

FERDINAND BRUNOT

Membre de l'Institut, Doyen honoraire de la Faculté des Lettres,
Professeur d'Histoire de la Langue française à l'Université de Paris.

HISTOIRE
DE LA
LANGUE FRANÇAISE
DES ORIGINES A 1900

TOME VI
Le XVIII^e siècle.

DEUXIÈME PARTIE
La langue postclassique.

par
ALEXIS FRANÇOIS
professeur à l'Université de Genève.

Fascicule Premier

La grammaire et les grammairiens. — L'orthographe.
La prononciation. — Le vocabulaire.



PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, BOULEVARD SAINT-MICHEL, 103

1932

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

PRÉFACE

Dans la préface du tome IV de cette *Histoire* (p. xi), je disais : « Malgré le conseil de plusieurs de mes amis, j'ai sacrifié la vanité de faire seul à l'espoir de faire mieux. Ce qui importe à l'intérêt général en effet, ce n'est pas que l'*Histoire de la langue française* soit en entier mon œuvre, c'est qu'elle approche le plus possible de ce qu'elle devrait être. »

Je tiens ici mon engagement. Si mes lecteurs n'avaient guère trouvé pendant longtemps que quelques chapitres qui n'étaient pas de moi, déjà dans la première partie de ce tome VI, un livre tout entier, celui qui concerne la langue des sciences, est de M. Fuchs. La deuxième partie que je leur présente aujourd'hui et qui contient toute l'histoire de la langue littéraire au XVIII^e siècle, formera un gros volume. Elle est l'œuvre de M. A. François, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève.

Quoique je ne sois pas ignorant des choses du XVIII^e siècle, — j'espère l'avoir montré, — je n'étais pas sans inquiétude sur la connaissance insuffisante que j'avais des transformations de la langue classique et littéraire après 1715. Je savais ce que valait et ce que ne valait pas l'esquisse que j'en avais donnée au tome VI de l'*Histoire de la langue et de la littérature française* de Petit de Julleville. Je considérais ce que de nouvelles recherches me permettraient d'y ajouter et d'y corriger, et je sentais bien qu'il n'y aurait aucun rapport entre les volumes que j'avais publiés sur le siècle classique et celui que j'étais en mesure de donner sur son successeur. Or, cette période, sans être décisive comme la précédente, a néanmoins une importance considérable, le livre de Gohin l'a déjà fait voir.

Sur ces entrefaites, au cours d'un voyage en Suisse, je rencontrai M. François, auquel me lie une amitié qui remonte aux années déjà lointaines où il suivait mes leçons. A ses questions je ne pus répondre qu'en confessant mon embarras et mes regrets. Il se récria : Encore un livre qui comme tant d'autres, finira avant la fin!

MSC 8-29-38 Stech. 7.50 (v.6 pl. 2. no. 1-2) For. Lang.

Et tout de suite il me proposa de me venir en aide. Je n'hésitai pas un instant. Je fis, ce que tout vrai savant, digne de ce nom, soucieux avant tout du progrès des connaissances, eût fait à ma place : j'acceptai.

Mon collègue de Genève, en préparant sa thèse sur la Grammaire du purisme et l'Académie française au xviii^e siècle (1905) a pris connaissance de tous les Commentaires manuscrits que l'Académie a consacrés aux auteurs classiques ; personne ne les a jamais lus, lui les a non feuilletés, mais transcrits, étudiés, fouillés ; pour les éclaircir et les juger, il a été amené à en rapprocher sans cesse les ouvrages du temps, cette masse de gros traités et de petits articles, ensemble immense et rebutant, qui forme la doctrine grammaticale d'une époque où les Français avaient la réputation d'être les grammairiens de l'Europe.

Mais que vaudrait tout ce travail des théoriciens s'il n'était confronté avec l'usage du temps, et rapporté à la façon d'écrire des auteurs, grands ou petits, prosateurs ou poètes, j'ajoute même aux goûts du public ? Des préceptes sur le rythme et l'harmonie de la phrase expliqueraient-ils la naissance de la prose musicale sans le génie d'un Jean-Jacques Rousseau ? Les diverses tentatives de néologie sont-elles nées exclusivement des spéculations et des fantaisies d'hommes penchés sur le lexique et peut-on faire abstraction des regrets des écrivains et de leur désir d'augmenter leurs ressources verbales ? Ainsi de suite.

M. A. François, qui pendant des années a approfondi toute la littérature du xviii^e siècle, la bonne et la mauvaise, qui en a fait l'objet de ses cours, qui a si heureusement mis en lumière d'une part la fidélité aux traditions, de l'autre les tentatives originales où s'annonce l'âge qui va suivre, était l'homme désigné pour faire la part de chacun et remettre à leur place et à leur rôle respectifs littérateurs et grammairiens.

Quelques mois plus tard, un plan général m'était présenté ; nous l'étudiâmes, et, après l'avoir examiné et corrigé, nous l'arrêtâmes dans son ensemble. M. François se chargeait à peu près de tout ; je ne gardais pour moi que quelques chapitres : la langue poissarde et la phonétique. Depuis lors le premier a été repris par mon collaborateur, de sorte que le livre à peu près tout entier est de lui et à lui.

Les graves événements qui ont désolé l'Europe en ont interrompu longtemps l'achèvement. J'avais de grands devoirs, lui s'en est donné, et la France lui doit beaucoup.

Quand la paix nous a permis de revenir à nos recherches et nous

a redonné le calme nécessaire pour nous y appliquer, divers accidents dont il est inutile de parler ici, ont encore retardé le moment où nous pûmes nous y consacrer tout entiers. Jamais cependant ni lui ni moi ne l'avons perdu de vue. Nous y rapportions l'un et l'autre une foule de petites découvertes que nous fournissaient nos lectures.

Je ne voudrais pas toutefois que l'on comprit que nous collaborions au sens propre de ce mot. Mon rôle a été modeste. Je me bornais à envoyer des matériaux, notes et renseignements de toutes sortes, que je rencontrais chemin faisant. C'était au maître de l'œuvre que revenait le soin d'en tirer le profit qu'il jugeait à propos. Bien entendu j'ai examiné en manuscrit et relu en épreuves chacun des chapitres avec le plus grand soin, et j'ai fait, avec une liberté que nos relations rendaient entière, les observations qui me paraissaient utiles. Mais mon rôle n'a été que celui d'une sorte de commissaire responsable. Si bien que je suis en droit de mettre en tête de ce volume comme au livre d'un ami cette sorte de Préface qui me donne l'occasion de témoigner publiquement à M. A. François de ma reconnaissance comme j'en assure par avance les autres amis qui prendront soin, j'espère, de mettre au point et de faire paraître des volumes que j'ai préparés, mais que je ne puis me promettre de publier tous moi-même, l'œuvre que j'ai entreprise étant hors de proportion avec la brièveté de la vie et les forces d'un seul homme, même tendues jusqu'à leur limite.

FERDINAND BRUNOT.

*
* *

Les lignes qui précèdent, par l'esprit qui les anime, auront pu faire comprendre quelle sorte de privilège est attaché à l'honneur de collaborer à l'*Histoire de la langue française* de M. Ferdinand Brunot. Ce n'est pas seulement que cette collaboration a achevé de me mettre à l'école d'un maître auquel je dois le peu que je sais, et dont je n'ai eu qu'à suivre la trace lumineuse pour marquer à mon tour mon sentier. Elle m'a encore permis, pendant de longues années, d'éprouver la douceur d'une amitié, dont on ne saurait exagérer ni la vigilance, ni la délicatesse. L'histoire de la langue française, telle que l'a comprise M. Brunot avec son grand cœur, n'est pas un champ où se heurtent les rivalités mesquines, comme il arrive trop souvent dans la science, mais un chantier fraternel

où chacun se sent obligé par la gloire de construire un bel édifice. L'intelligence, la bonté du maître ont su faire de tous ses collaborateurs, du plus obscur au plus en vue, une seule âme soumise à la plus belle des disciplines, celle qui, sans peser sur personne, fait rendre à chacun tout ce qu'il peut. Et voilà bien en effet ce qu'au delà de son œuvre propre, imposante par la continuité et les proportions, M. le Doyen Brunot peut apparaître à ses contemporains : un merveilleux organisateur de travail. Il me sera permis de l'en féliciter en abordant ma part de la tâche commune, et d'espérer que sa confiance, dans le cas particulier, n'aura pas été trompée.

A son nom, il me paraît impossible de n'en pas joindre d'autres dans cet hommage liminaire qui doit embrasser tous ceux qui m'ont préparé la voie. Sans parler d'un Léon Vernier, d'un Ferdinand Gohin, qui ont déjà publiquement attaché leur nom à l'histoire de la langue française durant le dix-huitième siècle, comment ne pas évoquer ici la mémoire de Paul Fouquet ? Sa mort prématurée, entre autres chagrins qu'elle nous cause, nous a privé d'une belle histoire de la *Grammaire générale*, dont on trouvera quelques vestiges dans notre ouvrage. D'autre part, MM. Porteau et Dumain ont bien voulu nous confier le manuscrit d'une étude sur *La Harpe grammairien*, qui nous a été d'une grande utilité en nous dispensant de dépouiller les quelque seize volumes du *Lycée*. Enfin, je ne saurais omettre de payer un dernier tribut de gratitude au souvenir d'un autre de mes maîtres, Gaston Paris, qui, au temps déjà lointain de mes études parisiennes et au début de mes recherches sur le dix-huitième siècle, m'a ouvert l'accès des archives de l'Académie française et s'est en quelque sorte porté garant de l'emploi que je ferais de ma copie des *Remarques sur le Quinte-Curce de Vaugeois*, poursuivie pendant des mois.

A: F.

BIBLIOGRAPHIE
DES PRINCIPAUX LIVRES CITÉS¹

A

- Académie française, *Dictionnaire de l'Académie française*, 2^e édit., 1718 (A²); 3^e édit., 1740 (A³); 4^e édit., 1762 (A⁴); 5^e édit., 1798 (A⁵).
- *Remarques de l'Académie française sur le « Quinte-Curce » de Vaugelas*, manuscrit in-4°, déposé aux archives de l'Académie.
- *Examen grammatical d'Athalie*, p. p. par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt dans ses *Études littéraires et morales de Racine*, Paris, 1856, t. I, 2^e édit. (1^e édit., 1855), revu par D'Alembert et La Harpe, et publié sous cette forme dans les *Œuvres complètes de Jean Racine*, Paris, 1807, in-8°, t. V.
- *Examen grammatical du théâtre de Molière*, p. p. par Bret dans les *Œuvres de Molière avec des remarques grammaticales...*, Paris, 1773, 6 vol. in-8°.
- *Examen grammatical des œuvres de Boileau*, p. p. par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt dans ses *Études littéraires et morales de Racine*, Paris, 1856, t. II, 2^e édit. (ne figure pas dans la première).
- *Les Registres de l'Académie française*. Paris, 1895-1906, 4 vol. in-8°.
- D'Açarq, *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur M. de Voltaire et sur la langue française en général*. La Haye, 1770, in-8°.
- D'Alembert, *Œuvres*. Paris, Belin, 1821, 5 t. en 10 vol. in-8°.
- *Histoire des membres de l'Académie française*. Amsterdam, 1787, 6 vol. in-12.
- D'Argenson, *Journal et Mémoires*, édit. Rathery, Paris, 1854, 9 vol. in-8°.

B

- Bachaumont, *Mémoires secrets*, Londres, 1781-1789, 36 vol. in-12.
- Barbier (E. J. F.), *Journal historique et anecdotique du règne de Louis XV*, édit. A. de la Villegille, Paris, 1847-1856, 4 vol. in-8°.
- Barthélemy (L., de Grenoble), *Grammaire des dames ou nouveau traité d'orthographe française*. Genève, 1785, in-8° (1^e édit., Lyon, 1780).
- Batteux (abbé Le), *Principes de Littérature*. Paris, 1774, 5 vol. in-12 (originellement *Cours de Belles-Lettres*, 1747, où l'on a réuni *Les Beaux-Arts réduits à un même principe*, 1746, et le *Traité de la Construction oratoire*, 1763).
- *Réflexions sur la langue française comparée à la langue grecque*, à la suite de la traduction du *Traité de l'arrangement des mots* de Denys d'Halicarnasse, Paris, 1788, in-12.

1. Se reporter également à la bibliographie de la première partie.

- Beaumarchais, *Œuvres complètes*, édit. Gudin de la Brenellerie, Paris, 1809, 7 vol. in-8°.
- Beauzée (Nic.), *Grammaire générale*. Paris, 1767, 2 vol. in-8°.
- Bibiena (de), *Le Triomphe du sentiment*. La Haye, 1750, 2 vol. in-12.
- Bonaffé (Edm.), *Dictionnaire des anglicismes*. Paris, 1920, in-8°.
- Brossette, *Œuvres de M. Boileau-Despréaux, avec des éclaircissemens historiques donnez par lui-même*, Genève, 1716, 2 vol. in-4°.
- Buffier (le P.), *Grammaire françoise sur un plan nouveau*. Paris, 1714, in-12 (1^e éd. 1709).
- Buffon, *Histoire naturelle, générale et particulière*. Paris, 1749-1789, 39 vol. in-4°.

C

- Caylus (comte de), *Œuvres badines complètes*. Amsterdam, 1787, 12 vol. in-8°.
- Chamfort, *Collection des plus belles pages*. Paris, Mercure de France, 1905, in-18.
- *Fables de La Fontaine, avec les notes de Chamfort*. Paris, 1796, 2 vol. in-8° (t. III et IV de *Les trois fabulistes, Ésope, Phèdre et La Fontaine*, par Chamfort et Gail).
- *Essai d'un commentaire sur Racine*, dans les *Œuvres complètes* de Chamfort, Paris, 1824, t. V.
- Chénier (André), *Œuvres complètes*, édit. P. Dimoff, Paris, 3 vol. in-12.
- *Poésies de Malherbe avec un commentaire*, édit. De Latour, Paris, 1842, in-18.
- Chesterfield (lord), *Letters written to his son Philip Stanhope*. Londres, 1776, 4 vol. in-8°.
- Collin d'Ambly, *Grammaire française analytique et littéraire*. Paris, 1807, in-8°.
- Condillac (abbé de), *Cours d'étude pour l'instruction du prince de Parme*. Genève, 1780, 12 vol. in-8° (1^e édit., 1775); t. I, *Grammaire*; t. II, *Art d'écrire*.
- Coyer (abbé), *Bagatelles morales et dissertations*. Londres, 1759, in-12 (1^{re} édit., 1754).
- Crébillon fils, *Collection complete des œuvres*. Londres, 1779, 7 vol. in-12.
- Crévier, *Rhétorique françoise*. 1770, 2 vol. in-12.

D

- Daire (le R. P.), *Les épithètes françoises rangées sous leurs substantifs*. Lyon, 1769, in-8°.
- Dangeau (abbé de), *Essais de grammaire*, dans les *Opuscules sur la langue françoise* de l'abbé d'Olivet, Paris, 1754, in-12.
- Deffand (M^{me} du), *Correspondance complète*, p. p. Lescure. Paris, 1865, 2 vol. in-8°.
- *Correspondance inédite*, p. p. le marquis de Saint-Aulaire. Paris, 1867, 3 vol. in-8°.
- Delandine, *Le Conservateur ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire*. Paris, 1787-1788, 4 vol. in-12.
- Demandre, *Dictionnaire de l'élocution françoise*. Paris, 1769, 2 vol. in-8°.

- Desfontaines (abbé), *Le Nouvelliste du Parnasse ou Réflexions sur les usages nouveaux*. Paris, 1734, 2 vol. in-12, 2^e édit. (1^e édit., 1731-1732).
 — *Observations sur les écrits modernes*. Paris, 1735-1743, 34 vol. in-12.
 — *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux*. Avignon, 1744-1746, 11 vol. in-12.
 — *Esprit de l'abbé Desfontaines* (par l'abbé de La Porte). Londres, 1757, 4 vol. in-12.
 — *Dictionnaire néologique à l'usage des beaux esprits du siècle*. 1728, in-12, 3^e édit. (1^e édit. 1725).
 — *Racine vengé ou Examen des remarques grammaticales de M. l'abbé d'Olivet sur les œuvres de Racine*, dans les *Œuvres de Racine*, Amsterd. et Paris, 1750, t. III (1^e édit., 1739).
Dictionnaire de Trévoux. 1771, 8 vol. in-1^o (autres édit. : 1704, 1721, 1732, 1743, 1752).
 Diderot (D.), *Œuvres complètes*, édit. Assézat et Tourneux, Paris, 1875-77, 20 vol. in-8^o.
 — *Lettres à Sophie Volland*, édit. Babelon, Paris, s. d. (1931), 3 vol. in-8^o.
 — *Le Paradoxe sur le comédien, Observations sur Garrick, Le neveu de Rameau*, édit. F. Luitz, Strasbourg, Heitz (*Bibliotheca romanica*), in-12.
 Diderot et D'Alembert, *Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*. Paris, 1751-1752, 28 vol. in-1^o.
 Domairon, *Principes généraux des Belles-Lettres*. Paris, 1785, 2 vol. in-12.
 Domergue (Urbain), *Grammaire française simplifiée*. Paris, 1791, in-12, 4^e édit. (1^e édit., 1778).
 — *Journal de la langue française, soit exacte, soit ornée*. Lyon, 1784-1787, 6 vol. in-12, et Paris, 1790-1791, 5 vol. in-12.
 — *Solutions grammaticales*. Paris, 1808, in-8^o.
 — *Manuel des étrangers amateurs de la langue française*. Paris, 1805, in-8^o.
 Dorat (Cl.), *Collection complète des œuvres*, Neuchâtel, 1776-1780, 9 vol. in-8^o.
 Dubois de Launay, *Remarques sur la langue française à l'usage de la jeunesse de Lorraine*. Paris, 1775, in-12.
 Ducis (J. F.), *Lettres*, p. p. Paul Albert, Paris, 1879, in-8^o.
 Duclos, *Œuvres*. Paris, Belin, 1821, 3 t. en 6 vol. in-8^o.
 — *Grammaire générale et raisonnée [de Port-Royal] contenant... plusieurs remarques nouvelles sur la langue française*. Paris, 1780, in-12 (1^e édit., 1754).
 Dumarsais, *Œuvres*. Paris, 1797, 7 vol. in-8^o.
 — *Traité des tropes*. Paris, 1730, in-8^o.

E

Encyclopédie méthodique, Grammaire et Littérature. Paris, 1782, 3 vol. in-4^o.

F

- Féraud (l'abbé), *Dictionnaire grammatical de la langue française*. Avignon, 1761, pet. in-4^o (n^o 1^o édit., Paris, 1788, 2 vol, pet. in-4^o).
 — *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille, 1787-1788, 3 vol. in-4^o.
 Fontanier, *Études de la langue française sur Racine*. Paris, 1818, in-8^o.
 — *La Henriade avec un commentaire classique*. Paris, 1823, in-8^o.

- Formey, *Principes élémentaires des Belles-Lettres*. Amsterdam, 1763, in-12 (1^e édit., 1758).
- [Yemrof], *Remarques de grammaire sur Racine, pour servir de suite à celles de l'abbé d'Olivet, avec des remarques détachées sur quelques autres écrivains du premier ordre*. Berlin, 1766, in-12.
- Fouquet (Paul), *J. J. Rousseau et la grammaire philosophique, dans Les Mélanges Brunot*. Paris, 1904, in-8°.
- François, Alexis, *La Grammaire du purisme et l'Académie française au XVIII^e siècle*. Paris, 1905, in-8°.
- *Les provincialismes suisses-romands et savoyards de J. J. Rousseau, dans les Annales de la Société J. J. Rousseau*, III, 1907.
- Frénilly (baron de), *Souvenirs*, Paris, 1908, in-8°.
- Fréron (J.), *Lettres sur quelques écrits de ce tems*. Genève (et Londres), 1749-1754, 13 vol. in-12.
- *L'Année littéraire*. Amsterdam, 1754-1790, 8 vol. in-12 par an.
- Fromant (abbé), *Réflexions sur les fondemens de l'art de parler pour servir de supplément à la grammaire générale et raisonnée, n^{elle} édit., à la suite de la Grammaire de Duclos*, 1780, in-12 (1^e édit., 1769).

G

- Gamaches (chanoine de), *Les agrémens du langage réduits à leurs principes*. Paris, 1718, in-8° ; nouv. édit. remaniée, 1757, in-8°.
- Gaudet (F. C.), *La bibliothèque des petits-maitres, ou mémoires pour servir à l'histoire du bon ton et de l'extrêmement bonne compagnie*. Paris, 1771, in-16 (1^e édit.. 1741).
- Genlis (M^{me} de), *Théâtre à l'usage des jeunes personnes*. Paris, 1779-1780, 4 vol. in-8°.
- *Adèle et Théodore*. Paris, 1782, 3 vol. in-8°, 2^e édit.
- *Dictionnaire critique et raisonné des étiquettes de la cour, des usages du monde, etc. des Français depuis la mort de Louis XIII*. Paris, 1818, 2 vol. in-8°.
- *Mémoires inédits sur le dix-huitième siècle et la Révolution française*. Paris, 1825, 10 vol. in-8°.
- Girard (abbé), *Synonymes françois*. Paris, 1740, in-12, 3^e édit. (1^e édit., 1718).
- *Les vrais principes de la langue française*. 1740, 2 vol. in-12.
- Giraut-Duvivier, *Grammaire des grammaires ou analyse raisonnée des meilleurs traités sur la langue française*. 1822, 2 vol. in-8°, 5^e édit. (1^e édit., 1811).
- Godard d'Aucour, *Contes*, édit. O. Uzanne, Paris, 1882, in-8°.
- Gohin (Ferdinand), *Les transformations de la langue française pendant la deuxième moitié du XVIII^e siècle (1740-1789)*. Paris, 1903, in-8°.
- Goujet (abbé), *Bibliothèque française ou Histoire de la Littérature française*. Paris, 1740 et suiv., 18 vol. in-12.
- Graffigny (M^{me} de), *Œuvres complètes*. Paris, 1821, in-8°.
- Granet (abbé), *Réflexions sur les ouvrages de littérature*. Paris, 1738-1739, 10 vol. in-12.
- Grimm, Diderot, Raynal, Meister, etc., *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, édit. Tourneux, Paris, 1877-1882, 16 vol. in-8°.
- Guillon (M. N. S.), *La Fontaine et tous les fabulistes... avec des observations*

critiques, grammaticales, littéraires... Paris et Milan, 1803, 2 vol. in-8°.
Guyot, Chamfort, Duchemin, de la Chesnaye, etc., *Le Grand vocabulaire français*. Paris, 1767-74, 30 vol. in-4°.

H

Helvétius, *Œuvres*. Londres, 1777-1778, 5 vol. in-12.
Hérissant (L. Théod.), *Principes de style, ou observations sur l'art d'écrire, recueillies des meilleurs auteurs*. Paris, 1779, in-12.

K

Kling (Otto), *Nicht Akademische Syntax bei Voltaire*, thèse de Marbourg, 1905, in-8°.
Kremer (Richard), *Sprachliche Untersuchungen über Jacques Montanier-Delille*, thèse de Rostock, 1891, in-8°.

L

Laclos (Choderlos de), *Les liaisons dangereuses*. Paris, Mercure de France, 1903, in-8°.
La Beaumelle, *Le Siècle de Louis XIV, par M. de Voltaire, nouv. édit. augmentée d'un très grand nombre de remarques*. Metz, 1753, 3 vol. in-8°.
— *Commentaires sur la Henriade*, p. p. par Fréron, Berlin et Paris, 1775, in-4° ou 2 vol. in-8°.
La Harpe, *Lycée ou Cours de Littérature ancienne et moderne*. Paris, Didot, 1822, 16 vol. in-8°.
— *Œuvres complètes de Jean Racine avec le commentaire de M. de La Harpe*. Paris, 1807, 7 vol. in-8°.
— *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, Paris, 1814, in-8°.
La Morlière, *Angola, histoire indienne*. Agra, 1747, in-12 (1^{er} édit., 1746).
Leroux (P. J.), *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial*. Pampelune, 1786, 2 vol. in-8° (1^{er} édit., 1718).
Le Sage (A. R.), *Œuvres*. Paris, 1828, 12 vol. in-8°.
Lespinnasse (M^{lle} de), *Lettres*, édit. Isambert, Paris, 1876, 2 vol. in-12.
Lévizac (abbé de), *L'Art de parler et d'écrire correctement la langue française*, 2 vol. in-8°, 4^e édit., revue par A. Drevet (1^{er} édit., 1797).
— *Poésies de Boileau-Despréaux avec des notes historiques et grammaticales*, Londres, 1800, 2 vol. in-12.
— *Œuvres de Jean Racine avec... de nouvelles notes historiques et grammaticales*. Londres, 1804, in-12.
— *Fables de La Fontaine, avec ...de nouvelles notes*. Londres, 1803, in-12.
— *Lettres choisies de Mesdames de Sévigné et de Maintenon, avec une préface et des notes*. Londres, 1800, in-12.
— *Pensées, traits brillants... et jugemens littéraires, extraits des lettres de M^{me} de Sévigné... avec des notes grammaticales*. Paris, 1810, in-12.
Ligne (prince de), *Coup d'œil sur Belzél*, édit. de Ganay, Paris, 1922, in-8°.
— *Lettres et pensées*, p. p. Staël-Holstein, Vienne, 1818, in-16.
Linguet, *Annales politiques, civiles et littéraires du XVIII^e siècle*, Londres et Paris, 1777-1790, 19 vol. in-8°.
Longue (P. de), *Raisonnemens hasardés sur la poésie française*. Paris, 1737, in-12.

- Louvet de Couvray, *Vie et amours du chevalier de Faublas*. Londres, 1790, 13 vol. in-12, 2^e édit. (1^e édit., 1787...).
- *Émilie de Varmon* ou le divorce nécessaire. Paris, 1791, 3 vol. in-12.
- Luneau de Boisjermain, *Œuvres de Jean Racine avec des commentaires*. Paris, 1768, 7 vol. in-8°.

M

- Marivaux, *Œuvres complètes*. Paris, 1781, 12 vol. in-8°.
- Marmontel, *Œuvres complètes*. Paris, 1787-1788, 17 vol. in-12.
- *Contes moraux*. La Haye, 1777, 4 vol. in-8°.
- *De l'autorité de l'usage sur la langue, discours lu dans la séance publique de l'Académie française, le 16 juin 1785*. Paris, 1785, in-4°.
- *Chefs d'œuvre dramatiques, ou recueil des meilleures pièces du théâtre français... avec des remarques sur la langue et sur le goût*. Paris, 1773, 3 vol. ou fascicules in-4°.
- *Poétique française*. Paris, 1763, 3 vol. in-8°.
- *Mémoires*. Paris, 1804, 4 vol. in-12.
- Mauvillon (Eléazar), *Remarques sur les germanismes*, Amsterdam, 1747, in-8° ; augmentées en 1753-1754 (2 vol.).
- *Traité général du stile avec un traité particulier du stile épistolaire*. Amsterdam, 1751, in-8°.
- *Cours complet de la langue française*. Dresde, 1754, 2 vol. in-12.
- Mercier (Sébastien), *Tableau de Paris, et suite*. Amsterdam, 1782-1788, 12 vol. in-8°.
- *Néologie ou vocabulaire de mots nouveaux*. Paris, 1801, 2 vol. in-8°.
- Moncrif (Paradis de), *Œuvres*. Paris, 1768, 4 vol. in-8°.
- Montesquieu, *Œuvres complètes*, édit. La Boulaye, Paris, 1775-1778, 7 vol. in-8°.
- *Lettres persanes*, édit. H. Barkhausen, Paris, 1913, 2 vol. in-8°.

N

- Necker (M^{me}), *Mélanges extraits des manuscrits de...* Paris, 1798, 3 vol. in-8°.
- *Nouveaux mélanges extraits des manuscrits de...* Paris, 1801, 2 vol. in-8°.

O

- Olivet (abbé d'), *Histoire de l'Académie française*, édit. Livet, Paris, 1858, 2 vol. in-8°.
- *Traité de la prosodie française, avec une dissertation de M. Durand sur le même sujet*. Genève, 1760, in-12 (1^e édit., 1736).
- *Remarques de grammaire sur Racine*. Paris, 1738, in-12.
- *Opuscules sur la langue française par divers académiciens*. Paris, 1754, in-12.
- *Remarques sur la langue française*. Paris, 1767, in-12.

P

- Palissot, *Œuvres de Voltaire, nouvelle édition, avec des notes et des observations critiques*. Paris, 1792..., 55 vol. in-8°.
- *Mémoires pour servir à l'histoire de notre littérature*. Paris, 1803, 2 vol. in-8°.

- Piton (Camille), *Paris sous Louis XV, rapports des inspecteurs de police au roi*. Paris, 1905-1914, 5 vol. in-12.
- Pons-Alletz, *Dictionnaire des richesses de la langue française*. Paris, 1770, in-8°.
- Pougens (Charles), *Vocabulaire de nouveaux privatifs français*. Paris, 1794, in-8°.
- *Archéologie française*. Paris, 1821, 2 vol. in-8°.
- Prévost (abbé), *Histoire de Manon Lescaut*. Paris, Lévy, 1860, in-12.
- *Manuel lexicque ou dictionnaire portatif des mots français dont la signification n'est pas familière à tout le monde*. Paris, 1750, in-8°; 2^e édit., 1755, 2 vol. in-8°.
- et Lefèvre de Saint-Marc, *Le Pour et Contre*. 1733-1740, 20 vol. in-12.

R

- Racine (Louis), *Œuvres*. 1808, 6 vol. in-8°.
- *Remarques sur les tragédies de Jean Racine*. Amst. et Paris, 1772, 3 vol. in-12.
- Raynal (G.-Th.), *Histoire philosophique des Indes*. Amsterdam, 1772-1774, 7 vol. in-12.
- Régnier-Desmarais (abbé), *Traité de la grammaire française*. Paris, 1706, in-4°.
- Restaut (Pierre), *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*. Paris, 1730, in-12; ou 1732, nouv. édit.; ou 1780, 12^e édit.
- Restif de la Bretonne (Nicolas), *Collection des plus belles pages*. Paris, Mercure de France, 1905, in-12.
- *Mes inscriptions, journal intime*, p. p. par P. Cottin, 1889, in-16.
- *Tableaux de la vie et des mœurs du dix-huitième siècle*. Neuwied et Strasbourg, s. d. (1791), 2 vol. in-18.
- Riccoboni (M^{me}), *Collection complète de ses œuvres*, Neuchâtel, 1787, 10 vol. in-12.
- Rivarol, *Discours sur l'universalité de la langue française*, édit. Marcel Hervier, Paris, 1929, in-12.
- *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire français*. Paris, 1797, in-4°.
- Roland (M^{me}), *Mémoires*, édit. Perroud, 1905, 2 vol. in-8°.
- *Lettres*, édit. Perroud, Paris, 1900-1902, 2 vol. in-8°; nouv. sér., 1913-1915, 2 vol. in-8°.
- Roubaud (abbé), *Synonymes français*. Paris, 1796, 4 vol. in-8°, nouv. édit. (1^e édit., 1786).
- Rousseau (Jean-Jacques), *Œuvres complètes*, Paris, Hachette, s. d., 13 vol. in-8°.
- *Annales de la Société J. J. Rousseau*. Genève, 1905 et suiv.
- Rousseau (P.), *Journal encyclopédique par une société de gens de lettres*. Liège, 1756-1759; Bouillon, 1760-1793; 8 vol. in-12 par an.

S

- Saint-Marc (Lefèvre de), *Œuvres de Boileau-Despréaux, avec des remarques et des dissertations critiques*. Amsterdam, 1772, 5 vol. in-12 (1^e édit., 1747).
- Saint-Pierre (Bernardin de), *Œuvres complètes*. Paris, 1826, 12 vol. in-8°.
- Saussure (H. B. de), *Voyages dans les Alpes*. Neuchâtel, 1779-1796, 4 vol. in-4°.
- Séjur (Pierre de), *La dernière des Condé*. Paris, 1899, in-8°.

T

- Théâtre des Boulevards*. Mahon, 1756, 3 vol. in-8°.
 Thomas (A. L.), *Œuvres*. Paris, 1792, 4 vol. in-12 (spécialement pour les *Éloges*).
 — *Œuvres complètes*. Paris, 1825, 6 vol. in-8°.
 Turgot, *Œuvres*, édit. Dupont de Nemours, Paris, 1808-1811, 9 vol. in-8° ;
 ou édit. Daire, Paris, 1844.

V

- Vadé, *La pipe cassée*. Paris, 1755, in-8°, 3^e édit.
 — *Les quatre bouquets poissards*. Paris, 1755, in-8°, 3^e édit.
 — *Lettres de la Grenouillère*. Paris, 1755, in-8°, 3^e édit.
 Vallart (abbé), *Grammaire française*. Paris, 1754, in-12.
 Vauvenargues, *Œuvres complètes... accompagnées des notes de Voltaire, Morellet, Fortia, Suard*. Paris, 1823, 2 vol. in-12.
 — *Œuvres et Œuvres posthumes et inédites*, édit. Gilbert, Paris, 1857, 2 vol. in-8°.
 Vernier (Léon), *Études sur Voltaire grammairien et la grammaire au XVIII^e siècle*. Paris, 1888, in-8°.
 Voisenon (abbé de), *Romans et Contes*. Londres, 1775, 2 vol. in-12.
 Voltaire, *Œuvres complètes*, édit. Moland, Paris, 1877-1882, 50 vol. in-8°.
 — *Connaissance des beautés et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*. Londres, 1749, in-12.
 — *Romans et contes philosophiques*. Londres, 1777, 2 vol. in-8°.
 — *Lettres philosophiques*, édit. Lanson, Paris, 1909, 2 vol. in-8°.
 — *Candide ou l'Optimisme*, édit. Morize, Paris, 1913, in-8°.

W

- Wailly (N. Fr. de), *Principes généraux et particuliers de la langue française*. Paris, 1786, in-12, 10^e édit. (1^{re} édit., 1754).
 Ware (John-N.), *The vocabulary of Bernardin de Saint-Pierre and its relation to the French romantic school*. Baltimore et Paris, 1927, in-8°.

X

- Ximènes (marquis de), *L'examen impartial des meilleures tragédies de Racine*. Paris, 1768, in-8°.

SECTION PREMIÈRE

LA GRAMMAIRE

ET LES GRAMMAIRIENS

LIVRE PREMIER

LA GRAMMAIRE VOLTAIRIENNE

CHAPITRE PREMIER

LA LANGUE FIXÉE

LA PERFECTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET LES GRANDS ÉCRIVAINS. — L'idée de la perfection de la langue française commence à s'imposer dès le dix-septième siècle. Vaugelas, retraçant à grands traits l'histoire de la langue, parle déjà de « ce comble de perfection où nous la voyons aujourd'hui » (*Rem.*, I, 48). Le préjugé va se fortifiant ensuite, notamment dans les apologies d'un Le Laboureur, d'un Charpentier, d'un Bouhours. Dans la préface de son *Dictionnaire*, en 1694, l'Académie donne, non sans fierté, pour berceau à son œuvre « le siècle le plus florissant de la langue française ».

Ensuite, c'est l'apothéose d'un siècle par un autre, le dix-huitième prosterné devant la perfection universelle du règne de Louis XIV. Dans cette admiration, la langue a, comme de juste, une place à part : « A cette époque, une foule de génies vigoureux entrèrent à la fois dans la langue française, et lui firent parcourir rapidement tous ses périodes, de Voiture jusqu'à Pascal, et de Racine jusqu'à Boileau¹. »

Les génies!... C'est une chose curieuse que tant qu'ils sont en vie, les grands écrivains du siècle de Louis XIV ne sont guère appelés à témoigner en faveur de la perfection de la langue française. On fait état surtout de son universalité qu'expliquent ses qualités cardinales : pureté, chasteté, clarté, gravité, etc. L'Académie (1694) dit : « la gravité et la variété de ses nombres, la juste

1. Rivarol, *Disc. sur l'univ.*, 76. Cf. Sainte-Palaye, *Disc. de récep. à l'Acad.*, 26 juin 1758 : « Ainsi pendant que Louis XIV affermissait le pouvoir suprême relevé par Louis XI, Pellisson, Racine et Fléchier faisaient voir dans sa perfection une langue qui, sous la plume de Commines, sortait à peine de l'enfance. »

cadence de ses périodes, la douceur de sa poésie, la régularité de ses vers, l'harmonie de ses rimes, et sur tout cette construction directe, qui sans s'esloigner de l'ordre naturel des pensées, ne laisse pas de rencontrer toutes les délicatesses que l'art est capable d'y apporter. » Les auteurs énumérés par le P. Bouhours dans ses *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, à l'usage de ceux qui veulent « bien sçavoir nostre langue » — Balzac, Voiture, D'Ablancourt, Patru, La Rochefoucauld, à côté de Vaugelas, Ménage, l'abbé Cassaigne — sont des modèles, non des témoins.

Au contraire, dès que les grands écrivains sont couchés dans la tombe, que leur œuvre commence à être aperçue avec un certain recul, leur prestige envahit tout. « C'eust esté peu, s'écrie l'orateur chargé, en 1710, de haranguer l'Académie française au nom de l'Académie de Soissons¹, c'eust esté peu de la rendre [la langue française] parfaite par des règles sujettes aux caprices des hommes, si les mesmes génies, autheurs des règles, ne les avoient renduës immuables par la pratique ; je veux dire par des ouvrages dont la solidité et l'excellence ne permettront plus qu'on change rien à la langue, de laquelle ils se sont si heureusement servis. » Tout le purisme du dix-huitième siècle est en germe dans cette affirmation péremptoire.

Qu'on ne parle donc plus, comme le fait encore l'abbé Arnaud dans son discours de réception (1771), de l'Académie fixant le caractère de notre langue en l'épurant et en l'ordonnant : « Ceux qui ont *épuré, ordonné, fixé* le caractère de notre langue, sont nos bons écrivains dont l'Académie française a eu l'honneur de compter quelques-uns au nombre de ses membres². » Louis Racine s'exprime déjà (1747) à peu près dans les mêmes termes : « Notre langue a été portée et fixée à son point de perfection, et par nos grands poètes, et par de graves et solides écrivains... L'habileté à manier sa langue est le fruit, non pas de l'étude, mais du génie³... »

On n'en finirait pas de citer les variations sur ce thème qui prend un rare caractère d'insistance, voire d'étroitesse et d'intolérance. « Ne vous semble-t-il pas que Racine, Pascal, Bossuet, et quelques autres ont créé la langue française », écrit avec candeur Vauvenargues à Voltaire (22 avril 1743). Thomas emprunte le langage de Montaigne pour dire que les grands écrivains du règne de Louis XIV ont *cloué la langue à eux*⁴.

1. Cf. *H. L.*, t. V, p. 138.

2. *Année litt.*, 1771, III, 212.

3. II, 220, *Réfl. sur la poésie*.

4. IV, 344, *De la langue poétique*.

Le fait dûment constaté, la théorie s'en empare : les langues n'ont plus que le génie de ceux qui les ont perfectionnées. La Motte paraît être le père de la doctrine : « Vous le sçavez mieux que moi, Messieurs, dit-il en s'adressant aux Académiciens en 1710, les langues n'ont point de génie par elles-mêmes ; ce sont les écrivains célèbres qui, par l'usage différent qu'ils en font, établissent ces préventions confuses, à qui dans la suite on laisse usurper le nom de principes ¹. » La proposition sera ressassée par nombre d'orateurs académiques, à commencer par Voltaire (9 mai 1746) : « Et quand je dis ici, messieurs, que ce sont les grands poètes qui ont déterminé le génie des langues, je n'avance rien qui ne soit connu de vous » (XXIII, 205)². De même Duclos, un an plus tard : « La langue française... prouve assez que les langues n'ont que le génie de ceux qui les emploient » (I, 40) ; de même encore Delille accueillant Lemierre en 1781 : « Ne dites pas : voilà la langue de ce peuple, de cette nation ; dites : voilà la langue de ce poète, de cet orateur ³. »

La *Correspondance de Grimm* s'élève à l'occasion contre une semblable exagération⁴. Au reste, il ne faudrait pas croire que ce ne soit qu'un lieu commun académique. Diderot, s'adressant à la grande Catherine, ne manque pas d'en orner très gravement son *Plan d'une Université* (1775) : « Chez toutes les nations, la langue a dû ses progrès aux premiers génies ; c'était le résultat des efforts qu'ils faisaient pour rendre fortement et clairement leurs pensées. C'est Rabelais, Marot, Malherbe, Pascal et Racine qui ont conduit celle que nous parlons au point où elle est ⁵. »

Voilà donc la nouvelle histoire de la langue tracée à l'aide des grands écrivains. C'est la méthode même à laquelle Voltaire donne tant d'éclat dans son *Siècle de Louis XIV*. Ici tout converge vers une idée : « Les grands hommes du siècle passé ont enseigné à penser et à parler. » Les dates sont arrêtées, les étapes déterminées avec la dernière précision, auteur par auteur, pour ainsi dire : « La langue commençait à s'épurer et à prendre une forme constante. On en était redevable à l'Académie française, et surtout

1. *Recueil de plusieurs pièces...*, 1711, 180.

2. La portée de l'affirmation est mesurée dans une note.

3. *Œuvres de Lemierre*, 1810, I, 17. Cf. le *Discours préliminaire des Géorgiques* : « Si le climat, le gouvernement, les mœurs, influent, comme je l'ai dit, sur la langue, le génie des grands écrivains n'y influe pas moins ».

4. 15 janvier 1755 (II, 468). La *Correspondance* répond à un article de l'abbé Prévost dans le *Journal étranger*. Il ne faut pas, dit-elle, confondre « le génie de la langue et son mécanisme avec le tour qu'elle prend sous la plume d'un homme de génie, et en général de tous ceux qui l'écrivent ».

5. III, 467-68.

à Vaugelas. Sa *Traduction de Quinte-Curce* qui parut en 1646 [lisez : 1653] fut le premier bon livre écrit purement... Olivier Patru qui le suivit de près, contribua beaucoup à régler, à épurer le langage... Mais le premier livre de génie qu'on vit en prose fut le recueil des *Lettres provinciales*, en 1656... Il faut rapporter à cet ouvrage l'époque de la fixation du langage¹... » De même, le *Dictionnaire philosophique* : « Il est bien étrange que depuis que les Français s'avisèrent d'écrire, ils n'eurent aucun livre écrit d'un bon style, jusqu'à l'année 1656, où les *Lettres provinciales* parurent². »

Dès lors, on peut considérer cette « valeur » comme acquise³. Elle se transmet de critique en critique jusqu'à Sainte-Beuve qui, lui aussi, ne cesse de faire remonter la perfection de la langue aux *Provinciales*⁴. Quant au moment où cette perfection est achevée, il est plus délicat de le préciser. Il dépend en somme du degré de fidélité des écrivains au modèle classique. Mais précisément, cette fidélité va devenir l'objet d'un véritable procès.

L'ÉCHÉANCE FATALE : OUVERTURE DE LA CRISE DU FRANÇAIS. — Non moins que l'idée de la perfection du français, s'impose celle de sa décadence inévitable. De bonne heure, elle prend à son tour une forme quasi-doctrinale. « Si la langue est dans sa perfection, soupire déjà l'Ariste du P. Bouhours, je meurs de peur qu'elle ne se corrompe bientôt ; car il me semble que les choses ne sont jamais plus près de leur ruine que quand elles sont arrivées au plus haut point où elles peuvent monter. » Ce n'est encore qu'un nuage lointain. Le P. Bouhours croit le dissiper en pensant que « la langue française a quelque chose de singulier et d'extraordinaire qui doit la préserver de la corruption à laquelle les autres langues sont sujettes ».

On ne se rassurera pas toujours à si bon compte. Un siècle après Bouhours, Rivarol retraçant comme lui, dans une retentissante

1. XIV, 552, 544.

2. XX, 437, *Dict. phil.* art. *Style*.

3. Dans ses *Lettres d'un Français*, 1745, I, 105, l'abbé Leblanc s'adresse en ces termes à l'abbé d'Olivet : « Vous qui connoissez si bien notre langue, ne trouvez-vous pas, Monsieur, que le milieu du règne de Louis XIV paroît être le tems où elle a été portée à sa plus grande perfection ? »

4. *Port-Royal*, I, 11 (éd. Hachette, I, 62, 114, 118, etc.). L'*Essai sur la langue française* présenté par François de Neufchâteau à l'Académie en 1816 (publié en 1818) peut passer pour une apothéose du pamphlet de Pascal. Auparavant, la consécration des *Provinciales* comme *terminus a quo* se poursuit non seulement chez Condorcet (*Eloge de Pascal* en tête des *Pensées*, Londres, 1776, 34-35), mais chez Palissot (*Mém.*, 1803, II, 241), chez M. J. Chénier (*Œuv.*, 1825, IV, 254, *Obs. sur le projet d'un nouveau dict. de la langue française*), etc. Condillac cependant, nous le verrons, n'est pas tendre pour la phrase pascalienne, et les membres de l'Athénée de la langue française l'épluchent sans ménagement (janvier 1811, *Lettres académiques*, I).

apologie, le tableau des progrès de la langue française, en arrive aussi à se poser la question fatale : « Mais sans attendre l'effort des siècles, cette langue ne peut-elle pas se corrompre¹?... » Entre deux, se place la naissance et le premier développement de ce qu'on peut appeler déjà « la crise du français ».

Elle naît, nous venons de le voir, de la réussite même, par une loi naturelle en quelque sorte, dont les langues anciennes présentent la première expérience. « Je pense, finit par déclarer la *Correspondance de Grimm* paraphrasant Voltaire, qu'il y a eu pour chaque nation une époque où sa langue a acquis toute la perfection dont elle était susceptible, et que cette époque n'est pas difficile à fixer... Qui peut douter que la langue grecque ne fut jamais plus pure et plus parfaite qu'au siècle d'Alexandre et de Périclès, celle des Romains sous Auguste, et la nôtre sous le règne de Louis XIV ? » Que reste-t-il aux époques suivantes, si ce n'est de retarder autant que possible l'inévitable décadence : « Mais au moins ne faudrait-il pas hâter une révolution à laquelle nous ne pouvons que perdre. Quel dédommagement notre siècle laissera-t-il à la postérité, s'il lui fait perdre le goût des chefs-d'œuvre que nous ont laissés nos pères² ? »

Car c'est un autre aspect du péril : la décadence de la langue menace les chefs-d'œuvre mêmes. Entrant à l'Académie en 1671, Bossuet n'avait tiré qu'une leçon d'humilité du fait que « nous ne saurions rien confier à des langues toujours changeantes ». Mais une fois les chefs-d'œuvre en cause, le péril devient plus obsédant. Parlant en 1714, à l'Académie, l'abbé de Saint-Pierre s'inquiète à la pensée que l'inconstance de l'usage « fera périr nos meilleurs ouvrages pour les siècles suivants, ce qui peut, ce me semble, être regardé comme une grande perte pour les lettres en général, et pour la réputation de nos excellents auteurs en particulier³ ». L'abbé Desfontaines s'écrie : « Doit-on permettre que La Fontaine, Despréaux, Racine, Rousseau [Jean-Baptiste] deviennent jamais gothiques⁴ ? » Voltaire apostrophe ses contemporains : « Qu'arriverait-il si vous changiez ainsi le sens de tous les mots ? On ne vous entendrait, ni vous, ni les bons écrivains du grand siècle⁵. » On vient de voir, par la *Correspondance de Grimm*, combien il réussit à ancrer cette idée dans l'opinion contemporaine.

Encore si la production des chefs-d'œuvre se soutenait, si l'on en

1. *Disc. s. l'universalité*, 102.

2. Juin 1774, X, 447-448.

3. *Registres*, IV, 158.

4. *Jug. ouvr. nouv.*, II, 37.

5. XIX, 188, *Dict. phil.*, art. *Langue française*.

voyait paraître d'autres à la suite de ceux que le temps menace de détruire. Mais ce n'est pas le cas, au contraire. Rien n'est plus médiocre que la littérature du dix-huitième siècle comparée à celle du dix-septième. « Il semble que les hommes ne puissent pas être raisonnables deux siècles de suite. On vit arriver dans le siècle qui suivit celui d'Auguste, ce qui arrive aujourd'hui dans le nôtre. Les Lucains succédèrent aux Virgiles, les Sénèques aux Cicérons. » Où lit-on ces paroles désenchantées ? Dès 1714, dans une lettre au sujet du prix de poésie décerné par l'Académie¹. Une bonne partie de la critique qui vient aboutir au *Lycée* de La Harpe, ne sera qu'une amplification de cette comparaison décourageante. « On a beaucoup écrit dans ce siècle ; on avait du génie dans l'autre », prononce Voltaire en une formule saisissante².

De la sorte, s'insinue dans la conscience littéraire une méfiance qui s'attaque aux œuvres comme à la langue. Tout changement, toute nouveauté sont mal jugés, comme attentatoires à la perfection classique. Dès 1712, chose singulière, un étranger, Swift, se fait l'écho de cette inquiétude³. A l'autre bout du siècle, en 1774, Gresset saisit l'occasion de la réception de Suard à l'Académie pour remplir l'assemblée de ses plaintes sur les pertes de la langue que ne compense pas son néologisme. Encore se consoleraient-elles qu'elles n'atteignissent que la langue de Montaigne, d'Amyot et de Sully : « Cette perte pourrait même se réparer, suivant l'idée d'Horace sur la renaissance des mots, si les écrivains distingués qui nous restent tentaient, par un sage emploi et par des hardiesses heureuses, de ramener les termes anciens que nous avons à regretter... Mais une perte plus frappante est celle qu'éprouve dans cette époque même la langue actuelle, cette langue que Fénelon, Racine, Despréaux et nos autres maîtres, nous avaient transmise si noble, si brillante et si pure... » Le discours de Gresset, que nous retrouverons, peut passer pour un premier examen systématique des « déformations de la langue française ».

Mais c'est Voltaire surtout qui sonne l'alarme : « Si la langue française doit bientôt se corrompre, écrit-il dès 1737, cette altération viendra de deux sources : l'une est le style affecté des auteurs qui vivent en France ; l'autre est la négligence des écrivains qui

1. Insérée au t. II du *Recueil de divers traités sur l'Eloquence et sur la Poésie*, 1730, II, 294, et citée par le *Nouvelliste du Parnasse*, 2^e éd., II, 17 (37^e lotto).

2. XV, 434, *Siècle de L. XV*.

3. « The french (language), for the last fifty years, has been polishing as much as it will bear, and appears to be declining by the natural inconstancy of that people and the affectation of some late authors to introduce and multiply cant words, which is the most ruinous corruption in any language » (*A proposal for correcting, improving and ascertaining the English tongue*, 1712, dans les *Œuv.* de J. Swift, 1824, IX, 144).

résident dans les pays étrangers. Les papiers publics et les journaux sont infectés continuellement d'expressions impropres auxquelles le public s'accoutume à force de les relire¹. » De même, avec une précision grandissante, dans le *Siècle de Louis XV* : « Il est à craindre aujourd'hui que cette belle langue ne dégénère par cette malheureuse facilité d'écrire que le siècle passé a donnée aux siècles suivants². » De même enfin et surtout dans le *Dictionnaire philosophique*, rempli de variations sur ce thème inépuisable : « Tout conspire à corrompre une langue un peu étendue³... » Ce mot : *corrompre* est sans cesse au bout de la plume de Voltaire quand il parle de la langue. Il écrit en 1768 (29 janvier) à l'abbé d'Olivet : « Je suis obligé de vous dire, avant de mourir, qu'une de mes maladies mortelles est l'horrible corruption de la langue, qui infecte tous les livres nouveaux. » Et tout le monde, dans son entourage, lui fait écho, de l'abbé de Bernis à l'abbé d'Olivet.

Dans ces conditions, la langue classique étant menacée de toutes parts, et par la loi de l'usage, et par celle des sociétés, et par n'importe quelle nouveauté, le remède s'impose avec une simplicité redoutable.

IL FAUT FIXER LA LANGUE. — Il faut fixer la langue. C'est la conclusion de la *Correspondance de Grimm* que nous citions tout à l'heure : « Ne serait-il pas à désirer que la langue française pût être fixée au point où elle est parvenue aujourd'hui ? » (X, 448). Mais elle se fait jour bien auparavant dans la conscience grammaticale. C'est ainsi qu'elle hante déjà l'Académie, quand celle-ci, tout au début du siècle, se cherche une occupation nouvelle. Ce pourrait être, observe l'abbé de Saint-Pierre, le rôle d'un dictionnaire et d'une grammaire qui diminueraient l'inconstance de l'usage⁴. Avec plus de modestie, Fénelon suppose qu'une grammaire « ne pourrait pas fixer une langue vivante ; mais elle diminuerait peut-être les changements capricieux par lesquels la mode règne sur les termes comme sur les habits. Ces changements de pure fantaisie peuvent embrouiller et altérer une langue, au lieu de la perfectionner⁵ ».

Simple velléités, et combien timides ! Il s'agit bien de ralentir le cours de l'usage ! Il faut l'arrêter, résolument. Pour certains, c'est une question de fait : « A l'égard des siècles futurs, on peut

1. XXII, 265, *Conseils à un journaliste*.

2. XV, 435, ch. XLIII.

3. XIX, 570, art. *Langues, Langue française et Style*.

4. *Registres*. IV, 158.

5. *Lettre à l'Académie*, éd. Cahen, 8.

dire que notre langue est fixée aujourd'hui, comme la langue latine le fut dans le siècle de Cicéron¹. » Pour d'autres, comme Voltaire, ce ne peut être qu'un acte de volonté : « Toute langue étant imparfaite, il ne s'ensuit pas qu'on doive la changer. Il faut absolument s'en tenir à la manière dont les bons auteurs l'ont parlée; et quand on a un nombre suffisant d'auteurs approuvés, la langue est fixée. Ainsi on ne peut plus rien changer à l'italien, à l'espagnol, à l'anglais, au français sans les corrompre; la raison en est claire; c'est qu'on rendrait bientôt inintelligibles les livres qui font l'instruction et le plaisir des nations². » Toujours la préservation des chefs-d'œuvre! Ailleurs encore, et d'une façon plus absolue, Voltaire dogmatise : « C'est dans le siècle de Louis XIV que cette éloquence a eu son plus grand éclat, et que la langue a été fixée. Quelques changements que le temps et le caprice lui préparent, les bons auteurs du xvii^e et du xviii^e siècle [Voltaire naturellement!] serviront toujours de modèles³. » Ou encore, plus crûment si possible : « Il me semble que lorsqu'on a eu dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains devenus classiques, il n'est plus guère permis d'employer d'autres expressions que les leurs, et qu'il faut leur donner le même sens, ou bien dans peu de temps, le siècle présent n'entendrait plus le siècle passé⁴. »

Formules mémorables qui caractérisent une attitude toute nouvelle du purisme.

UN NOUVEAU PURISME : DE VAUGELAS A VOLTAIRE. — Qu'on y prenne garde en effet : pour la grammaire qui évolue du dix-septième au dix-huitième siècle, il y a là le signal d'un important changement. Vaugelas avait, on se le rappelle, fait de la cour et des « auteurs du temps » les régulateurs du bon usage. Or, la cour n'est plus guère consultée au dix-huitième siècle. Ce n'est pas seulement que son prestige diminue. A la fin du siècle, Mercier dira que « le mot de *cour* n'en impose plus parmi nous, comme au tems de Louis XIV. On ne reçoit plus de la cour les opinions régnautes... La cour elle-même, qui s'en doute, n'ose plus prononcer affirmativement sur un livre, sur une pièce de théâtre, sur un chef-d'œuvre nouveau⁵... ». Ce qui s'applique au goût en général, vise à plus forte raison la langue. Au surplus,

1. *Esprit de Desfontaines*, 1, 318.

2. XIX, 570, *Dict. phil.*, art. *Langues*.

3. XIX, 185, *ib.*, art. *Français*.

4. XIX, 189, *ib.*, art. *Langue française*.

5. *Tableau de Paris*, 1782, CCCXVII.

un changement notable des mœurs élargit considérablement le tribunal du bon ton. Mercier ajoute : « Du temps de Louis XIV, la cour étoit plus formée que la ville, aujourd'hui la ville est plus formée que la cour... » C'est pourquoi les grammairiens qui font encore état de la cour, ne manquent jamais de lui associer la capitale¹. Plus vaguement, Dumarsais ne parle que des *honnêtes gens de la nation*, par lesquels il entend « les personnes que la condition, la fortune, ou le mérite élèvent au-dessus du vulgaire, et qui ont l'esprit cultivé par la lecture, par la réflexion, et par le commerce avec d'autres personnes qui ont ces mêmes avantages² ».

Cela n'empêche pas à l'occasion de reconnaître à la cour un sens particulier des finesses de la langue³, ou même une espèce de droit sur la prononciation⁴.

Mais là n'est pas l'important. La ville elle-même, comme la cour, représente un usage parlé. Or les puristes de la nouvelle observance s'attachent surtout aux modèles écrits. Ce n'est pas seulement par une espèce de méfiance assez caractéristique de la langue parlée. « Si l'on veut s'arrêter aux licences de la conversation, dira l'abbé d'Olivet, c'est le vrai moyen d'estropier la langue à tout moment⁵. » C'est aussi parce que, comme nous l'avons vu, il ne s'agit plus de perfectionner la langue, mais de la fixer. Dans un curieux passage de son *Voyage en Italie*, Montesquieu observe que si la langue italienne a été *fixée*, « c'est qu'il n'y a pas une cour commune, d'où des changements soient acceptés par la ville et les provinces. Il faut donc aller à la règle générale : qui sont les bons auteurs⁶? » Cette remarque suggère évidemment un parallèle avec la France.

Enfin et surtout, le purisme de Vaugelas étoit un purisme rajeunisseur qui faisait volontiers le sacrifice de la langue en train de vieillir, tandis que le purisme que nous appellerons *voltairien*, est

1. Par exemple, De Vallange : « La politesse de notre langue demande des soins sur les moindres choses. C'est cette attention qui fait la différence entre le langage de la Cour et du beau monde de Paris, et celui des provinces », *Nouveau système...*, 1719, 262 ; ou Desfontaines : « Quand je le vois [le grammairien] nous prescrire souvent un usage contraire à celui de la Cour et de toutes les personnes du grand monde ou des gens de lettres de Paris... je ne puis m'empêcher de m'écrier *infelix labor!* » (*Jug. ouvr. nouv.*, II, 145) ; ou l'abbé Girard : « Chez les peuples unis sous une seule domination, soit monarchie, soit république, l'usage de la langue suit celui de la politique : je veux dire qu'il est unique, et que, dépendant de la portion dominante, il s'apprend à la Cour et dans la Capitale » (*Vrais principes*, I, 19). Antoine Arnaud, *Règles pour discerner les bonnes et les mauvaises critiques des traductions de l'Écriture Sainte*, 1707 (posthume), 111, réclamait déjà l'association de « ceux qui parlent bien à Paris, et ceux qui parlent bien à la Cour ».

2. *Encyclop.*, art. *Construction*.

3. D'Alembert, *Hist. des membres de l'Académie*, I, p. xxvi.

4. Montmignon, *Système de prononciation figurée*, 1785, 65.

5. *Essais de grammaire dans les Remarques de 1767*, 247.

6. *Voyages*, I, 54.

un purisme essentiellement conservateur, tourné vers les monuments du passé. On en développera plus loin les conséquences. Ce n'est que par une fiction, d'ailleurs persistante, que cette littérature et la langue qu'elle représente, sont indéfiniment réputées vivantes. Elles ne le sont que dans la mesure où l'on considère la tradition.

Ainsi donc le purisme du dix-septième siècle et celui du dix-huitième non seulement se distinguent, mais s'opposent. La forme même du travail grammatical devait s'en ressentir. On le constate en premier lieu à l'Académie.

CHAPITRE II

LÉS COMMENTAIRES D'AUTEURS CLASSIQUES

A L'ACADÉMIE : LA QUERELLE DES CITATIONS. — On se rappelle que d'après le projet primitif rédigé par Chapelain, le *Dictionnaire de l'Académie* devait être, à l'exemple du *Vocabulaire de la Crusca*, un répertoire de « tous les auteurs morts, qui avaient écrit le plus purement en notre langue » (cf. t. III, 39). Ce plan avait été ensuite abandonné, probablement sous l'influence de Vaugelas chargé de préparer le *Dictionnaire* à partir de 1639¹. Les *Mémoires Anecdotes* de Segrain en donnent une raison curieuse : c'est qu'il n'y avait point alors de « bons auteurs » en français comme en italien, sauf Coëffeteau, « qui ne pouvoit pas être lui seul la base de la langue² ». Les citations n'en continuent pas moins à avoir leurs partisans, comme le prouve le *Dictionnaire* de Richelet, entrepris à l'instigation de Patru précisément pour faire pièce au système de l'Académie. Encore en 1694, l'Académie soutient, dans sa Préface, qu'il vaut mieux utiliser le témoignage oral des bons auteurs qui la composent que leur témoignage écrit.

Le dix-huitième siècle ne pouvait évidemment s'en tenir à ce point de vue. Toutefois, l'Académie était liée dès lors par la tradition. Comment tourner la difficulté ? En 1713, le nouveau *Règlement* concernant la charge de secrétaire perpétuel stipule, entre autres, que « si en corrigeant les feuilles [du *Dictionnaire*] le secr[étai]re a en mains des exemples tirés des meilleurs auteurs de la langue, et qui puissent enrichir le travail, il luy sera permis de les ajouter sans attendre l'avis de la Compagnie³ ».

Une pareille concession, si importante soit-elle, ne devait pas donner satisfaction aux partisans des citations, qui reviennent à la

1. Cf. Alexis François, *Les origines italiennes du Dictionnaire de l'Académie française*, dans les *Mélanges Bernard Bouvier*, Genève, 1920, et, du même, *Le Dictionnaire de l'Académie française et les diverses formules du purisme* dans l'*Archiv für das Studium der neueren Sprachen*, avril 1912.

2. *Œuv. div.*, 1723, I, 88.

3. *Registres*, I, 564.

charge en 1727 dans un mémoire attribué à tort à l'abbé d'Olivet¹. A ceux qui prétendent toujours — D'Olivet est du nombre² — que « nous n'avons point d'auteur classique qui puisse faire loy dans la langue », et qu'on ne sait « qui fera le choix des auteurs qu'on devra citer dans le Dictionnaire », on répond qu'« il n'y a point de choix à faire, il faut citer les mauvais auteurs comme les bons » ; car « il n'y en a point de si bons où l'on ne trouve quelque façon de parler vicieuse qu'il est bon de remarquer ; il n'y en a point de si mauvais où l'on ne trouve quelque mot heureusement employé et des phrases assez heureusement tournées pour servir d'exemple ».

D'une pareille indifférence ne sauraient s'accommoder Voltaire ni Duclos, alors secrétaire perpétuel, qui semblent avoir cherché à s'entendre, dès 1760, pour transformer le *Dictionnaire de l'Académie*. On y devait « citer les *meilleurs auteurs* qui ont fait usage d'un mot, faire voir le plus ou moins d'étendue qu'ils lui ont donné, etc.³ ». De nouveau, l'entreprise n'aboutit pas. Le *Dictionnaire* de 1762 s'entend, sur ce point précis, à la doctrine de 1740. Mais Voltaire, pris d'un beau zèle, avait « rapetassé » pour Duclos des fragments entiers de la lettre *T* du *Dictionnaire*, qui, faute d'emploi, ont été versés dans le *Dictionnaire philosophique*. Les bons auteurs du dix-septième siècle, sans oublier Voltaire lui-même, y sont constamment à l'honneur.

Du reste, Voltaire ne se décourage pas. En 1778, quand il vient à Paris pour y mourir, il arrache à ses confrères la résolution de « travailler sans délai à un nouveau Dictionnaire » où seraient, entre autres, données « les diverses acceptions de chaque terme avec les exemples des auteurs les plus approuvés ». La décision, dûment enregistrée⁴, est du 7 mai. Le 30, Voltaire meurt sans avoir pu

1. Il a été publié en février 1853 dans le *Bulletin de la Société de l'hist. de France*, et porte la date du 24 janvier 1727. La tentative est mentionnée le 16 juin dans les *Registres*, ainsi que le vote négatif de l'Académie.

2. Voyez l'*Histoire de l'Académie*, II, 47. D'Olivet soutient encore qu'on ne saurait attribuer plus d'autorité à un particulier qu'à une Compagnie. « Est-ce que Racine, par exemple, lorsqu'il écrit une phrase dans la chaleur de la composition, sera plus infallible, la plume à la main, qu'il ne l'est dans une assemblée, où, de sang froid et avec réflexion, il approuve cette même phrase, après que d'habiles grammairiens, lui présent, l'ont examinée à la rigueur ? » La même raison sera encore invoquée par la préface du *Dictionnaire* de 1740 : « Des phrases composées exprès pour rendre sensible toute l'énergie d'un mot, & pour marquer de quelle manière il veut être employé, donnent une idée plus nette et plus précise de la juste étendue de sa signification, que des phrases tirées de nos bons auteurs, qui n'ont pas ordinairement une pareille vue en écrivant. »

3. *Extrait des réflexions d'un Académicien sur le Dictionnaire de l'Académie*, joint à l'art. *Dictionnaire du Dictionnaire philosophique* (XVIII, 355). Voir, sur toute cette affaire, Vernier, *Voltaire grammairien*, 228.

4. *Registre*, III, 432. — Voir d'autres versions reproduites par Moland, XXXI, 461 et la *Correspondance* de La Harpe (*Œuv.*, 1820, XI, 44).

faire tenir à l'Académie son engagement. Est-ce à dire que le *Dictionnaire* n'en porte aucune trace ?

Déjà le *Dictionnaire* de 1718, conformément au *Règlement* de 1713, offre des exemples nouveaux comme : *le pauvre dans sa cabane*, qui fait penser à Malherbe¹ ; ou : *c'est une pecque provinciale*, qui vient en droite ligne de Molière². Celui de 1798 ne se montre pas moins accueillant. Voici du Racine : *vengeurs de vos princes meurtris*³, « poétique » (s. v^o *meurtrir*) ; voici du Boileau : *les vers que soupirait Tibulle*, « poétique » (s. v^o *soupirer*), ou : *rameaux fructueux*⁴ (s. v^o *fructueux*) ; et voici du Corneille ou du Voltaire : *invaincu*, « quelques grands poètes ont employé ce mot ». Le *Dictionnaire* de 1835 dira de même avec Racine : *un vainqueur superbe*⁵, et ainsi de suite. Le temps n'est pas loin où Littré va devenir le véritable régulateur du *Dictionnaire de l'Académie*. C'est une évolution que Gaston Paris a jugée avec mesure, mais sans enthousiasme, se référant à la destination première de l'ouvrage, qui était de rendre compte de l'usage spontané, vivant, « non dévié par l'érudition⁶ ». Dissimulée ou non, on peut la mettre au compte du nouveau purisme qui tourne le dos à Vaugelas et auquel, du reste, l'Académie du dix-huitième siècle devait donner des gages bien autrement importants.

Si, à l'Académie, la méthode des citations se trouve contenue par une forte tradition, ailleurs elle fait d'étonnants progrès. Dans les grammaires d'abord. Il n'est que de comparer, je ne dis pas aux « traités » de Régnier-Desmarais et de Buffier, où les citations brillent par leur absence, mais à la *Langue françoise* de Malherbe (1725), où elles commencent à paraître (exactement au nombre de onze, deux de Racine, quatre de Boileau, une de Malherbe, une de Godeau, une de La Rochefoucauld), les *Principes généraux et particuliers* de De Wailly (1754). Les écrivains y sont pour ainsi dire cités à chaque page.

Dans les dictionnaires, l'invasion n'est pas moins sensible. L'exemple avait été donné par Richelet, suivi plus ou moins par le *Dictionnaire de Trévoux* qui, d'ailleurs, tourne à l'érudition. Dans le *Dictionnaire critique* de Féraud (1787), il s'agit d'une méthode poussée aux dernières conséquences. Elle a beaucoup de rapport avec celle

1. I, 43. *Consolation* à Du Perrier.

2. *Précieuses*, sc. 1.

3. *Athalie*, v. 1793.

4. *Art poét.*, II, v. 54 ; *Lutrin*, V, v. 140.

5. *Esther*, v. 261.

6. *Un nouveau dictionnaire de la langue française*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1901.

que préconisent les Académiciens de 1727, puisque Féraud cite côte à côte, systématiquement, les bons auteurs et les médiocres, pour les critiquer autant que pour les approuver¹. Les citations paraissent encore indispensables à Diderot², à Thomas³ et à Rivarol qui se promettait d'en faire la base de son nouveau *Dictionnaire de la langue française*⁴.

Revenons à l'Académie.

LES ÉDITIONS COMMENTÉES D'AUTEURS CLASSIQUES. — Parmi les occupations auxquelles se livre l'Académie peu après avoir donné son premier dictionnaire (cf. t. IV, 13), il en est une qui la ramène à sa destination primitive, telle que l'avait prévue le cardinal fondateur⁵. Pendant quelque temps, elle « examine » les bons auteurs : Balzac (particulièrement l'*Aristippe*), D'Ablancourt, le *Quinte-Curce* de Vaugelas. L'abbé Tallemant préparait aussi pour elle des observations « sur les plus belles pièces de Malherbe et de Racan », qui devaient entrer dans un *Art poétique*⁶. C'est à cette occasion sans doute qu'a surgi la première idée des éditions classiques d'auteurs français, que l'abbé d'Olivet attribue à Boileau. « Je voudrais, lui fait-il dire, que la France pût avoir ses auteurs classiques, aussi bien que l'Italie. Pour cela il nous faudrait un certain nombre de livres qui fussent déclarés exempts de fautes, quant au style. Quel est le tribunal qui aura le droit de prononcer là-dessus, si ce n'est l'Académie ? » La suite du projet réserve quelque surprise. Il ne s'agit d'abord que de prendre « le peu que nous avons de bonnes traductions », d'y en ajouter d'autres, et, si l'on ne juge pas à propos de corriger tout ce qu'on y trouverait d'équivoque, de hasardé, de négligé, du moins de « le marquer au bas des pages, dans une espèce de commentaire qui ne fût que grammatical ». Le choix des traductions s'explique soit par la prédilection de Boileau pour les anciens, soit par sa répugnance à prononcer un jugement de

1. « Quand il n'y a ni doute, ni difficulté, les exemples tirés des auteurs médiocres, s'ils sont d'ailleurs réguliers, remplissent cet objet aussi bien que ceux des écrivains illustres, qui souvent ne le pourraient pas » (III, p. vi).

2. XIV, 448, *Encycl.*, art. *Encyclopédie*.

3. IV, 265, *De la langue poétique*.

4. *Prospectus du nouveau dictionnaire* (1797), *Discours prélim.*, p. x. Cf. le *Dictionnaire classique de la langue française, avec des exemples tirés des meilleurs auteurs français et des notes puisées dans les manuscrits de Rivarol*, de Pierre Victor Verger, Paris, 1827-28, et ce qu'en dit A. Le Breton, *Rivarol*, 290.

5. Dès 1638, peu après les *Observations sur le Cid*, l'Académie avait décidé d'avoir toujours sous la main quelque livre français à examiner. Elle avait même abordé Malherbe (Pollisson, *Hist. de l'Acad.*, éd. Livet, I, 120).

6. Cf. la *Responce* de l'abbé Galloys au *Discours* de Chamillart, 7 sept. 1702 (*Registres de l'Acad.*, I, 412, note) et les lettres de Boileau à Brossette, 2 juin, 3 juillet 1700.

7. *Hist. de l'Acad.*, II, 108.

valeur sur des auteurs contemporains. On connaît sur ce point ses scrupules¹.

Quoi qu'il en soit, de nouveau l'idée s'impose avec force au moment où s'ouvre le fameux débat sur les occupations de l'Académie, en 1712 (cf. t. IV, 20). L'abbé de Saint-Pierre propose de nouveau la création d'une sorte de *Journal de la langue française*, qui serait un recueil d'« observations critiques de Grammaire, de Poétique, de Rhétorique, faites par différents académiciens, toutes mêlées les unes avec les autres, et faites à l'occasion des plus beaux endroits, des plus belles pièces de nos meilleurs auteurs en chaque genre parmi ceux qui sont morts² ». Cette résurrection de la critique des *Sentimens sur le Cid* s'inspire expressément de ce modèle du genre. Le zèle de l'abbé de Saint-Pierre va jusqu'à choisir ces mêmes *Sentimens* pour offrir à ses collègues un premier exemple du travail qu'il leur propose. L'édition originale de son *Premier Discours*³ est en effet accompagnée d'un spécimen de *Journal* formé d'*Observations faites par M. l'abbé de S. Pierre sur l'ouvrage intitulé les Sentimens de l'Académie Française sur la Tragi-comédie du Cid*. Ces observations, au nombre de soixante-trois, souvenent fort développées et précédées d'un copieux *Avertissement*, n'embrassent guère que le titre et la préface de l'ouvrage critiqué.

On se rapproche davantage du projet de Boileau avec l'*Avis* de Valincour, proposant « que l'Académie entreprenne d'examiner les ouvrages de tous les bons auteurs qui ont écrit en notre langue, et qu'elle en donne au Public une édition accompagnée de toutes sortes de notes; 1° Sur le stile et le langage; 2° Sur les pensées et les sentimens; 3° Sur le fond et sur les règles de l'art de chacun de ces ouvrages⁴ ».

Dans ce projet, les traductions étaient abandonnées pour les écrits originaux (Valincour désignait plus ou moins expressément Bourdaloue, Balzac et Voiture). C'est sur une traduction cependant, le *Quinte-Curce* de Vaugelas, que, le 13 juillet 1719, après beaucoup de tergiversations, l'Académie décide de faire l'essai de sa nouvelle tâche, « parce que comme cet auteur a fort bien écrit sur la langue, il a encore aujourd'hui beaucoup d'autorité quoy que beaucoup de

1. *Réflexions sur Longin*, VII.

2. *Registres*, IV, 139.

3. Un exemplaire apparemment unique, annoté de la main de l'auteur, est conservé à la Bibliothèque de Genève, Ac. 53, 99 pages in-4° datées à la plume : a paris 29. octobre 1712. Le spécimen de *Journal* a été supprimé dans les éditions subséquentes. Cf. Alexis François, *L'abbé de Saint-Pierre et les travaux de l'Académie française*, dans la *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1929, 242-245.

4. *Registres*, IV, 133. Malgré l'avis de l'abbé Urbain, d'Alb. Cahen, et le mien, l'éditeur des *Registres* attribue encore l'*Avis* à Fénelon.

ses expressions et de ses tours de phrase ayent vieilli, et qu'il est tres important de faire connoistre en quoy il doit ou ne doit pas estre suivi. » A l'examen du *Quinte-Curce*, on devait joindre immédiatement, il est vrai, « celluy de l'*Athalie* de M. Racine, parce que c'est une des plus parfaites tragedies que nous ayons, et que l'examen de cette piece peut fournir beaucoup de réflexions curieuses et de remarques tres utiles pour la langue, pour la rhétorique, et pour la poétique ».

Le zèle de l'Académie, ou, plus probablement, de son secrétaire perpétuel Dacier, est attesté par le manuscrit des *Remarques sur le Quinte-Curce de Vaugelas*, conservé dans les archives de la compagnie. Commencées non pas en 1723, comme l'indique le titre, mais en 1719, et terminées le 26 septembre 1720, ces remarques forment un recueil de plus de 400 pages in-4°, dont il ne manque que les treize premières. Quant à l'*Examen d'Athalie*, remis, semble-t-il¹, plusieurs fois sur le chantier, il en a été publié beaucoup plus tard deux versions, l'une en 1807, à la suite des *Ceuvres de Racine* commentées par La Harpe, l'autre en 1855 par les soins du marquis de La Rochefoucauld-Liancourt dans ses *Études littéraires et morales de Racine*. Il était en effet écrit, dès ce moment, que jamais l'Académie n'oserait publier elle-même ses commentaires.

Au reste, essoufflée par ce premier effort, elle reste très longtemps sans le renouveler. Ce n'est pas faute d'y être invitée. Dès 1734, dans ses *Lettres philosophiques*², Voltaire reprenait le vœu de Boileau : « Pour l'Académie Française, quel service ne rendroit-elle pas aux lettres, à la langue, à la nation, si au lieu de faire imprimer tous les ans des compliments, elle faisait imprimer les bons ouvrages du siècle de Louis XIV épurés de toutes les fautes de langage qui s'y sont glissées...³ »

Épurés, c'est-à-dire corrigés, ce qui nous éloigne du commentaire et pousse l'Académie dans une voie où elle n'a jamais voulu s'engager, malgré l'avis de Boileau, de Voltaire, ou encore de J.-B. Rousseau qui préfère aussi la correction au commentaire³. Au reste, Voltaire devait changer d'opinion dans la suite. Lorsqu'en 1761, Duclos l'appelle à la rescousse pour galvaniser l'ardeur de l'Académie, il entre immédiatement dans ses vues : « Le dessein de l'Académie est-il d'imprimer tous les ouvrages de chaque auteur

1. Voir sur tout ceci : Alexis François, *La Grammaire du purisme*, appendice III.

2. *Vingt-quatrième lettre*, éd. Lanson, II, 176.

3. *Lettre à l'abbé d'Olivet*, 8 mai 1738. Lui-même avait appliqué la méthode à la *Marianne de Tristan* (1731). Le *Venceslas de Rotrou*, le *Menteur de Corneille*, la *Sophonisbe de Mairet*, ont été de même retouchés par Marmontel, Collé, Voltaire. Voyez la *Grammaire du purisme*. 109-110.

classique? Faudra-t-il des notes sur *Agésilas* et sur *Attila*, comme sur *Cinna* et sur *Rodogune*?... » (10 avril 1761). *

Il ne semble pas d'ailleurs que la collaboration de Voltaire, dont nous retrouverons le fruit tout à l'heure, ait été agréée sous sa forme un peu encombrante. Mais l'Académie même, dirigée par Duclos, puis par D'Alembert et Marmontel, a certainement examiné plusieurs « bons auteurs » : Boileau, Molière, La Fontaine, Quinault, La Bruyère, selon Marmontel¹. De ces commentaires, un seul, celui de Molière, a été publié, anonyme, dans le *Molière* de Bret en 1773. Les autres se sont égarés pendant la Révolution, non point irrémédiablement, puisque le commentaire de Boileau, au moins, a été recueilli et imprimé en 1856 par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt dans la deuxième édition de ses *Études littéraires et morales de Racine*.

Une dernière fois, le labeur de l'Académie devait s'appliquer d'une manière aussi vaine aux commentaires. En 1803, une commission de l'Institut national, composée de Garat, Destutt-Tracy, Suard et Morellet, se charge de l'examen des œuvres de Vauvenargues au point de vue de la langue et du goût². En effet, le nouveau règlement de l'Institut National stipulait que la classe de langue et de littérature ferait « sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences³ ». Il n'en est résulté que les notes de Suard et Morellet jointes à l'édition des *Œuvres* de Vauvenargues publiées en 1806 par Dentu.

Cependant les commentateurs d'auteurs classiques, inlassables, comme Daunou, Auger, continuaient à rechercher le patronage de l'Académie ou à lui soumettre le fruit de leurs veilles. Joseph Chénier l'exhortait à se remettre elle-même à la tâche⁴, François de Neufchâteau lui désignait les *Provinciales*⁵, et Lacretelle, prenant prétexte des lectures du commentaire d'Auger sur Molière, s'écriait, les résumant tous : « Qui ne voit là une des grandes destinations d'une véritable académie⁶? »

1. *Leçons d'un père à ses enfans sur la langue française*, 1^{re} leçon. Auparavant, dans son *Eloge de Régnier-Desmarais*, note e (*Hist. des membres de l'Acad.*, III, 290-2), D'Alembert avait laissé entendre que l'Académie était occupée à « l'examen grammatical des bons auteurs français ».

2. Gilbert, *Avertissement* en tête de son édition des *Œuvres* de Vauvenargues, Paris, 1857, I, p. II, note 1. Cf. les *Mémoires* de Morellet, II, 223.

3. Arrêté du 3 pluviôse, an XI (23 janvier 1803) (Coll. *Duvergier*, XIV, 92, col. 1).

4. *Œuvres*, 1825, IV, 276 ; article *Sur une édition des Œuvres complètes de Boileau publiée par M. Daunou* (en 1809).

5. *Essai sur la langue française*, 1818, p. cxxv.

6. *Minerve française*, 1818, I, 555, II, 486.

La grande entreprise entrevue par Boileau, amorcée par Valincour, soutenue par Voltaire, se terminait par une espèce de banqueroute. Heureusement pour l'Académie, son rôle, dans cette mémorable aventure, ne s'est pas borné à se mettre en avant; il y a lieu de lui tenir compte de son influence.

EXTENSION DE L'ENTREPRISE : D'OLIVET, LOUIS RACINE, VOLTAIRE, LA HARPE, ETC. — Il est incontestable, en effet, que c'est l'*Examen d'Athalie*, non moins que l'opinion de Boileau, qui inspire à l'abbé d'Olivet « le courage d'aller plus avant¹ ». Il avait d'ailleurs pris part au dit *Examen*, ce qui le dispensait de revenir sur la même pièce. Les *Remarques de grammaire sur Racine*, prolongement exact de l'entreprise académique, publiées en 1738, restent le chef-d'œuvre du genre. Les premières, du reste, elles ont affronté la publicité et déterminé un important mouvement d'opinion en suscitant des contradicteurs et des émules. Dans le nombre, se signalent tout spécialement l'abbé Desfontaines, avec son *Racine vengé* (1739), et Louis Racine, avec ses *Remarques sur les tragédies de Jean Racine* (1752), sans parler de Formey et de Ximénès que nous retrouverons tout à l'heure. Desfontaines, agressivement, L. Racine, d'une manière plus détournée, reviennent sur le travail de l'abbé d'Olivet qui ne laisse d'en être impressionné. On en peut juger par la refonte parue en 1767 avec les *Remarques sur la langue française*.

C'est encore pour suivre la trace de l'abbé d'Olivet que Voltaire, avant de se mettre au service de l'Académie, se fait la main sur quelques passages de Corneille et de Molière dans sa *Connaissance des hauteurs et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française* (1749), ouvrage destiné aux jeunes gens et « surtout aux étrangers² ». Un peu plus tard, il est sur le point de s'associer avec La Beaumelle pour une édition d'auteurs classiques français *ad usum delphini Danemarki*. Il en offre même l'entreprise à son libraire Walther: on débiterait « volume à volume les auteurs classiques de France, avec des notes très-instructives sur la langue, sur le goût, et quantité d'anecdotes au bas des pages » (28 décembre 1751). Une querelle des deux compères fait tout échouer. La Beaumelle se venge par des commentaires ironiques du *Siècle de Louis XIV*

1. *Remarques*, 1767, 9.

2. Éd. orig., 128 : « Je veux entrer ici dans un examen plus approfondi de la pureté de la langue, j'ai choisi exprès la belle comédie du *Misanthrope*, de même que M. l'abbé d'Olivet a recherché les fautes contre la langue, échappées au grand Racine. »

(1753) et de la *Henriade* (1769, 1775), où il prétend traiter son ennemi « comme un de ces modèles rares dont les fautes peuvent être prises pour des beautés » et « l'élever en quelque sorte à la dignité d'auteur classique¹ ».

Quant à Voltaire, il doit attendre dix ans pour réaliser son rêve sous le patronage de l'Académie qui, d'ailleurs, se dérobe avec énergie. La grande édition de Corneille annotée n'en paraît pas moins (1764), fruit d'une activité exaspérée par la longue contenance. L'autorité du commentateur devait assurer le succès durable du commentaire. Celui-ci n'en a pas moins suscité bien des critiques², avant même que Frédéric Godefroy, dans son *Lexique de Corneille* (1862), ne l'ait soumis à l'épreuve de la grammaire historique.

Ensuite, vient la foule des épigones, La Harpe en tête qui, ayant fait son apprentissage dans l'atelier du maître, s'exerce d'abord sur son théâtre (1767)³ avant de passer à d'autres classiques. Dès lors, et jusqu'aux alentours de 1820, se succèdent on ne sait combien de commentaires, achevés ou ébauchés. La plupart portent sur Racine. Leurs auteurs se nomment Formey, Ximénès, Luneau de Boisjermain (ou Blin de Sainmore), D'Açarq, Chamfort, La Harpe, Geoffroy⁴, Fontanier, ce dernier, dans ses *Études de la langue française sur Racine*, 1818, les compilant tous. Il y a aussi quelques commentaires de Boileau, par D'Açarq, Lévizac, Daunou⁵; de La Fontaine, par

1. *Année littéraire*, 4 sept. 1770, IV, 255.

2. Cf. *l'Année littéraire*, 1764, III, 97 et 1768, VI, 217; les *Cinquième et Sixième lettres à M. de Voltaire* de Clément, de Dijon, La Haye, 1774; les *Mémoires de Palissot*, 1803, I, 213 et les *Œuvres de P. Corneille avec le commentaire de Voltaire... et les observations sur ce commentaire par le citoyen Palissot*, Paris, 1804; la *Correspondance inédite* de l'abbé Galiani, Paris, 1818, II, 104 (lettre à M^{me} d'Épinay, 23 avril 1774); les *Mémoires de Bauchaumont*, mai 1764; les lettres de D'Alembert à Voltaire, 8 sept. et 10 oct. 1764; la *Correspondance de Grimm*, 15 mai 1764 (V, 498-505) et juin 1774 (X, 443-449); les lettres de Diderot à M^{me} Volland, 30 oct. 1762, et à Voltaire, 29 sept. 1762; la *Lettre sur la nouvelle édition de Corneille par M. de Voltaire* de Blin de Sainmore, Amst., 1764; l'article de La Harpe dans le *Mercur* de juillet 1774 (*Œuvres*, XIV, 391-338); enfin le *Sentiment d'un Académicien de Lyon*, de Voltaire (XXIX, 317-324).

3. *Commentaire sur le théâtre de Voltaire*, par M. de La Harpe, Paris, 1814.

4. *Remarques de grammaire sur Racine, pour servir de suite à celles de M. l'abbé d'Olivet...* par M. Yemrof (Formey), Berlin, 1766; *L'examen impartial des meilleures tragédies de Racine* (par le marquis de Ximénès), Paris, 1768; *Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires par M. Luneau de Boisjermain*, Paris, 1768; *Observations sur Boileau, sur Racine, sur Crébillon, sur Monsieur de Voltaire, et sur la langue française en général*, par M. d'Açarq, La Haye, 1770; *Essai d'un commentaire sur Racine dans les Œuvres complètes de Chamfort*, Paris, 1824, V, 7-84; *Œuvres complètes de Jean Racine, avec le commentaire de M. de La Harpe*, Paris, 1801; *Œuvres de Jean Racine, avec des commentaires par J. L. Geoffroy*, Paris, 1808.

5. *Poésies de Boileau-Despréaux, avec des notes historiques et grammaticales...* par M. de Lévizac, Londres, 1800; *Œuvres de Boileau, accompagnées de notes historiques et critiques par P. Ch. Fr. Daunou*, Paris, 1809.

Guillon, Chamfort¹; de Molière, par Auger²; de Voltaire enfin, par D'Açarq, Palissot, Fontanier³.

Le commentaire de Brossette sur Boileau (1716), qui devrait, à première vue, figurer en tête de liste, appartient plutôt à l'érudition qu'au purisme. Toutefois, celui-ci doit y prendre toujours plus d'importance par les efforts des continuateurs, Du Monteil, et surtout Lefèvre de Saint-Marc (1747).

Cette revue ne serait pas complète, si elle ne faisait encore état d'un projet « révolutionnaire » : celui d'un « commentaire grammatical des auteurs célèbres », dont Urbain Domergue fait passer le projet sous les yeux du Comité de Salut public. « J'examinerai, dit Domergue, et les fautes qui sont échappées aux grands écrivains et les beautés dont ils ont enrichi la langue. Jean-Jacques, Voltaire, Buffon, Racine, nos plus beaux génies, comparaitront devant nos lecteurs qui leur pardonneront quelques taches effacées par tout l'éclat de leur talent⁴. » Peut-être y a-t-il quelque rapport entre ce plan et le petit *La Fontaine* « avec des notes grammaticales, mythologiques, etc. », destiné « aux écoles primaires de tous les cantons de France », par Mongez, en l'an IV. En tout cas, Domergue lui-même ne laisse pas d'avoir donné des preuves de son savoir faire dans son *Journal de la langue française*, spécialement en 1791. Les « examens grammaticaux » du premier *Discours* de Rousseau, du *Charles IX* de M. J. Chénier, du *Jean Calas* de Laya, d'un *Discours* de La Harpe et d'un autre de Mirabeau, voire de l'*Almanach des Muses*, ont été recueillis dans les *Solutions grammaticales*, en 1808. Domergue n'était-il pas à lui seul toute une Académie⁵ ?

Au reste, tout le monde à cette époque est pris de la manie d'annoter les auteurs classiques. C'est le cas de Rivarol, de Le Brun; et c'est celui d'André Chénier dont les notes sur Malherbe ont été publiées en 1842 par Tenant de Latour.

Nous en avons fini avec cette entreprise, l'une des plus caracté-

1. *La Fontaine et tous les fabulistes... avec des observations critiques, grammaticales, littéraires...* par M. N. S. Guillon. Paris et Milan, an XI-1803; *Fables de La Fontaine, avec les notes de Chamfort*. Paris, an V-1796. En 1715 avait paru une édition des *Fables de La Fontaine* « augmentée de petites notes pour en faciliter l'intelligence » (Paris, Michel David), et en 1743, l'édition, également annotée de P. Coste.

2. *Œuvres de Molière, avec un commentaire...* par M. Auger. Paris, 1819-1825.

3. *Œuvres de Voltaire... avec des notes et des observations critiques*, par M. Palissot, Paris, 1792 (la *Henriade* avait paru seule en 1784); *La Henriade avec un commentaire classique*, par M. Fontanier, Paris, 1823.

4. Guillaume, *Procès-verbaux du Comité de l'É. P.*, III, 447.

5. Les sociétés grammaticales de la Révolution et de l'Empire ont examiné beaucoup de fragments des auteurs classiques. Les *Provinciales* de Pascal, les *Sermons* de Bourdaloue, le *Télémaque* de Fénelon, les *Oraisons funèbres* de Bossuet, etc., voire l'*Atala*, l'*Itinéraire*, les *Martyrs* de Chateaubriand ont essuyé le feu de l'Athénée de la langue française en 1811.

ristiques et des plus importantes de la grammaire au dix-huitième siècle : importante par son ampleur, caractéristique par les questions qu'elle fait naître.

LES CLASSIQUES FRANÇAIS ET LES DROITS DE LA GRAMMAIRE. — En premier lieu, voici résolue cette fameuse question des « classiques français » qui tourmente les grammairiens dès l'instant qu'ils tournent les regards du côté de l'Italie. Nous avons vu qu'en 1729, l'abbé d'Olivet se refuse encore à admettre qu'il en existe : « Nous n'en avons point encore de tels¹. » Mais quelques années plus tard, il veut bien reconnaître que « la langue françoise a des auteurs qui peuvent également servir de modèles, et pour bien penser, et pour bien écrire² ». Les commentaires servent à les désigner d'une manière très précise.

Evidemment, les prosateurs ne sont guère favorisés. Même ces *Provinciales* auxquelles, selon Voltaire, on doit « rapporter l'époque de la fixation de la langue », n'ont point eu de patronage grammatical. Le *Quinte-Curce* de Vaugelas fait seul exception, et, avec lui, les *Caractères* de La Bruyère, dont le commentaire académique a malheureusement disparu, tandis que le commentaire ébauché de Vauvenargues appartient à une époque beaucoup plus récente.

Tous les autres auteurs commentés sont des poètes (Molière, à la fois prosateur et poète), et parmi ces poètes, à l'exception de Boileau et La Fontaine, la plupart sont des poètes de la scène tragique ou comique. En se restreignant toujours davantage, le champ des commentateurs finit par se resserrer autour du seul Racine, et dans toute l'œuvre de Racine, autour d'*Athalie*. Voilà, pour nos puristes, le sommet de la langue classique, sur lequel tous les regards sont dès lors fixés. On en déduira l'attention particulière accordée par les grammairiens à la langue noble, instrument essentiel de la littérature post-classique.

En second lieu, les commentaires ont fait surgir d'importantes questions, comme celles des droits du génie sur la langue et des privilèges de la langue poétique. En 1738, l'abbé d'Olivet déclare que s'il a choisi des poètes, Racine, Boileau, pour les critiquer, c'est que « notre langue ne ressemble pas à quelques autres, où la poésie et la prose sont, pour ainsi dire, deux langages différens. Ce n'est pourtant pas que le françois ne connoisse qu'un même style

1. *Hist. de l'Acad.*, II, 47.

2. *Rem. sur Racine*, 1738, 5.

pour ces deux genres d'écrire. Mais les différences qui doivent les caractériser, ne sont pas grammaticales pour la plupart ». Cette doctrine sera pour Desfontaines et Louis Racine l'occasion de prendre autant que possible le contre-pied des *Remarques sur Racine*. On voit aussi se formuler une théorie des « hardiesses heureuses », et une autre, des « licences poétiques » dont on n'avait plus entendu parler depuis l'apparition de Malherbe. Toutes deux accompagnent l'œuvre des commentaires, la pénètrent plus ou moins, et, à l'occasion, lui servent de contre-poids¹.

La seconde surtout, celle des licences poétiques, s'enfle de tout le bruit qui se fait autour de la « contrainte » du vers français. Si la grammaire de la poésie doit être aussi exacte que celle de la prose, cette contrainte devient insupportable, et si elle doit tolérer des licences, c'en est fait de la perfection du vers. C'est un point où la bataille littéraire a été particulièrement vive au dix-huitième siècle². On peut dire que, malgré quelque tempérament, les commentateurs se rangent parmi les partisans de la plus grande rigueur grammaticale en vers comme en prose.

Et comment en aurait-il pu être autrement du moment qu'ils demandaient surtout aux poètes la norme de la langue ? Sur les poètes donc pèse le plus lourdement la tutelle grammaticale qui s'impose alors aux chefs-d'œuvre et contre laquelle les protestataires n'ont pas manqué, par exemple l'abbé Galiani³. Quels étaient en somme les droits des grammairiens à régenter les grands écrivains, ou les limites de leur pouvoir ? Là encore, la question soulevée était de première importance.

On pouvait faire valoir que les grands écrivains du dix-septième siècle commençaient à vieillir. Les mieux conservés, même Racine, n'étaient pas exempts d'archaïsme. En 1787, l'abbé Féraud l'observe : « Il est une foule, non-seulement de termes, de mots, mais de manières de parler, de régimes, de constructions, en usage dans le siècle passé, qui sont suranés aujourd'hui ; et l'on en rencontre plus qu'on ne pourrait penser, dans nos plus grands écrivains et

1. Clément, par exemple, distingue parmi les fautes de Corneille « celles que s'est permis ce grand homme en faveur de la précision, de la force, de la vivacité du style » (*Sixième lettre à M. de Voltaire*, 1774, 194). Voltaire lui-même ne laisse pas de traiter ici et là Corneille avec une indulgence, où le goût l'emporte sur la pédanterie.

2. Au rebours de Desfontaines et L. Racine, il s'est trouvé des gens, hostiles au vers, pour estimer que D'Olivet avait traité Racine avec trop d'indulgence : tel un académicien de Toulouse, Soubeiran de Scopon, auteur de *Observations critiques à l'occasion des Remarques de grammaire sur Racine par M. l'abbé d'Olivet*, Paris, 1738. Cf. le prolongement de la polémique dans le *Pour et Contre* de l'abbé Prévost, XV, 323 et XVI, 23, et les *Réflexions sur les ouvrages de littérature* de l'abbé Granet, VII, 121.

3. Dans sa lettre à M^{me} d'Épinay du 23 avril 1774, en partie reproduite et discutée par la *Correspondance de Grimm* en juin de la même année.

dans ceux-là même, qu'on regarde comme classiques¹. » L'abbé Desfontaines y voit même un obstacle à l'institution de livres classiques, selon le vœu de Boileau : « Il faudroit que la langue fût tellement fixée, qu'un ouvrage, déclaré en un certain tems *exempt de fautes de stîle*, ne pût au bout de cinquante ans renfermer des locutions surannées². » Les commentaires serviront justement à les signaler.

On pouvait soutenir aussi que les auteurs les plus parfaits avaient erré quelquefois. *Quandoque bonus dormitat Homerus*, répète le grammairien D'Açarq³. Louis Racine complète la citation en parlant des fautes, *quas aut incuria fudit aut humana parum cavit natura*⁴.

Mais il y a plus : qu'on se souvienne de la raison singulière que D'Olivet oppose aux partisans des citations dans le *Dictionnaire de l'Académie* : « Est-ce que Racine, lorsqu'il écrit une phrase dans la chaleur de la composition, sera plus infaillible, la plume à la main, qu'il ne l'est dans une assemblée, où, de sang-froid et avec réflexion, il approuve cette même phrase, après que d'habiles grammairiens, lui présent, l'ont examinée à la rigueur⁵? » En d'autres termes, le contrôle du grammairien est nécessaire à l'écrivain même. Comme dira d'Alembert, « c'est aux philosophes [entendez : aux grammairiens philosophes] à régler les langues, comme c'est aux bons écrivains à les fixer⁶. » La grammaire est une méthode de connaissance et d'interprétation de la langue qui se constitue depuis plus d'un siècle et tend à s'imposer pour elle-même. Elle s'appuie sur deux forces : la tradition et la raison.

1. *Dict. critique*, I, p. 1. Cf. Court de Gébelin, *Monde primitif*, V, p. xciv (*Disc. prélim.*) : « Les étrangers auront sans doute peine à croire que Corneille, Molière et nombre d'écrivains du siècle de Louis XIV sont remplis de mots absolument hors d'usage et dont on ne peut plus se servir ».

2. *Racine vengé*, 145.

3. *Observations sur Boileau...* 1770, 102.

4. II, 226, *Réfl. sur la poésie*.

5. *Hist. de l'Acad.*, II, 48.

6. III, 495, *Éloge de Dumarsais*.

APPENDICE AU CHAPITRE II

FRAGMENT DU LIVRE VI (CHAP. VII, VIII ET IX) DE LA TRADUCTION DE QUINTE-CURCE, PAR VAUGELAS, ANNOTÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE (MANUSCRIT INÉDIT DES ARCHIVES DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE).

VII. *Il y avoit déjà neuf jours que l'armée campoit*¹, quand le Roi qui n'avoit pû être vaincu à force ouverte, *faillit d'être*² *opprimé par des embûches domestiques*³. Un certain Dymnus peu considéré à la Cour, & qui aimoit fort un jeune homme nommé Nicomacus, *s'en vint à lui tout ému lui dire, qu'il avoit une affaire d'importance à lui communiquer, & le tirant à l'écart dans un Temple, le conjure*⁴ par leur amitié de jurer qu'il garderoit le secret. Nicomacus ne se doutant pas que ce fût une chose qu'il falloit relever au préjudice même de son serment, jure par les Dieux qui étoient là presens. Alors Dymnus lui déclare, « *Qu'il y avoit une conspiration contre la personne « du Roi, qui se devoit*⁵ *exécuter dans trois jours, & qu'il étoit de la partie « avec des gens de cœur, et des plus qualifiez.* » L'autre proteste aussi-tôt qu'il n'a point donné sa foi pour un parricide, & qu'il ne croyoit pas qu'il y eût serment, qui l'obligeât à celer un crime si détestable.

Là dessus, Dymnus éperdu de peur, l'embrasse, & les larmes aux yeux, le supplie « *premierement d'être de l'entreprise ; ou s'il ne le vouloit pas, « qu'au moins il ne trahit point son ami, qui ne pouvoit lui donner une « plus grande preuve de son affection, que de confier sa vie à sa foi*⁶ *sans « l'avoir jamais éprouvée.* » *Mais comme il persistoit à detester ce dessein, il tâche*⁷ de l'intimider, l'assurant que ce seroit par lui que les conjurez commenceroient l'exécution. Après l'appelant tantôt lâche, tantôt perfide, puis lui promettant merveilles⁸, & quelquefois même un Royaume, il tenoit⁹ de tous cotés cet esprit qui avoit de plus en plus en horreur une si grâde.

1. Il semble qu'il n'y ait que neuf jours qu'on ait tiré l'armée de ses quartiers pour la faire camper ce qui ne s'accorde point avec ce qu'on vient de lire. L'original dit *Il y avoit desja neuf jours que l'armée campoit dans le mesme lieu.*

2. On ne dit point *Faillir de*, mais *faillir à*.

3. Phrase latine. Nous dirions : *De périr par des embusches.*

4. M. D. V. après s'estre servi de la conjonction *et*, estoit obligé à employer le pré-térit et à dire, *Et le conjura*. Si M. D. V. vouloit passer d'un temps à l'autre et employer le présent, alors il devoit repeter le pronom *il* et dire *Et le tirant à part dans un temple, il le conjure*.

5. Il auroit esté plus régulier d'escrire *Qu'il y avoit contre la personne du Roy, une conspiration qui se devoit*.

6. Le premier *sa* se rapporte à Dymnus et le second à Nicomacus ce qui est vicieux.

7. Ces deux *ils* ont encore des rapports différens, car le premier se rapporte à Nicomacus et le second à Dymnus. Il falloit dire, *Mais comme Nicomacus persistoit à detester ce dessein, Dymnus tasche*.

8. Cette expression est comme proverbiale. Il auroit esté mieux de mettre. *Puis luy promettant de grands avantages, et quelquefois mesme un Royaume.*

9. Corrigés : *il tournoit* [Note ajoutée en marge. La faute d'impression remonte aux premières éditions].

méchanceté. Enfin tirant son épée, & la portant à la gorge de ce jeune homme, & après à la sienne, suppliant et menaçant tout ensemble, *il fit tant qu'il lui fit promettre*¹ « non seulement de garder le secret, mais de mettre la main à l'œuvre² ». *Cependant en son cœur, il demeura ferme en sa première volonté*³; *il feignit toutefois avoir tant de passion*⁴ pour cet ami, qu'il ne lui pouvoit rien refuser, & lui demanda ensuite, « avec qui il s'étoit associé » *en une affaire*⁵ de cette consequence; qu'il importoit beaucoup de sçavoir quels « *hômes y étoient employez*⁶. » Dymnus transporté de joye ne sçavoit quelles graces lui rendre, ni quelles louanges lui donner *d'une si généreuse résolutiō, de se vouloir joindre*⁷ aux plus hōnêtes gens de la Cour, à un Demetrius Capitaine des gardes, à un Peucolaüs, à un Nicanor, ausquels il ajoûta Alphebetes, Locée, Dioxene, Archipolis & Amyntas.

Sur cela s'étant separez, Nicomachus *s'en court à son frere*⁸ nommé Cebalinus, lui découvrir tout ce qu'il venoit d'apprendre. Ils jugerent à propos que Nicomachus demeurât dans la tente où ils étoient; de peur que si on le voyoit chez le Roi, où il n'avoit pas accoutumé d'aller, les Conjurez n'en prissent quelque soupçon; mais *Cebalinus alla au palais*⁹, & se tint *entre les deux portes*¹⁰; parce qu'il ne lui estoit pas permis d'entrer plus avant, attendant quelqu'un pour l'introduire vers le Roi.

Par hazard tous les autres estant sortis, Philotas fils de Parmenion estoit resté seul avec lui, on ne sçait pour quel sujet. Cebalinus l'abordant avec un visage fort troublé, lui conta ce qu'il avoit appris de son frere, & le pria d'en avertir le Roi promptement. Philotas ayant loué sa fidelité, *rentre de ce pas chez le Roi*¹¹, avec lequel s'estant entretenu long-tems de toute autre chose, il ne lui dit pas un mot de ce que Cebalinus lui avoit rapporté. Sur le soir Cebalinus le prenant *à la sortie*¹², & lui demandant « s'il avoit fait ce dont il « l'avoit prié », il lui répondit « qu'il n'avoit pû en parler au Roi », & passa outre. Le lendemain ce jeune homme se presenta encore à lui comme il entroit au Palais & le conjura « de se ressouvenir *de ce qu'il lui avoit communiqué*¹³ le jour de devant ». Il lui dit « qu'il n'avoit garde d'y manquer », & toutefois il n'en parla point encore.

Dés-là Cebalinus commença à se défier de lui, & jugeant qu'il ne s'y falloit

1. Ces deux *fit* en si peu de mots, sont une négligence.

2. Expression basse dans cet endroit. On pouvoit dire, *D'entrer dans le projet.*

3. Ces deux *en* sont une négligence que M. D. V. pouvoit éviter en disant, *Cependant, il conserva tousjours au fond de son cœur son premier dessein.*

4. Il falloit *Il feignit toutefois d'avoir.*

5. *Associé* est un terme trop foible en parlant d'une affaire aussi grave. On pouvoit mettre, *Avec qui il s'estoit lié dans une entreprise.*

6. *Quels hommes le devoient exécuter,* seroit mieux.

7. Il auroit esté plus régulier de dire, *Pour la généreuse résolution qu'il avoit prise de se joindre.*

8. *S'en court* n'est pas François. *Court à Cebalinus son frere pour luy découvrir.*

9. Alexandre campoit. Ainsi l'on ne devoit point parler de Palais, on devoit dire, *Cebalinus alla chés le Roy.*

10. On ne sçait ce que signifie icy cette expression. Il y a dans l'original, *se tint dans le vestibule.*

11. *De ce pas* ne peut se dire que par celui qui va. On dit bien donc *je vais de ce pas*, mais on ne sçauroit dire, *il vient de ce pas.* On pouvoit dire *Il rentre à l'instant chés le Roy.*

12. Il falloit, *Au sortir de chés le Roy.*

13. *Cet il* est équivoque pouvant se rapporter à celui qui parle comme à celui qui l'escoute.

plus amuser¹, il alla trouver un jeune *Gentilhomme* nommé *Métron*², *Maître de la Garde-robe*³, auquel il découvrit l'entreprise ; *Metron* l'ayant fait cacher, court aussi-tôt en donner avis au Roi qui estoit alors dans le bain. En même tems le Roi après avoir envoyé des Archers de sa Garde pour prendre *Dymnus* & le lui amener, entre dans sa garde-robe où *Cebalinus* étoit caché. Ce jeune homme alors s'écria de joye : « C'est maintenant, Seigneur, que je vous vois hors de danger, & que les Dieux vous ont sauvé des mains « des méchans. »

Alexandre l'ayant interrogé, apprit de lui toutes les particularitez de ce qui s'estoit passé ; ensuite il lui demanda depuis quel tems il le sçavoit ; & ayant confessé qu'il y avoit déjà trois jours, le Roi crut qu'il n'avoit point tant tardé sans avoir part au crime, & commanda qu'on lui mit les fers aux pieds. *Cebalinus se mit*⁴ à crier, « que du moment qu'il en a eu connoissance, « il l'a dit à *Philotas*, & qu'on n'avoit qu'à le lui demander ». Sur cela le Roi l'enquerant encore⁵, « si en effet il s'étoit adressé à *Philotas*, & s'il l'avoit « pressé de le faire parler à lui » ; *Cebalinus* protestant toujours, « que ce « qu'il disoit étoit véritable » ; alors il leva les mains au Ciel⁶, & se plaignit avec larmes de l'ingratitude d'une personne qu'il avoit tant aimée.

Cependant *Dymnus* se doutant bien pourquoi le Roi le demandoit, se passa son épée au travers du corps ; & les gardes l'ayant empêché de s'achever, l'emporterent au Palais. Le roi lui demanda « ce qu'il lui avoit fait pour « juger *Philotas* plus digne qu'*Alexandre* du Royaume de *Macedoine* » ; mais il avoit déjà perdu la parole, de sorte qu'après un profond soupir, tournant la tête de l'autre côté il rendit l'esprit⁷.

Le Roi ayant fait appeller *Philotas*, lui dit : « *Cebalinus* merite la mort, « s'il a celé durant deux jours une conjuration faite contre moi ; mais il se « décharge sur vous de ce crime, & soutient qu'il ne l'a pas si-tôt sçû qu'il « vous en a averti. Certainement, plus vous avez de part en mon amitié, « plus votre silence seroit criminel ; & je confesse que cela est plus probable « de *Cebalinus* que de *Philotas*. Vous avez affaire à un Juge favorable, si tant « est que vous puissiez nier ce que vous n'avez pas du commettre⁸ ». A quoi *Philotas* répondit sans s'étonner, au moins à juger du cœur par le visage, « qu'à « la vérité *Cebalinus* lui avoit rapporté quelques discours faits à *Nicomachus* « par un jeune débauché ; mais qu'il n'avoit daigné⁹ ajouter foi à un auteur « si peu digne de créance, craignant de s'exposer à la risée de tout le monde, « si enfin il ne se fût trouvé en cette affaire qu'un différend honteux entre

1. On auroit mieux parlé en disant, *Qu'il ne falloit plus compter sur luy.*

2. *Gentilhomme* est un nom moderne, et qu'on ne doit pas employer en parlant des anciens. M. D. V. pouvoit dire, *un homme de la Cour.*

3. Cette charge est moderne et l'on ne doit pas en donner le titre à un *Macédonien*. Il y a dans l'original, *Metron* qui estoit chargé du soin des armes du Roy.

4. Corrigés : *se met* [Note ajoutée à la marge ; la faute d'impression se glisse dans l'édition de 1709].

5. Quoiqu'en style de procédure criminelle il soit d'usage de dire *un tel enquis*, on ne dit point cependant, *enquerir quelqu'un*. Il falloit, *Le Roy luy demandant.*

6. Suivant la construction cet il se rapporte à *Cebalinus*, et il doit s'entendre de *Alexandre*. M. D. V. pouvoit éviter cette équivoque, et dire, *Alors le Roy leva les mains, etc.*

7. Cette expression est particulière à nostre Religion, et on ne devoit pas s'en servir icy. Il falloit dire, *Il mourut.*

8. *Si tant est* a vieilli. Et *commettre* pour *faire* ne vaut rien icy.

9. M. D. V. devoit dire qu'il n'avoit pas daigné.

« deux infames ; que néanmoins puisque Dymnus s'étoit tué, qu'il avoit failli ¹, & qu'il ne falloit rien négliger : & la-dessus embrassant les genoux du Roi, « il le supplia d'avoir plus d'égard à sa vie passée, qu'à la faute qu'il venoit « de faire, & qui n'étoit autre après tout que de s'être tû, non pas d'avoir « rien fait ni attenté ² contre son service. » Il n'est pas aisé de dire si le Roi le crut, ou si pour lors il dissimula ; tant y a ³ qu'il lui donna la main en signe de reconciliation ⁴, & lui dit, « qu'il vouloit croire qu'il avoit plutôt méprisé l'avis, qu'il ne l'avoit celé ⁵. »

VIII. Toutefois ayant tenu conseil avec ses principaux confidens, où Philotas ne fut point appelé ; il commanda qu'on fist venir Nicomachus qui déduisit par ordre les mêmes choses que son frere avoit rapportées. Cratere étoit un des plus chers favoris d'Alexandre, & pour cela d'autant plus jaloux de la grandeur de Philotas. Il sçavoit d'ailleurs qu'à force de se vanter de ses exploits & de ses services, Philotas s'étoit rendu souvent importun au Roi, qui ne le soupçonnoit pas de crime ; mais néanmoins le tenoit pour un esprit dangereux.

Jugeant donc qu'il ne se pouvoit jamais présenter une plus belle occasion de perdre son Ennemi, & faisant le zelé pour couvrir sa haine, parla au Roi en cette sorte ⁶ : « Plût aux Dieux, Seigneur, que d'abord vous nous eussiez « communiqué cette affaire ; nous aurions été d'avis, si vous vouliez pardonner « à Philotas, de souffrir plutôt ⁷ qu'il ignorât combien il vous estoit redevable, « que de l'obliger après s'être vû en peril de sa vie à songer plus souvent à « la fortune qu'il a courû ⁸, qu'à la grace que vous lui avez faite. Il sera « toujours en son pouvoir de machiner contre vous ⁹, & je ne sçai si vous serez « toujours en état de lui pardonner ; car ne croyez pas que le pardon change « un cœur qui a pû concevoir un parricide si execrable. Il sçait que ceux-là « n'ont plus rien à esperer, qui pour se sauver des rigueurs de la justice ont « eu besoin de toute votre clémence. Mais je veux que touché de repêtir, ou « vaincu par votre bonté, il en demeure là ; je suis assuré que Parmenion « Chef d'une si grande armée, & qui a de longue-main tant de créances dâs « vos troupes ¹⁰, en un mot de qui la grâdeur n'en doit gueres à la

1. Suivant la construction qu'il avoit failli se rapporte à Dymnus, et suivant le sens il doit estre rapporté à Philotas. On pouvoit dire, que néanmoins il confessoit qu'il avoit failli, puisque Dymnus s'estoit tué.

2. Si attenté est pris icy neutralement, M. D. V. devoit repêter avoir et dire D'avoir rien fait ni d'avoir attenté. Si M. D. V. a voulu le faire rapporter avec rien, c'est une autre faute parce qu'attenter, comme on l'a desja remarqué n'est point un verbe actif.

3. Cette expression a vieilli.

4. Il luy tendit la main seroit mieux.

5. Le premier qu'il se rapporte à Alexandre, et les deux suivants se rapportent à Philotas. C'est une mauvaise construction que M. D. V. auroit évitée en disant, Qu'il vouloit croire que Philotas avoit plutôt méprisé que celé l'avis.

6. Il falloit, il parla.

7. Suivant cette construction, souffrir qui doit se rapporter à Alexandre, se rapporte à ceux pour qui l'on parle. M. D. V. pouvoit dire, Si vous aviez esté dans le dessein de pardonner à Philotas, nous vous aurions conseillé de souffrir, etc.

8. Il ne s'agit point icy d'un danger où la fortune auroit exposé, mais d'un danger où l'on s'estoit exposé en commettant un crime. Il falloit, Au danger où il s'est veu.

9. Machiner est toujours actif et jamais neutre. Ainsi l'on ne sçauroit dire Machiner contre quelqu'un, on doit dire, Machiner quelque chose contre quelqu'un.

10. Créance est icy une expression impropre. M. D. V. pouvoit dire, Et qui de longue main s'est acquis tant de crédit dans vos troupes.

« *vôtre*¹, ne sera pas bien-aise de vous avoir obligatiô de la vie de son fils². Il y a
 « certaines sortes de bienfaits qui nous sont à charge. On a toujours honte
 « d'avouer qu'on ait mérité la mort, & ainsi qu'il aimera mieux qu'on croye
 « que vous lui avez fait tort³, que non pas que vous lui ayez fait grace. Dès-
 « la votre vie est en cōpromis⁴, & préparez-vous à la disputer avec eux⁵. Nous
 « avons pourtant assez d'autres ennemis sur les bras ; mais gardez-vous seu-
 « lement des ennemis domestiques. Si vous faites tant que de vous en défendre,
 « je me mocque des *Etrangers*⁶. »

Voilà ce que dit Cratere, & personne ne douta qu'à moins que d'être auteur
 ou complice de la conjuration, Philotas n'en auroit point usé ainsi⁷ : « Car, »
 disoient-ils, « qui seroit l'homme de bien, tant soit peu sensé, je ne dirai pas un
 « Favori⁸, ni une personne de la condition de Philotas ; mais qui que ce soit⁹
 « de la lie du peuple, qui ayant reçu un avis si important, n'eût été, à l'exemple
 « même de Cebalinus¹⁰, aussitôt trouver le Roi¹¹ pour lui en faire le rapport ?
 « Et le fils de Parmenion, le Colonel de la Cavalerie¹², à qui le Roi cōfioit
 « ses plus secretes pensées, fait semblant de n'avoir pû parler à lui, pour
 « amuser toujours Cebalinus, & l'empêcher de s'adresser à un autre¹³ ? Nico-
 « machus, nonobstant son serment, s'est hâté d'en décharger sa conscience ;
 « & Philotas ayant passé presque tout un jour à se divertir avec le Roi,
 « n'aura daigné dans un si long entretien, & parmi tant de paroles peut-être
 « inutiles, toucher un seul mot d'une affaire qui lui importoit de la vie ?
 « Mais c'étoient des jeunes gens peu dignes de foi qui rapportoit tout cela.
 « Pourquoi dont les tenir deux jours, comme s'il y eût ajoûté créance¹⁴ ? Il
 « n'avoit qu'à renvoyer Cebalinus s'il faisoit si peu d'état de l'avis qu'il lui
 « donnoit¹⁵. Que les particuliers dans le peril qui les regarde doivent montrer
 « du courage, & ne se pas effrayer legerement ; mais quand il y va du salut

1. De qui la grandeur n'est guères inférieure à la vostre auroit esté mieux.

2. Cette expression est trop foible en parlant d'un souverain qui fait grâce. M. D. V. pouvoit dire *De vous devoir la vie de son fils*.

3. Que vous luy avés fait une injustice ou une injure, auroit esté mieux. D'ailleurs il y a dans cette phrase quatre *que* qui la rendent dure et traînante.

4. Il ne convenoit pas de se servir icy de cettte figure, M. D. V. pouvoit dire simplement, *Dès-là vostre vie est en péril*.

5. Contre eux auroit esté beaucoup mieux.

6. Expression basse, il y a dans l'original, *Je ne crains rien des estrangers*,

7. Cette phrase est trop embarrassée, *Ne douta ne va pas bien avec n'en auroit pas usé*. D'ailleurs *N'en auroit pas usé ainsi* oblige à remonter plus haut pour l'entendre. Il falloit dire *Tout le monde fut si persuadé que si Philotas n'eust pas esté auteur ou complice de la conjuration, il n'auroit point supprimé l'avis qu'il avoit receu*.

8. *Je ne diray* qui est au singulier, ne s'accorde pas avec *Disoient-ils* qui est au pluriel.

9. Il falloit *Qui que ce fust*.

10. A l'exemple est mal placé. Il auroit esté mieux de dire, *Comme a fait Cebalinus*.

11. Il falloit, *Trouver le Roy aussitost*. Ayant séparé *Aussitost* du mot *esté*, il ne falloit plus le placer qu'après *trouver*. On devoit donc dire, *N'eust esté aussitost trouver le Roy, comme a fait Cebalinus*.

12. On a desja remarqué en plusieurs occasions qu'il ne faut pas se servir des termes de la milice moderne, en parlant de la milice des anciens.

13. Pour prévenir toute équivoque, il estoit mieux de mettre *à quelqu'autre*.

14. Il estoit mieux de dire icy, *comme s'il y eust adjousté foy*.

15. Les deux premiers il se rapportent à Philotas, et le troisième se rapporte à Cebalinus, ce qui est mieux.

« du Prince, qu'il faut tout craindre¹ & tout croire, jusqu'aux fables, & aux « songes ». Enfin tous concluent « à la question, pour le contraindre² à « déclarer les complices. »

Le Roi leur recommandant le secret les congédia ; & de peur qu'on ne se doutât de rien³, fit publier la marche pour le lendemain⁴. Il convia même Philotas à souper ; ce fut là le dernier repas de ce malheureux Favori ; & le Roi qui venoit de le condamner, eut bien le courage de manger & de s'entretenir familièrement avec lui. Sur sa seconde veille, Ephestion, Cratere, Cenus & Erygie, ayant fait éteindre leurs flambeaux, entrèrent secretement au Palais avec peu de gens ; ils' estoient encore accompagnez⁵ de Perdicas & de Leonatus, qui firent commandement⁶ à ceux qui étoient de garde devant le logis du Roi⁷, de passer la nuit sous les armes ». On avoit aussi disposé de la Cavalerie par toutes les avenues⁸, afin que personne ne pût aller avertir Parmenion qui commandoit alors en Medie une puissante armée.

Cependant Attarras avoit mené trois cens hommes armez au Palais⁹, & dix hommes de commandement¹⁰, chacun desquels estoit suivi de dix Archers, qui furent distribuez en divers quartiers pour se saisir des autres Conjurez. Attarras estant envoyé avec les trois cens vers Philotas¹¹, en prit cinquante des plus hardis pour forcer la porte, après avoir commandé aux autres d'environner la maison, de peur qu'il n'échappât par quelque issuë dérobée. Mais soit qu'il sentit sa conscience nette, ou qu'il fût assoupi de lassitude¹², il dormoit d'un profond sommeil¹³, quand Attarras le saisit ; & s'estant éveillé en sursaut comme on lui mettoit les fers aux mains, il s'écria : « Ah ! Seigneur, la rage « de mes ennemis a prévalu sur votre bonté. » Après quoi on lui couvrit le visage, & on l'emmena au Palais, sans qu'il dit un seul mot.

Le lendemain les Macedoniens ayant eu ordre de se rendre en armes au logis du Roi¹⁴, il s'y en trouva quelques¹⁵ six mille, & avec eux quantité de

1. Il falloit mettre ce que auparavant et dire Mais que quand il y va du salut du Prince, il faut tout craindre.

2. Ce le est trop esloigné de Philotas auquel il se rapporte. M. D. V. devoit dire Pour contraindre Philotas.

3. De peur ne sçauroit aller avec de rien. On devoit dire Et afin qu'on ne se doutast de rien ou De peur qu'on ne se doutast de quelque chose.

4. On ne dit pas Faire publier la marche pour dire, Faire publier l'ordre de marcher.

5. Ils estoient suivis, estoit mieux.

6. Cette expression a vieilli dans ce sens-là, et elle ne y est plus employée que par les officiers de la justice. Il faut, Qui commandèrent.

7. Il estoit mieux de dire, Devant les tentes du Roy. Le mot de logis n'est plus du bel usage pour désigner le lieu où campe un Roy.

8. Sur toutes les avenues, auroit esté mieux.

9. Il estoit mieux d'écriro, Avoit mené au Palais trois cens hommes armés.

10. On n'entend point ce que le traducteur a voulu dire par hommes de commandement. Il y a dans le texte Dix officiers de la Garde.

11. On ne dit pas d'un homme envoyé pour en arrester un autre qu'il est envoyé vers celui qu'il doit arrester. M. D. V. pouvoit dire Attarras envoyé avec les trois cens destinés pour arrester Philotas.

12. Accablé estoit mieux qu'assoupi.

13. Ceci contredit ce qui précède ; car estre assoupi et dormir d'un profond sommeil, sont deux choses différentes. Il falloit donc, soit qu'il fust accablé de lassitude, il dormoit d'un profond sommeil.

14. On vient de blâmer cette expression.

15. Corrigés dans le texte quelques et mettés quelque. [Note ajoutée à la marge. La faute est de l'édition de 1709].

goujats et de vivandiers, dont le Palais fut incontinent tout rempli. Les gardes *couvroient Philotas de leur bataillon*¹, de crainte qu'il ne fût aperçu des soldats, *avant que le Roi leur eût parlé*². Car c'estoit une ancienne coutume des Macedoniens, qu'en tems de guerre l'armée connoissoit des crimes capitaux ; & en tems de paix, le peuple : de sorte que la puissance du Prince n'avoit point de lieu, si elle n'estoit autorisée de l'un ou de l'autre.

IX. On exposa donc premierement le corps de Dymnus, *la plupart ne sachant*³ ce qu'il avoit fait, ni par quelle aventure il estoit mort. Puis le Roi vint à l'assemblée, *la douleur peinte sur le front*⁴, & *toute la Cour de même*⁵, chacun attendant où aboutiroit tout ce funeste appareil. Le Roi tint long-tems les yeux baïssés contre terre, comme tout interdit ; enfin ayant repris ses esprits, il commença à dire : « Peu s'en est fallu, soldats, que je ne vous aye été ravi par la trahison d'un petit nombre de scelerats, mais me voici encore plein de vie *par la providence & la misericorde des Dieux*⁶, & je proteste que *rien ne m'incite*⁷ davantage à la poursuite des parricides, que *cette illustre Assemblée*⁸ dont l'interest m'est plus cher que ma cōservation. Car en effet je ne souhaite de vivre que pour vous, & le plus doux fruit de ma vie, pour ne pas dire l'unique, est la satisfaction que j'aurois de pou voir reconnaître les services de tant de braves hommes, à qui je dois tout. »

A ces mots il fut interrompu par les cris & les gemissemens des soldats, qui se prirent tous à pleurer. « Hé que sera-ce donc », poursuivit-il, « quand je vous aurai dit les auteurs d'un si execrable attentat ? je n'en puis parler sans fremir, & je m'empêche de les nommer, comme si l'on pouvoit encore leur faire grace. Mais loin d'ici toute tendresse d'amitié, il en faut vaincre le sentiment, & en éteindre la memoire. Il faut qu'on sçache qui sont ces monstres qui s'élevent contre leur Prince : & le moyen de celer un si horrible forfait ? *Parmenion en l'âge où il est*⁹, *obligé tout ce qu'on le peut être au Roi mon Pere, & à moi*¹⁰, de tant de bienfaits qu'il en a reçus¹¹, le plus ancien de nos Confidens, s'est fait chef d'un si détestable complot, & par ses ordres Philotas son fils, a suborné Peucolaüs, Demetrius, & ce

1. *L'environnoient* seroit mieux.

2. *Leur* est équivoque, on ne sçait s'il se rapporte aux *Gardes* qui sont le substantif dominant ou aux *soldats* qui sont le substantif le plus voisin. Il auroit donc esté mieux de dire, *De peur qu'il ne fust aperceue, avant que le Roy eust parlé aux soldats.*

3. *Ne sachant* est mauvais parce qu'il ne peut estre rapporté à on qui précède. Il falloit, *On exposa donc le corps de Dymnus aux yeux des soldats dont la plupart ne sçavoient point ce qu'il avoit fait.*

4. Il falloit, *Sur le visage.* On ne fait pas le front le siège particulier de la douleur.

5. On n'entend pas bien ce que signifie cette expression. Il y a dans le texte, *Le Roy vint à l'assemblée, la douleur peinte sur son visage, et la tristesse de sa Cour tenoit tout le monde dans une grande attente.*

6. On dit bien en latin. *Misericordia deorum*, mais on ne dit point en françois *La misericorde de Jupiter, la misericorde de Neptune, ni la misericorde des Dieux.* On dit la *bonté des Dieux.*

7. *Rien ne m'anime* estoit mieux.

8. M. D. V. devoit dire, *Que la veüe de cette illustre assemblée.*

9. Il falloit, *Dans l'âge où il est.*

10. *Obligé* est trop foible dans un endroit où il s'agit de tous les bienfaits que Parmenion avoit reçeus de Philippe et d'Alexandre ses souverains. D'ailleurs *Tout ce que l'on peut estre pour autant qu'on le peut estre* est trop familier.

11. *Qu'il a reçeus de nous* estoit mieux.

« miserable que vous voyez là étendu, & quelques autres encore *agitez de même fureur*¹ ; il les a, dis-je, subornez pour m'ôter la vie. » Alors il s'éleva de tous côtes un murmure, mêlé d'indignation et de plaintes, comme il arrive dans une multitude, sur-tout de gens de guerre, *quand elle s'emporte d'affection, ou de colere*².

Après on fit venir Nicomachus, Metron, & Cebalinus, qui déposèrent *tout ce qu'ils avoient rapporté*³ ; pas un d'eux ne chargeoit Philotas d'avoir part à la conjuration ; de sorte que l'Assemblée revenant de son courroux, demeura dans un froid silence après les avoir ouïs. Mais le Roi reprit aussi-tôt : « De quel esprit a été poussé un homme qui a supprimé un avis de cette conséquence, & que la fin de Dymnus n'a fait voir que trop véritable ? Cebalinus faisant un rapport plein d'incertitude, n'a pas redouté les tourmens, & Metron ne s'est donné un moment de patience qu'il ne s'en soit déchargé⁴, jusqu'à me prendre dans le bain. Il n'y a que le seul Philotas qui n'a rien craint ni rien crû. *O l'homme de grand cœur*⁵, qui n'a point changé de visage, quand on l'a averti du danger où étoit le Roi, ni témoigné d'empressement⁶ pour une chose de si grande importance ! Ah, soldats, ce silence criminel n'est pas sans dessein⁷ ; le desir de regner a précipité cet esprit dās le plus noir de tous les crimes : le pere est maître de la Medie, & le pouvoir que j'ai donné au fils dans mes armées, lui ayant acquis la plupart des Chêfs, & se sentant fort de mes forces⁸, il n'y a rien qu'il ne pretende. Peut-être aussi qu'il me méprise, parce qu'il me vois sans enfans, mais en cela il se trompe ; car vous me tenez lieu d'enfans, & d'une grande parenté. Tant que vous vivrez, je ne croirai point être sans lignée. »

Ensuite il fit lecture d'une lettre que Parmenion écrivoit à ses fils Nicanor & Philotas, où certainement il n'y avoit rien qui les pût convaincre d'un mauvais dessein ; *car elle ne contenoit en substance, sinon*⁹ « qu'ils eussent premierement soin d'eux, & après des leurs¹⁰, qu'ainsi ils seroient ce qu'ils s'étoient proposé ». A quoi le Roi ajouta, « qu'elle étoit cōquē en des termes, qu'étant rendue à ses enfans¹¹, les cōplices la pouvoient entendre ;

1. Il falloit de la mesme fureur.

2. S'emporter d'affection n'est pas François. M. D. V. pouvoit dire, *Quand elle se laisse emporter à la colere, ou à l'affection.*

3. Il auroit esté mieux de dire, *tout ce qu'ils avoient desja rapporté.*

4. Se décharger d'un avis n'est pas François. D'ailleurs *Ne s'en soit déchargé* est trop loin d'avis auquel il se rapporte.

5. *Oh l'homme de grand courage*, convenoit mieux icy.

6. *Empressement* n'est pas le terme qu'il falloit employer, mais *inquiétude, allarme.* D'ailleurs *pour une chose* est icy une expression trop basse. M. D. V. devoit dire *Dans une affaire.*

7. Il n'est point estonnant qu'un silence criminel ne soit pas sans dessein. Il falloit donc dire simplement, *Ce silence couvre sans doute un dessein détestable.*

8. Il n'y a point d'autre nominatif dans le membre précédent avec lequel on puisse construire ce participe, que celui de *pouvoir*. Cependant afin que la construction de la phrase soit regulière, il faut que *se sentant* puisse se construire avec *le fils de Parmenion*. M. D. V. devoit donc dire, *Et le fils par le pouvoir que je luy ay donné dans mes armées, ayant gagné la plupart de mes chefs, et se sentant fort de mes forces.*

9. Il auroit esté beaucoup mieux de dire, *Elle ne contenoit rien, sinon.*

10. Il falloit, *et ensuite des leurs.*

11. Construction vicieuse. M. D. V. pouvoit dire, *Elle estoit conceüe de manière qu'estant rendüe à ses enfans.*

« *ſ* *tōbant en d'autres mains*¹, elle ne découvroit rien. Ouy, mais Dymnus
 « n'a point nōmē Philotas parmi les autres cōjurés. Ce n'est pas là une
 « marque de son innocence, mais de son autorité si redoutable, même à
 « ceux qui le peuvēt perdre, que confessāt leur crime ils n'osent declarer le
 « sien. Mais la façō dont il a vécu avec moi montre assez quel il est. Ce fut
 « lui qui fut complice d'Amyntas, lequel tout mō cousin germain qu'il estoit,
 « avoit *mechāment conspiré ma mort*² en Macedoine. Ce fut lui qui donna sa
 « sœur en mariage à Attalus mon ennemi mortel. Ce fut lui qui lors que je
 « lui mā dai, comme l'amitié m'y obligeoit, la réponse de l'Oracle en ma
 « faveur, eut bien l'impudence de me récrire qu'il se réjouissoit avec moi de
 « ce qu'on m'avoit mis au rang des Dieux, mais qu'il déplorait la cōditio de
 « ceux qui avoient à vivre sous un homme qui se croyoit plus qu'hōme. Ne
 « sont-ce pas là des marques d'un cœur envenimé de lōgue-main, & qui
 « porte envie à ma gloire ? Toutefois, soldats, j'ai étouffé mon ressentiment
 « tāt qu'il m'a été possible ; car il sembloit que c'étoit me déchirer les
 « entrailles que d'abaisser ceux à qui j'avois fait tant de bien. Mais *il ne s'agit*
 « *plus de châtier les paroles de la lāgue*³, on a passé aux mains *ſ* aux cou-
 « teaux⁴ : Oui, si vous me tenez digne de loi, *Philotas en a mis les fers au feu*⁵,
 « il les a aiguisés pour me les plōger dās le sein. Si après cela je le laisse
 « aller, où *aurai-je de retraite assurée*⁶ ? *Qui me répondra de ma tête*⁷ ? *Je l'ai*
 « *établi seul Colonel*⁸ de la Cavallerie, qui fait la meilleure partie de mō
 « armée, & Chef de cette jeune Noblesse qui n'a pas sa pareille. J'ai cōmis à
 « sa garde, à sa foi, mon salut, mes esperances & mes victoires. J'ai élevé
 « son Pere au même comble d'hōneur où vous m'avez mis, je lui ai confié la
 « Medie, la plus riche de nos Provinces, je lui ai donné des milliers de nos
 « citoyens & de nos alliez à commander. Chose étrange ! le peril me vient
 « d'ou j'attendois ma sureté. *Cōbien eusse-je été plus heureux* de mourir dans
 « la mêlée, & d'être la proye de l'Ennemi, *plūtôt que la victime d'un Citoyen*⁹ !
 « Echapé des seuls dāgers que je craignois, je suis tombé dans ceux que je ne
 « devois point craindre. Vous me priez tous les jours d'avoir soin de ma

1. Il auroit fallu *Et que tombant*.

2. *Méchamment* a vieilli. On pourroit dire *Avait si indignement conspiré ma mort*.

3. En premier lieu, *Chastier des paroles* présente d'abord le sens figuré de *chastier* employé pour dire *Rendre plus correct* et tel qu'il est dans ces deux phrases, *chastier une phrase*, *chastier un discours*. En second lieu, *Les paroles de la langue* sont une expression vicieuse. Il valoit mieux dire, *Il ne s'agit plus de punir de simples discours*.

4. Premièrement il auroit fallu, *On est venu aux mains*. Seulement *En venir aux mains* signifie *se battre actuellement*. Le sens de l'original est, *De la licence des paroles on en est venu jusques à vouloir employer le poignard*.

5. Phrase proverbiale et qui n'a d'usage que dans la conversation pour dire *Commencer tout de bon l'exécution d'une entreprise*. M. D. V. devoit se servir d'une autre métaphore.

6. Ce *de* ne s'emploie bien qu'avec une négation. On diroit bien *Je n'ay point de retraite assurée*, mais il faut dire *Où aurai-je une retraite assurée* ?

7. *Qui me répondra de ma vie*, auroit esté mieux dans la bouche d'Alexandre qu'on fait parler icy.

8. On a desja romarqué que *colonel* estoit un terme de la milice moderne dont on ne devoit pas se servir en parlant de la milice des anciens. D'ailleurs *établir* n'est pas le mot qu'il convenoit d'employer icy. M. D. V. pouvoit dire, *Je l'ay fait général de toute la cavalerie qui compose, etc*.

9. Mauvaise construction. M. D. V. après avoir dit, *Combien eusse-je esté plus heureux* ne devoit pas mettre *plustost*, mais dire simplement, *que d'estre la victime d'un citoyen*.

« personne. *Il est en vous de faire de moi ce que vous me demandez sans cesse*¹.
« *Je me jette entre vos bras, & à l'abri de vos armes*² : je ne veux pas vivre
« si vous ne le voulez ; mais si vous le voulez, je ne le puis que vous ne me
« vengiez. »

Edition de 1709, Paris; Michel Brunet, in-12, t. II, 47-65³.

1. On n'entend point ce que veut dire *De faire de moy ce que vous me demandés*. M. D. V. pouvoit dire *De faire pour moy ce que vous me priés sans cesse de faire*.
 2. On ne se jette point à l'abri, on s'y met. Il falloit, *Je me jette entre vos bras, je me mets à l'abri de vos armes*.
 3. [Aux pages de cette édition correspondent les renvois chiffrés du manuscrit.]
-

CHAPITRE III

LA TRADITION GRAMMATICALE

Vers UN CORPUS GRAMMATICAL : L'ABBÉ FÉRAUD. — Fondée primitivement sur l'usage, la tradition grammaticale peu à peu s'y substitue, et cela dès le temps des *Remarques* de Vaugelas. Celui-ci n'attendait pas que son œuvre durât plus de « vingt-cinq ou trente ans¹ ». En réalité, l'autorité des *Remarques* persiste, soit qu'il leur arrive d'être indéfiniment reproduites ou exploitées, soit que les grammairiens les enrichissent ou les amendent. Et de là, de bonne heure, la nécessité d'un répertoire, ou même d'un corpus grammatical, commode pour la consultation ou la discussion.

Le premier qui semble en avoir eu l'idée, c'est Alemand (cf. t. IV, 10), l'auteur de la *Guerre civile des François sur la langue* (1688). Cet ouvrage, si l'on en croit un prospectus², n'était que l'essai d'une entreprise beaucoup plus vaste, soit : un *Dictionnaire général et critique de tous les mots, de toutes les phrases ou façons de parler et de toutes les règles de notre langue qui ont souffert quelque contestation jusqu'à présent*. L'Académie, en vertu de son privilège, se serait opposée à sa publication.

Vers le même temps (1696), un réfugié, La Touche, publiait à Amsterdam son *Art de bien parler françois*, dont la seconde partie se présente comme une compilation des observations faites par les grammairiens du dix-septième siècle. Il a été réimprimé plusieurs fois (5^e éd., Amst. 1737).

Cependant, D'Olivet caresse un instant le dessein d'un « *Recueil des grammairiens françois*, Vaugelas, Ménage, Bouhours, Régnier, etc. ». Ce « corps de grammairiens », annoté, aurait fait un in-folio. Il y renonce à cause des lenteurs de l'imprimeur de l'Académie, et du peu d'honneur qu'il pense retirer de l'entreprise³.

1. *Rem.*, I, 37.

2. Reproduit dans la *Revue d'hist. litt. de la France*, 1905, 497.

3. *Hist. de l'Acad.*, II, 421, lettre au président Bouhier, 11 juillet 1729. Dans son *Essai d'éducation nationale*, 1763, 72, La Chalotais pense qu'« un livre classique nécessaire seroit un recueil relatif à l'état actuel de notre langue, extrait des remarques de Vaugelas, de Bouhours, de Corneille, de Patru, Saint-Evremond et tous ceux qui ont écrit sur la langue, avec les raisons de leurs décisions ».

L'idée devait être reprise sous une forme un peu différente par son disciple, l'abbé Féraud¹, qui commence par donner en 1761 son *Dictionnaire grammatical de la langue française* (Avignon, Girard, in-8°) considérablement augmenté dans une seconde édition, en 1768 (Paris, Vincent, 2 vol. in-8°)². Ce n'était encore que l'embryon d'un vaste *Dictionnaire critique de la langue française*, publié à Marseille de 1787 à 1788, trois volumes in-4°.

Le dessein général en est, à peu de chose près, celui d'Alemand : les « variations de l'Usage, constatées par les variantes des Dictionnaires les plus estimés, et même du *Dictionnaire* de l'Académie, dans ses diverses éditions ; l'incertitude et l'insuffisance des règles ; les diverses opinions des grammairiens et des critiques ; les différentes pratiques des auteurs et des imprimeurs, font naître tous les jours des doutes et des difficultés ». Ni les règles des grammaires, ni les exemples des dictionnaires, ni les remarques des recueils d'observations sur la langue ne sauraient parer à ces inconvénients. Les remarques en particulier « sont éparses dans différents livres, et y sont entassées sans méthode » ; sans compter qu'« il est un grand nombre d'observations judicieuses et utiles, répandues dans différentes grammaires, dans les journaux de littérature, dans les commentateurs de nos poètes et autres écrivains, non moins difficiles à retrouver au besoin ». Féraud a recueilli tous ces éléments dans son livre de telle façon qu'ils puissent être facilement retrouvés et

1. On trouvera les éléments de la biographie de Féraud (1725-1807) dans le *Nouvel avis des libraires de Marseille sur le Dictionnaire critique de la langue française qu'ils viennent d'imprimer*, inséré dans le *Journal encyclopédique* de 1788, V, 168 et suiv., auquel on peut joindre la courte notice de la *Biographie nouvelle des contemporains*, Paris, librairie historique, 1822, VII, 76. On lit notamment dans le *Nouvel avis* : « En 1761, il publia son *Dictionnaire grammatical portatif*, en 1 vol. in-8°. M. l'abbé d'Olivet, qui trouva à Paris cet ouvrage chez un libraire, se donna bien des mouvemens pour découvrir l'auteur, qui vouloit garder l'*incognito*. Dès qu'il fut parvenu à le déterrer, il lui écrivit la lettre la plus flatteuse et la plus amicale, pour l'engager à augmenter et à perfectionner son travail, lui applanit toutes les difficultés, et se chargea de tous les soins et de toutes démarches nécessaires pour en procurer une seconde édition à Paris, en 2 vol. in-8°. Après la mort de M. d'Olivet, on lui attribua cet ouvrage et on le vendit ouvertement sous son nom. Cependant il n'y avoit du sien que son traité de prosodie, que M. l'abbé Féraud avoit adopté, et quelques remarques dont il avoit profité, ainsi qu'il l'avoit fait par rapport aux autres grammairiens ou critiques. Ce n'est pas que celui-ci ne s'honore de la qualité de disciple de ce célèbre académicien, qui a si bien mérité des lettres et de la langue française, et dont il conserve chèrement le souvenir, et une correspondance suivie pendant les trois dernières années de la vie de son illustre ami ; mais nous avons saisi cette occasion de rendre hommage à la vérité ». Il vaudrait assurément la peine de retrouver cette correspondance des deux grammairiens, ainsi que les trois volumes in-4° contenant, d'après la *Biographie universelle*, « les changements et les additions » que Féraud se proposoit de faire à son dictionnaire.

2. Cf. aussi le *Dictionnaire de l'élocution française* de Demandre, 1769, 2 vol. in-8, qui porte également le titre significatif de *Dictionnaire portatif des règles de la langue française*.

confrontés. Et il y a joint ses propres observations en nombre si considérable, qu' « elles égalent, si elles ne surpassent, l'ensemble de toutes celles qu'on trouve répandues dans les bons auteurs, qui ont travaillé sur la langue française » (*Préface*, p. 1-11).

Le *Dictionnaire* de Féraud est en son genre un monument de la science grammaticale. C'est pour n'en avoir pas compris l'intention qu'Urbain Domergue, dans une critique fort tendancieuse, a pu reprocher à l'auteur d'être « un grammairien qui ne s'élève jamais aux principes, et dont tout le secret est de répéter sans grâce ce qu'ont dit de vrai ou de faux des grammairiens sans talent¹ ».

En réalité, le besoin d'une compilation intelligente, où la tradition grammaticale, sans cesse enrichie, pût être saisie dans son ensemble, se faisait de plus en plus sentir. Déjà certaines grammaires, comme les *Principes généraux et particuliers* de De Wailly (1^{re} éd., 1754), ou *L'Art de parler et d'écrire* de Lévizac (1^{re} éd., 1797) s'en donnent vaguement l'aspect. La *Grammaire des grammaires* de Girault-Duvivier (1^{re} éd., 1811) devait les dépasser toutes et couronner l'entreprise appelée à un succès durable qu'atteste le grand nombre d'éditions jusqu'en 1879 (21^e édition).

1. *Solutions grammaticales*, 479 ; article du *Journal de la langue française*, auquel Féraud répond dans l'*Avertissement* de son second volume. On peut consulter encore sur le *Dictionnaire critique* de Féraud l'*Année littéraire*, 1788, I, 71, et le *Journal encyclopédique*, 1786, VIII, 367 (sur le prospectus), 1787, II, 467, III, 85 et VIII, 178, 1788, V, 468, etc.

LIVRE II

LA GRAMMAIRE PHILOSOPHIQUE

CHAPITRE PREMIER

LE DÉVELOPPEMENT DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE

INTRODUCTION. — L'effort pour rapprocher la grammaire de la logique et faire de la langue un objet de raisonnement s'accroît et se parachève. Il n'en pouvait être autrement dans un siècle « philosophe ». Le grammairien en reçoit une dignité nouvelle. Finies les « bagatelles » dont se contentait la modestie de l'âge précédent¹ ! « Peu de gens, dit Moncrief, connoissent quel éloge est attaché au titre d'excellent grammairien. » Cela signifie « avoir saisi une infinité de principes, qui pour être aperçus dès leurs sources, demandent et beaucoup d'étendue d'esprit et l'esprit philosophique² ». Ainsi la tâche du grammairien dépasse-t-elle plus que jamais l'observation et l'enregistrement de l'usage. Elle s'élève jusqu'aux sommets de la spéculation philosophique. Tout grammairien se sent « métaphysicien ». Tout philosophe s'honore d'être peu ou prou grammairien³. Certains noms reçoivent de la grammaire un lustre inouï. L'Europe honore ces génies d'un nouveau genre ; les souverains les choient ; les académies les réclament. Il semble que la

1. Cf. Chapelain à M. de Brioux, 13 juin 1659 : « Mais c'est trop de bagatelles grammaticales » ; ou le P. Bouhours, dans l'*Avertissement à la Suite des Remarques nouvelles* (1692) ; « on reçoit sans peine des avis sur des bagatelles de grammaire ». A plus forte raison St Simon, *Mém.*, XVII, 144, traite-t-il de bagatelles les occupations grammaticales de l'abbé de Dangeau.

2. *Œuv.*, 1768, II, 63 : *Dissertation qu'on ne peut ni ne doit fixer une langue savante* (1742). Cf. Diderot, *Encyclop.*, art. *Encyclopédie* (XIV, 440) : « Lorsque Molière plaisantait les grammairiens, il abandonnait le caractère de philosophe, et il ne savait pas, comme l'aurait dit Montaigne, qu'il donnait des soufflets aux auteurs qu'il respectait le plus, sur la joue du Bourgeois gentilhomme ».

3. Cf. L. Vernier, *Etude sur Voltaire grammairien* ; P. Fouquet, *J. J. Rousseau et la grammaire philosophique dans les Mélanges Brunot*, etc.

gloire même du dix-huitième siècle soit attachée au progrès de la grammaire générale¹.

PREMIÈRE ÉPOQUE : DUCLOS, FROMANT, D'OLIVET, GIRARD. — Rien n'est plus significatif que le culte dont on entoure le petit livre de Lancelot et Arnauld. Pour la plupart, c'est un « chef-d'œuvre² ». Rollin y reconnaît « le profond jugement et le génie sublime » de l'auteur³. Surtout, on éprouve le besoin de le réimprimer, car il est devenu « extrêmement rare⁴ ». On y joindra même des notes et des commentaires. Duclos, en 1754, l'abbé Fromant, en 1769, s'en chargent. Leurs *Remarques*, ou leur *Supplément* témoignent de la volonté de conserver en même temps que de perfectionner la méthode. La gloire même de Vaugelas en est éclipsée. Ecoutez Thomas dissertant des progrès de la grammaire : avant Locke et Condillac, « les écrivains de Port-Royal avaient appliqué aux langues leur philosophie mâle et austère ; ils eurent toute la logique que pouvaient avoir les bons esprits de ce temps-là... ils rendirent sur cet objet des services importants à la nation, et ils furent bien supérieurs à ce Vaugelas tant cité, que l'on peut à peine lire aujourd'hui, et qui, sans embrasser le système général des langues, a voulu seulement éclaircir une foule de difficultés particulières de la nôtre, mais où il se trompe souvent. Vaugelas était dans les langues ce que sont dans les sciences les physiciens qui n'ont dans la tête que des faits isolés, et qui les examinent pièce à pièce, sans jamais les soumettre à des vues générales. Même quand il trouve la vérité, il ne donne jamais l'art de la découvrir dans d'autres circonstances ; c'est qu'il n'était que grammairien sans être philosophe, et c'est vouloir être astronome sans géométrie⁵ ».

1. Sur ce mouvement qui devait être retracé par Paul Fouquet dont nous utilisons les notes, on trouvera des renseignements dans le chapitre III de la thèse de L. Vernier sur *Voltaire grammairien*, dans le chapitre faible et confus de l'*Histoire de la langue française* de Henry (3^e partie), dans le discours préliminaire que Fr. Thurot a mis en tête de sa traduction de l'*Hermès* de Harris, Paris, imp. de la Rép., messidor, an IV, et surtout dans la revue sommaire mais assez complète dont Lanjuinais a fait précéder son édition de l'*Histoire naturelle de la parole* de Court de Gébelin, Paris, Plancher, Eymery et Delaunay, 1816. M. Edouard Maynial a publié dans la *Revue Bleue* du 7 mars 1903, 317-320, un bon article sur *Les grammairiens philosophes du XVIII^e siècle*, à propos de la réforme de l'enseignement secondaire. Notre chapitre était écrit avant la publication de deux ouvrages importants : les *Théoriciens du langage en France de 1660 à 1821*, de Guy Hamon, Paris, 1829, et surtout le *César Chesneau Du Marsais*, de Gunvor Sahlin, Paris, s. d. [1928].

2. Desfontaines, *Jug. ouv. nouv.*, II, 146. Diderot cependant traite la grammaire d'Arnauld d'« essai superficiel » (III, 466, *Plan d'une université*). Mais c'est qu'on a fait mieux depuis lors en suivant sa trace.

3. *Traité des Etudes*, liv. I, chap. 1, art. 2.

4. Fromant, *Supplément*, éd. de 1780, 262.

5. IV, 252, *Traité de la langue poétique*.

Tous les grammairiens voudront être dès lors des géomètres.

Indépendamment de ce prestige persistant, l'influence de la *Grammaire de Port-Royal* se fait sentir de différentes manières.

D'abord elle restitue son importance au « traité de grammaire » quelque peu négligé par l'empirisme mondain du dix-septième siècle. On a signalé ceux de Mauger, de Régnier-Desmarais, du P. Buffier. Mais la série, indéfiniment, s'allonge. Voici, en France seulement, la *Grammaire française raisonnée* de De Vallange (1721), la *Langue française expliquée dans un ordre nouveau* de Malherbe (1725), les *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française* de Restaut (1730), la *Grammaire française* de Vallart (1744), la *Grammaire française* de De Wailly (1754), qui devient un peu plus tard les *Principes généraux et particuliers de la langue française*, et ainsi de suite¹. Les *Principes* de Restaut et de De Wailly (pron. *Douailly*) surtout, dont le titre souligne la prétention, ont eu un retentissement considérable, attesté par les nombreuses éditions.

En second lieu, la *Grammaire générale* oriente les grammairiens français vers une spéculation toujours plus étendue. « Après tout ce que le dernier siècle a fait pour embellir notre langue, proclame l'abbé d'Olivet en tête de sa *Prosodie* (1736), il ne nous reste qu'à en creuser davantage les fondements afin que, s'il est possible d'élever l'édifice plus haut, on y travaille avec sûreté. » Ce mot d'ordre s'applique à l'ensemble de la grammaire. C'était déjà celui dont s'inspirait l'abbé de Dangeau dans ces *Essais de grammaire*² que D'Olivet réédite en 1754 avec d'autres documents académiques (*Opuscules sur la langue française par divers académiciens*). Lui-même, D'Olivet, prépare, vers le même temps, ses propres *Essais de grammaire* sur le nom, l'article et le pronom, qui ne verront le jour qu'en 1767 dans ses *Remarques sur la langue française*. Ce sont les seuls vestiges d'un « code grammatical » projeté par l'Académie après l'achèvement du *Dictionnaire* de 1740, et auquel devaient également collaborer les abbés Gédoyn et de Rothelin³. Il s'agissait de reprendre à pied-d'œuvre le *Traité* de Régnier-Desmarais diffus et insuffisamment émancipé de la tradition humaniste.

1. Voyez le *Chronologisches Verzeichniss französischer Grammatiken* d'Ed. Stengel (Oppeln, 1890).

2. Cf. *H. L.*, t. IV, 22, et A. François, *Grammaire du purisme*, 51. Les opuscules de Dangeau ont été réédités en dernier lieu par M. Eckman, à Upsal, 1927, avec des commentaires.

3. Cf. D'Olivet, *Remarques*, 5, et l'*Hist. de l'Acad.* II, 447-449, lettres au P^t Bouhier, 6 août et 23 octobre 1743.

Le fait est que la mesure, la sobriété caractérisent les *Essais* de l'abbé d'Olivet comme ceux de l'abbé de Dangeau. On n'en saurait dire autant des *Vrais principes de la langue française* (1747) de l'abbé Girard. Ici la méthode s'enfle jusqu'à l'emphase. Les *Synonymes français*, d'abord intitulés *Traité de la justesse de la langue française* (1718), avaient consacré la réputation de l'abbé Girard comme grammairien philosophe. Ils devaient, suivant Voltaire, « subsister autant que la langue, et servir même à la faire subsister¹ ». La synonymie française y est fondée sur ce principe universel que toute la ressemblance des mots « ne consiste que dans une idée principale que tous énoncent, mais que chacun diversifie à sa manière, par une idée accessoire, qui lui donne un caractère propre et singulier ». La richesse d'une langue consiste non dans les mots, mais dans les idées : par conséquent le perfectionnement du vocabulaire doit porter sur les idées attachées aux mots plutôt que sur les mots eux-mêmes.

Le succès des *Synonymes* autorisait les plus grands espoirs. Tout le monde autour de l'abbé Girard, et lui-même, crurent l'auteur désigné pour faire pénétrer la philosophie dans la grammaire française. En fait, les *Vrais principes* de 1747 furent une déception. Girard s'efforçait pourtant de donner au problème de la langue toute son ampleur, en le ramenant à son origine qui est le « service de l'esprit humain ». Le véritable caractère du français était démontré à l'aide d'une classification des langues en langues *analogues*, *transpositives* et *mixtes* ou *amphibologiques*. Malheureusement le grammairien se perdait dans les distinctions subtiles, abusant de la nomenclature et du jargon. Voltaire même lui tourna le dos : « Je recommande sur-tout aux jeunes gens de ne point lire la nouvelle grammaire du sieur abbé Girard ; elle ne feroit qu'embarasser l'esprit, par les nouveautez difficiles dont elle est remplie ; et sur-tout elle serviroit à corrompre le stile².... »

En somme, tout ce premier effort des grammairiens tendait principalement à affranchir la grammaire française du joug de la grammaire latine, à la débarrasser des déclinaisons notamment, et à mettre en lumière le génie propre de la langue. Il ne devait pas être entièrement perdu.

DEUXIÈME ÉPOQUE : DUMARSAIS, BEAUZÉE. — Avec Dumarsais, la

1. XIV, 77, *Siècle de Louis XIV. Catal. des écrivains*.

2. *Connaissance des bantez...*, 1749, p. 146. Dumarsais n'est pas moins sévère pour Girard. Voir sa *Lettre d'une jeune demoiselle à l'auteur des vrais principes de la langue française*, du 3 mai 1747 (*Œuvres de D.*, 1797, III, 299-336).

grammaire générale s'enfonce toujours davantage dans l'abstraction¹.

Il était parti du latin. Sa *Méthode raisonnée pour apprendre la langue latine* (1722) le montre préoccupé déjà de faire « raisonner » l'enfant le plus tôt possible, ce qui devait être de plus en plus l'obsession des pédagogues. L'abus est de ceux contre lesquels Rousseau proteste dans *l'Émile*². Il en devait résulter d'interminables discussions qui dégénèrent, vers 1750, en une véritable bataille entre « métaphysiciens » et « mécaniciens », ceux-ci partisans de la méthode directe. La question de l'ordre des mots, sur laquelle nous aurons à revenir, y est strictement impliquée. Pour Pluche (*Mécanique des langues*, 1751), les langues sont d'institution sociale et se développent par les mœurs. L'oreille en est la principale institutrice.

A vrai dire, la réputation de Dumarsais date surtout de son *Traité des Tropes ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue. Ouvrage... qui peut servir d'introduction à la Rhétorique et à la Logique* (1730). Ici encore, comme dans les *Synonymes* de Girard, nous avons affaire à une étude systématique du sens des mots, principalement du sens propre et du sens figuré, le tout ramené aux principes et traité en façon de chapitre de la *Grammaire générale*. Ainsi que toutes les autres parties de la spéculation grammaticale, elle est destinée à « rendre raison » de ce que l'usage enseigne, et cela par les moyens de la logique : ainsi la catachrèse se fonde sur un rapport de ressemblance, la métonymie sur le rapport de cause à effet, etc.

L'ouvrage fut accueilli par un concert d'éloges et les éditions se multiplièrent. Il est naturel que les auteurs de *l'Encyclopédie* aient songé à faire de Dumarsais leur principal collaborateur pour la grammaire. Le temps lui fut donné d'écrire une centaine d'articles jusqu'à la lettre *F* ; puis il mourut, emportant dans la tombe son projet d'un traité de grammaire générale qui devait être un grand ouvrage de système. Toutefois, sa doctrine était déjà fixée dans ses parties essentielles par ses articles de *l'Encyclopédie*³.

Elle procède de celle de Port-Royal, mais, fécondée par Leibnitz,

1. Cf. Gunvor Sahlin, *César Chesneau Du Marsais et son rôle dans l'évolution de la grammaire générale*, Paris, s. d. (1928).

2. II, 77, liv. II. Rousseau va jusqu'à interdire à l'enfant d'apprendre une langue étrangère.

3. Il faut joindre aux ouvrages que nous avons énumérés, ses réponses fines et substantielles aux critiques qui lui avaient été adressées. Voir les *Remarques justificatives de la Méthode raisonnée*, 1723. — *Journal des Savants*, janvier 1724. — *Mercur*, juin 1734.

elle la dépasse et la transforme. La base de la science du langage et de l'étude des langues doit être l'analyse de la pensée. Chacune de nos pensées particulières est un tout, un ensemble. Mais il ne saurait y avoir, dans le langage, autant de signes qu'il existe et peut exister de pensées particulières dans l'esprit de chaque individu. Aussi l'homme a-t-il dû décomposer ces ensembles par l'analyse, afin de pouvoir en former une infinité par la combinaison infiniment variée de leurs éléments.

Pour énoncer sa pensée, il a fallu l'analyser. Inversement, pour entendre la pensée d'un autre, il faudra reconstituer ce tout qui a été décomposé par le moyen des mots. A cet effet, il est nécessaire, mais suffisant de connaître la valeur de chaque partie et les relations que les parties ont entre elles. Or « les terminaisons des mots et les autres signes que la Grammaire a trouvés établis en chaque langue, ne sont que des signes du rapport que l'esprit conçoit entre les mots, selon le sens particulier qu'on veut exprimer ». Ces rapports sont de deux sortes : rapports d'identité, marqués par l'uniformité d'*accidents* (nombre, genre, cas, etc.), rapports de détermination, marqués, selon les langues, par le cas, les prépositions, la place des mots¹. Cette distinction sur laquelle se fonde la connaissance de l'accord (ou concordance) et du régime, est une des grandes découvertes de Dumarsais.

Mais comment retrouver ces rapports ? Dumarsais répond : « Celui qui veut faire entendre la raison grammaticale de quelque phrase, doit commencer par ranger les mots selon l'ordre successif de leurs rapports, par lesquels seuls on aperçoit, après que la phrase est finie, comment chaque mot concourt à former le sens total². » C'est là rétablir la *construction naturelle* (que Dumarsais appelle encore construction simple, construction pleine). Cette construction qui présente les idées dans l'ordre que demande « l'état des choses », est évidemment uniforme dans toutes les langues. C'est elle qu'il faut savoir retrouver sous la *construction figurée*, quitte à rétablir les mots sous-entendus (ellipse), à retrancher les mots superflus (pléonasme), à réduire aux convenances grammaticales les mots construits selon la pensée (syllepse), à retourner les inversions (hyperbate), à ramener à la construction ordinaire les expressions détournées par l'analogie (imitation), ou celles qui ont subi l'influence du voisinage (attraction)³.

Entre la construction naturelle et la construction figurée, se place

1. *Encyclop.*, art. *Concordance*, et déjà la préface de la *Méthode latine*.

2. *Ib.*, art. *Concordance*.

3. *Ib.*, art. *Construction*.

la construction usuelle, composée des deux. On y suit la « manière ordinaire de parler des honnêtes gens dont on parle la langue, soit que les expressions dont on se sert se trouvent conformes à la construction simple, ou qu'on s'énonce par la figurée ». Dumarsais paraît donc admettre le bon usage comme modèle, et, comme Port-Royal, s'incline devant Vaugelas. Mais, en principe, une manière de parler n'est bonne pour lui que parce qu'elle est analogue à la construction simple et peut être rapportée aux lois générales du discours. « Les jurisconsultes habiles ramènent les privilèges aux lois supérieures du droit commun, et regardent comme des abus que les législateurs devraient réformer, les privilèges qui ne sauroient être réduits à ces lois¹. » La grammaire doit faire de même. Si le mot *habillé* est invariable dans cet exemple : *J'ai habillé mon régiment*, c'est que ce mot n'est pas autre chose ici qu'un nom « abstrait et métaphysique » pris dans un sens actif, comme *honte* dans *j'ai honte*; tandis que *ai*, si improprement nommé auxiliaire, est une forme du verbe *avoir*, lequel est employé à cette place par catachrèse. Mais dans *mes troupes sont habillées*, les troupes que j'ai habillées, le mot *habillées* est un pur adjectif participe².

Voilà l'usage fondé en raison, le langage figuré ramené à la construction naturelle. Au contraire, dans la phrase suivante : *M. de Nemours ne laissoit échapper aucune occasion de voir Madame de Clèves sans laisser paroitre néanmoins qu'il les cherchât*, ce les du second membre étant au pluriel « ne doit pas être destiné à rappeler *occasion*, qui est au singulier dans le premier membre de la période. Par la même raison, si vous m'avez d'abord présenté le mot dans un sens spécifique..... vous ne devez pas dans le membre qui suit donner à ce mot un relatif, parce que relatif rappelle toujours l'idée... d'un individu réel ou métaphysique... Ce seroit tomber dans le sophisme que les logiciens appellent *passer de l'espèce à l'individu*, *passer du général au particulier*³ ».

Le principe rejoint et absorbe la fameuse règle de Vaugelas sur le relatif qui ne peut se rapporter à un nom sans article, laquelle, suivant Dumarsais, ne doit pas être restreinte, comme le croyait Arnauld, « à l'usage présent de notre langue »; mais, poursuit le grammairien, « de la manière que je la conçois, je la crois de toutes les langues et de tous les temps ». C'est qu'il la conçoit non seulement comme une nécessité de l'accord entre la langue et

1. *Ib.*, art. *Construction*.

2. *Ib.*, art. *Auxiliaire*.

3. *Ib.*, art. *Article*.

la raison, mais encore de la raison avec elle-même. Et c'est en effet, sans parler des perfectionnements de détail¹, l'œuvre propre de Dumarsais, de faire dépendre la qualité du langage non seulement de sa conformité avec la pensée, mais encore de la qualité même de la pensée.

Dumarsais disparu, plusieurs, mis en goût par la gloire du maître, briguent sa succession, en particulier D'Açarq, professeur de langues et belles-lettres françaises à l'École Royale militaire, dont l'*Année Littéraire* fait un certain temps son collaborateur pour la grammaire². Mais sa *Grammaire française philosophique* (1760), où il prétend réunir « dans une douce harmonie » Régnier-Desmarais, Arnauld et le P. Lamy, est loin de lui donner, malgré la réclame de la presse, l'autorité qu'il ambitionne. Il annonce la génération des grammairiens groupés autour de Domergue, en compagnie duquel il sera subventionné par la Convention (14 nivôse, an III). Mais aux environs de 1760, l'opinion n'est pas encore mûre pour l'accueillir.

Le véritable continuateur de Dumarsais, c'est son successeur à l'*Encyclopédie*, Beauzée³. Tout en travaillant pour Diderot et D'Alembert, il élabore, article par article, un grand ouvrage qu'il publie en 1767 : *Grammaire générale ou exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Ce n'est pas la plus profonde du genre ; c'est une des plus célèbres. Elle séduisit non seulement Voltaire qui la loua, l'Académie qui donna à Beauzée le fauteuil de Duclos, mais Marie-Thérèse qui lui envoya une médaille d'or, et Frédéric, qui appela à lui le modeste professeur de grammaire à l'École Royale militaire. Jamais les langues n'avaient été considérées de si haut. Le livre de Beauzée est un exposé du système des langues en soi. Il a été déduit des remarques faites sur une foule d'entre elles (*Préf.*, p. xv) ; mais il les domine toutes, et ses principes ne sont autres que ceux de la raison humaine considérée dans les nécessités de l'analyse de ses idées.

Qu'une œuvre de ce genre ait été conçue, cela n'a rien d'éton-

1. Par exemple, Dumarsais efface l'article et la préposition du nombre des mots qui signifient les objets de nos pensées, et les met au rang des mots qui signifient non pas la forme de nos pensées, comme dirait Port-Royal, mais les différentes vues de notre esprit sur les choses.

2. *Année littéraire*, 1756, V, 244-245 ; 1761, V, 115-117 et VI, 47-51.

3. Les premiers articles de Beauzée pour l'*Encyclopédie* furent écrits avec la collation de Douchet (*fréquentatif, futur, g, gallicisme, générique, genre, gérondis, etc.*). Les deux collaborateurs n'étaient pas toujours d'accord. Cf. *temps* d'où Beauzée renvoie à *futur*.

nant, étant donné l'influence de Dumarsais¹. L'ambition de faciliter et de simplifier l'étude des langues fut d'ailleurs ce qui porta Beauzée à l'entreprendre, s'il faut l'en croire (*Préf.*, p. xxvi-xxvii). Mais il ne laisse pas de viser un autre rôle, et il déclare dès les premières pages de sa préface que l'art doit être « dirigé par les lumières de la spéculation », c'est-à-dire que les grammaires particulières doivent être soumises aux principes de la Grammaire générale.

Ces principes, il est vrai, seront découverts par l'analyse des *faits grammaticaux*, préalablement observés et comparés (*Préf.*, p. xiii, xxvii). Malgré l'apparence, il n'y a pas là de cercle vicieux, ni de contradiction; il y a pénétration réciproque de deux méthodes dans un esprit amoureux d'unité. D'ailleurs, le plus souvent, Beauzée néglige les faits pour construire des systèmes, sauf à chercher ensuite la justification des systèmes dans les faits. « Qu'il me soit permis, dit-il à propos des temps, de recourir ici au flambeau de la métaphysique; elle seule peut indiquer toutes les idées comprises dans la nature des *temps*, et les différences qui peuvent en constituer les espèces: *quand elle aura prononcé sur les points de vue possibles, il ne s'agira plus que de les reconnaître dans les usages connus des langues*². » Par malheur, le moment venu, la métaphysique gêne l'observation des faits et la trouble, Beauzée aurait-il jamais regardé *Je dois mourir* comme une forme du verbe *mourir*, s'il n'avait pas prononcé *a priori* l'existence nécessaire d'un futur indéfini³? De même, ayant établi que l'accusatif n'est jamais ni régime ni sujet d'un verbe, il supplée en conséquence une préposition devant chaque accusatif (*Grammaire*, II, 135). *Magna ars est non apparere artem* devient *Circa artem non apparere est ars magna*⁴ (en fait d'art ne point paraître est le grand art). *Amo deum* équivaut à *amo ad Deum*. Fromant lui-même trouvera un peu fortes de pareilles substitutions non conformes au génie du latin⁵.

Cette méthode aurait pu avoir pour effet de mettre un grand nom-

1. Encore que Beauzée se fasse gloire d'avoir été obligé d'appliquer à la grammaire la méthode d'examen proposée par Descartes pour toutes les matières philosophiques. « Il étoit assez naturel, ajoute-t-il, simplement, que cet examen eût ici le même effet qu'il eut autrefois sur d'autres matières » (*Préface*, p. xxviii).

2. *Encycl.*, art. *Temps*.

3. Il faut reconnaître d'ailleurs que la théorie des temps, ainsi que d'autres parties, contient des vérités très finement observées et habilement mises en lumière. Par exemple, elle ramène à un principe commun l'emploi, dans les propositions hypothétiques, du présent en français et du futur en d'autres langues.

4. L'infinitif étant verbe et nom, ne saurait, à ce dernier titre, avoir un sujet (*Encycl.*, art. *Infinitif*).

5. Préface du *Supplément*, 294.

bre de nouvelles entraves à la langue. En fait, dans les mains de Beauzée, elle n'a pas eu de conséquences pareilles, tant il montrait d'habileté à se tirer des difficultés que ses principes pouvaient rencontrer dans l'usage. Mais il a confirmé, de son autorité et de ses arguments, plusieurs remarques qui sont devenues depuis règles absolues. On en trouvera la preuve dans les règles sur l'ordre des compléments, en particulier celle qui interdit de rompre l'unité d'un complément complexe pour jeter entre ses parties un autre complément du même mot¹.

Voilà jusqu'où s'était portée cette première génération de grammairiens philosophes. Désormais la matière semble épuisée. A mesure que se succèdent les éditions de leurs ouvrages, les auteurs se critiquent, se réfutent, se corrigent les uns les autres², et, de plus en plus, apparaît dans leurs disputes ce caractère d'inutile spéculation auquel fut toujours exposé le genre. La querelle à laquelle prennent part Girard et De Wailly d'un côté, Du Marsais et Fromant de l'autre, et qui a pour objet de savoir si *de* préposition doit être distingué de *de* particule, peut en servir de témoignage (Fromant, 298). Ce qui divise nos grammairiens, ce sont des questions de classification, de nomenclature, de table des matières, qui n'importent nullement à la langue.

1. *Encycl. méth.*, I, 446, art. *Complément*.

2. Voyez les diverses éditions de Restaut, de Fromant, etc., et dans l'*Encycl. méth.* (1784), les articles où Beauzée défend ou corrige sa grammaire (*préposition*, etc.). Voyez les critiques de la grammaire de Girard par Nicolas Boindin (*Œuv.*, 1753, II, 70 et suiv.) et Dumarsais (*Œuv.*, III, 299; manuscrit à la Bibliothèque nat., *nouv. acq. f. fr.*, 1170), celles de la grammaire de De Wailly par Bouchot (*Année litt.*, 1765, III, 342) et D'Açarq: *Remarques sur la grammaire française de M. de Wailly*, dixième édition, Saint-Omer, 1787.

CHAPITRE II

LE DÉVELOPPEMENT DE LA GRAMMAIRE GÉNÉRALE (Suite)

TROISIÈME ÉPOQUE : CONDILLAC. — Préoccupée d'expliquer la constitution du langage, la grammaire philosophique ne pouvait manquer d'être sollicitée par le problème de l'origine et de la filiation des langues. C'est ce qu'on voit par les *Vrais principes* de l'abbé Girard, dont quelques pages sont consacrées aux questions générales, par la *Théorie nouvelle de la parole et des langues* de Claude Saintin Leblan, par les *Réflexions sur l'origine des langues* de Maupertuis, par l'*Essai sur l'origine des langues* de J. J. Rousseau, venant après certaines pages du *Discours sur l'inégalité*, plus tard encore par les premiers chapitres de la *Manière d'apprendre les langues* de l'abbé Radonvilliers (1768), et par l'*Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues* de l'abbé Copineau (1774). Tous ces ouvrages ont ceci de commun qu'ils se préoccupent fort peu des faits linguistiques, et que toutes leurs idées se fondent sur des raisonnements *a priori*. « J'étudie les langues en philosophe », dit Saintin Leblan (préface, p. ix). En conséquence, on ne se demande pas : comment les choses se sont-elles passées ? mais, comment ont-elles dû se passer ? Pour Girard, la vue du ciel et de la terre produisit « tout de suite » chez les Latins *coelum* et *terra* ; au contraire, le génie français créa d'abord l'article « pour distinguer et tirer de la généralité ces êtres dont on vouloit parler¹ ». Les réflexions d'un Rousseau ont plus de portée. Le *Discours sur l'inégalité* juge que les premiers mots dont les hommes firent usage eurent dans leur esprit la valeur d'une proposition entière ; que, quand ils commencèrent à distinguer le sujet d'avec l'attribut, « les substantifs ne furent d'abord qu'autant de noms propres » ; que la notion des adjectifs dut « se développer » difficilement, « parce que tout adjectif est un mot abstrait, et que les abstractions sont des opérations pénibles et peu naturelles² », etc.

D'autres cependant sentaient le besoin de vérifier par des faits

1. *Vrais principes*, I, 43.

2. Cf. Paul Fouquet, *J. J. Rousseau et la Grammaire philosophique*, 120.

les données de la spéculation pure. Ils étaient ramenés vers la linguistique par la philosophie, mais à une linguistique singulièrement ambitieuse, qui pensait embrasser facilement la totalité de la science et l'enfermer dans l'œuvre d'un homme. Dans les *Elémens primitifs des langues* (1764), Bergier essaye de se rendre compte de la ressemblance de l'hébreu, du grec, du latin, du français en rapprochant leurs vocabulaires. Dans son célèbre *Traité de la formation mécanique des Langues et des principes physiques de l'étymologie* (1765), le Président de Brosses poursuit un but analogue ; mais il remonte jusqu'à la grammaire des Hindous, ce qui lui permet d'exposer une théorie des racines monosyllabiques. Il décrit le jeu de l'organe de la voix, donne un alphabet *organique*, indispensable pour bien s'entendre et se rendre compte de la permutation des lettres, recherche les principes et les règles critiques de l'art étymologique, etc., etc. Mais d'ailleurs, cet art « tient de plus près qu'on ne croit à la logique » ; il n'est pas fait seulement pour satisfaire la curiosité, mais aussi pour former la raison dans un des principaux exercices de l'esprit, savoir, « dans la logique des paroles, qui consiste dans la juste convenance des mots avec les idées qu'ils expriment et avec les objets qu'ils représentent » (II, 433). On voit par là que De Brosses est loin de vouloir rompre avec la tradition de Port-Royal¹.

On en peut dire autant du *Monde primitif analysé et comparé avec le monde moderne* de Court de Gébelin, véritable encyclopédie de la science du langage en 9 volumes in-4^o². D'une érudition considérable, l'auteur résume et discute tout ce qui a été dit avant lui de plus important sur les langues et sur la grammaire. Il procède à la fois du Président de Brosses, de Condillac, de Locke, et aussi de Beauzée par sa manière de prouver la *nécessité* de tous les faits grammaticaux. Sa façon séduisante et persuasive d'exposer tout ce qui *a dû* se passer fait souvent penser à J. J. Rousseau. Mais il insiste aussi beaucoup sur le côté mécanique du langage, sur la filiation des idiomes, sur les étymologies. Cent ans après Ménage, il conçoit l'idée d'un *Dictionnaire étymologique de la langue française*, où malheureusement le celtique joue un beaucoup trop grand rôle.

Ces travaux avaient leur complément à l'étranger³. Peut-être une

1. Cf. Hippolyte Sautebin, *Un linguiste français du XVIII^e siècle : Le président De Brosses*, Berne, 1899 (thèse de Berne).

2. Publiés de 1774 à 1782. Il a paru sous le titre de : *Histoire naturelle de la parole* (1776), un précis des tomes 2 et 3.

3. Parsons, *Historical inquiries into the affinity and origin of the European languages*, 1767. — Herder, *Dissertation sur la première origine des langues* (qui obtint le prix proposé par l'Académie de Berlin en 1771), etc.

nouvelle méthode allait-elle finir par s'en dégager, qui ramènerait aux saines traditions de Du Cange et de Ménage. Peut-être les grammairiens philosophes, qui d'abord n'avaient cru trouver dans la science des faits qu'un auxiliaire de la leur, allaient-ils l'étudier pour elle-même. Mais Condillac paraît, et du même coup ramène, et l'étude des origines, et la grammaire proprement dite, aux traditions de Locke et de Port-Royal.

Jusqu'alors, la logique avait servi à perfectionner l'art de parler. Condillac fait, au contraire, de l'art de parler l'auxiliaire de la logique, ou plutôt il les identifie¹. Sa doctrine à l'égard du langage, déjà esquissée dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746), est très explicitement exposée dans le *Cours d'Études pour l'instruction du prince de Parme* (1775), dont le premier volume contient une *Grammaire*.

La pensée n'étant que de la « sensation transformée », et d'autre part l'animal ayant comme l'homme des sensations, toute la différence entre celui-ci et celui-là vient du pouvoir que l'homme seul possède, de transformer ses jugements-perceptions en jugements-affirmations : l'homme ne se borne pas à sentir les rapports, il les affirme. Il le peut parce qu'il peut décomposer sa pensée grâce à des signes artificiels qui sont les langues. Elles sont plus ou moins parfaites selon qu'elles analysent plus ou moins parfaitement la pensée².

Cette analyse a plusieurs degrés : le discours se réduit à des périodes ; dans les périodes, on distingue des phrases ; celles-ci sont composées de diverses espèces de propositions ; les propositions, de divers termes, dont chacun embrasse plusieurs idées et par conséquent doit aussi être analysé. — Condillac apporte beaucoup de lumière dans tous ces sujets ; il renouvelle la doctrine touchant le rôle des diverses espèces de mots ; il distingue logiquement les adjectifs des substantifs, et les adjectifs qui « développent » des adjectifs qui « déterminent », il met dans une classe séparée les « expressions composées », c'est-à-dire l'adverbe, la conjonction,

1. Cela ressort de toute sa philosophie, mais on en retrouve l'affirmation catégorique dans le Discours préliminaire du *Cours d'étude*, p. XLIX : « Au reste, l'art de parler, l'art d'écrire, l'art de raisonner et l'art de penser ne sont, dans le fond, qu'un seul & même art. » — Condillac a pris son point de départ dans Locke (cf. *Essai sur l'entendement*, l. III, passim ; et particulièrement, ch. 1, 6, utilité du langage pour la connaissance, ses dangers) ; mais Locke s'occupe surtout des mots pris en eux-mêmes, et peu des mots réunis dans les propositions (cf. cependant, l. III, ch. VII) ; il distingue le langage civil du langage philosophique (l. III, ch. IX, 3).

2. *Gr.*, 1^{re} part., ch. IV. Un idiome donné a donc, par lui-même en quelque sorte, un certain degré de perfection, susceptible de plus ou moins de plénitude selon les individus qui emploient cet idiome.

le pronom ¹, établit enfin que l'essence du verbe est de signifier, non pas l'affirmation, mais la co-existence ².

Dans une seconde partie, Condillac étudie les éléments du discours et les usages qui s'y rattachent dans la langue française. Cette partie, moins originale, assez sommaire, et que Condillac semble avoir écrite sans effort, présente cependant quelques faits intéressants. L'usage qui veut que l'adjectif se rapportant à des substantifs de genres différents soit au masculin, est expliqué très vraisemblablement au chapitre v et l'idée de la *noblesse* du genre masculin écartée. Mais il y a des règles pratiques dont Condillac n'a pas assez vérifié les applications, celle, par exemple, sur le mode à employer après la conjonction *que* (ch. xxiii).

Au reste, sur bien des points, Condillac suit Dumarsais ou Duclos, qu'il paraît estimer particulièrement. Sa grammaire était écrite avant que parût celle de Beauzée ; néanmoins frappé de la théorie de Beauzée sur les temps, il refit le chapitre viii de sa deuxième partie.

La grammaire philosophique venait de recevoir comme une nouvelle vie. Quand Thomas déclare que « il fallut que la métaphysique des idées précédât celle qui n'en est qu'une branche », il ajoute que « Locke et l'abbé de Condillac sont peut-être les vrais législateurs en ce genre ³ ». Il serait sans doute exagéré de prétendre que le précepteur du prince de Parme a complètement étouffé la naissante grammaire comparée. Mais une seconde fois depuis l'abbé de Dangeau, l'observation est repoussée à l'arrière-plan. Avec le triomphe de la grammaire philosophique, s'ouvre une ère de tyrannie.

LA FUREUR GRAMMATICALE : URBAIN DOMERGUE. — D'abord son importance dans la culture générale s'accroît. Ce n'est pas seulement que l'étude des langues se présente à l'imagination des linguistes et des philosophes comme une science auxiliaire de l'histoire des idées et des mœurs ⁴. Mais réellement, à partir de Condillac et de

1. *Gr.*, 1^{re} part., ch. xiv.

2. *Gr.*, 1^{re} part., ch. xiii.

3. IV, 252, *Traité de la langue poétique*.

4. Le point de vue est magistralement exposé par Turgot, vers 1751, dans ces *Réflexions sur les langues* qui devaient servir de préface à un ouvrage sur la formation des langues : « L'étude des langues, dit-il, bien faite serait peut-être la meilleure des logiques : en analysant, en comparant les mots dont elles sont composées, en les suivant depuis la formation jusqu'aux différentes significations qu'on leur a depuis attribués, on reconnaîtrait ainsi le fil des idées, on verrait par quels degrés, par quelles nuances les hommes ont passé de l'une à l'autre ; on saisirait la liaison et l'analogie qui sont entre elles ; on pourrait parvenir à découvrir quelles ont été celles qui se sont présentées les premières aux hommes, et quel ordre ils ont gardé dans la combinaison de ces premières idées. Cette espèce de métaphysique expérimentale serait en même temps

son *Cours d'étude*, la grammaire, achevant de prendre conscience de son rôle, domine ou précède toute autre étude. On a vu l'enseignement de la grammaire pénétrer à l'École royale militaire avec D'Azarq, avec Beauzée, qui sont chargés d'y exposer leur méthode. Dès 1764, Frédéric institue pareillement à Berlin, dans son école civile et militaire, une chaire de *style et grammaire raisonnée*. La Révolution ira plus loin et remplacera par des chaires de grammaire générale les anciennes chaires de philosophie (cf. t. IX, 327). Il est vrai que cet état de choses ne dure guère. Mais Bonaparte a beau faire descendre les idéologues de leur chaire : longtemps l'esprit des grammairiens philosophes règnera dans l'enseignement français.

De même, parmi la foule des auteurs de grammaires générales, grammaires raisonnées, grammaires philosophiques, qui dès lors paraissent en France ou à l'étranger, il en est dont les préoccupations, comme celles de Condillac, sont purement philosophiques. Leurs travaux répondent à ce qu'avait attendu le Comité d'Instruction publique de la Convention en instituant des chaires de grammaire générale dans l'école normale et dans les écoles centrales : tels les *Éléments de grammaire générale appliqués à la langue française* de Sicard, la *Grammaire générale analytique* de Domergue, la *Grammaire raisonnée* de Serreau, etc.

Pour bien raisonner, il faut bien parler ; pour bien parler, il faut bien penser. Cela ne fait en somme qu'une science : on l'appelle *idéologie*, si l'on ne fait attention qu'au sujet : *grammaire générale*, si l'on n'a égard qu'au moyen ; *logique*, si l'on ne considère que le but¹. C'est donc surtout en vue de perfectionner l'art de raisonner que Thiébauld, Destutt de Tracy, etc., publieront leurs grammaires², où la langue est relativement peu intéressée. Quoique moins directement consacrés au perfectionnement de la logique, le commentaire dont François Thurot accompagne sa traduction de l'*Hermès* de Harris³, les *Principes de grammaire générale* de Silvestre de Sacy (1799) ne touchent pas davantage à la grammaire particulière du français : « Je n'ai fait, dit Sacy, d'application des principes de la Grammaire générale, à des exemples pris dans la langue française

l'histoire de l'esprit humain, et du progrès de ses pensées, toujours proportionné au besoin qui les a fait naître. Les langues en sont à la fois l'expression et la mesure. L'histoire des peuples ne reçoit pas moins de jour de la connaissance des langues, etc. » (éd. Daire, II, 753). L'art. *Analogie* de l'*Encyclopédie* n'est à bien des égards qu'une illustration de ces principes énoncés vers 1751.

1. Cf. Destutt de Tracy, *Cours d'idéologie*, 1803, I, 3-4.

2. Thiébauld, *Grammaire philosophique ou la logique, la métaphysique et la grammaire réunies*, 2 vol., 1802. La Grammaire de Destutt de Tracy forme le tome II de l'*Idéologie*.

3. Harris, *Hermès ou recherches philosophiques sur la grammaire universelle*, Londres, 1752, traduit et commenté par François Thurot en l'an IV.

ou dans toute autre langue, qu'autant qu'il a été nécessaire pour me rendre plus intelligible. Cette précaution m'a paru indispensable, pour laisser aux principes la plus grande généralité possible, et pour éviter de généraliser ce qui est particulier à quelques langues¹. »

Dans ce dernier membre de phrase, Sacy signale bien le danger de la grammaire générale appliquée. Mais la plupart des auteurs n'imitent point cette réserve. A la différence des purs philosophes, les progrès de l'art de penser ne les préoccupent guère, ou ne leur servent que de prétextes. Ils ne voient dans la grammaire qu'une méthode pour critiquer la langue. Ils ont la vue courte : ils s'efforcent de définir, de classer, de distinguer ; ils mesurent la justesse d'une construction, et ils apportent à cette besogne un soin d'autant plus minutieux qu'ils traitent ces questions pour elles-mêmes sans donner d'autre but à leur effort. Sans doute, ils empruntent à leurs prédécesseurs des considérations sur l'objet, les fondements, l'utilité de la grammaire ; mais cela ne doit pas faire illusion : ils n'assimilent pas ces idées.

Tout l'effort de ces grammairiens, à peu près inutile à l'art de penser, a été funeste à la langue. Les grands grammairiens du dix-huitième siècle portent la responsabilité d'avoir donné l'exemple ; mais pour le nombre des règles arbitraires ou inutiles à la perfection de la pensée, pour la vanité des conclusions et la haute fantaisie des prémisses, on ne peut comparer personne aux grammairiens de la Révolution et de l'Empire.

Urbain Domergue est leur chef². Il remplit de son activité et domine toute la période comprise entre 1778, date de l'apparition de sa petite *Grammaire française simplifiée* (4^e éd. 1791), et 1810, année de sa mort. C'est l'un des trois ou quatre grammairiens types qu'ait produits le purisme, tout auréolé d'anecdotes et marqué des cicatrices de la satire³. Il n'en est pas de plus agité, de plus audacieux. Par la presse il remue l'opinion publique : il imagine un *Journal de la langue française, soit exacte, soit ornée*, qui paraît

1. *Avertissement*. En ce qui concerne l'art de raisonner, Silvestre de Sacy éclaircit quelques idées grâce à sa distinction du sujet logique et du sujet grammatical.

2. Voir sur U. Domergue le *Discours de réception* de Saint-Ange, son successeur, à l'Académie, 5 septembre 1810, suivi d'une *Note biographique sur M. Urbain Domergue*, et la *Notice sur M. Domergue*, en tête du *Manuel des amateurs de la langue française* de A. Boniface, 2^e édit., 1825, 9-16, notice signée A. G. Ballin. — A côté de Domergue, il convient de mentionner l'abbé de Lévizac, qui vit et travaille en Angleterre. Son *Art de parler et d'écrire correctement la langue française ou Grammaire philosophique et littéraire de cette langue* (1^{re} éd. 1797) se signale par un certain libéralisme.

3. Voir les *Etrennes de l'Institut national ou la Revue littéraire de l'an VII*, Paris, chez les Marchands de Nouveauté, an VII, 126-128 (à propos d'une querelle de Domergue avec Rørdcrer, qui avait raillé sa terminologie).

avec intermittence de 1784 à 1791¹. Il groupe autour de lui les grammairiens en associations ou en jurys de grammaire : ce sera, en pleine Révolution, la *Société des amateurs de la langue française*, plus tard, en 1807, une *Académie grammaticale*. La première est divisée en comités : comité de principes, comité d'étymologie, comité de définition et de synonymie, comité de syntaxe, comité de prosodie et de prononciation, comité d'orthographe, comité de néologie, comité de rédaction². Cette académie privée devait remplacer l'académie officielle, dont le tort était, aux yeux de Domergue, de « garder un silence coupable sur la législation gothique de notre langue³ ». Ainsi Domergue devient-il le grammairien attitré de la Révolution : il enseigne la grammaire générale à l'École Centrale des Quatre Nations, en attendant de l'enseigner au Lycée Charlemagne ; il fait partie, dès la fondation de l'Institut national, en 1795, de la Classe de langue et littérature française. Il publie encore sa *Grammaire générale analytique* dont nous avons parlé, son *Manuel des étrangers amateurs de la langue française* (1805), enfin ses *Solutions grammaticales* (1808), refonte des *Décisions révisées du Journal de la langue française*. Il a tellement occupé le devant de la scène que son successeur à l'Académie ne croit pouvoir lui rendre un plus juste hommage qu'en retraçant « une esquisse des progrès de la science grammaticale depuis Vaugelas jusqu'à M. Domergue ».

C'est bien une sorte de Vaugelas, si l'on veut, qu'Urbain Domergue, mais un Vaugelas qui trône et pontifie dans une chaire de grammaire générale, armé du sceptre de Dumarsais⁴. Il ne craint

1. En tout, il a paru six volumes. L'ambition de l'éditeur est ainsi précisée : « Fonder sur une métaphysique claire un système de grammaire absolument neuf, sans prétendre donner l'exclusion à aucun autre ; répondre aux différentes questions sur la langue écrite ou parlée ; exercer une censure motivée, instructive ; donner une théorie succincte et lumineuse de tous les ouvrages de goût, soit en prose, soit en vers ; n'annoncer, n'analyser, ne recueillir que ceux qui portent l'empreinte du talent ; consacrer dans le langage des dieux tous les événements moraux, physiques et politiques, dignes de l'attention des hommes : tel est le plan du journal de la langue française ». (I, 1-2, 1^{er} septembre 1784). Cf. le prospectus de la troisième année reproduit dans le *Journal encyclop.*, 1787, IV, 175-7. Thomas a répondu à l'envoi des premières feuilles par son *Traité de la langue poétique* (IV, 247-361). Le *Journal* a fait également l'objet de *Réflexions* soumises à l'Académie de Lyon par M. de Campigneulle (*Journal encyclop.*, 1786, I, 508).

2. *Journal*, III, 165-430. Dans une lettre du 25 prairial an II, Domergue invite Grégoire à la séance grammatico-poétique du septidi suivant (*Lett. à Grégoire*, 321). Dans une autre lettre, du 11 messidor, Cabanis fait allusion à l'existence de la Société (*Ib.*, 333).

3. *Journal*, I, 146, 22 janv. 1791.

4. Domergue insiste sur : « 1^o l'analyse des propositions, qui soumet à l'examen les éléments dont nos jugements se composent ; 2^o la classification des mots, qui conduit de la connoissance de leur nature à celle des règles auxquelles ils sont soumis » (*Grammaire simplifiée*, 5). L'an V de la République, Domergue présente à l'Institut national

pas de descendre aux minuties, de répondre aux questions les plus futiles, mais toujours avec l'appareil imposant de la logique infail-
lible. Rien de plus pédant que ses décisions. Pour expliquer qu'il
y a désaccord entre le conditionnel et le subjonctif dans cette
phrase d'Auger : *Leurs noms n'auraient point survécu à leur défaite,*
si Boileau ne les eût placé dans ses vers, il commence par supposer
que *j'aurais fait* est le conditionnel de *j'ai fait*, et *j'eusse fait*, le
conditionnel de *je fis* ; en conséquence, le second se plie à la règle
du passé simple et ne peut s'appliquer qu'à une période écoulée
quand on parle : « Et remarquez, *malgré mille exemples contraires,*
qu'il faut dire : je *l'aurois* envoyée, si *j'avois* trouvé, etc. Je *l'eusse*
envoyée, si *j'eusse* trouvé. Les deux membres de phrase, présentant
les mêmes époques, commandent les mêmes formes temporelles¹. »

La méthode de Domergue donne le ton à toute une génération de
grammairiens qui travaillent isolément ou en corps, et cela jusque
bien avant dans le dix-neuvième siècle. Ouvrez les *Lettres acadé-*
miques sur la langue française de Valant, témoins des délibéra-
tions de l'Athénée de la langue française (1811), ou le *Manuel* de
Boniface, écho du Conseil grammatical après la mort de Domergue,
ou même, aux environs de 1830, le *Journal grammatical* de Marle
qui verbalise pour la Société grammaticale, vous y trouverez la
langue traitée avec la même solennité ou le même sans-gêne². Ce
n'est pas que l'usage y soit sciemment maltraité ; mais, à grand ren-
fort d'imagination, les grammairiens l'interprètent à leur guise. Les

un mémoire : *Théorie de la proposition*. Il y soutient que « la grammaire philosophique
doit être une logique parlée, ou l'art d'énoncer clairement et brièvement les pensées ». Cf. *Compte rendu et présenté au Corps légis. le 5^e jour complémentaire de l'an V* par
l'Institut national... Paris, an VI, 130 et 146.

1. *Solutions*, 19. Ailleurs, Domergue démontre l'absurdité de l'expression : *sept à huit femmes*, « On dit avec raison de sept à huit heures, *allant de sept à huit heures*, parce que huit heures est le terme où aboutit l'action d'aller, il y a un espace à parcourir, il y a des fractions d'heures ; mais de la septième femme à la huitième il n'y a point d'espace ; on ne conçoit pas des fractions de femme ; il faut opter entre sept et huit, et dire *sept ou huit femmes*. Mais l'usage a consacré cette expression vicieuse. — Vous prenez pour l'usage votre inattention ou votre ignorance. L'usage, en fait de syntaxe, est dans le consentement des écrivains, et vous n'en pouvez citer un seul. Hé, Messieurs, pourquoi tenir à une expression vicieuse qui n'a pas même l'excuse d'un faux éclat, à une expression sans élégance et sans justesse ? Purgeons nos dictionnaires de tout ce qu'ils ont d'impur, et, quand il s'agit d'une faute, qu'on n'entende plus dire à nos feseurs de dictionnaires : cela est françois, parce qu'on le dit dans le monde ; et aux gens du monde : cela est françois, par ce qu'on le trouve dans les dictionnaires » (*Solutions*, 26-27).

2. Le 11 avril 1830, la Société grammaticale est saisie d'une difficulté touchant cette phrase de Fénelon : *Nous ne pouvons jeter les yeux sur les deux rivages sans apercevoir des villes opulentes...* Des « est-il un ajectif partitif déterminatif formant avec son substantif, sans ellipse et sans décomposition, le régime direct du verbe *apercevoir* ? ou faut-il reconnaître dans ce mot une contraction de *de les*, avec ellipse des mots *un nombre quelconque* ? » Une séance ne suffit pas pour épuiser la discussion.

bons auteurs deviennent une mine d'où l'on extrait la matière de ratiocinations interminables.

CONCLUSION : LA LANGUE RATIONALISÉE. — L'influence de la philosophie sur la langue a été considérable, tantôt favorable, tantôt défavorable.

Favorable d'abord, si l'on ne considère que le vocabulaire, qui lui doit en bonne partie, nous le verrons, son émancipation de la tutelle du purisme. Mais la syntaxe aussi est redevable à la philosophie de cet état de clarté absolue et quasi-définitive qui demeure, après deux siècles d'une énergique discipline, l'un des apanages les moins contestés de la langue française.

Toutefois, et c'est le revers de la médaille, dans la syntaxe comme dans le vocabulaire, la philosophie tend vers un langage artificiel. Le point de départ est une opposition toujours plus marquée entre l'usage et la raison, qui repousse le premier dans l'ombre. Les déclarations des grammairiens ne laissent aucun doute sur ce point. On se souvient de la violente diatribe de Grimarest contre la doctrine qui donne tout à l'usage (cf. t. IV, 57). Dès lors, on ne parle plus guère de l'usage sans gémir sur sa tyrannie « capricieuse et bornée ». Pour D'Alembert, le rôle de la grammaire est de ne « laisser à ce caprice national qu'on appelle *usage* que ce qu'elle ne peut absolument lui ôter¹. » De même déjà, pour D'Olivet, « la raison en matière de langue ne cesse d'être écoutée, que dans les cas où l'usage est absolument contre elle² ». Le principe atteint directement l'autorité des bons auteurs : « Tout deviendrait arbitraire, ou peu s'en faut, si l'on n'argumentoit dans la grammaire française, que par autorité » ; ceci parce que *soi*, dont le nominatif est *on*, ne peut pas « se rapporter à une personne en particulier³ ».

N'exagérons rien cependant : l'écart n'est peut-être pas si considérable qu'il semble à première vue. Plutôt que de réduire son autorité, la grammaire cherche surtout à rendre compte de l'usage, ce qui est une manière encore de le confirmer. Dumarsais même reste ici fidèle à la tradition de la *Grammaire de Port-Royal*. Pour la plupart, « l'usage bien examiné n'est pas une convention aussi arbitraire qu'elle semble » ; il est « l'effet d'une métaphysique fort subtile, ignorée du plus grand nombre de ceux qui la suivent, et qui cependant leur fait adopter dans la manière de rendre les idées, ce qui est le plus conforme aux idées naturelles de la plus grande

1. I, 35, *Disc. prélim.* de l'*Encycl.*

2. *Rem. sur Racine*, 1738, 85.

3. *Id.*, *ib.*, 32. Exacte pour l'époque, l'observation est contraire à l'usage ancien.

partie des esprits¹ ». C'est à dégager cette « métaphysique » que s'emploie la grammaire philosophique.

En dernière analyse donc, c'est la *figure* de l'usage qui se modifie sous l'effort des grammairiens. On le voit à la multiplicité croissante des règles, à leur subtilité qui ne connaît plus de limite, et surtout à cette tendance de les rendre aussi absolues, aussi générales que possible, car, comme dit D'Olivet, « rien ne paroît si capable que des règles générales de faire honneur à une langue savante et polie². » Hélas ! nous savons dans quelles complications la règle « générale » a embourbé l'accord des participes ! Valait-il pas mieux conserver les « belles et curieuses exceptions » de Vaugelas ?

Déjà Buffier, *Gramm.* n° 46, signale l'effort de ceux qui veulent doter la langue française d'une qualité nouvelle : la simplicité : « Ils la font consister dans la manière la plus naturelle et la plus commode d'employer les mots ; de sorte que l'on y puisse établir des règles uniformes et générales, et que par-là une langue puisse être apprise facilement ; car, disent-ils, puisque les langues sont comme le lien et le canal de la société des hommes, pourquoi rendre plus difficile ce commerce de société par la difficulté des constructions variées et bizarres, qui demandent autant de règles qu'il y a de façons différentes de parler : tandis que les pensées pourroient être également bien exprimées, par des règles de langage beaucoup plus simples et plus suivies. » Nous touchons là à une tendance aussi nouvelle que profonde de l'esprit français inspiré par la philosophie : la tendance universaliste, qui atteint son apogée dans la Révolution française. Alors les réformateurs s'attaqueront à la langue même, et des projets de loi destinés à la « révolutionner » seront soumis aux assemblées.

Auparavant, le goût de la généralisation se manifeste, sinon par une hostilité déclarée à l'égard des gallicismes, ces fils insoumis mais légitimes de la langue — la doctrine persiste à leur être favorable³ —, du moins par le souci de les reléguer dans la langue familière⁴.

1. Moncrif, II, 75, *Dissertation qu'on ne peut ni ne doit fixer une langue vivante*, qui cite Fontenello. Cf. Voltaire, commentaire du *Menteur*, I, 4, 12 : « Les règles de grammaire sont fondées, pour la plupart, sur la raison et sur cette logique naturelle avec laquelle naissent tous les hommes bien organisés. »

2. *Opuscules*, 386. Cf. Duclos, *Gram.*, 220 : « Plus les règles sont conséquentes, plus elles sont faciles à concevoir : plus les principes s'éclaircissent, plus les règles et les exceptions diminuent » (également à l'occasion de l'accord du participe).

3. D'Olivet, *Remarques sur Racine*, 1738, 90, 92 ; Rivarol, *Prospectus du nouveau dict.*, 1797, p. xxiii, etc. Les gallicismes ont failli avoir leur grammairien dans la personne de l'abbé de Rothelin (D'Olivet, *Rem. sur la langue fr.*, 1767, 9). Dans le *Neveu de Rameau*, 158, Diderot en applique curieusement le principe à la morale.

4. Thomas, *Traité de la langue poét.* (IV, 271) qui les appelle « d'anciennes formes

La « règle générale » donne aussi une grande force à l'analogie que Vaugelas déjà, bien imprudemment, appelle l'image ou la copie de l'usage. Ce ne serait pas une recommandation suffisante pour les grammairiens philosophes, si l'analogie n'était pas aussi fondée en logique. Tout au plus peut-on dire qu'elle ne contredit pas nécessairement l'usage, comme quand Girard préconise, en se fondant sur « la loi grammaticale », la forme *je vas* autorisée par Vaugelas parce qu'elle a la préférence de la Cour¹. Il n'en est malheureusement pas toujours ainsi. A bon droit, l'*Année littéraire* (1768, VI, 245) peut objecter que « l'analogie ne prouve rien en fait de langues », par exemple lorsque Voltaire, à propos du vers de *Nicomède*, II, 3, 11 : « Et vous offenseriez l'estime qu'elle en fait », soutient qu'on ne fait pas plus l'estime qu'on ne fait de l'amour ni de l'amitié². Mais ici paraît une autre tendance de la grammaire voltairienne, qu'il nous faut aborder en terminant.

D'une dernière façon en effet, à travers la philosophie, la grammaire influe sur la langue : c'est en développant l'esprit d'analyse. Passe encore que Buffon, ainsi que nous en informe M^{me} Necker, puisse « rendre raison de tous les motifs de préférence qu'il a eus pour tous les mots de ses discours, sans exclusion de cette discussion les moindres particules, les conjonctions les plus ignorées »³. Après tout, il n'y a là qu'un légitime, et d'ailleurs caractéristique scrupule d'artiste⁴. Toute autre est l'exigence de la logique, quand elle fait de la dissection du langage écrit un exercice familier qui s'impose jusqu'à la mutilation du génie littéraire. A cet exercice, qui ne craint pas de substituer une langue à une autre (grâce à la construction « figurée »), les philosophes, de Dumarsais à Domergue, donnent une forme rigoureuse qui se perpétue dans la pédagogie⁵. Le procédé est impitoyablement appliqué par toute la critique grammaticale, non seulement parce que l'interprétation par l'ellipse

altérées par la conversation » ; D'Alembert, *Sur la latinité des modernes* (IV, 22), qui en proscriit l'affectation.

1. *Vrais principes*, II, 81.

2. Voltaire raisonne tout aussi abusivement lorsqu'il ne veut pas qu'on dise : *je fus lui parler, je fus le voir*, parce qu'« on n'est point parler, on n'est point voir » (s. *Pompée*, I, 3, 57). Il applique également, comme nous le verrons, l'analogie au vocabulaire.

3. *Mélanges*, II, 57.

4. Ailleurs, M^{me} Necker précise : M. de Buffon n'était pas un grammairien : il « ne pouvoit rendre raison d'aucune des règles de la langue française, et cependant c'est un de nos premiers écrivains : ce n'est pas cette métaphysique du langage, inventée par les hommes, dont il est instruit ; mais il n'a pas mis un mot dans ses ouvrages dont il ne puisse rendre compte » (*Mét.* III, 136).

5. Voir, en tant que spécimens, les analyses raisonnées d'une *Idylle* de M^{me} Deshoulières par Dumarsais (reproduite en appendice par Sahlin) et d'un fragment de l'*Iphigénie* de Racine par Domergue dans sa *Grammaire simplifiée*, 1791, 20.

ne lui coûte rien¹, mais parce que tous les prétextes lui sont bons pour anatomiser. Le voici à l'état rudimentaire, quasi-barbare : suivant Louis Racine, dans : *Je ne vous ferai point de reproches frivoles* (*Bajazet*, V, sc. 4), « la négative ôtant le nom du général, de n'est plus article, mais interjection : ainsi il faut de reproches et non pas des reproches²... » Comprenne qui voudra !

Le voici plus raffiné dans D'Olivet. Pourquoi ne peut-on pas dire avec Racine : *Ne vous informez point ce que je deviendrai* (*Bajazet*, II, 5, 59) ? C'est qu' « aucun verbe ne peut avoir deux régimes simples » ; or *vous* et *ce* sont deux régimes simples. Tandis que si l'on dit : *Ne me demandez point ce que je deviendrai*, la phrase est correcte, parce que *me* n'est plus qu'un « régime particulé », D'Olivet demande grâce pour « l'anatomie de ces phrases ». Il faut passer, dit-il, « à travers des épines, pour arriver aux riantes prairies de l'éloquence, ou sur les monts escarpez de la poésie³ ». Il a tort : ces épines sont des roses grammaticales. De même, « anatomisant » les vers des *Plaideurs*, II, 4, 6 : *Plus je vous envisage Et moins je reconnois, Monsieur, votre visage*, il prouve par « un peu de logique » que la conjonction *et*, à tort, « travestit des propositions corrélatives en propositions copulatives ».

Plus que jamais, D'Olivet, et surtout Voltaire, suivis de D'Alembert⁴ et Féraud⁵, ont recours à la désarticulation du vers. Ce procédé que Ronsard emprunte à Horace pour isoler les mots « poétiques », au moyen duquel Boileau, dans ses *Réflexions critiques sur Longin*, XI, vérifie la justesse des métaphores, permet aux grammairiens du dix-huitième siècle de contrôler la construction⁶ : « Pour juger si des vers sont mauvais, mettez-les en prose ; si cette prose est incorrecte, les vers le sont. » Ceci à propos des vers de *Polyeucte*, I, 1, 23 : *Par un peu de remise épargnons son ennui Pour faire en plein repos ce qu'il trouble aujourd'hui*. Il en résulte une phrase « révoltante » : *Épargnons son ennui par un peu de remise, pour faire en plein repos ce qu'il trouble*. Combien y a-t-il de vers qui puissent résister à semblable opération ? Voltaire,

1. Cf. L. Racine, *Remarques*, I, 93, 497 ; Voltaire, s. *Nicomède*, I, 1, 56, et s. *Bérénice*, I, 1, 15 ; et surtout D'Olivet, *Remarques*, 1767, 264, 374, 375, 381.

2. *Rem.*, I, 437.

3. *Rem.*, 1767, 323, 381.

4. *Hist. des membres de l'Acad.*, III, 39-43.

5. *Dict. critique*, I, p. xi.

6. Voltaire recommande le procédé dès 1739 (25 février) dans une lettre à Helvétius ; il le préconise ensuite dans le *Dict. philosophique*, art. *Vers et poésie* (XX, 562), l'applique dans le *Commentaire sur Corneille*, le défend contre Clément dans le *Sentiment d'un académicien de Lyon* (XXIX, 317 et suiv.), et lui reste fidèle jusque dans les derniers temps de sa vie, comme le prouve sa lettre du 22 mars 1775, au comte de Tressan.

bien entendu, ne se le demande pas. *L'horreur que malgré moi, me fait la trahison Contre tout mon espoir révolte ma raison* (Sert., I, 1, 13), sont deux vers. Ils se réduisent pour lui à : *L'horreur que me fait la trahison révolte ma raison contre mon espoir !*

De la même manière, et plus heureusement, D'Olivet découvre deux participes avec des rapports différents dans ces vers d'*Alexandre II*, 2, 143 : « *C'est ce qui [la gloire] l'arrachant du sein de ses Etats, Au trône de Cyrus lui fit porter ses pas, Et du plus ferme empire ébranlant les colonnes, Attaquer, conquérir et rendre les couronnes* ¹. » Il en est d'ailleurs si gêné qu'il supprime sa remarque en 1767.

On ne saurait nombrer les occasions où la critique procède à l'isolement ou au rapprochement arbitraires des termes fournis par la construction poétique. Peut-être le vers français a-t-il gagné quelque chose à cette gymnastique grammaticale, mais la poésie ?

Ainsi la logique, sous la protection de la philosophie, tend-elle à pénétrer dans les moindres replis de la langue, et la recréant, pour ainsi dire, à son image, la rend de plus en plus impropre à certains services. Une langue de « philosophes et de sages ² », faite pour « éclairer et convaincre ³ », plus précisément encore une langue de « géomètres ⁴ », tel est, à première vue, l'aboutissement de l'effort grammatical du dix-huitième siècle.

Toutefois, hâtons-nous d'ajouter, de pareilles formules impliquent, dans la pensée du temps, des limites qu'elle s'efforce déjà de franchir. Le génie littéraire, — pittoresque, sentimental, lyrique, — y parvient. Mais ce n'est pas sans que la grammaire lui donne la main. Telle est la conséquence de l'exploitation exhaustive du principe : en cherchant à absorber tout ce qui la dépasse, la logique arrive à en reconnaître l'existence. Dumarsais se borne à distinguer la construction « naturelle » de la construction usuelle et de la construction figurée. Condillac va plus loin et considère hardiment le discours par rapport à l'esprit, au sentiment, à l'imagination ⁵. De là à découvrir des fonctions nouvelles pour la langue, il n'y a qu'un pas : non seulement, elle sert à définir, mais encore elle doit émouvoir, peindre, chanter. Pour s'en être rendu compte, le dix-huitième siècle a été sauvé du bysantinisme grammatical qui menaçait sa fécondité.

1. Rem., 1738, 14.

2. Rousseau, VI, 169, *Lett. sur la musique française*.

3. Diderot, I, 372. *Lett. sur les sourds et muets*.

4. Rousseau, I, 373, *Origine des langues*, II.

5. *Art d'écrire*, l. II, ch. XI, XII, XIII.

CHAPITRE PREMIER

INTRODUCTION

LE JOUG ORTHOGRAPHIQUE. — Dès le dix-septième siècle, on l'a vu ¹, l'orthographe commence à être enseignée du haut en bas de l'échelle sociale, pour autant que l'enseignement de la lecture et de l'écriture se généralise. Peut-être même l'exigence orthographique se fait-elle déjà plus sentir en bas qu'en haut, avant de devenir un signe essentiel de la culture. C'est que, dans plusieurs professions, l'orthographe fait partie du métier; elle prend une valeur vénale. On ne peut pas dire cependant que l'idéal orthographique soit étranger aux classes élevées. Preuve en sont les préoccupations des précieuses et des précieuses, la lutte qui, dès lors, s'engage entre l'orthographe mondaine et l'orthographe des savants, et qui, n'était l'Académie, eût probablement abouti au triomphe de la première. Occasion unique à jamais perdue!

Au dix-huitième siècle, le joug de l'orthographe s'appesantit d'autant plus que l'instruction se perfectionne et s'étend ². L'orthographe pénètre jusque dans les couvents, où elle atteint les femmes. M^{me} Roland se souvient d'une religieuse qui donnait « de bonnes leçons d'orthographe ³ ». Malgré ces circonstances favorables, la règle est lente à s'imposer. « L'orthographe est assez ordinairement ignorée ou négligée, et quelquefois même par les plus savans », écrit Rollin en 1726 ⁴. On le voit par l'orthographe des grands. Le duc de Richelieu, arbitre de toutes les élégances, ne savait pas l'orthographe ⁵. Les femmes, et spécialement les femmes du monde, restent fort en retard ⁶. A ce point de vue, la distance est faible d'une marquise de Verdelin, par exemple, à la mère Levasseur, qui sert de secrétaire à J. J. Rousseau.

Cependant, on se préoccupe d'instruire les princes du sang; et de là: *La bibliothèque des enfans, ou les premiers élémens des lettres...*

1. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 12 et suiv.

2. Cf. *ibid.*, t. VII, p. 168 et suiv.

3. *Mémoires*, II, p. 42.

4. *Traité des études*, I, 1.

5. Boislisle, *Mém. authent. du maréch. de Richelieu*, p. 169.

6. Cf. *H. L.*, t. VII, p. 175.

a l'usage de M^{sr} le Dauphin et des augustes enfans de France, 4 vol. in-4°, 1733¹.

Un autre témoignage caractéristique est fourni par les manuscrits des écrivains, entre autres ceux de Voltaire². L'indifférence de l'auteur des *Lettres philosophiques* va si loin qu'il se désintéresse complètement de la correction typographique et laisse passer de grosses fautes qui défigurent les mots et le sens³. Le 12 décembre 1743, il écrit à César de Missy, l'éditeur de *Mahomet en Angleterre* : « Vous vous moquez de me consulter sur la ponctuation et l'orthographe; vous êtes le maître absolu de ces petits peuples-là comme des plus grands seigneurs de mon royaume. » Il arrivera à Voltaire d'avoir une opinion même sur ces « petits peuples », comme il en a sur toutes choses; mais le 12 décembre 1761, il écrit encore à Duclos en lui envoyant un manuscrit : « Ne faites aucune attention à l'orthographe : songez que nous sommes Suisses. »

L'attitude de Montesquieu est aussi détachée⁴. Rousseau se montre déjà beaucoup plus minutieux avec son imprimeur, poussant la surveillance jusqu'aux détails de la ponctuation et aux tirets entre les mots⁵; ce qui ne veut pas dire que l'orthographe de ses manuscrits soit beaucoup plus régulière. Les inconséquences du moins n'y sont pas rares.

Le progrès ne se fait donc sentir que très lentement. Ce qu'il importe de noter, c'est que l'orthographe est de plus en plus assimilée à la grammaire dont elle emprunte l'autorité despotique. Les deux marchandises naviguent dès lors sous le même pavillon. « L'orthographe, écrit Desfontaines, appartient à la grammaire, et intéresse la langue. Il est aussi important d'écrire correctement, que de parler purement. Il y a une bonne manière d'écrire les mots, comme de les prononcer; et de même qu'il seroit ridicule de vouloir se distinguer par des tons et des accens singuliers, il l'est aussi d'affecter une orthographe particulière et de s'écarter de l'usage⁶. »

La même leçon est implicitement contenue dans toutes les grammaires. Aucune ne manque de consacrer un chapitre ou un traité complet à l'orthographe. Les instructions, les manuels spécialisés se multiplient également, avec des destinations variées.

1. Firmin Didot, *Observations sur l'orthographe française*, p. 273.

2. Didot, p. 404.

3. Cf. G. Lanson, *Revue de Paris*, 1^{er} avril 1908, p. 307, et l'introduction aux *Lettres philosophiques*, du même, 1909, p. XLVIII.

4. Barckhausen, introd. aux *Lettres persanes*, 1913, p. XIII.

5. A. M. M. Rey, 12 juillet 1758.

6. *Obs. écrits mod.*, XXX, p. 250; *Esprit*, I, p. 321.

Dans le nombre, il en est naturellement pour les imprimeurs : tel le *Plan d'une orthographe suivie pour les imprimeurs* publié en 1719 dans les *Mémoires de Trévoux*¹. Tel surtout le volumineux *Traité* du prote Le Roy imprimé à Poitiers en 1739², revu par Restaut en 1752, qui fait autorité au milieu du siècle.

L'instruction des enfants occupe aussi une place toute spéciale dans ce genre d'ouvrages. Nous retrouvons ici les *Instructions familiares* de l'*Ecole paroissiale*³ dont les éditions successives, en particulier celle de 1715, s'enrichissent de façon significative : « Et si l'orthographe est si nécessaire à tous ceux qui savent écrire, elle est d'une nécessité si absolue pour les jeunes gens qui veulent s'avancer par leur écriture, que les fautes qu'ils y commettent les rendent méprisables, et leur font manquer tous les jours de bons emplois et des occasions favorables, dont ils tireroient de très grands avantages pour leur établissement dans le monde » (p. 256).

On a déjà cité la *Bibliothèque des enfans*, apparemment publiée par Dumas, le fondateur du *Bureau typographique*, à l'usage des enfants de France, mais qu'utilisent aussi les écoles dans toute la juridiction de M. le chantre de l'Église de Paris⁴. Et qu'est-ce que le *Bureau typographique* lui-même, dont l'influence est attestée par Dumarsais⁵, sinon une méthode très ingénieuse pour enseigner l'orthographe aux enfants ? Il consiste en une espèce de table sur laquelle on a posé des casses, comme font les imprimeurs ; dans ces casses, on a mis des cartes sur lesquelles on a écrit des lettres et des syllabes : on fait arranger par les enfants ces cartes sur la table de manière à former des mots. Dans sa propre *Méthode pour apprendre à lire le français et le latin*, imprimée en 1744⁶, Py-Poulain de Launay atteste que le *Bureau typographique* fonctionne depuis une dizaine d'années.

Au reste, la liste des manuels de ce genre est infinie, depuis la *Méthode* de Maurice Jacquier, souvent réimprimée à partir de 1725⁷, jusqu'aux *Vrais principes de la lecture, de l'ortographe et de la prononciation françoise* de M. Viard « de l'Académie des Enfants »⁸,

1. Didot, p. 264.

2. Cf. Goujet, *Bibl. fr.*, I, p. 111.

3. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 131, 138.

4. Didot, p. 283.

5. *Encyclop.*, art. *Accent*.

6. Didot, p. 265.

7. Didot, p. 270.

8. Suivant Babeau, *Paris en 1789*, p. 340, cette « académie des enfants et musée des jeunes demoiselles » n'aurait été ouverte qu'en 1786. Dans l'intervalle des cours, les élèves chantaient des morceaux de musique et jouaient des pièces du *Théâtre d'éducation* de M^{me} de Genlis.

revus et augmentés par Luneau de Boisjermain en 1773, et dont on ne compte pas les contrefaçons ¹.

Enfin toute une série d'ouvrages de ce genre sont plus spécialement destinés aux femmes. A elles seules, les dédicaces en témoignent. La *Méthode* de Jacquier était déjà dédiée à M^{me} de Beaujolais ². De même, les *Entretiens sur l'Orthographe française* de J. B. Roche, publiés à Nantes en 1777 ³, s'adressent à la marquise de Coutance; à M^{me} de Genlis, la *Grammaire des dames* de l'abbé Barthélemy (Genève, 1785); à la comtesse de Beauharnais, la *Cantatrice grammairienne* (Genève, 1788), qui permet d'apprendre tout seul ou toute seule l'orthographe « par le moyen des chansons érotiques, pastorales, villageoises, anacréontiques, etc. ».

Les titres ne sont pas moins éloquents. L'*Orthographe française* de l'abbé Girard, en 1716 ⁴, se donne comme un « art d'écrire d'une manière aisée pour les dames ». La *Grammaire des dames*, avant de fournir un titre à Roche, a rendu le même service au chevalier de Prunay (1777). Pareillement, l'*Orthographe des dames* désigne successivement un livre imprimé à Nancy en 1766 ⁵ et l'ouvrage de De Wailly en 1782 ⁶. En 1784 enfin, Tournon publie ses *Promenades de Clarisse et du marquis de Valzé*, soit *nouvelle méthode pour apprendre les principes de la langue et de l'orthographe française à l'usage des Dames* (1784). Ainsi, de gré ou de force, l'orthographe s'impose de plus en plus comme un idéal du beau sexe ⁷. Encore un peu, et Bernardin de Saint-Pierre ne permettra plus à Félicité Didot, sa fiancée, d'écrire *seine* pour *scène*, *horreur* pour *horreur*, etc. ⁸. Il est vrai que cette fiancée porte un nom qui, particulièrement, oblige.

L'INCERTITUDE ORTHOGRAPHIQUE. — Le joug s'appesantit; mais l'incertitude orthographique persiste. L'orthographe ne varie pas seulement d'une imprimerie à l'autre, mais d'une école, voire d'une classe à l'autre. Rollin se voit obligé de recommander que les maîtres

1. Didot, p. 290.

2. Pour qui est également « fait » l'*Alphabet de la Fée gracieuse* de J.-B. de Mirabaud, Fatopoli, 1734.

3. Didot, p. 291.

4. Didot, p. 261.

5. Didot, p. 288.

6. Didot, p. 276.

7. M^{me} de Choiseul a honte de la sienne, et, consultant M^{me} du Doffand sur une difficulté de grammaire, lui recommande de ne pas montrer sa lettre à M. de Beauvau: « Je ne veux pas qu'il trouve des fautes d'orthographe dans la lettre d'une femme qui s'avise de raisonner sur la langue » (St-Aulaire, *Corresp. de M^{me} du Doffand*, III, p. 39, lettre du 22 nov. 1773).

8. M. Souriau, *B. de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, p. 282.

d'un même collège se mettent d'accord sur un système unique « afin que les écoliers ne soient pas obligés de changer l'orthographe à mesure qu'ils changeront de classe¹ ».

Aussi bien la tendance générale des maîtres, à commencer par Rollin lui-même, est-elle de simplifier l'orthographe. La pente était fatale, et nous assistons ici à un phénomène essentiel : la réaction de l'orthographe vulgarisée sur la forme de l'orthographe. Celle-ci cesse d'être l'apanage des savants. Sa valeur, comme signe d'érudition, diminue. « Il ne faut pas penser, lit-on déjà dans l'*Ecole paroissiale*, qu'il soit nécessaire de savoir le latin pour savoir l'orthographe française, puisqu'on voit un si grand nombre de personnes de toutes conditions qui écrivent fort correctement le français sans savoir un seul mot de latin » (p. 256). Le traité de Jacquier (1725) est d'abord intitulé : *Méthode très-facile pour apprendre l'orthographe à ceux ou celles qui n'ont pas étudié le latin*. Il n'y a pas de doute que l'évolution de l'orthographe ne dût se ressentir de ces conditions nouvelles, de même que, dès le seizième siècle, l'intérêt des étrangers n'avait cessé de stimuler le zèle des réformateurs. La pression exercée sur l'orthographe traditionnelle par les mondains et surtout les femmes sous le règne de Louis XIV ne pouvait manquer d'en être renforcée par la suite.

1. *Traité des études*, I, 1.

CHAPITRE II

L'ORTHOGRAPHE ACADEMIQUE

L'AUTORITÉ DE L'ACADÉMIE. — La tentative de l'Académie de fonder son autorité sur l'orthographe des savants avait échoué¹. L'abbé Régnier-Desmarais, secrétaire perpétuel, s'en plaint dans sa grammaire de 1705, où il essaie de renflouer le bateau qu'il avait eu lui-même tant de mal à mettre à l'eau : « Mais avant que d'entrer dans le détail des règles qui regardent l'orthographe, il est bon de dire quelque chose de l'abus qui s'y est introduit depuis quelque temps ; soit de la part de quelques personnes de lettres qui la défigurent, sous prétexte de la vouloir réformer ; soit de la part des imprimeurs, qui trouvant de l'avantage pour eux dans une nouveauté qui leur est commode, la suivent sans retenue, mesme contre l'intention des auteurs dont ils impriment les ouvrages². » On ne savait pas encore³ que les imprimeurs fussent aussi favorables à l'orthographe nouvelle.

Comment aurait-on pu espérer le triomphe de l'orthographe académique, lorsque les académiciens eux-mêmes, contrairement aux statuts de la Compagnie (art. 44), ne s'y conformaient pas ? Dans la préface de son *Dictionnaire* de 1694, l'Académie se posait en championne d'une orthographe « reçue parmi tous les gens de lettres », erreur dont le *Dictionnaire de Richelet*, reflet de Patru et D'Ablancourt, aurait dû l'avertir. Avec les années, l'affirmation devenait toujours plus audacieuse. Buffier va jusqu'à parler d'un schisme entre les gens de lettres, qui augmente l'embarras des étrangers, et où le plus grand nombre des écrivains « semble donner du côté de la nouvelle ortographe ». Quelques « auteurs de nom et même de l'Académie française », dépassant cette nouvelle orthographe, écrivent *ele*, *done*, *aisémant*, *évidamant*, *les jeux heureux*, *conêtre* ou *conaitre*, etc.⁴. Ailleurs, Buffier, précisant, déclare qu'il a trouvé la nouvelle orthographe « dans plus des deux tiers des livres qui

1. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 145.

2. *Traité*, p. 75.

3. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 123.

4. *Grammaire*, nos 191-192.

s'impriment depuis dix ans ». Il énumère ses témoins, parmi lesquels se trouvent dix-sept académiciens¹, et jusqu'au *Journal des Savans* imprimé par l'abbé Bignon, également de l'Académie française. Enfin, comble de confusion, certains auteurs passent de l'une à l'autre orthographe « sans y penser » ou suivant le sujet qu'ils traitent. Et c'est encore le cas d'une douzaine d'écrivains, dont sept académiciens (n° 957)². Les listes fort curieuses du P. Buffier sont loin d'être complètes : il oublie notamment ce président Cousin, académicien mort en 1707, que D'Alembert signale comme un néographe d'avant-garde³; et il s'omet lui-même, en qualité de jésuite, quoique sa grammaire donne le plus possible à la nouveauté⁴. Quelque vingt ans plus tard, en 1728, le P. Sanadon, traducteur d'Horace, calcule que « depuis la supputation du P. Buffier le nombre des partisans de la nouvelle orthographe s'est beaucoup augmenté et s'augmente encore tous les jours »; et Dumarsais s'en autorise dans l'*Errata du Traité des Tropes* (1730) pour simplifier à son tour⁵.

Veut-on d'autres témoignages? En 1719, le *Plan d'une orthographe suivie pour les imprimeurs*, publié par les *Mémoires de Trévoux*⁶, supprime toutes les *s* muettes, toutes les lettres doubles qui ne se prononcent pas, l'*y* presque partout; en revanche, il distingue avec soins sur les *e* l'accent aigu et l'accent grave. Le système se justifie de la façon suivante :

L'ortografe française étant fort incertaine, à cause de l'usage différent des auteurs, qui en ce point se contrarient les uns les autres et souvent se contraignent eux-mêmes, il est bon, pour tirer les imprimeurs d'embarras, de leur fournir, comme ils l'ont souvent demandé, des règles auxquelles ils puissent s'attacher, pour garder dans l'ortographe la commodité et l'uniformité convenable et dont ils puissent rendre raison, quand ils ne seront pas obligez

1. D'Ablancourt, Giry, de Cordemoy, Boursault, l'abbé Testu, Fénelon, l'abbé de Dangeau, l'abbé de Choisy, La Bruyère, Dacier, l'abbé Fleury, l'abbé de Saint-Pierre, Perrault, Dubois, La Fontaine. Les autres noms sont ceux de Rancé, Saint-Réal, Marsolier, de Piles, Godeau, Arnault, Nicole, Le Noble, Duguet, Pascal, Maucroix, Dubois, de Vassé, de Bellegarde, Varillas, Malebranche, Mabillon, les deux Lamy, Bayle, Jurieu, Basnage, Abadie, Bernard, les Pères Tarteron, Lalemant, Catrou, plus les dictionnaires de Trévoux, de Richelot, de Beauval, ce qui revient à dire l'élite de la pensée contemporaine : libertine, protestante, janséniste, trappiste, oratorienne, bénédictine, jésuite.

2. Thomas Corneille, Racine, Boileau, Fontenelle, Callières, Campistron, De Sacy. La Motte ne va pas tarder à l'être. Les trois autres noms sont ceux de Vertot, Raguenet, M^{me} Deshoulières.

3. *Hist. Acad.*, II, p. 359.

4. C'est ce qu'il appello suivre dans l'usage partagé « le parti le plus commode », dont, chose bizarre, les « mots fort courts » sont occlus : « Ainsi les yeux sont choquez de voir retrancher une double *l* au mot *elle*, pour *èle*; au lieu qu'ils ne le sont point de la voir retrancher au mot *fidèlement*, pour écrire *fidèlement* » (*Avertissement*, p. XIII).

5. Didot, p. 272.

6. Didot, p. 264.

par les auteurs d'en user autrement. Ces réflexions ne seront pas d'un moindre usage pour les étrangers qui sont encore plus embarrassés sur ce point que nos imprimeurs.

Ceci, moins d'un an après la publication du second *Dictionnaire* de l'Académie. C'est comme s'il n'existait pas.

Cependant, en raison même de l'incertitude persistante, le besoin d'une autorité régulatrice de tant d'efforts isolés s'imposait de plus en plus. Dès 1714, dans son *Second Discours* sur les occupations de l'Académie, l'abbé de Saint-Pierre en prend prétexte pour stimuler le zèle de ses confrères.

Nous avons grand intérêt de rendre nôtre langue plus facile à lire, et à prononcer le plus exactement qu'il est possible, soit par les enfans, soit par les femmes, soit par les étrangers, et présentement dans les provinces les plus éloignées de la capitale, et par toutes sortes de lecteurs dans les siècles futurs. Je sais bien qu'un académicien peut bien traiter de cette matière... mais je suis persuadé que l'ouvrage d'une compagnie entière sera encore meilleur que l'ouvrage d'un particulier : et ce qui est décisif, c'est que l'ouvrage de la compagnie aura à l'égard du public une *autorité* que l'ouvrage d'un particulier ne pourroit jamais avoir ¹.

Un peu plus tard, l'abbé philanthrope ajoute (2^e édition) :

Pour engager le public à changer peu à peu sa manière d'écrire vicieuse, il faut une forte autorité publique, et cette considération me paroit si importante, que quand la compagnie ne se détermineroit pas à faire dans ses conférences toutes les autres parties de la grammaire, elle devoit du moins se déterminer à faire l'orthographe ².

A ce moment, l'abbé de Saint-Pierre espéroit engager l'Académie dans une réforme radicale. Trente ans plus tard, c'est en sens inverse, contre l'orthographe à tendance phonétique, que l'abbé Desfontaines invoque l'autorité des Quarante :

Il est néanmoins à propos de se conformer à la manière d'écrire des meilleurs auteurs, et de suivre, par exemple, l'orthographe du *Dictionnaire* de l'Académie ; car ce *Dictionnaire*, quoique semé de plusieurs décisions arbitraires, et nullement revêtues d'autorité, peut néanmoins être regardé parmi nous, comme le premier méridien l'est parmi nos géographes et nos navigateurs. Il sert à nous fixer, soit pour l'orthographe, soit pour la grammaire ; parce qu'il est à propos de convenir de quelque chose, et qu'il est nécessaire d'être uniformes par rapport à ces deux objets, sans néanmoins aucune servitude ³.

Une affirmation aussi nette n'était pas encore échappée à une plume indépendante. Ensuite les adhésions formelles se multiplient.

1. *Edit. orig.*, p. 7, Bibl. de Genève, Ac 53.

2. *Registres*, IV, p. 159.

3. *Obs. écrits mod.*, XXX, p. 250 ; *Esprit*, I, p. 323.

Pour Louis Racine, « il est naturel d'avoir recours au tribunal établi pour la langue, et de se conformer à l'*orthographe* [L. Racine se donne à lui-même un démenti!] du Dictionnaire de l'Académie française... Dans le doute, il vaut mieux suivre le sentiment d'un corps que celui d'un particulier ». La règle est bonne à appliquer aux écrivains classiques qu'on réimprime¹.

Même évolution chez les imprimeurs représentés par Restaut, reviseur du *Traité* du prote Le Roy (1752). Après s'être « écarté en plusieurs endroits du système de l'Académie », l'éditeur fait sa complète soumission : « Peu frappé de l'orthographe des auteurs particuliers, il s'est fait une loi de se conformer à celle de l'Académie, à laquelle tout esprit raisonnable doit déférer avec d'autant plus de confiance que cette savante et illustre compagnie, étant uniquement occupée par état de la perfection et de la pureté de la langue française, on ne doit pas douter que ses décisions et les règles qu'elle adopte ne soient fondées sur l'usage autant que sur la raison. » De même, beaucoup plus tard, l'abbé Barthélemy : « L'Académie, à qui toute déférence est due, sera le juge que nous consulterons². » De même encore J. B. Roche : « Déférant dans tout le cours de mon ouvrage aux décisions de l'Académie française³... ».

Certes, ce n'est pas de l'enthousiasme : Roche lui-même ne demanderait pas mieux que de suivre un meilleur usage où l'on débarrasserait « le François d'une foule de difficultés minutieuses » (p. 20). Ce n'est pas non plus, tant s'en faut, l'unanimité. L'abbé Féraud, par exemple, tout disciple qu'il est de l'abbé d'Olivet, n'a cure de l'Académie lorsqu'en 1787 il s'efforce de ménager encore un peu d'air et d'espace à l'orthographe française⁴. Mais enfin l'Académie elle-même, par la voix de son secrétaire perpétuel, peut se croire dès lors en droit d'affirmer « sans prévention » que son *Dictionnaire* « semble faire une espèce de loi pour la manière d'écrire les mots⁵ ».

Que reste-t-il à faire aux novateurs de tout genre et de tout degré, si ce n'est mettre leur suprême espoir dans une conversion officielle ? Tel est déjà le cas, en avril 1750, d'un correspondant du *Mercure de France* (p. 205-207) auquel riposte, le mois suivant, un partisan de la tradition (p. 172-174). Tout le débat, chose curieuse, se passe devant le tribunal invisible de l'Académie. Ainsi, dans son *Orthographe des dames*, De Wailly n'hésitera pas à confier au beau

1. Rem. sur les tragédies de J. Racine, 1752, Disc. prél., 13 v°.

2. Grammaire des dames, p. 84.

3. Entretien, préface.

4. Dict. critique, préf., p. VII.

5. D'Alembert, Hist. Acad., 1787, II, p. 360, Eloge de Cousin.

sexe le soin d'émouvoir l'Académie en faveur de sa réforme : « Nous atandons bien, Mésieurs, que votre vue fera d'abord un peu choquée de notre ortographe : nous vous demandons pour èle la même paciance que vous avez en lisant des livres ortografés suivant l'ancienne ortographe. A peine an avez-vous lu vint pages, que vos ieux s'i abituent !... » Sur quoi l'Académie charge Beauzée de remercier l'auteur de son livre¹. La politesse fait évidemment ici fonction de barrière.

Un peu auparavant, la Compagnie avait été appelée par Beaumarchais à donner son avis sur « quelques questions grammaticales et orthographiques » relatives à la grande édition des œuvres de Voltaire qui se préparait². Comme ces questions étaient inspirées par Restif de la Bretonne, on peut imaginer qu'elles ne manquaient pas d'audace³. On aimerait connaître la réponse de l'Académie, transmise par son secrétaire après étude. Sans doute fut-elle aussi peu encourageante que dans le cas précédent.

Enfin, à la veille de la suppression de l'Académie, Domergue implore encore son secours en faveur d'une réforme de l'orthographe :

Pourquoi dans ce siècle de philosophie, de raison et de réforme, l'académie françoise ne s'élève-t-elle pas aux grands principes de langue, pour porter à la perfection celle dont le dépôt lui est confié ? pourquoi dans le moment où nos législateurs fondent la plus belle constitution et le bonheur de tous sur les débris de nos antiques chaines, le sénat littéraire garde-t-il un silence coupable sur la législation gothique de notre langue ? La langue que parle un peuple libre sollicite l'examen de la raison, et l'académie ne peut plus longtemps différer un travail que réclament son devoir, son honneur, le sens commun, et l'intérêt d'une langue que la constitution françoise va faire connoître et chérir dans les deux mondes⁴.

Ceci, à propos des plaintes d'une mère soucieuse d'enseigner l'orthographe à ses enfants.

La compagnie cependant n'était pas sans avoir fait quelques pas en avant depuis 1694. C'est même ce qui peut expliquer le raffermissement et le progrès de son autorité, après une période où celle-ci avait été fort peu respectée.

1. Didot, p. 283.

2. *Registres*, 2 déc. 1782.

3. *Registres*, 30 déc. 1780.

4. Les « 18 Observations typographiques, que je donnai au citoyen Beaumarchais, commençant l'impression de son Voltaire, pour être par lui présentées à l'Académie françoise » devaient figurer dans le *Glossographe* de Restif. Celui-ci y « attaqua, entre autres, les é à aigus, que nos sots imprimeurs mettent à désordre, désobéir, désobliger, etc. » (Lacroix, *Bibliographie* de Restif, p. 449). On sait que l'orthographe fut une cause de brouille entre Restif et Beaumarchais (*Monsieur Nicolas*, XI, p. 3186).

5. *Journal de la langue fr.*, 22 janv. 1791, p. 114-117 ; *Solutions*, p. 215.

L'ORTHOGRAPHE DU DICTIONNAIRE. — C'est aux environs de 1700, semble-t-il, au moment où l'Académie se met à revoir les cahiers du nouveau *Dictionnaire* par « ordre alfabetique » (telle est l'orthographe des *Régistres* à la date du 4 novembre 1701), que l'orthographe académique est remise pour la première fois en question. A ce propos, l'abbé de Saint-Pierre raconte qu'« après qu'il eut été résolu dans une *assemblée convoquée* de revoir le Dictionnaire, et de le refaire par ordre alfabetique, il fut question de savoir si en le composant l'on suivroit exactement l'ancienne ortografe, ou celle qui s'établissoit tous les jours... Il fut résolu à la pluralité des voix que l'on suivroit l'ancienne, et nous l'y avons observée, quoyque la plûpart de nous autres nous nous éloignons souvent de cette même ortografe dans nos propres ouvrages ». Le précieux témoignage ajoute : « Nous avons constamment suivi nos regles jusqu'à la fin, quoyqu'étant devenus plus nombreux pour l'ortografe moderne nous eussions pu en divers tems changer ces mêmes regles dans des assemblées generales¹. »

Effectivement, la seule trace de réforme qu'on relève dans le *Dictionnaire* de 1718 est vraiment dérisoire : « quand une lettre se prononce ordinairement dans les mots où elle se trouve, on a remarqué ceux où elle ne se prononce pas ; et au contraire, comme l's ne se prononce pas dans le plus grand nombre des mots où elle est jointe avec une autre consonne, comme *hospital*, on a marqué ceux où elle peut se prononcer, comme *hospitalité*, et cela a paru plus convenable que d'entreprendre une reformation de l'orthographe ». L'absurdité du système éclatait dans ce résultat paradoxal : être obligé de signaler les lettres qui avaient le privilège d'être prononcées. Evidemment, la forteresse commençait à se sentir menacée. On s'en aperçoit également à la nouvelle attitude prise par la préface du *Dictionnaire* à l'égard de la dispute des deux orthographes, où l'Académie n'entend pas « prendre parti ». Elle en arrive même à cette concession énorme : « Il est certain que l'ancienne maniere d'crire estoit fondée en raison, mais l'usage, qui en matiere de langue est plus fort que la raison, introduit peu à peu une maniere d'crire toute nouvelle, l'ancienné nous eschape tous les jours, et comme il ne faut point se presser de la rejeter, on ne doit pas non plus faire de trop grands efforts pour la retenir. » Il ne restait plus qu'à s'abandonner au nouvel usage.

LA RÉFORME DE 1740. — Dans son *Histoire de l'Académie*, en

1. *Second Discours*, éd. orig., p. 10.

1729, l'abbé d'Olivet justifie une fois de plus l'Académie du retard de son orthographe par les arguments ordinaires ; mais en même temps il prépare sa conversion. « Jamais l'Académie ne prétendit rien innover, rien affecter. » En conséquence, elle ne s'est point refusée à retrancher peu à peu les superfluités de l'orthographe ancienne, pourvu que cela fût fait insensiblement. « Mais, ajoute D'Olivet, le public est allé plus vite et plus loin qu'elle. Peut-être est-il allé trop loin et trop vite. » Après avoir respecté l'ancien usage, tant qu'il a été celui de nos écrivains les plus célèbres, l'Académie « est disposée néanmoins à subir la loi du nouveau lorsqu'il aura entièrement pris le dessus¹ ».

Par ces paroles, l'abbé se désignait un peu lui-même pour exécuter une opération aussi délicate. Ses collègues le prirent au mot sans doute, car le 1^{er} janvier 1736, il écrit au président Bouhier :

A propos de l'Académie, il y a six mois que l'on délibère sur l'orthographe, car la *volonté de la Compagnie est de renoncer dans la nouvelle édition de son Dictionnaire à l'orthographe suivie dans les éditions précédentes* ; mais le moyen de parvenir à quelque espèce d'uniformité ? nos délibérations depuis six mois n'ont servi qu'à faire voir qu'il étoit impossible que rien de systématique partît d'une Compagnie. Enfin comme il est temps de se mettre à imprimer, l'Académie se détermina hier à me nommer seul plénipotentiaire à cet égard.

D'Olivet se mit donc à l'œuvre. Le sens de sa réforme est nettement indiqué par une autre de ses lettres au président Bouhier, le 8 avril 1736 :

Coignard a depuis six semaines la lettre A ; mais ce qui fait qu'il n'a pas encore commencé à imprimer, c'est qu'il n'avoit pas pris la précaution de faire fondre des È accentués, et il en faudra beaucoup, parce qu'en beaucoup de mots nous avons supprimé les S de l'ancienne orthographe, comme dans *despescher* que nous allons écrire *dépêcher*, *tête*, *mâle*, etc., etc., sans adopter aucune des nouveautés vicieuses des abbés de Dangeau et de Saint-Pierre.

Ainsi c'étoit une demi-réforme qui se préparait. Vers le même temps le *Traité de la prosodie française* en avertissait le public : « On verra que l'Académie, dans la troisième édition de son Dictionnaire, qui est actuellement sous presse, tient un juste milieu². » L'abbé d'Olivet n'en rompaît pas moins une dernière lance en faveur de l'ancienne orthographe, dans laquelle, chose bizarre, il voyait une sauvegarde de la prosodie : « Je pourrais, par cent et cent exemples, montrer qu'en matière d'orthographe nos pères n'avoient rien fait sans de bonnes raisons. » Ce n'étoit donc pas par convic-

1. II, p. 51-52.

2. Édit. de 1760, p. 24.

tion qu'il se faisait l'artisan de la réforme, mais par nécessité. Le résultat final le montre bien.

Si la conversion préparée en 1718, s'achevait en 1740, elle ne manquait pas de s'envelopper de nouvelles précautions oratoires : « On entreprendroit en vain d'assujétir la langue à une orthographe systématique, et dont les règles fondées sur des principes invariables, demeuraissent toujours les mêmes. L'usage qui, en matière de langue, est plus fort que la raison, auroit bientôt transgressé ces loix. » Après ce préambule significatif, l'Académie expliquait de son mieux les changements de l'orthographe par l'influence de la prononciation et par les exigences de la raison, puis passait à l'aveu difficile :

L'Académie s'est donc vûe contrainte à faire dans cette nouvelle édition, à son orthographe, plusieurs changemens qu'elle n'avoit point jugé à propos d'adopter, lorsqu'elle donna l'édition précédente. Il n'y a guère moins d'inconvéniens dans la pratique à retenir obstinément l'ancienne orthographe, qu'à l'abandonner légèrement pour suivre de nouvelles manières d'écrire, qui ne font que commencer de s'introduire. Si l'Académie avoit persévéré dans sa première résolution, les étrangers et même les François auroient-ils pu se servir commodément d'un Dictionnaire où plusieurs mots auroient été écrits autrement qu'ils ne le sont communément aujourd'hui, et par conséquent placez ailleurs que dans les endroits où l'on iroit naturellement les chercher. L'on ne doit point en matière de langue, prévenir le public, mais il convient de le suivre, en se soumettant, non pas à l'usage qui commence, mais à l'usage généralement reçu.

Sans insister sur le sophisme contenu dans cette doctrine quand il s'agit d'orthographe, il nous suffira de constater qu'en 1740 la Compagnie cède à la poussée de l'esprit nouveau, non plus en parole, mais en fait. Elle-même expose de la manière suivante les grandes lignes de sa réforme :

Nous avons donc supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. Nous en avons ôté le *b*, le *d*, l'*h*, et l'*s* inutile. Dans les mots où l'*s* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacée par un accent circonflexe. Nous avons encore mis un *i* simple à la place de l'*y*, par-tout où il ne tient pas la place d'un double *i*, ou ne sert pas à conserver la trace de l'étymologie [c'est-à-dire dans les mots comme *cecy*, *celui-cy*, *toy*, *moy*, *ny*, *gay*, *gayeté*, *joye*, etc.]. Si l'on ne trouve pas une entière uniformité dans ces retranchemens, si nous avons laissé dans quelques mots la lettre superflue que nous avons ôtée dans d'autres, par exemple, si nous avons conservé dans *mécanique*, l'*h* inutile, que nous avons ôtée de *monacal*, c'est que l'usage le plus commun, en ôtant l'*h* de *monacal*, l'a laissée dans *mécanique*.

Toujours des restrictions, toujours des exceptions, toujours de la timidité, c'est le caractère même de toute réforme académique. Le *Dictionnaire* de 1740 en porte partout l'empreinte. Sans doute,

il supprimait quantité de lettres muettes. Didot a calculé que sur 18000 mots, 5000 furent atteints par la réforme. On écrivit désormais *apó(s)tre, tou(s)jours, a(d)vent, í(s)le, é(s)cole, ceci(y), toi(y), bienfai(c)teur, s(ç)avant* (mais *insgu*), *cr(e)u, d(e)ũ, b(e)uveur, salis(s)eure*; on devait même omettre le *t* des pluriels *enfants, parens* (règle sur laquelle l'Académie est revenue en 1835). Mais en dépit des assurances de la préface, le nombre des lettres doubles sacrifiées se montait à fort peu de chose: on continuait à écrire *accuser, attaquer, elle, nouvelle, commode* à côté d'*apercevoir* et d'*apaiser* qui allaient désormais faire figure d'exceptions, étant seuls simplifiés dans la série *apparaître, approuver, appréhender*, etc. Des lettres doubles étaient même rétablies où les éditions précédentes du *Dictionnaire* les avaient omises, ainsi dans *flatterie*, écrit *flaterie* non seulement par Bossuet ou Fénelon, mais aussi dès les fameux *Cahiers*.

La suppression des lettres étymologiques ou analogiques se fit de la même manière, incomplète et illogique, qui pèse encore lourdement sur l'orthographe actuelle. On persistait à écrire *baptême, baptiste, condamner, rédemption, acquérir*, à côté de *no(p)ce, — poing, seing*, à côté de *loin, soin*, — *doigt* à côté de *toi(c)l*, — *nid* à côté de *nu(d)*, — *mécanique* à côté de *monac(h)al*. Tout cela sous prétexte de suivre l'usage ou de distinguer les homonymes, en réalité par une singulière persistance du principe en vigueur dès 1694, que de l'orthographe ancienne, menacée ou balayée par l'esprit nouveau, il fallait retenir tous les débris comme de précieuses reliques.

S'il est une vérité dont il faille se pénétrer quand on juge la réforme de 1740, c'est que l'Académie, bien loin de se montrer novatrice, n'a modifié que ce qu'il lui était impossible de maintenir dans son *Dictionnaire*. Elle modérait la réforme, bien plus qu'elle ne l'encourageait. Avec une pareille tactique, il devenait de moins en moins possible d'aboutir à une révolution. A l'heure qu'il est, grâce à D'Olivet, nous sommes en retard sur l'orthographe de Richelet.

Il n'en reste pas moins que le *Dictionnaire* de 1740 marque la date de l'adhésion formelle de l'Académie française à l'orthographe dite nouvelle, originairement inspirée des mondains. Les Quarante payaient ainsi leur droit d'exercer une autorité absolue sur cette branche de la grammaire française, et de dicter la règle aux imprimeurs.

VERS LA STAGNATION. — L'Académie se fût-elle montrée plus auda-

cieuse dans le *Dictionnaire orthographique* dont elle adopte le projet dans sa séance du 20 mars 1745, « afin de contribuer autant qu'il est en elle, disent les *Registres*, à fixer l'orthographe de la langue française? » Cela est douteux : au contraire l'idée même de ce *Dictionnaire* indique qu'il s'agissait tout au plus de dresser un répertoire des singularités de l'orthographe française. D'après D'Alembert, le projet aurait été abandonné pour deux raisons : « parce que l'Académie n'ayant ni le pouvoir ni le droit de réformer l'orthographe, peut seulement déposer de l'orthographe actuelle ; et parce qu'en déposant de cette orthographe, elle ne peut se flatter d'en empêcher les variations futures, et par conséquent de la fixer. Le temps et la raison ont, à la longue, plus de force que les compagnies¹ ». Le mot de *raison* qu'introduit ici D'Alembert, confirme que l'orthographe « fixée » par le *Dictionnaire orthographique* n'aurait pas été précisément rationnelle. A vrai dire, on ne demandait pas à l'Académie de fixer l'orthographe, mais d'aider de tout son pouvoir à la régulariser. La vraie raison de la suspension de son travail est encore une fois celle qui est donnée par l'abbé d'Olivet au président Bouhier, le 1^{er} janvier 1736 : à savoir qu'« il est impossible que rien de systématique parte d'une compagnie ».

On le vit encore quand parut le *Dictionnaire* de 1762, sur lequel, étant donné la composition de l'Académie à cette époque-là, on pouvait fonder quelques espérances. A la vérité, ce dictionnaire marque un léger progrès sur celui de 1740. Quelques lettres doubles ont encore disparu : *argi(l)le*, *agraf(f)e*, *éclor(r)e*, *poup(p)e*, voire *appe(l)ler*, *je(t)ter* ; nombre de *b*, de *d*, d'*s* inutiles ont été supprimés ; les lettres grecques surtout ont été impitoyablement sacrifiées, les *h* dans *détr(h)ôner*, *sc(h)olastique*, *pasc(h)al*, *f(ph)légme*, les *y* dans *chimie*, *chimiste*, *absinthe*, *ivraie* ; toutefois pour ne pas rompre avec ses traditions d'incohérence, l'Académie maintient *anachorète*, *cathécumène*, *physique*, *synode*, etc. Ce n'était une fois de plus qu'une réforme partielle fondée sur un usage insaisissable, limitée en définitive par les mêmes restrictions que la réforme de 1740.

L'Académie, disait la préface, n'ignore pas les défauts de notre orthographe ; mais on entreprendroit en vain d'assujettir la langue à une orthographe systématique dont les règles fondées sur des principes invariables, demeurassent toujours les mêmes. L'usage qui, en matière de langue, est plus fort que la raison, aurait bientôt transgressé ces lois.

Cette abdication de la logique sur un terrain où, quoi qu'en dise

1. *Hist. Acad.*, II, p. 360, *Eloge de Cousin*.

l'Académie, elle peut prendre des avantages marqués, a de quoi surprendre dans le *Dictionnaire* de 1762, beaucoup plus que dans celui de 1740. Le *Dictionnaire* de 1762, en effet, c'est le *Dictionnaire* des philosophes. Duclos en est le principal artisan¹; et non seulement il n'est pas, comme l'abbé d'Olivet, partisan déclaré de l'ancienne orthographe, mais il est un des champions de la réforme. Comment donc n'a-t-il pas profité de sa situation à l'Académie pour faire triompher l'esprit qu'il représente? On entre ici directement dans l'éternel conflit de l'orthographe d'usage et de l'orthographe rationnelle.

1. « Je dois bien conoitre l'ortographe du Dictionnaire de l'Académie, dont j'ai été, en qualité de Secrétaire, le principal éditeur » (*Grammaire*, éd. 1780, p. 58).

CHAPITRE III

L'ORTHOGRAPHE SYSTÉMATIQUE

L'ORTHOGRAPHE « RATIONNELLE ». — Il faut en convenir : ces Messieurs de Port-Royal avaient introduit quelque confusion dans la notion de l'orthographe rationnelle¹. Celle-ci se confondait traditionnellement avec l'orthographe à tendance phonétique. Ainsi Du Bellay, se désolidarisant du système de Meigret, déclare qu'il a « plus suivi le commun et antique usage que la raison² ». Mais la *Grammaire générale*, après avoir défini logiquement les caractères de l'orthographe « comme signifiant simplement le son », les considérait ensuite « comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie » ; cela lui permettait de justifier l'orthographe usuelle, et même de découvrir certains avantages au régime des lettres étymologiques. De là, très probablement, cette affirmation singulière de Régnier-Desmarais, que l'orthographe ordinaire « est fondée sur la raison, puisque par-là on conserve une connoissance plus facile de l'origine et par conséquent de l'intelligence des mots, et qu'on peut avoir une connoissance plus juste et plus nette des règles de la grammaire³ ». Le *Dictionnaire* de l'Académie, en 1718, répète encore exactement la leçon : « Il est certain que l'ancienne manière d'écrire estoit fondée en raison. » Enfin Desfontaines a recours à la même doctrine : « Messieurs de Port-Royal ont donné une règle bien sage par rapport à l'orthographe ; c'est de suivre la raison et l'autorité. On suit la raison, quand on employe certaines lettres qui semblent inutiles, et qui néanmoins cessent de le paroître, lorsque l'on considère que souvent elles ne sont employées que pour éloigner l'équivoque. Comme dans *poids, pondus. Poix, pix. Pois, cicér*⁴. »

Il est certain qu'il y avait là de quoi troubler un siècle moins

1. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 93.

2. *Défense*, avert. *Au Lecteur*.

3. *Grammaire*, p. 104.

4. *Obs. écrits mod.*, XXX, p. 250 ; *Esprit*, I, p. 324. Une femme, M^{me} Necker, ira jusqu'à dire : « La nouvelle orthographe fait perdre la trace de l'étymologie ; il ne faut donc pas l'adopter, car l'idée accessoire que l'étymologie rappelle dispense souvent d'une circonlocution » (*Nouv. Mélanges*, II, p. 200).

philosophe. Duclos, commentant le texte de Lancelot, soupire : « Il semble qu'on ne puisse proposer la vérité qu'avec timidité et réserve¹. » Les véritables principes de l'orthographe rationnelle sont fixés même par des grammairiens qui n'en font pas profession absolue. Suivant Buffier, « si une langue avoit précisément autant de caractères divers dans l'écriture que de sons diférens dans la prononciation, en sorte que chaque caractère particulier désignât toujours le même son particulier, ce seroit l'ortographe la plus commode, et ce semble la plus naturéle qu'on puisse imaginer² ». Grimarest se place évidemment au même point de vue lorsqu'il écrit : « on ne sauroit être trop en garde contre les innovations ; mais quand on démontre qu'elles sont essentielles, et selon les principes de la raison, je crois qu'il faudroit les admettre pour faciliter l'intelligence d'une langue³. »

Tous les grammairiens philosophes se montrent ici d'accord pour n'adopter que le premier point de vue de Port-Royal, celui des caractères « signifiant simplement le son », et, conséquemment, les règles qui en découlent : toute figure marquant un son, tout son marqué par une figure, chaque figure ne marquant qu'un son, chaque son marqué par une seule figure.

GRAMMAIRIENS : GIRARD, DUCLOS, DUMARSAIS, BEAUZÉE. — L'abbé de Dangeau avait montré la voie⁴. Après lui, l'on ne compte pas les réformateurs épris de système, comme celui qui ne signe pas son *Projet d'un Esei de granmère francéze de laqele on ôte toutes les lettres inutiles, é où l'on fisce la prononsiasion de celes qui sont nécessaires* paru à Genève en 1704, puis dans le *Mercuré de Trévoux* de novembre et décembre 1708⁵. Nous ne mentionnerons que les plus marquants, nous en remettant pour les autres soit à l'ouvrage de Didot, soit à la *Bibliothèque française* de Goujet, qui les passe en revue.

L'Ortografie française sans équivoques et dans sés principes naturels de l'abbé Girard (1716)⁶ commence par mettre aux prises les partisans de l'usage et ceux de la raison, sans oublier le tiers parti des gens perplexes ou hésitants, qui se laissent entraîner tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre ; il énumère et discute leurs arguments,

1. *Grammaire*, p. 45.

2. *Grammaire*, n° 189.

3. *Disc. sur l'usage dans la langue française*, à la suite du *Traité sur la manière d'écrire des lettres*, 1709, p. 408. Cf. du même, les *Eclaircissemens sur les principes de la langue française*, 1712 (Didot, p. 259). A l'égard de l'orthographe, Grimarest tient « entre les anciens et les modernes ».

4. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 145.

5. Didot, p. 248.

6. Didot, p. 139, 261.

non sans laisser percer finalement sa sympathie pour les partisans de l'orthographe rationnelle. Dans les lignes suivantes, on reconnaîtra le grammairien qui s'est donné pour tâche de délivrer la grammaire française de la tutelle du latin :

N'est-il pas juste que puisque notre langue a secoué le joug de la latinité, nous délivrions aussi notre orthographe ? Si elle n'est qu'accessoire à la prononciation, ne doit-elle pas suivre tous les changemens de celle-ci ? Pourquoi l'Usage si inconstant de sa nature en toutes choses sera-t-il fixé pour la seule orthographe ? Ne semble-t-il pas qu'à force de vouloir la maintenir par l'autorité de l'Usage, au lieu de la soumettre à ses loix, on ne fait que l'exalter et conserver par là dans nos écrits toute la barbarie gauloise ?

Aussi bien, l'abbé Girard en veut-il surtout aux lettres étymologiques. Par ailleurs, ses propositions compliquées étaient peu systématiques, l'auteur n'osant pas étendre une réforme à tous les mots d'une série, gardant par exemple *oi* aux imparfaits par amour de la paix et parce que « ce serait plutôt témérité que courage de vouloir l'en déloger ».

Dans la même tâche, Duclos montre un peu plus d'audace¹. Dès 1754, annotant la *Grammaire de Port-Royal* et n'étant pas encore secrétaire perpétuel de l'Académie, il posait la réforme comme une nécessité. Deux ans plus tard, en 1756, il joignait à cette même *Grammaire* des remarques très importantes, écrites avec une orthographe simplifiée, dont les lettres grecques notamment sont exclues. Le préjugé étymologique attire encore une fois toutes ses foudres : « Les Ecrivains, dit-il, ont le droit, ou plutôt sont dans l'obligation de corriger ce qu'ils ont corrompu. C'est une vaine ostentation d'érudition qui a gâté l'orthographe : ce sont des savans & non pas des filosofes qui l'ont altérée ; le peuple n'y a aucune part. L'orthographe des fames, que les savans trouvent si ridicule, est à plusieurs égars moins déraisonnable que la leur. Quelques-unes veulent apprendre l'orthographe des savans ; il vaudroit bien mieux que les savans adoptassent une partie de celle des fames, en y corigeant ce qu'une demi-éducation y a mis de defectueux, c'est-à-dire de savant. Pour conoitre qui doit décider d'un usage, il faut voir qui en est l'auteur » (p. 47-48).

Telle était la réponse d'un secrétaire perpétuel philosophe à la déclaration des *Cahiers* de 1673 : « Généralement parlant, la Compagnie préfère l'ancienne orthographe qui distingue les gens de lettres d'avec les ignorants » ; à quoi son prédécesseur Mézeray ne craignait pas d'ajouter : « et les femmes ». Ce juste retour de l'opinion

1. Didot, p. 147, 283.

grammaticale mieux avertie est encore souligné par la phrase vengeresse de Féraud, quand il parle de l'orthographe française : « Ce sont des Savans qui l'ont dirigée ; il aurait été à souhaiter que ce fussent des gens de goût sans érudition ¹. »

L'influence de Duclos, nous l'avons vu, s'est fait sentir dans la quatrième édition du Dictionnaire de l'Académie par la disparition d'un grand nombre de lettres grecques. Elle n'a point été jusqu'à faire adopter un système radical ou simplement cohérent, fondé, comme celui de Dangeau, sur une analyse rigoureuse des sons de la langue. Rationaliste en principe et fort bon théoricien, Duclos se défie des réformes précipitées ou violentes : « On peut entreprendre de corriger l'usage, du moins par degrés, & non pas en le heurtant de front, quoique la raison enût le droit. »

Aurait-on pu attendre davantage de Dumarsais, s'il avait vécu ? Dans l'*Errata* du *Traité des Tropes* (1730)², s'inspirant de l'exemple du P. Sanadon, il traite avec un dédain non dissimulé les tenants de la tradition, sans proposer toutefois aucun système. On retrouve ses idées plus complètement et plus philosophiquement exposées dans l'article *Alphabet* de l'*Encyclopédie*, où il déplore que « nos pères » n'aient pas « inventé un alphabet françois, composé d'autant de caractères particuliers qu'il y a de sons particuliers en françois ». Il n'a pas de peine à montrer que le français dispose déjà de plusieurs écritures : romaine, italique, ronde, bâtarde, coulée. Il n'en coûterait guère d'en ajouter une qui « rendroit l'orthographe plus facile, la prononciation plus aisée à apprendre ». Laquelle ? Il ne le dit pas.

Son disciple Beauzée devait être un peu plus explicite. Ce n'est pas qu'il ait pris tout de suite position de réformateur³. Dans sa *Grammaire générale* de 1767, il se déclare nettement contre les novateurs en faveur de l'orthographe d'usage, et par des arguments qui sont loin d'être négligeables. Son attitude est la même dans l'article *Néographisme* de l'*Encyclopédie*. Mais en 1784, dans l'article correspondant de l'*Encyclopédie méthodique*, il se convertit aux idées nouvelles, et, après avoir résumé la thèse des défenseurs de l'orthographe courante, il propose un système complet de réforme. Outre les corrections souvent indiquées, suppression des consonnes doubles, substitution de *s* à *x*, etc., on y trouve des idées tout à fait nouvelles et fort ingénieuses. Beauzée fait un emploi judicieux de la cédille sous *çh* pour distinguer *méçhant*, *monarchie*, *d'archange* et de *chœur*, sous *t* sonnante comme *s*, pour distinguer

1. *Dict. critique*, préf., p. v.

2. Didot, p. 271.

3. Didot, p. 295.

nous portions des porçons. Il demande qu'on utilise d'une manière plus générale et plus habile les divers accents : écrire è pour marquer que la consonne suivante se prononce : *Jérusalem, é* dans le cas contraire : *Agén; é* si le son nasal doit être égal à *an* : *éncore*; enfin *e nu*, s'il est muet : *pressoient*. Il voudrait en outre que è devant une consoune muette fût remplacé par é : *abcés*. Ce n'est pas tout : les monosyllabes *ces, des, lès, mes*, etc. porteraient l'accent pour qu'on pût les distinguer des finales de *actrices, mondes, mâles, victimes*, etc. L'accent grave se mettrait sur les mots *ècbatane, pèctoral, oèrveau, musète, cèle*, etc., encore dans *àgnal, igné, stàgnant*, tandis qu'op laisserait *a* et *o* seuls dans *agneau, cagnée, ognon*. Le même accent indiquerait la sonorité de *u* dans *lingual, guise, aiguïser, équestre, équateur*. Si l'on ajoute que le tréma jouerait aussi son rôle, on voit à quels incouvéniens pratiques venait se heurter le système de Beauzée : surabondance de signes diacritiques très gênants dans l'écriture, qui doit autant que possible se poursuivre sans que la main quitte la ligne.

En outre Beauzée est trop bon grammairien. Il estime que pour la facilité on devrait rapprocher les mots de leurs analogues, écrire : *rempar, noeu, absout, fais, impos, supos, nés, court*, puisqu'on en tire les dérivés *reparer, nouer, absoute, affaisser, imposition, suposition, courtesan*, etc. Mais par suite, il admet que, malgré l'identité de sons, on doit conserver *haut, maudire* et *beauté, chapeau*, parce que les premiers sont en rapport avec des mots en *al* : *exaltation, malédiction*, les seconds avec les mots en *el* : *bel, chapelet*. Il faudrait, en continuant, *avoëu* à cause d'*avouer*, comme *voëu* à cause de *vouer*, *coeuillir* à cause de *collecte*, etc. C'est la démonstration que la logique peut devenir redoutable à la réforme même.

DE WAILLY. — La conversion de Beauzée paraît avoir eu pour instrument principal De Wailly, lequel s'est occupé à trois reprises de l'orthographe : d'abord dans ses *Principes généraux et particuliers de la langue française avec les moyens de simplifier notre orthographe*, 1754, puis dans un traité spécial, *De l'orthographe*, 1771, donné comme supplément de sa *Grammaire*, enfin dans l'ouvrage anonyme, *L'Orthographe des Dames ou l'orthographe fondée sur la bonne prononciation démontrée la seule raisonnable, par une société de Dames*, 1782¹.

Jamais, depuis Meigret, les défauts de l'orthographe n'avaient été critiqués avec autant de clairvoyance que dans les vingt-cinq pro-

1. Didot, p. 276, 289.

positions établies par De Wailly. Redoublement inutile des consonnes, faux emploi des consonnes doubles ou parasites pour marquer la quantité, contradictions entre l'écriture des simples et des dérivés, incohérences dans l'emploi des lettres étymologiques, tantôt maintenues, tantôt supprimées, accumulation rebutante de règles qui sont contredites par des exceptions, que restreignent à leur tour des exceptions aux exceptions, l'auteur signale tous les vices bien connus du système usuel avec une grande abondance d'exemples. Dans une seconde partie, il met en scène chacune des lettres qui vient exposer à son tour combien on l'utilise mal, en la mettant à des emplois différents. Enfin, dans une troisième partie, il applique son système et s'adressant à l'Académie, il conclut :

Nous suivrons surtout les lois de la bone prononciacion, *come le seul guide résonable an cete matiere*, ou, ce qui revient au même, *come le seul qui soit véritablement à la portée de tout le monde*. Insi nous supprimerons les lètres qui ne se prononcent gamés. Par-tout où nous antandrons le son de l'*a*, nous anploirons un *a*. Par-tout où l'oreille nous indiquera le son de l'*e*, nous ferons usage de l'*e*, au lieu des *oe*, *ae*, *ai*, *oi*, *eo* qu'on emploie souvent pour l'*e*. Nous substitutrons l'*i* francés à l'*y* grec; le *f* au *ph*; le *ci* au *si* qui sone comme *çi*; le *j* ponctué au *j*; les *ga*, *jo*, *ju* aus *gea*, *geo*, *geu*. Nous anploirons le *qu* avant l'*e* et l'*i* seulemant; avant les autres lètres nous ferons usage du *c*... La longue *f* aura toujours le son sillant, antre deux voielles: *parafol*, *préséance*, *resantir*, *présantir*, etc. On anploira l'*s* courte dans les mots où èle a ou peut avoir le son du *z*. Le *z* ne s'anploira qu'au comancement des mots, à la fin d'*assez*, *chez*, *nez*, *rez de chauffée*, é des secondes perones dans les verbes, *vous portez*, *lisez*, *estimez*. Nous ne ponctutrons pas l'*i* qui, précédé d'une voière, marque un mouillé fort avec la lètre *l*, le *travail*, le *conseul*, le *fenouil*; ou un mouillé sèble, *pàien*, *camàieu*, *péiuns*, *voions*. Nous substitutrons l'*s* à l'*x* qui a le son de l'*s*, *aus animaus*; le *chois étet douteus*...

Les systèmes de Beauzée et de De Wailly peuvent passer pour le dernier mot de la grammaire philosophique en matière d'orthographe. Ceux de Douchet (*Principes généraux et raisonnés de l'orthographe françoise, avec des remarques sur la prononciation*, 1762)¹, ou de Cherrier (*Equivoques et bizareries de l'orthographe françoise, avec les moiiens d'y remédier*, 1766)² n'y ajoutent rien d'essentiel.

Quant à Domergue, qu'on attendait ici, il ne se dissimule pas l'absurdité de l'orthographe usuelle³. Mais il se borne à indiquer la meilleure manière de l'enseigner. C'est, à vrai dire, tout ce que lui demanderont les préfets de l'Empire.

1. Didot, p. 285.

2. Didot, p. 287.

3. *Journal*, 22 janvier 1791, p. 115; *Solutions*, p. 215.

PÉDAGOGUES ET PRÊTRES : ROLLIN. — Outre les grammairiens de profession, les esprits les plus divers, mus par les mobiles les plus variés, s'intéressent à la réforme, y participent même.

Les pédagogues d'abord. Nous en avons cité plusieurs dans l'introduction. Pierre Py-Poulain de Launay, fils d'un ancien maître de pension, précepteur lui-même dans la maison de Lambesc, réédite en 1731 la *Méthode* publiée par son père en 1719¹ et approuvée par l'abbé Bignon. Elle est suivie d'un « plan nouveau d'une orthographe facile, abrégée et régulière, par rapport aux vrais sons des lettres et à ceux renfermés dans les mots, qui ôte les difficultés de l'ancienne orthographe, et qui en écartans toutes les lettres inutiles, réduit à écrire comme l'on parle ». La pratique des accents y prend une grande importance, de même que dans le *Bureau typographique* de Dumas² avec lequel le *Plan* de Py-Poulain présente une évidente ressemblance en ce qui concerne la simplification et la rationalisation de l'orthographe. Aussi hardi se montre encore le *Précepteur, c'est-à-dire huit traités, savoir une grammaire française, une orthographe française, etc.*, ouvrage anonyme paru en 1750³. L'auteur, qui s'adresse également à la jeunesse, se réclame de Richelet qu'il appelle « le chef des réformateurs de l'orthographe ».

Mais ici, le principal témoin, c'est Rollin, manière d'oracle en son temps, dont la longue expérience professorale se dépose en 1726 dans son *Traité des Études*. Le problème orthographique y est abordé de front au nom des principes :

La raison et l'utilité demandent qu'en écrivant on se rapproche autant qu'il est possible de la manière de prononcer. Car les caractères des lettres sont institués pour conserver les divers sons qu'on forme en parlant, et leur fonction est de les rendre fidèlement au lecteur, comme un dépôt qui leur est confié. Il faut donc que la parole écrite soit l'image de la parole prononcée, et que les lettres expriment ce que nous voulons dire (I, 1).

S'en suit-il qu'il faille heurter de front l'usage ? Nullement. Toute la réforme de Rollin ne va qu'à encourager la simplification en cours : élimination progressive des lettres étymologiques, des *s* muettes ; généralisation de l'*s* du pluriel, suppression du *t* des pluriels en *ant* (*répondans, correspondans*) ; transcription plus exacte du radical atone de *faire* (*fesons, fesais, ferai*). Du moins apportait-il à la réforme modérée une aide précieuse entre toutes. Tel quel, son

1. Didot, p. 265.

2. Didot, p. 273.

3. Didot, p. 274

système appliqué dans l'*Histoire romaine* lui faisait du tort auprès des entêtés de tradition comme Desforges-Maillard¹.

L'instruction religieuse du peuple semblait devoir retirer également quelque profit d'une simplification de l'orthographe. Le P. Gilles Vaudelin invente à cet effet un alphabet de 29 lettres qu'il présente en 1692 à l'Académie, et publie en 1713 dans sa *Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France*². Il s'agit de rendre la langue française accessible aux classes qui n'ont pas de loisirs. En 1715, il complète son œuvre par une *Instruction chrétienne mise en orthographe naturelle, pour faciliter au peuple la science du salut*. C'est un catéchisme avec les prières en orthographe phonétique,

PHILANTHROPES : DE L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE A RESTIF DE LA BRETONNE.

— Autre aspect de la réforme : elle participe au progrès social et prétend favoriser les bons rapports entre les hommes.

L'abbé de Saint-Pierre, père de la *bienfaisance*, est le créateur du genre. Dès son *Second Discours* sur les occupations de l'Académie, en 1715 (seconde édition), il engageait ses collègues à rendre l'orthographe française plus « facile », en la soumettant à deux règles qui ressemblent fort aux principes de Port-Royal :

La première, qu'il y ait précisément autant de voyelles écrites que de voyelles prononcées, et précisément autant de consonnes écrites que de consonnes prononcées. La deuxième, que l'on n'employât jamais un caractère pour un autre. Alors l'écriture exprimerait toujours précisément la prononciation, ce qui est son principal but.

Mais au sein de l'Académie, l'éloquence de l'abbé de Saint-Pierre était destinée à se perdre. Tout le monde n'y vivait pas comme le bon abbé en pleins rêves humanitaires. Tels étaient en effet les mobiles très élevés qui inspiraient sa campagne en faveur de la réforme orthographique : il voyait dans celle-ci un moyen de rapprochement intellectuel entre les peuples. Bien des années après sa tentative à l'Académie, il était encore inspiré des mêmes préoccupations, quand il publiait d'abord dans les *Mémoires de Trévoux* de février 1724, puis dans le *Journal des Savans* d'avril 1725, son *Discours pour perfectionner l'orthographe*³. Sa réforme achève de se fixer dans le mémoire qui porte le titre significatif de *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe* (1730). L'abbé philanthrope prend pour base de son étude l'orthographe française, dont il expose les défauts, mais avec la confiance

1. *Œuvres nouvelles*, II, p. 113.

2. Didot, p. 260.

3. Didot, p. 267.

que les principes de la réforme préconisée par lui seront applicables à d'autres langues. Une autre idée originale de l'abbé de Saint-Pierre, c'est que pour accoutumer le public à la nouvelle orthographe, il faut commencer par la mélanger avec l'ancienne, écrire les mots tantôt d'une façon, tantôt de l'autre¹. Dans la typographie même de son ouvrage, ce n'est que progressivement qu'on voit apparaître son système complet. Comme philosophe, il oppose naturellement l'orthographe traditionnelle à la raison :

Si l'on pense combien peu de gens sont intéressés à chanjer l'Ortografe d'un mot — dit-il — & combien sont intéressés à n'y rien chanjer, il paroît, que c'est une espece de necessité que les vices de l'Ortografe croissent par l'autorité de l'uzage abuzif & que ce sera une espece de merveille si quelques-unes des regles, que propose la raizon, sont suivies de nos jours en Europe ni même en Angleterre & en France, Roiaumes, ou la raizon est plus respectée, ce me semble, & où elle a plus de crédit qu'en aucune autre partie de la terre (p. 20).

Dans l'application, l'abbé de Saint-Pierre paraît s'inspirer beaucoup des idées de l'abbé de Dangeau, son confrère à l'Académie, qu'il cite à plusieurs reprises et dont il a visiblement écouté les leçons de phonétique. Mais son système est beaucoup plus compliqué, multipliant les signes diacritiques : points ou traits, plutôt, par exemple, que de supprimer les lettres muettes.

L'abbé de Saint-Pierre est un philanthrope absolu. Mais le type comporte déjà des variantes. Pierre de Longue s'est efforcé de réformer un peu tout : les mœurs, le style, mais en premier lieu l'orthographe, à laquelle il ouvre les plus larges perspectives. Voici comment dans ses *Principes de l'ortographe françoise, ou réflexions utiles à toutes les personnes qui aiment à écrire correctement* (1725)², il définit son objet : « Les homes ne peuvent se contenter dans leurs recherches. Ils voudroient trouver la perfection dans tous les arts, la vérité dans toutes les sciences, le souverain bien partout, dans les vertus, dans les vices même ; cette agitation continuelle de l'âme ne prouve-t-elle pas l'immortalité ? » Ainsi s'ouvre par un portique majestueux son petit ouvrage. La suite ne dément pas ce début. L'orthographe, suivant P. de Longue, tend à embrasser toute la science : « la logique, la rhétorique, toutes les connaissances qui contribuent à nous faire bien parler, et conséquemment à nous faire bien écrire ». A vrai dire, le système de P. de Longue, infiniment plus timide que celui de l'abbé

1. *Règles passajeres*, p. 114.

2. Didot, p. 266.

de Saint-Pierre, se borne à supprimer les lettres doubles et les lettres grecques.

La philanthropie de la seconde moitié du siècle réservait bien d'autres aventures à l'orthographe.

A la suite du *Pornographe*, de la *Mimographe*, des *Gynographes*, de l'*Andrographe*, du *Thesmographe*, le *Glossographe* devait former le sixième volume des *Idées singulières* de Restif de la Bretonne ; il n'en a paru que des fragments dans d'autres œuvres du même auteur¹. La première partie aurait été consacrée à l'orthographe, critiquant l'orthographe d'usage, démontrant la nécessité de la réformer, proposant un « nouvel alphabet » et une « nouvelle orthographe facile et parlante ».

Dans cet ouvrage, à coup sûr très original, Restif se proposait d'écrire les mots de trois façons différentes : « ordinaire, moyenne, et à réforme entière ; exemple le mot *intention* : écrire *intension*, *intansion*, *itāsiō*² ». Cette multiplicité de systèmes ne l'effraie pas ; c'est ainsi qu'il entrevoit également la nécessité d'une double orthographe, l'une typographique, chargée d'accents, l'autre cursive, sans accents, car « dans l'impression, les lettres accentuées ne coûtent pas plus à mettre que les autres, au lieu que, dans l'écriture, tout ce qui retarde la course rapide est très-gênant³ ». Enfin l'ambition de Restif allait jusqu'à inventer « une écriture universelle, pour toutes les langues, d'après la nature de nos chiffres arabes, étendue et diversifiée à tous les objets⁴ ». D'après son journal, on aurait écrit « les mots principaux, en supprimant les *je*, les *tu*, les *vous*, les *ils*, de sorte qu'un Français, un Italien, un Espagnol, un Anglais, un Allemand et un Hollandais lisent, chacun dans leur langue, le discours imprimé⁵ ».

Par là, comme on pouvait s'y attendre, l'orthographe des philanthropes débouchait en pleine utopie.

SAVANTS : FAIGUET, ADAISON. — La science était-elle directement intéressée à la réforme ? Certains savants l'ont pensé.

1. Lacroix, *Bibliographie*, p. 446.

2. *Mes inscriptions*, n° 568, 21 nov. 1785. Le même jour, Restif annonce qu'il lit *L'anatomie de la langue française*, du chevalier de Sansceuil. Il s'agit sans doute du prospectus de cet ouvrage (*Bibl. Nat.*, X, 2365), dont les 6 volumes annoncés en 1783 n'ont jamais paru. L'original rédigé en Anglais sous ce titre : *An analysis of the french orthography or the true principles of the french pronunciation* (Londres, 1772) ne propose aucun système. Sa prétendue « analyse » s'offre comme un pur grimoire, où les signes de l'orthographe ordinaires sont dits *caractéristiques*, *figuratifs*, *terminatifs*, etc.

3. Lacroix, p. 453, d'après M. Nicolas.

4. *Ibid.*, p. 449.

5. *Mes inscriptions*, loc. cit.

Ainsi l'économiste Faiguët fait ordinairement précéder ses ouvrages — son *Mémoire pour la suppression des festes* (s. l. n. d., vers 1750¹), ou son *Économie politique* (Londres, 1763) — d'une note où il annonce quelques « licences de nouvelle orthographe ». C'est qu'il juge l'orthographe ordinaire « hérissée de caractères et de signes inutiles ». Les graphies traditionnelles ou étymologiques sont des « observances futiles et mal entendues ». Il écrit : *aportent, ocasion, suposer, fisique, himénée, set, à l'égar, cors, prodignons, garson, fame, chedeuvre, voire serait, aurait, faudrait.*

Bien plus radical encore se montre le botaniste Adanson dans la préface de ses *Familles des plantes* (Paris, 1763), où il expose un système complet de réforme. Il y avait été amené en travaillant à un « Dictionnaire universel de tous les noms ou termes simples employés dans toutes les sciences en langue Greke, Latine et Française », entreprise abandonnée pour d'autres occupations. On se trouve en présence d'une tentative qui ne manque pas d'analogie avec celles de l'abbé de Saint-Pierre et de Restif, puisqu'il s'agit en fait d'une « réforme de l'alfabet européen » : suppression de l'*h* comme en italien, du *c* et du *q* au bénéfice du *k* d'une part, de l'*s* d'autre part, de l'*y* (remplacé par *u* dans les noms tirés du Grec), remplacement des diphtongues orthographiques par des lettres simples (*è, a, u*), de *ph* par *f*, de *ch* par *x* (remplacé lui-même par *ks*), de *gn* par *ñ*.

Je sens bien qu'on me fera nombre d'objections plus spécieuses que vraies au sujet de ces réformes, et que les Étymologistes auront de la peine à convenir de leur nécessité, fondés sur l'inconvénient qui en résultera pour ceux qui veulent faire la comparaison des langues. Mais quel est l'objet le plus utile et le plus immédiat de cete comparaison, sinon la perfection même de notre langue, et s'il i a un chemin plus court, n'est-il pas naturel de le suivre? Or il est certainement plus court de réformer d'abord l'ortografe que de comencer par les étumologies et finir par l'ortografe.

Il était assez piquant d'entendre un savant condamner l'orthographe étymologique. Il est vrai que l'étymologie n'y perdait qu'une partie de ses droits, puisqu'elle obligeait, dans le système d'Adanson, à prononcer les *y* d'origine grecque comme des *u* : *étumologie*, les *g* d'origine latine « comme font les Allemands » : *g(u)enet, g(u)entiane*².

1. Signalé dans une note du *Polybiblion*, IX, 1873, p. 390.

2. On peut encore signaler d'après Quérard : Falconet de la Bellonio, *Psycanthropie ou Nouvelle théorie de l'homme*, Avignon, 1748, où tous les *e* muets sont écrits par un *o*; ou encore : J. Freind, *Hist. de la médecine*, traduite par Coulet, Leyde, 1727, in-4°, ou 1729, 3 vol. in-12, qui présente également une orthographe singulière.

GENS DE LETTRES : VOLTAIRE, L'ENCYCLOPÉDIE. — Les gens de lettres ne se montrent pas si hardis que les savants, tant s'en faut. Il est vrai qu'ils s'adressent à un public autrement étendu dont il s'agit de ménager la routine. Aussi voit-on chez la plupart d'entre eux la pratique modérer la théorie, ou la contredire tout à fait¹.

Voltaire rentre évidemment dans le premier cas. L'article *Orthographe* du *Dictionnaire philosophique* est catégorique : « L'écriture est la peinture de la voix : plus elle est ressemblante, meilleure elle est². » De même, l'article *A*, en précisant : « Les plus belles langues, sans contredit, sont celles où les mêmes syllabes portent toujours une prononciation uniforme : telle est la langue italienne. Elle n'est point hérissée de lettres qu'on est obligé de supprimer ; c'est le grand vice de l'anglais et du français³. »

Après cela, on pourrait croire Voltaire gagné à la cause d'une réforme radicale. Il en faut bien rabattre. Dans sa lettre du 5 janvier 1767 à l'abbé d'Olivet, il se défend avec énergie d'être « un de ces téméraires que vous accusez de vouloir changer l'orthographe ». Il lui a toujours semblé qu'« on doit écrire comme on parle, pourvu qu'on ne choque pas trop l'usage, pourvu que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie et la vraie signification du mot ». De telles restrictions rangent Voltaire tout au plus dans la catégorie des simplificateurs. De fait toute sa réforme monte à peu de chose : il s'agit principalement de la substitution de la graphie *ai* à *oi*, que les purs logiciens déclarent insuffisante. Ailleurs on se trouve en présence de velléités plutôt que d'une entreprise systématique : il critique les graphies *paon*, *Laon* (*Dict. phil.*, art. *A* et *Orthographe*) ; il veut qu'on écrive par un *V* les noms propres allemands : *Virtemberg*, *Vestphalie*, *Visigots* (*ibid.*)⁴ ; il écrit, comme Rollin, *nous fesons*, *bienfesant*. Dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, en 1771, il place l'article *philosophe* à la lettre *F* et l'intitule *Filosophe ou Philosophe*⁵. Une graphie courante de ses manuscrits *bau*, *bauté* a passé dans son petit traité anonyme : *Connaissance des hautez et*

1. Parmi les écrivains à tendances réformistes, on peut citer Saint-Hyacinthe, correcteur de ses propres ouvrages (Ch. Bastide, *Anglais et Français au XVII^e siècle*, p. 332, note), et l'auteur d'un conte intitulé *Diogène conteur ou les Lunetes de la vérité*, s. l. n. d. (1764, Arsenal, B. 4. 45715) qui se réclame de Voltaire et de « quelques autres ». Cf. aussi l'*Essay d'un livre sur différens sujets, ouvrage posthume, avec une orthographe hazardée*, Paris, Grég. Dupuis, 1706, in-42.

2. XX, p. 457.

3. XVII, p. 9. Voyez encore la lettre à M^{me} Denis, 18 janvier 1752 : « Je suis toujours pour qu'on écrive comme on parle » ; la lettre à Guyot, 7 août 1767 : « Notre écriture est perpétuellement en contradiction avec notre prononciation. »

4. *Vestphalie* est en effet l'orthographe des anciennes éditions de *Candide*.

5. XX, 200, n. 1.

*des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*¹.

On peut encore mettre à l'actif de Voltaire une certaine tendance de ses éditeurs à supprimer les consonnes doubles, car cette tendance est non moins manifeste dans ses manuscrits². Toutefois elle ne va pas jusqu'à lui faire négliger l'harmonie ni l'étymologie, vraie ou fausse. De là sa préférence pour *allégresse* « expression imitative », moins dure et moins sèche qu'*alégresse*, outre qu'elle sent mieux sa prétendue origine italienne : *allegrezza*³. L'Académie lui donnera raison en 1798, renvoyant d'*alégresse* à *allégresse*.

Quant aux Encyclopédistes, ils battent carrément en retraite, même Duclos obligé de se modérer comme secrétaire perpétuel de l'Académie. D'Alembert, de son côté, s'il se livre à une critique serrée de l'orthographe courante⁴, n'en conclut pas moins à l'impossibilité d'une réforme. Quelque grand que soit l'écart entre l'écriture et la prononciation, « ce serait un plus grand inconvénient que de changer et de renverser toute l'orthographe ». Même attitude chez Diderot : « On prononce une langue, on en écrit une autre ; et l'on s'accoutume tellement pendant le reste de sa vie à cette bizarrerie qui a fait verser tant de larmes dans l'enfance, que si l'on renonçait à sa mauvaise orthographe pour une plus voisine de la prononciation, on ne reconnaîtrait plus la langue parlée sous cette nouvelle combinaison de caractères⁵. »

Du reste, il faut en convenir : cet esprit de renonciation, voire de découragement, perce jusque chez les grammairiens. C'est D'Açarq, un disciple de Dumarsais, auquel le système de l'abbé de Saint-Pierre arrache cet aveu que « le remède, quoiqu'excellent, seroit peut être pire que le mal qui est comme désespéré⁶ ». C'est Rivarol qui, frappé de ce que, par la multiplication des livres, les langues « sont autant pour les yeux que pour les oreilles », déclare que « la réforme est presque impossible⁷ ». C'est enfin Féraud qui, tout dévoué à cette même réforme, laisse échapper néanmoins cette déclaration significative : « Quoiqu'il en soit de la justesse de ces réflexions et de la vérité de ces conjectures [il vient d'exposer les avantages d'une

1. Cf. Vernier, *Voltaire grammairien*, p. 34.

2. Didot, p. 405. On trouve dans la *Connaissance des hautez : épigrame. aprouver, apeller, apliquer, éfort, atention*, etc. ; dans les anciennes éditions de *Candide* : *apartement, éfacer, flater, arangé. ariva, apris, aproché, ateler. oficier. en attendant. sotise*, etc. D'une façon générale, mais non systématique, les *m*, les *n*, les *l*, les *r*, les *s*, sont maintenus doubles : *étonnantes, innocente, comment, commode, interroger, tissu*.

3. Note des éditeurs de Kehl, LXX, 1789, p. 430.

4. *Encyclop.*, art. *Dictionnaire*.

5. XIV, p. 439, art. *Encyclopédie*.

6. *Année litt.*, 1758, III, p. 13.

7. *Disc. univ.*, notes, p. 120.

orthographe moulée sur la prononciation], la réforme de notre orthographe est impraticable dans sa totalité ; et quand tout le monde s'accorderait à y travailler de concert, ce qui est impossible, on ne pourrait y réussir que par des efforts successifs ; et il faudrait plus d'un siècle pour achever l'ouvrage¹. »

Voilà, peut-on dire, la position exacte du problème orthographique à la veille de la Révolution, au moment où, par suite du changement des mœurs et des institutions, l'orthographe allait devenir, plus encore que par le passé, une affaire d'intérêt public.

Tout l'effort de la réforme rationaliste issue de Port-Royal n'avait pas été perdu cependant : indépendamment d'améliorations certaines, imposées à l'orthographe officielle, il encourageait le perfectionnement de la transcription phonétique, appelée dès lors à d'autres services que ceux de l'orthographe courante.

L'ÉCRITURE PHONÉTIQUE. — Nous avons, chemin faisant, signalé pas mal d'innovations suggérées par les réformateurs dans l'alphabet français. Il s'agit tantôt de nouvelles lettres, comme le gamma et le lambda grecs (Γ, Λ) proposés par Duclos pour noter le *g* « faible » dans *gué*, la transformation de l'*l* mouillé dans *paille* (pron. *païe*) ; tantôt d'une spécialisation des anciens signes : l'*γ* réservé à l'yod : *ayeul*, *paye* (Duclos, Diderot), le *g* séparé du *j*, le *z* distingué de l'*s* ou de son « équivalent » *ç* : *précizement*, *uzaje*, *saje* (l'abbé de Saint-Pierre) ; tantôt de la multiplication des signes diacritiques sur, sous et même entre les lettres, signes qui vont du tilde espagnol (Dangeau) au point ou au trait, en passant par toute sorte d'accents : *gamés*, *voïiele*, *méchant*, *aiguille*, *argüër* (De Wailly, Beauzée). La physionomie de l'orthographe en était profondément modifiée comme on le voit surtout chez Restif : *ôisó* (oiseau), *ôtùs* (honteux), *jüne* (jeune), *vûte* (voute), *dize* (digne), *muhe* (mouille), *grhe* (grille), *sézùr* (seigneur), *xeval* (cheval)².

Tous ces essais représentent autant d'ingénieuses tentatives pour noter exactement la prononciation. C'est celle-ci qui se trouvait finalement poussée au premier plan, au détriment de l'écriture. Singulière conséquence de la réforme : l'orthographe avait créé des phonéticiens ; la phonétique en arrivait à supprimer l'orthographe, ou du moins à l'accommoder à sa guise. Beaucoup ne s'en rendent pas compte. Mais d'autres s'en avisent et discernent la véritable fonction de l'écriture phonétique.

1. *Dict. crit.* I, p. vii.

2. Lacroix, p. 430.

Vaguement déjà, Dumarsais pense à « un simple alphabet de plus ». On apprendrait à le lire, et il y aurait certains livres écrits suivant cet alphabet, « ce qui n'empêcheroit pas plus de lire les autres livres, que le caractère italique n'empêche de lire le romain¹ ». L'idée, chez les autres Encyclopédistes, se précise. Ainsi pour D'Alembert, il ne saurait être question de changer l'orthographe usuelle; mais un bon dictionnaire devrait « joindre à l'orthographe convenue de chaque mot celle qu'il devrait naturellement avoir suivant la prononciation ». Il ne serait même pas impossible d'indiquer cette prononciation avec des caractères étrangers pour des oreilles étrangères; ce qui amène D'Alembert à envisager, tout comme l'abbé de Saint-Pierre, l'institution d'un alphabet unique, international, « universel », d'ailleurs, selon lui, parfaitement utopique : « Les philosophes de chaque nation seroient peut-être inconciliables là-dessus : que seroit-ce s'il falloit concilier des nations entières²? »

A l'occasion du *Dictionnaire* également, Diderot traite la même question. Il est nécessaire qu'un pareil ouvrage serve à fixer la prononciation comme le sens des mots. Or l'orthographe ordinaire n'y saurait suffire : « il faut absolument se faire un alphabet raisonné, où un même signe ne représente point des sons différents, ni des signes différents un même son, ni plusieurs signes une voyelle ou un son simple ». Toujours la règle de Port-Royal ! Mais Diderot y ajoute quelque chose de tout nouveau : « Il faut ensuite déterminer la valeur de ces signes par la description la plus rigoureuse des différents mouvements des organes de la parole dans la production des sons attachés à chaque signe ; distinguer, avec la dernière exactitude, les mouvements successifs et les mouvements simultanés ; en un mot ne pas craindre de tomber dans des détails minutieux³. »

Ainsi finit par se dégager dans toute sa pureté la notion d'un alphabet strictement, rigoureusement phonétique, ou, comme on dit alors, « organique », idée sur laquelle la logique du dix-huitième siècle a travaillé avec son audace habituelle.

Disciple de Dumarsais, Beauzée propose, à titre de simple suggestion, l'institution d'un alphabet dans lequel on donnerait « aux lettres d'une même classe une forme analogue et distinguée de la forme commune aux lettres d'une autre classe ». On utiliserait pour cela l'infinie variété des « traits ronds » (pour les voyelles) et des

1. *Encyclop.*, art. *Alphabet*.

2. *Ibid.*, art. *Dictionnaire*.

3. XIV, p. 440, art. *Encyclopédie*.

« traits droits » (pour les consonnes)¹. Mais les « mécaniciens », comme de juste, vont beaucoup plus loin dans ce sens. Nous ignorons ce qu'étaient les 38 caractères de l'alphabet de Turgot « au moyen desquels on aurait appris à lire et à écrire avec beaucoup de facilité ». On sait seulement, par Condorcet², que cet alphabet était fondé sur l'analyse des sons de la langue. Mais nous avons l'alphabet « organique » du président de Brosses destiné à la vérification des étymologies³; et nous avons encore, dans le même genre, le *Parfait alphabet ou alphabet analytique et raisonné au moyen duquel on peut peindre la parole* publié en 1787 par Alexandre de Moy⁴. Ce dernier ouvrage poursuit, à vrai dire, un but pratique : faciliter la lecture et l'écriture ; mais la méthode en est rigoureusement scientifique. Le *Parfait alphabet* se présente comme le plus subtil traité de phonétique qu'ait fourni le dix-huitième siècle, où le rigoureux enchaînement des articulations se traduit par une extraordinaire simplification des signes du langage.

Les alphabets De Brosses et De Moy, entièrement originaux, n'offrent plus rien de commun avec l'alphabet latin. Au contraire, on y reviendra, partiellement au moins, avec la *Prononciation française déterminée par des signes invariables* d'Urbain Domergue (an V)⁵. Ici, comme chez Beauzée, du reste, l'alphabet novateur prétend noter à la fois la prononciation et la prosodie. Domergue en a fourni la démonstration par des spécimens dans une seconde brochure : *La prononciation française, où l'auteur a prosodié, avec des caractères dont il est l'inventeur, sa traduction en vers des dix églogues de Virgile, et quelques autres morceaux de sa composition* (1806)⁶.

1. *Grammaire générale*, I, 493. Le projet est développé dans l'art. *Lettres* de l'*Encyclop. méthod.*, où Beauzée répond aux critiques de l'académicien berlinois Thiébauld.

2. *Vie de Turgot*, p. 252, note. Cet alphabet ne se serait pas retrouvé dans les papiers de Turgot.

3. *Traité de la formation mécanique des langues*, I, 177, ch. v : *De l'alphabet organique et universel composé d'une voyelle et de six consonnes*.

4. Paris, Crapart, 1787, in-8, viii-335 pp.

5. Didot, p. 306.

6. Didot, p. 307.

CHAPITRE IV

RÉSULTATS

LES LETTRES ÉTYMOLOGIQUES. — Malgré l'échec traditionnel de la grande réforme, l'orthographe française accuse un sensible progrès au dix-huitième siècle. Il n'est, pour s'en convaincre, que de comparer les livres de la fin du siècle et ceux du début. Il y a progrès dans l'unification et la fixation : on se rapproche de plus en plus d'un type unique, celui de l'Académie naturellement. Il y a progrès dans le sens de la simplification des graphies et de la distinction des sons.

La simplification est particulièrement sensible pour les lettres étymologiques, dont un très grand nombre disparaissent. L'Académie, sur ce point, est obligée à de fortes concessions dans les *Dictionnaires* de 1740 et de 1762. Le recul de l'esprit pédant est souligné par les déclarations de Duclos et de Féraud que nous avons citées. La généralisation de l'enseignement orthographique à des catégories de personnes toujours plus nombreuses, enfants de toutes classes, femmes, gens de métier, a sans doute exercé une influence favorable. Et puis, l'on se rend compte de plus en plus que l'étymologie orthographique, en un grand nombre de cas, n'est qu'une illusion, voire un trompe-l'œil. On fait observer que rien en latin ne justifie *donner, sonner, couronne, personne, eslever, eslire, sous-mettre, obmettre*, etc.¹. Il n'y a donc pas lieu de s'attacher trop à une orthographe savante qui trahit elle-même sa fonction.

On s'en avise en particulier pour *scavant, scavoir*, dont Pelletier du Mans et Ménage dénonçaient déjà la fausse étymologie et qui deviennent enfin *savant, savoir* dans le *Dictionnaire* de 1740². Restaut accepte la nouvelle orthographe dès 1730 (p. 281). On garde cependant *insçu* auprès duquel *insu* (réclamé par Féraud) commencera à paraître en 1798.

Des lettres grecques et des lettres latines, chose curieuse, ce sont

1. Buffier, n° 203, Restaut, 1730, p. 280.

2. Voltaire imprime encore : *sçai sçu*, en 1749, dans la *Connaissance des bautés*. L'Imprimerie Royale en fait autant la même année dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, II, p. 553 : *sçavent*.

les premières qui sont les plus solides. Chaque édition du *Dictionnaire*, particulièrement celle de 1762 inspirée par Duclos, en exécute un certain nombre : *chimie, flegme, scolie, fiole, fantôme*¹ etc. Mais il en reste encore beaucoup, et même l'Académie en rétablit quelques unes, par exemple *style* (A³), précédemment *stile* (A¹ et A²). Au contraire, les lettres latines disparaissent en masse dans le *Dictionnaire* de 1740. On avait déjà auparavant cessé d'écrire *défunct, licit, toict, conflict, contract*. La tendance générale est irrésistible. Rollin le constate : « Pour ce qui regarde les mots dérivés du latin, il semble que notre langue, qui d'abord faisoit gloire d'en conserver religieusement toutes les traces, tende peu-à-peu à dérober aux yeux des lecteurs les vestiges de cette espèce de vol. On en peut remarquer une infinité d'exemples : *devoir, dette, tiltre, poulmon, nostre*, etc.². »

Dans le nombre, l'*s* intercalaire qui n'était plus prononcée depuis longtemps, se maintenait surtout pour marquer l'allongement de la voyelle. D'Olivet en déplore la disparition comme signe prosodique³. De bonne heure, l'usage nouveau devient général. Dès 1730, Restaut, témoin sans parti pris, l'affirme : « Malgré toutes les oppositions de beaucoup d'habiles gens, et de l'Académie elle-même, l'usage est venu à bout de faire supprimer généralement la lettre *s* du milieu des mots où elle ne se prononce pas, sans aucun égard pour son étymologie. Ainsi on écrit maintenant *mattre, honnête, j'étois, écrire, répondre*, etc., au lieu de *maistre, honneste, j'estois, escrire, respondre*, et on n'admet l'*s* au milieu des mots, que quand elle s'y prononce : comme dans *esprit, estime, espérance, protestation*, etc. » (p. 281). C'était la distinction préconisée par Rollin vers le même temps⁴. Après cela, l'Académie n'avait plus qu'à se rendre : le *Dictionnaire* de 1740 supprime les *s* muettes. La réforme devait avoir son complément dans l'accentuation, comme nous le verrons. Restait, seul vestige de l'ancien usage : *il est*, dont Grimarest⁵ faisait déjà une exception.

1. *Phiole* et *phantôme* sont définitivement écartés, mais se rencontrent encore dans les textes : « la *phiole* du Docteur Rosambert » (Louvet., *Faublas*, XIII, p. 188) ; « des *phantômes* de douleur » (Buff., *Hist. nat.*, II, p. 585).

2. *Traité des Études*, I, 1.

3. « On écrivoit, il *plaist, paist*, pour faire sentir qu'on doit appuyer sur cette syllabe, au lieu qu'on ne fait que glisser sur celle-ci, il *fait, il sait*. On écrivoit par la même raison, *fluste, crouste*, pour les distinguer de *culbute, dérouté* » (*Prosodie*, éd. 1760, p. 19).

4. « Ainsi la première syllabe de ces deux mots, *écrire* et *escrime*... devant être prononcée tout différemment, pourquoi ne les pas écrire aussi différemment : *écrire, escrime* ? » (*loc. cit.*).

5. *Discours*, p. 209.

PLURIELS EN ENT, ANT. — La suppression du *t* se généralise. Rollin la recommande. L'Académie la consacre à partir de 1740 : *enfants, parens, différens*. Pourtant elle est combattue par Restaut dans sa *Grammaire*, en 1730 (p. 237), et par Le Roy dans la préface de son *Traité* (éd. de 1752, p. LIII). A entendre le prote, « c'est sur ce modele [*différents*] que les écrivains de la chancellerie et les imprimeurs du Louvre se reglent dans l'orthographe des édits, déclarations, et arrêts du Conseil. J'ose cependant leur reprocher aux uns comme aux autres, ajoute-t-il, de n'être pas réguliers ; car ils admettent le *t* dans plusieurs mots au pluriel, et le retranchent de quantité d'autres de la même terminaison ».

LES LETTRES DOUBLES. — Plus favorisées que les lettres étymologiques, les lettres doubles se maintiennent. Restaut peut encore ici nous servir à marquer la nuance exacte : « L'usage, dit-il, est partagé sur cette partie de l'orthographe françoise. Parmi les auteurs, il y en a qui conservent encore toutes les lettres doubles, d'autres les ont toutes supprimées, d'autres n'ont supprimé qu'une partie de celles qui n'ont point d'étymologie, ou qui sont même contraires à l'étymologie latine » (1730, p. 280). Pour lui, Restaut, — et cela est particulièrement significatif, — il se rallie à la première manière qui lui paraît « la plus autorisée jusqu'ici, et la plus généralement suivie ».

La suppression des lettres doubles n'en était pas moins l'une des revendications essentielles de l'orthographe nouvelle. Tous les réformateurs, extrêmes ou modérés, sont d'accord pour le réclamer, qu'ils s'appellent Buffier ou Duclos. Le timide Restaut hasarde lui-même : *je pourai, il a falu, conclure, clore*. Un très grand nombre d'ouvrages de l'époque négligent les lettres doubles : n'était-ce pas un des traits les plus caractéristiques de l'orthographe manuscrite¹ ? Voltaire et ses imprimeurs en particulier simplifient plus ou moins systématiquement. En 1787, Féraud donne à choisir encore entre les deux orthographe, marquant d'ailleurs sa préférence pour les consonnes simples : il insère à vrai dire *accommodé, affirmatif*, mais renvoie pour l'article à *acomodé, afirmatif*. Rien ne prouve mieux que la question ne passait pas encore pour tranchée.

Mais ici, le préjugé académique s'obstine et se met en travers de la réforme : il s'agissait de sauver non seulement l'étymologie, mais encore la prosodie des voyelles brèves. Ce n'est pas que les préfaces de 1740 et de 1762 n'annoncent que l'on a supprimé « dans plu-

1. B. de Saint-Pierre (*Vie de J. J. Rousseau*, édit. Souriau) écrit encore : *oposer, homes, netoyer, doné*, etc.

sieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas ». Des mots comme *conclurre*, *clorre*, *agraffe*, *argille* s'écrivent désormais *conclure*, *clore* (comme voulait déjà Restaut) *agrafe*, *argile*. Mais dans l'ensemble, ces concessions étaient plutôt faites pour embarasser le public que pour lui faciliter la tâche. Les mots simplifiés, en très petit nombre, font désormais figure d'exception dans leurs séries, tels *apercevoir* et *apaiser* dont Féraud dit encore qu'« il n'est pas aisé de deviner la raison qui a déterminé l'Académie à écrire *apercevoir* et *apaiser* avec un seul *p*, tandis qu'elle a conservé les deux *p* dans d'autres mots ». En fait l'on continue longtemps encore à écrire et imprimer analogiquement *appercevoir* et *appaiser*¹.

L'Académie n'était pas beaucoup plus heureuse dans une autre simplification arbitraire. Soit souci de l'analogie, soit déférence pour la prononciation, elle se met à écrire sur le modèle d'*acheter*, *caqueter*, etc., les infinitifs *appeler*, *jeter*, *renouveler* (jusqu'alors orthographiés *appeller*, *jetter*, *renouveler*), qui dès lors sont en contradiction avec les formes du présent *j'appelle*, *je jette*, *je renouvelle* (à côté de *j'achète*). Restaut lui-même s'étonne d'une telle réforme : « Cette orthographe est nouvelle, dit-il, et nous ne prétendons pas la critiquer, parce qu'elle est fondée en principes, et qu'elle est conforme à la prononciation. Nous observerons cependant qu'elle ne nous paroît pas aisée à suivre dans la pratique. Tel qui aura écrit quelque temps d'un verbe avec une lettre double ou simple, sera porté naturellement et par habitude à écrire de même tous les autres, et il ne pourra, sans une attention gênante, s'accoutumer à employer dans le même mot ou dans deux mots formés l'un de l'autre, tantôt une lettre double et tantôt une simple » (1785, p. 505). Il serait plus juste de dire que le redoublement de la consonne distingue insuffisamment le timbre de la voyelle. Dans les livres du dix-huitième siècle, on continue pendant très longtemps à écrire *appeller*, *jetter*, *renouveler*. On rencontre même dans la *Connaissance des hautes* (p. 119) la graphie typique *apeller*².

Du point de vue de la prosodie, l'attitude de l'Académie n'était pas beaucoup plus justifiable. Il aurait au moins fallu que le redoublement des consonnes eût lieu après toutes les voyelles brèves : ce qui était bien loin d'être le cas. Duclos, principal éditeur du *Dictionnaire* de 1762, ne craignait pas d'avancer qu'il s'y trouvait « au

1. « On ne l'apperçoit nullo part » (édit. des *Œuvres de Rousseau*. Genève, 1782, in-12, V, p. 162); « aussi m'apperçus-je » (édit. des *Œuvres de Marivaux*. 1781, VIII, p. 142); « Il apperçoit une chaîne de devoirs » (Thomas, II, p. 289, *D'Aguesseau*).

2. Dans son *Éloge du président Cousin* (*Hist. acad.*, 1787, II, p. 360, note), D'Alembert atteste qu'« il n'y a jusqu'à présent qu'un très-petit nombre d'écrivains qui aient adopté cette réforme » (celle d'*appeler*, *jeter*).

moins autant de brèves sans reduplication de consonnes qu'avec cète superfluité¹ ». Il en résultait une nouvelle confusion, dont les livres du dix-huitième siècle témoignent à chaque instant : on y redouble à tort et à travers les consonnes des syllabes brèves : *secrette, minutte, j'éclatte*, etc.². Pendant longtemps on hésite entre *fidelle* et *fidèle*. Féraud donne les deux formes ; l'Académie ne passe de la première à la seconde qu'en 1798. Les doubles lettres deviennent une des parties les plus compliquées de l'orthographe enseignée dans les grammaires. En 1780, la *Grammaire* de Restaut ne lui consacre pas moins de dix-sept pages (p. 503-520).

LES GRAPHIES TRADITIONNELLES : EU, OI, OE, ETC. — Les graphies traditionnelles sont principalement atteintes sur deux points. En 1740, l'Académie supprime l'*e* dans *insceu, impréveu, indeu, salisseure, alleure, meur, beuveur, creu, deu*, etc. Là encore elle se résignait à l'inévitable. Cet *e* disparaît dans le *Plan d'une orthographe suivie, pour les imprimeurs*, paru dans les *Mémoires de Trévoux* de 1718³. En 1730, Restaut ne connaît que *dú* participe, distingué de *du* article par un circonflexe (p. 265). Des réformateurs conséquents comme Duclos, et avant lui la *Gazette de Hollande*, impriment même *u* participe du verbe *avoir*⁴. Mais *eu* reste officiel, dernier vestige de l'ancien usage.

On peut également fixer au dix-huitième siècle l'époque décisive de la substitution de *ai* à *oi*, qu'on prononce *è*. Elle avait été déjà préconisée par quelques grammairiens secondaires du dix-septième siècle, Nicolas Bérain⁵, René Milleran⁶. Dès lors *ai* apparaît dans quelques rares ouvrages. Le *Journal des savants* signale en 1705 (p. 279) que l'abbé de Vallemont écrit *parait* et non *paroit* dans ses *Curiositez de la nature et de l'art sur la végétation*. La nouvelle graphie trouve un défenseur timide dans l'abbé Girard. Son *Orthographe française sans équivoques* écrit *Anglais, Hollandais, Français, connattre, parattre*, mais conserve *oi* aux imparfaits⁷. Encore Girard revient-il en arrière dans ses *Vrais principes de la langue française* (II, p. 344), où son entreprise, même ainsi limitée, ne lui apparaît plus que « comme une témérité ».

Aussi bien, le véritable apôtre de la réforme, c'est non pas Girard,

1. *Grammaire*, p. 58.

2. *Secrette* est dans la *Connaissance des bautez*, p. 82, *minutte, j'éclatte* dans l'édition originale du *Mariage de Figaro*, p. 62.

3. Didot, p. 265.

4. Buffier, n° 954.

5. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 113.

6. Didot, p. 240, *Desnoiresterres, Voltaire et Frédéric*, p. 213, note.

7. Didot, p. 262.

mais Voltaire. Dès 1734, l'édition de Jore des *Lettres philosophiques* imprime *Français, Anglais*¹. L'avertissement de *Zaïre* (1736) annonce : « On a imprimé français par un a et on en usera ainsi dans la prochaine édition de la *Henriade*². » L'anonyme *Connaissance des bautez* (1749) porte dans son titre même l'indice de la réforme voltairienne ; mais elle écrit encore *voïoit, étoient, pourroit*, etc. Ce n'est qu'en 1752, dans le *Siècle de Louis XIV*, que les imparfaits et conditionnels sont atteints par l'innovation. Voltaire répond dès lors aux objections : « Ce qu'on vous a dit contre l'orthographe du *Siècle de Louis XIV* ne me convertira pas. Je suis toujours pour qu'on écrive comme on parle ; cette méthode serait bien plus facile pour les étrangers. Comment est-ce qu'un Palatin de Pologne distinguerait François I^{er}, ou Saint François, d'avec un Français ? Ne se croira-t-il pas en droit de prononcer il *voyoit*, il *croyoit*, au lieu de dire il *voyait*, il *croyait*?... » (à M^{me} Denis, 18 janv. 1752).

Aussi bien Voltaire met-il dans cette affaire son obstination habituelle. Il y revient sans cesse, tantôt dogmatisant dans le *Commentaire sur Corneille*³ ou dans le *Dictionnaire philosophique*⁴, tantôt prêchant les uns et les autres dans sa correspondance. Il n'admet pas que ses amis, ou ses disciples, demeurent en arrière, quand ses ennemis même, tel Palissot, viennent à la réforme⁵.

A vrai dire, les opposants sont nombreux. On ne saurait s'étonner de trouver dans le nombre un Desfontaines⁶ ou un D'Olivet⁷. Il est plus surprenant qu'un abbé de St-Pierre⁸, un Dumarsais⁹, un D'Azarq¹⁰, un Domergue¹¹ figurent parmi eux. Toutefois, à y

1. Edit. Lanson, *Introd.*, p. XLIX.

2. C'est une condition imposée à l'éditeur. Cf. la lettre de Voltaire à Berger, 5 avril 1736.

3. *Cid*, I, 4, 57, *Menteur*, II, 3, 31, *Andromède*, prol., 79.

4. XVII, p. 8, art. A ; XIX, p. 182, art. *François*.

5. Voyez particulièrement les lettres à Maupertuis, 20 déc. 1738, à D'Argental, 10 août 1760, à Lacombe, avril 1767, à Guyot, 7 août 1767, à Saint-Lambert, 7 mars 1769, à Marmontel, 28 avril 1773, etc.

6. *Obs. écrits mod.*, VI, p. 139 ; *Esprit*, I, p. 309.

7. *Remarques*, 1767, p. 273-3. D'Olivet s'en prend à N. Bérain ; il ajoute à l'adresse de Voltaire : « Plusieurs de nos jeunes auteurs se plaisent depuis un certain temps à écrire, *ils chantaient, je chantais* ; et il n'est pas difficile d'en deviner la raison. Ainsi les courtisans d'Alexandre se croyoient être parvenus à être des héros, lorsqu'à l'exemple de leur maître ils penchoient la tête d'un côté. »

8. « De là il suit, que pour signifier le son è brès dans les mots *trait, fait* et le même son è long dans les mots *traits, mais* &c., nous avons grand tort de nous servir de la *voïèle a*, jointe à la *voiele i*, qui signifient dès sons très-distingués du son è » (*Projet*, p. 94).

9. *Dissertation sur la prononciation et l'ortographe de la langue française* (*Œuvres*, III, p. 277), et *Encyclopédie méthodique*, art. *Diphthongue*.

10. *Année litt.*, 1758, III, p. 14 : « Or je ne vois point qu'at peigne mieux le son e qu'oi. »

11. *Gr.*, p. 148 ; *Sol.*, p. 468 *ma*.

regarder de près, on constate que ces grammairiens logiciens ne condamnent pas l'innovation comme trop hardie, mais comme insuffisante. A les entendre, il faudrait écrire *Francès, j'allès, connètre*, tout comme *accès, près, décès*, selon le système enseigné déjà par l'Esclache. Même Duclos, favorable à la réforme voltairienne, ne l'admet que comme un « premier pas », car « c'est encore une fausse combinaison pour exprimer le son de la voyèle è ». *Ai* n'a sur *oi* que l'avantage de n'être jamais équivoque¹. D'Alembert, à propos des *Questions sur l'Encyclopédie*, se charge de soumettre l'objection à Voltaire : « Les remarques sur l'orthographe de *françois* sont très justes ; mais on ferait peut-être bien d'ajouter que *français* ne représente guère mieux la prononciation, et qu'on devrait écrire *francès*, comme *procès*. C'est un autre abus de notre écriture que cet emploi d'*ai* pour è » (11 mars 1770). Mais Voltaire n'en veut pas démordre : « Il me paraît, répond-il du tac au tac (19 mars), que *français* doit avoir la préférence sur *francès* : 1° parce que dans plusieurs livres nouveaux on emploie *français* et non pas *francès* ; 2° parce qu'on doit écrire *je fais, tu fais, il fait*, et non pas *je fès, tu fès, il fet* ; 3° parce que la diphthongue *ai* indique bien plus sûrement la prononciation qu'un accent qu'on peut mettre de travers, qu'on peut oublier, et que les provinciaux prononcent toujours mal ; 4° parce que la diphtongue *ai* a bien plus d'analogie avec tous les mots où elle est employée ; 5° parce qu'elle montre mieux l'étymologie : *Je fais, facio ; je plais, placeo ; je tais, taceo*. Vous voyez qu'il y a toujours un *a* dans le latin. »

Les arguments de Voltaire ne réussirent point à convaincre D'Alembert (26 mars). Énergiquement patronnée par une aussi haute autorité, la réforme n'en fit pas moins son chemin. Elle se répand dans les livres². Féraud la consacre dans son *Dictionnaire critique* en 1787. Elle pénètre dans le *Moniteur* le 1^{er} novembre 1790³. Les Didot l'adoptent en 1798⁴. Seule l'Académie, toujours en retard, ne la rend officielle qu'en 1835.

Elle s'est montrée plus coulante sur la réforme de l'ancienne diphthongue *oe*, qui tend dans la prononciation vers *oa*. Elle avait déjà pris parti pour *boïste* contre *boête* ou *boëtte*. En 1762, elle se met à imprimer *coïffe, coïffer, coïffeur*, au lieu de *coffee, coeffer, coeffer*. En 1787, Féraud constate que plusieurs écrivent encore *boete, coeffe* « par habitude ». Ces graphies archai-

1. *Gram.*, p. 56.

2. Les livrets des pièces de théâtre, celui du *Cercle* de Poinset (1764), ou celui du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais (1785), font usage des imparfaits en *ai*.

3. *Intermédiaire des chercheurs*, 27 fév. 1908, p. 306.

4. Didot, p. 2.

ques ne sont en effet pas rares à cette époque. On les trouve notamment sous la plume de Rousseau, et dans ses ouvrages imprimés¹. Il est difficile d'estimer jusqu'à quel point elles correspondent à une prononciation ou populaire, ou provinciale, ou surannée.

L'autorité de Voltaire, qui a certainement déterminé le changement de *oi* en *ai*, n'a pu substituer *fesais*, *bienfesante* à *faisais*, *bienfaisante*², graphie que déjà préconisait Rollin³. Elle a cependant trouvé des partisans. Féraud constate que l'orthographe et la prononciation *bienfesance*, *bienfesant* « commencent à s'introduire, mais elles ne sont pas encore assez autorisées⁴ ». Encore moins efficace a été l'intervention de Voltaire contre *paon*, *faon*, *Caen*⁵.

Y, Z. — Le prestige de l'*y* comme lettre décorative ne suffit plus pour le maintenir à la fin des mots. Grimarest, après Dangeau, fait longuement la critique de cet abus : « Introduit par ignorance, [il] a passé en habitude chez les maîtres écrivains qui sont ravis d'avoir occasion de tracer cette lettre pour faire valoir leur main ; de sorte qu'ils remplissent de cette erreur l'esprit des enfans, en leur faisant mettre un *y* à la fin des mots, où pour règle générale, on ne devroit jamais l'employer puisqu'on n'y prononce qu'un seul *i*⁶. » Mais une réaction se dessine : « aujourd'hui le plus grand nombre [des auteurs]..... a banni l'*y* des endroits où il est vicieux. Cependant malgré l'usage, malgré cette démonstration [celle de l'abbé de Dangeau], nous voyons dans les bons ouvrages cette lettre régner partout où elle ne devroit pas être : on y voit les mots de *vray*, *luy*, *je say*, etc., écrits par un *y* » (p. 202). Pour lui, Grimarest, il n'accorde plus, à titre de concession, que *y*, *ny*, *cy* (p. 209).

La réforme ainsi orientée se parachève dans le *Dictionnaire* de 1740 : *cecy*, *celui-cy*, *toy*, *gay*, *ny*, sont définitivement remplacés par *ceci*, *celui-ci*, *toi*, *gai*, *ni*, — *y* faisant désormais seule exception. La même opération atteint également l'*y* initial, conservé « encore assez communément », au dire de Restaut (1730, p. 278), dans *yvoire*, *yvre*. Ces mots, ainsi que tous leurs composés et le mot *yvraie*, deviennent

1. Également dans Mably, *Des États-Unis*, 1784, p. 78 : *la boîte de Pandore*, et dans l'édition originale du *Mariage de Figaro*, 1785 : *coëffez*, *coëffure*, *coëffe*.

2. Didot, p. 156, note.

3. « Il y a une grande différence dans la manière de prononcer la première syllabe dans les différents temps et les différentes personnes du verbe *faire* : il seroit conforme à la raison d'y en mettre aussi dans la manière d'écrire, et l'usage n'y est pas tout-à-fait opposé. *Je fais*, *tu fais*, *nous fesons*, *je fesais*, *je serois*, *je ferai*, *tu feras* » (*Op. cit.*, I, 1).

4. On trouve l'orthographe nouvelle dans l'édition originale du *Mariage de Figaro* : *Fesons vite chercher Marceline* (p. 38), *Figaro fesant...* *le geste de le rosser* (p. 44).

5. XXXI, p. 218, *Comment. Cid*, I, 4, 57 ; XVII, p. 9, et XX, p. 157, *Dict. phil.*, art. A. et *Orthographe*.

6. *Discours*, p. 196.

en 1740 *ivre, ivoire, ivraie*¹. L'inévitable exception, d'ailleurs justifiable en bonne phonétique, est ici représentée par *yeux*².

Désormais donc, *y* ne se conserve plus que dans deux cas : soit dans les mots grecs, où des grammairiens modérés tels que Buffier (n° 955), Restaut (1730, p. 276), inclinaient cependant à le remplacer par *i*; soit pour remplacer deux *i* consécutifs : *frayeur, crayon, moyen*, position dans laquelle il s'affermir en dépit de la concurrence de l'*i*, comme nous le verrons plus loin. C'est la doctrine même de l'Académie à partir de 1740 : « Nous avons encore mis un *i* simple à la place de l'*y*, par-tout où il ne tient pas la place d'un double *i*, ou ne sert pas à conserver la trace de l'étymologie. »

La disparition de l'*y* devant l'*e* féminin appartient plutôt à l'histoire de la prononciation. Mais la nouvelle règle orthographique lui donne un sens d'autant plus précis. En même temps que l'*y* de *cecyl, toy*, tombe dans le *Dictionnaire* de 1740, et pour la même raison probablement, l'*y* de *guyeté, joye, employe*, etc.

Le *z* disparaît enfin comme marque du pluriel des mots terminés par *é* : *véritez, aimez*. La question était depuis longtemps à l'ordre du jour. A l'Académie, dès la fin du siècle précédent, il se trouve des partisans de la suppression ; mais on en discute en vain³. Rollin se prononce en faveur de l'unification des pluriels : « La règle générale pour former les noms pluriels, est d'ajouter une *s* au singulier... Pourquoi en excepter les noms et les participes terminés en *é*? » (*loc. cit.*). Pour Restaut (1730, p. 279), les « deux orthographes sont bonnes et également autorisées par l'usage ». Par amour de la logique seulement il adopte l'*s* : *bontés, amitiés, sensés*. Le *Traité* du prote Le Roy (1752, p. 11) est plus catégorique : « Quelques auteurs veulent au pluriel, *qualitez, alliez, abbez, tuez*, et généralement tous les mots qui ont leur terminaison en *é* aigu au singulier, ce qui est une faute.... » Girard (II, p. 411) raisonne de même en faveur de l'*s* : à lui aussi l'usage du *z* ne paraît observé que par « quelques-uns ». Mais l'abbé d'Olivet renverse la proportion ; les *Essais de Grammaire* (1743) notent que la marque du pluriel est le *z* dans *bontez* « que d'autres depuis quelque temps écrivent *bontés*⁴ ». Le titre du petit ouvrage anonyme de Voltaire sur la langue paru en 1749, où cepen-

1. *Le Mercure* de janv. 1759, II, p. 88, imprimo encore : *la languueur et l'yvresse*.

2. Desforges-Maillard, partisan de l'orthographe traditionnelle, a fait une poésie intitulée : *La plainte de l'y* (*Œuvres nouv.*, I, p. 45).

3. Voyez les procès-verbaux de l'abbé de Choisy dans les *Opuscules* de l'abbé d'Olivet, 1754, p. 305 et suiv. : « Après avoir entendu ce que je viens de rapporter et qui avoit été dit avec un peu de chaleur, tout le monde jugea que le mieux étoit d'abandonner la matière parce qu'on a toujours vû que les disputes sur l'orthographe ne finissoient point, et que d'ailleurs elles n'ont jamais converti personne. »

4. *Rem.*, 1767, p. 147, note 1.

dant il se montre novateur, est orthographié : *Connaissance des hautez et des défauts de la poésie et de l'éloquence dans la langue française*. La même année, les premiers volumes de l'*Histoire naturelle* de Buffon s'impriment à l'Imprimerie Royale avec la même orthographe¹. Officiellement l'usage nouveau ne se décide qu'en 1762; en effet, les pluriels en *ez* persistent jusque dans le *Dictionnaire* de 1740. La question est liée en quelque mesure à celle de la réglementation des accents : à mesure que l'*é* s'oppose à l'*è* dans la graphie, il devient moins nécessaire de le soutenir par un caractère différent au pluriel : *accès, bontés* et non pas *bontez*.

En revanche le *z* s'affermir à la fin des secondes personnes du pluriel des verbes : *vous cherchez*, ainsi que dans certains mots, comme *nez, chez, assez*² décidément préférés à *chés, assés*³.

Les tentatives faites pour ramener les pluriels en *x* à la forme commune : *deus, ceus*, malgré Duclos⁴ et De Wailly, n'ont pas abouti.

L'ALPHABET : *J, V, f* LONGUE. — De toutes les améliorations proposées pour l'alphabet, il n'en est guère qu'une ou deux qui soient adoptées. En 1762, l'Académie se décide à séparer les mots commençant par *j, v* des mots commençant par *i, u*. C'est le terme d'une longue entreprise à laquelle avait déjà collaboré Corneille. Pédagogues et grammairiens se sont donné le mot pour la conduire à bon terme. Pour Buffier (n° 213), la confusion de l'*i* et de l'*j*, du *v* et de l'*u* n'est plus que le signe d'une « écriture défectueuse ». Il ne reste de commun à ces différentes lettres que le nom, « leur figure étant marquée très-diféremment par ceux qui impriment ou qui écrivent avec exactitude ». Toutefois en 1730, suivant Restaut (p. 275), on manque encore « très-ordinairement » à cette règle.

Ce qui tendrait à le confirmer, ce sont les efforts des pédagogues pour inculquer aux enfants la distinction nouvelle. « On ne peut accoutumer de trop bonne heure les écoliers, prescrit Rollin, à distinguer les *v* et les *j* consonnes des *u* et des *i* voyelles. » En conséquence, on s'applique à donner à ces lettres nouvelles une place à part dans l'alphabet, ainsi que des noms différents. « L'usage, nous apprend le *Livre de l'École paroissiale*, a déjà donné dans les Écoles des noms propres à ces deux consonnes *J* et *V*. On appelle *J* un *gi* et *V* un *vé*, pour les distinguer des voyelles *i* et *u* » (p. 261). L'abbé

1. « Ceux qu'ils ont passez dans cet état » (II, p. 579), « les enterraments précipitez » (II, p. 587), etc.

2. Restaut, p. 279.

3. La *Connaissance des hautez* imprime dans la même page (418) *assés* et *assez*; le *Mercur* de janv. 1759, I, p. 84, de même : *les rendés-vous*.

4. *Gram.*, p. 59.

Girard approuve de même les petites Écoles d'avoir fixé l'alphabet à vingt-cinq lettres : « Elles n'ont pas voulu confondre deux consonnes avec deux voyelles.... Ainsi en plaçant *J* et *V* dans l'alphabet, elles leur ont donné un rang particulier autre que celui d'*I* et d'*U* : elles les ont même distingués par des noms analogues, afin d'aider et de fixer la mémoire des enfans¹. » La réforme devait entraîner la suppression d'un grand nombre de trémas, maintenus uniquement pour distinguer l'*u* du *v* : *feuille*, *rouille*.

Une disparition qui n'a pour ainsi dire pas fait de bruit, c'est celle de l'*f* longue. Personne ne l'attaque; mais elle cesse d'être employée dans le *Dictionnaire* de Féraud, puis dans le *Dictionnaire* de l'Académie, en 1798. Il serait intéressant de savoir d'où le mot d'ordre est parti; sans doute ici des imprimeurs.

LES ACCENTS². — La grande réforme typographique du dix-huitième siècle, qui atteint aussi l'écriture, c'est celle des accents. Le régime en avait été très indécis jusque-là : il est arrêté désormais dans ses grandes lignes.

On a vu l'imagination des réformateurs se tourner de préférence du côté des signes diacritiques qu'ils n'auraient pas craint de développer à l'infini. Ils ne faisaient qu'exagérer la tendance de l'époque : à la place des lettres supprimées, on introduit des accents tantôt diacritiques, tantôt orthoépiques.

C'est le cas en particulier du circonflexe. Il était entendu depuis longtemps qu'il prenait la place des lettres retranchées. Le *Dictionnaire* de 1694 lui fait remplacer des doubles voyelles dans *âge*, *rôle*, ou des *e* féminins dans *assidûment*, *esternûment*. De même, à mesure que les *e* disparaissent dans *veue*, *receu*, *deu*, *meur*, le circonflexe s'y substitue : *vûe*, *reçû*, *dû*, *mûr*³. Toutefois la grande masse des circonflexes introduits dans le *Dictionnaire* de 1740 provient de l'élimination des consonnes inutiles, en particulier des *s* muettes : *toûjours*, *ajoutant*, *honnête*, *jeûner*, *vêtu*, *gîte*, *flûte*, etc.

Mais alors le circonflexe tend à se substituer à l'*s* dans toutes ses fonctions, en particulier comme signe prosodique, destiné à allonger la voyelle précédente. « A la bonne heure, dit l'abbé d'Olivet, qu'on supprime les lettres muettes, qui marquoient qu'une syllabe est longue, comme dans *teste*, *paste*, car on peut me faire entendre la même chose par un accent : *tête*, *pâte*⁴. » De même dans le *Dictionnaire* de

1. *Vrais principes*, II, p. 330. *Analogie* signifie ici *convenable*.

2. Cf., pour ce qui concerne l'Académie, l'ouvrage de Charles Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, II, p. 78-90.

3. En dehors des cas où il allonge la voyelle, Vallart, *Grammaire*, 1744, p. 55, trouve que le circonflexe est une « dépense inutile ».

4. *Prosodie*, éd. de 1760, p. 20.

1740 : « Dans les mots où l'*S* marquoit l'allongement de la syllabe, nous l'avons remplacé par un accent circonflexe. » Cette notion devient dominante au point d'entraîner la chute des circonflexes simplement étymologiques. Restaut dénonce comme un abus les graphies « *apperçû, connû, vû, pû, etc.*, par la seule raison que dans l'ancienne orthographe on écrivoit *apperçeu, conneu, veu, peu, etc.* » (1730, p. 290). Pour le même motif, le *Dictionnaire* de 1762 laisse tomber le circonflexe dans *toujours, vuè, reçu, ajoutant, etc.* L'accent se maintient à titre de signe diacritique dans *dû, sûr, mûr*.

Sur l'*é* (comme sur l'*ó* et sur l'*á*), le circonflexe a encore une tendance à marquer le timbre. Mais il partage ce privilège avec un nouveau venu : l'*è*. Notons ici l'un des grands progrès de l'orthographe du dix-huitième siècle : on se met à accentuer régulièrement les différents *e*. Jusqu'alors, malgré les efforts de quelques spécialistes, on avait très généralement négligé cette partie de la graphie.

Dans son *Traité de la prononciation des e diférens dans la langue françoise*, Buffier constate qu'« on omet souvent de placer l'accent sur les *e* accentuez, soit par les circonstances de quelques règles générales, qui y suppléent, et que nous rapporterons ; soit (comme il arrive plus souvent) par négligence, par inattention ou par ignorance du véritable usage de notre orthographe » (p. 8). Le fait est que désormais les pédagogues insistent, Rollin en tête, pour obtenir qu'on accentue régulièrement dans les écoles¹. Or cela n'est possible que parce que le système des *e* accentués se fixe précisément à cette époque.

Le premier, Corneille avait insisté sur la distinction des trois *e* : *e, è, é*. Elle est reprise par Dangeau et appuyée par les grammairiens de la nouvelle observance, Buffier², Grimarest³. Mais en réalité l'*è* met beaucoup de temps à pénétrer dans l'usage. Régnier-Desmarais l'ignore ; le *Plan des Mémoires de Trévoux*, en 1719, prescrit qu'« il faut marquer d'accent aigu, tous les *e* qui ne sont pas muets, comme *bonté, dégénéreté, nêteté* ». En 1730, l'abbé de Saint-Pierre considère l'*è* comme une nouveauté, qu'il tient de l'abbé de Dangeau⁵. Mais Restaut la même année en fait la théorie (p. 284), et l'Académie l'adopte en 1740. Toutefois, Féraud certifiera encore qu'« il n'est pas encore bien connu » (I, p. viii).

1. C'est le cas notamment du *Bureau typographique* auquel Dumarsais (*Encycl.*, art. *Accent*) attribue une influence décisive dans ce domaine. Sur le *Bureau typographique*, méthode pour apprendre à lire inventée vers 1730, voyez la *Méthode* de Py Poulain de Launay (Didot, p. 265).

2. *Gramm.*, n° 800.

3. *Discours*, p. 207.

4. Didot, p. 265.

5. *Projet*, p. 61 et 204.

Il y a lieu de distinguer plusieurs étapes dans cette réforme. L'accent grave ne s'installe tout de suite solidement que dans un certain nombre de mots : *procès, après, auprès, dès, accès*, etc. Mais ailleurs, ou bien il entre en compétition avec l'accent circonflexe : *extrême, être*, ou bien il se heurte à une prononciation intermédiaire et hésitante. Il s'agit de mots tels que *zèle, règle, poète, père, lumière, remède*, etc. Dans ce cas trois solutions sont possibles :

1° Ou bien l'on conserve dans ces mots l'*é* aigu : c'est longtemps l'usage de l'Académie, et c'est celui de Rousseau dans ses manuscrits.

2° Ou bien l'on n'accentue pas l'*e* : on l'assimile à l'*e* de *respecter, fermer*, qui sonne demi ouvert sans être accentué¹. Ce système qu'on trouve appliqué par exemple dans le *Traité* du prote Le Roy, paraît avoir été très généralisé et s'être maintenu fort tard : il explique l'apparente négligence d'un grand nombre de livres, la majorité peut-être, où quantité d'*e* masculins sont privés d'accent².

3° Enfin, l'*è* s'introduit partout. Restaut (1730, p. 284) signale, sans les approuver du reste, « quelques grammairiens » qui « veulent que l'on mette encore l'accent grave sur les *è* ouverts au commencement et au milieu des mots, et que l'on écrive *zèle, règle, poète, respecter, lumière, règne*, etc. ». C'est à ce dernier système que se range l'Académie durant l'impression du *Dictionnaire* de 1740. Le premier volume en est encore aux *é*, tandis que le second imprime *zèle, règle, père, première*, etc. La règle pénètre aussitôt dans les grammaires³. Féraud ne veut plus connaître d'autre usage.

Dumarsais paraît avoir eu l'idée d'un quatrième procédé qui aurait consisté dans l'introduction d'un nouvel accent. Voici ce qu'on lit en effet sous sa plume dans l'*Encyclopédie* (art. *Accent*) : « Il seroit à souhaiter que l'on introduisît un accent perpendiculaire qui tomberoit sur l'*e* mitoyen, et qui ne seroit ni grave, ni aigu. » L'accent perpendiculaire se rencontre en effet quelquefois dans les imprimés de l'époque⁴. Mais même par la suite il reste exceptionnel.

Si l'*é* circonflexe se multiplie et si l'*è* grave se répand, le tréma en revanche perd beaucoup de terrain. Buffier (n° 970), Restaut (1730, p. 305), d'autres encore, enseignent qu'il ne sert plus qu'à distinguer deux voyelles contiguës, dont la prononciation pourrait

1. On continue à accentuer l'*e* devant la double consonne ; ainsi fait Diderot dans le *Père de fam.* : *désespoir* (III, sc. 5), *éaigé* (IV, sc. 7).

2. D'Alembert, *Hist. Acad.*, VI, p. 247, *Eloge de l'abbé d'Olivet*, note 7, s'élève encore contre l'orthographe *répondre, téméraire*. Ce dernier mot, à l'entendre, pourrait aussi bien s'accentuer *tèméraire*.

3. L'abbé Vallart, *Gramm.*, 1744, §2. prescrit : *collège, règne, j'espère, diocèse*.

4. Voyez A. Schinz, *Les accents dans l'écriture française*, dans la *Revue de philologie française*, 1911, p. 280. L'accent vertical est marqué dans l'*Alphabet pour les enfans de M. de Launoy*. Paris, 1750, in-12.

être équivoque : *haï, naïveté, Saül, Moïse, aiguë, ambiguë*. Ailleurs il passe pour une faute : *jouïr, proüe, avenüe, ruë, vuë*, deviennent dans le *Dictionnaire* de 1718, *jouir*, dans le *Dictionnaire* de 1740 *avenue, proue, rue, vue*, réforme préconisée par Restaut (*loc. cit.*). Ce tréma servait ordinairement à distinguer l'*u* voyelle de l'*u* consonne ; l'apparition du *u* le rend désormais inutile, comme le constate Grimarest, à propos de *feuille, rouille*¹.

Grimarest (p. 199) condamne encore formellement, et avec lui Buffier (n° 973), Restaut (p. 277 et 307), l'*i* mis pour deux *i* : *païs, moïen, envoïer* (orthographe qui se rencontre encore par exemple dans la *Connaissance des bautez*, en 1749). L'*i* prend ici à tort la place de l'*y*. L'Académie se range de bonne heure à cette opinion : *païs, païsage, païsan*, etc. font place en 1718 à *pays, paysage, paysan*. Inversément *ayeul, glayeul*, passent à *aïeul, glaïeul* en 1740. Ailleurs le tréma est chassé par l'accent grave, mais plus tardivement et plus difficilement : Féraud écrit *poème, poète*, où l'Académie imprime encore en 1798 *poëme, poëte* (à côté de *poésie, poétique*).

Ce qui ressort principalement de tout ce travail, c'est l'attention toujours plus minutieuse donnée à la forme extérieure de la langue écrite, comme à toutes les autres parties de la grammaire. On entre dans les plus petits détails. Dès 1730, Restaut a un paragraphe sur les lettres capitales, tout comme Buffier (n° 967)², et un autre sur l'alinéa (p. 282-283).

On peut encore noter, à titre de symptôme caractéristique, l'importance croissante donnée à la ponctuation. Elle aussi devient un objet d'enseignement et se soumet à des règles : elle est une sorte de complément de l'accentuation. Le *Livre de l'École paroissiale* prescrit que les élèves doivent se corriger l'un l'autre « sans se pardonner une seule lettre, ni même aucun point, ni virgule, ni accent » (p. 257). Rollin pense de même qu'« on ne peut accoutumer les écoliers de trop bonne heure à écrire nettement et correctement, à placer à propos les grandes et les petites lettres..... et à savoir l'usage qu'il faut faire des points, des virgules, des accens et des autres marques sagement inventées pour mettre de la clarté et de l'ordre dans l'écriture ».

Nous retrouverons la ponctuation en parlant de la phrase et de la construction.

1. *Discours*, p. 207.

2. Voyez encore Louis Racine, *Disc. prélim. des Remarques sur Racine*, 1752 (paragraphe intitulé *Des Lettres majuscules*), et le *Traité de la ponctuation... avec un Essai sur l'usage des Lettres capitales*, par M. J. H. M., Paris, 1782.

SECTION III

LA PRONONCIATION

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

CARACTÈRES DES TRANSFORMATIONS. — FIN DE L'ANCIEN ÉTAT DE CHOSES.

— Au XVIII^e siècle le renversement qui avait commencé au XVI^e siècle est complet. Il n'y a plus à la base une langue parlée, que l'écriture reproduit, en essayant d'en suivre de près ou de loin les variations. Ceci était le dogme sur lequel s'étaient fondés les réformateurs de l'orthographe ; il est désormais périmé. Ce qui est à la base, c'est une langue écrite, fixée ou qu'on croit fixée par les textes des écrivains, les observations des grammairiens et des lexicologues, et que reproduit bien ou mal la parole.

On peut déterminer d'après cela quel sera le mouvement phonétique. Les causes naturelles qui le produisent ne sont pas détruites ; elles ne peuvent pas l'être, étant des forces de la nature. Mais elles sont contraintes et souvent contrariées.

Les sons se modifient ; ils ne se transforment plus. Pour parler avec plus de précision scientifique, ils s'altèrent encore dans la mesure où ils peuvent le faire sans sortir d'un même timbre, pas au delà. Ces oscillations réduites ne peuvent pas amener dans l'écriture des changements de caractères, mais seulement d'accentuation. Dans les voyelles que l'accent distingue, l'orthographe n'est pas si fixe qu'on ne puisse y toucher : *é* peut passer à *è*. Les autres voyelles n'ont pas d'accent ; aucun signe ne distingue *a* de *à*, *o* de *ô*. Donc l'obstacle de l'écriture n'existe pas. Au contraire pour changer *boulevard* en *boulevert*, comme beaucoup le faisaient en parlant, il faut substituer un caractère à un autre. C'est là une tout autre affaire. La langue imprimée fait sentir son autorité. Règle et habitudes de la main et de l'œil font obstacle à la substitution.

POURQUOI *OE* A PU PASSER A *OA*. — La preuve de cette action conservatrice peut se tirer « a contrario » de la seule transformation de voyelle qui ait eu lieu, et se soit imposée. Je veux parler du changement définitif de *oe* en *oa*, partout où *oi* ne se prononçait pas *e*. En réalité *oi* ne figurait pas plus *oe* que *oa*. L'impropriété de ce

digramme traditionnel faisait donc que l'écriture ne retenait pas la prononciation, comme ailleurs. Et c'est sans doute pour cela que la prononciation officielle *wę* (*oe*) put disparaître.

Dès le début du xviii^e siècle, dit Rosset, les grammairiens furent obligés de renoncer à une intransigeance démentie par l'usage et d'admettre peu à peu *oa* à côté de *oé*. Bourdin (1709), puis de Longue (1725), Dumarsais (1754), Bouchot (1759), l'admettent en certains mots : *poale*.

Féraud reconnaît, dès 1764, l'usage actuel : *oi* se prononce *oa* partout où on ne le prononce pas *e*¹. Son témoignage est isolé, sans doute parce qu'il est fidèle et que les autres grammairiens n'osent pas s'affranchir de la tradition grammaticale.

Jouin imprimait *oa*, *oua* : *pouavrades* (*Sarc.*, p. 14), six *mouās* (*Ib.*, p. 15), *parouasse* (*Ib.*, p. 16), *avoüar* (*Ib.*, p. 14). On trouve même *Bouāmiane* (bohémienne) (*Ib.*, p. 36).

A paraît paysan : leux fait *char* le cul sus l'harbette (*Ib.*, p. 19). Comparez chez Vadé : j'irons ben jusqu'à *tras* d'mistiers (3^e *Bouq. poiss.*, III, p. 262).

AUTRE EXEMPLE. — *Homme*, malgré les efforts des réformateurs de l'orthographe au xvi^e siècle, avait gardé ses deux *m*. Il était donc loisible de lire *ōme* ou *ome*. On pouvait, dans le premier cas, faire entendre un son voisin de *ũ* (*oun*) : *houn me* — ce fut longtemps l'usage le plus général — ou bien un son *o* nasalisé *ō* : *hon me*. Dans le second cas, la voyelle sonnait *u* : *hou m(e)* ou bien *o* : *ho m(e)*.

De même dans *donner*, où quatre prononciations étaient possible : *doun-ner* (*dũ-ne*), *don-ner* (*dō-ne*), *dou-ner* (*du-ne*), *do-ner* (*do-ne*) (*Thur.*, II, p. 511 et suiv.).

Dans *année*, il n'y avait qu'une alternative au lieu de deux, le son de *a* étant fixé : *année* (*ã-ne*) ou *anée* (*a-ne*)².

Le choix pouvait se faire sans que l'orthographe servit de contre-indication. Il y avait tant de consonnes doubles que les nasales pouvaient être redoublées comme les autres consonnes, sans que la prononciation en fût influencée. La dénasalisation se fit au xviii^e siècle. Hindret avait déjà blâmé comme normand *homme* (*ōm*), prononcé à la manière de *pom-pe*. De même *can-ne* (*kān*).

1. *Wé* était si bien devenu *wa*, que, même en dehors de la graphie *oi*, on remplaçait *wę* par *wa*. Féraud dit qu'en conversation on prononce *poame*, *poate*, *poatereau* (Rosset, *Pron. mod.*, p. 107-108 et n. 2; *Thur.*, I, p. 362).

2. Le *Journ. des Théâtres* ou le *Nouv. Spect.*, n^o III (Nouv. série, 4^{er} mai 1777, p. 141) note que le S^r Dusault de « diction constamment monotone, lâche et dolente », prononce *l'ennui* comme *la nuit*.

La question fut tranchée à la fin du siècle, malgré quelques « vieux », dit Féraud. On prononça un *a* et un *o* purement oraux (Thur., II, p. 448 et 522)⁵. *Gran-maire* (*grã-mēr*) était laissé à Martine.

C'est dans la terminaison *amment* que le changement se fit en dernier. Il faut arriver à la fin du siècle pour trouver *an-ment* (*ã-mã*) condamné comme provincial (Thur., II, p. 454).

CHAPITRE II

ACTION NÉGATIVE DE L'ÉCRITURE

SUR LES CONSONNES. — L'orthographe étend son action protectrice aux consonnes comme aux voyelles. Il y en a plusieurs exemples. En voici un ; *k* et *g* palatalisés devant *e*, *i*, *u* tendaient à déplacer leur lieu d'articulation, par conséquent à s'avancer vers les dentales correspondantes. Ce fut jadis une des causes essentielles de l'altération du *k* latin. Le même phénomène se reproduisait. *Cinquième* tendait à *cintième* ; ainsi que jadis *ker* (*cera*) à *kyera*, *tyera*. Dès le xvii^e siècle *tabatière*, seule forme donnée par A² (1718) avait prévalu sur *tabaquière*. Mais c'est un fait unique¹.

Le *d* pour *g* avait un caractère nettement paysan : *gui*eu pour *dieu*, ou *gui*able pour *diable*, qui sont fréquents dans les *Sarcelades* (p. 12, 13, 14, etc...), restaient propres à Vadé et à ses émules : La maman de *Gui*eu (*Raccol.*, VI, t. III, p. 12). Je ne sache pas que cette confusion ait jamais menacé la langue sérieuse à Paris.

Inversement *t* ne passa pas à *k* devant *y*. La tendance était forte pourtant. Sans parler des *Sarcelades* qui présentent des exemples en foule², le phénomène est commun dans le poissard :

« Souvent dans l'ménage on s'boude
Après deux mois d'amiquié,
On se r'pousse avecque l'coude
On ne s'aime plus qu'à moiquié ;
Mais il n'en est pas d'même
De c'qu'est d'en cas d'nos amours³. »

Je n'entends pas dire, bien entendu, que l'orthographe fut la seule cause qui empêcha l'adoption d'une prononciation très répandue. Elle était du peuple ; il n'en fallait pas plus pour qu'elle fût

1. Rosset, *O. c.*, p. 314.

2. Le Roy Ne *quient* que de moi sa couronne (p. 23) ; Comme viaux qu'an *quient* par la corne (p. 25). Cf. : *chrequians* (p. 4), *enquiers* (p. 3), *Beniquier* (p. 75), *quarquier* (p. 37), *Sauquier* (= psautier, p. 115).

3. Vadé, *Nouv. Bastienne*, sc. III, t. II, p. 8 ; cf. *amiquié* (*La Grenouillère*, t. III, p. 273), etc... Rolland (*Expr. vic.*) blâme encore *ferblanquier* ; l'avantage de le rapporter plus facilement à *fer-blanc* ne l'a pas séduit.

condamnée. Mais la lettre imprimée était un avertissement; elle appuyait les règles fondées sur d'autres motifs¹.

UN CAS DOUTEUX. — L'amuissement de *æ* (*e*) final avait amené un certain nombre de mots français à se terminer par consonne sonore : *froid(e)*, *roid(e)*.

Suivant la vieille loi phonétique du français, cette sonore eût dû s'assourdir. Il n'en fut rien. Le changement s'observe dans certaines provinces, dans l'Est par exemple. A Nancy, on dit très nettement, non pas *rouge* (*ruj*) mais *rouch* (*ruç*); de même *raite* (*ret*). C'est que dans cette région, il n'est rien resté de *æ* final.

A Paris, est-ce l'écriture qui a empêché cette transformation? il est certain qu'elle avait commencé. Domergue proteste contre ceux qui prononcent *ventôse* (*vātos*) pour *ventoze* (*vātoz*)². Mais le changement ne se généralisa pas.

Il se peut que les règles de l'écriture y soient pour quelque chose, mais la raison profonde est plutôt, suivant moi, dans le maintien d'un reste de l'*æ* (*e* sourd) final, qui, aujourd'hui encore, s'inscrit fort nettement aux appareils. Tant y a que non seulement des mots savants comme *sud* ont gardé *d*, mais même les mots populaires tels que *froid(e)*. De même pour les autres sonores : *Jacob*. Les finales se sont seulement très légèrement assourdies.

DIVERSIFICATION DES SONS DANS L'INTÉRIEUR D'UN MÊME TIMBRE. — Ces réserves faites, ajoutons tout de suite que la prononciation du xviii^e siècle achève de nuancer les sons dans le champ de chaque voyelle³.

Il est bon d'observer, dit le *Traité des Sons* (p. 7), qu'entre le son très aigu et le son très grave, il y a plusieurs degrés, et, pour ainsi

1. Entre compétences, la discussion porta seulement sur un point. Y avait-il deux *q* et deux *g* différents dans *banqueroute*, *banquet*, dans *guenon* et *gueule*. Certains en avaient observé une : l'articulation qui produit *ga* et *qua* se fait au fond de la bouche vers la gorge, la langue se gonflant vers sa racine, et se dégonflant ensuite subitement; au lieu que pour l'articulation qui produit *gai* et *quai*, la langue s'élevant par son milieu, va s'appliquer au palais, et se remet tout d'un coup dans sa situation naturelle (Boulliette, p. 58; Thur., II, p. 198-199).

Cf. : Si l'on veut faire attention à la manière dont on prononce les consonnes *g* ou *gu*, *c* ou *qu*, avec les voyelles *é*, *ai*, *e* ouvert, *eu*, *i*, *u*, *ain*, *in* et *un*; comme dans ces mots, *gué*, *gai*, *guet*, *guêtre*, *vigueur*, *gui*, *aigu*, *gain*, *marqué*, *quai*, *loquet*... on pourra s'apercevoir aisément, que la prononciation en est bien différente de celle des consonnes gutturales (*Tr. des Sons*, p. 57).

2. Thur., I, p. 174.

3. Les sept voyelles *u*, *o*, *a*, *e*, *œ*, *i*, *u*, se sont analysées en vingt-quatre timbres différents, bien nets, bien distincts les uns des autres. L'immobilité n'est qu'apparente; les sons se multiplient sous les graphies identiques (Rosset, *Pron. mod.*, p. 379).

dire, plusieurs nuances de sons plus ou moins graves, dont la différence n'est fort sensible que lorsque l'on saute un degré, pour comparer ensemble le *premier* et le *troisième*, le *deuxième* et le *quatrième*. Cette remarque a principalement lieu à l'égard de l'*e* ouvert, qui, de toutes voyelles, est celle qui est la plus susceptible de ces différents sons plus ou moins graves, comme on peut le sentir dans les mots suivants : *musette, messe, père, effet* — *thèse, effets, presse, fête*.

Examinons l'*e*. Il y en a quatre sortes (les grammairiens comptant *œ*, écrit *e*, disent cinq) :

é (ē) : *bonté* ;

è (ĕ) : (mi-ouvert mi-fermé) *foiblesse* ;

ê (ĕ) : *accès* ;

ê (ē) : (très ouvert) *tête*¹.

Quelques théoriciens de l'écriture eussent souhaité que ces distinctions fussent notées². Mais dans la plupart des textes imprimés è n'existe pas. On écrit ou bien *é* ou bien *e*³.

E EN SYLLABE TONIQUE DEVANT CONSONNE + *E* SOURD > *ē*. — Nous avons déjà averti au tome IV (p. 199 et suiv.), des changements qui atteignaient l'*e* de la syllabe suivie de consonne + *e* sourd. Cet *e*

1. Carpentier, p. 390. Cf. Les écrivains en général ont toujours distingué trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*é* ouvert et l'*e* fermé. Pour moi j'en admets un quatrième, qu'il ne faut pas confondre avec ceux-ci ; c'est l'*è* bref ou moyen (L***, *Tr. de la pron.*, p. 50).

Mourgues est le plus explicite : *e* est ouvert dans cette dernière terminaison *prest, forest, il est...* au lieu que dans les mots de la première de ces terminaisons, comme dans *secret, discret, objet...*, l'*e* est fermé ou médiocre ; car c'est ainsi que quelques-uns veulent nommer cet *e* qui semble tenir le milieu entre l'*e* fermé et l'*è* ouvert, ayant un son plus plein que l'*e* fermé et moins ouvert que l'*é* qui porte ce nom.

C'est une cinquième sorte d'*e* que l'on ne sauroit s'empêcher de reconnaître dans notre Langue : l'on n'a pour cela qu'à consulter l'oreille sur le son du dernier *e* de ces trois mots *entré, discret, forest* (*Tr. de la Poés. Fr.*, p. 55). *Regret* ne rime pas avec *interest* (*Id.*, p. 56).

Il y a une différence analogue entre les pluriels et les singuliers : L'*e* est ouvert dans la dernière syllabe de tous les pluriels dont le singulier est en *et* ou *est, discrets, secrets, forêts, arrêts* : quoique dans le singulier de la terminaison *et*, comme dans *discret, cet e* soit fermé ou médiocre (*Ib.*, p. 39).

2. Ceux qui sont délicats, dans la prononciation de la langue française, en souhaiteroient encore un différent [accent], qui fut entre l'accent aigu et le perpendiculaire, pour exprimer beaucoup d'*e* qui ont un son mitoyen, entre ces deux *e*, c'est-à-dire, qui sont plus ouverts que l'*é* aigu, et pas autant que l'*è* perpendiculaire, comme au mot *régulièrement*, où l'on voit que le premier *è* est plus ouvert que l'*é* aigu et semble ne l'être pas tout-à-fait autant que l'*è* perpendiculaire ; il y en a beaucoup dans ce goût-là (de Launay, *Alph. p. les enf.*, p. 46. Cf., p. 53-54, où l'auteur opine que Rollin se trompait en écrivant *manière*).

3. Voir par exemple *La Nouv. Mais. Rust.* (Cl. Prudhomme, 1749), imprimée pourtant avec grand soin. Il n'y a jamais d'accent grave : *altère, première, achètent* ; quelquefois des accents aigus : *troisième* (II, p. 568), dont on ne sait pas la valeur. On aura pu noter dans les textes cités dans ce volume (1^{re} partie), combien l'usage de l'accent grave est irrégulier.

continua à s'ouvrir, là où il était encore fermé, et la modification était si nette qu'on vit les théoriciens la poser en règle : « C'est une maxime générale dans notre langue, dit un des grammairiens les plus écoutés, que, lorsqu'il se trouve dans un mot deux syllabes de suite formées par la voyelle *E* sans accent, la première a toujours un son ouvert et la seconde un son muet : *pièce, collège, système, bibliothèque*¹. »

« Il (l'*e* muet) communique à ce qui le précède une nouvelle force : *je chante, chanté-je*. Il ouvre et élève les syllabes : *procéder, précède*². » Toutefois il faut distinguer suivant les consonnes.

FINALES EN *ERE*. — En 1736, D'Olivet considérait encore *e* comme fermé dans les mots en *ere* : *chimère, père*. Entendez sans doute *moyen*. Mais Voltaire proteste contre les scrupules qui empêchent d'accoupler *terre* et *père*. L'Académie, au cours de l'impression du Dictionnaire, en 1740, changea son usage et, à partir du mot *misère*, accepta *è* partout. La chose fit encore des difficultés quelque temps, puis passa³.

Entre 1740 et 1762, l'avis de l'Académie changea encore, cette fois sur les adjectifs et noms en *iere*. L'*e* y devint ouvert⁴.

FINALES EN *ENE*. — Régnier-Desmarais reconnaissait un timbre encore presque fermé dans *prennent, tiennent, viennent*. En 1740, l'Académie écrit tous ces mots avec *è*, sauf *arène*, qui devient lui-même *arène* en 1762⁵.

FINALES EN *ÈVE*. — Dès le xvii^e siècle, *è* (*ɛ*) y remplaçait souvent *é* (*e*); les deux graphies *è* et *é* se rencontraient.

Au xviii^e siècle, *ève* l'emporta, quoique l'Académie n'ait changé son orthographe qu'en 1835⁶.

FINALES EN *ÈGE*. — Là aussi *è* (*ɛ*) triompha. Girard n'hésite pas à juger que *ége* est une prononciation normande⁷.

1. Girard, *Les Vrais Principes*. Paris, 1747, II, p. 341.

2. Abbé Batteux, *Réflex. s. l. lang. fr.*, dans *Tr. de l'arrang. des mots*, p. 252.

3. Thur., I, p. 73; Rosset, *O. c.*, p. 122.

4. Thur., I, p. 477.

5. Thur., I, p. 85; Rosset, *O. c.*, p. 123.

6. Thur., I, p. 69; Rosset, *O. c.*, p. 123.

7. Cf. au contraire : « Il n'y a que les syllabes *ai-je* ou *ége*, que l'on prononce avec le son de l'*é* fermé devant la consonne, parce que cette consonne *j* ou *ge* n'a presque point de son et d'ailleurs est si faible, que la voix n'a presque aucun effort à faire pour la prononcer » (*Tr. des Sons*, p. 13-14).

Néanmoins il y eut bien des résistances. L'orthographe *ège* ne fut acceptée qu'en 1878, et *chanté-je* existe encore¹.

FINALES EN *ESE*. — L'*e* des mots en *ese* était déjà considéré comme ouvert par Hindret (1687). En 1762, l'Académie écrit *è*², *diocèse*.

FINALES EN *EDE*, *EGUE*. — Pour tous les mots présentant ces syllabes finales, l'hésitation était terminée à la Révolution.

En 1740, l'Académie écrivait *remède* mais *cède*, en 1762, *excède*, mais toujours *cède*³. Si on consulte les imprimés, les contradictions de ce genre y abondent.

1. Thur., I, p. 82; Rosset, *O. c.*, p. 123.

2. Thur., I, p. 81; Rosset, *O. c.*, p. 123.

3. Thur., I, p. 83, 86; Rosset, *O. c.*, p. 124.

CHAPITRE III

ACTION POSITIVE DE L'ORTHOGRAPHE

L'influence de la langue écrite devait croître au fur et à mesure qu'un plus grand nombre de gens apprenaient à lire et à écrire. Les moins instruits, qui presque tous avaient surtout appris à déchiffrer le latin, étaient enclins à transporter dans la lecture du français l'habitude de prononcer toutes les lettres.

D'autres, mieux formés, n'avaient tout de même point pour les retenir l'habitude de converser avec les personnes qui possédaient le bon usage. On le sentira mieux encore à l'époque de la Révolution, quand il y aura partout des orateurs. « Depuis la chute du trône, arrivé au 10 août 1792, rapporte Domergue, les orateurs républicains ayant dû rappeler souvent cette époque dans la tribune des clubs, et dans celle de l'Assemblée nationale, soit ignorance du véritable usage, soit besoin de frapper l'oreille par un son éclatant, prononçoient le dix a-ôut » (*Pron. Fr.*, p. 126). Il faut dire que la faute signalée était fort ancienne, et beaucoup de grammairiens s'étaient déclarés pour elle¹. On la trouve au xviii^e siècle, même dans des vers². L'origine n'en est pas moins certaine; elle provient d'une fausse lecture, et c'est pour cela qu'elle était particulièrement répandue dans le monde des procureurs, qui parlaient suivant leurs pièces. L'explication que donne Domergue de sa diffusion me paraît manquer de justesse. On prononçait *a-ou* moins pour jouer à l'orateur que sous l'influence de la langue écrite.

Fleau avait passé à *flo*, comme *eau* à *o*. Il n'y avait aucune raison pour y faire entendre un *é* (*e*) comme dans *préau*, influencé par *pré*. Cependant *fleau* fut agréé par l'Académie en 1740 et eut désormais ses partisans³.

Toutefois c'est dans le consonantisme que l'écriture exerça surtout son action troublante. Il importe tout de suite de marquer cette action. La maîtresse d'erreur ne brisait pas tout à coup l'usage; elle le fêlait et lui ôtait sa solidité, de sorte qu'il cédaient tantôt sur

1. Thur., I, p. 505.

2. Cinq pour le mois d'août, cinq autres pour décembre (Cubières, *La Dilig. de Lyon*, a. I, sc. 2, 1786).

3. Thur., I, p. 301, 312.

un point, tantôt sur un autre, d'abord dans un mot, puis dans un analogue, rarement dans toute une série à la fois.

Prenons pour exemple les mots terminés en *f*. Les mots *apprenti*, *bailli*, n'ayant pas conservé *f* dans l'écriture, gardaient leur finale vocalique; les autres prirent *f*, mais lentement. *Couvrechef* ne fit entendre *f* final qu'après le xvii^e siècle¹.

Bœuf, *œuf* étaient prononcés encore au xviii^e siècle *bœu*, *œu* par les dames².

Neuf s'était prononcé *neu* jusqu'à la fin du xvii^e siècle; on disait cependant le *Pont neuf* avec *f* (Duez). Au xviii^e siècle l'usage est indécis; *f* triomphe avec Domergue³.

Cerf a hésité depuis le xvi^e siècle jusqu'à nos jours.

Il faut convenir que ces mots donnaient lieu à un certain embarras. Nous avons expliqué d'où il venait⁴. *Mestif* + *s* donnait en a. f. : *mestis*. Quand le sens de cette morphologie eut disparu, on tendit à tirer un singulier du pluriel : *mestis* > *mesti*. Dans *apprenti*, c'est ce singulier qui a prévalu. Dans *mestif* au contraire on garda *f*, ou bien on dit au singulier comme au pluriel *métis*. L'incertitude dura longtemps; mais les grammairiens du xviii^e siècle tiennent qu'en tous cas il faut prononcer la finale, quelle que soit la forme choisie *métis* ou *métif*⁵.

LES CONSONNES DOUBLES. — Les consonnes doubles de l'écriture tendirent de plus en plus à devenir des groupes réels. On voit des grammairiens conseiller de faire sentir les deux *c* (*k*), dans *accommoder*, *accuser*, *accabler*⁶.

De même pour d'autres consonnes : *allégorie*, *collègue*, *addition*. Le désordre actuel commençait.

LES GROUPES. — Jusqu'au xvii^e siècle on disait *lorckæ* (*lorsque*); le *s* reparut. On en arrive même à l'appuyer sur un *e* : *lorseque*. Cette façon de parler du Parisien fut blâmée comme « excessive »; mais *lorque*, qualifié de provincial, ne se maintint plus⁷.

Ce fut bientôt le tour de *puisque*. Seuls des Gascons pouvaient prononcer *puique*, comme *préque*⁸.

Une hécatombe de *d* fut faite dans l'orthographe. *Avocat* et une

1. Thur., II, p. 136.

2. Villecomte, 1751. Id., ib., p. 137.

3. Thur., II, p. 138.

4. H. L., II, p. 297.

5. Féraud, Thur., II, p. 175.

6. Thur., II, p. 388.

7. Thur., II, p. 20. Cf. *alors que*.

8. Mauvillon, 1754; Thur., II, p. 20.

foule d'autres perdirent cet ornement. Mais divers mots le gardèrent, et là les grammairiens recommandèrent de le faire entendre : *Adjuger* est un bel exemple de cette tyrannie orthographique. Tout le monde avait toujours prononcé et souvent écrit *ajuger*. Mauvillon soutient encore cet usage. En 1762, l'Académie opte pour *adjuger*. *Adjudication*, etc... suivent naturellement. *Adjudant* est dans le même cas¹.

Le *p* dans *psaume*, *psalmiste* s'affirma².

Il faudrait ajouter beaucoup d'autres manifestations de cette même tendance, dont quelques-unes ne furent que passagères : *skulptær* (*sculpteur*), *dōpte* (*dompter*), ont déjà paru beaux à certaines gens qui entendaient montrer leur savoir et ne pas imiter le peuple.

Pour se donner une idée juste du trouble ainsi causé, il suffit de considérer la série des mots terminés en *ct*. Tantôt on ne prononce point de consonne : *contra*, *respe*, *instin*, *défun*. Tantôt on prononce le *c* : *aspec*, *suspec*, *circonspec*. Tantôt on prononce les deux consonnes : *intellect*, *direct*, *correct*³.

1. Thur., II, p. 357.

2. Thur., II, p. 360-365.

3. Thur., II, p. 406. Dans *rapt* le groupe tend aussi à s'articuler, tandis que depuis longtemps on n'entendait que le *p* (lb.).

CHAPITRE IV

ORTHOGRAPHE ET ÉTYMOLOGIE

La raison étymologique se confondait souvent avec la raison orthographique. L'une fortifia l'autre, et leur action combinée empêcha certaines réductions.

C'est ainsi que *eu* (α) ne put passer à *u* dans les mots suivants : *eunuque*, *Eugène*¹. *Ucaristie*, qui était courant au temps de Ménage, chez « les gens qui parlaient bien », céda non à *efcaristie*, comme eussent voulu quelques savants, mais à la forme actuelle².

Depuis le xvi^e siècle, le vieux digramme *ch* tendait à se prononcer en *k*, par une imitation approximative du χ grec. Sur ce point, l'analogie française résista et même entraîna des mots jusque-là prononcés en *k* : *trachée*. Mais *archiepiscopal* garda le *k* malgré *architecte* et les analogues. *Achéron* eut pour lui la Comédie Française ; *Aquéron* l'Opéra³.

L'habitude était si bien prise de lire *gn* avec le son mouillé \tilde{n} , que cette prononciation ordinaire triompha dans un mot savant comme *mañetism* (*magnétisme*). Malgré cela on prononça *gn* dans *regnicole*, *inexpugnable*, et même dans *stagnant*⁴.

C'est aussi à l'étymologie appuyant l'orthographe qu'il faut rapporter l'abandon d'une vieille habitude française concernant la nasale *m* finale. La tradition était de nasaliser la voyelle : *abrahā*, *peplō*. Dans l'intérieur des mots on faisait de même : *sātōvir* (*centumvir*).

Il nous reste des témoins de l'ancien usage : *dicton*, *toton*, *aliboron*, *Adam*, *Benjamin*, *Eliacin*, *seraphin*. Mais au cours du xvi^e siècle, la prononciation du latin et du français se séparèrent : en latin *totum*, en français *toton*. Au xviii^e siècle, on fit un nouveau pas ; on calqua la nouvelle prononciation latine. Bouilliette pose en 1760 la règle que *am* se prononce *a + m* : *quidam*⁵.

1. Rosset, *O. c.*, p. 182-183 ; Thur., I, p. 445 et suiv.

2. Thur., I, p. 523.

3. Thur., II, p. 233-234.

4. Thur., II, p. 353.

5. Thur., II, p. 475.

Em gardait peut-être encore le son *ē* dans *item*¹.

On fut changé; de *ō* on passa, dans la plupart des mots, à *om* (*o + m*), mais assez tard. En 1762, l'Académie indiquait encore partout la prononciation en *ō*. *Peplon* était admis en 1878 à côté de *peplum*.

Sur *deum*, *opium*, *vade mecum*, *factum*, les avis étaient partagés. *Pensum*, mot de collège, restait « *painson* » (A. 1762). *Minium*, terme de peintre, était ramené au latin!

Il y a dans ces fantaisies, contraires à tout ce qu'on pourrait attendre de l'influence du milieu, quelque chose qui déconcerte et montre ce que valent ces applications forcément incohérentes de théories étymologiques².

De l'*m* finale des mots latins, rapprochons l'*s* d'autres mots, ceux-là en *us* et en *es*. La prononciation de la consonne finale *s*'y est fixée au XVIII^e siècle, et c'est Domergue qui, en reprenant les décisions des grammairiens antérieurs, a formulé les règles du français moderne: *virus*, *herpes*, *atlas*³.

ASSIMILATION DES MOTS DE MÊME FAMILLE. — Il faut tenir grand compte des influences qu'une famille de mots exerce sur l'un de ses membres. *Exact* s'était longtemps prononcé *exat*, nous venons de le voir. Mais après de longues hésitations, à l'exemple des savants, qui faisaient entendre les consonnes, on commença à y rétablir *ct* comme dans *exactitude*. Écriture, étymologie, analogie réunies étaient irrésistibles⁴.

1. Thur., ib. Féraud blâme *itē* et surtout *itā*.

2. Thur., II, p. 538-539.

3. Rosset, *O. c.*, p. 232 et Thur., II, p. 49.

4. On prononce *exac* et non pas *exat*, comme on dit *exactitude*, et non pas *exattitude*... *respec*, *suspec*, faisant entendre le *c* comme dans *respecter*, *suspecter* (Mourgues, *Poésie*, p. 73). Cf. Thur., II, p. 403.

CHAPITRE V

PHONÉTIQUE ET LEXICOLOGIE

LES ÉQUIVOQUES. — Comme l'orthographe, la prononciation fut dans divers cas réglée de façon à servir de sauvegarde contre les confusions de mots. C'était fatal.

Les théoriciens devaient voir là un moyen de distinguer par exemple *sens* et *sang*. Depuis Domergue, le premier fit sentir le *s* partout, sauf dans le *sens commun*¹.

On applique des distinctions de ce genre aux divers sens d'un même mot, mieux que cela, aux sentiments avec lesquels il était articulé. On voit par exemple Domergue hésiter entre *fi* et *fis* (*fil*), et déclarer que le dernier paraît mieux convenir à l'intérêt que ce mot éveille²!

Ce même Domergue juge que *nerf* avec un *f* « peint mieux ce qu'il signifie : ce style a du *nerf*³ ». Phonétique affective!

Le suffixe *ie* s'était agglutiné *er* qui le précédait dans une foule de mots : *bouch-er-ie*; d'où *mair-er-ie* : Confusion de la royauté et de la mairerie⁴. Il faut toutefois ajouter que ce mot de *mairerie* existait en vieux français, et que les théoriciens du xvii^e siècle, Ménage en tête, ne le condamnaient pas. Nous verrons le projet d'établir une juridiction sous ce nom pendant la Révolution. C'est donc là un phénomène d'ordre plutôt lexicologique⁵.

1. Thur., II, p. 24. Il y a plus que cela dans des distinctions comme celles de *consommer* et *consumer* dont nous avons parlé, et dans celle d'*éminent* et d'*imminent*.

2. Thur., II, p. 84.

3. Thur., II, p. 139.

4. Montesquieu, *Lois*, XXXI, xvi.

5. Thur., I, p. 154.

CHAPITRE VI

PHONÉTIQUE ET MORPHOLOGIE

TOUJOURS LA CRAINTE DES CONFUSIONS. — Il n'est pas rare qu'on prescrive l'articulation de consonnes qui doivent permettre des distinctions grammaticales.

Plus avait deux rôles. Dans l'un il reprit *s*, pour signifier *d'avantage*: *je dis plus, cet homme est plus que bon*. Au contraire, *s* ne devait pas se faire entendre dans: *il n'est plu(s) riche, il a tout perdu*. C'était une belle invention. Elle ne réussit pas pleinement; *plus* dans les comparatifs resta *plu*: *il est plu(s) travailleur qu'intelligent*¹.

Tous garda *s* comme pronom, tandis qu'en qualité d'adjectif, il en restait dépourvu: *tous s'en allèrent; tou(s) les invités se retirèrent*².

Il reprit *l* finale³. On désirait le distinguer de *y*. Dès 1777, les critiques théâtraux reprochaient à un acteur de prononcer *i*. C'était «négligé⁴».

Cependant *il* n'appartint longtemps qu'au style soutenu. C'est Domergue qui a déclaré qu'en tous les cas on devait prononcer ainsi⁵. Il est à noter qu'il n'en tient pas compte dans ses transcriptions: *dot i so revètu (dont ils sont revêtus)*⁶.

Au pluriel on hésitait toujours entre *iz ont dit* et *il ont dit* pour *ils ont dit*. Il faut arriver jusqu'à Wailly pour trouver *ils* recommandé «afin d'éviter l'équivoque⁷».

Toutefois il est important de signaler que ces restaurations à fins grammaticales ne s'appliquèrent point aux faits essentiels et généraux de la morphologie.

Ainsi *s* du pluriel fut rétabli dans les liaisons; nous en parlerons

1. Thur., II, p. 19.

2. *Sens et tous* conservent le *s* final... lorsqu'il y a un repos entre eux et le mot qui suit. Le bon sens commande ce sacrifice: *Ils pensent tous que la liberté triomphera* (Domergue, *Pron. Fr.*, p. 126). Cf. Thur., II, p. 19.

3. Cf. H. L., IV, p. 206. Vadé écrit *i* ou *y*: *i s'en va* (3^e Bouquet poissard).

4. *Journ. des Théâtres ou le Nouv. Spect.*, 1^{er} nov., p. 309.

5. Rosset, *O. c.*, p. 255.

6. *Pron. Fr.*, p. 33.

7. Thur., II, p. 144; Rosset, *O. c.*, p. 255.

plus loin. Mais ce qui restait réellement de la différence entre pluriel et singulier ne semble pas avoir paru digne d'être conservé. Je veux parler de la différence de longueur entre *ami* et *ami(s)*, *rôc* et *rôc(s)*. Nous avons mentionné l'existence et la persistance de cet allongement compensatoire¹. Jusqu'au milieu du xviii^e siècle, les grammairiens le signalent et le maintiennent². On voit aussi des critiques de théâtre se plaindre que les acteurs n'en tiennent pas compte. Les uns, en traînant sur un mot à la rime, prononcent des singuliers comme des pluriels³. D'autres semblent ignorer qu'ils sont distincts, et on les en blâme. Ainsi le S^r Dusault, en disant : Vous voilà sur les bras une méchante affaire, prononce le monosyllabe *bras* au pluriel comme la dernière syllabe de l'adverbe *voilà* qui le précède. De plus les mots *appas*, *trépas*, etc..., n'ont dans sa bouche d'autre intonation, que celle que donnent les enfants au mot *papa*. Cet accent insupportablement enfantin, blesse et révolte en même temps les oreilles sensibles qui venaient autrefois au Théâtre Français chercher des modèles d'une prononciation pure et correcte⁴.

Est-ce pendant la Révolution que cette nuance de prononciation, dernier reste du pluriel réel, acheva de disparaître ? Domergue est visiblement hésitant. Il la note dans quelques mots : *matous*, *bouts*, des *œufs*. Il la néglige complètement ailleurs et ne fait aucune différence, ni dans ses notes, ni dans ses transcriptions, entre *le défi* et *les défis* ; cf. *les écri*, *voz enemi*.

La règle est donnée ainsi : On prononce bref : *les délis*, *les désirs*, *les vertus*, *les sucs*, *les ennuis*, *les roses*, *les malheurs*, *les contours*, tout comme au singulier. Mais il n'en est pas de même quand il s'agit de *eu* et de *ou*. Il faut prononcer brefs *vœu*, *matou* et longs *vœux*, *matous*⁵.

1. H. L., II, p. 270 et *La Pens. et la L.* p. 401.

2. Thur., II, p. 625.

3. Comme le S^r Bellecourt traîne quelquefois sans y penser sur un ton plus haut que le reste la dernière syllabe d'un mot qui finit le vers, il arrive qu'il en fait un pluriel qui ne rime plus avec le vers suivant :

Les choses ne sont plus pour traîner on longueur...s

Et voici le moment d'expliquer votre cœur.

(Levacher de Charmois, dans *Journ. des Théâtres* ou le *Nouv. Spect.*, 1^{er} août 1777, p. 74).

4. *Journ. des Théâtres* ou le *Nouv. Spect.*, n^o III (Nouv. série, 1^{er} mai 1777, p. 114).

5. *Pron. Fr.*, p. 135. Cf. la discussion de la page 47 : Urbain. — Quand je prononce *les hommes*, quel nombre considère l'esprit ? Sophos. — Evidemment le pluriel. — Urbain : Hé bien, quand j'écrirai *lez'ome*, l'esprit considérera le pluriel... la pluralité ne se fait-elle pas sentir dans le mot ? Elle est signalée dans les mots correspondants (il s'agit des articles), comme on vient de le voir. N'est-elle désignée matériellement ni dans le mot ni dans ses correspondants ? le sens ne laisse aucun doute.

CHAPITRE VII

PRONONCIATION ET VERSIFICATION

La versification a eu une influence considérable sur la prononciation. D'abord elle a contribué plus qu'aucune autre cause à la restitution partielle de *oe* (*e*) sourd.

Sans doute il se trouva des auteurs pour blâmer les excès des comédiens. D'Hannetaire cite et critique les acteurs qui font trop sentir l'*e* muet des terminaisons féminines, telles que dans *hyménée*, *empire*, *couronne*... Pourquoi vouloir s'exprimer sur la scène autrement que dans la société? Le Public est-il là pour apprendre tous les raffinements de l'orthographe la plus étudiée¹?

L'auteur cite des tragédiens assez ridicules pour faire sentir la finale dans: *Suivez mes pas, j'en atteste les Dieux*².

Mais Buffier, Dumas, Bouilliette, Demandre, De Wailly, tout comme Voltaire, estimaient qu'il faut prononcer *e* final dans les vers. C'est, suivant eux, chose indispensable pour conserver la mesure, et aussi pour maintenir la distinction fondamentale des rimes masculines et féminines.

Ces principes ne pouvaient pas être sans conséquence pour la prose, encore qu'on répugnât à faire sentir exagérément l'*oe* (*e*), à l'instar des méridionaux.

La grammaire fut-elle pour quelque chose dans la conservation de cet *e* des féminins? En tous cas, Domergue, qui tient peu de compte de *s* du pluriel, nous l'avons vu, écrit l'*e* du féminin: *répartie*, *renouvelée*, *radûe*³. Et il pose en règle que l'*e* muet rend plus grave ou plus long le son grave ou long qui le précède⁴.

A l'intérieur des mots, *oe* (*e* sourd) a aussi son rôle. Après voyelle, il allonge ce qui précède. « L'*e* muet, dans notre langue, dit Batteux, est tantôt syllabique... et... quelquefois il ne désigne qu'un temps ajouté à la voyelle qui le précède, comme *nuement*, *j'emploierai*⁵. »

1. *Observ. sur l'Art du Comédien*, p. 246-247.

2. *Ib.*

3. *Pron. Fr.*, p. 23, 29, 33.

4. Il est vrai que l'auteur pense là à *grosse*, *ruse*.

5. *Réflex. s. l. Lang. fr.*, d. *Tr. de l'Arrang. des mots*, p. 251.

O^e (e) doit être également prononcé, lorsqu'il est articulé par un groupe de consonnes qui le précèdent ou le suivent : *chasteté*¹. Il en doit être de même dans une suite de mots formant mot phonétique : *les justes cherchent*.

LES CRASES. — Dans la langue courante se conservait une vieille habitude. On disait *s'tobjet*, *s'tespoir*, *v'là*. Nous avons là-dessus des témoignages formels. On allait même beaucoup plus loin.

« Ils prononcent *dzapprendre*, *dzagréable*, *dzobligeant* », dit Mourgues².

Les *Sarceludes* ont des *v'là* en abondance³. Vadé également⁴; et aussi des *j'me* et des *s'te*: *j'm'appell' Cadet l'Ostiné*⁵; *Lisez-nous s'te sentence*⁶; *j'vous prie d'brûler s'te lettre*⁷; *j'sis gauchère*⁸, etc...

On trouve même au pluriel *les* (anciennement prononcé *læz*) réduit à *l'z*: *l'zencens*⁹.

Était-il possible de tolérer semblables négligences au théâtre? Une curieuse polémique s'engagea à ce propos¹⁰.

1. Thur., I, p. 155; Rosset, O. c., p. 142.

2. *Poés. Fr.*, 1729, p. 34. On trouve des graphies probantes jusque dans des traités d'agriculture, ainsi *Jévroille* (Patullo, *Amél. des terres*, p. 157).

3. P. 13, etc...

4. *Vous v'là donc* (*Pipe cass.*, ch. 1).

5. *Jér. et Fanchon.*, sc. VI.

6. *Pipe cass.*, ch. II.

7. *La Grenouill.*, t. III, p. 272.

8. *Raacol.*, XVII, t. III, p. 39.

9. *Vadé, Chans.*, t. IV, p. 274.

10. Voir *Journ. des Spect.*, 15 février 1778 (Bibl. Nat. Yf 2008), p. 310, à propos de représentations de Molé à Rouen :

« Je veux bien croire, Monsieur, qu'il y a des gens à Paris, du plus haut étage, et même à la Cour qui, par vivacité, besoin de parler, inattention, par ton peut-être, affectent d'user de syncopes et d'abréviations, qui rendent leur façon de prononcer très incorrecte et qui disent légèrement *l'samants*, *s'tobjet*, *s'tespoir*, *quéques*, *quéconte* (quel conte ? ou quelconque ?), *v'là*, *d'sormais*, *s'thomme*, *l'shommes*, etc... Que dans la conversation familière une prononciation plus exacte pourrait être regardée par certaines gens comme un pédantisme, puisque l'usage contraire a passé, dit-on, jusque dans ce que l'on appelle la bonne compagnie. Mais croyez-vous qu'un comédien puisse se permettre de pareilles licences et ne doit-on pas parler au théâtre purement et correctement, surtout quand on y joue le rôle d'un homme bien né et qui a dû recevoir une bonne éducation ? Je ne reprocherai pas au Sr Molé de ne pas savoir sa langue ; vraisemblablement il ne fait ces fautes que pour copier plus fidèlement dans les rôles de petits maîtres les merveilleux du jour. Mais il induit en erreur les autres acteurs, nos jeunes gens, les étrangers qui se persuadent que cette façon de parler est régulière et qu'on ne doit pas s'exprimer autrement. »

Voici la réponse du Rédacteur (*Ib.*, p. 311) :

« Vous avez raison, un comédien doit parler purement et correctement ; c'est même son premier devoir et je trouve votre remarque utile à bien des égards. Elle mérite cependant une exception dans une des parties de l'emploi du Sr Molé, je parle de celle des petits maîtres..... Comme un des principaux ridicules de nos aimables roués (en italique dans le texte) est d'affecter un langage précieusement abandonné, de rendre brèves les syllabes les plus longues, de n'articuler qu'à peine, de ne faire qu'une syllabe du pronom *cet* ou *cette* et de la première syllabe du nom qui le suit, il faut nécessairement que le Sr Molé emploie ce ton, cette manière, ce langage ridicule et

UNE VIEILLE « LICENCE ». — Dans quelques cas, on maintint l'usage contre les licences des poètes. Il ne leur fut plus loisible de choisir entre *coral* et *corail*, *métal* et *métail*, comme Mourgues les y autorisait¹.

Les poètes n'étaient pas les seuls à mêler *al* et *ail*. Rolland dans le *Dictionnaire des Expressions vicieuses*, blâmera encore *cristail*, *métail*, et d'autre part *émal*².

Les autres faits que l'on pourrait citer ne sont guère que des curiosités. Ainsi on admet qu'en prose on dise *estoma*, en vers *estômac*³. Est-ce pour l'harmonie ?

LES LIAISONS. — L'hiatus étant une faute sans rémission, il était impossible de négliger en vers les liaisons : *O que d'écrits-obscurs, de livres-ignorés!*⁴ Mais cette obligation tout artificielle eut peine à triompher de vieilles habitudes de langage : « Dans la prose commune et dans le discours ordinaire, ce seroit une affectation ridicule, et qui tiendrait du pédantisme, que de vouloir prononcer les consonnes finales... aussi exactement que dans les vers et dans le discours soutenu. Ainsi on prononce, *Mes freres et vos sœurs reviennent ensemble*⁵. »

Longtemps, en effet, les grammairiens virent du pédantisme dans la multiplication des liaisons⁶. Les professeurs de déclamation leur faisaient chorus : C'est encore, dit d'Hannetaire, un de ces acteurs qui ont la manie d'observer, soit en parlant, soit en chantant, les liaisons les plus recherchées du langage, liaisons qui sentent le purisme, tout au plus permis dans les vers et dans le discours soutenu, et non dans le dialogue familier... Affectation d'ailleurs contraire au parler naturel et aux règles les plus connues de la grammaire et de l'usage⁷.

Sans doute, on liait dans certains cas : *des gens-ignorants, des*

précieux. Le Marquis Colonel du Cercle ne peut être joué qu'avec ce ton, et beaucoup d'autres rôles de ce genre exigent le même idiome. Si, dans le rôle du *célibataire*, dans le *Damis de la Feinte par amour*, vous avez pu faire au S^r Molé le reproche de syncoper les mots et de pindariser (*sic*) sa diction, je ne balance point à le condamner et à déclarer avec vous qu'une telle licence n'est pas tolérable dans les rôles qui exigent de la noblesse, et qu'elle est d'autant moins admissible dans les comédies en vers qu'elle brise la mesure, et fatigue les oreilles un peu familières avec la poésie. »

1. *Poés.*, p. 77. Cf. Nyrop, II, p. 227, § 305.

2. Voir à ces mots.

3. Domergue, *Pron. Fr.*, p. 123.

4. *Principes*, 1730, p. 311. Sur les liaisons voir en particulier *Gram.* de Derbaud, p. 49.

5. *Principes*, p. 313.

6. Vallart, *O. c.*, p. 57. Cf. *Préf. Régl. de la Pron.*

7. *Observ. sur l'Art du Comédien*, Paris, 1775. in-8°, p. 245.

*cheveux-épais, je veux-entrer, je vais-ouvrir*¹. Mais à la fin du XVIII^e siècle, Domergue pose une règle brutale et sans réserve : « *Hors de la conversation, toute consonne finale se lie à la voyelle initiale*². » Et il figure ces liaisons : *Egzécutez u fôt egzécutez (exécutent ou font exécuter)*³; — *Tu sitoaię doa sè sèrvisiez a la patrie (tout citoyen doit ses services à la patrie)*⁴; — *Lèz écri ne pevèt ètre sumiz a òcune sasūre (les écrits ne peuvent être soumis à aucune censure)*⁵; — *De lęr découvèrtiez u de lęr producsiō (de leurs découvertes ou de leurs productions)*⁶.

Seules les syllabes nasales étaient exceptées. On entendait bien certains acteurs prononcer : la *fē-n-è voenū (la fin est venue)*; mais on considérait, non sans raison, qu'ils outraient : Rien n'est plus ordinaire, proclame d'Hannetaire, que d'entendre dire tous les jours au théâtre : mon intention n'est de vous obliger... Et puis, il a tort *ten vérité*... Tout le camp *pennemi*... cent autres liaisons dont il est aisé de sentir le ridicule, pour peu qu'on connoisse la langue, et qu'on en ait l'usage. Dans les Nasales la liaison trop exacte est un vice réel de prononciation aussi désagréable à l'oreille que nuisible à la clarté du discours⁷.

Il n'y avait guère qu'un cas où la liaison était imposée, c'était quand un adjectif terminé en nasale était suivi d'un nom en voyelle : *õe bōnami (un bonami)*. Domergue en fit une règle. Toutefois, dans *cheval bon à monter*, pas de liaison ; il y avait arrêt de la voix⁸.

MORT D'UNE VIEILLE ALTERNANCE. — Ces diverses décisions procédaient de soucis fort explicables, mais inspirés par une observation assez superficielle. D'autres faits, très importants pour la phonétique syntaxique et l'harmonie de la langue, n'ont au contraire pas été remarqués.

Ainsi quand un mot se terminait par une consonne sourde substituée à une sonore, la sonore reparaisait autrefois tout naturellement devant un mot suivant commençant par une voyelle et avec lequel le premier formait un mot phonétique. Les noms de nombre offrent

1. Cf. II. L., IV, p. 213.

2. *Pron. Fr.*, p. 131.

3. *Ib.*, p. 21.

4. *Ib.*, p. 25.

5. *Ib.*, p. 27.

6. *Ib.*, p. 29.

7. *Observ. sur l'Art du Comédien*, 1775, p. 245. Cf. : Aurait-il dû négliger d'avertir cet acteur (Dazincourt) d'un petit accent qu'il a et qu'il ne se connaît peut-être pas ? C'est de prononcer la préposition *en* comme *ann* en faisant l'*a* bref, de sorte qu'il dit toujours à *neffet* pour *en effet* (*Journ. des Théâtres ou le Nouv. Spect.*, 1^{er} nov. 1777, p. 309).

8. *Pron. Fr.*, p. 129.

encore à cet égard des exemples intéressants de l'ancienne prononciation :

J'en veux six (sis) — six hommes (siz).

J'en veux neuf (nœf) — neuf hommes (nœv)¹.

Les mots en *f* ont perdu au XVIII^e siècle la faculté d'adapter leur consonne finale à la phonétique syntaxique. On voit apparaître alors la prononciation *vif argent*².

Personne ne se trouva pour faire réflexion sur la cessation de cette accommodation si importante pour la « douceur », et si bien en harmonie soit avec la morphologie (*vif, vive*), soit avec la dérivation (*vif-vivacité*).

L'ACCENT. — Les travaux sur la quantité des voyelles, et la prosodie de notre langue, quoique faussés par des réminiscences de l'antique, renferment des indications précieuses sur des différences qui s'effaçaient.

Il n'est pas jusqu'à l'accent tonique³, dont la place n'ait été indiquée. Montmignon (1785) dit : *Le repos de la voix tombe le plus ordinairement dans la prononciation Française, sur la dernière syllabe des mots* ; cependant ce repos ne ressemble point à l'accent des langues étrangères, et ne produit d'autre effet que de rendre cette dernière syllabe un peu plus longue, plus énergiquement prononcée que les précédentes ; et c'est par cette distinction que les mots François sont déterminés et détachés les uns des autres. Dans les mots dont la dernière syllabe est féminine, le repos tombe sur la voyelle qui (*sic*) termine l'*e* brevissime. Le mot *repos* était

1. Aux numéraux, comparez *tous*, qui est aussi un numéral. Il a gardé la vieille prononciation : *je les veux tous (tus) ; tous autres cas (tuz)*.

2. Mauvillon, 1754. Rosset, *O. c.*, p. 286.

3. Voir à ce sujet D'Olivet : « Une autre règle, que Nicod, contemporain de Bèze, suivit dans son *Dictionnaire*, c'est de n'admettre que l'accent aigu, et de le placer toujours sur la dernière syllabe masculine de chaque mot, sans égard à la longueur ou à la brièveté de cette syllabe. Je sais que l'autorité de Nicod, qui fut maître des requêtes sous Henri III, et l'un des plus savans hommes de son temps, n'est point ici à mépriser ; et l'est d'autant moins, que le président de Ranconnet, également connu par son grand savoir et par sa triste fin, eut beaucoup de part au dictionnaire de Nicod. Mais l'un étoit de Languedoc, l'autre de Périgord, provinces où l'on aime l'accent aigu. Quoique leur règle soit donc plus sûre, et sujette à moins d'exceptions que celle de Bèze, il y a pourtant bien des cas où elle ne serviroit qu'à induire en erreur ; et par conséquent il reste toujours à savoir si nous avons des syllabes, qui, prises matériellement, et séparément, nous obligent d'élever la voix ou de la baisser. Or ils sont tous convenus, que notre langue ne connoissoit point l'accent prosodique, et que la même syllabe qu'on élève dans une phrase, pourroit être baissée dans une autre. Aussi est-ce une ancienne maxime, que pour bien parler François, il ne faut point avoir d'accent. Par-là, sans doute, on n'a pas voulu nous faire entendre qu'il fallût être monotone. On a seulement voulu nous dire que c'étoit à l'accent oratoire à régler notre prononciation, et à y mettre toute la variété, dont elle peut avoir besoin » (*Tr. de la Prosodie Fr.*, p. 31-33).

mal choisi; mais la vérité était vue¹. Casanova dira tout semblablement: une langue... qui ne peut terminer un mot féminin que par la seule voyelle *e*, et dont tous les autres ont la dernière accentuée².

En revanche il y a des théories diversement fausses. D'abord celle de Maudru, qui, dans le mot *matin*, place le frappé sur l'*a* de l'initiale³.

D'autres attribuent à toutes les syllabes la même importance⁴.

Il y a là une part de vérité, si on observe la différence entre la diction française et la diction anglaise par exemple, où l'accent écrase les syllabes voisines et les rend brevissimes. Montmignon qu'il faut encore citer, écrit, en 1785, avec une parfaite lucidité: Première règle pour les étrangers: les syllabes de presque tous les mots français doivent être prononcées comme étant privées de l'accent syllabique et de la même manière que sont prononcées les syllabes non accentuées dans les langues étrangères.

La découverte de l'Abbé Scopa en 1811 n'ajoutera rien d'essentiel⁵. Seulement il restait à faire voir l'influence de cet accent sur le développement phonétique des mots, et dans notre versification⁶; ce fut là le mérite des théoriciens du XIX^e siècle, dont il fut le guide.

LA PHONÉTIQUE ET LES THÉORICIENS. — Il est facile de voir, d'après ce que nous venons d'exposer, que la Phonétique, comme science, n'existe à peu près pas au XVIII^e siècle. Pourtant je dois à la justice de signaler des précurseurs de la science moderne.

On rencontre, quoique cela soit rare; des observations où se

1. Thur., II, p. 740. Cf. tout le chapitre, où l'on trouve l'origine de ces idées, connues depuis Erasme et Nicod et adoptées par Régnier.

2. *Lett. à Snellage*, p. 30.

3. Il reconnaît dans les mots un frappé: car l'émission de la voix, sans se prolonger sensiblement, peut devenir plus forte sur telle ou telle syllabe... Par exemple dans le mot *matin*, la voix s'élève pour, tombant sur la voyelle *a*, la frapper comme d'un coup de marteau; la pression de la voix y est plus forte... (Il désigne ce frappé par un petit point), p. 84.

4. Voir cette théorie en particulier dans Grimarest, *Eclairciss.*, p. 293.

5. Thur., II, p. 741. « Tous les Italiens, dit-il, sentent parfaitement cet accent dans la bouche des Français, lorsqu'à l'opéra italien à Paris on entend crier dans le parterre ces petits marchands qui vendent des libretti: Voilà le Mariage de Figaró, opéra en trois actes. »

6. Je ne puis m'interdire de rappeler que Marmontel, dans ses *Eléments de littérature*, au mot accent avait fort bien noté qu'il y a, sous l'influence de l'émotion, plusieurs façons de lire un vers, et qu'on déplace « l'accent prosodique ». On peut dire: Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche? ou bien:

Malheureuse! quel mot est sorti de ta bouche?

Condillac était vraiment trop... prosateur, quand il prononçait: Loin d'exiger qu'un acteur suive un certain mouvement, nous lui défendons de faire sentir la mesure de nos vers; ou même nous voulons qu'il la rompe assez, pour paroître s'exprimer en prose (*Conn. hum.*, II, p. 46).

retrouve l'esprit du siècle appliqué à ces matières, je veux dire où l'analyse positive s'attaque aux réalités phonétiques. Je citerai : Les « quatre voyelles nazales répondent chacune à une de ces quatre autres voyelles *a, è, o*, et *eu* : *an* répond à la voyelle *a*... et *un* à la voyelle *eu*, et non pas à l'*u*, comme quelques uns le disent » (*Tr. des Sons*, p. 22).

On trouve du reste, dans ce livre, page 34 et suivantes, un embryon de doctrine. L'auteur rapporte (p. 62), non sans étonnement, les objections d' « un grammairien de la Société littéraire d'Arras », qui n'entrevoit qu'avec horreur les conséquences des observations positives. Il voyait que si, dans les exemples proposés ci-dessus (*nous payons = nous pai-ions*), *i* est consonne, il le sera aussi dans ces mots *bien*, *mieux*, et qu'il faudra faire aussi des consonnes de *u* et de *ou*, quand ils précéderont des voyelles, comme dans ces mots *huile*, *oui*. Cette idée le confond. Notre auteur ne recule pas de la sorte, et pour si peu.

En dehors de lui, il n'a pas manqué de gens à l'oreille fine, fort capables de noter les nuances. On pourrait en apporter des preuves en foule.

Domergue, qui légifère si souvent de façon brutale et sommaire, a écrit des pages lumineuses : « L'*a*, l'*e* et l'*o* sont plus ouverts dans *âge*, *mêle*, *rôle*, que dans *âgé*, *mêlé*, *enrôlé*. Il n'est pas un son, muet, fermé, ouvert, moyen, bref, long, dont la teinte ne s'affoiblisse ou ne se fortifie au gré des circonstances. L'*e* muet est plus muet dans *bonnement* que dans *bonne* ; l'*é* fermé, plus fermé dans *Thémistocle* que dans *thé* ; l'*e* ouvert, plus ouvert dans *homme honnête* que dans *honnête homme* ; l'*i* bref, plus bref dans *petit* que dans *petite* ; l'*u* bref, plus bref dans *attribut* que dans *butte*. Le son final se renforce, pour appeler l'attention. Le son transitoire glisse, pour arriver à l'expression totale. La syllabe muette appuie sa foiblesse sur le son précédent, qui en contracte plus de consistance.

« D'un autre côté, l'articulation, s'opérant plus ou moins difficilement selon les parties de la bouche qui l'exécutent, communique à la voix, à qui elle s'associe, la modification qu'elle reçoit des lèvres, des dents, de la langue, du palais, du gosier, des différentes distributions de l'air ; mais la nature du son reste la même au milieu de ces variations harmoniques¹. »

Je citerai encore du même une observation particulièrement judicieuse : *H* aspirée ne paraissait plus à D'Olivet ou à Bouilliette comporter un « effort du gosier ». Ils remarquaient qu'on disait

1. *La Pron. Fr.*, p. 39-40.

désormais un *crime affreux* d'une « seule impulsion de voix », tandis qu'il en fallait deux successives pour un *crime honteux*. Domergue enfonce plus avant, devinant l'accentuation sentimentale de l'initiale : « Nous avons deux sortes d'aspirations, l'une forte, qui s'exécute sans élision, sans liaison, avec effort, et empreint les mots destinés à peindre un sentiment énergique : *je hais*, je suis *harcelé* ; à marquer le mépris : *couvert de haillons*, c'est un *housard* ; à offrir une image : *le hennissement des chevaux*, il est tout *haletant*.

« L'autre aspiration est douce ; elle s'exécute sans élision, sans liaison, sans effort, et convient aux mots que ne caractérise pas ou l'énergie ou le mépris ou l'onomatopée... Vous direz sans élision, sans liaison et sans effort : *la hiérarchie des pouvoirs*, *le huit de pique*, *les houris de Mahomet*¹. »

Mais trop souvent ceux qui auraient pu être des théoriciens s'abandonnent. Un prétendu usage, l'orthographe, l'esprit de règle leur offusquent les lueurs de la vérité. Tout devient arbitraire, artificiel, presque personnel.

Voltaire eût désiré adoucir : « Il serait à souhaiter, dit-il, qu'on pût assembler une société d'hommes qui eussent l'esprit et l'oreille justes, pour adoucir la rudesse de certains termes, donner de l'embonpoint à la sécheresse de quelques autres et de l'harmonie à quelques sons rehautants. » Il cite *oncle*, *radoub*, *perdre*, *épieu*, *dieu*, et suivent *coin*, *soin*, *point*, reste de la barbarie *welche* et *gauloise*². Idées vraiment enfantines, bien entendu.

Le Comité rêvé par Voltaire n'exista jamais. Mais des volontaires se chargèrent d'en tenir lieu. Avec des mots vagues, comme celui d'harmonie, on s'aventure. Opposer la langue molle de la conversation et la langue « forte » du style soutenu, cette langue forte si chère à certains de nos académiciens, permet, conduit même à imaginer en toute fantaisie.

Avec (*avecque*) avait été depuis longtemps préféré à *avé*. Le déclarer d'usage, cela se conçoit, mais le juger plus noble qu'*avé*, comme fait Mauvillon (1754), c'est pur arbitraire, à moins que cela ne veuille dire qu'il est plus d'usage dans le monde³.

La restauration de *r* final fut le triomphe des partisans de la prétendue langue forte. Il n'était pas facile d'abolir diverses conséquences de la chute de *r* : *menteur* faisait pour toujours son féminin en *euse* : *menteuse*. En revanche *r* continuait à s'écrire. Quelle ten-

1. *Man. d. Etr.*, p. 438 ; cf. *Thur.*, II, p. 395.

2. *Dict. Philos.*, art. François.

3. Cf. *H. L.*, IV, p. 205. En tous cas, la prononciation avec la consonne finale finit par triompher (De Wailly, 1763, Rosset, *O. c.*, p. 240).

dance allait donc l'emporter?¹ Les noms abstraits féminins en *eur* n'étaient pas en cause; l'*r* n'y avait jamais été muette.

Parmi les masculins, certains étaient à peine altérés du latin: *orateur*, *auteur*. Tous ceux-là et en général tous ceux qui n'avaient point de féminin en *euse*, avaient gardé la forme en *eur*.

Ce fut une autre considération qui amena la décision. Hindret avait déjà estimé au xvii^e siècle, que l'*r* à la fin avait quelque chose « de plus fort et de plus sérieux dans l'expression; l'*x* marque une espèce de diminutif ou quelque chose d'ironique et de méprisant: *un grand plaideur*, *un misérable plaideux*² ».

Cette façon de voir triompha. *Menteur*, *causeur* parurent des prononciations de femmes, « qui sentent l'enfant gâté³ ».

Aux environs de la même date, Mauvillon, tout en reconnaissant que l'on disait l'*empereur d'Orient*, le *meilleur de mes amis*, affirmait qu'il fallait toujours prononcer *bonheur*, *fureur*, *malheur*, *terreur*, *vainqueur*, *pleurs*, en faisant entendre *r*, parce que ces mots ne peuvent être employés qu'avec emphase⁴.

Sauf dans quelques mots spéciaux tels que *piqueux*, *r* reparut donc. L'autre prononciation fut taxée par Domergue d'afféterie ou d'ignorance. Du coup le pronom *leu* redevint *leur*. *On le leu dira su le soir*, fut une phrase exclusivement populaire. La rue des *Jeux-Neufs* (Jœ næ) sera la rue des *Jeûneurs*!

En 1835 encore, l'Académie dit: « *oublieur* (vendeur d'oublies), on prononce *oublieux* ». En 1878, elle a supprimé cette note; *oublieur* se prononce désormais tel qu'il est écrit.

De cette restitution, on rapprochera celle de *sur*. Vaugelas avait fixé la règle que *sur*, préposition, devait se prononcer avec *r*. Mais jusqu'en plein xviii^e siècle, dans la conversation ordinaire, *r* était muette, « particulièrement si le régime commençait par une consonne⁵ ».

Les noms en *oir* n'offraient pas les difficultés des noms en *eur*. La prononciation *oi* sans *r*, fut cependant très répandue. Elle se maintenait encore au milieu du xviii^e siècle; mais elle parut alors de mauvais ton. *Dortoi(r)*, *mouchoi(r)*, *tiroi(r)* furent renvoyés aux bourgeois de Paris⁶.

Il en fut de même, après bien des hésitations, des noms en *ir*. En plein milieu du siècle, de bons observateurs estimaient encore que

1. Bien entendu les textes populaires ou poissards gardent précieusement *eu*: *vendeux*, *diseux*, *bailleux*, *hableux*, sont dans les *Sarcelades* (p. 37, 58, 69, 321); ainsi que *leux* (p. 42). Vadé dit *donneux* (3^e bouq. pois., III, p. 244). Cf. *toujours* (*Raccol.*, 49, t. III, p. 48).

2. Thur., II, p. 168. Cf. H. L., t. IV, p. 242.

3. Villecomte, 1754; Nyrop, *Gr. hist.*, II, p. 292.

4. Thur., II, p. 168; Rosset, *O. c.*, p. 263.

5. Féraud, Thur., II, p. 176; Rosset, *O. c.*, p. 265.

6. Thur., II, p. 149; Rosset, *O. c.*, p. 261-262.

r ne devait s'entendre que devant voyelle : *dési-r'ardent*. L'opinion contraire, qui était celle de Restaut, prévalut. Domergue la mit en loi¹.

Au contraire les adjectifs en *er*, *ier*, résistèrent : *particulier*, *familier*. L'*e* s'y ferma².

Dans les infinitifs en *ir*, le rétablissement de *r*, presque toujours muet au XVII^e siècle encore, est vraisemblablement dû à une autre cause. C'est l'analogie d'autres verbes à infinitif en *re* qui l'a entraîné. Les Parisiens disaient volontiers *finire*³. On prescrivit d'abord *convenir-ensemble*, puis *convenir de tout*⁴.

Les verbes en *er* échappaient à cette analogie. Ils étaient à part, ayant toutes leurs formes propres. Une fois *r* devenu muette, et *é* (*e*) passé à *e* (*e*), les efforts des grammairiens n'y purent rien changer. Au reste la versification s'opposait à un retour en arrière : *amer* (*amεr*) ne pouvait plus rimer avec *aimer* (*εme*)⁵.

CONCLUSION. — Les pages qui précèdent donneraient une idée fautive de la puissance de l'arbitraire, si on en gardait cette idée que le caprice triompha partout. Des tendances incoercibles ne purent être vaincues. Rien n'empêcha la lente transformation de *t* en *y*.

Hindret notait que c'était un trait du parler de la petite bourgeoisie que d'articuler *bouteye* au lieu de *bouteille*, *fiye* au lieu de *filie*⁶. Tous, Buffier (1709), Vaudelin (1715), de Longue (1725), Restaut (1730), Dumas (1733), Montmignon (1785), Bouilliette, etc., s'acharnèrent contre cette faute. On y vit un signe de mauvaise éducation. Rien n'y fit.

Ceux qui voulaient éviter *y*, ne sachant pas articuler *t*, disaient *li* : *asseillez-vous*, voire *solé-lyæ* pour *soleil*⁷.

L'orthographe *y* perdit son autorité, le *y* prévalut. *Rouiller*, après avoir été assimilé à *roulier*, devint *rouyer*⁸. Domergue note encore courageusement *t* dans ses transcriptions phonétiques par *l* : *brila* (*Pron. fr.*, p. 181), *bulone* (*Ib.*), *viélar* (p. 48), *survèle* (p. 29). Derrière lui viendra Littré, mais ses conseils seront vains.

1. Thur., II, p. 163.

2. Thur., II, p. 159.

3. Thur., II, p. 162.

4. *Principes*, 1730, p. 314.

5. Rosset, *O. c.*, p. 269.

6. Vadé écrit naturellement *y* : *Ah vous gouayez*, monsieur Jérôme (*Jér. et Fanchon.*, sc. III) ; *travayeur* (*Pipe cass.*, 1^{re} ch.) ; *meyeur* (*Chansons*, t. IV, p. 273).

7. Les *Sarcelades* écrivent *gl* : *brandouglères* (= *bandoulières*, p. 70), *fourniglière* (p. 46), *glieu* = *lieu* (p. 49), *singulier* (p. 60).

8. De même *souyé*, souvent constaté (Voir Thur., II, p. 298-299 ; Rosset, *O. c.*, p. 320).

On notera que *ñ* figure dans les *Sarcelades* et chez Vadé avec l'orthographe significative *gn* : *bagniere* (*Sarc.*, p. 49), *magnière* (*Ib.*, p. 47), *pepigniere* (*Ib.*, p. 46).

Comparer dans Vadé *aumognier* (*Pipe cass.*, ch. III), *magnier* (*2^e Bouq. poiss.*, t. III, p. 238). Vadé va même jusqu'à conjuguer : *tu le magnes* (= *manies*) (*Pipe cass.*, ch. III).

SECTION IV

LE VOCABULAIRE

LIVRE PREMIER

LA LANGUE NOBLE

CHAPITRE PREMIER

GÉNÉRALITÉS

EXTENSION DU STYLE NOBLE. — L'épuration de la langue par les grammairiens, les gens du monde et les chefs-d'œuvre du dix-septième siècle aboutit à la création d'un véritable poncif : le style noble.

Ce poncif étend son règne sur l'ensemble de la littérature du dix-huitième siècle, non seulement dans les genres traditionnels : poésie dramatique, lyrique ou didactique, éloquence religieuse, civile, académique, mais encore dans les genres nouveaux ou hors-cadre, le roman, le drame, dans certaines sciences comme l'histoire naturelle. La *Nouvelle Héloïse*, en partie sous l'influence du lyrisme¹, tend au style noble ; à plus forte raison les *Contes moraux* de Marmontel. Quant au drame, il présente chez Diderot un curieux mélange d'expressions vagues et nobles avec des termes précis et réalistes². Il paraît que le public y tient. Après la première représentation d'*Eugénie*, Beaumarchais retouche sa pièce en vingt-quatre heures pour la purger des expressions basses ou triviales qui ont déplu³. Il en est de même partout : les traces du style noble sont saisissables, à des degrés divers, dans n'importe quelle production. Et toute la phraséologie révolutionnaire — en attendant le

1. « Dans ces transports, entouré de si hautes images, en parlera-t-il en termes rampans ? Se résoudra-t-il d'abaisser, d'avilir ses idées par des expressions vulgaires ? n'élèvera-t-il pas son style ? ne lui donnera-t-il pas de la noblesse, de la dignité ? Que parlez-vous de lettres, de style épistolaire ? En écrivant à ce qu'on aime, il est bien question de cela ! Ce ne sont plus des lettres que l'on écrit, ce sont des hymnes » (*Seconde préface*).

2. Gailfe, *Le drame en France au XVIII^e siècle*, 502.

3. Id., *Ib.*, 507, et Lintilhac, *Beaumarchais*, 197, 420.

« style empire » — dans les proclamations, dans les pamphlets, dans les discours des orateurs politiques, n'en sera, nous le verrons, que le prolongement énergique et parfois ridicule.

D'anciennes tolérances sont abolies. Le style burlesque, cela va de soi, est rigoureusement combattu par le rigorisme voltairien¹. Mais la satire même est atteinte. Il ne sera plus pardonné à Boileau d'avoir exercé son talent sur des objets aussi peu dignes de la poésie que des chats, des rats et des souris². Dans la haute comédie, on ose de moins en moins faire tenir aux personnages le langage de leur condition. Comparez avec les serviteurs de Molière, je ne dis pas les valets, les soubrettes de Marivaux, mais la servante de la *Métromanie*. Rien n'est plus caractéristique que les efforts du débraillé Piron quand il corrige son chef-d'œuvre ou ses tragédies³.

LA DÉLICATESSE DE LA LANGUE FRANÇAISE. — Au reste, la délicatesse de la langue française est proverbiale. Rivarol dira : « Peut-être est-ce ici le lieu d'examiner ce reproche de pauvreté et d'extrême délicatesse, si souvent fait à la langue française. Sans doute, il est difficile d'y tout exprimer avec noblesse ; mais voilà précisément ce qui constitue en quelque sorte son caractère⁴. » Ce caractère distingue en effet de plus en plus le français des autres langues. Par rapport aux langues anciennes, Racine, Boileau, Perrault, M^{me} Dacier, à propos d'Homère, en ont fait longuement la démonstration. Un nouveau terme de comparaison surgit au dix-huitième siècle : l'anglais. On sait quels préjugés les traducteurs français de Pope, Swift, Milton, Shakespeare ont eu à surmonter ou ménager. Les préfaces de Silhouette, de l'abbé du Resnel, de l'abbé Yart, de Dupré de S^t Maur, de Le Tourneur en font foi⁵. On connaît aussi

1. XVIII, 26, *Dict. philos.*, art. Bouffon.

2. XIX, 277, *Id.*, *ib.*, art. Goût.

3. P. Chaponnière, *Piron*, 375.

4. *Universalité*, 105. Cf. Desfontaines, *Disc. sur les Géorgiques* dans sa traduction de Virgile, 1743, I, 141 : « Quoique la langue française soit assez abondante pour pouvoir tout exprimer aisément, notre caprice a malheureusement attaché des idées basses ou puériles à une infinité de choses, qui ne sont rien moins chez les autres nations, et qui n'étoient pas telles chez les anciens ; ce qui fait que nous avons une foule de termes qui sont bannis du style noble, et que la poésie rebute. »

5. « Ce qu'ils [les Anglais] appellent simple, naïf et familier, est presque toujours regardé parmi nous comme bas, grossier et trivial », Du Resnel, *Disc. prélim.* à sa traduction des *Principes de la morale et du goût* de Pope, 3^e édit., 1738, p. xxviii-xxviii ; « Les Anglois prennent quelquefois pour de la plaisanterie agréable des détails bas et dégoûtans » [citation de Swift], Fréron, *Lettres*, IX, 1753, 247 (sur la *Traduction des meilleurs poètes anglais*, par l'abbé Yart) ; « Il n'y a rien de plus dans l'édition hollandaise que quelques endroits supprimez par le traducteur pour ménager la délicatesse des François peu accoutumés à des fictions extravagantes », Desfontaines, *Nouvell. du Parnasse*, I, 265-6 (sur la traduction du *Paradis Perdu*, par Dupré de Saint-Maur), etc.

le malentendu qui, longtemps, trouble le jugement porté en France sur les auteurs d'outre-Manche : le goût de Voltaire ne peut souffrir la grossièreté d'*Hamlet* ou du *Paradis perdu*.

En dehors de cette hostilité, la délicatesse nationale est attestée par nombre de traits, dont quelques-uns ne laissent pas de friser la caricature, comme, par exemple, lorsque le grammairien Danchet oblige un jeune poète à remplacer dans un vers où il parle de sa maîtresse, *maison* par *palais* : « Eh ! Monsieur, répond l'autre, vous voulez que je mette *palais*, tandis qu'elle est à l'hôpital ! »

Les écrivains se surveillent, ou s'excusent, pour peu qu'ils se permettent, fût-ce au sens figuré et dans une note, un mot tel que *rabot* : « Qu'on nous passe cette expression moins noble et plus propre ici que celle de *lime*². » Au jeune Chevaye, qui s'exerce à traduire en vers les *Tristes* d'Ovide, le Président Bouhier reproche d'avoir employé des mots et des expressions comme *bouvier*, *car*, *serrer la bride*³, et ainsi de suite.

Mais ce qui montre encore mieux le « progrès du goût », c'est la manière dont on traite les écrivains classiques. « Dans le siècle passé, observe Féraud (s. v° *éponge*), on n'était pas aussi étroit et aussi difficile qu'on l'est aujourd'hui sur l'emploi des expressions figurées. » Les expressions figurées et les autres.

Malherbe avait été déjà repris par Ménage pour certains mots, rappelle Féraud (*cimetière*, *cruche*). Qu'est-ce, désormais, auprès du supplice de Corneille ? Ses vers sont « souvent embarrassés et défigurés par des termes bas et triviaux », dit l'abbé Desfontaines⁴. La *Correspondance de Grimm* va jusqu'à parler de son « fumier immense⁵ ». Et l'on sait si Voltaire confirme la sentence, en particulier par son commentaire ! A plus forte raison, parlant d'un indépendant comme La Fontaine, mettra-t-il en garde les jeunes gens contre « le familier, le bas, le négligé, le trivial, défauts dans lesquels il tombe trop souvent⁶ ». Ces sévérités ne sont point pour nous étonner.

Il est plus curieux de voir la critique s'attaquer à Boileau, à Racine même. Comment l'auteur de l'*Art poétique* a-t-il pu écrire : « Gardez qu'un sot orgueil ne vous vienne *enfumer* » (II, v. 196), se servant ainsi d'une expression que l'Académie des Duclos et des Marmontel qualifie d'« ignoble » ? Et comment s'est-

1. *Année litt.*, 1754, I, 349.

2. D'Alembert, *Eloge de Boileau Despréaux*, note xxii.

3. *Bibl. Nat.*, f. fr. 24421, f° 99.

4. *Obs. écr. mod.*, IV, 1736.

5. V, 501, 15 mai 1764.

6. XIV, 83, *Catal. des écrivains du S. de Louis XIV*.

il permis de dire dans un *Discours au roi* : « Les louanges d'un *fut* à celles d'un héros » (v. 24), au risque de faire entendre à Louis XIV un mot bas, observe Desmarest ?

Quant à Racine, à la rigueur on peut admettre que dans ses premières pièces, il ait laissé échapper quelques mots suspects. L. Racine signale : « jaloux du sort de ces *grands* malheureux » (*Théb.* IV, 3,); « où vous me *prenez pris* » (*Alex.* III, 6). De même, « Quelles traces de sang vois-je sur vos *habits* ? » (*Théb.*) arrête Féraud. Ailleurs les réticences des commentateurs ou leurs explications subtiles masquent tant bien que mal leur embarras. *Face* est bien placé en vers dans *Andromaque*, V, 3, suivant L. Racine ; cependant il ne faut pas oublier que dans le style noble, il ne se dit qu'en parlant de Dieu. De même, *gendre* peut être bien placé dans *Iphigénie*, III, 1, *Andromaque* II, 2, *Britannicus*, IV, 2 ; pourtant, en bonne règle, il n'entre point dans le style poétique. Toujours pour L. Racine, auquel se joint La Harpe, *en avenir*, dans *Mithridate*, I, 1, n'est pas noble ; mais on le déclare supportable à l'infinitif dans le genre sérieux (Féraud). *Méchant*, employé déjà, mais à tort, dans la *Thébaïde* (I, 5 et IV, 3), est excusé dans *Athalie*, III, 4, parce qu'il est du style de l'Écriture sainte (L. Racine). Il faut lire encore les explications de L. Racine, La Harpe, Geoffroy, sur le : « Que vous m'osiez compter pour votre *créature* » (*Brit.*, I, 2, v. 152), ou celles de L. Racine sur l'emploi que son père a fait du mot *lit* dans différentes tragédies, notamment dans *Phèdre*, IV, 2. Elles comptent parmi les plus merveilleux spécimens de l'hypercritique grammaticale.

Poursuivie dans la prose, l'épreuve n'est pas moins concluante. Dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas, l'Académie est scandalisée par des expressions telles que : « le roi qui n'estoit pas *apprentif* à manier les esprits des gens de guerre » (IV, 2), « la *bétise* de Darius » (VII, 4), « Alexandre alloit le plus souvent à pied *par les champs* » (VI, 5), « les Bactriens... *frent bien tourner la chance* » (IV, 15), « il y avoit là des ambassadeurs de *tous les coins du monde* » (X, 4)¹, etc. De même, Condorcet trouve dans le style des *Provinciales* « un trop grand nombre d'expressions familières et proverbiales qui maintenant paroissent manquer de noblesse² ».

On admet que Bossuet sait ennoblir les expressions familières

1. Déjà souligné par Racine dans son exemplaire, VI, 356, critiqué par Féraud dans J. B. Rousseau, etc.

2. *Eloge de Pascal*, cité par F. de Neufchâteau, *Essai sur la langue française*, p. cxxiv. Exemples : « de sorte qu'il n'y a plus que le mot de *prochain*, sans aucun sens, qui *court risque* », « le bon père, se trouvant aussi empêché de soutenir son opinion au regard des justes qu'au regard des méchants », etc.

qu'il emploie; mais en quels termes! « Il se fait *pardonner ses écarts*, dit D'Alembert, par la hauteur immense à laquelle il s'élève¹ ». En revanche, il est évident pour La Harpe que La Bruyère a dépassé la mesure dans le portrait de Guillaume III : il est descendu jusqu'aux idées et même jusqu'au langage du peuple : « Vous avez surtout un homme *pâle et livide, qui n'a pas sur soi dix onces de chair, et que l'on croirait jeter à terre du moindre souffle; il fait néanmoins plus de bruit que quatre autres et met tout en combustion. Il vient de pêcher en eau trouble une île tout entière. Ailleurs, à la vérité, il est battu et poursuivi, mais il se sauve par les marais, et ne veut écouter ni paix ni trêve*²... »

Si les classiques du dix-septième siècle sont ainsi traités par la critique, à quel sort peuvent s'attendre ceux du dix-huitième! On apprend par le commentaire de La Harpe sur le théâtre de Voltaire, que, dans le style noble, *rester* ne se met guère seul (*Olympie*, I, 2, 93), *envieux* ne se met point en substantif (*Marianne*, II, 1, 36), *enfant* ne peut être féminin (*Olympie*, I, 1, 25), enfin que des passages entiers de *Tancrède* (II, 1, 27 et V, 1, 27), sont rédigés en prose commune. Après tout, n'est-il pas juste que Voltaire se voie rendre la monnaie de sa pièce?

THÉORIE DE LA NOBLESSE. — Elle avait été faite par Boileau, en particulier dans ses *Réflexions sur Longin*, que le dix-huitième siècle n'oublie pas, tant s'en faut³. Cela ne l'empêche pas de revenir incessamment sur les principes, dans les traités de rhétorique et de poétique, dans les commentaires, dans les discours académiques, voire dans les journaux périodiques. Il y a des problèmes dont l'intérêt ne s'épuise pas : à quoi tient la bassesse et la noblesse des mots? — d'où vient qu'un mot réputé bas dans une langue ne le soit pas dans une autre? — ou que la valeur des mots varie avec les époques? — dans quelle mesure faut-il éviter les mots bas? etc.

La « philosophie » naturellement s'en mêle. Suivant Marmontel, la noblesse *politique* représentée par les héros d'Homère est à l'origine de la noblesse du langage : « Des âmes sans cesse nourries de gloire et de vertu, doivent *naturellement* avoir une façon de s'exprimer analogue à l'élévation de leurs pensées. Les objets vils et populaires ne leur sont pas assez familiers pour que les termes qui les représentent soient de la langue qu'ils ont apprise. Ou ces objets ne leur viennent pas dans l'esprit, ou si quelque circonstance leur en

1. *Hist. des membres de l'Acad.*, I, 145, II, 235.

2. *Lycée*, VII, 344.

3. Cf. Crévier, *Rhétorique*, II, 29.

présente l'idée et les oblige à l'exprimer, le mot propre qui les désigne est censé leur être inconnu, et c'est par un mot de leur langue habituelle qu'ils y suppléent. Voilà le caractère primitif du langage et du style noble¹ ». Combien cette « métaphysique » se passe de la réalité, à peine est-il besoin de le remarquer. Marmontel prend les héros d'Homère pour des courtisans de Louis XIV². Il ajoute néanmoins : « On sent bien que ce caractère a dû varier dans ses degrés et dans ses nuances selon le temps, les lieux, les mœurs et les usages ; qu'il a dû même recevoir et rejeter tour à tour les mêmes idées et leurs signes propres, selon que la même chose a été avilie ou anoblie par l'opinion : mais c'est toujours le même rapport de convenance des mœurs avec le langage, qui a décidé de la noblesse ou de la bassesse de l'expression. » La relativité de la noblesse se trouve ainsi traditionnellement associée à son principe fondamental³.

Marmontel dit encore que la bassesse est une « convention⁴ ». Cela peut s'entendre à la fois des idées et des expressions. Mais les idées même ne tiennent-elles pas en quelque mesure à la nature des choses ? La question met aux prises l'abbé du Resnel et Desfontaines, à propos du mot *apothecary* employé par Pope et impossible à traduire en français. Le premier ayant allégué la différence des « deux nations », l'anglaise et la française, dont l'une « regarde comme noble, ou du moins comme indifférent, tout ce qui entre

1. *Encycl.*, art. *Noblesse*.

2. Les commentaires illustrent à merveille le principe. Dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas, le mot de *compagnie*, suivant l'Académie, « n'est pas une expression convenable pour dire le Roy et ceux qui estoient à table avec luy » (III, 12) ; l'expression après avoir bien bû « devient basse quand elle est employée par un historien qui parle d'un grand roy ; on pouvoit dire qui avoit bû avec excès » (VIII, 1) ; *s'entre-couper la gorge* et *qui nous verrons faire*, de même, sont des « expressions trop familières pour estre mises dans la bouche d'un roy » (X, 8). Dire que « les Bactriens que Darius envoya les soutenir firent bien tourner la chance », c'est encore « une expression trop basse en parlant d'un pareil événement » (IV, 15). Le fils d'un général d'Alexandre même ne saurait être désigné d'un terme quelconque. En conséquence : « ce jeune garçon fut longtems à disputer sa vie », peut être considéré comme une façon de parler « basse en parlant du fils de Parménion ; M. de Vaugelas pouvoit dire ce jeune homme » (IV, 8).

La tragédie n'a pas moins d'exigences que l'histoire. Quand on est roi, prince, ministre, voire serviteur et confident des grands de la terre, on ne parle point comme le premier venu. Voltaire ne cesse d'en avertir. Dans : « Vous êtes fille, Eudoxe, et vous avez parlé » (*Héracl.*, II, 1, 4), Corneille a-t-il voulu faire parler cette gouvernante comme une bourgeoise qui a conservé le ton bourgeois à la Cour ? « Il n'eût ici trouvé quo joie et que festins » (*Pomp.*, I, 1, 95) serait-il « l'expression convenable dans la bouche d'un ministre d'Etat ? » Est-il possible enfin qu'un empereur et une fille d'empereur se disent des injures grossières, comme dans *Héraclius*, I, 2, 143 : « A ce compte, arrogante, un fantôme nouveau... ? »

3. « Remarquez, observe déjà le chanoine de Gamache, qu'une même expression peut être tantôt noble, tantôt commune, et tantôt basse : c'est que les mêmes idées accessoires ne sont pas toujours attachées aux mêmes mots. Le style doit donc être sujet à des vicissitudes continuelles ; aussi n'a-t-il de caractère marqué que par rapport à l'usage » (*Agréments du langage*, 1718, 261).

4. *Encycl.*, art. *Bas*.

dans le commerce de la vie », tandis que l'autre « s'est accoutumée à considérer comme basse toute expression destinée à signifier des actions ou des emplois qui ne conviennent point en public à des personnes d'un rang distingué¹ », le second lui conteste ce principe : « Pourquoi la comparaison tirée d'un apothicaire est-elle mauvaise et insupportable ? C'est qu'elle réveille dans notre esprit une idée désagréable et dégoûtante. La pharmacie est un art qui n'a rien de noble et de gracieux, et le ministère de celui qui l'exerce renferme ce qui paroît de plus abject dans les fonctions utiles à la vie humaine². »

Chicane, si l'on veut, mais qui a l'avantage de mettre en lumière le double aspect de la noblesse. Finalement, les deux principes, loin de s'opposer, s'associent : « Les mots bas sont ceux qui étant souvent dans la bouche des gens du peuple, contractent une sorte d'avilissement par la bassesse de ceux qui les emploient. Ainsi les petites gens disent la *montée* pour l'*escalier*. La *montée* est un terme bas » ; oui, mais d'autre part, « les noms qui expriment des fonctions basses, *porcher*, *bouvier* ; ceux qui signifient des animaux méprisés, *dne*, *cochon* ; en un mot, tous les mots dont l'idée primitive, basse en soi, n'est point corrigée par quelque idée accessoire qui la relève, sont termes bas » (Crévier. *Rhétorique* II, 28). Le siècle ne fait que raffiner sur cette donnée, en particulier l'école de Buffon, telle qu'elle s'exprime non seulement dans le *Discours sur le style*, mais aussi dans les carnets de M^{me} Necker³.

Nous sommes une fois de plus à l'hôtel de Rambouillet, dans la chambre bleue d'Arthénice. C'est dire que la noblesse du langage y paraît un prolongement du savoir vivre, dont M^{me} Necker possède toutes les finesses. Or, ce qui choque en premier lieu dans un salon, c'est la trivialité du langage. Sans doute, l'usage du peuple avilit les mots, et c'est une raison, par exemple, d'employer les termes généraux, « car le peuple se sert davantage des mots qui désignent l'espèce et l'individu, mots qui sont à sa portée⁴ ». Mais d'autre part, « les mots simples sont toujours nobles, quoiqu'ils soient dans la bouche du peuple ». Pourquoi ? « Parce qu'ils sont

1. *Principes de la morale et du goût traduits de l'anglais de M. Pope*, 3^e édit., 1738, *Disc. prélim.* L'objection de Desfontaines porte sur la formule complète de Du Resnel, notamment en ce qui concerne l'anglais : ... *tout ce qui entre dans le commerce de la vie* « dès qu'il a quelque utilité, et qu'il n'a rien de contraire aux premières impressions de la nature ».

2. *Nouvelliste du Parnasse*, 1731, I, 59-61.

3. Voyez ses *Mélanges* posthumes, complétés par ses *Nouveaux Mélanges*, et particulièrement, dans le premier volume de ceux-ci, le *Souvenir d'une dernière conversation avec M. de Buffon*. La plupart des remarques de M^{me} Necker sur le style peuvent être mises au compte de Buffon, qui est son oracle avec Thomas.

4. *Nouv. Mél.*, I, 233.

sans prétentions ». Au contraire « les expressions figurées deviennent triviales quand elles ont passé dans la bouche du peuple, parce qu'elles ont toujours une sorte de prétention qui devient ridicule, quand le terme est devenu commun² ». Preuve en soit la prompte déchéance des termes à la mode. N'allez pas dire : *cela est charmant, cela est beau*, « phrases triviales qui marquent la trivialité de celui qui les prononce³ ». En d'autres termes, ce qui fait l'avantage des mots nobles, c'est qu'« étant moins connus, ils plaisent davantage, sans doute parce qu'ils fixent davantage l'attention⁴ ». Ajoutez encore une conséquence : « les mots familiers sont rarement les mots propres : dans le fréquent usage qu'on en fait, ils se chargent toujours de nouvelles idées accessoires ; il en perdent quelques-unes, et l'on ne peut s'en servir dans le sens qu'ils avoient d'abord⁴ ». Mais ceci est une autre affaire... Nous savons par Marmontel⁵ jusqu'où était poussée la délicatesse de M^{me} Necker en pareille matière, puisqu'elle lui faisait rejeter comme indigne du style noble telles expressions couramment employées par Racine : *faire l'amour ; aller voir ses amours ; commencer à voir clair ; prenez votre parti ; pour bien faire, il faudrait ; non, vois-tu ; faisons mieux*, etc.⁶.

En même temps que par l'usage, les mots s'avilissent ou s'ennoblissent par les idées accessoires qu'ils éveillent. *Mon dessein a échoué* est plus noble que *mon dessein est tombé par terre*, car « un naufrage effraie, et la terreur suppose toujours une grande cause et un grand effet⁷ » ; *coursier*, plus noble que *cheval* « parce qu'il vous rappelle la beauté et la légèreté de cet animal⁸ » ; *ossements*, plus noble que *cedres*, parce qu'il est plus primitif⁹. Inversement, « la terminaison *vergogne* est basse malgré sa noble étymologie *verecundia*, seulement parce que tous les mots qui finissent de cette manière sont bas : *trogne*, etc. » Il en est de même des mots en *ard* : *bavard, campagnard*¹⁰.

Il reste que les idées accessoires peuvent être corrigées. C'est ce dont M^{me} Necker n'est pas moins persuadée. Nous en verrons plus loin la conséquence.

1. *Ib.*, I, 190.

2. *Mél.*, I, 297.

3. *Ib.*, I, 296.

4. *Ib.*, I, 196.

5. *Mémoires*, 1804, III, 188.

6. Marmontel s'en prend à ce purisme exagéré dans son *Discours sur l'autorité de l'usage*, 30, à propos de la langue populaire, et dans des termes qui montrent qu'il pense à M^{me} Necker rejetant la langue de Racine.

7. *Mél.*, II, 57.

8. *Nouv. Mél.*, I, 93.

9. *Ib.*, I, 123.

10. *Ib.*, I, 54.

CHAPITRE II

ÉPURATION

BASSESE ABSOLUE ET BASSESE RELATIVE. — Les mots se présentent, suivant les cas, dans un état de bassesse absolue ou de bassesse relative, tantôt écartés de la langue littéraire, tantôt réservés à certains emplois. Les deux notions sont également importantes, et donnent lieu chacune à un développement particulier de la langue noble.

Dans l'état de bassesse absolue, nous retrouvons les victimes des proscriptions traditionnelles : termes réalistes, populaires, bourgeois, techniques, ou simplement dégradés par l'usage.

LES TERMES RÉALISTES. — C'est la continuation de la délicatesse précieuse qui proscriit non seulement les termes indécents comme *prostituée, prostitution, impudicité, impollu*, mais encore tous les termes qui éveillent simplement une idée désagréable. L'Académie ne permet plus à Vaugelas d'écrire : « Quitte cette *crasse* dans laquelle tu as vieilli » (*Quinte-Curce*, IV, 1) ; « cela est trop bas », dit-elle. Pour L. Racine, comme pour Boileau (*Sublime*, VIII), *sueur* n'est pas reçu dans le style noble (*Rem.* II, 132, s. *Phèdre* I, 3)¹, pas plus que *moelle, poumon, poitrine, estomac, nerf*. D'après le même L. Racine (*Disc. prél. aux Remarques*, f° 10 v°), *saoul, saouler*, pour *rassassier* ne seraient plus acceptés sous la plume d'un Corneille et d'un Pascal. Voltaire est du même avis (s. *le Cid*, III, 4, 1), et l'Académie traite d'expression ignoble dans l'*Art poétique* de Boileau (IV, v. 184) : « Horace a *bû son saoul* quand il voit les Ménades. »

Voltaire sans doute est ici l'un des plus scrupuleux : « *remède*, dit-il, n'est admis dans la poésie noble qu'avec une épithète qui

1. Ce n'est pas l'avis de Saint-Marc (*Boil.*, IV, 348) qui trouve le terme souvent employé dans le style noble. Delille, *Géorg.* III, l'emploie avec une épithète : « *Distillant lentement une sueur glacée* » (Fontanier, *Études*, 528). Mais Marmontel écrit dans ses *Contes* : « La terre, arrosée de ma *sueur*, ne devoit-elle pas me donner de quoi vivre ? » (III, 108, *Laurette*).

l'ennoblit, comme dans *Phèdre*, I, 3: « D'un incurable amour, remèdes impuissants. » Mais on ne dira pas avec Corneille (*Pol.* II, 2, 19; cf. *ib.* I, 4, 74): « Que vous êtes heureuse et qu'un peu de soupirs Font un aisé remède à tous vos déplaisirs! » L'expression *divorce intestin*, dans *Pompée*, IV, 3, 1, lui paraît une expression « impropre et désagréable », ce qui ne l'empêche pas de l'employer lui-même dans *Adélaïde Du Guesclin*: « Ces troubles intestins de la maison royale », Il en est repris par La Harpe, sous prétexte que cet adjectif, au masculin, « ressemble trop au substantif *intestins*¹ ».

Le critique du *Lycée*, en effet, n'est pas moins délicat que son maître. Pour lui, comme pour Voltaire, l'« indigne curée » des vautours de Pharsale dans *Pompée*, I, 1, 58 « offre une image qui dégoûte et que rejette le style noble ». (III, 87). Il s'arrête à la « démangeaison d'innover sans fin », de Bossuet, qu'il voudrait remplacer par *besoin* (VII, 161). Pour un peu, il renoncerait à traduire l'*Attollitque globos flammaram et sidera lambit* de Virgile, car « en français le mot *lécher* est peu agréable, difficile à faire entrer dans le style noble² »; il taxera d'indécence dans les *Mois* de Roucher: « La peste... De tous ses potentats *purge* la Germanie³ », malgré Féraud qui donne le verbe comme « fort usité au figuré ». Florian même en arrive à le choquer par cette phrase de *Gonzalve de Cordoue*: « ce respect tendre, cette délicate timidité qui rendent *contagieux* l'amour », car *contagieux* « offre une idée désagréable » et par conséquent ne doit pas être mis « dans la bouche d'une femme qu'on aime⁴ ».

LES TERMES INJURIEUX. — Voltaire ne peut les souffrir, du moins certains d'entre eux. Comment supporter dans Malherbe :

Cocu de long, cocu de travers (*sic*),
Sot au-delà de toutes bornes;
Comment te plains-tu de mes vers,
Toi qui souffres si bien les cornes?

ou dans J.-B. Rousseau :

L'usure et la poésie
Ont fait jusques aujourd'hui,
Du Fesse-Mathieu de Brie,
Les délices et l'ennui...

1. *Lycée*, IX, 271.

2. *ib.*, II, 260.

3. *ib.*, VIII, 342.

4. *ib.*, XIV, 316.

« Les termes de faquin, béliâtre, maroufle, et autres semblables qui ne doivent jamais sortir de la bouche d'un honnête-homme, doivent encor moins être soufferts dans un auteur qui parle au public¹. » On ne tolérera même pas dans la bouche d'un empereur de tragédie cette « injure grossière » : « A ce compte, *arrogante*... » (*Hér.* I, 2, 143). Voltaire évidemment, n'en veut pas à toutes les injures. Il prodiguera lui-même dans ses pièces les *ingrat*, les *perfide* du théâtre classique. Encore ici, c'est affaire d'espèce.

LES TERMES POPULAIRES. — Le vers de *Nicomède*, III, 7, 18 : « Je les ai subornés contre vous à ce compte », inspire à Voltaire cette réflexion : « On voit assez combien ces termes populaires doivent être proscrits ». Il relève encore pour la même raison « Si de nos ennemis, Rodrigue a le dessus » (*Cid*, IV, 5, 3, *Sent. Acad.*) ; « Et laissons d'Andromède aller la destinée » (*Andr.*, I, 2, 2) ; « Prends bien garde à ton fait, et fais bien ta partie » (*Ment.*, IV, 9, 23) ; « Pour moi, je ne vois goutte en ce raisonnement » (*Nic.*, III, 4, 26) ; « De ce que Rome encore a de gens d'importance » (*Sert.*, I, 2, 45) ; « Et ne fait que jouer des tours de passe-passe » (*Ment.*, V, 6, 104) ; « La pièce [l'intrigue] est délicate » (*Nic.*, II, 3, 181) ; « Dieux ! verrons-nous toujours des malheurs de la sorte » (*Hor.*, III, 6, 61).

La *Connaissance des Bautez* signalait déjà dans *Pompée* : « Je connois ma portée, et ne prends point le change ; Vous montrez cependant un peu bien du mépris », expressions basses et trop populaires (136), et dans *Racan* : « Les loix de la mort sont fatales, Aussi-bien aux maisons roïales Qu'aux taudis couverts de roseaux », expression du peuple (5).

Là où, peut-être, il y a eu quelque intention de l'auteur, on le note. Selon La Harpe (*Volt.*, 416), « Il faut premier que monseigneur l'honore », dans la bouche du bailli du *Droit du Seigneur* (III, 4, 6), est une locution populaire employée par Voltaire pour dire *auparavant*². Boileau, observe Saint-Marc, essaye d'ennoblir une « expression basse et triviale » usitée par le peuple, dans : « ce riche commis qui ... *Tourmenta* quarante ans sa vie infortunée » (*Ep.* V, v. 70). Il en fait à peu près autant dans : « Surtout certain hableur à la gueule affamée » (*Sat.* III, v. 105), car — c'est Lévizac qui l'enseigne — « gueule ne se dit des personnes ou que populairement et par mépris, ou que dans des expressions proverbiales » (*Boil.*, I, 28).

1. *Conn. des Bautez*, 111-113, *Epigramme*.

2. Pour Féraud, c'est un provincialisme.

LE LANGAGE BOURGEOIS. — « Les bornes qui distinguent la familiarité bourgeoise et la noble simplicité n'étaient point encore posées », remarque Voltaire à propos des premiers vers de la *Médée* de Corneille : « Quoi ! Médée est donc morte, ami ? — Non, elle vit ; Mais un objet plus beau la chasse de mon lit, etc. » C'est un certain ton qu'il poursuit plutôt que des mots ou des expressions précises. Dans : « Vous êtes fille, Eudoxe, et vous avez parlé » (*Hér.*, II, 1, 4), Corneille, se demande-t-il, « a-t-il voulu faire parler cette gouvernante comme une bourgeoise qui a conservé le ton bourgeois à la Cour ? » Ailleurs, il découvre des « expressions bourgeoises » dans : *J'en ai tant vu de toutes les façons, et j'en ferai des leçons au besoin, et s'il avait affaire à un maladroit* (*Pol.*, V, 1, 19). C'est une épithète commode sous sa plume. Tant de choses lui paraissent bourgeoises¹ !

Combien tout ceci met en jeu le tact et la délicatesse de l'homme du monde, on le voit encore par certaines remarques. Pour Voltaire, dans : « Sur mes *pareils*, Néarque, un bel œil est bien fort » (*Pol.*, I, 1, 87 ; cf. *Sert.*, II, 2, 50), *pareils* « semble caractériser une petite vanité bourgeoise ». De même, « Il n'eût ici trouvé *que joie et que festins* » (*Pomp.*, I, 1, 95), ainsi que nous l'avons déjà vu, serait le langage qu'on emploie en parlant de la réception d'une bourgeoise. Il va sans dire que le mot *bourgeois* lui-même « est banni du style noble ». Quoiqu'admis à Rome, il « a perdu chez nous de sa dignité » (*Nic.*, I, 2, 47).

LES EXPRESSIONS PROVERBIALES. — Les proverbes et les phrases qui en viennent, explique D'Olivet, à propos du *Dictionnaire de l'Académie*, ne sont pas uniquement réservés au peuple. Ils peuvent trouver place soit « dans le discours familier, soit dans les ouvrages qui en approchent² ». Encore faut-il qu'ils ne soient point « populaires », déclare Mauvillon (*Stile*, 178). Autrement ils sont bannis du style noble.

Or, suivant le même Mauvillon, « Et partant de la main devan-

1. « Et d'où provient mon mal *fais sortir le remède* » (*Pol.*, I, 4, 73). « Il est toujours aimable, et je suis toujours femme » (*Pol.*, I, 4, 82), « Vous vous échapperez sans doute en sa présence » (*Pol.*, II, 1, 73), « Tranchant du généreux, il croit m'épouvanter... J'en connais mieux que lui la plus fine pratique » (*Pol.*, V, 1, 11), « Pour subsister en Cour, c'est la haute science » (*Pol.*, V, 1, 26), « César viendra bientôt, et j'en ai lettre expresse » (*Pomp.*, I, 3, 86), « Pour un esprit de cour et nourri chez les grands » (*Rod.*, II, 2, 15), « Et quand pour l'espérer, je serais assez folle » (*Andr.*, I, 1, 47), « ...vous me faites un crime Dont la civilité me force de juger » (*Id.*), « Cinna... contre vos bontés d'autant plus se mutine » (*Cinna*, IV, 1, 13) (ne se dit qu'en parlant des enfants ; cf. *Nic.*, II, 1, 24) ; « Comme en de certain temps il fait bon s'expliquer » (*Othon*, II, 3, 17), etc.

2. *Hist. de l'Acad.*, II, 45.

cent les éclairs », en parlant des chevaux d'Hippolyte, dans la *Phèdre* de Pradon, est une « façon de parler proverbiale et populaire » (*Ib.*, 125). « Jéhu fit *jeter par les fenêtres* Jézabel », dans la préface d'*Athalie*, fait à l'Académie l'effet d'un tour de phrase familier, et « presque proverbial ». Il aurait fallu dire *précipiter d'une fenêtre*. La censure atteint, dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas : « Philotas en a *mis les fers au feu* » (VI, 9), phrase proverbiale déjà notée par le P. Bouhours (*Rem.*, II, 151).

Le proverbial, qui répugne également à Voltaire, lui fait en particulier condamner les expressions juxtaposées formées avec *faire* : *faire assaut, faire force de voile, faire de nécessité vertu, faire forme, faire brèche, faire halte*, etc. ; toutes expressions bannies du vers héroïque (*Nic.*, II, 2, 43). Même dans la haute comédie, le proverbe a quelque chose de trivial : ainsi dans le *Menteur* : « Elle tient, comme on dit, le loup par les oreilles » (IV, 7, 26), ou bien : « O vous n'en casserez, ma foi, que d'une dent » (IV, 9, 27).

LES TERMES TECHNIQUES. — Voltaire les poursuit jusque dans la comédie, quand ils lui paraissent démodés. Une fille ne dirait plus, parlant à une autre : « Tu vas *sortir de garde, et perdre tes mesures* » (*Ment.* III, 3, 57). *Vous couchez d'imposture* (*Ment.* III, 5, 123), manière de parler qui vient du jeu, n'est pas davantage admissible.

Mais, dans les genres nobles surtout, sont bannis les termes techniques, même ceux que Corneille affectionnait, termes de guerre, de marine, de jeu : *militaire* (où il faudrait *guerrier, belliqueux*) (*Rod.*, I, 1, 63), *brigade* (depuis qu'il ne signifie plus simplement *troupe, compagnie de personnes*) (*Cid*, IV, 3, 41, *Sent. Acad.*), *estime pour opinion* (*Pomp.*, IV, 1, 25), *prendre port* (*Pomp.*, III, 3, 31), *rompre le coup*, figure empruntée au jeu de dés (*Rod.*, I, 2, 14).

A plus forte raison, doit-on rejeter ceux qui trahissent une origine moins distinguée. Il en est qui fleurent la théologie, la dévotion : « Je suis toujours moi-même, et ma *foi* toujours *pure* » (*Cinna*, III, 4, 40), « Il est toujours tout juste et tout bon, mais sa grâce Ne descend pas toujours *avec même efficace* » (*Pol.*, I, 1, 29). D'autres, cas plus grave, font songer à la chicane, à la pratique : « N'examinons donc plus la justice des *causes* » (*Pomp.*, I, 1, 189), « Suivant le testament du feu roi votre père, Son hôte et son ami qui *l'en daigna saisir* » (*Pomp.*, I, 2, 43), « *N'était* le testament du feu roi, votre père » (*Pomp.*, I, 3, 46), « Et pour en bien parler, nous vous devons *le tout* » (*Pomp.*, III, 2, 70), « Semble être *aucunement* à la nôtre enchainée » (*Rod.*, III, 3, 8), « Se faisant du tyran l'effroyable

partie » (*Hér.*, II, 2, 42) (ici toutefois la critique des mots doit se taire devant la noblesse des choses). La *Connaissance des bautes* (140, 144) avait signalé déjà dans *Pompée* : « C'est ce glorieux titre à présent *effectif* », et, « j'ajoute une *requête* », comme n'étant pas admis dans la poésie noble. Le style du Palais retient, suivant l'Académie, dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas, IX, 10 : « les gouverneurs des autres provinces *firent toutes leurs diligences*. »

Les termes didactiques ne sont pas mieux à leur place dans la tragédie. Toujours selon Voltaire, *point* est trivial dans : « Je ne vous quitte *point*, Seigneur, que mon amour n'ait obtenu ce *point* » (*Cinna*, IV, 4, 67); cela fait penser à *premier point*, *second point*. De même : « Le ciel règle souvent les *effets* sur les *causes* » (*Pomp.* V, 2, 38). De même encore, tous ces « termes de discussions » : *celui-ci*, *celui-là*, *l'un*, *l'autre*, *le premier*, *le second*, qu'il faut éviter en poésie (*Pol.*, II, 1, 85; cf. *Rod.*, II, 2, 54).

On doit se garder enfin du « style d'affaire » : « Quand vous fites périr Maurice et sa famille, *Il vous en plut*, Seigneur, réserver une fille » (*Hér.*, I, 1, 54) (qui fait penser à la formule : *Il plut à Votre Majesté donner tel ordre*); « Ton intérêt, dès lors, *fit* seul *cette réserve* » (*Hér.*, I, 2, 45); « *En sorte que* le sien passe ici pour mon frère » (*Hér.*, II, 1, 32); « Je prends sur moi sa dette et je vous la fais bonne » (*Don Sanche*, I, 3, 112). C'est là style de marchand. Ajoutons encore que le mot de *finances* n'est pas plus fait pour la tragédie que celui de *caissier* (*Pomp.*, III, 2, 67). Seul Louis Racine (*Rem.* I, 88) plaide en faveur d'*octroyer* (*Alex.*, II, 2) qui, bien placé en vers, fait aussi bon effet qu'en style de chancellerie et de finance.

USURE, CLICHÉS. — Qu'il y ait rapport entre l'avilissement et le vieillissement des termes, c'est ce que montre plus loin notre *Répertoire*. Les mots en vieillissant se dégradent et réciproquement.

Une autre espèce d'usure menace le cliché littéraire. Féraud signale *temple de gloire*, *temple de mémoire*. Voltaire s'attaque à *sans pareil*, *sans seconde*, à *nul autre pareil*, à *nulle autre seconde*, déjà dénoncés par Boileau (s. *Hor.* II, 1, 104; *Cid*, I, 1, 19); *mettre en poudre* (s. *Pomp.*, II, 2, 124); *sur la terre et sur l'onde* (s. *Pomp.*, *Remerc.*, v. 1; cf. *Cinna*, II, 1, 3).

LA NOBLESSE ET LA FAMILIARITÉ. — L'accord de la noblesse et de la familiarité est un point important de la doctrine que Boileau n'avait pas laissé d'aborder dans sa X^e *Réflexion* sur Longin. Qu'il n'y ait pas d'opposition nécessaire entre le simple et le sublime, ses successeurs en sont également convaincus. Il y a d'autres

raisons de ne pas établir des cloisons étanches entre la langue familière et le style noble : ce serait réduire celui-ci à de fort minces ressources, et surtout le porter à un degré de tension et de boursofflure, qui finirait par le rendre insupportable.

Ce que Voltaire apprécie surtout dans Racine, ce qu'il se propose d'imiter — et avec lui tous ses disciples — c'est le naturel et la simplicité. « Dans l'Orient désert quel devint mon ennui ! » : les personnages de la tragédie ne peuvent pas toujours parler sur ce ton. Au contraire, « ces deux beaux vers de Titus, si naturels et si tendres :

Depuis cinq ans entiers chaque jour je le vois
Et crois toujours le voir pour la première fois

ne seraient point déplacés dans le haut comique¹ ». La Harpe remarque de même avec admiration que le style du dialogue entre Néron et Narcisse dans *Britannicus*, « n'est pas au-dessus de la conversation soutenue, et ne devait pas aller au delà² ». Encore ne faut-il pas franchir certaines limites. Lemierre, par exemple, oublie que son poème sur la peinture est du genre noble, et tombe dans le trivial quand il écrit : « Et la jeune laitière, en jupon retroussé, Rapportant son pot vide, un bras passé dans l'anse, Et de la ville aux champs, retournant en cadence. » Cela n'est point du style naïf, mais du style bas³. Racine même n'est pas toujours impeccable à ce point de vue, témoin les vers suivants faiblement défendus par La Harpe⁴ à la fin de son analyse d'*Andromaque*, et qui expriment pourtant un sentiment vrai :

Crois-tu si je l'épouse
Qu'Andromaque en son cœur n'en sera point jalouse ?

Témoin beaucoup d'autres vers encore cités par Voltaire et qui ne sont à son avis que familiers⁵. Mais la nuance est surtout sensible, si à Racine on compare Corneille ; car précisément, du temps de Corneille, « on ne distinguait pas assez les bornes qui séparent le familier du simple : le simple est nécessaire, le familier ne peut être souffert⁶ ». Ailleurs Voltaire dira en d'autres termes : « les bornes qui distinguent la familiarité bourgeoise et la noble simplicité n'étaient point encore posées⁶ ».

1. XIX, 249, *Dict. phil.*, art. *Genre de style*.

2. *Lycée*, V, 356.

3. *Lycée*, VIII, 247.

4. XX, 438, *Dict. phil.*, art. *Style*, sec. I.

5. *Poét. de Volt.*, II, 339.

6. *Comm. Médée*, I, 1, 7.

Simplicité noble, telle est l'expression de Voltaire. Marmontel va jusqu'à parler de *familiarité noble* — celle du monde cultivé et poli, dit-il — et cette formule lui appartient en propre. « Entre le populaire et l'héroïque, entre le bas et le sublime, il y a cette ressemblance que l'un et l'autre abondent en expressions figurées, hyperboliques, pleines de force et de chaleur... Entre ces deux extrêmes, le langage *familier noble* tient le milieu; et c'est à lui qu'appartiennent les ménagements, les réserves, les détours du sentiment et de la pensée, les demi-teintes, les nuances, les reflets de l'expression... Il s'ensuit... que dans les compositions d'un style relevé, comme dans la poésie héroïque et dans la plus haute éloquence, un art essentiel à l'écrivain est de savoir du moins entre-mêler quelques traits du familier noble... Racine, Bossuet, Massillon, n'y manquent jamais. Quelquefois même l'expression d'usage est la plus énergique : elle est sublime dans sa simplicité; et une image, une métaphore, une hyperbole, un mot étrange ou pris de loin, gêterait tout¹. » Marmontel a d'ailleurs grand soin d'ajouter que « dans le langage de la conversation tout n'est pas digne de passer dans le style sublime : mais à cet égard le goût consiste à n'être ni trop indulgent, ni trop sévère dans le choix ». Cette théorie, qui concorde avec l'opinion de Voltaire et de La Harpe, paraît s'être généralement imposée au dix-huitième siècle. M^{me} Necker lui donne encore le patronage de Thomas².

1. *Encycl. méth.*, art. *Familier*.

2. « Nous sommes gâtés, disoit M. Thomas; nous ne pouvons plus souffrir que les termes nobles. Il existe cependant un art de mettre les termes simples ou familiers au milieu d'expressions ou d'idées nobles; cet art produit quelquefois des effets remarquables : car il semble nous rapprocher des grandes choses, et les adapter à nous; trop de noblesse paroît les tenir dans l'éloignement, un mot simple les met à notre niveau » (*Nouv. Mém.*, II, p. 288).

CHAPITRE III.

CLASSIFICATION ET RÉPARTITION

LA HIÉRARCHIE DES STYLES. — Le principe posé par le dix-septième siècle (cf. t. IV, 322) développe ses conséquences. « Le fond de langue, observe M^{me} Necker, est commun à tous les genres et à tous les styles ; et cependant, tel mot est exclu d'un genre sans l'être de l'autre ; tel mot, sans être bas, ne peut entrer dans le genre noble ; tel mot, qui n'est pas bas dans un ouvrage d'un genre moyen, ou dans la bouche d'un personnage commun, peut l'être dans une tragédie ou dans la bouche d'un héros¹. » Rivarol s'exprime d'une manière encore plus frappante : « Les styles sont classés dans notre langue comme les sujets dans notre Monarchie. Deux expressions qui conviennent à la même chose, ne conviennent pas au même ordre de choses ; et c'est à travers cette hiérarchie des styles que le bon goût sait marcher². » Cette hiérarchie ne laisse pas d'être assez compliquée.

Les théoriciens font état de deux ou trois styles fondamentaux, parfois davantage, auxquels viennent s'ajouter quantité de nuances plus ou moins importantes : pour Voltaire, le *simple* et le *relevé*³ ; pour Formey⁴ et pour Marmontel⁵, le *simple*, le *moyen*, le *sublime* ou *élevé* ; pour Domairon, le *simple*, le *tempéré*, le *sublime*⁶, ou encore le *simple*, le *fleuri*, le *sublime*⁷ ; pour Mauvillon, le *sublime* ou *poétique*, le *médiocre* ou *historique*, le *familier* ou de *conversation*, le *comique* ou le *burlesque*⁸ ; pour Féraud, enfin, le plus subtil de tous, « outre le style *poétique* ou *oratoire*, et le style *élevé* ou *familier*, dont on n'a pas toujours distingué les différentes espèces, il y a le style du *bârrreau*, ou du *palais*, où l'on parle une langue toute particulière ; le style *médiocre* ou de dis-

1. *Nouv. Mém.*, I, 54.

2. *Disc. univ.*, 405.

3. XIX, 248, *Disc. phil.*, art. *Genre de style*.

4. *Principes*, 168.

5. *Encycl.*, art. *Style*.

6. *Principes*, I, 148.

7. *Ib.*, 231.

8. *Stile*, 71.

sertation; le style *simple* ou de conversation, qu'on ne doit pas confondre avec le style *familier*, qui a un degré de plus d'aisance et de liberté; le style *polémique*, qui a ses licences, moindres pourtant que celles du style *critique*, qui, à son tour, en a moins que le style *satirique*; le style *badin*, *plaisant* ou *comique*, dont les nuances sont différentes, et vont en enchérissant l'une sur l'autre; le style *marotique*, qui se done encore plus de libertés, moindres pourtant que le style *burlesque*¹ ».

Telles sont aussi les divisions essentielles de la langue, fondées sur la variété des styles. On en trouve partout l'application minutieuse, non seulement chez les lexicographes, Féraud, l'Académie, dont c'est une des tâches principales de signaler, comme elle dit, « les expressions de la langue commune qui paroissent affectées à un certain genre de style », mais chez les commentateurs et chez tous les théoriciens de la langue et du style. Un exemple d'une portée générale nous suffira pour en donner une idée exacte. Je l'emprunte à Mauvillon, auteur d'un curieux catalogue de « synonymes de styles » inséré dans son *Traité du stile*, en 1751. Le voici intégralement reproduit :

Face est du stile sublime; *visage*, du stile médiocre; *garbe*, *frime*, *frimouse*, du stile burlesque; *phisionomie* en est aussi dans le sens de visage, de même que *minois*, qui ne se dit jamais en mauvaise part.

Demeure est du stile sublime, *habitation* du médiocre, *manoir* du comique.

Mignon, *gentil*, *joli*, entrent dans le stile médiocre et dans le familier; *frisque* et *poupin* ne peuvent guère se dire que dans le burlesque.

Beaucoup est de tout stile en prose et en vers; *force* ne se dit qu'en prose, et quelquefois dans la poésie burlesque; *maint*, *mainte*, ne se dit qu'en poésie, et quelquefois dans la prose familière. *Bien* se dit aussi dans le sens de beaucoup en tout stile, et semble exprimer une moindre quantité. *Moult* ne trouve bien sa place que dans le genre naïf et goguenard.

Obscénité est du stile sublime et du médiocre; *gravelure* ne peut entrer que dans le comique.

Sot, *impertinent*, *ridicule*, en parlant de discours, peuvent se dire en toute sorte de stile; *saugrené* n'est usité que dans le comique.

Guerdonner signifie récompenser, et n'est usité que dans le burlesque.

Fredonner est du stile médiocre; mais *gazouiller*, *gringoter*, ne se disent guère que familièrement.

Mort est de tout stile; *défunt* et *trépassé* sont du stile comique.

Citoyen Romain est un terme noble et du bel usage; *Bourgeois de Rome* est un terme burlesque, et le Traducteur de la *Pharsale* en vers burlesques n'a pas manqué de dire: *Je chante deux bourgeois de Rome*.

Mer, *Océan*, sont de tout stile; *l'Humide*, le *moite Elément*, la *Plaine liquide*, ne se disent que dans le sublime.

Jadis ne se dit qu'en poésie, dans toute sorte de stile. En prose il n'entre

1. *Dict. crit.*, I, préface, p. xi.

que dans le stile comique. *Autrefois* se dit en toute sorte de stile en prose, et rarement en vers.

Naguères, peu auparavant, ou peu de tems auparavant. Vous pouvez appliquer à ces mots la remarque précédente.

Flateur est du stile sublime ;

Délestables flateurs, présent le plus funeste.

Que puisse faire aux Rois la colère céleste.

Adulateur est du même stile ; *cajolleur, enjolleur, flagorneur*, sont du stile comique.

Froisser une étoffe, du linge, est du stile sérieux. En badinant on dit, *chiffonner, soupir*.

Lancer la foudre, le tonnerre, est du stile sublime ; *fulguriser* est du stile familier, et comique.

Gallefretier, A SCABIE FRICANDA, est du stile comique, et signifie *galopin, misérable, coquin*. Il a toujours quelque *gallefretier* à ses trousses, c'est-à-dire, *il ne fréquente que des gens de néant, des faquins*.

Jamais est de tout stile : *onc* ou *oncques* ne peuvent avoir de place que dans le stile très-familier, ou dans le comique.

Présomptueux, vain, insolent, sont du stile sublime et du médiocre ; *oultre-caid* ne peut avoir place que dans le burlesque.

Glaive et fer sont du stile sublime ; *épée* est du médiocre ; *brette, rapière, flamberge, braquemart, Malcus*, ne se disent qu'en badinant.

Genisse est du stile poétique ; *vache* ne peut guère se dire qu'en prose.

Balancer, douter, être irrésolu, sont du stile sérieux ; *gauchir* est du comique.

On dit dans le sérieux d'une chose qui n'est pas droite, *qu'elle est de travers*, et en badinant, *qu'elle est de quingois*.

Pleurer est de tout style, *piauler* ne se dit que par raillerie.

Enfant est aussi de tout stile ; *populo* ne se dit qu'en riant, *un joli populo*.

Il en est de même de *dents* et de *quenotes*.

Argent, trésor, sont de tout stile ; *pecune, quibus* sont du plus familier.

Se divertir, se réjouir, fôlâtrer, se disent sérieusement et familièrement ; *gaudir, se rigoler*, ne peuvent entrer que dans le burlesque.

Amuser, abuser quelqu'un par de vaines promesses, sont des expressions du stile grave ; *leurrer, le bercer*, sont du stile médiocre ; *lui donner de la gabatine* est du stile familier et comique.

Faire colation est du stile médiocre ; *reciner* ne peut entrer que dans le genre marotique.

Machoire est de tout stile, *mandibule* ne peut se dire qu'en badinant.

Il en est de même de *lame* et d'*alumelle*, de *souflet* et de *mornifle*.

Ridé est du stile médiocre, et trouve aussi place dans le sublime ; mais *silloné* n'est usité en ce sens que dans le sublime ; tout comme *froncé* n'est guère d'usage dans le même sens que dans le stile familier et qu'avec le mot *sourcil*.

Fantôme et *spectre* sont du stile sublime ; *revenant* est du médiocre ; *lutin* et *farfadet* sont du comique.

Felon, dans le sens de cruel, barbare, inhumain, ne se dit que dans le burlesque ; de même que *quidam, quidane, joustu, rabla, ventru, pençu, mamelu, pendar, ribaud, débifé*, etc.

S'enfuir ou *fuir* est de tout stile au propre ; *enfiler la venelle* n'est que du stile comique, de-même que *tirer ses grègues*.

Défaite, carnage, sont de tout stile ; *déconfiture* ne se dit qu'en badinant.

On dit de-même en riant, *il y a laissé ses houseaux*, ou, *le moule de son pourpoint*, pour, *il a péri dans cette affaire*.

Vaisseau, bâtiment, navire, sont du stile médiocre ; *nef* est du stile sublime, et plus souvent encore du stile burlesque.

Rechauffer, redonner la vie, sont de tout stile ; *ravigotter, ragailardir*, sont du stile familier.

Le contraire de *découplé* est dans le stile familier, *déhanché, dégingandé* ; et dans le burlesque, *indague*.

Mort est de tout stile ; *trépas* ne se dit guère que dans le sublime ; *décès* est du stile ordinaire, et de celui du Palais.

Style burlesque, comique, médiocre, sublime, etc. cela fait beaucoup de styles et de sous-styles. Mais la « hiérarchie » se complique bien davantage si l'on considère la combinaison de ces styles avec les différentes formes littéraires. Alors apparaissent les styles épique, dramatique, lyrique, bucolique, de l'apologue, pour la poésie ; périodique, coupé, oratoire, historique, épistolaire, pour la prose¹, qui ne sont point à proprement parler des styles, mais des applications du style à des genres déterminés.

On arrive ainsi à une répartition secondaire de la langue entre les différents genres. D'une façon générale, cette répartition, suivant le principe classique, repose sur un rapport de concordance ou d'*analogie*, comme on disait alors, entre la langue et le sujet traité. « Chaque genre, dira La Harpe, doit avoir un caractère de style analogue à son objet² » ; ou encore, comme dit Domairon, « le style sera assorti au sujet... Il y a des phrases, des mots, des tours qui ont de l'éclat et de la grandeur : ceux-là sont destinés à pénétrer dans les genres élevés. Il y en a d'autres qui n'ont aucune illustration : ceux-là sont faits pour les genres médiocres³ » ; ou encore, pour en revenir toujours à la lumière de l'école, à Voltaire : « comme le genre d'exécution que doit employer tout artiste [peintre, musicien] dépend de l'objet qu'il traite..... ainsi chaque genre d'écrire a son style propre en prose et en vers... Un personnage de comédie n'aura ni idées sublimes, ni idées philosophiques ; un berger n'aura pas les idées d'un conquérant ; une épître didactique ne respirera point la passion ; et dans aucun de ces écrits, on n'emploiera ni métaphores hardies, ni exclamations pathétiques, ni expressions véhémentes⁴ ».

1. *Encycl.*, art. *Style*.

2. *Lycée*, VII, 296.

3. *Principes*, I, 122.

4. XIX, 248, *Dict. phil.*, art. *Genre de style*.

Par delà les différents styles, et plus ou moins combinée avec eux, il existe donc une langue particulière à chaque genre. *De compte fait*, par exemple, « n'est pas digne du style de l'histoire » malgré Rollin, ni *chambrée*, malgré J. J. Rousseau, ni *coucher avec une femme*, malgré Voltaire (Féraud). Ne conviennent point non plus à la « dignité » du style historique, suivant l'Académie, telles expressions de Vaugelas : « cela ne pouvoit que beaucoup servir à mes affaires » (*Quinte-Curce*, VIII, 8) : « la Fortune... fit encore cette affaire sans lui » (VIII, 3), « le premier jour qu'ils se mirent en chemin, il fit assez beau » (VIII, 4), « Alexandre ne demandoit pas mieux que de voir ses ennemis vaincus » (VI, 1), « Posez le cas que je ne sois point roi » (VII, 7).

De même, la satire étant considérée désormais comme relevant de la poésie soutenue ne se permettra plus de dire avec Boileau, *Sat.* XII, v. 251 : « Cent mille faux-zélés, le fer en main courants, Allèrent attaquer leurs amis, leurs parents, Et sans distinction, dans ton sein hérétique !... ». *Chandelles*, qu'on trouve dans *Le Menteur*, I, 1, 46, « serait aujourd'hui indigne de la haute comédie » (Voltaire). Et ainsi de suite : chaque genre, la tragédie en particulier, regardée à travers les lunettes de Voltaire, offrirait des exemples de ces nouvelles délicatesses.

Un principe découle de ce qui précède : les genres ont à se garder soigneusement de leur contagion réciproque. Un simple conteur ira-t-il employer le style de la tragédie : « Qui sait même, qui sait si, dans ce même instant, Elle ne trahit pas un amour si constant ? » A plus forte raison, un auteur tragique — Voltaire l'enseigne abondamment aux dépens de Corneille, — doit éviter : 1° le style de la comédie : « Quand on arrête là les déplaisirs d'une âme... » (*Hor.*, I, 1, 11), « Ma sœur, que je vous die une bonne nouvelle » (*Hor.*, III, 3, 1), « Aussi bien qu'à Pompée il vous voudra du mal » (*Pomp.*, I, 1, 180), « Ce qu'à ce beau présent César a témoigné » (*Pomp.*, III, 1, 11), etc. ; — 2° le style de l'idylle et de l'éplogue : « Adieu, trop vertueux objet et trop charmant » (*Pol.*, II, 2, 111), « Trop rigoureux effets d'une aimable présence » (*Pol.*, II, 2, 77), « Le ciel n'a point encor, par de si doux accords... » (*Pomp.*, III, 3, 3), « Et vous, en ma faveur, voyez ce cher objet » (*Rod.*, I, 3, 1), « L'amour, l'amour doit vaincre » (*Rod.*, I, 5, 43), « Hélas, prince !... Ce soupir ne va-t-il que vers l'ombre d'un père ? » (*Rod.*, IV, 1, 69), « Mes pleurs et mes soupirs vous suivoient en tous lieux » (*Bér.*, I, 4, 68), etc. (cf.

1. La Harpe, *Lycée*, VIII, 112.

2. *Ib.*, VII, 57, s. Vergier, *Contes*.

Bér., I, 5, 39 et IV, 6, v. dern. ; *Ariane*, I, 1, 89 et I, 3, 24) ; — 3° le style de la chanson, du madrigal : « Enivré des douceurs de l'amour et du vin » (*Pomp.*, IV, 1, 79), « Tout fait peur à l'amour, c'est un enfant timide » (*Théod.*, IV, 2, 16), « Vous portez le grand maître et des rois et des dieux » (en parlant de l'amour) (*Rod.*, III, 2, 35) ; — 4° le style du roman : « Il faut plus de respect pour celle qu'on adore » (*Rod.*, III, 5, 10) ; — 5° le style de l'épigramme : « Et domptant comme moi ce dangereux mutin » (*Hér.*, III, 1, 72).

Ceci nous amène à une observation finale. N'y aurait-il pas, au bout de ce système, une espèce de dégradation ou de rétrécissement des genres les uns par les autres, qui menace la langue même ? Ayant marqué de son empreinte tels mots ou telles expressions, chaque genre empêche qu'ils ne soient utilisés par ses voisins. Marmontel semble en avoir conscience : « A mesure qu'une langue se polit et que le goût s'épure, les divers styles s'affoiblissent et leur cercle se rétrécit. Le goût leur faisant le partage des termes et des tours propres à chacun d'eux, une partie de la langue est réservée à chacune des classes dont nous avons parlé, une partie aux arts et aux sciences, une partie au barreau, une partie à la chaire, et aux ouvrages mystiques ; la prose même est obligée de céder aux vers une foule d'expressions hardies et fortes qui l'auroient animée, ennoblie, élevée, si l'usage les y eût admises¹. » Cette remarque, visiblement teintée de mélancolie, trouve, en effet, une application de plus dans la distinction essentielle de la prose et de la langue poétique.

LE VOCABULAIRE POÉTIQUE. — « Quinault, dit Clément, a le mot propre, j'en conviens, mais c'est toujours le mot propre de la prose et jamais celui de la poésie : car il faut bien distinguer ces deux sortes de style. L'écrivain en prose et le poète ont deux langages tout différens. Chacun, pour dire la même chose, a sa manière qui ne ressemble presque point à l'autre : aussi ceux qui transportent dans la versification le langage de la prose, n'en sont pas plus poètes pour s'assujettir à une certaine mesure². » Personne ici ne songe à contredire Clément, du moins pour ce qui regarde le vocabulaire et le style, car, pour la syntaxe, la discussion a été vive. Voltaire pense qu'une des tâches essentielles du lexicographe est, à propos des mots employés par les bons auteurs, de « remarquer s'ils sont plus propres à la poésie qu'à la prose³ ».

1. *Encyclop.*, art. *Analogie*.

2. *Troisième lettre à M. de Voltaire*, 1773, 47.

3. XVIII, 355. *Dict. phil.*, art. *Dictionnaire*.

Les termes que la poésie rebute sont nombreux. Ce sont d'abord les mots « outils », conjonction principalement, d'un son plus ou moins désagréable :

jusqu'à ce que (cacophonique) (Voltaire, s. *Cinna*, IV, 7, 25, *Cid*, III, 4, 45, *Pomp.*, III, 2, 72, *Hér.*, III, 4, 61, *Sert.*, V, 3, 31), *parce que* (conjonction dure et sourde à l'oreille) (*Rod.*, IV, 1, 1, *Théod.*, I, 1, 15, et déjà dans la *Connaiss. des Bautez*, 142 s. *Pomp.*), *jusques au port* (dur) (*Connaiss. des Bautez*, 28, s. le *Cid.*, IV, 3), *avecque* (où *que* était « inutile et rude ») (s. *Hor.*, II, 5, 49, *Cinna*, I, 1, 5), *donc* (sauf dans *quoi donc* où « la syllabe *quoi* adoucit la dureté de la syllabe *donc* ») (s. *Rod.*, I, 2, 13; cf. Hérissant, *Style*, 1779, 249). D'une façon générale, les conjonctions ne sont guère admises dans le langage poétique, ayant trop de rapport avec le style didactique, ainsi le fameux *comme*, poursuivi avec acharnement par Voltaire (*Cinna*, III, 4, 121, *Ment.*, I, 2, 35, *Nic.*, I, 5, 72 et II, 4, 9, *Sert.*, III, 2, 3), *vu que* (*Hor.*, I, 1, 61), *outré que* (*Pol.*, III, 3, 75, *Hér.*, III, 1, 125), *en sorte que* (*Hér.*, II, 1, 31), *si bien que* (*Pomp.*, II, 1, 53, *Rod.*, I, 6, 12), etc.

Voici d'autre part un certain nombre de mots et d'expressions signalées comme plus ou moins prosaïques par L. Racine, Voltaire, l'Académie, La Harpe et d'autres :

venir à la rencontre de (L. Racine, s. *Mithr.*, II, 1, approuvé par Luneau de Bois., discuté par La Harpe), *poil* (pour cheveu, barbe) (*Iphig.*, V, sc. dern.), *prendre à partie* (*Baj.*, V, 6), *personne, personnage* (*Frères ennem.*, III, 5), *passé-temps* (*Athal.*, II, 7), *à ne vous point mentir* (*Phèdre*, IV, 6), *être à bout* (*Athal.*, II, 5), *encor plus que pas un* (*Frères ennem.*, I, 5);

police (Voltaire, XXII, 253, *Cons. à un journ.*), *faire* (*Cinna*, II, 1, 81, *Sanche*, I, 3, 14, *Nic.*, II, 3, 71), *donner lieu* (*Hér.*, IV, 6, 14), *laisser lieu* (*Pol.*, IV, 3, 67), *user de remise* (*Pol.*, V, 3, 76), *le feu roi votre père* (*Pomp.*, I, 2, 14), *agir de force* (*Hér.*, I, 1, 87), *tout à fait* (*Pol.*, II, 6, 31), *toute excuse est nulle* (*Hor.*, V, I, 29), *Rome est telle qu'auparavant* (*Pomp.*, IV, 3, 59), *en venir aux effets* (*Cinna*, III, 2, 28), *pourquoi* (à la fin d'un vers) (*Pol.*, I, 3, 15), *marques* (*Pol.*, II, 2, 9), *au torrent qui roule toutes choses* (*Pomp.*, I, 1, 189), *par derrière* (*Pomp.*, II, 2, 57), *par là, par ici* (*Pomp.*, IV, 3, 105), *tenir bien peu de compte* (*Rod.*, III, 5, 13), *chacun de son côté* (*Hér.*, III, 4, 39), *à mon occasion* (*Nic.*, I, 1, 16), *se faire fort* (*Nic.*, III, 2, 36), etc., et déjà dans la *Connaissance des bautez* : *dessous* (28, s. le *Cid.*, IV, 3), *résulter* (122, s. J. B. Rousseau), *gibier* (200, s. Desfontaines);

tout de bon (Acad., s. Boil., *Sat.*, X, v. 58);

accourir (La Harpe, *Volt.*, 178, s. *Zul.*, II, 4, 84), *après tout* (*Ib.*, 179, s. *Zul.*, III, 1, 7), *le peu* (*Ib.*, 320; s. *Olimp.*, I, 2, 115), *les orages passés* (*Ib.*, 36, s. *Mar.*, I, 2, 61);

hors (Roucher, dans une lettre à sa fille, citée par la *Rev. phil. fr.*, XXVIII, 204).

La contre-partie de ces proscriptions est fournie par les expressions et les termes dits « poétiques », qui, d'ailleurs, trouvent aussi bien leur emploi dans la prose la plus noble.

Une observation générale s'impose : beaucoup de vieux mots survivent dans la poésie. La plupart des théoriciens en font la remarque : « *Prospère*, constate l'abbé d'Olivet, ne se dit presque plus en prose. Mais en vers il est toujours beau. Et ce mot n'est pas le seul qui, à mesure qu'il vieillit pour la prose, n'en devient que plus poétique. *Jadis*, *ennui*, pour signifier en général toute sorte d'affliction, *naguères*, *mensonger*, *un penser*, et quelques autres..... se trouvent dans Racine¹. »

Même constatation chez L. Racine (à propos des *princes meurtris d'Athalie*) : « les vieux mots sont quelquefois nobles en vers, comme le dit Quintilien, *dignitatem dat antiquitas*² » — ou chez Féraud : « C'est un des privilèges et des charmes de la poésie d'employer de vieux mots à propos et avec goût » (s. v° *empourpré*) — ou chez Crévier : « Les mots vieux ont acquis par l'âge une espèce d'autorité qui leur concilie la vénération, et qui, pourvu qu'ils ne soient pas entièrement proscrits par l'usage, est capable de donner du poids au discours, dans lequel on les semera avec réserve et discrétion : « Oh ! nuit *désastreuse* ! », s'écrie quelque part M. Bossuet. Le mot est vieux : mais de sa vieillesse même, il tire de la force et de la majesté³. »

La vérification peut être poursuivie dans le détail : les mots *bocage* et *bocager*, *déplorable* (en parlant des personnes), *franc* (pour *libre*), *froidure*, *faix*, *jadis*, *meurtrir* (pour *tuer*), *nef*, *nocher*, *olive* (pour *olivier*), *pasteur* (pour *berger*), *prospère*, *rameux*, *ravaler*, *trépas*, *vaillance*, d'autres encore, nous sont représentés par les théoriciens ou apparaissent évidemment comme des archaïsmes réfugiés dans la poésie.

« Les mots uniquement réservés pour la poésie, j'entends la poésie noble, écrit Voltaire à son élève, le prince royal de Prusse, sont en petit nombre » (20 décembre 1737). Il mentionne lui-même : *coursier* pour *cheval*, *diadème* pour *couronne*, *empire de France* pour *royaume de France*, *char* pour *carrosse*, *forfaits* pour *crimes*, *exploits* pour *actions*, *empyrée* pour *ciel*, *les airs* pour *l'air*, *fastes* pour *registres*, *naguère* pour *depuis peu*. C'est une liste un peu rapide. Les théoriciens de l'art poétique cherchent à être plus complets. Restant (1732, 505), De Wailly (1786, 528) citent en outre : *les humains*, *les mortels*, *glaive*, *penser* (subst.), *ondes* (pour *eaux*), *flanc* (pour *sein*), *antique*, *l'Eternel* (pour *Dieu*), *hymen*,

1. Rem. sur Racine. 1738, 117, 1767, 275 ; s. *Esther*, III, 4, 34.

2. II, 230, *Réflexions sur la poésie*, art. II.

3. *Rhét.*, II, 30. — Le *désastreuse* de Bossuet est interprété de la même manière par L. Racine, l. c., et par Hérissant, *Principes*, 274. Le mot, dit l'Académie, « n'a guère d'usage que dans la poésie et le style soutenu ».

hyménée, espoir, jadis, soudain, alors que, cependant que, labour, repentance.

Il serait facile d'ajouter à ces listes : *accents* (en parlant de la voix), *an* (pour *année*)¹, *captif, couche* (pour *lit*), *carrière* (en parlant de la lune), *courroux, déité, dépouilles* (pour *cadavre*), *dédale, désireux, époux, épouse, frimas, gazon* (pour *herbe*), *guerrier, hameau, infortune et infortuné, massacrer* (pour *tuer*), *mausolée, misère* (pour *malheur*), *mont, monument* (pour *tombeau*), *neveux* (pour *postérité*), *novice* (pour *apprenti*), *officieux* (pour *serviable*), *ormeau, poudre* (pour *poussière*), *restes* (pour *cadavre*), *rivage, val-lon, rameau* (pour *branche*), *lambris, appas*, etc.

Il y aurait lieu de relever ici le rôle des pluriels poétiques que nous retrouverons à la syntaxe. C'est ainsi que *campagne, champ* deviennent nobles : « Quand le soleil revient animer nos *campagnes* » (A. Chénier, I, 109, *Confidence*), « Je tracerois le tableau de ce que Maurice fit alors dans les *champs* de l'Allemagne » (Thomas, II, 226, *Saxe*)².

Le préjugé favorable aux termes de l'antiquité n'a pas moins d'importance. Sont de la sorte poétiques, en même temps qu'*hymen* et *hyménée*, les mots *cohorte* (pour *troupe*), *mânes, ombre* (pour *âme*), *cendre, pontife* (pour *prêtre*), *temple, aquilon, zéphir, sénat* (pour *parlement*) : « L'entrée du *sénat* lui est ouverte » (Thomas, II, 270, *D'Aguesseau*); *Byzance, Babylone*, pour *Constantinople* et *Bagdad* (L. Racine, s. *Baj.* I, 1); *Solyme* pour *Jérusalem* : « Préférez-vous *Solyme* aux rives de la Seine ? » (Volt., *Zaïre*, I, 1); *Ausonie* pour *Italie* : « Ces Alpes, vieux remparts de la vieille *Ausonie* » (Roucher, *Mois*, III).

Enfin, il faudrait encore tenir compte des termes qui, sans avoir un caractère poétique aussi accusé, trouvent cependant un bel emploi dans la poésie ou dans le style noble. L. Racine signale *inquiétude, veine*, et, dans le figuré, *âpre, entrailles, brûler*, Féraud, *gratitude*, Voltaire, *colère* (pour *indignation, ressentiment*), *moitié* (pour *époux*).

LES TERMES CONSACRÉS. — Sous ce nom, les grammairiens distinguent traditionnellement les mots « que l'usage, dit Mauvillon, a bornés à certaines choses particulières et qu'on ne peut appliquer à

1. Et réciproquement *année* pour *an*, emploi que Féraud signale et blâme sans le comprendre dans le *Siècle de Louis XIV* de Voltaire : « Pendant *neuf cens années* notre génie a presque toujours été rétréci sous un gouvernement gothique. » Cf. Thomas, II, 192, *Essai sur les El.*, XXXVIII : « Le général qui sauva la France à Denain, déposé depuis près de *quarante années* dans un pays étranger... »

2. L'Académie remplace : « Tout est brûlé *par les champs* » (Quinte-Curce, VII, 5), par *dans les plaines, dans les campagnes*.

d'autres¹ », particulièrement des termes de la religion. Mauvillon en cite lui-même une longue liste : *absoute, bulle, bref, hémisphère, vieil homme*, etc., auxquels viennent encore s'ajouter ce qu'il appelle les *termes de relation*, ceux que les voyageurs tirent des langues orientales : *serrail, chiaoux, validé, sangiac, bacha, timariot*, etc. Ces mots, analogues aux termes techniques, ne sont pas précisément exclus de la langue noble, mais ils semblent réservés tout comme les termes poétiques. *Affliction d'esprit*, consacré au style de l'Écriture sainte, ne convient pas, observe l'Académie, dans : « la fatigue du chemin et l'*affliction d'esprit* avoient engendré cette dangereuse maladie » (*Quinte-Curce*, IX, 10). Il en est de même de *mort au monde* : « comme déjà *morts au monde* ne songeons plus qu'à chercher un coin de terre... » (V, 5); et de *rendre l'esprit* : « tournant la tête de l'autre côté, il *rendit l'esprit* » (VI, 7). En revanche, prescrit Féraud (s. v° *mot*), « quand le sujet l'exige on doit employer ces mots consacrés et non pas leurs synonymes » : *la nativité de N. S.*, la *visitation de la S. V.*, et non pas la *naissance*, la *visite*. L. Racine défend le : « Pour rendre à d'autres dieux un honneur *adultère* » d'*Esther*, I, 4; l'épithète « répond à cette expression métaphorique, si souvent employée dans l'Écriture Sainte sur l'idolâtrie » : *fornicari*².

1. *Stile*, 76.

2. *Rem.*, II, 220.

CHAPITRE IV

LES PROCÉDÉS DU STYLE NOBLE

L'ART DE DIRE NOBLEMENT LES PETITES CHOSES. — Boileau l'avait enseigné : en fait de noblesse, ce n'est pas tant ce qu'on dit qui importe que la manière dont on le dit. Il y a notamment un art

Qui dit sans s'avilir les plus petites choses¹.

Après lui, tous les théoriciens du style noble ont répété ou paraphrasé sa leçon².

A chaque instant, les vers de Corneille (*Hor.*, I, 1, 121 ; *Pomp.*, I, 1, 145 et IV, 1, 79, etc.) fournissent à Voltaire l'occasion de rappeler cet art de « dire noblement les petites choses », art dont Racine a fourni le plus parfait modèle. Que l'on compare seulement tel vers de *Théodore* (I, 1, 63) :

Flavie, au lit malade, en meurt de jalousie.

aux vers de *Phèdre* (I, 1) :

Phèdre atteinte d'un mal qu'elle s'obstine à taire,
Lasse enfin d'elle-même et du jour qui l'éclaire.

En vérité, « la poésie n'est faite que pour déguiser et embellir tous ces détails ».

L. Racine n'est pas moins satisfait de l'habileté de son père, quand, à propos de pendaison ou d'étranglement, il lit dans *Mithridate* (V, 1) : « Faire un affreux lien d'un sacré diadème », et dans *Bajazet* : « Avoit au nœud fatal abandonné ses jours. » Il s'extasie : « un bon poète sait tout dire noblement³ ».

Brossette en trouvait déjà la preuve dans Boileau (*Ép.* IV, 89-90) :

1. *Épître*, X, v. 49 ; cité par Voltaire, *Comm. Hér.*, III, 4, 45, *Bér.*, IV, 2, 10, *Ariane*, III, 1. Pour le développement du principe par Boileau lui-même, voyez sa lettre à M. de Maucroix, 29 avril 1695.

2. Voyez entre autres un passage très caractéristique du *Pour et Contre*, IX, 1736, 63 et suiv., dans lequel on combat l'opinion de M^{me} Dacier sur la délicatesse de la langue française.

3. *Rem.*, I, 497.

Et la faux à la main parmi vos marécages
Allez couper vos joncs, et pressez vos laitages.

« Ces deux vers disent bien noblement une chose bien petite et bien basse. Voilà le fort de la poésie. » Il est vrai qu'on ne presse pas des laitages *la faux à la main*, équivoque qui n'avait pas laissé de tracasser le poète.

L'auteur du *Lutrin* — c'est La Harpe qui l'observe¹ — n'a pas accompli un moindre tour de force quand il a su dire en vers élégants qu'on allume une bougie avec un briquet et une pierre à fusil :

Des veines d'un caillou qu'il frappe au même instant
Il fait jaillir un feu qui pétille en sortant
Et bientôt au brasier d'une mèche enflammée
Montre à l'aide du soufre une cire allumée.

Le même principe — l'art « d'ennobler les plus petits détails », ou « d'exprimer noblement des choses communes » —, sert encore à La Harpe pour critiquer Voltaire², ou pour le louer en le comparant à Racine³... ou à Du Ryer⁴.

On trouverait des préceptes analogues dans tous les traités de rhétorique⁵. Les traducteurs en particulier ont grand soin de s'y conformer. « J'ai toujours remarqué, observe Delille en tête de ses *Géorgiques*, qu'une extrême fidélité en fait de traduction étoit une extrême infidélité. Un mot est noble en latin, le mot françois qui y répond est bas ; si vous vous piquez d'une extrême exactitude, la noblesse du style est donc remplacée par la bassesse... Que fait donc le traducteur habile ? Il étudie le caractère des deux langues. Quand leurs génies se rapprochent, il est fidèle ; quand ils s'éloignent, il remplit l'intervalle par un équivalent, qui en conservant à la langue tous ses droits, s'écarte le moins possible du génie de l'auteur » (*Disc. prélim.*).

1. *Lycée*, VI, 314.

2. *Vous êtes mal gardée* « est trop prosaïque, il faut ennobler les plus petits détails » (*Volt.*, 183, s. *Zutime*, IV, 6, 23).

3. Sur : « Malgré le froid des ans dans sa mâle vieillesse, Ses yeux brillaient encore du feu de sa jeunesse » (*Œd.*, IV, 1, 33, comparé à Corneille) : « M. de Voltaire avait appris de Racine l'art d'ennobler les plus petits détails » ; — sur : « Ses lettres autrefois, chers gages de sa foi, Trouvaient mille chemins pour venir jusqu'à moi » (*Adél.*, I, 2, 59) : « Tel est l'art d'ennobler les petits détails : on croirait lire Racine » ; — sur : « Je sais que vos appas, encor dans leur printemps, Pourraient s'effaroucher de l'hiver de mes ans » (*Mér.*, I, 3, 15) : « Tel est le secret d'exprimer noblement des choses communes » (*Volt.*, 18, 110, 219).

4. *Lycée*, IX, 28, où il compare aux vers du *Scévole* de Du Ryer : « Donc vous vous figurez qu'une bête assommée Tienne notre fortune en son ventre enfermée », ceux de l'*Œdipe* de Voltaire : « Et que de leurs festons ces victimes ornées, Des humains dans leurs flancs tiennent les destinées. »

5. Cf. Crévier, II, 29, Domairon, I, 109.

Substituer des équivalents à l'expression simple, au mot propre, bas ou familier, ne forme qu'une partie de l'art pour le style noble. L'autre, qui n'est pas la moins importante, consiste à revêtir ce mot d'une dignité occasionnelle. Les deux opérations révèlent, chez les écrivains et les théoriciens du dix-huitième siècle, une connaissance approfondie des ressources de la langue et du style.

CHAPITRE V

LES ÉQUIVALENTS

LES SYNONYMES DE STYLE. — Nous avons recueilli l'expression sous la plume de Mauvillon (*Stile*, 71)¹. Elle dit admirablement ce qu'il faut dire, imposant mécaniquement à l'écrivain les expressions les plus propres à son style. La connaissance de ces expressions forme, pour ainsi dire, le premier degré de l'art. Nul n'en est plus convaincu que Voltaire. Où Racan emploie le mot *taudis* « expression du peuple », Malherbe plus averti, met *cabane*, qui est « agréable et du beau stile² ». En écrivant dans *Nicomède*, I, 2, 94 : « Et loin de lui *voler* son bien en son absence », Corneille ne savait-il pas que « le mot *voler* est bas ; on emploie dans le style noble *ravir*, *enlever*, *arracher*, *ôter*, *priver*, *dépouiller* » ? Ou encore, ignorait-il que *révolte*, *sédition*, *tumulte*, *soulèvement*, etc. « sont les termes usités dans le style tragique », et non *mutinerie* (*Hér.* V, 7, 12) ? *Animer* serait aussi plus noble dans ce vers du *Cid*, I, 9, 14 : « L'un *échauffe* mon cœur, l'autre retient mon bras. »

La règle de Voltaire nous est encore ici confirmée par ses propres ouvrages. Il est facile de discerner l'emploi des « synonymes de style » dans ces vers : « Les parricides mains d'un tyran qu'elle *abhorre* » (*Mér.*, V, 1) ; « Quel vain songe m'*abuse* ! » (*Mér.* II, 2) ; « J'irais au moment même *Immoler* de ce fer un barbare qui t'aime » (*Zaïre*, III, 4) ; « *Souffrez* qu'un nom si doux me soit encore permis » (*Mér.*, V, 1) ; « Rappelez votre force à ce dernier *outrage* » (*Mér.*, II, 5) ; « Un pontife sacré viendra *jusqu'en ces lieux*³ » (*Zaïre*, III, 4).

Les papiers d'André Chénier permettent de prendre le poète pour ainsi dire sur le fait. Il avait écrit dans son canevas du *Malade* : « Je suis affaibli... Mes *couvertures* me pèsent ». Le mot devient en vers : « Ce *tapis* qui me couvre accable ma faiblesse » (I, 127 et

1. Elle est reprise et approuvée par Hérissant, 189.

2. *Conn. des Bouteux*, 5.

3. Pour ici. Cf. : « Je sais ce qui vous attache *en ces lieux* » (Marmontel, II, 124, *Bergère*). Traitée de cheville par Voltaire dans *Horace*, II, 6, 5.

130)¹. Delille, en parlant du cheval, avait dit : « Superbe, l'œil en feu, les *narines* fumantes ». Certains lui reprochent ces *narines* comme ignobles ; mais d'autres, plus avisés, reconnaissent un terme noble remplaçant *naseaux* (Féraud). Et ainsi de suite.

Quelquefois, ainsi que le remarque M^{me} Necker, la ligne qui sépare les termes équivalents « est imperceptible :

Il aura donc pour moi combattu par pitié.

Mot d'Aménaïde dans *Tancredi*. Si elle avoit dit,

Il ne s'est donc pour moi battu que par pitié,

c'eût été du style comique ; ce qui tient à la différence du mot *battre* et *combattre*, dont l'un est noble, et l'autre est familier² ».

La même M^{me} Necker, dans ses *Notices sur le style*, recommande de se « faire un magasin de mots nobles et de rejeter tous ceux qui n'ont pas ce caractère ». Le conseil, est-il besoin de le dire, s'inspire de l'enseignement de Buffon qui, « en cherchant les mots qui pouvoient rendre sa pensée, a toujours choisi ceux qui étoient les plus nobles³ ». Ce choix met en première ligne les termes généraux.

LES TERMES GÉNÉRAUX. — C'est ici le fameux précepte de Buffon : « A cette première règle dictée par le génie, si l'on joint de la délicatesse et du goût, du scrupule sur le choix des expressions, de l'attention à ne nommer les choses que par les termes les plus généraux, le style aura de la noblesse » (*Disc. sur le style*). On a voulu ne voir dans cette recommandation que le conseil d'un naturaliste soucieux d'éviter, en s'adressant au grand public, les termes de sciences. Ces « termes généraux » ne seraient que les « plus communs », les « plus généralement compris⁴ ». Il n'y a pas à s'y tromper cependant. M^{me} Necker nous en est garante : « Tous les gens qui parlent bien, dit M. de Buffon, se servent du terme général, ou, pour mieux dire, du genre pour exprimer l'espèce, et souvent l'individu ; ainsi on dit : J'ai fait venir ma *voiture*, et non j'ai fait venir mon *carrosse* ; un *vêtement* pour un *habit* ; un *édifice* est plus noble qu'une *maison*⁵ ». Ici, M^{me} Necker invoque curieusement

1. Cf. « Bientôt un dur *réseau* [filet] sait, par l'art de Vulcain, Ceindre ce lit trompeur... » (I, 23) ; « Il [Ulysse] se dépouille alors... De ces lambeaux [haillons] trompeurs... » (I, 44).

2. *Nouv. Mél.*, I, 139.

3. *Ibid.*, II, 216, 222.

4. Voyez sur ce point les opinions contradictoires de Gohin, *Transformations*, 178, et G. Pellissier, *Études de littérature et de morale*, 1905, 93. De même, Faguet, *Dix-huitième siècle*, 462, traduit *termes généraux* par « termes abstraits », tandis que Brunetière, *Manuel*, 377, interprète comme Gohin : « termes non techniques ».

5. *Nouv. Mél.*, I, 233, *Souvenir d'une dernière conversation avec M. de Buffon*. Cité et commenté par Albalat, *Travail du style*, 160. Plus loin, il est vrai, M^{me} Necker

l'usage du monde. Ailleurs, elle applique la règle au style : « M. Guenaud, de Montbelliard... n'a jamais pu imiter parfaitement les traits du doux pinceau de M. de Buffon ; il prononçoit trop tout ce qu'il écrivait : on lit, par exemple, dans son histoire du corbeau : *Ces oiseaux de proie se nourrissent de chair corrompue*, et il emploie même, pour la désigner, un mot plus dur encore [*charogne* ?] ; il falloit écrire, et même ces viandes négligées que les plus misérables des animaux dédaignent, leur servent de pâture. Dès que l'objet est dégoûtant, il faut le voiler, en généralisant les termes qui doivent l'expliquer¹. »

La règle des termes généraux se ramène donc à celle qui commande d'éviter le mot propre. Comme telle, elle est confirmée. « Toutes les fois, dit Marmontel, qu'on veut dépouiller une idée d'un certain alliage qu'elle a contracté dans son expression commune, en s'associant avec des idées basses, ridicules et choquantes, on fait bien d'éviter le mot propre, c'est-à-dire le mot d'habitude² » ; et voici le complément de cette pensée : « Encore, à force d'art, peut-on déguiser au besoin en termes figurés ou vagues la bassesse de l'idée sous la noblesse de l'expression³. » De la sorte, la théorie ne laisse rien à désirer sous le rapport de la précision. En voici maintenant l'application :

« semblables à ces animaux belliqueux, fiers et intrépides au milieu des combats, mais qui ont besoin d'être conduits » (Thomas, II, 219, *Saxe*) ;

« bientôt je fus rappelée à la vie par le bruit du coup qui lui donna la mort » (Marm., II, 121, *Bergère*) (coup de pistolet³) ;

« Le mal, loin de mon lit qu'avoit trempé leurs larmes, Fuit avec le sommeil... » (*Roucher*, Mois, III) ;

« entouré des trophées et des marques de ses victoires » (Thomas, II, 213, *Saxe*) ;

« cette âme, noble et vertueuse, semblable à ces plantes salutaires qui croissent et s'élèvent au milieu des poisons qui les environnent » (Thomas, II, 270, *D'Aguesseau*) ;

« Elle [la colonne] vomit des feux continuels » (Thomas, II, 235, *Saxe*) ;

« Et l'asyle champêtre où m'accueillit l'amour » (*Roucher*, Mois, III) ;

applique la règle aux termes techniques ; mais le cas est distingué : « le mot technique n'est pas celui qu'il faut préférer, car il rend le style sec en ne présentant aucune idée accessoire. Il me semble que cette règle rentre beaucoup dans la première » (*Ib.*, I, 235), donc celle des termes généraux. Pour l'interprète de Buffon, « si on ennoblit son style en mettant le terme qui exprime le genre à la place de celui qui exprime l'espèce ou l'individu, ce n'est pas qu'on élève ses idées en les généralisant, mais c'est qu'on s'éloigne du style vulgaire ». M^{me} Necker n'arrive pas à épuiser le sujet : « On doit toujours préférer le mot le plus général, une glace à un miroir, etc., à moins que le mot général ne soit gâté par l'usage, comme *femelles*, qui, plus général que *femmes*, est cependant moins noble... » (*Ib.*, II, 174).

1. *Mél.*, I, 232.

2. *Encycl.*, art. *Analogie*.

3. *Ib.*, art. *Bas*.

« il y a aussi plus de verdure naturelle, plus de prairies, d'*asiles* ombragés de bocages » (Rous., IX, 359, *Prom.*, V);

« ces réduits obscurs où de pauvres familles entassées gémissent dans le besoin » (Marm., IV, 62, *Misanthrope corr.*): « L'innocente beauté dans ce réduit champêtre... » (Roucher, *Mois*, III); « m'asseyant tantôt dans les réduits les plus riants... » (Rouss., IX, 362, *Prom.*, V)¹.

Voltaire lui-même a senti combien la tragédie abusait de ces termes « vagues et usés » : *carnage*, *horreur*, et prescrit — mais sans indiquer comment — de les éviter (*Comm. Sert.*, V, 6, 40).

Certains indéfinis rendent le même service à l'occasion : « *Tout* semble conspirer contre le succès de l'entreprise » (Thomas, II, 228, *Saxe*); de même encore les nombres vagues : « Couronna vingt hameaux à leurs pieds étendus » (Roucher, *Mois* III); « Et Lycas de vingt nœuds s'apprête à les lier » (*ibid.*)².

LES TROPES : MÉTONYMIE ET SYNECDOQUE. — L'observation de Marmontel sur l'usage des « termes figurés et vagues » propres à déguiser la bassesse de l'idée, comprend l'emploi des tropes. Il n'est pas de théoricien du style noble qui ne consacre à cet important objet un chapitre ou quelques pages³, sans parler du traité mémorable qui établit la gloire de Dumarsais.

Par tropes, il faut entendre en première ligne les extensions de sens dues à la *métonymie* ou à la *synecdoque*. Féraud en signale plusieurs : *acier* beau en poésie pour *coutelas*; — *bords* pour *région*, *pays*: les *bords* indiens, les *bords* africains; — *ciel* pour *Dieu*; — *diadème* pour *royauté*; — *fanges* pour *marais*, comme dans Boileau, *Ép.* I, v. 101 : « On a vu mille fois des *fanges* méotides »; — *fer* pour *poignard*, *épée*; — *flanc* pour *ventre*, notamment « en parlant des femmes, relativement aux enfants qu'elles ont portés dans leur sein »; — *sein* qui a le même sens; — *sceptre* pour *autorité*, *empire*⁴; — *soleil* pour *jour*, employé par J.-B. Rousseau : « Mon dernier *soleil* se lève... »; — *toit* pour *maison* qui est dans Gresset : « Que mon *toit* soit impénétrable Aux craintes, aux remords vengeurs »; — *murs* employé dans le même sens par Racine, *Alex.*, I, 1 : « Nos *murs* seroient réduits en cendres », ce qui fait demander un peu

1. *Asile*, *réduit*, termes vagues, fréquents dans la littérature descriptive, à l'époque.

2. Pour d'autres exemples, très nombreux, des deux tours chez Delille, voyez la thèse de R. Kremer, *Sprachliche Untersuchungen über J. Montanier-Delille*, Rostock, 1894, 37 et 45.

3. Voyez Formey, *Principes*, 153, Crevier, *Rhét.* II, 81, Domairon, *Principes*, I, 129 et 138, Marm., *Encycl.*, art. *Image*, etc.

4. Que Voltaire trouve d'ailleurs hasardé, dans *Pomp.*, I, 3, 88 : « Et de ma part du *sceptre* indigne ravisseur. »

naïvement par L. Racine si l'on brûle des murs¹; Féraud répond qu'il s'agit d'une métonymie: « Le contenant est mis là pour le contenu, les *murs* pour les *maisons* ».

Les commentateurs signalent eux aussi de ci de là ce genre de figures: « ce *front* satisfait », dans *Alex.*, II, 2, plus poétique que *cet air satisfait*²; — « Assez dans ses *sillons*... », dans *Phèdre*, II, 2, mis pour *dans les campagnes*³; — « J'ai consumé mon *âge*, au sein de l'Amérique », dans Voltaire, *Alzire*, I, 1, 9, permis en poésie pour dire la *vie*⁴; — et même: « Jeune et dans l'âge heureux qui *méconnaît la crainte* » (Volt. *Œd.*), « espèce de métonymie très belle et très permise » [pour *méconnaître le danger*]⁵.

Ils ne les blâment que lorsqu'elles sont forcées ou équivoques. Ainsi, ces vers de Corneille sont repris par Voltaire: « A l'exemple du *Ciel*, j'ai fait beaucoup de rien » (*Don Sanche*, V, 5), car « Dieu a créé le ciel et la terre, et l'on ne peut dire *en cette occasion* que le *Ciel a fait beaucoup de rien* ». A son tour Voltaire se voit reprocher par La Harpe: « Si... Le Ciel me permettait d'abrégier un *destin* Nécessaire à mon fils... » (*Orphel.*, I, 5, 16) (pour *vie*); « Et nous, de ces *climats*, destructeurs implacables » (*Alzire*, I, 1, 77) (pour *pays, empire*); « Où mon *front* avili n'osa lever *les yeux* » (*Orphel.*, I, 6, 37); « Et j'ai tremblé qu'Assur en ces jours de tristesse, Du *palais* effrayé n'accablât *la faiblesse* » (*Sémir.*, II, 1, 79); « Au sein du meurtrier, j'enfoncerai mon *bras* » (*Mér.*, II, 7, 3), « espèce de métonymie trop hasardée, dont il n'y a pas d'exemple dans Racine »; « Toi mon *sang*, toi Brutus » (*Mort de Cés.*, II, 2, 4), qui ne se dit point d'un aïeul⁶.

Dans les textes, les exemples de ces tropes sont innombrables⁷.

1. *Rem.*, I, 84.

2. L. Racine, *Rem.*, I, 90.

3. *Id.*, *Ib.*, II, 134.

4. La Harpe, *Volt.*, 151.

5. *Id.*, *Lycée*, IX, 15.

6. Sur ce vers d'*Œdipe*, I, 1, 41: « Un monstre furieux vint ravager ces *bords* », La Harpe fait encore cette curieuse remarque: « *Bords* ne peut se dire que d'un lieu voisin de la mer; et Thèbes en était éloignée » (*Volt.*, 3).

7. Cf. « Elle s'avance enfin vers le lieu de la plaine Où l'*acier* rigoureux doit lui ravir sa laine » (Roucher, *Mois*, III) (pour les *ciseaux*); « Le Dieu de Mahomet protecteur de nos *armes* » (Volt., *Mahom.*, II, 1); « La France... joignit ses *armes* à celles de la Bavière » (Thomas, II, 228, *Saxe*); « De crimes, de brigands, ces *bords* sont infectés » (Volt., *Mér.*, I, 1); « Sur un *axe* rapide attelé de serpents » (Chénier, I, 21); « Ceindre ce lit trompeur d'un invisible *airain* » (*ibid.*, I, 23); « Tout le *ciel* appelé vient et voit son injure » (*ibid.*); « Le *Ciel* qui veilleoit sur lui » (Thomas, II, 268, *D'Aguesseau*); « Sur les *bords* du Jourdain, le *ciel* fixa nos pas » (Volt., *Zaïre*, I, 1); « Vous ne les tournez plus vers ces heureux *climats* Où ce brave Français devait guider nos pas » (*ibid.*); « la nature s'est trompée en le faisant naître dans ces *climats* » (Thomas, II, 268, *D'Aguesseau*) (c'est-à-dire *parmi nous*); « Quand le *fer* qu'à grand bruit fait voler l'*arc* nerveux » (A. Chénier, I, 45); « Immoler de ce *fer* un barbare qui t'aime » (Volt., *Zaïre*, III, 4); « Il n'est plus! Quelles mains ont déchiré son *flanc*? »

Une forme de synecdoque fréquente dans le style noble consiste à désigner le personnage par une partie de son corps. L. Racine l'observe à propos d'*Alex.*, I, 2 (*Pourvu que ce grand cœur...*): « dans cette poésie, le *cœur*, les *yeux*, les *bras* » sont souvent mis « pour la personne¹ ». Même observation sur *Alex.*, IV, 2: « Et voyant de son *bras* voler partout l'effroi »; sur *Mithr.*, III, 5: « Qu'une *main* qui m'est chère... »; et sur *Phèdre*, II, 5: « Cette *tête* charmante² ». Voltaire imite, bien entendu, Racine: « ... il mette à vos genoux Un *front* que la couronne a fait digne de vous » (*Mér.*, II, 6), « Le Ciel, pour terminer les malheurs de nos jours, D'une *main* plus puissante a choisi le secours » (*Id.*, *Zaire*, I, 1), etc.

Le procédé prête d'ailleurs à bien des abus signalés par les commentateurs. L'Académie traite de « mauvaise phrase » dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas: « Alexandre ne tenoit la vie que de son *bras* » (VIII, 4). Voltaire critique dans l'*Œdipe* de Corneille: « Et notre volonté n'aime... Que suivant que d'en haut leur *bras* [c'est-à-dire les dieux] la précipite³. » A son tour, La Harpe reprend dans Voltaire: « Mon *bras* est à Vendôme... » (*Adél. du Guesclin*, I, 1, 41), « c'est la grâce dernière Que j'ose demander à la *main* meurtrière... » (*Orphel.*, V, 4, 9), car « la permission d'employer la partie pour le tout n'est d'usage que quand elle ne blesse point l'analogie⁴ ». L'exemple le plus typique en ce genre, c'est le vers de Boileau: « tandis que ton *bras*... Va la foudre à la main » (*Disc. au roi*, v. 68) critiqué par Boursault et l'Académie (dans son commentaire), défendu par Brossette et L. Racine (*Rem.*, I, 92).

LES PÉRIPHRASES. — « Lorsque, par des idées accessoires, on veut

(*Volt.*, *Mér.*, II, 5); « A l'instant que son *flanc* mit au jour Le triste et dernier fruit d'un malheureux amour » (*Volt.*, *Zaire*, II, 3); « Orosmane... Le laisse sur sa foi partir de ce rivage » (*ibid.*, I, 1); « Que ton goût [celui de la Grèce] inspirant le pinceau, la palette... » (Fontanes, *Essai sur l'astronomie*); « Du sang dont vous sortez l'auguste caractère... » (*Volt.*, *Mér.*, I, 1); « Vous-même, disiez-vous, deviez percer son sein » (*ibid.*, III, 6); « Je me reposais sur le sein livide et glacé de mon époux » (*Marm.*, *Berg. des Alpes*, II, 124); « Ce ciel qui t'a formé dans un sein si funeste » (*Volt.*, *Mér.*, IV, 2); « Quatre soleils encor, ce jour alloit paroître » (Roucher, *Mois*, III); « Lorsque la nuit sur nos toits descendue » (*ib.*). Pour les exemples de Delille voyez encore ici les listes de R. Kremer, *op. cit.*, 40.

On met aussi les noms de fleuves pour la région qu'ils traversent: « Ce puissant Saladin qui ravit à mon sang l'empire du Jourdain » (*Volt.*, *Zaire*, IV, 1).

1. *Rem.*, I, 87.

2. *ib.*, I, 92, 495 et II, 435.

3. *Conn. des hauteurs*, 164. Cf. *Comm. Pomp.*, II, 2, 48; *Sert.*, III, 2, 109 et V, 3, 1; *Cid*, I, 7, 49; *Pol.*, I, 4, 34; *Nic.*, II, 2, 8 et V, 1, 37; *Hér.*, II, 7, 25; III, 3, 47; V, 7, 1, et 20.

4. *Volt.*, 108, 295. Cf. *Lycée*, IX, 236.

relever, ennoblir une idée commune, dit Marmontel, au lieu de son expression simple et habituelle on a raison d'y employer l'artifice de la métaphore ou de la circonlocution¹. » Le principe est particulièrement applicable à la poésie : « Elle n'appelle point les hommes par leurs noms, observe Jaucourt ; c'est le fils de Pélée, le Berger de Sicile, le Cygne de Dircée ; l'année est chez elle le grand cercle qui s'achève par la révolution des mois². » Crévier trouve la périphrase également indiquée pour éviter certains termes réalistes, et pour relever la petitesse des objets par l'expression. Il admire sous la plume de M. Duguet la mention discrète d' « une vermine également sale et honteuse, qui ne convient qu'à la misère et qu'à l'ordure, et dont on se délivre par le soin de la propreté ». On entend, observe-t-il, « ce qu'il veut dire sans qu'il ait besoin de la nommer ». Et il trouve non moins remarquable chez D'Aguesseau cette façon de remplacer l'expression *prêter à intérêt* : « donner à un métal stérile une fécondité contraire à la nature³ ».

Le goût de Voltaire ne serait peut-être pas si facilement chatouillé ; mais il trouve beau que Corneille ait su écrire dans *Polyeucte*, I, 1, 53 : « Ainsi du genre humain l'ennemi nous abuse. » Son commentaire remarque « que cette périphrase, *l'ennemi du genre humain*, est noble et que le nom propre eût été ridicule. Le vulgaire se représente le diable avec des cornes et une longue queue. *L'ennemi du genre humain* donne l'idée d'un être terrible qui combat contre Dieu même. Toutes les fois qu'un mot présente une image ou basse ou dégoûtante, ou comique, ennoblissez-le par des images accessoires ». C'est le principe même de la périphrase noble. Voltaire en trouve une autre heureuse application dans ce vers de la *Bérénice* de Racine : « Souffrez que de vos pleurs je répare l'outrage » (IV, 2, 10) : « Rien n'est plus petit, dit-il, que de faire paraître sur le théâtre tragique une suivante qui promet à sa maîtresse de rajuster son voile et ses cheveux. Otez à ces idées les grâces de la diction, on rira. »

Ces grâces d'ailleurs, il faut y prendre garde, peuvent tourner à la grimace, même chez un maître comme Boileau. St-Marc trouve du jargon dans : « la grêle Abbat l'honneur naissant des rameaux fructueux » (*Lutrin*, V, v. 140), et une insuffisante clarté dans : « Vainement d'un breuvage à deux mains apporté, Gilotin, avant tout, le veut voir humecté » (*Ib.*, V, v. 15), vers où le lecteur doit deviner

1. *Encycl.*, art. *Analogie*.

2. *Encycl.*, art. *Style*.

3. *Rhét. fr.*, II, 30, 42.

qu'il s'agit de bouillon. Le dix-huitième siècle en verra bien d'autres, car c'est, par excellence, le siècle de la périphrase.

Il y a des périphrases simples et plus ou moins consacrées :

« *L'art d'Euclide* lui apprit à connoître les propriétés générales de l'éten-
due » (Thomas, II, 222, *Saxe*) ; « les oiseaux... saluaient tous à la fois l'*astre*
du jour » (B. de St-Pierre, VI, 89, *Virginie*) ; « Il étoit digne d'avoir pour ami
le *sage auteur de l'art poétique* et l'*auteur sublime d'Athalie* » (Thomas, II,
291, *D'Aguesseau*) ; « *Chers auteurs de mes jours*, parlez, que dois-je faire ? »
(Volt., *Zaire*, II, 3) ; « c'étoit pour les enfants un devoir religieux et sacré
de ne confier leur inclination qu'aux *auteurs de leurs jours* » (Marm., III, 4,
Mar. Samnites) ; « un hiver cruel... fit périr toute l'*espérance des moissons* »
(Thomas, II, 273, *D'Aguesseau*) ; « la grêle anéantit l'*espoir des vendanges* »
(Marm., III, 107, *Laurette*) ; le *flambeau des jours* (soleil), le *flambeau des*
nuits (lune), les *flambeaux de la nuit* (étoiles), cités par l'Académie, Féraud :
« J'admire avec transport le *céleste flambeau* » (Gresset cité par Domairon,
Principes, I, 163) ; « Les *flambeaux de l'hymen* brillent pour votre amant »
(Volt., *Zaire*, III, 6) ; « combien vous le serez plus encore d'avoir sacrifié à
des chimères l'*unique fruit de vos entrailles* » (Rouss., IV, 226, *Hél.*, III, 14) ;
« Le *premier fruit de notre amour* devoit serrer ce doux lien » (Id., IV, 238,
Ib., III, 18) ; les *gages de l'amour*, les *gages de la fidélité* (les enfants), à
condition de ne pas dire *gage* tout court, comme Voltaire : « allez qu'on
m'apporte ce *gage* » (*Mér.*, I, 4, 6) (La Harpe, *Volt.*, 284), ou comme Vau-
gelas : « Mais quitterons-nous des *gages certains* [femmes, enfants de
fortune] que nous avons ici pour en aller chercher d'autres... » (*Quinte-
Carce*, V, 5) (l'Académie) ; le *moite élément*, qui est dans Gresset : « Aux
fureurs du *moite élément* » ; le *moite empire* qui est dans J. B. Rousseau
(Féraud) ; l'*onde noire*, pour le Styx, le Cocyte (Féraud) ; « Les *organes des*
loix, les *ministres des dieux* » (Volt., *Mér.*, I, 1) ; « Là, dès que la nuit
sombre et le *père du jour...* » (Roucher, *Mois*, III) ; « Propice aux *doctes*
sœurs [les Muses], il attend leur hommage » (*Ib.*) ; la *voûte azurée, étoilée,*
céleste, pour le ciel (Acad.) ; « Ils poursuivent la nuit sous la *céleste voûte* »
(Roucher, *Mois*, III) ; *aller à l'autel* pour *s'épouser*, que L. Racine signale
chez son père, en particulier dans *Mithr.*, IV, 4 (*Rem.*, I, 496), et qui
comporte de nombreuses variantes : « L'amour de Luzy et de Laurette fut
consacré au pied des autels (Marm., III, 135, *Laurette*) ; ou : « La Nymphé
demandoit que l'Hyménée un jour *Aux piés de son autel, consacrat leur*
amour » (Roucher, *Mois*, III). J. J. Rousseau dispose de tout un arsenal de
périphrases pour désigner Dieu : l'*auteur de l'univers*, le *conservateur de la*
nature, le *père de la vie*, le *père commun des hommes*, auxquelles vient s'ajouter
la plus célèbre de toutes, qui devait faire fortune sous la Révolution : « une
chaîne de devoirs qui le lient d'un côté à l'*Etre suprême* » (Thomas, II, 289,
D'Aguesseau).

Il y a des périphrases usées, devenues burlesques, comme cette
troupe céleste employée encore pour *les dieux* par Corneille, *Hor.*,
IV, 1, 5 : « Le souverain pouvoir de la *troupe céleste* ». Elle a
été discréditée par Scarron, au dire de Voltaire.

Il y a des périphrases bibliques : la *race de Japet*, pour dire

les *hommes* (De Wailly, 528), « *L'affreux Leviathan*, de son antre profond S'élance... » (Roucher, *Mois*, III) (qu'une note traduit par la baleine).

Il y a surtout des périphrases mythologiques: « *Du mois cher à Vénus* [avril] la course est terminée » (Roucher, *Mois*, III); « J'écoute et reconnais l'*Orphée ami des bois*¹, Le tendre oiseau caché sous un taillis sauvage » (*Ib.*); « Les arbustes nombreux que *Pomone rassemble* [arbres fruitiers] » (*Ib.*); « Aux enfants de *Chiron* [les médecins] mes larmes ont recours » (*Ib.*); « ardente à dépouiller *Les lieux qu'Opis et Flore ont pris soin d'émailler* » (*Ib.*); « le principal avantage du *commerce des Muses* » (Rouss., I, 3, 1^{er} Disc.); « le pampre grillé... étale aux yeux *les dons du père Lyée* [le raisin] » (Rouss., IV, 423, *Hél.*; V, 7).

Il y a enfin les périphrases compliquées, où s'exerce l'ingéniosité des orateurs et des poètes et qui sont restées célèbres dans les fastes de la langue classique. On les trouve partout :

1° chez les prosateurs: « l'usage de porter des *cheveux étrangers* qui est devenu si général » (Buffon, *Hist. nat.*, II, 525), ou, pour désigner également la perruque: « d'autres.... portent leurs cheveux ou des *cheveux empruntez* » (*Ib.*, 557); « ces petits *charmes naissants* que l'amour semble avoir placé lui-même [chez une jeune fille] » (Marm., III, 100, *Laurette*); « Je souhaiterois qu'au milieu du *palais sacré qui sert de temple à la justice*, on élevât la statue de ce grand homme » (Thomas, II, 301, *D'Aguesseau*); « *L'art qui enseigne les propriétés du mouvement, qui mesure le temps et les espaces, qui calcule les vitesses...* exerça aussi ce génie ardent et facile » (Thomas, II, 222, *Saxe*);

2° chez les poètes: « *L'impur et cher époux* que la chèvre désire » (A. Chénier, I, 33)²; les poètes didactiques surtout, qui désignent ainsi les objets inanimés, les plantes, les bêtes: « Sur la *feuille d'Égypte* ou sur la *peau ductile*, Même un jour sur le dos d'un *albâtre docile* Au fond des eaux formé des *dépouilles du lin* » (Id., II, 55, *Hermès*); « Les *monstres rugissants de Barca, de Nubie* » (Roucher, *Mois*, III); « Mais tout un *peuple ailé* me suivit sur ce bord, *Peuple artisan du miel*, tes jeunes colonies... » (*Ib.*); « Le peuple que des eaux nourrit l'immense plaine, Le *poisson, qui, pendant autour du lit des mers, S'ouvre, et deux fois le jour reçoit les flots amers...* » (*Ib.*); « Des rivages du Nil, le *cheval amphibie* » (*Ib.*); « et le *crystal humide* Epure les *habits de la race timide* » (*Ib.*); « Lorsque vous entendez l'uniforme ramage De cet oiseau *haï de l'hymen qu'il outrage* » (Castel, *Les Plantes*, 1797). Cette dernière périphrase est admirée par Palissot, *Mém.*, I, 139³. Le même procédé ralentit constamment le style de la tragédie: « Vous n'avez point reçu ce *gage précieux* Qui nous lave du crime et nous ouvre les cieux » (Volt., *Zaïre*,

1. Ailleurs appelé simplement le *chantre des airs* par Roucher: « Que le *chantre des airs* redouble d'harmonie » (*Ib.*).

2. Pour d'autres périphrases de Chénier, voyez G. Pellissier, *Le Réalisme dans le Romantisme*, 1912, 95.

3. Voici encore, pour désigner des jeux, quelques périphrases de Delille au pro-

III, 4) (entendez le baptême); « Il touche à son heure dernière. Sa joie, en vous voyant, par de trop grands efforts, *De ses sens affaiblis a rompu les ressorts* » (*Ib.*) (pour dire que Lusignan, pris de faiblesse, va mourir). Le drame même, M. Gaiffe l'a montré (*Drame en France*, 495), est contaminé : « Un billet dont mes yeux méconnaissent le seing » (Baculard d'Arnaud, *Mérimé*, I, 1), c'est-à-dire une lettre anonyme ; « Son fils a dirigé ses pas Aux lieux où se faisaient les apprêts du repas » (M. J. Chénier, *Jean Calas*, II, 2), c'est-à-dire la cuisine ; « On m'a dit que naguère, un venin destructeur A déchiré les traits de cette infortunée » (*Id.*, *Edgard I^{er}*, I, 9), c'est-à-dire la petite vérole, etc.

On a vu, dans les exemples qui précèdent, se préciser l'un des rôles essentiels de la périphrase : elle permet d'éviter les mots techniques. M^{me} Necker soutient qu'elle ajoute à la clarté : « On ne doit jamais se servir de mots techniques, dit-elle : souvent on s'en sert, et l'on ne les entend pas ; la périphrase qu'on est obligé de créer pour rendre son idée nous contraint en même tems à nous bien comprendre¹. » C'était à voir...

Nous retrouverons tout à l'heure la périphrase dans un autre emploi, servant non plus à remplacer le mot propre, mais à le relever.

mier chant de *l'Homme des champs* : « J'entends ce jeu bruyant où, le cornet en main, L'adroit joueur calcule un hasard incertain » (jeu de dames); « L'amour du jeu rêveur qu'inventa Palamède » (échecs); « Le chasseur prend son tube, image du tonnerre » (fusil); « Peut-être un successeur des Boileaus, des Molières, Autour du bois tournant fait siffler ses lanières » (toupie).

1. *Nouv. Mém.*, II, 174.

GHAPITRE VI

LES ACCESSOIRES

COMMENT LES MOTS PEUVENT ÊTRE ENNOBLIS. — L'un des chapitres les plus curieux de la doctrine puriste formulée par le dix-huitième siècle, traite de l'ennoblissement des mots par le style. De Louis Racine à La Harpe, en passant par Voltaire, D'Alembert, d'autres encore, on le voit se constituer et se préciser peu à peu.

Bien entendu les éléments en sont, comme toujours, fournis par les grands modèles classiques, les écrivains du dix-septième siècle. C'est ainsi que Louis Racine voit partout, chez son père « cet art qu'il a d'annoblir un mot par l'usage qu'il en fait ». Il cite comme exemple : « Pour mettre une *barrière* entre mon fils et moi » (*Brit.*) ; « Ils vivent cependant et leur temple est *debout* » (*Ath.*) ; « Et par là de Baal méritai la *prétrise* » (*Ath.*)¹.

Les *boucs* et les *chiens* d'*Athalie* révèlent pareillement à Voltaire que « les termes les plus bas employés à propos s'ennoblissent² ». Et Corneille même ne laisse pas de le confirmer dans cette opinion : *hors* bien employé peut devenir noble : « Mais le cœur d'Émilie est *hors* de son pouvoir » (*Cinna*, III, 4 ; cf. *Pol.*, II, 3, 2) ; *ridicule*, dans *Polyeucte*, II, 6, 77 : « Allons fouler aux pieds ce foudre *ridicule* », est un exemple d'un mot bas noblement employé ; *tâter*, mot familier et même ignoble, fait un très bel effet dans *Sertorius*, III, 2, 128 : « Aux périls de Sylla vous *tâtez* leur courage » ; *tout beau* pourrait être ailleurs bas et familier, mais il est très bien placé dans *Don Sanche*, I, 3, 64 : « *Tout beau, tout beau*, Carlos ; d'où vous vient cette audace ? » etc.³.

1. *Rem., Disc. prélim.*, f° 42 ; cf. *ibid.*, III, 232, *Traité de la poésie*, IX. Les *Remarques*, I, 430, II, 40, 238, interprètent encore de la même manière : « Je vous ai vers Roxane envoyé *plein de moi* » (*Baj*, III, 4), « Il vient en m'embrassant de m'accepter pour *gendre* » (*Iphig.*, III, 4), « Ma douceur est à *bout* » (*Ath.*, II, 5). Voir aussi, II, 139 (*Phèdre*, IV, 2) une longue dissertation sur l'emploi du mot *lit* dans Racine.

2. *Comm. Pol.*, IV, 3, 39.

3. Voltaire fait encore le même éloge des vers suivants de Racine : « Charmant, jeune, *trainant* tous les cœurs après soi » (*Phèdre*, II, 5), pour signifier une douce violence (s. *Rod.*, I, 4, 54) ; « Vous voyez devant vous une reine éperdue, Qui, la mort dans le sein, vous demande *deux mots* » (*Bér.*, III, 3, 23), expression ailleurs triviale, ici touchante.

D'Alembert vante, au détriment de Fontenelle, l'expression familière de Bossuet : celui-ci sait l' « ennoblir en quelque sorte par la grandeur de l'idée qui, pour ainsi dire, la couvre et la surnage ». Il en est de même de Racine : on lui pardonne ses hardiesses « parce qu'il sait avec adresse adoucir, relever, embellir même ces mots familiers par les expressions nobles ou élégantes dont il les environne ». Voyez comme *chatouiller* « paroît avec avantage et même avec noblesse dans un vers d'*Iphigénie*, à la faveur des expressions heureuses auxquelles le poète a su joindre ce mot, et, si l'on peut parler ainsi, l'amalgamer : *Ces noms de Roi des Rois et de chef de la Grèce, Chatouilloient de mon cœur l'orgueilleuse foiblesse*¹ ».

Même démonstration chez La Harpe, par le moyen de Boileau :

On apporte à l'instant ses somptueux habits
Où sur l'ouate molle éclate le tabis.

Quel choix d'expressions et de circonstances, s'écrie le critique du *Lycée* : « L'ouate... ne semble pas faite pour figurer dans un vers : mais le poète en faisant tomber doucement le sien sur l'ouate molle et le relevant pour y faire éclater le tabis, vient à bout d'en tirer de l'élégance et de l'harmonie. » A un commentaire analogue donne lieu cet autre passage du *Lutrin* :

D'une longue soutane il endosse la moire,
Prend ses gants violets, les marques de sa gloire...

« Le poète ennoblit ici la soutane du chantre par une épithète bien placée, par une façon fort simple qui consiste à prendre la partie pour le tout [synecdoque], et il en résulte un vers élégant et pittoresque : *D'une longue soutane il endosse la moire*. Prendre ses gants est bien une action triviale, mais *ses gants violets, les marques de sa gloire* sont relevés par une heureuse opposition². »

Ces quelques indications générales suffisent à établir le principe, que M^{me} Necker, en bonne élève de Buffon, ne manque pas à son tour de proclamer : « Tous les mots peuvent être bons, selon qu'on les applique ou qu'on les associe. Il y a une décence dans les mots, relativement à l'objet qu'on traite, comme il y en a une pour les vêtements, relativement à l'état des personnes : quand un mot s'applique juste à la chose, il est rarement bas. Voyez comme Boileau a associé *solécisme* et *barbarisme*, termes désagréables et communs, de *pompeux solécismes* et d'*orgueilleux barbarismes*³. » Consi-

1. *Hist. Acad.*, IV, 533, *La Motte*, note 27.

2. *Lycée*, VI, 515-16.

3. *Nouv. Mém.*, I, 232, *Souvenir d'une dernière conversation avec M. de Buffon*.

dérons d'abord comment on relève les termes en les associant.

LES ACCESSOIRES : PÉRIPHRASES, COMPLÉMENTS, ÉPITHÈTES. — « Toutes les fois qu'un mot présente une image, ou basse, ou dégoûtante, ou comique, ennoblissez-la par des images accessoires », avons-nous entendu dire à Voltaire¹. Il s'agissait en l'espèce de l'emploi d'une périphrase destinée à remplacer le mot *diable*. Mais la périphrase peut intervenir sans éliminer le mot propre, en le préparant ou en l'encadrant simplement, à titre d'accessoire. Exemples : « cette *croix* qui sur vous fut trouvée... Ce *signe des chrétiens*, que l'art dérobe aux yeux, Sous le brillant éclat d'un travail précieux » (Volt. *Zaïre*, I, 1); ou encore, dans André Chénier : « Ce *nageur mugissant, ce taureau*, c'est un Dieu » (I, 251 et 252). La Motte avait dit de même dans ses *Odes* : « Jusqu'en quel climat la *boussole*, Cette *aiguille amante du pôle*, A-t-elle guidé nos vaisseaux ? » Et La Harpe peut trouver qu'il y a là un abus, que la périphrase dispensait de nommer la boussole² : le procédé n'en est pas moins d'un emploi général.

Au reste, toute sorte de mots peuvent servir à rehausser le mot propre dont on veut se servir³. Ce sera notamment le cas des compléments. Comparez dans Corneille : « si ce n'est que la reine, après tout, Sachant ce que je puis, *me pousse trop à bout* » (Nic., II, 3, 191), et dans le *Bajazet* de Racine : « *Poussons à bout l'ingrat* ». L'expression de Corneille, fait observer Voltaire, n'est que comique, ou du moins familière. Chez Racine, « le mot *ingrat* qui finit la phrase, la relève ». Pareillement, « le mot *métier* ne peut être admis qu'avec une expression qui le fortifie, comme le *métier des armes* » (s. Nic., III, 1, 23).

Mais ce sont les épithètes surtout qui jouent ici le rôle essentiel. Le procédé est communément enseigné. « *Remède*, observe Voltaire, n'est admis dans la poésie noble qu'avec une épithète qui l'ennoblit » : « D'un incurable amour *remèdes impuissants* » (s. Pol., II, 2, 20); « le mot *noces* est de la comédie, à moins qu'il ne soit relevé par quelque épithète terrible » (s. Hér., III, 2, 2); « le mot de *compliment* ne se peut recevoir dans la tragédie, s'il n'est ennobli par une épithète » (s. Nic. II, 4, 19). Le vers d'*Héraclius*, II, 2, 41 : « Il semble que de Dieu la main appesantie Se faisant du tyran *l'effroyable partie* », donne lieu à cette remarque : « Les

1. *Comm. Pol.*, I, 1, 53.

2. *Lycée*, XIII, 99.

3. « Quand le terme propre est bas, dit M^{me} Necker, il faut employer le terme le plus près, et quelquefois même on peut ajouter ensuite le terme propre, qui se trouve ennobli par celui dont il est précédé » (*Nouv. Mém.*, I, 124).

termes les plus bas deviennent quelquefois les plus nobles, soit par la place où ils sont mis, soit par le secours d'un épithète heureuse. La *partie* est un terme de chicane : *la main de Dieu appesantie qui devient l'effroyable partie du tyran* est une idée terrible. »

On a vu plus haut les félicitations décernées à Boileau par La Harpe pour son *ouate molle*, sa *longue soutane*, ses *pompeux barbarismes*. L'auteur du *Lycée* n'est pas moins satisfait de l'habileté avec laquelle Lefranc de Pompignan fait passer en vers le mot *trou*, grâce à un épithète « pittoresque » : « Et les *trous tortueux* de ce gravier aride¹. »

Les traités de style, bien entendu, consacrent pour le moins un paragraphe à cet important objet. On donne pour exemple ces vers lyriques de Racine :

O rives du Jourdain, ô champs aimés des Cicux !
 Sacrés monts, fertiles vallées
 Par cent miracles signalées,
 Du doux pays de nos ateux
 Serons-nous toujours exilées ?

Et l'on observe : « Otez de ces vers, qui sont si harmonieux et si touchans, tous ces adjectifs *aimés*, *sacrés*, *fertiles*, etc. ; ils seront sans chaleur, sans coloris, sans âme². »

Sans coloris est en tout cas de trop. Mais on sait que sur ce point les poètes du dix-huitième siècle se faisaient de singulières illusions. Delille, ainsi que Sainte-Beuve l'a remarqué³, s'imaginait peindre en écrivant :

Tombez, altières colonnades,
 Croulez, fiers chapiteaux, orgueilleuses arcades.

J. J. Rousseau se donne la même impression avec des adjectifs comme *agréable*, *charmant*, *doux*, *triste*, *épais*, *délicieux*, *heureux*, *vif* qui reviennent à tout instant dans les descriptions de la *Nouvelle Héloïse*⁴. En réalité, c'était, noblesse à part, l'harmonie seule, la musique des paroles, qui guidait ces prétendus peintres.

Par là ils sont encore les disciples de Racine, et plus peut-être de Fénelon⁵. Mais ce n'est point ici le lieu d'opposer l'abus de l'épi-

1. *Lycée*, XIII, 77.

2. Hérissant, *Principes*, 180.

3. Joseph Delorme, *Pensées*, cité par G. Pellissier, *Le réalisme du romantisme*, 91.

4. Cf. D. Mornet, *Le Sentiment de la Nature en France*, 1907, 421.

5. A propos du vers de *Phèdre*, I, 3 : « Et le jour a trois fois chassé la nuit obscure », L. Racine, *Rem.*, I, 3, observe : « Nous trouvons cette épithète très-bien placée ; ceux qui reprochent à Homère des épithètes inutiles, ne font donc pas attention, qu'elles ne le sont pas, lorsqu'elles contribuent à l'harmonie. Le *Télémaque* est plein de pareilles épithètes ».

thète morale à l'usage de l'épithète pittoresque. Il suffira de noter que la première est directement influencée par la préoccupation de la langue noble.

D'ailleurs, l'abus des épithètes est un défaut qui n'échappe point à la critique. Voltaire le signale chez Corneille : « Ne vous servez jamais d'épithètes que quand elles ajouteront beaucoup à la chose » (s. *Sert.*, I, 3, 65 : *grandeur sublime*) ; La Harpe le dénonce chez Voltaire : « Trop d'épithètes », répète-t-il de temps à autre (s. *Oreste*, V, 8, 8 ; *Catil.*, II, 2, 29 ; *Orphel.*, I, 1, 26 ; *Tancr.*, III, 5, 7). Sans se préoccuper de l'harmonie comme L. Racine, il poursuit inexorablement l'épithète oiseuse : *brillant éclat* (*Zaïre*, I, 1, 95), « des meurtriers l'*espérance homicide* » (*Alz.*, IV, 4, 4)¹. Il s'acharne surtout contre les plus banales, celles dont on abuse et qui forment cheville : les *affreux* (*Mar.*, I, 3, 53), les *fatal* (*Mar.*, I, 1, 37 et II, 1, 17, *Brut.*, III, 2, 43, *Zaïre*, I, 1, 71, *Orphel.*, II, 1, 5), dont Voltaire crible ses tragédies. Saint-Marc en dit autant des *fatal*, des *sacré*, des *farouche* de Boileau (*Lutrin*, III, 39 et I, 109).

Il est vrai que certains adjectifs tournent à l'« épithète de nature » dans la langue noble. On les distinguera facilement dans les exemples suivants que nous rangeons sous deux rubriques :

A. *Épithète noble* : chez Thomas : « la profondeur et la sagesse de ces loix antiques » (II, 280, *D'Aguesseau*) ; « les Chinois, ce peuple antique » (*Ib.*, 268) ; « la vertu dédaigne un vain faste » (*Ib.*, 294) ; « le barbare monopoleur » (*Ib.*, 274) ; « les viles intrigues » (*Ib.*, 276) ; « Quoi, ne vous proposeriez-vous que de louer une froide cendre » (II, 208, *Essai sur les El.*, XXXVIII) ; chez Montesquieu : « esclaves vils, dont le cœur a été fermé jamais » (I, 480, *Let. pers.*, 155) ; chez Rousseau : « le fruit assuré de leur peine que ne dévore point l'avidé publicain » (IV, 360, *Hél.*, IV, 17) ; chez Marivaux : « ce vertueux ecclésiastique » (VIII, 613, *Paysan*, VIII) ; chez Marmontel : « que t'importe l'opinion d'un vil suborneur » (III, 121, *Laurette*) ; « dans le sein respectable de la nature » (III, 4, *Mariages sam.*) ; chez Roucher : « Dans ce temple sacré tu me verras descendre » (*Mois*, III) ; chez Voltaire : « Du reste infortuné de cet auguste sang » (*Zaïre*, V, 10) ; « De mes transports jaloux l'injurieuse offense » (*Ib.*, IV, 3) ; « Vertueuse Zaïre », « Respectable ennemi » (*Ib.*, I, 2, I, 4) ; « respectables vieillards »² (*Seythes*, I, 5) ; « ce nœud sacré » (*Mér.*, IV, 1) ; « les sacrés étendards » (*Mahom.*, II, 1) ; « Et le vil intérêt, cet arbitre du sort » (*Mér.*, I, 2).

B. *Épithète descriptive* : chez Roucher : « caché sous un taillis sauvage », « le robuste bélier », « ce fertile enclos », « Ils s'unissent pressés de leur vaste nageoire » (*Mois*, III) ; chez Marmontel : « les brillants trumeaux qui l'envi-

1. Il y a des adverbos « oiseux », qui ont, semble-t-il, exactement la même valeur, ainsi dans ce vers de *Mahomet*, I, 4, 137, critiqué par La Harpe : « Mais puisqu'un vil sénat insolemment partage De ton gouvernement le fragile avantage ».

2. Cf. Roland, *Mém.*, II, 6 : « Respectables vieillards, consolez-vous ! »

ronnoient » (III, 114, *Laurette*); chez B. de St-Pierre : « ces humbles cabanes », « des torrents écumeux » (VI, 191 et 98, *Virginie*); chez Thomas : « poussant à toute bride un cheval fier et vigoureux » (II, 203, *Essai sur les El.*, XXXVIII); chez Rousseau : « en les pressant dans leurs bras robustes » (IV, 426, *Hél.*, V, 7); et toutes celles que mentionne Mornet (*Sentiment de la nature*, 422) : bois épais, épais feuillage, épaisse forêt — coteaux fleuris, bocage fleuri, jardin fleuri — plaine d'eau immense, immenses glaces, immenses roches — eau limpide et claire, eau calme et paisible, etc.

On verra comment la nécessité de l'épithète décorative provoque, dans le poème didactique surtout, quelques tentatives de renouvellement, d'ailleurs aussitôt étouffées par la critique.

LES MODIFICATIONS DE SENS : MÉTAPHORES NOBLES. — Un mot peut encore être ennobli par suite d'une modification de sens. Dans *Sertorius* (II, 4, 2), par exemple Corneille se sert du mot *crédit* : « Je crois sur sa parole et lui dois tout *crédit* »; ce mot ainsi employé au sens de *confiance* n'est pas noble. Mais il le devient dans *Britannicus*, I, 1 : « Je vois mes honneurs croître et tomber mon *crédit*. » *Crédit* alors signifie *autorité, puissance, considération*. Cette observation de Voltaire n'est pas isolée. Ailleurs il avertit que « *misère* est, en poésie, un terme noble qui signifie *calamité* et non pas *indigence* » (*Hor.*, I, 4, 109). De même, en poésie, *colère* peut signifier *indignation, ressentiment, souvenir des injures, désir de vengeance*, comme dans ce vers de *Cinna*, III, 4, 112 : « Sans emprunter ta main pour servir ma *colère* », etc.

Mais c'est la métaphore ou le sens figuré qui exerce ici la principale influence. Écoutons encore Voltaire. Sur ces vers de *Nicomède*, III, 2, 112 : « L'Asie en fait l'épreuve, où trois sceptres conquis Font voir en quelle école il en a tant appris », il observe : « le mot *école* est du style familier; mais quand il s'agit d'un disciple d'Annibal, ces mots *disciple, école*, etc., acquièrent de la grandeur ». M^{me} Necker constate qu'« une expression physique s'ennoblit, quand on l'emploie au moral; c'est ainsi que les mots *boue* et *fange* sont devenus nobles¹ ».

Il serait intéressant de dresser un catalogue des métaphores les plus usitées du style noble. On consulterait avec fruit, outre le *Dictionnaire* de Féraud, le *Dictionnaire françois de la langue oratoire et poétique*, de J. Planche (1819, 3 vol. in-8). M. Kremer a fourni un excellent spécimen de ce travail dans sa thèse sur Delille. Nous nous bornerons à donner quelques exemples puisés dans

1. *Mél.*, III, 269.

Thomas, Marmontel, Rousseau, Roucher, etc., et à interroger les commentateurs.

Apré au sens fig. est beau en vers : *cet apré courroux* (Rac., *Alex.*, III, 3); *cette apré vertu* (Corneille). Il ne l'est pas moins du reste « au sens naturel », à en juger par Boileau : *durant l'apré saison* (L. Racine, *Rem.*, I, 91).

Arroser. « Ils s'arrêtent aux pieds du tombeau... l'arrosent de leurs larmes » (Thomas, II, 242, *Saxe*).

Asile. *La justice du prince est l'asile de l'innocence* (Féraud); « Sa maison fut l'asile de la simplicité » (Thomas, II, 294, *D'Aguesseau*).

Baigner. *Baigner son lit de larmes, son visage de pleurs* (Acad.); « tandis que je baigne son lit de mes larmes » (Marm., III, 125, *Laurette*); « les baigner de larmes de tendresse [ses enfants] » (Thomas, II, 298, *D'Aguesseau*).

Barrière, donné comme exemple de terme ennobli chez Racine (et d'autres auteurs) par L. Racine (*Rem.*, *Disc. prélim.*, f° 12): « Pour mettre une barrière entre mon fils et moi » (*Brit.*). Cf. : « Maurice écartoit la barrière du préjugé » (Thomas, II, 223, *Saxe*); « les armes... servent de barrière à l'Etat » (*Ib.*, II, 267, *D'Aguesseau*).

Bord. *Sur le bord du précipice, de l'abîme, du tombeau*, fig. et dans le beau style (Féraud).

Bras. On dit métaph. *les bras du sommeil, les bras de la mort* (Féraud).

Canal. « Les secours se multiplient, les canaux de l'abondance sont r'ouverts » (Thomas, II, 274, *D'Aguesseau*).

Chaîne, fig. et poét., pour *servitude, captivité* (Acad., Féraud). Cf. : « les pesantes chaînes de la nécessité » (Rous., IV, 59, *Hél.*, I, 26).

Chanceler. « le destin de l'armée chancelle » (Thomas, II, 235, *Saxe*); « ce système qui paroissoit établi sur de vastes fondements, chancelle tout d'un coup » (*Id.*, II, 287, *D'Aguesseau*).

Char. « Au char de ma fortune il est temps qu'on l'enchaîne » (Volt., *Mér.*, IV, 1).

Couronner, au fig., se dit élégamment des choses en st. poétique : « Depuis le cèdre qui couronne le front des montagnes » ; « Il chantoit les fleurs dont le printemps se couronne » (Féraud).

Cristal. On dit poétiquement le *cristal des eaux* (Acad., Féraud). Cf. : « Le cristal humide » (Roucher, *Mois*, III).

Descendre, beau au fig. dans le st. élevé (Féraud). Dans : « que mon âme au tombeau descendue » (*Alex.*, IV, 1), l'image est poétique et belle, quoique l'âme ne descende pas au tombeau (L. Racine, *Rem.*, I, 92). Cf. Thomas, II, 193, *Essai sur les El.*, XXXVIII : « Alors il descendra dans la tombe avec moins de douleur ».

Divorce, beau dans le sens fig. : *faire divorce avec le plaisir, avec le monde* (Féraud).

École : « les vertus se forment à l'école de la frugalité » (Thomas, II, 294, *D'Aguesseau*). Voir plus haut la remarque de Voltaire sur le vers de *Nicomède*, III, 2, 112 : « Font voir en quelle école il en a tant appris ».

Edifice s'emploie élégamment au fig. (Féraud). Cf. : « S'il ne changea point l'édifice entier de nos loix » (Thomas, II, 285, *D'Aguesseau*).

Embrasement. « L'embrasement de la guerre s'étend » (Thomas, II, 230, *Saxe*).

Encens, fig. *louange* (Acad., Féraud). Cf. : « Où d'un peuple poli les femmes

adorées Reçoivent cet *encens* que l'on doit à vos yeux » (Volt., *Zaïre*, I, 4).

Enfanter, enfantement, au fig. seulement dans le st. plaisant ou crit. ; mais le verbe est plus noble (Féraud). Cf. : « Des Tritons dont la bouche *enfante* des cascades » (Roucher, *Mois*, III).

Entrailles n'est reçu dans la poésie qu'au sens fig., et au sens propre seulement s'il s'agit de sacrifices (L. Racine, *Rem.*, II, 142, 258, s. *Phèdre*, IV, 3 et *Athal.*, II, 5). Cf. : « un hiver cruel resserrant les *entrailles* de la terre » (Thomas, II, 273, *D'Aguesseau*). Cependant l'Académie condamne comme peu propre et peu noble dans Mol., *Crit. Ec. des f.*, 6 : « Laissons nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les *entrailles* ». D'autre part, on trouve aussi dans le st. noble (avec un sens métonomique?) : « Cependant la faim cruelle commençoit à dévorer mes *entrailles* desséchées » (Marm., II, 121, *Bergère*) ; et même, sans épithète : « tes *entrailles* ne peuvent la supporter [la chair] » (Rouss., II, 127, *Em.*, II).

S'épancher, au fig. très beau dans Racine, *Brit.*, V, 1 : « Il *s'épanchoit* en fils », et *Bér.*, III, 1 : « Et lorsqu'avec mon cœur, ma main peut *s'épancher* » (L. Racine, *Rem.*, I, 279, 361) ; n'est bon que dans la haute poésie, corrige Féraud.

Fers, esclavage, fig., st. poét. (Acad., Féraud). Cf. : « Se fit une vertu de languir dans vos *fers* » (Volt., *Zaïre*, IV, 2) ; « la domination appella à son secours la liberté et brisa par intérêt les *fers* des peuples » (Thomas, II, 278, *D'Aguesseau*).

Feu, amour, poét. (Acad.) ; ex. de La Chaussée (Féraud) ; impropre, suivant l'Académie, dans Mol., *Amph.*, II, 2, v. 1022 : « mon *feu* jaloux ».

Flambeau. « L'homme... Voit de ses jours mourans ranimer le *flambeau* » (Roucher, *Mois*, III).

Flamme, passion de l'amour, fig. et poét. (Acad., Féraud). Cf. : « Qu'il redouble ma *flamme* » (Volt., *Zaïre*, III, 6).

Fleurir. « Les armes... font *fleurir* la liberté à l'ombre de la victoire » (Thomas, II, 267, *D'Aguesseau*).

Fruit (surtout en parlant des enfants) : « Ce triste et dernier *fruit* d'un malheureux amour » (Volt., *Zaïre*, II, 3) ; « leurs enfants, *fruit* d'un amour également infortuné » (B. de St-Pierre, VI, 53, *Virginie*).

Glaces. « [L'amour] s'éteint sous les *glaces* de l'âge » (Rouss., IV, 258, *Hél.*, III, 20) ; « Bruxelles.... assiégée et prise au milieu des *glaces* de l'hiver » (Thomas, II, 236, *Saxe*).

Jouet, fig. : « Il est le *jouet* de la fortune, de ses passions » (Féraud). Cf. : « Pour nous tristes *jouets* du sort qui nous opprime » (Volt., *Zaïre*, II, 1).

Marier, devenu « parasite en vers » (La Harpe, *Lycée*, VIII, 372). Nombreux exemples dans Féraud.

Ombre. « Les armes... font fleurir la liberté à l'*ombre* de la victoire » (Thomas, II, 261, *D'Aguesseau*) ; « ...dont l'active industrie, A l'*ombre* de la paix nourrissoit la patrie » (Roucher, *Mois*, III).

Peuple, fig. et poét. dans Delille, en parlant d'une touffe d'arbres : « De loin, l'œil aime à voir tout ce *peuple* de frères » (Féraud). Cf. : « Mais tout un *peuple* ailé me sourit sur ce bord » (Roucher, *Mois*, III).

Prémices (début). Façon de parler poétique et très élégante, que dans le style noble le prosateur même peut employer, prononce Desfontaines, *Rac. vengé*, s. *Brit.*, I, 1, 40 (contre D'Olivet qui retire sa remarque en 1767), approuvé par L. Racine, *Rem.*, I, 264.

Prostituer, prostitution, fort usités au fig. (Féraud). Cf. : « on *prostitue* moins l'éloge » (Thomas, II, 190, *Essai sur les El.*, XXXVIII); « qu'ils *prostituent* leur dignité » (*Id.*, II, 295, *D'Aguesseau*).

Sanctuaire. « Son palais étoit regardé comme le temple de la valeur et le sanctuaire des vertus guerrières » (Thomas, II, 241, *Saxe*).

Sein. Au sein de vos noires prisons, du sein même du tombeau, au sein de la vertu, au sein du vice (Féraud, d'après une traduction de la *Jér. délivrée* et Marm.). Cf. : « ceux que l'ennui chasse du sein du luxe » (Marm., III, 100, *Laurette*); « l'histoire le ramène au sein de l'univers » (Thomas, II, 294, *D'Aguesseau*); « Ramassant des cailloux au sein d'une fontaine » (A. Chénier, I, 21).

Sillon, terme poét., ex. de Boil. : « La déesse guerrière De son pied trace en l'air un *sillon* de lumière » (Féraud).

Sillonner, fig. et poét. : *sillonner les mers, sillonner de fides* (Acad., Féraud).

Théâtre, très beau au fig. : *Le plus grand théâtre qu'il y ait pour la vertu...* (D'Olivet, cité par Féraud). La Harpe observe assez bizarrement à ce sujet que *théâtre* ne se met guère au fig. sans phrase accessoire : *théâtre des crimes, des malheurs*, et non comme dans Volt., *Mar.*, III, 3, 49 : « Il revient triomphant sur ce sanglant *théâtre* » (*Volt.*, 37).

Tison, très poét. dans *Mithr.*, V, 1 : « *Tison* de la Discorde! » (L. Racine, *Rem.*, I, 497).

Trafiquer, se dit très noblement au fig. (*Ibid.*, I, 268, s. *Britan.*, I, 4) : Féraud cite également Racine, Palissot, etc. Cf. : « le génie n'est pas fait pour *trafiquer* du mensonge » (Thomas, II, 209, *Essai sur les El.*, XXXVIII).

Voler. « Maurice... vole au siège de Riga »; « il y vole », etc. (Thomas, II, 217, 218, *Saxe*).

Vomir, n'a rien de bas au fig.; il est même employé dans la grande poésie (St-Marc, s. Boil., *Traité du Subl.*, II, note 10). Cf. : « La colonne... vomit des feux continuels » (Thomas, II, 235, *Saxe*).

LA PLACE OU CONVENANCE. — Enfin un mot peut être ennobli simplement par la « place » que l'auteur lui ménage dans le discours. Cette expression caractéristique revient à chaque instant sous la plume des maîtres : chez Louis Racine : « C'est par l'art de placer les mots qu'un habile écrivain les annoblit », ou : « la place où l'on met les mots les annoblit », ou encore, en parlant de son père : « ce poète a l'art de placer les mots les plus communs d'une façon qui les annoblit¹ » ; — chez Voltaire : « Le même terme peut faire un bon ou un mauvais effet selon la place où il est² », ou : « il n'y a guère de mot qui, étant heureusement placé, ne puisse contribuer au sublime³ » — ; chez La Harpe : *politesse* dans *Tancrede*, I, 2, 35, *fuseau* dans *Sémiramis*, III, 6, 32, *créature* dans *Britannicus*, I, 2, 14, etc., lui paraissent des mots « bien placés⁴ » :

1. *Rem.*, I, 130, II, 41, 139, 258.

2. *S. Pomp.*, V, I, 29.

3. *S. Sert.*, III, 2, 128.

4. *Volt.*, 301, 244; cf. Fontanier, *Études*, 226.

Que faut-il entendre par là, sinon qu'entre les mots les plus humbles et la pensée qu'il s'agit d'exprimer, il peut s'établir un rapport de concordance ou d'« analogie » que l'art de l'écrivain se charge de faire sentir. Voici des exemples simples. Dans cette phrase de Bossuet : *Quand vous voyez les Assyriens, les Mèdes, les Perses, les Grecs et les Romains, tomber, pour ainsi dire, les uns sur les autres, ce fracas, etc.*, le mot *fracas* devient noble, car « on croit entendre un fracas d'empires qui tombent¹ ». De même, le mot *ridicule* paraîtra « bien placé dans la bouche de Pauline », quand elle dit : « Voilà de vos chrétiens les *ridicules* songes² » ; et celui de *métier* dans la bouche d'Athalie parlant à Joas : « Laissez là cet habit, quittez ce vil *métier* ». En effet « on ne peut exprimer plus fortement le mépris de cette reine pour le sacerdoce des Juifs³ ».

Une fois lancé sur cette voie, on peut aller loin ; il n'en coûte plus de tenir compte des nuances les plus délicates. On trouvera toujours, observe La Harpe, que « la première excuse du mot qu'on a su ennoblir, vient d'un rapport réel avec les idées primitives du sujet, et avec tout ce qui a précédé ». C'est ainsi que les *chiens* de Jézabel, dans *Athalie*, appartiennent au « langage de l'Écriture » et sont relevés par « l'idée religieuse d'une vengeance céleste ». Et La Harpe, précisant son idée, en vient à poser ce principe gros de conséquences : « *L'imagination* a préparé l'oreille à ce mot et prévenu le disparate⁴. »

La même « analogie » fera passer le *sel* à côté de l'*encens* dans les paroles de Joas : « Quelquefois à l'autel Je présente au grand prêtre et l'encens et le *sel*⁵ ». L. Racine ne se donnait déjà pas moins de peine pour expliquer comment son père a pu faire dire à Mathan : « Et par là de Baal méritai la *prétrise* » (*Ath.*, III, 3, 3). *Prétrise* ne s'employant qu'en parlant des « prêtres chrétiens », l'idolâtre « dit par mépris qu'il a mérité la *prétrise* de Baal, et par ce mot il fait entendre que la dignité de Joad n'est qu'une pareille *prétrise*⁶ ».

C'est ici le fin du fin de la critique post-classique. Une autre découverte aussi essentielle revient à Voltaire, à savoir que la « convenance » peut provenir d'une opposition ou d'une antithèse. Dans ce vers de *Pompée*, II, 2, 116 (cf. V., I, 29) : « Dans quelque urne *chétive* en ramasser la cendre », *chétif* « fait un très-bel effet par

1. L. Racine, II, 230, *Réfl. sur la poésie*, art. II.

2. Volt., s. Pol., IV, 3, 39.

3. S. Nic., III, 1, 23.

4. Lycée, I, 148.

5. La Harpe, Lycée, I, 149.

6. Disc. prél. aux Rem., f° 12.

l'opposition d'une fin si déplorable à la grandeur passée de Pompée ». Le cas est le même pour *marchander* dans *Nicomède*, I, 1, 22 : « Dont leur Flaminius marchandait Annibal » ; cette expression populaire devient ici très énergique et très noble par l'opposition du grand nom d'Annibal, qui inspire du respect ; — et pour *enclos* dans *Sertorius*, III, 2, 169 : « Je n'appelle plus Rome un *enclos* de murailles » ; ce mot si commun et même bas, s'ennoblit ici et fait un très beau contraste avec ce vers admirable : *Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis*. L'interprétation vaut encore pour *s'acheminer* dans *Britannicus*, I, 1, 10 : « Vers ma chute, à grands pas, chaque jour s'achemine » ; cette expression qui n'est pas du style noble, explique La Harpe, « est relevée par cette opposition à *grands pas*, et le tout ensemble forme une image à la fois naturelle et grande, quand il s'agit de l'empire du monde¹ ».

Ainsi se confirme peu à peu ce principe cher aux critiques du dix-huitième siècle, d'une réaction de l'idée noble sur les mots qui ne le sont pas. C'est celle qu'on entend souvent formuler à propos de Bossuet : il « s'empare, dans son essor rapide, de la première expression qui lui paroît rendre fortement sa pensée, et ennoblit, en quelque sorte, cette expression, par la grandeur de l'idée qui, pour ainsi dire, la couvre et la surnage² » ; c'est aussi celle que Voltaire s'attache à mettre en lumière en commentant Corneille : « *de ma part* est une expression familière, mais ainsi placée elle devient fière et tragique³ » ; « quoique les expressions les plus simples deviennent quelquefois les plus tragiques par la place où elles sont, ce n'est pas en cet endroit, c'est quand elles expriment un grand sentiment⁴ », etc.

D'autres éléments peuvent encore intervenir dans cet art raffiné du style noble : l'ironie du ton, l'harmonie des paroles, etc.⁵. Tous sont analysées avec sagacité par la critique de l'époque.

CONCLUSION. — Nous en avons dit assez, croyons-nous, pour montrer comment le purisme du dix-huitième siècle, d'une doctrine essentiellement éliminatoire, passe insensiblement à une doctrine

1. *Comm. Racine*, dans Fontanier, *Etudes*, 221. C'est encore pour la même raison que Voltaire a pu, dans la *Henriade*, parler des *escadrons poudreux* de Henri IV : « Je conduisais aux coups leurs escadrons poudreux ». Cette expression vulgaire par elle-même cesse de l'être ici... elle oppose les *escadrons poudreux* de l'indigent Navarrais aux *escadrons dorés* de Joyeuse » (*Lycée*, VIII, 131).

2. D'Alembert, *Hist. Acad.*, IV, 333, *La Motte*, n. 27.

3. *S. Rod.*, V, I, 3.

4. *S. Hér.*, IV, 4, 24.

5. Sur cette ironie, voyez Fontanier, *Etudes*, 226 ; et sur cette harmonie, où triomphe Racine, La Harpe, *Lycée*, VI, 37 (à propos toujours des chiens d'*Athalie*).

qui tend à ouvrir le style noble à tous les mots de la langue. En vain La Harpe, effrayé par les conséquences de ces nouveaux principes, essaye-t-il de fermer l'écluse. On ne saurait affirmer, dit-il, « qu'il n'y a point de mots dans notre langue, qu'un poète ne puisse faire entrer dans le style noble, quand il saura le placer ». Pourrait-on jamais faire entrer *durillon* dans un poème épique? « Il suffit d'ouvrir un dictionnaire des rimes, pour voir quelle quantité de mots nous est à jamais interdite dans le style soutenu¹ ». Cet art même d'ennoblir les mots familiers ou bas a ses règles, que l'analyse vient de découvrir : la convenance, l'analogie, etc.

Les observations du critique du *Lycée* sont significatives : elles nous montrent l'époque obsédée par l'idée nouvelle. Partout celle-ci ébranle les anciennes barrières. L'*Année littéraire* en fait l'application à telle phrase de Rousseau : « Ma table ne seroit point couverte avec appareil de magnifiques ordures et de *charognes* lointaines » (1788, I, 90-91). Bernardin de Saint-Pierre juge aussi que Jean-Jacques a osé employé des mots réprouvés, et avec succès, par exemple *fumier* : « Je vis, dit-il, toutes les richesses de la Hollande sur un fumier » ; dans d'autres cas, mais en bien petit nombre, il n'a pas été si heureux². Peut-être avec moins de raison, mais une conviction tout aussi sincère, Lévizac félicite Delille d'avoir su employer le mot *vache* sans épithète dans l'*Homme des champs* : « La *vache* gonfle en paix sa mamelle pendante³ ». Et l'on peut sourire de cette admiration grammaticale ; elle n'en rend pas moins hommage au principe nouveau.

Il n'y a pas à s'y tromper : par là s'ouvre insensiblement une large brèche dans la forteresse classique, et cela de deux manières. D'abord, contrairement à la méthode voltairienne, les mots sont de moins en moins détachés de ce qui les entoure. « Un mot, prononce Rivarol, n'est rien qu'un assemblage de lettres ; mais une expression est tout ; c'est d'elle que les mots attendent la vie. » Et il le prouve par des exemples tirés de Montesquieu⁴.

1. *Lycée*, I, 146.

2. *Vie et ouvrages de J. J. Rousseau*, édit. Souriau, 434.

3. *Art de parler*, III, 349.

4. Sur les nouveaux synonymes de l'abbé Roubaud, article cité par A. Le Breton, Rivarol, 293. Les exemples sont : *En vain, il s'éleva vers le déclin de l'empire des princes qui repoussèrent les hordes du nord ; il fallait bien que ces barbares, adossés aux limites du monde, refoulassent sur l'empire Romain, et Attila, dans sa maison de bois, levant des contributions avec des armées et des soldats avec l'or de l'empire, faisait ainsi un perpétuel trafic de la frayeur des Romains.* « Certainement *adossé* et *trafic* sont des mots comme les autres, qu'on trouve dans les dictionnaires : mais *adossé aux limites du monde, trafiquer de la frayeur des Romains*, sont des expressions grandes comme des empires, des expressions qu'on trouve dans Bossuet, Pascal, Corneille et Racine, et dont Voltaire est toujours avare dans sa prose. »

D'autre part, on ne peut qu'admirer jusqu'où l'attention donnée aux « idées accessoires » conduit les zélateurs de la langue noble : au seuil d'un monde où l'idée que représentent les mots, se fait de moins en moins nette et précise, remplacée qu'elle est par les impressions. On a vu Buffon marquer la supériorité d'*ossements* sur *condres* comme mot primitif. Ailleurs, M^{me} Necker lui fait dire : « Il faut observer trois choses dans le choix des mots ; la première et la plus importante, c'est de préférer le mot qui tout-à-la-fois exprime ce que vous voulez dire, et rappelle au lecteur un sentiment qui a rapport à lui : ainsi, M. de Buffon, en parlant du laboureur, dit qu'il recueille un pain souvent *amer* : le mot d'*amer* peut se prendre à la lettre, mais il laisse aussi une idée vague de chagrin et de fatigue¹.... » Un pas de plus, et l'on en arrive à cette proposition paradoxale : « Le seul mot qui exprime bien notre idée doit être employé... ce n'est pas que le mot propre soit toujours le meilleur, le mot à côté vaut quelquefois mieux, soit en ajoutant une idée accessoire, soit en laissant un peu de vague dans la pensée qui donne de l'espace à l'imagination du lecteur². » Ce qui, au point de vue du style, peut encore se traduire de la manière suivante : « souvent moins de précision, et encore un peu moins de précision, jette une grande clarté sur une phrase inintelligible ou sèche, quand elle étoit stricte³ ».

Il est un dégustateur de phrases et de mots, en cette fin de l'âge classique, auquel de pareilles « pensées » font songer : c'est Joubert. Nous ne sommes pas loin de Chateaubriand, vers lequel d'autres chemins encore commencent à conduire.

1. *Nouv. Mém.*, I, 234.

2. *Id.*, *ib.*, II, 173.

3. *Id.*, *ib.*, I, 262.

LIVRE II

LE NÉOLOGISME

CHAPITRE PREMIER

LA CRISE NÉOLOGISTE

LA PRÉCIOSITÉ. — L'essor de la préciosité, un instant ralenti par le naturalisme classique, reprend au dix-huitième siècle avec une puissance accrue par cette période de continence.

Les formes de la préciosité sont nombreuses. Elles se ramènent toutes à l'affectation de parler ou d'écrire d'une manière ingénieuse et nouvelle. L'esprit y a la plus grande part. L'esprit est le mal du siècle, comme il en est la gloire. Il est naturel que l'expression, avec laquelle il finit par se confondre, s'en ressente. C'est ce qui a donné naissance au *néologisme*, mot de l'époque¹, immédiatement pris en mauvaise part.

Les origines du néologisme comme de la préciosité sont mondaines. Il se manifeste d'abord avec précision dans la société groupée autour de la marquise de Lambert et où règnent des écrivains comme Fontenelle, La Motte, Marivaux, et d'autres². Il convient de ne pas se méprendre sur la signification du terme. A quoi reconnaît-on le néologisme ? Desfontaines l'expliquera exactement : dans ce langage, « un terme hazardé est peu de chose » ; et il ajoute : « C'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie, la fadeur, la petitesse des figures qui caractérisent surtout le néologue³. » Voilà ce que le dix-huitième siècle ne cessera

1. Le *Dictionnaire général* cite le *Pour et Contre*, 1735, VI, 71 : « L'ennuyeux persiflage et le néologisme ». *Néologue* et *néologique* l'ont précédé (Desfontaines, 1726). On dit aussi, à la place de *néologue*, *néologien* (Le Sage, XII, 199, *Valise trouvée*, 1740).

2. Voyez sur tout ceci l'ouvrage de Paul Dupont, *Houdart de la Motte*, 1898. En appendice de cet ouvrage se trouve une assez complète bibliographie de la question des *néologistes*.

3. *Obs. ér. mod.*, I, 1735, 122. Cf. Beauzée, *Encycl. mét.*, art. *Néologisme* : « Le néologisme ne consiste pas seulement à introduire dans le langage des mots nouveaux

de railler, de persécuter même, sous toutes ses formes. Car la réaction, dans cette époque de critique intense, se fait aussitôt sentir.

LE DICTIONNAIRE NÉOLOGIQUE. — Après avoir couvé quelque temps, l'orage éclate vers 1720 avec les *Fables de la Motte mises en vers*, où Gacon relève mainte locution bizarre de sa victime : *sur l'entrefaite, tordre le gosier, marchand de ramages, un vice inné, écouter un goût, frais banni, un voyage sédentaire, prédiseur, renarder, phénomène potager, Louvre emmiellé* (ruche), etc. Deux ans plus tard, en 1722, Mathieu Marais note, dans ses *Mémoires*, les expressions précieuses du style d'Houteville¹. La campagne qui bat son plein, agite même l'Académie. Parmi les discours qui font allusion à la fameuse querelle, celui de l'abbé d'Olivet, prononcé le jour de sa réception (25 novembre 1723) mérite une mention spéciale. J. B. Rousseau peut féliciter le nouvel académicien de « n'y pas aller de main morte contre les néologues du corps² ». Bel, enfin, dans cette œuvre d'une ironie raffinée qui s'intitule *Apologie de M. de la Motte* (1724), s'en prend à diverses reprises « aux sublimes expressions » de son adversaire³ et imagine d'en dresser un court catalogue⁴.

C'est de là sans doute que vint l'idée, réalisée deux ans après, de renouveler l'exploit de Somaize et de réunir en dictionnaire ces nouvelles formes de préciosité. L'œuvre parut en 1725 : c'est le *Dictionnaire néologique de Pantalon Phæbus*.

qui y sont inutiles ; c'est le tour affecté des phrases, c'est la jonction téméraire des mots, c'est la bizarrerie des figures qui caractérisent surtout le néologisme. » Encore dans ses *Annales*. Linguet (cité par Gohin, 53) soutient que « le véritable néologue est l'écrivain maniéré, précieux, qui se tourmente pour ne pas parler comme les autres ».

1. Edit. Lescure, II, 243-246. Mat. Marais laisse aux beaux-esprits le soin d'entendre que « le cœur est un souverain fier et ombrageux dont les lois nous trahissent et nous perdent ; que monsieur de Cambrai est un moniteur qui ménage notre délicatesse et ne nous fait obéir qu'à nous-même, qui n'étale point ses connoissances, il en fait part ; — sa capacité se convertit en présent — la métaphysique neuve : — une légèreté de style qui n'est qu'à lui ne cesse de prêter des ornements à la raison — humaniser une science. — Il me permet de passer sous silence. — Ceux qui sont faits à l'usage du raisonnement. — laisser ses principes en chemin, etc. »

2. Lettre du 6 novembre 1723 (*Œuvres choisies*, 1818, II, 261). D'Olivet renouvelle ses doléances dans son *Discours sur l'éloquence*, 1733, 20-23.

3. Voir pages 4, et surtout 125 : « Si l'on avoit recours à ces trois expédiens, inventer des mots, en rappeler de vieux, en prendre à l'étranger, nous verrions bientôt notre langue replongée dans la barbarie. Semblable à un pays ouvert de tous côtés et sans aucune défense, elle recevroit insensiblement dans son sein une infinité d'ennemis, qui peu à peu formeroient un parti considérable et la subjugueroit absolument.... M. de la Motte a compris qu'on ne tiroit pas de la masse infinie des mots un parti suffisant, il hasarda donc un grand nombre de combinaisons nouvelles. »

4. Je relève : *le suisse du jardin* : une haie (fab. 9), *la servante de Jupiter* : la race humaine (fab. 14) ; *suivre la nature à la piste* : être naturel ; *l'oracle roulant du destin* : les dés (*Odes*), etc.

De qui est-il l'œuvre, de Bel ou de Desfontaines ? Il est probablement le fruit de la collaboration de leurs méchancetés¹. La préface est une apologie plaisante des néologues. C'est en vain qu'on interdit aux particuliers de s'ériger en créateurs de termes. Cette maxime n'est fondée que sur un jugement méprisable. Notre langue s'est bien enrichie depuis cent ans. Dira-t-on qu'elle est parfaite à présent ? Mais ce dictionnaire fera voir combien ses besoins naguère étaient impérieux avant que d'illustres auteurs fussent venus à son secours. A qui appartient-il de faire la charité à son indigence ? Evidemment aux savants. C'est aujourd'hui non seulement un mérite, mais un mérite académique, de parler comme on ne parlait pas du temps de La Fontaine, de La Bruyère et de Despréaux.

Au reste, sans créer des mots, il y a d'autres moyens de subvenir à la pauvreté de la langue. Séparez des mots qu'on joint, unissez-en qu'on n'a jamais rapprochés, comme l'a fait un poète :

Grand marieur de mots l'un de l'autre étonnés.

Faites rencontrer un mot noble et un mot trivial : *phénomène potager* ; transportez au style élégant et à la poésie les termes de la grammaire et du palais ; employez des figures hardies : *marchand de ramages* pour dire *marchand d'oiseaux*, « métathèse » admirable qu'on pourrait imiter en appelant les libraires des *marchands de science*, ou dans un autre sens des *marchands d'ennui*. Inventez des métaphores surprenantes, comme le *sénat planétaire* pour les seize planètes ; le *greffier solaire* pour un cadran. Notre langue peut ainsi s'enrichir à l'infini sous la plume délicate d'un bel esprit.

Quant au *Dictionnaire néologique* lui-même, il ne faudrait pas le prendre pour un répertoire de mots nouveaux. On a glané dans La Motte, Fontenelle, l'abbé de Saint-Pierre, le P. Catrou, Houteville, Marivaux, autant d'expressions que de mots. Parmi les premières, il en est certainement de très ridicules, comme les périphrases à la Cathos, si souvent citées : une haie : le *suisse du jardin* ; les dés : l'*oracle roulant du destin*, ou ces antithèses forcées : *refus attirants, plaisamment formidable*. Il y a aussi nombre de figures peu heureuses : *un coup de langue bien asséné, découdre les affaires de la République, remettre dans leur emboîture les membres de l'histoire romaine*. Mais, combien d'autres raillées comme vulgaires, qui se sont fait accepter par la suite : *faire bourse commune, coutumier du fait, façon de faire, rentrer dans ses foyers, ainsi donc, esprit ingé-*

1. La question est discutée par Paul Dupont, *op. cit.*, 172.

nieux, réputation posthume, raison prépondérante, tomber amoureux, mettre en valeur, versé dans les belles-lettres. On perçoit ici nettement l'étroitesse de cette critique ennemie de toute nouveauté.

En outre, on prétend confiner les mots dans le sens acquis, et on condamne *comporter* dans cette phrase : « le temps ne les comportait pas » ; *conséquent*, pour dire qui a de la suite dans les idées : *dément* employé en dehors des choses théologiques ; *fréquenté*, appliqué à un terrain ; *peiné* en parlant d'un homme ; *piété fraternelle*, fait sur le modèle de *piété filiale* ; *tranchant* qualifiant une réponse. *Amplitude* pour *étendue*, est déclaré trop savant. De même *dol*, *insolite*, *mi-parti*. *Assouplir* est un terme technique de manège. *Moissonner*, *mordre la poussière* appartiennent exclusivement à la poésie ; *affairé*, *avisé*, *coûteux*, *désempirer*, *douceâtre*, *équipée*, *étréner*, *gringoter*, *mégère*, *picoterie*, *couper pié*, *pousser sa pointe*, *prompt à la main*, *revaloir*, *à ses talons* sont bas. Enfin ont été créés sans raison et sans besoin : à l'avenant de ce qu'il lui disait¹ ; *bienfaisance*, *déclarateur*, *déplanteur*, *érudit* (inusité au xvii^e siècle), *généraliser*, *gratiable* (Furet., 1690) ; *gratieuse* (De Caill., 1682), *inattaquable*, *inexécutable*, *intraduisible*, *naturalisme*, *négligemment*, *perfectionnement*, *popularité*, *uniformiser*².

LE NÉOLOGISME APRÈS L'ABBÉ DESFONTAINES. — Le succès du Dictionnaire fut tel que pendant de longues années, il se réimprima, non sans perfectionnements³, et que peu s'en fallut qu'il ne devint, suivant le vœu de Beauzée et d'Irailh, un recueil périodique⁴. Nous n'insisterons pas sur les pièces qu'on y ajouta, parodies du style néologique, dont le modèle est l'oraison funèbre de Torsac, un des fondateurs de la Calotte. Dans ce plaisant régiment, on ne tarit pas de railleries contre les inventeurs du nouveau langage ; parodies,

1. *Spect. fr.*, 1723, 4^e f., 5.

2. Beaucoup d'autres mots cités se trouvent auparavant : *avantageux*, *célérité*, *contempteur*, *disciplinable*, *héroïcité*, *improbable*, *improductible*, *inclemence*, *indiscipliné*, *politique*, *scélératesse*, *traduisible*, *vocation*.

3. La première édition est sans lieu (*Bib. Nat.*, Z, 339) ; la deuxième de même, 1727 (*Bib. Nat.*, Z, 340) ; la troisième est d'Amsterdam, Mich. Ch. le Cène, 1728 (*Bib. Nat.*, Z, 341). Il en parut une foule d'autres. La première contient, outre le Dictionnaire, l'éloge de Pantalón Phœbus. La deuxième renferme en plus la relation de ce qui s'est passé à l'Académie lors de la réception de Mathanasius. La troisième a le *Pantalo-Phebeana*, et d'autres pièces sans importance. Sur le succès du *Dictionnaire néologique* et son histoire, voyez Mat. Marais, lettre au P^r Bouhier, 13 août 1726 (édit. Lescure, III, 440), le *Nouvelliste du Parnasse*, 35^e lettre (2^e édit., I, 509) ; cf. *Ib.*, I, 453 et II, 266), les *Observations sur les écrivains modernes*, XIII, 164 (17 mai 1738), l'*Année littéraire*, 1757, III, 209, D'Alembert, *Eloge de Houteville* (*Hist. Acad.*, V, 69), etc.

4. Beauzée, *Encycl. méth.*, art. *Néologique* ; Irailh, *Querelles littéraires*, II, 168.

apologies ironiques, arrêts burlesques, tout est bon aux *calottins* pour combattre ce genre d'excentricité.

A la vérité, l'œuvre de Desfontaines fut attaquée à son tour¹. Mais on ne s'en prend point à sa doctrine. Dans son *Faux Aristarque reconnu* (Amst. 1733), si Guyot de Pitaval estime que pour une critique vraie du Dictionnaire, il y en a dix de fausses (40), s'il défend en particulier les expressions : *boire à sa soif* (10), *célérité* (11), *dialoguer une scène* (15), *un homme peiné* (25), il n'en est pas moins puriste lui-même, et reproche à Desfontaines non seulement des barbarismes : *qu'il refusa* pour *refusât*, mais des néologismes : *papillotage*, *ultérieur* (qui est un terme de géographie), etc.

Désormais le branle est donné : les critiques n'ont plus de cesse. Dans l'avertissement à la quatrième édition de sa grammaire (1730), La Touche insère une note sur les néologues. Il n'a point voulu faire de remarques, dit-il, « sur le langage que quelques-uns de nos nouveaux auteurs ont affecté depuis peu. Le champ est grand, et je n'aurois point manqué de faire une ample moisson de phrases étranges que ni nos pères ni nous n'avons connues. Qui en éfet peut suporter un *sectaire*, pour dire un sectateur, *investi de haine*, des *éloges purs d'exception*, de *superbes oreilles*, un *sein de crystal*, des *jours vermeils*, un *fourbe velouté*, *fondre l'écorce des eaux*, un *hilarieux génie*, un *harmoniqueur*, etc. ? »

Dans la mêlée, aucun auteur ne peut espérer d'être épargné : avec le *lambertinage* est mis en cause le *marivaudage* son proche parent. En vain, Marivaux cherche-t-il à se justifier dans ses feuilles, et défend-t-il son droit de se faire un style selon ses besoins². L'abbé Prévost le remet doucement à sa place : « Croiroit-on qu'il fût possible de s'aviser de faire l'apologie du style précieux, c'est-à-dire, de la façon affectée et ridicule d'écrire³?... » Longtemps encore on ne parlera que du « néologue Marivaux⁴ » ; et l'on aura raison, si c'est être néologue que de forger très peu de nouveaux mots, peut-être même aucun, mais en revanche de fabriquer toutes sortes de phrases recherchées, alambiquées, métaphoriques, avec des expressions « très pures et très indigènes⁵ ».

1. Voir, outre le *Faux Aristarque reconnu*, le *Préservatif* de Voltaire (XXII, 376), et une *Lettre* (anonyme) de l'abbé N. à M. le chevalier C, relative à la troisième édition du Dictionnaire, 6.

2. *Le Cabinet du philosophe*, 1734, 6^e feuille, cité par Larroumet, *Marivaux*, 545-6. *Le Spectateur françois*, 1722, 8^e feuille, esquisse déjà la même revendication (*Ibid.*, 540).

3. *Pour et Contre*, III, 149 (cité par Larroumet, 540, n. 4).

4. Voltaire, lettre au marquis de Villette, juin 1765 ; et aussi D'Alembert, cité par Larroumet, 544.

5. Villemain, *Litt. fr. au XVIII^e siècle*, 13^e leçon, et Larroumet, 544. Un peu plus loin, 548-549, Larroumet cite un assez grand nombre d'expressions figurées du style

Au moins, Marivaux sait-il très bien ce qu'il fait : son style est un parti pris. Rollin, l'abbé Prévost devaient être beaucoup plus surpris de s'entendre taxer de néologisme par Desfontaines¹. Mais tel était le sort de tout écrivain en vue. La hantise du néologisme précieux, même une fois la principale crise passée, laisse des traces profondes dans la littérature et la critique du siècle. Non seulement les traités de rhétorique (Crévier, II, 32, Domairon, I, 126), non seulement Beauzée dans l'*Encyclopédie* (art. *Néologique*), ne manquent pas de faire allusion à l'ennemi prétendu vaincu ; mais toute la critique bien pensante, à l'occasion, piétine les cadavres. Clément, dans ses *Lettres à Voltaire* (3^e lettre, 105), charge encore contre Fontenelle, et La Harpe dans son *Lycée* (XVIII^e siècle, chap. v, sect. iv) contre Marivaux.

Bien plus, les méfaits du néologisme continuent à être dénoncés chez les auteurs vivants. On s'en prend de toute part au « petit néologisme » de l'éloquence, de la poésie, de la jurisprudence même². Tout écrivain dont le style offre quelque singularité, passe aussitôt pour appartenir à la secte réprouvée. On découvre ainsi du néologisme chez D'Alembert³, voire chez Rousseau. Palissot, auquel Voltaire a montré la voie dans ses *Lettres sur la Nouvelle-Héloïse*, veut bien « pour l'instruction des jeunes gens et des étrangers » en citer quelques exemples extraits du roman de Jean-Jacques : « J'ai mis une entrave à mon cœur. — Julie élève à son amant ses timides supplications. — L'âme de Julie est communicative, subjuguante, expansive, attractive. — Julie envoie à Saint-Preux une amulette d'amour (c'est-à-dire son portrait). — Nos âmes éprises d'amour et de peines, fondent et coulent comme l'eau. — Garde tes baisers, je ne les saurais supporter : ils sont trop âcres, trop pénétrants... — Le goût est en quelque manière, le microscope du jugement. — Le goût doit servir de lunette à la raison, etc., etc.⁴ »

de Marivaux : *Je ne suis point de caractère à persécuter les dispositions où je vous vois, l'abstinence de paroles* (silence), *parler à rez de chaussée* (familièrement), *la conversation des fous* (monologue amoureux), *il se met tout en un tas* (en parlant d'un homme qui a peur), *il prend sa secousse* (il se décide), *blesser son devoir* (manquer à son devoir), *un cœur qui reste garçon* (sans amour), etc.

1. *Nouvelliste du Parn.*, lettre 50 (2^e éd., 482 et 485). En 1738, Prévost s'offre à « parier... que de dix fautes, ou dix singularitez de langage qu'on pourroit lui reprocher, il y en a toujours neuf qui tombent sur l'imprimeur » (*Pour et Contre*. XIV, 152).

2. Gresset, *Rép. à Suard*, 1774.

3. Linguet, *Annales*, IV, 390.

4. Palissot, *Précis hist. sur la vie et les ouvrages de M. Rousseau de Genève* (*Œuvres*, Paris, 1788, IV, 504-505). Cf. dans les *Mémoires* de Palissot, 1803, II, 348, l'article rédigé par Romilly : « Un autre défaut que nous avons entendu reprocher encore au style de cet homme éloquent, c'est un peu de néologisme » ; et cf. aussi la première *Lettre sur la Nouvelle Héloïse* de Voltaire.

Les poètes ne sont pas davantage épargnés. Le *Journal de Paris* du 3 mars 1780 (n° 3, 272) est obligé de prendre la défense des « mots nouveaux, des expressions singulières que M. Roucher semble vouloir introduire dans notre langue ou dans notre poésie » : *tout s'avive, la vallée ombreuse, refuir la lumière, bleuir, un peuple ailé qui sourit, une tête qui verse de blancs cheveux, l'érudition qui de l'œil suit l'histoire, les richesses bronzées des noyers, boire un long amour* « qui sera toujours une expression latine ».

On reconnaît ici les procédés et l'esprit du *Dictionnaire néologique*. Celui-ci a réellement créé une forme de critique, très active d'un bout à l'autre du siècle. Assurément, une pareille croisade devait réprimer tout élan du style, limiter les moyens d'expression, contrarier toute audace, même heureuse, du goût. C'était une grande force conservatrice ; il n'en faudrait pas méconnaître l'importance. Toutefois, on ne doit pas non plus s'y méprendre : on avait frappé fort sur le néologisme ; mais le néologisme n'en était pas moins vivant. Disons mieux : il était, dans la langue, la vie même, qu'on ne peut contenir.

CHAPITRE II

L'ESPRIT ET LA LANGUE

L'ESPRIT DES MOTS. — Les écrivains continuent à être les instituteurs de la société française ; mais la réciproque n'est pas moins vraie. La plupart des écrivains n'écrivent que pour se conformer au goût du jour. Le style n'est à beaucoup d'égards qu'un miroir de la conversation. Or, dans la conversation règne l'esprit, marque d'une supériorité incontestée en ce siècle d'impitoyable critique. Il faut, en parlant, briller sous peine de déchéance¹. Pour la langue, il n'y a pas d'emploi plus important. A quel entraînement la soumet cette gymnastique forcenée, nous le savons par maint témoignage.

« On cause, dira la baronne d'Oberkirch, sur les propos les plus légers, par conséquent les plus difficiles à soutenir ; c'est une véritable mousse qui s'évapore et ne laisse rien après elle » ; elle ajoute : « mais dont la saveur est pleine d'agrément² ». C'est que cette Alsacienne n'a connu que la fine fleur de l'esprit parisien dans les salons qu'elle fréquentait. A d'autres cet esprit inspire des réflexions beaucoup moins favorables. Pour la prétendue comtesse Calorini du *Papillotage*, ouvrage « comique et moral³ », il « consiste à dire les choses les plus singulières et à s'en amuser... à créer des expressions, et à les accréditer ; à prendre toute sorte de figures et de tons, et à en tirer vanité ».

Gresset, dans sa *Réponse à Suard* (1774), s'étend sur le même travers : « une acquisition plus nuisible à notre langue... c'est cet art si répandu de parler sans avoir rien à dire, ces demi-mots, ce papillotage éternel d'épigrammes manquées, cette puérule fureur de ne point parler comme un autre ; enfin ce ton découstu, sans idées raisonnables, sans suite aucune, dont il résulte que presque toutes les expressions ne sont que des modulations vagues que l'on imprime à l'air, sans porter la moindre pensée au bon

1. « Le style bourgeois, dit M^{me} Necker, est ce qui reste dans la langue après en avoir ôté le coloris, l'épigramme et la chaleur » (*Mél.*, II, 39).

2. *Mémoires*, I, 299.

3. Rotterdam, 1765, 123.

sens ». La conversation, dans ces conditions, « n'est presque plus un plaisir, c'est un travail¹, une suite de tours de force, un assaut général d'esprit tel quel » ; ajoutez encore : « un état de guerre et de prétentions, où l'on est en garde l'un contre l'autre : on se tend des pièges de mots ; et les ridicules donnés et rendus coûtent d'autant moins que chacun est bien en fonds » (Gresset serait-il lui-même un élève des précieux ?). Il en résulte qu'on ne fait plus cas d'entendre les autres ni soi-même : l'art en ce genre est porté à un tel point de supériorité qu'il est possible à ceux que le nouveau langage appelle les *merveilleux*, les *mirliflors*, les *élégantes*, les *célestes*, de tenir « une longue conversation soi-disant française, où il n'entrera point une seule phrase raisonnable de français ».

Voilà donc où aboutit l'abus de l'esprit : à tirer d'une langue parfaitement claire un obscur jargon², à peine compréhensible pour les initiés. M^{me} Necker, qui en tient bureau, n'est pas moins convaincue que « le bel esprit mène à l'obscurité ; car cette manière de chercher les idées à vol d'oiseau, échappe nécessairement au plus grand nombre des hommes³ ». Que cette obscurité soit en quelque mesure voulue, recherchée par l'esprit même, nous en sommes assurés par d'autres témoignages que nous trouverons chemin faisant. Si elle est aussi dangereuse au fond qu'il semble à Gresset, c'est ce qu'il faudra voir. Pour l'instant, considérons-la telle quelle. Il n'y a pas de doute qu'elle ne soit le prolongement de cette obscurité précieuse qui, née dans un autre siècle, connaît un regain de faveur dans la première moitié du dix-huitième.

Voici comment, dans *Tanzaï et Néadarné*, roman de Crébillon fils (1734), la taupe Moustache met en jargon des maximes galantes : « Car, voyez-vous, cela revient au même, le tendre est effectif dans le fond. Au milieu des rebuts étudiés d'une femme, on a toujours sa défaite en perspective.... » Sur quoi le prince Tanzaï se récrie : « Recommencez un peu ce que vous venez de dire, que je meure si j'en ai entendu une syllabe. Quelle langue parlez-vous là ? C'est celle de l'Île Babiote, reprit la taupe⁴. » L'Île Babiote,

1. De là l'expression *s'alambiquer l'esprit*. Cf. : « L'un... *s'alambiquoit l'esprit* pour l'acabler d'un torrent de phrases élégamment obscures » (*Angola*, I, 20) ; « ne nous *alambiquons pas l'esprit* » (Leprince de Beaumont, *Astrologue du jour*, 17).

2. C'est le terme dont Rousseau se sert pour caractériser la conversation des Parisiens : « un certain jargon de société, dont il faut avoir la clef pour l'entendre. A l'aide de ce chiffre, on se fait réciproquement et selon le goût du temps, mille mauvaises plaisanteries, durant lesquelles le plus sot n'est pas celui qui brille le moins, tandis qu'un tiers mal instruit est réduit à l'ennui et au silence, ou à rire de ce qu'il n'entend point » (IV, 170, *Hél.*, II, 27).

3. *Mélanges*, I, 64.

4. Créb. II, 458, *Tanzaï*, III, 4.

c'est, pour cet autre Gulliver, la société élégante et frivole du dix-huitième siècle.

Assurément, Crébillon raille ici le marivaudage. Mais Marivaux, que fait-il lui-même, sinon se moquer du jargon précieux, quand il en dispose les fleurs dans la bouche du valet du *Petit-maitre corrigé* (1734), singe de son maître ; et de là les *petites commodités du savoir-vivre*, les *vapeurs d'amour*, l'*étonnement du cœur* dont ce personnage étourdit la soubrette Marton, l'*état des choses*, le *plan de la vie ordinaire*, dont il assomme la marquise (I, sc. 3 et 4)¹.

Analyser toutes les formes du langage adaptées à l'esprit du dix-huitième siècle demanderait un livre qui devrait débiter par l'analyse de cet esprit, épris de nouveauté, de singularité, de contraste, de sous-entendu. Nous nous bornerons à en donner quelques spécimens, en nous attachant à ce qui nous paraît avoir eu le plus de conséquence pour la langue.

INVENTION DES MOTS ET DES EXPRESSIONS : TRAVAIL SUR LES PATRONS.

— La taupe de *Tanzai* ne se borne pas à parler le jargon précieux ; elle en donne également la recette dans une sorte de plaidoyer ironique qui n'est pas sans rapport avec ceux de Marivaux : « Cette façon admirable de s'exprimer, dit-elle, que vous traitez de jargon, éblouit, elle donne à rêver : heureux qui dans la conversation peut avoir ce tour galant ! Quoi, ne trouver toujours que les mêmes termes, ne pas oser séparer les uns des autres ceux qu'on a accoutumé de faire marcher ensemble ! Pourquoi seroit-il défendu de faire faire connoissance à des mots qui ne se sont jamais vu[s], ou qui croient qu'ils ne se conviendroient pas ? La surprise où ils sont de se trouver l'un auprès de l'autre, n'est-elle pas une chose qui comble² ! »

Remplacer les termes ordinaires ou les associer d'une façon imprévue, voilà bien en effet le fond du langage précieux. Cela n'exclut pas les mots nouveaux, au contraire. Les lexicographes, notamment Féraud, en attribuent pas mal à la préciosité³. Ailleurs on les voit surgir plus ou moins spontanément dans la bouche ou l'ambiance des petits maîtres : *impressionner*⁴, *s'invisibiliser*, *vaporer*⁵, *faquinisme*, *antivestale*, *valeter*, *présentable*, *bavardage*, *igno-*

1. Des scènes entières de valet et de soubrette (Arlequin, Lisette) dans le *Jeu de l'amour et du hasard* sont de délicieux pastiches du jargon précieux.

2. Créb., II, 178.

3. Par ex., *esprit*, qui n'est pas nouveau.

4. Gaudet, *Bibl.*, 64. « Terme nouveau et dont so servent fréquemment les petits-maitres en disant que telle ou telle femme les a beaucoup impressionnés », confirme Caraccioli, *Dict. crit.*, I, 27.

5. Gaudet, *Bibl.*, 64, 204.

*nable*¹, *lesteté*², *manégé*³, *sentimentaire*⁴. La taupe de Crébillon lance *balivernier* : « La vertu n'est qu'une *balivernière*⁵ », et le persiflage d'un abbé de cour, dans le *Triomphe du sentiment* de Bibiena (1750), fait avancer M. de Melcar « avec toute sa *Melcarerie*, son équipage au plus leste... » (II, 38).

L'ingéniosité précieuse, travaillant sur la forme des mots, ne laisse pas de recourir à l'archaïsme : « *Arraisonnons* un peu », dit un petit-maitre de Gaudet⁶. Le terme est souligné dans le texte, comme la plupart de ceux que je viens de mentionner.

Ici déjà l'on peut sentir quelque chose de ce que j'appellerai le travail sur les patrons : verbes en *-er*, *-iser* ou *-eter*, noms en *-isme*, *-age*, *-able*, *-aire*, *-eté* ou *-ité*, *-ier*, *-erie*, composés avec *anti*, etc. Il en existe naturellement beaucoup d'autres.

Ce travail est encore plus sensible, si, des mots, on passe aux expressions, dont les types, du reste, ne sont pas toujours nouveaux. Nous retrouvons ici l'emploi des adjectifs substantivés chers aux précieux du dix-septième siècle (cf. t. III, 202) : « Il se prêta au *frivole* de la conversation⁷ » ; « Le fatras des langueurs étoit le *massif* de l'amour⁸ » ; « Il assaisonna de tout le *saillant* de l'esprit le langage le plus tendre⁹ ». On dit : « je ne leur trouve que des défauts communs... des défauts qui *tombent trop dans le petit*, pour germer un seul instant dans un homme qui pense¹⁰ » ; « Un fat dont l'esprit est borné... *ne va jamais au grand*¹¹ ». On dit : « le papillotage est... la quintessence de *l'aimable* et du *joli*¹² ».

Voici qui est plus nouveau : l'utilisation des compléments de caractérisation dans une foule d'expressions nouvelles. Ainsi sont formés :

1. *Angola*, I, 21, 121, II, 48, 49, 138, 165.

2. *Le Papillotage*, 8.

3. *Faublas*, I, 88.

4. Laclous, *Liaisons*, CXLIV : « votre *sentimentaire* Danceny ». Repris par le prince de Ligne dans ses *Mélanges militaires, littéraires, sentimentales* (1785).

5. II, 158, *Tanzai*, III, 4.

6. *Bibl.* 66.

7. *Angola*, I, 39, approuvé par Féraud.

8. Bibiena, *Triomphe du sentiment*, II, 171.

9. Gaudet, *Bibl.*, 24. Ainsi M^{me} de Lambert, en bonne précieuse, signale-t-elle « le *fin*, le *délicat*, le *pensé* de M. de la Motte » (*Oeuvres*, II, v, *Portrait de M. de La Motte*). Ce genre de création va à l'infini dans toute la littérature du dix-huitième siècle. C'est le moment où le *piquant* des choses et des personnes prend faveur (*Littre*, 10°).

10. Voisen., I, 222, *Thémidore*. Une fois pour toute, j'avertis que je cite *Thémidore* d'après les *Oeuvres* de Voisenon où ce conte est recueilli, quoiqu'il soit de Godard d'Aucour.

11. Créb., I, 292, *Egar.*, III. Cf. : « l'attachement d'un homme de votre rang la mettra à même de *se tourner au grand* » (*Angola*, II, 50) ; « les plus heureuses dispositions pour *aller au grand* », Dorat, V, 65, *Malheurs*, IX.

12. *Le Papillotage*, 6.

a) avec des noms de personnes: " *amant* " ou " *conducteur de représentation* " (Bib., *Triomphe* I, 58, 211); " *homme de goût* " (Coyer, *Bagat.*, 275); " *homme du jour* " (*Ib.*, 106; *Le Papillotage*, 15, et titre de la comédie de Boissy, 1740: *L'homme du jour*); " *homme de nom* " (Bib., *Triomphe*, I, 22); " *homme de naissance* " (*Ibid.*, I, 50); *homme, femme, gens de lettres* ¹;

b) avec des noms de choses: " *affaire de convenance* " (*Angola*, I, 2, II, 4, 40; Voisen., II, 9, *Zulmis*); " *affaire de sentiment* " (Créb., I, 132, *Egar.* I); " *affaire de dépit* " (*Id.*, III, 446, *Coin du feu*); " *affaire de commerce* " (Louvvet, *Varmont*, I, 46); " *blessure de goût* " (Mercier, *Tableau*, CVI); " *caprice de tendresse* " (*Faublas*, I, 37); " *compliment de routine* " (Chesterfield, 26 avril 1750); " *couleur de nécessité, d'inclination* " (Voisen., II, 7, *Zulmis*); " *coup de sympathie* " (Créb., I, 296, *Egar.* III, et III, 271, *Sopha* XV); " *coup d'autorité* " (Créb., III, 486, *Coin du feu*); " *coup de partie* " (Laclos, *Liaisons*, LXXX); " *éloquence de situation* " (Dorat, V, 14, *Malheurs* II); " *entretien de confiance* " (*Angola*, II, 63); " *esprit d'arrangement* " (*Ib.*, I, 89); " *galanterie d'usage* " (*Ib.*, II, 70); " *goût de préférence* " (J. J. Rouss., VIII, 16, *Conf.*, I); " *goût de passage* " (*Angola* II, 44); " *goût de fantaisie* " (Beaumarch., *Lett. s. la crit. du Barbier*); " *infidélité de passage* " (*Angola* II, 4); " *idée de fantaisie* " (Gresset, *Rép. à Suard*); " *jeux de commerce* " (Chesterfield, 8 nov. 1750; *Le Papillotage*, 33); " *missive de passage* " (*Mariv.*, *Pet. maître corr.*, I, sc. 6); " *lien d'habitude* " (Dorat, V, 22, *Malheurs* IV); " *maximes d'opéra* " (Créb. III, 253, *Sopha* XIV); " *nez d'espérance* " (Voisen., II, 179, *Tant mieux*)²; " *opérations de baguette* " (*Angola*, I, p. ix); " *principes du moment* " (Gresset, *Rép. à Suard*); " *raison de préférence* " (Voisen., II, 257, *Tant mieux*); " *rendez-vous de vitesse* " (Gaudet, *Bibl.* 60); " *ridicule d'État* " (*Ib.*, 13); " *signe d'intelligence* " (*Angola*, II, 19); " *sympathie d'organe* " (*Ib.*, I, 58); " *tendresse de grimace* " (*Ib.*, I, 74); " *titre de convention* " (Voisen., I, 215, *Félicité*); " *nom de goût* " (Gresset, *Rép. à Suard*); à quoi il faut encore ajouter les *dépenses de fantaisie, amitiés des lèvres, amours d'un jour, accumulés à dessein par la satire de Coyer* (*Bagat.* 110).

D'autres formes de compléments-épithètes sont moins fertiles, mais également typiques. On dit: des *individus à caractères*³; un *homme à bonnes fortunes*⁴; à *talents*⁵; à *sentiments*⁶; une *femme ou une fille à intrigues*⁷; à *prétentions*⁸; à *secrets*⁹; à *sentiment*¹⁰. On

1. Dont Féraud explique le rapport à *littérateur*. — avec toute la séquelle des *gens de plume, gens d'écriture, gens d'art* (*ibid.*, s. v. *lettres et gens*), sans oublier *gens de feuilles*: « Les *gens de feuilles* sont souvent ennemis des *gens de lettres* » (Beaum., *Lett. s. la crit. du Barbier*).

2. « C'étoit un homme de cinq pieds six pouces... des épaules larges et effacées, de belles dents, des yeux à fleur de tête, et un *nez d'espérance*. »

3. Roland, *Mém.*, II, 65.

4. Créb., I, 165, *Egar.* II; Voisen., I, 209, *Thémidore*; Dorat, V, 73, *Malheurs*, XI.

5. Dider., *Rameau*, 194; Coyer, *Bagat.* 121. Au XVIII^e siècle, le terme désigne les chanteurs, les musiciens, etc. Cf. Le Breton, *Rivarol*, 288.

6. Bib., *Triomphe*, I, 18; Voisen., I, 257, *Thémidore*; Louvet, *Faublas*, II, 92.

7. *Ib.*, II, 144.

8. Laclos, *Liaisons*, LXXXI.

9. Dorat, V, 18, *Malheurs*, III.

10. Créb., I, 125, *Egar.*, I; Laclos, *Liaisons*, LXXXI; Voisen., II, 71, *Zulmis*.

dit aussi, mais plus rarement encore : *femme en réputation* : « Les travers que se donnent les femmes en réputation¹ ».

Certaines locutions forment souche et donnent lieu à des pro-
vignements infinis ; ainsi *parler* avec un complément d'objet : « Il faut que quelqu'un qui *parle guerre* se laisse interrompre par une femme qui veut *parler sentiment*² » ; et de là : *parler galanterie*³ ; *parler chiens*⁴ ; *parler épigramme*⁵ ; *parler délicatesse et sentiment*⁶ ; et même *parler heureux*⁷. Il en est de même de *faire* en composition, qui, sur le modèle de *faire loi*, donne *faire beauté*, *faire image*, *faire époque*, *faire événement*, *faire scène*, *faire spectacle*, *faire sensation*, etc.

On peut suivre ce travail d'extension jusque dans la syntaxe où certains tours ne paraissent pas moins affectés. Ainsi les compléments avec *sur* : « Je me suis mis d'autant plus à mon aise *sur* les indiscretions, dit un personnage de Dorat, qu'on étoit plus cir-
conspect *sur* les confidences⁸. »

SUBSTITUTION : EUPHÉMISMES, PÉRIPHRASES. — Les mots se substituent les uns aux autres par négligence, si l'on peut dire. C'est pourquoi Voltaire, avec une ardeur infatigable, pourchasse les *vis-à-vis* mis pour *envers*, *élogier* pour *louer*, *par contre* pour *au contraire*, *éduquer* pour *élever*, *égaliser* les fortunes pour *égaler*⁹. Peine perdue du reste, puisque l'usage finit par être plus fort que tous les préceptes.

Mais à côté de cette impropriété naïve, il en est une autre quasi-volontaire dont se rend coupable tout esprit qui veut briller : « Voilà pourquoi on a voulu en dernier lieu substituer *amabilités* au

1. Gaudet, *Bibl.*, 83.

2. Créb., I, 302, *Egar.*, III.

3. *Angola*, I, 44, soutil.

4. *Ib.*, II, 86, soutil.

5. Chesterfield, 17 oct. 1749.

6. Laclous, *Liaisons*, LXXI.

7. *Angola*, I, p. vi : « Madame, dit le Marquis... si j'étois assés heureux pour que vous voulussiez vous éclaircir si ce n'est point à tort que je m'en fais accroire là-dessus... Oh ! vous me *parlez heureux*, interrompit la marquise ».

8. V, 193, *Malheurs*. Dans le seul Bibiena je trouve : « Il fallut me calmer *sur* mon étonnement » (*Triomphe*, I, 54) ; « je pardonnai enfin au chevalier son oubli *sur* ma parure » (I, 56) ; « je le vis embarrassé *sur* la réponse » (I, 57) ; « Je connoissois la marquise pour la femme la plus scrupuleuse *sur* la perte du tems » (I, 64) ; « Je me tranquillisai *sur* le sourire de la comtesse » (I, 63) ; « Quelque intrépidité que j'eusse marquée *sur* les prétentions de Madame de Verberay... » (*ibid.*) ; « l'idée de me voir bientôt privée du plaisir de me satisfaire *sur* les modes... Comment me restreindre *sur* ma parure » (I, 163), etc.

9. XIX, 491. *Dict. phil.* art. *Langue française*. Le même article prend à partie *réaliser une promesse* (la tenir ou l'accomplir), *faire des citations* (citer), *avoir trait* (avoir rapport), *récolter* (recueillir), *strict* (exact), *parallèle* (semblable), *fixer* (regarder), etc.

mot d'agrément, négligemment à négligence (sic), badiner les amours à badiner avec les amours¹. »

A vrai dire, la nuance de la préciosité n'est pas toujours facile à saisir. Admettons-la quand un des personnages des *Hasards du coin du feu* parle d'une personne peu sympathique qui lui donne « une sorte de repoussement² ». Le terme ordinaire serait *répugnance* : il a de la *répugnance pour cette femme* (A²), en attendant *répulsion* qui n'est encore qu'un terme de physique. Ailleurs le même personnage se sert de *parité* pour écarter *égal* : « Il étoit tout simple que ma reconnaissance fût *en parité* du besoin que j'avois qu'elle se rendit³. »

Il est évident qu'on peut expliquer par la prétention la fortune d'une foule de mots du même genre : *constater* pour *établir*⁴, *dépays* pour *égarer*⁵, *assortir* pour *ajuster*⁶, *imaginer* pour *supposer*⁷, *perspicacité* pour *finesse*⁸, *historique* pour *détail*, etc. De quelle grâce la reine des Patagons, informée des amours de sa fille, ne déclare-t-elle pas qu'elle « veut absolument savoir l'*historique* de cette aventure⁹ » ! On arrive ainsi à l'invasion des mots pédants dans la langue du dix-huitième siècle, également favorisée par le mélange des styles.

Il n'est pas impossible d'interpréter la plupart de ces substitutions par un euphémisme plus ou moins caractérisé : souci d'adoucir, sinon d'affaiblir, l'expression, d'envelopper la pensée, de la rendre plus agréable ou plus jolie. Cet euphémisme devient tout à fait distinct dans un emploi où la préciosité semble se souvenir des

1. XIX, 8, *Dict. phil.*, art. *Esprit*.

2. Créb., III, 420. *Repoussement*, suivant l'Académie, ne se dit guère que des armes à feu.

3. Créb., III, 415.

4. « Elle fit autant d'efforts pour découvrir et *constater* son intrigue avec lui... » (*Angola*, II, 62) ; « elle ne put révoquer en doute une évidence aussi *constatée* » (*ibid.*, II, 442) ; « Oh ! pour vrai, rien ne l'est d'avantage ni mieux *constaté*. Je les ai vus ensemble... » (Créb., III, 392, *Coin du feu*), etc.

5. « Sans votre coureur j'étois tout-à-fait *dépaysée* » (Dorat, V, 15, *Malheurs*, III) ; et au fig. : « Elle a dans sa personne quelques détails qui *dépaysent* » (*ibid.*, V, 37, *Malheurs*, VI).

6. « Il faut donc, si l'on peut parler ainsi, *assortir* l'éducation au caractère » (Genlis, *Adèle*, I, 117) ; « cet emploi est *assorti* à ses talents » (Féraud).

7. « Vous avez *imaginé* que je serois plus propre qu'une autre à vous amuser » (Créb., II, 359, *Lettres de la marquise de M...*, VIII) ; accueilli par Voltaire, *Nanine*, I, sc. 3 ; blâmé par Féraud.

8. « Ces sortes de fêtes se passent avec un ordre singulier par la *perspicacité* des lumières de ceux qui en sont chargés » (*Angola*, II, 106) ; « Oh ! il est à croquer ce charmant Président avec sa *perspicacité* » (Bib., *Triomphe*, I, 404). L'approbation du mot remonte à Bouhours.

9. Voisen., II, 165, *Tant mieux*. L'expression est saisie par la mode. Le 14 mars 1772, M^{me} d'Épinay écrit en parlant d'un livre de Thomas : « Il fait avec beaucoup d'érudition l'*historique* des femmes célèbres en tout genre » (*Mél. Baldensperger*, I, 78). Le terme n'est admis que dans A⁵.

artifices du style noble. Ainsi les cochers du dix-huitième siècle deviennent-ils des *automédons*¹. Les courtisanes passent pour des *nymphes*², ce qui n'est pas nouveau, des *sirènes*, des *antivestales*³, des *chauves-souris de Cythère*⁴; en même temps, leurs clients et adorateurs prennent rang parmi les *sylphes*⁵. Les équivalents modernes sont également exploités, d'où les *milords de la finance* dont parle Coyer⁶, les *truchemens sterlings* en faveur desquels les *sirènes plâtrées d'Angola* (I, 53) pardonnent aux étrangers « ce qui leur manquoit du côté de la politesse⁷ ».

Si la substitution se fait sentir dans les mots, elle est encore bien plus apparente dans les phrases. La préciosité se donne ici carrière jusqu'à la charge. Pompeuse ou fine, galante ou impertinente, la périphrase lui sert de jouet comme tout le reste. La voici réduite à trois mots : *Rappelez votre âme*, conseille l'abbé d'Olimi au baron de Lognières « anéanti » par la stupéfaction⁸. La voici au contraire infiniment développée : « Ce n'est point que je manquasse de bonne opinion sur mes charmes. Mais s'il est de l'essence d'une femme du grand air de tout présumer de sa beauté, il ne l'est pas moins de la relever de tout l'art et de tout le faste de la parure : manière d'agir qui détruit évidemment celle de penser; car à quelle fin prêter les secours de l'ornement à une chose, dont on a une idée si favorable et qui doit se soutenir par ses agrémens naturels⁹? » Tout cela pour dire qu'une jolie femme n'a pas besoin de faire toilette.

Non moins que dans la périphrase, la préciosité se déploie jusqu'à l'obscurité dans la substitution des tours abstraits qui sont de même acabit : « Pour cela, Almaïr, *vous avez une inconséquence dans vos façons qui impatiente*¹⁰ » ; « C'est moi qui me charge de *l'iniquité de l'aventure*¹¹ » ; « les plus heureuses dispositions pour... *faire adroitement servir la frivolité au succès des plus hautes prétentions*¹² ».

1. Rutledge, *Quinzaine anglaise*, dans Franklin, *Vie de Paris sous Louis XVI*, 175.

2. Gaudet, *Bibl.*, 102 : « tracasser les actrices... et les mener vêtues en *nymphes*, faire collation par delà les barrières. » L'expression remonte au xvii^e siècle (Littré, 3^o).

3. *Angola*, I, 52, 121.

4. Gaudet, 103.

5. Bachaumont, *Mém.*, 3 fév. 1776.

6. *Bagat.*, 87.

7. Ces *truchemens sterlings* ressemblent aux *soupirs sterlings* que les Anglais poussent auprès des grisettes du dix-septième siècle (H. D. T).

8. *Bib.*, *Triomphe*, I, 202.

9. *Bib.*, *Triomphe*, I, 41.

10. *Angola*, I, 127.

11. *Bib.*, *Triomphe*, II, 8.

12. Dorat, V, 65, *Malheurs*, IX.

TRAVAIL SUR LES TONS : MÉLANGE DES STYLES. — La préciosité réagit encore sur la langue par le mélange des styles, en dérogation flagrante au dogme classique. Voltaire qui s'est particulièrement escrimé contre ce vice, en distingue deux formes.

Il y a d'abord « l'affectation des auteurs médiocres de parler de choses sérieuses dans le style de la conversation. Vous lirez dans nos livres nouveaux de philosophie qu'il ne faut pas faire à *pure perte les frais de penser*; que les éclipses sont *en droit d'effrayer le peuple*; qu'Epicure avait un extérieur à *l'unisson de son âme*; que Claudius renvia sur Auguste¹... ». Le mal, si c'en est un, remonte à Fontenelle que Voltaire dénonce à mots couverts, dès 1737, dans ses *Conseils à un journaliste*². D'Alembert rappelle encore ce passage de l'*Eloge de Tournefort*, où le savant, descendu au fond de la grotte d'Antiparos, prend la Nature « pour ainsi dire *sur le fait*³ ». Ce style ayant fait école, D'Holbach dans son *Système de la Nature* parlera d'une force universelle qui *ne peut revenir sur ses pas*, d'une curiosité qui *fait avaler à longs traits* le merveilleux, et dans sa *Politique naturelle*, de souverains qui *font bande à part*⁴.

Mais la familiarité dans le haut style n'est rien auprès de son contraire : la noblesse dans ce qui doit être écrit en style simple : « on prodigue les images et les tours de la poésie en physique; on parle d'anatomie en style ampoulé; on se pique d'employer des expressions qui étonnent parce qu'elles ne conviennent point aux pensées⁵ ». L'abbé d'Houteville, l'abbé Girard ont introduit le style fleuri dans la théologie, la grammaire. Le second dit : *le district du pronom, la portion dont il est doté, les déclinaisons sont battues et terrassées*⁶. Enfin « des auteurs de journaux et même de

1. XIX, 570, *Dict. phil.*, art. *Langues*. Même accusation contre les historiens : « On trouve trop souvent dans Mézerai, et même dans Daniel, qui, ayant écrit longtemps après lui, devrait être plus correct, qu'un général sur ces entrefaites se mit aux troussees de l'ennemi; qu'il suivit sa pointe, qu'il le battit à plate couture » (XIX, 250, *Dict. phil.*, art. *Genre de style*; cf. *ibid.*, 195, art. *Langue française*). Elle est renouvelée par Linguet contre La Blotterie (*Lettre sur la nouvelle traduction de Tacite*, 1768, 78) et Mably (*Annales*, XIV, 205); par La Harpe contre le président De Brosses (*Lycée*, XIV, 219), par Féraud contre Voltaire même (art. *Coucher*). L'auteur du *Siècle de Louis XIV* ne se permet-il pas d'écrire : *Il avait couché très longtemps avec la reine* ?

2. XXII, 264 : « Je vois les livres les plus sérieux déshonorés par des expressions qui semblent recherchées par rapport au sujet, mais qui sont en effet basses et triviales. Par exemple, *la nature fait les frais de cette dépense*; il faut mettre sur le compte du vitriol romain un mérite dont nous faisons honneur à l'antimoine; un système de mise; adieu l'intelligence des courbes si on néglige le calcul, etc. » L'allusion se répète dans le discours de réception à l'Académie (9 mai 1746, XXIII, 214) : « Souvent on affecte d'égayer des ouvrages sérieux et instructifs par des expressions familières de la conversation. »

3. *Hist. des membres de l'Acad.*, IV, 532, *La Motte*, note XXVII.

4. Gohin, *Transformations*, 164.

5. Voltaire à d'Olivet, 5 janvier 1767.

6. *Connais. des Bautez*, 117.

quelques gazettes parlent des *forfaits* d'un coupeur de bourse condamné à être fouetté *dans ces lieux*. Des janissaires ont *mordu la poussière*. Les troupes n'ont pu résister à *l'inclémence des airs*!... ».

Au mélange des styles dans les livres correspond le mélange des tons dans la conversation. Celle-ci varie ses effets en les affectant tour à tour, ici familière jusqu'à la vulgarité, là grave jusqu'à la pédanterie. Dans les deux cas, il y a contraste, puisque en définitive c'est la frivolité qui l'inspire. Employer la langue du bas peuple entre gens du bel-air est un jeu sur lequel nous aurons à revenir; mais masquer la futilité des pensées par l'importance des propos, badiner en termes sérieux peut passer pour un autre tour de force.

Ecoutez les héros impertinents de Crébillon fils : « A force de *dissserter*, nous perdions le *fond de la question* » ; ou : « Cette conversation qui vous ennuie est, pour ainsi dire, *un fait par elle-même*. Ce n'est point une *dissertation* inutile³.... » *Angola* donne avec intention la caricature de ce style, dont le procédé un peu gros s'affine moins peut-être chez un Voisenon que chez un Bibiena. Au chevalier d'Obville qui se fait connaître comme le chevalier de Vermeuil, l'héroïne du *Triomphe du Sentiment* répond avec à propos qu'elle ne « perd rien à la *métamorphose* » (I, 70). Elle-même s'entend dire par l'abbé d'Olimi : « Mais en cela, Madame, je n'ajouterai rien à votre *réflexion* » (I, 220). Le président de Rémigny est plus ridicule encore lorsqu'il parle de « la quinte-essence qui bouillonnait dans sa tête et qui par *incompatibilité* pétillait d'en sortir » (I, 37). On s'aperçoit de l'effort qui n'est pas toujours sans résultat : *métamorphose* et *réflexion* sont devenus des mots ordinaires.

Le mélange des tons entraîne toutes sortes de déplacements qui réagissent sur le sens des mots. *Comité secret* a fini par désigner une réunion privée quelconque. Mais on ne doit pas oublier qu'il appartient encore au vocabulaire politique, quand Lanoue l'emploie dans sa *Coquette corrigée*, 1756 (II, sc. 4) : « Je viens de la trouver dans un lieu solitaire, Tenant avec Rosette un *comité secret*. » L'actualité donne ici son sel à l'expression. Ailleurs, ce sera, si l'on veut, le cliché.

TRAVAIL SUR LES CLICHÉS. — Le dix-huitième siècle possède au plus

1. XIX, 196, *Dict. phil.*, art. *Langue française*.

2. I, 149, *Egar.*, II. *Dissserter*, mot nouveau, est un terme à la mode dans le jargon : « S'il y a des choses dans ce livre sur lesquelles il soit nécessaire que nous *dissertions*... » (*Angola*, I, p. xii); « à mesure que nous *dissertions*... » (*Bib.*, *Triomphe*, I, 38).

3. III, 243, *Sopha*, XV.

haut point le sens du cliché qui correspond à une période avancée de la critique. C'est ce que fait admirablement ressortir le jargon précieux, et cela de deux manières : d'abord par le dépaysement qui détache le cliché de son cadre habituel. L'esprit ne recule en ce genre devant aucune irrévérence. « Vous deux d'accord, *tout est consommé* », s'écrie l'impertinent abbé de Bibiena¹. Voici qui est moins sacrilège : dans le prologue d'*Angola* (I, p. xi), un marquis rend visite à une comtesse : « Faites défendre, dit-il, votre porte... je ne suis point accoutumé à *parler en public*. » Dans le même ouvrage, un acteur a de la figure et des talents : « le mal est qu'il paroissoit en être *exactement informé* » (II, 25). Ailleurs, le prince Angola embrasse les genoux d'une dame, « et cette posture, imaginée par le respect, n'est pas toujours *fidèle à l'intention du fondateur* » (I, 74). De même encore, dans le *Cercle* de Poinsinet, sc. 12, un personnage dira saluant la sortie d'un importun : « Ah ! je respire. *Le dénouement n'est pas malheureux*. »

Non moins qu'à la transplantation, le cliché se prête à l'à-peu-près. « Cela ne suffit-il pas pour être toute à elles et *mettre votre cœur sur leurs lèvres*² » ; « il étoit temps (pour me servir de l'expression de M. d'Almane) de leur faire commencer sérieusement leur *cours de vertu expérimentale*³ ». Enfin, dans *Adèle* encore, un officier qui vient d'avoir son uniforme nettoyé par un essaim de « parfileuses », risque ce compliment : « Madame, comme vous êtes seule qui n'avez point voulu tremper dans *la conjuration des franges*⁴... ». Le calembour n'est pas loin.

TRAVAIL SUR LES IMAGES. — Le travail sur les images, qui occupe nécessairement une grande place dans cette rhétorique de l'esprit, s'étend, comme dans les cas précédents, des mots aux phrases. Nous verrons quel luxe il déploie dans l'hyperbole. Le voici s'ingéniant sur des adverbes ou des épithètes : « Les anciens romans où l'amant et la maîtresse n'accordoient et ne recevoient des faveurs que *géométriquement* et par date⁵ » ; « il ne peut être pour moi qu'un *adorateur furtif* et jamais un *amant solide*⁶ ».

L'esprit encore ici consiste à faire les applications les plus baroques, comme, par exemple, celles qui vont de la chose à la personne. La Célie du *Hasard du coin du feu* médit copieusement d'une rivale :

1. *Triomphe*, I, 204.

2. Coyer, *Bagat.*, 147.

3. Genlis, *Adèle*, I, 366, en parlant de l'éducation des enfants.

4. *Ib.*, II, 170.

5. *Angola*, II, 53.

6. *Bib.*, *Triomphe*, I, 164.

« Mais, autant qu'on en peut juger aujourd'hui, elle doit n'avoir pas été absolument *mal coupée*. » Comme un vêtement! Sur quoi le duc renchérit: « A l'égard de la *coupe*, je ne savais pas dans ce tems-là ce que c'étoit¹. » De même, dans les *Malheurs de l'inconstance*, l'attitude de l'Italienne qui reprend « son air de langueur et de calme » au retour du mari trompé, provoque cette réflexion: « Vivent les femmes pour ces *changements de décoration*²! ». La plaisanterie des femmes qui sont des *effets* pour le commerce, est traditionnelle³. Voici qui est plus rare, mais du même genre: « Nous jôüons tout, déclare un petit-maître d'*Angola*, terres, équipages, chevaux, nos femmes même, quand on veut bien se contenter de *semblable monnoye*⁴. De la sorte encore, une femme peut devenir *irrégulière*: « tout *irrégulière* qu'elle étoit⁵. Le procédé est analysé par Gohin⁶. L'image conduit à l'extension de sens.

Ailleurs, elle se renouvelle par le moyen de ce que Gohin appelle les « métaphores équivalentes », et qu'on définissait du temps du cardinal Du Perron le passage du genre à l'espèce. Par exemple, un *esprit souple* devient un *esprit à ressorts*: « ils [les courtisans] parurent avoir un *esprit à ressorts* qui se plioit selon les tems et les circonstances⁷ », en attendant qu'on parle, dans un sens un peu différent, du *ressort* d'un homme, d'un caractère (A⁵). Condillac qui mentionne le procédé parmi les « tours précieux ou recherchés⁸ », cite l'abbé Girard: *les réflexions sont les mets friands de l'âme*, pour la *nourriture*. Rivarol verra également dans cet abus une cause de corruption pour la langue: « lorsqu'on passe de la *trame de la perfidie* à la *navette de la fourberie*, on tombe dans l'affectation⁹ ». Parfois la nouvelle image vient doubler une ancienne: « au hasard d'attirer sur vous les foudres *et les carreaux* de ce redoutable objet¹⁰ ».

La métaphore peut être encore enchaînée et progressive, procédé familier au marivaudage qui l'emploie pour l'analyse morale: « Jusque là, je m'étois *possédé*, je ne m'étois pas tout-à-fait *perdu de vue*... la hauteur de mon état m'*éblouit*; je me sentis *étourdi d'une vapeur de joie*¹¹ »; ou encore, un peu plus loin: « Mes yeux m'em-

1. Créb., III, 443.

2. Dorat, V, 82, *Malheurs*, XII.

3. Voisen., II, 178, *Tant mieux*, IV; *Angola*, II, 5; *Faublas*, VII, 75.

4. I, p. viii.

5. Créb., 184, *Egar.*, I.

6. *Transformations*, 90.

7. *Papillotage*, 30.

8. II, 173, *Art d'écrire*, II, 9.

9. *Disc. univ.*, 104.

10. *Angola*, II, 71.

11. *Mariv.*, VIII, 421, *Paysan*, V.

barrassoient, je ne sçavois sur qui les arrêter [traduction]; je n'osois prendre la liberté de regarder les autres, de peur qu'on ne démêlât, dans mon peu d'assurance, que ce n'étoit pas à moi d'être avec de si honnêtes-gens [préparation] et que j'étois une *figure de contrebande*¹. » De même et caricaturalement, la taupe de *Tanzaï et Néadarné* : « Il faut pourtant *débrouiller* le tumulte de vos idées, vous en *tirer*, le rendre clair, vous *faire voir jour dans votre âme*² » ; ou : « Au milieu des rebuts étudiés d'une femme, on a toujours sa défaite *en perspective* ; qu'elle se précipite ou qu'elle attende, elle *arrive* enfin ; mais l'imagination a trop *été au devant d'elle* ; on a beau *tirer le désir par la manche*, on a peine à *l'éveiller* ; et s'il arrive qu'il s'éveille, le plaisir à qui *il fait signe de trop loin*, ou ne *vient pas à tems*, ou ne *se soucie plus de venir*³. »

Ces métaphores longuement filées peuvent mener loin. Dorat parle de mariages qui ne sont que des espèces d'échanges, « des reviremens de parties qui facilitent la circulation et tournent au profit de la communauté⁴ », Laclos, de complaints amoureuses qui « ne sont bonnes à entendre *qu'en récitatifs obligés ou en grandes ariettes*⁵ ».

TRAVAIL SUR LE SENS : ANTI THÈSES. — L'antithèse qui, par des contrastes délicats, fait saillir le sens des mots, est un des procédés favoris du style au dix-huitième siècle. Il réagit sur la syntaxe, comme nous le verrons en parlant de la symétrie, mais non moins sur le vocabulaire.

Montesquieu offre de nombreux exemples de l'antithèse appliquée à l'épithète ou à l'adverbe : « les lyriques... qui font de leur art une *harmonieuse extravagance*⁶ » ; « Ils ont une *sainte crédulité* pour les miracles que Dieu opère par le ministère de ses serviteurs⁷ » ; « Il commença à *dire théologiquement force sottises*⁸ » ; « On se *disoit cordialement*, de part et d'autre, *des injures* si grossières⁹... ».

Ce n'est là que l'enfance de l'art. Voici qui est plus fin : « *tout Paris étoit secrètement* instruit que je recevois les hommages de M. de Remigny¹⁰ » ; ou encore : « un homme qui a *le privilège de m'en-*

1. *Ibid.*, VIII, 426.

2. Créb., II, 204, *Tanzaï*, III, 9.

3. Créb., II, 158, *Tanzaï*, III, 4.

4. V, 34, *Malheurs*, VI.

5. *Liaisons*, LIX.

6. I, 426, *Let. pers.*, 137.

7. *Id.*, I, 140, *Ib.*, 35.

8. *Id.*, I, 321, *Ib.*, 101.

9. *Id.*, I, 142, *Ib.*, 36.

10. *Bib.*, *Triomphe*, I, 14.

nuyer toutes les semaines pendant deux heures... C'est mon oncle¹ » ; ou encore : « après avoir été un amant *sans conséquence*, vous courez le risque d'être un ami *sans exercice*² ». Qui ne voit poindre le néologisme dans ce *sans exercice* opposé à *sans conséquence* ?

Toute espèce de développements de sens vont suivre, par exemple quand l'antithèse oppose les mots à eux-mêmes : « ces minces gentillâtres qui, du fond de leurs *châteaux gothiques*, viennent nous affliger de *vertus plus gothiques* encore³ » (passage du physique au moral) ; « Sçavez-vous que la marquise de B... a une robe de cette couleur qui lui *va*... — Oui, mais la marquise est de ces femmes qui ne *vont* à rien⁴ » (passage de la chose à la personne) ; « Ne l'ayant point *eue*, il est de toute nécessité que je la *fasse avoir*⁵ » (passage d'un tour naturel à un tour forcé).

Enfin l'antithèse est propre à grossir les oppositions synonymiques : « On ne la contemplait point, on l'*examinait* », écrit M^{me} de Genlis⁶. A ce propos, M^{me} Necker explique fort doctement qu' « un des agréments du style est de présenter deux idées entièrement différentes, par deux mots ou deux phrases synonymes ; ainsi l'on peut dire en parlant de cette singularité de M^{me} ***, qui sait beaucoup sans que l'érudition se mêle à ses idées et vienne à leur secours : *Elle sait tout et n'a jamais rien pu apprendre*. C'est que l'attention aime à se fixer ; et comme on sent qu'on ne peut pas dire deux fois la même chose, on arrête sa pensée : l'on trouve l'idée et l'on en est content. C'est ainsi que l'on disoit d'une femme célèbre dont on venoit de lire une lettre charmante : *Je ne la connois point ; mais je puis la méconnoître*⁷ ». Le même procédé vaut pour les images : « M^{me} du Défan disoit de M^{me} de Chaulnes : Elle a la *jouissance* de toutes les facultés de l'esprit, elle n'en a pas la *propriété*⁸ ».

L'ABUS DE MOTS : ALLUSIONS, ÉQUIVOQUES. — L'antithèse n'est qu'une manière entre cent de solliciter le sens des mots en attirant sur eux l'attention d'une manière ingénieuse. Comparez avec la phrase de M^{me} de Genlis cette autre où reparait le mot *examiner* : « Je vous trouvai d'une beauté encore plus touchante en vous voyant de près ;

1. Gaudet, *Bibl.*, 68.

2. Dorat, V, 17, *Malheurs*, III.

3. *Id.*, V, 64, *ib.*, IX.

4. Gaudet, *Bibl.*, 67.

5. Dorat, V, 34, *Malheurs*, VI.

6. *Clermont*, 167 (Litttré).

7. *Mél.*, I, 49.

8. *Id.*, *Nouv. Mél.*, I, 73.

et à tout l'amour, les transports et les craintes que vous renouvelâtes dans mon cœur, je senti combien vous *gagniez à être examinée*¹. » Ici encore *examiner* ressort comme un compliment, mais ne ressortirait pas si bien sans l'expression presque ridicule dans la circonstance : *gagner à être examinée*. C'est le fin du fin, en même temps que la suprême torture de la langue. On tombe de là directement dans l'abus de mots².

Qu'entendre par là, sinon que les mots ne sont plus pris dans leur droit sens, mais pour l'intention qu'on y met, l'allusion qu'ils renferment, et qui doit être sentie plutôt qu'exprimée. Dans le même *Triomphe du sentiment* de Bibiena, le Président de Remigny s'en prend à l'abbé d'Olimi : « Il ajouta que l'abbé ne pouvoit pas être pour des dames le conducteur de représentation ; car en *public*, reprit-il, ces Messieurs ne leur sont que *surnuméraires* : mais que ne le sont-ils pas *en particulier* » (I, 58). Ce style s'explique évidemment par le persiflage. Il n'empêche que les expressions : *surnuméraires*, *en particulier* opposé à *en public*, sont données comme des énigmes. L'histoire ajoute que néanmoins les auditeurs se mettent à rire.

Ailleurs, ils sont moins bien dressés ou l'énigme est plus obscure. La reine de *Tant mieux pour elle* refuse de mettre sa fille au couvent, « et dit qu'elle ne le vouloit pas, de peur que sa fille ne connût les *ressources* avant de connoître le plaisir ». Voisenon ne manque pas d'ajouter ce judicieux commentaire : « Le monarque ne répondit rien, faute de comprendre. J'imagine qu'il ne fut pas le seul ; mais on vit sourire cinq ou six courtisans ; ce qui fit croire qu'ils y entendoient finesse. Il y a des sots qui sont heureux au rire ; le hasard les sert souvent comme des gens d'esprit³. » Nous retrouvons ici, aggravée, toute la malice de la taupé Moustache jargonnant obscurément devant le naïf prince Tanzaï...

Au reste il ne faudrait pas croire que la grivoiserie soit seule à l'honneur dans ce genre d'esprit. Sans doute elle en profite largement. Preuve en soit le nombre des mots conquis par l'équivoque galante. Gresset n'a pas tort de s'émouvoir de cette « dépravation » qui, dit-il, « retranche tous les jours de la langue française beaucoup de mots et de façons de s'exprimer dont on ne peut plus se servir impunément⁴ ». Toutefois, l'esprit le plus sérieux n'est sou-

1. Bib., *Triomphe*. I, 110.

2. L'*abus de mots* dont parle Voltaire (XVII, 48, *Dic. phil.*), n'a trait qu'aux malentendus historiques.

3. Voisen., II, 151.

4. Il n'y a qu'à voir ce que signifie pour le héros de Dorat la *gaucherie* d'un homme

vent pas plus clair : « Les femmes, dira Chamfort, n'ont de *bon* que ce qu'elles ont de *meilleur* ». Voilà, sauf erreur, une autre énigme. Dans un passage de *l'Île frivole* de Coyer cité par Féraud (s. v^o *délié*), il est question d'un orateur prononçant « un discours très fleuri sur des vertus si déliées qu'elles ne donnoient *aucune prise* ». Il y a au moins de quoi réfléchir sur cet *aucune prise*.

Ainsi se trouve à tout instant sollicité le sens fin, subtil des mots. Exposés violemment à des éclairages ingénieux, ils en perdent leur physionomie naturelle. C'est comme un premier degré de l'extension qui les guette.

Tourterelle est pris par Dorat en mauvaise part : « J'abhorre les femmes inquiètes et plaintives. Ces *tourterelles*-là sont excédentes². » Jusque-là *tourterelle* ne s'était dit que pour caractériser l'amour tendre et fidèle.

Utile, dans *Angola*, se rapproche d'*adroit* : un *manège utile*, une *inconstance utile* : « Il me paroît *décent* et *utile* pour vous d'avoir Aménis quelque temps³ ».

Dans cette phrase, *décent* peut servir d'exemple d'une perversion plus caractérisée qui tend à renverser le sens ordinaire. De même, la « divine » Lursay peut être la personne de la Cour « la plus prévoyante, la mieux *rangée*⁴ » ; et telle autre coquette retirée du monde à la suite d'un scandale doit y « rentrer par une aventure plus *sérieuse*⁵ ». De même encore, dans le style de Bibiena, se conduire en *femme sensée*, « terme à la mode, aisé à concevoir », c'est mener de front deux intrigues, l'une pour le plaisir, l'autre pour l'intérêt⁶.

Que sera-ce si l'allusion primitive se complique d'équivoque, c'est-à-dire si les mots peuvent être pris en même temps dans deux sens différents, entre lesquels l'esprit donne malicieusement à choisir. On sait que ce genre d'exercice met en verve les meilleurs écrivains du siècle. Marivaux s'y distingue avec ses *reproches honoraires* (touchant l'honneur) qui enchantent Mercier⁷. La fameuse *retraite économique* de Figaro est loin d'être isolée, comme l'a fort bien montré Gohin⁸. On doit à Linguet un *royaume enca-*

(V, 87, *Malheurs*, XIII), et ce que veut dire le Valmont de Laelos quand il écrit à M^{me} de Merteuil : « Si vous êtes *occupée*, au moins écrivez-moi un mot » (*Liaisons*, LIX).

1. 408, *Anecdotes*.

2. V, 38, *Malheurs*.

3. II, 2, 6, 38.

4. Créb., I, 132, *Egar.*, V.

5. Créb., I, 176, *Egar.*, II.

6. *Triomphe*, I, 169.

7. *Néol.*, I, 328.

8. *Transformations*, 420.

puchonné (dominé par les moines), un *philosophe flûté* (qui a une voix flûtée), une *médiocrité géométrique* (de géomètre), une *calomnie corpusculaire* (à la fois réduite en atome et philosophique), du même calibre. Ajoutons l'*honneur encyclopédique* qu'un journaliste de Bouillon (auteur du *Journal encyclopédique*) fait à Beaumarchais en le critiquant, et certain *paternel breuvage* offert à un personnage de *Faublas* pour le mettre en état de devenir père¹. Ici encore le sens s'étend par le jeu de mots.

Il n'en est pas tout à fait de même dans le *calembour*, — le nom est nouveau sinon la chose², — dont la passion sévit dans la seconde moitié du siècle, misérable excroissance d'une grâce forcée jusqu'à la difformité. Tel devait être le dernier effort, d'ailleurs stérile, de l'abus de mots. Pour les petits-maîtres de Gaudet³, un cousin riche *vaut son pesant d'or*. C'est le gros sel; en voici de plus fin : le duc du *Hazard du coin du feu* joue de la *grosse comtesse* qui vient d'être prise par Plessac : « on peut dire qu'à tous égards ce n'est pas prendre si peu de chose⁴ ». Ce duc est vraiment terrible, car comme on lui dit que de *notoriété publique*, telle femme ne vit que pour son amant, il répond : « Mais, Madame, est-ce que depuis que vous existez vous n'avez jamais vu la notoriété aller de côté et d'autre⁵? ».

M^{me} Necker incrimine non sans raison le « ton précieux à la mode », en rapportant ce mot sur le tombeau du maréchal de Saxe : « La figure de la mort a tant d'expression, qu'on pourroit dire qu'elle est pleine de vie⁶ ». Ici le calembour se complique d'antithèse.

CONCLUSION. — On voit dès lors ce qui reste de la diatribe de Gresset sur les ravages de l'esprit dans la langue du dix-huitième siècle. Sans doute, n'y a-t-il pas lieu de les prendre au tragique, au contraire. A travers l'énigme qu'il lui impose, il est aisé de constater que l'esprit communique à la langue un ébranlement dont

1. Beaum., *Let. s. la crit. du Barbier*; Louvet, *Faublas*, XII, 107. Les femmes, avec des intentions moins belliqueuses, sont très capables des mêmes tours de force. Une héroïne de M^{me} de Genlis parle ainsi du mariage d'un diplomate : « A considérer ceci politiquement, une femme de ce caractère et de cette tournure peut être très utile à la fortune de M. de Limour » (*Adèle*, I, 202). Ce *politiquement* est à double entente.

2. C'est en 1771 que le marquis de Bièvre publie son *Almanach des calembours*. Pour Mercier, toujours pressé, cette mode est sur son déclin en 1782 (*Tableau*, CCXXII) En réalité, Bachaumont continue à enregistrer des calembours bien après cette date.

3. *Bibl.* 68.

4. *Créb.*, III, 394.

5. *Ibid.*, III, 394. Le Valmont des *Liaisons dangereuses* ne s'entend pas moins au calembour. La timidité d'une de ses victimes devant un fossé au cours d'une promenade à cheval, l'inspire cruellement : « Vous jugez bien qu'une prude craint de sauter le fossé. » Une femme l'invite à la campagne en lui disant que « son mari a le plus beau bois du monde » (*Liaisons*, VI et LIX).

6. *Mél.*, I, 208.

elle se ressent dans toutes ses parties. Réaction salutaire — la première que nous ayons à enregistrer — contre la rigidité des formes acquises, en particulier celles de la perpétuelle et immuable noblesse.

La langue incessamment travaillée par l'esprit y gagne en souplesse, en grâce, voire en précision. Et comment en serait-il autrement, quand la langue même devient l'objet de l'esprit? Le jeu suppose une connaissance des ressources, qui, bien loin d'obscurcir les valeurs, ne cesse d'en mettre au jour de nouvelles. Le mélange des styles en particulier n'entraîne pas nécessairement leur confusion, au contraire ; il ne peut avoir lieu que par un sentiment très sûr de leurs justes rapports. Un écrivain, un bel esprit du dix-huitième siècle ne s'y trompe pas, même s'il a l'air de tout brouiller : ce que la grammaire des âges précédents a eu tant de peine à démêler, il le sait avec la dernière lucidité, et l'utilise en virtuose. Là est, il est vrai, la limite de son génie. La langue livrée au seul esprit aurait fini par se dessécher faute de substance. L'esprit est la sève qui reste aux vieillards...

CHAPITRE III

LA PRÉCIOSITÉ ET LE LANGAGE A LA MODE

LE JARGON DES PETITS MAÎTRES. — On s'en est rendu compte par ce qui précède : il y a une exagération ou une caricature de la préciosité que l'esprit du siècle avide de se connaître et de s'analyser, s'amuse à fixer dans le théâtre, le roman, la satire légère. La tradition l'incarne dans le personnage du *petit maître*¹, héritier direct du marquis de Molière. Le type évolue dans les romans de Crébillon, Bibiena, Dorat, Louvet, Laclou pour se confondre finalement avec le *roué*, fils de la Régence. Mais originairement, c'est bien le dandy qui domine en lui, et son dandysme réagit sur son langage comme sur son vêtement et ses manières, corsé par un « air avantageux », un « ton décisif », des « manières libres et étourdies »². Voyez-le, écoutez-le entrer en scène « avec fracas » sous le nom de Versac dans les *Égaremens du cœur* de Crébillon (1736) :

*Eh ! parbleu, Madame, que ne me demandez-vous plutôt ce que j'ai fait à toute la terre, pour en être perpétuellement déchiré ? On m'accable, on me vexe, que c'est une chose étrange ; on m'excède de calomnies, on me trouve des ridicules comme si l'on n'en avoit pas, et que moi je ne dusse point les voir ! Mais à propos*³, y a-t-il long-tems que vous n'avez vu la *bonne comtesse* ? Madame de Meilcour répondit qu'oui. *Mais c'est qu'on ne la voit plus*, reprit-il : j'en suis dans une douleur amère, dans la plus terrible affliction ! Se seroit-elle jetée dans la dévotion, repartit ma mère ? Vraisemblablement, reprit-il, elle

1. Le mot est du dix-septième siècle, mais il ne se généralise qu'au dix-huitième. En 1704 paraît la *Vengeance des femmes contre les hommes, satire nouvelle contre les petits-maîtres* (Franklin, *Vie privée. Toilette*, 100). Ensuite viennent, au théâtre, le *Petit-maître amoureux*, de Romagnesi (1734), le *Petit maître corrigé*, de Marivaux (1734), le *Petit-maître dupé* (1751), le *Petit maître de robe*, de Boindin (1753), le *Petit maître malgré lui*, de Favart (1757). Dès 1725, il y a un *petit maître* dans l'*Impromptu de la folie* de Le Grand. Un autre est le héros du *Méchant* de Gresset (Valère).

2. Cette définition donnée par l'Académie (1740) est reprise par Manvillon, dans un passage de ses *Germanismes*, II, 27, où il éclaire les étrangers sur le véritable sens de *petit maître*.

3. Les propos des petits maîtres sont essentiellement « déçousus », d'après le *Papillotage*, 1765, 10.

en viendra là : elle est *pénétrée de la plus auguste douleur* ; elle vient de perdre le *petit marquis*, qui lui a fait la *plus condamnable infidélité que de mémoire d'homme on ait imaginée*, etc. ¹.

Au langage du petit-maitre répond celui de la *petite-maitresse* ², dont le modèle va de la Sénange des *Egaremens* à l'Araminte de Poincinet, dans le *Cercle*, ou à la vicomtesse Dorothee de M^{me} de Genlis, dans les *Dangers du monde* du *Théâtre d'Éducation*. « Vous aviez raison, s'écrie la Zulica faussement orientale du *Sopha*, vous aviez raison de me dire que votre *petite maison* étoit fort jolie ; *mais c'est qu'elle est charmante ! meublée d'un goût ! d'une volupté ! cela est divin !... Ce cabinet-ci est charmant ! galant au possible*, etc. ³. »

Voici encore le début typique d'une conversation entre petit-maitre et petite-maitresse, qui forme le prologue d'*Angola*. Le marquis se fait annoncer en *composant ses grâces* :

Quoi ! Il est jour ici ! s'écrie-t-il en entrant dans l'appartement de la comtesse ; *mais est-ce que je me serois trompé ?* N'avez-vous pas passé la nuit à P... à ce *souper divin* dont j'étois prié, et que je suis *furieux* d'avoir manqué ? Eh ! bien, dit la comtesse, qu'est-ce que cela prouve ? Ah ! dit le marquis, je n'imaginois pas vous trouver hors du lit... voilà qui est d'une *perfidie horrible*. Vous vous avisez d'être diligente fort mal à propos... vous me joués-là le tour *le plus sanglant*... *Que vous êtes fou !* interrompit la comtesse en minaudant ; où avez-vous pris, s'il vous plait, qu'on ne puisse pas être levée à trois heures après midi ? Je vous trouve d'ailleurs fort admirable de paroitre *outré à l'excès* d'une chose qui vraisemblablement vous est fort indifférente ! Je suis fait pour me *soumettre à tous vos sentimens*, reprit le marquis d'un ton sérieux ; et effectivement vos grâces sont à l'épreuve des veilles et des soupers les plus longs et les plus *élégans* ; vous avez la *fraicheur de la dévote la plus reposée*... mais non, dit la comtesse, n'allez pas croire cela... j'ai un *fond d'abattement* qui me fait peur. *Quelle idée*, reprit le marquis ! En vérité vous êtes *au mieux* et vous m'*inspirez des choses*...

Inutile de prolonger la citation : on aura reconnu dans ces divers échantillons tous les caractères d'un véritable jargon à l'usage des gens du monde et qui, tel que le définit Crébillon, se réduirait

1. Créb., I, 134. On peut comparer l'« entrée » du Floricourt de Dorat, du même genre, et ses propos non moins décousus, assaisonnés de grassement (le grassement est à la mode) : « Il faut ébruiter cette aventure... C'est un *coup de partie* ; elle doit faire un *effet merveilleux*. Les courtisannes commencent notre réputation ; ce sont les honnêtes femmes qui l'achèvent. Sais-tu qu'elles sont *horriblement tenaces* ? *Comment donc ! c'est une tyrannie*. Ne voilà-t-il pas trois semaines que je suis *comme un berger du Lignon* ? Mais dis-moi, quel est ce *petit minois chiffonné* que j'aperçois dans cette loge, et qui... ? Elle *lorgne impitoyablement* depuis un quart d'heure. Quoi, tu ne connais pas cela, lui dit le baron, etc. » (V, 332).

2. Mot nouveau (A⁴). *Angola* (1746) est dédié *Aux petites-maitresses*.

3. Créb. III, 176, *Sopha*, XI.

à « quelques mots favoris, quelques tours précieux, quelques exclamations ¹ ». Nous nous sommes occupés des tours précieux. Restent les mots favoris et les exclamations qui nous conduiront à l'hyperbole.

LES MOTS FAVORIS². — Ce sont les *termes de convention* de Gaudet, dont l'espèce, à l'entendre, n'est pas nouvelle³. Certains ont un caractère individuel ; ainsi *l'ineffable* de M^{me} du Deffand (à Walpole, 12 mars 1769) ; ainsi *ce sauter aux yeux* dont le marquis des *Aveux chimériques* de J. B. Rousseau « fait le refrain de tout ce qu'il dit » (Féraud), ou encore cette *physionomie*, mot favori du marquis de B^{***} dans *Faublas*. Il est probable du reste qu'ils n'en ont pas le monopole⁴. D'autres termes favoris sont, plus simplement, anonymes. Féraud signale quantité de mots à la mode. Les textes en offrent un plus grand nombre.

Ce sont des mots pris tels quels, comme *honneur* que les *Frivolités* de Coyer mettent partout⁵ et qui est à tout instant dans la bouche de tout le monde (Féraud) ; — ou pris dans un sens figuré, comme *misère* (chose sans importance), *caractère* (un *caractère de vérité*), *style* (le *style de la chose*), *fond* (un *fond d'abattement*), *vernis* (un *vernis de fidélité*), *gazes* (raillé comme le précédent par Gresset), *impression* (une *impression d'enchantement*), *nuance* (une *nuance de mélancolie*), *vapeurs* (des *vapeurs de bel esprit*), *pointe* (une *pointe de vivacité*), etc. Le trop élégant et trop spirituel *Faublas* n'ira-t-il pas jusqu'à parler de la *nuance d'arrondissement* d'une femme enceinte⁶ ?

Ajoutons des adjectifs comme *ridicule*, *absurde*, *misérable*⁷, *ignoble*, *neuf* (au sens de *nouveau*), *heureux*, *utile*, *saillant*, *frap-*

1. I, 302. *Egar.*, III. Sur le langage du petit maître, on peut encore consulter la *Bibliothèque des petits maîtres*, de Gaudet (1^{re} éd., 1741 ; nous nous servons de celle de 1771), les *Bagatelles morales*, de Coyer (1754), le *Papillotage, ouvrage comique et moral* (1765), les *Tableaux de la vie ou les mœurs du XVIII^e siècle*, de Restif (1790), enfin la *Réponse* de Gresset à Suard (1774).

2. Le terme est également employé par Bibiena : « L'abbé vouloit en vain nous en distraire par des propos légers, par des *mots favoris*, par de jolies petites mines... » (*Triomphe du sentiment*, I, 44).

3. « Violent en 1672 était aussi à la mode que *singulier* l'est aujourd'hui : *par toute la terre* se disoit alors à tout propos... Nous avons un grand nombre de ces termes auxquels on fait signifier tout ce qu'on veut et qu'on emploie souvent dans des occasions où ils ne signifient rien » (*Bibl.*, 3).

4. Cf. : « Avez-vous rencontré le marquis de ***. Sa broderie *saute aux yeux* » (Gaudet, 65) ; « J'y ferai des portraits qui *sauteront aux yeux* » (Gresset, *Méchant*, II, sc. 3).

5. *Bagat.*, 128.

6. Louvet, *Faublas*, V, 59.

7. « Il n'y a rien de si *misérable* que de danser au bal, et rien de si *absurde* que d'y venir à cette intention » (*Angola*, II, 106).

pant, piquant, brillant, leste (au sens d'*élégant*, lui-même à la mode), *vif, senti, exact, décidé, sensé*, enfin *joli*, dont Paris finit par faire son idole, suivant Mercier¹; des verbes, comme *impatier* (avec son participe adjectivé : *impatiant*).

Certains pronoms sont traités de la même manière, tels *ceci, cela* : « c'est un guet-apent que *ceci*² ! » ; « Vous écrire ! elle est vraiment bien en état de *cela*³ » ; « Voilà parler *cela* »⁴. *Tout* jouit d'une égale faveur : « Cela ressemble à *tout* ou n'a pas le sens commun⁵ ».

On désigne couramment la personne par *cela*, « fort à la mode », suivant Féraud : « *Cela* n'a pas vingt ans, et Madame affecte de ne se parer jamais⁶ » ; « Cette femme est affreuse... *Ça* toujours été un masque de doguin⁷ ». Féraud signale aussi « dans le jargon précieux moderne » l'emploi de *le* pour *cela* : « Ah ! m'étudier ! je *le* trouve charmant⁸ ». Mais le plus curieux, c'est l'emploi du pronom personnel détaché, un vrai tic : « Oh ! je voudrais de la conversation, *moi*⁹ » ; « Je veux avoir un Céladon, *moi*¹⁰ » ; avec la variante beaucoup plus rare : « C'est qu'il a le cœur épuisé, *lui*¹¹ » ; et le renforcement : « A la place de cette femme-là, je l'aurois renvoyé pour jamais, *moi qui vous parle*¹². »

DE L'EXCLAMATION A L'HYPERBOLE. — Le langage exclamatif caractérise essentiellement le jargon du petit-maitre. Et de là, dans nos textes, cette profusion d'exclamations qui vont des plus simples aux plus compliquées : *ah ! oh ! eh ! eh mais ! bon ! parbleu, vraiment, ma foi, en honneur, par exemple*¹³, *au moins* : « sans vous en faire de reproches, *au moins*¹⁴ ! » ; « Il est joli *au moins*, mais très joli¹⁵ » ;

1. Tableau, CCLIV.

2. Louvet, *Varmont*, I, 122.

3. Créb., III, 394, *Coin du feu*.

4. Gresset, *Méchant*, I, sc. 2.

5. Poinsonet, *Cercle*, sc. 11.

6. Id., *ibid.*, sc. 4.

7. Créb., III, 413, *Coin du feu*.

8. Genlis, *Théâtre d'Educ.* Cf. : « Eh ! quoi ! chevalier... vous *le* prenez donc au sérieux » (Bib., *Triomphe*, II, 6).

9. Créb., III, 9, *Sopha*, introd.

10. Bib., *Triomphe*, I, 36. — Collé, *Journ.*, I, 40, déc. 1748, cite ce mot de D'Argenson : « Ne disent-ils pas que j'ai la v... *moi* ? » Le prince de Ligne écrit encore en décembre 1791 : « Je suis confiant, *moi* ; je crois toujours qu'on m'aime » (*Lettres*, 123).

11. Créb., III, 277, *Sopha*, XVI.

12. Créb., III, 83, *Sopha*, VI.

13. Féraud cite le théâtre de M^{me} de Genlis : « Elle n'a pas éprouvé le moindre étonnement. — Ah ! *par exemple* ». On sous-entend, cela est étrange ou ridicule.

14. Créb., III, 449, *Coin du feu*.

15. Laclos, *Liaisons*, LXXIV.

« Vous voilà bien attrapée *au moins*¹ » ; et encore : *comment donc ! fi donc ! quoi ! à propos*, si parfaitement imité par Chesterfield : « *A propos de beaux esprits, have you les entrées at Lady Sandwich's ?* » (30 juin 1751) ; et encore, en utilisant les mots favoris : *quelle idée ! quelle folie ! quelle misère ! quelle horreur ! quel conte !* devenu le titre d'un roman de Crébillon : *Ah ! quel conte !* ; avec les variantes : « *Oh ! c'est un conte*² ! » ; « *En vérité, Madame, c'est une trahison*³ ! » ; « *Mais c'est de la folie que cela*⁴ ! » ; ou : « *cela est divin*⁵ ! » ; « *Mais cela est unique*⁶ ! » ; ou, interrogativement : « *Cela peut-il s'imaginer*⁷ ? » ; ou : « *Mais voilà qui est infâme*⁸ ! » ; « *Oh ! voilà qui est décidé*⁹ ! ».

On dit *tenez, finissez* : « *Oh ! tenez, ma femme est folle*¹⁰ » ; « *Ah ! finissez, marquis*¹¹ ».

On s'écrie, hyperboliquement : *cela n'a pas de nom*¹² ! ; *j'étouffe*¹³ ! ; *ah ! je respire*¹⁴ ! ; *on n'y tient pas*¹⁵ ! ; *cela me passe*¹⁶ ! ; *la tête m'en tourne*¹⁷ ! ; *je n'en reviens pas*¹⁸ ! ; etc.

Car l'exclamation n'est qu'une forme de l'hyperbole.

Celle-ci, traditionnelle dans le langage précieux, tourne à la griserie. Elle est dans les expressions, les tours, les mots. La satire des mœurs s'en indigne ou s'en amuse. « Ce qui n'est qu'un peu difforme, est à *faire horreur* ; ce qui est médiocrement bon est *déli-cieux* ; ce qui n'est qu'ébauché est du *dernier parfait* ; en bien ou en mal on escalade tous les superlatifs¹⁹. » Ainsi parle l'abbé Coyer. Même refrain chez l'abbé de Fontenay²⁰, et surtout chez Gresset, dont une bonne part de sa *Réponse à Suard* s'attache à ce travers : « A chaque instant, pour les choses les plus simples, les événements les plus indifférents, pour des misères, pour des riens, on se dit

1. *Faublas*, XIII, 53.
2. *Créb.*, III, 288, *Sopha*, XVI.
3. *Angola*, I, p. x.
4. *Genlis*, *Dangers*, II, sc. 2.
5. *Créb.*, III, 176, *Sopha*, XI.
6. *Poinsinet*, *Cercle*, sc. 13.
7. *Créb.*, III, 391, *Coin du feu*.
8. *Créb.*, III, 295, *Sopha*, XVII.
9. *Poins.*, *Cercle*, sc. 12.
10. *Faublas*, I, 59.
11. *Angola*, II, 166.
12. *Genlis*, *Adèle*, I, 35.
13. *Bib.*, *Triomphe*, I, 23.
14. *Poins.*, *Cercle*, sc. 12.
15. *Angola*, II, 45.
16. *Ib.*, II, 146.
17. *Laclos*, *Liaisons*, X ; *Genlis*, *Adèle*, II, 119.
18. *Angola*, I, p. 111.
19. *Coyer*, *Bagat.*, 35 et 153.
20. Cité par Féraud, s. v° *jargon*.

charmé, pénétré, comblé, transporté, etc. » Les petits maîtres et petites maîtresses en tirent une partie de leurs sobriquets : les *merveilleuses*¹, les *charmantes*², les *adorables*³, plus tard, les *incroyables*.

Comment citer, comment choisir quand il s'agit d'un tic par lequel une bonne partie de la langue est mise en coupe réglée ?

Voici des verbes : « mais en vérité, la vie que je mène m'*accable*⁴. » ; « une femme qui l'*adore*⁵ ! » ; « vous avez une mine qui m'*anéantit*⁶. » ; « Elle chantoit, elle *enlevait*, elle *renversait*⁷. » ; « On ne nous a point vu hier, il n'a pas été possible de vous *déterrer*⁸. » ; « Prétends-tu t'*enterrer* ici jusqu'au souper⁹ ? » ; « tout cela m'*ex-cède*¹⁰ » ; « une femme charmante et que toute la cour *idolâtre*¹¹ » ; « la moitié de la nation *raffole* d'un ouvrage (c'est le terme à la mode)¹² » ; « Quoi ! Vous avez tout entendu sans *expirer d'angoisse*¹³ ? » ; « *Périr d'ennui* au milieu du plaisir, vous comprendrez que cela est douloureux¹⁴. » ; « Lisidor et le baron me suivent. Je suis *persécutée* de tous les côtés¹⁵. » ; « on *sèche*, on languit de douleur¹⁶ » ; « J'ai une migraine qui me *tue*¹⁷. ».

Au tour des substantifs : « Je me ruine en équipages de chasse : c'est ma *folie*¹⁸. » ; « cette petite Céliante a la *fureur* de se montrer partout¹⁹. » ; « Vous parlez de tout point comme un *charme*²⁰. » ; « N'importe, Aglaure est une *perfection*, j'en suis fou²¹. » ; « C'est un *monstre*²². » (en parlant d'un pouf !); « Le prince fut accablé... d'un *déluge* de politesses de cour²³. » ; « Comment donc, ma chère âme,

1. Créb., III, 196, *Sopha*, XI : « les femmes feront les *merveilleuses* ». Cf. Gaudet, 28 : « Ils nous laissent nos *aimables*, nos *merveilleux*. »

2. Restif, *Tableaux du 18^e s.* : *Souper fin* : « ces deux *charmantes* vous dispensent des cérémonies ».

3. Gaudet, 18 : « Un *adorable* à Versailles pourrait bien n'être pas jugé supportable à Madrid. »

4. Poins., *Cercle*, sc. 13.

5. Créb., III, 391, *Coin du feu*.

6. Angola, II, 45.

7. Did., *Rameau*, 228.

8. Angola, I, 117.

9. Poins., *Cercle*, sc. 13.

10. Genlis, *Dangers*, I, sc. 8.

11. Angola, II, 99.

12. *Le Papillotage*, 124.

13. Bib., *Triomphe*, I, 140.

14. Id., *ib.*, II, 65.

15. Poins., *Cercle*, sc. 14.

16. Créb., III, 325, *Sopha*, XIX.

17. Angola, I, 64.

18. Gaudet, 62.

19. Poins., *Cercle*, sc. 7.

20. Créb., II, 164, *Tanzai*, III, 4.

21. Restif, *Tableaux du 18^e s.* : *Conversion subite*.

22. Genlis, *Dangers*, I, sc. 7.

23. Angola, I, 36.

elixir de mon cœur¹... » ; « C'est un *raccourci* de gentillesse que cette fille-là². » ; « Quand on a dit [de Paris] c'est l'*abrégé* de l'univers... »³.

A côté des augmentatifs, les diminutifs : « Ils ne se nourrissoient que d'*extraits*, que d'*idées* de ce qu'on servoit sur la table de plus exquis⁴ » ; « nous y aurons des jolies femmes, *pas l'ombre* d'un mari⁵ » ; « un *souçon* de bonnet⁶ » ; « une *étencelle* de vertu la porta à s'y opposer encore⁷ » ; « une *apparence* de jardin français » ; ou : « des *apparences* d'orangers⁸ ».

Parmi les adjectifs, se présentent d'abord en kyrielle les adjectifs en *-able* : *abominable, admirable, adorable, déplorable, détestable, exécration, inconcevable, incroyable, insupportable, impayable*⁹ ; en *-ible* : *horrible, indicible, terrible* ; en *-eux* : *affreux, délicieux, lumineux, merveilleux, furieux, miraculeux, odieux, radieux*¹⁰ ; en *-ant* : *étonnant, assommant, excédant, ravissant*¹¹, *charmant*¹², *sanglant*¹³. Viennent ensuite les participiaux en *-é*, en *-u*, en *-i* : *charmé, comblé, consterné, désolé, désespéré, enchanté, outré, pénétré, pétrifié, signalé, transporté, confondu, perdu, inouï*. On dit aussi : « j'en suis dans une douleur *amère*¹⁴ » ; « une offense aussi *atroce*¹⁵ » ; « tout en disant ces *augustes* paroles¹⁶ » ; « Il fait de la musique *céleste*¹⁷ » ; « Je suis *pétrifié* de la *cruelle* angoisse où je vous vois¹⁸ » ; « votre habit est *exquis*¹⁹ » ; « un attelage de six chevaux soupe de lait dont je suis *folle*²⁰ » ; « La conversation que nous venons d'avoir ensemble a été d'une longueur si *énorme*²¹... » ; « Pour son caractère, il est

1. Mariv., *Jeu de l'amour*, III, sc. 6.

2. Gaudet, 62.

3. Mercier, *Tabl.*, préf.

4. *Le Papillotage*, 20.

5. *Angola*, II, 8.

6. *Angola*, II, 67 ; raillé par Voltaire, XIX, 569 ; bourgeois et incorrect malgré l'Académie, suivant M^{me} Necker, *Nouv. mél.*, II, 227 : un *souçon* de rouge.

7. *Angola*, I, 83.

8. Ligno, *Belœil*, 147, 188.

9. Did., *Rameau*, 156 : « l'endroit de l'énigme est *impayable* ».

10. Bib., *Triomphe*, II, 157 : « Il fit une exclamation des plus vives sur ma beauté en m'assurant, sur son honneur, qu'il ne m'avait point encore vue si *radieuse* ».

11. « Des lectures *ravissantes*, l'après-midi... », Genlis, *Dangers*, III, sc. 3.

12. « Notre souper fut *charmant* », Voisen., I, 286, *Thémidore* ; « Lucile est toute *charmante* », Poin., *Cercle*, sc. 13.

13. « Cette Lursay vient de me jouer le tour le plus *sanglant* », Créb., I, 136, *Egar.*, I ; « il m'a paru d'une humeur *sanglante* », Poin., *Cercle*, sc. 12.

14. Créb., I, 131, *Egar.*, I.

15. Bib., *Triomphe*, II, 110.

16. Créb., III, 218, *Sopha*, XIII. Cf. Bibiona, *Triomphe*, II, 179 : « j'étois devenue la plus *auguste* de toutes les bégueules ».

17. Restif, *Tableaux du 18^e s.* : *Souper fin*.

18. *Angola*, II, 45.

19. Gaudet, 65.

20. *Angola*, I, p. VII.

21. Créb., I, 305, *Egar.*, III.

*sublime*¹... » ; « cela est d'un lumineux *particulier*² » ; « un habit d'un goût *singulier*³ » ; « tout ce qu'il vend est d'une chéreté et d'un *rare*⁴ » ; « Cela fait une aventure *unique*⁵ » ; « M^{me} de Sénanges... s'écria que cela étoit *étrange, inouï*⁶ ». N'allons pas oublier le chef de troupe : « la *divine* Lursay⁷ » ; « ce souper *divin*⁸ » ; « une taille *divine*⁹ », etc.

Avec l'exagération du langage, la vogue des adverbess est en sensible reprise : *absolument*¹⁰, *décidément*, *éminemment*, *exactement*, *fatalement*, *excessivement*, *horriblement*, *infiniment*, *sérieusement*, *réellement*, *passablement*¹¹, *joliment*¹², sans oublier l'inévitable *furieusement* : « plusieurs, dit Féraud, sont *furieusement* amateurs de *furieux* et de *furieusement* ». Dans ses *Réflexions sur la Métromanie*, Bernis raille allégoriquement cette manie des adverbess. « Qu'il est risible de les voir devenir mutins tout-à-coup, vous arracher votre éventail, vous en attrapper *légèrement*, vous quitter *brusquement*, revenir *promptement*, vous regarder *dédaigneusement*, vous parler *follement*, chanter *nonchalamment*, siffler *outrément*, et par vengeance louer leurs graces, et se mirer *délicieusement* dans les plumes de leur ailes. » On devine que les Sylphes, dont il est question, sont des petits maîtres. La *Valise trouvée* de Le Sage¹³ fait écrire à un académicien bel-esprit : « J'en serois *inconsolablement affligé* ».

FORMULES SUPERLATIVES. — Négligeant les plus banales, nous nous bornons à signaler celles qui ont quelque caractère excentrique. En voici qui font figure d'adverbess : « Vous êtes *au mieux*¹⁴ », que Chesterfield recueille avec soin : « La marquise en fait les honneurs *au mieux* » (6 avril 1750) ; « Mais c'est toujours *au parfait*¹⁵ » ; « Pour moi je suis confondue *au possible*¹⁶ » ; « persuadé *au*

1. Dorat, V, 34, *Malheur*. VI.

2. Créb., I, 245, *Egar.*. III.

3. Gaudet, 185.

4. *Angola*, I, p. vi.

5. Créb., III, 323, *Sopha*, XIX.

6. Genlis, *Adèle*, I, 35.

7. Créb., I, 133, *Egar.*. I.

8. *Angola*, I, p. 1.

9. *Le Papillotage*, 15.

10. *Faublas*, IV, 122 : « Cruel ! ces protestations m'annoncent que je suis *absolument sacrifiée* ».

11. *Faublas*, III, 48 : « deux heures que nous employâmes *passablement bien* ».

12. Créb., I, 47, *Egar.*, I : « nous devrions cependant être *assez joliment* ensemble ».

13. 1740, I, let. 7.

14. Créb., I, 229, *Egar.*. II ; pour dire : vous êtes belle.

15. Bib., *Triomphe*, I, 105.

16. Créb., I, 170, *Egar.*. II.

*suprême*¹ » ; « Vous conviendrez que cela est douloureux, mais *au plus douloureux*² » ; « des équipages *au plus leste*³ » ; « racontez-nous cela *au plus vrai*⁴ ».

Nous sommes ainsi amenés à examiner de quelle manière on renforce l'hyperbole.

Il y a d'abord le redoublement, ou même la kyrielle : « le plaisir *noir, barbare*, de n'avoir pas de successeurs⁵ » ; « Oh ! ils sont *divins, étonnants*⁶ » ; « c'est que j'en suis *furieux, désolé, je ne m'en consolerai jamais*⁷ ». On répète le mot : « un respect que j'ai trouvé *d'une fadeur ! d'une fadeur*⁸ ! » ; « l'habit est *cramoisi et très cramoisi*⁹ » ; « une indiscretion de votre part qui ne ressembleroit à rien, mais à rien¹⁰ ». Le procédé fleurit encore dans *Faublas* : « M^{me} de Lignolle *désolée, désolée* plus que je ne puis le dire » (VIII, 27) ; « vous avez une sœur fort aimable, *charmante, mais charmante* » (II, 61), etc.¹¹. Il y a des variantes : « on ne fait ici *rien de rien*¹² » ; tout ouvrage, constate Gresset, est *beau de toute beauté*.

On se sert couramment de *mais*, non seulement dans le redoublement, mais aussi pour renforcer l'exclamation : « *Mais*, c'est qu'on ne la voit plus¹³ ! » ; « *mais* est-ce que je me serois trompé¹⁴ ? » ; « *mais* c'est qu'il est si répandu¹⁵ ! ».

Notons encore d'autres tours : « *Mais* c'est qu'elle est charmante ! meublée *d'un goût, d'une volupté*¹⁶ ! » ; « J'en suis *dans une joie*¹⁷... » ; « C'est une *prétention ! un bavardage*¹⁸ ! » ; « En vérité, vous êtes au mieux et vous m'inspirez *des choses*¹⁹... ». On ajoute aussi l'adjectif :

1. Bib., *Triomphe*, I, 221.

2. Créb., I, 132, *Egar*, I.

3. *Angola*, I, 3.

4. Bib., *Triomphe*, I, 27. Cf. *ibid.*, I, 29 : « je suis pénétré *au plus vif* de ton aventure ».

5. *Id.*, *Ib.*, I, 29.

6. Créb., I, 123, *Egar.*, I.

7. Poins., *Cercle*, sc. 13.

8. Créb., III, 323, *Sopha*, XVIII.

9. Mariv., *Petit-maitre*, II, sc. 2.

10. Gaudet, 66.

11. Bib., *Triomphe*, I, 74.

12. Cf. M^{me} d'Épinay à Galiani, 14 mars 1772 (*Mél. Baldensperger*, I, 178) : « On y trouve quelques petites phrases pomponnées, de ces phrases qui, entendues dans un cercle, font dire de leur auteur, le jour et le lendemain : Il a de l'esprit comme un ange, il est charmant, il est charmant ! »

13. *Angola*, II, 35.

14. Créb., I, 131, *Egar*, I.

15. *Angola*, I, p. 4.

16. Genlis, *Dangers*, I, sc. 7.

17. Créb., III, 176, *Sopha*, XI.

18. Gaudet, 64.

19. Créb., III, 443, *Coin du feu*.

20. *Angola*, I, p. 111.

« cela est d'un *lumineux particulier*¹ » ; « je suis ce soir d'une *sottise rebutante*² » ; « cela seroit d'un *abandon inouï*³ ».

Le renforcement passe dans le terme de comparaison : « C'est la plus exigeante de toutes les *prudes*⁴ » ; « Pour les grâces, j'ai peine à comprendre que, venant de vivre avec l'homme de son siècle qui en a le plus⁵... » ; « cet infortuné Lursay qui, par parenthèse, étoit bien le plus sot marquis de France⁶ ». Celui-ci est très en faveur avec *garçon* : « Je suis, je vous jure, le *garçon de France le plus respectueux*⁷ ».

Le renforcement s'attache au verbe : on aime à la *fureur*, à la *folie*, à la *passion*, à la *rage* (ce dernier dans *Faublas*, I, 42) ; on loue à *outrance*, on rit aux *éclats* ; on est au *désespoir*, au *supplice* ; gentil à *croquer*, mise à *peindre* ; on rit à *mourir* ; on applaudit à *tout rompre*⁸ ; on s'ennuie à *mourir*, comme on s'étonne à *l'excès* ; on perd au jeu à *faire pitié*⁹ ; on est ennuyeuse à *périr*, belle à *ravir*, faite à *faire peur*, ravissante à *tourner la tête*, et même folle de quelque chose à *en perdre le boire et le manger*¹⁰.

Voici des formules courantes : au delà de toute expression, sans exemple, que rien n'approche, qui ne ressemble à rien, qu'on ne peut imaginer, auquel on ne s'attend pas : « En vérité, mon pauvre comte, vous êtes d'un pathétique auquel on ne s'attend pas¹¹. »

Le superlatif dernier se multiplie : « cela étoit du *dernier bourgeois*¹² » ; « je serai du *dernier mal* sans cela¹³ » ; même il arrive à une femme de vivre dans la *dernière intimité* avec un homme¹⁴. A *dernier*, on ajoute *premier* plus nouveau en ce sens : « Ceci fait une aventure unique, étonnante, du *premier rare*¹⁵ » ; « quant aux manières... elles y étoient du *premier bon*¹⁶ » ; « ceci est du *premier rare*¹⁷ ».

1. Créb., I, 245, *Egar.*, III.

2. *Angola*, I, 64.

3. Bib., *Triomphe*, I, 74.

4. Poins., *Cercle*, sc. 13.

5. Créb., III, 444, *Coin du feu*.

6. Id., I, 133, *Egar.*, I.

7. *Angola*, I, p. v., pastiché par Bibiena, *Triomphe*, II, 88 et I, 138. Cf. dans Marivaux, *Fausse confid.*, 1737, II, sc. 4 : « C'est le *garçon de France* le plus désintéressé. »

8. *Angola*, II, 21.

9. Restif, *Tableaux du 18^e s. : la partie de Wisch*.

10. *Angola*, I, p. vii.

11. Dorat, V, 62, *Malheurs*, IX.

12. *Angola*, II, 153.

13. J. J. Rousseau, *Narcisse*, sc. 3.

14. Créb., III, 444, *Coin du feu*.

15. Créb., III, 323, *Sopha*, XIX.

16. *Angola*, I, 4.

17. Bib., *Triomphe*, I, 21.

L'EXAGÉRATION DANS LA QUANTITÉ, LES IMAGES, ETC. — L'exagération se donne carrière dans les chiffres : « Il y a *mille ans* que je ne vous ai vue¹ » ; « cette longue figure édifiante qui me donne des vapeurs pour *quinze jours*² ». De la même manière, on dit encore : « Tâchez de ne pas vous en tenir *une éternité* à la monotonie d'une même attitude³ » ; et l'on dit : « Pardonnez-moi ; j'ai eu *toute la terre*⁴ » ; « une troupe de jeunes éventés qui critiquoient *toute la terre*⁵ ».

Reste le vaste champ des locutions plus ou moins imagées. Ce n'est rien de passer pour un *ange*, un *vrai bijou*⁶, de « prendre le bon ton à *vue d'œil*⁷ », de « tomber dans une *syncope de dévotion*⁸ ». Il est mieux déjà, si l'on a des sentiments romanesques, d'être un *roman personnifié*⁹ ; ou, pour une lettre pathétique, d'être une *tragédie toute entière*¹⁰. Dans le même style, on a manqué de *gagner le spleen* au théâtre¹¹, ou l'on *rit à pleines mains*¹².

Pour la marquise de Laclos, « l'automne ne laisse à Paris presque point d'hommes *qui aient figure humaine*¹³ ». De même le marquis de Poinsinet, fatigué par les bals, juge qu'ils sont un *attentat contre la vie des citoyens*, et, comme il vient d'avoir dans la rue une dispute de préséance, il déclare qu'on « ne pourra plus courir Paris *sans avoir le blason dans sa poche*¹⁴ ». Le duc de Dorat, raillant l'influence de la noblesse provinciale à la cour, s'écrie : « C'est une véritable *irruption* que la *nuée* de ces gens là¹⁵. » Il y a aussi des litotes de ce genre : en manière d'encouragement, un soupirant timide s'entend dire par un tiers bien intentionné : « Je n'imagine pas qu'on vous *arrache les yeux*¹⁶. »

Voici enfin, d'après le roman du jour, le dernier effort de l'imagination des petits maîtres : « *Toutes les pelisses du monde* ne garantiroient pas du froid qu'il fait aujourd'hui¹⁷ » ; « à moins que

1. Créb., III, 397, *Coin du feu*.

2. Dorat, V, 32, *Malheurs*, VI.

3. Dorat, V, 24, *Malheurs*, IV.

4. Créb., III, 314, *Sopha*, XVIII.

5. *Angola*, II, 26.

6. Poins., *Cercle*, sc. 13.

7. *Angola*, II, 47.

8. Bib., *Triomphe*, I, 138.

9. Dorat, V, 36, *Malheurs*, VI.

10. Id., V, 62, *ib.*, IX.

11. Restif, *Tableaux du 18^e s.* : *Souper fin*.

12. Expression précieuse selon Sainte-Maure, *Délassemens du cœur et de l'esprit*, 1758, II, 54.

13. *Liaisons*. XXXVIII.

14. *Cercle*, sc. 12.

15. V, 64, *Malheurs*, IX.

16. *Angola*, II, 74.

17. Créb., III, 389, *Coin du feu*.

vous n'avez toute la guimauve de l'univers à mon service, je ne crois pas que franchement je puisse [lire à haute voix]¹ » ; « il leur distribua le reste de sa provision de bonbons qu'ils eurent bien-tôt expédiés, ils auroient, je crois, avalé toute la rue des Lombards² » ; « Je te trouverois plutôt vingt momies d'Égypte qu'un homme à sentimens³. »

L'hyperbole mondaine a-t-elle connu un moment d'éclipse dans le dernier quart du siècle ? Huit ans après la *Réponse* de Gresset, Séb. Mercier le donne à entendre : « Les femmes n'épuisent plus les superlatifs, n'emploient plus les mots de *délicieux*, d'*étonnant*, d'*incompréhensible* ; elles parlent avec une simplicité affectée⁴. » M^{me} de Genlis, à la même date, confirme : « Autrefois, on étoit encore plus exagéré ; car on étoit *au désespoir* pour les choses qui ne font qu'affliger aujourd'hui. » En conséquence, la judicieuse mère d'Adèle interdit à sa fille « ces manières de parler : *Cela est incroyable, inouï, je suis outrée... et puis : cela est ravissant... charmant, charmant ; et puis encore véritablement... infiniment⁵ »*. A son dernier jour, c'est-à-dire en 1793, M^{me} Roland se moquera du ton à la mode dans sa jeunesse : « Cette dame proposa un jour à ma mère d'aller dans une assemblée *charmante* qui se tenait chez un homme d'esprit... il s'y réunissait des personnes éclairées... C'étoit vraiment *délicieux⁶ !* ».

1. *Angola*, I, p. xi.

2. *Ib.*, II, 132.

3. *Bib.*, *Triomphe*, I, 29.

4. *Tableau*, CLVI.

5. *Adèle*, III, 137 ; cf. les *Mémoires* V, 97 et le *Dictionnaire des étiquettes*, I, 212, qui compare l'ancienne société française avec celle de la Restauration. M^{me} Necker déclare aussi que « les exagérations sont devenues de mauvais goût depuis qu'elles sont communes ; mais le même terme dont on ne peut plus se servir quand il exprime un sentiment exagéré, est quelquefois très-bien placé, quand il marque un sentiment bien naturel ; ainsi le mot de *désespoir*, qu'on trouve ridicule quand on l'applique à de petites choses, est très-bien placé dans l'expression d'une véritable douleur » (*Nouv. Mélanges*, I, 190).

6. *Mém.* II, 146.

CHAPITRE IV

LES MOEURS DANS LE JARGON MONDAIN

LA POLITESSE ET LES CONVENTIONS. — Les mœurs de la société du dix-huitième siècle se reflètent dans son jargon. Ainsi, pour commencer, quelle importance donnée au *savoir vivre* ! Dans le sens qu'on donne en France à ce mot, c'est « avoir avec autrui certaines manières établies par la mode¹ ». S'agit-il de *reconduire* ou *remener* une femme chez elle dans son carrosse, on le dit absolument : « comme des avantages précieux attachés à *reconduire*² ». D'autre part, *reconduire* signifie pour une femme du monde accompagner un hôte à la porte : « Elle resta trois jours pour réparer ses forces sur sa duchesse... sans être obligée de *reconduire*³ ». Cela fait partie des *égards*. Parmi ceux qu'on doit à M^{me} de Fervaques, il faut compter, selon M^{me} de Genlis, qu'on *envoie savoir de ses nouvelles*, qu'on *se fasse écrire chez elle*, qu'on aille la voir *quand sa porte est ouverte*⁴. Au lieu de *se faire écrire*, on dit aussi faire des visites *en blanc*⁵. Il est également admis qu'on *présente* une personne : « Je m'approche, je prie Adèle de me *présenter*⁶ ».

Milord Chesterfield, qui fait l'éducation européenne de son fils, a grand soin de lui inculquer le jargon de la civilité : a-t-il *les entrées* chez lady Sandwich (30 juin 1751) ? — a-t-il à Hambourg ce qu'on appelle à Paris des *maisons* « where one goes without ceremony » (23 sept. 1757) ? — *tient-il son coin* à table et dans les bonnes compagnies (5 fév. 1750) ? — où est-il le mieux *établi*, appelé le *petit Stanhope* (28 fév. 1751), — promu *l'enfant de la maison* (25 mars 1751) ? On espère qu'il sera aussi bien *ancré* à Berlin qu'à Munich (15 fév. 1754). A Paris, les présentations l'ont *faufilé* avec

1. J. J. Rouss., IV, 369, *Hél.*, V, 2.

2. *Angola*, I, 68.

3. *Ib.*, I, 12.

4. *Adèle*, III, 156.

5. Bonne d'Oberkirch, *Mém.*, I, 213, 25 mai 1782.

6. Genlis, *Adèle*, II, 280.

le reste de la cour (20 juin 1751). Le jargon dit aussi qu'un jeune homme *prend* dans le monde¹, qu'il *ira loin, très loin*².

Chesterfield, qui prend volontiers Crébillon pour guide, indique également à son fils la manière de plaire et de se pousser par les *grâces*, les *agrément*s, l'*empressement*, les *attentions*, l'*entregent*, auxquels il faut ajouter plus spécialement l'*enjouement*, le *brillant*, le *liant*. La liste devrait être complétée par les *prévenances*, mot nouveau (A³). Toutes les qualités de l'homme du monde sont cataloguées au moyen de ces substantifs ou de leurs adjectifs. Il faut être *aimable*, *agréable*, *affable*³, *prévenant*, *complaisant*⁴, *gagnant*⁵, *sémillant*. *Leste* s'applique à la tenue : « un officier si *leste*, si *pimpant*⁶ », et surtout à l'équipage : « des équipages au plus *leste*⁷ ». D'*élégant* naît le substantif *un élégant, une élégante*⁸. Les Anglais enseignent à être en plus *respectable* : « all which together must inevitably make you both *respectable et aimable*⁹ ».

Inversement, il faut éviter d'être *gauche* (subst. : *gaucherie*), *maussade* (subst. : *maussaderie*, adv. : *maussadement*), *guindé, uni* : « J'étois trop *uni* dans mes façons¹⁰ » : « l'éducation *unie* et grossière de son païs¹¹ ».

D'une manière souvent indéfinissable, la politesse mondaine se marque dans l'*air* ou les *airs*, le *ton*, le *genre*, l'*usage* (on a de l'*usage* ou on n'en a pas), les *façons*, les *manières*, si bien que l'on est ou l'on n'est pas *usagé*¹², *façonné*¹³, *maniéré* (dans le bon sens). Elle se confond avec la ou les *bienséances*, avec la *décence*, opposée à l'*indécence* ou à l'*incongruité*. Elle perce enfin dans l'*abord* : « by an imposing air, and pleasing *abord*¹⁴ », la *tournure* : « that *tournure du monde*¹⁵ ».

La science du monde, dit Crébillon, « n'est, à proprement parler,

1. Gaudet, 44.

2. Dorat, V, 33, *Malheurs*, VI.

3. Selon Moncrif cité par Genlis, *Adèle*, I, 171.

4. Le substantif est « fort à la mode », suivant Féraud.

5. C'est-à-dire séduisant, insinuant, traduit Féraud : « un air modeste, . . . afable, gracieux et *gagnant*. »

6. Mercier, *Tableau*, VI.

7. *Angola*, I, 3.

8. Coyer cité par Féraud.

9. Chesterf., 8 nov. 1750, toujours à l'instar de Crébillon ; mais peut-être est-ce un anglicisme.

10. Créb., I, 159, *Egar.*, II.

11. *Angola*, I, 75.

12. *Angola*, I, 55 : « Il écoutoit bourgeoisement l'Opéra... tandis qu'Almaïr plus *usagé* que lui minaudoit... »

13. Bib., *Triomphe*, I, 209. « ... le conseiller le plus sot, mais le mieux *façonné* de toutes les chambres. »

14. Chesterfield, 22 oct. 1750.

15. *Ib.*, 6 avril 1750.

qu'un amas de *minuties*¹ ». A ces *minuties* Chesterfield invite son fils à se conformer (30 avril 1750) : « You must observe and conform to all the *minuties* of it [the fashion of Paris] ». D'où l'adjectif : « trop attachée à de *minutieuses* bienséances² », et en parlant des personnes : « Tâchez d'arranger tout cela avec Araminte. Elle est *minutieuse*, elle boudera³. »

L'exagération, l'affectation fournissent un autre vocabulaire : les *airs* deviennent des *mines* : « malgré ses *mines* obligeantes, je ne vis d'abord en elle qu'une coquette delabrée⁴ » ; les manières tournent au *manège* : « ce *manège* dont se servent les coquettes⁵ » ; « le *manège* usité à la Cour⁶ ». L'adjectif n'est pas nécessairement défavorable : « Vous si novice avant hier ! aujourd'hui si *manégé*⁷ ». Petits maîtres et petites maîtresses *minaudent*, *boudent*, *regardent fixement* ou *fixent*⁸ les personnes, ou les *lorgnent*⁹, *braquent* leurs lunettes, *clignotent*, *badinent* avec des cheveux ou un bouquet, *caressent* leur jabot, prodiguent les *courbettes prosternées*, se tutoient, se donnent du *mâ petite*, *ma reine*, *petite reine*, ou simplement *Reine*, prennent un *air Seigneur*, un *air Agnès*, des *airs enfantins* (*Angola*).

Car tout n'est que *grimace* chez eux. Et de là ces expressions : la *tendresse de grimace*¹⁰, la *grimace de cercle*¹¹, une politesse, une coquetterie *étudiée*, « les *rebuts étudiés* d'une femme¹² », ce qui finalement se dit de la personne : « je la crois *étudiée*, elle n'est que naturelle¹³ ». On *compose* ses grâces, on *joue* la distraction, un attendrissement léger, la *physionomie abattue*¹⁴ ; on *fait* le bel esprit¹⁵, l'agréable et même, métaphoriquement, le gladiateur¹⁶. De la sorte, petits maîtres et petites maîtresses sont des *avanta-*

1. I, 274, *Egar.*, III.

2. Bib., *Triomphe*, II, 126.

3. Poinc., *Cercle*, sc. 13.

4. Créb., I, 160, *Egar.*, I.

5. Id., *Ib.*, I, 104, *Egar.*, I.

6. *Angola*, I, 51.

7. *Faublas*, I, 88.

8. Créb., III, 352, *Sopha*, XX : « elle le *fixa* quelque temps d'un air attendri. »

9. Id., *Ib.*, II, 235, *Tanzai*, XII : « Jonquille... *lorgnoit* de la façon du monde la plus incommode ».

10. *Angola*, I, 74 : « Elle n'avoit vu... que les transports étudiés des gens de Cour. *tendresse de grimace*... »

11. Genlis, *Adèle*, II, 149 : « la modestie n'est plus qu'un maintien de cérémonie, qu'une *grimace de cercle*... »

12. Créb., II, 158, *Tanzai*, III, 4. Il s'agit de l'action de rebuter.

13. Dorat, V, 69, *Malheurs*, X.

14. *Angola*, I, p. 1, I, 5, 11.

15. Créb., III, 44, *Sopha*, introd.

16. *Angola*, I, p. XII, II, 101.

geux (Féraud), des importantes¹, des aimables², des agréables³, et, pour finir, des mirliflors (Gresset).

Les conventions mondaines agissent sur les mots les plus simples : bon, beau, dans beau monde⁴ (que M^{me} de Genlis finira par trouver une façon de parler basse⁵), bonne compagnie⁶ (qui, suivant Mercier⁷, succède à bon ton⁸, et devient, en renchérisant, la vraiment la parfaitement⁹ ou l'extrêmement bonne compagnie¹⁰) bel air¹¹, bon air¹² bel esprit¹³ beau sentiment, belle conversation, belle danse, belle passion¹⁴. A la langue des arts est emprunté belle nature : « I love la belle nature; Rembrandt paints caricatures¹⁵ ».

De même pour grand, petit, dans grand monde¹⁶, grand air¹⁷, grande et petite toilette, grands et petits jours (au théâtre), petite maison, petite robe, petite loge, petit souper fin, petits soins¹⁸, petite politesse¹⁹, petite incrédulité²⁰, petites sociétés²¹, petits commerces tendres²², le petit comte, le petit Frécourt, la petite Céliante, enfin ma petite²³, sans oublier petit maître et petite maîtresse. « Le mot petit, dit M^{me} Necker, intéresse toujours²⁴. »

Certain se plie également aux conventions : « entre gens d'un certain monde²⁵ » ; « quatre femmes d'un certain état²⁶ » ; « un

1. Coyer, *Bagat.*, 153 : « une importante droit, c'est miraculeux. »

2. Mariv., *Petit maître carr.*, I, sc. 7 : « je vous ai peint... en petit aimable. » Cf. Gaudet, 28 : « Ils nous laissent nos aimables, nos merveilleux. »

3. Gaudet, 87 : « les agréables du jour ». Cf. *Angola* II, 145 : « les agréables de la Cour ».

4. Chester., 9 oct. 1747. « There are two sorts of good company; one, which is called the beau monde ».

5. *Mém.* V, 92.

6. Créb., I, 174, *Egar.*, II : « le ton de la bonne compagnie. »

7. *Tableau*, CII.

8. Créb., I, 297, *Egar.*, III : « des vertus qui... ne seroient pas du bon ton. »

9. Chester., 25 avril et 25 juil. 1758.

10. Créb., I, 304, *Egar.*, II.

11. *Angola*, I, 78.

12. Voisen., II, 173, *Tant mieux* : « On n'étoit pas du bon air, lorsqu'on ne lui avoit pas été présenté ».

13. *Id.*, II, 182, *ib.*

14. Chester., 17 oct., 14 nov. 1749, 29 mars 1750 : « what belle passion inflames you ? ».

15. *Id.*, 10 mai 1751.

16. *Angola*, II, 10.

17. Créb., I, 52, *Egar.*, I : « deux dames mises du plus grand air ».

18. Chester., 25 janv. 1750 : « il faut bien paier d'attentions et de petits soins ».

19. Voisen., II, 72, *Zulmis* : « Je dois en faire une petite politesse à notre modérateur ».

20. Poins., *Cercle*, sc. 12 : « Parbleu ! votre petite incrédulité mérite d'être confondue ».

21. Chester., 28 fév. 1751 : « des petites sociétés moins bruyantes ».

22. Créb., I, 143, *Egar.*, II : « Dieu sait combien de propos se tiennent sur ces petits commerces tendres ».

23. *Angola*, I, 64 : « et puis, je n'ai qu'un vis-à-vis, ma petite ». Signalé déjà par le P. Boubours, *Rem.*, 243, dans le « jargon d'amitié ».

24. *Now. Mél.*, I, 267.

25. *Angola*, I, 127.

26. Poins., *Cercle*, sc. 4.

homme décidé qui se chargeât de lui donner un *certain ton*¹ » ; « des femmes d'un *certain genre*² » ; « un homme d'une *certaine façon*³ », ce qui s'entend tantôt en bien, tantôt en mal.

Les substantifs ne sont pas moins influençables. Que l'on considère le sens particulier de *monde*, *air*, *nom* dans les exemples suivants : « l'air du *monde*⁴ » ; « une femme qui *sait son monde*⁵ » ; « elles ont du *monde*⁶ », *beaucoup de monde* (critiqué par Féraud) ; « il *manque de monde*⁷ » ; « de paisibles campagnards *sans monde* et sans politesse⁸ » ; — « elle n'avoit point de taille, encore moins d'*air*⁹ » ; « c'étoit chez la fée raisonnable qu'on mettoit tous les enfans, les grands *par air*¹⁰ » ; — « quelqu'un qui *porte un nom*¹¹ ». — On pourrait faire des observations du même genre sur *état*, *gens*, *neuf*, *moderne*, *jour*¹² *gaulois*, *gothique*, *baroque*, *bourgeois*, *provincial*, *robin*, tous mots dont le sens est modelé par l'opinion mondaine. Il faudrait, en particulier, s'attarder sur *espèce*, ce mot méprisant dans sa généralité, hautement caractéristique de l'époque, et qu'on trouve déjà dans Hamilton : « il y a long-tems que nous le connoissons pour la plus pauvre *espèce* d'Angleterre¹³ ».

Certaines expressions portent encore le même cachet : les *gens comme il faut*¹⁴, des *gens de l'autre monde*¹⁵, saluer *à la façon d'un financier*¹⁶, il sent encore le *collège*¹⁷, écouter une *pièce comme la*

1. Angola, II, 50.

2. Créb., III, 288, *Sopha*, XIV.

3. Angola, II, 28.

4. Angola, I, 4.

5. Angola, II, 94.

6. Créb., I, 208, *Egar.*, II.

7. J. J. Rouss., VIII, 178, *Conf.*, VI.

8. Id., IV, 387, *Hél.*, V, 2.

9. Hamilton, I, 193, *Gramm.*, VI.

10. Voisen., II, 11, *Zulmis*.

11. Bib., *Triomphe*, I, 17.

12. « Les agréables du jour », Gaudet, 87 (c'est-à-dire à la mode).

13. *Grammont*, II, ch. 1. Cf. : « une *espèce* comme vous » (Créb., III, 329, *Sopha*, XIX) ; « Est-ce qu'on fait de ces *espèces-là* sa société » (Poins., *Cercle*, sc. 12) ; « ce qu'on appelle parmi les gens de votre sorte des *espèces* » (Dider., *Rameau*, 191). Duclos, *Mœurs*, 1731, 144, définit l'*espèce*, terme nouveau, dit-il, « l'opposé de l'homme de considération ».

14. Gaudet, 64 : « ceci intéresse tous les gens *comme il faut* ». Cf. Bib., *Triomphe*, I, 181 : « parmi les gens *comme il faut*, fit-on jamais un objet grave d'une aventure galante ? »

15. Angola, II, 35. Pour dire *qui ne fait pas partie du monde*. *Coin du monde* a aussi quelque chose de ce sens : « Il faut que ce garçon-là ait été élevé dans quelque *coin du monde* absolument ignoré » (Voisen., II, 97, *Zulmis*) ; « Malgré moi, je suis tournée à l'idée qu'il vit consolé dans son *coin du monde* » (Genlis, *Addè*, I, 161). Le *coin du monde* est l'opposé de Paris, de la cour. Cf. la variante : « C'est donc un reclus qui vit dans quelque *extrémité de faubourg* ? » (Bib., *Triomphe*, I, 25).

16. Voisen., II, 252, *Tant mieux*, XIII : « Potiron salua le prince de la main et du ventre, à la *façon d'un financier* ».

17. Chester., 19 avril 1749.

*marchande du coin*¹, manger *comme un vrai académiste*², passer pour un *anachorète*³; et encore, ironiquement: « tout cela ressemble à un *lendemain de nocés*⁴ ».

Au langage de la politesse s'oppose son contraire sur lequel nous sommes curieusement renseignés par M^{me} Necker. La règle « est de ne rien se permettre en société qui instruisse de notre vie particulière ». Ainsi, demander ou offrir du *Champagne* et non du *vin de Champagne* « est de mauvais ton », car « il semble qu'on fait confiance de sa familiarité avec le vin de Champagne ». Deux amis ne se tutoient pas dans le monde. *J'ai passé six mois dans la capitale* est une phrase ridicule, « car on montre par-là qu'on est une provinciale⁵ ». En revanche, si l'on en croit M^{me} de Genlis, il est indiqué pour une provinciale de souhaiter *un peu de Paris*⁶.

De bien d'autres façons, le choix des mots est réglé par l'étiquette mondaine. M^{me} Necker cite le cas d'un officier qui, demandant une grâce à un maréchal, s'est permis de terminer sa lettre par *de la considération*. Le maréchal, en finissant la sienne, lui donne une leçon: « au reste, je vous prie de garder votre *attachement* pour vos égaux, votre *considération* pour vos inférieurs, et un *profond respect* pour le maréchal de *** ». *L'attachement* paraît, au contraire, à l'Académie, mieux convenir que *l'affection* au sujet d'un roi dans ce passage du *Quinte-Curce* de Vaugelas (X, 1): « Ainsi finit le premier prince de Perse... qui avoit comblé le Roi de présents, et lui avoit donné de grands témoignages d'*affection*. »

LA GALANTERIE. — Le jargon de la galanterie a des origines lointaines. Mais il devait fructifier à une époque qui donne naissance au *roué*, terme qui d'abord désigne les compagnons du Régent, et ensuite se généralise. Mercier⁷ en demande l'insertion dans le *Dictionnaire* de l'Académie. *Roué* produit *rouerie*: « Ce sera enfin

1. *Angola*, I, 56.

2. *Ib.*, I, 75.

3. Poins., *Cercle*, sc. 12.

4. *Id.*, *Ib.*, sc. 4: « A-t-on jamais vu quatre femme se resserrer dans une loge... et puis il faudrait au moins cinq ou six hommes pour nous conduire, et tout cela ressemblerait à un *lendemain de nocés*. »

5. *Mél.*, II, 129. Ailleurs, M^{me} Necker soutient que l'usage de la langue « appartient à des idées ingénieuses quoique passagères. Pourquoi faut-il dire *un grand habit* et non un *habit de cour*?, c'est que le mot de *cour* suppose qu'on n'en a pas l'habitude... Une femme qui n'est plus jeune ne doit pas dire, *Je faisais ma toilette*; il faut qu'elle dise, *Je me coiffais*, ou *je m'habillois*. Le mot *toilette* suppose de la parure et de l'intérêt à se parer » (*Mélanges*, III, 344).

6. Genlis, *Adèle*, III, 352. « M^{me} de Limours vient me voir très-souvent, mais vous savez qu'il lui faut *un peu de Paris*, comme elle l'avoue elle-même ». Cf. Mirabeau à Vauvenargues, 8 juil. 1740: il lui faut encore *un peu de Paris* avant d'aller à Malte ».

7. *Tableau*, CCCCLXII.

une *rouerie* de plus à mettre dans nos mémoires », écrit le héros des *Liaisons dangereuses*, sur quoi Laclos note que *roué* et *rouerie* sont des termes « dont heureusement la bonne compagnie commence à se défaire¹ ». C'est à savoir !... Il y a du *roué*, plus ou moins, dans une bonne partie de la peinture des mœurs, au dix-huitième siècle, roman ou théâtre. De là l'importance accrue du jargon de la galanterie.

Ce jargon se présente surtout comme une déviation du langage ordinaire, à l'aide de l'équivoque. Ainsi perdent leur innocence : *affaire*, *arrangement* et *s'arranger*, *attachement*, *aventure*, *engagement*, *s'engager*, *renvoyer*, *bontés* (avoir des *bontés* pour un homme²), *faveurs* et *favoriser*, *goût*, *liaison*³ *passade*⁴, *fantaisie*⁵, *objet*⁶, *sujet*⁷, *proposition*⁸, *tête à tête*, *s'afficher*⁹, *agaçer*, *agaçant*, *agaçerie* (*agaçer* une jolie femme, des airs *agaçants*), *appartenir*, *conduire*¹⁰, *donner*¹¹, *prendre*, *quitter* et *quitterie*, *décrotter*, *novice*, *neuf*, *étrenner*, *subjuguier*, et jusqu'au verbe *avoir* : « J'ai eu plus de femmes que je n'en ai aimé¹². »

On entend aussi dans un sens galant *coup de foudre*¹³, voire *coup de soleil*¹⁴, *bonne fortune*¹⁵, *se mettre* ou *être sur les*

1. *Liaisons* II. Bachaumont, 22 nov. 1783, parle encore de « ce qu'on appelle un *roué* de cour dans l'acception gaie et agréable qu'on donne aujourd'hui à cette expression ». En se généralisant, le terme s'affaiblit : « Observez, note La Harpe (*Lycée*, XII, 273), que cette dénomination, tout au moins bizarre et que j'ai toujours vue d'un usage général dans le monde, datait de la Régence, et qu'on appela originairement *roués* les affidés du régent et les familiers de ses soupers. La roue et les plaisanteries sur la roue pouvaient fort bien convenir à ces gens-là, mais comment les femmes ont-elles pu prendre l'habitude de répéter à tout propos : C'est un *roué*, vous êtes un *roué*? C'était apparemment pour ne pas dire un fat, un libertin, un vaurien, toutes expressions communes ; au lieu que *roué* venait de la cour, et on en avait tiré un autre mot, tout aussi usité : *rouerie* ».

2. Voisen., II, 66, *Zulmis* : « tu as eu des *bontés* pour lui ».

3. Dorat, V, 54, *Malheurs*, VII : « Ma *liaison* avec Ladi ».

4. *Faublas*, VIII, 78 : « je la priai très sérieusement de me considérer comme une *passade* ».

5. Créb., III, 404, *Coin du feu* : « Il est assez singulier que nous n'ayons pas eu de *fantaisie* l'un pour l'autre ». D'où l'expression : « Une *fantaisie* peut être assez vive pour nous égarer... une *passion* peut nous porter aux grandes choses » (Genlis, *Adèle*, III, 38).

6. Créb., *ib.*, III, 445 : « Vous croyiez véritablement que vous étiez le premier *objet* de Madame d'Olbray? »

7. *Id.*, I, 436, *Egar.*, I : « Cela fait le plus joli *sujet* à former ».

8. *Angola*, II, 28 : « Un homme du monde ne peut guères se dispenser déceintement de faire *quelque proposition* ».

9. Créb., III, 292, *Coin du feu* : « C'est à qui des deux *s'affichera* avec le moins de ménagement ».

10. Poins., *Cercle*, sc. 13 : « Marquis, comment *conduisez-vous* la grande comtesse? »

11. Créb., III, 391, *Coin du feu* : « Qui lui *donne-t-on*? »

12. Créb., III, 295, *Sopha*, XVII. « Expression nouvelle », suivant Féraud.

13. Créb., I, 496, *Egar.*, II : « à votre âge les *coups de foudre* sont à craindre ».

14. Restif, *Tableaux du 18^e s.* : *Conversion subite* : « Lisidor l'aperçut à la promenade avec sa mère : ce fut pour lui un *coup de soleil* ».

15. Voisen., II, 84, *Zulmis* : « les dernières [étaient destinées] à être de *bonnes fortunes* ».

rangs¹, faire du bien à un homme², être bien avec quelqu'un³, il y a quelque chose entre eux⁴, se louer des procédés d'une femme⁵, être attaché à son char⁶.

Un pareil langage se nourrit traditionnellement de métaphores. Il en est de toute espèce : diplomatiques : *préliminaires*⁷ ; généalogiques : *admettre aux preuves*⁸ ; cynégétiques : *débusquer*⁹ ; pédagogiques : *éduquer, éducation, former*¹⁰, *élever, faire quelque chose de quelqu'un*¹¹. Les belliqueuses sont toujours les favorites : « L'amour est un état de guerre : c'est pour cela que tous les termes en sont militaires : *vaincu, vainqueur, chaîne, conquête*, etc. », se fait dire M^{me} Necker¹². Aussi bien est-ce tout un arsenal verbal qui s'offre à la galanterie : *attaquer, ouvrir la tranchée*¹³, *pousser sa pointe, rendre les armes, assiéger dans les formes, gagner du terrain*, etc.

Un cas curieux est celui de *béguéule* qui de *sotte* passe au sens de *prude* : « Ou j'aurois une *prude*, au ton triste, excédant, Une *béguéule* enfin qui seroit un pédant¹⁴ » ; « quelqu'une de nos femmes de la cour assés *béguéule* pour vous réduire à l'assiéger dans les formes¹⁵ » ; d'où *faire la béguéule*¹⁶ et *béguéulisme* : « les sentiments du *béguéulisme*¹⁷ ».

LES AUTRES OCCUPATIONS DE LA FRIVOLITÉ : PASSE-TEMPS, JEUX, GASTRONOMIE. — La journée mondaine a été souvent décrite, notamment par Restif. Elle comprend des occupations déterminées, réparties entre le *cabinet de toilette*¹⁸ et la *petite loge* ou

1. Bib., *Triomphe*, II, 112 : « entre plusieurs sujets qui étoient venus se mettre sur les rangs ». Cf. Chester., 6 mai 1754 : « êtes-vous censé être sur les rangs ? »

2. Voisen., I, 273, *Félicité* : « c'étoit une femme qui lui faisoit du bien ».

3. Créb., I, 171, *Egar.*, II : « elle dit à tout le monde que nous sommes bien ensemble ».

4. Voisen., II, 164, *Tant mieux*, III : « le prince convint qu'il y avoit bien eu quelque chose entre la princesse et lui ».

5. Angola, II, 37 : « il avoit eu lieu de se louer de ses procédés ».

6. Poin., *Cercle*, sc. 3 : « On le dit encore attaché au char d'une certaine comtesse ».

7. Dorat, V, 21, *Malheurs*, IV : « la crise des préliminaires ».

8. Angola, *dédic.* : « que ne suis-je admis aux preuves ! »

9. Pour *évincer*, Bib., *Triomphe*, II, 39, Angola, I, 57.

10. Créb., I, 160, *Egar.*, II : « Elle se mit enfin en tête de la former. Terme à la mode, qui couvre bien des idées qu'il seroit difficile de rendre ».

11. Angola, I, 34 : « elle espéra qu'il ne lui seroit pas difficile de l'élever et d'en faire quelque chose ».

12. *Nouv. Mél.*, I, 47.

13. Chester., 23 mars 1751 : « Un honnête homme sçait oser, et quand il faut oser, il ouvre la tranchée par des travaux, des soins et des attentions ».

14. Gresset, *Méchant*, cité par Féraud.

15. Angola, II, 45. Cf. Bibiena, *Triomphe*, II, 179 : « il avoit répandu dans le monde que j'étois devenue la plus auguste de toutes les béguéules ».

16. *Ib.*, I, 87.

17. Bib., *Triomphe*, II, 273.

18. Marmont., *Contes*, I, 109, *Heureusement* : « Il se sauva dans mon cabinet de toilette ».

*clavecin*¹, en passant par le *boudoir*² et la *petite maison*³. Ce sont les *toilettes*⁴, les *midis*⁵, les *soupers fins*⁶, les *parties impromptu*⁷, les *parties carrées*⁸, les *lectures*, les *thés*⁹, etc.

Chez elles, les femmes *tiennent appartement*¹⁰, font de la *tapisserie*¹¹, des *découpures*¹², des *neuds*¹³, des *fagots*¹⁴. Elles *parfilent*¹⁵, traînant partout avec elles leur *panier* ou *sac à ouvrage*¹⁶, qui deviendra, sous le Directoire, un *réticule* ou *ridicule*¹⁷.

Au spectacle, on se montre dans l'*incognito*¹⁸, à l'Opéra, si possible, le *vendredi*¹⁹. Le bon ton veut qu'on *rode* dans les coulisses, qu'on attende dans sa loge pour « doner le tems de déboucher », de même qu'au bal, il faut arriver tard, quitte à avoir « beaucoup de peine à percer²⁰ ».

Tout le monde joue aux dés ou aux cartes : *brelan* ou *berlan* (A⁴), *pharaon* (A³), *biribi* (A⁴), anciennement interdits, auxquelles s'ajoutent ou se substituent la *belle*, le *quadrille* (A³)²¹, le *cava-*

1. *Angola*, I, 61 : « Arivés au coridor de l'amphithéâtre, ils furent introduits dans le *clavessin*... »

2. *Créb.*, III, 370, *Coin du feu* : « La scène est à Paris... et l'action se passe presque toute dans une de ces petites pièces reculées que l'on nomme *boudoir* ».

3. *Id.*, I, 249, *Egar.*, III : « Elle est charmante ma *petite maison*, je prétends au premier jour vous y donner une fête ».

4. *Montes.*, I, 246, *Lett. persones*, LXIII : « Ce badinage naturellement fait pour les *toilettes*... »

5. *Gaudet*, 60 : « On m'a vu... à tous les *midis* du monde ».

6. *Angola*, II, 37 : « Il s'échapa... pour faire quelques *soupers fins* chez Aménis. »

7. *Id.*, II, 47 : « ce tumulte aimable qui suit ordinairement les *parties impromptu* ».

8. *Mercier*, *Tabl.*, CCCCXVIII : « Les filles publiques se prêtent la main pour... former ce qu'on appelle des *parties quarrées* ». Mot du XVII^e siècle.

9. *Genlis*, *Dangers*, I, sc. 8 : « Eh ! ne suis-je pas engagée à une *lecture*, à un *thé*... »

10. *Voisen.*, II, 159, *Tant mieux* : « Vous ne voyez jamais ma fille que lorsqu'elle *tient appartement*. »

11. *Poins.*, *Cercle*, sc. 12 : « Je vais... m'amuser à cette *tapisserie* ». Les hommes aussi s'en mêlent.

12. *Créb.*, III, 7, *Sopha*, introd. : « il passoit une partie de sa vie à les voir broder et faire des *découpures* ». Cf. *Coyer*, *Bagat.*, 273 : « l'aimable invention que la *décupure* ».

13. *Créb.*, I, 444, *Egar.*, I : « elle [M^{me} de Lursay] s'amusoit... à faire des *neuds* ». Cf. *Legrand*, *Vaudeville des Paniers*, 1722. Les *Goncourt*, *Femme au XVIII^e siècle*, 127, remontent jusqu'à 1718.

14. *Genlis*, *Dangers*, III, sc. 3 : « C'est tout ce que j'aime que de faire un *fagot* ».

15. *Id.*, I, sc. 8 : « Je ne puis entendre lire sans *parfler* ». La sc. 3 de l'acte III, dans la même pièce, décrit l'opération.

16. *Angola*, I, 421 : « le *panier à ouvrage* à la ceinture et le petit chien sous le bras ». Cf. *Coyer*, *Bagat.*, 445 : « On étala pour intermède les *sacs à ouvrage* » ; ou abs., *ibid.*, 454 : « Déjà habillée ! Et qui le croira ? Sans *sac* ! »

17. *Quicherat*, *Hist. du Costume en France*, 642.

18. *Angola*, I, 61 : « elles étoient en robe ouverte et sans panier, enfin dans toutes les règles de l'*incognito* ». Cf. *Gaudet*, *Bibl.*, 60 : « J'ai parcouru au spectacle tous les *incognito*. »

19. *Angola*, I, 50 : « il atendoit avec impatiéce le *premier vendredi* ».

20. *Id.*, I, 53, II, 26, 407.

21. C'est un *quadrille* que décrit D'Argenson, *Mém.*, II, 155 : « [Le roi] remarqua que la reine voulant faire la vole avait joué *spadille* et que M. de la Force ayant *manille gardée* avait jeté d'abord sa *manille*... » Cf. dans les *Poésies* de Du Cerceau : *Contre le jeu de quadrille*.

*gnol*¹, le *tri*², la *comète* (A³), enfin le *whist*³, sans oublier les *trois couleurs*⁴, et le *loto*⁵. Plus innocemment, on se divertit avec des *pantins*⁶ ou des *pantines*, des *ombres chinoises*⁷, des *cerfs-volants* (A⁴); on joue au vieux *Colin-Maillard*, à *traîne-ballet*; on se livre à quelque *polissonnerie*; enfin l'on prépare des *surprises*⁸. En province, on a encore la ressource de la *promenade à pied*⁹, de la pêche et de la chasse¹⁰.

La danse a sa terminologie plus ou moins éphémère : le *carillon de Dunkerque*, la *mariée*¹¹. La cuisine de son côté fait don à la langue des *coulis* (A¹), *salmigondis* (A¹), *salmis* (A²), *mayonnaises*, ainsi nommées en l'honneur du duo de Richelieu (1756), *macédoines* (Bachaumont, H. D. T.). Ce dernier mot, ainsi que *salmis*, passe du reste presque tout de suite au sens figuré. Cependant, de l'étranger arrivent les *glaces*¹², *rosbif*, *bifteck*, *pouding*, *punch*, *whisky*, *choucroute*, fromages de *gruyère* (A⁴), ou de *schapsigre*. Les *tabagies* (A²) font place aux *estaminets*, ou *estaminettes*¹³, et les tavernes aux *restaurants*, tenus par des *restaurateurs*¹⁴. Quant aux *cafés*, dès 1694, J. B. Rousseau leur a donné le baptême littéraire, avec sa fameuse comédie où « le théâtre représente une salle de *caffé* ».

Quantité de mots désignent l'objet futile de la mode : les *babioles*, dont parle déjà Callières et qui donnent leur nom à l'*Ile Babiole* de *Tanzai et Néadarné*, les *bagatelles*, qui servent de

1. *Angola*, I, 148. « on proposa un *biribi* et un *cavagnol* ».

2. Poinc., *Cercle*, sc. 40 : « nous ferons un *tri* nous autres ». La partie de *tri* remplit la scène 42 ; il y est question de la *présérence*, de la *favorite*, du *médiateur*.

3. Genlis, *Adèle*, II, 155 : « Madame de Valcé est venue nous interrompre en lui présentant une carte de *wisk* ». Restif intitulé un de ses *Tableaux* : « La partie de *wisch* ».

4. Bachaumont, 10 fév. 1778.

5. Genlis, *Adèle*, II, 224 : « les divertissemens à la mode ici sont la *promenade à pied*, la pêche, la lecture et le *loto* ».

6. Barbier, *Journ.*, IV, 244, janv. 1747 : « Dans le courant de l'année dernière, on a imaginé à Paris des joujoux qu'on appelle des *pantins*... » Gresset, dans sa *Réponse à Suard*, emploie le terme au fig. : « ne façonnez plus les *pantins* d'un siècle frivole ».

7. Cf. Arch. de Grenoble FF 53, 17 avril 1776 : « Permission au Sr. Marquis de donner un spectacle fort amusant, seul et unique au monde inventé à Pékin en Chine et intitulé *Les ombres Chinoises*. »

8. Genlis, *Adèle*, II, 178, 181, III, 126.

9. *Ibid.*, II, 224.

10. Occupation de petit maître, suivant Gaudet, 64 : « Nous avons chassé la grosse bête. Nous avons affaire au plus *fin* des cerfs. Il a mis trois fois mes chiens en défaut, et vous savez ce que sont mes chiens. Je défie qu'on trouve des chiens de meilleur nez... »

11. *Angola*, II, 108, 137. Cf. dans Goncourt, *Femme au XVIII^e s.*, 78, note, les danses énumérées par le *Répertoire du bal* de La Cuisse, 1762 : la *Marquise*, la *Chienne*, l'*Originale*, l'*Intime*.

12. *Angola*, I, 127 : « Le souper fut charmant... on termina par des *glaces* ». L'introduction des *glaces* en France remonte au xvii^e siècle (Littre, 7^o).

13. J. G. Wille, *Mém.*, I, 76, cité par Franklin, *Vie privée : Le café*, 243 : « Les artistes [vers 1740] se rassemblaient *Au Panier fleuri* rue de la Huchette, chez un marchand de vin célèbre pour y souper dans une chambre... qu'on nommoit l'*estaminette* ».

14. Trévoux, 1774.

titre à la satire des mœurs chez Coyer, les *colifichets*¹, représentés par les *magots* dans le mobilier², les *serins* et les *gredins*, dans la ménagerie domestique³, les *affiquets*⁴, *fanfreluches*⁵, *fanfoles* (Did., L.), *chiffons*, dans la toilette. Tout cela se résume dans les *riens* sur lesquels s'extasie la comtesse Calorini du *Papillotage* (128) : « Enfin tout est ici *rien*, et il n'est question que de *rien* ; on se pare avec *un rien*, on s'occupe d'*un rien*, on se fâche, on se raccommode *pour un rien*, on fait de grandes dépenses quoiqu'on n'ait souvent *rien*, on épouse volontiers une femme de *rien*, les beaux esprits réduisent leur âme et leur religion à *rien*, et depuis que je suis francisée je vous entretiens de *rien*. »

LE PHYSIQUE ET LA TOILETTE. — A côté du *moral*, qui s'analyse, il y a deux sortes de *physique*, selon la « constitution naturelle » et « l'apparence » (A⁵). L'époque, en créant les deux substantifs, les oppose dans les deux sens : « Je leur ai trouvé [aux Italiennes] beaucoup de candeur dans le *physique* », et d'autre part : « A ce *physique* victorieux, joignez un *moral* céleste⁶ ».

En quoi consiste ce *physique* ? Le vocabulaire encore nous l'apprend. Être un homme *fait*⁷, une femme *faite*⁸, n'être pas de la *première jeunesse*⁹, être dans son *automne*, ou, plus couramment, sur le *retour de l'âge*¹⁰, voilà pour l'âge. Être bien ou mal *facé*¹¹, *fait d'une certaine façon*¹², être bien¹³, *bien de figure* (Féraud), un homme ou

1. *Papillotage*, 126 : « On ne voit de toutes parts que des *colifichets*... *colifichets* sur les cheminées, *colifichets* sur les habits, *colifichets* dans les manières ».

2. Gaudet, 98 : « Les Gr[ands]... n'ont plus ni dettes... ni *magots* sur leurs cheminées » (ironique).

3. *Angola*, I, 6 : « une petite chienne *gredine* qui ne la quitoit jamais ». Cf. Saurin, *L'Anglomane*, sc. 4 : « un beau jour je quittai Madame et ses *gredins* ». L'Araminte du *Cercle* de Poinciset vit « entourée de chats, de chiens, de singes et de catacouas ». Dans la scène 6, on lui annonce que son « *serin* vient de s'échapper ».

4. *Angola*, II, 67 : « outre les droits que les *affiquets* ont sur l'esprit des femmes ». Mot du xviii^e siècle.

5. Genlis, *Lingère*, I, sc. 5 : « Si vous joignez à toutes ces *fanfreluches*-là des airs évaporés... »

6. Dorat, V, 80 et 30, *Malheurs*, XII et VI. Dans sa comédie de Molière à la *Nouvelle salle*, 1782, sc. 8, La Harpe s'amuse de l'expression : « Et jamais on n'annonce actrice ou débutant Qu'on ne parle de leur *physique*. »

7. Créb., III, 392, *Coin du feu* : « Cécile : Je n'en reviens pas ! Un enfant ! — Le Duc : C'est peut-être pour se délasser des *hommes faits*. »

8. *Angola*, I, 43 : « Zobéide... joignoit à toutes les grâces enfantines de son âge, les airs du grand monde de la femme la plus *faite*. »

9. Genlis, *Adèle*, II, 278 : « Adèle ajouta que l'inconnue n'étoit pas de la *première jeunesse*. »

10. Expression signalée par Moncrif, II, 66.

11. Expression nouvelle et de pure conversation, note le *Dic. de Trévoux* (1771).

12. Créb., I, 229, *Egar.*, II : « Quand on est *fait d'une certaine façon*, il me semble qu'il est ridicule de l'ignorer à un certain point. »

13. Id., III, 413, *Coin du feu* : « Cette femme est affreuse ! Mais se peut-il qu'elle ait jamais été bien ? »

une femme dont on cite la figure¹, payer de figure², de mine (A²), être en beauté³, n'avoir que de la beauté⁴, mais pas d'expression⁵, pas de physionomie⁶, voilà pour les avantages naturels. Ce dernier mot surtout, employé absolument ou avec un adjectif, connaît la grande vogue, en attendant l'avènement des *physionomistes* raillés par Louvet⁷.

Viennent ensuite les détails, les nuances : la physionomie à l'envers⁸, la physionomie ou les regards en dessous⁹, les regards en échappade¹⁰, les yeux couchés¹¹, ceux qui ne finissent pas¹², la bouche qui ne fait que de naitre¹³, le minois chiffonné, qui se dit d'abord de la toilette : l'air chiffonné¹⁴, le chiffonnage¹⁵. Le buste¹⁶ prend de l'importance, la taille aussi. Restif la veut joncée, nymphée¹⁷.

La médisance s'attaque à la gorge reteinte et étayée, aux appas recrépis, à la beauté délabrée et décrépète, aux attraits postiches, surannés ou flétris¹⁸, qui recherchent le demi-jour flatteur¹⁹.

1. Dorat, V, 17, *Malheurs*, III: « Vous, l'ami d'une femme qui a vingt ans, et dont on cite la figure ! »

2. Chester., 24 oct. 1749: « Il est vrai qu'il ne paie pas beaucoup de sa figure. »

3. Genlis, *Dangers*, I, sc. 9: « Je vous assure que vous êtes, ce matin, bien en beauté. »

4. Id., *Adèle*, II, 176: « Les femmes disent seulement qu'elle a de la beauté, expression inventée malignement par elles et qui signifie de la régularité sans grâces et sans agrément. »

5. Dorat, V, 35, *Malheurs*, VI: « ces dames lui trouvent... de l'expression dans les yeux ». M^{me} Roland dira: « j'ai plus d'âme que de figure, plus d'expression que de traits » (*Mém.*, II, 99).

6. Voisen., II, 259, *Tant mieux*, XII: « Il est étonnant... combien cela vous donna de physionomie. »

7. *Faublas*, I, 39.

8. *Angola*, I, 13: « elle avoit une espèce de phisionomie à l'envers, où rien ne perçoit qu'une malignité noire et funeste ».

9. *Ib.*, I, 44: « Vous avez l'air rêveur... que signifie cette phisionomie en dessous... » Cf. Bib., *Triomphe*, I, 101: « Ah! cette charmante comtesse... avec sa phisionomie en dessous. » Pour les regards en dessous, Littré cite Marmontel. Cf.: « Elle me regarda en dessous, regard qui n'est pas le plus maladroit dont une femme puisse se servir », Créb., I, 99, *Égar.*, I; « un de ces regards en dessous, armes les plus dangereuses des femmes », *Angola*, I, 72, etc.

10. Dider., XIX, 318 à S. Volland, 2 sept. 1769: « D'abord les regards partent en échappade ». Diderot fait parler la coquette de sa fille coiffée d'une « calèche ».

11. Créb., III, 241, *Sopha*, XII: « ces yeux hypocrite et couchés que l'on voit communément aux prudes ».

12. Gaudet, 65: « Vous me regardez, Cidalise, ces deux yeux qui ne finissent pas me disent une infinité de choses. »

13. Dorat, V, 29, *Malheurs*, VI: « Figurez-vous une bouche qui ne fait que de naitre ».

14. *Angola*, I, dédic: « l'air chiffonné qui règne dans le déshabillé du matin ». Cf. Dorat, *Coup d'oeil*, II, 288: petit minois chiffonné (signalé par Gohin), H. D. T. cite Rousseau. 15. D'Argenson, *Mém.*, I, 209 (1738); Dider., X, 483, *Sal.*: « quelque tricherie de chiffonnage ». Dans son *Salon* de 1765 (X, 483), Diderot parle du « chiffonnage des vieux habits ».

16. *Angola*, I, 52: « la tournure hideuse de son buste ». Le terme vient de la langue des beaux-arts.

17. *Tableaux du 18^e s.*: *Lever du petit-maître* et *Matinée*.

18. *Angola*, I, 52, 122, 45, 52, II, 18; Mercier, *Tabl.*, DCXXVII: « Ceux qu'elle a rebutés triompheront en voyant ses attraits flétris ».

19. *Angola*, II, 18: « ce demi jour de spectacle... si favorable aux attraits surannés ». Cf. Créb., III, 341, *Sopha*. XX: « ce demi-jour... qui ne dérobe rien aux regards et ajoute à leur volupté ».

Le souci du physique incite à la parure. Un petit maître est *moucheté*¹, *diamanté*², *pomponné*³, *adonisé*⁴; il a des *talons rouges*⁵, ce qui lui permet d'en être un lui-même⁶.

Pour tout le monde, le goût est de se *mettre du blanc*⁷, de se *pâter*⁸, de se *papilloter*⁹, de se parfumer avec des *eaux d'odeur*, dont est garni le *nécessaire*¹⁰. Une femme n'en déclare pas moins qu'elle est *faite à faire peur, faite comme une folle*¹¹. Autres disgrâces : son rouge *ne dit rien*¹², ses diamants ne sont pas *d'une belle eau*, n'ont *point de feu*, ressemblent à du *stras*¹³.

Quant aux personnes *bien mises*¹⁴, ou *mises du plus grand air*¹⁵, ou *mises à peindre*¹⁶, elles varient leur *mise*¹⁷ : c'est la *petite* ou la *grande toilette*¹⁸, la *petite robe*¹⁹, la *robe de chambre*²⁰, l'ajustement *moitié ville, moitié campagne*²¹. Leur coiffure est *en cheveux, avancée, reculée*²², d'où l'expression curieuse : « l'autre la trouvoit *coëffée trop reculée*²³ ». Ajoutez encore le *chignon relevé*²⁴, les *cheveux tapés* ou *retapés*, ce qui permet de parler absolument du *tapé*²⁵ ou du *retapé*²⁶, sorte de frisure, puis, figurément, d'un petit-maître

1. *Le Papillotage*, 20 : « ils ne paroisoient... que *mouchetés* et couverts de bijoux ».

2. Mercier, *Tabl.*, IX, 331 : un homme *diamanté* (signalé par Gohin).

3. Grosset, *Réponse à Suard* : « cet autre petit peuple *pomponné* ».

4. *Le Papillotage*, 13 : « ils étoient toujours également *adonisés* ». Cf. Mercier, *Tabl.*, CVI : « à voir un officier si leste, si pimpant, *adonisé* ».

5. Poins., *Cercle*, sc. 1 : « le marquis malgré son élégance et ses *talons rouges*... » Cf. Gaudet, 401 : « Les petits maîtres n'ont plus de *talons rouges* » (ironiquement).

6. *Id.*, 4 : « Ce qui les distingue le mieux [les petits maîtres du dernier siècle] de nos *talons rouges*, c'est sans doute l'esprit d'irrégion ».

7. Créb., I, 133, *Egar.*, I : « elle et la divine Lursay ont *mis du blanc* toute leur vie ».

8. *Le Papillotage*, 53 : « ils se *pâtèrent*, se parfumèrent, se frisèrent ».

9. *Ibid.*, 55 : « Il se *papillota*, il se poudra, il s'ajusta ».

10. Gaudet, 63 : « Envoyez-moi votre *nécessaire*, je me charge de le faire remplir ».

11. *Angola*, I, 70, II, 16.

12. Gaudet, 63.

13. *Angola*, II, 68.

14. Chester., 15 mai 1749 : « take care to be *bien mis* ».

15. Créb., I, 52, *Egar.*, I : « deux dames *mises du plus grand air* ».

16. Genlis, *Adèle*, I, 156 (Lit.) : « Elle arrivait coiffée en cheveux, *mise à peindre* ». 17. Mot de Restif (*M^r Nicolas*, XI, 183; *Semaine nocturne*, 108), qui lui est reproché par le *Journal de Paris*, 10 janv. 1784, qu'il défend au t. XLI des *Contemporains*. Cf. *Mes inscriptions*, p. p. Paul Cottin, 1889, 102 et 247. M^{me} de Genlis est également opposée à *mise* (*Mém.*, V, 95).

18. *Angola*, I, 121 : « tout ce qui est du ressort de la *petite toilette* ». Restif donne le titre de *Petite* et de *Grande toilette* à deux de ses *Tableaux du 18^e s.*

19. *Angola*, II, 132 : « Elle sortit en *petite robe* ».

20. *Id.*, I, 50 : « ne pouvant se résoudre à le voir [l'opéra] en *robe de chambre* ». Cf. Poins., *Cercle*, sc. 13 : « On demeure chez soi, on y reçoit ses amis en *robe de chambre* ».

21. *Angola*, II, 17 : « elles parurent dans un ajustement *moitié ville, moitié campagne* ».

22. *Id.*, II, 67, 18, I, 11.

23. *Id.*, II, 68.

24. *Id.*, II, 67.

25. Quicherat, *Costume en France*, 572.

26. Genlis, *Lingère*, I, sc. 7 : « Ses cheveux sans frisure sont beaucoup plus jolis à voir que ce *retapé serré*. »

« élégant et *retapé*¹ », d'une beauté « pour ainsi dire, *tapée de coquetterie*² », enfin d'un portrait, d'un écrit *bien tapé*³. On ne dira pas que ce vocabulaire un peu spécial est frappé de stérilité. D'autre part, il ouvre la porte à l'infini jargon des modes.

LES MODES : COSTUME, PARURE, MOBILIER. — La Harpe attribue le jargon, ou plutôt la terminologie bizarre des modes aux fabricants et marchands de modes⁴ qui en font un moyen de réclame : « C'est une branche de l'industrie française, et nullement un objet de littérature et de morale⁵ ». Le *Mercur* de janvier 1763 semble confirmer cette opinion, à propos d'une coiffure : « Je suis bien trompée si cela n'est pas appelé ingénieusement un *cabriolet*. Je n'ose cependant t'en assurer, car leurs ouvrières et marchandes de brillants chiffons... ont la suprême législation sur cette partie, et chaque semaine changent les noms de ces bagatelles, pour obliger celles qui les portent à en faire faire des nouvelles⁶. »

Sans doute ; pourtant, dans ce jargon des modes, qui, loin d'être borné au vêtement, s'étend à la coiffure, aux objets d'usage personnel, au mobilier sédentaire et roulant, il convient de faire une certaine part à l'inspiration spontanée, voire populaire. De toute manière, il est conforme à l'esprit du jour qui l'adopte, s'il ne le crée pas, et s'en amuse. Preuve en soit son succès au théâtre, depuis les *Bourgeoises à la mode* de Dancourt (1692), les *Mots à la mode* de Boursault (1694), l'*Attendez-moi sous l'orme* de Regnard (1694)⁷, ou encore dans le roman.

1. Mercier, *Tabl.*, XXXII.

2. Créb., II, 159, *Tanzai*, III, 4.

3. *Angola*, I, 41 : « Le papier finissoit par tomber entre les mains de la reine qui le trouvoit charmant et bien tapé. » Littré cite le *Journal* de Barbier, 1742 : un portrait *bien tapé*. — *Retaper*, au propre, se dit également du chapeau : « Ce chevalier de La Morlière, qui *retape* son chapeau sur son oreille », Did., *Rameau*, 467.

4. L'expression *marchande de mode* apparaît dans les *Bourgeoises à la mode* de Dancourt (1692), I, sc. 6 : « M^{me} Amelin, votre *marchande de modes* » ; mais la profession n'est officiellement déclarée qu'en 1777 (Franklin, *Magasins*, III, 223, 234). Cf. la pièce de M^{me} de Genlis : *La marchande de mode*, et dans le *Tableau* de Mercier, CLXXIII, le chapitre sur les *Marchandes de modes*. Littré signale *mode* au sens d'ajustement, parure, dans Genlis, *Dangers*, I, sc. 4 : « Elle ne désire que l'honneur de voir Madame et de lui montrer des *modes nouvelles* » ; mais cet emploi apparaît également chez Dancourt, *op. cit.*, I, sc. 11 : « C'est une espèce de marchand qui fournit des *modes* ». Ensuite viendra *modiste* qui ne plaira guère à M^{me} de Genlis (*Mém.*, V, 95), et que Suard signale comme un mot nouveau (*Mél. de lit.*, 1803, III, 213).

5. *Lycée*, VIII, 140.

6. Cité par Quicherat, *Costume*, 573. La chose est illustrée par le théâtre de M^{me} de Genlis : « La marquise : Ah ! voilà un drôle de bonnet !... — M^{lle} le Doux : Je l'ai inventé et fait cette nuit : je l'ai nommé l'*Espiègle* ; il siérait bien à Madame. — La marquise : Juliette, venez donc voir l'*Espiègle*. Il est joli, au vrai » (*Dangers*, I, sc. 5).

7. La scène d'*Attendez-moi sous l'orme* est demeurée célèbre où le valet Pasquin énumère, d'après une brochure parisienne, les différentes pièces de la coiffure dite

A dire vrai, la vogue des *fontanges*, des *falbalas*, des *passaille*, des *chacones*, des canons à la *Candale*, des bonnets à la *Steinkerque*, des robes à l'*Andrienne*, etc., date du dix-septième siècle, qui lui-même n'est pas le créateur du genre, aussi ancien que la vie civilisée. Mais le dix-huitième siècle l'emporte en imagination sur tous les précédents. Le langage des modes tourne à la griserie, à l'obsession. Pas d'événement, si futile qu'il soit, qui ne donne lieu au renouvellement, au foisonnement des expressions¹. Si la production encourage la terminologie, la réciproque n'est pas moins vraie : on crée des noms pour les objets, mais aussi des objets pour les noms. De la sorte le vocabulaire s'étend indéfiniment.

Dès 1724 paraît une *Satyre sur le luxe et la vanité des femmes et des filles au sujet des modes, de leurs coëffures, guenpes, fard, postiche, boute-en-train, jardinières, tâtez-y, coëffures à la culbute, galante, ou à la doguine, nompareilles, abattans, rayons, maris, collinettes, crémones, sourcils de hannetons*², *mousquetaires, souris, battans pouce, battans l'œil, assassins, suffoquans, favoris, bouquets, stinquerques, bagolettes*³ et autres modes sans bornes ; avec l'infidélité des amours (Gay, *Bibliographie*, n° 1074). Ce titre est à lui seul un inventaire, complété par la réplique : *Satyre nouvelle, réponse des femmes à celle qui a été faite sur les doguines, bagolettes et oreilles de chien, contre les mœurs et les modes des hommes, perruques de crin, financières, espagnoles, cavalières, allonges, toupet et barbe de bouc* (Gay, n° 1073). Il faut renoncer à donner le sens de chacune de ces expressions. Il suffit qu'elles fussent de nature à piquer la curiosité.

En 1755, un correspondant du *Mercure de France* (juillet, 9-20) réclame la publication d'un « Dictionnaire portatif de tous les termes nouveaux et en usage parmi un certain monde, concernant la table, les équipages, les ameublements, les ajustements, tant d'hommes que de femmes et les modes de toute espèce pour servir de monument à la constance et au bon goût de la nation ». Ce dictionnaire rendra les plus grands services aux débutants dans la

commode, soit : la *duchesse*, le *solitaire*, le *chou*, le *tête à tête*, la *culbute*, le *mousquetaire*, le *croissant*, le *firmament*, le *dixième-ciel*, la *palissade* et la *souris*. La *souris* en particulier « est un petit nœud de nom-pareille qui se place dans le bois », et l'on appelle à son tour *petit bois* « un paquet de cheveux hérissés qui garnissent le pied de la *futaie* bouclée ».

1. Sur tout ceci, voyez Goncourt, *La femme au XVIII^e siècle*, Franklin, *La vie privée d'autrefois*, particulièrement les *Magasins de nouveauté*, Quicherat, *Histoire du costume en France*, etc.

2. Plus tard, les *soucis d'hannetons*, « franges qui portent de petites houppes » (A⁴).

3. Les *Paniers de Le Grand*, 1722, sc. 6, définissent les *bagolettes* de « petits coqueluchons de toutes les couleurs ». Trévoux cite le *Mercure* de 1726 et dit que l'usage a prévalu de dire *bagolette*, tandis que *bagolet* n'est plus que provincial.

capitale. En effet, « quelle mortification pour un jeune homme qui veut se faire une réputation dans le monde d'être arrêté à chaque instant, de confondre sans cesse les termes et de ne savoir pas distinguer les *cabriolets*, les *culs de singe*, les *diabes*, les *désobligeantes*, les *vis-à-vis*, les *solo*, les *soufflets*, les *dormeuses*, les *sabots*, les *phaétons*, les... Ma foi sur tant de mots ma mémoire chancelle ¹ ».

Ce dictionnaire « des modes et de leurs singularités », qu'entrevoit déjà Callières, Sébastien Mercier, avec sa curiosité habituelle, a eu des vellétés de le donner en 1782 ; mais, dit-il, « tandis que j'écrivais, la langue des boutiques changeoit ; on ne m'entendrait plus dans un mois ; et il me faudroit un commentaire pour me faire comprendre ² ». Effectivement, la plupart des termes de modes sont éphémères comme les objets qu'ils désignent, éphémères aussi comme l'actualité qui leur donne la plupart du temps naissance : procès de la Cadière, système de Law, passage du Rhin, victoires de Fontenoy, de Lawfeld, restrictions de Silhouette, querelles jansénistes, causes célèbres, événements dans la famille royale, bals et cérémonies de la cour, incendies, comètes, jusqu'à la présentation d'un rhinocéros en 1750. Néanmoins, bons nombre de termes sont persistants. On parle encore au dix-huitième siècle de *falbalas*, de *fontanges*, de *steinkerques*, et la vogue des *pompons*, celle des *paniers* durent au moins un siècle.

En revanche, beaucoup d'expressions ne dépassent pas, dans leur métamorphose, la phase préliminaire de l'épithète en forme de complément : chapeaux, bonnets à *l'Iphigénie*, à *la Thérèse*, robes à *l'Andrienne*, à *la polonaise*, à *la circassienne*, coiffures à *la huppe*, à *l'hérisson*, etc., ne deviennent pas nécessairement des *iphigénies*, des *thérèses*, des *andriennes*, des *polonaises*, des *circassiennes*, des *huppées*, des *hérissons*, pas plus que les lits à *la duchesse* ne s'abrègent toujours en *duchesses*.

Nous renonçons à feuilleter ici les journaux de mode, les traités

1. En fait de véhicules, Savary, 1723 (s. v° *carrosse*) signale déjà, parmi les carrosses à deux roues, les *chaises roulantes*, *soufflets*, *guinguettes* et *phaétons*. Dans son poème du *Rhinocéros* (1750). Guyard de Servigné énumère les *berlingots*, *coquettes*, *carrosses-coupés*, *vis-à-vis*, *remises*, *demi-fortunes de messieurs*, *soupirs*, qui attendent près de la baraque du monstre. Le *phaéton* remonterait au règne de Louis XIII, et le *cabriolet* à celui de Louis XIV (Uzanne, *Locomotion*, 100, 102).

2. *Tabl.*, CLXXIII. Mercier insiste aussi sur la spécialité de ce vocabulaire et sur son caractère hermétique : « En effet, si je voulois représenter une *toque accompagnée de deux attentions prodigieuses*, un *bonnet à la Gertrude*, à *la Henri IV*, un *bonnet aux navets*, un *bonnet aux cerises*, un *bonnet à la fanfan* ; puis parler du *bonnet artisté*, des *sentimens repliés*, de *l'esclavage brisé*, j'aurois beau représenter le *grattoir diamanté*, le *peigne en pierreries*, faire pencher la *physionomie*, offrir les *cordelières d'un goût inconnu*, je ne retracerois que des mots... » (*Tabl.*, CLXVIII).

de coiffure, les comptes des marchands, voire les romans, comédies, poèmes, où la mode intervient comme sujet principal ou comme accessoire. Le dictionnaire que nous en pourrions tirer, aurait plus d'étendue que d'utilité. Bornons-nous à quelques exemples typiques.

Il faut en convenir : le rapport entre l'objet et le nom est souvent assez subtil, posant une énigme analogue à celles dont raffole la nouvelle préciosité. Les allusions de toute sorte, les plus vagues et les plus lointaines, suffisent à justifier le nom de baptême. Certaines frisent la pure allégorie¹ : ainsi les *attentions*, les *sentiments*, qui compliquent la coiffure, l'*espiègle*, espèce de bonnet², toutes les variétés de *mouches* : la *badine*, la *baiseuse*, l'*équivoque*, la *galante*, la *friponne*, l'*assassine*. Il en est de politiques, de sentimentales, de ridicules, de piquantes, de galantes, voire de grivoises. On connaît les *quesacos*, sortes de panaches, dus à un bon mot de Beaumarchais³, les *silhouettes*, portraits réduits à l'essentiel, à cause des ordonnances restrictives du ministre Silhouette (1759), terme qui s'applique également aux vêtements sans plis, aux culottes sans gousset, aux tabatières sans ornements⁴. La *considération*⁵ est une espèce de panier en fer bourré de crin qu'on met dans les cérémonies ; les *apanages*, de menus objets montés en breloques ; la *lévite*⁶, une robe à la mode juive ; la *dragonne*, un « agrément » dans le goût militaire ; la *platitude* ou *turgotine*⁷, une tabatière plate ; le *gilet*, une veste sans manche, comme en porte Gille au théâtre ; la *bergamote*, une bombonnière, doublée et parfumée de bergamote ; les *pleureuses*, des bandes blanches portées sur les

1. En 1779 (*Dict. historique* de Hurtaut et Magny, III, 535), une dame parait à l'Opéra « avec une robe de *soupir étouffé*, ornée de *regrets superflus*, avec un point au milieu de *candeur parfaite*, une *attention* marquée, des souliers des *cheveux de la reine*, brodés en diamants en *coups perfides* et le *venés-y-voir* en émeraudes : frisée en *sentiments soutenus* avec un bonnet de *conquête assurée*, garni de *plumes volages*, avec des rubans d'*œil abattu*, aiant un *chat* sur les épaules, couleur de gens *nouvellement arrivés*, derrière une *Médecis* montée en *bienséance*, avec un *désespoir* d'opale et un manchon d'*agitation momentanée* ». C'est presque la carte de Tendre !

2. Genlis, *Dangers*, I, sc. 5.

3. Bachaumont, 26 mars 1774.

4. La mode prête aux calembours ; d'où, à l'époque du procès de Linguet, les bonnets rayés à la *Linguet*, parce que Linguet a été *rayé* de l'ordre des avocats (La Harpe, *Corresp. litt.*, I, 108) ; au moment de l'affaire du Collier, les *chapeaux du Cardinal sur paille*, chapeaux de paille bordés d'un ruban couleur de feu, les tabatières au *Cardinal blanchi*, d'ivoire avec un petit point noir (ironique) au milieu (Bachaumont, 5 mars 1786).

5. Grimm, *Corr.*, XVI, 437, nov. 1765 : « on appelle *considération* les petits paniers qui ont succédé aux grands ». Dans la *Colombe* de Mme de Genlis, sc. 3, une jeune fille décrit le supplice de sa toilette ; d'abord, la coiffure : la *toque*, le *hérissou* ; puis la robe : « on me passa une *considération*... c'est une espèce de panier rempli de crin et fait avec du fer, et excessivement lourd ».

6. Genlis, *Adèle*, II, 258 : « Mandez-moi de grâce si les *lévites* sont toujours à la mode ». Cf. Mercier, *Tableau*, 1788, XI, 14.

7. Bachaumont, 5 mai 1776.

habits de deuil¹ ; le *traquenard*, le cerceau supérieur d'un panier ; la *badine*, une canne légère, avec laquelle on « badine » ; la *baigneuse*², un bonnet à plis ; le *pierrot*³, un corsage terminé par deux petits pans relevés dans le dos ; les *compères*, deux petits « devants » boutonnés dans l'échancrure du corsage ; le *venez-y-voir*, la raie de derrière de la chaussure, garnie de pierres fines, tout comme, sous Louis XIV, le *tâtez-y* était un nœud de brillants sur la gorge ; le *chignon*⁴, un *tignon* placé sur la nuque ; le *cul*⁵, une croupe postiche ; enfin le *pet en l'air*, un vêtement court et léger.

On tombe dans l'image simple avec les *fougères*, les *chenilles*, les *quilles*⁶, les *soucis* ou plutôt *sourcils d'hannetons*⁷, — qui sont encore de la classe des *agrèments* fabriqués par les *agrémentistes*⁸, — les *coques*, les *bouillons*, les *sabots*, les *jabots*⁹, les *ponts*, les *paniers*¹⁰, les *coudes*¹¹, les *fourreaux*, les *chemises* (qu'on appelle aussi des *gaulles*¹²), les *bourses*, les *queues*, les *bouts de rat* des perruquiers, les *chats* (fourrures d'épaule), les *barils* (gros manchons), les *girandoles* aux oreilles et les *rivères* de diamants autour du cou¹³.

L'onomatopée fournit : *falbala*¹⁴ qui est ancien, mais produit alors *falbalaté* : une veste *falbalatée*¹⁵, *caraco*, qui vient de Nantes¹⁶,

1. Stanislas de Girardin, *Journal*, I, 7 : « pendant le grand deuil... sur les manches il y a des paremens de batiste que l'on appelle des *pleureuses* ».

2. Beaum., *Fig.*, II, sc. 6 : « Suzanne entre avec un grand bonnet... La Comtesse : Est-ce là ma *baigneuse* ? »

3. Mercier, *Tabl.*, XI, 16 : « Le *pierrot*, le *caraco* ont paru tour à tour sur la scène ».

4. *Angola*, II, 67 : « le *chignon* relevé ». Dans les *Paniers* de Logrand (1722), il n'est encore question que de *tignon* : « A l'ombre d'un *tignon* frisé, elle croit vous cacher son âge ».

5. Genlis, *Adèle*, II, 229 : « Mandez-moi si l'on porte toujours des *culs* ». Cf. Mercier, *Tableau*, XI, 16 : « La toque et le peigne à *chignon*, ainsi que les *culs* de crin ne peuvent se dérober à la mode ».

6. *Angola*, I, 41 : « une robe ouverte... garnie de *falbala* et de *quilles* ».

7. *Angola*, II, 68 : « la *polonoise* et les paremens assortis en *chenilles* et en *soucis d'hannetons* ».

8. Mercier, *Tabl.*, CCXCIII : « Les belles dames... ignorent sans doute que les ouvriers qui façonnent les *agrèmens* dont elles ornent leurs robes, se nomment *agrémentistes*. » Les *agrèments* prennent eux-mêmes ici le sens spécial de garnitures de robes (Franklin, *Magasins*, III, 236).

9. *Angola*, II, 49 : « Couchés immodestement, ils... caressoient leurs *jabots* ».

10. Cf. la comédie des *Paniers* de Le Grand, 1722, et deux ans plus tard celle des *Paniers ou la Vieille précieuse* (Franklin, *Magasins*, I, 267). C'est l'époque où les paniers commencent à être discutés dans la presse et censurés par les prêtres. Cf. le sermon du P. Bridaine : *L'indignité et l'extravagance des paniers pour les femmes chrétiennes*.

11. Genlis, *Dangers*, I, sc. 9 : « Avez-vous remarqué comme les *coudes* de son panier sont toujours tombans ? »

12. Funck-Brentano, *Affaire du collier*, 154.

13. *Angola*, I, 121, II, 66.

14. Sur l'origine de ce mot, Turgot cite une anecdote dans l'article *étymologie* de l'*Encyclopédie* (éd. Daire, II, 744).

15. Gaudet, 186.

16. Goncourt, 342. Cf. *Faublas*, IV, 155 : « à cette robe galante substituons ce petit *caraco* blanc ».

*pompon*¹, *poulotte* (poches de crin), *pouf*², peut-être *chambre-louque* : « Mon cœur, qui est-ce qui fait vos *chambrelouques*³ ? »

Restent les emprunts : le *domino*⁴, la tenue *in fiocchi*⁵, la *redingote*⁶, le *spencer*, le *cadogan* ou *catogan*, le *frac*⁷, le *chale*. Les militaires adoptent pour leur part le *shako*, le *dolman* ou *doliman* (mode turque, A⁴), la *sabretache*.

Dans les véhicules, outre ceux qui ont été précédemment nommés, nous citerons : le *coupé* et la *berline* ou *breline*⁸, le *carrabas*⁹, la *dormeuse*, ou *demi-dormeuse*¹⁰, le *pot de chambre*¹¹, la *gondole*¹², la *diligence*¹³, la *remise*, la *dolente*¹⁴.

Dans le mobilier, apparaissent : la *duchesse*¹⁵, la *bergère*¹⁶, l'*ottomane*¹⁷, la *gondole* (espèce de siège), et sinon le *sopha*, que cite déjà Callières, du moins le *divan*¹⁸.

1. Le Grand, vaudev. des *Paniers*, 1722 : « Peut-on se passer de *pompons* ? »

2. Genlis, *Dangers*, I, sc. 7. « Mademoiselle Le Doux, avez-vous des *pouffs* ? » Cf. Restif, *Tableaux du 18^e s.*. *Sortie de l'Opéra* : « ici, l'on voit un *pouf* ». Le 26 avril 1774, Bachaumont décrit en détail le *pouf au sentiment* de la duchesse de Chartres.

3. Genlis, *Dangers*, II, sc. 5.

4. *Angola*, II, 114 : « un *domino* blanc » ; et 118 : « un masque en *domino* noir ».

5. Bachaum., 24 mars 1775 : « M. le comte d'Artois est venu hier *in fiocchi* à la comédie italienne. » Cf. Stan. de Girardin, *Journ.*, I, 8 : « On a vu des êtres assez vains, qui.. lèguent une partie de leurs biens pour cette cérémonie, qui se fait alors avec tout l'*in fiocchi* possible. »

6. *Mercur*, fév. 1726, 403 : « Depuis l'année passée, les hommes portent beaucoup de *redingotes*... » Suit la description. H. D. T. cite le *Journal* de Barbier, 1725.

7. Le mot est donné comme polonais par Quicherat, 578. Dans l'*Eugénie* de Beaumarchais, V, sc. 6, il apparaît appliqué à des modes anglaises, tantôt *fracq* et tantôt *fracque*. Cf. Mercier, *Tableau*, 1782, CCXCVIII : « mon *frac* tison ».

8. Nemeitz, *Séjour à Paris*, 1748, trad. en 1727 (dans Franklin, *Paris sous la Régence*, 247) : « achetez le *coupé* et la *berline* avec le harnois à Paris même ». Le terme est enregistré par Trévoux en 1721.

9. Mercier, *Tabl.*, DCXXIII. Il s'agit d'un carrosse de louage « où l'on entasse dans une espèce de longue cage vingt personnes ».

10. Mercier, *ibid.*, CLXXVII : « C'est un militaire, dit-on, qui a inventé une *dormeuse* pour courir la poste entre deux draps. » Pour *demi-dormeuse*, Littré cite un texte de Voltaire, 1774.

11. D'Argenson, *Journ.*, 1751, VI, 349 : « ... une voiture nommée *pot de chambre* ». Cf. Volt., *Ingénu*, IX : « L'Ingénu débarque en *pot de chambre* dans la cour des cuisines. » En note : « C'est une voiture de Paris à Versailles, laquelle ressemble à un petit tombereau couvert. »

12. *Angola*, I, 5 : « elle monta dans sa *gondole* le coeur serré ».

13. A¹ ; Gaudet, 65 : « Avez-vous toujours cette *diligence* où Vénus est représentée sortant du sein des ondes ? »

14. *Angola*, II, 82, 125 : « les cheveux... auroient déparé la plus misérable *remise* » ; « il monta dans sa *dolente* ».

15. *Angola*, I, 12 : « elle resta trois jours... sur sa *duchesse* ». « Les lits à la *duchesse* sont à la mode », déclare Savary en 1723, s. v^o *mode*. Pour cette expression, Havard, *Dic. de l'ameublement*, remonte jusqu'à 1719.

16. 1725, d'après Havard. Cf. *Angola*, I, 96 : « une duchesse, des *berjères*, des chaises longues ».

17. Restif, *Tabl. du 18^e s.*, le *Boudoir* : « Cydalise, nonchalamment étendue sur une *ottomane*... »

18. 1742, d'après Havard ; encore en italique dans Bachaum., 25 août 1785 : « une espèce de *divan* ».

Au reste, les mêmes mots servent à plusieurs fins : le *cabriolet* est à la fois véhicule, bonnet, siège ; la *calèche*¹, la *dormeuse*, véhicules et coiffures ; la *chenille*, « agrément » et vêtement négligé² ; la *commode*, coiffure, siège et armoire, etc.

Il y a lieu de mentionner enfin les noms de couleurs, qui se singularisent surtout sous le règne de Louis XVI. Auparavant, on connaissait le *ponceau*³, le *lilas*⁴, la *couleur chair*⁵, d'abord *couleur de chair* (A¹⁻⁵), le *gris de lin*⁶, le *chamois*⁷, les *cheveux soupe de lait*⁸. Ensuite paraissent les nuances *œil de roi*, *cheveux de la reine*⁹, *puce*¹⁰ (qu'on distingue en *jeune*, *vieille puce*, *dos*, *ventre*, *cuisse*, *tête de puce*¹¹), *moutarde*, *caca-dauphin*, *merde d'oie*, *opéra brûlé*, *fumée d'opéra*, *tison*, *vive-bergère*, *boue de Paris*, *prune-monsieur* ou de *Monsieur*¹², *cuisse de nymphes*, *entrailles de procureur*, *de petits matras*, *queue de serin*¹³, voire, en combinant la couleur avec le dessin des étoffes, *larmes indiscretes* et *soupirs étouffés*.

Tel est, dans son ensemble, le vocabulaire très particulier, auquel Gresset fait l'honneur de le traiter comme un fléau dans sa *Réponse à Suard*, tout en reconnaissant que, sans la complicité du néologisme général, ce ne serait qu'un mal « fort léger ». D'autres ne lui tiendront pas compte de cette concession et lui reprocheront le temps perdu à parler — si peu que ce soit — de *caracos* et de *pompons* : « comme si les noms inventés par la mode pour les ajustemens étoient des abus dignes de critique, et même des abus¹⁴ ».

1. Dider., XIX, 317, à S. Volland, 2 sept. 1769 : « Qu'est-ce que tu as sur la tête... — C'est une *calèche* ».

2. Dider., XIX, 305, à S. Volland, 22 nov. 1768 : « Le prince est venu passer deux heures chez moi en *chenille* ». Le détail de cette tenue du matin, qui consiste essentiellement en un pantalon, est donné par Mercier, *Tableau*, CLXXIV.

3. A²; Gaudet, 67 : « C'est un *ponceau clair* ».

4. *Angola*, I, 10 : « un velours à la reine *lila* ».

5. Genlis, *Marchande de m...* sc. 3 : « De quelle couleur?... — Blanc?... — Non cela se confondroit avec la blonde... mais *couleur chair* ».

6. *Angola*, II, 68 : « une étoffe du dernier goût, blanc, *gris de lin* et or ».

7. Trévoux, 1774 ; à la mode en 1777, *Journ. de Paris*, 7 janv.

8. *Angola*, I, p. VII.

9. Bachaumont, 4 nov. 1775.

10. « Voltaire demandoit si la pièce de Mustapha étoit bien noire : Non, a-t-on répondu, *puce* » (M^{me} Necker, *Nouv. Mélanges*, I, 51).

11. Bachaumont, 13 nov. 1775.

12. Genlis, *Marchandes de m...* sc. 3 : « Je n'aime pas les couleurs gaies ; je ne puis souffrir la *prune de Monsieur* et le *puce*. »

13. Cf. Mercier, *Tabl.*, CLXVIII et CCXCVIII. Franklin, *Magasins*, III, 144-146, donne une liste complète.

14. Hérissant, *Principes de style*, 1779, 278.

CHAPITRE V

LES MOEURS DANS LE JARGON MONDAIN (suite)

LA SANTÉ. — Les petites maîtresses d'*Angola* se font prier pour chanter, parce qu'elles ont « *mal à la poitrine*, comme il convient à des personnes d'une certaine façon » (II, 14). C'est cette « mode » qui permet à Poinsinet d'introduire la consultation d'un médecin dans sa *Soirée à la mode*, sc. 8 : « Doucement, s'il vous plaît, Madame; doucement. De la pésanteur, dites-vous; des dégoûts... M'y voici... Quelques éblouissements... Des *impatiences de fibres*... *Vapeurs*, que tout cela, *vapeurs*... Le *fluide nerveux* que la chaleur électrise... Des *nerfs qui se crispent*... une sorte de *spasme*... Vous portez sur vous des *eaux de Cologne*, de *fleurs d'orange*? »

De ces *nerfs qui se crispent*, ou qui sont *agacés*, M^{me} de Genlis s'amuse à son tour dans son théâtre¹, tandis que Gresset les comprend dans sa générale réprobation du néologisme : « Cene sont plus chez eux [les médecins] que des nerfs *agacés*, des nerfs *crispés*, du *ton* à rendre, un *système vapoureux* à débrouiller, des *vibrations* à remettre en mesure, de l'*énergie* à donner aux solides, une *balance égale* aux liqueurs, du *baume aux esprits*, et surtout de l'*harmonie aux parties discordantes du genre nerveux*. Dans leur style, la fièvre, terme trop bourgeois, ne se nomme plus dans sa force qu'une grande *fluctuation*, et dans ses décroissements qu'une *fin de tempête*, une *queue d'orage*. Bien plus, les termes de *brillant*, de *victorieux*, de *trionphant*, sont transportés et abaissés sur des objets où vous ne les attendiez guères. » Gresset aurait pu ajouter que les maladies sont dès lors des *affections*².

Cependant, le médecin du *Cercle* ordonne le *régime*³, l'*eau de poulet*, l'*exercice* et la *petite diète*, et, chemin faisant, « change les

1. La vicomtesse des *Dangers du monde* a *mal aux nerfs* (II, sc. 2), parle de sa santé délicate et de ses *crispations de nerfs* (II, sc. 5), terme fort à la mode selon Féraud. Elle a aussi des *inquiétudes dans les jambes* (III, sc. 3). Cf. Did., *Rameau*. 188 : « Autrefois, Mademoiselle avait des vapeurs; ce sont aujourd'hui des *nerfs*. »

2. A^t, Beaum., *Barbier*, II, sc. 15 : « L'usage des odeurs... produit ces *affections spasmodiques*. » C'est le médecin Bartholo qui parle.

3. D'où les expressions *se mettre dans le régime* (*Angola*, I, 76), *mettre au régime* (*Volt.*, *Princesse de Bab.*, 4, L.), *tenir au régime* (*J. J. Rouss.*, *Émile*, II, L.).

dénominations vulgaires » des « drogues antiques » ; si bien que la manne devient du *miel aérien*. La mode est en effet aux remèdes agréables, non seulement l'eau de Cologne et la fleur d'orange, mais l'eau de la Reine¹, l'eau des Carmes, les gouttes du général la Mothe et celles d'Angleterre².

Tout cela n'empêche pas que les patientes ne continuent à avoir une *santé*, un *estomac délabrés*³, qu'elles ne se plaignent de *migraines*⁴, de *vapeurs*⁵, qu'elles ne gémissent sur leur *changement*, leur *maigreur*⁶.

Notons encore comme signe des temps, que les consultations médicales tendent à s'appliquer aux inquiétudes morales : « On n'aime les confidences, dit une héroïne de M^{me} de Genlis, qu'autant qu'elles ont l'air de *consultations*⁷. » Le mot peut servir de transition avec ce qui suit.

LE SENTIMENT ET LA MORALE. — Il est de bon ton parmi les petits maîtres *roués* de se moquer de l'*Astrée* et de *Cassandre*, de railler le *ton*, le *langage*, le *jargon de roman*⁸. Mais eux-mêmes en sont infestés. Ajoutez que, lorsqu'ils *dissentent*, ils se laissent aller volontiers au « galimatias métaphysique », raisonnant à contre-temps « sur les mouvements et les sentiments de l'*âme*, du *cœur*, de l'*esprit*⁹ ».

Jargon de roman, jargon métaphysique, vont, en dépit du persiflage, prendre le dessus et connaîtront leurs plus beaux jours, grâce aux femmes. Il n'est que de suivre leur progrès des *Lettres péruviennes* de M^{me} de Graffigny (1746), où ils se manifestent à l'état spontané, à l'*Adèle et Théodore* de M^{me} de Genlis (1782), où ils sont en quelque sorte décantés, et, pour plus de précision, marqués d'italique. Le complément est fourni par le *Théâtre* de la même Genlis, qui, en ceci surtout, se montre une des plus fines observatrices du langage à la mode.

De nouveau, la *passion* est bien portée, la passion qui fait le *destin de la vie*. Le *besoin d'aimer* s'éveille dans les cœurs, la *sympathie*

1. Gaudet, 200.

2. *Angola*, I, 83.

3. *Cercle*, sc. 8 et 12; Ligne, *Beloeil*, 224 : « Ce n'est point pour des *estomacs délabrés* qu'il faut travailler ».

4. Créb., I, 112, *Egar.* I : « Madame de Lursay se plaignoit de la *migraine* ».

5. *Angola*, I, p. vii : « j'ai boudé, j'ai eu des *vapeurs* ». Cf. Coyer, *Bagat.*, 154 : « Vous passez vos jours sans *migraine*. On peut vous le pardonner. Mais sans *vapeurs* ! c'est abuser, en femme de la Halle, de la permission de se bien porter. »

6. Genlis, *Adèle*, II, 224 : « aussi je suis d'un *changement*, d'une *maigreur* ».

7. *Adèle*, I, 17.

8. Voisen., II, 257, *Tant mieux*, XIII; *Angola*, II, 72; Créb., I, 276, *Egar.*, III.

9. Chester., 24 déc. 1750.

se déclare, le cœur *parle*; on a un *sentiment caché*, un sentiment *longtemps combattu*, mais qui finit par livrer son *secret*, soit dans un *entretien* avec une tierce personne, soit dans une *entrevue* avec l'objet aimé; à moins que l'on ne cherche à *guérir*, en écartant tout ce qui pourrait rappeler le *moindre souvenir*, choses faciles lorsqu'il *n'y a jamais eu de parole donnée* et que l'on ne renonce qu'à des *projets vagues*¹.

Ceci n'est que l'innocente comédie romanesque. Mais voici la *sensiblerie*², répandue dans toute l'existence. Déjà les personnages de Poinciset, s'ils sont femmes, parlent de leur *sensibilité*³, ont le *cœur serré*⁴, s'ils sont poètes, font *parler leur cœur*⁵. Mais M^{me} de Genlis ici encore montre mieux que personne le passage de la petite-maitresse sans cœur à la *femme sensible*, laquelle fait pendant à l'*homme sensible*⁶. « Pour leur sensibilité, dit-elle de ses contemporaines, il est vrai qu'elles ont des ajustemens de cheveux, des galeries de portraits, des *autels à l'amitié*, des *hymnes à l'amitié*. Il est vrai qu'elles ne brodent plus que des *chiffres*, qu'elles ne parlent plus que de *sentiment*, de *bienfaisance* et des *charmes de la solitude*, et qu'elles sont toutes *esprits-forts*⁷.... »

L'illustration est fournie par la marquise et la vicomtesse des *Dangers du monde* qui « toutes les fois qu'elles se disent des choses *sensibles*, doivent subitement prendre une petite voix claire et trainante, se regarder tendrement en penchant la tête, s'embrasser souvent, etc. » (I, sc. 7). Ecoutez la vicomtesse: « Il est certain que c'est une *charmante personne*!... J'ai un *sentiment* pour elle!... Elle a un *attrait* pour moi... Ce qu'elle m'inspire *a quelque chose de si vif et de si tendre* que véritablement c'est de la *passion*; et puis il y a une telle conformité dans notre *manière d'être*⁸, une telle *sympathie* entre nous qu'il était impossible que nous ne nous aimassions

1. Genlis, *Adèle*, passim.

2. Mercier, *Tabl.*, DCVII et *Néol*. La famille se complète encore de *sentimentaire*, *sentimental*, *sentimenter*, sans parler de *sentimenteux*, *sentimentaliser*, *sentimentalisme* (Mercier, *Néol.*, II, 247, 283-4).

3. *Cercle*, sc. 14: « Araminte: ... vous connaissez ma *sensibilité* » (elle vient de retrouver son serin qu'elle croyait perdu).

4. Sc. 12: « Araminte: ... Marquis, vous m'avez *serré le cœur*. » Cf. Créb., II, 239, *Tanzai*, IV, 12: « Eh! ne le grondez pas, dit Néadarné, il m'a *serré le cœur*, je l'avoue; mais j'ai eu à pleurer un plaisir *inexprimable*. » Les philosophes ont aussi le *cœur serré*: « ils se cachent au monde et à eux-mêmes, et leur *cœur* est toujours *serré* », Vauven., I, 243, *Conseils*, IV.

5. Sc. 6: « Lisidor: Il est vrai, Madame; j'avais à peine dix-neuf ans que je faisais déjà *parler mon cœur*. »

6. Louvet, *Varmont*, III, 61: « une profession [celle de *prêtre*] qui n'est peut-être pas faite pour un *homme sensible* ». D'autres exemples sont donnés par Gohin, 300.

7. *Adèle*, I, 246.

8. Fréquent dans *Adèle et Théodore*. Cf. Dorat, V, 80, *Malheurs*, XII: « Cette *manière d'être* commença par allumer en moi de violents désirs. »

pas à la folie » (II, sc. 4). Ajoutez que la vicomtesse prodigue les *petit cœur*, les *mon cœur*, les *mon chat* en s'adressant à son amie¹, qu'elle ne revient pas de l'*attendrissement* qu'on lui cause², qu'elle se dit enfin « douée d'une certaine *sensibilité*³ », laquelle se trouve être, selon la formule *préromantique*, un funeste *présent du ciel*⁴. Ce langage est tellement commandé que dans *Adèle*, M^{me} d'Olcy, pour dissimuler sa gêne, s'empresse de dire « deux ou trois phrases sur sa *sensibilité* naturelle, son *sentiment* pour ses sœurs⁵ ».

Le cynisme mondain a, pour désigner ce genre d'hypocrisie, une expression énergique qui nous est révélée par M^{me} Necker : « Il est difficile, dit-elle, de mettre en *spéculation* les gens qu'on aime pour eux ; les marques d'amitié qui sont notre ouvrage nous percent le cœur⁶ ».

Au *sentiment*, à l'*attrait* qu'ils ont sans cesse à la bouche, les héros, les héroïnes de M^{me} de Genlis joignent encore l'*engouement*⁷. A leurs *sympathies* s'opposent des *antipathies*, voire des *antipathies singulières qui sont invincibles et nées avec eux*⁸. Rousseau leur a enseigné le prix d'une *âme aimante*⁹, d'un air *touchant* ou *touché*¹⁰, d'une *figure intéressante* (A^v) — ce qui se dit aussi de la personne : *une blonde intéressante*¹¹, — enfin d'un *regard* expressif¹².

Surtout, reprenant à leur compte le « galimatias métaphysique » et marchant sur les traces de l'héroïne des *Lettres péruviennes*¹³, ils

1. Cf. *Adèle*, III, 358 : « on la voyoit [M^{me} de Limours], pendant six mois, inséparable d'une femme qu'elle appeloit *mon cœur*, *mon amour*, *mon enfant* ».

2. *Dangers*, II, sc. 4 : « Réellement je ne reviens pas de l'*attendrissement* qu'elle m'a causé. »

3. *Ib.*, I, sc. 9 : « On est bien à plaindre d'être douée d'une certaine *sensibilité*, c'est un *présent du ciel* bien funeste. »

4. Sur la sensibilité, « fatal présent du ciel », voyez Mornet, *Romantisme en France*, 132.

5. *Adèle*, I, 164.

6. *Nouv. Mél.*, I, 37.

7. *Adèle*, III, 357 : « Elle est guérie de l'*engouement* ».

8. *Adèle*, III, 295.

9. *Voyageur*, II, sc. 3 : « Le Vicomte : Tant mieux ; rien n'attache comme une *âme aimante*. »

10. *Adèle*, I, 89 : « Elle [une jeune paysanne] ajouta d'un *air touchant* que ce qui lui faisoit le plus de peine... » Cf. Graffigny, *Lett. péruv.*, V : « il y joint cet *air touché* qui précède les larmes ».

11. *Adèle*, III, 357 : « Madame de Bernière, une *blonde intéressante* ».

12. *Ib.*, III, 284 : « Je ne connois point de *regard* qui exprime mieux que le sien la bienveillance et la bonté. »

13. « Elle a eu si peu de *ménagement pour mon âme* » (XXIV) ; « aucune tache ne souillait la *pureté de mon âme* » (*Ib.*) ; « pouvais-je deviner qu'il alloit combler *mon âme de plaisir* » (XXV) ; « le trouble qu'il a excité dans *mon âme* » (XXXI) ; « ces soupirs qui annoncent les *besoins de l'âme* » (V) (celui-ci sera raillé par Gresset) ; « ils font leur *impression sur mon cœur* » (XXIV) ; « si j'avais suivi les *mouvements de mon cœur* » (XXV) ; « je cherchais des termes qui exprimassent la *vérité de mon cœur et la sensibilité du sien* » (*ibid.*). Cf. encore : « Bientôt réunie à *mon bien*, à *mon être*, à *mon tout*, je ne penserai plus que par toi » (XXV) ; « Mes yeux satisfaits ne s'arrêtent nulle part

parlent incessamment de leur *cœur* ou de leur *âme* : « ce billet m'a percé l'âme », « une chose dont je suis réellement affectée jusqu'au fond de l'âme¹ », etc. Les choses les attachent, — d'où le regain de faveur d'attachant (Féraud) —, les passionnent (Féraud), les affligent². On ne saurait douter de toute la part qu'ils y prennent³. Ils sont sujets à des émotions⁴, des sensations⁵, des impressions⁶, des mouvements⁷, ont des jouissances⁸, peuvent être sous le charme⁹.

Parallèlement, les êtres sensibles sont en proie aux idées noires¹⁰, ou, plus simplement, ont du noir¹¹, s'ils sont français ; car s'ils sont anglais ou anglomanes, ils sont guettés par le spleen¹². Ils sont encore sujets à des états¹³, exposés au saisissement¹⁴, au serrement de cœur, à l'abattement¹⁵, à la mélancolie¹⁶ ; à la tristesse dont le visage

sans me rappeler ton amour, ma joie, mon bonheur, enfin tout ce que fera jamais la vie de ma vie » (XXVII). Il n'est pas étonnant qu'avant Rousseau, ce langage ait ouvert les sources de la sensibilité.

1. *Dangers*, II, sc. 2. L'Araminte de Poincette dit d'une chanson qu'« elle est toute âme » (*Cercle*, sc. 6). Le Melville de Genlis parle du sommeil « dans lequel s'anéantissent toutes les facultés de l'âme » (*Voyageur*, II, sc. 3). Très naturellement, Beaumarchais accuse les dénouements de la scène lyrique de « laisser le cœur toujours vide » (*Aux abonnés de l'Opéra*, 1787).

2. *Adèle*, III, 137 : « autrefois, on étoit encore plus exagéré qu'aujourd'hui, car on étoit au désespoir pour toutes les choses qui ne font qu'affliger aujourd'hui ».

3. *Ib.*, III, 362 : « elle ne vous exprime pas toute la part qu'elle prend à votre joie ».

4. *Portrait*, III, sc. 2 : « Verceil : Et cette voix peut vous causer une aussi violente émotion ». Cf. *Adèle*, I, 114 : « en me voyant, elle a joué l'émotion d'une si parfaite manière... »

5. Dans une anecdote de Chamfort, 260, un père demande à sa petite fille : « Quand tu es revenue de cette maison-là, quelle a été ta sensation ? » Les exemples abondent dans Dorat, V, 51 (*Malheurs*, VII), M^{me} Riccoboni, V, 129 (*Miss Jenny*), M^{me} de Montolieu, *Caroline de Lichtfield*, 1786, II, 37, etc.

6. *Voyageur*, II, 5 : « Le Vicomte : Je reçois une impression que je ne puis dépeindre » (en voyant l'Italie). Cf. *Adèle*, I, 51 : « Vous m'avez réellement fait une profonde impression. »

7. *Adèle*, III, 275-6 : « Le plus léger mouvement de préférence... Je vous promets d'anéantir entièrement ce petit mouvement de bienveillance ».

8. J. J. Rouss., IX, 362, *Prom.*, V : « les époques des plus douces jouissances ». Gresset se moque des besoins de l'âme, des jouissances de l'esprit, etc.

9. Cette « expression moderne », suivant Féraud, est critiquée par Moreau et Palissot dans le *Fils naturel* de Diderot (Delafarge, Palissot, 97).

10. *Adèle*, I, 22 : « je ne vous vis jamais une seule idée noire ». Cf. *Crébillon*, III, 132, *Sopha*, IX : « Je crains que vous ne vous fassiez des idées noires ». L'Académie continue à dire des vapeurs noires.

11. *Dangers*, I, sc. 9 : « J'avois du noir quand je suis venue ». Cf. *Bibliographie*, *Triomphe*, II, 202 : « Elle ajoutoit qu'elle avoit du noir dans l'esprit ».

12. *Adèle*, II, 91 : « Miss Bridget a laissé le spleen à Paris ».

13. *Ib.*, III, 296 : « Elle a été pendant deux ans dans un état auquel les médecins n'ont rien pu comprendre. » Cf. *ibid.*, III, 324 : « je demandai si son état n'en étoit pas une suite ».

14. *Ib.*, III, 438 : « Pour Miss Bridget... elle dit qu'elle est saisie ».

15. *Portrait*, III, sc. 1 : « Delphine : Depuis tantôt sur-tout, j'éprouve un serrement de cœur, un abattement qui m'ôtent presque entièrement l'usage de la raison. »

16. *Dangers*, III, sc. 6 : « La Vicomtesse : Vous me voyez souvent des moments de mélancolie. » Cf. *Adèle*, II, 187 : « Il a de la mélancolie, de la distraction ».

ou l'âme porte l'*empreinte*¹. Ils connaissent la *stupeur* et la *mort morale*², obéissent à l'*instinct*, au *pressentiment*³. Certaines idées leur *blessent le cœur*⁴. Il y a pour eux des *mots terribles*, des *mots touchants*⁵, des *vérités utiles*⁶, mais aussi des *vérités dures*⁷, en attendant que Figaro parle de « sa *vérité la plus vraie*⁸ ». Enfin, ils sont ou ne sont pas *pleinement satisfaits*, *parfaitement heureux*⁹, soit dans leur vie, soit dans leur *intérieur*¹⁰, c'est-à-dire leur maison (A³).

Au sentiment se mêle constamment la morale. Les mêmes femmes des années 1780 passent pour des personnes *parfaites*¹¹; elles n'ont *rien d'essentiel* à se reprocher¹², à moins qu'ayant cessé d'être *estimables*¹³, elles n'aient au contraire besoin d'être *réhabilitées*¹⁴ aux yeux d'un monde d'ailleurs fort *tolérant*¹⁵. Les hommes et les femmes à cette époque ont ou n'ont pas *du caractère*, *de la force*¹⁶, *de l'énergie*¹⁷, *du ressort*, *de la philosophie*¹⁸, *de la*

1. Poins., *Cercle*, sc. 3 : « Araminte : ... il m'en restait sur le visage et dans l'âme une *empreinte de tristesse*... »

2. Genlis, *Voyageur*, III, sc. 3 : « Le Vicomte : ... j'ai de l'antipathie pour le sommeil, cet état de *stupeur* et de *mort morale*... »

3. Adèle, II, 186 : « Quel mouvement l'a fait rougir ? Etoit-ce timidité, surpriso, *instinct*, *pressentiment* ? » Cf. *ibid.*, III, 420 : « il ne parle plus de ses *funestes pressentiments* ».

4. *Ib.*, II, 195 : « J'ai senti que cette idée *blessoit un peu son cœur* ».

5. *Ib.*, III, 324 : « dans ce cas, il y a des *mots si terribles*, qu'on ne peut se résoudre à les prononcer ». Cf. *ibid.*, III, 286 : « Quand M^{me} de *** perdit sa fille, on n'a cité d'elle ni *mots touchants*, ni *scènes d'éclat*. »

6. *Ib.*, III, 396 : « Je suppose avec vous, Monseigneur, qu'il y ait quelquefois des *vérités utiles* répandues dans ces misérables productions. »

7. Genlis, *M^{lle} de Lafayette*, 242 : « Je sais écouter des *vérités dures* » (cité par Littré, 3^o). Féraud signale l'expression.

8. Beaum., *Fig.* IV, sc. 1.

9. Adèle, II, 90 : « cependant mon cœur n'est point *pleinement satisfait*, je ne suis point *parfaitement heureuse* ».

10. Genlis, *Dangers*, III, sc. 6 : « La Vicomtesse : Vous ne pouvez vous imaginer à quel excès je suis à plaindre dans mon *intérieur* ».

11. Adèle, III, 365 : « M^{me} de Blomar convint que M^{me} de *** étoit une personne *parfaite*. »

12. *Ib.*, III, 304 : « Grâce au Ciel, je n'ai encore rien d'*essentiel* à me reprocher ».

13. *Ib.*, II, 206 : « Il y a des hommes qui se croient réellement aimés des femmes qui ne sont pas *estimables* ». Il est question dans *Faublas*, I, 158, de femmes *mésestimables*.

14. *Ib.*, III, 334 : « M^{me} de Gervillo s'est *jetée dans la dévotion*... ainsi, la voilà *réhabilitée* ».

15. *Ib.*, III, 298 : « le monde si *tolérant* depuis quelques années surtout, ne pardonne pas encore les séparations ».

16. *Dangers*, III, sc. 6 : « La Vicomtesse : Si je n'avois pas *du caractère* et *de la force*, que deviendrois-je ? »

17. Cf. encore la vicomtesse des *Dangers du monde*, II, sc. 5, qui n'a « d'*énergie* que dans le caractère ». *Energie* au sens moral est signalé comme un terme à la mode par M^{me} du Defland, let. à la duchesse de Choiseul, 13 mai 1775 et 17 sept. 1779 (Saint-Aulaire, III, 168 et 361). La duchesse critique cet emploi : « Nous avions autrefois de grands hommes qui avoient des admirateurs et point d'enthousiastes ; aujourd'hui nous n'avons ni grandes choses, ni grands hommes, mais nous avons de l'enthousiasme et nous parlons d'*énergie* » (*Ib.*, III, 363, 21 sept. 1779).

18. *Voyageur*, I, sc. 4 : « Le baron... a même une sorte d'esprit naturel, mais point

conscience¹, de la sérénité², de l'égalité³, de la raison⁴, de l'élévation⁵, du tact, de la profondeur⁶, ou, inversement, de l'humeur⁷, de l'aigreur⁸, de la morgue⁹. Il faut encore aux femmes des héros, qu'elles admirent⁹. Elles se piquent de feu, d'enthousiasme, de passion qu'elles traduisent en gestes *expressifs* et *animés*¹⁰ et qui leur donnent de l'éloquence¹¹. Ce sont des êtres *agissants*, *visitants*, *intriguants*¹², voire *pensants*¹³, pour qui l'idéal est une tête bien organisée¹⁴, bien faite, enfin bien meublée¹⁵, ce que d'autres appellent un esprit *cultivé*¹⁶. A un homme qui répond à cette définition, fut-il *isolé* (ce qui s'entend du caractère, A², ou du sentiment, A⁴), elles adressent des compliments sur sa solitude *si peuplée*¹⁷.

LA CULTURE. — Les têtes bien meublées, les esprits cultivés ont

de ressort, point de philosophie ». D'après la soubrette Juliette, la marquise des *Dangers du monde* se pique « de philosophie et de bienfaisance » (I, sc. 2). Au sens de détachement, résignation, ce néologisme est dans *Angola*, I, p. VIII : « Cela est d'autant plus plaisant, dit la Comtesse que dans ce cas-là vous joués souvent ce qui n'est plus à vous. Oh ! nous sommes là-dessus, dit le Marquis, d'une philosophie dont rien n'approche. »

1. *Adèle*, I, 219 : « Comment s'y prendre enfin pour lui donner de la conscience ? » (à un enfant).

2. *Ib.*, I, 58 : « un naturel charmant et une certaine sérénité ».

3. *Ib.*, II, 95 : « Eh ! bien je ne suis pas véritablement sensible parce que j'ai de l'égalité, de la raison, ... » Cf. *ibid.*, II, 258 : « Toutes les dames de la ville exaltoient à l'envi ma grâce, ma politesse et mon égalité ».

4. *Ib.*, III, 333 : « Si M^{me} d'Inselin ne parloit pas sans cesse de noblesse et d'élévation... »

5. *Voyageur*, I, sc. 3 : « Le Marquis : ... Il a une imagination, un feu, un tact... Il a même de la profondeur... — Le Baron : *Du tact, de la profondeur, à dix-huit ans !... Eh, mon ami, quel abus de mots !* »

6. *Adèle*, II, 95 : « j'ai de l'égalité, de la raison, jamais d'humeur, de dépit ».

7. *Ib.*, III, 445 : « Croyez-vous qu'il entre dans ce jugement de l'aigreur ?... »

8. *Ib.*, III, 62 : « Il n'a ni morgue, ni pédanterie ». *Avoir de la morgue* apparaît dans A³. Auparavant (A²), *morgue* était bas.

9. *Ib.*, III, 290 : « La vicomtesse est fâchée contre vous parce que vous n'admirez pas son héros, le chevalier de Murville. »

10. *Ib.*, III, 30-31 : « [M^{me} de Rainville] aime tout avec passion, la musique, la danse, les spectacles, la conversation... elle se pique... d'avoir du feu, de l'enthousiasme... tout cela étoit accompagné de gestes si *expressifs*, si *animés*... ».

11. *Ib.*, III, 286 : « elle ne peignoit pas son désespoir avec *éloquence* ». Cf. le *Voyageur*, II, sc. 5 : « Vicomte, vous m'étonnez... Vous avez une singulière *éloquence*... » (celle des peintres du sentiment et de la nature, à la Rousseau).

12. *Adèle*, I, 202 : « C'est enfin la personne la plus *agissante*, la plus *visitante*, la plus *intrigante* qu'il y ait au monde. » Cf. *ibid.*, III, 286 : « Elle ne s'amusoit pas à disserter, elle *agissoit*. »

13. *Voyageur*, II, sc. 5 : « Le Vicomte : Quel pays que l'Italie pour une tête vive et *pensante* ! »

14. *Ib.*, II, sc. 5 : « c'est en Angleterre qu'il faut chercher des êtres *pensants*, et des têtes bien organisées ».

15. *Ib.*, sc. 4 : « Le Marquis : Mon fils, lui dis-je... votre tête est bien meublée... M. Dorival, une tête bien faite... doit avoir un peu de pénétration. »

16. Dorat, V, 46, *Malheurs*, III : « Toutes vos phrases amoureuses n'étoient que les réminiscences d'un esprit très-cultivé. »

17. M^{me} Necker à Thomas, *Mél.*, III, 178 : « je saluo le mien [génic] dans sa solitude si peuplée ».

aussi leurs caricatures mondaines, miroirs grossissants où passent toutes les toquades de la mode : beaux-arts, littérature, sciences.

Le vicomte précoce du *Voyageur* de M^{me} de Genlis est un *connaisseur*¹ en peinture et jargonne en conséquence : « Cette tête *n'est-elle pas d'après Raphaël*? Le *faire* n'en est pas mauvais... Ah ! voici un assez joli paysage, il est *chaud de couleurs*... Dans le *goût* de la Rosalba²... » Il possède des dessins d'un *fini* admirable, s'entend à critiquer les portraits : « Point de *caractère*... mauvais *tour de tête*, nulle *expression*... aucune *entente* du mélange des couleurs ; un *faire* mesquin... une *petite manière*, de la *sécheresse*... une draperie *pauvre*³. » Le même vocabulaire tourne à la métaphore : nous autres Français, « nous avons de la grâce, un *vernissable agréable*, et une grande *fratcheur de coloris* ; nous connaissons l'art des *nuances* ». Le vicomte n'est pas moins amateur de jardins et de paysages : « Il est charmant, votre jardin... le *site* en est très-agréable... On y découvre du côté du bois une vue *agreste*, mais fort *pittoresque*. Au déclin du jour, le soleil couchant produit sur la montagne de *grandes masses de lumières* d'un *effet très-piquant*. Ce paysage rappelle ceux de la Suisse, il en offre les charmes sans en avoir la *sévérité*. » En traversant les Apennins, « cet *aspect noble et sauvage* exaltoit son imagination ». Il ne manque que le mot *romantique* pour compléter le bouquet. Le prince de Ligne, grand amateur de paysages, ne s'exprimera pas mieux⁴.

Le même personnage de comédie, véritablement « encyclopédique », a composé un traité de musique où il prouve que « les Italiens ont seuls connu les *grands effets d'harmonie*, que leur *style* est en général plus *pur*, leurs *idées* plus *franches*, et qu'enfin, on trouve toujours dans leurs petits airs de jolies *intentions*, de la *grâce*, de l'*élégance*, et des *motifs* bien soutenus ».

Auparavant déjà, le Mazulhim de Crébillon s'entend à apprécier le talent d'une chanteuse : « le morceau que Madame vient de me chanter est d'un *tel Opéra*... Vous avez une *jolie voix, peu étendue*, mais *flûtée* et dont les sons *vont droit au cœur*⁵. Serrés dans une loge de l'Opéra, les petits maîtres d'*Angola* donnent également leur avis.

1. Voyez *H. L.*, t. VI, 1^{re} part., 770.

2. II, sc. 4 et 5.

3. Dans le *Portrait*, II, 2, un personnage regarde peindre un portrait : il « trouve déjà de la *ressemblance* dans cette *ébauche* » ; dans les *Dangers du Monde*, I, sc. 4, une figure en biscuit offerte à la marquise « a une *expression* ! ».

4. La langue de *Belœil* est en effet très caractéristique du goût des gens du monde, en matière de paysage plus ou moins artificiel : « Ce qu'on appelle la *Maison-de-Ville*, par exemple, où doivent s'assembler les échevins de ce mauvais petit village adossé à ces superbes ruines, est du plus beau genre moderne possible. C'est ainsi qu'on a *parlé* à *mes yeux* et à *mon âme* tout à la fois » (*Belœil*, I, 28).

5. III, 184, *Sopha*, XI.

L'organe divin de l'acteur « rassemble en lui les sons les plus harmonieux, l'éclat le plus brillant et les cadences les mieux frappées ». Quant à la chanteuse, elle joint « à l'organe le plus inouï, le talent le plus supérieur de la *déclamation lirique* » ; sa voix est d'une *étendue* immense, ses *inflexions* rapides ou *flûtées* ; une *expression vraie*, une *action vive et passionnée* caractérisent son chant. Les danseurs qui viennent ensuite, *peignent au vif les passions*, « et on les ressentait sans avoir honte d'être affecté par la *mécanique* » (aujourd'hui *mécanisme*) ; leur sauts merveilleux tracent aux danseuses une *route nouvelle*, etc. ¹. Ailleurs ², un maître de musique et de danse, après avoir prodigué les *entrechats* et les *gargouillades*, déclare à son élève que celui-ci a « *la main brillante, la voix flûtée, la cadance perlée, enfin des dispositions uniques* ». Poinciset ne manque pas d'introduire dans son *Cercle* (sc. 8) un abbé musicien qui chante un air qualifié d'*expressif* par certaines personnes, mais que tout le monde n'apprécie pas également, d'où protestations de l'auteur : « Monsieur n'a pas daigné saisir l'*union intime, le tour de chant, la phrase musicale....* »

Au tour de la littérature : le prince d'Angola ³ parcourant une bibliothèque, y trouve une foule d'*écrivains à la grosse*. Tel a le style *décharné*, mord à *belles dents* les prêtres, se fait mépriser pour une *vile rapsodie* de contes dont on berce les petits enfants. Tel autre ne manque pas d'*imagination*, trouve des *situations intéressantes* qu'il ne sait pas *mettre en œuvre* ; sa *diction* est *négligée* ; il s'énonce *communément*, avec des *expressions triviales*, sous prétexte que sa naissance l'empêche de *châtier son style*. Tel encore trouve moyen de se rendre *guindé* et obscur. Celui-ci a une *imagination noire* ; les ouvrages de celui-là sont *marqués au bon coin* ; un dernier, qui ressemble à l'abbé Desfontaines de Voltaire, s'attache *comme une sangsue* à tous les auteurs célèbres sur lesquels il fait des *observations* qui révèlent une *âme de boue*.

Une représentation de *Mérope* est jugée avec les termes obligés ⁴ : une *contexture parfaite*, des *situations heureuses*, des *caractères bien nuancés*, une *poésie nerveuse et sonore*, un *ensemble* merveilleux. « On y admiroit surtout une *reconnaissance* (morceau à la mode dont les auteurs tragiques avoient la rage de farcir leurs pièces dans ce tems-là...) Celle-ci étoit parfaite en son genre, *bien amenée, vraisemblable et intéressante* ; elle formoit le plus beau *coup de théâ-*

1. *Angola*, I, 57-60.

2. *Ibid.*, I, 21-22.

3. *Ibid.*, II, 54.

4. *Ibid.*, II, 20.

tre qu'on pût désirer. » Au reste, l'auteur est un *génie imitable* qui, *ayant chaussé le cothurne*, fait en sorte que « *la matière s'amollit*, pour ainsi dire, en ses mains ». En revanche, l'Araminte du *Cercle de Poinset* dénonce dans *Méropé* un *tintamarre d'incidents impossibles*, des *reconnaisances* que l'on devine, un *assemblage de maximes* que tout le monde sait, par-ci, par-là quelques *imprécations*. Le Damon de la même pièce (sc. 6) vante sa propre tragédie : « *le choix du sujet a généralement paru très heureux, les situations frappantes, les incidents bien ménagés* ».

Le jargon critique se réformant tous les jours, il devient courant de parler d'un écrivain *verbeux*¹, d'un style *brûlant*², de la *manière*, du *faire*, du *genre*³, du *cachet* d'un auteur (Féraud), de la *tourbe philosophique* ou *littéraire* (*ib.*), de vers dénués de *trait*⁴, d'un ouvrage *informe*⁵, des écrivains ou des écrits qu'on *pulvérise*⁶, enfin, et à tout propos, de *génie*⁷.

L'intrusion du jargon idéologique, en particulier des termes abstraits de la philosophie encyclopédiste a été signalée dans le drame de Diderot où l'on parle couramment des *lois de l'humanité*, de *bienfaisance universelle*, du *système général des êtres sensibles*⁸. Il n'y a pas de doute que ces termes ne soient à la mode : *humanité*⁹, *patrie*¹⁰, *patriote*¹¹. Les petits maîtres de Gaudet les emploient déjà à tort et à travers. « Il faut être *patriote* ! », ou même, en s'apitoyant sur l'auteur d'un livre de cuisine, en train de mourir de faim : « O ma *patrie*, souffrirais-tu un tel affront ! Non, c'est la *cause*

1. Abbé Coyer, *Bagat.*, 288 : « Les écrivains de ce dernier genre [le roman] sont ordinairement diffus et *verbeux* » (en ital.). Le terme est ancien.

2. *Le Papillotage*, 418 : « On dit d'un poète passionné qu'il avoit un *style brûlant*. »

3. Gresset, *Rép. à Suard* : « on vous charge la langue des inutiles noms de leur *manière*, de leur *faire*, de leur *genre*; *genre* surtout est le grand mot du temps... ils [ces écrivains] se donnent modestement pour avoir leur *genre*, un *genre* à eux seuls ».

4. Genlis, *Addè*, I, 251 : « des vers pleins de douceur... mais dénués de *trait*... ».

5. Genlis, *Voyageur*, II, sc. 5 : « Le Vicomte : Oui, j'ai six volumes de mes griffonnages ; c'est un ouvrage *informe*, comme vous pouvez penser. »

6. Bib., *Triomphe*, I, 199 : « Choqué du mot de caqueterie, il auroit bien voulu entrer en lice avec le chevalier, sûr de le confondre, de l'écraser, de le *pulvériser*. » Cf. Gresset, *Méchant*, IV, sc. 4 : « Et son autorité... *Pulvérise* l'ouvrage et ses admirateurs ». A³ enregistre : *Il a pulvérisé cet écrit*.

7. *Le Papillotage*, 47. Cf. *ibid.*, 419 : « Le *persiflage* heureusement inventé, fut un mot heureux, il fit fortune ainsi que les termes de *législation* et de *génie* qu'on ne cesse d'employer. » *Lorsqu'on a un certain génie*, dit, en parlant de lui-même, l'abbé prétentieux de Bibiena, *Triomphe*, I, 199.

8. Gaiffe, *Drame en France*, 499.

9. *Le Papillotage*, 47. Dans les *Veillées du Château* de M^{me} de Genlis, I, 44, M. de Lagaraye « pousse l'*humanité* jusqu'à la passion ».

10. C'est l'époque du *Premier Discours* de Rousseau et de la *Dissertation sur le vieux mot de patrie*, de Coyer (*Bagat.*, 216 sq.).

11. Gaudet, 86, *Contre-vérités dédiées aux hommes*, où il prend ironiquement la plume « au nom des bons patriotes ».

de l'humanité¹. . . » « Amateurs des jardins, soyez amateurs de l'humanité », s'écrie non moins pompeusement le prince de Ligne². *Citoyen*³ a la même fortune, qu'il partage avec *législation*. Écoutez encore les petits maîtres persifleurs de Dorat : « Je suis *philosophe*, moi ; je *généralise* mes idées, et j'*envisage* les choses sous un certain rapport⁴. »

Enfin la mode est aux sciences. Le marquis et la marquise de Florimène, du *Papillotage*, sont « dans la partie des modes ce que Descartes fut dans la philosophie » ; comme lui, « ils s'occupent de *matière mobile* et de *tourbillon* ». Mieux que cela : « les termes de métaphysique, d'histoire naturelle, deviennent si familiers à leurs enfants, qu'on les croit grands métaphysiciens, grands géomètres et grands naturalistes⁵ ».

Parmi les femmes, qui volontiers, en ces matières, marquent le pas⁶, il en est qui, comme M^{me} d'Aine, naïvement estropient les mots, appelant un chimiste un *chimicien*, un cucurbité un *curbitude*, l'Encyclopédie même *Socophie*⁷. D'autres, telles que M^{le} de Lespinasse, ou M^{me} Necker, ou sa fille, la future M^{me} de Staël sont ferrées à blanc, et le montrent⁸. Les livres les plus abstrus ne

1. *Ibid.*, 62, 64.

2. *Belœil*, 232.

3. Abbé Coyer, *Bagat.*, 87. *Lettre à un grand* : « Vous vous êtes coiffé de la qualité de *citoyen* ». Cf. : « et l'on s'appliqua sur-tout à apprendre aux enfans... à devenir *économés*, *pères de famille* et hommes d'état, en un mot *citoyens* », *Le Papillotage*, 17 : « Il [M. de Gérard] a sûrement les qualités qui forment le *citoyen* », Dorat, V, 74, *Malheurs*, X.

4. V, 78, *Malheurs*, XII.

5. *Le Papillotage*, 42, 17.

6. Sérieusement, Thomas se donne la peine d'expliquer pourquoi : « Dans un état de société où il y a un mouvement rapide, et une succession éternelle d'ouvrages et d'idées, les femmes occupées à suivre ce tableau qui change et fuit sans cesse autour d'elles, doivent plus connoître dans chaque genre l'idée du moment que celle de tous les temps, et celle qui domine que celle qu'on doit se former. Elles doivent donc plus savoir la langue des arts que les principes, et avoir plus d'idées de détail, que de systèmes de connoissances » (*Essai sur le caractère des femmes*, 1772, 199). En d'autres termes, c'est la mode, et par conséquent les mots qui intéressent les femmes dans les sciences !

7. Dider. XIX, 426, à S. Volland, 30 oct. 1759.

8. Le 22 juin 1785, la jeune Germaine Necker écrit à son vieil ami Coindet : « Adieu, Monsieur, écrivez-moi, apprenez-moi ce qui vous amuse et ce qui vous ennuye, et l'instant de votre retour sera le point inconnu que je devinerai à l'aide de ces deux points connus. Voilà le style de géomètres. Et comme M. Condorcet vient de faire paroître un volume in-quarto où il soumet toutes les idées morales au calcul algébrique, les triangles, les angles sont des figures poétiques dont je veux désormais embellir mes discours » (*Annales Rous.*, XIV, p. xxix). Telle fille, telle mère : M^{me} Necker écrit : « L'esprit est le zéro qui ajoute aux qualités morales, mais qui seul ne représente que le néant », ou : « Quand deux bons esprits se rencontrent dans une même pensée, c'est une *preuve arithmétique* de sa grandeur et de son utilité » (*Mél.*, I, 35, 39). De son côté, M^{le} de Lespinasse compare une âme, qui doit être la sienne, « au thermomètre, qui est d'abord à la glace, et puis au tempéré, et peu de temps après au climat brûlant de l'équateur » (*Lett.*, I, 68, lett. 22).

les rebutent point, à l'instar de cette héroïne de M^{me} de Genlis, M^{me} de Surville, qui a sur son bureau un *Traité de chimie*, un *Traité de physique*, un *Dictionnaire d'histoire naturelle*¹. Le théâtre a beau jeu pour s'égayer aux dépens des nouvelles femmes savantes².

Mais les hommes ne sont pas moins atteints. Le vicomte du *Voyageur* (II, sc. 5) donne aux Anglais l'avantage d'une raison *géométrique et méthodique*, et nous ne sommes pas, ajoute-il, « en mesure d'opposer notre *logique* à la leur ». Il achève d'étonner son entourage en déclarant qu'entre Anglais et Suisses « les *données* sont à peu près les mêmes ».

Ainsi, d'un bout à l'autre du siècle, pénètrent dans le jargon du jour quantité de termes pédants qui achèvent de lui donner sa physionomie : *résulter*, *évidence*, *germe*, *atome*, etc. Il en sera reparlé.

LE MAUVAIS TON. — Le langage à la mode affecte aussi jusqu'à un certain point le mauvais ton. Le temps n'est plus où un Vaugelas ne voulait pas se servir d'un mauvais mot, même en parlant à son fermier. Un D'Olivet même, son successeur, écrivant au président Bouhier, ne craint pas de se servir d'expressions dignes seulement du *Dictionnaire de Leroux* : « je le trouve le plus *bas-percé* de la troupe — ils y *fourent* la Psyché — si jamais je rencontre ce *fichu* auteur — je ferai *bouquer* le journaliste³. »

A plus forte raison, nos petits maîtres se piquent-ils à l'occasion de vulgarité : « Il y a un siècle au moins que je te cherche, mon cher Dorval, où te *fourres-tu*⁴?.. » L'hyperbole même est infectée : « Il ressemble *comme deux gouttes d'eau* à votre benêt de mari »⁵ ; « quoiqu'il fit un temps à *ne pas mettre un chien dehors* »⁶. Et comment en serait-il autrement quand à côté de ces « vibrions », les plus grands personnages donnent l'exemple.

On ne saurait s'en étonner : au lendemain du règne solennel de

1. *Adèle*, I, 242.

2. Le 16 mars 1786, les comédiens français représentent la *Physicienne* de Montagne, qui raille « la manie des clubs, des ballons, du magnétisme, de l'histoire naturelle, du bel esprit, de l'agriculture » (Bachaum., 17 mars 1786). Le *Cercle* de Palissot met également en scène une femme savante qui divague sur la méthode des infiniment petits, les quantités incommensurables, Descartes, Newton, Leibnitz : « Les savants de nos jours sont convenus de déférer en tout au jugement des femmes, et ce n'est pas une légère preuve des progrès de l'esprit philosophique » (sc. 3). La frivole vicomtesse des *Dangers du monde*, dans le théâtre de M^{me} de Genlis, ne manque pas de *faire des cours de physique et de chimie* (I, sc. 2). Très sérieusement d'ailleurs, la même M^{me} de Genlis introduit dans l'éducation d'Adèle et de Théodore (III, 232), ces mêmes cours, auxquels s'ajoute celui d'histoire naturelle.

3. *Hist. de l'Acad.*, II, 433, 420, 416, 410.

4. *Gaudet*, 60.

5. *Angola*, I, p. vi.

6. *Voisen.*, II, 107, *Zulnis*.

Louis XIV, la Régence débride le langage comme les mœurs de la Cour, qui ne demandait qu'à s'émanciper après trois quarts de siècle de contrainte. Témoin déjà les pièces jouées à Sceaux chez le duc et la duchesse du Maine¹. Laissons de côté cette sorte de libertinage qui se manifeste par la crudité des termes, l'équivoque obscène, la gravelure. Toute une partie de la société nouvelle y trouve une satisfaction qui tient à la fois de l'esprit et des sens. Un certain théâtre, ou public — celui des tréteaux forains —, ou privé — celui dit « de société » — nous en apporte l'écho. Dans un autre genre, la chanson satirique ne fait bien souvent ici que se modeler sur le goût de ceux qu'elle blasonne². Enfin les conversations enregistrées par Diderot dans le salon du baron d'Holbach nous montrent la société des philosophes, hommes et femmes, atteinte de la même folie³. L'impudeur du siècle, qui s'oppose à la prudence de l'époque précédente, a mille manières de s'exprimer sur lesquelles il n'est pas dans notre intention de nous étendre. Ce qui nous intéresse principalement, c'est l'effort de vulgarité.

« Un homme de la Cour qui parleroit basement, dit Duclos, me paraîtroit presque avoir le mérite d'un savant dans les langues étrangères⁴. » On ne s'en douterait guère à la lecture des mémoires et des correspondances. On a signalé le langage élégamment encanaillé du *Journal* du marquis d'Argenson⁵, des lettres du cardinal de Ber-

1. La scène de Polichinelle dans la pièce de Malézieux jouée en janvier 1705 (cf. *Registres de l'Acad.*, I, 448, note), est à ce point de vue fort caractéristique. Les jetons des académiciens y font l'objet de coqs à l'âne d'un goût douteux. Le reste à l'avenant.

2. Les éditeurs du chansonnier Maurepas ont fréquemment recours aux points de suspension. Les brocards contre Richelieu, Dubois, le Régent prennent également la forme d'obscénités, dont la foire même n'approcha jamais (Mat. Marais, éd. Lescure, II 181, 217, III, 107).

3. XVIII, 420, 425, 501, 508, 532, etc. Nous n'avons pas besoin que l'*Hymne aux tétons* de M^{me} d'Houdetot nous ait été transmis pour deviner, d'après le titre seul, ce qu'il contenait (*ibid.*, 474).

4. *Consid. s. les mœurs*, 1754, 197.

5. Aux expressions citées par Gohin, 150, on peut ajouter : ce *petit boudrillon* (I, 46); pour ne faire que cacade (I, 78); donneur de grands dîners et crevailles (I, 150); il s'agissoit de quelle savonnette on se décrasseroit (I, 202); il bousille d'un côté et d'un autre (II, 189); dans son degingandage (II, 197); on ne doute pas que le cardinal n'ait topé à ce mariage (II, 272), etc. Mais voici qui est mieux encore. En octobre 1746, le même D'Argenson, à ce qu'il semble, écrit un *Discours politique sur les affaires présentes* : « A considérer l'état où étoient les choses pendant l'hiver dernier, ne pouvoit-on pas, Messieurs, regarder le prétendu empereur comme un étron dans une lanterne, et la reine de Hongrie, sa femme, comme la biche aux abois ? Le roi d'Angleterre paroissoit entre deux selles le cul à terre, ayant également à craindre pour Londres et pour le Hanovre. Nous pondions sur nos œufs, et, quant au roi de Sardaigne, il étoit en telle presse, qu'on lui auroit bouché le derrière avec un grain de millet. Le prince Edouard faisoit florés, et donnoit du fil à retordre à ses ennemis. Le roi de Pologne, électeur de Saxe, avoit été réduit à ne faire pendant plusieurs années que de petites crottes ; mais, tout d'un coup, la chance a tourné. Et comment cela, me direz-vous ? Le voici, Messieurs. La reine d'Espagne est un bâton merdeux

nis adressées au futur duc de Choiseul ou à M^{me} de Pompadour¹. Sainte-Beuve² dénonce avec indignation le « jargon de bas étage » qu'il découvre dans une lettre d'un prince du sang, le comte de Clermont : « Je vous remercie, *pays*, du compliment que vous me faites sur la dernière bataille. Je m'y suis démené *comme un diable dans un bénitier*... J'étais goutteux *comme un vieux braque* ; cela ne m'a pas empêché d'être alerté comme un... de noce... Je crois qu'on en dit *de bonnes* à l'arbre de Cracovie. Je voudrais bien être une des chaises de *la brune*, à côté de toutes les perruques rousses, pour entendre le *haricot* qu'ils font de nous tous, et aussi pour y voir passer des paniers. Je crois que *cela me réjouirait le blanc de l'œil*... » (12 juillet 1747.) Ce langage s'emploie également en s'adressant aux dames : « Dimanche, il avoit déjà *pris son cul pour ses chausse* », écrit un autre prince du sang, le prince de Condé, à la princesse de Monaco³.

Le roi enfin, le roi même, s'applique à parler peuple, au grand étonnement de M^{me} de Pompadour : « Par exemple, il m'a dit hier en voyant passer un homme qui avait un vieil habit : *Il y a là un habit bien examiné*. Il m'a dit une autre fois pour dire qu'une chose était vraisemblable : *Il y a gros*⁴. » La marquise est-elle choquée ? Non pas. Plutôt se divertit-elle avec le roi de la verdeur des propos tenus par le maréchal de Saxe⁵. Il n'en coûte d'ailleurs pas plus à son auguste amant de prendre le ton grenadier quand on lui annonce quelque échec de ses armes : *Je m'en f..!* l'entend-on dire lorsqu'il apprend le passage du Var par les Autrichiens en 1746⁶.

Tel père, tels enfants : Monsieur le Dauphin est « grossier envers les femmes : il appelle *grosse vache* et *grosse vilaine* celles qui servent Madame sa fille⁷ ». Quant aux princesses royales, M^{mes} Adélaïde, Sophie, Victoire, caressées par leur père de surnoms aimables : *Chiffe*, *Loque*, *Graille*, *Coche*, elles n'ont pas plus de retenue. L'aînée ne prend-elle pas plaisir à lire le *Portier des Chartreux* et autres gentillesse du même genre⁸ ?

qu'on ne sait par quel bout prendre. Elle a toujours eu, vous le savez, la fureur de péter plus haut que le cul. Qu'en est-il arrivé ? Le roi de Prusse nous a pété dans la main, et le roi de Sardaigne nous a chié du poivre ; le roi Georges a remonté sur sa bête, le Prétendant a fait Gilles, et les Hollandais, qui nous donnent chaque jour quelque godant, veulent nous faire avaler le goujon, etc. » (*Lettres de Marville*, éd. Boislisle, III, 59). Singulier passe-temps de ministre !

1. Gohin, 450.

2. *Nouveaux Lundis*, XI, 143.

3. 17 sept. 1788, Lescure, *Dernière des Condé*, 826.

4. *Historia*, nov. 1910, 359.

5. Marville, III, 72, 21 nov. 1746.

6. Marville, III, 81, 3 déc. 1746.

7. Marville, III, 138, 21 janv. 1747.

8. Marville, III, 8, 29 juin 1746.

Car le beau sexe aussi entre dans la danse. Qu'une demoiselle De Bar écrive au débraillé Piron dont elle a fait son mari : « nous sommes *amis comme porcs*¹ », il n'y a pas lieu de s'en étonner; cette femme aussi docte que laide cultivait avec soin le vert langage. C'est un genre. On peut admirer davantage que la duchesse de Biron et M^{me} de Rupelmonde en pleine Régence se traitent réciproquement de *p...* et s'envoient *faire f...*², ou encore que M^{me} de Pompadour appelle amicalement M^{mes} d'Amblimon et d'Esparbès : *mon torchon, ma salope*. « Ce n'était pas là, observe judicieusement M^{me} de Genlis³, le ton des maîtresses de Louis XIV. » Qu'une Du Barry s'écrie, en perdant au pharaon : « Je suis *frite!* » passe encore; mais comment imaginer que l'austère et quelque peu pédante M^{me} Roland *s'en bat l'œil*⁴? Ainsi se vérifie le propos de Séb. Mercier rapporté par Gohin, que « les mots proscrits de la langue sont positivement dans toutes les bouches, depuis les princes jusqu'aux crocheteurs », avec la suite : « les femmes se les permettent aussi ».

Cette licence n'était d'ailleurs ni de tous les milieux, ni même de tous les salons. Certains se défendent avec énergie : chez la maréchale de Luxembourg, on était jugé sur un mauvais mot comme au temps de la chambre bleue⁵. Chez M^{me} Necker, on était plus puriste encore si possible. Outre que la grammaire y est à l'honneur⁶, la maîtresse de céans, évangélisée par le *Discours sur le style*, pourchasse l'ombre de la trivialité⁷. Dans ce sanctuaire de la langue noble, il suffit d'une boutade de Buffon pour faire pâmer M^{lle} de Lespinasse⁸. Ainsi ne faudrait-il pas croire, sur quelques indices,

1. P. Chaponnière, *Piron*, 174.

2. Barbier, I, 344, avril 1731; cf. *Corr. Duch. d'Orléans*, II, 368-369.

3. *Mém.*, I, 140.

4. Gohin, 151.

5. Genlis, *Mémoires*, I, 296, 384.

6. Par exemple, « on se plaignoit de cette expression, *mon sentiment*, quand elle signifie *mon amour*, et non *mon opinion*; ainsi, a repris M. Necker, l'on pourroit dire : *Mon sentiment* sur vous, nuit à *mon sentiment* pour vous » (M^{me} Necker, *Mél.*, I, 206).

7. Voyez supra, 1008. Toutefois, à l'occasion, M^{me} Necker ne se refuse pas un terme familier : « Les romans les plus honnêtes, dit-elle, ne peuvent être lus que dans l'âge de ceux qui en sont les héros, car il n'est pas agréable d'être *paquet* même dans la lecture » (*Mél.*, II, 111). Elle recueille ici et là quelques perles : (en parlant d'une lecture académique) « D'Alembert lisoit et *coignoit* sans cesse, comme il dit lui-même, pour indiquer ce genre d'accent que M^{lle} Clairon désigne par *battre la caisse* » (I, 135). En revanche, M^{me} Necker est inexorable sur certaines expressions qui « sont trop fortes, sans être deshonnêtes, pour qu'une femme puisse se les permettre... Le mot de *gueux*, par exemple, quoiqu'il ne soit pas indécent au masculin, est de mauvais ton » (*ibid.*, II, 104).

8. Buffon se serait écrié : *Oh ! diable ! quand il est question de clarifier son style, c'est une autre paire de manches*. « A ce propos, à cette comparaison des rues, voilà M^{lle} de

que toute la société du dix-huitième siècle eût adopté le ton des halles. Mais d'une part, ainsi que nous l'a montré Diderot peignant le salon du baron d'Holbach, la liberté du langage s'accorde avec la liberté de pensée ; de l'autre, elle s'appuie sur une certaine curiosité du langage populaire qui s'éveille dans des milieux de culture raffinée.

Lespinasse qui se trouble ; sa physionomie s'altère, elle se renverse sur son fauteuil, répétant entre ses dents, *une autre paire de manches ! clarifier son style !* Elle n'en revint pas de toute la soirée » (M^{lle} de Lespinasse, *Lett.*, I, p. xxviii, notice).

LIVRE III

LA NÉOLOGIE

CHAPITRE PREMIER

ORIGINE ET DÉVELOPPEMENT

PRÉCURSEURS : FRAIN DU TREMBLEY, L'ABBÉ DE S'-PIERRE. — Le néologisme est d'essence mondaine. La *néologie* est au contraire un produit philosophique. L'Académie, qui enregistre les deux mots en 1762, les distingue : « La *néologie* ou l'art de faire, d'employer des mots nouveaux, a ses principes, ses lois, ses abus. Un traité de Néologie bien fait seroit un ouvrage excellent et qui nous manque. » Et au mot *néologisme* : « La Néologie est un art, le néologisme est un abus. » Cette opposition en dit long sur l'attitude des grammairiens à l'égard de la néologie. Elle est une des créations favorites de l'époque, le démenti le plus éclatant qu'elle donne, en matière de grammaire, au dix-septième siècle.

La *néologie* part d'un principe qui trouve son plein développement dans la grammaire philosophique : le rapport nécessaire du vocabulaire avec le progrès des idées. Avant ses réalisateurs proprement dits, les précurseurs paraissent, pour ainsi dire, avec le siècle.

Déjà Bayle défend par une sorte de raisonnement le néologisme de Molière : « On ne peut contester légitimement aux bons auteurs le droit de forger de nouveaux mots, *puisque sans cela les langues seroient toujours pauvres, stériles, languissantes* ¹. »

Mais ce raisonnement ne prend toute sa force que dans les développements d'un académicien d'Angers, Frain du Tremblay, auteur d'un *Traité des langues* publié en 1703. Dans le chapitre intitulé *De l'abondance des langues*, l'orientation nouvelle est marquée dès le début.

« Comme les langues ne sont données aux hommes que pour marquer ce qu'ils pensent des choses, leur richesse et leur abondance vient de la multiplicité des choses que connoissent les

1. *Dict.*, art. *Poquelin*, note D.

hommes, et des pensées qu'ils ont à leur occasion. » A mesure que les connaissances s'étendent, que les sciences et la philosophie progressent, il faut que le vocabulaire s'enrichisse. Là-dessus point de différence « naturelle » entre les langues : « S'il n'y a point d'hommes dont les connoissances ne puissent s'étendre aussi loin que celles de tous les autres, il n'y a point aussi de langue qui soit contrainte de demeurer dans sa pauvreté. »

Frain du Tremblay, comme un peu plus tard Grimarest, s'en prend à Vaugelas et à son école. Rappelant leur aversion pour les mots nouveaux : « Je ne sçay pas, dit-il, sur quelle regle de grammaire, de sagesse ou de politique, se fondent ces Messieurs pour parler ainsi. Croyent-ils que la grammaire et la rhétorique défendent d'enrichir nôtre langue, que ce soit sagesse à nous de demeurer dans l'impuissance de nous exprimer aussi parfaitement que nous le voudrions et que nous le pourrions ; enfin, les magistrats ont-ils fait quelque ordonnance pour nous ôter une liberté que nous avons de droit naturel, puisque le langage nous est donné pour servir à nôtre intelligence autant qu'il le peut. Nôtre langue n'a point en cela un autre génie que toutes les autres langues.... » En particulier, « le moyen que les sciences fassent du progrez, s'il n'est pas permis aux sçavans de se former des termes et des façons de parler propres pour faire connoître leurs nouvelles découvertes. Le moyen encore que les langues se perfectionnent si on demeure dans cette retenüe ! » C'est l'idée de Bayle.

Conformément à son principe, l'auteur du *Traité des langues* tient encore que cet enrichissement scientifique ou philosophique des langues ne saurait être l'œuvre que des « sçavans », de « ceux qui écrivent et qui s'apperçoivent en écrivant que la langue manque de certains termes qui leur seroient commodes ». C'est une façon de revendiquer les droits de l'écrivain sur la langue : « On ne dispute pas aux artisans le pouvoir de faire tous les outils et tous les instrumens dont ils ont besoin pour la fabrique de leurs ouvrages... Pourquoi un écrivain habile et judicieux n'auroit-il pas la même autorité ? »

L'attitude de Frain du Tremblay achève d'être précisée par son hostilité au « néologisme » : « Au reste, si l'on doit avoir de la complaisance pour les inventeurs des mots nécessaires à la langue, on devrait avoir beaucoup de sévérité pour empêcher qu'on y en introduisît tant d'inutiles pour signifier des choses pour lesquelles nous en avons déjà de très-bons. On devrait traiter de ridicules ces badauds et ces causeuses qui pervertissent les significations légitimes des termes, etc. »

On a voulu voir¹, et il y a peut-être en effet, un lien entre ce chapitre du *Traité des langues* et certaines parties d'une *Dissertation* de l'abbé de Pons *sur les langues en général et sur la langue française en particulier*², où l'auteur prend la défense du français contre ses plus récents détracteurs, le P. du Cerceau, et, par delà le P. du Cerceau, Fénelon. Un curieux article de cette dissertation, intitulé *De la richesse des langues*, s'attache à montrer que notre langue, « toute indigente qu'elle étoit, il n'y a pas encore trois siècles, est enfin parvenue à ce point de richesse où nous la trouvons aujourd'hui ». Comment cela ? « L'étude des sciences et des arts a multiplié nos idées. Nous avons exercé notre jugement à saisir tous les rapports qu'elles ont entr'elles. A mesure que nous nous sommes formés, nous nous sommes communiqués nos progrès les uns aux autres : il a donc fallu convenir de nouveaux signes ; voilà l'histoire des progrès de notre langue, qui grossira encore, si les sciences et les lettres ne cessent pas d'être en honneur en France. » Cet argument, tiré du passé, vaut surtout projeté dans l'avenir. C'est ce que l'abbé de Saint-Pierre a fort bien compris pour sa part, comme on le voit par un article des *Mémoires de Trévoux* (janvier 1724)³, reproduit et développé à la suite de son *Projet pour perfectionner l'ortographe* (1730)⁴.

Obligé de se défendre contre ceux qui l'accusent de faire des mots nouveaux, l'abbé philanthrope ne s'en prend point directement à Vaugelas, comme Frain du Tremblay, mais au public imprégné de son esprit. Il s'élève contre tous ceux qui découragent les néologues « par des ironies mal placées ». *Voilà un mot nouveau, donc on ne doit pas s'en servir*, ainsi raisonnent-ils, fort mal. En pareil cas, il ne faut considérer que l'avantage de la langue, son perfectionnement nécessaire à la Société. Or le premier moyen de perfectionner une langue, c'est de « multiplier les mots et les phrases à proportion de la multiplication des idées et des sentiments ». L'abbé de Saint-Pierre rejoint donc Frain du Tremblay ; mais il le complète au moyen de l'argument historique de l'abbé de Pons : « Que seroit-ce que notre langue si nous n'avions aujourd'hui que les termes qui étoient usités il y a trois cens ans dans les livres et dans la conversation ? » Une comparaison du Dictionnaire de Nicot et du Dictionnaire de Trévoux lui donne un peu trop facilement raison sur ce point. Encore n'a-t-il pas tort dans

1. Goujet, *Bibliothèque française*, I, 37.

2. Publiée dans les *Œuvres de l'abbé de Pons*, 1738, 146-186.

3. *Observations sur les termes nouveaux et sur l'ortographe de la langue française*.

4. *Sur l'uzage dèz mots nouveaux & dèz frazes novèles pour perfectionner lèz langues*.

le fond et peut-il très légitimement invoquer l'exemple de « nos prédécesseurs » qui, pour le plus grand bien de la langue, l'ont enrichie plus ou moins artificiellement.

Que valent pratiquement ces premières affirmations de principe? Si elles ne représentent guère, à ce moment même, que des velléités¹, au moins peut-on dire que la plus large activité néologique y est en germe. Celle-ci, ne l'oublions pas, était dès lors encouragée par les plaintes sur l'appauvrissement du français, qui commencent à se faire entendre à la fin du dix-septième siècle. On a cité celles de La Bruyère et de Fénelon (cf. *H. L.*, t. IV, 71-72). On peut y joindre celles du P. Rapin et du P. Vavasseur, reprises par le pasteur Lenfant de l'Eglise française de Berlin², celles de Destouches dans une pièce de vers composée durant son séjour en Angleterre (1717-1723)³, celles même de Desfontaines⁴, enfin celles d'un grave universitaire comme Rollin. Ce dernier surtout mérite d'être cité. Notre langue, observe l'auteur de l'*Histoire ancienne*, a atteint sans doute son plus haut point de perfection; preuve en soit l'usage qu'on'en fait dans toutes les cours d'Europe; mais il lui manque pourtant quelque chose: « une plus riche abondance ». Malheureusement les meilleurs écrivains « respectent et craignent le public. Ils se font avec justice un devoir de se régler sur son goût et de ne point le heurter. Aussi, pour ne pas courir le risque de lui déplaire,

1. Sur les néologismes de l'abbé de Saint-Pierre, *gloriole*, *bienfaisance*, etc., voyez *H. L.* t. VI, 1^{re} part., 52 et 113. Plus tard (voyez notre *Répertoire*) on reconnaîtra que *bienfaisance* est antérieur.

2. *Critiques des Remarques du P. Vavasseur sur les Réflexions du P. Rapin touchant la Poétique* dans les *Nouvelles de la Rép. des Lettres*, mars 1710, 266-268. Les passages visés par Lenfant se trouvent dans les *Réflexions sur la Poétique* du P. Rapin, édit. des *Œuvres*, Amst., 1709, II, 125-126, et dans les *Opera omnia* du P. Vavasseur, Amst., 1709, in-4°, 689.

3. *Sur la langue française*, pièce reproduite par l'abbé Granet dans ses feuilles en 1739 (*Réflexions sur les ouvrages de litt.*, X, 235). La pièce débute ainsi :

Messieurs, mes chers compatriotes
Je vous le dis en bon français
Notre langue a subi de trop sévères loix
Elles sont moins sages que sotes
On l'énerve en la polissant, etc.

Pour lui, Destouches, il suivra plutôt l'exemple des Anglais : il empruntera comme eux, il fera des mots nouveaux comme eux, il en rajeunira même à l'occasion.

4. « Tout le monde convient que l'inconstance et le caprice ont fait bien du tort à notre idiome, et qu'il seroit à souhaiter, que nous parlussions aujourd'hui comme Michel Montaigne et comme Amyot. O que notre langue étoit alors expressive, variée, riche, figurée et charmante dans ses tours ! » (*Jug. sur quelques ouvrages nouveaux*, V, 238, reproduit dans l'*Esprit de D.*, I, 331). Il est à remarquer du reste que Desfontaines ne parle que des « tours », spécialement des inversions. Au contraire, ce sont bien les mots que vise l'abbé Prévost dans le *Pour et Contre* de 1733 (II, 198) : « N'aurions-nous point gâté notre langue en voulant la corriger et la polir ? Elle a perdu de sa douceur et de sa force... Outre cela nous l'avons appauvri en bannissant je ne seay combien de mots utiles, et même nécessaires... Cette disette est cause d'un embarras extraordinaire dans la construction de nos phrases. »

ils n'osent presque jamais hasarder aucune expression nouvelle, et ils laissent sur ce point la langue dans l'état où ils l'ont trouvée¹ ».

Ces reproches, qui se reproduiront incessamment jusqu'à la fin du siècle, contribuent à créer une atmosphère favorable à la néologie. Celle-ci, vers 1740, s'apprête à prendre pied à l'Académie².

A L'ACADÉMIE : MONCRIF. — Jusqu'alors, malgré la voix de Fénelon qui retentit à distance, l'Académie s'était dressée comme une forteresse antinéologique. L'abbé d'Olivet, notamment, l'entretenait dans cette austère disposition³. Vers le milieu du siècle, sous l'influence de la philosophie, son attitude se modifie. Un premier indice en est fourni par l'intervention d'un homme que l'on ne s'attendait guère à voir dans un pareil rôle : Paradis de Moncrif.

Saisissant le prétexte d'une réception, l'auteur des *Chats* lit, le 10 mars 1742, un discours sur ce thème insurrectionnel : *Qu'on ne peut ni ne doit fixer une langue vivante*⁴. L'idée, à vrai dire, n'est pas nouvelle. L'originalité, l'audace de l'orateur académique consistent à la pousser à fond.

A l'origine des variations d'une langue, on peut, suivant Moncrif, distinguer deux principes : l'un, c'est la nature de l'esprit en général, l'autre, la nature de la langue même. Les changements qui tiennent à la langue n'affectent que ses formes extérieures, l'orthographe, la prononciation ; les changements qui tiennent à l'esprit, modifient le vocabulaire. Celui-ci dépend donc du mouvement des idées : « A mesure que nous acquérons des lumières, ou que nous embrassons de nouvelles vues, il est naturel que l'art de rendre les pensées s'étende et se perfectionne, soit en produisant des mots qui manquoient à la langue... soit en prenant dans une signification plus étendue ou même nouvelle, certains termes usités ». Parmi ces acquisitions, on en peut discer-

1. *Hist. ancienne*, liv. XXV, chap. 1 (édit. de 1810, Avignon, in-12, XI, 158).

2. Parmi les partisans de la nouvelle doctrine, on peut ranger encore Le Sage dont la *Valise trouvée* (1740) fait dialoguer des gens du monde sur les mots *inculpation* et *servilité* : « *Inculpation* ! interrompit la marquise en faisant un éclat de rire ; monsieur le baron, à ce que je vois, veut enrichir aussi notre langue ! C'est ce qui vous trompe.. Madame, dit le chevalier ; il y a déjà long-temps qu'elle est enrichie de ce terme-là ; vous n'en douteriez pas si vous aviez lu certaines observations sur certaines remarques grammaticales. Je suis curieux, moi, de lire les grands écrivains qui, persuadés qu'ils ont assez d'autorité pour faire passer tous les mots qu'ils inventent, rendent de jour en jour la langue française plus riche et plus abondante. Louanges éternelles, par exemple, soient données au fameux historien qui, pour dire bassesse d'âme, vient d'imaginer si heureusement le terme de *servilité*. » Par ailleurs, et la nuance est de nouveau très appréciable, les « néologiens » n'ont pas beau jeu avec les mêmes interlocuteurs, qui « n'aimant que les façons de parler les plus naturelles, se moquèrent à l'envi des prosateurs qui avoient un style précieux et recherché » (XII, 198-199).

3. Cf. son *Disc. sur l'éloquence*, 1735, 20-23 : « Hors le cas de nécessité, qui est lorsqu'il s'agit d'une chose tout à fait inconnue, et dont on parle pour la première fois, jamais nouveauté ne sera introduite que par la paresse, ou par la vanité de l'écrivain. »

4. Reproduite dans ses *Œuvres*, 1768, II, 63-90.

ner de plus ou moins utiles, dont Moncrif s'attache à marquer les causes particulières.

Toute langue vivante est donc instable. Mais, poursuit l'orateur, « n'est-il aucun moyen d'arrêter cette instabilité? » En vain se servirait-on d'auteurs classiques : ceux-ci ne sont jamais impeccables, ils n'embrassent pas tout le champ de la langue, ils vieillissent — enfin les auteurs classiques ne peuvent rien sur l'usage puisqu'ils y sont eux-mêmes soumis. Qu'est-ce en effet que l'usage? Ce n'est point une convention arbitraire, comme on pourrait le croire, mais, suivant le mot de Fontenelle, « l'effet d'une métaphysique fort subtile », insaisissable au commun des mortels. Il s'établit d'une part dans les livres où se forme la langue particulière de la poésie et de l'éloquence (langue littéraire), d'autre part dans la conversation des gens du monde (langue commune). Mais la langue littéraire elle-même se forme de la langue commune aux fluctuations de laquelle tout écrivain finalement reste assujéti.

Écartons même ce principe, admettons qu'on puisse considérer la langue comme fixée par les bons auteurs. Ce serait faire obstacle au progrès de l'esprit (retour à l'idée première); car en enfermant les jeunes écrivains dans la langue des maîtres, on les condamnerait à une perpétuelle et stérile imitation. Il y a donc autre chose et mieux à faire que de fixer la langue; étant donné ses changements inévitables, il faut s'appliquer à discerner les mots « qui n'ont qu'une vogue passagère » et « ceux que la langue reçoit réellement ». Comment? Moncrif se borne à l'indiquer dans sa conclusion : « Rien de si indispensable, sans doute, par rapport à une langue morte que des auteurs proposés pour modèles... mais le génie d'une langue vivante est répandu dans tous les esprits qui savent penser, et qui la cultivent. *Des principes et l'usage* : voilà les guides nécessaires à l'imagination. »

Programme, à vrai dire, un peu vague. On peut regretter que Moncrif ne l'ait pas précisé lui-même par une application étendue. Tout au plus, comme Frain du Trembley, Moncrif prend-il soin de condamner préalablement le néologisme précieux, les substitutions « par pur caprice », comme *badiner quelqu'un* pour *le plaisanter*, la manie de briller qui fait dire : *cela ne rime point à mon goût, à mon esprit*, au lieu de *cela n'est point dans mon goût, dans ma façon de penser*. La distinction ne laisse pas d'être quelque peu arbitraire puisque, d'autre part, Moncrif semble approuver *être dans son automne*, pour *être sur le retour de l'âge*, ou encore *être dans son centre*, pour *être dans l'état qui platt, qui convient davantage*.

Quoiqu'il en soit, les idées de Moncrif devaient faire leur chemin. Discutées par Desfontaines, à qui l'auteur ne manque pas de répliquer¹, puis, comme nous le verrons, par Bordes, leur effet se prolonge pendant bien des années. Trente ans plus tard, Pons-Alletz s'inspirant, comme il dit vaguement, de « plusieurs de nos contemporains, gens connus et dont la réputation est établie », tente de les appliquer dans son *Dictionnaire des richesses de la langue fran-*

1. *Jug. ouvr. nouv.*, 1744, II, lett. 2 et 3.

çaise, dont le dessein s'oppose nettement au *Dictionnaire néologique* de Desfontaines¹. L'introduction, qui reproduit jusqu'aux termes de Moncrif, affirme la nécessité de ne plus seulement s'en remettre à l'usage du soin de fixer le vocabulaire, mais de faire intervenir aussi les « principes ». Malheureusement le dictionnaire même ne répond pas à cette promesse. L'auteur passe à côté de l'essentiel : au lieu de « distinguer » parmi les expressions accumulées pêle-mêle, celles qu'il faut rejeter et celles qu'il faut accepter, il abandonne ce soin au lecteur². La véritable application des idées de Moncrif, on la trouve beaucoup plus tard, dans le *Dictionnaire critique* de Féraud (1787).

VOLTAIRE. — Moncrif se bornait à offrir le principe d'une discrimination néologique. Avec Voltaire, s'ouvre une ère de réalisation.

On peut s'étonner, à première vue, de trouver l'auteur du *Dictionnaire philosophique* parmi les apôtres de la néologie³. L'ami, le disciple de l'abbé d'Olivet s'est signalé comme un des plus résolus adversaires du néologisme. Dans son *Discours de réception à l'Académie* (9 mai 1746), il se plaint des termes nouveaux dont on se sert autour de lui et « qu'on ne doit hasarder que quand ils sont nécessaires⁴ ». Son purisme, fermement attaché à la tradition classique, ne pouvait que le confirmer dans cette attitude. Toutefois, Voltaire est trop de son siècle pour n'en pas refléter les tendances contradictoires.

Trois ans après sa réception, le 31 août 1749, il écrit à son royal élève de Potsdam : « Si on laisse faire l'Académie, elle appauvrira notre langue, et je propose à Votre Majesté de l'enrichir. Il n'y a que le génie qui soit assez riche pour faire de telles entreprises. Le purisme est toujours pauvre. » Déjà Voltaire traite la langue française de « gueuse pincée et dédaigneuse qui se complait dans son indigence », et à laquelle il faut « faire l'aumône ». Cette aumône, à vrai dire, ne consiste encore qu'en nouveaux emplois ou nouveaux sens des mots anciens : un homme *soudain* dans ses transports, dans ses résolutions.

1. *Dictionnaire des Richesses de la langue française et du néologisme qui s'y est introduit ; contenant les termes nouveaux et reçus, les nouvelles locutions, les tours figurés et brillants, les expressions de génie, les grâces et les délicatesses dont la langue a été ornée et enrichie depuis le commencement du XVIII^e siècle, le tout par des exemples tirés des écrivains les plus estimés, et qui se sont distingués par l'élégance du style.* Paris, Saugrain, 1770, in-8, xiv-496 pp.

2. *L'Année littéraire*, 1770, VI, 41, reproche à Pons-Alletz de mal choisir ses auteurs, de ne pas marquer suffisamment les expressions qu'il approuve et celles qu'il n'approuve pas, et de ne citer que les prosateurs à l'exclusion des poètes.

3. Cf. Vernier, *Voltaire grammairien*, chap. iv, *Le néologisme*.

4. XXIII, 214.

Il n'en va pas autrement dans cette lettre *T* du *Dictionnaire philosophique*, vestige d'une collaboration réclamée en 1760 par Duclos pour le *Dictionnaire de l'Académie*. Il ne s'agit guère que d'y « rapporter l'étymologie naturelle et incontestable de chaque mot », d'en « comparer l'emploi, les diverses significations » avec les langues étrangères, enfin, « d'en faire voir le plus ou moins d'étendue que les meilleurs auteurs lui ont donné¹ ». Plus tard, Voltaire témoigne d'un peu plus d'audace, par exemple en défendant *inconvenance* et *marginer* que lui conteste l'abbé d'Olivet : « Vous direz que je suis bien hardi ; je vous répondrai qu'il faut l'être quelquefois » (27 nov. 1764). Le fait est que Voltaire ne laisse pas d'émailler de ses créations verbales sa correspondance et même ses écrits plus sérieux². Toutefois, c'est par d'autres titres qu'il mérite la couronne du néologue.

Tout d'abord, Voltaire est de ceux qui encouragent Duclos à introduire les « termes d'art » dans le *Dictionnaire de l'Académie* (11 août 1760). On n'ignore pas que c'est par cette innovation sensationnelle que se signale le secrétaire perpétuel de 1762. Voltaire aurait voulu lui procurer la collaboration tout indiquée de Diderot en poussant celui-ci à l'Académie. Diderot, comme tous les encyclopédistes, grand spécialiste en dictionnaire, a magistralement exposé le rapport de la langue avec les idées. Il montre dans les termes techniques d'anciens néologismes devenus peu à peu nécessaires à la langue commune³. En introduisant ces termes non seulement dans l'*Encyclopédie*, mais encore dans le *Dictionnaire de l'Académie*, on travaillait en quelque mesure au progrès de la néologie. C'est ce qu'aussi bien que Duclos, Voltaire a fort bien compris.

En outre Voltaire discerne parfaitement le secours que la néologie peut tirer de l'archaïsme. Le *Commentaire de Corneille* l'y avait rendu attentif. Tant de mots atteints par l'âge, mais nécessaires ou utiles, lui tirent des soupirs de regrets⁴. Il s'en ouvre

1. XVIII, 355, *Dict. phil.*, art. *Dictionnaire*.

2. M. Souriau (*Rev. hist. lit. de la France*, 1921, 122 sq.) signale dans la correspondance de Voltaire 91 néologismes badins et 4 sérieux. Vernier, 85, avait déjà cité *calomniographe*, *tolérantisme*, *débarbariser*, *rouable* ; Mercier de même enregistre *berneur*, *autoocratie*, *butorderie*, *histrionique*, et donne comme épigraphe à sa *Néologie* un mot de Voltaire. Mais les nouveaux mots se rencontrent aussi dans le *Dictionnaire philos.* et les *Contes* (Gohin, 50).

3. XIV, 426, art. *Encyclopédie*.

4. *Accort* (*Pomp.*, IV, 1, 45), *angoisse* (*Hor.*, IV, 2, 56), *aucunement* (*Méd.*, ép. déd.), *convier* (*Cin.*, I, 3, 133, *Ment.*, II, 1, 3), *coutumier* (*Pol.*, IV, 2, 56), *discord* (*Hor.*, III, 2, 50), *épandre* (*Rod.*, V, 4, 112), *faire état* (*Hor.*, II, 4, 1. *Nic.*, II, 3, 9), *évitable* (*Pomp.*, IV, 1, 37), *exorable* (*Cin.*, III, 3, 38), *fallacieux* (*Rod.*, II, 1, 4), *heur* (*Hor.*, I, 1, 58, *Rod.*, I, 1, 54), *hostie* (*Hor.*, III, 2, 4), *invaincu* (*Hor.*, III, 6, 22),

même à l'abbé d'Olivet (20 août 1761) : « Que d'expressions nous manquent aujourd'hui, qui étaient énergiques du temps de Corneille !.. Les *affres* de la mort, les *angotsses* d'un cœur navré, n'ont point été remplacés. » De là, en partie, ce fameux projet de *Dictionnaire* imposé par Voltaire en 1778 à l'Académie, et qui réserve une place à « toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amiot, de Charron, etc., qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre¹ ». A cette occasion, l'ancien précepteur de Frédéric II s'en va répétant son mot sur la « gueuse fière », dédaigneuse des secours dont elle a le plus besoin. Il voudrait faire un sort à « quelques mots peu usités », installer par exemple dans la langue *tragédien* à côté de *comédien* ; voire ne craindrait-il pas de créer de « nouvelles expressions² ». C'est son chant du cygne !

Enfin, comme néologue, Voltaire, ainsi que nous le verrons, contribue indirectement à développer la notion du vocabulaire rationnel. Très persuadé de la perfection relative du français, il ne l'est pas moins de son imperfection essentielle, que cette langue partage avec toutes les autres³.

LES SECRÉTAIRES PERPÉTUELS : DUCLOS, D'ALEMBERT, MARMONTEL. —

Duclos est le premier secrétaire perpétuel néologue, encore que le *Dictionnaire* de 1762 ne soit le témoin que d'une réforme partielle. Son successeur D'Alembert ne pouvait se dispenser de marcher sur ses traces. Ne l'avait-il pas déclaré lui-même : « un auteur de *Dictionnaire* ne doit, sans doute, jamais créer de mots nouveaux... cependant il est bon qu'il observe la nécessité dont il serait qu'on en fit plusieurs, pour désigner certaines idées qui ne peuvent être rendues qu'imparfaitement par des périphrases ; peut-être même pourrait-il se permettre d'en hasarder quelques-uns, avec retenue, et en avertissant de l'innovation. » D'Alembert ajoute : « Il doit surtout réclamer les mots qu'on a laissé mal à propos vieillir, et dont la proscription a énervé et appauvri la langue au lieu de la polir⁴. » C'est le programme de Voltaire, mais très sensiblement élargi.

L'application ne pouvait manquer d'en être gênée à l'Académie par une tradition plus que séculaire. Néanmoins, le dernier secré-

nourriture (Hér., IV, 5, 47, Nic., II, 3, 9), *outrageux* (Pol., V, 2, 51), *portraire*, *portraiture* (Méd., ép. déd.), *punisseur* (Pomp., IV, 4, 44), *rebeller* (Pol., III, 5, 78), *pour mon regard* (Hor., IV, 1, 14), *repenti*, adj. (Rod., I, 7, 41), *sublime* au propre (Sert., I, 3, 65).

1. Reg., III, 432, 7 mai.

2. *Journal encyclop.*, juin 1778, IV, 369, et *Correspondance de Grimm*, XII, 94, mai 1778.

3. XIX, 564, *Dict. phil.*, art. *Langues*, sect. 3.

4. IV, 301-302, *Encycl.*, art. *Dictionnaire*.

taire perpétuel de l'ancien régime tente d'ouvrir toute grande la porte légèrement entre-bâillée. Onze ans après que les anti-néologues ont donné leur suprême effort avec la diatribe de Gresset contre le néologisme fruit de la dépravation des mœurs (4 août 1774), Marmontel ose reprendre en séance publique le thème développé par Moncrif. Sa harangue sur l'*Autorité de l'usage* (16 juin 1785) n'est pas moins belliqueuse que la *Réponse à Suard*. Réimprimée dans les *Elémens de littérature*, elle a reçu toute la diffusion possible.

De nouveau, comme Frain du Tremblay, Marmontel s'en prend directement au grammairien des *Remarques*. En tant que langue vivante, le français est variable : on ne saurait donc l'enchaîner. Il y a plus : cette variabilité, « on voulait autrefois qu'elle dépendit de l'usage, uniquement, absolument, et sans qu'il fût permis à la raison, dit Vaugelas, de lui opposer sa lumière ». Voilà l'idée contre laquelle Marmontel s'insurge : l'autorité de l'Usage « a ses droits », sans doute ; mais elle a aussi ses limites.

A ce propos, Marmontel distingue un peu artificiellement les lois positives et les lois négatives de l'usage, celles qui prescrivent et celles qui interdisent. Les premières sont formelles, portent sur des faits acquis, dont on peut se débarrasser d'ailleurs en les éludant. Au contraire, les lois négatives sont indéterminées et par là d'autant plus gênantes. « Ce sont les décrets d'un tyran bizarre dont les dégoûts s'annoncent par des proscriptions. » Il n'est pas juste de dire que « ce droit négatif, arbitraire, et indéfini » soit un obstacle salutaire aux caprices de la mode, comme le prétend Vaugelas : « La parité n'est pas exacte ; car dans les modes, presque tout est de fantaisie, de caprice, ou de vanité ; au lieu que, dans la langue ainsi que dans les arts, l'invention a souvent pour objet la nécessité, l'utilité, la beauté réelle ». Où en serait-on si les bons écrivains du dix-septième siècle n'avaient pas hasardé des mots nouveaux contre le gré des puristes [argument de l'abbé de Saint-Pierre] ? Marmontel revendiquera donc lui aussi les droits de l'écrivain sur la langue. Non certes, l'autorité des « juges naturels de la langue usuelle, formés à l'école des maîtres de la langue écrite », ne s'étend pas jusqu'à « interdire aux artisans de la parole toute espèce d'innovation ; et s'il arrivoit que le goût devint trop minutieux, trop efféminé, trop timide, ou que la fantaisie, le caprice, la vanité du faux bel-esprit, voulussent marquer à leur gré les bornes de la langue écrite, et défendre au génie de les passer, je ne prétends pas qu'il dût à leur défense une aveugle docilité ». Songez seulement aux ridicules arrêts de Scudéry à l'occasion des plus beaux mots, des plus belles expressions de Corneille. Ceux même des grands écrivains qui se sont montrés trop scrupuleux observateurs de l'usage, n'ont pas rendu service à la langue : « Rien ou presque rien de la langue de Pascal n'a vieilli ; cela prouve sans doute un goût pur et sévère, mais trop sévère et trop exquis. Pascal, en épurant la langue, l'a, pour ainsi dire, passée à un tamis trop fin. Il n'a pas assez conservé de la substance de Montaigne. »

Ici Marmontel fait entendre des plaintes — que nous connaissons déjà — sur les pertes éprouvées par la langue depuis le seizième siècle, d'autres — auxquelles nous allons revenir — sur l'étroitesse de l'esprit de Cour. A ce rétrécissement de l'idiome s'opposent les besoins spéciaux de la langue écrite : « La

langue usuelle se trouve riche, parce qu'elle fournit abondamment au commerce intérieur de la Société ; mais la langue écrite ne laisse pas d'être indigente et nécessiteuse, parce que ses besoins s'étendent au dehors. Tous les jours elle est obligée de correspondre à des mœurs étrangères, à des usages qui ne sont plus : tous les jours, l'historien, le poète, le philosophe se transpose dans des pays lointains, dans des temps reculés ; et que deviendra-t-il, si sa langue n'est pas cosmopolite comme lui, si elle n'a pas les analogues et les équivalens de celle des pays et des temps qu'il fréquente ? » Contre l'autorité de l'usage donc, Marmontel dresse la formule d'une langue « conquérante » dont les meilleurs écrivains ont donné l'exemple, Montaigne, Amyot, La Fontaine, souvent même Racine. Que cette langue conquérante ne craigne pas non plus de recourir à l'archaïsme, à cette « infinité de mots ou négligés ou rebutés, ou, si je l'ose dire, dégradés de noblesse par le caprice de l'usage » ! Qu'elle sorte des cadres trop étroits de la langue noble, qu'elle réagisse autant que possible contre cette incessante dégradation de la langue littéraire où « l'héroïque devient familier, le familier devient populaire » ! Qu'elle réhabilite enfin dans une certaine mesure le langage du peuple !

A vrai dire, l'orateur académique se rend compte de la témérité d'un pareil programme, qui s'oppose à l'opinion courante. Au goût délicat de ses contemporains, il croit devoir faire d'indispensables concessions : il abandonne à cette juridiction mondaine tous « les ouvrages dont le succès dépend de l'émotion simultanée du public assemblé », le théâtre, l'éloquence de la chaire. « Mais hors de là, et dans des écrits jugés par des lecteurs isolés et tranquilles, pourquoi... n'oserait-on parler d'après soi-même et pour le *petit nombre* ? »

Combien cette évocation de l'écrivain du *petit nombre* « solitaire et indépendant, qui ne sera jamais livré au mouvement de la multitude et qui n'aura pour juge qu'un lecteur isolé et solitaire comme lui », est piquante sous la plume d'un Marmontel, il ne nous appartient pas de le dire. Il nous suffira de noter au passage un rapport non moins inattendu entre ses idées et celles de Ronsard, mais pour faire aussitôt une distinction essentielle. En Ronsard, c'est l'artiste, qui réclame le droit de « la langue à part » ; en Marmontel c'est le philosophe ; et c'est le philosophe aussi qui s'élève contre le mondain. Nous avons réservé ce point dans notre analyse. Il est essentiel en effet.

Rien n'est plus philosophique en un certain sens que la réaction contre le critère mondain, courtisan, en matière de langage : « La Cour, dont le langage roule sur un tout petit nombre de mots, la plupart vagues et confus, d'un sens équivoque ou à demi voilé, comme il convient à la politesse, à la dissimulation, à l'extrême réserve, à la plaisanterie légère, à la malice raffinée, ou à la flatterie adroite, la Cour a pu, dans tous les temps, négliger une infinité d'expressions naïves et franches !... » Ainsi parle Marmontel dans

1. Ailleurs cependant (*Encycl.*, art. *Analogie*), Marmontel fait, à peu près dans les

son *Discours*, et de même il s'exprime dans l'*Encyclopédie* (art. *Style*), en constatant la répugnance de la langue noble pour certains termes : « D'où viennent ces privations ? De la délicatesse pincilleuse et timide de l'esprit de société qui s'est rendu l'arbitre de la langue. »

Marmontel est-il seul à penser ainsi ? Nullement. Voici le jugement d'Helvétius : « La plupart des courtisans ne s'exerçant que sur des matières frivoles, le dictionnaire de la langue noble est, par cette raison, très court¹. » Voici D'Alembert approuvant à sa manière, non dépourvue d'ironie, l'admission des courtisans à l'Académie : « Qui doit mieux connoître les finesses de la langue que des hommes qui, obligés de vivre continuellement les uns avec les autres, et d'y vivre dans la réserve, et souvent dans la défiance, sont forcés de substituer à l'énergie des sentiments la noblesse des expressions² ? »

Les traces de cette prévention philosophique peuvent être suivies jusque chez Sébastien Mercier : « Les gens du monde ont fait dans la langue une langue nouvelle ; on n'a pas tort de dire qu'elle est élégante, mais *inexpressive* et sans couleurs³. » Elles aboutissent à la préface du *Dictionnaire* de 1798 : « Le beau monde pense et parle souvent très-mal... la vraie langue d'un peuple éclairé n'existe réellement que dans la bouche et dans les écrits de ce petit nombre de personnes qui pensent et parlent avec justesse ; qui attachent constamment les mêmes idées aux mêmes mots ; qui... éclairent tous leurs discours de toute la lumière des étymologies, des analogies, et de ces figures du langage, de ces tropes, qui font sortir avec éclat tous les traits et tous les contours de la pensée. » Ainsi, moins emphatiquement, Frain du Tremblay remettait-il déjà aux « savants » le soin d'enrichir la langue.

LE DICTIONNAIRE DE 1798. — Le discours de Marmontel peut être considéré comme l'ébauche ou l'introduction d'un traité de néologie. On en trouve certainement le reflet dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, rédigée sur les notes de Duclos, Marmontel, La Harpe, etc. en marge de la quatrième édition⁴. Le *Discours préliminaire* même, dû à la plume de Garat, signale une orientation nouvelle : « Tout un peuple apprendra, dans

mêmes termes, l'éloge du « monde poli jusqu'au raffinement » comme moyen de perfectionner la « langue sociale ».

1. I, 131, *Esprit*, II, ch. IX : *Du bon ton et du bel usage*.

2. *Hist. Acad.*, préf. I, p. xxvi.

3. *Tabl.*, 1782, CLXXVII.

4. *Registres*, IV, 236.

un tel Dictionnaire, à fixer sa langue sans la borner : à la fixer, dis-je, mais dans des limites qu'on ne peut pas plus donner à la langue d'un peuple qu'à sa raison et à ses connoissances, mais dans les routes où elle pourra toujours s'avancer, en acquérant toujours de nouvelles richesses sans en perdre jamais aucune. »

A la vérité, moins que jamais, le *Dictionnaire* se risque à fabriquer lui-même les nouveaux mots; mais il leur ouvre plus largement ses colonnes. Des trois ou quatre cents mots qu'en 1784, Domergue reproche à sa quatrième édition de négliger¹, combien, ainsi que l'annonce Thomas, vont prendre place dans la cinquième! La *Néologie* de Mercier s'y trouve parfois devancée.

Les statistiques de Gohin² sont tout à fait pertinentes, et permettent d'instituer une comparaison frappante entre ces deux éditions. Alors que les mots récents, ou peu usités sont rares dans le *Dictionnaire* de 1762, ils s'introduisent en grand nombre en 1798, parfois soulignés de remarques typiques : « mot nouveau, mais généralement adopté » (*singer*), « d'un usage récent » (*victimer*), « termes modernes » (*persiflage*, *persifler*, *persifleur*). Il en est encore qui sont « plutôt admissibles qu'usités » (*sociablement*), à peine « reçus dans la langue, quoique conformes à l'analogie et souvent utiles » (*sagace*).

Le caractère « néologique » du *Dictionnaire* de 1798 est encore accentué par la profusion des archaïsmes³, déjà sensible en 1762. *Chauveté* « vieillit, mais il est le seul qui dise la chose »; *sourdre*, « vieux » simplement en 1740, est « vieux, mais énergique » en 1798. Beaucoup d'anciens mots, qui n'ont jamais figuré dans le *Dictionnaire*, y sont recueillis sans observation : *accointer*, *adultérer*, *aiguisement*, *apercevanche*, *s'apitoyer*, *argutie*, *arrière-pensée*, *assentiment*, *astucieux*, *atrocement*, *attachant*, *aviver* (d'abord dans l'usage technique, puis appliqué au teint), etc. Nous avons déjà mentionné les reprises de mots ou de sens dues à l'influence des écrivains classiques⁴.

AUTRES LEXICOGAPHES : FÉRAUD. LES EXIGENCES DE L'ART ET DE LA PENSÉE. — La néologie académique peut passer pour un thermomètre, mais qui n'enregistre que des températures très moyennes. Le principal dictionnaire « puriste » de l'époque, celui de l'abbé Féraud, est autrement sensible. Sans doute, n'est-ce pas sans regret que

1. *Journal de la langue fr.*, n° 6, cité par Thomas, IV, 257, *De la langue poétique*.

2. *Transformations*, 86.

3. Gohin, 147.

4. Cf. supra, 875.

le disciple de l'abbé d'Olivet constate que « la fureur du néologisme a saisi les meilleurs esprits », si bien qu' « il y a peut-être deux mille mots nouveaux qui se sont efforcés de s'introduire dans la langue depuis vingt ans¹ ». Mais il n'a garde de les écarter systématiquement : il en insère un très grand nombre « avec des remarques ». C'est qu'il se doute, lui aussi, que la langue française n'a pas été « fixée », comme on le prétend, dans le dernier siècle, si ce n'est, à peu près, « pour le fond et les principales règles du discours » ; mais « elle ne l'est point et ne saurait l'être pour le détail des locutions, des expressions, des tours de phrase même² ». Il arrive à Féraud (s. v° *mot*) de faire sienne la règle de Jean-Jacques Rousseau : « Quand j'ai hasardé le mot *investigation*, j'ai voulu rendre un service à la langue, en y introduisant un terme doux et harmonieux, dont le sens est déjà connu et qui n'a point de synonyme en français. C'est, je crois, toutes les conditions qu'on exige, pour autoriser cette liberté salutaire. »

Par tout un côté, l'œuvre de Féraud, extrêmement tolérante, a pu rendre service à la langue : nombreuses sont les nouveautés dont il prévoit ou favorise la réussite. Il repoussera comme inutiles *éduquer, déceptrice, déterminement*, comme barbares, *classification, contristation, ébauchement, émuler, affectuosité, discéder, exorbitier, fonctionner, graciousité* (et il ne se trompe que dans deux ou trois cas) ; mais il accepte *endolori, environnant, entraînant, avilissant, encourageant, abstraitement, voire effrénément*. Plus nombreux encore sont les archaïsmes dont Féraud, marchant sur la trace de Voltaire, prépare la reprise en signalant leur « utilité » : *abrègement, advertance, anuiter, assemblément, conjour, conjouissance, encombre, mélancoliser, nagùeres, nuisance, pourpris, rebeller, recognition, remembrance, remembrer, remémorer, remémoratif, rengrègement, rengrégèger, subalternité, valeureux, etc.*

« Deux mille mots nouveaux introduits depuis vingt-ans », estime approximativement le lexicographe de 1787. C'est en effet une véritable vague de néologie qui soulève la langue littéraire pendant la seconde moitié du siècle, ébranlant ou même rompant toutes les digues du purisme³. La raison, les besoins incoercibles, tout y concourt. Qu'on songe au formidable essor de la spéculation dans la philosophie, de l'art dans la littérature ! Tout le vocabulaire technique de la langue française est en formation, comme cette

1. *Préface*, p. xii.

2. *Ibid.*, p. iii.

3. Cf. le tableau de F. Gohin, *Les transformations de la langue française pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle*.

Histoire le montre d'autre part¹. Ici, c'est la politique, ou l'économie politique, qui crée son dialecte; là, c'est la langue pittoresque naissante qui impose ses exigences, etc.

De là, ces affirmations quelque peu hautaines, ces revendications passionnées qu'on trouve sous la plume de la plupart des écrivains. « Ma première règle... est de me faire entendre, commence par déclarer J. J. Rousseau à ceux qui lui contestent le mot *investigation*. Toutes les fois qu'à l'aide de dix solécismes, je pourrai m'exprimer plus fortement ou plus clairement, je ne balancerai jamais; pourvu que je sois bien compris des philosophes, je laisse volontiers les puristes courir après les mots². » La déclaration est renouvelée sous d'autres formes chaque fois que Jean-Jacques aborde un nouveau genre: pour les *Lettres de la Montagne*, où le gouvernement d'une république (Genève) exige « un langage à part³ »; pour la *Nouvelle Héloïse* dont les « fautes de langue » font insidieusement appel à la patience du lecteur⁴; pour les *Confessions*: « Il faudroit, pour ce que j'ai à dire inventer un langage aussi nouveau que mon projet⁵. » Et sans doute, le style est-il ici plus visé que le vocabulaire; mais celui-ci s'y trouve compris.

Beaucoup d'autres, et dans tous les domaines, font chorus. En discutant avec ses adversaires, Beaumarchais renonce à plaire: « Si je me rends net et concis, je regretterai peu de chose. L'éloquence que j'ambitionne est la désirable clarté⁶. » Mercier plus impérieusement déclare que la langue doit lui obéir: « l'instrument certes m'appartient, et dès que je suis entendu, me voilà justifié⁷. » Non loin de lui, Rivarol « supplée à l'avarice de l'Académie », et ce que celle-ci lui refuse, l'emprunte à l'usage élargi des quarante dernières années du siècle⁸.

Voilà pour les écrivains; et voici le chœur des savants: « Quant à mon style, remarque De Saussure, je n'en ferai point l'apologie... je ne me suis attaché qu'à rendre clairement les objets que j'ai vus et les impressions que j'ai senties⁹. » Au physicien fait écho Mirabaud l'économiste: « Habitué à écrire très-incorrectement, les

1. Cf. t. VI, 1^{re} part.

2. I, 69, *Lettre sur une nouvelle réfutation...* 1751. Cf. la lettre à Du Peyrou du 12 avril 1765: « Qu'une expression soit ou ne soit pas ce qu'on appelle française ou du bel usage, ce n'est pas de cela qu'il s'agit: on ne parle et l'on n'écrit que pour se faire entendre... »

3. III, 221, *Lett. de la Mont.*, VII.

4. IV, 2, *Préface*.

5. *Annales Rousseau*, IV, 9.

6. Beaum., IV, 504, 3^e *Mémoire*.

7. S. Mercier, *Néologie*, I, p. iv.

8. *Disc. prélim.* 1797, 134.

9. *Voyage dans les Alpes*, disc. prélim., p. xx.

soins nécessaires pour retravailler un style parfois original, mais toujours louche et défectueux, seroient une fatigué pour moi¹. . . . » Jusqu'à l'érudit Legrand d'Aussy qui annonce d'un ton digne de Mercier : « Dans un sujet totalement neuf et dont, par conséquent, le vocabulaire n'existe pas, je me suis efforcé de m'en faire un². » Et n'allons pas oublier Bernardin de Saint-Pierre : « Nous sommes encore si nouveaux dans l'étude de la nature, que nos langues manquent de termes pour en exprimer les harmonies les plus communes³. »

Des besoins aussi forts et aussi variés devaient provoquer cette inondation néologique, dont nous parlions tout à l'heure, d'abord plus ou moins filtrée par l'usage. Rousseau, qui combat pour le mot *investigation*, d'ailleurs refait plutôt qu'inventé, en général n'abuse pas des mots nouveaux⁴. Diderot professe que « si quelque terme nous manque, s'il peint à l'imagination, s'il plaît à l'oreille, il faut le hasarder⁵ » ; mais ce terme est plus souvent chez lui un archaïsme qu'un néologisme⁶. Linguet se permet le féminin *amatrice*⁷ et pas mal de nouveaux mots, en sa qualité de journaliste⁸ ; cela ne l'empêche pas d'autre part de s'en prendre au vocabulaire « technique » des économistes, qui les transforme en mandarins⁹. Enfin, un autre journaliste illustre, Beaumarchais, fourmille de nouveaux mots¹⁰ ; cependant, il proteste à l'occasion contre les mots mal formés du genre de *relute* (seconde lecture), « mot impropre et barbare qui se glisse dans le français, sans qu'on puisse deviner ce qui l'a pu faire adopter comme tant d'autres qui corrompent la première langue de l'Europe¹¹ ».

Ainsi, chez tous ces auteurs, la néologie, tout en se développant, affecte une certaine pudeur. Il reste à la voir se dépouiller de toute réserve, et tenter de révolutionner le vocabulaire.

1. Mirabeau, *Ami des hommes*, avert.

2. *Diss. sur les anc. sépult. nat.*, 7 ventôse, an VII, dans les *Mém. de l'Institut des sc. mor.*, II, 564, cité par Gohin.

3. IV, 226, *Etudes*, XI. Cf. déjà dans le *Voyage à l'Île de France* : « L'art de rendre la nature est si nouveau que les termes même n'en sont pas inventés » (II, 86, lettre XVIII).

4. Gohin, 44.

5. III, 384, *Claude et Néron*, CIX.

6. Cf. Gohin, 46.

7. *Annales*, IV, 385-397.

8. Féraud, s. v^o *engendreur*.

9. *Annales*, III, 242, et passim.

10. Gohin, 54. On peut ajouter à la liste de Gohin : *impatriote* (V, 244), *trium-rapinat* (V, 385), *brise-raison* (V, 201), un *rompu* (V, 158), *non-libraison* (V, 175), *para-goinfe* (V, 148), *trahitoire* (V, 134), *placardeur* (V, 56), *protectoral* (V, 360), *lèsenation* (V, 36), *flagornage* (V, 36), *politicien* ou *politiqueur* (V, 30), *triumlatronat* (V, 270), *éclaircement* (V, 270).

11. A. M. D*** des Vosges, 20 janv. 1798.

CHAPITRE II

LA RÉVOLUTION NÉOLOGIQUE

DE CONDILLAC A CHARLES BORDES. — A première vue, la néologie aurait dû recevoir de Condillac même une énergique impulsion. Nulle doctrine plus que celle qui considère les langues comme des méthodes pour penser, n'était capable, sinon de renverser la barrière de l'usage, du moins d'y pratiquer une large ouverture. Soit dans son *Art de penser*, soit dans sa *Logique*, Condillac a fourni sur ce point des indications importantes et même décisives. Toutefois, après quelques vellétés de créer des langues scientifiques — notamment dans son *Traité du commerce et du gouvernement* — il recule devant une application systématique et brusque de ses idées. S'il parle de faire de nouveaux « noms », c'est en se plaçant, par hypothèse, dans la situation de l'homme primitif. « Ceux qui sont autorisés par l'usage me paroissent d'ordinaire suffisans pour parler sur toute sorte de matière. Ce seroit même nuire à la clarté du langage, que d'inventer, surtout dans les sciences, des mots sans nécessité¹. » Autour du maître, plusieurs se disant ses disciples ne devaient pas se montrer si réservés, tant s'en faut.

Le premier qui ait eu l'idée de « réformer » la langue, en la bourrant de néologismes, c'est l'académicien lyonnais Charles Bordes, le contradicteur du premier *Discours* de Rousseau. Il s'en faut que cette hardiesse lui soit venue tout d'un coup. Répondant en 1749 au discours de Moncrif, il avait d'abord soutenu qu'« une langue vivante peut se fixer, c'est-à-dire qu'elle peut parvenir au point de ne perdre plus rien, ou presque rien, quoiqu'elle puisse toujours acquérir », ce qui peut sembler à première vue paradoxal. Sa thèse philosophique était que « l'esprit humain a ses bornes », et que, lorsqu'il a atteint une certaine perfection dans quelques auteurs, il ne lui reste plus qu'à tourner en rond. Rien de ce qu'on peut ajouter à la langue des grands écrivains ne saurait ébranler leur

1. *Art de penser*, II, chap. II ; cf. Gohin, 29 et 48.

pouvoir conservateur, qu'il s'agisse des nouveaux termes exigés par la science ou des « goûts de mode dans le style¹ ».

Telle l'attitude de Bordes en 1749. Onze ans plus tard, le philosophe lyonnais a fortement évolué :

Il a lu l'*Origine des connaissances humaines* de Condillac qui lui a enseigné que « les progrès du génie étoient en proportion avec ceux du langage » ; il en conclut que « la recherche des choses qui peuvent contribuer à la perfection de notre langue, n'est pas une puéride étude de mots ». Or le français pêche par manque d'abondance, ce qui l'empêche de progresser dans l'expression des objets, des sensations et des idées. On subviendrait à cet inconvénient par le moyen d'un « dictionnaire relatif des expressions que possèdent les autres langues, et qui nous manquent ». Cela permettrait de les emprunter ou de leur fabriquer des équivalents : « par exemple, nous disons *bon* ; pourquoi n'osons-nous dire *abbonnir* ; j'en dis de même d'*habile*, *habiliter* ; *habitner*, *habituant* ; *acclamation*, *acclamer* ; *tumulte*, *tumultuer* ; *sombre*, *se sombrer* ; *fange*, *se fanger* ; *alternative*, *alterner* ; *fragile*, *se fragiler*, etc. » On emprunterait aussi à l'italien ses diminutifs en *in* : *poverino*, *amorino*, *pauverin*, *amirin*. Enfin, on rechercherait les mots utiles, expressifs des anciens auteurs : Marot, Amyot « et sur-tout Montaigne ». Un tel dictionnaire feuilleté par les écrivains leur donnerait à coup sûr « le désir et le goût d'enrichir notre langue... Au lieu d'être effarouchés, comme nous le sommes ridiculement par toute espèce d'innovation dans le langage, et de chérir notre disette, au point qu'il semble que nous ayons fait vœu de pauvreté, nous ferions une étude des mots nouveaux, on les essayeroit, on les examineroit avec complaisance ; tout homme qui pense, ambitionneroit la gloire de créer quelques termes heureux ; enfin nous ferions dans l'éloquence et dans la poésie, ce que la métaphysique, la médecine et toutes les parties de la physique font depuis longtemps avec succès ».

Entraîné par son zèle, Bordes ne bornait pas sa réforme au vocabulaire : elle portait encore sur la prosodie qu'il fallait « irrévocablement » fixer ; sur les « tours » qu'on pouvait également emprunter ; sur la syntaxe enfin, trop copieuse en articles et trop pauvre en inversions. L'académicien philosophe s'attaquait même à la barrière du style noble qui nous sépare de la « simple nature ». Peu lui importait dès lors que les bons ouvrages du dix-septième siècle pussent être atteints par une opération qui les rendrait « gothiques ». Sans s'effrayer outre mesure d'un semblable danger, il y trouvait toute sorte de compensations, dont la moindre n'était pas qu'il restait encore au français, après l'époque classique, beaucoup de choses à exprimer, notamment les « effets infinis de la nature² ».

Les *Observations* de Bordes, gardées en portefeuille, n'ont été publiées que beaucoup plus tard dans ses *Œuvres diverses* (1783). Lui-même ne semble pas avoir été tenté d'y donner suite ; son

1. *Réflexions sur cette question : Une langue vivante peut-elle se fixer ?*, dans les *Œuvres diverses*, 1783, II, p. 555-574. Sur tout ceci, voyez A. Ruplinger, *Charles Bordes*, 1915, chap. VII.

2. *Œuv. div.*, II, 506-554. *Observations sur la langue française*.

dictionnaire n'est resté qu'un rêve. D'autres allaient tenter de lancer cette néologie conquérante et systématique qu'il lui reste le mérite d'avoir pressentie, et qu'il rattache fortement d'emblée à l'influence de Condillac.

RESTIF, DOMERGUE ET SON GROUPE. — Entre tous les néologues de cette période, Restif de la Bretonne est sans doute celui qui affiche le plus violent parti-pris. Comment s'en étonner quand on sait que, pour lui, la langue française n'est qu'« un jargon informe dégénéré du latin, plus mobile que le sable, parce qu'il n'est pas fait, qu'il n'est pas une langue et peut-être ne le deviendra jamais » ? On se croirait ramené aux beaux jours de l'humanisme intransigeant, quand Charles de Bovelles anathématisait la langue française réputée dialecte informe et insaisissable.

Aussi bien, dès 1768, Restif de la Bretonne rêve-t-il d'un ouvrage, qui sera l'une des grandes préoccupations de sa vie : le *Glossographe ou la langue réformée*². La seconde partie devait être consacrée à la langue dont il se proposait de « corriger la non-analogie », en supprimant et en remplaçant tous les « mots barbares ». Le *Glossographe* souvent annoncé n'a jamais paru ; mais les romans de Restif sont là pour attester l'activité de ce néologue frénétique. *Puérilement, brusque, thésauriser, frivole, hasard* y sont remplacés par *enfantinement, ébruiteur, trésoriser, bagatellier, fortuité*, plus « analogiques ». Les mots latins ou grecs, même les mots scolastiques, ne lui font pas peur : *crassitude, discider, pudent, oborier, théocratisme, métempyscosisme, adhésibilité, intellectualité, commiscéabilité*, Restif est encore l'auteur de dérivés extraordinaires tels que *brutitude, discernateur, façonnage, famillage, habitudinaire, préjugiste*. On lui doit au moins *éditer* et *mutualité*, mots qui font leur apparition dans le *Paysan et la paysanne pervertis* (1784).

Dans tout ceci, Restif affiche les prétentions d'un linguiste auquel la grande aventure étymologique d'un Court de Gébelin, les « racines primitives » et la langue universelle font tourner la tête. Surtout, il mêle à la néologie un principe de sensibilité qui tend à mettre la création des mots en rapport avec l'imagination. C'est par là surtout, nous le verrons à propos de Mercier, qu'il a fait école.

1. *Les Françaises*, 1786, I, 184. Le passage est signalé avec indignation par l'*Année littéraire*, 1787, I, 345. Elle ajoute ironiquement que, s'il s'agit de réformer le plus tôt possible cet idiome barbare, « l'auteur y travaille avec plus de zèle que personne, car son style est par-tout infecté de néologisme et farci d'expressions forgées, telles que *favorabilité, agréabilité, mignonesse, inrespectueux, préjugistes, annoseux*, pour dire qui a duré un grand nombre d'années, etc. »

2. Cf. P. L. Jacob, *Bibliographie et iconographie de Restif de la Bretonne*, 446-454.

Ce que Restif tente d'accomplir seul, d'autres vont essayer de l'exécuter en groupe. Ce n'est pas tout de suite que Domergue se rallie à la néologie la plus avancée, quoique dès le début de son *Journal*, il en professe les règles ordinaires; « Les loix de la néologie veulent que tout mot soit ou nécessaire, ou plus expressif que celui dont on se servoit, qu'il dérive d'une langue polie, connue, et prenne la livrée de celle qu'il adopte. *Incohérence, incohérent, insignifiant, insouciance, âme aimante, aérostat, aérostatique, magnétiser, mesmérisme*, sont des mots nouveaux qu'avoue la néologie et que l'Académie ajoutera un jour aux trois ou quatre cents mots français qui manquent dans son dictionnaire. » (I, 187.) Plus tard, Domergue s'efforce de rallier autour de lui les zélés.

L'un d'eux, Tournon, « de la Société des Philadelphes », avait commencé à se signaler comme néologue dans ses *Promenades de Clarisse et du marquis de Valzé* (1784), sorte de grammaire à l'usage des demoiselles dont un chapitre enseignait les principes de la « création des mots ». Excité par le discours de Marmontel, il expose ensuite publiquement ses idées dans une assemblée du Musée de Paris. Sur quoi Domergue accueille son discours dans son *Journal* à cause des « vues philosophiques » qu'il renferme'. Le fait est que ce long morceau peut passer pour un des plus importants manifestes de la néologie.

On y retrouve les principes accoutumés sur le droit des penseurs de se forger leur vocabulaire, sur le progrès des langues lié à celui des sentiments et des idées, sur la nécessité d'enrichir la langue française jusqu'à ce qu'elle soit « aussi vaste, aussi étendue que le sont les combinaisons de l'esprit humain ». Quant aux moyens, Tournon avoue sa préférence pour la création des mots² et l'emprunt. A l'égard de l'archaïsme préconisé par Marmontel, il formule des réserves : « Notre langue porte l'empreinte de notre caractère ; il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde, a dit un de nos grands écrivains. Un vieux mot nous affecte désagréablement, il rappelle de gothiques idées... Non, jamais la femme de cour ou la petite maîtresse de ville ne s'accoutumeront d'*aventureux*, de *brandir*, d'*affres*, d'*émoi*, ni de quelques autres ; mais je pense qu'elles pourront, il est vrai, se contenter de *léniment*, d'*allégeance*, de *liesse*, de *courtoisie*. » En revanche, Tournon accorde une attention particulière aux familles de mots, surtout à celles qui sont « presque éteintes ». C'est là « qu'un écrivain d'un goût épuré et qui possède les lois du langage peut faire d'heureuses tentatives et enrichir notre langue de mots harmonieux, expressifs et neufs. Sans doute il est des familles que l'on ne doit pas compléter soit parce que la consonance désagréable de quelques syllabes rebuterait une oreille délicate, soit parce que le sens et la rai-

1. De la nécessité de créer des mots. 15 mai. 15 sept. 1786.

2. Tournon propose : *ostenter, égoïser, prédomination, insignifiance, populariser, onctuer, prépondérer, artificier* (v. a.), *préséamment* (adv.), *insidier, sciencer, transcendre, amoureux*.

son ne le permettent pas ; il serait absurde, par exemple, de donner des désinences verbales à des mots tels que *bonté, droiture, vérité, sagesse, vertu, beauté*, etc. On sent bien que l'on ne doit créer des mots qu'avec la plus grande attention et ne s'en servir qu'avec la plus grande réserve... ».

En publiant dans son *Journal* le discours de Tournon, Domergue l'accompagnait de ses propres réflexions : « Notre langue, disait-il entre autres, ne parviendra sûrement et promptement à l'opulence qu'indique l'auteur que par *la réunion concertée* des grands écrivains du siècle... Il conviendrait, ce me semble, qu'ils fissent d'abord à peu près le nouveau vocabulaire, et qu'ils en employassent ensuite les mots de loin en loin. » Cette « réunion concertée », le grammairien la réalise à sa manière quelques années plus tard ; mais aucun grand écrivain n'en fait partie. Le « comité de néologie » — d'ailleurs bientôt mué en « comité de nomenclature ¹ » — de la *Société des amateurs de la langue française* fondée en 1791 pour remplacer l'Académie se compose uniquement de grammairiens. Tournon naturellement en est, avec Domergue lui-même, et quelques autres. La tâche du comité sera :

« 1. De fouiller dans nos vieux écrivains, tels que Montaigne, Charron, Amyot, Rabelais, Ronsard, etc., pour en extraire des mots que nous avons laissés tomber en désuétude, et qui pourroient communiquer à notre langue de la naïveté, de la grâce, de l'énergie ;

2. D'examiner si la famille des mots régnants ne pourroit pas s'étendre ;

3. De chercher dans les idiomes voisins, les mots qui les enrichissent et que notre pauvreté reclame ;

4. De présenter la liste de tous les mots que nous devons à la Révolution. »

Malheureusement, à cause de la dissolution momentanée de la Société des amateurs, et des divergences entre les membres du comité de nomenclature, l'entreprise reste en suspens. Le seul vestige de ce grand effort est un tableau néologique dû à Boinvilliers ². Les premiers mots suffiront à le caractériser : *abace* (qui n'a pas de voix), *abannition* (exil d'un an), *abaphe* (qui n'est pas teint), *abaptiste* (qu'on ne peut enfoncer dans l'eau), *abaride* (qui demeure en terre ferme), *abartie* (faim insatiable), *abasaniste* (novice à quelque chose), etc. Aussi bien, François Boinvilliers passait-il pour l'enfant terrible de l'école, même aux yeux de son collègue Louis Verdure.

1. *Journal de la langue française*, 1791, IV, 183.

2. *Journal de la langue française*, V, 425, 487, 520, 551, 615.

POUGENS, MERCIER. — Le rêve d'une coopération néologique caressé par Domergue s'était promptement dissipé. Il restait place pour les initiatives individuelles. Successivement entrent en scène Pougens et Mercier. Sur les *Privatifs français* de Charles Pougens (1794), il n'y a pas lieu pour le moment de nous arrêter, non plus que sur son *Archéologie française ou vocabulaire de mots anciens tombés en désuétude et propres à être restitués au langage moderne*, qui suivra vingt-sept ans plus tard (1821), témoin d'une vocation néologique conséquente et soutenue.

Il n'en va pas de même de l'œuvre de Sébastien Mercier, véritable couronnement de l'entreprise néologique du dix-huitième siècle. Cette œuvre a une toute autre portée que celle de Restif, à laquelle néanmoins elle est assez étroitement apparentée. C'est le même souci de révolutionner la langue, de lui donner, par un coup de force, tout ce qui lui manque, le même parti pris de néologisme illimité, la même bravade jetée à toutes les traditions. « Si l'on ne veut point de ma langue, l'on n'aura point de mon esprit. Qui y perdra ? Je fais la loi et ne la reçois point !... » On pourrait citer par centaines les mots inventés par Mercier dans ses drames² ou dans ses ouvrages satiriques, l'*An 2440*, le *Tableau de Paris*. Il est plus important d'examiner la doctrine dont ils découlent et qui, ébauchée dans ce dernier ouvrage³, vient s'étaler bruyamment dans l'introduction de la *Néologie* (1801).

La langue est la propriété de ceux qui s'en servent. Il ne faut pas confier le *Dictionnaire* « à une race d'étouffeurs qui se mettent à genoux devant quatre ou cinq hommes du siècle de Louis XIV ». Il n'y a point de « perfection fixe dans les langues ». Elles sont le produit du hasard et ne se perfectionnent que par « l'abondance des mots, la variété des tours et la netteté de l'expression ». La mesure en est dans l'entendement qui « produit le signe ». Le signe, à son

1. *Néologie*, s. v^o *inacceptable*.

2. Gaiffe, *Drame en France*, 502, cite comme échantillons : *insavourable*, *brillanter*, *avocate*, *inglorieux*.

3. « On devrait rappeler les mots hors d'usage ; on devrait même en inventer. Les idées dans chaque genre étant prodigieusement accumulées, il faudrait étendre la langue et la renforcer » (*Tableau*, 1783, VIII, 486). La *Néologie*, qui retarde souvent sur la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie* (1798), est manifestement le produit d'une longue gestation. Dès 1791 Domergue y fait allusion, semble-t-il, dans son *Journal* (I, 403, 19 mars) : « Bien loin de laisser vieillir les mots, nous devons en rajeunir, nous devons en créer, et jamais nous n'en aurons assez pour peindre toutes les idées et toutes les nuances qui s'offrent à l'esprit fécond de l'écrivain. Si le secret n'enchainoit pas ma plume, je nommerois ici un homme de lettres doué de plus d'un talent et de toutes les vertus, qui consacre ses précieuses veilles à un travail, dont le résultat présente déjà dix-huit cents mots nouveaux que la néologie réclame, que le goût approuve, et qui sans doute ajouteront un jour aux richesses de notre idiome. »

tour, comme l'ont enseigné Bacon et Leibnitz, « réagit sur l'entendement ». Il n'y a pas de limite pour l'âme qui « cherche toujours des choses nouvelles et ne se repose jamais ». Ainsi « les langues pauvres s'opposent à la pensée ».

Mercier poursuit : « Ecoutez ces hommes à l'imagination pittoresque, dont le discours est un tableau qui amuse, ou une peinture qui échauffe ; ils éprouvent des sensations étrangères à l'auditeur, et créent leurs mots. Les phrases ou les circonlocutions promettent beaucoup et donnent peu ; mais un mot neuf vous réveille plus que des sons, et fait vibrer chez vous la fibre inconnue. »

C'est ici la partie la plus originale de la doctrine ; en même temps qu'il affirme la nécessité d'une langue fortement individualisée, qui paraît du reste s'imposer de plus en plus¹, Mercier proclame le pouvoir magique du mot : « un mot neuf, énergique, bien placé, dit-il encore, imite la langue de l'émailleur ; c'est une langue de feu qui fond tout et à qui rien ne résiste » (p. xx).

Il est clair que nous échappons ici à la pure idéologie. A la poupée de Condillac, capable d'éprouver des sensations et d'acquérir des idées, est refusée l'âme, ce laboratoire de « l'intuition ». Sans intuition, c'est-à-dire sans imagination, toute « métaphysique » verbale reste incomplète ; celle-ci doit « étinceler de tous les rayons de la divinité ». Avec Mercier, la néologie devient inspirée, enthousiaste : « Le tableau de toutes les pensées d'un seul homme serait le tableau le plus grand, le plus magnifique, le plus superbe, le plus neuf que l'on puisse jamais offrir à l'intérêt, comme à la curiosité des humains ; et c'est pour le posséder, ce tableau, que j'ai voulu donner à l'esprit toutes les expressions les plus variées, les plus mobiles, afin que reparaissant toujours sous une forme et sous des couleurs différentes, la même pensée ne fût jamais la même » (p. XLIX-L).

Grande ambition assurément, bien digne d'un précurseur des « alchimies verbales », mais à laquelle répond assez mal le contenu du *Dictionnaire*. En pouvait-il être autrement ? Il y a dans les 700 pages de la *Néologie*, quantité de vieux mots, d'autres récemment apparus, d'autres enfin créés par Mercier lui-même. Ne nous attachons qu'à ces derniers.

1. Voyez cette réflexion remarquable de M^{me} Necker : « Les signes et les chiffres algébriques n'ont été inventés que pour éviter les longueurs du discours : mais si dans les sciences abstraites tout peut s'exprimer, il n'en est pas de même en morale ; car pour transmettre les nuances particulières de la pensée, il faudrait presque une langue pour chaque caractère, pour chaque individu. Les poètes dramatiques marquent, il est vrai, les nuances des sentimens ; mais c'est toujours une collection d'individus qu'ils savent peindre, et non l'homme réellement existant, qui a son cachet à lui » (*Nouv. Mém.*, I, 48).

Un grand nombre peuvent être considérés comme mort-nés : *astucier*, *brutification*, *calcable* (bon à mettre dehors à coups de pied), *comédiasser*, *cy-niser*, *dépaterniser*, *fidéliser*, *grotesquer*, *hainer*, *horloger sa vie*, *inalogue* (contraire de *analogue*), *invérité* (chose fausse qu'on croit être vraie), *léoniser* (rendre un lion), *se nullifier*, *pyramider*, *littéromanie*, *métaphysiquer*, *ochlocrate*, *paroler* (parler longtemps), *pologniser* (partager un pays), *rayonnant*, *réformider*, *réglementailler*, *religionner* (vivre de religion comme les prêtres), *revigorer*, *ridiculisme*, *rienniste*, *rubiconder*, *sacrificature*, *sagacieux*, *sentimenteux*, *superficiellité*, *tigreux*, *títuliser* (donner un titre), *uniter*, *virginette*, *se zéroiser*. Peut-être, parce qu'ils sont morts, sommes-nous portés à juger trop sévèrement les mots de cette espèce. Dans le nombre plusieurs complètent assez heureusement les séries existantes : *heureuser*, *insolenter*, *jauneur*, *noirété*, *rudeur*, *mémeté*, *morguer*, *noilition*, *nuisibilité*, *pervertissement*, *personnalisme*, *vénéralité*, etc. D'autres étaient expressifs, parfois sonores : *canore*, *conspirance*, *charlataner*, *encachoté*, *gaudrioliste*, *journailon*, *lugubrer*, *nonchalanter*, *s'obombrer*, *voulance*. Enfin ce qui prouve bien que le sens linguistique de Mercier n'était pas toujours en défaut, c'est qu'il a su recueillir et présenter au public des mots aujourd'hui français ¹ : *adventice*, *agitateur*, *agrémenter*, *ajourer*, *assainissement*, *bureaucratie*, *don Quichottisme*, *endolori*, *sonorité*, *tantinet*, *tituber*, *uniformer*, *valse*, *vandalisme*. Mieux encore, certains de ses propres néologismes ont fini par être acceptés : *acclimatement*, *aérage*, *affinage* (fig.), *barbariser*, *boœur*, *caricaturer*, *désenrôler*, *relecture*, *renovation*, *sanitaire*, *sélection*, *sensiblerie*, *terminologie*, *trôner*, *vaticiner*, *versatilité*, *viciable*, *se viriliser*. Il en est, parmi ces mots, qui ont même des airs très classiques.

Qu'une pareille tentative, avec ses bruyantes prétentions, dût provoquer les railleries, on pouvait s'y attendre. Aussi bien, n'ont-elles pas épargné la *Néologie* ². Celle-ci, malgré tout, reste un événement en son genre, la porte par laquelle la néologie rationnelle du dix-huitième siècle débouche dans l'imagination littéraire du dix-neuvième.

1. Nous avons retiré de ces listes tous les mots insérés déjà dans la cinquième édition du *Dictionnaire de l'Académie*, en 1798.

2. *Mercur* de vendémiaire, an X et d'avril 1807.

CHAPITRE III

LE MOT NÉCESSAIRE

LES RÈGLES DE LA NÉOLOGIE. — La nécessité, l'analogie, l'euphonie les résument. Ces règles, à vrai dire, sont anciennes ¹. Le dix-huitième siècle ne fait à bien des égards que les perfectionner. Dès les origines de l'humanisme, elles sont ressassées par les grammairiens. Toutefois, elles avaient eu d'abord un caractère nettement restrictif; leur rôle était de contenir, de modérer la création des mots. Au contraire, elles vont devenir un principe d'extension presque illimitée de la néologie. Pareil changement s'explique par le simple développement de la doctrine en un siècle de critique et de « philosophie ».

Nous remettons à parler de l'euphonie à propos de la *phrase*. Il suffit de rappeler ici le précepte de Fénelon : « choisissez un son doux... ». Nous aurons l'occasion de préciser chemin faisant ce que c'est que ce « son doux » pour les oreilles du temps. Il faut avouer qu'en cette matière, selon le mot de Rivarol, l'oreille, avec l'imagination, se révèle « ce qu'il y a de plus capricieux dans l'homme ² ». Cependant Voltaire ira jusqu'à rêver d'une « société d'hommes qui eussent l'esprit et l'oreille justes » pour « adoucir la rudesse de plusieurs expressions, donner de l'embonpoint à la sécheresse de quelques autres et de l'harmonie à des sons rebutants ³ ».

La *nécessité*, premier commandement de la néologie, est aussi, traditionnellement, le plus catégorique : « Il faut que l'on s'aperçoive que ce soit la nécessité toute pure qui a contraint l'auteur à la composition de ce terme ⁴. » Mais la nécessité même est une notion susceptible d'une interprétation plus ou moins étendue. On s'en aperçoit en passant de Frain du Tremblay, grammairien réaliste, à Sébastien Mercier, néologue mystique. La nuance est déjà parfaitement sensible chez Domergue : « Les loix de la néologie

1. Cf. *H. L.*, II, 170, et IV, 444.

2. *Disc. univ.*, 94.

3. XIX, 188, *Dict. phil.*, art. *Langue française*.

4. Frain du Tremblay, *Traité des langues*, 143.

veulent que tout mot soit ou nécessaire, ou plus expressif que celui dont on se servoit¹. » Voilà qui ouvre de larges perspectives non seulement à la pensée, mais à l'imagination. La notion nouvelle joue un rôle certain dans la néologie du dix-huitième siècle, notamment chez Voltaire, qui ne reste pas indifférent à la beauté des mots. Voyez ses remarques sur *fallacieux* « belle épithète » (s. *Rod.* II, 1, 1), *épandre* « terme heureux » (s. *Rod.* V, 4, 112), *convier* « très belle expression » (s. *Cinna*, I, 3, 133). Nous avons vu Diderot réclamer le droit de faire un mot nouveau « s'il nous manque, s'il peint à l'imagination, s'il plait à l'oreille ». Marmontel veut aussi que, dans les langues, l'inventeur ait pour objet « la nécessité, l'utilité, la beauté réelle² ».

Sans doute, n'abandonne-t-on point les vieilles définitions, comme celle qui fait dépendre la nécessité des mots nouveaux de l'embaras des périphrases. Déjà, les néologues du seizième siècle avaient justifié leurs créations par le souci d'éviter les « circonlocutions ». De même, au dix-huitième, Fénelon n'a garde d'oublier ce prétexte : le nouveau terme qu'il recommande sera commode pour « abrégier le discours ». Selon l'abbé de Saint-Pierre, « c'est un avantage pour une langue de pouvoir avec un seul mot éviter un long amas de mots³ ». Si le président Hénault regrette que le mot *curiosine* proposé par M^{me} la Dauphine, ne soit pas de notre langue, c'est qu'« il abrègerait⁴ ». D'autres encore invoquent la même raison, ainsi Féraud, quand il recommande *énumérer*, *rapatrier* ; Mercier quand il forge *ténébreuser* ; Voltaire quand il défend *inconvenance* et *marginer* (27 nov. 1764).

Autrement décisive néanmoins que la brièveté, apparaît la multiplication des idées, mise au premier plan par la néologie rationnelle. Marmontel le dit expressément : une expression nouvelle ou rajeunie est bonne « si elle n'a point d'équivalent pour exprimer une nuance intéressante, ou dans le sentiment, ou dans l'idée, ou dans l'image ». Desportes fut-il téméraire « lorsqu'il transplanta dans notre langue le mot *pudeur*, pour exprimer cette espèce de honte délicate et timide qui saisit une âme innocente ou une âme noble et sensible, à la première idée de ce qui peut blesser sa fierté ou sa modestie⁵ ? » C'est aussi pourquoi Voltaire voudrait conserver *portraiture* à côté de *portrait*, *invaincu* à côté de *indompté*, installer *inconvenance* à côté de *disconvenance* ; pourquoi Féraud soutient *se rebeller*,

1. *Journ.*, I, 187.

2. *Disc. sur l'usage*, 12.

3. *Projet pour perfectionner l'ortographe*, 243.

4. *Mémoires*, 1855, 229.

5. *Disc.*, 11-12.

recognition, malgré le voisinage de *se révolter*, *reconnaissance* ; pourquoi Mercier propose *chagrineux*, à côté de l'adj. *chagrin*, et ainsi de suite. Par là, la néologie rejoint la synonymie, avec laquelle elle est en étroite connexion.

L'ANALOGIE. — Avec l'analogie, se pose avec insistance la question du vocabulaire rationnel qui, elle aussi, tend à élargir le critère de nécessité. « Nous avons, dit Voltaire, des *architraves* et point de *traves*, des *architectes* et point de *tectes*, des *soubassements* et point de *bassements* ; il y a des choses *ineffables* et point d'*effables*... Il y a des *impudents*, des *insolents*, mais ni *pudents*, ni *solents* ; *nonchalant* signifie paresseux et *chaland* celui qui achète¹. »

Pour ridicules qu'elles paraissent, ces remarques n'en indiquent pas moins dans quel sens va fonctionner le principe d'analogie. La grande affaire n'est pas tant, comme dans la néologie du seizième siècle, par exemple, d'enrichir la langue par quelques procédés où l'on croit reconnaître son génie. Le génie de la langue reste, à vrai dire, un objet de vénération, même pour la néologie révolutionnaire. « Tous les mots que l'on ressuscite, dit Mercier, appartiennent au génie de la langue française ou par étymologie, ou par analogie². » Quant aux procédés, traditionnellement contenus par la réaction classique, ils ne trouvent guère d'avocats qu'en ce même Mercier³ : infinitifs substantivés⁴, augmentatifs et diminutifs⁵. Ce qui intéresse et occupe principalement la néologie rationnelle du dix-huitième siècle, c'est la création ou l'extension des « familles de mots » où elle n'est devancée que par le « provignement » de Ronsard. « Agrandissons le plus qu'il est possible les familles de mots », dit Domergue⁶. Ce sera l'une des grandes pensées du « comité de nomenclature » de la Société des Amis de la langue française : « examiner si la famille des mots régnants ne pourrait pas s'étendre. » D'autres y songent ou y ont déjà songé.

« Puisque nous disons *s'emporter*, prononce déjà L. Racine, nous devons dire aussi *emportement*⁷. » Pareillement, Pons-Alletz :

1. XIX, 569, *Dict. phil.*, art. *Langues*, III. Selon Voltaire, « on peut reprocher à la langue française un trop grand nombre de mots simples auxquels manquent le composé, et de termes composés qui n'ont point de simples primitifs. »

2. *Néologie*, préf., p. vii.

3. *Ib.*, p. x et xxiv ; *dict.*, s. v^o *bergerette*.

4. D'Olivet, *Essais de gram.*, 172, ne craindrait pas d'étendre le procédé, qui connaît un regain de faveur.

5. Mercier recommande *bergerette*, *devotionnette*, *traductionnette*, *femmelet*, *oiselet*, *enfanton*. Mauvillon, *Stile*, 31, dresse une curieuse liste d'« augmentatifs » : *savanteasse*, *paperasse*, *molasse*, *populace*, *liasse*, *milliasse*, etc.

6. *Journ.*, 1791, III, 375 (à l'appui du néologisme *sécurément*).

7. *Rem.*, I, 144.

« Y a-t-il moins loin d'*utilité* à *utile*, que de *frivolité* à *frivole*¹? » Voltaire s'aventure davantage. Pour lui *exorable* (*Cin.* III, 3, 38), *évitable* (*Pomp.*, IV, 1, 37), voire *rebeller* (*Pol.*, III, 5, 77), ont leur place retenue à côté d'*inexorable*, d'*inévitabile*, de *rébellion*. Marmontel ressuscite *perdurable* à côté de *durable*, *pondérant* à côté de *prépondérant*². L'auteur d'un *Essai sur les langues en général et sur la langue française en particulier*, M. Sablier, consacre un chapitre « aux mots vieillis qui nous seroient nécessaires et à quelques autres qui nous manquent : *deshabitude* par exemple. Nous avons *habituer* et *habitude*, pourquoi n'avons-nous pas *deshabitude*, dès que nous avons *deshabituder*³? » La Harpe se livre à la même gymnastique : « Nous avons *inviolable* et *introuvable*, pourquoi n'aurions-nous pas *introuvé* et *inviolé*? », ou encore : « Puisque nous avons *irrévocable* pourquoi ne pas admettre *irrévoqué*⁴? » Bordes, nous l'avons vu, est le premier qui pense à pousser à fond le système : « par exemple, nous disons *bon* ; pourquoi n'osons-nous pas dire *abbonnir*⁵, etc. » Comblen ces vides devait être, une des grandes tâches de son dictionnaire.

Inversement, Voltaire se croit autorisé à écarter *prospectus* et *obtempérer*, par la simple raison qu'ils sont sans parenté dans la langue⁶. A plus forte raison, Restif, qui se donne pour tâche de corriger la non-analogie de la langue, prétend-il remplacer *puérilement* par *enfantinement*, *thésauriser* par *trésoriser*. Rivarol aurait volontiers sacrifié maints doublets comme des « irrégularités qui défigurent notre langue » : « Nous disons *pensée*, *penser*, *penseur*, et tout à coup *putatif*, *supputer*, *imputer*, etc. Des mots étroitement unis par l'analogie sont séparés par l'étymologie et réclament des pères différents comme *main* et *tact*, *œil* et *vue*, *nez* et *odorat*, etc.⁷. » Tout cela naturellement sans effet.

Entre temps, et par voie de conséquence, l'attention des néologues se fixe sur les radicaux. De là le regain de faveur du dictionnaire par racines, selon le plan primitif de l'Académie, abandonné aux environs de 1700. Le premier, Diderot y voit un moyen d'étendre systématiquement les familles verbales, en donnant aux termes « toute la variété dont ils sont susceptibles... Nous disons *accusateur*, *accuser*, *accusation*, *accusant*, *accusé*, et nous ne disons pas

1. *Dict. des richesses*, préf.

2. *Disc. s. l'usage*, 23.

3. *Journ. encycl.*, 1777, IV, 451.

4. *Mercur français*, 1794, nos 3 et 4.

5. II, 540, *Obs. s. la langue fr.*, 1760. Terme de vigneron, employé par Voltaire dans sa correspondance (*Rev. d'hist. litt.*, 1921, 116).

6. XIX, 192, *Dict. phil.*, art. *Langue française*; *lett. à d'Alembert*, 12 janv. 1770.

7. *Disc. univ.*, 120.

accusable, quoique *inexcusable* soit d'usage... Voilà une source féconde où il reste encore à la langue bien des richesses à puiser¹. »

Le même projet traverse un jour le cerveau bouillonnant de Restif, néologue féru de racines latines : « J'ai eu l'idée d'un dictionnaire de la langue française par racines, dans lequel je donnerais une famille complète à tous les mots, en mettant, dans le français, le nom, le premier verbe, le verbal, le second verbe, l'adverbe et l'adjectif. Exemple : *Urbane* (ville); *Urber* (bâter une ville); *Urbanité* (mœurs de la ville); *Urbaniser* (faire acquérir l'urbanité); *Urbanement* (avec urbanité); *Urbain, urbaine*, (qui a les mœurs de la ville, ou de l'urbanité). Je composerai un discours entier, d'après ce dictionnaire, et dans les règles de notre syntaxe². »

Ce ne sont toujours que des velléités. La détermination systématique des radicaux, nous le verrons, intéresse les philosophes surtout au point de vue des idées. Au point de vue morphologique, malgré l'occasion qui leur est offerte par la jeune grammaire comparée, la plupart des néologues procèdent empiriquement. « Un autre que moi, dit Mercier, remontera jusqu'aux racines qui ont produit les mots usités dans le langage humain... Je suis loin de ce travail : j'ai greffé sur les arbres d'une vaste forêt plusieurs sauvages, si l'on veut ; mais je me suis attaché à faire manger des fruits nouveaux³. »

Arbitraire aussi, plus ou moins, le choix de la dérivation et de la composition. Un seul procédé bien net ressort : c'est celui auquel Pougens a voulu donner le maximum d'extension dans ses *Privatifs français*, composés avec *dé, des, dis, in*. Déjà la satire anti-néologique contemporaine de Desfontaines en signalait l'abus chez l'abbé d'Houteville : *inexact, indisciplinable, inaliabile, insoluble, inimaginable, inexécutable, indémontrable, impartial, inéclairci*, et, pour s'en moquer, formait *insoin, injoint* : *l'insoin de la sage-femme, des sutures injointes⁴*.

Quant aux suffixes, c'est apparemment sans parti-pris que se multiplient les mots savants en *-ité, -ateur, -ation*, en *-isme, -it, -at, -ariat*, pour les substantifs, en *-able*, pour les adjectifs⁵. En revanche, le goût archaïsant favorise nettement l'ancien suffixe *-ance* qui renaît de ses cendres : *conspirance, vouulance* (Mercier), *advertance, nuisance, remembrance* (Féraud), *aperceavance, malveillance, souvenance*

1. XIV, 449, art. *Encyclopédie*.

2. *Mes inscriptions*, n° 577, 25 nov. 1785.

3. *Néologie*, préf., p. xxix.

4. *Mém. pour serv. à l'hist. de la Calotte*, 1725, 2^e part., 9.

5. Gobin, 38.

(A^o), ce dernier déjà ressuscité par Marmontel en 1782, avec *allégeance*¹.

On peut en dire autant des mots en *-eux*, anciens ou nouveaux, qui viennent surtout en aide aux poètes en quête d'épithètes descriptives. Le seul Roucher use de *caverneux*, *fallacieux*, *mousseux*, *neigeux*, *ombreux*, *onduleux*, *ruineux*, *tempétueux*. Delille y joint *buissonneux* et *populeux*, André Chénier, *aréneux* (II, 105), *rameux* (I, 19). Rousseau ressuscite *obséquieux*, *souffreteux*, Bern. de Saint-Pierre, *écumeux*. Plusieurs de ces mots sont d'ailleurs patronnés par Marmontel dans son *Discours*, par Mercier, dans sa *Néologie*.

La question des suffixes achève de prendre toute sa valeur dans la synonymie.

LES EXPRESSIONS. — Ce qu'on vient de dire du rôle de l'analogie dans la création des mots, est à plus forte raison valable pour la formation des expressions. Elle y règne en maîtresse.

Rien n'égale la subtilité des commentateurs critiquant les expressions irrationnelles des auteurs classiques. On ne dit pas *achever un dessein*, « à moins qu'on n'entende par-là l'ouvrage d'un homme qui dessine » se contente de noter D'Olivet en 1738. En 1767, il ajoute qu'« *achever* ne se dit que de ce qui est commencé. Or ce qui est un *dessein*, n'est pas quelque chose de commencé : ou si c'est quelque chose de commencé, ce n'est plus un *dessein*, c'est une entreprise ». Néanmoins, Racine a écrit : « Et ne le forçons pas par ce cruel mépris, *D'achever un dessein*, qu'il peut n'avoir pas pris². » On compte par vingtaines les observations de ce genre. Voltaire, dans cet exercice, rivalise avec D'Olivet, aux dépens de Corneille³. Lui-même est surpassé si possible par Buffon, dont les curieuses critiques nous ont été transmises par M^{me} Necker, parfois sans qu'il soit nommé. Le retour au sens figuré des mots, en particulier, auto-

1. Les néologismes *stagnance*, *adjudance*, *attenance*, *expectance*, *insignifiance*, *insistance*, *insouciance*, *malaisance*, *obligeance*, *sémillance* (Gohin), auxquels on peut joindre *ambulance*, *transcendance*, *vétéranee*, sont des dérivés d'adjectifs. Auparavant, les substantifs verbaux en *ance* sont une marque du style poissard. On trouve dans les *Ecosseuses*, les *Lettres de la Grenouillère*, le *Théâtre du Boulevard*, des mots comme *accoutumance*, *doutance*, *ressouvenance*, *signifiance*, voire *insolance*, *soutenance*, *dissimulance*, *communiquance*, *libertance*, *ennuyance*, *corporance*.

2. *Alex.*, I, 3, 45, *Rem.*, 1738, 40, 1767, 309.

3. Voyez par ex., sa remarque sur : « Quel *dessein* faisiez-vous sur cet aveugle inceste ? » (*Hér.*, II, 7, 45) : « On a des *desseins* sur quelqu'un, mais on n'a point de *dessein* sur quelque chose ; on ne fait point des *desseins* ; on fait des *projets*. Ces règles paraissent étranges au premier coup d'œil, et ne le sont point. Il y a de la différence entre *dessein* et *projet* ; un *projet* est médité et arrêté : ainsi on fait un *projet*. *Dessein* donne une idée plus vague ; voilà pourquoi on dit qu'un général fait un *projet* de campagne, et non pas un *dessein* de campagne. »

rise toutes les chicanes¹. Ainsi, dans *Dieu de son bras puissant fait éclater l'appui*, Racine a « oublié qu'*appui* et *éclater* étoient originellement deux expressions physiques qui ne pouvoient être réunies, un *appui* n'ayant point d'*éclat*² ». Il est tout aussi ridicule d'écrire : *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur*, car « on ne peut comparer le jour avec un fond³ ». Au lieu des *restes d'une voix qui tombe*, Bossuet aurait dû écrire : *les derniers accents, les derniers sons*; la suite : *et d'une ardeur qui s'éteint* n'est pas meilleure⁴. Le vers *Le flot qui l'apporta recule épouvanté* ne trouve pas grâce non plus devant un pareil tribunal, « car ce mot moral *épouvanté* ne pouvoit convenir à celui de *flot* ». Ici pourtant, M^{me} Necker trouve que son maître exagère⁵. Évidemment, la critique de Buffon se justifie mieux quand elle s'applique à des expressions comme *digne de blâme*, ou *capable de forfaits*, car « il faut choisir tous les mots selon l'idée qu'on veut exprimer⁶ ». Or *digne* et *capable* jurent avec *blâme* et *forfait*.

L'époque cependant admire les *alliances de mots* audacieuses⁷, mais surtout en considération de Racine et des « privilèges du génie⁸ ». Elle les oppose aux mots nouveaux qu'elle réproouve. M^{me} Necker dira encore : « Inventer des mots pour rendre de simples pensées, est une prétention qui choque le lecteur; il semble qu'on lui fait confidence d'un amour-propre excessif, qui ne trouve point d'expressions dignes de la beauté de notre génie. Les véritables

1. Suivant M^{me} Necker, il faut « prendre toujours l'expression analogue à celle qui précède, l'image qu'elle renferme eût-elle été oubliée par l'usage » (*Nouv. Mél.*, II, 215).

2. *Nouv. Mél.*, II, 113.

3. *Mél.*, III, 317.

4. *Mél.*, II, 258.

5. *Nouv. Mél.*, I, 144.

6. *Ib.*, I, 211.

7. Louis Racine a fait la fortune du terme qu'il emprunte à La Mothe (*Rem., Disc. prélim.*, 11 vo, et *Œuv.*, II, 217, 221, *Réfl. sur la poésie*). Il est encore appliqué par La Harpe aux expressions de Voltaire (*Lycée*, V, 124, VIII, 118, etc.). Sous d'autres noms, le principe est couramment admis par Voltaire dans son commentaire de Corneille, par D'Alembert dans ses *Obs. sur l'art de traduire* (IV, 37), par Thomas cité et approuvé par M^{me} Necker, *Nouv. Mélanges*, II, 289, par Crévier, *Rhétorique française*, II, 69.

8. Cf. encore le *Dictionnaire critique des locutions et des alliances de mots introduites dans la langue française par Jean Racine*, par L. A[imé] M[artin], 20 mai 1844, in-8°, iv-70 pp. L. Racine signale dans ses *Remarques* : une vertu qui s'effarouche (I, 426), vendre son silence (*Ib.*), préparer le visage de quelqu'un (*Ib.*), des cœurs qui parlent aux yeux (I, 424), attendre un espoir (I, 429), une fureur tranquille (I, 433), un cœur désoccupé (I, 434), un cœur qui retient un bras (I, 436), un naufrage élevé au-dessus d'une gloire (I, 491), être enchaîné à des ennuis (I, 492), dérober sa tête au fardeau d'une amitié (I, 493), l'ombre du secret, et un feu qui s'éteint dans cette ombre (I, 496), etc. Autant en fait Voltaire pour Corneille : il aspire à descendre (*Cinna*, II, 1, 16), admire son trépas (*Pomp.*, II, 2, 9), cependant je possède (*Rod.*, II, 2, 23), mon nom seul est coupable (*Hér.*, IV, 4, 116), etc.

découvertes dans la langue consistent dans l'association juste des mots qui n'ont pas encore été réunis¹. » Naturellement, Buffon lui sert d'exemple². C'est la pure doctrine classique.

L'analogie a-t-elle quelque pouvoir pour former des expressions nouvelles à l'aide d'expressions consacrées ? C'est selon. Pour Féraud, l'analogie qui favorise le néologisme, est une source d'erreur : « Se servir d'une expression uniquement parce qu'elle a quelque rapport avec une autre consacrée par l'usage, c'est s'exposer à faire des barbarismes. » Quelle que soit la bizarrerie de l'usage, on ne dit pas *donner succès à quelqu'un*, comme on dit *lui donner compte, lui donner droit* (s. v^{is} *analogie, branche*). Pas davantage, et pour la même raison, on ne peut dire *hors d'exemple* avec Pascal, quoiqu'on dise qu'une chose est *hors de prix, hors de raison, hors d'œuvre* ; et l'on ne peut écrire non plus *prendre journée* avec Corneille, comme on dit *prendre jour*, car, encore une fois, « l'analogie trompe souvent » (s. v^{is} *exemple, journée*). Le purisme est poussé si loin sur ce point qu'il exclut même la substitution des mots « presque synonymes », comme *respects* à *devoirs* dans Racine (*Baj.*, III, 2,37) : *s'acquitter de ses respects*³. C'est tout au plus si le zeugma autorise de temps à autre les dérogations à l'usage⁴.

Cependant l'analogie n'est pas tout à fait réduite à l'impuis-

1. *Nouv. Mél.*, I, 275.

2. Voici quelques hardiesses de Buffon signalées par Flourens, *Hist. des travaux de B.*, 299, et Nadault de Buffon, *Corr. inéd. de B.*, II, 562 : une *volonté vive*, les *passions désordonnées définies des abus de l'âme*, le *travail chéri* des oiseaux qui préparent leur nid, les *fauvettes vives, agiles et sans cesse remuées*, l'air *moqueur et dérisoire* de l'âne, un *domicile d'amour* (le nid), des *hommes de proie* (les rôdeurs de nuit), un *peintre d'idée* (Platon), les premiers hommes *nus d'esprit et de corps*.

3. D'Olivet, *Rem.*, 1738, 73, 1767, 261.

4. Dans : « à la fleur de son âge et de sa fortune » (*Quinte-Curce*, X, 5), la manière dont l'expression est amenée fait passer à *la fleur de sa fortune*, suivant l'Académie. De même, Voltaire approuve : « Elle n'entend ni pleurs, ni conseil, ni raison » (*Bér.*, IV, 7, 3), où *pleurs* est « joint avec conseil et raison », mais condamne : « Je n'ai reçu de vous que mépris et que haine » (*Pomp.*, I, 3, 87). « Son bras ne dompte point de peuples ni de lieux... » (*Ib.*, II, 1, 39), etc. (cf. *ib.*, III, 1, 75 ; *Rod.*, III, 3, 17 ; *Bér.*, II, 2, 7). La Harpe (*Volt.*, 10, 60, 88, 68) tolère : « Son sceptre et son épouse ont passé dans vos bras » (*OEd.*, II, 4, 67), « et je porte en mon cœur La liberté gravée et les rois en horreur » (*Brut.*, II, 2, 41), « Je remplis mes serments, mon honneur, mes devoirs » (*Zaïre*, I, 4, 17), mais il repousse : « Ah ! c'est trop essayer les indignes murmures, Tes vains engagements, tes plaintes, tes injures » (*Brut.*, IV, 3, 32). D'Olivet (*Rem.*, 1738, 42, 38, 1767, 286, 332), propose ses doutes sur : « Et de sang et de morts vos campagnes jonchées » (*Alex.*, II, 2, 9), « Elle voit dissiper sa jeunesse en regrets. Mon amour en fumée, et son bien en procès » (*Plaid.*, I, 5, 25). L. Racine, *Rem.*, I, 88 et II, 257, défend péniblement le premier de ces vers et le « d'os et de chair meurtris » d'*Athalie*, II, 5. Mauvillon, *Stile*, 78, avertit qu'on parle mal en disant : « j'ai souffert toute sorte d'incommodités et des dangers infinis » tandis que dans : « qui aurait tenté ou sa réputation ou sa fortune par des voies hardies » (*Vauv.*, I, 239, *Conseils*), Morollet trouve que « l'accouplement des deux choses excuse cette tournure ». Le zeugma est visiblement utilisé dans cette phrase de J. J. Rousseau, où *suivre aide à joindre démêler et trace* : « car pour moi je ne me sens pas capable de démêler, de suivre la moindre trace de ce qui se passait en moi » (*VIII*, 12, *Conf.*, I).

sance, à condition d'être exacte. Dans : « Après ces *jours de sang* et de calamités » (*Zaïre* II, 1, 63), elle « n'est pas observée », suivant La Harpe¹ : « On dit bien *jour de douleur, jour d'orage, etc.* pour dire *jour où il y a eu de la douleur, de l'orage.* Mais *jour de sang* ne peut signifier que *jour où on a répandu du sang*; en sorte qu'il y a une action de sous-entendue, au lieu que la conjonction *de* dans les ellipses ordinaires ne doit signifier qu'une appartenance quelconque. » D'autre part, à propos d'un vers du *Cid* (I, 6, 54) critiqué par l'Académie, Voltaire se demande pourquoi l'on ne *gagnerait pas des combats* si l'« on gagne des batailles ».

D'une façon générale, la néologie, contrairement au néologisme, accorde moins d'attention aux expressions qu'aux mots. Moncrif cependant, on l'a vu, s'occupe d'elles, et voudrait au moins les choisir. C'est ce qu'est censé faire son disciple Pons-Alletz. Les quatre-cent quatre-vingts quinze pages du *Dictionnaire des Richesses* citent bon nombre d'expressions plus ou moins neuves, mais sans critique et sans méthode². Le *Dictionnaire critique* de Féraud en fait autant, avec plus de discernement et d'exactitude. L'Académie même ne demeure pas en reste.

LA TRADITION HUMANISTE : ÉLÉMENTS GRECS ET LATINS. — La tradition humaniste qui incorpore, pour ainsi dire, le grec et le latin au français, ne pouvait qu'être renforcée par la néologie. « Il ne faut pas forger ce mot par un pur caprice et au hasard, prescrit déjà Frain du Tremblay; il faut le chercher dans les autres langues connues, comme dans le Grec ou dans le Latin³.... » A l'autre bout du siècle, Tournon met pareillement le latin avant toutes les langues auxquelles le français doit emprunter⁴. Tous les néologues sont des latiniseurs convaincus⁵, voire enragés. « J'ai dit la *favorabilité* du local, déclare Restif; et j'ai l'honneur d'avertir mes concitoyens, en général, que la langue française, étant un dialecte du latin, on peut y puiser tous les mots; que tous ceux qu'on y prend, soit directement, soit par

1. Volt., 90.

2. Donner des ailes à l'ignorance (Desfontaines), servir d'aliment à l'esprit (Voltaire), une âme élevée (Laugier), animer un ouvrage (La Motte), l'apanage des richesses (Disc. acad.), appartenir à la société (anon.), s'appesantir sur soi-même (La Bletterie), s'arracher à telle ou telle chose (Mehegan), faire assaut de (Abbé Coyer), attacher un grand prix à quelque chose (Riccoboni), l'aurore d'une chose (Voltaire), élever une barrière entre... (Journ. de Trévoux), faire beauté (abbé Batteux), un pays qui est le berceau de... (Dider.), boire d'avance le calice de l'heure fatale (De Neuville), faire cause commune (Laugier), une chaîne d'événements (Toussaint), un charme contagieux (La Motte), se concentrer au dedans de soi (J. J. Rous.), etc., etc.

3. *Traité des langues*, 143.

4. Journ. de la langue française, 1786, IV, 578.

5. D'Argenson farcit de latinismes son langage bigarré : *gémier, implacabilité, lucruaux, sodalité, uxorien, voluptuaire*, etc.

analogie, sont clairs, et surtout français¹. » Mercier est évidemment du même avis, qui, dans sa *Néologie* ne cesse d'invoquer le latin en faveur de ses protégés : *agreux* (agrosus), *anilles* (anus), *ascendre* (ascendere), *attédier* (ad tædium), *calcable* (calcare), *cathédrant* (ex cathedra), *éduquer* (educare), *élaborer* (labor), *émender* (emendare), *exulter* (exultare), *hortolage* (hortus), *impavide* (impavidum ferient ruinæ), *inanité* (inanitas), *pediluve* (pediluvium), *perennial* (perenne), *improbité* (improbitas).

D'autres mots se passent de la référence : *abéquiter*, *absconder*, *acétabule*, *acute*, *album*, *ambuler*, *ancelle*, *avunculaire*, *bénévolence*, *colaphiser*, *copuler*, *débeller*, *dilection*, *ébriété*, *émuler*, *épolon*, *extoller*, *fugace*, *garrulence*, *garruleux*, *gastriloque*, *hilarité*, *pauvreté*, etc. En vérité, on se demande si les néologues n'ont pas voulu faire oublier les lauriers des latiniseurs et des grécianiseurs du seizième siècle. Car le grec aussi a sa part dans le vocabulaire de Mercier : *acersocome*, *brachygraphie*, *calamographie*, *cryptographie*, *encomiaste*, *érémodicie*, *galactophage*, *galactophore*, *galaxie*, *géloscopie*, *gynéconome*, *hellanodique*, *lacrymanie*. C'était bon pour le langage des sciences, et l'on sait si les nomenclatures qui se préparent, feront un large emploi du grec et du latin. Mais dans la langue littéraire ou commune!...

Sans doute, Voltaire recommande *vagissement* « dérivé du latin *vagitus*² », ressuscite *appointer* qui vient du latin *punctum*³, substitue *auguste* à *août* dont le son lui déplaît, rappelle à l'occasion que le français est rempli de mots grecs, en sorte qu' « il n'y a point de femme qui ne parle grec sans s'en douter⁴ » ; mais il écarte, nous l'avons vu, *obtempérer*, incompréhensible à ces mêmes femmes⁵, *prospectus*, sans analogie en français ; il repousse de même obstinément *éduquer*, que la voix publique lui propose⁶.

Pareillement, La Harpe trouve qu'*inclémence* « a été très heureusement transporté de la langue latine dans la nôtre⁷ » ; mais il juge aussi en se reportant à la poésie du seizième siècle, qu' « il y a peu

1. *Nuits de Paris*, 1703, citées dans *Mes Inscriptions*, p. p. P. Cottin, 136, note. Dans *M. Nicolas*, Restif cultive son latin pour « épurer son langage et ses idées, par l'étude d'une langue qui, étant la source de la nôtre, contient les racines de tous nos mots » (*Plus belles pages*, 70, *M. Nicolas*, IV^e époque). La doctrine embrasse également le grec, « parce que toute la langue latine vient du grec, comme tout le français vient du latin, à l'exception de quelques mots étrusqs, pour le latin, et de quelques mots tudesqs, ou arabes, pour le français » (*Mes inscriptions*, n^o 568, 21 nov. 1785).

2. XIX, 569, *Dict. phil.*, art. *Langues*, III.

3. D'après Mercier, *Néol.*, I, 42.

4. XXV, 237, *Disc. aux Welches*; cf. XXII, 261, *Conseils à un journaliste*.

5. XIX, 492, *Dict. phil.*, art. *Langue française*.

6. XXIV, 166, *Let. s. la Nouv. Hél.*; XIX, 491, 570, *Dict. phil.*, loc. cit.

7. *Voll.*, 204, *Mahomet*, II, 4, 34.

d'art et de mérite à franciser arbitrairement une foule de mots latins ou à latiniser des mots français pour les accumuler en épithètes ; à mettre ensemble les cornes *rameuses*, les sources *ondeuses* ; à faire rimer à *cieux* un esprit qui n'est point *ocieux* ; à parler de baisers *colombins*, *turturins* » ; à dire encore, comme Garnier : « Les Indiens *perleux* du matin illumine¹ ».

Ces réserves, que l'on peut attribuer, si l'on veut, au purisme, introduisent quelques nuances dans le latinisme systématique de la néologie. Il n'en reste pas moins que le latin et le grec ont une part importante, pour ne pas dire prépondérante, dans les néologismes durables du dix-huitième siècle, qu'il s'agisse de mots, de racines, ou d'autres éléments de composition. On peut noter à ce sujet le développement des particules *ante*, *circum*, *co*, *ex*, *extra*, *dis*, *in* (et ses variantes *im*, *il*, *ir*), *inter*, *intus*, *post*, *per*, *pré*, *retro*, *super*, *trans*, *ultra*, *lèse*, *tri*, *uni*, *vice*, pour le latin ; et pour le grec, *anti*, *archi*, *méta*, *mono* (Voyez le Répertoire).

Comme second élément de composition, on constate également le progrès de certains mots qui tendent à devenir des espèces de suffixes : lat. *-vore*, *-fuge*, *-cide* (*glandivore*, *panivore*, *moussivore*, *centrifuge*, *morbifuge*, *floricide*, *germicide*, *liberticide*, *suicide*) ; grec *-mane*, *-manie* (*bibliomane*, *bibliomanie*, *conchyliomane*, *dramomanie*, *graphomanie*, *métromane*, *métromanie*, *typomanie*, *admiromanie*, *anglomane*, *anglomanie*, *étrangéromanie*, *jardinomane*, *malboroughmanie*, *mariageomanie*, *postéromanie*, *scribomane*, *scribomanie*, *templomanie*, *tragicomanie*), *-crate*, *-cratie* (*théocrate*, *robinocrate*, *bureaucratie*, *philocratie*), *-graphe*, *-graphie* (*biographe*, *calomniographe*, *épistolographie*), *logue*, *logie*, *logiste* (*chrysologue*, *néologue*, *néologie*, *égologie*, *phraséologie*, etc., *lithologiste*) ; d'autres plus rares : *-phobie*, *-lâtrie*, *-phile*, *-urge*, *-phore* (*théophobie*, *zooldâtrie*, *bibliophile*, *lacrimaturge*, *électrophore*).

Enfin, sous l'influence des botanistes, se vulgarise la terminaison latine *ia* ajoutée aux noms propres surtout, pour désigner des fleurs, d'où *camelia*, *dahlia*, *fuchsia*, *gardénia*, *hortensia*, *magnolia*.

LA REPRISE DES VIEUX MOTS. — Pour la néologie, l'archaïsme est un succédané du néologisme. Il semble aussi commode de reprendre les vieux mots que d'en fabriquer de nouveaux. Bien rares sont les théoriciens qui opposent les deux procédés comme Girard : « Un mot hasardé choque moins qu'un mot qui a vieilli² », ou Tournon

1. *Lycée*, V, 75, 450.

2. *Synonymes*, éd. 1740, art. *Mot*, *Terme*, *Expression*.

à qui « il faut du nouveau » et qu'un vieux mot « affecte désagréablement¹ ». Chez certains, l'archaïsme jouit d'une espèce de privilège; c'est le cas de Voltaire et c'est celui de Marmontel : « Si, plus asservis à l'usage, nous renonçons à ce droit de conquête, au moins que ne conservons-nous ce que nos pères ont acquis²?... » Ailleurs, les deux éléments, vieux mots et mots nouveaux, sont volontairement mêlés, confondus, dans la *Néologie* de Mercier par exemple.

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce regain de faveur de l'archaïsme après un siècle qui l'avait obstinément proscrit de la langue.

C'est d'abord le changement d'attitude du purisme, de rajeunisseur devenu conservateur, pour l'amour des auteurs classiques. On veut maintenir la langue des grands écrivains : « Doit-on permettre, s'écrie Desfontaines, que La Fontaine, Despréaux, Racine, Rousseau deviennent jamais gothiques³? » C'est en commentant le *Cid* et *Rodogune* que Voltaire, découvrant à la fois la richesse et la pauvreté de la langue, se confirme dans l'idée de la fixer : « Un mot consacré par Corneille et Bossuet peut-il être abandonné⁴? » Et de même, tous les commentaires, malgré leur purisme pointilleux, n'ont pas finalement d'autre effet : constater la grâce et l'utilité des vieux mots. L'un des moindres, celui de Coste (1743), est même gagné par l'archaïsme de La Fontaine : « *Voire* est un vieux mot, mais si bien placé dans cet endroit, que les dames qui lisent cette fable ne s'aperçoivent pas de son ancienneté. D'où je suis tenté de conclure qu'on pourroit employer bien des mots surannés, qu'on a laissé perdre sans en mettre d'autres à la place et qui, employés à propos, plairoient comme dans La Fontaine » (livre II, fable 2)⁵. Faut-il rappeler encore les citations déguisées de l'Académie⁶ qui préparent la transformation de son dictionnaire de l'usage parlé en un dictionnaire de l'usage écrit à base de langue classique? Féraud ne fait qu'appliquer plus ostensiblement la méthode.

D'une façon générale donc, avec l'apothéose et la défense des grands écrivains du dix-septième siècle, qui devient la grande affaire du purisme, disparaît un obstacle essentiel, une répugnance fondamentale à l'archaïsme.

Celui-ci bénéficie encore de ce regret constant des pertes éprou-

1. *Journ. de Domergue*, 1786, III, 300.

2. *Disc. us.*, 21.

3. *Jug. ouvr. nouv.*, II, 37.

4. XXXI, 553, *Comm. Rod.*, II, 4, 1.

5. « La Fontaine se plaisait à placer avec grâce, tel mot qui vieillissait » dira de même Séb. Mercier (*Néologie*, préf., p. xxxi).

6. Cf. supra, 875.

vées par la langue qui s'exprime avec une insistance croissante à partir de La Bruyère¹. Il n'est pas de refrain plus souvent entonné même par les puristes², à plus forte raison par les écrivains. « La crainte d'employer des tours surannés, dit Rousseau, énerve tous les jours notre langue ; la crainte d'employer les vieux mots l'appauvrit tous les jours ; ses plus grands ennemis seront toujours les puristes³. » On peut croire que si le sentiment reste platonique chez les uns, il devient actif chez les autres. Déjà Destouches, déclarant la guerre à l'Académie, avait passé des paroles aux actes, se servant des vieux mots *poindre* (piquer), *ebahissement*⁴. Avec Rousseau il faut faire entrer en ligne de compte une autre influence.

Pour la plupart des écrivains du dix-huitième siècle, en effet, la découverte des richesses perdues de la langue française ne se fait pas seulement dans les *classiques* du dix-septième, mais autant, si ce n'est plus, dans ceux du seizième. Le mot commence à leur être appliqué par Desfontaines : « Plût à Dieu qu'Amyot et Montaigne eussent été autrefois érigés en *auteurs classiques* : notre langue que nous avons gâtée, en la voulant épurer et embellir, n'auroit point changé⁵. »

Nul n'en sera plus convaincu que les « philosophes ». Imprégnés de quelques auteurs du seizième siècle, Montaigne principalement⁶, ils en ont savouré longuement la langue expressive. Après avoir lu et relu les *Vies de Plutarque*, J. J. Rousseau devient un familier des *Essais*. De ces deux ouvrages, sans parler de Brantôme⁷, il a retenu mainte expression, par exemple *ostentation* (il n'est que de comparer les textes dans Littré). Au reste, la formation de Rousseau, en grande partie livresque, est cause que sa langue inconsciemment archaïse.

Après lui, Diderot est au premier rang de ces encyclopédistes dont M^{me} du Deffand disait : « Montaigne est leur père à tous. » Lui aussi, quand il parle de l'appauvrissement du français, pense au

1. Cf. supra, 1130.

2. D'Olivet, *Rem.*, 1738, 148, 1767, 276 : « Nous avons perdu par caprice une foule d'anciens mots, pour les remplacer par d'autres moins propres et moins significatifs. » L'édition nouvelle ajoute : « On a voulu épurer notre langue depuis François I^{er}. Peut-être a-t-on fait comme ces médecins, qui, à force de saigner et de purger, précipitent leur malade dans un état de foiblesse, d'où il a bien de la peine à revenir. »

3. VII, 148, *Dic. mus.*, art. *Feinte*.

4. *Sur la langue française*, dans les *Réfl. ouvr. litt.*, X, 1739, 237.

5. *Jug. ouvr. nouv.*, II, 33, dans l'*Esprit de D.*, I, 331.

6. Les principaux mots de Montaigne qui reparaissent, sont : *accointer*, *accoutumance*, *alanguir*, *artialiser*, *cogitation*, *étrangeté*, *exsangue*, *incuriosité*, *investigation*, *mésavenant*, *multiforme*, *ostentatrice*, *parlier*, *primesautier*, *singeresse*, *uberté*.

7. VIII, 130, *Conf.*, V.

seizième siècle : « Quelle perte pour ceux d'entre nos écrivains qui ont l'imagination forte, que celle de tant de mots que nous revoyons avec plaisir dans Amyot et dans Montaigne¹ ! » Il le répète dans l'*Essai sur Claude* : « La langue latine s'était appauvrie comme la nôtre en se polissant... Alors les expressions d'Ennius et d'Attius étaient surannées, comme plusieurs de Rabelais, de Montaigne, de Malherbe et de Régnier le sont aujourd'hui » (III, 240). Plus loin, il revendique hautement « l'*exsangue* de Montaigne », sans parler d'*inélégance* et de *dessouci*, employés dans le même ouvrage (III, 384). Parmi les nombreux archaïsmes de Diderot, on peut encore attribuer avec certitude aux *Essais*, *incuriosité* dont il se sert le premier, et *mésavenant* (voir Littré).

Pareillement, Thomas, Beaumarchais se servent ostensiblement d'*étrangeté*, « expression de Montaigne² ». Le second y ajoute *alanguir* souligné dans la lettre *Aux abonnés de l'Opéra* et qui a sans doute la même origine (voir Littré). Marmontel emprunte à la même source *artialiser* : « Après avoir, comme diroit Montaigne, *artialisé* la nature, nous sommes obligés de *naturaliser* l'art³. » D'autres écrivains, à force d'admirer Montaigne, donnent dans une sorte de pastiche plus ou moins caractérisé : ainsi Mirabeau dans l'*Ami des hommes* (1755), D'Argenson dans ses propres *Essais*, justement qualifiés dans le *goût de Montaigne* (1785), ou dans son *Journal*.

Mais la philosophie du temps n'est pas seule à s'éprendre de la langue du seizième siècle : les poètes aussi sont gagnés. « Il ne faut qu'ouvrir Montaigne, écrit Dorat en tête des *Baisers*, pour savoir combien elle [la langue ancienne] est riche et féconde. Ce livre est en quelque sorte le dépôt de ses trésors. Une fausse délicatesse les empêche de circuler ; mais il existent et n'attendent qu'un philosophe pour leur rendre le crédit qu'ils ont perdu⁴. » Ce que Dorat propose, Roucher ose l'accomplir ; il se vante d'avoir employé dans son poème des *Mois* (1779) des mots surannés, tels que *s'aviver*, *bleuir*, *tempétueux*, *ravageur*, *fallacieux*, *punisseur*. « Je suis bien loin de vouloir qu'on mêle un idiome étranger au nôtre, plaide-t-il, mais je ne puis m'empêcher de souhaiter que nous nous emparions de nos propres richesses trop négligées. Si nous sommes pauvres, c'est notre faute, *Montaigne ne l'étoit pas* » (I, 47). Qu'il y ait eu

1. I, 388, *Let. s. les sourds*, 1751.

2. Gohin, 343.

3. IV, 342. *Essai sur le goût*.

4. *Réfl. prélim.*, 8.

quelque hardiesse dans cette attitude, c'est ce que les reproches de La Harpe au besoin prouveraient¹.

Il faut marquer encore par quelques traits combien la croisade en faveur des « classiques » du seizième siècle devient générale à partir de 1770. Toute la seconde lettre de Clément à Voltaire (1773) est consacrée à « réveiller le goût du siècle pour nos vieux auteurs françois que l'on néglige fort injustement ». Il s'en porte garant : « Quiconque veut connoître les richesses et les ressources de la langue françoise, ne doit guère moins lire les Rabelais, les Marot, les Amyot, les Montaigne, les Regnier et quelques autres que les bons auteurs du dernier siècle. » Clément découvre même une chose surprenante : les emprunts des écrivains classiques du dix-septième siècle à leurs prédécesseurs. Non seulement La Fontaine, « mais Corneille, Racine, Despréaux, Molière ont fait d'abondantes moissons dans nos vieux écrivains, comme Virgile en faisoit dans Ennius, et Horace dans Lucile ». Racine même, à l'entendre, s'est enrichi des dépouilles d'Amyot (27-28). Les regrets de Clément, comme ceux de La Bruyère, comme ceux de Marmontel, s'attachent à des mots tels que *ramentevoir, souvenance, alaigne, couardise, simplese, décoloré, sous couleur, mésaventure, portraire, nonchalant de*, etc.

Le polémiste des *Lettres à Voltaire* est plein de mépris pour l'ignorance des puristes. Mais il se fait la part trop belle : tout le monde est ici d'accord. A peu près vers le même temps, dans son fameux discours contre les néologues, Gresset se déclare lui aussi en faveur de la langue du seizième siècle : il déplore « ce dépérissement de plusieurs biens antiques de la langue françoise, de la langue de Montaigne, d'Amyot et de Sully » ; il estime parfaitement possible de remédier à ce dépérissement, « si les écrivains distingués qui nous restent tentoient, par un sage emploi et par des hardiesses heureuses, de ramener les termes anciens que nous avons à regretter ». Mais qu'est-il besoin de citer Gresset ? N'est-ce pas ce Voltaire, objet de la vindicte de Clément, qui fait voter en 1778 par l'Académie le plan d'un nouveau *Dictionnaire* où seront recueillies « toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, Amyot, Charron, etc., qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre ? » C'était déjà, nous l'avons vu, l'un des objets précis assignés par Bordes à son propre dictionnaire : « chercher, dans nos anciens auteurs, les mots qui se sont insensiblement abolis... Marot,

1. *Lycée*, VIII, 375 : « La mousse ne déplaît nullement dans une peinture champêtre, et mousseux, au contraire n'est rien moins qu'agréable. » Parmi les autres archaïsmes de Roucher, on cite : *bocager, caverneux, déprédateur, meuglant, neigeux, ombreux, rai, rameux, refair, simplese, tournoyant, vineux* (Gohin, 142).

Amyot et sur-tout Montaigne en fourniroient un grand nombre¹ ».

A la vérité, le plan de Voltaire est resté lettre morte. Mais la trace en peut être suivie longtemps après lui. Il est notoire que, dans son *Discours sur l'autorité de l'usage*, où il relève tant de vieux mots de la poussière, Marmontel préfère hautement la force et la saveur de Montaigne à la pureté même de Pascal, — que Domergue confie à son comité de néologie, le soin d'extraire des mots utiles de Montaigne, Charron, Amyot, Rabelais, Ronsard, etc., — que les quatre premiers de ces écrivains sont plus ou moins mis à contribution par la *Néologie* de Mercier², et par l'*Archéologie* de Pougens, dignes exécutrices en ceci du testament de Voltaire. « Il est encore indécis, si nous n'avons pas perdu à ne pas adopter entièrement la langue d'Amyot et de Montaigne. » Ce paradoxe de Mercier³ ne serait-il pas en quelque mesure le dernier mot du dix-huitième siècle finissant ?

Doit-on, remontant plus haut, faire intervenir également l'influence de la vieille langue du moyen âge ? A sa renaissance concourent alors, comme on sait, à la fois un certain goût bourgeois de la littérature « gauloise⁴ » et le zèle de l'érudition académique.

Il est certain que les philologues, en étudiant leurs vieux textes, pensent à la langue vivante. Dans son glossaire des chansons du roi de Navarre, La Ravallière a des façons de regretter la disparition des vieux termes : *choir*, *perillier*, qui font penser à Voltaire : « N'est-ce pas appauvrir de gayeté de cœur notre langue, dit-il du second, de rejeter les verbes tandis que nous gardons les noms ? » Barbazan, beaucoup plus décisif, explique longuement aussi que notre langue s'est appauvrie. Il espère qu'« un glossaire général fera ouvrir les yeux, et que secouant les préjugés, non seulement on reconnoitra que c'est à tort que l'on a ôté de la langue une infinité de mots très expressifs, mais encore qu'on leur redonnera l'être ». Le glossaire qui accompagne l'*Ordène de chevalerie* est plein de tendresse pour *ire* meilleur que *colère*, pour *ouïr* pré-

1. II, 511, *Obs. s. la langue fr.*, 1760.

2. Dans le premier volume de la *Néologie*, je compte 41 citations de Montaigne, 6 d'Amyot, 5 de Charron, 1 de Rabelais.

3. *Néol.*, I, p. xii.

4. Voir les lettres de Bayle à Mat. Marais, 14 mars 1701, et de Mat. Marais au Président Bouhier, 23 mars 1726 (éd. Lescure, III, 245). Piron, lui-même très friand du genre, semble avoir communiqué ce goût à sa femme, la demoiselle De Bar : « Elle avait, dit Collé, une érudition singulière pour une femme ; elle possédoit le gaulois. Ses livres favoris étoient *le roman de la Rose*, *Villon*, *Rabelais*, *les Amadis*. *Perceforest* : enfin tous nos anciens faisoient ses délices » (*Journ.*, I, 318). Sa correspondance s'en ressentait, émaillée d'expressions comme « Je ne m'en cuide pas un zeste de plus — Mais ne vous guémantez pas — On n'en saurait chevir — Peu ne me chault » (P. Chaponnière, *Piron*, 174).

férable à *entendre*, et pour *merci*, mot malheureusement avili. Le dictionnaire manuscrit de l'ancien français, déposé à la Bibliothèque de l' Arsenal, plaide en faveur de *mondation* que ne valent ni *purgation*, ni *expiation* ¹.

Des néologues, seul peut-être Mercier essaie de donner la main aux savants. Dans le premier tome de la *Néologie*, treize ou quatorze mots sont extraits de Borel, ou, directement, d'Alain Chartier : *s'apparager*, *artilleuse*, *avrilleux*, *dorelot*, *drue*, *embuchement*, *enceinturer*, *enfanceure*, *estant*, *estèbe*, *fèlonesse*, *fripon*, *friquenelle*, *ginguet*.

Plus que l'érudition, la littérature du pastiche pouvait avoir ici quelque effet. Le style marotique, depuis La Fontaine, n'avait jamais cessé d'être cultivé. Au dix-huitième siècle, sans parler des essais de Voltaire et de J. J. Rousseau ², il a ses classiques : J. B. Rousseau, Piron ³. Mais il s'use. Tout à coup, vers 1750, la mode rebondit : c'est l'âge du style troubadour, qui, inspiré par la romance, s'insinue jusque dans le roman ou le drame ⁴. Il y en a des traces dans la *Nouvelle Héloïse* ⁵, tandis qu'il remplit l'*Histoire amoureuse de Pierre le Long et de sa très honorée dame Blanche Bazu*, de Billardon de Sauvigny, plusieurs fois réimprimée, mainte histoire de M^{me} de Riccoboni ⁶ ou de M^{me} de Montolieu. Les auteurs de pièces moyen-âgeuses, telles que *Sargines* (1788), *Aucassin et Nicolette* (1779), emploient couramment les termes de *destrier*, de *palefroi*, de *damoisel*, de *guerdon*, de *douloir* ⁷.

1. Gohin, 137-8.

2. Pour celui-ci, voyez, outre le *Virelai à M^{me} de Warens* (VI, 7), une *Épître* imitée de J. B. Rousseau reproduite dans les *Annales Rousseau*, II, 196.

3. Dans la troisième partie de sa thèse sur *L'influence de Clément Marot aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Lausanne et Paris, 1920, W. de Lerber a rassemblé quantité de textes qui font le pont entre le style marotique et la romance. Il y aurait lieu de poursuivre cette étude dans la prose. Ainsi que l'observe le *Nouveau Spectateur*, n^o 3, 1^{er} mai 1776, 154, le Basile de Beaumarchais plaisamment marotise : « puis tout à coup, ne sais comment, vous voyez calomnie se dresser... » (Barbier, II, sc. 10).

4. Dans son étude sur le genre troubadour (*Études d'hist. litt.*, 1907, 127), M. Baldensperger réduit à peu de chose les éléments de ce jargon : « L'interjection *las !* pour *hélas !* tant pour *si*, *ains*, *or*, *oncques*, maint donnaient à eux seuls une bonne partie de la couleur archaïque à ces essais de composition dans la manière ancienne. Quelques *destriers*, quelques *jouvenceaux*, quelques *pastourelles*, de l'*émoi*, de la *souvenance*, des *dits* et des *pensers* ; *seulet*, *accort*, *gent* et *joli* assurés d'un traitement de faveur : à quoi *bon*, en somme, aller jusqu'aux exhumations de vocables tels que *chevance* ou *cuidance* ? »

5. Voyez la fin de la 35^e lettre de la première partie (IV, 74) : « C'est là, mon *féal*, qu'à genoux devant votre *dame* et *maitresse*... vous lui jurerez *foi* et *loyauté* à toute épreuve... Vous ne jurerez point d'être toujours soumis, mais de ne point commettre acte de *félonie*... Ce faisant aurez l'*acolade* et serez reconnu *vassal* unique et *loyal* chevalier ! »

6. Dans les *Amours de Gertrude* (VIII, 67) et *Aloïse de Livarot* (X, 139), M^{me} Riccoboni souligne les expressions : *doux parler*, *franc penser*, *cœur gros de fâcherie*, *haut lignage*, *accoutré*, *déportement* (noble), *discourtois*, *cauteleux*, *félon*, *vassal*, *doux ami*, *député*.

7. F. Gaiffe, *Draine en France*, 512.

Les théoriciens du style archaïsant, Billardon, Berquin, Béranger insistent sur l'effort de naïveté que représente une pareille tentative¹. Ils entendent réagir contre les sentiments compliqués et le langage trop raffiné de leur époque ; en vain, car leur simplicité n'est qu'un autre raffinement. De la naïveté, comme le leur fait observer Rivarol, on n'emprunte pas les livrées : « Nos grands écrivains l'ont trouvée dans leur âme, sans quitter leur langue ; et celui qui, pour être naïf, emprunte une phrase d'Amyot, demanderait, pour être brave, l'armure de Bayard². »

A la vogue du style troubadour, on peut attribuer la reprise littéraire de mots vieux ou vieillissants tels que *félon*, *félonie*, *courtois*, *courtoisie*, *discourtois*, *loyal*, *loyauté*, *déloyal*, *souvenance*, *palefroi*, *destrier*, etc. Parmi les termes déterrés par Marmontel, il en est aussi plus d'un qui sent sa romance.

1. Billardon de S., *Discours sur les progrès de la langue française*, en tête de l'*Histoire amoureuse de Pierre Le Long* ; Berquin, *Discours de la Romance* (1777) ; Béranger, *Discours sur la naïveté de la langue française* dans le *Journal de Domergue*, II, 636.

2. *Disc. univ.*, 74.

CHAPITRE IV

LE MOT PROPRE

L'ADOPTION DES TERMES D'ART ET DE SCIENCE. — Avec son principe de la langue rapportée aux « lumières », la néologie devait infailliblement briser la barrière opposée aux termes spéciaux par le bel usage et le style noble. A vrai dire, aucun système ne s'en explique d'une façon précise. Mais le seul fait que, dès l'origine — voyez Frain du Tremblay — les néologues revendiquent le droit d'étendre le vocabulaire des sciences, indique qu'ils ne séparent pas les termes techniques de la langue commune. Les répertoires, notamment celui de Mercier, les montrent insensibles à tous les préjugés, planant au-dessus d'eux, pour ainsi dire. La littérature en arrive à peu près au même point, et pour cause. Il s'agit ici d'une véritable révolution des mœurs et des idées dont on peut suivre le progrès à travers tout le siècle et dans tous les genres.

D'abord se transforme la notion de l'« honnête homme » ignorant par bienséance¹, parce qu'il lui est interdit d'« avoir une enseigne² », c'est-à-dire une spécialité. « Le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien », avait dit La Rochefoucauld. Un siècle plus tard, Vauvenargues lui répond : « Ce mérite, si c'en est un, peut se rencontrer aussi dans un imbécile³. » Le nouvel honnête homme tient surtout à ne pas passer pour un imbécile. Les enseignes, il n'en a pas peur. Au contraire, il les recherche, il les collectionne, et les arbore successivement dans son langage comme dans ses idées. Longtemps avant que le mot ne resplendisse d'un éclat philosophique, il tend à l'*encyclopédie*. Fontenelle, le Fontenelle des *Éloges* en particulier, est le premier témoin mémorable de cette évolution mondaine.

Dans une lettre au chevalier Destouches (17 août 1713), Fénelon distingue expressément « deux genres de parler et d'écrire » : « L'un est le genre élevé, comme celui des harangues et autres ouvrages ou

1. Cf. *H. L.*, t. IV, p. 442.

2. Callières, *Mots à la mode*, 93.

3. *Œuvres inéd.*, éd. Gilbert, 82.

discours de cérémonie ; on y évite les termes dont chaque ouvrier se sert dans le détail de son art, et on a recours aux expressions qu'on croit les plus nobles. L'autre est le genre simple, vulgaire et familier, où les termes des ouvriers sont en usage. Dans le second genre, on dira fort bien en conversation, si je ne me trompe [ce : *si je ne me trompe* est admirable] : *Voilà une menuiserie bien travaillée*. Dans le genre élevé, on dirait : *Voilà un ouvrage de menuiserie qui est d'un goût exquis et qui est exécuté dans la dernière perfection*. »

Pour autant qu'elle s'applique également aux sciences, Fontenelle abolit cette distinction. Son *Éloge de Newton* par exemple (1727) n'hésite pas à parler en propres termes de *quadrature*, de *courbes*, de *rectifications*, de *révolutions*, de *raison renversée des carrés des distances*, de *hyperbole*, de *parabole*, de *ellipse*, de *précaution constante*, de *musses*, de *forces attractives*, de *résistance des milieux*, de *réfrangibilité*, de *réflexibilité*, etc. Fontenelle va même jusqu'à faire entendre à son auditoire académique des termes aussi barbares, aussi nettement techniques que *centrifuge* et *centripète*. Tout au plus recourt-il ici et là à certaines précautions, soulignant les mots les plus étranges, les traduisant au besoin : « une *suite* ou série », « le calcul des *fluxions* ou infiniment petits », une force centrale « ou plus particulièrement *centripète* », les fermentations « ou *effervescences* chimiques », ou encore : « les rayons qui passent près des extrémités d'un corps sans le toucher, ne laissent pas de s'y détourner de la ligne droite, ce qu'on appelle *inflexion*¹ ».

Voltaire n'est pas beaucoup moins exact quand il traite à son tour de la physique newtonienne, n'hésitant pas à enchâsser l'*aphélie* et la *périhélie* dans la prose toute vive de ses *Lettres philosophiques* (XV^e lettre). Dès lors, la technicité des termes s'impose de plus en plus quelle que soit la circonstance, quand un savant ou un homme de lettres, fût-il doublé d'un homme du monde, s'adresse au public. Cela va avec cette diffusion de la science sur laquelle nous n'avons point ici à nous étendre et qui est un des phénomènes sociaux importants de l'époque². Le public, bien entendu, se laisse faire et se pénètre peu à peu de ce jargon. « Les termes d'art sont aujour-

1. Ce sera encore le procédé de Buffon : « cette mine de fer est au contraire disposée en *nappe*, c'est-à-dire par couches horizontales » ; « le *noyau*, c'est-à-dire le corps même de la comète » ; « il s'élève de temps en temps à sa surface des espèces de *scories* ou d'*écumes* » (édit. Lacépède, *Epoques*, 353, 256, 258, citées par Gohin).

2. Cf. en particulier Daniel Mornet, *Les sciences de la nature en France au XVIII^e siècle*. Paris, 1911, et, du même, *La Pensée française au XVIII^e siècle*. Paris, 1926, 3^e partie, chap. II : *Les sciences expérimentales*. Voyez aussi la thèse de G. A. Fusil, *La poésie scientifique de 1750 à nos jours*, chap. I : *La Science et la poésie dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle*.

d'hui moins ignorés dans le grand monde », écrit l'abbé Girard dans ses *Synonymes* ¹.

De là à s'en servir il n'y a qu'un pas, qui n'est d'ailleurs pas franchi d'un seul coup : « *Mécanique, hydrostatique, optique* sont des mots qui effrayent les oreilles ; une dame oseroit à peine les prononcer sans craindre le ridicule », écrit en 1738 l'abbé Nollet, l'un des nombreux pédagogues qui se donnent pour tâche d'aider la société mondaine à sortir de son ignorance ². Cette espèce de pudeur, qui ne craint pas de s'afficher encore au milieu du siècle ³, achève de disparaître dans la seconde moitié. Alors, nous l'avons vu, le snobisme s'empare des arts et des sciences et la préciosité fait entrer leur vocabulaire dans son propre jargon. « On parle beaucoup de chymie, dira Mercier : la mode est d'étudier en *cucurbite*, de parler de l'esprit *recteur*, de savoir ce que c'est que le *gaz silvestre* et le *fluor* ⁴ » ; et encore : « Chacun alors a la manie de se connaître en peinture ⁵. » Alors, c'est-à-dire au moment de l'ouverture du Salon. On trouverait vingt témoignages du même genre sous la plume de Féraud (s. v^{is} *réaction, éréthisme*) et ailleurs. C'est que, dès lors, le mouvement a pris une force irrésistible. Personne n'y contribue davantage que les philosophes et l'*Encyclopédie*.

LE VOCABULAIRE ENCYCLOPÉDIQUE : L'ABBÉ PRÉVOST, DIDEROT, DUCLOS, JAUCOURT. — Les tâches de l' « homme de lettres » diffèrent désormais du tout au tout de ce qu'elles ont été dans la période précédente. Elles sont indiquées par le journaliste du *Pour et Contre*, dès 1736 : « Les nouvelles découvertes de tant de secrets de la nature, les progrès qu'ont fait dans notre siècle toutes les sciences qui dépendent de la physique et de la géométrie, enfin l'invention

1. Art. *Mot, Terme, Expression*, éd. 1740, 251.

2. Programme ou idée générale d'un cours de physique expérimentale, cité par D. Mornet, *Sciences de la Nature*, 249.

3. Mornet, *op. cit.*, 193, cite le comte de Tressan qui croit encore, en 1754, que le « goût » proscrit dans la société « la langue des sciences ». D'autres étaient entretenus leurs lecteurs des comètes ou de *Vues nouvelles sur le système de l'univers* : « Je me hâte d'entretenir la marquise de avant qu'il soit établi de ne parler de physique aux femmes mêmes qu'en combinant des équations et conformément à des formules fournies et réintégréées par les nouveaux calculs. » Qu'une comète rencontre la lune, comme elle pourrait rencontrer la terre, il n'y a lieu que d'en sourire : « la lune serait vraisemblablement victorieuse et lui ferait laisser sur le champ de bataille une bonne partie de sa chevelure... nous verrions la comète s'en retourner, je crois, bien honteuse d'avoir ainsi perdu à la bataille ou sa barbe ou sa queue. »

4. Tabl. CLXXVI. M^{me} Necker, illuminée par Buffon, disserto à perte de vue de *fusibilité, de réfrangibilité, de matière vitrescible, calcaire, végétative* (*Mélanges*, III, 64).

5. Tableau, V, 321.

d'un grand nombre d'arts absolument inconnus aux anciens, ont jetté dans notre langue, une infinité de termes que les Grecs n'ont jamais eus. » Ce ne serait rien, si cette richesse devait rester confinée dans les langues techniques ; mais elle est acquise « aussi bien pour les discours d'agrément que pour l'explication des sciences et des arts ». En effet, poursuit notre auteur, « à proportion que le goût des arts et des sciences se répand, il arrive toujours que les termes qui leur sont propres deviennent plus communs et plus familiers, comme on peut le remarquer aisément dans le P. Malebranche, dans M. de Fontenelle, et dans quelques autres écrivains, qui ayant joint au talent d'écrire la connoissance de la physique et des beaux-arts, en tirent sans cesse des expressions et des images très-heureuses ». L'exemple est bon à suivre. Il pourra s'étendre à toutes sortes de sciences. Le bon écrivain désormais sera celui qui, par exemple, se sera rendu « assez habile dans les sciences naturelles pour en exposer différens points avec l'intention de les faire goûter à ceux mêmes qui n'en ont pas fait leur étude... Il est constant du moins que les auteurs qui joindront ces connoissances et cet exercice au talent d'écrire qu'ils auront reçu de la nature, l'emporteront toujours sur les autres pour la précision des idées, pour le choix des termes, et pour la clarté du tour¹ ».

Ce programme qui fait du nouvel homme de lettres un personnage doué d'une compétence universelle à laquelle doit s'adapter son style, pourrait bien être de l'abbé Prévost. Nul ne l'incarne mieux en tout cas dès la première heure que ce romancier, ce traducteur, ce journaliste infatigable, à l'étroit dans les limites du *Dictionnaire de l'Académie* et qui dut se fabriquer de toutes pièces son propre lexique. Il nous en a laissé le témoignage éloquent sous la forme de son *Manuel lexique ou Dictionnaire portatif des mots françois dont la signification n'est pas familière à tout le monde* (1750), recueil compact de 787 pages, porté dans une seconde édition (1755) à deux volumes de 542 et 569 pages. « Ce petit Dictionnaire, dit la préface, doit le jour à l'opinion qu'on a de son utilité. Ce n'étoit dans son origine, que le répertoire d'un homme de lettres, qui se trouvant engagé par le cours de ses études, à traiter quantité de matières différentes, jettoit par écrit les mots obscurs ou douteux, à mesure qu'il avoit l'occasion de les éclaircir, et ne se proposoit que de les retrouver au besoin pour son propre usage. » L'analyse du *Manuel* est, considérée de ce point de vue, des plus instructives. Il se révèle tout à la fois dictionnaire historique, géographique, artis-

1. *Pour et Contre*, IX, 59.

tique, scientifique, technique, etc. La liste suivante composée de mots rangés sous la lettre A en pourra faire foi :

ab (mois des Hébreux), *abacot* (vieille parure royale anglaise), *abacus* (math.), *abada* (animal exotique), *abaisse* (terme de pâtissier), *abaque* (archit.), *abat-jour*, *abat-vent*, *abbaisse* (terme de blazon), *abbattée*, *abbatis* et *abbatre* (termes de marine), *abdication*, *abdomen*, *aber* (ancien mot breton), *ab-intestinal*, *able* (nom de poisson), *ableral* (sorte de filet), *ablution*, *abomination*, *abondance* (vin trempé d'eau qu'on donne dans les collèges aux pensionnaires), *s'abonner*, *aborigènes*, *aboument* (terme de menuiserie), *about* (terme de charpentier), *aboutir* (terme de plombier), *aboyeur* (terme de chasse), *abrégé* (terme d'organiste), *abrevoir*, *abscisse* (géom.), *absinthe* (plante médicinale), *absterger* (méd.), *abstinence* (ecclés.), *abstract* (phil.), *abstrus*, *acacia*, *acajou*, *acanthé*, *accélération* (phys.), *accession*, *accessit*, *accident* (symptôme, en méd.), etc.

L'abbé Prévost n'est pas le seul auteur qui ait éprouvé le besoin de se dresser des listes de termes spéciaux. J. J. Rousseau, comme on sait, a composé un *Dictionnaire de musique*, et il nous a laissé l'ébauche d'un *Dictionnaire des termes d'usage en botanique*. Bernardin de Saint-Pierre fait suivre son *Voyage à l'Île de France* d'un petit lexique des termes de marine. Rivarol se promettait de réserver une troisième partie de son dictionnaire aux « termes purement techniques », afin de permettre aux jeunes gens « de recourir à tous les articles de l'encyclopédie, aux livres de voyage, d'histoire naturelle et de hautes-sciences¹ ». Au reste, plus on avance dans le siècle, plus on voit pulluler les dictionnaires portatifs : dictionnaires de chimie, vocabulaires de termes de marine, etc. « On a tout mis en dictionnaires, dira Mercier, les savants s'en plaignent; ils ont tort. Ne faut-il pas que la science descende dans toutes les conditions? Ne faut-il pas qu'elle soit hâchée pour être reçue par le plus grand nombre²? » Cette science « hâchée », par laquelle communiquent savants, gens de lettres et gens du monde, ce fut en effet l'une des plus grandes tâches du dix-huitième siècle de la distribuer. Après Furetière, après Thomas Corneille³, après Savary, compilateur d'un monumental *Dictionnaire de commerce*, après les auteurs du *Dictionnaire universel de Trévoux*, et portant bien au delà de ces diverses entreprises, voici paraître l'*Encyclopédie*.

On connaît le programme de Diderot : « Les connaissances les moins communes sous le siècle passé le deviennent de jour en jour. Il n'y a point de femme à qui l'on ait donné quelque éducation

1. *Prospectus*, 1797, p. xv-xvi.

2. Mercier, *Tabl.*, VI, 294.

3. Cf. *H. L.*, IV, 427.

qui n'emploie avec discernement toutes les expressions consacrées à la peinture, à la sculpture, à l'architecture et aux belles-lettres. Combien y a-t-il d'enfants qui ont du dessin, qui savent de la géométrie, qui sont musiciens, à qui la langue domestique n'est pas plus familière que celle des arts, et qui disent, un accord, une belle forme, un contour agréable, une parallèle, une hypothénuse, une quinte, un triton, un arpègement, un microscope, un télescope, un foyer, comme ils diraient une lunette d'opéra, une épée, une canne, un carrosse, un plumet ? Les esprits sont emportés d'un autre mouvement général vers l'histoire naturelle, l'anatomie, la chimie et la physique expérimentale. Les expressions propres à ces sciences sont déjà très communes, et le deviendront nécessairement davantage. Qu'arrivera-t-il de là ? c'est que la langue, même populaire, changera de face ; qu'elle s'étendra à mesure que nos oreilles s'accoutumeront aux mots par les applications heureuses qu'on en fera, etc., etc. ¹. »

A ces lignes, font écho, dans un registre un peu différent, celles du chevalier de Jaucourt : « Il est honteux qu'on n'ose aujourd'hui confondre le François proprement dit avec les termes des arts et des sciences, et qu'un homme de la Cour se défende de connoître ce qui seroit utile et honorable. Mais à quel caractère, dira-t-on, pouvoir distinguer les expressions qui ne seront plus hasardées ? Ce sera sans doute en réfléchissant sur leur nécessité et sur le génie de la langue. On ne peut exprimer une découverte dans un art, dans une science, que par un mot nouveau bien trouvé ; on ne peut être ému que par une action ; ainsi, tout terme qui porterait avec soi une image, seroit toujours digne d'être applaudi : de là quelles richesses ne tireroit-on pas des arts, s'ils étoient plus familiers ? »

Telle, envisagée sous un de ses principaux aspects, nous apparaît l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert : un puissant effort non seulement pour répandre la connaissance des arts et des sciences, mais aussi pour réhabiliter les termes techniques. Cette réhabilitation se poursuit dans trois catégories différentes : les sciences, les arts, les métiers. Les deux dernières nous retiendront plus spécialement tout à l'heure.

LES TERMES TECHNIQUES DANS LE DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE. — Après l'*Encyclopédie*, la poussée des termes techniques est si violente qu'ils forcent la porte du *Dictionnaire de l'Académie*. Ce n'est pas le moindre succès des philosophes. Duclos, secrétaire perpétuel en

1. XIV, 425, art. *Encyclopédie*.

2. *Encycl. méth., Gramm.*, II, 448, art. *Langue française*.

1762, se présente ici comme le fourrier de la conquête. « L'étude des sciences exactes et des différentes parties de la physique s'est tellement étendue depuis quelques années, explique-t-il dans sa petite *Histoire de l'Académie*, qu'il falloit ajouter au vocabulaire les termes qui sont propres aux sciences et aux arts dont on s'occupe plus communément qu'on ne faisoit autrefois. On a donc admis dans la nouvelle édition les termes élémentaires des sciences, des arts et même des métiers, qu'un homme de lettres et tout homme du monde peuvent trouver dans des ouvrages où l'on ne traite pas expressément des matières auxquelles ces termes appartiennent¹. » Cette allusion à l'homme de lettres et à l'homme du monde est particulièrement caractéristique et montre que l'admission des termes techniques dans le *Dictionnaire de l'Académie* ne modifie pas son caractère de témoin du bel usage.

Au reste, ces lignes sont reproduites presque textuellement de la préface du *Dictionnaire*. Elle annonce que la nouvelle édition est « augmentée d'un très-grand nombre de mots qui appartiennent soit à la langue commune, soit aux arts et aux sciences ». En réalité, comme le montre Gohin, cette augmentation porte, pour les deux tiers, sur les termes d'art et de science. Astronomie, mathématiques, physique, chimie, histoire naturelle ont fourni un contingent très considérable de mots techniques. Les arts et métiers, moins favorisés, sont néanmoins assez largement représentés. A propos de ces termes nouveaux, l'Académie entre dans des explications qui impliquent le ferme dessein de se tenir aussi près que possible du programme de l'*Encyclopédie* (voyez *balancer*, *force*, *heurter*, *jeu*, *moelleux*, *ton*, etc.)².

De 1762 à 1798, le travail de l'Académie se perfectionne en ce sens que le choix, d'abord un peu livré au hasard, devient plus sévère : l'Académie prend plus complètement conscience d'une distinction essentielle entre les mots qui conservent leur caractère scientifique et ceux qui deviennent usuels. De là certaines éliminations signalées par l'abbé Morellet : « L'Académie, dans sa cinquième édition, a déjà retranché beaucoup de termes techniques et savants, admis dans son édition de 1762, et dans son travail actuel,

1. *Encycl. méth., Gramm.*, I, 41, art. *Académie*.

2. L'étroite relation entre l'*Encyclopédie* et le travail académique, est confirmée par un billet inédit de D'Alembert au contrôleur général des finances, conservé aux Archives de l'Académie française. Le secrétaire perpétuel demande des crédits pour l'achat de dictionnaires indispensables : « Si elle [l'Académie] n'eût pas craint d'être indiscrète, elle auroit joint à cette demande celle du Dictionnaire Encyclopédique, qui peut aussi lui être fort utile, et qui est un objet de quatorze à quinze cens livres » (29 juin 1775).

pour une sixième édition, retranche également tous ceux qui ne sont pas encore entrés dans la langue usuelle¹. »

RÉHABILITATION DES TERMES DE MÉTIER : 1^o LE VOCABULAIRE ARTISTIQUE. — Les mots techniques des beaux-arts étaient, au dix-septième siècle, confondus avec les mots de métier et, comme tels, écartés du bel usage². Au dix-huitième, cette injustice diminue. « Loin que nos termes d'art soient bas ou d'un son désagréable, écrit le journaliste du *Pour et Contre* déjà cité, il n'y a point de langue qui en ait d'aussi nobles et d'aussi heureux que la nôtre. En fait de peinture et de sculpture, par exemple, il n'est point de portraits ou de caractères dans les auteurs les plus polis, qui soient écrits d'un stile si parfait que les jugements sur les peintres qu'on trouve dans la traduction du poëme de du Frénoi par M. de Pile. Le Cours de Peinture du même écrivain, ses Vies de Peintres et surtout les Entretiens de M. Félibien sur le même sujet, sont des sources inépuisables d'expressions nobles et harmonieuses. » Comme exemple des ornements que la poésie peut tirer des termes d'art, l'auteur cite le *Ballet des Arts* de La Motte, l'*Épître de Dibutadis à Polémon* de Fontenelle, enfin la *Gloire du Dôme du Val de Grâce* de Molière, « dans laquelle il n'a pas omis un seul terme de peinture ». Il ne faut point abuser de ces termes techniques sans doute, comme en avertit Boileau ; mais les *festons* et les *astragales* condamnés par l'*Art poétique* n'en sont pas moins de « beaux mots de notre langue ». Rien, conclut notre journaliste, « rien ne relève plus le discours qu'un mot d'art ou de science, placé de telle sorte que sa place seule l'explique³ ».

Ce n'est encore qu'une idée. Mais l'*Encyclopédie* intervient à un moment où le goût des beaux-arts s'étend, où les « connaisseurs », vrais ou faux, pullulent, où s'ouvrent périodiquement les salons de peinture, où les querelles musicales passionnent le public, où le moindre homme de lettres fréquente assidûment les ateliers, l'opéra, les concerts. Elle fera tomber d'un bloc et sans peine dans son trésor, toute cette masse de termes spéciaux, jargon de peintre, de sculpteur ou de musicien, avec lesquels les mondains d'autre part se familiarisent⁴. L'effet devait être durable et profond. On ne peut qu'admirer avec quelle aisance et quelle sûreté, une grande bourgeoisie des derniers jours de l'ancien régime, M^{me} Necker, se meut

1. *Observations sur un ouvrage anonyme*, 1807, 12.

2. Cf. *H. L.*, IV, 424.

3. *Pour et Contre*, IX, 1736, 66. On voit que le journaliste connaît les classiques de la langue des peintres. Cf. *H. L.*, t. VI, 1^{re} part., 698 et suiv.

4. Voyez plus haut, 1117.

dans l'atelier du sculpteur : « Les femmes croient briller par les écarts de leur imagination ; mais ces disparates font l'effet de ces veines colorées qu'on trouve dans un bloc de marbre, et qui semblent ajouter encore à sa beauté : que l'artiste prenne son ciseau pour faire de ce bloc une statue, la veine moins compacte se brise, et tout le marbre est mis au rebut¹. » L'audace ou la nouveauté d'un pareil style est évidente si l'on songe qu'en 1751, Mauvillon félicite encore l'abbé Du Bos d'avoir évité avec soin, en écrivant sur la peinture, la poésie et la musique, « tous les mots qui pouvoient n'être pas entendus des gens du monde² ? »

Ce n'est pas, et la nuance est importante, que le bel usage se soit jamais entièrement privé de puiser dans la langue des beaux-arts. Dès le dix-septième siècle, on parle au figuré de *tableau*, de *portrait*, de *dessin*, de *crayon*, de *pinceau*, d'*ébauche*, de *moule*, de *ciment*, de *base*, d'*arc-boutant*, de *concert*, de *perspective* et d'*unisson*. Toutefois, on en parle modérément, sans presque s'en apercevoir, tandis qu'au dix-huitième siècle, surtout en critique, ce vocabulaire devient obsédant et prête à la marqueterie. Déjà, Desfontaines écrit de ce style : « Ils n'ont étudié ni la nature, ni l'antiquité ; aussi leurs poésies sont-elles *pauvres en dessein et en coloris*, nulles *touches*, nulles *teintes*, un peu d'esprit, point de génie³. » La grande critique encyclopédique, par la plume de Marmontel, renchérit sur les précurseurs ; elle loue dans Homère « le *coloris* et l'*harmonie* ; la hardiesse du *dessin* et la beauté de l'*ordonnance* ; la plus étonnante fécondité, soit dans l'invention de ses caractères, soit dans la composition des *groupes* ; la véhémence de ses récits et la chaleur de ses *peintures*⁴. » Marmontel encore compare le traducteur à un copiste auquel on veut bien accorder « l'adresse de bien saisir le *truit* et de bien placer les *couleurs* ; s'il a le même assortiment de *nuances* que l'artiste original, il fera une *copie* exacte, à laquelle on ne désirera que le premier feu du génie ; mais s'il manque de *demi-teintes*, ou s'il ne sait pas les former du *mélange* de ses *couleurs*, il ne donnera qu'une *esquisse*, d'autant plus éloignée de la beauté du *tableau*, que celui-ci sera mieux *peint* et plus *fini*⁵. » Ici transperce la manie. Mercier dira que « les gens de lettres affectent aujourd'hui de faire entrer dans leur style beaucoup de termes de cet art [la peinture]⁶ ». Il va jusqu'à

1. *Mél.*, I, 119.

2. *Stile*, 344.

3. Cité par Pons-Alletz, 330.

4. *Encycl. méthod.*, art. *Ancien*.

5. *Encycl. méthod.*, art. *Traduction*.

6. *Tableau*, V, 321.

insinuer qu'ils ne sont guère connaisseurs. Le soupçon semble superflu, quand il s'agit d'un Diderot décrivant à sa manière l'art du comédien : « C'est qu'embrasser toute l'étendue d'un grand rôle, y ménager *les clairs et les obscurs, les doux et les faibles* '... ».

Au reste, ce n'est pas seulement la peinture qui se trouve ainsi mise à contribution, mais également la sculpture, la gravure, la musique, et, à un moindre degré peut-être, l'architecture. Il arrive cependant que *piédestal* soit pris au figuré. Pons-Alletz cite Thomas : « La noblesse n'est ni la *décoration* du vice, ni le *piédestal* de l'orgueil. »

Enfin rien n'est plus symptomatique que l'interpénétration croissante des différents vocabulaires, les mêmes mots finissant par s'appliquer à la musique, à la peinture, à la littérature : *contraste, ensemble, masse, faire, manière, moelleux, léché, décousu*, etc.². C'est ainsi qu'on en arrive à trouver un corps *harmonieux*, selon le vers de Delille discuté dans le salon de M^{me} Necker³, et que le style sera qualifié de *pittoresque* (A⁵).

RÉHABILITATION DES TERMES DE MÉTIER : 2^o LE VOCABULAIRE MÉCANIQUE.

— Plus difficile et plus méritoire que celle du vocabulaire artistique, devait être la réhabilitation du vocabulaire « mécanique ». Le temps n'est pas loin où l'abbé du Resnel écrivait en tête d'une traduction de Pope : « La bassesse de la plupart de ceux qui exercent aujourd'hui parmi nous les arts mécaniques, fait que nous attachons insensiblement des idées basses aux mots françois qui les expriment⁴. » En 1743, l'abbé Desfontaines, traduisant Virgile, fait la même réflexion : « Les préceptes qui concernent les arts libéraux, notre langue peut les exprimer noblement et avec élégance. Il n'en est pas de même à l'égard des arts mécaniques et grossiers, tels que l'agriculture, et les arts de cette espèce⁵. »

Contre ce préjugé, l'*Encyclopédie* s'élève avec force. Elle ne veut pas que les arts mécaniques soient réputés inférieurs aux arts libéraux. Philosophiquement, cela est inexact; littérairement, c'est une injustice : « Les arts libéraux se sont assez chantés eux-mêmes; ils pourraient employer maintenant ce qu'ils ont de voix à célébrer les arts mécaniques. C'est aux arts libéraux à tirer les arts mécaniques

1. *Paradoxe sur le comédien*, 93.

2. Cf. H. L. IV, 1^{re} part., 788.

3. *Mél.*, II, 52.

4. *Disc. prélim.*, 4738, p. xxxvii.

5. *Œuvres de Virgile, Disc. s. les Géorgiques*, 143.

de l'avilissement où le préjugé les a tenus si longtemps... Les artisans se sont crus méprisables parce qu'on les a méprisés... Qu'il sorte du sein des académies quelque homme qui descende dans les ateliers, qui y recueille les phénomènes des arts, et qui les expose dans un ouvrage qui détermine les artistes à lire, les philosophes à penser utilement, et les grands à faire enfin un usage utile de leur autorité et de leurs récompenses¹. »

Que l'appel de l'*Encyclopédie* ait été entendu de tout le monde, que le préjugé contre les arts mécaniques et tout ce qui s'y rattache ait été vaincu par son grand effort, il serait exagéré de le prétendre, même en invoquant la floraison des poèmes didactiques dans la seconde moitié du siècle. Dans l'*Encyclopédie méthodique* (art. *Art*), Marmontel disserte encore longuement de l'inégalité des arts libéraux et mécaniques qu'il paraît accepter. Thomas témoigne de la même injustice à l'égard de la langue des métiers : « La langue des ateliers, dit-il, qui n'est connue de personne que de ceux qui exercent particulièrement un métier ou un art, langue qui ressemble plutôt à un jargon, langue qu'il est très difficile de constater et qui le plus souvent varie de province à province, n'a point été admise dans le *Dictionnaire de l'Académie* ; elle n'est pas plus du ressort de l'Académie que du public ; ce n'est pas proprement la langue française²... ». Vers le même temps, l'abbé Roubaud ajoute à toutes les causes de corruption de la langue « la facilité du monde poli à prendre le jargon barbare de cette populace d'ouvriers qui donnent le ton à la mode³ ». Un pareil témoignage apporte du reste la preuve d'un changement notable.

L'ignorance du langage des ouvriers n'est évidemment plus aussi bien portée vers la fin de l'ancien régime, et cela même parmi les femmes. Quand l'abbé Barthélemy décrit à M^{me} du Deffand la pagode de Chanteloup, et les *tables* de marbre qui en décorent les trumeaux, il a soin de préciser : « c'est le nom que leur donnent les ouvriers⁴ ».

Le langage figuré surtout confirme la même impression. Elle n'étonne qu'à moitié peut-être cette comparaison de la part de Beaumarchais, qui vient de raccourcir son *Barbier* : « tel un charpentier économe cherche dans ses copeaux épars sur le chantier tout ce qui peut servir à cheviller et boucher les moindres trous de son ouvrage⁵ ». Mais elle est à coup sûr bien curieuse, sous

1. Diderot, XIII, 361, 370, art. *Art*.

2. IV, 263, *De la langue poétique*.

3. *Synonymes*, 1786, préface.

4. Saint-Aulaire, III, 328, 329, 30 juil., 3 août 1778.

5. *Lett. s. la crit. du Barbier*.

la plume de M^{me} Necker, cette longue sentence où se marient le jargon de la boutique et celui de l'atelier : « L'esprit d'un homme que vous obligez à vous écouter, ressemble à un cavalier affairé qui court à toute bride : si vous voulez le tenter par votre marchandise, mettez-la sous ses yeux toute développée... Quelquefois la mine est assez féconde, mais l'on n'a point l'art de la mettre en œuvre ; quelquefois l'on passe sa vie à mettre toutes ses idées dans la filière, tandis qu'on devrait les réunir en faisceau : avec cette faculté de travailler en *fin*, l'on imite bientôt les artistes qui font trainer un carrosse par quatre puces ; l'esprit alors ne doit pas aspirer à de plus hautes récompenses qu'on n'en donne en mécanique à de pareils inventeurs¹. »

Et pourquoi la femme du banquier Necker se priverait-elle de pareilles ressources quand son maître, Buffon, dans son *Discours sur le style*, parle d'ouvrages faits de *pièces de rapport* et d'autres *fondus d'un seul jet*² ?

Buffon est maître de forges en sa forêt de Montbard : on s'en aperçoit. Aussi bien, l'une des causes qui font entrer les termes « mécaniques » dans l'usage général, c'est l'intérêt que de plus en plus le public prend aux affaires. Quand on parcourt les exposés des historiens de l'industrie, on se rend compte que la plus haute société suivait avec attention les découvertes, les essais, les organisations. On accordait des subventions, on prenait des actions avec l'espoir de gains dans les entreprises. Des prêtres, des grands seigneurs donnaient l'exemple, le duc d'Orléans, M^{me} de Pompadour, Marie-Antoinette. Le duc et la duchesse de Choiseul assistent aux essais comparatifs d'acier faits à Amboise du 28 au 31 mai 1783. En 1782, la reine a donné 50 000 livres pour la fabrique de cristal fondée à St-Cloud sous la protection du duc d'Orléans, etc. Les Académiciens servent de juges des nouveautés. Les journaux spéciaux ont partout des lecteurs. Des sociétés d'encouragement se fondent. La première, créée par l'abbé Baudeau, la Société d'émulation pour l'encouragement des inventions qui tendent à perfectionner la pratique des arts et métiers à l'imitation de celle de Londres, comprend en 1776-1777 vingt grands seigneurs, dix-neuf gens de robe, quatre abbés, quatre femmes de la noblesse pour, seulement, huit négociants, trois banquiers, six savants, deux architectes et un imprimeur mécanicien³.

Un des plus curieux témoins de cet engouement pour les choses

1. *Mél.*, I, p. 69.

2. Pons-Alletz, *Dict. des richesses*.

3. Cf. Ch. Ballot, *Introduction du machinisme dans l'industrie française*, 1923, 15.

de l'industrie qui gagne les hautes classes, devait être ce troisième livre du journal manuscrit de M^{me} de Genlis, malheureusement perdu, qui contenait « la description la plus méthodique, la plus détaillée et la plus claire de toutes les manufactures qu'elle avait vues dans vingt-cinq ans, en France et dans ses voyages, avec beaucoup de réflexions sur les arts et métiers et l'amélioration des apprentissages ». M^{me} de Genlis prétend que ce travail, « fruit d'une immense quantité de courses, de beaucoup d'argent et d'une très longue étude », rectifiait « un grand nombre d'erreurs et de bévues de l'*Encyclopédie*¹ ».

Cela n'est pas pour diminuer le mérite des Encyclopédistes, au contraire. Après tout, M^{me} de Genlis leur reconnaît indirectement l'honneur de l'initiative. N'ont-ils pas de même montré la voie à ce *Dictionnaire raisonné universel des arts et métiers* (1^{re} éd., 1773), que l'auteur, l'abbé Jaubert, par une heureuse innovation, fait suivre d'un *Vocabulaire technique*? Ce vocabulaire est censé offrir le trésor des termes d'art aux « hommes illustres qui travaillent tous les jours à la perfection de notre langue² ». Par ailleurs, dans sa préface, l'abbé Jaubert plaide, lui aussi, en faveur de l'égalité des arts mécaniques et des arts libéraux. Son œuvre est l'exacte continuation de l'*Encyclopédie*, dans un domaine très spécial. Mais l'*Encyclopédie* n'en reste pas moins le premier et le principal hommage du dix-huitième siècle à la langue des artisans. Faut-il rappeler quel soin Diderot apporte à cette partie de l'entreprise, visitant lui-même les ateliers, se donnant la peine d'écrire sous la dictée des ouvriers, « de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir³ ».

1. *Mém.* 4, 3. Dans *Adèle*, III, 190, la baronne d'Almane, voyageant en Hollande avec son mari et ses enfants, écrit à une amie : « Nous achevons ici *notre cours de manufactures*, nous avons déjà vu faire du papier, des cordes, des cables, etc. Nous avons vu à Harlem une fonderie de caractères pour imprimer, nous avons vu aussi tailler des diamants. »

2. Jaubert s'étend longuement sur cet aspect de son travail : « Les étrangers ne nous reprocheroient plus, avec quelque fondement, la stérilité de notre langue qui deviendrait tous les jours plus féconde par les nouvelles expressions dont l'usage s'introduiroit insensiblement dans la société. Il y a long-temps qu'on a observé que l'abondance et la richesse d'une langue étoient relatives aux occupations auxquelles les peuples qui la parlent se sont le plus exercés ; que nos pères, qui faisoient leurs délices de la chasse au vol, avoient inventé des termes si expressifs pour l'opération de cette chasse, que toutes les nations qui ont voulu se procurer le même plaisir, ont cru devoir adopter et faire passer dans leur langue tous les termes de chasse que nos aïeux avoient inventés... S'il s'est prouvé que depuis un siècle les arts libéraux ont enrichi notre langue de plusieurs mots nouveaux, quelle richesse ne lui auroient pas procurée les arts mécaniques, si l'on eût daigné en faire usage ! Quelle prodigieuse quantité de machines et d'outils ces derniers n'ont-ils pas inventés et n'inventent-ils pas tous les jours... » (*Avis au Lecteur*).

3. XIII, 140, prospectus de l'*Encyclopédie*.

Les dessinateurs qui l'accompagnent, compléteront et préciseront les résultats de l'enquête par des planches, qui forment, à elles seules, deux gros volumes ; exemple nouveau d'une méthode que notre temps a déclarée la meilleure pour enseigner la langue concrète¹...

L'illustration de sa doctrine, Diderot la fournit à chaque pas dans ses œuvres, où se déverse, avec un plaisir évident, sa science prodigieuse des langages techniques. On s'en aperçoit naturellement quand il parle des arts même : peinture dans ses *Salons*, musique dans le *Neveu de Rameau*, métiers dans l'*Encyclopédie*². Mais où brille son génie surtout, c'est lorsqu'abordant n'importe quel objet, il s'attache à en relever l'expression d'un terme précis, d'une locution pittoresque : « Ce mot dit, le *ressort mastoïde* se détend et la mâchoire se referme » ; « Ces dix doigts, c'étaient autant de bâtons fichés dans un *métacarpe* de bois et ces *tendons*, c'étaient de vieilles *cordes à boyaux*... » ; « Que penser des autres... dont les bassesses ne peuvent s'excuser par le *borborygme* d'un estomac qui souffre ? » ; « la bouche bien fendue, la lèvre *rebordée*³ » ; et ainsi de suite jusqu'à la métaphore. On ne retrouvera que rarement, au dix-huitième siècle, cette magnificence dans l'emploi du terme propre. Chez Rousseau, où il se fait valoir par intermittence, il n'a pas le même éclat ; ainsi lorsque l'écrivain parle médecine dans l'*Émile*, botanique dans les *Réveries*, travaux des champs dans la *Nouvelle Héloïse* :

1. Dès 1733, la *Bibliothèque des enfans* préconise la « démonstration de la chose » pour enseigner aux enfans les termes d'architecture, de sculpture, de menuiserie, de serrurerie, sans écarter toutefois l'usage des dictionnaires : « Que si quelqu'un trouvoit mauvais, ou pour le moins inutile de donner la connoissance de pareilles choses à des enfans, qui par leur condition ne se trouveront peut être jamais en occasion d'en faire usage, je lui répondrois que les mots qu'on emploie pour exprimer les choses les plus relevées n'appartiennent pas plus à la langue que les noms des choses les plus communes : que de l'aveu des maîtres, ces derniers qui sont en plus grand nombre, en font aussi la plus grande richesse, qui est ce dont les langues se glorifient le plus : et qu'ainsi c'est ne savoir que très-imparfaitement sa langue, que d'ignorer la plus grande partie de ses mots » (*Bibl. des enfans*, II, préf., p. xv-xvi). A l'autre bout du siècle, en 1778, incité par M^{me} de Genlis, le duc d'Orléans organise au Palais-Royal « un musée miniature d'arts et métiers sous la direction des célèbres mécaniciens Périer qui font exécuter les modèles réduits de tous les outils nécessaires au menuisier, à l'ébéniste, au carrossier, au serrurier, au lamineur. On y joint même des fourneaux de laboratoire pour la chimie, la céramique, la fonte des métaux » (Bretsch, *Philippe-Egalité*, 123).

2. « Dans quel système de physique ou de métaphysique remarque-t-on plus d'intelligence, de sagacité, de conséquence, que dans les machines à filer l'or, à faire les bas, et dans les métiers de passementiers, de gaziers, de drapiers ou d'ouvriers en soie ? Quelle démonstration de mathématique est plus compliquée que le mécanisme de certains horlogers, ou que les différentes opérations par lesquelles on fait passer ou l'écorce du chanvre, ou la coque du ver, avant que d'en obtenir un fil qu'on puisse employer à l'ouvrage ? Quelle projection plus belle, plus délicate et plus singulière que celle d'un dessin sur les cordes d'un sample, et des cordes du sample sur les fils d'une chaîne ? Qu'a-t-on imaginé en quelque genre que ce soit qui montre plus de subtilité que de *chiner* le velours ? » (XIII, 369 *Encycl.*, art. *Art*).

3. *Rameau*, 170, 149, 171, 131.

« Les *cuves*, le *pressoir*, le *cellier*, les *futailles*, n'attendoient que la douce liqueur pour laquelle ils sont destinés... Elle fait *égrapper* le raisin et *trier* les grains avant de les jeter dans la cuve... Elle prépare un vin de liqueur en mêlant dans les tonneaux du *moût* réduit en sirop sur le feu ; un vin sec en l'empêchant de *cuver*... Après le souper on veille encore une heure ou deux en *teillant* du chanvre, etc. ¹. »

Chez Mercier, chez Restif, qui en font ostensiblement usage, le mot propre retombe à la trivialité. Afin de prouver qu'il est très malsain pour un locataire d' « essuyer les plâtres », le premier se borne à transcrire la dissertation d'un physicien ². Quant au second, il fait grand étalage de son métier d'imprimeur : « Le mardi, je venais au travail à 6 heures ; je composais 8 pages in-12 de *cicéro*, caractères et *format* de cet ouvrage-ci, payées 8 sous la page, et j'achevais mes *fonctions*, c'est-à-dire corrections d'épreuves, *desserrage* de lettres, *composition* de formes, etc. ³. » Restif prend d'ailleurs soin de souligner les termes de la profession. Du moins nous introduit-il en plein dans les jargons de métier, dont Mercier se montre également fort curieux ⁴. Sa doctrine sur ce point s'apparente étroitement à celle de l'*Encyclopédie*, et lui sert à justifier son entreprise néologique : « Point d'art ni de métier qui n'ait une foule de mots particuliers pour ses outils et pour les instruments de son travail... Si vous examinez bien ces mots, vous y trouverez de l'ingéniosité, des imitations de la nature, des rapports très-subtils. La plupart des Français, même les plus instruits, ne connaissent pas cette foule de mots. Le procès-verbal d'un huissier-priseur dit plus de choses sur nos mœurs que la dissertation d'un moraliste... Ennemis de la *Néologie*, allez dans les ateliers, et laissez-moi tranquille dans le mien. N'ai-je pas le privilège que se donne un manufacturier dans sa manufacture ⁵ ? »

Au théâtre, dont le réalisme croissant s'accommoderait à première vue fort bien des termes techniques, leur emploi n'est pas sans difficulté. Passe encore quand il ne s'agit que du jargon des affaires comme dans les *Deux Amis* ou dans le *Fabricant de*

1. IV, 424-7, *Hél.*, V, 7.

2. « Le plâtre et la chaux, pendant leur calcination se chargent d'une grande quantité de phlogistique qui tend sans cesse à se dissiper. Ce phlogistique ayant plus d'affinité avec les acides qu'avec les deux matières terrouses auxquelles il est uni, les abandonne avec facilité pour s'unir à l'acide de l'air... » (*Tableau*, CCCXLI, *Plâtres neufs*).

3. Plus belles pages, 103, *M. Nicolas*, V^e ép.

4. Dans le *Tableau de Paris*, il s'attache à des expressions comme *faire de la musique*, terme de maçon (DCXXXVII), *l'étoffe*, terme d'étameur (CCCLXI), *réjouissances*, terme de boucher (CCCXCVIII), *bichonnage*, terme de coiffour (XXXII), et même *fon*, terme d'ouvrier (DXXX).

5. *Néol.*, préf., p. xxvi, note.

Londres. Négociier des effets, suspendre des paiements, mettre les scellés, bordereau, fonds, faillite, titre, banqueroute, escompte, sont des termes où le spectateur parisien se reconnaît. On en peut dire autant des termes de droit qui émaillent certaines scènes de l'Indigent ou du Juge. En revanche, le langage des marins porte malheur au Départ des matelots de Rutledge et aux Marins de Desforges. Le cœur qualifié en plein théâtre et en vers de viscère, l'amour assimilé à un tonique précipitent pareillement la chute de l'Épreuve délicate de Grouvelle¹.

LES TERMES DE L'ÉCOLE ET LES TERMES DE PRATIQUE : AFFAIBLISSEMENT D'UN PRÉJUGÉ. — Un lourd préjugé pesait sur les termes d'école et les termes de pratique². Qu'allait-il devenir menacé par l'offensive encyclopédiste ? A vrai dire, il ne disparaît pas complètement ; mais il s'atténue.

En ce qui concerne les termes d'école d'abord, la mise en garde est encore fréquente chez Féraud : *centrifuge* et *centripète* « ne se disent qu'en astronomie et en physique ; et ce serait pédantisme que d'employer ces mots figurément » ; *déperdition* « ne se dit que parmi les savans, et il y aurait de la pédanterie de s'en servir dans le discours commun » ; *perspicace* « sent encore trop le pays latin ». *Disséminer* a le même défaut pour certain correspondant du *Journal de la langue française*³ : « Il sent peut-être encore trop le pays latin, comme on dit ; et il a l'air un peu scientifique. »

Les savans sont eux-mêmes divisés sur ce point. On l'a vu⁴, Buffon se montre plutôt réservé en fait de termes techniques. Condillac même, l'inspirateur involontaire des nomenclateurs, leur est nettement hostile. Fidèle à la méthode cartésienne, il croit « qu'il seroit inutile de se gêner dans le dessein de n'employer que les expressions accréditées par le langage des savans : peut-être même seroit-il plus avantageux de prendre dans le langage ordinaire les mots dont on auroit besoin. » La science mondaine n'en serait pas plus vaniteuse ; l'autre le serait beaucoup moins⁵.

D'une façon générale, la philosophie du dix-huitième, en grande partie vulgarisatrice, n'avait nul intérêt à surcharger son langage de termes rébarbatifs. Condorcet remarque en 1783⁶ que sous l'influence de Fontenelle, les sciences se sont débarrassées des

1. Gaijfe, *Drame en France*, 505.

2. Cf. *H. L.*, IV, 396 et 421.

3. 1791, III, 7.

4. Cf. *H. L.*, IV, 1^{re} part., 587.

5. *Art de penser*, II, ch. II.

6. *Hist. de l'Acad. des sciences*, 1.

« mots scientifiques qui n'étoient qu'une pédanterie inutile, en gardant ceux qui étoient nécessaires pour l'exactitude du langage ». Mais en même temps, la langue scientifique ainsi réformée s'est vulgarisée : « les gens du monde n'ont plus même besoin qu'un extrait leur facilite l'intelligence d'un mémoire ». La question des termes de l'École se ramène ainsi à un double mouvement : la philosophie est venue vers le monde, le monde est allé au devant d'elle en adoptant son langage. Rien, ou presque rien, ne choquait plus en ce genre. La popularité du substantif *l'être* signalée par M^{me} du Deffand à son ami Walpole (12 mars 1769) est confirmée par Féraud, mieux encore par les textes. On le rencontre dans les vers d'un Saint-Lambert, et jusque dans les romans de Dorat.

Quantité d'autres termes didactiques apparaissent non seulement dans la langue d'un Rousseau, d'un Diderot, d'un Helvétius, mais dans des œuvres d'un caractère aussi frivole que celles de Dorat, de Laclos, de Desmahis, de Besenval : *activité, alternative, analogie, caractériser, coïncider, combiner, concentrer, constater, constituer, contraster, définitif, déterminer, différencier, exclusif, généraliser, identifier, incompatible, inférer, influencer, motiver, multiplicité, occasionner, opérer, organisation, positivement, rectifier, relatif, scrutateur, significatif, spécifier, subordonner, substituer, système, totalité, usuel*¹. La pédanterie n'est-elle pas un des traits du nouveau langage précieux ?

La situation des termes de pratique est à peu près la même. Assurément, la langue du Palais continue à être décriée. On prétend que ceux qui l'emploient, les gens de robe, ne l'entendent pas eux-mêmes, et qu'ils auraient besoin du glossaire de Sainte-Palaye pour s'éclairer². Elle est un résidu d'archaïsmes, où *aucun* persiste à signifier *aliquis*³, où l'on peut dire encore qu'un accusé est *véhémentement suspecté*⁴. Elle introduit dans la langue quantité de barbarismes : *une vente consentie*⁵, *voulons et nous plait*, *des lettres royaux*, on nous *aurait* remontré⁶, *quereller* mis pour *accuser*⁷, *district* pour *détroit*, *je vous observerai* pour *je vous ferai observer*⁸. Voltaire, grand chicanier lui-même, s'excuse de parler, au figuré,

1. Gohin, 321.

2. *Année litt.*, 1756, IV, 315.

3. D'Olivet, *Rem.*, 1767, 293, 296.

4. D'Alembert, *Hist. Acad.*, III, 25, *El. de Despréaux*, n. vi.

5. D'Olivet, *Rem.*, 1738, 109.

6. Volt., XXII, 265, *Conseils à un journaliste* ; XIX, 191, *Dict. phil.*, art. *Langue française*.

7. Id., XXXI, 493, *Comm. Ment.*

8. Féraud, s. *vo palais*.

d'un *décret d'ajournement* à une dame¹. Tel jeune magistrat qui veut se donner des airs et ne pas passer pour ce qu'il est, évite de laisser échapper aucun « mot de jurisprudence² ». Enfin, la marque infamante continue à déshonorer une foule de « mots du palais » dans les lexiques³.

D'autre part, les termes de droit sont ennoblis par l'usage qu'en font Montesquieu, Rousseau. La presse politique, les pamphlets, les mémoires, comme ceux de Beaumarchais ou de D'Argenson, en sont remplis. Le roman les accueille et en fait un usage technique : « *J'entraîs en droit* d'exiger ma part du bien de ma mère » ; « C'était néanmoins la seconde fois que j'étais *sujet* à son tribunal⁴ » ; le théâtre aussi, particulièrement celui de Mercier⁵. L'auteur du *Tableau de Paris* naturellement se délecte du parler des robins : « Ecrivains, voulez-vous *mulcter* le clergé⁶... » Ne finira-t-il pas par déclarer que « le procès-verbal d'un huissier priseur dit plus de choses sur nos mœurs que la dissertation d'un moraliste⁷ ? »

Il faut ajouter qu'à circuler librement d'un genre à l'autre, nombre de termes de droit se débarrassent de leur crasse : *apte*, *assimilation*, *assimiler*, *cumuler* (Féraud) ; *simuler*, recommandé par Marmontel ; *consolidation* patronné par Mercier en compagnie d'*admicule* ; *incarcérer*, *statuer*, auxquels Rousseau fait un sort dans sa correspondance⁸ et dans la *Lettre à d'Alembert*⁹ ; *plénier*, *répéter* (réclamer), qui se promènent de la prose de Montesquieu aux vers de Gresset (voir Littré), etc.

DE LA MÉTAPHORE A LA TRANSPOSITION. — Dès Fontenelle, se poursuivent, d'une discipline à l'autre, des échanges verbaux, sous forme de métaphores. Dans l'*Eloge de Newton*, déjà cité, l'*Optique* du

1. A M^{me} de St-Julien, 6 avril 1777. A l'occasion, Voltaire s'amuse à jongler avec les termes de pratique ; cf. *Rev. hist. litt.*, 1921, 416.

2. Mercier, *Tableau*, CIX.

3. Féraud, soit dans son *Dictionnaire grammatical*, soit dans son *Dictionnaire critique*, signale : *ademption*, *adition*, *adrogation*, *adventif*, *alibi*, *armé*, *amortissable*, *ampliation*, *animadversion*, *apparoir*, *apposition*, *assermenter*, *attendu que*, *aumôner*, *blandices*, *comparoir*, *compartir*, *compartiteur*, *comparution*, *compéter*, *compulser*, *compulsoire*, *conditionner*, *conquêt*, *consort*, *débouter*, *défendeur*, *dépossession*, *se déporter*, *dévolutoire*, *dévolutif*, *dévolution*, *dol*, *ensaisinement*, *entretenement*, *estimatif*, *exciper*, *exécutoire*, *forelore*, *inadmissible*, *intimidation*, *radiation*, *réalisation*, etc.

4. Prévost, *Manon*, II (165 et 233).

5. Gaiffe, *Drame en France*, 504.

6. *Tableau*, CCCXLV. *Mulcter* est un terme du Palais, suivant Féraud. Voyez encore tout l'article CXII, *Juridiction consulaire* : « Pour celles-ci, ils n'accordent aucun délai. et prononcent la prise de corps. Leurs sentences s'exécutent toujours, nonobstant et sans préjudice de l'appel, etc. »

7. Mercier, *Néol.*, préf., p. xxvi, n. 1.

8. A M. Chappuis, 26 mai 1763 : « Vous ne seriez pas surpris qu'on les *incarcérât* ».

9. II, 31 : « nous avons beau *statuer* qu'elle ne l'est pas » (que la profession du comédien n'est pas déshonorante).

grand physicien est une *anatomie de la lumière*, les faisceaux de rayons y sont *disséqués* et cette *dissection* permet de reconnaître le contenu des rayons primitifs. De même, en parlant de Leibnitz, l'orateur dira, au grand scandale du *Dictionnaire néologique* : « la *dose* des choses étoit trop forte pour celle des paroles » ; ou en parlant de La Motte : « Voilà ce qui rend un grand poète si rare : il se forme de deux *contraires*, heureusement unis dans un certain point, non pas tout à fait indivisible, mais assez juste¹. » C'est ce qui fera dire ironiquement à La Harpe : « Voilà de la géométrie pour rendre la chose plus claire² ! » Mais on sait que La Harpe en veut aux philosophes, et de leur langage, et de leurs idées. Son persiflage atteint le principe même d'un grand renouvellement de la langue philosophique, entendue en son sens le plus vaste.

La nécessité de ces échanges a été ressentie par tous les savants et les penseurs de l'époque. Les uns y cèdent timidement, avec des précautions ; ainsi D'Alembert : « à la faveur des expressions heureuses auxquelles le poète a su joindre ce mot, et, si l'on peut parler ainsi, l'*amalgamer*³ » ; ainsi Marmontel : « c'est enfin, s'il est permis de le dire, la *transfusion* et la *coexistence* de deux âmes », ou : « son âme doit être, s'il est permis de le dire, *contralement* affectée des passions qu'il veut rendre⁴ ».

Les autres au contraire usent du procédé avec toute la hardiesse, toute la profusion imaginables : Rousseau, Diderot, D'Holbach, Helvétius, etc.⁵. Rousseau surtout est maître en ce genre où se déploie sa virtuosité verbale. Ses métaphores sont de tout genre : musicales : « ma tête, *montée au ton* d'un instrument étranger, étoit *hors de son diapason*... je cessai mes folies, ou du moins j'en fis de plus *accordantes* à mon naturel⁶ » ; picturales : « cet amour ... prit la *teinte* de son âme noire⁷ » ; marines : « Quand il ne s'agit que d'aller *contre le vent*, on *louvoie* ; mais si la mer est *forte* et qu'on veuille rester en place, il faut *jeter l'ancre*. Prends garde, jeune pilote, que ton *câble* ne *file* ou que ton ancre ne *laboure*⁸... » ; physiques : « quand nous aurons ajouté une nouvelle *inclinaison* à la pente des mœurs⁹ » ; chimiques : « la *fermentation* causée par ces nouveaux *levains* produisit enfin des *composés* funestes au

1. Réponse à l'évêque de Luçon, 6 mars 1732 (Œuvres de F., 1790, I, 138).

2. Lycée, XIII, 34.

3. Hist. Acad., IV, 535, El. de La Motte, n. 27.

4. Œuvres de Rousseau, I, 332 et 343, Apol. du théâtre.

5. Cf. Gohin, 350 sq.

6. VIII, 91, Conf., III.

7. V, 9, Hél., VI, 3.

8. II, 8, Em., I.

9. I, 228, Lett. spect.

bonheur¹ »; mathématiques : « L'homme naturel est tout pour lui; il est l'unité numérique, l'entier absolu... L'homme civil n'est qu'une unité fractionnaire qui tient au dénominateur, et dont la valeur est dans son rapport avec l'entier, qui est le corps social². » Une partie du *Contrat Social* est écrite en métaphores de ce genre : « mais ôtez de ces mêmes volontés les plus et les moins qui s'entre-détruisent, reste pour somme des différences la volonté générale³ »; « l'un des extrêmes, savoir le peuple, comme sujet, étant fixe et représenté par l'unité, toutes les fois que la raison doublée augmente ou diminue, la raison simple augmente ou diminue sensiblement, et par conséquent le moyen terme est changé⁴ ». D'Alembert, qu'il ne pouvait pourtant dépayser, s'étonnait d'un pareil langage où il trouvait de l'affectation⁵.

Geoffroy poursuivra les métaphores scientifiques de Rousseau jusque dans *Pygmalion*, où elles donnent au héros une force expansive et une chaleur vivifiante⁶. Passe encore qu'on s'en prit à la politique réduite en formules d'algèbre; mais devait-on refuser au poète de l'âme le droit de lui forger un langage⁷? Ce n'est pas sa faute si ce langage était alors guetté par le poncif ou le jargon précieux.

Il en est de la métaphore technique au dix-huitième siècle comme du latinisme au seizième : chacun la pratique et en même temps en fait grief à autrui. C'est pourquoi il sied assez mal à Linguet, par exemple, de reprocher aux philosophes leur « jargon moitié métaphysique moitié métaphorique », où « les masses, les ombres, le concert, le calcul, les chocs, les accords, l'harmonie » supprimés ne laisseraient que des squelettes⁸. Le jugement se retourne contre le juge, comme le lui fait sentir Féraud (s. v° *éréthisme*).

Depuis le temps déjà lointain du *Dictionnaire néologique*, on peut dire que la langue s'est de la sorte imprégnée de termes techniques, auxquels, avec plus ou moins de gaucherie, elle demande un nouveau

1. I, 109, *Inég.*, 2.

2. II, 6, *Em.*, I.

3. III, 320, *Contr.*, II, 3.

4. III, 339, *ibid.*, III, 1. L'explication de cette image est donnée dans la *Rev. d'hist. litt. de la Franc.*, 1904, 518, note.

5. IV, 466, *Jugement sur l'Emile*.

6. III, 336, feuillet du 7 vendém., an X, cité par Gaiffe, *Drame en France*, 504.

7. Cf. dans la *Nouvelle Héloïse* : « Nos âmes se sont pour ainsi dire touchées par tous les points, et nous avons partout senti la même cohérence (corrigez-moi, mon ami, si j'applique mal vos leçons de physiques) » (IV, 34, *Hél.*, I, 14); « je ne quitterai point l'ami que j'ai sous ma garde, que je ne voie son âme dans un état de consistance... » (IV, 132, *ibid.*, II, 2); « si vous ne m'aviez pas défendu la géométrie, je vous dirois que mon inquiétude est en raison composée des intervalles du temps et du lieu » (IV, 39, *ibid.*, I, 13).

8. *Annales*, XII, 424 et IV, 274.

sang et une nouvelle chair. Desfontaines reproche indistinctement au P. Catrou : « un terrain assez peu fréquenté eu égard à son *amplitude* » ; à l'abbé d'Houteville : « Il y a dans l'ordre des choses une espèce de *filiation* affectueuse » ; à La Motte : « Le Sphinx, les Sirènes, le Phenix forment un *naturalisme* menteur » ; ou encore, en passant des sciences aux métiers, il reproche au P. Catrou : « Nous honorerons nos écrits en compilant Plutarque, et en remettant dans leur *emboeture* naturelle les membres de l'histoire romaine qu'il en a détachés » ; à La Motte : « L'*enchassure* de ces écrits augmentera leur prix ». Il est vrai qu'il entre dans ce procédé beaucoup de prétention ou d'abus. Un faible continuateur de Marivaux en arrive à écrire : « Les termes de Monsieur, quand elle m'adressoit la parole, ou de Madame, quand elle parloit de mon épouse, étoit tout ce que je remarquois de *différentiel* entre nos discours¹. » Non sans raison, sans doute, Marmontel recommande que dans les « translations nouvelles », qui regardent le ressort de la montre, la boussole, le télescope, le prisme, etc., « les deux termes soient bien connus, et que le rapport en soit juste et sensible² ».

Quoi qu'il en soit, le résultat de tout ce travail sur les termes techniques, on a déjà pu s'en rendre compte, est double : d'abord une germination prodigieuse de la métaphore technique. M^{me} Necker, qui ne se gêne pas pour expulser les termes techniques du style noble, rend hommage à leur qualité métaphorique : « Les anciens, dit-elle, employoient des images communes et des comparaisons faciles à saisir... Les modernes ont fait des comparaisons plus fines, tirées de rapports moins apparens, et qui supposent le progrès des arts et des sciences. Ainsi, M^{me} Grenville compare le sentiment à l'aiguille aimantée, qui tourne toujours du même côté, mais qui tremble sans cesse en prenant son point d'appui³. » Puisqu'elle empruntait son exemple aux femmes, M^{me} Necker aurait pu se citer elle-même, ou sa fille, ou M^{lle} de Lespinasse⁴.

Mais la métaphore n'est pas seule intéressée dans l'entreprise. Le reportage de M^{me} Necker nous est encore ici très utile pour marquer avec précision jusqu'où s'étendent les nouvelles conquêtes verbales : « La langue française, a-t-on dit, peut se perfectionner par les nouvelles découvertes, non en se servant des mots nouveaux des sciences comme comparaison ou métaphore, mais en les appliquant

1. VIII, 543, *Paysan*, VII. Cf. : « Un de ces mouvements passagers qui... font passer dans l'esprit un de ces nuages volatils dont on ne pouvoit bien définir ni l'essence ni l'origine... » (VIII, 592, *ibid.*).

2. *Encycl. méth.*, art. *Image*.

3. *Mél.*, I, 372.

4. Voyez plus haut, 1120, n. 8.

dans le sens propre à la chose morale que l'on veut exprimer, et de telle manière qu'on en fasse un terme nouveau par le sens, sans que personne s'y méprenne. » Suivent les preuves : « Ainsi dans le Réveil des sens, ce beau morceau de M. de Buffon, l'on trouve, *Cette volonté vive acheva mon existence*. On disoit en physique, *force vive* ; et pour exprimer le sens contenu dans cette phrase entièrement nouvelle, *volonté vive*, l'écrivain sans génie auroit mis froidement, *et ce désir acheva mon existence* ; mais ce mot rendroit platement la pensée ; quelle différence ! *Acheva* étoit aussi un terme de physique (!) qu'on prend ainsi au moral. » Encore un exemple : « *vie contentieuse* : *contentieux* est un terme de jurisprudence, et l'on s'en sert dans ce paragraphe pour désigner une vie agitée '... »

M^{me} Necker n'a pas tort : c'est par ce moyen surtout que s'opère la transfusion des vocabulaires techniques dans la langue générale. Preuve en soit les « sens figurés » enregistrés par l'Académie à la fin du siècle aux mots *amalgamer, brillanté, cadre, chantier, concentrer, décomposer, dissonance, effervescence, épidémie, expansif, fermenter, foyer, germer, mouvement, paralyser, prisme, prononcé, réaction, recrêpir, réfléchir, tendance, transplantation, virulent, volatilité, vouûte*, etc. Pour d'autres mots, comme *centre, harmonie, ligne*, etc., de nouveaux sens s'ajoutent simplement aux anciens².

L'importance du phénomène saute aux yeux. C'est ainsi que pour Crévier, « les sciences naturelles extrêmement cultivées dans notre siècle, ont prêté au langage commun des façons de parler nouvelles comme *transpirer* pour ces choses qui devroient demeurer secrettes, et qui commencent à être connues dans le public ; la *circulation* de l'argent et plusieurs autres expressions que chacun peut remarquer³ ». A son tour, Thomas note que « le goût de la philosophie et des arts s'étant beaucoup plus répandu dans la nation, leur langue est devenue plus populaire et a contribué à grossir le trésor de la langue générale⁴ ».

DANS LA LANGUE PITTORESQUE. — L'adaptation des langues techniques aux exigences nouvelles se poursuit notamment dans la langue pittoresque.

Les termes de peinture devaient ici s'imposer les premiers. On les trouve en grand nombre par exemple dans le *Belœil* du Prince de Ligne qui s'attache plus spécialement à la description d'une

1. *Mél.*, II, 46.

2. Cf. Gohin, 206.

3. *Rhétorique*, 1770, II, 36.

4. IV, 258, *De la langue poétique*.

nature artificielle. De là, presque à chaque page, les termes de *tableau*, *manière*, *composition*, *morceaux*, *morceaux peignés*, *contours*, *masses*, *coups de lumière*. Il parlera même d' « un point de réunion, où toutes les montagnes du vallon servent de *coulisse*¹ », en empruntant sa comparaison à la décoration théâtrale.

Rousseau, familiarisé par les fortifications de Genève avec le dessin géométrique, ne craint pas non plus de lui demander, ainsi qu'à la physique des frères De Luc², les éléments d'un vocabulaire pittoresque : « Ajoutez à tout cela les illusions de l'*optique*, les pointes des monts différemment éclairées, le *clair-obscur* du soleil et des ombres, et tous les *accidents* de lumière qui en résultoient le matin et le soir... Car la *perspective* des monts étant *verticale* frappe les yeux tout à la fois et plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'*obliquement*, en fuyant³.... »

Un troisième procédé semble dériver du langage des métiers. De même que Diderot écrit presque techniquement dans son *Salon de 1765* : « Les taches dont on a voulu moucheter son poitrail imitent très bien le *pommelé du ciel*⁴ », Raynal parle de l'*orangé* de l'hya-cinthe ; Rousseau, du *gris* des rues, du *luisant*, du *lissé* d'un cylindre ; Bern. de Saint-Pierre, du *lissé*, du *velouté* des feuilles, du *ridé* des figes mûres⁵. L'auteur des *Études de la Nature* écrira encore : « Je préfère... une marguerite de Chine avec son disque d'un jaune enfumé, son *pluché* chiffonné⁶... ». Le tour est évidemment caractéristique, mais nous introduit ici dans un système beaucoup plus vaste.

Celui-ci, Bernardin de Saint-Pierre⁷ l'emprunte sans sortir de l'histoire naturelle, où il est en germe dès Réaumur, Charles Bonnet, Buffon. Le début de l'*Étude XI*, à propos de botanique, en explique longuement le secret. Considérant la pauvreté, l'impré-

1. *Beloil*, 137.

2. Cf. Alexis François, J. J. Rousseau et la science genevoise, dans la *Rev. d'hist. litt. de la France*, 1924, 249.

3. IV, 50, *Hél.*, I, 23.

4. Cf. *H. L.*, VI, 1^{re} part., 786.

5. Gohin, 230-2, Ware, 81. — Le tour est également ordinaire dans le *Beloil* du Prince de Ligne : « Cette tour... s'accordera avec le *sauvage* des bois » (81) ; « l'œil et l'esprit aiment à se confondre dans le *sombre* de ces croix immenses » (102) ; « le *velouté* des fleurs » (165) ; « il profita bien de sa pente, de son *ténébreux* [d'une fontaine], de ses arbres inégaux... » (198) ; « tout cela réuni avec le *petit vert* du lin, le *mêlé*, le *tacheté* du sarrasin » (205) ; « le lierre et la vigne vierge cachent l'*ignoble* de la brique » (212) ; « l'*épais* des bois plantés sur ses bords » (234) ; « malgré le froid et l'*aquatique* de ce climat » (146) ; « le *raz* du gazon » (177).

6. II, 95, *Études X*.

7. Les efforts de la langue pour « peindre à l'esprit », en partant des moyens les plus sommaires, sont décrits par Daniel Mornet, *Le Sentiment de la nature en France de J. J. Rousseau à B. de Saint-Pierre*, 430 et suiv. Cf. encore Lanson, *Art de la prose*, 204 et suiv., et J. N. Ware, *Vocabulary of B. de St Pierre*. Baltimore et Paris, 1927.

cision des termes qui servent à définir la couleur, l'odeur, la saveur, la forme des végétaux, Bernardin conseille aux savants de se faire un vocabulaire emprunté à la comparaison des objets les plus familiers. On distinguera par exemple un jaune *couleur de noix sèche*, un gris *d'écorce de hêtre*. Cette « manière de décrire la nature par des images ou des sensations communes » est enseignée par l'exemple de certains voyageurs qui ne reculent pas devant les « similitudes triviales ».

Dans un pareil système, la hiérarchie des mots s'efface. Toute espèce de termes techniques, en particulier, servent, chez Bern. de Saint-Pierre, à déterminer la couleur ou la forme des objets :

— termes empruntés aux métiers, quand, par exemple, Bernardin montre la nature garnissant la corolle de l'anémone de beaux *pluchés*, *glaçant* de pourpre la superficie de certaines mousses, *veloutant* les pétales des pensées, *saupoudrant* de fleurs de farine certaines prunes¹ ;

— termes empruntés aux beaux arts, quand l'auteur de *Paul et Virginie* dessine les longues *flèches* de palmistes balancées par le vent (VI, 44), les rayons du soleil frappant le *couronnement* d'un bassin (*Ib.*), le jeune Paul fuyant devant les *volutes* écumeuses des vagues (87), le Saint-Géran recouvert d'énormes *voûtes* d'eau (164), des bosquets de palmistes élevant leurs *colonnes* nues et longues (135), des lianes formant des *arcades* de fleurs et des *courtines* de verdure (136) ;

— termes empruntés aux sciences, s'ils s'agit de décrire la *circonférence* d'un bassin (75, 76), des rayons qui *divergent* dans les ombres de la forêt (89), l'*orbe* de la lune qui se lève (96), les feux *verticaux* du soleil (96), un *cône* de rochers (119), les lueurs *phosphoriques* de l'écume des vagues (159).

On a tenté de classer ces métaphores pittoresques selon la forme ou la couleur². La méthode qui consiste à montrer dans quelques passages caractéristiques la variété des expressions de Bern. de Saint-Pierre a aussi sa valeur³. Aussi bien, dans la fantasmagorie

1. IV 234, *Etude*, XI.

2. Gohin, 376-8, *Warc*, 15-40.

3. Voici ce que Mornet, 439, extrait des deux passages fameux des *Etudes* sur le fraisier et sur les couchers de soleil : « Têtes de mouches semblables à des turbans ou à des pointes de clous, noires comme des velours, étincelantes comme le rubis, ailes en lames de nacre ou en réseaux de gaze, feuilles dont les glandes, à la loupe, semblent des bassins, anthères posées comme des solives d'or en équilibre sur des colonnes plus belles que l'ivoire, fleurs de thym où des amphores d'améthyste laissent couler des lingots d'or fondu, etc. ; nuages cardés en flocons de soie, croisés en panier à jour, roulés en masses de neige, contournés sur leurs bords en forme de croupes, entassés en montagnes, cavernes, rochers et pyramides, creusés en vallons, ruisselant de fleuves de

descriptive des *Études*, les mots les plus vulgaires prennent un éclat de joyau. Ici Bernardin compare le calice des fleurs à un *cornet*, à un *sabot*, à une *burette*; là, il explique que la gaine d'une plante marine renferme plusieurs graines noires, ridées, et semblables à des *crottes de mouton aplaties*¹.

De même, à quelque temps de là, De Saussure, le naturaliste des *Voyages dans les Alpes*, comparera certains pics à « des *artichauds* composés de grands feuilletts pyramidaux » (II, 8). Il parlera de crevasses « sans *dentelures*, sans *bavures* » (II, 67), des *crénélures* des montagnes (I, 500), des *étranglements* des vallées (II, 343), de glaces « *découpées à lambeaux*, comme une grande draperie (II, 78), de la surface de la neige *chinée* comme une étoffe » (II, 158), image qui ne convient pas moins aux veines de la pierre (II, 173), etc.

En dehors de ces transpositions, l'art de Bern. de Saint-Pierre se manifeste dans sa manière d'utiliser le pouvoir évocateur des mots spéciaux. Nous retrouverons cet effet en parlant des termes exotiques. Il suffit de rappeler ici ces noms d'oiseaux qui tout à coup font leur apparition dans l'ouragan final de *Paul et Virginie*, sinistres comme ceux de quelques brigands de mer : les *paille-en-cus*, les *frégates*, les *coupeurs d'eaux*, ou ces termes de matelots qui ponctuent déjà les « marines » du *Voyage à l'Île de France* : « Alors la misaine ayant *fasié* son écoute rompit; ses secousses étaient si violentes qu'on crut qu'elle *amènerait le mât* à bas. Dans l'instant, le *gaillard d'avant* se trouva comme *engagé*; les vagues *brisaient sur le bossoir* de bâbord, en sorte qu'on n'apercevait plus le *beau-pré* etc.². »

On sent bien que ces mots ne sont pas là seulement par souci d'exactitude. Mais tantôt ils éveillent une sensation, tantôt il aident à recréer un milieu, une atmosphère. C'est faute de l'avoir compris que les poètes contemporains passeront à côté de la véritable utilisation du mot propre.

LE VOCABULAIRE TECHNIQUE ET LA POÉSIE. — L'installation des termes techniques dans la poésie a été l'une des tâches essentielles du poème didactique sous toutes ses formes. Le résultat est d'ailleurs décevant, même si l'on accorde quelque mérite à la difficulté vaincue. Voici

lumière, ou sombres rochers percés à jour, étendus en longues grèves sablées d'or, découpés en îles, hameaux, collines plantées de palmiers, grands ponts qui traversent des fleuves, campagnes d'or, d'améthyste et de rubis. »

1. IV, 370, *Études*. XI.

2. On trouvera dans Ware, 40-63, un catalogue étendu des minéraux, de la flore, de la faune, ainsi que des termes de marine de Bern. de Saint-Pierre.

l'une des plus fortes méprises de l'art : on voulait utiliser le mot propre — tous les mots de la langue — sans pour cela porter atteinte au principe du style noble. L'échec est souligné par les nombreuses critiques, les multiples retours, hésitations, précautions, qui marquent les étapes d'un pareil effort.

Pour avoir hasardé, dans son poème sur la *Déclamation*, les termes de *récitatif* et de *modulation*, Dorat encourt le blâme de Linguet¹. De Piis croit devoir se justifier d'avoir employé celui d'*onomatopée* dans son *Harmonie imitative* (1785) : « On trouvera peut-être extraordinaire que ce terme technique ait trouvé place dans un vers, mais, pour la perfection de l'art, on peut étendre les privilèges du genre didactique. » Bourgeois, auteur d'un poème sur *Christophe Colomb* (1773), s'excuse pareillement d'avoir fait une rime d'*amarrer* : « Je me sers du mot d'*amarrer* parce que c'est un terme consacré par la marine » (I, 97).

Les termes scientifiques offrent un premier obstacle, particulièrement sensible au moment où la grande poésie, lyrique ou didactique, se hausse jusqu'à la philosophie et à la science². La Fontaine³, Boileau même, avaient cependant montré la voie :

Que l'*astrolabe* en main, un autre aille chercher
Si le soleil est fixe, ou tourne sur son *axe*,
Si Saturne à nos yeux peut faire un *parallaxe*...

Ce n'était donc pas l'encouragement des maîtres qui manquait. On ne saurait s'étonner après cela que Louis Racine introduise l'*aimant* et la *boussole* dans ses vers⁴, quitte à reculer devant l'*attraction* :

Dites-moi quel *attrait* à la terre rappelle
Ce corps que dans les airs je lance si loin d'elle.

Autant en feront, et même davantage, tant de poètes qui, jusqu'à Fontanes ou Chénier, se mêleront d'astronomie. Il est un peu plus surprenant déjà qu'Helvétius, dans une *Épître sur les Arts*, parle de *matras*, de métal *ductile*, de *secteur*⁵, ou que Lebrun ouvre son ode *Sur les causes physiques des tremblements de terre* (1755) par une énumération de termes de chimie :

1. *Annales*. XI, 144.

2. Cf. la thèse de C. A. Fusil, *La poésie scientifique de 1750 à nos jours*, chap. II, III, IV.

3. *Un animal dans la lune*, f. II, 48.

4. *Religion*, ch. 5.

5. Gohin, 484.

Quels fléaux, malheureuse Terre,
 Rassemblent tes antres profonds !
 Le *souffre*, aliment du Tonnerre,
 Y roule ses noirs tourbillons ;
 Des *sels*, des *nitres*, du *bitume*,
 Le mélange en grondant s'allume...

Ce sont là de ces audaces qui vaudront au Pindare moderne d'être comparé à Lucrèce... par Sainte-Beuve.

En somme, la science avait, à cette époque, toute la dignité nécessaire pour imposer son vocabulaire, même barbare, à la poésie didactique. On en peut dire autant des beaux-arts, à quelques résistances ou quelques scrupules près, que nous avons notés. La tâche s'annonçait plus difficile pour les versificateurs qui voudraient célébrer des travaux plus humbles.

Dès 1743, Desfontaines, traduisant Virgile, en fait la remarque : « C'est principalement dans le genre didactique que notre langue fait sentir sa stérilité et son ingratitude, sur-tout lorsque ce genre a pour objet des choses grossières et communes, comme les travaux de la campagne: Loin de pouvoir alors nous exprimer en vers avec quelque élégance, nous ne le pouvons même pas en prose... » La comparaison avec l'anglais conduira Suard à la même constatation : en France surtout « où le cultivateur est si fort avili par sa profession, les détails de la vie champêtre emportent avec eux une idée de bassesse incompatible avec la nature même de la poésie. Les noms propres de la plupart des instruments de labourage choqueraient l'oreille des gens de goût; le mot de *vache* ne pourrait entrer dans un vers¹ ».

On mesure à ces préjugés la hardiesse d'un « magistrat de Montpellier », Gouge de Cessières, qui, le premier, dans un poème intitulé *Les Jardins d'ornemens ou les Géorgiques françaises* (1758), se fait fort de vaincre l'obstacle. Il y parle en propres termes de bèches, de serpettes, d'arrosoirs, de pruniers, de couches, de caisses, de la greffe, des marcottes, des boutures, des insectes, des animaux nuisibles, de la maladie des arbres, etc. *L'Année littéraire* lui donne raison, mais l'avertit de ne pas franchir certaines limites : « Il est certain que si, dans des vers françois, on employoit certaines expressions propres, telles que *guérir le farcin des brebis*, *faire pommer une laitue*, etc., notre oreille en seroit justement choquée. » Elle taquine aussi l'auteur sur ses *houx*, associés aux tilleuls et aux ormeaux : seraient-ils « plus nobles et plus agréables que les bigareautiers² ? ».

1. *Gaz. litt.*, déc. 1764, citée par Hunter, Suard, 64.

2. *Année litt.*, 1758, I, 268.

Gouge de Cessières n'est qu'un obscur précurseur. Ce n'est pas lui qui devait révolutionner la langue poétique. Quatre ans plus tard, Huber, le traducteur des *Idylles* de Gessner, ou plutôt Turgot¹, s'excuse d'avoir dû intituler l'une d'elles *La cruche cassée*². Sur quoi Rousseau observe : « J'ai dit des Français qui étaient fâchés de voir dans les *Idylles* le mot de *cruche*, qu'ils étaient bien des cruches eux-mêmes³. » Lui-même venait de remplir des pages entières de la *Nouvelle Héloïse* de descriptions champêtres émaillées de noms d'animaux et de plantes, et de termes ruraux. Ces pages sont très probablement celles dont le ton ne paraissait pas assez noble à D'Alembert⁴.

Le temps toutefois travaillait en faveur de la réhabilitation des travaux agricoles. Les Encyclopédistes les avaient pris sous leur protection⁵. Les économistes, Mirabeau en tête, vinrent ensuite. La mode s'en mêla. Dès lors on ne compte plus les émules de Virgile et de Thompson. Les poèmes de Bret, de Bernis, de Saint-Lambert, de Lebrun, de Dorat, de Fontanes, de Roucher, sur la nature, les mois, les saisons, les jours, se succèdent à quelques années de distance, sans apporter du reste, malgré leurs prétentions et le sujet qu'ils traitent, de grandes nouveautés de langage. De l'un à l'autre cependant, on constate un léger progrès. Roucher, par exemple, l'auteur des *Mois*, parus en 1779, nomme toute sorte d'animaux et de plantes, nobles ou non, les *pommiers* à côté des *saules*, les *perdrix* et les *pinsons* à côté des *cygnes*, voire les *chiens* ; « Là pressés par les *chiens*, les troupeaux fugitifs... », le *brouillard*, l'*enclos*, le *verger*, la *fièvre*, la *ruche*, le *panier* : « Dans les flancs d'un *panier* parfumé de mélisse » (chant III).

Vers le même temps, de 1774 à 1782, P. F. Rosset publiait un poème sur l'*Agriculture*, où les occupations des champs sont décrites sans vains ornements. La Harpe⁶ lui reprochera d'avoir parlé des climats et des saisons avec des « expressions de l'almanach » :

De son cours annuel ils tracèrent *les lignes* :
Le chef de leurs brebis fut chef des douze *signes*...
Aux tropiques brûlants, la *chèvre* et l'*écrevisse*
De l'hiver, de l'été, fixèrent le *solstice*.

1. Sur l'avertissement des *Idylles*, en 1762, attribuable à Turgot, voyez ses *OEuvres*, 1840, IX, 133.

2. *Ibid.*, IX, 173.

3. *Bibl. univ.*, 1836, I, 88.

4. Stroekoisien, *Amis et ennemis*, I, 269.

5. Ducros, *Les Encyclopédistes*, 142.

6. *Lycée*, VIII, 285.

Mais la réputation des Roucher et des Rosset, sinon celle de Saint-Lambert, devait se perdre dans la gloire de l'abbé Delille.

Toute la préface de la traduction en vers des *Géorgiques* en 1770, est déjà un manifeste en faveur du poème didactique spécialement agricole : « Notre langue, resserrée jusqu'ici dans ces deux genres [la tragédie et la comédie], est restée timide et indigente, et n'acquerra jamais ni richesse ni force, si, toujours emprisonnée sur la scène, elle n'ose se promener librement sur tous les sujets susceptibles de la grande et belle poésie. On ne peut donc savoir trop de gré à ceux qui, au lieu de grossir cette foule de drames platement imités, ou monstrueusement originaux, nous ont donné des poèmes sur les travaux des arts ou sur les beautés de la nature : c'est pour notre langue un monde nouveau, dont elle peut rapporter des richesses sans nombre. » Le fait est que l'abbé Delille n'hésitait pas à insérer dans ses vers des termes aussi méprisables que *orillon*, *couloir*, *fannon*, *bai-brun*, *àlezan-clair*, *sainfoin*, *cosse*, *provigné*, *compartiment*, *vesce*, *lupin*, *avoine*, *clatè*, *crapaud*, etc. La hardiesse était assez grande pour que la critique conservatrice, par la plume de Clément de Dijon, en ait marqué son vif déplaisir¹.

Douze ans plus tard, porté par l'immense succès des *Géorgiques*, Delille renouvelle son exploit dans une œuvre originale, le poème des *Jardins*. Il s'en vante du reste :

Ne rougissez donc point, quoique l'orgueil en grondé,
D'ouvrir vos parcs aux bœufs, à la vache féconde
Qui ne dégrade plus ni vos parcs, ni mes vers.

La description de la ferme surtout, au IV^e chant, n'épargne pas, — outre les noms d'animaux : *coq*, *paon*, *dindon*, *faisan*, etc., — les termes techniques :

N'allez pas déguiser vos *pressoirs* et vos *granges*.
Je veux voir l'appareil des moissons, des vendanges.
Que le *crible*, le *van*.
La *herse*, les *traîneaux*, tout l'attirail champêtre
Sans honte à mes regards osent ici paroître.

Il était un endroit cependant où Delille n'avait osé faire pénétrer son lecteur : le potager. Rivarol l'en railla dans son spirituel dialogue, *Le Chou et le Navet*, où chacun de ces légumes tour à tour réclame sa place dans la poésie française². C'était une ironie.

1. *Observations critiques sur la nouv. trad. en vers françois des Géorgiques de Virgile*, Genève, 1774, 6-7.

2. *Œuvres*, 1808, III, 314.

D'autres prirent au contraire la chose très au sérieux. Fontanes d'abord, dans son poème du *Verger*, paru en 1788¹ :

Apportez-moi ces grains, ces herbes, ces racines...
 Longtemps l'orgueil du vers a craint de les nommer,
 Aujourd'hui je les chante et je veux les semer.
 Oui ; sans honte, à mes yeux, que l'oseille verdisse,
 Que l'épaisse laitue en croissant s'arrondisse,
 Que la courge flexible, etc.

La tirade se termine par l'éloge provoquant du *chou* :

Le chou, dont le nom seul faisait rougir les Muses,
 Oubliant leurs mépris, de tributs toujours verts
 Ainsi que les étés, enrichit les hivers.

Le public accepta la gageure. Aussi bien, à la fin du siècle, les potagers à leur tour sont à la mode, Il y a de grands amateurs de beaux légumes : M. Boutin, le duc de Penthièvre, le duc de Chartres, le duc de Biron². On porte des bonnets aux navets, aux cerises, etc. D'autres versificateurs allaient rivaliser avec Fontanes, l'abbé Castel dans son poème *Les Plantes*, paru en 1797³, La Lanne dans un *Essai didactique sur le potager* dont Palissot fait un vif éloge⁴. Il semblait vraiment que la langue poétique ne pût aller plus loin dans cette voie où l'égarait le goût du temps.

Il ne faudrait pas croire que cet enrôlement poétique des vocabulaires disgraciés n'ait touché que les termes d'agriculture. Une foule d'autres mots de la langue courante reçoivent de la même manière le baptême des muses. Chez Delille, entre autres, l'opération tourne à l'exercice de virtuosité. Le poète n'aborde chaque sujet, semble-t-il, qu'en vue d'un déploiement de termes spéciaux.

1. Refondu dans la *Maison rustique*. Cf. *Œuvres*, 1839, I, 193.

2. Mercier, *Tabl.*, CXCIH.

3. Castel aussi se vante de son exploit :

Naguères d'un faux goût les poètes esclaves
 Marchaient dans les jardins au milieu des entraves.
 Phœbus ne nommait pas sans un tour recherché
 Le haricot grimant à la rame attaché.
 La carotte dorée et les bettes vermeilles,
 En flattant le palais offensaient les oreilles.
 Ce temps n'est plus. Le chou dont Milan s'applaudit,
 Quand sa feuille frisée en pomme s'arrondit,
 Sans dégrader les vers ose aujourd'hui paraître
 Dans les chants élégants de la Muse champêtre.

Ces vers sont défendus par Palissot, *Mém.* I, 139. Castel est d'autre part l'auteur de la fameuse périphrase :

Lorsque vous entendez l'uniforme ramage
 De cet oiseau haï de l'hymen qu'il outrage.

4. *Mémoires*. II, 42.

Dans l'*Homme des champs*, la description d'une soirée d'hiver, qui remplit une trentaine de vers du premier chant, amène la kyrielle des termes de jeux : *cornet, damier, pile* (de disques), *dez, échec, mat, piquet, lotto, blouse* (de billard). Dans le même chant, je note encore au hasard les termes suivants : *champart, coulisses, boudoir, papillon, paravent, clôture, salon, bouchon, saule, truite, perche, nageoire, anguille, vanneau, alouette, crin, taillis, piège, éventé, feinte* (t. de chasse), *empreinte, chien, chasseur, meute, cor, cerf, perdrix, meuble, bêche, râteau, houlette, bouleau, verge, caillou, cerf-volant, fifre, musette, archet, boule, raquette, expert*. Même ornés d'épithètes ou entremêlés continuellement de périphrases, tous ces termes représentent une véritable conquête. Du moins sommes-nous obligés de les considérer comme tels, quand nous constatons la peine que se donnent les poètes pour les enchâsser dans leurs vers et le bruit qui se fait autour de ces tentatives.

Dans le fond toutefois, et c'est la grande équivoque du genre, cette langue n'a de poétique que la prétention. Il ne se mêle aux mots ainsi employés aucune sensibilité particulière. Jamais, ou presque jamais, ils ne passent du sens propre à la métaphore. Les métaphores de l'abbé Delille sont toutes consacrées ou banales ; ou bien elles ne sont que triviales et spirituelles. Dans ce même premier chant de l'*Homme des champs*, je ne relève qu'une métaphore descriptive :

...et la glace brillante
En lustres azurés à ces roches pendante.

On ne saurait reconnaître le même mérite aux *essaims de marmots*, ni aux *jeunes sauvages* (entendez des écoliers) qui, çà et là, s'efforcent d'animer les vers de Delille. Je note encore dans le troisième chant des *Jardins*, en parlant des gazons : « Désaltérez leur soif, tondez leur *chevelure* », et dans la *Conversation* (publiée en 1812), cet emprunt aux sciences mathématiques :

Le moi chez lui tient plus d'une syllabe ;
Le moi superbe est l'*astrolabe*
Dont il mesure et les autres et lui¹.

Tels sont en fait de métaphores, les plus grands efforts de l'abbé Delille. De l'esprit du bonhomme, on ne pouvait attendre davantage. Mais le cygne André Chénier, lui-même, n'est pas beaucoup plus inspiré. Quand il annonce les grands desseins de ses poèmes didactiques, l'*Invention, Hermès*, son style montre cruellement ce

1. II, v. 91-93.

qu'il faut entendre par « un langage imprévu dans son âme produit » (II, 9).

Aux antres de Paros le *bloc* étincelant
 N'est aux vulgaires yeux qu'une *pierre* insensible,
 Mais le docte *ciseau* dans son sein invisible
 Voit les traits de la vie et l'âme, enfant des cieux...
 Là des *muscles* nerveux, là de sanglantes *veines*
 Serpignent... (II, 6).

Voilà pour les termes « propres » ; et voici pour la métaphore :

On vit de ce mélange étranger et sauvage
 Naître des langues sœurs, que le temps et l'usage...
 D'une *lime* insensible ont poli lentement,
 Sans pouvoir en entier, malgré tous leurs prodiges
 De la *rouille* barbare effacer les vestiges (II, 10).

En résumé, on ne trouve pas, chez les meilleurs poètes du dix-huitième siècle, cette imagination verbale qui féconde le vocabulaire des grands prosateurs. Le mot propre ou technique s'impose à eux plutôt comme un pensum, qu'il ne répond à une véritable nécessité de l'art. Il a fallu certes beaucoup d'indulgence pour conclure d'un examen minutieux des œuvres de l'école didactique et descriptive de 1750 à 1820, qu'elles avaient « enrichi la langue poétique d'un grand nombre de mots réservés jusqu'alors à la prose¹ ».

1. C. A. Fusil, *op. cit.*, 93.

CHAPITRE V

LE MOT NATUREL

LE NATURALISME ET LA PRUDERIE DU LANGAGE. — Après Arnauld¹, après Bayle², Rousseau dénonce l'équivoque de la traditionnelle « chasteté » de la langue française : « La langue française est, dit-on, la plus chaste des langues ; je la crois, moi, la plus obscène ; car il me semble que la chasteté de la langue ne consiste pas à éviter avec soin les tours deshonnêtes, mais à ne les pas avoir. En effet, pour les éviter, il faut qu'on y pense ; et il n'y a point de langue où il soit plus difficile de parler purement en tous sens que la française... Il est impossible d'imaginer un langage plus modeste que celui de la Bible, précisément parce que tout y est dit avec naïveté. Pour rendre immodestes les mêmes choses, il suffit de les traduire en français³. » En termes un peu adoucis, le président de Brosses s'exprime de même : « Je ne m'éloignerois pas de croire que plus une langue a de termes qu'elle bannit comme obscènes, moins elle reste chaste ; et que le besoin qu'elle se fait d'en venir à cette réforme est une marque qu'elle ne l'est pas⁴. »

Bien rares sont dès lors ceux qui se laissent prendre à cette prétendue chasteté de la langue française : « Quand on dit que la langue française est plus chaste que toute autre langue, écrit Desfontaines, cela ne signifie autre chose, sinon que les François ont établi parmi eux, par rapport au langage, certaines bienséances arbitraires, que les Hébreux, les Grecs, les Romains et plusieurs autres anciennes nations ont méprisées... Après tout, la langue française ne l'emporte

1. Cf. *H. L.*, t. IV, 290.

2. *Eclaircissement sur les obscénités*, à la suite du *Dictionnaire historique*, 2^e édit. 1702. Cet éclaircissement est une réponse à Mat. Marais qui en est touché (*Lett. au président Bouhier*, 5 avril 1725, éd. Lescure, III, 313). Dans une note de ses *Lett. philos.*, XIX, Voltaire combat la thèse de Bayle que les expressions sont indifférentes. Il y voit une marque de cynisme.

3. II, 297, *Émile*. IV. Déjà dans la *Lettre à d'Alembert*, Rousseau note que « les mots sales sont plus contraires à la politesse qu'aux bonnes mœurs. Voilà pourquoi les expressions sont toujours plus recherchées et les oreilles plus scrupuleuses dans les pays plus corrompus » (I, 262). L'édition de Genève, 1782, supprime cette remarque : « Je ne ferai pas à Dancourt l'honneur de parler de lui ; ses pièces n'effarouchent pas par les termes obscènes, mais il faut n'avoir de chaste que les oreilles pour les pouvoir supporter » (L, 208, note).

4. *Formation méchan. des langues*, II, 145.

pas en cela sur les autres langues modernes¹.... » Il arrivera au président Hénault de se faire un peu moquer de lui pour avoir fait lire en pleine Académie une dissertation sur ce sujet : *Pourquoi la langue française est chaste et la langue latine ne l'est pas* (31 mars 1757)².

Ramenée à son véritable caractère de préjugé national ou social³, la pruderie de la langue n'en reste pas moins un obstacle périlleux à franchir. Rousseau même y renonce quand il veut donner à son Émile adolescent une leçon indispensable⁴, comme il renonce à écrire *castrato* en français⁵, voire à nommer l'île de *Chio*⁶. Les *Confessions*, les *Dialogues* seuls lui donnent un peu plus de courage⁷. Les plus hardis autour de lui s'en tirent par les points suspensifs, ou l'italien⁸, ou le latin. Restif même en arrive à ce dernier expédient, qui n'est pas le plus honnête.

En réalité, les scrupules de la bienséance demeurent toujours aussi vifs. Passe encore que Féraud conseille de préférer *hêtre* à *fouteau* qui « approche trop d'un juron obscène », ou que le *Journal Encyclopédique* refuse de remettre en vigueur *dépolluer* qui « vient de *pollution*⁹ ». Mais Moncrif, dissertant sur les variations de l'usage, rappelle que mainte expression de Corneille ne serait plus tolérable ; telle dans *Othon* : « Dis-moi donc, lorsqu'Othon s'est offert à Camille, A-t-il été contraint, a-t-elle été facile¹⁰ ? » Voltaire s'en prend à son tour aux expressions comme au sujet de *Théodore* : *prostituer*, *prostitution*, *impudicité*, *impollu*, *macule*¹¹. En quoi il se conforme à la règle du théâtre « qui doit être l'école des mœurs¹² » ;

1. *Observ. écr. mod.*, V, 3, dans *l'Esprit de D.*, I, 307.

2. Reproduite dans les *Mém. de la Société royale des Sc. et B.-L. de Nancy*, IV (1759), 169 sq. Cf. les *Mémoires du duc de Luynes* du 2 avril et la *Corresp. de Grimm* du 4^{er} mai 1757.

3. Cf. encore *l'Essai sur le goût* de Marmontel : « Si le goût moderne a des lois plus austères, c'est dans l'esprit de société, non dans le génie de la langue qu'en est la véritable cause » (IV, 356).

4. II, 297, *Ém.*, IV.

5. VII, 21, *Dict. mus.*

6. III, 382, *Contr.*, IV, 7.

7. VIII, 248, 224 : *bordel*, *maquereau*, *poivré* ; IX, 135 : *barboteuse*.

8. Volt., *Candide*, X (éd. Morize, 64) ; Louvet, *Faublas*, VII, 165.

9. *Journal encycl.*, 1777, IV, 452.

10. II, 74, *Dissertation*.

11. *Ep. dedic.* et II, 7, 32 ; III, 1. De même, *Je ferai mes présents* paraît à Voltaire « de la dernière indécence » dans la bouche d'une femme galante (*Pomp.*, II, 3, 22) ; *J'en prends par où je puis*, une expression « dégoûtante » (*Ment.*, I, 4, 22) ; *brutal désir*, une expression « basse » (*Rod.*, II, 3, 17), les *chaleurs de son âge*, un « mauvais terme » (*Nic.*, II, 3, 105). Il y a de l'indécence à faire allusion aux *restes d'un rival* (*Pol.*, V, 1, 7), à qualifier d'*impudique* une héroïne (*Cinna*, V, 2, 33), et, pour cette héroïne, à parler de ses *sens* (*Sert.*, II, 1, 25). Même, il ne saurait plus être question de *baisers* sur la scène comique (*Ment.*, II, 3, 61).

12. XXXI, 491, *Comm. Menteur*, II, 3, 33.

il ne faut pas qu'on y prononce « un mot qu'une honête femme ne puisse répéter¹ ». En 1776, il fera lire en pleine Académie un fragment littéralement traduit de Shakespeare, dont le lecteur, D'Alembert, par une ruse diabolique, devra sauter tous les mots inconvenants « afin de laisser voir le divin Shakespeare dans toute son horreur et dans son incroyable bassesse² ». Au surplus, Voltaire n'est pas seulement le gardien du théâtre : d'une façon générale, il veille sur les lettres et sur la langue. Voilà pourquoi il reproche au grammairien Girard ses « termes obscènes³ » ; pourquoi encore, il voudrait changer *cul-de-sac* en *impasse*⁴. Car il s'en prend, comme les précieuses, aux « syllabes sales ».

La pudibonderie de La Harpe est du même genre, bien qu'il lui arrive de s'égayer de certaine verdeur du *Virgile travesti*⁵. A la rigueur, on comprend qu'il ne goûte guère, malgré le genre, le langage des opéras-comiques de Piron et de Favart⁶, voire qu'il trouve à redire à la question d'un père, parlant de sa fille, dans la *Lucile* de Marmontel : « La trouvez-vous *appétissante* ? » . Mais son purisme lui fait aussi condamner dans Voltaire : « Les tigres *font l'amour avec férocité* », vers du *Triumvirat*, et « Colin plus *vigoureux* », expression du *Discours de l'Egalité des conditions*⁸.

Bien entendu, les professeurs de rhétorique et de grammaire donnent ici l'enseignement indispensable aux Français et aux étrangers : Crévier, dans sa *Rhétorique française* — mais cet « avertissement n'est pas nécessaire aux honnêtes gens » (II, 41) —, Mauvillon, dans ses *Germanismes*, où il note, non sans finesse que « les descriptions libres ne nous choquent pas », tandis qu' « un seul mot obscène nous révolte » (II, 94). *Ne nous choquent pas* est un peu faible si l'on songe au goût du temps pour ce genre de littérature qui met en scène les sujets les plus scabreux dans un langage irréprochable. Il y a là un trait qui intéresse à la fois la langue et les mœurs.

Dans les *Adieux à la Parade*, sorte de prologue en vers libres

1. *Lett. phil.*, éd. Lanson, II, 104.

2. A D'Alembert, 10 août ; à La Harpe, 15 août ; de D'Alembert, 27 août.

3. *Connaissance des bantez*, 147. A vrai dire, on est assez embarrassé pour découvrir ces termes dans les *Vrais principes* de Girard, qui se borne à une théorie assez inconvenante sur les genres accompagnée d'exemples (Vernier, *Volt. grammairien*, 75).

4. XVIII, 301, *Dict. phil.*, art. *Cul*, et *passim* dans toute son œuvre. Cf. Mercier, *Tableau CLXX*.

5. *Lycée*, VIII, 163.

6. *Ibid.*, XII, 256, 272 ; VI, 214.

7. *Ibid.*, XII, 474.

8. *Ibid.*, X, 351 et XIII, 280.

de ce *Théâtre de société* où l'ordure est administrée en quelque sorte à huis-clos¹, Collé fait dire à l'un des personnages :

Ce siècle dans les mots veut de la modestie,
Sur tout le reste il vous absout.

Sur ce, la Gravelure² entre en scène et montre son voile :

Voyez ce voile ; il faut en couvrir tout...
Mais vous viendrez très aisément à bout
De plaire au sexe même en faisant des peintures,
Et j'ose dire les moins pures ;
Sauvez le mot, vous sauvez tout.

Ce n'est pas encore assez dire :

...je gagne davantage
A présenter toujours l'image
Et laisser deviner le mot.

C'est ici la recette du pornographe à la mode : elle transforme l'obscénité en jeu d'esprit. En tête de ses contes, Voisenon l'avoue cyniquement : « J'ai évité tous les mots qui pourroient blesser les oreilles modestes ; tout est voilé ; mais la gaze est si légère, que les plus faibles vues ne perdront rien du tableau » (I, 18). En abordant un passage scabreux, Louvet dira de même : « Où trouver la gaze en même temps légère et décente, à travers laquelle il faut que la vérité se fasse entrevoir presque nue³ ? » Il y a une certaine virtuosité de l'allusion obscène où l'esprit du siècle se surpasse...

Le résultat pour la langue est double : d'une part le langage honnête se restreint. Gresset, dans sa réponse à Suard, n'est pas seul à s'en plaindre. Diderot fait la même observation pour le théâtre : « Vous savez que la langue du spectacle s'épure, à mesure que les mœurs d'un peuple se corrompent... Si la langue de la vertu s'appauvrit à mesure que celle du vice s'étend, bientôt on en sera réduit à ne pouvoir parler sans dire une sottise. » Heureusement, on commence à réagir : « Je vois déjà, dans la société, que si quelqu'un s'avise de montrer une oreille trop délicate, on en rougit pour lui⁴. »

D'autre part, le style s'aiguise : « Chez les peuples perfectionnés et corrompus, observe à son tour Rivarol, la pensée a toujours

1. Voyez Bachaumont, 27 février 1768.

2. Le mot, quoique académique (A²), passe encore pour nouveau. Cf. l'abbé de La Tour, *Réfl. morales sur le théâtre*, 1767, liv. VI, 32.

3. *Faublas*, VII, 135.

4. VII, 130, *Entretiens sur le Fils naturel*, II.

un voile, et la modération exilée des mœurs se réfugie dans le langage. » Il ajoute : « ce qui le rend plus fin et plus piquant ¹ ».

On peut imaginer en effet, à quelle épreuve la « chasteté » de la langue est soumise en ce siècle de libertinage. Déjà les variantes des *Lettres persanes* en peuvent fournir un indice ². Ensuite l'ingéniosité des écrivains ne connaîtra pas de limite.

Dès lors, on mesure mieux l'importance de la réaction naturaliste. Disons-le tout de suite : la néologie, comme telle n'y est pour rien. Mercier lui-même se montre attentif à n'accepter dans son répertoire « aucun mot qui puisse réveiller une idée libre ³ ». Plutôt ferait-il à l'Académie un crime de sa trop grande indulgence, lorsqu'elle admet dans son *Dictionnaire des mots et des expressions* comme *dépuceler, pucelage, puceau, forniquer, fornication, fornicateur, voire trousser une femme*.

Pour rendre les mots de la langue à leur innocence primitive, il fallait les débarrasser des idées accessoires, fruits de la corruption des mœurs. Comment ? D'une part la gravité de la science y pouvait suffire, et d'autre part une certaine confiance raisonnée en la nature, les deux choses étant du reste solidaires.

Pour ce qui est des savants, le temps n'est pas loin où ils n'osaient traiter de certains sujets qu'en latin. Un Desfontaine peut encore écrire : « Le médecin le plus familiarisé avec les idées obscènes auxquelles son art l'assujettit, s'il a d'ailleurs de l'éducation, comme tous les médecins en ont, doit sentir une révolte de pudeur, lorsqu'il se voit obligé d'exprimer, naturellement et sans figure, je ne dis pas quelques idées qui regardent l'anatomie, mais certaines images licentieuses auxquelles il faut parfois qu'il se prête ⁴. » La philosophie devait aider à lever ces scrupules. Dans le *Rêve de D'Alembert*, Diderot fait disserter le médecin Bordeu sur les organes de la génération en termes scientifiques. Le dialogue se poursuit : « D'Alembert : Je crois que vous dites des ordures à M^{lle} de Lespinasse. — Bordeu : Quand on parle de science, il faut se servir de mots techniques. — D'Alembert : Vous avez raison ; alors ils perdent le cortège d'idées accessoires qui les rendraient malhonnêtes » (II, 151). Diderot lui-même se croira souvent médecin en ceci, multipliant les termes réalistes dans ses écrits, non seulement les res-

1. *Disc. univ.*, 73.

2. Le texte de la première édit. (1724) : « ... que le membre viril ne fût livré à la circoncision », devient par la suite « ... que l'homme ne fût livré à la circoncision » (XXXIX). Les périphrases de Montesquieu sont par ailleurs bien caractéristiques : « ... j'osai porter ma main dans un lieu redoutable » (IX), « lorsque le fer te sépara de la nature » (XV), « il me ravit mon innocence » (XXVIII).

3. *Disc. prélim.*, p. xxxiii.

4. *Obs. écr. mod.*, V, 3, dans l'*Esprit de D.*, I, 307.

sorts *mastoïdes*, les *métacarpes*, les *borborygmes*, comme nous l'avons vu, mais plus trivialement, avec une satisfaction d'homme du peuple, les *fesses*, les *intestins*, les *boyaux*¹, au risque même de ramener, par quelque voie détournée, une autre idée accessoire. Parfois, il lui arrive de se faire accoucheur : « C'est cela, je crois. Voilà que cela vient ; voilà ce que c'est que de trouver un accoucheur qui sait irriter, précipiter les douleur et faire sortir l'enfant². »

Plus solennellement, Buffon annonce un dessein pareil, lorsqu'il va parler de la puberté : « Pourrons-nous écrire l'histoire de cet âge avec assez de circonspection pour ne réveiller dans l'imagination que des idées philosophiques ?... Nous tâcherons seulement d'entrer dans ces détails avec cette sage retenue qui fait la décence du style, et de les présenter comme nous les avons vus nous-mêmes, avec cette indifférence philosophique qui détruit tout sentiment dans l'expression, et ne laisse aux mots que leur simple signification³. » Et Buffon tient parole : il articule nettement, lorsqu'il le faut, les mots *mamelle*, *nombril*, *cuisse*, *fesse*, *uriner* (II, 544-545), et d'autres tels que *prépuce*, *nymphes*, *testicules*, etc. (480-481). D'une page à l'autre, il écrit noblement : « l'habitude qu'il [l'enfant] a contractée dans le *sein* de sa mère » (451), ou techniquement : « pendant le temps de son séjour dans la *matrice* » (455). A vrai dire, le mérite de Buffon est un peu diminué quand on se souvient que Réaumur lui a ouvert la voie⁴.

On sait comment Rousseau a osé de même parler en termes propres de la naissance et du nourrissage dans l'*Émile*. Peut-être est-on moins attentif au service qu'il a rendu à la langue en réhabilitant les termes de botanique avilis par la pharmacopée⁵. Chez Rousseau, comme chez Diderot, les actes naturels, les parties du corps finissent par être nommés avec la franchise du peuple : *fesse* dans l'*Émile*, *pisser* dans les *Confessions*⁶. Voltaire en use de même à l'occasion, mais avec une pointe de malice⁷.

1. Rameau, 167, 171, 161. Dans le *Paradoxe sur le com.*, Diderot, à propos d'émotion, ne parle qu'*entrailles* (38, 39, 43) et *diaphragme* (67, 85).

2. *Ib.*, 218.

3. *Hist. nat.*, II, 478.

4. Cf. *H. L.*, t. VI, 1^{re} part., 563.

5. IX, 375, *Promenades*, VII.

6. « Il ... lui applique un grand coup sur les *fesses* » (II, 212, *Émile*, IV) ; « avoir une fois *pisé* dans la marmite d'une de nos voisines » (VIII, 3, *Conf.* I). J'omets le cynisme avec lequel Rousseau décrit ses maux et les soins dont il est l'objet, parlant *vessie*, *rétenion d'urine*, *sondage*, *bougie*, etc.

7. Par exemple dans *Candide* : « Monsieur le Baron... chassa Candide... à grands coups de pied dans le *derrière* » (I) ; « qui depuis la nuque jusqu'au *cul* lui découvrirent les muscles et les nerfs » (II) ; « il y a environ vingt mille *vérolés* de chaque côté » (IV) ; « Candide fut *fessé* en cadonçe » (VI) ; « faut-il qu'on vous ait fendu le *ventre* » (VI) ; « quoique je ne puisse me tenir que sur une *fesse* » (IX) ; « entre ses deux *tétons* » (XXVIII), etc.

Que la philosophie exerce également ici son influence sur les femmes, nous en sommes avertis non seulement à propos de M^{lle} de Lespinasse, pourtant fort puriste, sinon prude ¹, mais aussi à l'occasion de M^{me} Geoffrin. M^{me} Necker, témoin non récusable, l'atteste : « M^{me} Geoffrin se permet de tout entendre et de tout dire, et cependant elle n'est point indécente ; elle parle de la galanterie avec le ton simple de la Bible ; on voit dans ses expressions qu'elle n'a rien à démêler avec les passions des hommes, et qu'elle les entretient de leurs affaires ² ». M^{me} Necker admet même, en faveur de Buffon sans doute, que « les noms des objets les plus dégoûtants cessent d'être bas dans une histoire naturelle ³ ».

Il n'en demeure pas moins que les termes de médecine continuent à être insoutenables au théâtre ⁴, où le *Malade imaginaire* même cesse d'être goûté, vu « notre scrupuleuse exactitude sur les bienséances ⁵ ». L'abbé Coyer s'excuse non sans ironie d'employer métaphoriquement *purger* dans son *Testament de l'abbé Desfontaines* : « On verroit l'éloquence de la chaire purgée (si j'ose employer ce mot après un écrivain bien autorisé [il s'agit de Le Sage]) de l'ennuyeuse onction ⁶.... »

Quant aux parties du corps, il leur arrive souvent d'être élégamment « substituées ». D'Alembert, il est vrai, traduit hardiment le *ventrem feri* de Tacite par *frappe mon ventre*, quoique des « critiques trop délicats » eussent préféré *frappe mon sein* ⁷. Mais Voltaire écrit sagement : « Le général Hord et le général Dahldorf... montrèrent au roi leur *estomac* couvert de blessures reçues à son service ⁸. » D'autres ont recours à la périphrase : « Les vaches, de la Suisse y présenteront le soir *ce que Cybèle avait en abondance* ⁹.... » M^{me} Du Deffand ayant à parler de ses maux d'*entrailles*, déclare que le mot lui paraît « détestable au physique et au moral ¹⁰ ».

RETOUR A LA LANGUE POPULAIRE. — La néologie ne vient qu'assez tard à la langue populaire. Dans son *Discours sur l'usage*, Marmon-
tel proteste contre le purisme excessif qui voudrait condamner nombre d'expressions du langage le plus simple sous prétexte qu'elles

1. Cf. supra p. 662. M^{lle} de L. répète, à la suite de son médecin, le mot *pylore* qu'elle « ne connaissait pas » (*Lettres*, I, 153, 5 oct. 1774).

2. *Mél.*, III, 245.

3. *Nouv. Mél.*, I, 55.

4. *Corresp. de Grimm*, XIV, 175.

5. Bachaum., 17 août 1764.

6. *Bagat.*, 298.

7. IV, 193, note à la traduction des *Morceaux choisis de Tacite*.

8. *Vol.*, XVI, 296, *Charles XII*, VI.

9. P. de Ligne, *Belœil*, 54.

10. A l'abbé Barthélemy, 3 nov. 1774, dans Saint-Aulaire, III, 156.

sont employées par le peuple : « Quoi ! parce que le Peuple dit tous les jours : *Comment faire ? vous savez sa coutume ; pousser à bout quelqu'un ; être instruit de ce qui se passe ; prendre son chemin vers un endroit* : parce qu'il dit, *vous qui parlez pour lui ; attendroit-il si tard ; prenez votre parti*, et mille choses qu'on ne peut dire autrement que le Peuple, sans les dire plus mal que lui ; faut-il pour cela que ces façons de parler, simples et naturelles, soient interdites à la poésie ? Falloit-il que Racine (de qui je les emprunte) se les refusât au besoin ? Ne voit-on pas qu'entremêlées avec des termes et des images d'un ton plus haut, elles donnent au style un air de vérité, de naïveté, qu'il n'auroit pas s'il étoit plus tendu ? »

De là à accepter toute la langue du peuple, il y a une grande distance : « Par-tout sans doute, et dans tous les temps, il y a des façons de parler qu'il faut laisser au Peuple, et qui n'appartiennent qu'à lui, parce qu'elles sont analogues aux idées qui lui sont propres, et qu'elles tiennent à ses coutumes, à ses travaux, où à ses mœurs. »

Que nous sommes loin du rêve caressé par S. Mercier, qui « restitue aux mots ainsi qu'aux hommes une dignité égale ! » En d'autres termes, pour le prophète de l'An 2240, « il n'y a point de mots réputés bas. Car si les mots ne sont autre chose que les signes représentatifs de nos idées, dès que les idées sont nécessaires, l'expression devient nécessaire... Les idées peuvent choquer, mais jamais les mots... Il n'y a point de mots vils, comme il n'y a point de citoyens réputés bas¹ ». Que ceci, dans l'esprit de Mercier, s'applique en particulier aux termes populaires, on n'en peut douter. Qu'importe, dira-t-il ailleurs, la diversité des langages, si l'homme est partout identique ? Point de différence, à ce point de vue entre la harengère et la femme de qualité. Toutes deux « ont des mots très heureux... même tournure originale, même liberté dans l'expression et dans les images : il y a vraiment analogie pour qui sait enlever l'écorce ; l'une pue la marée, l'autre sent le musc² ». Pourquoi dès lors tant de distinctions dans les *Dictionnaires* ? Les mots du peuple y seraient à leur place aussi bien que d'autres ; les *Dictionnaires* « sont insuffisants pour une foule d'expressions qui valent bien celles que les poètes et les orateurs ont consacrées, et qui tiennent à des pratiques curieuses et journalières³ ».

Mercier ne nous a pas donné lui-même de dictionnaire de la langue populaire ; et c'est grand dommage, car il s'y étoit préparé

1. Edit de 1786, III, 460.

2. *Tabl.*, CCCXLVIII.

3. *Ib.*, DXXX.

par une observation précise, méthodique, poursuivie jusque dans les bas fonds de la société. Il aimait à surprendre le langage de la foule sous toutes ses formes, voire les plus basses ou les plus étranges, ne reculant pas devant le contact de la canaille pour entendre parler argot¹. Du moins, trouvons-nous dans toute son œuvre un reflet de sa curiosité et de son goût : « pour me servir d'une expression populaire, dira-t-il, (car je les aime beaucoup) *ira-t-elle toujours aussi vite que les violons*² ? »

N'allons pas toutefois exagérer l'originalité de Mercier, car même pour la réforme du dictionnaire, il a eu quelques devanciers.

LES RÉPERTOIRES : LEROUX, MAUVILLON, L'ACADÉMIE. — Dès 1718, le *Dictionnaire comique, satyrique, critique, burlesque, libre et proverbial* du « réfugié » Philibert-Joseph Leroux, souvent réimprimé (1735, 40, 52, 84, 86, 1808), fait une large place aux « termes populaires ». Par là, il croit se rendre utile à nombre de « personnes distinguées qui ne sont jamais sorties de la Cour ou du grand monde, et qui, se trouvant quelquefois obligées de descendre dans certains détails avec des gens du peuple, ne comprennent rien à ce qu'ils disent ». Par ailleurs, le *Dictionnaire* de Leroux a des prétentions littéraires, étant formé en grande partie de citations d'anciens auteurs : il rend hommage à la veine gauloise. Ainsi le répertoire, de par son titre même, revêt un caractère assez équivoque, étant fait autant pour amuser que pour instruire, et maintenant malgré tout une distinction formelle entre les divers styles et les divers langages.

Mauvillon est beaucoup plus près de l'égalité prêchée par Mercier, lorsque, dans son *Traité du stile* (1751), il inventorie, à l'usage des étrangers, les richesses de la langue française³. Ses listes offrent, sans aucune réserve, une proportion appréciable de mots de la langue familière ou populaire. C'est une innovation sensible dans l'enseignement grammatical. On en jugera par un ou deux exemples.

1. *Ib.*, LDXXXVII.

2. *Ib.*, LXXV. On trouve ainsi notées dans le *Tableau de Paris* des expressions de toute espèce : des proverbes et des dictons : *quand Jean Bête est mort, il a laissé bien des héritiers* (CCXXII), *marchandise gardée perd de son prix* (XXVII) ; des métaphores : *une langue dorée* (XXXI), *faire la révérence, fig.*, (CLXXXIX), *faire la petite bouche* (XXVII) ; des expressions imagées : *une voix forte en queue* (DXCVI), « il ne faut que les fesses d'un singe pour faire courir tout Paris » (CLXXVI) ; de simples locutions : *un bourgeois cosu* (XXXIV), *faire l'amour à une fille* pour dire : la rechercher en mariage, st. *bourgeois* (XXVII), la fille court sur son vingt et unième (XXVII), son homme pour : son mari (LXXXV), *né natif de Paris* (XXVI), *faire le lundi, en parlant d'un ouvrier* (CCCXXXI), le jour des *gaudrioles* (CCGXXXI), *se laisser mourir* (CCCCXX) ; des mots : *rentraiures* (XII, 63), etc.

3. Chap. III, *De l'abondance des termes*.

Après avoir attiré l'attention sur les nuances impliquées par des termes comme *érudit*, *pédant*, *coquette*, *minaudière*, *prude*, *précieuse*, *caillette*, *grimacière*, un air *sombre*, *morne*, *soucieux*, *éventé*, etc., il passe à des termes plus spéciaux : *se requinquer*, *chicotin*, *greluchon*, *échaufourée*, *équipée*, *cacade*, *piton* (clou), *broquettes*, *camion* (épingles), *babouin*, *sapajou*, *tétine* (trace d'une balle dans la cuirasse), *cazanier*, *cagnard*, *cagou*, *chablis* (bois abattu par le vent), *bamboche*, *hallebreda*, *escroc*, *escogrife*, *écornifleur*, *parasyte*, *estropiat*, *rechigner*, *pignocher*, *grignoter*, *croustiller*, *siroter*, *chinquer*, *trinquer*, etc. Parmi les diminutifs, il cite : *grapillon*, *folichon*, *fanfan*, *tartelette*, *bellot*, *bellote*, *peton*, *doucet*, *duret*, *moricaud*, *noiraud*, *tantinet*, *seulet*, *menotte*, *échelette*, etc. ; parmi les composés : *trousse-galant*, *trousse-queue*, *fesse-mathieu*, *pince-maille*, *boute-entrain*, *pousse-cul*, *pisse-en-lit*, *gripesou*, *songe-creux*, etc. ; parmi les « mots collectifs » : *truendaille*, *drogaille*, *gueusaille*, *pretintaille*, *hottée*, *potée*, *écuellée*, *panérée*, etc. Il est visible que Mauvillon n'a pas souci d'enseigner à ses élèves le bel usage seul, mais un usage élargi jusqu'à extrême limite de la familiarité. Sont-ce là de véritables richesses ? se serait écrié Bouhours. Certains dictionnaires, comme le *Trévoux*, se les transmettent à partir de Furetière, et l'Académie elle-même qui ne leur a jamais été complètement fermée — on lui en a fait un reproche — finira par leur ouvrir un peu plus largement sa porte. Le *Dictionnaire* de 1798, ainsi que l'a constaté Gohin, enregistre comme « populaires » plus de deux cents mots nouveaux, transforme en « familiers » nombre de mots réputés « bas » jusqu'alors, admet sans aucune réserve des termes précédemment mal jugés, si bien qu'*astuce*, *benêt*, *bonace*, *cagot*, *coïteur*, *débarbouiller*, *déraisonner*, *échauboulure*, *éconduire*, *ératé*, *finet*, *glas*, etc., entrent dès lors tout droit dans le bel usage. C'est comme une promotion générale des mots de la langue française qui coïncide avec l'approche de la Révolution.

INFLUENCES LITTÉRAIRES. — Dans quelle mesure peut-on parler ici d'une influence littéraire ? Si l'on ne regardait qu'à Voltaire, on se heurterait à un préjugé bien décidé contre la langue populaire. Pour l'auteur du *Dictionnaire philosophique*, le peuple est le pire ennemi de la langue. Non seulement, par manque d'imagination, il l'appauvrit, mais encore il la remplit de sons désagréables, il en torture le sens, il la souille de sa grossièreté¹. C'est au peuple qu'on doit les *culs de sacs* et les *culs d'artichauts*, des noms propres gro-

1. XIX, 488, 507, art. *Langue française et Langues*.

tesque, indignes de figurer dans un poème épique : l'Église de *Saint-Pierre-aux-Bœufs*, l'Église de *Saint-Jacques-du-Haut-pas*, la place de *Longjumeau*, la rue du *Pet-au-Diable*, la rue *Trousse-Vache*¹.

Faut-il voir ici la trace d'un préjugé « philosophique » hostile aux petites gens, qu'on a signalé quelquefois² ? L'explication paraît absurde si l'on songe à Diderot, à Rousseau, si attachés, surtout le premier, au langage de leur naissance. « Je blâme, déclare d'emblée Diderot, cette noblesse prétendue qui nous a fait exclure de notre langue un grand nombre d'expressions énergiques. » A qui la faute ? A ceux qui, par une fausse délicatesse, les ont rejetées « parce qu'elles avaient passé dans le peuple ». Le peuple même les ayant ensuite rebutées pour singer les grands, « quelle perte pour ceux d'entre nos écrivains qui ont l'imagination forte³ ! » N'ayez crainte : ces « expressions énergiques », Diderot saura les retrouver soit dans les vieux textes, soit dans sa mémoire. Après en avoir timidement hasardé quelques-unes, en les soulignant, comme *calfeutrer* dans les *Pensées philosophiques* (I, 149), il leur lâche la bonde dans ses lettres ou dans ses romans dialogués, miroirs fidèles de sa conversation « vivante et pittoresque⁴ ». Quel admirable répertoire d'expressions populaires, triviales, que le *Neveu de Rameau*, avec son « diable de ramage saugrenu, moitié des gens du monde et des lettres, moitié de la halle ! » (215) : *pousser le bois* (jouer aux échecs) (130), *se rebéquer* (153), *se bistorner* (166), *la poire était mûre* (195), un *friponneau* (197), *fagoter* un livre, un neveu (215, 217), *ma légitime* (217), *cela va comme je te pousse* (203), on me jetait le *lopin* (222), être *comme un coq en pâte* (222), *voyager au diable au vert* (220), il n'y a qu'à *ourler le bec* et ce sera *une cane* (220), à propos de *bottes*, *une autre paire de manches*, *scier le boyau* (jouer du violon), etc. *Jacques le fataliste* ne lui cède guère sur ce point : *faire le poil à tout venant*, *enfiler une histoire*, *avoir du nez*, être chirurgien *comme Saint Roch en chapeau*, etc.

Rousseau, pareillement, après avoir débuté dans la gravité oratoire, aborde la familiarité dans le *Devin* : « J'ai perdu mon *serviteur* [poursuivant]... » Un peu plus tard, dans la *Nouvelle Héloïse*, la jeune Henriette écrit d'un style naïf que sa mère « n'a plus personne à faire *endéver*⁵ » ; en revanche, Fanchon Regard, pour une paysanne, écrit encore un peu trop bien. Dès ce moment, qui est aussi celui de l'*Émile*. Rousseau est suspect d'employer des « termes réprouvés ».

1. XXV, 238, *Disc. aux Welches*.

2. Ducros, *Les Encyclopédistes*, 180.

3. I, 388, *Sourds et muets*, 1754.

4. Mercier, *Tabl.*, DCXIV.

5. IV, 446, *Hél.*, V, 44.

Voltaire¹ ne lui pardonne pas, et pour cause, la *vache qui galope* et l'*oie grasse qui veut voler* dont Saint-Preux gratifie la musique française². A grand peine, cependant, Rousseau se contenait-il encore, n'attendant que les *Confessions* pour dire « chaque chose comme il la sent, comme il la voit, sans recherche, sans gêne³ ». Alors il égrènera le plus singulier chapelet : *rat de cave* pour commis des aides (VIII, 116), *émoustiller* (135), *faire une maladie* (166)⁴, *pays* pour compatriote (203), *laver la tête* (213), *laideron* (223), *poivré* (224), *rôtir le balai* (234), *être à plat de lit* (294), *paumer la gueule* (295), *se fourrer avec quelqu'un* (296), *tripotage* (328). La liste s'allonge dans les *Réveries* : *être bouché* (IX, 355), *dévaler un sac* (361), *jeter le grapin* (366), *laisser gouverner sa carcasse à des médecins* (376), *perdre la tramontane* (384), *rechigner* (397).

D'autres encore que Diderot ou Rousseau, dans la foule des écrivains, font honneur à la verve populaire. Ainsi, parmi les journalistes, Linguet naturellement se distingue : *s'atteler à la charrue*, *barboter dans la servitude*, *chamailler*, *crottre comme des champignons*, *places encore toutes chaudes*, *ce chien d'art oratoire*, *être coulé à fond*, etc.⁵ ; mais aussi Beaumarchais : *paragoïnfe*, *tripotage*, *faire passer par le bec*, *patricotage*⁶.

Les romanciers à leur tour se détendent, comme Louvet bien décidé à être « parfois trivial⁷ », et qui le prouve : *gober le brouillard*, *enfiler une rue*, *farfouiller dans l'âtre*, *meuble démantibulé*, *avoir l'âme chevillée dans le ventre*, etc.⁸. Louvet d'ailleurs, aussi curieux que Mercier de toutes les nuances du langage populaire, aime à faire parler le menu peuple : « Ha ! c'est qu'y avoit z'un monde à st' hôtel d'Angueleterre !... un monde !... et du beau monde, da, vantet-en-s'en... tiens ! note voisin le pâtissier y étoit... et pis le maitre d'hôtel de ce Monsieur... tu sais ben ?... c'aiti... c'aiti des petites gens, ça !... enfin n'y a pat u z'une querelle, juge !... excepté z'un qui en a tué z'un autre, mais v'la tout... au bout d'un quart d'heure il n'en étoit pu question... En revenant... c'n'est pas que j'ai beaucoup bu z'en revenant, etc.⁹ ». Le ton, les inflexions du poivrot sont parfaitement imités.

1. *Lett. s. la N^{lle} Hél.*, lett. à d'Olivet, 5 janv. 1767 ; cf. Palissot, *Mém.*, II, 346.

2. IV, 197, *Hél.*, II, 23.

3. 1^{re} réd., *Annales Rousseau*, IV, 40.

4. Expression du peuple de province, suivant Voltaire, *Comm. Serl.* I, 2, 99.

5. Gohin, 165.

6. V, 148, 166, 184, *Mém.*, 1^{re} et 2^e ép.

7. XIII, p. ix, préf. de la *Fin des Amours*.

8. Gohin, 166.

9. *Faublas*, VII, 52.

Nous rejoignons ici la littérature de pastiche. La voie avait été ouverte par Furetière avec son *Roman bourgeois*¹. Bien avant Louvet, Marivaux s'y engage. Sa scène du fiacre dans *Marianne*, en particulier, fait époque. Longtemps, elle devait lui être reprochée². A *Marianne*, succède le *Paysan parvenu*, modèle, en plusieurs passages, d'un pastiche élégant, finement nuancé³.

Que les femmes se soient également penchées sur le langage des filles du peuple, il ne faut pas s'en étonner dans un siècle où il devient de bon ton de paraître mépriser les préjugés. Mais surtout, ce langage flatte leur esprit par sa fraîche saveur. M^{me} de Genlis témoigne d'autant de goût que Marivaux quant elle fait babiller filles de chambres ou filles de boutique : « MADAME DUROCHER : Et elle ne vous a fait aucune confidence ? — GEORGETTE : Oh, n'y a pas de crainte, Mademoiselle Aline est si haute... parce qu'elle lit dans l'Histoire et la Géographie, elle croit qu'on n'est pas digne de lui délier les cordons de ses souliers... Pourtant on la vaut bien, défunt ma mère étoit tapissière dans la rue des Lombards⁴. » Cette langue, dans une telle bouche, est légère comme un gazouillis d'oiseau ; mais elle appuie davantage à l'occasion : « FANCHON : Voilà les yeux tout finis... Ma fine, à présent, c'est Monsieur tout craché... — DELPHINE : Mais allez donc, Fanchon... — FANCHON : Je ne sais sus quelle herbe al a marché aujourd'hui⁵.... » Plutôt qu'à Marivaux, on pense ici au genre poissard, qui, à partir de 1740 environ, tend à couvrir de sa grosse musique le délicat pastiche de *Marianne* et du *Paysan parvenu*.

LA RENAISSANCE POISSARDE : CAYLUS, VADÉ. — Jusqu'alors, le jargon poissard n'avait guère été utilisé que par la politique. A cette heure

1. Cf. H. L., t. IV, 315.

2. Voyez Larroumet, *Marivaux*, 368, note.

3. « Dis-moi, Jacob, que font tes parents à la campagne ? — Hélas ! Mademoiselle, lui dis-je, ils ne sont pas riches ; mais pour honorables, oh ! c'est la crème de notre paroisse : il n'y a pas à dire non. Pour ce qui est de la profession, mon père est le vigneron et le fermier du Seigneur de notre village... Pour ce qui est de mes autres parents, ce n'est pas du fretin non plus ; on les appelle Monsieur et Madame, hors une tante que j'ai, qui ne s'appelle que Mademoiselle, faute d'avoir été mariée au chirurgien de notre pays, qui ne put achever la noce, à cause qu'il mourut : et par dépit de cette mort, ma tante s'est mise à être maîtresse d'école de notre village : on la salue, il faut voir ! Outre cela, j'ai deux oncles dont l'un est curé, qui a toujours du bon vin chez lui, et l'autre a pensé l'être plus de trois fois ; mais il va toujours son train de vicaire en attendant mieux. Le tabellion de chez nous, est aussi notre cousin pour le moins ; et même on dit par le pays, que nous avons eu une grand mère qui étoit la fille d'un gentilhomme... Au reste ce sont tous de braves gens, et voilà au juste tout le compte de la parenté, sinon que j'oublie un petit marmot de cousin qui ne fait encore rien que d'être au maillot... » (VIII, 113-114, livre II).

4. *La Lingère*, I, sc. 5.

5. *Le Portrait*, III, sc. 2.

même, un siècle après les Mazarinades, il reparaisait à propos des luttes entre jansénistes et jésuites, dans les *Sarcelades* de Jouin (1730-1754). Mais en même temps, il aspire à la dignité de langue littéraire.

Cette renaissance — le mot n'est pas trop fort — un Piron venu de la grasse Bourgogne, un Collé, Parisien de race, la préparent, fondateurs en 1733, du *Caveau*, académie bachique, où l'on chante des chansons « salées¹ ». Ensuite vient la société dite du *Bout du Banc*, qui, vers 1735, festoie chez M^{lle} Quinault, autour du comte de Caylus, assisté lui-même de Moncrif, Crébillon fils, et d'autres écrivains mêlés à des gens du monde. Toutes les valeurs, esthétiques ou morales, y sont fort spirituellement renversées. C'est pour quoi l'on y cultive avec délices le jargon des boutiques et des halles. En 1739, paraissent les *Écosseuses*, fruit, semble-t-il, de la collaboration de Caylus, de Vadé et de la comtesse de Verrue, premier spécimen authentique du genre, tandis que l'*Histoire de Guillaume cocher* (1748), de Caylus seul, en pourrait bien représenter la plus fine fleur. On raconte que l'auteur, vêtu de drap brun, chaussé de bas roulés et de gros souliers, fréquentait, pour se renseigner, les guinguettes et les bals publics. On le dit aussi de Vadé dont la gloire éclipse celle de tous ses compères. Sa *Pipe cassée*, ses *Bouquets poissards*, ses *Lettres de la Grenouillère* lui font décerner le titre de « Téniers de notre littérature² ». Il est vrai que personne n'a su comme lui rendre l'esprit de l'invective populaire qui constitue l'essence du genre poissard. Que sont les humbles quolibets du « fiacre » de Marivaux auprès des coups de gueule de la bouquetière de Vadé, à qui l'on se permet de faire observer que ses bouquets sans queue sont « fichés » au bout d'une allumette :

Allez, gonze!

S'il est fiché, vous vous êtes fichu,
Chien d'aumônier du ch'val de bronze,
Bel ange à double pied fourchu;
Demandez-moi quoi qu'i me d'mande
Avec son visage sans viande³....

1. Cf. P. Chaponnière, *Piron*, 53 sq. Je relève dans une chanson de Piron publiée par H. Bonhomme, le mot de *bancal*, « terme du bas peuple de Paris, qui veut dire boiteux » (*Œuvres inéd.*, 358), et dans le *Journal* de Collé nombre d'expressions figurées, qui sentent leur origine populaire : mettre *en compote* (I, 120), les *vessies* de M. Thomas (III, 223) (son éloquence), une pièce qui n'est plus qu'un *trognon* (III, 125), des plaisanteries au *gros sel* (I, 92), il me *scie* (I, 432), *tanner* quelqu'un (I, 83) (l'ennuyer, expression prélée du reste à D'Argenson).

2. *Année litt.*, 1757, IV, 350 sq.

3. *Quatrième bouquet*.

La vogue des poèmes poissards, prolongée par les imitateurs, les Lescluze et les Cailleau¹, remplit tout le siècle, attestée par les réimpressions, souvent luxueuses (ainsi celle de 1796). Le genre a son prolongement au théâtre, soit dans l'opéra comique, où Vadé également se distingue (*Nicaise, les Racoleurs*), soit sur la scène des Boulevards dont Caylus, avec *Le porteur d'eau, Blanc et Noir*, Moncrif, avec *Arlequin Cochemard*, se font les pourvoyeurs.

Manié par des lettrés, le jargon poissard reste forcément assez artificiel². Si on laisse de côté la prononciation des mots ordinaires : *ben, pis, pus (plus), queuque, li, alle, vla, aveuc, biau-père, mil-guieux, saquerment (sacrement), diseux, consarve, escrupule*, — les coqs à l'âne et les mots estropiés : *gisticulement, énutile, Mane-selle, tout me semble à l'arbour, olimberius, la rusmétique*, — les mauvaises liaisons (qui sont un des principaux effets du *Théâtre des Boulevards*) : *avanzhier, varse-nous toujours t'a boire*, — les verbes conjugués à la paysanne : *j'allons, j'avions, il me semblit, qu'il mentt*, ce langage ou ce style se caractérise par :

1° des néologismes plus ou moins prétentieux (surtout dans les *Lettres de la Grenouillère*) : *glorieuseté, capableté, persévèreux, échauffaison, pariure, gagnage, sacage, continuage, assortissage*; en particulier des néologismes en *ance* : *consolance, soutenance, dissimulance, communicance, libertance, ennuyance, corporance* (*Th. Boul. III, 65*), *récréance, voire valiscence ou valissance* (pour *valeur, Écos. 516, Gren. 5, 21, 47*), tous mots apparemment calqués sur les archaïsmes *accoutumance, doutance, ressouvenance, signifiance*, d'emploi non moins courant dans le même style;

2° des extensions barbares : *civiliser*, pour flatter ou visiter, *intérieur* pour cœur, *définition* pour fin, *jointure* pour accord, *absence* pour privation (*l'absence d'vote présence, Gren. 31*), etc.;

3° des proverbes, des dictons (particulièrement dans Caylus ou dans le *Théâtre du Boulevard*) : *Tant va la cruche à l'eau...* (*Écos. 520*); *petite pluie abat grand vent* (*ibid. 526*); *il ne faut pas tant de beurre pour faire un quarteron* (*ibid. 560*);

4° des locutions imagées, proverbiales : je m'en soucie *comme de Colintampon* (*Guil. 79*); j'en dis du *mirliro*t (*Écos. 533*); mon affaire était *dans le sac* (*Guil. 81*); Grifaude... ne lui *garçoit pas poires molles* (*Écos. 517*); suivre à *beau pied sans lance* (*Guil. 59*); loger à l'enseigne de *j'en tenons* (*Guil. 69*), ou chez la veuve *j'en tenons*

1. De Lescluze, on a le *Déjeuner de la Rapée* (1748) et *Les spiritueux rébus de Margot la mal peignée*; de Cailleau, les *Nouveaux bouquets poissards* (1759), le *Godter des porcherons* (1759), les *Amours de Royal Vilain et de M^{lle} Javotte* (1756), etc.

2. Gohin, 153.

(*Ecos.* 553); *prendre la chèvre* (*Ecos.* 518); *avoir du bec* (de la voir, *Gren.* 19); *faire un trou à la lune* (*Guil.* 79); *se donner du menu* (du plaisir, *Ecos.* 511); *tourner autour du pot* (*Ecos.* 571, *Boul.* III, 30); *battre la moutarde* (*Ecos.* 548); *entrer dans ses bottes* (*Guil.* 83); *donner le bouis* (*Boul.* I, 199); *être sur la hanche* (bien bâti *Boul.* II, 35); *saigner du nez* (*Ecos.* 524); *se remettre dans son tranquille* (*Pipe*, IV); *ficher le tour* (*Gren.* 27); *se battre l'œil* (*Boul.* II, 218); *ça ne vous ficheroit pas un point* (*Ecos.* 558); *donner dans l'œil* (*Boul.* II, 224); *envoyer aux piautres* (*Pipe*, II); *je t'en casse* (*Gren.* 28, *Boul.* III, 21); et toute la série des expressions grossières, voire scatologiques : *se sentir morveux* (*Ecos.* 518, *Pipe*, IV); *paumer la gueule* (*Ecos.* 549); *torcher la gueule* (*Pipe*, I); *avoir la fesse tondue* (*Ecos.* 519); *chier du poivre* (*Ecos.* 551); *pisser, chier des yeux* (pleurer, *Ecos.* 522, *Guil.* 30, *Boul.* I, 194);

5° des sens figurés : *rengainer* (*Ecos.* 515); *encolure* (point sensible, *Ecos.* 516); *quinte* (mauvaise humeur, *Ecos.* 515); *jeunesse* (jeune fille, *Guil.* 52, *Gren.* 37); *vent* (respiration, *Guil.* 19, *Boul.* I, 196.); *savoir se manier* (travailler, *Pipe*, IV); *agoniser* (fermer, *Pipe*, III : *agonise ta goule*); *creuser une bouteille* (*Guil.* 28); *laver* (dépenser, *Guil.* 25); *roue de derrière* (pièce d'argent, *Guil.* 15);

6° des mots du peuple ou du menu peuple, les derniers confinant à l'argot : *accoler* (embrasser, *Pipe*, II); *feintise* (*Gren.* 42); *bailler* (donner, *Ecos.* 520); *bouter* (*ibid.*, 513); *affiquet* (*ib.* 513); *trayer* (*Gren.* 27); *mittant* (*Gren.*, 53); *aze* (âne, *Pipe*, I); *avoir castille* (*Ecos.* 552); *dondon* (*ibid.* 524); *bancal* (*Guil.* 17); *se goberger* (*Ecos.* 514); *queusi-queumi* (*ib.* 514); *dégueuler* (*Pipe*, IV); *à la franquette* (*Guil.* 58); *emboiser* (*Gren.* 7); *itout* (*Bouquets*, II); *rabrouer* (*Guil.* 58); *gratelle* (*Boul.* III, 94); *godard* (*Bouquets*, I); *rebouiser* (*Gren.* 27, *Boul.* I, 59, II, 14); *godan* (*Ecos.* 518, *Boul.* II, 36); *caboche* (*Guil.* 71); *fringuer* (*Pipe*, IV); *roupiller* (*Guil.* 50); *croc* (voleur, *Pipe*, II, IV); *douzer* (*Ecos.* 550); *guenippe* (*Pipe*, IV); *gnole* (*Pipe*, III); *baffe* (*Gren.* 26)¹.

POUSSÉE DE L'ARGOT : LE GRAND, GRANDVAL. — Les éditions successives du *Jargon ou Langage de l'argot réformé* : 1628, 1634, 1660, 1690, 1700, etc., montrent que la curiosité éveillée par l'argot des

1. Un certain nombre d'expressions font leur première apparition dans le style *poissard* : *agoniser* (injurier, *Bouquets*, III); *asticoter* (exciter, *Guil.*, 77); *être tout drôle* (*Boul.*, III, 40, et *Vadé*, cité par Littré); *se ficher* (se moquer, *Guil.*, 25, *Pipe*, I); *ficher le camp* (*Pipe*, II, IV, *Boul.*, II, 37); *as-tu fini?* (*Bouquets*, IV); *godaitter* (*Pipe*, II); *gueuleton* (*ibid.*); *gouailler* ou *gouayer* (*ibid.*); *gouaille* (*Gren.*, 15); *reluquer* (*Boul.*, II, 16); *riboter* (*Pipe*, IV); *faire la tamponne* (*Boul.*, II, 28); *fichaise* (signalé dans *Vadé* par Larchey, *Dict. d'argot*).

malfaiteurs se maintient au dix-septième siècle¹. Et même la cloison dressée par Balzac entre le « narquois » et le bon usage, n'est pas si étanche qu'il ne se glisse quelques mots du langage maudit dans la bonne langue : *narquois* est dans La Fontaine, *chanter pour parler*, *coffrer pour emprisonner*, *flamberge pour épée*, *sabouler pour maltraiter*, dans Molière, *frusquin* dans Senecé², *matois*, *polisson* dans le *Dictionnaire de l'Académie*. Mais le grand élan de l'argot date de l'arrestation et du supplice de Cartouche en 1721. Alors la Comédie italienne joue *Arlequin Cartouche*, pièce qui consistait en « tours de filous ». Alors surtout la Comédie française donne, quelques jours seulement avant l'exécution du bandit, treize représentations de *Cartouche ou les Voleurs*, trois actes dus à la plume de Marc-Antoine Legrand³. Le comédien accompagné d'un camarade a réussi à se glisser dans la prison de Cartouche qu'ils ont fait chanter et parler argot. La pièce en témoigne par des mots caractéristiques : *battre l'antife*, *trimar*, *chenu*, *pincer*, *trimer*, *bouliner*, *mion*, *raticchon*.

C'est apparemment inspiré par cet exemple⁴ que, quatre ans plus tard, en 1725, Nicolas Ragot, ou Racot, dit Grandval, organiste, puis auteur dramatique, publie son poème en treize chants : *Le vice puni ou Cartouche*, où sont parodiés les plus beaux vers de la tragédie française et multipliés les termes d'argot. Grandval a même soin d'ajouter à son poème un *Dictionnaire argot-français*, en partie transcrit du *Jargon* de 1628 (édition de 1700). Le *Vice puni* et son glossaire sont eux-mêmes devenus par la suite une des principales sources du vocabulaire argotique⁵. On en trouve presque immédiatement l'écho dans une pièce du théâtre de la foire, les *Pélerins de la Mecque* de Le Sage et D'Orneval (1728), où deux des personnages s'amuse à parler argot. « ARLEQUIN : Je m'en vais *bellauder* [mendier] *gourdement* [beaucoup] dans toutes les *Entifles* [églises] et les *Piollles* [cabarets] de la *Vergne* [ville]. — LE CALENDER : Comment diable ! vous savez *rouscailler bigorne* [parler argot] ! — ARL. : Bon,

1. Cf. H. L., III, 166, n. 4.

2. Cf. L. Sainean, *L'argot ancien*. *Frusquin* est admis dans A³.

3. Imprimés en 1864 par B. Maurice, à la suite de son *Histoire authentique de Cartouche*.

4. Comparez le premier chant du poème avec la sc. 3 du premier acte de la pièce.

5. Citons, à titre de spécimen, la chanson de la jeune Tonton, au dixième chant du *Vice puni* : « *Fanandels*, en cette *piolle* | On vit *chenument* ; | *Arton*, *pivois* et *criolle* | On a *gourdement* : | *Pitanchons*, faisons *riolle* | *Jusqu'au jugement*. | *Icicaille* est le théâtre | *Du petit Dardant* ; | *Fonçons* à ce mien *folâtre* *Nôtre palpitant* : | *Pitanchons pivois*, *chenâtre* | *Jusques au luisant*. » Ce qui peut se traduire : « Camarades dans ce cabaret, on vit fort bien ; pain, vin et viande, on en a beaucoup. Buvons, faisons bonne chère, jusqu'au jugement. Ici est le théâtre du petit Amour. Donnons à ce petit garçon folâtre notre cœur. Buvons d'excellent vin jusqu'au jour ».

c'est mon grand père qui a inventé l'argot, quelque tems avant qu'il tombât entre les *louches* du *Tolle* [mains du bourreau]. — LE CAL. : Sans adieu vous aurez soin de vous rendre ce soir à notre *castu* [hôpital]... » (I, sc. 5).

Le succès de l'argot ne devait pas s'arrêter là. Louvet, à son tour, lui fait une place dans ses romans. Au cours de ses aventures, Faublas se trouve en présence d'une bande au service de la police : « Hé bien, mon brave, y a-t-il quelque chose de nouveau ? — *Pat encore, note maître, mais y a gros que ça n'tardera pas. Je crois que nous l'avons reluquée sur le toit, la bonne fille ! faudra ben qu'elle en dégringolle. Elle a pris les habits de mon sesque ; mais c'est z'égal, je dis quoique ça, qu'elle n'gourera* [tromper] *pas Grif-fard.* — Et si elle se présente au bout de la rue ? — *Ha ! je dis, on la gobe. Bras de fer l'allume* [guetter] *z'avec les enfans perdus.* — Et de ce côté-là ? — *Tout de même, pour changer. Trouve-tout bat l'antif* [rôder] *avec les lurons* » (VII, 38-39). La traduction d'un ou deux termes d'argot permet à Louvet d'ajouter en note : « Lecteur, dites que mon livre n'est pas instructif. »

Ainsi, l'on s'amuse de l'argot¹, et tous les curieux de langage populaire finissent par le rencontrer sur leur route. C'est d'abord Caylus, quand il fait discourir son « fiacre » : « Je dis à mes amis, ne laissons pas *sabouler* [tourmenter] mes bourgeois... Notre soldat avait tiré sa *guinderelle* [épée], l'autre étoit un rude cannier, et moi, avec mon fouet nous donnions sur les *tronches* [tête] et les *tirelires* [parties]... J'avois donné un fier coup du gros bout de mon fouet sur les *apôtres* [doigts], à un qui vouloit me prendre par les *douillets* [cheveux]².... »

L'argot n'affleure pas moins distinctement dans le jargon de Vadé. On trouve *beau-fils* (bourreau), *solir* (vendre), *poussier*, *puvis* (vin), *faraud*, *ficher la ganse* (quereller), *chenument*, dans la *Pipe cassée* ; *pincer* (prendre), *Charlot* (bourreau), *gonze* (homme), *faraud*, *paf* (eau de vie) dans les *Bouquets* ; *chenument*, *faraude*, *sabouler*, *écalventrer* dans les *Lettres de la Grenouillère*. Lescluze ne demeure pas en reste, avec son *Déjeuner de la Rapée*, où il emploie *jaspiner* (parler), *tapette* (fleur de lys), *baudru* (fouet). Dans le *Théâtre des Boulevards*, si *claude*, *miché* (niais, I, 218) sont simple-

1. *Le Papillotage* (135) emploie pittoresquement l'argot en parlant des laquais effrontés « devenus les confidents et les trésoriers de leurs maîtres » : « et de là naquirent les *farauds* [monsieur], les *lurons de la ganse* [querelleur] et autres de cette espèce. »

2. X, 23, *Guil.* On trouve encore dans *Guillaume cocher* : entendre le *jars* (15), *guibon* (jambe, 23), *faraud* (monsieur, 29), *daronne* (maîtresse, 23), *poussier* (argent, 64), *saint frusquin* (habit, 59), et dans les *Ecosseuses*, encore, *sabouler* (322).

ment populaires, il semble qu'on puisse attribuer à l'argot *battre l'antiffe* (II, 35), *trimer* (marcher, II, 253), *écrailler* (érailler, III, 56), *verdoc* (all. *werda*?, III, 24), et même être *en salle* (II, 35), mettre un enfant *sous le poil* (c'est à dire à la Samaritaine, I, 208).

Mercier découvre une nouvelle source, un jour qu'il s'aventure dans un cabaret borgne, et qu'il se trouve en présence d'une bande de gueux : « Il m'est impossible de redire une multitude de mots qui formaient leur argot ¹. » Du moins sait-il répéter : *boire pinte* (DLXXXVII), *pincer* (voler, XXXI), *pailleux* (prisonnier), la *croûte de paté* (cercueil, CCLXXVII), *endormeur* (empoisonneur, CCLXXX), *ganter un homme* (lui lier les mains, DLXXXVII), qui ne sont pas sans rapport avec l'argot de la police et des misérables.

Quant à Restif, il est surtout ferré sur l'argot de la prostitution : *guouine*, *marcheuse*, *maqua*, *maquasse*, *faire chanter* (une fille), *faire* (un homme), *peloter*, *miché*². Pareil vocabulaire fait également irruption chez Mercier : *matrone*, *rubans*, *marcheuse* (DXLII), *raccrocheuse* (CCXXXIV), *ramasser* (des filles, CCCXXX), *paillasse*, (DCXLVIII).

Souteneur est déjà dans Vadé (*Pipe*, IV); *biche* fait son apparition dans Caylus : « Vous êtes un coureur de *biches* » (X, 29, *Guil.*). Ces termes spéciaux sont naturellement fréquents dans les rapports de police publiés par C. Piton³, les anciens : *appareilleuse* (III, 203), *demi-castor* (III, 49), *ruflan* (III, 27), *baiser* (V, 210), *poivrer* (III, 188), et les nouveaux : *greluchon* ou *guerluchon*, *guerluchonner*, *guerluchonnage*, qui reviennent à chaque instant sous la plume des informateurs de Louis XV.

1. *Tabl.*, DLXXXVI.

2. *Plus belles pages*, 97, 98, 100, 101, 265, 259, 261.

3. *Paris sous Louis XV*.

CHAPITRE VI

LE MOT CONQUÉRANT

L'EMPRUNT AUX LANGUES ÉTRANGÈRES. — « Tous les jours l'historien, le poète, le philosophe se transpose dans des pays lointains, dans des temps reculés ; et que deviendra-t-il, si sa langue n'est pas *cosmopolite* comme lui, si elle n'a pas les analogues et les équivalents de celle des pays et des temps qu'il fréquente ? Que deviendra surtout le traducteur d'un écrivain assez habile pour avoir mis en œuvre toutes les richesses de sa propre langue ? » Ainsi s'exprime Marmontel dans son *Discours sur l'usage*. La formule est vague, et l'on s'en aperçoit davantage, quand on découvre que le cosmopolitisme visé par l'orateur académique est celui de Montaigne, Amyot, La Fontaine, Racine. Leur langue est « conquérante », dit-il : « elle prend les tours et les formes des langues éloqu岸tes et poétiques qu'elle a pour adversaires ».

A vrai dire, dès l'origine, l'emprunt aux langues étrangères fait partie du programme de la néologie, avec ou sans préférence pour les langues anciennes. La préférence est surtout marquée par Fraïn du Tremblay et Tournon. Ailleurs, elle cède devant l'exemple et l'enseignement des autres langues modernes. Fénelon, Destouches¹, Rollin approuvé par Fromant², se prévalent de l'expérience anglaise. Bordes songe plutôt à l'italien³. Quant au Comité de Domergue, il se borne à « chercher dans les idiomes voisins les mots qui les enrichissent et que notre pauvreté réclame ». Mais de nouveau Mercier fait appel aux exemples précis : « Nous avons trop redouté un commerce étroit avec les langues étrangères ; notre langue seroit

1. Cf. son poème *Sur la langue française* (*Réfl. ouvr. litt.*, X, 1739, 235) :

Et vous, sages Anglois, vous sçavez tout franchir,
Pour maintenir vos droits, et pour vous enrichir.
Continuez. Déjà par un ample pillage,
Vous avez annobli votre docte langage...

Destouches annonce qu'il suivra cet exemple :

Et nous établirons pour chercher l'abondance,
Un commerce de mots sans change, ni tarif.

2. *Réflexions*, préf., 285.

3. II, 509-10, *Obs. s. la langue fr.*

devenue plus forte, plus harmonieuse, si, à l'exemple des Anglais et des Allemands, nous eussions su nous enrichir d'une foule de mots qui étaient à notre bienséance¹. »

De fait, les mots d'origine étrangère ne sont pas rares dans la *Néologie* de Mercier, recueillis ou non sous la plume d'un écrivain français : *exertion* (Delolme), *forfante*, *gouvernemental*, *indésirable*, *ingéneux* (Le Tourneur), *inglorieux*, *inoffensif* (Louvet), *insurgent*, *intempestif*, *jobberie*, *judiciel* (Delolme), *non-sens* (Voltaire), *providentiel* (Cerutti), *valse* (Vigée), etc. *Inglorieux* est accompagné de la remarque : « Tibulle a dit *ingloriosus* ; les Italiens, les Anglais l'ont imité ; pourquoi ne les imiterions-nous pas ? »

Ce qui ne veut pas dire que Mercier soit acquis à toute forme d'emprunt. Cet *inglorieux* même est plus latin qu'anglais. Ailleurs, il préfère nettement, malgré sa longueur, *facésiosité* à *humour*. Sur le modèle de l'anglais *uncomfortable*, soit lui, soit Pougens forment *inconsolant* ; mais celui-ci est un mot français. Ce que la néologie demande aux langues étrangères, ce sont plutôt des modèles que des mots. Voilà pourquoi Pougens, étendant le procédé jusqu'aux dernières limites, propose, dans ses *Privatifs français* fabriqués en grand sur un patron étranger, un *inensanglanté* d'après le latin *incruentatus* et l'anglais *unbloodied*, un *désenflammer* d'après l'espagnol *desinflammar*, un *invexé* d'après l'anglais *unvexed*, un *invigilant* d'après l'allemand *unwachsam*, opération à laquelle La Harpe veut bien accorder son patronage².

Pour la même raison, Mercier revient aux diminutifs, dont « plusieurs langues anciennes et modernes se servent avec le plus grand succès » (s. v° *bergerette*). Cependant Jaucourt avait finement observé dans l'*Encyclopédie* que les diminutifs perdent leur valeur en français : une *cassette*, une *tablette*, « ne signifient point une *petite caisse* ou une *petite table*³ ». A ces diminutifs en *-ette* « toujours pris en mauvaise part » : *femmelette*, *maigrelette*, Bordes préférerait des mots en *in* : *pauverin*, *amorin*, sur le modèle italien : *poverino*, *amorino*⁴.

L'attitude de Voltaire est déjà la même que celle de Mercier. Non seulement il juge détestables tant de mots étrangers détournés de leur sens primitif : *redingote*, *boulingrin*, *facshall*, *roast-beef*⁵ ; mais il trouve inutiles *redoute* prenant la place d'*assemblée*, à la

1. *Néol.*, préf., p. xii.

2. *Mercur*, 1794, n°s 3 et 4.

3. *Encycl.*, art. *Langue française*.

4. *Obs.* s. *la langue fr.*, II, 510.

5. XIX, 192 et 568, *Dict. phil.*, art. *Langue française et Langues*.

faveur de l'italien *ridotto*, *humour*, *spleen* qu'on pourrait si bien traduire par *humeur*, *vapeur*¹. En revanche, il voudrait « reprendre » à l'anglais *appointé*, *désappointé*², *prometteur*, voire *non-passe* ou *impasse* (20 août 1761). Lui-même emprunte à l'italien *enfunester* : « il les amplifie, il les *enfuneste*, comme disent les Italiens³ ». Ce sont là des mots selon le génie de la langue.

A elle seule donc, la néologie, dominée par le principe d'analogie ne pouvait ouvrir toute grande la porte aux mots étrangers. Il y fallait encore l'appui d'une force extérieure empruntée au progrès des idées et des mœurs. Cette force, c'est le cosmopolitisme.

LA LANGUE COSMOPOLITE. — Ce n'est pas ici le lieu de refaire l'histoire d'un mouvement qui été mainte fois décrit⁴ et auquel sont consacrées tous les jours de nouvelles études. Il nous suffira d'en indiquer l'effet sur la langue.

On l'a vu tout à l'heure, quand Marmontel parle de rendre le français *cosmopolite*, il songe plutôt à l'imitation qu'à l'emprunt proprement dit. A l'extrême opposé, Mercier conçoit une « langue universelle » qui « emprunterait des mots à toutes les langues connues » et les « assujétirait ensuite à sa syntaxe », au risque de commencer par être obscure (préf., p. xxi). Il s'agit ici d'une langue forgée de toutes pièces dont le rêve continue à hanter les philosophes, mais échappe à notre enquête.

Sans aller jusqu'à ce monstre, une action subversive du cosmopolitisme, à des degrés divers, se fait sentir dans l'usage même. Les grammairiens la dénoncent en particulier chez les écrivains qui, par profession, se font les truchements des littératures étrangères en France : traducteurs, imitateurs, etc. Par leur faute, on assiste à une véritable invasion d'anglicismes. Féraud signale *assistant* pour *aide*, *avortion* pour *avortement*, *commodité* pour *denrée*, *dépendant* pour *employé*, *compétition* pour *concurrence*, *immédiatement* pour *incontinent*, *incident* pour *évènement*, *instant* pour *imminent*,

1. XIX, 555, *Dict. phil.*, art. *Langues*.

2. Dans sa traduction de W. Gilpin, *Voyages en différentes parties de l'Angleterre*, 1789, II, 153, Guédon de la Berchère justifie par un argument semblable *désappointement* : « Serait-ce désarmer la critique que d'observer que ce mot si utile, et que regrette notre langue, se trouve dans tous nos bons auteurs anciens, tels qu'Amiot, Montaigne, etc. »

3. XXVII, 292, *Pyrrhon. de l'hist.*; cf. XVII, 203, *Dict. phil.*, art. *Ana.* Ailleurs, Voltaire dit *funester* (XIII, 87, *Mœurs*, 182).

4. Cf. entre autres : Joseph Texte, *J. J. Rameau et les origines du cosmopolitisme littéraire*, 1895 ; Ch. Bastide, *Anglais et Français du XVII^e siècle*, 1912 ; Alfred C. Hunter, *J. B. A. Suard, un introducteur de la littérature anglaise en France*, 1925 ; P. van Tieghem, *L'Année littéraire comme intermédiaire en France des littératures étrangères*, 1917, etc.

patient pour malade, obstruction pour obstacle, parler pour salon, cours pour course, intempérance pour intempérie, femelle pour femme, parceller pour partager, gratifier pour satisfaire (to gratify ones resentment), échapper de pour éviter de (to escape from), mettre hors pour faire sortir (to put out), etc. Il n'en coûte pas plus pour dire encore : une *demoiselle de façon (fashion)*. D'une façon générale, Féraud a soin d'avertir dès sa préface (p. xi) que l'*Histoire d'Angleterre* de Hume traduite par l'abbé Prévost et M^{me} de B... « fourmille d'anglicismes ». Il n'approuve qu'*inconsistance*, à côté d'*inconséquence*, encore parce que nous avons *consistance*. L'abbé Desfontaines déjà ne passe pas à l'abbé Prévost d'avoir écrit, dans les *Mémoires d'un homme de qualité*, *idiotisme* pour *imbécillité*¹.

D'autre part, Voltaire met au nombre des corrupteurs de la langue, et les auteurs qui, écrivant en pays étrangers, « mêlent presque toujours des expressions étrangères à leur langue naturelle », et « les beaux esprits des pays étrangers qui ne connaissant pas l'usage vous disent qu'un jeune prince a été très bien *éduqué*² ». Lui-même n'a-t-il pas inconsciemment écrit dans la seconde des *Lettres philosophique*, *pilier* pour *colonne*, à cause de l'anglais *pillar*³?

Les « germanisants » sont presque aussi dangereux que les « anglicisants ». Féraud s'en prend à Formey et à d'autres qui, par exemple, disent *profession* pour place de professeur : « On offrit à Leibnitz une *profession* en cette science ». En 1747, Mauvillon publie tout un livre de *Remarques sur les germanismes*, augmenté en 1754, écrit, il est vrai, pour les Allemands surtout, auxquels il joint les Hollandais. La défense de la langue française s'organise ainsi sur toutes les frontières.

Peine en partie perdue. Le progrès du cosmopolitisme impose en France même une connaissance des langues et des choses étrangères qui, forcément, se marque dans l'idiome. On s'en aperçoit à l'usage que les gens de lettres font de plus en plus des langues étrangères dans leurs écrits, sous forme de citations ou d'allusions. L'italien, l'anglais leur viennent facilement sous la plume. De gré ou de force, ils voyagent et s'instruisent.

1. *Nouvel. du Parnasse*, 33^e lettre, 2^e éd., II, 137.

2. XIX, 570, *Dict. phil.*, art. *Langues*, III.

3. Édit. Lanson, I, 23, 26. — Racine recommande déjà à son fils de ne pas prendre les nouvelles dans la *Gazette de Hollande* ; car « vous y pourriez apprendre certains termes qui ne valent rien, comme celui de *recruter* dont vous vous servez ; au lieu de quoi il faut dire *faire des recrues* » (24 sept. 1691). Le 16 mai 1698, il le reprend sur le mot *tentatif* « que vous avez appris de quelque Hollandais » (Jean-Baptiste est à ce moment-là à La Haye).

LA CONNAISSANCE DES LANGUES ÉTRANGÈRES. — Dans une curieuse page des *Observations sur les écrits modernes*, écrite en 1741, l'abbé Desfontaines se plaint amèrement de l'ignorance des langues en France : « La langue françoise est en quelque sorte une langue vulgaire à Londres, où elle est entenduë et même parlée par un très-grand nombre de personnes de condition, de sçavans et de beaux esprits. Pourquoi n'en est-il pas de même à Paris, par raport à la langue angloise ? Elle mérite d'être mise au nombre des langues les plus sçavantes, puisqu'il y a aujourd'hui plus de doctes écrits, plus d'ouvrages d'esprit et de littérature dans cette langue, que dans quelque langue moderne que ce soit, si l'on excepte la langue françoise. Est-ce la paresse, est-ce le préjugé qui nous fait négliger de l'apprendre ? Je puis assurer qu'elle n'est point difficile... Malheureusement, l'étude des langues est depuis quelque tems fort négligée en France. Je vois la plûpart des beaux-esprits ignorer absolument l'italien. A peine se ressouvient-ils du peu de latin qu'ils ont sçu. Pour le grec, c'est une langue décriée chez eux. D'un autre côté, nos sçavans regardent l'italien et l'anglois trop au-dessous d'eux, pour s'abaisser à mêler les termes de ces idiomes vulgaires avec tous les mots latins, grecs, hébreux, dont leur mémoire est ornée. Nos géomètres, nos physiciens, et autres sçavans de ce genre, ne s'occupent que de démonstrations et d'expériences. Pour les personnes du grand monde, elles se bornent à sçavoir le françois par routine. Ainsi l'étude des langues se trouve parfaitement négligée parmi nous. Ce qui nous rétrécit l'esprit, et nous empêche de profiter des pensées des autres nations¹. »

On le voit, le réquisitoire n'épargne personne. Sans doute le faut-il prendre surtout comme un signe des temps. L'abbé Desfontaines n'est-il pas familiarisé lui-même avec l'anglais depuis sa traduction de *Gulliver* ? Vers la même époque, Lefèvre de Saint-Marc, le dernier des « auteurs » du *Pour et Contre*, s'excuse d'ignorer l'idiome d'outre-Manche et promet de se faire suppléer par des collaborateurs plus instruits, devenus nécessaires². C'est que Voltaire vient de l'affirmer : il faut dès lors qu'un bon journaliste « sache au moins l'anglais et l'italien... Ce sont, ajoute-t-il, les deux langues de l'Europe nécessaires à un Français³ ». Ce qui est plus important, l'auteur des *Lettres philosophiques* s'est cru tenu de prêcher d'exemple. Il y fallait, en ce qui concerne l'anglais surtout, beaucoup de bonne volonté.

1. *Observ. écr. mod.*, XXVI, 1741, 73-75.

2. *Pour et Contre*, XVIII, 1739, 11.

3. XXII, 261, *Conseils à un journaliste*, 1737.

Jusqu'au dix-huitième siècle, en effet, les sons de cette langue passent en Angleterre même, à plus forte raison en France, pour si durs qu' « il n'y a qu'une oreille du nord qui les puisse souffrir¹ ». Parmi les beaux esprits du dernier siècle, un Saint-Evremond même, au cours d'un long exil, a pu se dispenser d'apprendre l'anglais². Mais ensuite la « liberté de pensée » en impose de plus en plus la connaissance³. Parmi les journalistes, Desfontaines et l'abbé Prévost donnent le branle. Mieux encore : Voltaire en 1726, Montesquieu, en 1729, partent successivement pour l'Angleterre, et se rendent maître de l'idiome, le second, il est vrai, tout juste assez pour l'entendre⁴, mais le premier de manière à le parler et l'écrire couramment. C'est un « devoir » que l'auteur des *Lettres philosophiques* s'impose, afin de pouvoir parler des Anglais en connaissance de cause⁵. Jamais il n'oubliera leur langue⁶.

Ensuite, comme c'est déjà le cas de Desfontaines et de Thieriot⁷, les lettrés apprennent l'anglais sans aller dans le pays. A Avignon, un érudit, le marquis de Caumont, correspondant de l'Académie des Inscriptions, sait l'anglais⁸. Bientôt Diderot, pour traduire Shaftesbury, l'apprend à sa manière, c'est-à-dire à coups de dictionnaire anglais-latin⁹. Un minimum d'anglais tend à devenir le bagage obligatoire de tout homme de lettres. « Plusieurs de nos sçavans, raille l'abbé Leblanc, se sont déjà rangés sous la bannière angloise... Si l'on en croit ces espèces de fanatiques, il n'y a d'hommes véritables que les Anglois, on ne peut faire un pas dans leur philosophie et dans les lettres sans l'étude de leur langue¹⁰. » Buckle, qui, de nos jours, a procédé à un minutieux dénombrement, prétend qu'il est aussi difficile de trouver au dix-huitième siècle un Français instruit ignorant l'anglais, que d'en trouver au dix-septième qui en aient la moindre teinture¹¹.

L'italien n'est pas pour cela négligé, tant s'en faut. Voltaire, quoi qu'il en dise, le parle et l'écrit à peu près aussi bien que l'anglais

1. Leblanc, *Lettres d'un Français*, 1745, I, 108.

2. Daniels, *Saint-Evremond*, 15.

3. « C'est pour lire les excellens ouvrages où la liberté règne qu'on doit apprendre l'anglais », déclare en 1716, les *Mélanges littéraires*, qui paraissent à La Haye (Bastide, 345).

4. Dider., à M^{lle} Voland, 23 sept. 1762 (II, 175).

5. VIII, 303, *Avertissement en tête de l'Essai sur la poésie épique*, 1728.

6. I, 390, témoignage de M. Sherlock.

7. Voltaire à Thieriot, 2 fév. 1727.

8. Voltaire à l'abbé de Sade, 13 nov. 1733.

9. XIV, 438, art. *Encyclopédie*.

10. *Lettres d'un Français*, I, 93.

11. *Hist. de la civilis. en Angleterre*, trad. fr., III, 84. Vauvonargues cependant parle de son « ignorance des langues », qui, avec d'autres raisons, l'empêche de se rendre en Angleterre. (à Saint-Vincent, 4 juin 1740).

(au cardinal Passionei, 9 janv. 1745). Pour Rousseau — la querelle des deux musiques en témoigne — c'est presque une seconde langue maternelle, du moins sa langue d'élection, apprise à Turin et à Venise¹.

Reste l'espagnol, et surtout l'allemand. Ici, l'on peut en croire Beauzée : « En attendant, dit-il, que les savants soient convenus entre eux d'un langage de communication, pour s'épargner respectivement l'étude longue, pénible, et toujours insuffisante de plusieurs langues étrangères, il faut qu'ils ayent le courage de s'appliquer à celles qui leur promettent le plus de secours dans les genres d'études qu'ils ont embrassées par goût ou par la nécessité de leur état. » Ce sera l'italien pour la littérature, les arts, l'histoire; l'anglais pour les mathématiques, la physique et le commerce; enfin l'allemand pour le droit, la médecine, l'histoire naturelle, en particulier la métallurgie².

De fait, jusque vers 1760, il n'y a guère que les diplomates³ et les militaires pour apprendre l'allemand, ces derniers surtout depuis la guerre de Sept ans (1759)⁴. On l'enseigne à l'Académie royale militaire fondée en 1751. Rien d'étonnant qu'un cardinal de Rohan, évêque de Strasbourg et ancien diplomate lui-même, se serve de l'allemand pour communiquer ses ordres secrets au moment de son arrestation⁵. Quant aux écrivains, Raynal, en 1754, déclare que « nous n'en avons peut-être pas trois qui le sachent⁶ ».

Mais quelque dix ans plus tard, l'engouement pour Gessner semble donner un peu plus d'élan à cette étude. A deux reprises, en 1762 et 1764, Grimm parle de l'allemand devenu « mode » parisienne : « Plusieurs amateurs de la littérature y ont fait beaucoup de progrès⁷ ». Parmi ces amateurs, on peut désigner avec certitude Turgot, polyglotte notoire⁸, collaborateur de son maître Huber dans la traduction de la *Mort d'Abel*, et des *Idylles*. Toutefois il ne saurait être ici question d'une vogue semblable à celle de l'an-

1. A l'anglais, Rousseau vient trop tard, durant son séjour de 1766, à Wootton, pour en pouvoir beaucoup profiter (*Annales Rousseau*, VI, 21).

2. *Encycl. méth.*, *Gramm.*, II, 421, art. *Langue*.

3. Racine exhorte déjà son fils Jean-Baptiste, diplomate en herbe, à profiter de son séjour en Hollande pour apprendre l'allemand (24 mars 1698).

4. Le Théodore de M^{me} de Genlis (*Adèle*, I, 108), auquel, dès son jeune âge, on apprend de préférence l'anglais et l'italien, devra en outre « savoir de l'allemand tout ce qu'il en faut pour un militaire ». Il a un laquais saxon « qui ne lui parle jamais français ».

5. Bachaumont, 4^{er} sept. 1785.

6. *Corr. de Grimm*, II, 169.

7. *Corresp.*, V, 11 et 454.

8. Il savait le latin, l'hébreu, le grec, l'anglais, l'italien, l'allemand et « un peu d'espagnol » (notice de Dupont de Nemours en tête des *Œuvres*, I, 14-15).

glais¹. Des Allemands eux-mêmes, suivant Rivarol, l'Europe aurait appris à « négliger » leur langue². Du moins l'allemand figure-t-il à sa place, c'est-à-dire au bas de la hiérarchie des langues « européennes » établie par le *Discours sur l'universalité* : allemand, espagnol, italien, anglais, français.

La même progression se retrouve dans la culture générale. Jusqu'ici en effet, apprendre les langues nous est apparu surtout affaire de « savant »... ou de savante. M^{me} du Châtelet n'a-t-elle pas appris l'anglais en quinze jours et cinq leçons ? Voltaire, non sans raison, crie au prodige³. L'abbé Leblanc, dans ses *Lettres d'un Français à Londres*⁴, se moque des femmes qui ont renoncé à l'italien « pour étudier [la langue] de ce peuple philosophe. Il n'est point dans la province d'Armande et de Bélise qui ne veuille sçavoir l'anglois ».

C'est un premier symptôme de vulgarisation. Il y en a d'autres.

L'étude des langues achève d'entrer dans les mœurs par la porte de la première éducation. L'Émile de Rousseau se borne encore à « cultiver » le grec, le latin, l'italien pour lire les poètes⁵. Quant à Sophie, il n'est pas question de lui rien apprendre. Rousseau retarde. Dès 1756, dans l'*Encyclopédie* (art. *Études*), l'économiste Faiguet trouve qu'au lieu du grec, les jeunes gens devraient étudier « quelque langue moderne, comme l'italien, l'espagnol, ou plutôt l'anglois, qui est plus utile et plus à la mode ». A la vérité, la prononciation de cette dernière langue n'est pas facile par la faute de l'orthographe et des grammaires. Mais il y a à Paris même de bons maîtres pour aider à surmonter cet obstacle. Ajoutez que « la moitié des mots qui constituent la langue moderne sont pris du françois et du latin ». Enfin, « nous sommes tous les jours à portée de converser avec des Anglois naturels, et de nous avancer par là dans la connoissance de leur langue. La Gazette d'Angleterre, qu'on trouve à Paris en plusieurs endroits, est encore un moyen pour faciliter la même étude. Comme cette feuille est amusante, et qu'elle roule sur des sujets connus d'ailleurs, pour peu qu'on entende une partie, on devine aisément le reste ; et cette lecture donne peu à peu l'intelligence que l'on cherche ».

Dès lors, en effet, l'anglais « entre essentiellement dans le plan des

1. Cf. P. van Thieghom, *L'Année littéraire*, 22 : « Du point de vue littéraire, l'étude de l'allemand paraît avoir pris peu d'extension. »

2. *Disc. univ.*, 44.

3. A l'abbé de Sade, 13 nov. 1733.

4. 1745, II, 334.

5. II, 347, *Ém.*, IV.

éducations à la mode ¹ » ; et cela pour les deux sexes. Le *Papillotage* signale en 1765 que « les demoiselles passent le jour à étudier l'anglois, c'est déjà une espèce de fureur ² ». L'*Adèle* de M^{me} de Genlis, modèle d'une éducation mondaine, sait « le françois, l'anglois et l'italien » (III, 139). A neuf ans, elle écrit dans les trois langues (III, 455). A six mois, on lui a donné une institutrice anglaise (I, 26). La gouvernante des enfants d'Orléans applique ensuite à la rigueur son programme. Ses élèves ne parlent qu'anglais à la promenade. Mademoiselle sait même son catéchisme en anglais. Quant à l'italien, M^{me} de Genlis tient à le leur enseigner elle-même³. La marquise de La Tour du Pin a reçu une éducation toute semblable, passant des mains d'un jardinier anglais dont la femme lui montre à lire, dans celles d'une « femme de chambre élégante que l'on fit venir exprès d'Angleterre ⁴ ». En 1787, l'*Année littéraire* note que « les enfans begayent aussi-tôt l'anglois que leur langue maternelle ⁵ ».

Voici qui est plus extraordinaire. René Girardin, l'original propriétaire d'Ermenonville, méprisant le latin, n'enseigne à ses enfants que les langues modernes. Fervent gessnérien, il donne à son fils Stanislas des gouverneurs allemands, des domestiques allemands, qui l'obligent à ne parler qu'allemand. Plus tard le jeune homme apprend l'anglais à Oxford, l'italien, voire un peu d'espagnol dans ses voyages⁶. Car la jeunesse se met à voyager, elle aussi : les Girardin, les Trudaines, André Chénier, emboitent le pas à ces « pèlerinages philosophiques » en Angleterre, en Suisse, en Italie, et ailleurs, qui ont été jusqu'alors le privilège des gens plus âgés.

Ainsi la contagion gagne de proche en proche, atteignant tous les milieux, tous les âges. En 1745, l'abbé Leblanc peut se moquer des petits maîtres qui « affectent beaucoup les mœurs angloises », mais « n'ont communément d'anglais que l'habit⁷ ». Trente ans plus tard, Rutledge, nous montre « l'agréable et judicieux » comte de ^{***}, qui n'a pu franchir le détroit et n'en donne pas moins « chaque jour quelques heures à la langue anglaise ». Non content de « l'étudier assez pour entendre nos livres, il travailloit encore à surmonter la difficulté que ses compatriotes trouvent presque tous à le prononcer ; et tous les matins il venoit s'entretenir avec Bouillac et

1. *Corresp. de Grimm*, XIV, 360, mai 1786.

2. *Le Papillotage*, 18.

3. *Leçons d'une gouvernante*, 36, 37, années 1783-84.

4. *Journal d'une femme de cinquante ans*, I, 21.

5. *Année litt.*, 1787, II, 84.

6. *Journal de Stanislas*, I, 13, 18.

7. *Lettres d'un François*, I, 92.

moi, une heure ou deux, pour se rompre et s'habituer à nos articulations et à notre accent. Lorsque le comte trouvoit chez moi nos papiers publics, il vouloit être le lecteur¹... ». Cette lecture des « papiers anglais » tient une place importante dans la vie parisienne, puisque chaque semaine il paraît sous ce titre, un journal qui donne, dans les deux langues, les plus intéressants articles des journaux d'outre-Manche².

Si l'on ajoute que l'italien, ainsi qu'on a pu déjà s'en rendre compte, n'est pas beaucoup moins bien traité que l'anglais, qu'à la fin de l'ancien Régime, il n'est, autant dire « plus permis de l'ignorer », que « les dames l'apprennent avec autant de soin que leurs propre langue », que les hommes même « trouvent beaucoup plus commode de l'apprendre que le latin qu'ont appris leurs pères », on n'aura pas de peine à se représenter l'activité des maîtres de langue durant cette période fortunée.

Cette activité nous est rendue sensible par de nombreuses allusions dans les écrits du temps, par des manuels de tout genre³, voire par les annonces des journaux. En 1766, un de ces maîtres, irlandais sans doute, O'Reilly, ouvre une *Académie de langues vivantes* où l'on enseigne l'anglais, l'italien, sans oublier l'allemand⁴.

1. *Premier et second voyage de Mylord *** à Paris*, 1777, III, 152.

2. Texte, *Cosmopolitisme*, 323; Hunter, *Suard*, 7.

3. Cf. pour l'anglais : la *Prononciation de la langue angloise* de Flint (1740), éditeur en 1750 de la *Grammaire* de Guy Miège, la *Grammaire* de Laverny (1752), les *Racines* de Gautier (1760), les *Eléments* de Peyton (1761), la *Méthode* de Berry (1762), les *Eléments* de Siret (1773), la *Méthode* de Dumay (1774), etc., auxquels on peut joindre les deux *Dictionnaires de la prononciation anglaise*, l'un de Brady, l'autre d'O'Reilly (1756). Le *Dictionnaire royal* d'Abel Boyer (1727) est plusieurs fois réimprimé, de même que le double *Dictionnaire de Chambaud et Robinet* (1778). Le *Dictionnaire* de Johnson est accueilli avec faveur par le *Journal étranger* qui traduit sa préface et déclare qu'il est « d'une extrême utilité à ceux qui veulent approfondir cette langue [l'anglais] » (juillet 1755, 148, et décembre 1756). — Pour l'allemand, il faut citer l'*Art de parler* de Léopold (n^{elle} éd., 1744), les *Eléments* de La Pierre (1756), les *Nouveaux principes* de Junker (1762) et surtout le *Maître allemand* de Gottsched (1753), ouvrages sur lesquels on peut consulter Süpffe, *Geschichte des deutschen Kultureinflusses auf Frankreich*, I, 111 sq. — Parmi les maîtres d'italien, bornons-nous à mentionner ce Déodat qui publie dans le *Journal étranger* d'août 1755, 13 sq., un *Avis aux amateurs de la langue italienne*, où il expose, avec exemples à l'appui, une méthode pour peindre la prosodie au moyen d'accents. — M. Fernand Baldensperger, dont la compétence prime en ces matières, a bien voulu nous aider à dresser ce catalogue.

4. *Année litt.*, 1765, VII, 351, 8 décembre. « Puisque les Langues, par le fonds des choses qu'elles renferment, deviennent autant de ressorts capables d'étendre les sciences et le commerce, qui sont l'appui le plus solide des empires, il est évident qu'on en doit encourager l'étude. Il semble même qu'un motif aussi raisonnable ait contribué beaucoup à l'institution de l'Ecole royale militaire, afin d'assurer au moins à une partie des officiers françois, la connoissance des langues qui peuvent les rendre plus utiles à leur patrie, et de faire naître aux autres le désir de les imiter... Mais tout citoyen n'est pas gentilhomme, tout gentilhomme n'a pas le bonheur d'être admis dans cette école, et les élèves qu'on y reçoit ne sont qu'une très-petite partie de ceux qui seront un jour dans le cas de servir la France comme politiques ou commerçans, comme militaires ou marins.... » Ces cours de langues devaient être accompagnés de cours de littérature.

Il est suivi de près par un certain Rhombius, maître d'allemand à Paris depuis une vingtaine d'années, qui annonce, lui aussi, un cours public : « On avoit, dit son boniment, trop négligé l'étude des langues vivantes pendant bien des années. Elle fait maintenant une partie essentielle de l'éducation¹. »

Quelques années plus tard, Luneau de Boisgermain offre au public les cahiers d'un double *Cours de langue italienne et anglaise, à l'aide desquels on peut apprendre ces langues chez soi, sans maître*. En annonçant cette publication, l'*Année littéraire* parle de la « passion » qu'éveille l'étude des langues chez « tous ceux, en qui des devoirs trop assujettissans ne contrarient pas le désir de s'instruire² ». Enfin, à la veille de la Révolution, cette même étude tient une si grande place qu'il se fonde à Paris une *Société philologique* où l'on fait des cours de langues étrangères pour les Français et de langue française pour les étrangers³.

Alors il est de bon ton de jargonner en anglais, au moins dans la correspondance. Une dame de la P***, décrivant à sa fille ses impressions de voyage en Suisse, juge que les habitations genevoises « rappellent la propreté, le *confortable* des Anglois » ; aux Genevoises même elle accorde ce teint « que les Anglois appelleroient *delicacy complexion*⁴ ». M^{me} de Charrière fait dire à l'un des personnages de ses *Lettres neuchâteloises* (1784, 41) : « Je lui trouvai un air *meaning*. » Faut-il s'étonner après cela que les lettres de Benjamin Constant à son amie tournent au langage macaronique⁵ : « la *tameness* avec laquelle tout le côté droit... sont descendus de leur place » (11 oct. 1793) ; « comme un sot et impudent *child* » (28 avril 1794) ; « j'avais parfaitement *misunderstood* votre motif » (8 oct. 1793)⁶. On reconnaît à ce tic le pur cosmopolitisme avant coureur de M^{me} de Staël, où les Suisses se signalent par une ardeur particulière⁷. En attendant le règne de la fille, toute la société du temps se peint dans cette sentence de la mère : « Les mots qu'on cite d'une langue étrangère font plaisir, parce qu'ils sont inusités⁸. »

1. *Année litt.*, 1765, VIII, 141, 13 décembre.

2. *Année litt.*, 1784, III, 403.

3. Alb. Babeau, *Paris en 1789*, 339.

4. *Conservateur* de Delandine, 1788, II, 27 et 30.

5. Voir dans Rudler, *Jeunesse de B. Constant*, 310, 314, 317, des épîtres entièrement farcies.

6. *Journal intime*, éd. Melegari, 404, 433, 402.

7. Tous les Constants en sont atteints : « Nous admirions son élégance, son habillement, son *wisket*, son *jokey*, son cheval » (Sem. de Constant, *Laure*, 1786, I, 204).

8. M^{me} Necker, *Mél.*, I, 295.

L'invasion barbare menace le français. Heureusement, il est assez fort désormais pour l'absorber. La crise de l'anglicisme, au dix-huitième siècle, ne saurait être comparée, pour le danger, à celle de l'italianisme, au seizième, quoique l'influence soit égale des mœurs sur les mœurs.

ANGLICISMES. — Signalée par Piron à Maret (2 avril 1769), dénoncée au théâtre par Saurin¹, l'*anglomanie* — mot de l'époque — sévit en réalité dès 1740 environ², jusqu'à la Révolution. A la fin, tout le monde en est atteint. Alors la mode est aux *courses de chevaux*³ et aux *magasins anglais*. Le *punch* étale son nom aux vitres des limonadiers⁴. Le théâtre achève de familiariser le public avec les *quakers*, le *whist*, et les *jockeys*⁵, voire avec les jurons anglais : *God-dam*⁶.

Toutefois, depuis longtemps déjà les mots anglais, par le canal des livres, sollicitent leur adoption dans la langue française⁷. Avant que les mœurs s'en mêlent, ce sont les idées qui leur servent de support. Nous observerons la même progression dans nos listes, dressées en grande partie à l'aide de l'excellent *Dictionnaire des anglicismes* d'Ed. Bonaffé complété par le *Dictionnaire général* (***) et Gohin (*).

*Politique et jurisprudence*⁸ : *adresse* (1688), *adresser*⁹, *accise*

1. *L'anglomanie ou l'orpheline léguée*, 23 nov. 1772.

2. Dès 1743, La Chesnaye se plaint de « ceux qui, flatteurs outrés, veulent ne trouver aujourd'hui du beau, du bon et de l'utile que chez les auteurs anglais » (Hunter, *Suard*, 23). Deux ans plus tard, l'abbé Leblanc, dans ses *Lettres d'un Français tente, le premier, de réagir contre l'engouement croissant. D'autres après lui prendront la même attitude, témoin l'Anti-anglais* de Montbron.

3. Turgot à Du Pont, 16 juil. 1771, éd. Schello, III, 492.

4. Mercier, *Tabl.*, VII, 1783, 46.

5. Gaiiffe, *Drame en France*, 513.

6. Beaum., *Fig.*, III, sc. 5. Cf. Paris l'aîné, *Goddam ou le rebut des étrennes lyriques et almanach des Muses pour l'année 1787*. Paris, 1788, in-12; Evariste Parny, *Goddam, poème en quatre chants, par un french dog*. Paris, an XII, in-8.

7. Rappelons quelques dates et quelques titres essentiels : outre l'arrivée de Saint-Evremond en Angleterre (1660) et celle de Voltaire (1726), ou celle de Montesquieu (1729), se placent la Révocation de l'édit de Nantes (1685), les traductions de Chamberlayne (1669), Beverell (1707), Guy Miège (1728), les *Mémoires et observations d'un voyageur en Angleterre* d'Henry Misson (1698), les *Remarques sur l'Angleterre de Le Sage* (1715), les *Lettres sur les Français et les Anglais* de Béal de Mural (1725), le *Français à Londres* de Boissy (1727). Ensuite viennent les *Lettres philosophiques* de Voltaire (1734), les *Lettres d'un Français* de l'abbé Leblanc (1745), etc. (cf. *Bibliographie Lanson*, 559). Le premier de ces ouvrages, *l'Etat présent de l'Angleterre* de Chamberlayne traduit par Neuville, offre déjà nombre de termes anglais.

8. Le Genevois Delolme, avec sa *Constitution de l'Angleterre* (1787), et Linguet, dans ses *Annales*, finissent par être ici les grands pourvoyeurs, ce qui ne veut pas dire qu'ils adoptent ou font adopter tous leurs termes anglais souvent à peine naturalisés.

9. « Dans les deux chambres, le nombre des consentans l'a emporté sur celui des censeurs, et l'on a adressé », Linguet, *Annales*, IV, 432.

(1748)¹, *allégeance* (1698), * *bénévolence*, *bill* (1669)², ** *budget*³, *club* (1702)⁴, * *coalition*, *comité* (1656 : *committies*)⁵, * *conciliatoire*, *congrès* (1776), *consort* (1669), * *constable*, ** *constitutionnel*, *coroner*, *corporation* (corps de métier, 1672 ; municipalité, 1789), * *counsellor*, * *entûtrer*, *excise* (1688), * *forgery*, *gouvernemental*⁶, * *impeachment* (sic), * *incombance*, * *inconstitutionnel*⁷, * *indictement*, * *influencer*, * *judiciel*, * *juré*, *jury*⁸, *libéraliser*⁹, * *licenseur*, * *majorité* (pluralité)¹⁰, *meeting*¹¹, * *mercier* (remercier), * *message* (royal), *mob* (1789), * *motion*, *opposition*¹², * *ordre* (du jour), *parlementaire* (1708), * *precinct*, *proroger*, *prorogation* (1779)¹³, * *prohibitioire*, * *report*, * *restrainte*, * *session*, *shérif* (1688), *speaker* (1698), *tory* (1712), *hautetrahison* (A)¹⁴, *verdict* (1669), *vote*, *voter* (1727), *warrant* (1671), *uhig* (1715), *writ* (1702).

1. Cf. H. L. VI, 485.

2. Employé plaisamment par Collé, *Journ.*, III, 275, sept. 1770, en parlant de l'Académie française : « les anciens firent semblant de rejeter son *bill* ». Saint-Lambert voulait faire exclure Séguier.

3. Le terme tend à se généraliser : « c'est ainsi que tout bon chef de famille doit asseoir son *budget* », cite déjà Mercier, *Néol.* Cf. Em. Bouchet, *Histoire du mot budget*, Dunkerque, 1896.

4. Le 8 janvier 1791, Domergue soutient l'orthographe *clob*, plus conforme à la prononciation (*Journal*, I, 54 ; *Solutions*, 294).

5. Au dix-huitième siècle, le terme se généralise et désigne « toute assemblée » notamment les assemblées de comédiens (Féraud). Cf. : « Je viens de la trouver dans un lieu solitaire, Tenant avec Rosette un *comité secret* », Lanoue, *Coquette corrigée*, 1736, II, sc. 4 ; « appelé par un acteur ou par une actrice, chez elle, en *petit comité*, pour juger de son talent... », Did., *Obs. sur Garrick*, 1770, 120.

6. Mercier, *Néol.*, cite *acte gouvernemental*.

7. Terme encore anglais pour Linguet (1778), francisé dix ans plus tard : « la noblesse... doit m'envoyer une députation pour me prier d'envoyer sa délibération à la Cour, chose absolument *inconstitutionnelle* », P^{ce} de Condé, 14 nov. 1787, dans Ségur, *Dernière des Condés*, 290.

8. Le 22 janvier 1791, Domergue s'élève à la fois contre la confusion de *juré* avec *jury*, et contre l'emploi de ce dernier terme en français, proposé par Siéyes ; il préférait *jurande* (*Journal*, I, 109). Sur l'histoire de ces formes voyez la note de F. Brunot dans les *Mélanges Baldensperger*, I, 86-05 : « *Juré* » et « *jury* ».

9. « A peine le comte de Schelburne... a-t-il signé le traité de paix, qu'il s'empresse de faire connaître au ministre français que... c'est vous qui avez *libéralisé* ses idées (l'Académie ne s'offensera pas de la fidélité qui m'oblige à lui faire entendre un mot qu'elle n'a point adopté, mais dont j'aurais peine à trouver l'équivalent) ; que vos écrits, vos conversations ont contribué à l'éclairer sur les avantages de la liberté de commerce... », *Réponse* de Chastellux au discours de réception de l'abbé Morellet, 16 juin 1785, dans les *Mélanges* de Morellet, I, 47.

10. Montesquieu, *Let. pers.*, 86, dit encore : « on prend les voix à la *majeure* ».

11. « En Angleterre, l'église dominante donne le nom d'*assemblée*, *meeting*, aux églises de tous les non-conformistes ». Volt., *Quest. s. l'Encyclop.*, art. *Assemblée*.

12. « Il est du bel air actuellement d'être dans ce que nous appelons aussi l'*opposition* », M^{me} du Delfand à Walpole, 7 janv. 1782.

13. Linguet, *Annales*. VI, 177 : « le discours du roi d'Angleterre au parlement, le 3 juillet, jour de la *prorogation* de cette Compagnie ». En note : « *Proroger* en ce sens est un mot anglais que nous avons adopté ; il signifie précisément le contraire de ce qu'il semble présenter à une oreille française. Parmi nous la *prorogation* d'un commandement en indique la continuation ; et chez nos voisins elle en est la fin, la clôture ».

14. D'après Féraud, citant Moreau, le terme se généralise à l'histoire de France où il remplace *lèse-majesté*.

Religion : *franc-maçon* (1745, d'abord *frimaçon*, 1740), *loge* (1740), *libre-penseur*¹, *non-conformiste* (1688), *quaker* (1664)², *méthodisme*, *méthodiste*³. Étendent en outre leur sens : *trembleur*⁴, *suprématie*⁵, *puritain*⁶.

Presse : *pamphlet* (1653), ** *pamphlétaire* (d'abord *pamphléter*), *magazine* (1776) ou *magasin* (1766)⁷.

État social : *baronnet* (1669), *clan* (1759), * *earle* ou *iarle*, *lady* (1669 ; *ladi* A⁴), *milady* (1727), *mis* ou *misse* (1713), *mistress* ou *mistriss* (1776).

Habitation, paysage : *hall* (1672), * *waux-hall*, *box* (1777 : *boxe*), *cottage* (1754), * *closet*, * *garret*, * *pit*, *boulingrin* (1680), *square* (1778), *scène* (paysage)⁸, *romantique*⁹, *ha-ha* (1786)¹⁰.

Costume, table : *catogan* (1780 : *cadogan*), *châle* (1770)¹¹, ** *redingote* (1725), *spencer* (1800)¹², *bifteck* (1786 : *beef-stake*), *rosbif* (1698 : *ros de bif*), *pouding* (1721 : *podding*)¹³, *plum-pudding* (1756), *bol* (1786 : *bowl*), *grog* (1785), *porter* (1775), *punch* (1698 : *ponche*), *rhum* (1688 : *rum*), *whisky* (1786 : *wiskey*)¹⁴, *toast* (1769,

1. Traduction de *free-thinker*, attribué par Féraud à l'abbé Guénéé.

2. Sur les hésitations de forme, voyez Lanson, notes aux *Lettres philosophiques* de Voltaire, I, 7, qui cite un texte de 1659.

3. *Journal étranger*, nov. 1761, 185.

4. Circonspect, craintif, A³.

5. D'après Féraud, Linguet a étendu le sens et l'emploi de ce mot d'abord réservé à la religion anglicane : « La Grande-Bretagne sait parfaitement bien actuellement que sa prétention à la *suprématie* universelle est une chimère » (pour *l'empire universel*).

6. « Ces connoisseurs seroient plutôt puristes que *puritains* littéraires », *Nouv. Spectateur*, n° 3, 1^{er} mai 1776, 152.

7. « Le signal fut donné par un certain *magasin*... », Rous. à Maloherbes, 10 mai, et à David Hume, 10 juillet 1766.

8. « Vous aurez quelque idée des *scènes* continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration [dans les montagnes du Valais] », Rous., IV, 50, *Hél.*, I, 23. Le terme est alors courant dans la langue des écrivains « paysagistes ». En 1722, le traducteur des *Remarks on several parts of Italy* d'Addison rend : *It is so romantic a scene* par une *scène romanesque* (p. 2).

9. Les renseignements sur ce mot, son introduction, sa naturalisation, son extension se trouvent réunis dans une note des *Mélanges Baldensperger* : *Où en est romantique ?*, par Alexis François. On peut le considérer comme à peu près francisé à partir des *Réveries* de Rousseau.

10. Ligne, *Beloil*, 157 : « C'est le cas des *ha-ha* des Anglais ».

11. Raynal, *Hist. phil.*, I, 434 : « Ils sont chargés de toiles de toutes les couleurs, de *chaales*... ». Cf. *ibid.*, II, 36 : « Les *chaales*, draps très-légers, très-chauds et très-fins.... »

12. S. Mercier, *Nouv. Paris*, IV, 193 : « des femmes en *spencer* ».

13. Saint-Hyacinthe, *Lettres écrites de la campagne* : « un certain manger que les Anglois nomment *podding* ».

14. Même forme dans le *Conservateur* de Delandine, 1788, I, 41 ; puis *wisky* dans Delille, *Homme des Champs*, 1800, II. Le mot désigne aussi un véhicule : « M. Renz en « *whiskey* » ramènera M. Reverdil », *Journal* de M. de Prangins, 4 sept. 1784 (cité par P. Kohler, *M^{me} de Staël au château de Coppet*, Lausanne, 1929, 23).

pain beurré : *thoast* ; 1745, cérémonie bachique : *toste* ¹⁾, *toaster*, *toster* (1750).

Marine et voyages : *brick* (1788), *cabine* (1777), *caronade* (1783), *commodore* (1768), *coqueron* (1736), * *cutter*, *houari* (1788), *interlope* (1691) ²⁾, *ketch* (1788, d'abord *cache*, 1666, *quaiche*, 1751), *loch* (1727), ** *lougre* (1798), *master* (1785), *midshipman* (1785), *sloop* (1752), *smogleur* (1779 : *smogler*, puis *smogleur* ³⁾), *sprat* (1779), *scalper* (1769), *tatouer* (1778), *tabou* (1785 : *taboo*).

Jeux, sports : *boxe* (1792), *boxer* (1779), * *boxeur* (1788 ; encore *boxer* en 1792, Bon.), *jockey* (1776) ⁴⁾, *stone* (1688), *winning post* (1773), *gigue* (1680), *whist* (1758 : *wisk*), *rob* (1785 : *robber*) ⁵⁾, *partenaire* (1767 : *partner*) ⁶⁾.

Commerce, industrie, agriculture : *consolider* (1768), *drawback* (1755), *farthing* (1788) ⁷⁾, *guinée* (1669), * *pound*, *importation* (1748), *importer* (1755), *coke* (1773 : *coak*), *malt* (1702), *crown-glass* (1781), *fire-clay* (1780), *compost* (1771), *turnep* (1771).

Sciences ⁸⁾, médecine : ** *gravitation*, *inoculation* (1734) ⁹⁾, ** *réfrangibilité*, *panorama* (26 fruc. an VIII), ** *ventilateur*, *croup* (1777), *rash* (1799), *dyke* (1768 : *dike*), *poudingue* (géol., 1753), *albatros* (1760), *alligator* (1688), *antilope* (1764), *balbuzard* (1770), *baltimore* (1775), *grouse* (1771 : *grous*), *noddy* (1698), *puffin* (1760).

1. « La cérémonie des *tostes* commence », Leblanc, *Lettres*, II, 105 (longue description).

2. Navire *interlope*, puis *commerce interlope*, A⁵, et subst. un *interlope*, que Voltaire emploie fig. pour désigner la basse littérature (Littre).

3. Cf. : « les navires particulièrement connus sous les noms de *smogleurs* ou fraudeurs », décret de la Convention nat., 9 mai 1793, cité dans la *Rev. de Philologie fr.*, XXVIII, 1914, 208.

4. *Jacqys* dans Rutledge, *Quinzaine anglaise*, 1776 (Franklin, *Paris sous Louis XVI*, 167), *jacqueis* dans Bachaumont, *Mém.*, 14 sept. 1776, *jockeis* dans Louvet, *E. de Varmon*, 1791, II, 124 : « Ferme la porte à ces *Jockeis* à figure anglaise ».

5. « Milord lui a cédé sa place et demandé à faire un *robber* au *whist* », M^{me} de Charrière, *Lettres de Lausanne*, XIV.

6. Le terme, aussitôt étend son emploi : « Je dirai cette raison à mon désolé *partner* ». Did., à S. Volland, 24 sept. 1767 (III, 99).

7. Le *Dictionnaire* de Savary, 1723, dit : *farthing* ou *fardin*. Beaumarchais, V, 125. *Pétition à la Convention*, écrit : « On ne donnerait pas un *farding* d'un prétexte ».

8. Sur l'introduction du vocabulaire newtonien en français, voyez *H. L.*, VI, 1^{re} part., 556.

9. « Dès qu'elle eut entendu parler de l'*inoculation* ou insertion de la petite vérole... », Volt., *Let. phil.*, XI, éd. Lanson, 134, 140.

Divers : ** *bas-bleu*, *confortable* (1786), * *hourrah* (1779 : *huzza*¹), *humour* (1725)², *lovelace* (1796), *spleen* (1745)³, *pickpocket* (1792).

Aux listes précédentes, il convient d'ajouter encore quelques anglo-américanimes : * *boston*, *creek* (1786), *dollar* (1778), *ferry-boat* (1786), * *insurgence* (1777)⁴, *insurgent* (1782)⁵, *whip-poor-will* (1779), *tomahawk* (1769)⁶, *yankee* (1776); et un hindoustanisme : *cipaye* (1793)⁷.

Au reste, l'influence anglaise se fait sentir jusque dans le développement des familles de mots. Faut-il, à ce propos, rappeler les privatifs dont Pougens avoue que le plus grand nombre lui ont été fournis par la langue anglaise? On peut considérer comme de purs anglicismes : * *impasse* (Voltaire), * *inconditionnel* (Linguet), * *inconquérable* (Le Tourneur), * *inconstitutionnel* (Linguet), * *indélicat* (Louvét)⁸, * *informalité* (Linguet), * *ingénereux* (Le Tourneur), * *inoffensif* (Louvét)⁹, * *intempestif*¹⁰, à plus forte raison * *untonné* (Linguet). Dans la même catégorie, peuvent être encore rangés à coup sûr : * *dérespectueux*, * *despect*, * *non-sens*, signalés par Féraud, et surtout *désappointé*¹¹, *désappointement*¹² que l'anglais rend au français enrichis d'un nouveau sens.

1. Même forme dans Beaumarchais, V, 27, *Obs. mém. justif.* : « Le pavillon anglais y fut arboré sur le champ et le nôtre jeté dans la mer avec de grands cris d'*huzza*... »

2. Muralt, puis Leblanc, 1745, les *Lettres de Fréron*, 1753, puis Voltaire, 1761, De Brosses, Charrière, 1763, etc., mais toujours (sauf peut-être dans le dernier exemple) considéré comme un terme étranger. Cf. F. Baldensperger, *Les définitions de l'humour dans les Et. d'hist. lit.*, 1907, 183 et suiv.

3. « Le *Splene* ou les vapeurs », Leblanc, *Lettres*, I, 118. Cf. « Vous ne savez pas ce que c'est que le *spline* ou les vapeurs anglaises », Did., à S. Volland, 28 oct. 1760 (I, 276). En 1777, Voltaire hésite encore sur le genre : « Les Anglais, en effet, appellent cette maladie *spleen*, qu'ils prononcent *splin*... Les Anglais ont le *splin* ou la *splin* » (XXX, 442, *Comm. Esprit des Lois, Du Climat*).

4. « Vous voilà donc, Monsieur, à la tête d'une *insurgence* des poètes dramatiques contre les comédiens », Did., XX, 71, à Beaumarchais, 5 août 1777.

5. « On ne sait par quelle transition rapide on passe de l'examen d'une comédie à la discussion des affaires des *Insurgens* », Mercier, *Tableau*, VIII. Cf. : « un ouvrage considérable où mes services rendus à ce peuple alors *insurgent*... », Beaum., V, 73, note, *Requête à la Commune*.

6. Cf. Linguet, *Annales*, 1777, II, 220 (traduction d'une déclaration de Washington) et III, 67 : « des casses-têtes, qu'ils appellent *tomahawks* ».

7. « Simple capitaine de *cipayes* », M^{me} Roland, *Mém.*, II, 226.

8. C'est un mot de Richardson; voyez le *Dictionnaire de Murray*. Pallissot, *Mém.*, 1803, II, 409, le signale comme un néologisme dans *Delphine*, II, 3 : « Il n'y a rien de plus *indélicat* que de reprocher les services qu'on a rendus ».

9. Cité par Mercier, *Néol.* en compagnie d'un traducteur de Sterne. Le mot est signalé également comme néologisme par Pallissot, *loc. cit.* dans *Delphine*, I, 3 : « Pourquoi voudrait-on affliger une créature aussi *inoffensive* que moi ? ».

10. Le mot, qui fait alors retour au français, est cité par Mercier, *Néol.*, puis signalé de même par Pallissot, *loc. cit.*, dans *Delphine*, IV, 6 : « des vertus *intempestives* ».

11. Chastellux, *Voyages*, 1786, I, 90 : « je me trouvai, comme on dit en anglais, tout-à-fait *désappointé* ».

12. « A mesure qu'on s'en approche [de l'abbaye], elle commence à faire sentir le *désap-*

La source est apparemment semblable pour un certain nombre d'adjectifs en *-al* et en *-el* : * *commercial* (*Journ. de Genève* cité par Féraud), * *constitutionnel* (Linguet), * *continental* (Linguet), * *gouvernemental*¹, * *incidentel* (Linguet), * *inquisitionnal* (Delolme), * *judiciel* (Linguet, Delolme), * *ministériel* (Chevrier), * *officiel*², * *providentiel* (Cerutti), * *sentimental*³.

ITALIANISMES. — Longtemps première langue du Français cosmopolite, l'italien reste la seconde et presque l'égale de l'anglais. L'Italie est plus que jamais la terre d'élection des artistes et des poètes. Les contacts entre l'Italie et la France sont entretenus par de nombreux voyageurs et de multiples échanges. L'emprunt verbal en témoigne une fois de plus. La traditionnelle influence de l'Italie y est visible :

*Sur les arts*⁴ : ** *aquarelle*, ** *camée*, ** *campanile*, *chiostre* (1759)⁵, *costume*⁶, ** *maquette*, ** *mascaron*, ** *pittoresque* (1721)⁷, * *contrasté*⁸, *morbidesse* (1792)⁹; en particulier sur le théâtre et la musique : ** *allegro*, ** *ariette*, * *arpège*, ** *barcarolle*, *bravo*¹⁰, ** *cantate*, *cantatrice*¹¹, ** *cavatine*, ** *concerto*¹², ** *contralto*, *dilet-*

pointement », Guédon de la Berchère, traduction des *Voyages en différentes parties de l'Angleterre*, 1789, II, 153. Le terme est souligné et justifié par l'archaïsme dans une note. Cf. *supra*, 1222, n. 2.

1. Signalé par Mercier, *Néol*.

2. Signalé par Domergue, *Journ. de la langue fr.*, 1791, I, 276.

3. Bonaffé remonte jusqu'à la traduction du *Voyage sentimental* de Sterne par Français en 1769. Cf. : « Le but de ce poème naturel et sentimental », Watelet, *Essai sur les jardins*, 1774, 53.

4. Pour la langue de la peinture, voyez *H. L.*, VI, 1^{re} part., 787.

5. « Ce petit *chiostre* [kiosque ?] que vous avez consacré par vos idées », Did., à S. Volland, 23 août; « Gaschon, le *chiostre* est-il prêt ? », *ibid.*, 26 oct. 1760.

6. Encore *costumé*, pron. *costoumé*, A³; puis *costume*, A⁴. Cf. *H. L.*, VI, 1^{re} part., 720.

7. Cf. *H. L.*, VI, 1^{re} part., 760. Entré dans l'usage courant, au propre et au fig. : « un air qu'ils appellent en leur langue *romantic*, c'est-à-dire à peu près *pittoresque* », Leblanc, *Lettres*, 1745, II, 205 : « le coup d'œil est tout à fait *pittoresque* et sauvage », Did., XVIII, 416, 20 oct. 1759.

8. Comme terme technique, remonte au xvii^e s.; cf. *H. L.*, VI, 1^{re} part., 742; puis se généralise, et Rousseau parle d'une « impression *contrastée* par le souvenir » (Gohin).

9. Watelet, *Dict. de peinture*, art. *Morbidesse*, cité par Pougens, *Archéol.* Le terme est enfin francisé; voyez *H. L.*, IV, 489 et VI, 1^{re} part., 706.

10. « Quelquesfois ces battements vont jusqu'à la frénésie : on y a joint depuis quelque temps les mots *bravo*, *bravissimo* », Mercier, *Tableau*, 1782, CCXII. Cf. : « elle fut assaillie d'applaudissemens et de *bravo* (sic) », Restif, *Tableaux du XVIII^e s.*, I, 69, *La petite loge*; « les *bravo* de commande qu'on obtient aujourd'hui », La Harpe, *Lycée*, X, 325.

11. Signalé par Féraud qui ajoute : « Plusieurs ne le disent que des chanteuses d'Italie transportées en France ». Cf. : « une femme qui... avait été *cantatrice* », M^{me} Roland, *Mém.*, II, 145.

12. Encore au sens de *concert*, *symphonie* dans *Candide*, XXV : « Popocuranté en

tante (1740)¹, *fantoccini* (1764)², *finale*³, * *imbroglio*⁴, ** *mandoline*, ** *oratorio*, * *pastorelle* (1767)⁵, ** *philarmonique*, ** *piano-forte* (1774)⁶, ** *solfège*, ** *soprano*, ** *ténor*, *trille* (1753)⁷, ** *violoncelle*, *adagio* (1750)⁸, ** *cantabile* (1757)⁹, * *crescendo*, ** *dolce*, * *presto*, etc. etc.¹⁰.

Sur la littérature : * *canzoni* (Linguet), * *conchetto* (Formey), *improviser*¹¹ et sa séquelle, *improvisateur*¹², *improvisatrice*¹³, voire *improvisement*¹⁴, ** *pastiche*, *pétrarchesque*¹⁵.

Sur le commerce et la navigation : ** *agio*, ** *buste* (boite), * *chébec*, ** *discrédit*, ** *dito*, * *giliat*, *ristourne* (1783)¹⁶, ** *scudi*, ** *solder*, ** *tracaner*.

attendant le dîner se fit donner un *concerto* », quoique, dès 1753, Rousseau lui donne dans l'*Encyclopédie* le sens de « pièce faite pour quelq'instrument particulier ». Voyez la note de Morize, *ibid.*, 184.

1. « Faites part de ma lettre au petit Potot, qui est un *dilettante*, quasi même un virtuose », De Brosses, *Lettres d'Italie*, II, 393, Colomb.

2. Poinssinet, *Le Cercle*, sc. 13 : « Oui, les *Fantoccini*... Oh ! ils sont divins, étonnans ».

3. La Harpe, *Lycée*, XII, 375, note : « Le *finale* du premier acte... la coutume d'un *finale*... ».

4. Au sens d'*embrouillement* dans Bossuet (*imbroglio* dans Necker, d'après Féraud) ; au sens de *pièce de théâtre*, dans la Harpe, H. D. T. (*imbroille* dans Beaumarchais, d'après Littré). Cf. encore au sens 1 : « l'*imbroglio* jeté dans la mémoire », Bachaumont, *Mém.* 1^{er} déc. 1785 ; et au sens 2 : « Ils [les Athéniens] avaient trop de jugement pour applaudir à ces *imbroglios* », Did., *Parad. Com.*, 68.

5. « Air italien », Rous., VII, 222, *Dict. de mus.* ; doublet de *pastorelle*.

6. « Cela est assez bon pour un *piano-forte* », Volt. à M^{me} du Deffand, 8 déc. ; cf. « *mon forte-piano* », Louvet, *Faublas*, IV, 111.

7. Rous., X, 194, *Let. s. le mus. fr.* : « Voilà un *trille* ». Le terme est souligné et commenté : « Je suis contraint de franciser ce mot... ».

8. « Il trouve aussi que vous avez un peu trop mis d'*adagio* », Volt. à M^{lle} Clairon, janv. 1750.

9. Did., VII, 105, *Entret. Fils naturel* : « Dans les *cantabile* le musicien laisse à un grand chanteur... ».

10. Ces termes sont employés figurément non seulement par Beaumarchais dans la tirade de Basile : « D'abord un bruit léger... *pianissimo*... », mais aussi par M^{me} du Deffand (à Walpole, 27 juin 1770) : « Je crois devoir un compliment à la grosse duchesse, l'embarras sera de savoir s'il sera *allegro* ou *tristitio* ; je me déterminerai à *adagio* ».

11. Le mot est donné par Oudin dans ses *Recherches italiennes et françaises* (1642), mais passe encore au XVIII^e siècle pour « emprunté de l'italien », A⁵, et comme tel ne cesse d'être imprimé en italique. Cf. Genlis, *Théâtre* (1779), *Le Voyageur*, II, sc. 5 : « Je crois qu'ils appellent cela *improviser* » ; et *Journ. encycl.*, 1787, II, 518 : « un Italien nommé Almo, qui faisoit payer un ducat pour l'entendre *improviser* ».

12. « On appelle *improvisateur* celui dont la verve abondante et facile enfante sur le champ des vers sur un sujet quelconque », *Journ. encycl.*, *loc. cit.*, 513. Mercier emploie le terme l'année suivante.

13. « Cette jeune *improvisatrice* [Corilla Olympica] », *Journ. encycl.*, *loc. cit.*, 517.

14. « Personne ne doutera qu'ils [ces vers] n'aient été faits *improvisement* », *Journ. encycl.*, *loc. cit.*, 516.

15. La Harpe, *Lycée*, XII, 346 : « tout le reste est du phébus *pétrarchesque* ».

16. Emérigon, *Traité des assurances*, I, 42 : « Comment discerner quels sont les derniers assureurs, vis-à-vis desquels le *ristourne* devra être admis ».

Sur les plaisirs : ***ambe*, **bahutte*¹, *loto* (1782)², **redoute* (var. : *ridotto*, *ridotte*), *villégiature* (1761)³, *biribi* (1719)⁴, *tré-sept* (1788 : *tricette*⁵).

Sur la politesse ou l'étiquette : *gala* (1736 : *galla*)⁶, *sigisbée* (1765 : *sigisbé*)⁷, **cortesia*, **desinvolture* (1761 : *disinvoltura*)⁸, **sproposito*.

D'autres mots italiens franchissent la frontière sous un prétexte ou sous un autre, ou tout au moins la menacent : **bolonia*, ***marasquin*, ***carnier*, ***fonte* (d'une selle), ***espolette* ou *espoulette*, **casino* ou *casin*, *palazzo*⁹, *influenza* (1782)¹⁰, **rabbia*, ***lave*, *lazzarone* ou *lazzaron* (1781)¹¹, ***cicerone*, **condottiere*, ***humoriste* (capricieux), **natif* (qu'on tient de naissance).

Dans ses *Confessions*, Rousseau fait un sort non seulement aux mots de Venise : *palazzo*, *cinda*, *scuole*, etc., mais encore à ceux de Turin : **giunca*, *grisse*¹².

GERMANISMES. — Très longtemps la germanomanie du dix-huitième siècle, née sous le signe de Haller et de Gessner¹³, conserve un caractère exclusivement littéraire et n'atteint pas les mœurs. A ce point de vue, elle se distingue nettement de l'anglomanie. Le cas de l'éducation germanique des enfants Girardin que nous

1. Le terme se répand avec la mode. En 1784, la baronne d'Oberkirch trouve celle-ci établie à Paris : « On appelait cela un *bahut*. La façon venait de Venise » (*Mémoires*, 1853, II, 140).

2. Genlis, *Adèle*, II, 224 : « Les divertissements à la mode ici sont... le *loto* ».

3. *Test. polit. du mar. de Belle-Isle*, 199 : « Les diamans sont pros crits dans ces deux républiques [Venise et Gènes] hors les temps de *villégiature* ».

4. D'Argenson, *Journal*, I, 33 : « Je n'ai jamais joué qu'une seule fois au *biribi* ».

5. « Jouant au *tricette* », Benj. Constant à M^{me} de Charrière, 21 mars, dans Rudler, *Jeunesse de B. C.*, 317 ; A⁵ donne *tré-sept*.

6. « En habit de *galla* », *Relation du cérémonial observé à la Cour impériale*, 1736, dans Dunant, *Cérémonial diplomatique*, I, 526, col. 1. Cf. *ibid.*, col. 2 : « La fête de S. A. Electorale fut célébrée en *galla* à la Cour ». A⁴ donne « *gala* ou *gale* ».

7. « Les dames... persuadèrent à leurs *sigisbés* que ce ton étoit le plus commode », *Le Papillotage*. 91

8. Rous., IV, 182, *Hél.*, II, 21 : « [les Parisiennes] ont naturellement une certaine *disinvoltura* qui n'est pas dépourvue de grâce ».

9. « Ils lui firent louer sur la Brenta un *palazzo*... », Rous., VIII, 219, *Conf.*, VII.

10. « L'épidémie courante qu'on appelle *influenza* », M^{me} d'Épinay à Tronchin, 17 juil., dans Perey et Maugras, *Dernières années de M^{me} d'E.*, 562.

11. Mercier, *Tableau*, CCXXIII : « Les cocagnes de Naples où les vigoureux *lazzarons* font un repas qui dure trois jours ».

12. « Deux *grisses* de cet excellent pain de Piémont » (VIII, 49, *Conf.*, II). Cf. : « De petits bâtons de pain dur ou de biscuit semblable au pain de Piémont qu'on appelle dans le pays des *grisses* » (II, 999, *Emile*, I). Cf. A. François, *Provincialismes*, 43.

13. Cf. Gabriel Cunche, *La renommée de Haller en France*, Neuchâtel, s. d. ; F. Baldensperger, *Gessner en France* dans la *Rev. d'hist. litt. de France*, 1903.

avons signalé, reste en somme isolé, explicable d'ailleurs, lui aussi, par l'influence de Gessner. La *valse* ne fera son apparition en France qu'à la fin du siècle, avec son verbe *valser*¹. Pourtant les contacts entre la France et l'Allemagne sont multiples et intimes, mais plutôt à l'avantage du français. Les guerres mêmes ne paraissent pas avoir laissé de nouvelles traces dans le vocabulaire militaire. Que l'oreille française commence à s'accoutumer au bon allemand, — l'autre lui est rendu familier par les régiments suisses, — on n'en peut néanmoins douter, quand on trouve dans une pièce de Sedaine, *Félix ou l'enfant trouvé* (1777, III, sc. 12) un grand bout de dialogue en pur allemand. On se demande quels acteurs ont pu l'articuler. Autrement, l'apport de l'allemand au français n'est guère représenté que par quelques mots :

**** aurochs**, **** bocambre**, **chenapan** (1739)², *** choucroute** (1788)³, **** cobalt**, **** colza**, **** cravache**, *** feldspath**, **** gneiss**, **** harmonica**, **** kirsch**, **** nickel** (Buffon), **** quartz**, *** rixdale**, *** schnaps**, *** steinwein**, *** vasisias** (d'abord *vagislas*), *** vergist mein nicht**, **** vidrecome**.

On peut y joindre quelques mots suisses : **** amman**, **schapsigre**⁴, **hemwé** (1763)⁵.

Batz ou *bache*, qu'on trouve également écrit par Voltaire (26 déc. 1755, à MM. Cramer), *crutz* ou *creutzer*, *écrelet*, *légréfass*, *teutche*, *tringuelte*, sous la plume de Rousseau, sont des germanismes de la Suisse romande⁶.

AUTRES LANGUES EUROPÉENNES. — L'importance européenne ou coloniale de l'espagnol et du portugais s'inscrit dans les emprunts suivants : **** albinos**, **** alpaga**, **** aubergines**, *** autillo**, **** aviso**, *** azote**, **bayadère** (1770)⁷, **** cantatille**, **** carapace**, **** caste**, **** cigare**, **** démarcation**, **** duègne** (d'abord *duegna* ou *douegna*), **camériste** (d'abord *camariste*)⁸, **** eldorado**, **** embarcadère**, **** embarcation**,

1. Mercier, *Néol.* d'après Vigée, *Almanach des Muses*, 1798.

2. Caylus, X, 531, *Les Ecosseuses*: « Des chenapans qui font les olibrioux ».

3. Mercier, *Tableau*, XI, 531: « Le choucroute est rafraichissant ». Diderot, à S. Volland, 24 sept. 1767 (III, 95), et La Pérouze, *Voyages*, IV, 236, 7 fév. 1788, disent encore, l'un, *saureroute*, l'autre *sauerkraut*.

4. « Vous auroz encore le fromage digestif de Parme et celui de *Schapsigre*, le roi des fromages aromatiques », Mercier, *Tableau*, XI, 348.

5. « Une maladie... qu'ils appellent, je crois, *hemwé* », Rous. au mar. de Luxembourg, 20 janv.

6. Cf. A. François, *Provincialismes*, 36.

7. Raynal, *Hist. phil.*, II, 29: « Il y avoit à Surate un autre genre de délices... c'étoient des danseuses ou *balliades*, nom que les Européens leur ont toujours donné d'après les Portugais ». Cf.: « une troupe de jeunes *bayadères* », Bern. de St-Pierre, VI, 242, *Chaumière indienne*.

8. *Camériste* apparaît dans le *Dic. de Trévoux*, 1741 et A⁴. *Camariste* se maintient jusque dans Beaum., *Fig.*, I, sc. 9, où il semble d'ailleurs à sa place, et dans Cubières, *Diligence de Lyon*, 1786, III, sc. 6: « Il lui faut plus d'une *camariste* ».

** *embargo*, ** *garbure*, ** *macaque*, ** *mérinos*¹, ** *sieste*, ** *tomate*, ** *tonadille*.

Alguazil achève de s'acclimater, désignant « par plaisanterie » les exempts et les archers de la police française (A⁴)². *Autodafé* et *sambenito*, que Voltaire emploie abondamment dans *Candide*³, remontent à Dellon (1688), comme l'a montré Morize dans ses notes⁴.

La fin de l'ancien régime voit surgir peu à peu l'Espagne pittoresque et romantique dans les récits des voyageurs. Le médecin Peyron⁵ apprend à distinguer la *funda* de la *posada* et de la *venta*; se fait conduire en voiture par un *mayoral*, rencontre des *gitanos*, assiste à des courses de taureaux qu'il décrit avec les termes obligés : *corrégidor*, *chulos*, *banderilleros*, *matadors*, *taureadors*. Ce dernier terme, déjà légèrement francisé, deviendra *tauroyeur* dans le voyage de De Langle⁶, où le *brasero* fait également son apparition en compagnie de plusieurs autres vocables, moins prédestinés à l'émigration. Mieux encore, Beaumarchais montre sur la scène française son Figaro coiffé d'une *rescille*, le juge Brid'oison orné d'une *gonille* « ou rabat espagnol », enfin des paysans et des paysannes dansant un *fandango*⁷.

Restent les langues slaves et le hongrois qui donnent au français : *baba* (1767)⁸, *hetman* (1765)⁹, *knout* (1747)¹⁰, ** *shako*, ** *steppe*, *vampire* (1751)¹¹, *uhlan* (1748)¹², *ukase* (A⁵).

En 1787, un voyageur, Abel Burja, décrit dans le *Conservateur* de Delandine les *perspectives* de Saint-Petersbourg et les *mougikis* ou « paysans russes », qui se nourrissent de *schutschi*, boivent du *kivas*, et ont pour prêtres des *popes*¹³.

EXOTISMES. — L'exotisme est à la mode : voyageurs, missionnaires,

1. Cf. *H. L.*, VI, 1^{re} part., 229.

2. Cf. : « M. le lieutenant de police accompagné de ses *alguazils* », Collé, *Journ.*, I, 93, août 1749, soul.

3. Le premier déjà dans les *Elém. de la phil. de Newton* (XXII, 420) : « le jour d'un *auto-da-fé* ».

4. *Candide*, 39, 41.

5. *Essais sur l'Espagne et voyage faits en 1778, 1780, ou Nouveau voyage fait en Espagne*, 1792, I, 315, 453, 447, 260 sq.

6. *Voyage en Espagne*, 1784, I, 50, II, 45. Cf. Gohin, 326.

7. *Barbier et Fig.*, personnages; *Fig.*, IV, sc 9.

8. « Et puis des *babas* », Did., à S. Volland, 24 sept. 1767 (III, 95).

9. « Le prince de Rasomowsky, *Edman*... », Piton, III, 50.

10. Volt., *Zadig*, 99 : « Ils le firent conduire devant l'assemblée du grand Desterham, qui le condamna au *knout*. »

11. Dom Calmet, *Traité sur les apparitions et les vampires*.

12. D'Argenson, *Journ.*, V, 291 : *houlan*.

13. II, 305, 306, 322, 323, 333.

philosophes, romanciers en répandent à l'envi le goût et le vocabulaire¹.

Turcs, persans, chinois, dès le dix-septième siècle, repris incessamment par la littérature de pastiche, genre *Lettres* de Montesquieu ou *Contes* de Voltaire; américains dans les *Lettres d'une péruvienne* de M^{me} de Graffigny: *valpor, quipo, cacique, mama, capainca, cucipata, china*; hindous dans la *Chaumière indienne* de Bern. de Saint-Pierre: *chitte, frangui, jogui, korah, mollah, paria, rajah, reispoute, salam, santon, typhon*; nègres ou créoles dans son *Voyage à l'Île de France*: *atte, badamier, cambar, gri-gri, jacq, mapou, maupin, moustiquaire, moutouc, paillotte, pion, polcher, tam-tam, tatamaque, vacoa*; de toute provenance dans l'*Histoire philosophique* de l'abbé Raynal²: *acoma, alcavala, ammonan, aréquia, arrak, basta, bétille, caamini, cacuys, cadiang, columbac, carbet, chaya, criss, farim, etc.*, les mots du vaste monde s'offrent en foule à la curiosité du public. Bern. de Saint-Pierre saura les faire participer à la magie de son style pittoresque dans *Paul et Virginie*: *agathis, bafta, bengali, piton, morne, pagne, etc.*³.

Les « termes de relation », comme les appelle Mauvillon⁴, ont une tendance toujours plus forte à se mêler à la langue: *** agavé, ** ara, ** beriberi, ** cabanage, ** kaolin, ** lampas, ** masser, ** salep, ** tafia, ** tapirer, ** testif, ** tourmaline, ** toutenague, ** véranda, ** vesou, ** zébu*⁵.

L'Académie même, à partir de 1762, leur ouvre plus largement ses colonnes: *ananas, bananier, caïmacan, calumet*⁶, *effendi, fakir, falace*⁷, *hamac*⁸, *kiosque*⁹, *latanier, liane, manioc, patate, pirogue, salamalec*¹⁰, etc.

1. Les spectateurs semblent avoir pris un certain plaisir à entendre parler et chanter en petit nègre (*Corresp. de Grimm*, XIV, 484, XV, 401). Autrement l'immense théâtre exotique du dix-huitième siècle, dans tous les genres, tragédie, drame, comédie, opéra, ne présente pour ainsi dire aucun intérêt pour la langue (Gaiffe, *Drame en France*, 433, 512).

2. Dépouillée par Gohin, 208.

3. Un catalogue des termes exotiques de Bern. de Saint-Pierre a été dressé par Ware, 64-69.

4. *Stile*, 77.

5. Au sens de « lieu où est la cabane », *cabanage* est dans le *Voyage du baron de Lahontan* (au Canada), I, 75, 2^e éd., 1703 (lot. X, 8 juil. 1686), ainsi que *cabaner*, construire une cabane; *masser*, dans les *Journées mongoles*, Dély-Paris, Costard, 1777, I, 58, avec cette note: « Macer est la plus douce des habitudes qu'on contracte dans l'Asie. »

6. Déjà dans le *Voyage de Lahontan*, 2^e éd., I, 47, avec ce commentaire (270): « c'est un mot normand; les sauvages ne s'en servent pas dans leur langue ».

7. *Falaque* dans Linguet. *Loix civ.*, 1767, II, 344: « les coups de *falaque* auxquels il sera condamné ».

8. Encore défini par M^{me} de Graffigny, *Lett. Péruv.*, III.

9. Dès lors acclimaté: « hôtels, châteaux ou *kiosques* », D'Argenson, *Journ.* V, 289, 28 nov. 1748.

10. Dans son *Essai sur l'orig. des langues* (I, 372, ch. 1), Rousseau parle de « la

La recherche de l'exotisme s'étend jusqu'à la forme des noms propres. Mably s'en moque¹. En ce qui concerne les noms communs, il n'est pas étonnant que cette forme hésite et se cherche en bien des cas. *Bacha* n'est remplacé par *pacha* que dans A³. Avant que la poésie romantique n'adopte les *almées*, les *djinns*, le dix-huitième siècle épelle les *almés*, les *gines*².

PROVINCIALISMES. — Le provincialisme, on ne s'y attendrait guère, malgré l'analogie du seizième siècle, a également part à la néologie. Déjà Frain du Tremblay soutient qu'« on doit même se servir d'un mot de province, quand il n'y en a pas dans le bel usage, pour signifier la chose dont on veut parler, car ce mot de province sera toujours plus français que celui que l'on prendra ailleurs³ ». A l'autre bout du siècle, Mercier, par souci de variété, conseille à « l'écrivain moraliste de descendre à l'examen des patois, et attentif aux nuances qui les distinguent, de leur dérober des expressions enflammées et des tours naïfs qui nous manquent ». Il ajoute : « Nous [en] avons trop écarté⁴ ». L'avis ne manque pas d'audace au lendemain des mesures prises par la République pour éteindre les patois. Mercier lui-même prêche d'exemple en signalant : *castadou* ou *gastadou* « encore usité en Provence », *encis* « usité en Anjou », *fraude* (!) « usité en Suisse pour dire femme », etc. Entre Frain du Tremblay et Mercier se place, il est vrai, un long silence des néologues et parfois leur hostilité. C'est que le préjugé social contre le provincialisme reste malgré tout très vivace.

On étudiera dans un prochain volume les efforts des grammairiens pour purifier la langue de la province. L'entreprise témoigne de l'importance croissante du français régional en regard du patois qui agonise, ou même commence à être embaumé par l'érudition

langue des *salams* », expliquant qu'il s'agit d'objets qui servent au langage des amants dans les pays orientaux.

1. « J'ai sans doute beaucoup de plaisir à savoir que les Tartares appellent *Han* leur prince que nous nommons *Kan*, et que *Jussef* veut dire *Joseph*. Il nous plaît d'appeler du nom de *Confucius* le sage célèbre auquel les Chinois... Nous en sommes, je crois, les maîtres, et ce changement de nom ne peut jeter dans aucune erreur. N'importe ! M. de Voltaire, dont l'exactitude va jusqu'au scrupule, nous avertit que nous estroptions le nom de ce sage et qu'il s'appelait *Cong-fut-sée*. Comme si nous n'étions pas libres de faire notre langue à notre fantaisie. Il voudrait que nous appelassions les échecs le jeu de *shak*. Pour prouver qu'il ne sait pas moins l'italien que l'arabe, le turc et le chinois, il se plaît à nommer Christophe Colomb *Colombo*. Que n'appelle-t-il donc Rome, *Roma* et Londres, *London* ! Toutes ces belles connaissances ont sans doute leur prix, mais il y a des lecteurs qui voudraient que l'historien ne les prodiguât pas et qu'il les gardât pour lui » (*Manière d'écrire l'Histoire*, XII, 476).

2. « Il n'est point de fêtes sans *almés* » (*Journ. encycl.*, 1787, II, 519); « Ces *gines* ou mauvais génies » (*M^{me} Necker, Mél.*, I, 65).

3. *Traité des langues*, 145.

4. *Néol.*, préf., p. xxx.

locale. Le dialecte proprement dit n'atteint qu'à peine la capitale. On n'en cite que deux occasions : les « noëls » bourguignons de La Monnoye, dont le succès, au début du siècle, s'étend jusqu'à la Cour¹, et la « pastorale languedocienne » de Mondonville, mêlée de chansons du cru, représentée en 1754 devant la Cour, puis devant le public parisien. La Cour paraît y avoir pris plus de plaisir que les Parisiens. Ce fut l'occasion pour Grimm, qui l'apprécie en musicien, de regretter que la langue d'Henri IV ne fût pas devenue celle des Corneille, des Racine, des Voltaire², tandis que l'« analogie » même de ce « patois » avec le français le rendait intolérable aux oreilles de Collé³.

Le patois écarté, il reste que, sous la forme de dépôt dans le français provincial, le dialecte n'est pas sans avoir un certain rayonnement littéraire.

D'une façon générale, nous ne comptons pas pour grand chose ce goût de la paysannerie qui se satisfait, notamment sur la scène, avec quelques *j'avions, je prenons, not' mattre, not' amiquié, c'ti-ci, c'ti-là*⁴. On se demande si les auteurs des pièces de ce genre ont été plus loin que St-Denis ou Versailles⁵. Favart est vraiment hardi, comme le montre sa note, lorsqu'il lâche dans ses *Moissonneurs* (I, sc. 3) le mot de *seyeux* « terme usité dans les provinces et dans les environs de Paris pour désigner les gens qui coupent les bleds ». Au surplus, on s'amusait même en province de ce patois conventionnel⁶ qui n'est pas sans rapport avec le style poissard.

1. D'Alembert, *Hist. Acad.*, IV, 21, *Eloge de La Monnoye*.

2. *Corresp.*, II, 429-434, 15 nov.

3. *Journal*, II, 2.

4. GaiFFE, *Drame en France*, 510.

5. Dans sa thèse, *Das Patois bei Marivaux* (Halle, 1909), Walter Lenz a très gravement démontré que le jargon des paysans de Marivaux dans ses comédies, bien loin d'être, comme on l'a suggéré, du patois normand, se révèle tout au plus du français populaire des environs de Paris. Au surplus, la prononciation seule y est intéressée.

6. Cf. *Une paysannerie au XVIII^e siècle* communiquée à la Société de Senlis en 1876 par le comte de Longpérier-Grimoard. L'auteur reproduit ce texte qui ne manque pas de saveur :

A Monseigneur le Président du Metz, Seigneur
de Marchémoret.

« Monseigneur,

« Je prends la liberté de nous présenter aux pieds de votre Grandeur, pour vous prier d'Empêcher que je mourrions trétous. La mortalité à Marchémoret, Et j'ont opinion qu'elle provient des Exhalaisons de L'ieau de vostre Etang, qui sous vostre Respect pûe comme de la charogne. Deffunt le père Clément nous a dit à queucun que du temps de monsieur Duprat qui étoit notre seigneur comme vous, Et grand Chandelier de france, les habitants mourrions a tas, que les médecins avons dit, tant qu'ou aurés un Etang, vous serés trétous malades Et pis vous mourrés, ils ont partis En bande ils l'avons dit à monsieur Duprat, qui étoit un bon seigneur comme vous, Et

D'une toute autre portée est cette littérature à tendance à la fois réaliste, pittoresque et sentimentale qui, ébauchée dans le roman de Marivaux, se précise dans l'œuvre de Rousseau. Encore le « paysan parvenu » de Marivaux n'a-t-il rien de plus pressé que d'oublier son langage de province et de se transformer en puriste¹. Au contraire, les héros de la *Nouvelle Héloïse* affectent dans une certaine mesure d'employer des termes suisses qui vont avec la couleur locale : noms d'objets rustiques : *chalet, légréfass* ; — de monnaies : *batz, crutz* ; — de fromages : *ceracée, grus* ; — de plantes : *pesette* ; — de poissons : *ferra, perchette* ; — d'oiseaux : *besolet, crenet, siflasson, sifflet, tiou-tiou, grèbe* ; — d'aliments : *écrelets, merveilles* ; — de vents : *séchar* ; — ou simplement vieux mots conservés par le dialecte : *crotu, rêche, nager* (pour *ramer*²).

La langue de son enfance affleure ici et là dans la correspondance de Rousseau. Il s'y rencontre quelques mots de patois et des termes locaux : « J'espère qu'en me repondant, vous ne ferez pas comme moi qui ne vous parle ici que de ma *triole* (connoissez-vous ce mot genevois)³ ». Rien n'est plus régional en ce sens que l'œuvre de Jean-Jacques. Dans la *Lettre à d'Alembert*, paraissent les *montagnons* de Neuchâtel ; — dans les *Lettres de la Montagne*, les termes du jargon politique genevois : *grabeau, réjection, citoyen, natif, habitant, bourgeois, syndic* ; — dans l'*Émile* des termes fami-

qui leur a dit mes enfants pis qu'ainsi est, je ne veux pas qu'ou mourriés, Vla de l'argent, comblés l'étang.

« Vous devez Monseigneur trouver tout cela Ecrit dans vos papiers En parchemin, je vous prions de les lire, Et par après dire à Dupuit qu'il arrache La maudite Bombe qui arrête toutes les yeux.

« J'ont souleur que monsieur nostre curé tombe malade Et pis qu'il meurt. Je perdriôns nostre père. Je sommes bénaize qu'and je le voyons. Et pis qu'and il va à Dammartin ou il respire un bon air, et ou mademoiselles ses sœurs le mitigeons. J'ons Espérance MONSIEUR que vôtre grandeur qui est bonne comme le bon pain, Et bien charitable nous octroyera nostre prière je priérons le bon Dieu pour vous, pour monsieur vostre garçon, pour monsieur le Marquis, pour Mesdames leurs ménagères Et tous leurs biaux Enfants.

1. « Jusqu'ici donc, mes discours avoient toujours eu une petite tournure champêtre ; mais il y avoit bien plus d'un mois que je m'en corrigeois assez bien, quand je voulois y prendre garde : et je n'avois conservé cette tournure avec Mademoiselle Habert, qu'à cause que je m'étois aperçu qu'elle me réunissoit auprès d'elle, et que je lui avois dit tout ce qui m'avoit plu à la faveur de ce langage rustique : mais il est certain que je parlois meilleur français, quand je voulois. J'avois déjà acquis assez d'usage pour cela, et je crus devoir m'appliquer à parler mieux qu'à l'ordinaire » (VIII, 133. *Paysan parvenu*. 2^e partie).

2. Sur tout ceci, voyez l'étude d'Alexis François sur les *Provincialismes de J. J. Rousseau* dans les *Annales Rousseau*, III, 1907.

3. 9 sept. 1769, à M^{me} Boy de la Tour. Le terme est traduit par Humbert : ritournelle fatigante. Les lettres écrites en Suisse renferment naturellement d'autres termes locaux, par ex. : « Les *vacherins* que vous m'envoyez seront distribués en votre nom » (29 déc. 1764, à d'Ivernois). Le terme est mentionné dans le tarif de 1664 (*vacherin* ou *vachelin*) avec cette définition : « est fromage de Gruyère » (Bern. Prost, *Répert des travaux historiques*, 1^{re} année, 1882, I, 182).

liers : *endolori, embandé, platise, coupeau*. Les *Confessions* et les *Réveries* présentent enfin un mélange expressif de termes genevois et savoyards : *contrepointière, mappe, génipi, tringuelte*, la *taxe des gardes, barbouillon, équiffle, grangère, mai* (huche), *cabinet* (d'un horloger), *le haut* (de la ville), la *plaque* (ou niche extérieure d'une cheminée), *combe, esparcette, carpière* (mare), *fascine* (fagot), *montagne* (pâturage). Il n'est pas jusqu'aux *bisquières* de Montmorency¹ qui ne caractérisent ici le génie particulier de l'écrivain, impressionné par ses souvenirs.

La formule était-elle susceptible d'extension ? Certes aucun écrivain n'affiche une prétention aussi hardiment provinciale au dix-huitième siècle. En dehors de Rousseau, il n'y a guère que Restif pour semer dans ses romans autobiographiques des termes de son pays d'origine, la région de l'Yonne². Ici et là, Diderot lâche quelque mot de la province, comme *vordes, souleur*, dans ses lettres à M^{lle} Volland (23 août 1759, 22 sept. 1761, 15 oct. 1762). M^{me} de Genlis n'oubliera pas dans ses *Mémoires* (I, 7) la *miaulée* bourguignonne dont elle a été nourrie dans son enfance. Marmontel, dans les siens (I, 354, IV), décore le ténor toulousain Géliote « d'un mot de son pays qui le peint de couleur natale » : *amistoux*. Beaumarchais lance dans *Figaro* (II, sc. 20, V, sc. 8) ses *pécairé* et ses *ques-a-quo* retentissants. Tout cela, sans être négligeable, n'est qu'accident, et l'ensemble ne chiffre guère.

Il faut ajouter pourtant que les termes suisses ne sont pas tout à fait étrangers à Voltaire, établi sur la frontière. Il en use dans ses lettres d'affaires : *pose, fascine*³, *communier* (Littre), peut-être *faffée*⁴, *étriqué* (Féraud). A plus forte raison sont-ils familiers aux romanciers suisses, comme Samuel de Constant⁵. M^{me} de Charrière, en femme d'esprit, se plaît au jeu du pastiche⁶.

1. Par *bisquière*, il ne faut pas entendre des gardeuses de chèvres, mais des dentelières, conformément à la définition de P. Coste, *Traité de météorologie*, 1774, 509, note : « On appelle *biscaires* les ouvrières en dentelles. »

2. *Treiche, merger* (tas de pierre), *laume, mège*, un *rapé* de rales de raisin, etc., dans la *Vie de mon père* ; et dans *Monsieur Nicolas*, 1^{re} ép. : *sinage, cargniote, grôle, fouâsse, bellot, fuitaine, échavie, merger, une bonne vauz, toucher vers quelqu'un* (se diriger), *bondrée*, etc.

3. *Rev. d'hist. litt.*, 1913, 171 ; 1910, 74.

4. *Intermédiaire*, 1909.

5. Par exemple, *cavette*, isolé du reste dans *Laure*, 1787, VII, 24.

6. « Et à présent, ma chère tante, il faut que je vous raconte ce qui m'arriva avant-hier. Nous avons bien travaillé tout le jour *autour* de la robe de M^{lle} de Prise, de façon que nous avons été prêtes de bonne heure, et mes maîtresses m'ont envoyé la reporter ; et moi comme je descendois *en bas le Neubourg*, il y avoit beaucoup *d'écombres*, et il passoit aussi un Monsieur qui avoit l'air bien gentil, qui avoit un joli habit. J'avois avec la robe encore un paquet sous mon bras, et en me retournant *j'ai tout ça laissé tomber*, et je suis aussi tombée ; il avoit plu et le chemin étoit glissant ; *je ne me suis rien faite de mal* ; mais la robe a été un petit peu salie. Je n'osois pas retourner à la

Restent les savants, les voyageurs qui explorent la France et ses alentours, et qui, pour l'amour de l'exactitude scientifique ou pittoresque, en rapportent, eux aussi, tout comme d'une exploration lointaine, maint « terme de relation ».

Combe, qu'emploie Rousseau dans ses *Promenades*, se trouve déjà dans Buffon; *grèbe* qu'insère l'*Encyclopédie* en l'honneur des manchons en plumes, dans la *Bibliothèque française* d'Amsterdam (1746); *chalet* rendu célèbre par la *Nouvelle Héloïse*, dans le *Dictionnaire* de Savary (1723). L'*avalanche* ou *avalange* (A^s) commence par être une *lavange* (A^t). Grâce à Ramond, le lecteur français fait connaissance avec des mots des Pyrénées : *gave*, *isard*, *port* (passage)¹, ou des Alpes : *balm* ou *balme*, *séret*, *marême* ou *moraine* d'un glacier². Mais ici le principal moissonneur est H.-B. de Saussure. Ses *Voyages dans les Alpes* (1779-1796) sont criblés de termes du terroir : *seiche*, *brèche* (espèce de marbre), *nant*, *molasse*, *hareng* (banc de sable), *glacier*, *ruize* (mot de la vallée d'Aoste), *moraine*, *sérac*, *aiguille*, *plan* (d'un glacier), *passoir* (d'une aiguille), *mélèse*, *regard* (grenier à foin), *tavillon*, *sérac* ou *sérai* (laitage), *maron* (crétin), *maronnier* (hospitalier du St-Bernard), une cime *neigée*, *communié*, *vogue* (fête de village), *terrasser la neige* (la couvrir de terre), *se faire ramasser* (tirer en traîneau). Il ne restera à Senancour qu'à installer son héros sur un *replain* de la montagne³ que la *Bibliothèque britannique* de Genève⁴ appelle un *replat*.

Cependant le prince de Ligne, parcourant la Provence, entend le *galoubet* qui, avec le *flûtet*, avait déjà trouvé place dans le *Dictionnaire* de musique de Rousseau (art. *Galoubet*, *Tambourin*); il contemple les *bastides* marseillaises, auxquelles l'Académie fait accueil dès 1762⁵. Un autre voyageur, Béranger, allant de Paris à Marseille, est frappé par les *hautins* des vergers dauphinois, les *bioux* ou conques sonores des Provençaux, les *balmes* ou anfractuosités du rivage méditerranéen⁶. Un autre, Marsollier des Vivetières, se ren-

maison, et je pleurois, car je n'osais pas non plus aller vers la demoiselle avec sa robe salie, et j'avais bien souci de mes maîtresses, qui sont déjà assez *gringés*; et il y avoit là des petites *bouèbes* qui ne faisoient que se moquer de moi. Mais j'eus encore de la chance; car le Monsieur, quand il m'eut aidé à ramasser toutes les *briques*, voulut venir avec moi pour dire à mes maîtresses que ce n'étoit pas ma faute... » (*Lettres neuchâtelaises*, 1784, I).

1. *Obs. faites dans les Pyrénées*, 1789, II, 225, 21.

2. *Lettres de W. Coxé*, 1781, I, 83, 247, 252, II, 90, 94, 114.

3. *Obermann*, VII.

4. I, 176, 451, 710.

5. *Belœil*, 133, 140.

6. *Conservateur de Delandine*, 1788, I, 224, 228.

dant aux grottes de Ganges, s'arrête au *mas de la Côte*, ce qui l'amène à expliquer que « *mas* veut dire *petites maisons*¹ ».

L'Académie ou le Dictionnaire de Trévoux accueillent les provincialismes ** *terral* (1762), ** *tourd* (1798), ** *truffière* (1771), ** *usine* (1798).

1. *Ib.*, 1787, II, 157. Une autre voyageuse du *Conservateur*, M^{me} de la P^{***}, signale la coutume des *gouters* genevois qui rassemblent la jeunesse ou les personnes d'âge mûr (1788, II, 30). Pour A^t, *gouter* « n'a guère d'usage qu'en parlant des enfans ».

CHAPITRE VII

LE SENS DES MOTS : FILIATION ET DISTINCTION

LA MÉTHODE PHILOSOPHIQUE APPLIQUÉE AUX DÉFINITIONS. — « J'aime l'innovateur en fait de style ; il remplit la langue de termes et de tours vigoureux. Je n'entends point ici la création des mots nouveaux ; j'entends une signification neuve donnée à telle expression, des mouvemens plus précipités, des termes creusés et approfondis, un langage pittoresque¹. » Il semble, d'après cette note de Mercier, que la néologie dût également pénétrer dans la sémantique. En fait, absorbée par la création des mots, ou peut-être gênée par le voisinage compromettant du néologisme fertile principalement en nouveaux sens et nouvelles acceptions, elle abandonne le domaine à la spéculation des philosophes.

Ceux-ci en font leur affaire, s'adonnant avec prédilection à l'analyse du sens des mots. Cette analyse a elle-même pour objet le perfectionnement de la langue en tant qu'expression des idées.

Voltaire constate dans le français certaines « irrégularités barbares ». Ainsi « *garçon, courtisan, coureur* sont des mots honnêtes ; *garce, courtisane, coureuse* sont des injures² ». Cet exemple un peu grossier montre à merveille ce qui, aux yeux des philosophes, constitue le principal défaut d'une langue : l'écart entre les signes et les idées, qui tend à obscurcir l'analogie. « Une langue, dit Condillac, seroit de la plus grande facilité, si l'analogie, qui l'auroit seule formée, se montroit toujours d'une manière sensible, pour ne jamais échapper. On raisonneroit donc comme la nature nous apprend à raisonner, et on iroit sans effort de découverte en découverte. Aucune des langues vulgaires connues n'a cet avantage, parce qu'elles ne sont toutes, à bien des égards, que le débris de plusieurs langues qu'on ne parle plus ; et le défaut d'analogie qui les rend difficiles, les rend peu propres au raisonnement. Il ne peut pas être facile de parler et de raisonner avec des langues où l'analogie manque souvent, puisqu'il ne seroit pas possible de parler et de raisonner avec une langue où

1. Mercier, *Tabl.*, DCXIV.

2. XIX, 569, *Dict. phil.*, art. *Langues*, III.

l'analogie manquera toujours¹. » Cela revient à dire qu'il n'y a de langue bien faite que celle des calculs, où les signes reproduisent l'enchaînement des idées. Lavoisier, Guyton de Morveau s'en sont souvenus en établissant leurs nomenclatures.

Puisque les langues ne sont par elles-mêmes qu'imparfaitement analogiques, la tâche du grammairien philosophe est de retrouver l'analogie sous l'imperfection des signes. La filiation des mots dont nous avons parlé, n'est qu'une partie de la filiation des sens d'où dépend en fin de compte la clarté de la langue.

L'opération comporte une méthode que D'Alembert expose avec la dernière précision dans l'article *Dictionnaire* de l'*Encyclopédie* : distinction du sens propre et du sens figuré, du sens vague et du sens précis, enfin des termes définissables et de ceux qui ne le sont pas. Cette dernière surtout est capitale, car, « comme les définitions consistent à expliquer un mot par un ou plusieurs autres, il résulte nécessairement de là qu'il est des mots qu'on ne doit jamais définir, puisqu'autrement, toutes les définitions ne formeroient qu'une espèce de cercle vicieux, dans lequel un mot seroit expliqué par un autre mot qu'il auroit servi à expliquer lui-même ». Le choix de ces mots indéfinissables est particulièrement délicat. D'Alembert pense que « leur nombre est peut-être plus grand qu'on ne s'imagine ». Il n'y a pas de doute qu'il ne faille ranger dans la catégorie « principalement des mots qui désignent les propriétés générales des êtres, comme *existence, étendue, pensée, sensation, temps, etc.* » Ce sont les « racines philosophiques » de la langue, ainsi nommées « pour les distinguer des racines grammaticales, qui servent à former et non à expliquer les autres mots ». On saisit ici la raison de l'importance donnée aux termes abstraits dans la langue des philosophes : ce sont des figurants d'absolu.

Le problème des racines a également fort préoccupé Diderot par rapport à l'*Encyclopédie* ou tableau des connaissances humaines². Dans l'impossibilité de représenter par des mots « certaines quantités continues », il attribue aux « radicaux », comme il dit, le pouvoir de « correspondre assez exactement à ces instants intermédiaires que la peinture ne peut représenter ». Pour Diderot, le terme « inexpliqué » sera dans chaque définition le terme « le plus général ». Encore ici l'abstraction joue son rôle.

Quant à la manière de « fixer la notion » du radical, Diderot pro-

1. *Langue des calculs*, an VI, 236, II, chap. 1 : *L'analogie considérée comme méthode d'invention*. Tout ceci a été antérieurement développé par Condillac dans sa *Logique*, II, chap. II et III.

2. XIV, 434, art. *Encyclopédie*.

pose un moyen qui lui est suggéré par son expérience : le recours aux équivalents grecs et latins. On donnerait à côté du radical français, le radical de ces deux langues, « avec la citation de l'auteur ancien d'où il a été tiré, et où il est employé, selon l'acception la plus rapprochée pour le sens, l'énergie et les autres accessoires qu'il faut déterminer ». Nous voici ramenés au dictionnaire bilingue abandonné depuis Richelet, tout comme nous l'avons été déjà, par le même Diderot, au dictionnaire par racines.

Rien ne coûte à nos philosophes, on le voit, pour mettre de l'ordre dans le vocabulaire. Cet ordre est, bien entendu, celui de la logique pure représentée par l'analogie. « On ne sait pas encore, s'écrie Diderot, combien la langue est une image rigoureuse et fidèle de l'exercice de la raison... C'est de la perfection de l'idiome que dépendent, et l'exactitude dans les sciences rigoureuses, et le goût dans les beaux arts, et, par conséquent, l'immortalité des ouvrages en ce genre ¹. » Condillac dira que c'est l'analogie qui « a fait les Pascal, les Racine et tous les grands écrivains. Ils l'ont aperçue et ils l'ont prise pour règle : voilà leur génie ² ».

Ce culte de l'analogie explique une bonne partie du renouveau lexicologique du dix-huitième siècle. Diderot regrette de n'avoir pu la perfectionner davantage dans l'*Encyclopédie*, où « le côté de la langue est resté faible ³ ». D'Alembert en fait la base d'un dictionnaire idéal « où on marquerait avec soin toutes les nuances possibles des différens sens dans lesquels une même expression peut être prise et la manière dont ces différens sens sont nés les uns des autres ⁴ ». Rivarol l'introduit de même à la place d'honneur dans son projet de dictionnaire : « indiquer l'analogie des idées et la suivre dans les familles de mots ». Là seraient résolues les « équivoques » et les « oppositions vraies ou fausses », — celles-là même que signalait tout à l'heure Voltaire. Par exemple, « un homme *inconsidéré* n'est pas l'opposé d'un homme *considéré*; *différent* ne l'est pas d'*indifférent*; *fendre* de *défondre*; *céder* de *décéder* etc. ⁵ ».

Dira-t-on qu'il ne s'agit ici que de velléités ? Sans doute, à première vue. Cependant la méthode philosophique appliquée à la sémantique marque l'aboutissement d'un long travail de la pensée contemporaine et son rayonnement ne reste pas borné aux projets que nous venons d'énumérer. Il n'est pas jusqu'au *Dictionnaire de*

1. *Ib.*, 437.

2. *Langue des calculs*, 237.

3. *Loc. cit.*, 429.

4. II, 240, *Elém. de phil.*, XIII, *Grammaire*, éclaircissement IX.

5. *Prospectus*, 1797, xx-xxi.

l'Académie, auquel souvent elle s'oppose, qui n'en ait tiré profit. Nous avons sur ce point le témoignage formel de Thomas. L'art des définitions, observe-t-il en 1784, a toujours fait un des mérites distinctifs du *Dictionnaire* ; mais « ce mérite sera encore plus reconnu dans la nouvelle édition que l'Académie prépare [donc la cinquième], et qui doit contenir des changements très-considérables. L'esprit philosophique, caractère dominant du siècle, a donné des moyens de plus pour perfectionner ce grand ouvrage¹ ».

Ces moyens ont pour premier objet la distinction de plus en plus minutieuse du sens des mots.

LES SYNONYMES. — Les synonymes sont au centre de la sémantique du dix-huitième siècle. C'est au reste par là qu'elle a débuté².

L'idée qu'il n'y a pas de synonymes parfaits est antérieure à l'abbé Girard. Quand l'Académie, dans la préface de son *Dictionnaire* (1694), déclare que « le synonyme ne correspond pas toujours exactement à la signification du mot dont il est synonyme, et qu'ainsi ils ne doivent pas être employés indifféremment l'un pour l'autre », elle résume une partie importante du travail grammatical du dix-septième siècle³. La tâche du dix-huitième siècle s'est bornée à donner à cette proposition une portée absolue.

Toutefois, l'abbé Girard introduit la méthode philosophique dans la synonymie par sa distinction du sens principal et du sens accessoire. Encore n'est-il pas, en cela non plus, complètement original. Auparavant, l'abbé de Pons, dans une *Dissertation sur les langues en général et sur la langue française en particulier* publiée par le *Mercur* vers 1716⁴, avait soutenu que chaque synonyme « exprime une modification particulière de l'idée commune à tous ; il la présente à l'esprit par un côté singulier avec un accessoire distinct de toute autre acception ». La démonstration se fait au moyen des mots *vacher*, *berger*. De même, « les mots *fermeté*, *courage*, *valeur*, *magnanimité*, *intrépidité*, expriment l'idée générale d'une même vertu ; mais chacun de ces mots que quelques gens croient synonymes, sont néanmoins différens entr'eux, en ce que chacun exprime le fonds commun de l'idée générale, avec un petit accessoire singulier ». Ce sont là, à entendre l'abbé Pons, matières délicates dans le détail desquelles il se promet d'entrer quelque jour :

1. IV, 254, *De la langue poétique*.

2. Cf. Fried. Martens, *Die Anfänge der französischen Synonymik*, Stralsund, 1887 (thèse de Greifswald), et l'introduction du *Dictionnaire des synonymes* de La Fayette.

3. Cf. H. L., IV, 527.

4. *Œuvres de l'abbé de Pons*, 1738, 167.

« Quoique cet examen fût un peu métaphysique, je ne désespérerois pas de le rendre amusant ».

Malgré tout, l'abbé Girard passe pour le père de la méthode grâce à l'éclatante démonstration qu'il en donne dans sa *Justesse de la langue françoise* (1718). Cette justesse consiste dans la « parfaite connoissance de la force des mots », afin qu' « on sache bien distinguer les divers degrés d'énergie qu'ils ont et la différence des idées qu'ils présentent ». Or « ces différences sont plus ou moins sensibles. Quelquefois elles sont grandes, claires et connues de tout le monde... D'autrefois [elles] sont plus petites, difficiles à remarquer, et aperçues de peu de gens, comme seroient celles de *battre* et de *frapper*, de *gain* et de *profit*, d'*amant* et d'*amoureux*, d'*avoir* et de *posséder*, enfin toutes celles des mots qu'on nomme communément synonymes, qu'il est bien important de caractériser par ce qui leur est propre et particulier, afin qu'on apprenne à ne les employer qu'à propos, à ne les point confondre, et à les mettre précisément à leurs places. Voilà ce que j'ai tâché de faire dans cet ouvrage¹ ».

Cette première édition des *Synonymes* de Girard, sensiblement augmentée dans les suivantes, se présentait comme une espèce de dictionnaire en 295 articles, comprenant 720 expressions. Le type de ces articles peut être fourni par un exemple que j'emprunte à la troisième édition (1740). Soit les mots *bout*, *extrémité*, *fin* :

Ils signifient tous trois la dernière des parties qui constituent la chose; avec cette différence que le mot de *bout*, suposant une longueur et une continuité, représente cette dernière partie comme celle jusqu'où la chose s'étend; que celui d'*extrémité*, suposant une situation et un arrangement, l'indique comme celle qui est la plus reculée dans la chose; et que le mot de *fin*, suposant un ordre et une suite, la désigne comme celle où la chose cesse. Le *bout* répond à un autre *bout*; l'*extrémité* au centre; et la *fin* au commencement. Ainsi l'on dit le *bout* de l'allée, l'*extrémité* du royaume, la *fin* de la vie. On parcourt une chose d'un *bout* à l'autre. On pénètre de ses *extrémités* jusque dans son centre. On la suit depuis son origine jusqu'à sa *fin*.

Tel est l'exercice qui fonde la réputation de l'abbé Girard comme grammairien philosophe, le désigne presque aussitôt, par la voix de La Motte, aux suffrages de l'Académie, qu'il n'obtiendra d'ailleurs que beaucoup plus tard, et lui vaut le plus beau des éloges, celui de Voltaire dans son *Siècle de Louis XIV* : le livre des *Synonymes* « subsistera autant que la langue, et servira même à la faire subsister ». Tout ce qui, dès lors, a un nom, dans la philosophie ou dans les lettres, s'en inspire. Voltaire, Duclos, Jaucourt,

1. *Disc. prél.*, p. x-xvi.

D'Alembert, Condillac, Rivarol¹, sans oublier de plus modestes grammairiens comme Mauvillon², s'exercent à rédiger des articles sur les synonymes. L'*Encyclopédie* s'en remplit; le *Dictionnaire de l'Académie* également; le *Dictionnaire* de Féraud, le *Journal* de Domergue aussi, cela va sans dire³. Au reste, la presse n'a pas attendu cet exemple pour leur faire accueil⁴. Le genre pénètre jusque dans les salons où il devient un jeu d'esprit⁵. Les femmes, M^{lle} de Lespinasse⁶, M^{me} Necker⁷, M^{me} de Staël⁸ s'en mêlent. Enfin les recueils des *Synonymes* de Girard grossis par lui-même ou par d'autres, Beauzée (1769), Roubaud (1786), s'en vont, d'édition en édition (au moins dix avant celle de Beauzée, d'après le catalogue de la Bibliothèque nationale), jusqu'aux vastes répertoires de Morin (1801), Guizot (1809), La Faye (1841), qui marqueront le couronnement de l'entreprise au dix-neuvième siècle⁹.

Est-ce à dire que la méthode n'en ait pas été quelque peu modifiée chemin faisant ? Il faut compter ici avec le progrès de la philosophie, et les exigences croissantes de l'analyse.

Dans l'ensemble, « les différents emplois des synonymes se démêlent en général par une définition exacte de la valeur précise de chaque mot, par les différentes circonstances dans lesquelles on en fait usage, les différents genres de style où on les applique, les différents mots auxquels il se joignent, leur usage au sens propre ou au sens figuré, etc.¹⁰ ». Diderot voudrait qu'on insiste non seulement

1. Les synonymes de Voltaire dans le *Dictionnaire philosophique*, lettre T, ceux de Duclos, Jancourt, D'Alembert, dans l'*Encyclopédie* ou dans leurs œuvres, ceux de Condillac et de Rivarol, recueillis par La Faye, ou inédits. Cf. l'article de Rivarol sur les *Nouveaux synonymes français* de l'abbé Roubaud dans le *Mercury* du 16 décembre 1786. D'Alembert a lu certains de ses « synonymes » à l'Académie (17 mai 1777).

2. *Stile*, 58.

3. La *Société des amateurs de la langue française* fondée en 1794 par Domergue comprenait un « comité de définition et de synonymie ».

4. Je relève dans les *Jugemens sur quelques ouvrages nouveaux* de Desfontaines, V, 308, l'*Année littéraire* de Fréron, 1759, V, 143, le *Mercury* d'octobre 1759, II, des articles sur *mâle-masculin*, *indécis-irrésolu*, *farouche-sauvage*, le dernier de l'abbé Roubaud.

5. Cf. La Harpe, *Corresp. litt.*, mars 1786 (*Œuv.*, 1820, XII, 445), et la *Correspondance de Grimm* en 1786, passim, à l'occasion des *Synonymes* de Roubaud. Voyez encore dans le *Conservateur* de Delandino, 1788, II, 308, un article de M. du Morier sur les synonymes *constant et fidèle*.

6. Suivant La Faye, un recueil manuscrit des synonymes de M^{lle} de Lespinasse avait été remis à F. Guizot par M^{me} de Meulan, sa belle-mère.

7. *Mél.*, II, 332 (*mener-conduire*). M^{me} Necker cite cet exemple subtil : « Dans un ménage bien assorti, la femme doit mener et le mari doit conduire. »

8. *Correspondance de Grimm*, XIV, 351 (*véracité-franchise*), et 353 (*trait-saillie*).

9. L'arbre pousse alors des branches dans tous les sens. Ainsi voit le jour un *Dictionnaire des antonymes ou contremots* (Paris, Strasbourg et Berlin, 1842), dû à Paul Ackermann et fondé, tout comme les *Synonymes* de Girard, dont il se réclame, sur un « principe logique ».

10. D'Alembert, *Encycl.*, art. *Dictionnaire*.

sur les idées qui différencient, mais sur celles encore qui sont communes ¹. L'abbé Roubaud, l'un des principaux continuateurs de Girard, apporte à la méthode le secours plutôt inquiétant de l'histoire et de l'étymologie. Beauzée l'achemine enfin vers une filiation toujours plus étendue, qui paraît avoir été aussi le but de Condillac dans ses « synonymes » inédits destinés au Prince de Parme ², comme l'intention de Rivarol ³. Le P. Timothée de Livoy en fournit dès 1763 le squelette dans son *Dictionnaire de synonymes françois* réédité en 1788 par Beauzée. C'était l'esquisse d'un grand dictionnaire analogique dont l'idée ne devait être réalisée que beaucoup plus tard.

On peut s'étonner qu'une pareille méthode, en un pareil temps, n'ait pas été étendue des mots aux phrases. Tout au moins, certains en ont-ils eu la pensée. M^{me} Necker parle de M. Dubucq qui aurait voulu « faire un livre pour toutes les phrases synonymes, phrases qui rendent la même idée avec les accessoires qui appartiennent à la personne qui parle, aux temps, aux lieux, etc. ⁴ ». Elle-même se demande « comment faire entendre à un étranger, que *vous mentez* est moins dur que *vous êtes un menteur*; et *vous êtes un menteur* moins dur que *vous avez menti*; que *vous friponnez* est plus dur que *vous êtes un fripon*; et que *vous êtes un grand fripon* est beaucoup plus doux que *vous êtes un fripon* ⁵ ». Ainsi la science est-elle sans limite...

Quel pouvait être sur la langue l'effet d'une aussi vaste entreprise même bornée aux mots? Double assurément, c'est-à-dire conservateur d'une part, puisqu'elle tendait à fixer le sens des mots, mais néologique aussi, d'autre part, puisqu'elle favorisait le développement infini de l'analogie. On ne saurait admettre qu'une aussi forte discipline subie ou imposée par une société tout entière, n'ait pas enrichi de quelque manière le langage en même temps qu'elle étendait l'analyse des idées.

Aussi bien, les philosophes eux-mêmes sont-ils d'avis qu'un pareil exercice a ses limites grammaticales. Il est des cas où les termes peuvent être employés les uns pour les autres. S'il n'en était pas ainsi, il faudrait admettre que leurs différences sont « très marquées et très grossières », au lieu qu'elles doivent rester « délicates et quelquefois presque insensibles », au gré de celui qui s'exprime ⁶. Par

1. XIV, 448, art. *Encyclopédie*.

2. Voyez La Faye, préf., p. 1.

3. Le Breton, *Rivarol*, 291.

4. *Nouv. Mél.*, I, 97.

5. *Ib.*, I, 315.

6. D'Alembert, *Encycl.*, art. *Dictionnaire*.

là, la synonymie se révèle beaucoup moins comme un code que comme une méthode, stimulant et guidant tout à la fois le génie de l'écrivain.

Une partie non négligeable de la littérature du dix-huitième siècle, surtout moralisante, est à base de synonymes. Sans parler des *Considérations sur les mœurs* de Duclos et de Sénac de Meilhan, dont certains chapitres sont écrits en forme d'articles de l'abbé Girard — *sur la probité, la vertu et l'honneur; sur la réputation, la célébrité, la renommée et la considération, etc.*, — qu'on examine cette maxime de Vauvenargues¹ : « La *libéralité* de l'indigent est nommée *prodigalité* » ; on y trouvera la trace du même travail. Il n'en va pas autrement dans ce passage de Voisenon : « On trouvoit dans son palais plus de *gens d'esprit* que de *beaux esprits* : on n'étoit point flatté de ce dernier titre, et l'on étoit persuadé qu'il étoit plus aisé d'être un *bel esprit* qu'un *homme d'esprit*². » On voit ici comment le synonyme devient créateur, puisqu'il dégage le sens défavorable attaché dès lors au mot *bel esprit*. L'abbé Coyer dira que « la différence qu'il y a entre l'*homme d'esprit* et le *bel esprit*, est que le premier ne s'affiche point, et laisse faire à l'autre ses preuves³ ». Un autre exemple du même genre est fourni par Rousseau lorsqu'il distingue l'*amour propre* et l'*amour de soi* : « et voilà comment l'*amour de soi*, qui est un sentiment bon et absolu, devient *amour-propre*, c'est-à-dire un sentiment relatif par lequel on se compare, qui demande des préférences, dont la jouissance est purement négative, et qui ne cherche plus à se satisfaire par notre propre bien, mais seulement par le mal d'autrui⁴ ». Féraud s'empresse de recueillir cette définition qui se substitue de la sorte à celle de Pascal⁵. Il n'est pas étonnant que Diderot ait songé à tirer de la synonymie une méthode pédagogique propre à enseigner « les usages de la nation, ses coutumes, son caractère, ses vices, ses vertus, ses principales transactions, etc... Il n'en coûtera pas plus de rendre un synonyme utile, sensé, instructif et vertueux, que de le faire contraire à l'honnêteté, ou vide de sens⁶ ». Il ne disait pas qu'un synonyme pouvait abriter un sophisme⁷.

Le synonyme peut également s'inscrire dans le tissu du discours,

1. II, 121, *Max.*. 472.

2. II, 12, *Zulmis*.

3. *Bagatelles*, 294.

4. IX, 407, *Dial.*, I.

5. Dans le *Quinte-Curce* de Vaugelas : « Nous faisons bien davantage, et nonobstant l'*amour propre*, nous tournons nos mains violentes contre nous-mêmes » (VII, 1), l'Académie exige en 1720 l'*amour de nous-mêmes*.

6. XIV, 449, *loc. cit.*

7. Dans sa correspondance avec Barthe, 25 juin 1777 (*Rev. hist. litt.*, 1929, 112),

par simple opposition ou juxtaposition : « La philosophie décrit et *dépeint* la nature ; la poésie la *peint* et l'embellit », écrit Buffon à la fin de son *Discours sur le style* ; et ailleurs : « Il [l'enfant] *vit*, ou plutôt *végète* d'une vie particulière, toujours foible, renfermée en lui-même, et qu'il ne peut communiquer ¹. » Le synonyme est comme enveloppé de sa définition. D'autre part, dans cette expression de Rousseau : « un vernis de *bénéfissance* et de *générosité* ² », il est clair que les deux mots ne sont pas pris l'un pour l'autre. De même les adjectifs dans cette phrase : « On a beau prendre en l'accostant un air béat, un ton *patelin*, *dolent*, *lamentable* ³... » ; ils y varient les aspects d'une même idée. La *copia* du seizième siècle, qui bourrait les phrases de synonymes, devient ici richesse véritable, où se révèle non l'artifice, mais l'imagination de l'écrivain. Le synonyme sert à peindre.

SYNONYMES ET JUSTESSE DU STYLE. — Que la justesse du style soit la première intéressée au développement de la synonymie, c'est ce que donne clairement à entendre le titre primitif des *Synonymes* de Girard : la *justesse de la langue française*. De la sorte, la nouvelle discipline se place dans le prolongement exact du grand effort des grammairiens du dix-septième siècle pour doter la langue d'une de ses qualités essentielles. On n'en finirait pas si l'on voulait montrer ici la variété du travail de la critique et jusqu'où elle étend sa surveillance. Que de remarques soit dans les lexiques, soit dans les commentaires ! Bornons-nous à un seul cas : celui des termes mal assortis, dans lesquels se trouvent négligés, non seulement quelque distinction de sens, mais encore, et inversement, quelque rapport de ressemblance. Ainsi *divertissement* et *fatigue* dans ce vers de Boileau, *Art. poét.*, III, 32 : « D'un *divertissement* me fait une *fatigue* », où il fallait *travail*, *peine* ⁴ ; *rang* et *diadème* dans la *Thébaïde* de Racine, v. 1410-11 : « Et vous osez, Créon, m'offrir le *diadème* ! — Je sais que ce haut *rang* n'a rien de glorieux », où *haut rang* « ne

Thomas disserte longuement sur la différence du *personnel* et de l'*égoïste*. La morale y est également intéressée : « L'*égoïste* vit dans soi et pour soi. Le *personnel* attire à soi tous les autres, et veut faire du monde entier un instrument qu'il emploie à son gré et pour lui seul... Il me semble que l'*égoïste* est plus passif... Le *personnel* est sans cesse en activité... Un véritable *personnel* n'est ni ami, ni amant, ni époux, ni fils, ni père ; il n'est que lui... C'est du même vice que naissent la tyrannie sociale et la tyrannie politique... » Le nouveau sens du mot *personnel*, à la mode suivant Féraud, sera exploité l'année suivante par Barthe dans sa comédie de l'*Homme personnel* (Bachaumont, 24 fév. 1778). Pour d'autres exemples, voyez Gobin.

1. *Hist. nat.*, II, 478.

2. IX, 264, *Dial.*, II.

3. *Id.*, *ib.*, 247.

4. Saint-Marc, *Boil.*, II, 302.

répond pas à *diadème*¹ » ; *appui* et *sépulcre* dans *Pompée*, I, 1, 30 : « Il veut que notre Egypte... Serve à sa liberté de *sépulcre* ou d'*appui* », où *appui* « n'est pas l'opposé de *sépulcre*² », etc. Rien n'est plus soigné que l'exacte correspondance des termes dans le style du dix-huitième siècle, aiguisé à fond par l'antithèse.

SYNONYMES ET MOTS NOUVEAUX. — Le rapport de la synonymie avec la néologie, en ce qui concerne la création des mots nouveaux, n'apparaît pas tout de suite, puisque l'exercice du synonymiste ne porte à l'origine que sur les mots de la langue. Avec l'abbé Roubaud, on fait un pas de plus : la relation s'établit très nettement entre le développement du vocabulaire et la distinction de sens.

Ce sont d'abord de vieux mots ou des mots mal établis qui sont renfloués de la sorte : *ravaler* à côté de *abaisser* et *rabaisser* ; *affres*, *angoisses* à côté de *transes* ; *débonnairété* (mot de Montaigne) à côté de *bienfaisance* ; *repentance* à côté de *repentir* ; *au demeurant* à côté de *au surplus* ; *dévotiens* à côté de *dévo*t ; *innovateur* à côté de *novateur* ; *maint* et même *moult* à côté de *plusieurs*, *beaucoup* ; *matineux* à côté de *matinal* ; *nef* à côté de *navire*, etc. A propos d'*affres*, Roubaud s'écrie tout comme un néologue de l'école de Mercier, qu'il devance : « Pourquoi des poètes, des orateurs, des écrivains faits pour conserver et multiplier les richesses de la langue, négligent-ils d'animer leurs tableaux par des mots qui tout seuls forment de grandes images, et des images qui se gravent profondément dans l'esprit ? » A côté de son analyse rationnelle, la synonymie a certainement contribué à développer, sinon à créer, la notion du vocabulaire impressionniste.

Mais la méthode de Roubaud ne se borne pas à favoriser l'archaïsme ; elle encourage aussi le néologisme proprement dit. « Je ne le dissimulerai pas, dit le grammairien, il me semble que c'est une timidité puérile que de s'abstenir d'un mot clair, expressif, nécessaire, par la seule raison qu'on ne le dit pas. Ne confondons pas l'usage avec la langue même : la langue a un fonds de richesses ; et l'usage puise dans ce fonds avec plus ou moins d'abondance. Le meilleur usage n'est pas celui qui n'en tire qu'une certaine quantité déterminée de mots ; c'est celui qui en tire la plus grande quantité possible de mots propres et convenables, pour exprimer la plus grande quantité possible d'idées distinctes. » Cette proposition incendiaire est énergiquement combattue par l'*Année littéraire*³.

1. L. Racine, *Rem.*, I, 54.

2. Volt., XXXI, 422, *Comm. Corn.*

3. *Année litt.*, 1787, I, 168 sq.

La réprobation du journaliste s'attache indifféremment à des mots tels que ceux-ci, que suggère ou patronne chemin faisant l'abbé Roubaud : *struire, contre-phrase, éduquer, héroïcité, nuisile, invisile, immune, éhonté, insidiateur, luxueux, probe, improbe, apte, malhabileté, lacrymer, criminaire*, etc. On le voit par ces exemples, c'est ici l'abus du système plutôt que le principe qui paraît à reprendre.

D'une façon générale, la néologie du dix-huitième siècle s'appuie en bonne partie sur la synonymie. Tout comme Roubaud, Voltaire invoque la différence de sens quand il plaide en faveur du vieux mot *portraiture* qu'il faudrait conserver à côté de *portrait*. Pour la même raison, les néologismes *éduquer, égaliser* qu'il condamne¹ trouvent grâce devant les synonymistes de l'école de Roubaud². Et c'est tout profit pour la langue.

LES « TERMINAISONS ». — Par voie de conséquence, les synonymistes ont été amenés à fixer leur attention sur la valeur propre des suffixes. C'est une entreprise toute nouvelle dans la grammaire française, où l'abbé Roubaud paraît encore avoir eu l'initiative. Il s'en vante du reste : « Peut-être aussi que mes profondes recherches m'ont conduit à des observations, à des explications, à des découvertes qui, par un jour nouveau répandu sur la langue, en éclaircissent le système, en étendent l'intelligence, en préviennent la corruption, en facilitent singulièrement l'étude sur-tout aux étrangers. Ainsi, par exemple, j'explique la plupart des terminaisons communes à beaucoup de mots et caractéristiques de tel genre de mots, telles que celles des adjectifs qui finissent en *ant* ou *ent*, ou en *eux*, en *al*, en *ime*, en *er*, etc. ; ou celles des substantifs qui finissent en *ité*, en *ie*, en *isme*, en *âge*, en *ura*, en *ion*, en *erie*, etc. »

Les « explications » des terminaisons proposées par l'abbé Roubaud ont paru mériter à Domergue d'être extraites et groupées dans son journal où elles présentent le premier essai d'une étude systématique de la dérivation française³. A vrai dire, l'étymologie

1. XXXI, 225, *Comm. Cid*, II, 2, 22.

2. Suard remplace systématiquement *égaler* par *égaliser* dans Vauvenargues : « Pour peu que l'on ait de raison, on ne met point ces choses en parallèle. Quelle honte donc de choisir ce qu'il y a de l'extravagance à *égaler* » (I, 225, *Réfl.*, XVI) ; « la loi ne saurait *égaler* les hommes malgré la nature » (II, 93, *Max.*, 343). Ducis écrit encore, en parlant de la mort simultanée de Voltaire et de Pompignan : « Le plaisanté et le plaisant, la victime et le persécuteur, tout cela se tait : la tombe *égale* et tranquillise tout », let. à Deleyre, 3 déc. 1784 (72) ; mais Linguet, cité par Mercier, *Néol.*, dit fort bien : « La Bastille, comme la mort, *égalise* tous ceux qu'elle engloutit. »

3. *Journal de la langue française*, 1791, III, 224, 274, 335, 377, 412, 445. A la demande d'un abonné du *Journal*, Domergue, *Sol.*, 49-75, ébauche un travail analogue sur les « particules initiales » : *amphi, ana, anté, anti, apo, cata, circon, con, contra, dé, etc.*

dont elles s'embarrassent est rudimentaire¹. L'analyse du grammairien philosophe n'échappe pas à la subtilité, par exemple lorsqu'elle tente d'établir que « la terminaison *ée* ajoutée à un mot de la langue, le présente à l'esprit avec des idées de détail et d'étendue » : *hymen-hyménée*², *an-année*, *jour-journée*, *tour-tournée*, *destin-destinée*. Malgré tout, l'entreprise ouvre d'intéressantes perspectives à la néologie littéraire. Le suffixe *-ance* donne lieu au « synonyme » suivant que le romantisme se chargera d'illustrer : « la *souvenance* (mot disgracié) n'est pas un simple souvenir quelquefois momentané, accidentel, fugitif ; c'est un souvenir durable, constant, fidèle, toujours plus ou moins présent ». De la même manière, *déplaisance* s'oppose à *déplaisir*. Ce ne sont pas des mots seulement qui se trouvent ainsi réhabilités, mais un suffixe longtemps décrié, et qui s'apprête à faire une nouvelle carrière³.

Ailleurs encore, la différenciation des suffixes commence à porter des fruits, à vrai dire un peu dispersés. Dans son éloge funèbre de Mirabeau, Cerutti présente le grand tribun comme *constitutionnaire*, c'est dire « opérateur de la constitution ». *Constitutionnel*, observe le *Journal* de Domergue (1791, II, 136) signifie conforme, nommé conformément à la constitution : une loi *constitutionnelle*, un évêque *constitutionnel*.

Plus finement, Marmontel, traitant dans son *Discours sur l'Usage* de l'enrichissement de la langue, voudrait ressusciter *populeux* à côté de *peuplé*, joindre à *écumant*, qui « se dirait des vagues », *écumeux* qui « se dirait de l'écueil ou du rivage blanchi d'écume ». Enfin, Mercier préfère la *longuerie* de Montaigne, dont la terminaison s'allonge par l'*e* muet, à *longueur* dont « la terminaison sèche est coupée tout à coup⁴ ». De nouveau, la synonymie se montre ici messagère d'impressionnisme. Le dix-neuvième siècle achèvera de montrer ce dont elle est capable en ce genre.

1. Par exemple, « la terminaison adjectivale *able*, *ible*, *bile*, vient du mot primitif *bal*, *bel*, *bil*, qui marque la puissance, la force ».

2. « Nous estimons, prononce gravement le grammairien que le mot *hymen* annonce purement et simplement le mariage, et que celui d'*hyménée* le désigne dans toute son étendue, ses suites, ses circonstances, ses dépendances, ses rapports ».

3. Voyez plus haut, 1155.

4. *Néologie*, préf., p. xxxii.

CHAPITRE VIII

LE SENS DES MOTS : LANGAGE FIGURÉ

LES TROPES ET LE LANGAGE FIGURÉ. — Tout comme Girard avait introduit la philosophie dans l'étude des synonymes, Dumarsais, par son fameux *Traité* (1730), la fait pénétrer dans celle des tropes. Il découvre les opérations de l'esprit qui sont à la base de chacun d'eux : rapports de ressemblance pour la métaphore et la catachrèse, d'opposition, de contrariété, de différence pour l'ironie, rapport de cause à effet pour la métonymie et le synecdoque, etc. Par là il ramène les tropes au langage « naturel » dont ils forment une partie importante. Tout le monde parle par tropes : « Bien loin que les figures soient des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires, il n'y a rien de si naturel, de si ordinaire et de si comun que les figures dans le langage des homes... il se fait plus de figures un jour de marché à la Halle, qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques. » Ou encore : « Hors un petit nombre de figures réservées pour le stile élevé, les autres se trouvent tous les jours dans le stile le plus simple, et le langage le plus comun » (I, art. 1^{er}).

Toutefois, Dumarsais ne va pas jusqu'à s'affranchir complètement de la rhétorique traditionnelle, dont les cadres subsistent ainsi que la nomenclature. Son analyse du style figuré ne perd pas de vue l'« ornement du discours ». De toute façon, dans le langage ordinaire comme dans la poésie et l'éloquence, « les tropes enrichissent une langue en multipliant l'usage d'un même mot ; ils donnent à un mot une signification nouvelle, soit parce qu'on l'unit avec d'autres mots, auxquels souvent il ne se peut joindre dans le sens propre, soit parce qu'on s'en sert par extension et par ressemblance, pour suppléer aux termes qui manquent dans la langue » (I, art. 7).

Là-dessus se greffe une discussion très philosophique sur la « nécessité » des tropes. Rollin, héritier des rhéteurs anciens, tient que la langue ne peut s'en passer pour créer les termes dont elle a besoin. Dumarsais le conteste et se contente de voir dans les tropes un fruit de l'imagination. Mais Beauzée appuyé sur le témoignage

des étymologistes, en particulier du président de Brosses, revient à l'opinion de Rollin. Les tropes sont doublement « naturels », et comme moyen d'expression, et pour désigner les objets qui ne tombent pas sous les sens, créateurs par conséquent du langage abstrait ¹.

Ces idées devaient trouver leur confirmation dans les systèmes des philosophes sur la formation des langues, non seulement celui du président de Brosses, mais ceux de Locke, auquel De Brosses se réfère ², de Condillac ³, de Rousseau, etc. Rousseau notamment va jusqu'à soutenir que « le langage figuré fut le premier à naître ; le sens propre fut trouvé le dernier », donnant à son tour naissance au langage « métaphorique ⁴ ».

De ces principes, se déduit l'attitude du dix-huitième siècle à l'égard du langage figuré : à première vue, une indulgence qui présage un essor illimité. Condillac trouve que les figures « ne sont jamais plus belles que lorsqu'elles rapprochent des idées plus éloignées : tout consiste dans la manière de les employer. Il y a des personnes qui trouvent de la hardiesse à se servir d'un nouveau tour : elles blâment tout ce qui n'a pas été dit... Il n'a pas tenu aux grammairiens que notre langue n'ait été privée de quantité d'expressions qui font une partie de sa richesse ⁵ ». A Féraud condamnant la *justice absorbante* de Linguet, Domergue répond, sans le convaincre du reste, qu'employer une métaphore, ce n'est pas parler un langage nouveau ; c'est parler comme tout le monde parle dans toutes les langues ⁶.

Mais la philosophie se charge de retirer d'une main ce qu'elle accorde de l'autre : le langage figuré continue à être l'objet d'une réglementation rigoureuse. Il faut, dit Marmontel, que les nouvelles images soient « justes, claires, sensibles et d'accord avec elles-mêmes ⁷ ». L'analogie conserve ici tous ses droits : c'est elle qui rend l'image « naturelle », et conséquemment la modère ⁸. Condil-

1. *Encycl.*, art. *Tropes*. M^{me} Necker dira de même : « Il est certain qu'on ne peut exprimer des idées abstraites sans se servir d'une image physique : c'est ainsi que la langue a été formée. » Elle donne comme exemple : *Je suis tout hors de moi ! et mon cœur se serre* (*Mélanges*, II, 116).

2. *Mécanique*, n^o 171.

3. II, 138, *Art d'écrire*, II, chap. 6.

4. I, 374, *Orig. des langues*, III.

5. II, 152, *Art d'écrire*, II, 6.

6. Cité par Féraud, *Dict. crit.*, II, p. x.

7. *Encycl.*, art. *Image*.

8. L'analogie doit s'entendre encore ici de l'idée, non des mots : « On dit la *vertu des plantes*, on ne dit pas des *plantes vertueuses*. On dit que le travail est *rude*, et on ne dit point la *rudeur* du travail. On dit *voler à fleur d'eau*, et on ne dit pas que l'eau est *fleuri*. On dit le *mystère* pour le *secret*, et on ne dira point... les *myrthes mystérieux*, pour dire qui sont l'*asyle du mystère* » (*Encycl.*, art. *Analogie* du même Marmontel).

lac soumet les tropes au principe de la liaison des idées : il les analyse avec la même rigueur que la construction. Ce faisant, il multiplie les chausse-trapes, les « manières de se tromper sur le choix des expressions figurées ¹ ». Finalement, le langage figuré est soupçonné d'altérer la pensée.

Ce n'est pas sans cause, en effet, que Condillac se trouve être « l'écrivain le plus dépourvu d'images ² ». Lui-même en laisse entendre la raison : « Une image, dit-il, doit contribuer à la liaison des idées, ou du moins elle ne doit jamais l'altérer. Son moindre avantage est de faire tomber sous le sens jusqu'aux idées abstraites ³. » D'autres s'expriment plus nettement encore, condamnant l'usage de la métaphore en philosophie ⁴. Rivarol ira jusqu'à dire : « C'est ce perpétuel mensonge de la parole, c'est le style métaphorique qui porte un germe de corruption; le style naturel ne peut être que vrai... les erreurs dans les figures ou dans les métaphores annoncent de la fausseté dans l'esprit, et un amour de l'exagération qui ne se corrige guères ⁵. »

Au reste tout le monde convient que le style figuré est surtout à sa place dans la poésie ⁶. Mais c'est ici précisément que la réglementation se fait le plus lourdement sentir, contenant systématiquement l'inspiration. L'effet s'en répercute soit dans les œuvres mêmes, soit dans les commentaires. Voltaire par exemple, condamne en foule les métaphores de Corneille : « On pleure injustement des pertes domestiques Quand on en voit *sortir* des victoires publiques » (*Hor.*, IV, 3, 3); « Il croit que ce climat... Pourra *prêter l'épaule* au monde chancelant » (*Pomp.*, I, 1, 25); « Je ne sais quel malheur... *coule* dans ma joie une secrète *glace* » (*Rod.*, I, 7, 1) (la glace ne coule point); « De ses *pleurs* tant vantés je découvre le *lard* » (*Ib.*, II, 4, 59); « Et sous l'indigne *appât* d'un coup d'œil affecté. J'irois jusqu'en leurs cœurs *chercher* ma sûreté » (*Ib.*, III, 3, 3) (chercher sa sûreté sous l'appât d'un coup d'œil affecté!), etc. Surtout n'accumulons pas les métaphores; cela sent le rhéteur : « une seule convient à la passion » (*Pol.*, IV, 3, 68). Est-ce encore trop? On le croirait à entendre Voltaire : « Il faut qu'une métaphore soit naturelle, vraie, lumineuse, qu'elle *échappe à la passion* » (*Cid.*, III, 4, 15). La règle semble paradoxale; on la retrouve chez La Harpe :

1. II, 151, *loc. cit.*

2. Rivarol, *Disc. prél.*, 1797, 145.

3. II, 139, *loc. cit.*

4. Sur tout ceci, voyez Gohin, 90.

5. *Disc. univ.*, 103 (texte de 1785).

6. Volt., XIX, 432, *Dict. phil.*, art. *Imagination*; Helvétius, *Esprit*, disc. IV, ch. 2, etc., etc.

un acteur, dans une tragédie, peut se permettre une métaphore, à condition d'être sans passion ¹.

Il n'est pas jusqu'à l'épithète imagée qui ne soit soupesée de la même manière. On convient cependant, en considération des modèles latins, que la poésie peut se permettre un peu plus d'audace que la prose. « La prose, dit Clément, n'admettra jamais le *crines adulteros* d'Horace, l'*aridus fragor*, l'*insanum forum* de Virgile, le *lit effronté*, l'*hérétique douleur* de Boileau². » André Chénier profite de la permission pour écrire : « Ceindre ce *lit trompeur* d'un invisible airain » (I, 23), ou : « Ton *deuil pâle*, *éploré* » (I, 195). Il n'en reste pas moins que le *lit effronté* de Boileau (*Sat.* X, v. 395), après avoir scandalisé Perrault et Pradon, paraît encore une « épithète hardie » à Lévizac³. La Harpe, critiquant Voltaire⁴, met en jugement le *ministre arbitraire* d'*Adélaïde du Guesclin* (II, 7, 59), la *vue indignée* d'*Oreste* (IV, 2, 1), le *temple impie* de *Catilina* (I, 2, 3), qui lui semblent pervertir l'usage. Le purisme n'est pas moins hostile à la tentative de certains poètes didactiques de transformer l'épithète décorative en épithète pittoresque. Parmi les « épithètes un peu dures » que Geoffroy reproche à Roucher, outre les archaïsmes : *vallée ombreuse*, *voix tempétueuse*, *choc ruineux*, le critique de l'*Année littéraire* ne craint pas de ranger *bronze protecteur*, *camp dévastateur*, *rochers voyageurs*, *ombres incertaines*, et même l'*aube au visage d'argent*⁵.

Qu'on s'étonne après cela que la langue poétique, malgré certaines tentatives louables, se dessèche et donne dans l'abstraction ! Chacun en fait la remarque⁶, mais plus particulièrement les étrangers. « Les Français, leur fait dire Suard, observateurs hardis et confiants partout, souvent jusqu'à la témérité, sont timides en poésie, rejettent les métaphores et les images de l'imagination, remplissent de termes abstraits, arides et muets un langage qui n'admet que des expressions pittoresques et sonores⁷... » En admettant même qu'il y ait quelque place pour la métaphore dans la poésie française, il faut convenir que l'image y reste conventionnelle, mesurée, glacée. Bornée à un tout petit nombre de mots toujours les mêmes, elle

1. *Volt.*, 60, 114 (*Brut.*, II, 2, 95, *Adél. du Gues.*, II, 1, 43).

2. *Nouvelles obs. crit.*, 1772, 257.

3. *Boil.*, I, 106.

4. *Volt.*, 120, 262, 269.

5. *Année litt.*, 1780, II, 34.

6. Dans ses *Lettres philosophiques et galantes de M^{lle} de ****, 1721, La Haye, 1730, Rémond de Saint-Mard s'élève contre Fontenelle et contre la sécheresse de l'expression analytique (livre IX).

7. *Journ. étranger*, sept. 1762, cité par Hunter, *Suard*, 65.

finit par se complaire dans la personnification¹. Si, négligeant les témoins ordinaires : tragédies de Voltaire, traductions de Delille, poèmes de Saint-Lambert et de Roucher, on consulte le plus grand effort de la poésie à cette époque : l'*Hermès* de Chénier, on ne trouve pas beaucoup plus (II, 63) :

Descends, œil éternel, tout clarté, tout lumière
Viens luire dans son âme, éclairer sa paupière,
Pénétrer avec lui dans le cœur des humains,
De ce grand *labyrinthe* ouvre-lui les *chemins* ;
Qu'il aille interroger ses plus sombres *retraites*,
Voir de tous leurs pensers les *racines* secrètes.
Fais de leurs passions à ses doctes efforts
Tenter, étudier, compter tous les *ressorts*...
Fais régner sur les cœurs sa voix législatrice,
Pour qu'il les puisse instruire à vivre plus heureux ;
Les unir de *liens* qui semblent nés pour eux ;
Étayer leur faiblesse et diriger leur force ;
De l'honnête et du beau leur présenter *l'amorce*...

L'image en aucun cas ne franchit les bornes du vocabulaire classique. C'est ce que Chénier appelle, en l'attribuant aux « grands mouvements de l'âme », un « langage ardent et métaphorique qui donne la vie à tout, et par qui les objets s'éclairent les uns les autres² ». La fatalité, pour cette époque intelligente et sensible, a été de tout sentir et de tout comprendre, sans réussir à exprimer. Elle parle admirablement des images (c'est le cas de Marmontel) et a beaucoup de peine à en inventer. Il n'est pas jusqu'au symbolisme des anciens, leur façon d'employer des mots détournés de leur sens pour désigner certaines choses mystérieuses, qui ne leur soit présente à l'esprit. Mais le symbole s'est éteint faute de religion : « On n'est pas poète aujourd'hui par le seul choix des mots, il faut l'être par les idées. » Condillac ajoute : « et la poésie est devenue un art bien difficile³ ». Cri du cœur !

EXPANSION DE LA MÉTAPHORE : DE ROUSSEAU A RIVAROL. — Peu d'écrivains dignes de ce nom sont doués du génie métaphorique au dix-huitième siècle. Peut-être n'y en a-t-il qu'un seul : J. J. Rousseau. Apparemment ne l'ignore-t-il pas, lui qui, en toute circonstance, se pose en champion du style figuré : « Les discours les plus éloquens sont ceux où l'on enchâsse le plus d'images. » Pourquoi ? C'est que

1. Sur tout ceci, voyez encore Gohin, 97 sq. et 214, ou Friedland, *Vergleich und Metapher in Voltaire's Dramen*, Marbourg, 1895, ou Kremer, *Sprachliche Untersuchungen über J. M. Delille*, Bonn, 1896.

2. *Revue de Paris*, 1^{er} nov. 1899, 42, cité par Gohin.

3. II, 148, *loc. cit.*

« l'on parle aux yeux bien mieux qu'aux oreilles¹ ». Voilà la métaphore justifiée par un principe fondamental. Ailleurs, elle est rapportée au tempérament : « Pour peu qu'on ait de chaleur dans l'esprit, on a besoin de métaphores et d'expressions figurées pour se faire entendre », explique St-Preux à Julie, et il développe : « Vos lettres mêmes en sont pleines sans que vous y songiez, et je soutiens qu'il n'y a qu'un géomètre et un sot qui puissent parler sans figures. En effet, un même jugement n'est-il pas susceptible de cent degrés de force ? Et comment déterminer celui de ces degrés qu'il doit avoir, si ce n'est par le tour qu'on lui donne ? Mes propres phrases me font rire, je l'avoue, et je les trouve absurdes, grâce au soin que vous avez pris de les isoler ; mais laissez-les où je les ai mises, vous les trouverez claires, et même énergiques. Si ces yeux éveillés que vous savez si bien faire parler étoient séparés l'un de l'autre et de votre visage, cousine, que pensez-vous qu'ils diroient avec tout leur feu ? Ma foi, rien du tout². » C'est le contraire de la méthode voltairienne, ou condillacienne, ou comme on voudra l'appeler, de la méthode analytique du dix-huitième siècle. Au reste, l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* connaissait bien la susceptibilité de son lecteur et l'avait prévenue par de fausses excuses. « Quiconque, avait-il dit dans sa préface, veut se résoudre à lire ces lettres doit s'armer de patience sur les fautes de langue, sur le style emphatique et plat, sur les pensées communes rendues en termes ampoulés » (IV, 2). Ce style devait lui attirer bien des reproches, à commencer par ceux de Voltaire. Mais l'époque ne s'en est pas moins délectée, et à force de l'imiter, l'a réduit à l'état de poncif.

Ce n'est pas ici le lieu d'instituer une étude systématique de l'image chez Rousseau³. D'une façon générale elle est plus morale que pittoresque : le paysage n'y est guère intéressé. Mais dans le premier cas, elle fait reluire les mots d'un éclat singulièrement vif, qui peut même, sous l'empire de la passion, devenir farouche. Tout à l'heure Chénier chantait l'« œil éternel » qui pénètre avec le poète dans le cœur des hommes et lui ouvre le chemin de ce grand labyrinthe. Qu'est-ce auprès de cette phrase des *Dialogues*, où Rousseau dénonce la prétendue commisération de ses persécuteurs : « Qu'en devois-je penser en la voyant s'enfoncer avec tant de soin dans des routes obscures et tortueuses, et surprendre en trahison celui qui en étoit l'objet⁴.... » Quelques lignes plus haut,

1. I, 372, *Orig. des langues*, I.

2. IV, 465, *Hél.*, II, 46.

3. Voyez encore Gohin, 407 sq., et, pour les lettres de Rousseau, le mémoire d'Ernst Fritscho : *Rousseau's Stil und Lehre in seinen Briefen*, Zwickau, 1884, 23.

4. IX, 238, *Dial.*, III.

Rousseau parle ironiquement des vertus qui « ne sont que des *branches* de la vertu ; je cherchois le *tronc*, et ne le trouvois point ». La métaphore suivante n'est pas moins saisissante : « Ils ont beau renfermer la vérité dans de *triples murs* de mensonges et d'impostures qu'ils *renforcent* continuellement, ils tremblent toujours qu'elle ne s'échappe par quelque *fissure* ¹. » La métaphore se satisfait ici par l'image la plus simple. Au besoin, elle s'accommode de la plus triviale : quand Jean-Jacques réclamait des explications, ses accusateurs « ont toujours esquivé, *fait le plongeon*, parlé toujours entre eux à voix basse ² ».

A dessein, j'ai pris ces exemples dans le même texte et à peu de distance les uns des autres. On a vu d'autre part l'usage étendu fait par Rousseau de la métaphore technique. Rien, plus que ce style, ne l'a rendu singulier aux yeux de ses contemporains. Les imitateurs n'ont pas manqué. Le torrent de la métaphore morale une fois lâché se répand dans le journalisme avec Linguet et s'en ira inonder la littérature révolutionnaire.

En réalité, c'est un idéal nouveau qui se dresse dans l'histoire de la langue et du style, où le sentiment, la passion réclament une couleur plus vive. L'apologie du style figuré, jusque-là contenue dans les bornes de la modération classique, en devait être singulièrement renforcée. Il n'est pas étonnant qu'on en trouve des traces chez Sébastien Mercier, l'apôtre enflammé de la néologie. Dès 1783, il déclare la guerre au « style académique », qui « proscriit les images, les métaphores ». Le bon style est, pour lui, celui « de J. J. Rousseau et de l'abbé Raynal (!), mâle, clair, ferme et simple ». L'autre « n'est point convenable à l'homme de lettres, qui est par essence l'homme passionné » et ne doit pas craindre de « pécher par un excès de chaleur ³ ». La *Néologie* même sera, partiellement, un hymne au langage primitif où abondent « les images, les métaphores, les inversions, les ellipses » (préf., p. lv). Par là, Mercier montre qu'il se souvient encore de Rousseau. Mais sans doute faut-il lui donner un autre maître, Rivarol, qu'il cite dans une note. En effet, Rivarol tient, ici, comme philosophe, le principal rôle.

Nous avons vu l'orateur du *Discours sur l'universalité* dénoncer

1. IX, 298, *Dial.*, III.

2. *Ib.*, 295. Il y a déjà quelque chose de cette véhémence métaphorique chez Vauvenargues : « Si quelque lueur de fortune le flattait de loin, alors il devenait plus solitaire, plus distrait et plus taciturne ; il ne dormait plus ; il ne mangeait point ; la joie *consumait ses entrailles*, comme un feu ardent qu'il portait au fond de lui-même » (I, 373, *Carac.*, 26) ; ou : « Il *tourne*, il *manie* un esprit ; il le *feuillette*, si j'ose ainsi dire, comme on discute un livre qu'on a sous les yeux et qu'on ouvre en divers endroits » (I, 371, *Carac.*, 23). On voit aussi dans ces exemples comment l'écrivain prend peine d'expliquer son image ou de l'excuser, parfois les deux ensemble.

3. *Tabl.*, VIII, 74-6.

en 1785, tout comme eût pu faire Condillac, le « mensonge », « l'exagération » du style métaphorique, dont il reconnaît d'ailleurs la fonction indispensable. L'année suivante, il semble qu'il ait quelque peu évolué. « Quand on a des observations subtiles à faire, dit-il dans son article sur les *Synonymes* de Roubaud, on ne saurait employer trop d'images. Il serait aisé de prouver que le style figuré est toujours le plus clair et le plus précis : ôtez l'imagination, l'esprit humain ne vole plus, il se traîne à pas lents sur les objets, et ternit tout ce qu'il touche¹. » De là on passe sans difficulté à la longue apothéose, malheureusement restée en suspens, du *Discours préliminaire*, en 1797 : « L'esprit le plus sec ne parle pas long-temps sans métaphore ; et s'il paraît s'en garantir à dessein, c'est que les images qu'il emprunte, étant vieilles et usées, ne frappent ni lui, ni ses lecteurs. » Condillac, Locke ont tout simplement fait preuve d'« impuissance ». Encore ont-ils été « figurés malgré eux, presque à leur insçu » (143-144). L'idée que le langage figuré est primitif, fondamental, reçoit ici son plein développement. C'est que l'analyse des idées fait place à l'analyse du sentiment dans le système de Rivarol. Plus gravement, il s'élève contre ce que Mercier appellera quatre ans plus tard, en son style violent, l'« idiologie ».

Aussi bien, son dictionnaire devait-il donner une importance particulière au « passage du propre au figuré », en vertu du principe qu'« il ne se fait dans l'esprit aucune opération secrète, aucun mouvement, tant intellectuel qu'on le suppose, qui n'emprunte pour s'exprimer l'image d'une chose ou d'une action matérielle² ».

Que dans son évolution vers le style figuré, Rivarol ait été guidé par sa traduction de Dante, on peut au moins le conjecturer. En tout cas, comme le montre Le Breton, le poète de l'*Enfer* n'avait pas laissé de l'initier déjà aux correspondances baudelairiennes. « On trouve encore dans le Dante une expression très hardie et qui se présente sous plusieurs formes. C'est le *soleil qui se tait*, un *lieu muet de lumière*, une *clarté enrouée* ; tout cela revient au *silentia lunae*, au *clarescunt sonitus* de Virgile. Cet artifice n'est autre chose qu'un heureux échange de mots que nos sens font entre eux : l'œil juge du son en disant *un son brillant* ; le gosier, de la lumière en disant une *clarté enrouée*. Racine a dit aussi : *je verrai les chemins parfumés* : et c'est la vue qui empiète sur l'odorat. L'aveugle-né

1. *Mercur*, 16 déc. 1786.

2. *Prospectus*, p. xxii. Ce qu'aurait été l'analyse de Rivarol, on en peut juger, semble-t-il, par un exemple qui ne lui est guère favorable : « *mœurs*, de *demeure*. Ce qui est fixe », lit-on dans un de ses carnets (cité par Le Breton, *Rivarol*, 291).

qui entendant une trompette disait : *c'est du rouge*, voyait par l'oreille et parlait en poète ; le son était éclatant pour lui, comme le rouge l'est pour nous ¹. » Ici l'analyse confine à la psychologie. Tout autant que pour les figures, elle vaut, nous le verrons, pour le son lui-même.

L'importance donnée au style figuré par Rivarol nous intéresserait moins si elle ne correspondait, comme chez Rousseau, à son tempérament. L'invention ne lui manque pas, comme le prouvent les exemples de *Le Breton* ². Aussi contribue-t-il d'une façon très sensible à la formation du nouveau style qui tend à faire pénétrer dans la langue, sous forme d'images, non plus simplement un monde limité par la convention littéraire, mais l'univers sensible. Rousseau, et c'est peut-être son principal mérite, l'avait précédé dans cette voie. Gohin ³ cite de lui ces exemples typiques : « La direction [des allées d'un parc] ne sera pas toujours en ligne droite ; elle aura je ne sais quoi de *vague comme la démarche d'un homme oisif qui erre en se promenant* » (*Hél.* V, 7) ; ou, dans un sens moral : « ce même esprit vous paraît lâche, moite et comme environné d'un épais brouillard » (*Émile* II). Rivarol à son tour s'exerce avec succès à ces correspondances qui font de l'immatériel même un tableau pittoresque et brillant. Dans le *Discours préliminaire*, l'effacement d'une idée ou d'un rêve est comparé aux *mouvements des vagues qui se rencontrent, se brisent et s'effacent* (145) ; l'homme placé entre sa mémoire et son imagination, au *tisserand qui ourdit sa toile et qui, situé entre l'ouvrage fait et l'ouvrage à faire, ne dispose à chaque instant que du fil qui lui échappe* (52) ; les rêves à des *illuminations rallumées dans le sommeil* (146), etc. La vertu d'un pareil style vient de ce qu'il se rafraîchit sans cesse aux sources vives de la nature.

On trouve ailleurs des traces de cette virtuosité pittoresque, par exemple chez Diderot, quand il compare le jeu de l'acteur à un mannequin hissé sur les épaules du poète, et qui nous épouvante « ainsi que les enfants s'épouvantent les uns les autres en tenant leurs petits pourpoints courts élevés au-dessus de leur tête, en s'agitant et en imitant de leur mieux la voix rauque et lugubre d'un fantôme qu'ils contrefont ⁴ ». Beaumarchais n'est pas moins « naturel » à sa manière, lorsqu'il parle du « parterre ondulant, agité, grondant au loin comme les flots de la mer », dont les « mugissements sourds » semblent à l'auteur dramatique avant-coureurs d'un

1. Chant V, note 9.

2. Rivarol, 309.

3. *Transformations*, 144.

4. *Parad.* coméd., 97.

naufnage. Il dira pour faire valoir son esprit : « Comme un liège emplumé qui bondit sur la raquette, il s'élève, il rebondit, égaye mes yeux, repart en l'air, y fait la roue, et revient encore. Si quelque joueur adroit veut entrer en partie et ballotter à nous deux *le léger volant de mes pensées, de tout mon cœur* !... »

LE STYLE ORIENTAL. — Les théories de Rivarol sur le style figuré doivent sans doute quelque chose aux influences étrangères. La traduction de Dante, nous l'avons vu, lui a servi d'école. Il n'est pas seul, en ce siècle cosmopolite, en quête d'un dépaysement littéraire. Si J. J. Rousseau traduit un chant du Tasse, c'est qu'il trouve, lui aussi, dans la poésie italienne non seulement une musique plus pure, mais encore un climat plus chaud pour son imagination. Le même rapprochement amène Suard à critiquer l'abus du langage abstrait dans la poésie française : « Nous disons, par exemple, que les *grands événements illustrent ce siècle* ; mais nous ne disons pas qu'ils le *dorent*, comme fera le poète italien. Le mot *illustrer* ne donne aucune couleur à l'expression ; on n'y aperçoit qu'un lustre indéterminé, et par-là métaphysique. L'italien au contraire vous fixe sur un lustre réel et physique ; il nous attache par l'éclat de l'or. Nous disons qu'un *nom vole à la postérité* ; nous n'osons pas dire qu'il *bat des ailes*, comme a fait M. Algarotti. Si le terme *voler* présentait à nos yeux un vol réel, pourquoi serions-nous choqués de voir un *nom qui vole* battre des ailes ?... Nous laissons à nos lecteurs à juger combien le génie d'une langue didactique et monotone doit intimider et glacer la poésie². »

A la vérité, ces plaintes ne sont pas nouvelles. Ce sont, plus ou moins, celles de tous les traducteurs d'ouvrages anciens ou modernes attentifs à tourner l'obstacle plutôt qu'à le renverser³. De la sorte,

1. *Lett. s. le Barbier*. Croirait-on que ce style a provoqué la susceptibilité de la critique, en particulier dans la fameuse tirade de Basile (*Barbier*, II, sc. VIII) : « Nous admettons que la calomnie soit d'abord un bruit léger, mais nous ne concevons pas comment ce bruit léger *rase le sol comme hirondelle avant l'orage*... Que veut dire ensuite un bruit qui *pianissimo murmure et file et sème en courant un trait empoisonné* ? La métaphore est sans justesse et sans clarté. *Telle bouche le recueil et piano, piano, vous le glisse en l'oreille adroitement*... la bouche peut-elle recueillir un trait empoisonné ? *Le mal est fait ; il germe, il rampe, il chemine et rinforzando de bouche en bouche il va le diable*. Toute cette image ne vaut pas le diable... » (*Nouveau Spectateur*, n° 3, 4^e mai 1776, 154). La critique ne se demande pas une minute si ce style imagé, mi-plastique et mi-musical, n'était pas en train de ranimer la langue du théâtre.

2. *Journal étranger*, mars 1760, 134.

3. Rendant compte des *Catilinaires* de l'abbé d'Olivet, Desfontaines constate que si le traducteur « trouve dans Cicéron des figures trop marquées et plusieurs mots presque synonymes, il n'en conserve que ce qui est absolument nécessaire pour la justesse et la beauté de la pensée » (*Obs. écr. mod.*, IV, 321, 21 avril 1736) Ce travail d'émasclation est général dans la traduction française du dix-huitième siècle.

l'idéal classique subit du dehors une lente pression, bien avant qu'il ne cède à la poussée du romantisme.

Rien n'y contribue davantage que l'obsession du style oriental, ainsi nommé parce qu'il se révèle d'abord dans la Bible et les poètes persans. « Il est certain, dit L. Racine, que notre imagination, moins vive que celle des Orientaux, rejette des images qui leur paroissent belles. Nous ne dirions pas, pour exprimer la famine : *Dieu a brisé le bâton du pain*, métaphore qu'on trouve dans le Pseaume 104¹. » A ce théoricien convaincu du style figuré, la hardiesse métaphorique des Orientaux apparaît également dans des passages du livre de Job et dans le poète Saadi découvert et commenté par Chardin.

L'opposition des deux génies est marquée avec une toute autre violence par Voltaire : « Les Orientaux, dit-il, ont toujours prodigué la métaphore, sans mesure et sans art. On ne voit dans leurs écrits que des collines qui sautent, des fleuves qui sèchent de crainte, des étoiles qui tressaillent de joie. Leur imagination trop vive ne leur a jamais permis d'écrire avec méthode et sagesse². » Pourtant le style oriental exerce également sur lui son attraction. Preuve en soit ses essais de transcription de Saadi en vers français³, auxquels on peut joindre certaines transpositions quelque peu impertinentes de l'*Écclésiaste* et du *Cantique des cantiques*.

D'autre part, Voltaire n'est pas sans savoir quel parti les Anglais ont tiré du style de la Bible. Il avoue même que « les échasses du style figuré, sur lesquelles la langue anglaise est guindée, élèvent aussi l'esprit bien haut, quoique par une marche irrégulière⁴ ». Encore en 1762, il attribue cet avantage à la liberté de conscience « qui familiarise toutes les sectes avec le langage des écrivains sacrés... Aussi la poésie anglaise approche souvent de ce sublime oriental qui paraît presque surnaturel aux autres peuples. » Et il ajoute, humblement : « La langue française n'ayant pas les mêmes secours, n'est pas aussi riche qu'elle pourrait l'être⁵. »

Il faudrait bien peu connaître Voltaire pour supposer qu'il n'a pas cherché lui-même à utiliser la recette. De là, dans ses tragédies modernes, tels vers que n'ont pas manqué de noter ses disciples et qui lui vaudront même, décernée par La Harpe, l'épithète enthous-

1. II, 204, *Réfl. sur la poésie*, art. I.

2. *Connaissance des hauteurs*, 174, art. *Métaphore* ; cf. aussi XXX, 132 et 135, l'art. *Figuré* du *Dict. philos.*

3. Repris dans la lettre à M. de **, professeur d'histoire, déc. 1753 (XXIV, 30).

4. *Lett. phil.*, XVIII, éd. Lanson, II, 84.

5. A. M. P***, 15 avril.

siaste de « Rubens de la poésie¹ ». Il faut avouer du reste que les plus grands excès de couleur de ce Rubens ne peuvent compter que pour de modestes débauches.

Au surplus, les grands écrivains du dix-septième siècle n'étaient pas sans avoir eux-mêmes emprunté quelque chose au style de la Bible, ce qui n'était pas d'un petit exemple. *Sur quel roseau fragile a-t-il mis son appui?* fait dire Racine à Aman dans *Esther*. La Harpe encore le rappelle à propos de *Mahomet* et de *l'Orphelin de la Chine*, où l'imitation du style oriental est particulièrement sensible².

Un autre précédent avait été fourni par les orateurs sacrés, Pascal et surtout Bossuet, dont un Vauvenargues se nourrit et qui l'animent sans doute dans sa *Prière* : « O révolution effroyable ! L'homicide et l'incestueux jouissaient en paix de leurs crimes, et dormaient sur des lits de fleurs ; cette voix a frappé les airs ; le soleil a fait sa carrière, la face des cieus a changé. A ces mots, les mers, les montagnes, les forêts, les tombeaux frémissent, la nuit parle, les monts s'appellent. » Cependant, sur l'avis de ses amis, il supprime *le cœur éteint de la terre* qui leur paraît « une image trop hardie³ ». La source prête à jaillir un demi-siècle avant Chateaubriand est brusquement refoulée...

A partir de 1760, la question du style oriental entre dans une nouvelle phase. A la lumière du faux Ossian de Macpherson, on découvre que le prétendu « style oriental », loin d'être un produit du soleil, comme l'avait enseigné Montesquieu, appartient à toutes les littératures sauvages ou primitives. Turgot emboîte ici le pas à l'Anglais Warburton, et sera suivi par Suard, lui-même inspiré par Blair⁴. Mais beaucoup plus que les théories, ce sont les effets qui nous intéressent. En présentant aux auteurs du *Journal étranger*

1. *Volt.*, 114. Le compliment s'adresse particulièrement à ces vers d'*Adélaïde du Guesclin*, II, 1, 43 : « Tôt ou tard il faudra que de ce tronc sacré Les rameaux divisés et courbés par l'orage Plus unis et plus beaux, soient notre unique ombrage. » Vers « admirables » à entendre La Harpe : « ils ne sont point trop figurés parce que l'acteur qui parle est sans passion, et la métaphore ne peut-être plus juste et plus heureuse ». Ailleurs (*Volt.*, 215), ce sont des vers de *Mahomet* qui donnent lieu au commentaire : « ... Ce reste importun de la sédition N'est qu'un bruit passager des flots après l'orage, Dont le courroux mourant frappe encor le rivage Quand la sérénité règne aux plaines du ciel. » Sur quoi, La Harpe note : « Ce langage est très métaphorique ; mais l'acteur qui parle est tranquille, et les Arabes sont de tous les peuples du monde celui qui prodigue le plus les figures. »

2. *Lycée*, XII, 97. Ça et là le *Lycée* signale encore dans *l'Orphelin* : « Que le glaive se cache et que la mort s'arrête ! » (*ibid.*, X, 277), et dans *Mahomet* : « Me vendre ici ma honte, et marchander la paix Par ces trésors honteux... » (*ibid.*, IX, 396).

3. A Saint-Vincens, 7 nov. 1743.

4. Voyez sur tout ceci la thèse de P. van Tieghem sur *Ossian en France*, particulièrement les chapitres I à V du premier livre.

(sept. 1760) ses premiers fragments traduits de Macpherson, Turgot convenait qu'il n'avait pas « aussi bien conservé que le traducteur anglais le caractère de l'original; notre langue, moins riche, moins simple et moins hardie que la langue anglaise, ne pouvant se prêter que très difficilement aux tournures extraordinaires ». Entendez par là ce qui fait précisément le caractère du style d'Ossian : « cette marche irrégulière, ces passages rapides et sans transition d'une idée à l'autre, ces images accumulées, et toutes prises des grands objets de la nature ou des objets familiers de la vie champêtre, ces répétitions fréquentes, enfin toutes les beautés et aussi tous les défauts qui caractérisent ce que nous appelons le *style oriental*¹ ».

Le problème étant ainsi posé, on ne saurait s'étonner que Turgot l'ait résolu de la manière la plus timide, lui qui recule même devant les hardiesses du style gessnérien². Aussi bien, des nombreux traducteurs d'Ossian, un seul, le marquis de Saint-Simon, s'est-il efforcé d'en rendre exactement la couleur. Inventeur d'un système de « traduction littérale et énergique³ », il l'applique d'abord à l'*Essai sur l'homme* de Pope (1771), puis au *Temora* de Macpherson (1774). Rien n'est plus curieux à lire que les notes dont il souligne les singularités de sa traduction. *Bruire*, peu employé, « par la brièveté du mot répond mieux à l'action qu'il peint » : le *vent bruit entre les longs cheveux d'Uidalla* (7). *Nuageux*, bien que « peu conforme au génie de la langue », exprime parfaitement le *cloudy* des Anglais : *fil du nuageux Morvan* (100). L'image : *tu es un astre des cieux qui descendant des airs sur les mers irritées, enchaîne les ailes de la tempête* (110) donne lieu à ce commentaire : « L'expression d'enchaîner les ailes des tempêtes étant tout-à-fait Calédonienne, prouve qu'ils savoient orner leurs discours par d'heureuses métaphores, quoique poussées trop loin. On enchaîneroit aujourd'hui les esprits de tempête, comme Eole renfermoit les vents dans des cavernes. Mais on ne personnifieroit point la tempête et on ne lui donneroit

1. Ed. Dup. de Nemours, IX, 141.

2. IX, 165 : « La langue allemande a des hardiesses que non-seulement je ne pouvois pas, mais que je ne devois pas même rendre en français. Il m'a donc fallu, en quelques endroits, affaiblir les images, en choisissant à dessein des expressions moins énergiques. »

3. D'après Saint-Simon, « perfection ou pureté de langage n'est qu'une idée imaginaire, qui ne fut et ne sera jamais réalisée. Les peuples se sont toujours entr'aïdés, et continueront à le faire, on se communiquant réciproquement les signes de leurs idées, ainsi que les affections de leurs âmes ; ils recevront sans cesse de nouvelles sensations, de nouvelles images et de nouvelles expressions. Un traducteur ne doit point s'effrayer, moins encore s'arrêter par la sévérité de sa langue. Qu'on lui présente dans une autre des images familières, il doit les rendre dans la sienne par des images semblables » (*Essai de trad. litt. et énerg.*, préface, p. xii-xiii). Cf. P. van Tieghem, *Ossian*, 262.

pas des ailes. Il falloit être accoutumé à voir les effets des coups d'ailes des aigles ou de semblables oiseaux, pour en agrandir l'image en l'appliquant à une tempête. » Explication vraiment admirable !

On ne voit pas que le marquis de Saint-Simon ait fait école parmi les traducteurs. Pour ce qui est des écrivains originaux, Van Tieghem assure que l'influence d'Ossian, si elle agit sur la sensibilité des poètes, n'a été que très faible au dix-huitième siècle sur les habitudes du langage ¹. On ne peut se défendre cependant de l'idée qu'il y ait eu là — du point de vue classique — une sérieuse menace, quand on voit avec quelle fureur Voltaire se déchaîne sur ses vieux jours contre Ossian, Homère et la Bible qu'il accable simultanément de ses parodies ². Dès lors le mot d'ordre est donné. En regard de cet exotisme qui s'insinue de toute part dans l'imagination française, la critique orthodoxe s'acharne à effacer toute couleur un peu trop voyante dans la poésie de la fin du siècle. La Harpe ne veut même pas du mot *lune* dans une ode : « *Phœbé* aurait été préférable ³ ». Presque à la veille d'*Atala*, Geoffroy découvre et dénonce dans l'insipide *Abufar* de Ducis « un luxe ou plutôt un fatras de métaphores orientales, aussi fatigant que possible ⁴ ». A vrai dire, ces métaphores semblent avoir été singulièrement multipliées ou grossies par les lunettes du pédant.

1. *Ossian*, 388.

2. XVII, 236, *Questions sur l'Encycl.*, 1^{re} part., 1770.

3. *Mercur*, oct. 1774, cité par P. van Tieghem, 180.

4. IV, 29 et 33, feuilleton de frimaire, an X.

CHAPITRE IX

LE SENS DES MOTS : EXTENSION ET RECTIFICATION

L'EXTENSION DE SENS. — A côté du sens propre et du sens figuré, D'Alembert¹ distingue le « sens par extension, qui tient en quelque sorte le milieu entre ces deux-là ». Il le fait consister dans l'application d'un mot à diverses expressions jusqu'au moment, où elle se fait d'un objet sensible « à un objet intellectuel », ce qui est proprement le sens figuré. Ainsi *l'éclat de lumière, l'éclat du son, l'éclat de la vertu*, ou encore : *marcher après quelqu'un, arriver après l'heure fixée, courir après les honneurs*. C'est le principe d'une filiation, que le philosophe s'applique à débrouiller par l'analyse rationnelle. On peut la suivre dans ces phrases : *sentir une odeur, sentir une résistance, sentir de la douleur, sentir de l'amour, sentir de l'amitié pour quelqu'un, sentir un affront, sentir la force du raisonnement*.

D'Alembert aurait voulu aller plus loin et déterminer philosophiquement pourquoi cette filiation s'établit plutôt dans un sens que dans un autre ; pourquoi, par exemple, « on a mieux aimé transporter à la sensation du toucher le mot *sentir* pris de la sensation de l'odorat, que les mots *voir* ou *entendre* pris de la sensation de la vue et de celle de l'ouïe, quoiqu'au fond il n'y ait pas plus d'analogie entre le toucher et l'odorat qu'entre le toucher et les sens de la vue ou de l'ouïe. » On se doute que D'Alembert en trouve une explication très ingénieuse. Il procède de même pour le sens figuré, ce qui l'amène à ébaucher, lui aussi, une théorie plutôt restrictive des correspondances, d'après laquelle « le sens de la vue et celui de l'ouïe ont plus d'expressions communes entre eux qu'ils n'en ont avec les sens de l'odorat, du toucher et du goût ». Cette théorie a son prolongement dans la musique.

Pour nous en tenir à l'extension de sens, quelle peut être pour l'enrichissement de la langue la conséquence du principe ainsi partiellement dégagé par D'Alembert ? On conçoit que la question soit intimement liée à celle de la création des expressions dont

1. I, 238, *Elém. de philos.*, XIII, *Grammaire*, éclaircissement IX.

nous nous sommes précédemment occupés. La mesure est encore une fois fournie par l'usage et l'analogie. Ailleurs, spécialement en ce qui concerne les mots abstraits qui forment le fond du langage philosophique, le problème présente un aspect particulier.

LA DÉFINITION ARBITRAIRE. — Les philosophes du dix-huitième siècle pénétrés d'idéologie ont eu la passion de définir. Ils s'imaginaient ainsi découvrir et fixer la vérité. De là cette propension de leur pensée à prendre la forme du dictionnaire : dictionnaire encyclopédique ou dictionnaire philosophique suivant le cas, peu importe : l'inspiration est toujours la même. Bayle avait donné l'exemple par son *Dictionnaire historique et critique*, qui montrait ce que l'on pouvait faire d'un dictionnaire pour l'éclaircissement des idées.

Le malheur est que cette entreprise est loin d'être désintéressée. De la définition même, les philosophes font une machine de guerre. Si certains ont pu garder quelque illusion sur ce point, d'autres ont été jusqu'à la parfaite clairvoyance. Helvétius déchire tous les voiles, lorsqu'il propose la confection d'un dictionnaire, dans lequel on attacherait de force des idées nettes aux différentes expressions. Il faudrait confier ce soin aux Anglais, seul peuple libre, capable, par conséquent, de « dissiper par ce moyen l'obscurité mystérieuse, qui enveloppe encore la morale, la politique, la métaphysique, la théologie¹ ». Les Anglais ne paraissent pas s'être souciés de mettre la société en péril par ce dictionnaire-carcen.

Mais en outre la définition comme telle se heurtait à une difficulté que tous les philosophes ont aperçue : le cercle vicieux qui substitue au mot défini d'autres mots qu'il faut définir. Voltaire s'en tire à sa manière qui est une illustration à la fois ingénieuse et savante, au moyen d'exemples ou de citations. D'autres, tels D'Alembert et Diderot, ont recours à l'analyse rationnelle qui remonte à l'origine de l'analogie. D'autres enfin, comme Turgot, voudraient faire intervenir l'étymologie².

Rousseau, avec son audace accoutumée, revendique carrément le droit de varier les acceptions d'un même mot, car « il est impossible dans un long ouvrage, de donner toujours les mêmes sens aux mêmes mots. Il n'y a point de langue assez riche pour fournir autant de termes, de tours et de phrases, que nos idées peuvent avoir de modifications... On peut être clair, même dans la pauvreté de notre langue, non pas en donnant toujours les mêmes acceptions aux

1. *De l'Homme*, II, chap. XIX : *Il est un seul moyen de fixer la signification incertaine des mots, et une seule nation qui puisse en faire usage.*

2. *Encyclop.*, art. *Étymologie*.

mêmes mots, mais en faisant en sorte, autant de fois qu'on emploie chaque mot, que l'acception qu'on lui donne soit suffisamment déterminée par les idées qui s'y rapportent, et que chaque période où ce mot se trouve lui serve, pour ainsi dire, de définition¹ ». C'est le style donc qui se charge d'éclairer le sens du mot.

Rivarol s'est élevé contre le principe : « Il est pourtant vrai que si tout se peint dans la pensée, la pensée se peint dans le langage, et qu'il n'est permis de brouiller les couleurs ni dans les objets, ni dans leurs peintures ! Changer le sens des mots d'une langue faite, c'est altérer la valeur des monnaies dans un empire ; c'est produire la confusion, l'obscurité et la méfiance, avec les instrumens de l'ordre, de la clarté et de la foi publique² ». Il faut avouer que, du point de vue philosophique et moral, Rivarol n'avait pas tort. C'est un autre péril en effet qui substitue la licence au coup d'état. Rousseau s'est chargé d'en faire la démonstration. En combien de sens, par exemple, ne prend-il pas le mot de *vertu* dans son premier *Discours*³ ? Pour justifier sa méthode, il faut admettre l'extrême plasticité de la pensée soumise à la pression du tempérament et des circonstances. Beaucoup de mots considérés comme vagues par les philosophes conservent ce privilège d'accueillir une foule de notions diverses qui contribuent, elles aussi, à la richesse de la langue, en donnant du jeu à la pensée. On ne peut que sourire à ce point de vue des vitupérations de Linguet touchant les mots d'*humanité*, *liberté*, *despotisme*, *patrie* « et autres mots indéterminés qui remplissent aujourd'hui le Péripatétisme⁴ », ou de celles de La Harpe lorsqu'il s'attaque à *génie* et *goût*, expressions « vagues et indéfinies dans leur acceptions, susceptibles d'équivoque et d'arbitraire⁵ ». Voltaire plus « philosophe » (encore un mot susceptible de bien des acceptions) ne s'émeut nullement de ces « termes généraux, dont l'acception précise n'est déterminée en aucune langue que par les objets auxquels on les applique » : *littérature*, *philosophie*, *esprit*, ce dernier surtout « prodigué indifféremment et qui a toujours besoin d'une explication qui en limite le sens⁶ ».

Dira-t-on, qu'en raison de leur plasticité même, certains mots peuvent arbitrairement recevoir un sens particulier, rigoureusement défini, et en quelque sorte technique ? Rousseau l'a cru, et

1. II, 76, *Émile*, II.

2. *Disc. prélim.*, 133.

3. Cf. A. Schinz, *La notion de vertu dans le premier Discours de J. J. Rousseau* (*Mercure de France*, 1^{er} juin 1912).

4. *Annales*, XIV, 166.

5. *Introd. au Cours de littérature*.

6. XIX, 390, *Dict. phil.*, art. *Littérature*.

l'on sait qu'il s'en est fait une méthode¹. C'est ainsi que tout le *Contrat social* peut être considéré comme un vaste éclaircissement du vocabulaire politique, où les mots *souverain, gouvernement, loi, etc.*, sont longuement, subtilement définis. Dans ce travail, il est aidé tantôt par la raison, tantôt par une expérience étrangère, plus particulièrement celle des républiques qu'il a connues et observées, soit à Genève, soit à Venise. Il lui arrive de féliciter D'Alembert d'être le seul auteur français qui ait compris le vrai sens du mot *citoyen* dans une république². Ce sens a une origine antique, comme celui de *civil, civilement, civilité*, termes employés dans le *Contrat* et la *Lettre à D'Alembert*, par rapport à la société civile³.

Le travail de Rousseau enrichissait la langue d'un trésor réel, quoique longtemps méconnu ou égaré. Au contraire, les économistes la remplissent de leurs chimères lorsqu'ils emploient le même procédé : « Sous le mot *subsistance*, je comprends, outre la nourriture de l'homme, la portion qu'il devait céder à ceux qui lui faisaient un habit, ou lui construisaient une cabane... en sorte que tous les besoins de nécessité absolue rentrent ainsi sous le nom de *subsistance*⁴. » Les moindres mots prenaient ainsi des sens compliqués, extraordinaires. C'est une de ces occasions où, comme on l'a vu⁵, les économistes traitent la langue avec un parfait sans-gêne. Tous n'en sont pas également responsables : « Qu'on y prenne garde, disait Turgot, un philosophe n'est point autorisé à définir arbitrairement les mots. Il parle à des hommes pour les instruire ; il doit leur parler dans leur propre langue, et s'assujettir à des conventions déjà faites, dont il n'est que le témoin, et non le juge. Une définition doit donc fixer le sens que les hommes ont attaché à une expression, et non lui en donner un nouveau⁶. » A son tour, Turgot ne limitait-il pas un peu trop le pouvoir de la science ?

L'ÉTYMOLOGIE. — Voltaire est le seul à trouver mauvais que « l'ignorance du peuple » change le sens des mots empruntés, tirant de *celata, salade, de redingcoat, redingote, etc.*, où le sens primitif de casque, habit de cheval, est entièrement oublié. La même ignorance, en remontant plus haut, aurait effacé dans *idiot, épiphanie, baptiser*, leur signification originelle : solitaire, super-

1. Voyez Gohin, 124.

2. III, 314, *Contr.*, I, 6.

3. *Contr.*, éd. Dreyfus-Brisac, 289 ; cf. Ritter, *Revue crit.*, 1898, II, 288.

4. Necker, *Législation et commerce des grains*, I, 82, cité par Gohin.

5. Cf. *H. L.*, t. IV, 1^{re} part., 69.

6. *Encycl.*, art. *Étymologie*.

ficie, plonger dans l'eau¹. La plupart des philosophes et des néologues se soucient peu d'étymologie. Mercier², Rivarol³, l'écartent délibérément de leur travail. Ils y ont quelque mérite alors que d'autres se laissent séduire par l'éclat d'une fausse science. Voyez jusqu'où se laisse entraîner Roubaud quand il cherche à introduire l'étymologie dans ses synonymes : *rempart*, analyse-t-il gravement, de *reparare*, qui répare, ou de *part*, défendre sa part, ou du celté *ram*, élevé, à travers l'anglais *ramp*, monter, et le français *rampe*, plan incliné. Voilà ce qui s'appelle n'avoir que l'embaras du choix. Même, ou surtout, éclairée par De Brosses et Court de Gébelin, l'étymologie des philosophes ne pouvait être que pleine d'incertitude et de fantaisie.

Dans un seul cas, l'étymologie intervient d'une manière efficace pour corriger le vocabulaire : c'est lorsqu'il s'agit de rendre aux mots leur sens latin. Le procédé a pour lui la tradition classique.

L'influence du latin reste nécessairement très forte sur les écrivains formés par la discipline humaniste. Les grammairiens la dénoncent chez les prosateurs et les poètes du dix-septième siècle. Leurs observations seraient même, en ce genre, beaucoup plus nombreuses, s'ils reconnaissaient en toute occasion le latinisme caché dans l'expression qui les étonne⁴. Or leur attitude est double : la plupart du temps, s'ils signalent un latinisme, c'est pour le blâmer. Par exemple, Desfontaines se moquera du P. Catrou écrivant dans son *Histoire romaine* : « Lausus reçut la mort d'une main *incertaine* ». Eh ! dira-t-il, « c'est ainsi que les grands auteurs font passer dans la langue française les beautés de l'idiome latin. Il seroit à souhaiter que quelqu'un y fit passer aussi les hellénismes et les hébraïsmes : le célèbre Ronsard avait commencé d'exécuter ce projet. » L'allusion ironique à Ronsard montre bien qu'on entend réagir une fois de plus contre l'excès de l'humanisme. L'Académie se montre impitoyable pour les nombreux latinismes épars dans la traduction de *Quinte-Curce*, par Vaugelas⁵ — et où le lati-

1. XIX, 568-9. *Dict. phil.*, art. *Langues*, III.

2. *Néol.* préf., p. xv.

3. *Prospectus*, p. xx.

4. Ainsi l'Académie s'en prend au : « De David à ses yeux le nom est favorable » d'*Athalie*, III, 6, v. 1072, et Voltaire au : « Si pourtant quelque grâce est due à mon *indice* » de *Cinna*, V, 3, 22.

5. Les phrases visées sont les suivantes : « Ils avoient esté contraints d'aller *chercher avec les armes* [armis quaerere] d'autres terres » (IV, 4) (phrase latine). — « La même posture en laquelle il s'étoit composé » (X, 4) (expression purement latine). — « Il fut en doute [dubitavit an] s'il les devoit lire en pleine assemblée » (IV, 10) (pour il fut sur le point de). — « Tournant les autres en fuite [in fugam avertit] » (III, 44). — « Peu étoient fournis d'armes justes et complètes [justa arma] » (IV, 44) (ne se dit pas en français). — « Par la providence et la *miséricorde des dieux* [deum misericordia] »

nisme est-il plus naturel que dans une traduction ? — Louis Racine même trouve « plus latin que français » *commettre* pour *exposer* dans *Iphigénie*, II, 3 : « Aux affronts d'un refus craignant de nous *commettre* ». Il jugera encore (*Ib.*, III, 7) que l'« expression latine » *une mère oppressée* est « hasardée dans notre langue ».

Et cependant, le même Louis Racine tient à faire remarquer chez son père « ces expressions qui sont entièrement latines, et qu'il a placées si à propos que *nous les croyons de notre langue*¹ ». Ainsi Racine emploie *saint* dans le sens de vénérable, inviolable (*Brit.*, I, 1, v. 82 ; *Iphig.*, I, 1, v. 115), *piété* dans le sens d'amour filial (*Iphig.*, I, 1, v. 118), *inclémence* au sens de dureté, rigueur : *l'inclémence des dieux* (*Ib.*, I, 2, v. 187), etc.². Qu'est-ce à dire, sinon que précisément il y a latinisme et latinisme : à côté de celui qui reste inassimilable, étranger dans la langue, celui qui rend au mot français un sens perdu, primitif, généralement son sens fort. Ce latinisme-là, loin de rompre l'analogie, la rétablit dans la langue³.

Aussi bien continue-t-il à fleurir chez les écrivains du dix-huitième siècle. Je ne parle pas de Voltaire versifiant à l'imitation de Racine : « Votre seule réponse ou le sauve ou l'*opprime*⁴ ». Mais voici chez Montesquieu, signalés par Sainte-Beuve⁵, la kyrielle des latinismes expressifs : « Les armées *consternaient* tout » — « Elle mit d'abord les rois dans le silence et les rendit comme *stupides* » — « Des rois... n'osaient jeter des *regards fixes* sur le peuple romain⁶ ». De la même manière Buffon parle des *gestes* de quelques nations, des premiers *modèles* ou représentations de la nature, de la *retraite* des mers qui couvraient nos continents⁷, voire des *détriments* plutôt que des *détritus* des végétaux⁸. Rousseau continue à employer

(VI, 9) (ne se dit point en français). — « Le spectacle *misérable* [miserabilis... facies] de quelques uns de leur compagnons qui toiboient dans les précipices » (VII, 14) (pour *pitoyable*). — « Cette *misérable* mère [miseræ matris] faisoit à la fois les funérailles de ses deux fils » (X, 5) (pour *infortunée*). — « Leur ville étoit trop *munie* [munitionem] pour pouvoir l'emporter d'emblée » (VII, 6) (pour *fortifiée*). — « Quand le roi.... faillit d'être *opprimé* par des ombûches domestiques » (VI, 7) (phrase latine). — « Il alla par le même fleuve jusqu'aux *dernières parties* de l'Égypte » (IV, 7). — « Une *patience* dans les fatigues [laboris patientia] à lasser tout le monde » (X, 5) (ne rond pas l'original). — « Une *perpétuelle vallée* [perpetua valle] » (VI, 4) (ne se dit pas en français), etc.

1. Rem., disc. prélim., f° 12.

2. *Ib.*, I, 265, II, 34, 36.

3. Cf. Gohin, 145.

4. *Méropé*, IV, sc. 2 ; cf. *Andromaque*, v. 1209 : « Aux yeux de tout son peuple, il faut que je l'*opprime*. »

5. *Lundis*, VII, 51.

6. Cf. encore l'*expié* des *Lettres persanes* (L.) qui se retrouve dans l'*Esprit des loix* (XXIV, 48) : « la présence du meurtrier devoit être épargnée à la ville, et il falloit l'*expié* ».

7. *Époques de la Nat.*, 198, 248, citées par Gohin.

8. H. D. T.

modestie au sens de modération ¹, et *monument* au sens de *souvenir* ². On a vu qu'il avait restitué de même à *civil*, *civilité*, *citoyen* leur sens antique. Le retour au sens primitif est également sensible dans les exemples suivants extraits de prosateurs et de poètes : « Tombe odorante où vit l'insecte *volatile* ³ » ; « ses répliques *modiques* et rares ⁴ » ; « ce tableau prophétique et *prévu* du roi chéri d'un peuple libre ⁵ ». Quand Vauvenargues écrit : « Le laboureur a souvent dans le travail de ses mains la paix et la *satiété* qui fuient l'orgueil des grands ⁶ », Morellet ne manque pas d'observer que « *satiété* n'est pas là dans son sens ordinaire, selon lequel il signifie un peu de dégoût résultant de l'abandon, au lieu qu'ici il signifie la satisfaction résultant de la jouissance du nécessaire ».

CONCLUSION. — En dernière analyse, le zèle que le dix-huitième siècle met à développer le vocabulaire de la langue française, lui vient de sa conviction que les mots non seulement représentent les idées, mais qu'ils les créent, principe auquel toute la philosophie, française ou étrangère, la française éclairée par l'étrangère, s'attache avec insistance. Les faits lui donnent en grande partie raison. Si l'on compare le vocabulaire de la fin du dix-huitième siècle à celui de la fin du dix-septième, on ne peut qu'être frappé par son prodigieux élargissement qui s'allie à une précision grandissante. A l'élargissement, la précision donne son véritable sens, en montrant qu'il s'agit constamment d'un travail de la pensée. Celle-ci s'étend à proportion du vocabulaire qui se crée et qui s'éclaire.

De là à penser que par les mots on peut agir sur les idées, il n'y a qu'un pas, et nous avons vu que l'Encyclopédie l'avait franchi : « D'un côté, dit D'Alembert, la formation des langues est le fruit des réflexions que les hommes ont faites sur la génération de leurs idées ; et de l'autre le choix des mots par lesquels nous exprimons nos pensées, a beaucoup d'influence sur la vérité et sur la fausseté des jugemens que nous portons, ou que nous faisons porter aux autres ⁷. » Un puissant levier de l'opinion, voilà ce que devient ici

1. III, 262, *Lett. Mont.*, II, 9 : « Aussi voit-on toujours dans leurs démarches communes [des bourgeois de Genève] une déconce, une *modestie*, une fermeté respectueuse.... »

2. VIII, 94, *Conf.*, III : « J'écris absolument de mémoire, sans *monumens*, sans matériaux qui puissent me la rappeler... »

3. A. Chénier, II, 20, *Invention*, II.

4. Marivaux, VIII, 409, *Paysan*, V.

5. Beaum., V, 82, *Requête à la Commune*, mot souligné.

6. I, 176, *Connaissance*, III, 43.

7. I, 236, *Elém. de phil.*, XIII, *Grammaire*.

la grammaire. Cela diminue beaucoup son désintéressement, mais l'associe directement au développement de la science dont elle ne cessera d'être l'auxiliaire. Elle n'y a rien perdu de sa dignité, au contraire. Tant pis pour ceux qui en abusent !

Une autre conséquence de la génération des idées par les mots, c'est qu'elle finit par créer un droit pour ainsi dire individuel de l'écrivain sur la langue. La néologie avait commencé par confier aux savants la tâche d'enrichir la langue de la société nouvelle. L'enchaînement des idées, combiné avec l'évolution du goût, l'amène à affirmer que chacun peut et doit l'enrichir pour lui-même. Et pourquoi ? Toujours, nous dit Mercier, pour la même raison : afin de « créer son idée ou sa sensation¹ ». Ce sens de la *Néologie* est nettement souligné dans une note : « Chacun pourra à son tour modifier le mot créé, et lui imprimer une physionomie toute nouvelle. J'ai beaucoup compté sur ce genre d'exercice et d'instruction. » C'est une autre déformation du principe initial, qui nous ramène, si l'on veut, à l'individualisme esthétique de la Pléiade, promoteur du « style à part », mais encore bien plus sûrement nous introduit dans un monde nouveau, où la notion même de la pensée se transforme et va s'élargir : le romantisme.

Ainsi se vérifie une fois de plus cette loi que nous avons trouvée déjà plusieurs fois sur notre chemin, à savoir que c'est en épuisant les formules classiques, en les poussant jusqu'aux dernières conséquences que le dix-huitième siècle prélude à leur extinction. Je dis bien : *prélude*, car s'il a rarement recueilli tout le bénéfice de son effort, il lui arrive parfois d'en éprouver les premiers effets.

1. *Néol.*, préf., p. xvii.

LIVRE IV

RÉPERTOIRE

- G. renvoie à Gohin, *Les transformations de la langue française au XVIII^e siècle*.
H. D. T. — au *Dictionnaire général* de Hatzfeld, Darmesteter et Thomas.
L. — au *Dictionnaire* de Littré.
P. A. — au *Dictionnaire des richesses de la langue française* de Pons-Alletz (1770).
F. — au *Dictionnaire critique* de l'abbé Féraud (1787-1788).
M. N. — à la *Néologie* de Séb. Mercier (1804).
Tr. — au *Dictionnaire de Trévoux*, dern. éd., 1774.
A. — au *Dictionnaire de l'Académie française*, numéroté d'après les éditions ;
A¹ (1694), A² (1718), A³ (1740), A⁴ (1760), A⁵ (1798), etc.

* indique tantôt que le mot est l'objet d'une note de Gohin, tantôt qu'il se trouve dans tel dictionnaire.

** indique que le mot est l'objet d'une note du *Dictionnaire général*.

I. — FORME

A. — DÉTERMINATION

affaire, à faire — F. note que M. Moreau et d'autres écrivains coupent *affaire* en deux : « Il avoit à *faire* à un jeune ambitieux », ce qui est contre l'usage. Les éditeurs de Voltaire à Kehl, 1789, LXX, 438, *Éclaircissemens*, se prononcent en faveur de cette orthographe qui serait celle de Volt.¹ Elle est condamnée par Girault-Duv., *R. D.*, 4.

allaigre, allègre (cf. Thurot, I, 333) — A. ne connaît plus que la seconde forme (*alegre*, A², *alègre*, A³, etc.). La première est un archaïsme pour F. ; Louis Racine, *Rem.*, I, 226, corrige dans les *Plaideurs*, I, 1 : « Dieu sait s'il est *allaigre* ». On doit écrire *alègre*.

angola, angora (cf. Thurot, II, 276) — Le terme est enregistré dans Tr. 1774, sous la première forme : *feles angola*. Suivant Domergue, *Manuel*, 450, « un lapin *angola*, disent les femmes, un lapin *angora*, disent les géographes ». Cf. : « elle jouoit avec un *angola* », Louvet, *Faublas*, VIII, 73.

1. « Cette dernière façon est préférable en ce qu'elle peut également s'employer par rapport aux lieux et par rapport aux personnes. *Faire* est une de ces expressions vagues et générales, comme le mot *chose*, qu'on substitue à des mots plus précis, comme j'ai à *plaider* à Rouen, j'ai à *parler* à Simon. On pourroit dire aussi j'ai *affaire* à Rouen, par syncope, en sous-entendant *une* ; mais on ne peut pas dire : j'ai une affaire à Simon ».

- apprentif, apprenti* (cf. Thurot, II, 137) — La première forme maintenue jusque dans A³, n'est plus qu'un archaïsme pour F. Elle est encore courante chez Rous. (cf. A. François, *Provincialismes*, 30), et dans l'*Encyclop. méthod. (Manufact., 1784)*. Pour le fém. *apprentive* ou *apprentisse*, il est éliminé dès A². On corrige Boil., *Sat. X*, v. 464: « quelque *apprentive* auteur », faute due à l'édit. de 1713, observe St-Marc, *Boil.* I, 241, et II, 101. Mais Mercier écrit encore: « il tient l'aune à l'*apprentisse* qui mesure » (*Tableau*, VI, 311). Cf. *supra*, 982.
- après-dinée, après-souper* — Ainsi Th. Corneille (*Rem. Vaug.*, I, 254) distinguait-il les deux mots, l'un fém., l'autre masc., à quoi l'Acad. ajoutait la tolérance des deux formes *après-soupe, après-souper* (le premier préféré au plur.). F. donne également *après-soupée* d'après A., mais sans épithète: on ne dirait pas *une après-soupée fort obscure*, comme on dit *une belle après-dinée*. Cf.: « Je destinai... mes *après-dinées* à la promenade », Rous., VIII, 288, *Conf.*, IX; « une *après-dinée* charmante », Did., à S. Volland, 20 oct. 1759 (I, 119); « Une *après-soupée*, je m'amusai à lire les remarques de M. Dacier... », Le Sage, XII, 132, avant-prop. d'*Une journée des Parques*.
- archivaire, archiviste* — Quelques uns disent le premier, mais mal, F. Cf.: « il sera tenu par l'*archivaire* de la communauté un registre exact des délibérations », Chambon, 1764, *Comm. Amér.*, II, 557 (extr. reg. du Cons. d'État, 8 X^{bre} 1723).
- asperser, asperger* — Le premier, qu'on trouve dans les écrits de Port-Royal, n'a pas fait fortune, Tr.; s'est dit autrefois, F. Cf.: « Un d'eux présenta le goupillon au commissaire; le commissaire *aspersa* », Did., à S. Volland, 30 sept. 1760 (I, 200).
- bienfauteur, bienfaiteur* (cf. Thurot, II, 332) — L'Acad. exige encore *bienfauteur* dans le *Quinte-Curce*, VI, 10: « Ne conspirer pas contre ses *bien-fauteurs* »; mais *bienfauteur* disparaît d'A⁴ et *bienfaiteur* d'A⁵ après avoir été condamné par F.
- à brasse corps, à bras le corps* — Le second n'apparaît que dans A⁶. Le premier n'est donné par aucun dictionnaire. Cf.: « mon fils d'Aine la prenoit à *brasse corps* », Did., à S. Volland, 6 nov. 1760 (I, 313).
- brèveté, brièveté* — F. signale encore le premier dans Fleury: « la *brèveté* et la propriété de l'expression ». Vaugelas, Ménage, Bouhours préféreraient déjà *brièveté, brièvement*.
- Calis, Cadix* (cf. Thurot, I, 86, 246) — On n'hésite plus que sur *Cadir* et *Cadis*. L'Acad., conformément à La Touche, corrige dans le *Quinte-Curce*, IV, 4: « *Calis* aux rives de l'Océan », et X, 1: « prendre la route de *Calis* », pour *Cadix*.
- cangrené, gangrené* (cf. Thurot, I, 114, II, 201) — Le premier se rencontre encore, F., s. v^o *gangrené*; mais il est combattu par tous les grammairiens. L'Acad. corrige Boil., *Ép.* III, v. 40: « Voilà tout son corps *cangrené* », double faute pour *gangrené*.
- casuite, casuiste* (cf. Thurot, II, 325) — La seconde forme est académique dès A¹. La première est reprochée par Boileau à Perrault, à la fin de sa *Réflexion VII* contre Perrault, reproche commenté par St-Marc, *Boil.*, III, 30 et V, 117.
- caterreux, catarreux* (cf. Thurot, I, 6) — Le premier signalé encore dans A² disparaît dans A⁴. L'Acad. corrige Boil., *Ép.* V, v. 71: « La mort vient

- de saisir le vieillard *catherreux* ». On dit aujourd'hui *catarrheux* (*sic*). *chèvre-feuil*, *chèvre-feuille* (cf. Thurot, I, 196) — La première forme achève de disparaître dans A⁴. Lévizac, *Boil.*, I, 216, signale une « licence poétique » dans l'*Épître* XI : « Qui dirige chez moi l'if et le *chèvre-feuil* ».
- cicatricié*, *cicatrisé* (cf. Thurot, II, 221) — Au sens où Boileau l'emploie dans l'*Ép.* IV, v. 71 : « Son front *cicatricié* rend son air furieux » (couvert de cicatrices), le premier est défendu par Brossette, admis par St-Marc, II, 61, et F., mais écarté par La Touche : « le grand usage est pour *cicatrisé* », et surtout par l'Acad. : « Malgré les raisons dont l'auteur se sert pour mettre *cicatricié*, il faudrait *cicatrisé*, le premier n'étant pas autorisé ».
- consummer*, *consumer* (cf. t. III, 230) — La distinction des deux formes laborieusement se confirme (Beauzée, *Syn.*). L'Acad. corrige Mol., *École des f.*, V, 4, v. 1545 : « Puisqu'en raisonnement votre esprit se *consomme* », qui ne se dit pas¹.
- contrefaction*, *contrefaçon* — Les deux formes sont données par Tr., 1752, F., A⁵, avec cette nuance, suivant F., que la première ne se dit que des livres. Cf. : « plusieurs *contrefactions* qu'on veut faire de mes ouvrages », *Année lit.*, 1773, VII, 210 ; « Lorsque ces *contrefactions* ne regardent que des livres ordinaires... », *ibid.*, 1775, I, 226.
- décréditer*, *discréditer* — La première forme est toujours usuelle. *Discrédit* entre dans A³, *discrédité*, dans A⁵, *discréditer*, dans A⁶. Montesquieu emploie les deux formes (H. D. T.). Cf. : « *décrédités* auprès des gens de bon sens », Montes., I, 400, *Let. pers.*, CXXIX ; « ce n'est que... la *décréditer* de bonne heure », Rous., II, 64, *Émile*, II ; « devoit à la longue les *décréditer* », Vol., *Connais. des hautez*, 1749, 149 ; « Les mauvais orateurs ont *décrédité* les bons », Thomas, *Essai s. l. Éloges*, XXXVIII (200).
- dessein*, *dessin* — Les éditeurs de Volt. à Kehl, 1789, LXX, 430, *Éclaircissem.* distinguent « par la suppression de l'*e*, les *dessins* tracés par un dessinateur, des *desseins* d'un général d'armée ». Ainsi déjà F. en 1787, et, un peu plus tard, A⁵.
- dissecteur*, *disséqueur* — Le premier n'est point en usage, Tr. ; A. ne connaît que *disséqueur*.
- douge*, *douche* (cf. Thurot, II, 222) — La première forme disparaît dans A² ; La Touche, 5^e édit., 1737, l'admet encore ; F. cite Pluche. Cf. : « en les prenant à la fois en boisson, en bains et en *douge* », Did., à S. Volland, 15 juil. 1770 (III, 226).
- éminent*, *imminent*, continuent à être pris l'un pour l'autre (G., 295). Vaugelas s'était prononcé pour *péril éminent*. Toutefois, F. trouvant *danger imminent* dans de bons écrivains, juge qu'il est mieux de l'écrire et de le dire ainsi.
- éploré*, *éploré* (cf. Thurot, I, 458) — La Touche admet encore les deux formes dont Vaugelas, *Rem.*, II, 475, préférerait la première. F. n'accepte plus que la seconde, et déjà auparavant l'Académie corrigeant le *Quinte-Curce*, X, 4 : « Ils furent au palais *tout éplorés* », pour *tout éplorés*.
- équierre*, *équerre* (cf. Thurot, I, 489) — F. signale comme un archaïsme dans Boil. et Fleury la première forme mentionnée par A¹.
- erres*, *arrhes* (cf. Thurot, I, 5) — Le premier maintenu dans A³ disparaît

1. Elle se borne à signaler un « mauvais vers » dans : « La vertu fait ses soins et son cœur s'y *consomme*... » (*École des m.*, II, 2, v. 447), et un « tour forcé » dans : « Dans l'amour du prochain sa vertu se *consomme* » (*Tartufe*, V, 5, v. 1818).

- dans A⁴; n'est plus d'usage, F.; mais le peuple le dit encore: *des erres au coche, donnez-moi des erres*, Volt. à D'Olivet, 5 janv. 1767.
- escabelle, escabeau* (cf. Thurot, I, 217) — F. donne la première forme comme moins usitée que l'autre. Cf.: « et je serois peu propre à piquer l'*escabelle* », Mariv., VIII, 638, *Paysan*, VIII (apocr.).
- éventaire, inventaire* (cf. Thurot, II, 496, n.) — A² ne donne que le second, pop.; A⁵ distingue *inventaire* et *éventaire*, plateau d'osier. Cf.: « une petite fille qui avoit encore sur son *inventaire* une douzaine de chétives pommes », Rous., IX, 396, *Réveries*, IX (anciennes édit.); « Combien voulez-vous me vendre tout votre *inventaire* », B. de St-Pierre, *Vie de J.-J. Rousseau*, éd. Souriau, 91.
- excrecence, excroissance* — Le premier fait place au second dans A⁴. Suivant F., l'usage et les avis sont partagés, mais l'analogie favorable à *excroissance*. Cf.: « l'*excrecence* [excédent] de ce qui fournit ce petit étang », Ligne, *Belœil*, 95.
- excroc, excroquer, escroc, escroquer* (cf. Thurot, II, 341) — Plusieurs, notamment Linguet, écrivent *excroc, excroquer*, contre l'usage, F.
- filigramme, filigrane, filagramme, filagrane* (cf. Thurot, II, 291) — F. se prononce en faveur du second, « qui a pour lui l'usage le plus autorisé », condamne absolument les deux derniers « que quelques auteurs ont écrits ». P. A. trouve dans un anonyme: *des discours à filagramme*.
- fleurer, flairer* (cf. Thurot, I, 469) — Confondues au xvii^e s. (A¹), les deux formes se distinguent; F. signale comme des archaïsmes *fleurer* pour *flairer* dans Mol., *fleurer* pour *flairer* dans Montaigne.
- fonde, fronde* (cf. Thurot, II, 284) — Le premier se disait encore, il n'y a pas longtemps, Furet., 1690; on ne dit plus que *fronde*, F.
- géolier, geolier* (cf. Thurot, I, 524) — La première forme n'est signalée nulle part. Elle est imprimée cependant: « tout *Géolier* qu'il étoit », Mariv., VIII, 232, *Paysan*, III.
- granite, granit* — Les deux formes sont admises par A⁵. Cf.: « Si l'on revêtait tous les canaux de *granite* », Ligne, *Belœil*, 182.
- guirlandé, enquirlandé* — Les deux formes, quoique anciennes, sont également ignorées des dictionnaires, A., F., Tr. Pour la première, L. cite Cotgrave et Chateaubriand. Cf.: « un autel *guirlandé* de fleurs », Ligne, *Belœil*, 182.
- inepte, inapte* — Le premier se dit toujours dans le sens du second qui n'apparaît que dans Laveaux (L.). F. constate « qu'on dit *inepte* avec un e, et *inaptitude* avec un a: telle est la bisarrerie de l'usage »: *Il est inepte à tout* (II, 442, 460); H. D. T. cite St-Sim. Cf.: « Mais quand mon cœur seroit moins *inepte* à l'amour », Rous., IV, 139, *Hél.*, II, 5; « Les huées n'étouffent que les *ineptes* », Did., *Parad. com.*, 29.
- jurisdiction, juridiction* (cf. Thurot, II, 327) — Le premier cède la place au second dans A⁴. Il est courant chez Rous.: « les combats particuliers à la *jurisdiction* consulaire » (I, 224, *Lel. spec.*, éd. orig.). Cf. encore: *Jurisdiction consulaire*, titre d'un chap. du *Tableau de P.* de S. Mercier, CXII.
- lampas, lampasse* — La seconde forme apparaît la première (Savary, 1723); puis A⁴ enregistre *lampas*. Cf.: « un petit espace que laissoit découvert le *lampasse* devenu trop court », Louvet, *Faublas*, VII, 165.
- matter, mater* — La seconde forme remplace la première dans A⁴, avec l'indi-

- cation : « l'a est bref ». Cf. encore : « Je voulus le *matter*, mais inutilement », Mariv., VIII, 605, *Paysan*, VIII.
- mécredi, mercredi* (cf. Thurot, II, 279) — Le premier encore signalé dans A³, achève de disparaître dans A⁴; F. le tolère dans la conversation, et n'admet que *mercredi* dans le style soutenu. Domergue, *Manuel*, 457, recommande de « faire sonner *r* dans *mercredi* ».
- mercantil, mercantile, mercantille* — *Mercantil*, fém. *mercantille*, Tr. 1771; *mercantille*, masc. et fém., *mercantillement*, Richel. port.; F., puis A⁵ distinguent: *mercantile* adj., *mercantille*, subst. Cf. : « ce calcul purement *mercantille* », Louvet, *Faublas*, VII, 60.
- métif, méfis* (cf. Thurot, II, 175) — Le premier encore maintenu dans A³, disparaît dans A⁴. Cf. : « Il faudrait faire repasser les Indiens et les *métifs* en Espagne », Montes., I, 378, *Let. pers.*, CXXI. Pour le fém. *métive*, L. cite Buf., Mirab. Cf. *supra*, 982.
- naviger, naviguer* (cf. Thurot, II, 226) — Le premier disparaît dans A⁴. Roubaud, *Syn.*, III, 273, note, se prononce aussi pour *naviguer* « quoique les marins disent *naviger* ». Lévizac, *Boil.*, I, 87, corrige la *Sat. X* : « *Naviger* à souhait... » F. cite J. B. Rous. : « Qui *navigeoient* sur cette mer profonde ». Cf. : « On ne *navigeoit* dans ces temps-là que dans cette mer », Montes., II, 228, *Romains*, XIII; « Sur sa brillante épouse avec lui *navigeant*, Le cygne... », Roucher, *Mois*, III.
- onchet, jonchet* (cf. Thurot, II, 418) — A. ne connaît que la seconde forme. La première est cependant attestée: « on joue au volant, aux *onchets* », Rous., IV, 314, *Hél.*, IV, 10, anc. édit.
- opiat, opiate* (cf. Thurot, I, 204) — Le second, encore « plus usité » pour La Touche, disparaît d'A⁴.
- ouette, ouate* (cf. Thurot, I, 22) — La première forme représente la prononciation parisienne. Du moins, St-Marc, *Boil.*, II, 519, l'atteste en critiquant le *Lutrin*, IV, v. 44: « Où sur l'*ouiate* molle éclate le tabis ». Ignorée d'A⁴, A⁵ la donne comme singulière.
- oulvari, hourvari* — Les dictionnaires ne connaissent que la seconde forme; cependant Tr. dit que « il y en a qui écrivent *ourvari* ». Cf. : « L'*oulvari* de la petite maison que nous avons évacuée », Did., à S. Volland, 26 oct. 1768 (III, 167).
- paton, morceau de cuir, et pâton, morceau de pâte* (cf. Thurot, II, 399), tendent à se distinguer. Au dire de D'Argenson, *Journ.*, II, 36 (28 nov. 1738), l'Académie n'arrive pas à décider « si on devoit dire *patton* d'un soulier, ou *pâton* ». Finalement, c'est *pâton* qui l'emporte dans le Dictionnaire, jusqu'à ce qu'A⁶ supprime le mot dans ce sens.
- philtre, filtre* — F. observe que des imprimeurs peu instruits écrivent *philtre* où il faut *filtre*: « les racines et les *philtres* qui séparent les alimens de ces petites plantes ».
- plane, platane* — Ils continuent à se dire l'un pour l'autre, A². Cf. : « On y voit au milieu un *plane* dont le feuillage épais fait une ombre fort agréable », Le Sage, XII, 269, *Valise trouvée*, II. Plus tard le premier désignera une espèce de peuplier.
- pointe ou point du jour* — Malgré Ménage, A⁵ admet encore les deux expressions. Cf. : « A la *pointe du jour* Pulauski vint me joindre... », Louvet, *Faublas*, III, 113; « depuis la *pointe du jour* », Did., à S. Volland, 10 sept. 1768 (III, 138).

- prévôtal, prévôtale* — La seconde forme maintenue jusque dans A³, est éliminée dans A⁴ au profit de la première. Cf. encore : « on avait décidé que les coupables seraient jugés et punis *prévotablement* », Morellet, 17 mai 1775, à lord Shelburne (ap. Turgot, Schelle, IV, 450).
- renasquer, renâcler* — Le premier maintenu jusque dans A⁴ disparaît dans A⁵; F. cite M^{me} de Sév. : « Ma mère n'a pu s'empêcher de *renasquer* un peu contre le zèle indiscret... ».
- ris, rire et souris, sourire* — Les grammairiens ne font aucune différence entre les deux formes. Tout au plus, F. préfère-t-il *sourire* avec *faire* quoique Fénelon ait écrit : *il leur fit un doux souris*. Le fait est que la première forme est courante : « ne demandez point avec un *ris* moqueur... », Rous., V, 68, *Hél.*, VI, 11 ; « un *souris* traître », Id., IX, 181, *Dial.*, II ; « Le *ris* est un son entre-coupé... Le *souris* est une marque de bienveillance... », Buf., *Hist. nat.*, II, 530 ; « un léger *souris* », Mariv., VIII, 433, *Paysan*, III ; « La marquise lui répliqua avec un *souris* tendre », Volt., *Candide*, XXII (éd. Morize, 164) ; à côté de : « la marquise... honora Candide d'un *sourire* gracieux », *ibid.*, XXII (159) ; « Ariste, avec le *sourire* du mépris », Marmont., *Philos. soi-disant* (II, 19).
- rit, rite* (cf. Thurot, I, 194) — A. donne les deux formes. Cf. : « M. de Volmar élevé dans le *rit* grec », Rous., IV, 412, *Hél.*, V, 3 (anc. édit.).
- sens-dessus-dessous* — Plusieurs disent *sans dessus dessous*. F. Les éditeurs de Volt. à Kehl, 1789, LXX, 431, *Eclaircis.*, signalent la même hésitation, mais se rallient à l'orthographe académique : *sens-dessus-dessous*.
- sens-froid, sang-froid* — L'abbé Roubaud, comme Ménage, est pour le second, d'ailleurs seul enregistré par A. ; F., qui trouve l'un et l'autre dans de bons auteurs, pense qu'on peut les employer indifféremment, tout en accordant que le second est « plus naturel » (II, 520, 549). Les anciennes éditions de la *Let. s. les spec.* (Rous., I, 188) impriment : « où brillent la valeur et le *sens froid* ».
- souquenille, souquenille* (cf. Thurot, I, 158) — On hésite encore sur la forme de ce mot enregistré par A³ : *souquenille*. Cf. : « avec une *souquenille* ». Mariv., *Jeu de l'Am.*, III, sc. 7.
- tourne-main, tour de main* — Le premier n'est d'usage que dans la phrase *en un tourne-main*, A⁴; fam., F. ; vieux, A⁵.
- temples, tempes* (cf. Thurot, II, 266) — Le premier, encore « beaucoup meilleur » pour La Touche, disparaît d'A⁴. Cf. : « La partie la plus élevée de la tête est celle qui devient chauve la première, aussi bien que celle qui est au dessus des *temples* », Buf., *Hist. nat.*, II, 525.
- teorbe, tuorbe* (cf. Thurot, I, 553) — L'Acad., après avoir écrit *théorbe*, A², renvoie à *tuorbe*, A⁴, prononcé *torbe*, A⁵, seule forme admise par F. Cf. : « elle s'accompagnoit du *teorbe* », Rous., VIII, 2, note, *Conf.*, I.
- vessicatoire, vésicatoire* — La première forme n'est signalée nulle part. Cf. : « Il avoit fait mettre des *vessicatoires* devant lui », P^{ce} de Condé à P^{esse} de Monaco, 9 mai 1785 (Ségur, *Dernière des Condé*, 273).
- vilainie, vilenie* (cf. Thurot, I, 322) — F. signale la première forme dans les écrits de Linguet ; favorisée par l'analogie, elle est contraire à l'usage et à la prononciation. Cf. : « Ils gardent leur linge sale tant qu'ils ont des *vilainies* à faire », Did., à S. Volland, 12 oct. 1759 (I, 104).
- virebrequin, vilbrequin* (cf. Thurot, I, 159) — Le premier, s'il est confirmé par la raison, ne l'est pas par l'usage, F.

B. — ARCHAISMES

MOTS VIEUX OU VIEILLISSANTS.

- abandonnement*, encore préféré par Tr. à *abandon*, cesse d'être du beau style pour F.
- abuseur*, employé autrefois dans le st. sérieux, F., inconnu d'A¹⁻³, n'est plus que fam. pour A⁴.
- abominer*, ⊖ A⁴; vieux mot qui ne se dit que dans le st. burl. ou marot., F.
- accort*, n'est plus d'usage dans le st. noble, Vol., s. *Pomp.*, IV, 1, 15 (où Volt. ne comprend même plus qu'il signifie *adroit*, Godef., *Lex. Corn.*); vieux, F. Cependant maintenu sans obs. dans A.
- adage*, vieux, F.; n'a d'usage qu'en plaisanterie et dans cette phrase: *en commun adage*, A.
- angoisseux*, ⊖ A., F.; vieux et hors d'usage, Tr.; H. D. T. cite encore J. B. Rous.
- anger*, ⊖ A., F.; marqué d'une croix par Rich.; vieilli, Tr. et Acad. s. Mol., *Pourc.*, 1, 1: « Votre père se moque-t-il de vouloir vous *anger* de son avocat de Limoges? »
- appréhensif* (timide), « s'est dit et ne se dit plus », Tr.; ⊖ A⁴, F.; rétabli par A⁵, peu usité, A⁶.
- arrestographe*, ne se dit plus; on lui préfère *arrétiste*, F.
- avisement*, vieux mot, Tr.; ⊖ A.; Marivaux l'emploie en pastichant le langage provincial: « Vous n'y songez pas vous-même avec votre *avisement* » (VIII, 34, *Paysan*, 1).
- bavardise*, ⊖ A.; moins usité que *bavarderie*, Tr.; bons tous deux, avec des sens différents, F.; confondus par De Brosses, *Lettres d'Italie*, 1739, let. 1: « ma *bavardise* seroit sans égale si vous n'étiez pas au monde ».
- bref*, adj., maintenu sans obs. par A., serait vieux d'après F.; on ne peut dire qu'un orateur a été *bref*.
- capablement*, n'est plus en usage, Tr.; est d'un usage pour le moins douteux, F.; L. cite St-Sim.
- chalandise*, maintenu dans Tr., est vieux, A⁵.
- charton*, pour *charretier*, employé par La Fontaine était déjà un vieux mot pour Furetière (1690); F. seul le mentionne encore avec la même observation.
- choir*, vieillit, A²; n'est guère usité dans le sérieux, Mauvillon, *Stile*, 130; n'est plus d'usage, Volt. s. *Sent. Cid*, I, 5, 16, *Rod.*, I, 5, 74, *Nic.*, I, 5, 22, *Hér.*, III, 3, 35; est plus des vers que de la prose, F.
- chopper*, *choppement*, sont vieux, F.
- cheminer*, un peu vieux au propre, La Touche; vaut mieux pour les vers que pour la prose, F.; critiqué par les commentateurs de Boileau, *Lutrin*, VI, v. 6: vieilli depuis longtemps, st. badin (St-Marc), n'est pas du st. noble (Lévizac).
- chiquet*, petite partie, ne se dit plus que dans cette locution: *payer chiquet à chiquet*; quelques-uns disent *un chiquet de vin*, F.
- confort*, secours, vieillit, A¹; est vieux, A³, F.
- conforter*, commence à vieillir, A⁴; est vieux, F.

- congratulation*, *congratuler* paraissent vieux à F. Du premier, A⁵ dit qu'il vieillit, du second, qu'on dit plus souvent *féliciter*; L. signale *congratuler* dans J. B. Rous., Rollin, Volt.
- convoitable*, vieillit, A⁴; regretté par F., ainsi que *convoiteux*.
- corsage*, buste (cf. t. IV, 268), n'est plus guère en usage qu'en parlant d'un cerf, Tr.; F. plaide en sa faveur: les poètes ne doivent pas le laisser perdre. Un autre signe de sa décrépitude est le progrès de *buste*. Cf. encore: « Pourquoi toutes les nations sont-elles si différentes entre elles de *corsage*, de stature... », Du Bos, 1719, *Réfl. crit.*, II, 264.
- cosmopolitain* cède la place à *cosmopolite*, malgré l'analogie, constate Tr., 1771. On le trouve encore dans le *Journ. des spectacles*, 15 juin 1778, 280: « Cher frère, je suis *cosmopolitain* ».
- courtement* est vieux et hors d'usage, F.; L. cite Fén., St-Sim.
- déceler* commence à vieillir pour « quelques personnes » au moins, car F. le trouve encore très vivant.
- dénier*, plus employé autrefois, se limite à quelques phrases dans le sens de *niez*; est plus d'usage au Palais dans le sens de *refuser*, F.; ne s'emploie plus guère, même en poésie, observe La Harpe, *Volt.*, 56, s. *Brutus*, I, 3, 123: « Sénat, si vous l'osez, que Brutus les *dénie* ». Employé encore dans l'*Ingénu*, L.
- deviser* est vieux, F.
- * *dévorateur*, ne se dit guère qu'au fig., A³; ⊖ A⁴; n'est point en usage, Tr.; vieux, critiqué dans Coyer par l'*Ann. lit.*, F.; préféré par Pougens, *Archéol.*, au *dévoreur* de Mercier.
- dextrement*, n'est plus d'usage, Volt., s. *Ment.*, IV, 8, 25; vieux et hors d'usage, F.
- ébattement* est vieux, A²; vieux et hors d'usage, F.
- ébrriété*, que quelques personnes, suivant La Touche, disent pour ivresse, n'a pas été plus en usage depuis cette remarque, F.
- efficace*, subst., n'est plus d'usage, Volt., s. *Ment.*, IV, 3, 48; *efficacité* moins en usage, A³; beaucoup plus en usage, A⁴.
- s'éjouir* (cf. t. IV, 235), qu'on rencontre encore dans St-Sim. (L.), est très vieux et hors d'usage, F.
- émerveillable*, encore employé par Malherbe, est vieux et hors d'usage, F.
- épouvamment*, n'est plus du bel-usage, F., Tr.
- étrécissure*, n'est plus d'usage, Tr.; ⊖ A.; * F: *l'étrécissure d'un habit*.
- expédient*, adj., * A., F.; a vieilli pour l'Académie, dans le *Quinte-Curce*, VII, 1: « Ce que j'ai fait sans doute avec plus de zèle qu'il ne m'étoit *expédient* ».
- faconde*, éloquence, ⊖ A.; vieux mot dont on se sert encore dans les poésies badines, A⁴; marot., F.
- floc*, flocon, se disait autrefois, Tr.; peu usité, F.; se confond avec *flot*, Savary, *Dic. com.*, t. de sellier-bâtier.
- galantiser*, commence à vieillir, A.; vieux, A., F.; * A⁵, sans obs.
- heur* (cf. t. IV, 234), continue à être regretté par Volt. s. *Hor.*, I, 4, 58 et *Rod.*, I, 1, 54; pour F., si quelques poètes s'en sont servis, c'est moins par choix que par la contrainte de la mesure.
- gazouillis*, vieillit, A²; vieux, A³; poët., F.; L. cite les *Épîtres* de Volt.; M. N. se réfère à Rétif: « Bannissons du théâtre le *gazouillis* imité des oiseaux ».
- hantise*, fréquentation, fam., A.; vieux, bas et popul., F.

- impêtrer* : *impêtrer quelque chose de la miséricorde de Dieu, impêtrer une grâce du prince*, A⁴ ; n'est plus qu'un terme de jurispr. pour A⁵ ; s'employait autrefois hors du Palais, F.
- imploration*, ne se dit plus qu'au Palais, F.
- intellect*, encore dans Did. (L.) et A⁵, n'est presque plus d'usage chez les philosophes modernes, non plus qu'*intellectif* et *intellectuel*, F.
- jadis* est plus en usage en poésie qu'en prose, A² ; n'est plus d'usage en prose, F.
- labour*, n'a guère d'usage que dans le st. soutenu et la poésie, A. ; regretté par Marmontel, *Disc. Usage*, 1785, 22 ; un peu vieux, peu usité, ni proscrip. ni adopté par l'usage, F.
- liminaire*, dans *épître liminaire*, vieillit, A³ ; est vieux, F. ; Lévizac signale l'archaïsme dans Boil., *Ép.* IX : « Stances, odes, sonnets, *épître liminaire* ».
- mandement*, ordre, a vieilli, observe Lévizac, s. Boil., *Ép.* VI : « Apollon doit venir au premier *mandement* ». Le terme se maintient hors de là dans des emplois spéciaux.
- manquement*, n'est plus d'usage pour *manque*, Volt., s. *Pompée*, II, 2, 17 : « son *manquement* de foi » (cf. *Connais. des bautez*, 89). Le terme et l'expression continuent à figurer dans A. ; Volt. même écrit dans la *Connais. des Bautez*, 89 : « afin de ne point prendre leurs *manquements* [des auteurs] pour des règles » ; * M. N.
- mansuétude*, * A¹ ; n'a guère d'usage, A² ; ⊖ F. ; * M. N. ; « on a retranché les mots *mansuétude*, *suavité*, *aménité* », Barbasan, *Ordene de chevalerie*, 58 ; L. cite Did.
- mièveté* recule imperceptiblement : bas, A¹ ; *mièverie* ou *mièveté*, A² ; *mièverie*... on dit aussi *mièveté*, A⁴. Cf. : « condamné au plus horrible supplice pour une *mièveté* », Volt. à D'Argental, 25 mai 1767 ; « cette *mièveté* fut très bien reçue », *Journ. des spec.*, 1^{er} juin 1778, 252.
- murmuration*, s'est dit autrefois, F. (ex. de Fr. de Sales).
- obtempérer*, vieux, en usage seulement au Palais, A., F. Les ex. de Volt. et Rous. dans L. confirment.
- octroyer*, n'est plus guère d'usage que dans le st. chancellerie et de finance, A² ; défendu en poésie par L. Racine, *Rem.*, I, 88, s. *Alexandre*, II, 2.
- paction*, vieillit, A² ; conservé au Palais, F. ; t. de jurispr., A⁵.
- pactionner*, s'est dit autrefois, F.
- panique*, n'a guère d'usage qu'avec terreur, A⁴. F. reprend dans l'abbé Prévost, J. B. Rous., *crainte*, *frayeur*, *alarmes paniques*.
- patrociner*, ⊖ A. ; n'est guère d'usage, A² ; maintenu dans Tr., F., grâce à Molière.
- piper*, fam., Andry de Boisr., *Réfl.*, 1689, 411 ; n'a plus d'usage que dans les expres. *piper les dez*, *piper au jeu*, L. Racine, *Rem.*, I, *Disc. prél.*, 10 v^o et Volt., s. *Ment.*, III, 3, 33 ; vieux et hors d'usage, F.
- piperie*, fourberie, vieillit, A⁵.
- polluer*, profaner, vieillit, A¹ ; n'a d'usage qu'en parlant des temples, des églises, A². Cf. encore Montes., I, 278, *Let. pers.*, LXXXV : « dans la pensée que notre empire seroit toujours *pollué* ».
- peindre*, vieillit, A² ; vieux, A³ ; regretté par Volt. s. *Méd.*, ép. dédic.
- portraiture*, vieux, A² ; ne se dit plus que dans *Livre de portraiture*, F. ; regretté par Volt. s. *Méd.*, épit. dédic.
- privance*, encore fréquent chez St-Simon, est vieux et inusité, Tr. ; ⊖ A., F.

quintessence, est un peu vieux au fig., ou du moins n'est pas du beau style, F. Le fait est que les auteurs sérieux ne l'emploient pas sans correctif; F. cite Rollin: « Il tiroit de chacun d'eux, s'il est permis de parler ainsi, comme la *quintessence* et la fleur des sciences, dans lesquelles ils excelloient »; et L., D'Alembert: « Le discours préliminaire... est, si on peut parler ainsi, la *quintessence* des connaissances... ».

pronostication, ⊖ A.; ne s'emploie que dans les titres d'almanach, Tr.; s'est dit anciennement, F.

prospère, ne se dit presque plus en prose, mais en vers est toujours beau, D'Olivet, *Rem.*, 1738, 117, 1767, 275; confirmé par Desfont., *Racine vengé*, 245; vieillit, A²; n'est plus guère d'usage que dans le st. sout., A⁴; beau et sonore, les poètes ne le laisseront pas périr, F. Cf. Volt., *Tancredi*, III, sc. 1: « Que ce jour m'est *prospère*! »

querir, ne se dit plus, Volt., s. *Pol.*, IV, 1, 17: « L'autre m'obligeroit d'aller *querir* Sévère »; ne s'emploie que dans le st. fam. et en parlant des choses matérielles, F.

se rebeller, ne se dit plus, Volt., s. *Pol.*, III, 5, 78; moins usité que *se révolter*, F.; regretté de part et d'autre.

se recueillir, vieux, A⁴; même chez les ascétiques, F.

repentance, vieillit, A¹; ne s'emploie guère qu'en termes de dévotion, A²; même en parlant des péchés, *repentir* est plus noble, F.

rôt, conservé dans les expressions proverbiales, était « autrefois » plus usité que *rôti*. Boileau hésitait entre les deux mots. Brossette trouvait *rôt* plus noble. Sur le vers de la *Sat.* III: « J'allois sortir enfin quand le *rôt* a paru », Lévizac, *Boil.*, I, 27, observe qu'« on dit le *rôt* ou le *rôti*: *On en est au rôt, on a servi le rôti* ». *Rôt* paraît s'être conservé dans l'usage technique, pour désigner un service.

sermonneur, vieux, A³; se disait autrefois, F.

tissure: *tissu* paraît plus de l'usage ordinaire; en part., on ne pourrait employer *tissure* pour un *tissu* de belles actions, de merveilles, de crimes. Tr.; L. cite Volt.: *la tissure d'un discours*, qu'A⁶ déclarera vieilli.

tournement, spéc. *tournement de tête*, ⊖ A.; *tournement* pour *tournoiment*, Tr.; gasconisme, F. s. v^o *tournement*. L. cite le Genevois De Saussure. Cf.: « Il avoit eu quelques légers *tournemens de tête* » (*Traité s. l'inocul. de la petite vérole*, Genève, 1769, 55).

tourtre, tourterelle, se dit de l'oiseau, qu'on mange, A²; F. ne sait si cela se dit encore; ne se dit plus ni en vers, ni en prose, Tr.

trépassement, vieux, A², F.

trébuchement, vieux, A³.

valeureusement, n'a plus guère d'usage que dans le st. soutenu, A².

venue, arrivée, repoussé déjà par *Ménage* (cf. t. IV, 355), mais admis par tous les lexiques du xvii^e s., vieillit, A³, F. L'observation tombe dans A². *vocable*, ⊖ A.; vieux, Tr., F.; souligné ironiquement par Sabatiers de Castres dans son jugement sur Ronsard.

SIMPLES ET RÉDUPLICATIFS. — D'une façon générale, les réduplicatifs gagnent du terrain au détriment des simples :

alenir qu'A³ donne comme moins ordinaire que *ralentir*, disparaît d'A⁴; suranné pour Tr., vieillit pour F.

amasser, au sens de relever de terre, vieillit, A³, cédant la place à *ramasser*, A¹.

assurer, pour l'Acad., est employé au lieu de *rassurer* dans : « Il n'y avoit distance qui pût l'*assurer* contre la vitesse de ce prince » (*Quinte-Curce*, V, 8); « Princesse, *assurez-vous* » (*Athalie*, II, 7); « Gillot en vain l'*assure* » (*Lutrin*, IV, v. 39). Les autres commentateurs de Boileau : St-Marc, Lévizac, sont du même avis, ainsi que Volt. critiquant *Hor.*, III, 4, 17, *Pomp.*, IV, 1, 17, ou *Nicom.*, IV, 3, 4 : « Et tâchons d'*assurer* la reine qui te craint ».

assembler, de même, est moins bon pour l'Académie que *rassembler* dans le *Quinte-Curce* : « Alexandre y trouva... toutes les richesses qu'on y avoit, comme il a été dit, *assemblées* » (V, 1); « une grosse rivière... où s'*assembloient* toutes les eaux qui venoient d'en haut » (VIII, 2).

emplir ne se dit guère qu'au propre. Au fig., on dit *remplir*; F., Lévizac, *Boil.*, I, 75, corrigent le vers de la *Satire VIII* : « De sa vaste folie *emplir* toute la terre ».

épandre est corrigé par l'Acad. dans le *Quinte-Curce*, IV, 12 : « il s'*épandit* tout à coup une frayeur si étrange », pour *se répandit*. Volt. signale l'archaïsme dans *Rod.*, V, 4, 112 : « Elle a soif de mon sang; elle a voulu l'*épandre* »; Lévizac, de même, dans Boileau, *Ép. V* : « Un bruit s'*épan*d qu'Enguien et Condé sont passés ». Le terme est déjà vieux pour A².

repâître se substitue naturellement à *paître* dans cette phrase du *Quinte-Curce*, V, 5, corrigée par l'Acad. : « Ils les avoient gardés pour un objet de risée dont ils *païssoient* leurs yeux ».

étrécir en revanche, ne souffre aucune restriction : « Les têtes des plus grands hommes s'*étrécissent* lorsqu'elles sont assemblées », Montes., I, 344, *Let. pers.*, CIX; « la prunelle... s'*étrécit* ou s'*élargit* », Buf., *Hist. nat.*, II, 450; « l'esprit s'*étrécit* à mesure que l'âme se corrompt », Rous., IV, 214, *Hél.*, II, 27.

REPRISE DE MOTS ANCIENS.

La reprise de mots anciens a lieu de deux façons au dix-huitième siècle : consciente ou inconsciente. Dans le second cas, il peut même s'agir de néologismes refaits. Ces nuances ne sont pas toujours faciles à saisir, d'autant plus que la conscience grammaticale est sujette à des défaillances ou à des variations sur ce point. Ainsi, *irrespectueux* attribué par Desfontaines à l'abbé d'Houteville est déjà dans Pascal. *Perséveramment* donné par Mat. Marais au même écrivain (*Journ.*, éd. Lescure, II, 245) n'est pas plus nouveau. *Bien-faisance*, qui passe longtemps pour un néogisme de l'abbé de St Pierre (Volt. à Dubos, 30 oct. 1738), n'est plus que « ressuscité et naturalisé » pour D'Alembert, *Hist. de l'Acad.*, 1787, V, 178, et devient même expressément un mot de Balzac pour Palissot, *Œuvres*, 1788, III, 31, *Mém.* Dans les notes suivantes, tout en marquant autant que possible la cause, nous nous attachons surtout au résultat.

MOTS ANCIENS REPRISES ET QUI N'ONT PAS PERSISTÉ¹.

allégeance, vieux A². Cf. : « Ce sera principale *allégeance* de ton ennui », Did., à S. Volland, 18 janv. 1766 (III, 18).

1. A compléter par Gohin : accointer, accortesse, accroît, acquiescence, admoniteur,

- apertise*, Volt. (H. D. T.); Mercier, *Néol.*; provincialisme. F.
- cachot*, cachette: « Nous occupions un *cachot* si étouffé... ». Rous., VIII, 129, *Conf.*, V.
- cavillation*, St-Sim., L.; Cam. Desmoulin, d'après Mercier. *Néol.* (mot à ressusciter).
- châlit*, vieux, Tr.; vieillit, A³, F. Cf.: « sur ce misérable *châlit* », Did., à S. Volland, 5 août 1762 (II, 109). L. cite St-Simon, Sedaine.
- chef*, tête, a vieilli, Volt., *Sent. Cid.*, I, 7, 28; n'est plus usité en prose, F. Cf. au fig.: « Je ne pouvois rester le *chef* courbé sous un tel déshonneur », Beaum., *Mém.*, I, 271; « Vous courberiez le *chef* et ne diriez plus rien », Id., *Rép. ingénue*.
- se condouloir* (cf. t. IV, 235), n'a d'usage qu'à l'infinitif, A¹; de peu d'usage, A²; vieux, A³. Cf.: « pour nous *condouloir* ou nous réjouir avec vous », Mirab. à Vauven., 19 avril 1738 (éd. Gilbert, 97).
- * *débeller*, vieux mot, Tr., F. Cf.: « Mon père voyant... tout leur parti *débellé* », D'Argenson, *Journ.*, I, 46.
- déclinement*, mot du xvi^e s., L.; ⊖ A., F.; signalé par Mercier. *Néol.*, dans Restif: *déclinement d'usages viciés*.
- défroc*, désastre, désordre, vieux, Tr.; Did. l'emploie au sens de quitter le froc: « Cet exemple auroit encouragé les Carmes, les Augustins à solliciter le *défroc* » (à S. Volland, 1^{er} août 1765, II, 267).
- engendreur*, déjà dans Cotgrave, L.; mot fabriqué par Linguet (F.): « On a vu ce que l'un de ces *engendeurs* s'est permis de hasarder contre moi ». L. cite Volt.
- s'entre-garder*: Rous., (H. D. T.).
- épistolier*, mot du xvi^e s. (Delboulle, *Rev. hist. lit.*, XI, 511); signalé par F. dans Sabatier de Castres: « La réponse la plus honnête à de pareils *épistoliers*... ».
- estimation*, estime; mot de Montaigne³ Cf.: « sans égard à l'estimation des hommes et aux caprices de l'opinion », Rous., IX, 109, *Dial.*, l. Autre ex. de Rous. dans L. Les dictionnaires ne connaissent *estimation* qu'au sens de *prise*.
- * *franchise*, liberté, poét., A¹; vieux, A⁴; et déjà pour l'Acad. s. le *Quinte-Curce*, VII, 6: « un ambassadeur des Abiens Scythes, qui depuis la mort de Cyrus avoient toujours conservé leurs *franchises* »; repris par Linguet (F.): « toute la *franchise* dont la société laisse les hommes susceptibles ».
- homicider*, vieux, A⁴. Cf.: « Quand quelqu'un s'est *homicidé*, un commissaire vient en robe », Mercier, *Tableau*, CCLVIII.

adultérer, aiguisement, alanguir, alanguissement, alterquer, angarier, apercevanee, appéter, appétit (inclination), aroneux, assentir, assimilatif, baissement, balbutie, bénéfice, chétiveté, cogitation, convice, coulpe, crimineux, cultivation, découvreur, déicole, déleurrer, délibérant, déplaisance, déportement, désouci, desservice, désusité, dévorateur, difformer, droiturier, durablement, dyscole, empieger, enchainure, encloître, encomencer, engastrimute, envoisiner, épie, épique, oxaver, exorable, exultation, féru, feuillu (redondant), flagellateur, fleurtis, fluctuer, gésine, s'imboire, indéfendu, s'industrier, infrangible, inhabitué, inscience, instruisable, latitude (extension), licence (liberté), longuerie, méconnaissant, mésavenant, modestie (modération), monument (souvenir écrit), notice (connaissance), nourriture (éducation), odorer, oiselet, omineux, orée, ostensif, parentage, se partialiser, perdurable, pollu, possible (peut-être), prisable, quête (recherche), rabrouer, rai (rayon), refuir, révérencier, simplese, surpoids, traïnerie, translater, translateur, uberté, usager, vergogneux, vineux.

- idonéité* : « plus d'*idonéité* à gouverner les Français », D'Argenson, *Journ.*, III, 73. Mot du xvi^e s. (L.).
- * *indevivable* : « on vous conduit à un autre escalier aussi *indevivable* que le précédent », Laugier, *Essai s. l'arch.*, 1753, 186.
- inquisition*, recherche, enquête; n'est guère en usage, A¹; autrement, t. de jurispr., Tr. (L. cite Montes.). Cf. : « Ce fut une *inquisition* de savoir qui est-ce qui avait approuvé ou improuvé le procédé outré de l'évêque de Soissons », D'Argenson, *Journ.*, V, 256, 5 oct. 1748.
- instiguer* : * A¹; ⊖ A²; * A⁴; peu usité, F.; vieux, A⁵. Cf. : « nous avons assez bien établi que vous aviez *instigué* ce malheureux à publier une horrible fausseté », Beaum., *Mém.*, éd. Garn., 129.
- lignage* (cf. t. IX, 257), vieillit, A.; sans obs., A⁵; L. cite Montes., Volt.
- jolier*, vieux mot, Tr.; ⊖ A., F.; reparait dans St-Sim. (L.) et dans un texte cité par F. Funk-Brentano, *Mandrin*, I, 1 : « faire des contes, *jolier* et chanter jusqu'à ce qu'il fût endormi ».
- malengin*, vieux mot, A⁵. Cf. : « le tout de bonne foi, sans dol, fraude, ni *mal-engin* », Emerigon, 1783, *Traité des Assurances*, I, 39.
- mattalent* (cf. t. IV, 27), vieux, A²; ⊖ A³. Encore employé par Volt., L.
- * *mal être*, A⁵. H. D. T. cite St-Sim., Volt., Rous. Peut-être pour ce dernier, mot de Montaigne.
- marri*, attristé (cf. t. IV, 258), vieillit, A², vieux, F.; de peu d'usage pour Suard qui relève le mot dans Vauven., II, 30, *Max.*, 147 : « On serait bien *marri* de passer un seul jour à la merci du temps ». L. cite Volt.
- militier*, combattre, cit. par Tr., sup., 1752, dans Courtin, *Mém. Acad. Sc.*, 1742, 10 : « patience qui *milite* sans cesse contre la difficulté de son objet ». Cf. : « Je me suis voué à la défense de la liberté, autant qu'il est en moi de l'apercevoir et de *militier* pour elle », Mercier, *Tableau*, I, 60.
- * *ostensif* : « La vérité que j'appellerai *ostensive*... », Watelet, *Essai s. les Jardins*, 1774, 16. Terme de négociateur, dit Tr.
- parlier*, ⊖ A., Tr., F.; L. cite D'Alemb., Rous. pour qui sans doute c'est un mot de Montaigne : *philosophie parlrière*.
- pardonneur*, néol., F.; L. cite Volt. : *Dieu... pardonneur des fautes légères*.
- pocheter* : *papiers pochetés*, Fur., 1690; ne se dit proprement que de certaines choses bonnes à manger, A¹. Cf. : « L'ouvrage... peut être excellent *pocheté* pour vos promenades à l'Hermitage », Beaum., VI, 6, *Compte-rendu*, 1779; L. cite M^{me} d'Épinay : *lettres pochétées*, et La Harpe : *opinions pochétées*.
- * *ravagement*, mot du xvi^e s., L.; signalé par F. : *le ravagement de la Terre Sainte*.
- récalcitrer*, n'est plus en usage, F. Cf. : « je ne *récalcitrerai* jamais à aucune espèce d'occupation utile », Mirab. f., 1786, *Hist. secr.*, VI, 381.
- * *réjection*; L. cite Volt., Rous. Le second emprunte le terme au vocabulaire politique genevois (François, *Provincialismes*, 35).
- signifiant*, n'a pas été adopté par l'usage, F.; * A⁵; L. le relève dans M^{me} de Staël.
- * *singeresse*, mot de Montaigne, Mercier, *Néol.*; repris par Rous., Marmont., L. *souffrable*, ⊖ A.; n'est pas si usité que *supportable*, Tr., qui cite De Jouvénel, *Let. crit. s. la poésie*, 101 : « Cela est à la vérité plus *souffrable* dans le grec ». L. cite Rous.
- superbe* (cf. t. IV, 450), vieux, F.; réservé à la dévotion, A. Cf. : « il me

semblait que j'avais besoin de racheter par ma modestie la petite superbe de mon père », M^{me} Roland, *Mém.*, II, 90.

* *vindication*, vieux mot, Tr. Cf., outre Mercier : « ...comme notre Bailli, par exemple, c'est par *vindication* qu'il en a mis trois à loger chez nous ». Dumaniant, *Soldat prussien*, 1789, I, sc. 1 (peut-être effet de rusticité).

MOTS ANCIENS REPRIS ET QUI ONT PERSISTÉ¹.

accointance, vieux mot qui se soutient encore dans le st. fam., F. ; vieux, A³, fam., A⁴ ; L. cite Volt. et B. de St-Pierre.

s'acheminer, « comme mot vieux, a beaucoup de grâce » dans *Brit.*, I, 1 : « Vers sa chute à grands pas *s'achemine* », L. Rac., *Rem.*, I, 266. Non confirmé par les autres commentateurs, sauf Geoffroy (Fontanier). *A., F., sans obs.

adjurer, sommer, fait à F. l'effet d'un néologisme. Ce serait plutôt un archaïsme, admis par A⁵ dans le st. oratoire. H. D. T. cite Rousseau.

aggraver, rendre plus lourd ; ⊖ A¹⁻⁵. ; Tr. donne *aggravé*, appesanti, avec des exemples de Montaigne et La Fontaine. Le mot est repris par Rous., I, 72, *Disc. inég.* : « des réductions qui ne font qu'*aggraver* leurs chaines », et VIII, 294, *Conf.*, IV : « J'avois *aggravé* ce poids... » ; par D'Holbach, *Politique natur.*, 1773, disc. VI, ch. 22 : « Ses succès ne font qu'*aggraver*... le poids des impôts ».

agriculteur, mot du xvi^e s., H. D. T., refait au xviii^e, imprimé en ital. dans Beaurieu, *Portefeuille françois*, 1765, barbare pour Clément, *Observ. crit.*, 1771, néol. pour F. qui cite Delille, Moreau, Guénée, adj. chez Roucher, St-Lambert, etc. Admis A⁵. Cf. Mornet, *Sentiment de la nature*, 114, note.

agricole, mot du xiv^e s., H. D. T. ; néol. pour F. qui cite des ex. du subst. (Marmont.) et de l'adj. (Moreau, Fréron, etc.). Cf. supra, 231.

allécher, vieillit, A¹⁻³ ; sans obs. A⁴ ; on travaille à le rajeunir, F. qui cite Linguet ; encore défendu par Mercier, *Néol.* En revanche, *allèchement* continue à « vieillir » jusque dans A⁵.

* *angoisse* se maintient comme terme de médecine, mais, au sens moral, commence à vieillir à la fin du xvii^e s. ; regretté par Volt., *Com. Hor.*, IV,

1. A compléter par Gohin : abrégement, acclamateur, accoutumance, adapter, aduler, affectuosité, aisance, allègement, alléger, allégresse, alourdir, angoisse, angoissé, anxiété, apitoyer, ardu, argutie, arrière-pensée, assentiment, astuce, astucieux, astucieusement, atrocement, attachant, aventureux, aviver, besogneux, bleuir, bocager, brandir, buissonneux, caverneux, commuable, courtois, courtoisie, coutumier, cultivable, cupide, décoloration, décrire, dégénération, délivrer, démérite, démériter, déprédateur, descriptif, destructif, dévier, discord (adj. et subst.), discourtois, dissemblant, dissomblé, disséminé, dissentiment, dissident, dissociation, divinateur, divorcé, divulgation, écumeur, éhonté, emmêler, émoi, empiriquement, ensemencement, entre-gent, envahissement, envahisseur, étrangeté, étreintes, étroitesse, exaspérer, exécutable, exécutif, exsangue, fâcherie, fallacieux, félon, félonie, se fendiller, fictivement, gauchir, graduellement, guérissour, harmoniser, hilarité, hostile, imberbe, imperméable, implanter, improbité, incuriosité, indivision, inélégance, inélégant, inerte, infrequenté, s'ingénier, ingéniosité, insalubre, insalubrité, innavigable, instable, instructeur, intense, vaincu, investigateur, investigation, loquacité, loyal, loyauté, mielleusement, modelleur, moussoux, multiforme, naguère, navrer, neigeux, nuageux, obsèques, ombreux, opportun, oppressif, oublié, outrager, outreucidance, pactiser, poignant, populaire, préexister, primesautier, producteur, punisseur, ravageur, sagace, salarier, simuler, social, soudaineté, souffreteux, souvonance, stimuler, tempétueux, torturer, tourbe, tournoyant, urbain, vagissement, vénérer.

- 2, 57, et lettre à D'Olivet, 20 août 1761 (cf. Mercier, *Néol.*); st. fam., F.; refléurit dans le langage sentimental; souligné dans *Angola*, 1746, II, 45: « la cruelles angoisse où je vous vois »; fréquent chez Rousseau: « les fatigues et les angoisses que m'a données la maladie de M. du Peyrou » (à M. M. Rey, 28 sept. 1767); « une nuit d'angoisse et de perplexité » (VIII, 270, *Conf.*, VIII); « Une imagination... que tant d'angoisses pouvoient effaroucher... » (IX, 377, *Prom.*, VII), etc.
- * *s'anuiter*, vieux et bas, A¹; défendu par F.; sans obs., A⁴.
- apogée*, fig., absent de la plupart des dictionnaires, vieux et démodé, Tr., F.; reparait sans obs. dans A⁵: *Sa fortune est à son apogée*.
- aratoire*, mot du xvi^e s., H. D. T., très nouveau pour F., admis par A⁵.
- * *ardu*, vieillit, F., A.; au fig. dans Volt., L.
- batailleur*, vieux mot, Tr., signalé par Pougens, *Archéol.*, recueilli par Mercier, *Néol.*: *batailleux*, repris par Rous., VIII, 115, *Conf.*, IV: « si j'avois l'humeur batailleuse ».
- boutiquier*, anciennement *bouticlier*, H. D. T. La Touche l'entend dire assez souvent et souhaite qu'il soit adopté. Pour F., il se dit, mais ne s'écrit guères. Enregistré par Tr., A⁵.
- bruire*, regretté par La Bruyère (cf. t. IV, 236) et Marmontel, *Disc. s. l'Usage*, 22, reparait dans B. de St-Pierre, VI, 113, *Virginie*: « Tous, jusqu'aux insectes, bruisaient sous l'herbe ». Cf. supra, 1272.
- calamiteux*, un peu vieux et ne se dit guères que du temps: *temps calamiteux*, A³; vieillit, A⁴; regretté par Marmontel, *Disc. s. l'Usage*, 23, et F.; sans obs., A⁵; adopté par Mercier, *Néol.*
- capturer*, mot du xvi^e s., H. D. T.; mot forgé, mot de gazettes, F.; * A⁵.
- cauteleux* (cf. t. IV, 329). F. signale dans Buffon: « Les éléphants ne regardent les Nègres que comme une espèce cauteleuse »; et dans Linguet: « afin qu'il ne viène pas quelque cauteleux Mr... vous acuser d'avoir fait malignement des soustractions ».
- chaleureux*, n'est guère en usage, A²; se passe, F.; repris par Mercier, *Néol.*, qui cite la *Feuille villageoise* de Cerutti.
- complainte*, plainte, lamentation; t. de pratique, A¹; au plur., vieillit, A²; fam., A⁵; H. D. T. cite La Harpe.
- * *cupide*, ⊖ A²; * A⁵; vieux mot depuis peu rajeuni, F., qui cite Linguet, Necker, Mercier, etc.
- * *déchirant*, dans Cotgrave, H. D. T.; assez nouveau, mérite d'être adopté par l'usage, F. Le style sentimental de l'époque, entre autre celui de Rousseau, lui a fait un sort brillant.
- découvreur*, * A⁵; L. cite Volt.
- * *dégénération*: * Tr., 1752, F., A⁵. Cf. encore: « Voilà bien de la *dégénération*, direz-vous! » M^{me} Roland, 1788, *Mém.*, II, 291; « Nos plus anciens titres... sont en patois qui est véritablement une *dégénération* du latin... », *Gaz.*, *Let. à Grég.*, 137, rép. de Bernadau, Bordeaux.
- désastreux*, vieux, Tr. et Crévier, *Rhétor. fr.*, 1770, II, 30; n'a d'usage que dans la poésie et le st. soutenu, A²; principalement d'usage dans..., A⁵; rajeuni, fort à la mode, embellit fort le jargon précieux, au sens de *mauvais*, *détestable*, F.; L. cite Raynal, Masson.
- * *descriptif*. Mornet, *Sentiment de la nature*, 386, note, cite encore St-Lambert.
- désespérance*, vieux mot, Tr., 1752, sup., recueilli par Mercier, *Néol.*, avant d'être utilisé par Chateaubriand.

- * *destructif*, néol., F.; * A⁴; P. A. signale dans Bertier : « nos vices... *destructifs* de presque tous les principes ». Cf. *supra*, 503.
- dévaler*, vieillit et n'a plus guère d'usage que parmi le peuple, A²; H. D. T. cite Rous.
- dissoner*, en musique, ne se dit que des sons, Rous., VII, 82. *Dic. mus.* Cf. en parlant de la parole et de la déclamation : « c'est qu'un léger accent qui lui est propre *dissonne* à votre oreille », Did., *Parad. com.*, 42. A. ne connaît que *dissonant*.
- doctoralement*, signalé dans Charron, par Delboulle, *Rev. hist. lit.*, X, 333, reparait dans Did., H. D. T.
- ébat*, *s'ébattre*, le second vieux, A², le premier, qui ne se dit plus que dans le st. fam., A³, se retrouve tous deux dans Rous., L.
- éducateur*, mot du xvi^e s., est donné comme un mot nouveau par F.
- émeltre*, *émis*, ne sont plus en usage, Tr.; * A⁵: *émeltre un vœu*.
- encombre*, vieux, A¹; regretté par F.; fam., A⁵: *arriver sans encombre*.
- enfieller*, vieux, Tr.; refait par Linguet, suivant F.: « Son cœur *enfiellé* n'a pu se contenir ».
- ensorceleur*, « effacé » par A¹, add.; * Tr.; n'est bon que dans le com. et le satir., F.; * A⁵, sans obs.
- épreindre*, qui vieillit dans A², et qui paraît vieux à l'Académie dans le *Quinte-Curce*, VII, 4: « Ils *épreignoient* du jus de sésame », cesse d'être un archaïsme dans A⁴, F.
- * *ergoterie*; * Tr. (cite Amelot de La Houssaye). Cf.: « tandis que duroient ces petites *ergoteries* », Rous., VIII, 46, *Conf.*, II.
- * *éveil*, mot qu'on cherche à accréditer depuis quelque temps, mais qui ne paraît pas assez établi pour être employé hors du disc. fam., Tr.; en réalité vieux mot repris au fig.: *donner l'éveil*, A⁴. On hésite sur la forme et le genre. G. cite Dorat: *éveille*. Cf.: « l'indiscret par qui *l'éveille* a été donnée au baron », Did., à S. Volland, 18 juil. 1762 (II, 79).
- exécrer*, ⊖ A¹; peu usité, A⁵; vieux, mais repris par « deux auteurs modernes », dont Linguet: « ces oppresseurs *exécérés* », F.
- expansion*. H. D. T.: 1732; * A⁴. Delboulle, *Rev. hist. lit.*, XII, 147, signale un ex. de 1584 (dans une trad.).
- expatriation*, vieux mot, Tr.; se disait autrefois pour *bannissement*, pourrait se dire encore pour l'action de s'expatrier, F.; * A⁵.
- s'expatrier*, reproché à Prévost, *Cleveland*, par Desfontaines, *Nouvel. du Parnasse*, III, 38; inséré dans le *Manuel Lexique* de Prévost, 2^e éd., 1755; * A⁴; L. cite Did., Condillac. Cf.: « Le roi ne se servira pas de son pouvoir pour *expatrier*... un malade », Volt. à M^{me} du Deffand, 13 juil. 1768 (au sens d'*exiler*).
- exubérance*, *exubérant*, le premier donné encore comme un terme du Palais par A³; *exubérance de style*, A⁴; L. cite Buf. au propre: *l'exubérance de la nature*, et, pour *exubérant*, Marmontel au fig.: *comparaisons exubérantes*.
- * *fallacieux*, « mot sonore » employé par Corneille et Bossuet, et qui néanmoins n'a pu se soutenir, L. Racine, *Rem. s. les trag. de Racine*, 1752, *Disc. prél.*, fol. 11 r^o; regretté par Volt., s. *Rod.*, II, 1. 1; défendu par Roucher dans une note des *Mois*, ch. 1; F. signale sa présence dans Rous.: « ce seroit un droit illusoire et *fallacieux* »; et dans l'abbé Garnier, *Hist. de Fr.*: « la politique *fallacieuse* qui dominoit dans toutes les cours de l'Europe ».

- * *félonie*, employé par Volt. et Rous. dans des pastiches du st. marot. ou du st. troubadour : « Autrefois, de ta *félonie*, Thémis te donna le guerdon » (*Temple du goût*, var.); « mais de ne point commettre acte de *félonie* » (IV, 74, *Hél.*, I, 35).
- festoyer* ou *fétoyer* (cf. t. IV, 235), vieillit, A²; sans ob., A⁴; s'est pourtant soutenu, mais seulement dans le st. fam., badin ou critique, F.
- formateur*, *formatrice*. Tr. donne le fém. comme un ancien terme de physique. Il est employé par Volt., H. D. T.; F. suppose le masc. formé par Pluche: « les principes *formateurs* ».
- immodération* (cf. t. IV, 481), ancien, mais toujours peu usité, pourtant fort beau et utile, F. Cf. : « L'*immodération*, au contraire, est une ardeur inaltérable », Vauven., I, 195, *Introd. Conn.*
- * *guerroyer*, vieux mot, st. plaisant ou satir., F; L. cite Volt., La Harpe.
- * *inanité*, n'a pas été reçu par l'usage, Tr.; néol. pour F; Pougens, *Archéol.* cite Montes., *Essai s. le goût*: « L'âme... est humiliée par la confusion de ses idées, par l'*inanité* (vide) qui lui reste »; Rous., *Pygmalion*: « Où est la chaleur vivifiante dans l'*inanité* (vanité) de mes vains désirs? »
- * *inerte*, attribué par F. à Linguet: « L'enfance débile, la vieillesse presque aussi *inerte* »; * A⁵. La note de G. est à biffer entièrement.
- inexécutable*, signalé par Desfontaines, *Dic. néol.*, dans l'abbé d'Houteville; * A⁵. Cf. : « l'inconvénient d'être physiquement *inexécutable* », Condorcet, *Vie de Turgot*, 87; « les loix... y furent toujours *inexécutables* », Delolme, *Const.*, 1787, I, 74.
- * *s'ingénieur*, discuté par Desfontaines, Fréron (F.); * A⁴. Cf. « Chacun s'*ingénie* pour économiser sur les fruits de son travail », Dupont de N., 1768, *Orig. Progr. Sc. nat.*, D. II, 346; « depuis que les hommes *se sont ingénies* pour mélanger de toutes les manières possibles leurs institutions sociales », *Ephém. Citoy.*, 1768, VI, 47.
- * *invaincu*, poussé par l'exemple de Corneille, suscite déjà les regrets de L. Racine, *Rem. s. Racine*, 1752, *Disc. prél.*, fol., 11, r^o, puis de Voltaire, s. *Hor.*, III, 6, 22; est repris par ce dernier, *Olympie*, I, 2, 86: « Que vos braves guerriers et vos Grecs *invaincus* » (avec approbation de La Harpe, *Volt.*, 349); * A⁵: « quelques grands poètes ont employé ce mot ».
- * *investigation*. Pougens, *Archéol.*, cite encore Marmont., VI, 229, *Elém. de lit.*, art. *Critique*: « l'*investigation* des vérités physiques ». Chez Rousseau, ce pourrait bien être un mot de Montaigne, bien que Jean-Jacques semble en assumer la responsabilité.
- jalouser*, * A⁴; signalé par F. dans Moreau, Linguet; L. cite Duclos.
- justifiable*, * A⁵; de nouvelle fabrique, F.
- licence*, permission, vieillit, A⁴; fam., A⁵. Cf. : « ...sur lesquels nous allons prendre à notre tour la *licence* d'argumenter », Beaum., *Pour les administrateurs de la C^{ie} des Eaux*.
- latitude*, étendue, passe pour un archaïsme aux yeux de F. dans Bossuet: « Il faut prendre cette façon de parler avec une certaine *latitude* »; critiqué également par Tr. dans l'abbé de la Trappe: « on se resserre dans une condition [celle de religieux] qui veut une *latitude* extrême ». Mais A⁵ le prend de nouveau dans un sens moral: *ce principe peut avoir une grande latitude, laisser beaucoup de latitude*. Cf. : « il y a dans la langue technique du théâtre une *latitude*, un vague... », Did., *Parad. com.*, 30.
- loisible*, vieillit, A.; sans obs., A⁵; fort d'usage, au sens de *s'il vous fait*

- plaisir*, ou si vous en avez le loisir, F., qui cite Marin : « Vous y viendrez, s'il vous est loisible.
- * *loyal*, *loyauté*, généralement regrettés ; sans observ., A². En st. troubadour : « Vous lui jurerez foi et *loyauté*... et serez reconnu vassal unique et *loyal* chevalier », Rous., IV, 74, *Hél.*, I, 38 ; P. A. signale *loyauté*, « mot rajeuni », avec un ex. de Loiseau de Maul. : « gentilshommes... héritiers de l'antique *loyauté* de leurs pères ».
- mal-être*, fréquent chez Rous. (G., 257). L. cite également Volt. ; * A⁵.
- malveillance*, vieillit, A², Tr. ; sans obs., A³.
- malveillant*, commence à vieillir, A², Tr. ; plus usité au plur., A⁵. Rous. dit *malveillant* au plur. et au sing., F., L.
- ** *masculinité* : 1722, Barbier, *Journ.*, I, 123 : « il n'a pas grande disposition à la masculinité ».
- mensonger* (cf. t. IV, 234), a repris faveur depuis quelque temps et l'on s'en sert sans difficulté non seulement dans la haute poésie, mais dans le discours soutenu, F. ; P. A. signale : « ces ouvrages *mensongers* qui amollissent l'âme » (anon.).
- mésaventure*, vieillit, A¹ ; vieux, se dit encore dans le st. fam., F. ; * A⁵, sans obs. ; L. cite Marmont., M. J. Chénier.
- * *multiforme*, néol., F. ; réclamé par Marmontel, *Usage*, 25 ; soul. par M^{me} Necker, *Mélanges*, II, 51 : « Un des caractères de la vérité, dit M. Dubucq, est d'être féconde et *multiforme* » ; M. N., L. citent Volt., Buf. Peut-être la reprise se fait-elle d'après Montaigne (L.).
- narrer*, moins usité que *raconter* et *conter*, F. ; P. A. signale dans Desfont. : « Pour exceller dans ce genre [l'histoire], il faut *narrer* avec grâce. »
- oiseux*, commence à vieillir : *gens oiseux*, *paroles oiseuses*, A² ; plus ordinairement dans les matières de dévotion, A³ ; sans obs., A⁵ ; vieux et sans signification précise, St-Marc, s. Boil., *Lutrin*, IV, 5 : *la plume oiseuse* ; *oisif* est plus usité, Crévier, *Rhét. fr.*, 1770, II, 30 ; H. D. T. cite Rous. : *professions oiseuses*.
- ostentateur*, attribué à St-Evremond par F. qui regrette qu'il n'ait pas été reçu. Rous. l'emprunte sans doute à Montaigne : *philosophie ostentatrice*, L.
- * *outrageux*, sacrifié par Volt. dans la *Princesse de Navarre* : « quoiqu'il soit dans Boileau et dans Corneille » (à D'Argental, sept. 1744), mais défendu, puis employé par lui dans le *Comm. Pol.*, V, 2, 51 et dans le *Dic. phil.* : *insolence outrageuse*, L. ; F. cite Linguet : « M. l'Avocat Général a requis la radiation de l'avocat *outrageux*. »
- prestigieux*, ⊖ A ; L. cite Galiani : *ouvrage prestigieux*.
- * *primesautier* : *esprit prime-sautier*, A⁵. Cf. : « moi qui suis *prime-sautier*, comme dit Montaigne », Volt. à Richelieu, 31 août 1751 ; « J'ai l'esprit *prime-sautier*, comme disoit Montaigne », Rous. à Moultoy, 25 nov. 1762.
- productif*, dérivé que l'usage n'a pas admis, F. ; * A⁶ ; L. cite Mirab.
- prouvable*, mot de Leibnitz, F. (qui le prend sous sa protection).
- rapatriage*, * A⁴. Cf. : « quels obstacles s'opposeraient à ce *rapatriage* ? », D'Argenson, 1738, *Journ.*, I, 300.
- rapprendre*, rare, Tr. ; * A⁵ ; H. D. T. cite Rous.
- * *ravageur*, nous manque, Tr., 1771, et Roucher, préf. des *Mois* ; signalé dans Rollin par Tr. ; dans Prévost, l'abbé Boulogne par F.
- ravaler*, ne se dit plus, Volt. s. *Sert.*, I, 3, 41 ; un de ces vieux mots que la poésie conserve, L. Racine, *Rem.*, I, 275, s. *Britan.*, III, 4 : *jusqu'ou*

on le ravale; on ne devrait pas le laisser vieillir, La Harpe, *ibid.*; Roubaud., *Syn.*, le remarque dans les conversations et les écrits du temps; le réciproque est plus usité, même en prose: *se ravaler*, s'avilir ou s'humilier, F.

relater, ⊖ A¹; vieux, A⁴; st. de procédure, A⁵.

* *tourbe*, à la mode dans le st. plaisant ou critique, F.: « la *tourbe* de mes ennemis », Beaum., *Rép. au mém. sign.*, 366.

* *tragédien*, en parlant des acteurs de l'antiquité, *Merc. de France*, mai 1736, 849 (cité par Pougens, *Archéol.*); en parlant des acteurs modernes, très employé par Fréron père, rivalise du reste avec *tragédiste*, F.; combattu par Desfont., *Obs. ér. mod.*, XXV, 26: « ceux que leurs talents pour le genre héroïque, consacrent uniquement à la tragédie, ne s'appellent point *tragédiens* », mais *comédiens*; recommandé par Volt. à l'Acad., 27 avril 1778 (*Journ. encycl.*, 1778, IV, 369); * A⁵.

vantard (cf. t. IV, 234), * A⁴; L. cite Marmontel. Cf.: « le duc de Duras, qui est fort *vantard* », Collé, *Journ.*, III, 97, soul.

verdoyer (cf. t. IV, 234), vieux, A¹; sans obs., A⁵; H. D. T. cite Bern. de St-Pierre. L. signale dans Rous. *verdoyant*, qui est plus de la poésie que de la prose, A.

vergoigne (cf. t. IV, 256), vieillit, A¹; fam., A⁵; st. plaisant et moqueur, F. *vétusté*, * A³. Cf.: « la *vétusté* des paroles », Collé, *Journ.*, II, 180, avril 1759; L. cite Raynal, Ramond.

C. — NÉOLOGISMES

1. — FORMATION POPULAIRE.

DÉRIVATION IMPROPRE. — *NOMS COMMUNS TIRÉS DE NOMS PROPRES*. — Algonquin (Beaum., L.), ** bavaroise (1762), ** béotien (Le Sage), ** berlinoise (1721), ** binette, colombat (Rous. à M^{me} de Montaigu, 23 nov. 1743: *une demie douzaine de colombats* [livres de messe] *proprement reliés*), don Quichotte (1792, Necker, *Pouv. exéc.*, éd. Staël, VIII, 305: *nos don Quichottes politiques*), * dulcinée, ** lombard [mont de piété] (1762), ** macédoine (Bachaum.), ** masulipatan (1723), ** mayonnaise (1756), ** mentor (St-Sim.), ** montgolfière (1782), ** nankin (1766), ** pantin, ** pont-neuf (1717), ** quinquet (1789), ** silhouette (1759), ** stras (1746, La Morlière, *Angola*, II, 68: *Ses diamants ressembloient à du stras*), ** tellière (1723).

SUBSTANTIFS VERBAUX. — ** Badine (= pincettes, 1762; = petite canne, 1782, Mercier, *Tableau*, XCIII: *une badine à la main*), ** baisse (1762), brocante (1782, Mercier, *Tableau*, CLXXV: *une brocante perpétuelle*; mot forgé, suivant Féraud); ** cumul (1754), ** débours (1752), ** mésestime (Rous.), ** patine (Buf.), ** retard (1762), ** solde (1723), ** traque (1798).

Formation discréditée, d'allure populaire. Ainsi *change* est du langage des marchands; il faut éviter de s'en servir dans les livres (Volt., XXII, 253, *Conseils à un journaliste*); *retard* (* A¹) n'est pas du bel usage (Tr.), sauf en quelques phrases (F.); *mésus* ou *mésusage* sont forgés peu heureusement (F.); *procure*, *consulte* depuis longtemps ne se disent plus sinon en province (Tr.), et ainsi de suite. En revanche, *abandon*, terme du Palais, contrebattu par *abandonnement* (cf. t. IV, 586), commence à plaire, F., et s'emploie dans toute sorte de sens, A⁵.

SUBSTANTIFS FORMÉS D'ADJECTIFS¹. — Adorable (1744, Gaudet, *Bibliothèque*, 18: *un adorable à Versailles*), * agréable (1741, *ibid.*, 87: *les agréables du jour*), * aimable (1741, *ibid.*, 28: *ils nous laissent nos aimables*), * analogue, * avantageux, charmant (1764, Poinsinet, *Cercle*, sc. 7: *mes charmantes*; cf. Restif, *Monuments*, *Souper fin*: *ces deux charmantes*), * délicieux, élégant (1782, Mercier, *Tableau*, CLVI: *nous avons l'élégant*), * essentiel (1713, L. 6^o), estimative (F.), fadasse (Volt., à D'Argental, 12 déc. 1761: *un fadasse*), févreux (1787, F.), friand (1735, Mariv., VIII, 320, *Paysan*, IV: *ces friands dégoutés*), * fugitive, ** gourde (1784), historique (St-Sim., L.), important (1754, Coyer, *Bagatelles*, 153: *une importante droit...*), * incompatible, inepte (Desfont. cité par F.; Did. cité par L.), ** insulaire (1749), * intermède, intermédiaire (Linguet cité par F.; Did. cité par L.), * journalier, littéraire (= littérateur, F.), mélancolique (Ducis à Deleyre, 25 juil. 1775: *un incurable mélancolique*), merveilleux (1741, Gaudet, *Bibliothèque*, 28: *nos merveilleux*), * mixte (L. cite Fontenelle), national, nationaux (F.), * numéraire, ** physique (Montes.), pieuse (1735, Mariv., VIII, 72, *Paysan*, I: *une pieuse*)², plat (Did., X, 119, *Salon de 1761*: *Vous n'êtes qu'un plat*), soyeux (1782, Mercier, *Tableau*, I, 271: *les soyeux et les surdorés*), * systématique, * zélé¹.

1. Contrairement à Gohin, nous avons écarté de cette liste et des deux suivantes les adjectifs employés comme noms neutres et abstraits dans des tours comme : *le vrai, le beau, l'utile, d'un rare, d'un glissant*, ou, avec un régime : *le gigantesque des idées, le brillant des actions*. Ces tours sont d'ailleurs, nous l'avons vu, communs au XVIII^e siècle, mais relèvent plutôt de la syntaxe.

2. Cf. : « C'est un pieux, M. de Saint-Fargeau... », Did., à S. Volland, 12 nov. 1768 (III, 174).

3. La résistance puriste se révèle aux remarques suivantes :

Victorieux est toujours adjectif, suivant l'Académie critiquant le *Quinte-Curce*, III, 12 : « *les victorieux ne prendroient pas plaisir à voir la pompe...* ». En effet *flatter le victorieux, aller recevoir le victorieux*, disparaissent de A³.

Maligne peut-il s'employer substantivement ? se demande-t-elle encore à propos du vers de Boileau, *Sat.* X, v. 664 : « T'ai-je peint la *maligne*... ».

Du profond des enfers, ne se dit plus pour *fond*, pour Lévizac, s. Boil., *Sat.* XII. « Et d'*envieux* secrets, et de lâches amis... », ne se met point en substantif dans le style noble, selon La Harpe, *Volt.*, 40, s. *Mariamne*, II, 1, 36; non plus que : « Des *liens sacrés imbécille idole* » (*ibid.*, 17, *OEdipe*, III, 3, 13).

SUBSTANTIFS FORMÉS D'INFINITIFS. — * Accroire, baisser (Rous., L.), faire (terme d'art, Rous., IX, 242, *Dial.*, II: *une uniformité de style et de faire*), * feuiller, * lainier, laisser (F. : *le prendre ou le laisser*), * marcher, * paraître (Voisenon, II, 60, *Zulmis* : *il vaut mieux le paroltre que l'être*), * parfaire, * raisonner, * trotter, * voir, * vouloir, etc.¹.

SUBSTANTIFS FORMÉS DE PARTICIPES PRÉSENTS. — Absorbant (1782, Mercier, *Tableau*, CCXIX; *ces funestes absorbants*), * accédant, * ambiant, * bienveillant, * commettant, complaisant (1735, Mariv., VIII, 646, *Paysan*, VIII: *le métier de complaisant*), ** débitant (1752), * débutant (1770, P. A., qui cite Fréron : *trois débutantes dans la carrière du libertinage*), ** desservant (1752), ** développante (1717), * mieux-disant, * disputant, * émigrant, * entrant, * exécutant, * gérant, ** liant (St-Sim.; * F.), * opposant, * réclamant, * rejetant, restituant (1721, D'Argenson, *Journ.*, I, 44: [une restitution] *où j'ai été le restituant*); souffrant (néol. blâmé par F.), * souscrivant, survenant (1735, Mariv., VIII, 432, *Paysan*, VI: *Bon jour... disoit un survenant*), * stimulant (1762, Rous., II, 400, *Émile*, V: *ce dangereux stimulant*).

SUBSTANTIFS FORMÉS DE PARTICIPES PASSÉS. — * Abusé, ambré (Collé, *Journ.*, II, 2: *le dirai-je à nos ambrés*), * aperçu, avancé (1786, Ligne, *Belœil*, 242: *les petits avancés en gros arbres*), * blâmé, * confronté, * décousu, * décroûté, déculotté (1748, D'Argenson, *Journ.*, V, 291: *au fameux déculotté du cardinal de Fleury*), défriché (1788, B. de St-P., VI, 176, *Virginie*: *les bois, les défrichés*), délibéré (M^{me} du Deffand à Walpole, 10 déc. 1769: *votre style a un délibéré...*), détenu (Volt. cité par F.: *Les détenus ne s'entrecommuniquent que des exhalaisons empestées*), échappée (1786, Ligne, *Belœil*, 103: *les échappées de vue*), dissolu (Rollin cité par F.; Did., *Rameau*, 2: *nos jeunes dissolus*), éclairci (1785, Chastellux, *Voy. en Amér.*, 12: *un éclairci dans les bois*), ** égrisé (1789), * encaissé, * ennuyé, fatigué (1786, Ligne, *Belœil*, 69: *une vingtaine de fatigués*), fourré (1761, Rous., IV, 329, *Hél.*, IV, 11: *des fourrés de lilas*)², labouré (1786, Ligne, *Belœil*, 170: *un vilain labouré*), * lissé, parvenu (1761, Rous., IV, 374, *Hél.*, V, 2: *ces petits parvenus*), * passionné, * percé (1766; cf. Ligne, 1786, *Belœil*, 48: *les lignes droites, les percés*), * persuadé, * prononcé,

1. Cf. : « le croître et le multiplier est le signe du bonheur pour toute espèce, comme le décroître et le dépérir est celui de son malheur » (*Ephém. Citoy.*, 1768, I, 15).

2. Le passage de l'adjectif au substantif est particulièrement sensible dans l'exemple suivant : « Un pais fourré est moins accessible à la police... quand ce fourré sera désert » (Mirab., *Mém.*, dans les *Mém. de la Soc. écon. de Berne*, I, 1760, 303).

protégé (1762, A'), relute (F. : mot nouveau de mauvaise fabrique : à la relute du décret), résolu (Mirab. à Vauven., 6 juin 1738 : *mon résolu était pris*), serré (1749, Did., *Œuv. phil.*, II, 28, *Aveugles : nous n'avons que le serré pour nous faire entendre*), * terminé, touffu (1786, Ligne, *Belœil*, 88 : *quelques petits touffus*), ** tracé (1798), trôlée (Maur. de Saxe : L., sup.).

ADJECTIFS FORMÉS DE SUBSTANTIFS. — * Admirateur, auteur (Rous., L. : *femme auteur*), avenir (Necker, *Œuv.*, 1784, I, 182, *Adm. des fin. : des avantages incertains, avenir*), * calculateur, * campagnard, chansonnier (1775, Beaum., *Let. s. la crit. du Barbier : notre musique chansonnière*), * citoyen, contempteur (Desfont., *Dic. néol. : yeux contempteurs*), * conciliateur, * délateur, * disputeur, dissertateur (Meus. de Querlon, *Soirées de Daphné*, avert. : *génie dissertateur*), * échappatoire, écolier (Desfont. cité par F. : *anti-thèses écolières*), * enthousiaste, * façonnier, * fleuriste, * formulaire, * improbateur, incendiaire (F., A⁵ : *propos incendiaires*), interlope (Marin cité par F. : *commerce interlope*), * justicier, ** logique (1752), * machine, * observateur, * parasite, * parlementaire, * penseur, * persifleur, * persécuteur, plumitif (Beaum., V, 101, *Requête à la commune : cette canaille plumitive*), * préambule, publicain (*Ephém. Citoy.*, 1768, XII, 129 : *ces inventions publicaines*), * raisonneur, * régénérateur, * rhétorique, * ricaneur, * roturier, * transgresseur, * usurier.

ADJECTIFS FORMÉS DE PARTICIPES PRÉSENTS. — Féraud témoigne qu'ils sont particulièrement nombreux (s. v^o *déprimant, dissipant, tranquillisant*, etc.). On en rencontre beaucoup chez D'Argenson¹, chez Rousseau, anciens ou nouveaux, parfois accompagnés de régimes.

* Accédant (1748, D'Argenson, *Journ.*, V, 250 : *parties... accédantes*), * accélérant, * aimant (Rousseau à Tronchin, 23 juin 1759 : *cœur aimant*), * alarmant, * ambulante (A'), ** amusant (St-Sim.), approfondissant (D'Argenson, *Journ.*, II, 364 : *nation... approfondissante*), ** assujettissant (1740), ** attendrissant (1717), ** attristant (1718), * avilissant, * brillant, * cabalant, * calculant, * calomniant, chatoyant (1780, De Sauss., *Voyages*, I, 96 : *formes... chatoyantes*; cf. B. de St-P., *Études*, II, 138 : *verniss chatoyant*), * circulant, clignotant (signalé par F. dans Rousseau), ** commerçant (1740), * communiquant, ** compatissant (Fén.), ** concertant (1762), ** conciliant (1762), ** concourant (1753), * condo-

1. Par ex. : « le génie, qui est la divinité *inspirante, découvriante...* » (*Journ.*, 1740, III, 428).

léant, * contrastant, * co-usurpant, * croissant, * déchirant, * déclinant, * décourageant, * délirant, * dénigrant, * déprimant, * déprisant, dérogeant (D'Alembert, *Él. de Fléchier*, dern. note : *emploi dérogeant*), * désassortissant, ** déshonorant (D'Argenson), ** désolant (1718), ** déterminant (1752), ** détonant (1729), * disputant, * dissipant, * distrayant, * dogmatisant, * écrasant, * écrivant, * effarouchant, ** électrisant (1764), * encourageant, ** enseignant (Rous.), * envahissant, * enveloppant, * environnant, * équi-pondérant, * évanouissant, * évaporant, * exerçant, * exterminant, * géométrisant, * glaçant, * grossissant, * immortalisant, * implorant, ** imposant (1736), * impressionnant, * imprévoyant, * injuriant, * inquiétant, ** intéressant (1718), * maîtrisant, ** marquant (1732), * méritant, * meurtrissant, * minéralisant, * moralisant, * morfondant, * opérant, * organisant, * paturant, * périclitant, * persécutant, * philosophant, * politiquant, * pondérant, * pourrisant, projetant (Rous., VIII, 143, *Conf.*, V : *Maman toujours projetante*), * provoquant, * rapportant, * rassurant, * réfléchissant, * régaland, * remarquant, * repoussant, ** représentant (Montes.), ** réprimant (Montes.), ** résorbant (Bonnet) * révoltant, * rongeur, ** ruminant (1740), ** sautillant (1736), * sentant, * stimulant, * suffocant, ** tarissant (Rous.), * thésaurisant, * tranquillisant, * verdoyant, ** versant (1718), * versiculant, * versifiant, ** vibrant (1762).

ADJECTIFS FORMÉS DE PARTICIPES PASSÉS. — Académisé (Did., *Parad. s. le com.*, 43 : *l'athlète académisé*), adonisé (1740, Le Sage, XII, 356, *Valise trouvée*, II, 27 : *poudré, musqué, adonisé*), apostrophé (Rous., I, 206, *Let. spec. : censure apostrophée*), ** arborisé (Volt.), * aventuré, * brillanté (1741, Favart, *Cherch. d'espr.*, sc. 1 : *esprit... brillanté par l'imagination*), ** décidé (Mongin), * découragé, * ennuyé, * effarouché, * étouffé, ** étriqué (1760), gazé (1747, La Morlière, *Angola*, II, 15 : *couplets gazés*), * glacé, * peiné, * pensé, * réglementé, * senti.

DÉRIVATION PROPRE. — **SUBSTANTIFS EN ADE.** — * Arlequinade (D'Alemb. à Volt., 25 sept. 1762 : *l'arlequinade de Gilles Shakespeare*), * bambochade, * bertrandade, * capucinade (1724, Lesage, L.), * crispinade, gargouillade (1747, La Morlière, *Angola*, I, 21 : *des entrechats et des gargouillades*), * grafinaide, * moutonade, * rabutinade, ** régalaide (1798), * scaronade (*Chansonn. hist.*, Raunié, I, 33).

SUBSTANTIFS EN AGE. — * Aciérage, aérage (Mercier, *Néol.*),

** agiotage (St-Sim.), * amarinage, * badaudage, baguenaudage (Ste-Maure, *Délassemens du cœur et l'esprit*, 1758, I, 310), * baladinage, * balayage, * bavardage (1746, La Morl., *Angola*, II, 138; à l'abri de tous les bavardages), * bichonnage, ** blindage (1771), ** cabotage (1751), * cafardage, * cailletage (1758, Ste-Maure, *op. cit.*, I, 308), ** canonnage (1761), chiffonage (1748, Ste Maure, *op. cit.*, I, 308), * chuchotage, ** colportage (1723), * dégingandage, ** détalage (1752), * dévergondage, ** échenillage (1783), ** écrémage (1791), ** entortillage (M^{me} du Dessland à M^{lle} de Lespinasse, 13 fév. 1754 : sans prétention et sans entortillage), ** entourage (1780)¹, * ergastulage, ** espionnage (Montes.), ** étamage (1743), * façonnage, * famillage, * gabellage, *** gaspillage (1740), * grattage, ** gribouillage (1752), * guillochage, histrionage (1752, Volt., L. ; soul. par Collé, *Journ.*, II, 21 juin, 1755), marivaudage (1760, Did., à S. Volland, 6 nov., I, 304 : le beau marivaudage que voilà), ** mirage (1753), ** mouchardage (Babeuf), * papillonnage, * parole, ** persiflage (1753 ; à la mode, suivant Volt., à Roques, 3 mai 1754), * planturage, * pointillage, ** rabâchage (1735)², * regimbage, ** replâtrage (1762), * sacerdotage, * sarclage, * save-tage, ** secrétage (1794), * siffilage, ** soufrage (1798), ** surmoulage (Falconet), ** tabarinage (1717), ** tatillonage (1740), tâtonnage (D'Argenson, L.), ** tatouage (1778), * toisage, ** tor-dage (1723), ** touillage (1793), trigaudage (1740, D'Argenson, *Journ.*, III, 202 : son trigaudage et sa douceur), * turlupinage, * vagabondage, ** veltage (1723).

SUBSTANTIFS EN AILLE. — ** Brumaille (1783), * cochonnaille, * fréronaille, ** frocaille (Piron), * huaille, * monacaille, * philosophaille, * prêtreaille, * retrouvaille.

SUBSTANTIFS EN AISON. — * Déterminaison, ** effeuil-laison (1786), ** feuillaison (1796). Ce suffixe cède visiblement à *-ation*.

SUBSTANTIFS EN ANCE³. — * Adjundance, * alternance, ** ambulance (1752), ** bienfaisance (ab. de St-Pierre)⁴, * expectance, * insignifiance, * insistance, * insouciance, * malfaisance, * obligeance, ** prépondérance (Buf.), ** prévenance (1732), * sémillance, * stagnance, ** transcendance (1735), ** vétéran-ce (1707).

1. Delboule, *Rev. hist. litt.*, XI, 507, cite un texte de 1461.

2. Mot fait à la Cour et dont on y use souvent, suivant Mat. Marais, au P^l Bouhier, 5 déc. 1751, *Journ.*, IV, 323. Cf. encore : « à quelques *rabâchages* près », Collé, *Journ.*, II, 7 mars 1755, soul.

3. Sur la restauration de ce suffixe, cf. supra, 1455, 1259.

4. Cf. supra. 1293.

SUBSTANTIFS EN ARD. — Amusard (1764, Sedaine, *On ne s'avise jamais de tout*, sc. 5 : *vous êtes un peu amusarde*), ** frocard (Marsollier), mirobolar[d] (1767, Collé, *Journ.*, III, 132 : *ce docteur mirobolard*), veillard (1782, Mercier, *Tableau*, III, 178 : *ce veillard est un prêtre... qui garde un mort toute la nuit*).

SUBSTANTIFS EN ASSE. — Fadasse (adj., 1753, Collé, *Journ.*, II, 7 : *aussi fadasse que nos princesses*), ** ferrasse (1765).

SUBSTANTIFS EN AUD. — ** Finaud (1762).

SUBSTANTIFS EN EL, EAU. — ** Citerneau (1762), ** jambonneau (1718).

SUBSTANTIFS EN MENT. — ** Accaparement (1751), * affouagement, * amagasinement, * annulement, ** approvisionnement (1736), * arpentement, * assablement, ** balbutiement (1751), bronchement (1801, M. N.), * débattement, * décintrement, * déconcertement, dédoublement (St-Sim., L.), * démelement, * dépavement, dépenaillement (Volt., let. 445, à M^{me} de Champbonin, 1734 : *le dépenaillement de Cirey*), ** déroulement (1771), * désémerement, ** désœuvrement (1762), dessillement (1739, D'Argenson, *Journ.*, II, 204 : *le dessillement de leurs yeux*), * déterminement, * effrènement, * emmagasinement, ** encadrement (1756), * enchassement, * enfouissement, * engrangement, * entraînement, ** essoufflement (1772), * faussement, * imitement, * modèlement, * piaillement, * pirouettement, * prélèvement, * protégement, * puisement, * rairement, ** rapprochement (D'Alemb.), ** recrutement (1790), ** rengagement (1718), ** renseignement (1762), * ressassement, * ressaquement, ** ricanement (1702), ** tamponnement (1771), * tarifement, ** tiraillement (1721), ** tourbillonnement (1771).

SUBSTANTIFS EN ERIE. — * Balourderie, * bégueulerie, * cicéronerie, ** confiserie (1753), * corrégidorerie, ** cristallerie (1791), * dégourderie, ** distillerie (1798), * écrivainerie, * épiloguerie, ** escobarde (D'Alemb.), fadasserie (1756, Collé, *Journ.*, II, 50 : *toutes ces fadasseries*), * farauderie, * ferrailerie, * fierpetterie, * franc-maçonnerie, ** gaucherie (1762), * gilerie, * hargnerie, * jugerie, ** mandrerie (1723), marguillierie (Roland, *Mém.*, II, 12 : *toute la marguillierie*), ** maussaderie (1740, D'Argenson, *Journ.*, II, 377 : *défait de maussaderie*), * moutonnerie, * parlerie, * pépinerie, * philosopherie, * poissarderie, * purgerie, quitterie (D'Argenson, L.), * rabâcherie, * renfermerie, * rimailerie, * robinerie, ** rouennerie (1799), * rouerie (1784, Laclos, *Liaisons*, let. 2 ; cf. supra, 1096) ** rubanerie (1723), * sauvagerie, * sécherie, ** sensiblerie (1783, Mercier, *Tableau*, DCXVIII : *cet étalage de sensiblerie*), ** sparterie (1752), ** tartufferie (1775), ** tirailerie (1757),

* tournallerie, * vétilerie, ** vinaigrerie (1723), ** voilerie (1762).

SUBSTANTIFS EN ESSE. — * Vaguessse.

SUBSTANTIFS EN ET, ETTE, OT, OTTE. — ** Clarinette (1753), ** binette (1791), femmelet (Restif, d'après Mercier, *Néol.*), ** gilet (1736), * islet, ** lorgnette (1710), * serinette (1762), * traductionnette, ** venette (1798), vérolette (Did., à S. Volland, 22^e août 1765, II, 279 : *c'est la vérolette*), ** calot (1732), fiérot (1780, Beaum., *Mém.*, III, 83 : à *fiérot, fier et demi*), tigriot (1765, Did., à S. Volland, 10 déc., II, 337 : *un tigriot*).

SUBSTANTIFS EN EUR (substantifs abstraits). — ** Ampleur (Buf.), * blèmeur, * lourdeur, ** minceur (1782), * rudeur.

SUBSTANTIFS EN EUR (noms de personnes). — * Abreuveur, ** accapareur (1762), * admonesteur, ** agioteur (St-Sim.), * amollisseur, * analyseur, * annuleur, * approvisionnement, * argumenteur, * arietteuse, * assassineur, * avanceur, * avilisseur, * avitailleur, * baptiseur, * bluteur, * boxeur, * capituleur, * capteur, * captureur, * choqueur, * claqueur, * corvoyeur, * coupléteur, * coureur, ** crayonneur (1771), * décolleur, * démontreur, * dénigreur, * déraisonneur, ** désorganisateur (1792), ** dévaliseur (1764), * dialogueur, disciplinieur (D'Argenson, *Journ.*, I, 327 : *disciplineurs politiques*), discréditeur (1752, D'Argenson, *Journ.*, VII, 306 : *un discréditeur des ministres*), * doctrineur, ** dupeur (1762), * ébriuteur, * écrivailleur, * écrivieur (1751, L. ; Féraud signale *écrivieur* dans Sév.), * élagueur, * embastilleur, * emporteur, * endoctrineur, * enfermeur, * engaveur, escarpeur (1764, Hellot, *De la fonte des mines*, I, p. xv), * espionneur, * estampilleur, * éternueur, exileur (Linguet, d'après Mercier, *Néol.*), * extrayeur, * fredonneur, * fringueneur (néol. relevé par le *Nouveau spectateur*, n^o 3, 1^{er} mai 1776, 152), * grossoyeur, * guillocheur, imploreur (1770, L.), * informeur, ** jaboteur (M^{me} du Delfand à Walpole, 20 mars 1772 : *une jaboteuse*), * jargonneur, * jugeur, * magnétiseur, * manipuleur, museur (Genlis, *Marchande de modes*, sc. 3 : *quelle museuse*), * objecteur, * offreur, * pacotilleur, * paperasseur, ** patineur (sur la glace, 1752), * penseur, * phraseur, * planteur, ** pleurnicheur (1774), * politiqueur, ponteur (1782, Mercier, *Tableau*, CXCVIII : *ponteurs isolés*), * poursuiveur, * projeteur, * raccourcisseur, raccrocheur (1782, Mercier, *Tableau*, CCXXXIX : *la raccrocheuse qui se morfond au coin de la rue*), * rapeur, * rayeur, * recousseur, ** recruteur (1771), ** rédacteur (1762), * rengorgeur, répondeur (Voisenon, II, 180, *Tant mieux pour elle : un répondeur de messes*), ** reproducteur (1762), * rétablisseur, ** rêveuseur (1736), ** sabreur (1790), * schlagueur, singeur (Mirab., L. ; recueilli par

Mercier, *Néol.*), * souffleteur, * souligneur, * supplémentaire, ** tapa-geur (1752), ** tâtonneur (1762), * thésauriseur, ** tiraillieur (1740), * tourmenteur, * tresseur, * trouveur, ** velteur (1723), ** verbiageur (1740), verrailleur (1765, Collé, *Journ.*, III, 29 : *si tous les petits verrailleurs furcissent la demoiselle Clairon de leurs vers*).

SUBSTANTIFS EN IER. — * Analectier, ** anecdotier (1736), * bagatellier, * barquier, * brochurier, * cachottier, cafetier (1759, Richelet), * calambourcier, ** cantinier (1762), capucinière (Did. à M^{me} Voland, 25 juil. 1762 : *une capucinière*), ** cartouchier (1771), ** casier (1771), * cause-finalier, * chandelier (= marchand de chandelles), * charognier, * chaussurier, clavecinier (1760, Did., à S. Volland, 15 sept., I, 178 : *notre petite clavecinère*), ** compotier (1771), ** conférencier (1752), * couplétier, ** crémier (1762), * écrivainier, * écrivassier, * églisier, * égoutière, * élogier, * épétier, * forfantier, * grand'chambrier, ** huilier (1718), ** indigotier (1765), * layettier, * livrier, ** magasinier (1719), ** médaillier (1718), ** négrier (1752), parolier (1757, Collé, *Journ.*, II, 94 : *un valet de chambre parolier, si l'on peut s'exprimer ainsi*), ** phrasier (1736), * routinier, ** soupière (1762), * sourcier, * taflétatier, ** thière (1723), ** tintinier (La Monnoye), ** tulipier (1762), * vivrier, * voilière.

SUBSTANTIFS EN IE. — * Balbutie, * satrapie, * soubabie.

SUBSTANTIFS EN IS. — * Boulis, * chamailis, ** croquis (1754), ** éboulis (1701), ** locatis (1752).

SUBSTANTIFS EN ICHE. — ** Godiche (1752).

SUBSTANTIFS EN IN, INE. — ** Ballottin (1721), * bavardin, ** calotin (1726), * concubin, crapoussin (Volt. à M^{me} Fontaine, juin 1757 : *ces gros petits crapoussins-là*), ** ignorantin (1752), * rossin, * sourcin, ** tapin.

SUBSTANTIFS EN OIR. — Allésoir (Trévoux), * battoir, ** bou-
doir (Du Cerceau), ** déméloir, ** détritior (1785), ** déversoir (1762), ** écrémoir (1752), ** écussonnoir (1732), ** égrenoir (1797), * épanchoir, ** évidoir (1756), ** suçoir (1765), ** taquoir (1762), ** tendoir (1771), ** tracassoir (1771), ** trémousoir (ab. de St-Pierre), ** urinoir (1754), * vendangeoir.

SUBSTANTIFS EN ON. — ** Barillon (1784), ** carafon (1762), ** clocheton (Valincour), ** détentillon (1752), * écoutillon, ** feuilleton (1790), * mignardon, ** négriillon (1714), * panneton, * projeton, * singleton, ** taudion (1718).

SUBSTANTIFS EN TÉ. — * Citoyenneté, * mêmété, lestedé (*Papillotage*, 1765, 8 : *la lestedé de leur équipage*), * neuveté, * respectueuseté, * sombreté, ** vice-amirauté (1718).

SUBSTANTIFS EN URE. — Allésure (Trévoux), boisure (Did., à S. Volland, 23 août 1759, I, 81 : *J'aime les boisures*), **brochure (petit ouvrage, 1718), **écornure (1752), *enrouure, **gravelure (1707), *piqueture, *roussissure, *scissure, *toiture.

ADJECTIFS EN ABLE. — Adaptable (1775, L. sup.), adoptable (Mercier, *Néol.*), *amicable, *amusable¹, *apprivoisable, approuvable (1748, D'Argenson, *Journ.*, V, 211 : *des choses approuvables*), arrêtable (1773, L. sup.), **attirable (Buf.), *cajorable, calcinable (Buf., L.), **calculable (1762), *combinable, **commerçable (1740), *conciliable, *consommable, *corrompable, *couronnable, **critiquable (1727), **cultivable (1787, F.), *déviable, *discernable (Did., X, 478, *Salon de 1765* : *aucune ombre... discernable*), **échangeable (1798), **électrisable (1746), *évacuable, *évaporable, *fouchable, *formable, ignorable (1746, La Morlière, *Angola*, II, 175 : *quelque chose de si « ignorable »*; *A⁵), **impressionnable (1780), **jouable (1741), *jugeable, *justifiable, *liquidable, *mésestimable, *modifiable, *nombrable, oubliable (Mercier, *Néol.*, qui cite Mirab.), *partageable, *présentable (1746, La Morlière, *Angola*, II, 48 : *vous ne seriez pas présentable*), *présumable, *recherchable, *récoltable, **rectifiable (Fonten.), **remboursable (1752, cf. supra, 512), **sillable (Volt.), *souffrable, taxable (mot de Linguet, suivant F.), *trouvable, **vitrifiable (1754).

ADJECTIFS EN É. — *Artisé, *bémolé, *bocardé, *caillouté, **carabiné (1783), **carboné (1787), *caréné, *carminé, **casqué (Volt.), catarrhé (Did., à S. Volland, 27 fév. 1766, III, 55 : *toutes deux... bien catarrhées*), *chiffonné (1746, La Morlière, *Angola*, dédic. : *air chiffonné*), chiné (Raynal, *Hist. phil.*, II, 267 : *le nom de Japon chiné*), *cinquantuplé, **cloisonné (1771), *commercé, *costumé, *croquignolé, *cuissardé, *diamanté, *diapré, **dièsé (1732), *documenté, *éléganté, *embrillanté, emphasé² (J. B. Rous., L.), *époqué, *équarissé, *éruditionné, *esprité, *essencé, *expressé, *facé (1762, A⁴), fanfiolé (Did., à S. Volland, 13 octobre 1762, II, 200 : *un beau compliment bien fanfiolé*), **fleuroné (1762), *grippé, *idéé, intrigué (Favart, *Journ.*, 12 déc. 1761 : *un roman assez bien intrigué*), *jambé, joncé (1789, Restif, *Monum. du cost.*, *Lever du petit maître* : *taille joncée*), *lacuné, **mamelonné (1790), *manégé, **mannequiné (1762), **musclé (1732), *nasalé, **nacré (1752), *nectaré, *neigé,

1. Employé par M^{me} du Deffand, à Voltaire, 9 déc. 1770 : *je suis très-amusable*.

2. Cf. : « il m'accabla de discours *emphasés* », Bibiena, *Triomphe du sent.*, 1750, I, 105. Mercier, *Néol.*, donne *emphaser*.

* ombré, * philosophié, phrasé (mot nouveau, suivant Féraud), sangloté (Did., *Parad. s. le coméd.*, 98 : *déclamation sanglotée*), sentimenté (Desfont., *Dic. néol.*; encore raillé par Volt., V, 413, préf. de *l'Écossaise*), * substantié, * talionné, ** tigré (1718), ** tuilé (1752), * usagé (= qui a de l'usage).

ADJECTIFS EN EUX. — ** Acrimonieux (1771), ** albumineux (1736), * avertineux, * brumeux, ** cancéreux (1751), * caverneux, * dissentieux, ** filandreux (1752), frayeux (Bachauumont, *Mém.*, 18 nov. 1769 : *projet frayeux*), * guenilleux (Did., à S. Volland, 3 mars 1766, III, 61 : *les plus guenilleux de tous les intérêts*), * herbageux, * lamelleux, * loisireux, * luxueux, * malencontreux, ** minutieux (1752), naufrageux (Prévost, cité par Mercier, *Néol. : rive naufrageuse*), * onduleux (1779; cf. Restif, *Mon. du cost.*, 1789, *Sortie du théâtre : onduleuse multitude*), * parcimonieux, ** phosphoreux (1787), poussiéreux (1786, Ligne, *Belœil*, 140 : *du vert poussiéreux*), * précautionneux, ** rocailleux (Did.), ** scrofuleux (1712), ** séléniteux (1762), * séveux, * spatheux, * spectaculeux, * tempéramenteux, * tempêteux, ** tourbeux (Trévoux), ** vaniteux (1755), ** varioleux (1771), ** verbiageux (1718), verveux (Mercier, *Néol.*).

ADJECTIFS EN IER. — * Banquière, ** ordurier (1718).

VERBES EN ER. — * Activer, ** agioter (St-Sim.), * agrémenter, alléser (Tr.), * amoureux, ** analyser (1746), approximer (1785, Beaum., *Fig.*, IV, sc. 10 : *approximer madame*), * bourreauder, * breluser, ** breveter (1762), * brillanter (av. 1770, Coyer cité par P. A. : *qu'il se brillante*), * cadastrer, cailleter (Rous. à Du Peyrou, 19 juil. 1766 : *les femmes sont faites pour cailleter*), caricaturer (1801, Mercier, *Néol.*), ** caserner (1740), cataloguer (1801, Mercier, *Néol.*), * céduiller, * cendrer, * chainer, ** chiner (1753), * classer, ** coincer (1783), * collecter, * compassionner, ** compléter (1752), * concorder, * confectionner, * confidenter, * convulsionner, ** costumer (Féraud cite le *Mercure*), ** créditer (1723), * cupider, * décadencer, ** dialoguer (1717), diapasoner (Did., *Parad. com.*, 38 : *des sensibilités... qui se diapasonent*), ** discréditer (Montes.), documenter (1801, Mercier, *Néol.*), se dolenter (1783. M^{me} Roland, *Corresp.*, éd. Didot, 207 : *nous dolenter réciproquement*), * éditer, * émeuter, * évoluer, * extorsionner, * fanger, ** folichonner (Leroux), * fonctionner, fortunier (Dorat, *Coup d'œil*, II, 403 : *les tristes mortels sont fortunés par eux*), ** fusiller (1732), * ganteler, * gobe-moucher (Did.; cf. Galiani, 1770, *Dial.*, VII, D. 15, 141 : *j'ai vu qu'ils hésitaient, qu'ils gobemouchaient encore...*), greluchonner (1752, Piton, *Paris s. Louis XV*, V, 289 : *Bellecour... qui la greluchonne*), histrionner (Volt. à M^{me} de Graffigny, 16 mai 1758 :

J'histrionne pour mon plaisir), * honnester, * impressionner (1744, Gaudet, *Bibliothèque*, 61 : elle [*Cidalise*] *impressionne tous les cœurs*), * incarnater, * influencer, * manéger, ** mannequiner (1762), marivauder (Did., à S. Volland, 26 oct. 1760, I, 263 : *La belle occasion de marivauder!*), ** maroufler (1752), * massoler, * mayencer, * mignardiser, * moderner, * monotoner, ** motiver (1732), * musiquer, * naufrager, * nuager, * onctuer, * ostenter, parceller (Prévost, cité par F.), pâter (*Papillotage*, 1763, 53 : *ils se pâterent, se parfumèrent*), ** patiner (sur la glace, 1732), * pestiférer, ** phraser (1755), ** pomponner (Carmontelle), * prématurer¹, * prépondérer, * récolter, * remiser (1764), ** révolutionner (1795), * sanctionner, * sciencer, * sentimentier, * sentineller, * séréniser, * sérieuser, * singer (terme de l'argot moderne, La Harpe, *Lyc.*, XIII. 435), * substantier, ** taquiner (1790), ** tarifer (1762), ** tatillonner (1740), ** teinter (1752), * tortionner, ** toster (Montes.), * trésoriser, valeter (1746, La Morlière, *Angola*, II, 49 : *avoir valeté inutilement dans les antichambres des ministres*), ** velter (1723), ** verbiager (1718), * versionner, * victimier, ** visser (1762).

VERBES EN AILLER, ILLER. — * Chantiller, enducailler (Collé, *Corr. inéd.*, 369 : *enducaillé*), * enfantiller, * épitrailler, ** sourciller (Buf.), ** tournailler (1792), ** tourniller (1784).

VERBES EN ASSER. — * Clérasser, * hommasser, * pillasser.

VERBES EN ICHER (avec épenthèse d'un *n*; cf. Ritter, *Quatre Diction.*, 191). — ** Pleurnicher (1770, Collé, *Journ.*, III, 240 : *un spectacle qui les fasse pleurnicher*, soul.).

VERBES EN IER. — * Artificier, * bénéficiier, * cérémonier, ** chatoyer (1753), * se délicier, * insidier, * milicier, ** solfier (1740).

VERBES EN ONNER. — ** Nasillonner (1798; cf. Condorcet à Vol., *Œuv.*, éd. Arago, I, 36 : *On a pu nasillonner aux oreilles du roi...*), * piétonner.

VERBES EN IR. — ** Assainir (Buf.), * doucir, ** faiblir (1726), * violir.

ADVERBES EN MENT. — * Algébriquement, * algébrique-ment, ** amicalement (1752), * anonymement, * augustement, * brillamment, * cafardement, * caractéristiquement, * cérémoniellement, * cérémonieusement, ** complètement (1775), ** confidentiellement

1. Au sens d'annoncer prématurément, cf. encore Bachaum., *Mém.*, 7 déc. 1737 : « Le chevalier Gluck dont on avait prématuré la mort ». Au sens de hâter, cf. *ibid.*, 7 janv. 1762 : « sans prématurer le jugement qu'on en doit porter »; ou 6 avril 1778 : « lui dénigrer d'avance la tragédie, et lui prématurer son ennui »; ou encore : Gerulli, *Mém. pour le peuple françois*, 1788 (cité par E. Champion, *Cahiers de 1789*, 227) : « Ne troublez pas une révolution qui se fait d'elle-même, en la prématurant ».

(1798), **constitutionnellement (La Harpe), **coquettement (Rous.), crapuleusement (1781, Mercier, *Tableau*, CX : *des ouvriers qui passent crapuleusement leur journée à lire*), *crédulement, *critiquement, *décidément, **défavorablement (1752), **dégoutamment (1790), *désastreusement, **disgracieusement (1752), *dispendieusement, *ébauchément, éclairément (1748, Caylus, *Guil. cocher*, 161 : *un public éclairément judicieux*), *elliptiquement, *enfantinement, *équivalement, *évasivement, **éventuellement (1737), *expérimentalement, *gauchement (1786, Mirab. f., *Hist. sec.*, VI, 228 : *gauchement ostentateur*), *hebdomadairement, *hippocratiquement, *idéalement, **immensément (St-Simon), *imminemment, *inaliénablement, *incidentellement, *inconséquentement, *inconstitutionnellement, *indélébilement, *insensément, *instantanément, *interrogativement, **irrésistiblement (1762), *irrécusablement, **isolément (1787), *judaïquement, *lumineusement, **machinalement (Réaumur), *momentanément, oiseusement (1785, Beaum., *Fig.*, préf., 11 : *rechercher oiseusement*), *onéreusement, *orthographiquement, *parlementalement, *passagèrement, *patrimonialement, **pittoresquement (1732), *préliminairement, *préséamment, prétendument (1769, L.; barbarisme suivant F.), *promiscuement, *propriétement, *sédentairement, *simultanément, **systématiquement (1752), **techniquement (1790), **théâtralement (Volt.), **trigonométriquement (1762), *trionphalement, *vaniteusement, *verbeusement.

COMPOSITION. — PAR PARTICULES. — *Acclimater, ascertainer (Restit cité par Mercier, *Néol.*), **amincir, *arroturer, *assablé, *assainir, alinger (Tr., inusité), appalir (Mercier, *Néol.*), **assombrir (Mirab.), **arrière-goût, **avant-dernier (Restaut), **avant-veille (Trévoux), s'avisager (Desforges-Maillard, *Œuv. nouv.*, II, 76 : *le hasard le fit s'avisager avec eux*);

**contre-enquête (1771), **contre-indication (1741), *contre-ruse, *contre-vérité;

*débarbariser, *débruler, *décadrer, **décalotter (1791), *déca-rêmer, *décompléter, *se déconcubiner, **déconstruire (1798), *décontenance, défarder (1781, *Crit. du Sal. Patte de Vel.*, 3 : *défarder son voisin*), *défeuillé, *défranciser, *défriper, *déjeun, *déjudaïser, *démarquiser, *déméphitisation, *déméphétiser, *démonarchiser, **démoraliser, *dénégateur, dénommer (1738, D'Argenson, *Journ.*, II, 24 : *on le dénomma après l'avoir nommé*), *dépersécuter, **dépister (1737), *dépopulariser, *se dépréocuper, déprévenu (1740, Le Sage, *Val. trouvée*, II, let. 7 : *les esprits*

déprévenus), * désaffamé, * désaffection, * désallier, ** désagréger (1798), ** désapprobateur (Montes.), * désapprobation, désencaisser (1786, Ligne, *Belail*, 175 : *si l'on désencaisse cette rivière*), ** désenfiler (1752), * désenseigner, * déssexualisé, ** desheurer (1798), * deshumanisé, * desinconvenienter, ** désobstruant (1778), ** désobstructif (1732), ** désobstruer (1778), * désordonner, ** désorganiser (1764; 1611, d'après Delboulle, *Rev. hist. lit.*, X, 320), ** désoxydation (1794), ** désoxygéner (1797), ** dessaigner (1723), * détiarer, ** déverser (1797), ** dévisser;

* échiennier, ** ébertauder (1723), ébêtir (Volt. cité par Mercier, *Néol.*), * éjoindre, ** émietter (1718), ** épiler (1762), ** emmagasiner (1762), * emmeubler, * emphilosophier, * emphilosophié, * encalotté, * endiamanté, enfestiner (1738, D'Argenson, *Journ.*, I, 338 : *Zinzendorf est... enfestiné*), * enfunester, * engaver, * enlevée, * ennégrillonné, ** enrégimenter (1722), * enroidi, * s'entr'admirer, * s'entr'affaiblir, * s'entrechasser, * s'entredéclarer, * s'entredérober, * s'entredisputer, * s'entr'échanger, ** s'entr'égorger (1718), * s'entr'injurier, * entrelire, * entremontre, * entrerepos;

* méplacer, * mésentendu, * mésestime, * mésinterpréter, * mésusage, * métalent;

* non-existant. * non-existence, ** non-jouissance (1752), * non-liberté, * non-résistible, ** non-paiement (1752). * non-succès, * non-usage;

** réactif (Castel), ** réagir (Volt.), * rebaisser, * recarreleur, ** recomposer (Marmont.), * reconsidération, ** recrépir (Dufresny), * redessiner, * redistribuer, * rééditeur, ** réexpédier (Mirab.), ** réexpédition (Mirab.), * réexportation, * réexporter, * refoncer, * regrimper, * réinstallation, * réintroniser, * réinvectiver, ** rembrunir (Genlis), * merci, ** rempocher, * remprunter, ** rencaisser (1771), rendetter (1722, Barbier, *Journ.*, I, 134 : *faire rendetter les gens de la cour*), ** rengager (1718), * reperpétuer, * réphlogistiquer, ** reposséder (Volt.), * représentable, * reposer, * resacrer, * resupprimer, ** retranscrire (1741), * révéfier, * revisiter;

** sans-souci (1718), ** souligner (1740), soupleurer (Le Kain, *Mém.*, 1801, 58 : *Quelque plate tragédie qui fera sourire ou soupléurer*), ** sous-œuvre (Carracioli), ** sous-officier (1771), ** sous-ordre (1762), ** sous-verge (1780), ** soutirer (1710), ** sous-tyran (1774), * surcoiffure, * surcomposé, surglacé (1784, B. de St-P., *Études*, II, 133 : *surglacé de laque*), * surépaisseur, * surfavorite, ** surimposé (Did.), * surlunaire, * surmouler (Falconet), * surverser.

PAR DIVERS PROCÉDÉS. — ** Alentours (= lieux, 1766; = personnes, 1775, Mirab., *Despotisme*, 229: *tous ses alentours le trompent à l'envi* (barbarisme pour F.), * à-part, * à peu près, * à-propos (Voisenon, I, 174, *Tant-mieux pour elle*, IV: *sentir l'à-propos de ce tant-mieux là*), * à quoi bon, ** attrappe-nigaud (1798), * attrappe-parterre, ** battant l'œil (1724, *Satyre...*; cf. supra, 1104), * beau-parleur, * bien-aise, * bien-joué, ** brise-glace (1798), ** chauffe-linge (1753), ** coupe-gazon (1793), ** coupe-paille (1754), ** coupe-pâte (1752), ** couvre-pied (1740), ** croque-note (1767), ** croque-sol (1767), ** demi-jeu (1771), * demi-caustique, * demi-esprit, * demi-politique, etc. (nombreux mots formés avec *demi* au XVIII^e siècle; cf. H.D.T.), femme de lettres (F., II, 458), * franc-pensant, * franc-taire, * gagne-prix, * garde enfant, ** garde-vue (1788), gâte-enfant (1748, D'Argenson, *Journ.*, V, 272: *en un mot, un gâte-enfant*), * gens à talents (cf. supra, 1064), gobe-Dieu (1768, L.), ** guide-âne (1732), * homme-enfant, * homme-femme, * homme-victime, * homme à passion, * homme de lettres (cf. supra 1064), * jure-Dieu, laisser-aller (Mirab., f., 1786, *Hist. secrète*, VI, 113: *la très-mauvaise éducation de l'électrice, son laisser-aller...*), libre-penseur (Guénée cité par F.), * mieux-disant, * mieux-être, * mieux-marchant, * mieux-parlant, * mise-hors, mort-ivre (1746, La Morlière, *Angola*, II, 132: *un peu plus que morts yvres*), ** parachute (Blanchard), ** paratonnerre (1779), * par-delà, * part-prenant, ** passe-debout (1723), ** perce-bois (1752), ** perce-forêt (1718), petit-gendre (M^{me} du Def. à Walpole, 3 avril 1768: *Le Chabrilan, petit-gendre de M^{me} d'Aiguillon*), petite-maitresse (1746, La Morl., *Angola*, dédic.: *Aux petites-maitresses*), * pied-à-terre, porte-parole (1773-74, Beaum., *Mém.*, éd. Garn., 281: *sans Bertrand, le porte-parole*), * pourboire (1740, De Brosses, *Lett. d'Italie*, I, 210: *demander pour boire*), ** rond-point (1771), ** serre-papier (1740), ** tire-bouchon (1718), ** tire-moelle (1723), ** tire-tête (1734), ** tourne-vis (1723), ** tout-ou-rien (1762), ** toute-épice (1762), ** toute-saine (1762), * toute-science, trois-cornes (1782, Mercier, *Tableau*, CCCX: *ces trois-cornes si incommodes*), * trop-plein, ** trousse-pet (1798), ** va-tout (1740).

MOTS D'ORIGINES DIVERSES. — ** Amphigouri (1762), bataclan (1761, Fav., *Journ.*, 11 nov.: *un catéchisme pour les acteurs, danseurs, gagistes, et tout le bataclan*), * calembour (1768, Did., à S. Volland, 1^{er} oct., III, 153: *On a fait un calembour sur M. Maisnon*), ** cachalot (1751), ** cocasse (1771), ** embrouillamini (1760), ** extra (1732), fringalle (1780, Beaum., *Mém.*, II, 35: *la fringalle amoureuse*), ** gaudriole (1741, Gaudet, *Biblio-*

thèque, 103: *mille gaudrioles*), *greluchon* (1750, Piton, *Paris s. Louis XI*, V 299: *Elle .. a encore pour greluchon le petit Labbé*), ** *mirliflor*[e] (Collé)¹, *pléutre* (1765, Collé, *Journ.*, III, 69: *les autres pléutres*), ** *pompon* (1722, Le Grand, vaudev. des *Paniers: Peut-on se passer de pompons?*), ** *ribambelle* (1798), ** *ronron* (1760), ** *tarlatane* (1723), ** *té* (1762), ** *tirelire* (1723), ** *tomie* (1773), ** *ut* (1762), ** *vesicle* (1762), ** *vivelle* (1731).

II. — FORMATION SAVANTE.

EMPRUNT. — *EMPRUNTS AU LATIN*. — * *Aequipondium*, ** *critérium* (1750), ** *desideratum*, -a (1797), * *foramen*, * *genuit*, * *memorare*, * *memoria*, * *museum*, * *nisus*, ** *oasis* (1766), * *plebs*, ** *prospectus* (1723), * *referendum*, * *solvit*, ** *ultimatum* (1740, D'Argenson, *Journ.* II, 434: *l'ultimatum du conseil de Madrid*), ** *veto* (1798).

** *aberration* (1737), ** *ablégat* (1752), * *abluer*, * *abrupt*, * *abstrusion*, * *accensibile*, ** *acescent* (1751), ** *affabulation* (La Harpe), * *alacrité*, * *angustié*, * *approximer* (souligné par La Harpe, *Lycée*, X, 592), *aranéux* (Domergue, d'après Mercier, *Néol.*), * *argut*, * *aruspicine*, *asiniste* (Volt., d'après L., sup.), * *assévération*, * *âtre*, * *auction*, ** *belligérant* (1762), ** *bipède* (Buf.), ** *buccal* (1751), * *calamistrer*, ** *calcaire* (1762), * *calorifique*, ** *calorique* (1792), ** *calvaire* (1762), * *canore*, * *capiter*, ** *carbone* (1787), * *célère*, ** *céreal(e)* (1792), ** *cinéraire* (1762), * *circonduire*, ** *circonscription* (1740)², * *circonvaller*, * *coacervation*, * *coacteur*, * *coadunation*, ** *cohésion* (1753), * *commensurer*, * *compascuité*, * *compassibilité*, * *compendiaire*, * *concamération*, ** *condisciple* (1727), * *conglomérer*, ** *congréganiste* (1727), ** *conscription* (1789)³, * *consoner*, ** *conspuer* (Volt.). ** *contrefacteur* (1754), * *contrefaction*, ** *constringent* (1752), ** *consubstantiation* (1754), * *contundité*, ** *converger* (1720), *convolution* (Did., à S. Volland, 15 oct. 1762, II, 201: *le serpent fait plusieurs convolutions autour de ses bras*), ** *corolle* (1771), * *corporé*, ** *cortical* (1721), * *erinité*, * *culte* (= *parure*), * *décurté*, ** *déficient* (1753), ** *dénuder* (1790), * *dépopulateur* (= *dévastateur*), * *dépravité*, ** *déprécier* (1762), * *descension*, * *descripteur*, *despecter* (mot de Lebon; cf. Taine,

1. La forme est hésitante; cf. « les deux oreilles du *mirlifleur* », Louvet, *Faibles*, XII, 131.

2. Et déjà dans le *Dict. de Trévoux*, 1704.

3. Mercier, *Néol.*, cite un décret de mai 1790: « la conscription, c'est-à-dire l'enrôlement maritime ».

Origine, III, 271), despectueux (Mirabeau, Lit.), ** détritèr (1785), * dicacitè (1770, P. A. : *ce qui donne souvent carrièrè à sa dicacitè*), * digitèr, * dilucide, * diruption, * discèder, ** dispartè¹, * dispendieux, ** dissertèr (1723), * dissider, * dissuètude, * èdùction, * èdùquer², ** effluve (1771), ** ègoïsme³ (1753), ** ègoïste (1755), èmarginè (Rous., VI, 45, *Let. Bot.*, V), * èmigrèr, * èmigration, * èmuler, * ènumèrer, * estueux, * exhaustion, * exorbiter, ** exportation (1740), * extèdeur, * extoller, ** extradition⁴ (Volt.), * fissile, * flagrèr, ** format (1723), * fructifère, * fungible, ** gèminè (1762), gèminer (1740, D'Argenson, *Journ.*, III, 175 : *gèminer les droits*), * gènerè, * gloriolè, * gubernatèur, hyperborèè⁵ (1723, Volt., L.), * illacrimable, ** imitatif (Volt.), * imminence, * immune, * impèriositè, * implacabilitè (1743, D'Argenson, *Journ.*, IV, 58 : *le mal a consistè dans... l'implacabilitè*), ** importation⁶ (1748), * inadvertant, * incoercible, ** inconsèquent (1735), * incolat, * inculpable, ** indiscipline⁷ (1772), ** inflammatoirè (1722), * ingrès, * inspectèr, * instant, ** irrésistible (1762; L. renvoi à Desfont.), * lapideux, * laudatif, * laudicènè, * létifère, ** liliacè (1762), * longévité, luctueux (1730, D'Argenson, *Journ.*, I, 65 : *idée... luctueuse*), * lustratif, * mèditabond, * mèticuleux, mimeux (1784, B. de St-P., *Ètudes*, I, 84 : *plantes mimeuses*), ** moduler (Volt.), * movible, ** mutisme (1741), * nativité, * nausèabond, * nobilitèr, * nutation, * oborier, * obtusion, * ostensoirè, * pèdestre, ** per-

1. Empruntè d'abord à l'espagnol au sens d'incartade (A¹), puis au latin dans le sens de manquo de rapport ou de suite (A²); ici du reste, l'adjectif précède le subst. (A³). H. D. T. cite le P. André (1741). De cettè manière, le terme « est fort en vogue », suivant Féraud. Cf. encorè : « Quel tapage d'objets *dispartes* ! », Did., X, 112, *Salon de 1761*.

2. Critiqué par Voltaire, XXIV, 166 (*Let. s. la Nouv. Hél.*, 1761), etc. Cf., outre les exemples de Littrè et Gohin (1746), Diderot, XIX, 115 (1762).

3. Le *Dic. de Trévoux* (1711) attribue *ègoïsme* à MM. de Port-Royal. Comme exemples antèrieurs à la comédie de Cailhava (1777), on peut citer Rousseau, *Èm.*, IV, note : « un secret *ègoïsme* », et *Dial.*, II : « prendre le mot *ègoïsme* dans son vrai sens » (II, 285, et IV, 229). Au reste, l'*Ègoïsme* de Cailhava aurait été annoncè dans le *Mercurè* en 1773, lu et reçu en 1774 (*Journ. Encycl.*, 1778, III, 1, 133). Quoiqu'en dise Bourcier (*Rev. Crit.*, 5 oct. 1903, 276), le mot triomphe avant la Révolution; cf., outre la comédie de Cailhava, la *Dissertation sur l'Ègoïsme* signalée par le *Journ. Encycl.*, 1778, I, 3, 494; le concours de l'Académie de Besançon pour 1780 : *Sur les funestes effets de l'ègoïsme* (*Année litt.*, 1784, II, 3), un *Essai sur l'ègoïsme* analysé par l'*Année litt.*, 1784, VIII, 46, etc. Le 4 août 1774, dans sa *Rèponse* à Suard, Gresset signale *ègoïsme* comme un terme « honteux et moderne encorè ». Voyez plus loin *personnel*.

4. Mercier, *Nèol.*, dit encorè *extradation*.

5. Cf. La Harpe, *Lycée*, X, 291 : « Voltaire est le premier (ce me semble) qui ait hasardé de franciser cet adjectif latin ».

6. *Importation. exportation*, inconnus de Savary, sont attribués à Melon, *Essai politique sur le commerce*, ch. x, 1734, 2^e éd., 1736, par le *Journal des Sav.*, 1736, août, 496. Cf. supra, 330.

7. « Fort nouveau, mais assez bien établi », dit Féraud. Littrè cite Voltaire, *Louis XV*.

cepteur (1798), * percusséur, * perfectéur, * perspectéur, * perspicace, * placable, plébécule (1781, *Critique du Salon, Pique-Nique*, 6 : *une famille de plébécules*), * populiste, * préception, * prédateur, ** prépondérant (1723), * prévalence, * probe, * procateur, * procrastiner, * progéniteur, * prohibiteur, ** prolétaire (1748, au sens ancien ; au sens mod., 1762, Rous., d'après L.), * promiscuité, * pudent, * pugnacité, * pulvérulent, ** quadrumane (Buff.), * réat, * rédiger, * réfranger, ** réfringent (1762), * refusion, * remise¹, * réprobable, * résurrection, * sapide (Duclos), ** saturer (1762), ** saturation (1762), ** scarlatine (1744), ** scinder (Mirab.), * sécerner, * sélection, ** séléinité (1762), ** série (1715), ** sexuel (1775), * signer (= marquer d'un signe), ** simultané(e) (1740), sodalité (1737, D'Argenson, *Journ.*, I, 247 : *cette sodalité de M. Hérault avec mon frère*), * soluteur, * sonorité, ** souscripteur (1732), * spartain, * stagner, * stellé, * stimuler, ** strict, ** submersible (1798), * subodorer, ** sulfate, ** sulfite, ** sulfure (1787), * suppléteur, ** taurobole (1724), ** tégument (1752), ** terminal (1783), ** terraqué(e) (Volt.), ** tétras (1752), ** textile (1752), ** théorétique (1724), * thuribulaire, * torpeur, ** toxique (1752), * tractation, * trajectile, * transacteur, * transcendre, * translocation, * transmutateur, * tribunitif, ** tricolor (1718), ** trifide (1783), ** trilatère (1771), ** trochlée (1724), ** tubulaire (1771), ** typhon (1798), ** univocation (1762), ** utricule (Tr.), uxorien (D'Argenson L.), vaperer (1744, Gaudet, *Bibliothèque*, 201 : *la facilité prodigieuse qu'avoit notre Adonis à « vaperer », s'évanouir*), ** vasculaire (1726), ** vélite (1762), * véloce, ** véracité (1752), * vérisimilitude, ** versé (= tourné) (1762), ** vicennal (Tr.), * vicinal, ** vire (1762), ** vivipare (1742), ** vocabuliste (1734), ** volumineux (1739), ** vomitoire (1748), ** voter (1718), ** votif (1718), ** vulgigave (Caylus).

La part du latin technique, fort importante, est encore représentée par : ** alpin (Rous., VI, 140 et XII, 129 : *plantes alpines*), * critère, ** destructible (1785), ** inoculer (1738, Piron, *Métrom.*, I, sc. 4 : *L'un est inoculé*), ** géologie (1751, Did., XIII, 154, *Explic. du syst. des connais. hum. : géologie ou science des continents*)², ** hélianthème (1752), ** identifier (1752), ** scarlatine (1744), ** sinué (1798), ** tachygraphie (1724), ** turgescence (1752), ** tussilage (1762), ** zéolithe (1771), etc.

1. Cf. Rous., VII, 443 (*Dict. mus.*, art. *Intense*) : « ce mot [intense] est latin, ainsi que celui de *remise* qui lui est opposé ».

2. Dans ses *Lettres sur quelques parties de la Suisse*, 1778, p. VIII, J.-A. de Luc n'ose encore se servir du mot *géologie*, « parce qu'il n'est pas usité ». Cf. la *Geologia* d'Erasmus Warren, Londres, 1690.

EMPRUNTS AU GREC. — *Aérobate, *anatocisme, *aristocrate, **autocéphale (1752), **autochtone¹ (1762), **autonome (1762), **baryton, *bibliolathe, *bibliopole, *cacodémon, **chronomètre (1753), *ciathe, **cosmogonie (1735), **cosmologie (1754), *cynisme, *dicéphale, *dramaturge (1782, Marmont., *Encycl. method.*, art. *Drame* 640 : *le grand modèle des dramaturges*), *égicore, *enharmonique, *éthographie, *euphémie, *euthymie, *hécatomphonie, **hémoptyique (1752), **heptandrie (1798), **herméneutique (1777), *hydroscope, **hypoglosse (1752), *iatre, *lao-cratie, **lycée (1762), **métachronisme (1762), **miasme (1765), *musaique, **musée (1762), **névrose (1785), *nympholepsie, *odaïque, œstre (Rous., L.), *panomphée, **phlogose (1741), *phylactique, *pléienne, *polémie, **prote (1798), *ryparographe, **spasmodique (1762), **tachygraphe (1798), **théisme, **théiste (Volt.), *théorétique, **xérophagie (1762), **xérophtalmie (1762), **zoographie (1762).

DÉRIVATION LATINE ET GRECQUE. — **SUBSTANTIFS EN AT.** — Biennat (1788, Restif de la Br., *An deux mille*, 25 : *pendant ce rigoureux biennat*), **commissariat (1771), *genovesat, *hospodorat, **mandarinat (1732), **pensionnat (1798), plagiat (Did., X, 123, *Salon de 1761* : *l'accuser de plagiat*), *priorat, **postulat (1771), *sexumvirat, **triennat (1752), *triumlatronat, **vice-consulat (1718), **vizirat (1762).

SUBSTANTIFS EN ATEUR. — *Abonnateur, *aérostateur, *agitateur, augmentateur (Tr., F.), *centoniateur, **citeur (1727), *clamateur, *collaborateur, *computeur, *condamnateur, **condensateur (1771), *consommateur, déclarateur (D'Houtéville cité par Desfont., L.), **désapprobateur (1748), *dévastateur, *dévorateur, *discernateur, **dissertateur (1726), *disséminateur, *exclamateur, *exportateur, *généralisateur, *immolateur, *importateur, *improvisateur, *incarcérateur, *informateur, **inoculateur (1752), *jugulateur, *lamentateur, *liquidateur, *malversateur, *manipulateur, **minéralisateur (1787), *mutilateur, *populateur, *prestigiateur, *proclamateur, *procréateur, *quadrature, *réclamateur, *réfutateur, **retardateur (D'Alemb.), stipulateur (1739, D'Argenson, *Journ.*, II, 138 : *le stipulateur pour Rome*), **taxateur (1704), *temporisateur, **ventilateur (1744), *vexateur.

SUBSTANTIFS EN ATION. — *Aérostation (1786, Roubaud.,

1. Le terme apparaît, non complètement francisé, dans Gédoyn, *Œuvres div.*, 1745, 79 : « Ils [les Grecs] aimoient se croire, dans la rigueur du terme, *autochtons*, enfants de la terre qu'ils habitoient. »

Syn. I², 440; cf. Bachaum., 6 juin : *chef de l'aérostation*), * agglomération, ** aimantation (Buff.), * alternation, arborisation (1786, Ligne, *Belœil*, 121 : *des arborisations*), * avération, * civilisation, * classification, ** collaboration (1771), * compulsation, ** concentration (1753), * contristation, * coupellation, * crimination, * défiguration, * défloration, ** délimitation (1773), * dépréciation, ** désorganisation (1764), devination (1782, Linguet, *Annales*, XIII, 449 : *il gagne beaucoup d'argent à sa devination*), ** électrisation (1738), ** élimination (1765), ** élucubration (1750), * fécondation, * fertilisation, francisation (Mercier, *Néol.*, qui cite Louis Verdure), ** généralisation, ** herborisation (1720), * homification, honnestation (Mercier, *Néol.*, qui cite Restif), * identification, * indemnisation, * individuation, ** inoculation (1752), * insidiation, * insubordination, * isolation, ** madéfaction (1765), * magnétisation, ** manipulation (1716), * marcation, * mésinterprétation, ** minéralisation (1751), * minutation, ** mystification (1772), * natation, * nécessitation, * oblitération, * panification, ** population (1750), * prédomination, * pullulation, * récréation, * réorganisation, * subjugation, * temporisation, * thésaurisation, ** transsudation (Buff.), * viciation, ** volatilisation (1762), ** votation (1762).

SUBSTANTIFS EN ATIVE. — Estimative (F.), * initiative.

SUBSTANTIFS EN ATURE. — ** Cubature (1752), ** filature (1724), * législation.

SUBSTANTIFS EN CULE. — * Académicule, * comiticule, ** tentacule (1775).

SUBSTANTIFS EN ENCE, ESCENCE. — ** Acescence (1751), ** alcaescence (1771), * dissidence, * incandescence, ** intermitence (1740), ** phosphorescence (Buff.), * succulence, * transférence.

SUBSTANTIFS EN ISME. — * Actricisme, * anthropomorphisme, * auteurisme, * badaudisme, bégueulisme (1750, Bibiena, *Triomphe du sent.*, II, 273 : *un tissu... de sentimens du bégueulisme*), * blétonisme, ** catholicisme (Volt.), * céladonisme, ** charlatanisme, (J. B. Rous.), * comédisme, * crétinisme, * donquichottisme, ** éclectisme (1755), * économisme, * électricisme, ** égoïsme (1755), ** empirisme (1736), * encyclopédisme, faquinisme (1747, La Morlière, *Angola*, I, 21 : *le faquinisme du personnage*), ** fatalisme (1724), * géantisme, ** germanisme (J. B. Rous., let. du 22 mai 1736, dans Desnoiresterres, *Voltaire*, I, 244 : *ce joli mot de germanisme*), gothisme (F.), * hermaphroditisme, * histrionisme, * hobbisme, * hypocondriacisme, * hystérisme, ** idéalisme

(1752), * indifférentisme, * jésuitisme, * journalisme, ** machinisme (1742), ** magnétisme (1724), ** matérialisme (1751), * mendicisme, * méphitisme, * mesmérisme, ** métachronisme (1762), * mimisme, * monarchisme, * naturalisme, ** néologisme (1735), * newtonianisme, ** organisme (1729), * origénisme, pathétisme (1740, D'Argenson, *Journ.*, III, 129 : *étaler tout son pathétisme*), ** patriotisme (1750), * philosophisme, * plagiarisme, ** probabilisme (Volt.), ** prosélytisme (1724), * prostitutisme, * publicisme, * républicanisme, * romanisme, ** royalisme (La Harpe), * scélératisme, sentimentalisme (Villetterque, cité par Mercier, *Néol.*), * sigisbéisme, * somnambulisme, * suicisme, * sybarisme, * sympathéisme, ** synchronisme (1752), ** tarentisme (1741), * théisme, * théocratisme, ** tolérantisme¹ (1732), * toryisme, ** ultramontanisme (D'Argenson), ** vampirisme (1771).

SUBSTANTIFS EN ISTE. — ** Alarmiste (1798), * affichiste, * agrémiste, * allégoriste, ** arrêtiste (1762), asiniste (Volt., L., sup.), * bailliste, * bulletiniste, ** buraliste (1719), calambourdiste (1783, Mercier, *Tableau*, VI, 271 : *le monarque des calambourdistes*), * capitaliste (1764, Nochard, *Mém. Soc. écon. de Berne*, 1764, 3^e part., 101, *Essai sur l'éduc. du païsan : Combien n'y a-t-il pas de capitalistes...*), démoniste (Did. cité par Mercier, *Néol.*), ** dentiste (1735), * dictionnariste, * dramatisse (1771, Collé, *Journ.*, III, 326 : *tous les impuissants dramatiques se sont faits dramatisse*), ** économiste (Mirab. à J. J. Rous., 20 déc. 1767 : *le nom d'économiste*), ** égoïste (1755), ** encyclopédiste (1771), * équilibriste, * facultatiste, ** fataliste (Volt.), féneloniste (Volt., L., sup.), * féodiste, * feuilliste, * frivoliste, ** fumiste (1765), * gaudrioliste, * harmoniste, ** idéaliste (Did.), * imagiste, * indifférentiste, inoculiste (1771, Tr.), * ironiste, ** journaliste (1718), * légumiste, * libelliste, ** liquoriste (1775) ou liqueuriste (1753), lockiste (Volt., L.), * loyaliste, * magnétiste, * malebranchiste, * maniériste, ** matérialiste (Volt.), * métempsychose, * méthodiste, ** minéralogiste (1753), minutiste (D'Argenson, *Journ.*, I, 20 : *les historiens minutistes*), * monarchiste, moderniste (Rous., L.), * orthographe, * panglossiste, ** parodiste (1723), * périodiste (1765, *Ephém. citoy.*, I, n° 1, 3 : *quelques auteurs périodistes*) * philosophiste, * phraséologue, * portraitiste, * préjugiste, ** publiciste (1762), * ramiste, ** rigoriste (1751), * rienniste, * rogomiste, * romaniste, ** spiritualiste (1771), ** symphoniste (1704), *synonymiste* (1786, Roubaud, *Synonymes*, préf. : *Tous nos synonymistes*), ** terroriste (1798), * théo-

1. Cf. D'Argenson, *Journ.*, II, 66, janv. 1739 : « Il penche... vers le tolérantisme ».

riste, ** théurgiste (Volt.), * tragédiste, universaliste (1757, Collé, *Journ.*, II, 76: *universalistes, si cela se peut dire*), ** vaudevilliste (1735), * voyagiste, ** vocabuliste (1731).

SUBSTANTIFS EN ITE. — ** Turbinite (1762).

SUBSTANTIFS EN ITÉ. — * Actuosité, * adhésibilité, * amovibilité, * anonymité, ** authenticité (1752), * automatité, ** causticité¹ (1762), * commiscéabilité, * communicabilité, * compacité, * complexité, ** comptabilité (1753), ** contemporanéité (1798), * contumacité, * corporéité, culpabilité (1801, Mercier, *Néol.*), * déclina- bilité, * démonstrabilité, * dépravité, * despoticité, * déviabilité, * domanialité, * durabilité, * efféminéité, ** élasticité (1732), ** élec- tricité (1733), ** élégibilité (1732), * éméticité, éventualité (Beaum., V, 151, 1^{re} *Époque : l'éventualité des dépenses*), * évaporabilité, ** ex- pansibilité (1756), * explicabilité, * extemporanéité, * figurabilité, * filialité, ** fixité (1732), * fortuité, ** frivolité (encore signalé dans le *Dict. néol.*, puis accepté par Desfontaines, *Obs. écr. mod.*, I, 132, 28 avril 1735), * glutinosité, * graciosité, * horizontalité, * hystéricité, * idéalité, ** impartialité (1725), * imperméabilité, ** imperson- nalité, (1784), ** improbabilité (Volt. à Tronchin, 3 janv. 1758; *l'improbabilité du nombre*), * inaliénabilité, * inamovibilité, ** in- combustibilité (1751), ** incompressibilité (1755), * incorporéité, * indéclinabilité, * indélébilité, * indiscernibilité, * individualité, iné- branlabilité (Roland, *Mém.*, II, 122), * inexorabilité, * inexplicabilité, * infusibilité, * inintelligibilité, ** insociabilité (1721), ** instanta- néité (1737), * intégralité, * intellectualité, * intempestivité, ** in- tensité (1743), ** intimité (1735), ** invariabilité (1717), * invinci- bilité, * invulnérabilité, * irréconciliabilité, * irritabilité, * lucidité, ** malléabilité (1747), montuosité (Buff., L.), * morosité, * mor- taillabilité, * mutualité, * natalité, * nubilité, * nuisibilité, * pal- pabilité, patrimonialité (1739, L.), ** perceptibilité (Did.), * perfec- tibilité, ** périodicité (1795), * portativité, * présidialité, * putridité, * quadruplicité, * rarescibilité, ** réciprocité (1729), * responsabi- lité, * servilité, ** simultanéité (1754), * sociabilité, ** solidarité (1765), ** solubilité (1777), * substantialité, * superficialité, ** suscep- tibilité (1752), ** transmu[t]abilité (1762), ** unicité (Duclos), * véridi- cité, * versatilité, ** virtualité.

SUBSTANTIFS EN ITEUR. — * Compositeur, * répartiteur.

SUBSTANTIFS EN ITUDE. — * Brutitude, * vastitude.

ADJECTIFS EN AIRE, ATAIRE. — ** Actionnaire (1723), arié- taire (1780, Collé, *Journ.*, I, 24: *ces drogues ariétaires*; c.-à-d.

1. P. A. cite un ex. de Coyer probablement antérieur : la *causticité* de Boileau.

d'ariette), *arpentaire, *asinaire, *attractionnaire, *bastionnaire, **cellulaire (1751), *cométaire, *commanditaire, **concessionnaire (1740), conciliaire (Desfont., *Dic. néol.*), **convulsionnaire (1752), **corpusculaire (1732), **décisionnaire (Montes., P. A.), **dignitaire (1752), *divisibilité, *doctrinaire, *folliculaire, *franc-fiefataire, **garnisonnaire (Tr.; remplacé par *garnisaire*, A⁵; encore défendu par Mercier, *Néol. préf.*, p. xxvii, note), *habitudinaire (1770, Galiani, *Dial.*, D.15,60 : *l'homme est... habitudinaire*), *infinitaire, *latitudinaire, **millionnaire (1740, Le Sage, XII, 258, *Valise trouvée* : M. Dorimon, *quoique millionnaire...*), **moléculaire (1797), *panaire, **pétitionnaire (1792). *pondénaire. *rectilinéaire, *réglementaire, *relationnaire, *sentimentaire, *solaire, **syllabaire (1752), **soumissionnaire (1784), *temporaire. **urinaire (1771).

ADJECTIFS EN AL, EL. — *Additionnel, *agricultural, **ascensionnel (1752), **azimutal (1751), **banal (1752), *baronnel, **buccal (1751), capucinal (1777, *Journ. des spec.*, 15 déc., 103 : *une tournure capucinale*), *censorial, *circonstantiel (1747, Girard, *Vrais Principes de la l. fran.*, I, 91 : *le nom de circonstantiel*; cf. Dumarsais, *Œuvres*, III, 323 : *les nouveaux mots de subjectif, objectif, circonstantiel*), *colonial, *commercial, *confidentiel, *constitutionnel, *continental, **cortical (1721), **différentiel (1732), **équatorial (1784), **exceptionnel (D'Argens), *incidentel, *inquisitionnel, *judiciel, *magistratuel, *ministériel, *notarial, *officiel, *préceptoral, *présidentiel, protectionnel (1765, Collé, *Journ.*, III, 35 : *leur politesse protectionnelle*), *providentiel, *sentimental, **syndical (1740), **territorial (Montes.), **thermal (1752), **traditionnel (1722), **trilatéral (1721), *vicinal. — N. B. : Nous avons fait observer plus haut, 1236, que plusieurs de ces mots avaient le caractère d'anglicismes.

ADJECTIFS EN ATOIRE. — *Abrogatoire, *attrappatoire, *congratulatory, *épuratoire, **giratoire (Condorcet), **inflammatoire (1722), *intonatoire, *permutatoire, *prédicatoire, *révolutionnaire, *supplétoire, *usurpatoire, **vexatoire (Buff.).

ADJECTIFS EN ACÉ. — **Acanthacé (1751), *capillacé, **crustacé (1724), **cucurbitacéc (1721), *férulacé.

ADJECTIFS EN ANÉ. — **Instantané (1734).

ADJECTIFS EN ESQUE. — *Boscarsque, *chevaleresque, *philosophesque, *robinesque.

ADJECTIFS EN IBLE. — **Coercible (1798), *déductible, *digestible, **expansible (1756), **fermentescible (1764), improductible (D'Houteville, d'après Desfont., *Dic. néol.*), indisible (Collé,

Journ., III, 55 : *que n'a-t-il pas dit d'indisiblé*), ** intraduisible (vers 1726), ** ostensible¹ (1740) * perfectible, productible (F.), ** reproductible (1798), ** submersible (1798), ** succésible (1771), * tangible, ** traduisible (Desfont., *Dic. néol.*), * transponible, ** vitrescible (1762).

ADJECTIFS EN ICULÉ. — * Onguiculé.

ADJECTIFS EN IEN. — * Cartouchien, ** collégien (1771), * diluvien, ** électricien (1764), * lilliputien (1782, Mercier, *Tableau*, III, 14 : *nous n'aurons bientôt plus que des lilliputiens*), ** mastoïdien (1747), ** mécanicien (1732), ** milicien (1725), * parterrien, * philadelphien, politicien (Beaum., V, 30, *Observ. mém. just. : Eh ! grand politicien ou politiqueur*), * pythonicien, * racinien, ** silurien (1798), * tacticien, * théoricien, * tragédien.

ADJECTIFS EN IF. — * Abstractif, * acclamatif, * adjonctif, * admonitif, allusif (1770, Collé, *Journ.*, III, 274 : *des traits allusifs*), * arbitratif, * arbustif, * atténuatif, * bureaucratif, * carnatif, * compulsif, * conductif, * confédératif, * contractif, * dégradatif, * dissertatif, ** distinctif (1740), * évaporatif, ** évasif (1798), * évenitif, éversif (1777, Lavoisier, L. ; Mercier, *Néol.*, cite Rœderer), * exhibitif, ** expansif (1732), * exportatif, * expositif, ** fédératif (1748), illusif (Bachaum, *Mém.*, 14 juin 1784 : *jouissance illusive*), * imprécatif, * inactif, * initiatif, * interjectif, judicatif (Richelet cité par F.), * lésif, * nuancif, * ostentatif, * perceptif, * préceptif, * précuratif, * propensif, * punitif, * rémunératif, * représentatif, * reproductif, * rétorsif, ** révulsif (1741), * subventif, * températif, * tentatif, * terminatif, ** transpositif (1747), * tributif.

ADJECTIFS EN IQUE. — * Adamique, * aérostatique (1783, subst. et adj. ; cf. *Année litt.*, VI, 134 : *la machine aérostatique*), * agronomique, * amphigourique, * anecdotique, ** antithétique (Tr.), * athéistique, ** automatique, * avocatique, ** azotique (1787), ** biographique (1762), cadavérique (1787, F. : *odeur cadavérique*), ** calorique (1792 ; néologisme de savant signalé par La Harpe, *Lycée*, XV, 89), * comédismique, * dialogique, * dramique, * égoistique, ** encyclopédique (1762), ** géocentrique (1732), * germanique, * grenatique, * hérémétique, * histrionique, * humoristique, * hydrosopique, ** jésuitique (1771), * lithologique, ** maçonnique (1788), * magistratique, ** métoposcopique (1749, Buff., *Hist. nat.*, II, 535 : *observations métoposcopiques*), ** miasmatique (1797), ** microscopique (1754 ; L. cite Fontenelle), ** minéralogique

1. Cf. : « ils se dictent l'un à l'autre chacun une conduite ostensible », D'Argenson, 1749, *Journ.*, VI, 84.

(1751), * nauséique, ** néologique (1726), * onomatopique, * papi-
nique, * papistique, * parallélogrammatique, * philanthropique,
** phosphorique (1765), * physionomique, * piratique, polygra-
phique (1736, J. B. de Varennes, *L'Observateur, ouvrage polygra-
phique.*), * portraitique, * poumonique, ** syphilitique (1725),
** tachygraphique (1771), ** tautologique (1721), ** télescopique
(1796), ** thermométrique (Bonnet), ** trigonométrique (1762),
vampirique (Mirab., L.), ** variolique (1771), ** volcanique (Buff.).

VERBES EN FIER. — * Bêtifier, bonifier (1787, Beaum., *Mém.
en rép. au libelle diffam. : je lui bonifierois l'intérêt*), * académifié,
* mystifier, * scientifier, ** solidifier (Buff.), * substantifier.

VERBES EN ISER. — * Académiser, * actiliser, * actuali-
ser, algébriser (Tr.), * amabiliser, angliser (1786, Ligne, *Belœil*,
170 : *j'ai... anglisé... tout mon jardin françois*), * animaliser,
* automatiser, * caméléoniser, * catoniser, ** centraliser (1798),
* égaliser, * égoïser (1770, P. A. d'après Bertier ; cf. le *Journ.
encyclop.*, 1778, I, 3, 494 : *les explications de parler de soi, rappor-
ter tout à soi, ne penser que pour soi, me paroissent être celles qu'on
donne communément du verbe égoïser*), ** électriser (1733), * éner-
giser, * épigrammatiser, * excellentiser, * fainéantiser, ** fanatiser
(Tr.), * frivolisier, ** généraliser (ab. de St-Pierre), * géométriser,
* grand-seigneuriser, * hospitaliser, * immobiliser, * impassibi-
liser, * individualiser, * invisibiliser (1741, Gaudet, *Bibliothèque*,
61 : *Il y a des gens qui s'invisibil[is]ent souvent...*), * ironiser,
* matérialiser, * méphitiser, ** minéraliser (1751), * personnaliser,
philosophiser, * platoniser, * poétiser, * populariser, * possibiliser,
* préceptoriser, * prématuriser, ** prosaïser (J. B. Rous.), * rivali-
ser, * satyriser, * sauvagiser, * soléciser, * somnambuliser, surnatu-
raliser (néol. de Pluche blâmé par la Harpe, *Lycée*, XIV, 156), * sys-
tématiser, tantalisé (Mirab., cité par Mercier, *Néol.*), * tenoriser,
* théologiser, * uniformiser, * universaliser, ** utiliser (1792), ** va-
poriser (1790), * volcanisé.

COMPOSITION LATINE. — PAR PARTICULES. — ** antédiluvien
(Bailly), * circumnavigation, ** circumpolaire (1784), ** coaccusé
(1771), * coadministrateur, * coallié, ** coefficient (1753), ** coétat
(1762), * cointéressé, consœur (Barbier, *Journ.*, III, 578 et Ba-
chaum., *Mém.*, 10 sept. 1770), * coordoner, * copartageur, * copos-
sesseur, * copropriété, ** cosinus (1762), * cosouverain, * cosujet,
* disgracieux (1745), disrespectueux (1767, Did., L.), dissembler
(Did., *Rameau*, 128 : *rien ne dissemble plus...*), ex-genevois (Linguet,
Annales, IV, 385), * extraséculaire, * illettré, * illisible, * immarital,

* immesurable, * immiséricordieux, * immoral¹, ** impartial (1732), ** impersonnalité (1784), impliable (Mercier, *Néol.*), * impolice, * impolitique, * imponctuel, * impouvoir, * imprésentable, * imprévoyance, * improbabilité, * impropreté, * impudeur, * inachevé, ** inactif (1771), * inactivité, * inaimable, * inamovible, * inamusable, ** inaperçu (1769), * inapprivoisable, * inapte, * inassignable, inassouvi (Pougens, *Privatifs*), inattaquable (Desfont., *Dic. néol.*), * incalomniable, * incessable, * incohérence, * incohérent, * incohérer, * incommisération, * inconcluant, ** inconduite (1737), * inconsistance (1738, D'Argenson, *Journ.*, I, 323 : *d'une inconsistance*), * inconsistant, * inconsolé, * inconvenance (1752, D'Argenson, *Journ.* VII, 370 : *l'inconvenance de l'invitation*), * inconviction, * inculpabilité, * inculture, * indébrouillable, * indécor, * indéfiniment, indémontrable (Desfont., *Dict. néol.*, L.), * indescriptible, * indigestible, ** indiscipline (1762 ; fort nouveau, mais assez bien établi, F.), * indiscernible, indisputablement (Desf., *Dic. néol.*), * indistinction, * inédit, * inéquitable, * inétendu, * inétendue, * inexistence, inexpressif (1782, Mercier, *Tableau*, CLXXVII : *langue inexpressive*), * inextirpable, * infélicible, ** infranchissable (1794 ; cf. M. N., qui cite Daunou), * infréquence, * ingagnable, * inhabileté, * inhabiliter, inhonoré (approuvé par Domergue, *Journal*, IX, 385), * inhabitude, * ininflammable, * inintelligent, * injouable, * inlogeable, * inobservable, inoccupé (Desfon., *Dic. néol.*), * inoccupation, * inodorant, * inodore, inopportun (Pougens, *Privatifs*), * inorganisé, * in-procédure, * inruinable, * insaisissable (1770, P. A.), * insecouable, insécurité (Pougens, *Privatifs*), * insignifiance, * insignificatif, * insocial, * insouciant, * insoucier, * insoucieux, * instable, * insubordonné, insuccès (Pougens, *Privatifs*, et Mercier, *Néol.*, qui cite Barrère), * insupport, * intempérature, * intolérer, ** intraduisible (1726), * intransportable, * introuvé, ** invendable (Volt.), * invendu, * invigilance, * invraisemblable, * invraisemblance, * irrachetable, * irréalisation, * irrecherchable, * irréconcilié, * irréduction, * irréfléchi, irréflection (Mercier, *Néol.*), ** irréformable (1725), irréligiosité (1791, Domergue, *Journal*, IX, 300), irréprisable (proposé par La Harpe, *Lycée*, X, 233), * irrésoluble, * irresponsable, irréussite (Vauvenargues, L., et Mercier, *Néol.*), irrévérencieux (Pougens, *Privatifs*), * irrévoqué, ** intermaxillaire (1752), ** intussusception (1705), * lèse-catholicité, * lèse-humanité, * lèse-peuple, * postface, * persifler, * préarrangement, * préconcevoir,

1. Cf. Restif, *M. Nicolas*, III^e Époque (*Plus belles pages*, 56) : « L'accusation d'être *immoral*, mot nouveau que j'entends aujourd'hui retentir de tous les côtés. »

** préconçu (Did.), * prépondérance, * prescinder, * préviser, * rétrogressif, * superposé, * transsudation, ** trilobé (1783), * ultramarin, ** uniflore (1783), ** uniloculaire (1771), ** univalve (1752), ** vice-consul (1718), ** vice-dieu (Volt.), ** vice-reine (1718).

COMPOSÉS DE MOTS. — ** aériforme (1787), * algébrique, ** centrifuge (1751), * germicide, * glandivore, * morbifuge, * sanguisorbe, ** suicide (cf. *suicisme*, cité par G.), vinification (titre d'un ouvrage paru en 1791, suivant Mercier, *Néol.*), * pétrifique, ** similor (1742), * versifaiseur.

COMPOSITION GRECQUE. — PAR PARTICULES. — * Anti-adulateur, * anti-anglican, ** antiapoplectique (1747), ** antiasthmatique (1752), * anti-attique, anticivique (Mirab., L.), * anti-conjugal, * anti-constitutionnaire, * anti-constitutionnel, * anti-despote, * anti-économiste, ** antifebrile (1752), * anti-financier, * anti-jésuitique, anti-jettonnier (Coyer, *Bagat.*, éd. 1769, II, 357 : *tous tant que nous sommes d'anti-jettonniers*), * anti-marieur, * anti-méphitique, * antiméthodique, * anti-ministériel, * antimoral, * anti-national, * anti-ovipare, * antipapiste, * antipascalien, * antipastoral, ** antipatriotique (Volt.), ** antipéristaltique (Tr.), ** antipestilentiel (1724), * antiphilosophe, * antiphilosophique, * antiphysique, * anti-poétique, * antipopulaire, ** antiputride (1763), * anti-royalisme, * anti-royaliste, ** anti-scorbutique (1747), ** antiseptique (1763), ** antisocial (Mirab.), ** antisapoureux (Buff.), ** antispasmodique (1747), * anti-syphilitique, ** antitonnerre (1775), ** antivénérien (1747), antivermineux (Volt. à Tronchin, XLI, 150 : *sa tisane antivermineuse*), antivestale (1746, La Morl., *Angola*, I, 121 : *on y voïoit aussi de ces antivestales...*), archifait (St-Simon, L. sup.), * archisage, * métapolitique.

COMPOSÉS DE MOTS. — ** Aéronaute (1785, Bachaum., 30 août : *cet infatigable aéronaute*), ** aérostat (1783), * autochériste, bibliophile, ** bibliomane (1751), ** bibliomanie (1721), ** biographe (1721), * chalcographie, * chrysologue, ** chronogramme (1753), ** chronomètre (1753), * conchyliomanie, * coralloïde, ** cristallographie (1772), ** cryptogame (1783), ** cryptographie (1752), ** deutérocanonique (1732), * dramatico-didactique, * dramo-comédie, * dramomanie, ** électromètre (1749), * électrométrie, ** électrophore (1787), * encyclopède, * encyclop-économie, ** entomologie (1745), * éthocratic, * eudiomètre, ** géocentrique (1732), * graphomanie, * héliothermomètre, ** hématocele (1732), ** hémisphéroïde (1732), ** heptaèdre (1772), ** herpétologie (1789), historiographie (Volt. à M^{me} Denis, 28 oct. 1750 : *mon successeur*)

en historiographie), * hydrobale, ** hydrologie (1753), * hydropyrète, * hygrométrie, ** hystéroçèle (1752), ** hystérotomie (1732), ** ichtyologie (1748), * idioélectrique, * lithéogéognosie, * lithologiste, * magnétomètre, ** manomètre (1753), mélodrame (1772, L. Garcin, *Traité du mélo-drame*¹), mélomane (Roland, *Mém.*, II, 150 : *ce mélomane*), ** mélomanie (1796) * météréologue, ** métrologie (1780), ** métromane (1771), ** métromanie (1723), ** microphone (1732), ** monôme (1701), ** néologie (1762), ** néologue (1726), ** orthopédie (1741), ** paléographie (1708), * philocratie, * phraséologie, ** polypétale (1732), * pyrétomancie, ** séméiologie (1762), ** tautochrone (1771), ** télégraphe (1792), * théanthropie, * théocrate, ** théodicée (1710), * théophobie, * typomanie, * uranologue, ** xylographie (1771), ** zynotechnie (1762), ** zoologie (1751, Did., XIII, 155, *Explic. du syst. des connais. hum. : la science qu'on nomme zoologie*), ** zoolithe (1762), ** zoolâtrie (1762).

COMPOSÉS HYBRIDES. — * Admiromane, * agromane, agromanie (Delille, trad. des *Géor.*, disc. prél. : *le ridicule de l'agromanie*), * anglomane (1772, Sauvin, *L'anglomane ou l'orpheline léguée*), * anglomaniaque, * anglomanie (Piron à Maret, 2 août 1769 : *l'anglomanie est ici une maladie épidémique*), antiquomanie (Did., à S. Volland, 15 juin 1774, III, 259 : *férus tous deux de l'antiquomanie*), * bureaucratie, * calomniographe, ** calorimètre (1792), * égologie, * épistolographie, étrangéromanie (1765, Collé, *Journ.*, III, 23 : *L'étrangéromanie règne plus que jamais à Paris*), * fanatico-déiste, * fanatico-philosophique, * floricide, * géographi-politique, * granitoïde, * impi-comique, * insectologie, jardinomane (1786, Ligne, *Belœil*, 143), * lacrimaturge, * lyri-dramatique, * lyrico-encyclopédique, * lyrico-philosophique, * malboroughmanie, * mariageomanie, ** minéralogie (1732), * monodrame, mono-magistralement (1772, Collé, *Journ.*, III, 345 : *il le critique mono-magistralement*), * monopède, monoputanisme (1740, D'Argenson, *Journ.*, II, 406 : *porté au monoputanisme*), * panivore, * perdricide, * postéromanie, * rimopole * robinocrate, * robinocratie, * scribomane, * scribomanie, templomanie (1786, Ligne, *Belœil*, 105 : *gâter par une templomanie...*), * tragicomanie, ** varicocèle (1762).

1. Cf. Rouss., VI, 226, *Observ. s. Alceste* (1775) : « offrir au spectateur français l'espèce de *mélodrame* le plus convenable à sa langue... le véritable *mélodrame*... » Le passage est faussement daté 1766 dans la thèse de Hartog, *Guilb. de Pirécourt*, 45, qui donne l'histoire du mot.

II. — SENS ET EMPLOI

A. — DIFFÉRENCIATION

MOTS VOISINS DE FORME.

- affété, affecté*, parfois confondus (H. D. T.), sont de nouveau nettement distingués par La Touche : *affecté* marque la singularité, *affété*, la coquetterie. Collé, *Journ.*, II, 2, janv.-fév. 1755, joue de cette distinction : « je ne l'ai jamais vu si *affecté*, si *affété* et sybarite ».
- apparat, appareil*, ne sont pas synonymes ; on dit une cause, un discours *d'apparat*..., F. On trouve néanmoins *discours d'appareil* dans Rollin (H. D. T.), *morceaux d'appareil, toilette d'appareil* dans Rous., VIII, 239, *Conf.*, VII, et II, 344, *Ém.*, V ; F. admet encore *venir avec appareil* ou *appareil*, le second d'ailleurs préférable.
- artisan, artiste*, achèvent de se distinguer. Du Bos demande pardon aux peintres et aux poètes de les appeler des *artisans*. Inversement, *artiste* est réservé à celui qui « cultive les arts libéraux », A³ ; F. ne veut pas qu'on appelle les médecins et les chirurgiens des *artistes*. Cf. supra, 682.
- char, chariot*, sont pris quelquefois l'un pour l'autre : *des chariots armés de faux, courses de chariots*, A². Néanmoins, l'Acad. remplace *chariot* par *char* dans le *Quinte-Curce*, IV, 6 : « l'ayant fait attacher à un *chariot*, il fut trainé par des chevaux autour de la ville ».
- confidence, confiance*, se distinguent ; F. reprend dans Rollin : « Ces savans qui avoient part à sa *confidence* [de Crésus]... », et dans Sabatier de Castres : « Il faudroit plus que de la *confidence* [assurance] pour oser célébrer Voltaire parmi les enfans de Thalie ».
- cours, course*, acceptés tous deux par Ménage en parlant des rivières ; F. exige *cours* en prose, même au fig. : *le cours*, et non pas *la course des plaisirs*, comme dit Racine. Inversement, si ce n'est dans *voyage de long cours*, on dit *course* pour *voyage* : « nous continuâmes *notre course* vers le Sud », et non pas *notre cours*, comme écrit le traducteur du *Voyage d'Anson*, ce qui est un anglicisme. J. B. Rous., Delille écrivent encore *course* dans le premier sens (L.).
- éclaircir, éclairer*. Abs., l'un se dit des choses, et l'autre, des personnes. La Harpe a tort de prier Voltaire *d'éclairer les doutes* qu'il lui propose ; mais M^{me} Dacier n'est pas moins coupable en écrivant ; « il évita toujours de me répondre et de m'*éclaircir* » ; ou encore Bossuet qui donne constamment à *éclaircir* le régime de la personne ; voire Racine dans *Bajazet* : « O ciel, combien de fois je l'aurais *éclaircie*... ». En revanche, on peut *éclaircir* *quelqu'un d'un fait* (F.).
- embuscade, embûche*. Le second a plus d'usage au plur. et a un sens plus étendu qu'*embuscade* (embûche dressée dans un bois ou autre lieu caché),

F. d'après A. ; ne se dit plus que dans le style de la chaire, quand on parle du démon, Grosier ; ce qui tendrait à faire croire qu'*embûche* est surtout employé au fig. D'après l'Acad., « en embuche ne peut se dire pour en embuscade », comme dans Mol., *Fâcheux*, III, 5, v. 784 : « Va-t-en faire venir ceux que je viens de dire, Pour les mettre en embûche aux lieux que je désire. »

émouvoir, mouvoir. Le premier ne s'emploie qu'au moral et en parlant des hommes, note l'Acad., s. Boil., *Sat.* VI, v. 46 : « Six chevaux... Ont peine à l'émouvoir sur le pavé glissant » ; confirmé par Lévizac, *Boil.*, I, 51. Au réfléchi, le terme n'est pas convenable, suivant l'Acad., dans le *Quinte-Curce*, IV, 9 : « ces peuples éloignés, qui ne s'émouvoient pas beaucoup pour tous ses lieutenans », pour qu'il avoit peine à mettre en mouvement par ses lieutenans ; F. prend pour une faute d'impression dans Linguet : un vaisseau qui ne pouvoit s'émouvoir qu'à l'aide de quatre mille hommes.

envisager, dévisager. Le second ne tend pas encore à remplacer le premier au propre : « Je demeurai debout, le corps à demi tourné, n'osant l'envisager directement », Prévost, *Manon*, I (53).

furie, fureur (cf. t. III, 232). Dans une note utilisée déjà par Beauzée, *Encyclop. méth.*, art. *Propre*, l'Académie s'en prend au vers de Boil., *Sat.* VIII, 240 : « N'écris plus, guéris-toi d'une vaine furie ». On ne dit pas avoir la furie, mais avoir la fureur de.

idiome, idiotisme. Le premier « se dit du corps entier de la langue », le second des « manières de parler propres d'une langue », F. L'abbé Girard s'est donc trompé en écrivant : « Lorsque cette sorte de goût propre et distinctif ne regarde qu'une circonstance unique ou une seule façon particulière de s'exprimer, on le nomme *idiome*, c'est-à-dire propriété de la langue » (*Vrais principes*, I, 22). La confusion est ancienne (H. D. T.). Cf. encore : « je m'exerçois à discerner le françois pur de mes *idiomes* provinciaux », Rous., VIII, 77, *Conf.*, III. *Idiome* est donné par A¹ comme synonyme de *dialecte*, puis finit par se dire de « la langue propre à une nation », A⁴.

inquiet, inquiété, s'inquiéter. D'Olivet, *Rem.*, 1738, 11, 1767, 297, Desfont., *Rac. vengé*, 153, L. Racine, *Rem.*, I, 87, discutent les vers d'*Alexandre*, II, 1, 77 : « Mon âme inquiétée... », et *Androm.*, I, 2, 31 : « La Grèce en ma faveur est trop inquiétée ». D'Olivet appuyé par F. exige partout *inquiet*, expliquant qu'*inquiété* implique l'idée d'une cause étrangère, et *s'inquiéter* d'une cause remontant au sujet.

intempérie, intempérance, se confondent au moral dans le langage de Bossuet : « Quel transport, quelle *intempérie* a causé ces agitations et ces violences ? » (*Orais. fun. Reine d'Anglet.*). Le premier se dit de l'air, du climat (A. ajoute : des humeurs), le second, de l'homme, F. ; l'*intempérance du climat* n'est qu'un anglicisme.

justesse, justice. La nuance des deux termes n'est pas toujours observée ni facile à saisir. Selon F., le premier se dit des pensées et des discours, le second des mœurs. Mais Moreau a écrit : « Ce motif suffit pour sentir la justice de l'application qu'on a faite de cette loi à l'hérédité du trône » ; et Crébillon fils : « Pendant ces douloureuses réflexions dont la justice me désespéroit... ». Cf. encore : « Je n'ai pas envie, non plus, de rien opposer à vos reproches : je sens qu'ils ont quelque justice... », Vauven. à Mirabeau, éd. Gilbert, 122.

lecteur, liseur. F. distingue *liseur*, celui qui aime à lire, qui lit beaucoup, et *lecteur*, qui « s'emploie toujours relativement à quelque ouvrage dont on parle ». Pour Mercier, *Néol.*, on doit appeler *lecteurs* ceux dont l'emploi est de lire à des tiers, *liseurs*, ceux qui ne lisent que pour leur instruction et leur plaisir.

maigrir, amaigrir. Plusieurs pensent qu'*amaigrir* n'est pas neutre, comme *maigrir* n'est pas actif; ne pas dire: *il amaigrit à vue d'œil*, F.; A⁵ est pour *maigrir* dans tous les cas. Cf. au part.: « Elle me parut pâle et maigrie », Prévost, *Manon*, II (154).

passager, passant, se confondent parfois comme adj.: *je ne fais pas ma demeure dans cette ville; je n'y suis que passager*; se distinguent comme subst., le premier ne désignant que les voyageurs « par mer ». F. relève dans Valmont de Bomare la description des glaciers de Grindelwald où se forment des crevasses: « les *passagers* sentent sur le lac un mouvement semblable à celui d'un tremblement de terre », pour *les passants*. L. 7^o cite Rous. Cf. encore le *Nouveau Dictionnaire des passagers* (français et allemand) de J. L. Frisch revu par Mauvillon, Leipzig, 1771.

porter, supporter. Volt. déclare hors d'usage dans les *Horaces*, V, 2, 9: « J'ai su... Comme de vos deux fils vous portez le trépas »; F. cite Bossuet, Racine, Massil., voire Rollin et en juge comme Volt.

ressouvenir, souvenir. Le premier est plus propre en parlant des choses éloignées, le second en parlant des choses récentes, F. La nuance s'applique à cet ex. de M^{me} de Genlis: « J'ai été rosière, il y a aujourd'hui vingt ans, je m'en *ressouviens* comme d'hier » (*Rosière*, I, sc. 2); autrement, elle est bien subtile. A³ traduit le subst. par *ressentiment*, avec nuance péjorative; A⁶ emploie le verbe « par manière de menace »: *Je m'en ressouviendrai quelque jour [vengerai], Vous vous en ressouviendrez tôt ou tard [serez puni]*.

sablon, sable, achèvent de se distinguer (cf. t. IV, 263). L'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce*: « Ce ne sont que *sablons* infertiles » (IV, 7), où il fallait *sable*; et « Ce ne sont que campagnes de *sablons* arides » (VII, 4), où il ne s'agit que de sables en général, tandis que *sablon* ne signifie qu'« une espèce de sable, un sable très menu ». Cf. la fameuse *Plaine des Sablons* où avaient lieu les revues au dix-huitième siècle.

N. B. — Il reste de la confusion dans les cas suivants :

passer, dépasser, partie, au sens de devancer: « un homme qui vient après moi et qui me *pass*e », Montes., I, 110, *Let. pers.*, XXIV. Admis par A.: *ce lévrier passe tous les autres à la course, cet enfant passera bientôt tous ses camarades dans les études*. L. 40^o cite Le Sage.

suivre, poursuivre. A. dit indifféremment *suivre* ou *poursuivre sa pointe*. Dans le silence des dictionnaires, on trouve encore, au fig.: « Rome... laissa Mithridate *suivre* ses victoires », Montes., II, 77, *Romains*, VII: « comme si le seigneur du lieu avait *suivi* le projet de sa colonie », Ligne, *Belwil*, 128; L. (12^o, 13^o) cite Volt., Buff.

terroir, terrain, territoire (cf. t. III, 236, IV, 45). L'Académie applique la distinction de Vaugelas à son *Quinte-Curce*, VIII, 9: « mangeant ses bords, il [le Gange] engloutit et les arbres et une grande partie du *terroir* », où il fallait *terrain*, car « *terroir* ne se dit que de la terre considérée par rapport à l'agriculture ». La nuance n'est toujours pas observée en province.

Cf. : « Pour moi, je suis assiégé du barbier et des notables du *terroir* de Vauvenargues », Vauven. à Mirab., 9 août 1740, éd. Gilbert, 218.

trainer, entraîner. Le premier donne toujours l'idée de quelque chose de douloureux ou d'humiliant : on traîne sa misère, sa honte : on traîne une vie obscure, Volt. s. *Rod.*, I, 1, 54 : « Sembla de tous côtés *trainer* l'heur après soi ». Toutefois on le dit aussi d'une douce violence : « Charmant, jeune, *trainant* tous les cœurs après soi » (*Rac.*, *Phèdre*, II, 5). Ici *trainer* est mis pour *entraîner*.

MOTS VOISINS DE SENS.

aller, venir (cf. t. IV, 599). Ménage avait critiqué dans le *Quinte-Curce* : « Alexandre vint mettre le siège devant Célène ». Inversément, l'Acad. reprend dans le même texte : « L'ouvrage étoit élevé à une grande hauteur, mais il n'*alloit* pas encore à fleur d'eau » (IV, 2) (*venoit*, parce que ceux qui travaillent sont au-dessus de l'eau) ; « Dès qu'ils surent qu'Alexandre *alloit* à eux, ils [les gens de Bessus] l'abandonnèrent » (VIII, 4) (*venoit à eux*). St-Marc, *Boil.*, II, 539, exige *va* dans le *Lutrin*, V, v. 12 : « Et chez le trésorier, de ce pas, à grand bruit, *Vient* étaler au jour les crimes de la nuit. » Auparavant, Brosselle avait pris sur lui de corriger cet autre vers du *Lutrin*, VI, v. 60 : « Je *vins* chercher le calme au séjour des frimas », imprimant *j'allai*, « parce que la Pitié, qui est à Paris, parle de la Grande-Chartreuse où elle *alla chercher le calme* ».

assoupi, endormi. L'Acad. s'en prend au *Quinte-Curce* : « [Ils] éveillèrent le roi encore tout *assoupi* de la débauche » (VIII, 6) (impropre : le roi était plongé dans un profond sommeil) ; « soit qu'il sentit sa conscience nette ou qu'il fût *assoupi* de lassitude, il dormoit d'un profond sommeil » (VIII, 6) (contradiction : *être assoupi* et *dormir d'un profond sommeil* sont deux choses différentes).

augure, présage. Le premier « parmi nous se dit de tout ce qui semble présager, indiquer quelque chose que ce soit », A. Cependant, l'Acad. remplace *augure* par *présage* dans cette phrase du *Quinte-Curce*, X, 9 : « Ce fut là [le supplice des révoltés exposés aux éléphants] *l'augure* et le prélude des guerres civiles qui depuis ruinèrent l'empire des Macédoniens. »

bâtir, construire. Le premier ne convient qu'aux ponts de maçonnerie, Acad. s. *Quinte-Curce*, III, 7 : « quoiqu'il eût fait *bâtir* force ponts... il fut cinq jours à passer ses troupes ». Il fallait dire *jeter* ou *construire*.

battre, frapper. Dans le *Quinte-Curce*, VII, 2 : « Il fondeit en larmes et se *balloit* le visage outré de douleur », *se battre le visage* est une expression peu convenable ; mieux : *se fraploit*, *se meurtrissoit* (Acad.).

blessure, coup. La blessure est l'effet du coup et si l'on prend quelquefois *coup* pour *blessure*, on ne devait pas prendre *blessure* pour *coup*, suivant l'Acad., dans cette phrase du *Quinte-Curce*, III, 12 : « [II] fit festin aux grands de sa cour, où sa *blessure* ne l'empêcha pas d'assister, n'ayant fait que lui *effleurer* la peau ».

châtier, punir. Le premier signifie faire souffrir une peine à quelqu'un pour le corriger. Alexandre voulant tuer Parménion, Vaugelas ne devait pas lui faire dire : « Je suis obligé de le *châtier* » (*Quinte-Curce*, VII, 2), mais de *le punir*.

cœur, courage. On dit bien que *quelqu'un se porte d'un grand cœur à telle chose* en parlant d'une affaire où il se porte avec affection, avec désir ; mais en parlant des événements qui font de la peine et qu'on soutient avec

constance et fermeté, on dit *porter quelque chose avec courage*, Acad. s. *Quinte-Curce*, VII, 4 : « Le Roi... n'étoit pas sans inquiétude de l'affaire des Lacédémoniens qu'il porta néanmoins d'un grand cœur. » De même, *cœur* est remplacé par *courage* dans : « O l'homme de grand cœur qui n'a point changé de visage quand on l'a averti du danger où étoit le Roi » (VI, 9).

cognée, hache. L'Acad. remplace le premier par le second dans cette phrase du *Quinte-Curce*, V, 1 : « [Alexandre] fut le premier à rompre la glace avec sa cognée ».

commandement, ordre. L'Acad. remplace le premier par le second dans les phrases suivantes du *Quinte-Curce* : « Vos gens sont encore à attendre vos commandemens » (IV, 3) ; « Ils en avoient eu le commandement » (VII, 6) ; « Il sépara ses troupes avec commandement de saccager la province » (VII, 9).

convoitise, cupidité, avidité, ambition. Le premier, très en faveur du temps de Vaugelas (cf. t. III, 109), se restreint : « aujourd'hui cupidité est plus employé que convoitise », F. L'Acad. corrige le *Quinte-Curce* : « La crainte trouble les uns, la convoitise [cupiditas] les autres » (VII, 4) (*avidité*) ; « Ils pouvoient vivre heureux, si la convoitise [cupiditas] se pouvoit prescrire des bornes » (X, 9) (*ambition*).

courtisane, concubine. Le premier se dit d'une femme publique : par conséquent, observe l'Acad., Vaugelas aurait dû dire *concubine* dans le *Quinte-Curce*, VIII, 9 : « Il [le roi du pays] se fait suivre en des litières d'or par une longue troupe de courtisanes ».

délaisser, abandonner se distinguent. L'Acad. corrige le *Quinte-Curce*, VIII, 11 : « la plupart estropiez de quelque membre, furent délaissés [deserti] par ceux qui se purent sauver », où il fallait *abandonnés*, car *délaisser* « signifie ne pas donner à quelqu'un les secours qu'on lui doit ». Au Palais, note F., on dit *délaissement d'un héritage*, pour *abandonnement*. Toutefois une *enfance délaissée à elle-même* (Mass.) vaut mieux qu'*abandonnée*.

digue, jetée, chaussée. A propos de cette phrase du *Quinte-Curce*, IV, 2 : « Il falloit auparavant faire une digue qui joignit la ville à la terre », l'Acad. observe que *digue* « n'est pas ici le terme propre puisqu'il s'agit de joindre deux termes et non pas de soutenir des eaux » ; il fallait *faire une jetée*. Effectivement, A² supprime l'ex. : *Les assiégés avoient coupé la digue par où on pouvoit aller jusqu'à eux* ; mais conserve : *Le roi Louis XIII... prit la Rochelle par le moyen d'une digue qu'il fit faire dans la mer*. — Plus loin l'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce*, IV, 2 : « La chaussée parut enfin hors de l'eau », pour *jetée*.

dissimulation, feinte. Le premier se dit de « l'action d'un homme qui veut cacher ce qu'il a dans le cœur », et il ne s'agit point de cela dans ce passage de *Quinte-Curce*, VII, 5 : « mais quittant ici toute dissimulation [simulatio], ils l'environnent... » ; on devait, suivant l'Acad., se servir ici du mot *feinte*.

élection, choix. Le premier « suppose plusieurs suffrages » : *élection d'un empereur, d'un pape*, Volt. s. *Rod.*, III, 4, 19 ; F. critique également *élection* pour choix dans la *Suite du menteur* : « Vraiment, je suis ravi que mon *élection* ait enfin mérité ton approbation », dans les *Sent. s. le Cid*, M^{me} de Sév., etc. La même observation s'applique à *élire, électif*.

ensevelir, enterrer. Le premier ne signifie que mettre dans un drap ; l'Acad. corrige le *Quinte-Curce* : « Il leur permit d'ensevelir le corps après en avoir

- fait séparer la tête » (VII, 2) (*inhumer*); « Ils avoient résolu de le priver de sépulture, si le roi ne l'eût fait *ensevelir* » (VIII, 2) (*enterrer*). La distinction, sanctionnée par A., ne correspond pas à l'usage; cf. L. 1^o.
- envie* est couramment employé par Molière au sens de *désir*. L'Acad. trouve une « expression impropre et peu française » dans le *Bourgeois*, I, 2: « Il n'est rien de si doux que les tendres ardeurs Qui font vivre deux cœurs dans une même *envie*. »
- farouche* (cf. t. IV, 531) ne peut se dire d'animaux apprivoisés comme les éléphants de Porus. Ainsi, note l'Acad., Vaugelas a eu tort de faire dire à Alexandre: « j'ai affaire... à des bêtes *farouches* » (*Quinte-Curce*, VIII, 14), pour *terribles*.
- fat*, *sot* (cf. t. IV, 337), achèvent de se distinguer. Plusieurs académiciens préféreraient le second dans Boil., *Art poét.*, IV, v. 50: « Un *fat* quelquefois ouvre un avis important. » Au mot de La Bruyère, que « le *fat* est entre l'*impertinent* et le *sot* », F. ajoute qu'il tient plus du premier que du second.
- holocauste*, *sacrifice*. Le premier désigne un sacrifice dans lequel la chair entière de la victime était brûlée. Joas, note L. Racine, *Rem.*, II, 261, s'exprime fort correctement dans *Athalie*, IV, 1: « Est-ce qu'en *holocauste* aujourd'hui présenté... ». On dit d'autre part le *sacrifice de Jephté*.
- impénétrable* est pris pour *inaccessible*, *inflexible* dans *Polyeucte*, V, 4, 7: « Vois-tu comme le sien des cœurs *impénétrables*? ». Volt. rappelle qu'il signifie *caché*, *dissimulé*, qu'on ne peut deviner, qu'on ne peut pénétrer.
- faire justice*, *rendre justice*. St-Marc. Boil., II, 46, reprend dans l'Avertissement à l'Ép. IV: « j'espère de leur *faire justice* dans une autre édition », car *faire justice* ne se prend qu'en mauvaise part et signifie toujours *punir*; mais *rendre justice* n'est susceptible que d'un sens favorable et signifie toujours *réparer le tort*.
- filou* ne se dit que de voleurs adroits et non violents, observe l'Académie sur le vers de Boileau, *Sat.* VI, v. 101: « Des *filous* effrontés, d'un coup de pistolet, Ébranlent ma fenêtre, et percent mon volet. »
- forcer*, *contraindre*, *violenter*. Le troisième dit plus que le premier, le premier plus que le second: *l'art doit perfectionner la nature et non pas la forcer*. F. Dans *Polyeucte*, V, 3, 22: « Apprends d'elle à *forcer* ton propre sentiment », le mot propre, suivant Volt., est *dompter*.
- méconnaître*, au propre, ne pas connaître [ou reconnaître]: *vous avez changé d'habit; je vous méconnaissais*; plus ordinairement, au fig., désavouer: *il méconnaît ses parents et ses anciens amis*, F.; La Harpe, *Volt.*, 4 et 108, reprend dans Voltaire, *OEdipe*, I, 1, 64: « Jeune et dans l'âge heureux qui *méconnaît* la crainte », car « *méconnaître* ne veut pas dire *ne pas connaître*, mais *ne pas reconnaître* »; et *Adél. Du Gues.*, I, 1, 7: « Et que votre vertu cesse de *méconnaître* L'âme d'un vieux soldat... », pour *apprendre à connaître*, car « Adélaïde n'a point encore *méconnu* Couci, et n'en a pas eu lieu ». D'après M^{me} Necker, *Nouv. Mélanges*, II, 82, Voltaire aurait corrigé le premier vers, mais à tort.
- ménage*, *ménagement*, *épargne*. F. accepte encore avec l'Acad.: *entendre le ménage, vivre avec un grand ménage, ou de ménage*, mais distingue avec Girard: *ménage* (en fait de dépense ordinaire), *ménagement* (dans la conduite des affaires), *épargne* (à l'égard des revenus).
- misérable*, *malheureux* (cf. t. IV, 578). A propos de *Phèdre*, IV, 3: « *Misérable*, tu cours... », L. Racine, *Rem.*, II, 141, note que le poète emploie

ordinairement *malheureux* quand il s'agit des malheurs de la Fortune et *misérable* quand il s'agit des malheurs dont nous sommes coupables; F. se borne à approuver Racine d'avoir observé la distinction de l'accident passager (*malheureux*) et de l'état permanent (*misérable*).

pitié, compassion. Le premier ne se dit que des personnes, le second, tant des choses que des personnes, juge D'Olivet, *Rem.*, 1738, 78, à propos du vers: « Si de tant de malheurs quelque *pitié* te touche » (*Baj.*, V, 8, 3). Mais l'observation, raillée par Desfont., *Rac. vengé*, 496, disparaît en 1767.

pudeur, honte. Volt., *Con. des bautés*, 7, critique La Fontaine: « Il nous épargne la *pudeur* de les lui découvrir lui-même » (*Deux Amis*), où il fallait *honte*. En revanche, L. Racine, *Rem.*, II, 33, approuve dans *Iphigénie*, I, 1: « je l'avoue, avec quelque *pudeur* », car « dans notre langue, comme dans la latine, *pudeur* se dit de la modestie et de la honte ».

rectitude, droiture. Il semble à F. que le premier vieillit; L. cite Volt., Marmont. Finalement, A^s distingue *rectitude* en parlant de l'esprit, *droiture* en parlant du cœur.

aller à la rencontre, aller au devant. Le premier n'est pas si respectueux que le second; ainsi, selon L. Racine, *Rem.*, II, 35, Racine a eu raison de faire dire à Agamemnon s'adressant à Arcas: « cours *au devant* de la reine » (*Iphig.*, I, 1), et tort de placer ce vers dans la bouche de Phédime, parlant à Monime de Mithridate: « Croyez-moi, montrez-vous, venez à sa *rencontre* » (*Mithr.*, II, 1). La nuance avait été déjà notée par Bouhours, *Sui.*, 129. Beauzée y insiste encore dans ses *Synonymes*.

retourner, revenir, se confondent encore quelquefois (cf. t. III, 149). F. signale le « barbarisme »: *il retourne de Paris*. Cf.: « Que de fois, *retournant* de leurs bruyants travaux... », A. Chénier, I, 21, *Proserpine*.

B. — ARCHAISMES

PERTE OU EFFACEMENT D'ANCIENS SENS.

abject vieillit en parlant de la condition de l'homme; P. A. signale dans un écrit anonyme: « Les gens *abjects* [laboureurs], auxquels on accorde à peine le titre d'homme, sont plus estimables qu'un noble inutile à son souverain. » Suivant Morellet, il faudrait *de l'état le plus abject* dans Vauven., I, 177, *Connais.*, XLIII: « Ceux-ci [les grands] n'ont pas moins de désirs que les hommes les *plus abjects* [les laboureurs]. »

aboïs, extrémité, dans *Nicom.*, IV, 3, 112: « Et ces esprits légers approchant des *aboïs*... », n'est plus d'usage, Volt. Déjà, l'Acad. avait reproché à Vaugelas d'avoir fait *rendre les aboïs* à d'autres animaux qu'à des cerfs, en parlant de chevaux, d'éléphants, de chiens (*Quinte-Curce*, V, 13, VIII, 14, IX, 1). Mercier, *Tableau*, I, 72, parle des *aboïs* d'un bœuf: « Mais ses douloureux gémissements... ses débâtements, ses *aboïs*, les derniers efforts qu'il fait pour s'arracher à une mort inévitable ».

action, discours, vieillit, A⁴; ne se dit presque plus aujourd'hui, F.

abord, arrivée: à notre *abord* dans l'île, nous fûmes *attaqués*, Tr.; ⊕ A., F. L. Racine, *Rem.*, II, 36, ne sait si l'on peut dire *abord* pour *arrivée* comme dans *Iphig.*, I, 4: « Déjà de leur *abord* la nouvelle est semée ». Plus caté-

- gorique, La Harpe déclare l'expression impropre, et Fontanier la trouve surannée.
- abstraction*, dans *il est dans des abstractions continuelles*, A., est moins usité que *distraktion*, F.
- accessoire*, circonstance, situation, est vieux, A.; vieillit, A²; ⊖ A³; ne se dit plus suivant l'Acad., s. Mol., *École des f.*, IV, 4, v. 1152.
- accommodé*, riche, à son aise; fam. A⁴; ne se dirait plus, suivant l'Acad., comme dans Mol., *Avare*, I, 2: « elles ne sont pas fort *accommodées* ».
- s'accompagner*, s'associer; le plus souvent en mauvaise part, A²; ⊖ F. L'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce*, X, 8; « *s'accompagnant* encore de quelques uns de ses amis », pour *se faire accompagner par quelqu'un*.
- actuellement*, effectivement; ⊖ A³; vieux, F.
- adresse*, direction. L'Acad. corrige le *Quinte-Curce*, V, 7: « On n'en trouveroit aucun vestige [de Persépolis], si l'Araxe ne nous en donnoit l'adresse », expression étrange pour dire *ne nous en indiquoit pas la situation*.
- affliger*, maltraiter. On ne dit point *affliger de supplices*. note l'Acad., s. *Quinte-Curce*, V, 5: « quatre mille Grecs prisonniers de guerre, que les Perses avoient *affligés* de supplices ». D'après A., F., cet emploi paraît dès lors limité à certaines expressions: *affliger son corps par des jeûnes, par des macérations*, etc.
- affronter*, tromper; encore *A³; bas et suranné, F.
- agencer*, arranger, vieillit, A¹; ne se dit guère qu'en parlant de petites choses, A²; qu'en parlant des bagatelles qui servent d'ornement, confirme l'Acad., s. *Quinte-Curce*, X, 1: « puis se coucha de tout son long, *s'agençant* le plus honnêtement qu'il lui fut possible ». Même en ce sens restreint il vieillit, Tr.: *agencer la mariée, agencer un cabinet*; devient tout au moins fam., A³.
- aise*, joie. Dès 1694, A. ne connaît *aise* qu'en locution: *ravi, tressaillir*, etc., *d'aise*. « *L'aise* de me revoir », d'*Amphitryon*, II, 2, v. 1006, devient plus tard le sujet d'une remarque de l'Acad.: « Quelques uns ont douté qu'on pût dire aujourd'hui *l'aise* pour la joie. »
- amas*, action d'amasser, encore dans Bossuet, St-Sim., L., disparaît des dictionnaires. Seul Tr. cite encore: *l'alluvion se fait par un grand amas de gravier* [colluvies], *l'amas des mauvaises humeurs dans le corps cause les abcès* [collectio].
- amusement*, tromperie, *A³; *tout ce que vous me dites-là n'est qu'un amusement*; peu usité, F.; Volt., il est vrai, laisse passer sans remarque grammaticale le vers de *Rodogune*, I, 7, 16: « La paix souvent n'y sert que d'un *amusement* ».
- amusement*, perte de temps. L'Acad. corrige Mol., *Tart.*, I, 3, v. 215: « Moi, je l'attends ici pour moins d'*amusement* », qui « ne se dirait plus au lieu de *perdre moins de temps* ».
- amuser*, retarder, en revanche, ne paraît pas atteint: *A., F. Cf.: « ceux... qui *amusent* une conversation », Montes. I, 271, *Let. pers.*, 82; « Ne l'*amuse*: pas, Mario », Mariv., *Jeu de l'Amour*, I, 4; « Ce n'est que trop nous *amuser* sur le théâtre », Id., VIII, 448, *Paysan*, VI.
- araignée*, toile d'araignée, *A³; A⁴ explique par une ellipse la phrase: *ôter les araignées d'un plancher*.
- arrhes*, fig., gages: *les présents sont des arrhes de l'amitié*; un peu vieux, F.; se disait autrefois, A³; L. cite Rous., Chateaub.

ascendant, penchant, devient impropre pour Volt. dans *Rodogune*, II, 2, 8 : « N'est qu'un foible *ascendant* d'un premier mouvement », car « l'*ascendant* veut dire la supériorité ».

assiette, situation (cf. t. IV, 610) continue à vieillir, raillé par Volt., s. *Cinna*, IV, 5, 37, regretté par F. En particulier, suivant l'Acad., on ne dirait plus comme Vaugelas, *Quinte-Curce*, VIII, 10 : « Alexandre ayant appris des habitans l'*assiette de ce mont* ». Le mot choque aussi l'*Année litt.*, 1755, III, 275, qui le trouve « commun » dans le *Tacite* de La Bleterie : « choisir le lieu propre pour l'*assiette du camp* ». Cf. encore Montes., *Loix*, XVIII, 43 : « de grandes plaines où il y a peu de lieux *forts d'assiette* ».

- *assis*, se dit bien d'une ville, d'un château, ou d'autres bâtiments ; mais en parlant « d'une montagne, d'une île, et d'autres productions de la nature », on dit, suivant l'Acad., qu'elles sont *situées*. La remarque vise le *Quinte-Curce*, IX, 9 : « ils abordèrent à une autre île *assise* encore au milieu de l'eau ».

assurance, sécurité : *mettre en lieu d'assurance, l'assurance du pays*, A. ; toutefois, *mettre en assurance* (cf. La Font., *Fables*, VIII, 22) est moins bon que *mettre en sûreté*.

assurer, mettre en sûreté, fortifier. L'Acad. corrige le *Quinte-Curce*, V, 16 : « Les habitans... qui se croyaient être assurés dans un païs inaccessible », pour qui se croyaient en sûreté. F. traduit Racine, *Esth.*, v. 1145 : « En les perdant, j'ai cru vous assurer vous-même », c'est-à-dire *pourvoir à votre sûreté*. Pour Volt. enfin, « Puisqu'il t'*assure* en terre en m'élevant aux cieux », dans *Polyeucte*, V, 5, v. 28, n'est pas français pour *affermit ton pouvoir sur*.

s'assurer, mettre sa confiance en. Pour l'Acad., « ne *s'assurant* pas moins de l'affection des Grecs... » (*Quinte-Curce*, IV, 10) signifie *s'en rendre certain* et non pas *ne se tenant pas moins assuré de*. De même, pour F., « Mais je m'*assure* encore aux bontés de ton frère », dans *Bajazet*, v. 533, est à la fois impropre et irrégulier.

atténué, exténué ; vieux, avec ou sans régime, F. : *avoir le visage atténué, son corps est atténué par l'âge, par les fatigues, par les maladies*.

atterrer, terrasser. F. remplace l'un par l'autre dans Bossuet : « Il ne le relève que pour avoir la gloire de l'*atterrer* », et même en ces phrases consacrées : *Ils en vinrent aux prises et il l'atterra sous lui. Il prit le taureau par les cornes et il l'atterra*. Toutefois, Rous. écrit encore : « tu m'en imposes, tu me subjugues, tu m'*atterres*... » (IV, 284, *Hél.*, IV, 2).

audience, attention. F. recommande de ne pas imiter Molière : « D'une *audience* avide avaler ce poison » ; ni Bossuet : « Ce seroit abuser de l'honneur de votre *audience*... ». A⁴ supprime les ex. : *cela mérite votre audience, est digne de votre audience*.

avarice, avidité. Ce sens est encore mentionné par Tr. : « passion d'amasser des richesses ». Les autres dictionnaires, A., F., ne parlent que d'« attachement aux richesses ». Cf. : « Dirai-je à quel supplice, A quels maux me livra sa barbare *avarice*, Pour m'arracher ces biens par lui déifiés », Volt., *Alz.*, II, sc. 4.

aviser, 1° apercevoir, bas, A¹ ; fam., A⁴ ; vieux, F. ; Desfont., *Dic. néol.*, l'avait noté chez La Motte, *Fables*, IV, 2 : « Il *avise* un mûrier... » ; M. N. en est réduit à invoquer l'exemple de l'archaïsant Billardon de Sauvigny, *Hist. de P. Le Long* : « J'*avisai* rougir ses deux belles petites joues ».

- 2° avertir, vieillit, A¹; vieux, F., hors en ces proverbes : *un fou avise bien un sage, un verre de vin avise bien un homme*; vieux dans le sens de l'auteur, note l'Acad., s. Boil., *Sat.* III, v. 145 : « Quand notre hôte charmé, m'avisant sur ce point... ». On ne dit pas davantage, suivant l'Acad., avec un régime : « la nécessité... les avisa d'un remède qui les garantit » (*Quinte-Curce*, VIII, 4).
- 3° faire réflexion, prendre garde, se disait du temps de Corneille, Volt. s. *Hér.*, I, 2, 137 : « Avise; et si tu crains... »; n'est pas du beau st., F.
- bagues*, bagage précieux, t. de pratique, A². Au lieu de : « il fit encore rendre aux dames toutes leurs bagues » (*Quinte-Curce*, III, 22), on dirait aujourd'hui *toutes leurs pierreries*, note l'Acad.
- balancer*, peser, examiner : *balancer une affaire*, A⁵. Cependant, l'Acad. trouve une mauvaise expression dans Mol., *Malade*, III, 3 : « C'est un homme qui ne voit rien dans la médecine... et ne balance aucune chose ».
- bataille* se disait « autrefois » pour *corps de bataille*, A². Le terme est plusieurs fois repris par l'Acad. dans le *Quinte-Curce* : « le roi se plaça au milieu de la bataille » (III, 9); « une des ailes de sa bataille » (VII, 1); « le front de la bataille » (VIII, 14). Encore dans Volt., L.
- bossu*, en parlant des lieux : *pays bossu*, jusque dans A³; puis, seulement, *les cimetières sont bossus*, A⁴. Malgré *pays bossu*, l'Acad. ne veut pas d'*endroit bossu* dans le *Quinte-Curce*, IV, 9 : « S'il y avoit quelque endroit bossu et inégal, il le faisoit aplanir »; mieux : *quelque hauteur*.
- broc*, broche, s'est dit autrefois, resté dans *de broc en bouche*. A². et de *broc en broc*, F.
- bruit*, réputation, conservé dans *avoir bon ou mauvais bruit*, A. Mais on ne dirait pas aujourd'hui, suivant l'Acad., comme Mol., *Amph.*, prol., v. 138 : « Vous avez dans le monde un bruit De n'être pas si renchérie »; ni, confirme F., *donner un bruit*.
- brûlure*, action de brûler, ⊕ A., F., Tr.; se rencontre encore ici et là : « Un trait d'érudition plus gai, et qui chasse l'idée de la brûlure de ces malheureux », Ligne, *Beloëil*, 133. L. cite Volt.
- cavalier*, gentilhomme, Tr. 1771. Cf. : « Les dames et les cavaliers s'égayèrent aux dépens de Damis », Le Sage, XII, 358, *Valise trouvée*, II, 27 : « J'ignorois que la tendresse de ce cavalier eût prévenu la mienne », Mariv., VIII, 668, *Paysan*, VIII (apocr.); « N'aperçois-je pas les cavaliers se rassembler autour de ta chaise? », Rous., IV, 71, *Hél.*, I, 34, avec cette note : « Vieux mot qui ne se dit plus. On dit homme. J'ai cru devoir aux provinciaux cette importante remarque... »; en effet, le terme ne se dit plus qu'en province, F.
- cerne*, rond tracé sur la terre, sur le sable, etc. : vieux, A⁵ (conservé en parlant des plaies ou des yeux).
- chartre*, maladie, ne se dit que des enfants, F.
- cher*, précieux, est critiqué par Volt., *Connaiss. des bautez*, 128, et par l'Acad. dans *Le Misanthrope*, I, 1, v. 55 : « des régals peu chers ».
- clarté*, flambeau, lumière : *apportez de la clarté*, A¹; ⊖ A²; ne se dirait plus aujourd'hui, note l'Acad., s. Mol., *École des m.*, III, 4, v. 921 : « Suivez-moi, s'il vous plaît, avec votre clarté. »
- clartés*, connaissances, ne se dit plus, note l'Acad., s. Mol., *Femmes sav.*, I, 3, 218 : « Je consens qu'une femme ait des clartés de tout ». Ailleurs, *École des f.*, I, 1, v. 95 : *en clartés peu sublimes est une expression négligée*.

- commune*, république, encore employé par St-Evremond, est vieux et suranné. F.
- conduite*, direction, pour l'Acad., n'est pas français dans le *Quinte-Curce*, IV, 16 : « sans chef, sans conduite, dans un désordre et une confusion épouvantable » ; est impropre dans l'*Avare*, I, 2 : « Il nous est enjoint de n'en disposer que par leur conduite. »
- congé*, permission, ne se dit plus, Volt. s. *Cinna*, III, 3, 32 : « Et je ne puis plus rien que par votre congé. »
- conseil*, se prend quelquefois pour résolution, parti, A. ; ne se dit plus que dans deux phrases : *le conseil en est pris, je ne sais quel conseil prendre*, F. : très impropre, suivant l'Acad., dans Molière, *Tart.*, V, 5, v. 1822 ; « Allons voir quels conseils on doit vous faire élire ».
- considérable*, remarquable, en parlant des choses : « Ce qui est *considérable*, c'est que... », archaïsme signalé par F. dans Bossuet. Suivant l'Acad., on ne dirait plus comme Mol., *Avare*, I, 4 : « le bien n'est pas *considérable* ». En parlant des personnes, estimable : *auteurs considérables*, etc., également archaïque ; *considérable* n'a plus que le sens de grand, important, F.
- considérer*, faire cas, se dit surtout au passif, ou en parlant de la personne même, seulement à l'égard de ses inférieurs, F. ; très impropre, au gré de l'Acad., dans le *Quinte-Curce*, VI, 5 : « Son grand cheval qu'il *considéroit* autrement que le reste des animaux », pour *étoit de tous ses chevaux celui dont il faisoit le plus de cas*.
- consultant*, celui qui demande conseil, A¹ ; ⊖ A² ; ne se prend plus substantivement que pour celui qui donne des conseils, note l'Acad., s. Boil., *Art poét.*, IV, v. 49 : « Ecoutez tout le monde, assidu *consultant* » ; confirmé par F.
- contention*, dispute, vieillit, note l'Acad., s. le *Quinte-Curce*, VII, 6 : « dans une *contention* si ardente des deux partis » ; conforme à A² ; sans obs., A¹.
- contester*, quereller, en gén. ; ne convient pas, suivant l'Acad., dans le *Quinte-Curce*, IX, 9 : « Enfin on crie, on *conteste* tant que des paroles on en vient aux mains » ; mieux : *on se querelle*.
- contraste*, contention, débat de parole, vieux, A² ; ⊖ A¹.
- convier*, exhorter, presser, n'est plus d'usage, Volt. s. *Ment.*, II, 1, 3 ; devrait être conservé, *ibid.* et *Cinna*, I, 3, 133.
- coucher*, payer comme enjeu, même au fig., n'est plus admis par Volt. dans *Le menteur*, III, 5, 123 : « Vous *couchez d'imposture* et vous osez jurer... »
- couleur*, prétexte, suivant l'Acad., ne s'entend pas dans le *Quinte-Curce*, V, 12 : « En condamnant la fidélité des Perses, il *donnoit couleur* au parricide » ; n'est pas français, *ibid.*, VII, 5 : « La *couleur* du crime étoit spécieuse : la vengeance de Darius » ; suivant F., fait bien dans Racine, *Esther*, II, 1, v. 493 : « J'inventai des *couleurs*... », mais ne serait pas supportable en prose. Reste sous *couleur de*.
- coupé*, escarpé, est corrigé par l'Acad. dans le *Quinte-Curce* : « des précipices et des rochers *coupés* » (VI, 6), pour *escarpés* ; « un fleuve très rapide dont les rives sont hautes et *coupées* » (VIII, 16), pour *coupées à plomb*.
- courage*, cœur. L'Acad. reprend dans le *Quinte-Curce* : « Il ne cédoit à pas un des jeunes gens de l'armée en *vigueur de courage* ni de corps » (VII, 4), pour *en courage et en force* ; « afin que la récompense vous tente et ébranle vos *courages* » (V, 8), car *courage* ne se dit plus au plur. que pour dire des *personnes courageuses*. St-Marc signale la « signification très surannée »

- de *courages* pour *cœurs* dans le *Lutrin*, VI, v. 34 : « Une lâche tiédeur s'empara des *courages* » ; archaïsme également relevé par Volt. dans *Pompée*, I, 3, 58 ; tolérable en poésie et dans le disc. relevé, F. ; Rous. dit encore : *cette fierté de courage* (I, 72, 73, *Disc. inég.*, dédic.).
- couvert*, caché, pour Volt., n'est pas le mot propre dans *Héraclius*, V, 3, 6 : « Il tient en ma faveur leur naissance *couverte*. »
- créance* (cf. t. III, 231). L'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce* : « Si pour savoir la *créance* que j'ai en vous... » (III, 6), où *confiance* aurait été mieux ; « comme s'il y eût ajouté *créance* » (VII, 8), où il était mieux de dire *ajouté foi* ; « Parménion qui a de longue main tant de *créance* dans vos troupes » (VI, 8), où *créance* est impropre pour *crédit* ; dans Mol., *Mis.*, V, 4, v. 1725 : « Si de cette *créance* il peut s'être flatté », car *créance* pour *royance* ne se dit plus. Le mot n'a plus qu'un emploi diplom. ou commerc. : *lettres de créances, créance privilégiée*, F.
- crédit*, confiance, est impropre pour Volt. dans *Polyeucte*, I, 3, 33 : « Quelque peu de *crédit* que chez vous il [ce songe] obtienne ».
- débris*, ruine, est repris par F. dans Bourdal. : *ce débris subit et général*, et dans le P. d'Orléans : *profiter de son débris*, car *débris* « n'est pas le renversement, la destruction, il en est l'effet ».
- défaillir*, manquer, vieillit, A³ ; est vieux, F. ; L. Racine, *Rem.*, I, 436. trouve aussi *défaillir* « un peu vieux » pour *tomber en défaillance*, dans *Baj.*, V, 1 : « J'ai senti *défaillir* ma force et mes esprits ». Mais il n'est soutenu que par Luneau de Boisj. ; La Harpe, Fontanier, *Études*, 382. protestent : dans ce sens, *défaillir* n'a point vieilli.
- défaite*, en parlant d'une fille qui se marie, se conserve dans *cette fille est de défaite* ; autrement il est condamné par Volt. dans *Le menteur*, II, 2, 34 : « Sa *défaite* est fâcheuse à moins que d'être prompte. »
- délicieux*, voluptueux, ne se dit point abs., A² ; ⊖ A⁵. On ne le dit point pour plongé dans les délices, confirme l'Acad., s. Boil., *Sat.*, X, v. 625 : « Mais dans ce doux état, molle, *délicieuse*... ». F. trouve également impropre dans Fleury, *Hist. ecclés.* : « Antioche était une ville *délicieuse* ».
- désespérer*, être irrité. L'Acad. corrige le *Quinte-Curce*, VIII, 1 : « bien que le roi fit semblant d'écouter avec patience tout ce que disoit Clitus à la diminution de sa gloire, si est-ce qu'il en *désespéroit* dans son cœur [ingentem iram conceperat] », pour *il en étoit au désespoir*.
- désappointer*, destituer, est vieux, A².
- déterminer*, ordonner, paraît impropre à l'Acad. dans Mol., *Fem. sav.*, III, 4, v. 1073 : « Monsieur que je vous *détermine* A voir comme l'époux que mon choix vous destine ».
- deuil*, douleur, vieux, A². L'archaïsme est signalé par l'Acad. dans le *Quinte-Curce*, IV, 10 : « lui qui étoit son mari ne pouvoit lui en témoigner un plus grand *deuil* » ; et dans Mol., *Fâcheux*, II, 6, v. 562 : « Que je connus le change et sentis un grand *deuil* » (ne se dit pas). Finalement, A⁴ admet : *Quand le roi mourut, tous les peuples en témoignèrent un grand deuil* ; et F. signale dans Rous., trad. de la *Jér. délivr.* : « Partout règne l'horreur, la cruauté, le *deuil* et l'épouvante. »
- diligence, diligemment, soin, soigneusement*, sont vieux ou ne se disent plus. F. ; L. Racine, *Rem.*, I, 268 signale comme un latinisme dans *Brit.*, I, 2 : « Ah ! quittez d'un censeur la triste *diligence* ! ».
- discours* pour raisonnements, réflexions, est vieux, suivant l'Acad., s. le *Quinte-*

- Curce*, VI, 6 : « Il rouloit dans son esprit toutes sortes d'expédiens... dans cette perplexité, la Fortune fit ce que le discours [ratio] n'avoit su faire. » *Ibid.*, VIII, 1 : « La jeunesse étoit ravie d'entendre ce discours et autres semblables », il fallait ces discours. Pour l'Acad. encore, faire ce discours ne se dit plus comme dans Mol., *École des m.*, II, 6, v. 586 : « Et je vais de ce pas Lui faire ce discours qui ne la choque pas. »
- discretion*, volonté, se conserve dans *se rendre, se remettre, s'abandonner à la discretion de quelqu'un* ; mais l'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce* : « si ce n'est peut-être qu'il me soit plus honorable d'attendre la discretion du vainqueur » (V, 8) ; et : « Ces pauvres princesses attendoient là sans dire mot la discretion du vainqueur » (III, 12), pour *ce qu'il plairoit au vainqueur d'ordonner d'elles*.
- dispenser*, autoriser, n'est pas français pour Volt. dans *Polyeucte*, III, 2, 33 : « serois-je dispensée A suivre... une ardeur insensée? », et dans *Rod.*, I, 7, 39 : « Quand je me dispensois à lui mal obéir... ». Confirmé par F.
- disposition*, agilité, souplesse, n'est pas français, suivant l'Acad., dans le *Quinte-Curce*, VII, 7 : « Les Dahes... se jettent à terre tour à tour avec une disposition merveilleuse ».
- divertir*, détourner, commence à vieillir, A³ ; vieillit, A⁴ ; est vieux, suivant l'Acad., dans les *Fâcheux*, II, 2, v. 303 : « Eh, quoi? toujours ma flamme divertie » ; et III, 3, v. 742 : « Viendra-t-il point quelqu'un encor me divertir? ».
- douter*, hésiter, ne se dirait pas en prose, suivant l'Acad. (éd. L. R.), s. *Athalie*, III, 4, v. 985 : « Pourriez-vous un moment douter de l'accepter? » ; ne se dit point pour *je doute si*, note également La Harpe, *Voll.*, 294, s. *l'Orphelin*, V, 1, 42 : « Et vous doutez encor d'asservir ses fureurs? ».
- douteux*, irrésolu. F. seul le relève dans Boil., *Ép.* III : « Ainsi toujours douteux, chancelant et volage » ; le poète ne l'aurait probablement pas employé en prose.
- droit*, dans la langue de D'Ablancourt, s'emploie en parlant des escarpements : « une autre montagne aussi droite que la première » (*Arrian*, I, 10) ; « Ils commencèrent à monter... à l'endroit qui étoit le plus droit » (*ibid.*, IV, 6). De même dans le *Quinte-Curce*, VIII, 11 : « Le fleuve Indus passe au pied ayant ses rives droites et élevées deça et delà. » L'expression « ne donne point une idée distincte », suivant l'Acad.
- éclairer*, surveiller, *A., F. ; néanmoins, P. A. signale dans Laugier : « Philippe quitta l'Italie pour aller éclairer de plus près les mouvemens qui agitoient son royaume » (pour dire se mettre à portée).
- effet*, acte, réalisation, ne s'applique qu'aux desseins et aux causes, aux menaces, aux prières, d'après Volt. C'est pourquoi l'expression de Corneille, *Sert.*, II, 4, 25, n'est pas exacte : « L'offre qu'elle fait... en assure l'effet ». L'Acad. relève dans le *Quinte-Curce*, IX, 2 : « Il n'est pas jusqu'à votre gloire qui n'ait plus de réputation que d'effet », où *effet* est mal employé pour *fondement*.
- égarement*, est plus en usage au fig., F. ; ne se dit communément qu'au fig., L. Racine, *Rem.*, II, 38, d'où l'étonnement de quelques personnes à ce vers d'*Iphigénie*, II, 3 : « Arcas s'est vu trompé par notre égarement ».
- élever*, vanter, est corrigé par l'Acad. dans le *Quinte-Curce*, VII, 4 : « Comme ils furent échauffés du vin, ils commencèrent à élever leurs forces », pour vanter, exagérer ; par Volt. dans *Bérénice*, IV, 6, 27 : « élevant vos vertus »,

expression indigne de Racine. Godefroy, *Lex.*, cite Mauléon : « ses actions l'élèvent mieux que ses écrits ». Cf. Volt. même, *Scythes*, IV, 2 : « Élève ta patrie et cherche à la vanter ».

éluder, tromper, comme dans *Amphitryon*, III, 5, v. 1659 : « C'est trop être éludé par un fourbe exécration », d'après l'Acad., ne se dit point ; ou comme dans *l'Étoardi*, II, 6, v. 683 : « J'éludois un chacun d'un deuil si vraisemblable », suivant F., est un vrai barbarisme de phrase.

embouchure, ouverture, est systématiquement critiqué par l'Acad. Dans le *Quinte-Curce* : « tout ce qu'on jettoit dans la caverne où le Ziobéris se perd... alloit ressortir par l'autre embouchure de cette rivière » (VI, 4) ; « parce qu'elles [ces rivières] amassent quantité de vase et de limon, elles ne laissent qu'une petite embouchure à passer les vaisseaux » (IX, 4) ; « Les habitants... avoient taillé dans le roc un chemin couvert d'un bout à l'autre, dont l'autre embouchure étoit claire » (VIII, 2) ; l'Acad. corrige : *ouverture*, *canal*, *entrée*. Dans ses *Voyages dans les Alpes*, II, 16. De Saussure dit encore : « l'embouchure de l'Arveyron », pour désigner l'endroit d'où sort la rivière.

empêché, occupé, est vieux et ne se dit plus que dans l'expression *faire l'empêché*, F. L'Acad., s. Mol., *Avare*, III, 8 : « Dis-lui que je suis empêché et qu'il revienne une autre fois », ne saisit pas le sens et traduit : « on dirait aujourd'hui embarrassé ».

empêcher, embarrasser, d'après l'Acad., ne se dit point absolument comme dans le *Quinte-Curce* : « Le soldat empêchoit le matelot et le matelot le soldat » (IV, 3). Au participe, il n'est plus d'usage que dans le style fam. ; et par conséquent on ne dira plus : « Etant bien empêché au dedans et au dehors, il accusoit les dieux » (VII, 7), ni : « Alexandre se trouvoit empêché au choix » (VII, 6). Confirmé par Volt., s. *Nicomède*, III, 4, 18 : « Les mystères de cour souvent sont si cachés Que les plus clairvoyants y sont bien empêchés » ; cela serait à peine souffert dans le comique.

endoctriner, instruire ; n'a guère d'usage, A¹ ; ne se dit guère qu'en plaisantant, A² ; F. cite *l'Île frivole* de Coyer : « Deux cens agathines à moi. Gardez-les pour ce triste savant qui endoctrine votre fils » ; et, dans le sérieux, un auteur anonyme : « Vous endoctrinez vos écoliers des loix de Minos ». L'usage condamne à la fois l'emploi et le régime.

enjouer, rendre agréable, encore dans Mat. Marais, L., n'est plus accepté par St-Marc, *Boil.*, III, 385, dans la *Diss. s. la Joconde* : « Il enjoue sa narration » ; il n'en a jamais vu d'autre exemple.

entêtement, engouement, pour l'Acad., est impropre dans les *Femmes sav.*, III, 2, v. 757 : « J'aime la poésie avec entêtement ». A., F. maintiennent cependant l'ex. : *il a un grand entêtement pour cette femme*.

entrant, insinuant, est de peu d'usage, A³ ; peu usité, Tr. 1771 ; F. doute que la locution soit française. L. cite St-Sim.

épargne, s'est dit autrefois pour *trésor public*, F., ou *trésor royal*, Volt. s. *Cinna*, II, 1, 287 : « Mon épargne depuis en sa faveur ouverte... ».

épouser, marier, en parlant du prêtre, A¹ ; ⊖ A⁴ ; signalé comme gasconisme par Desgrouais.

estime, 1^o réputation, gloire, n'est plus compris par Volt. dans *Rodogune*, II, 3, 115 : « Ainsi vous me rendrez l'innocence et l'estime », et dans *Pompée*, I, 1, 181 : « Assurer sa puissance et sauver son estime » (*Comm. et Connais. des Bautez*, 135). Archaïsme pour F. qui cite Malebranche, Pluche.

- 2° opinion, n'est en usage que dans la marine, Volt. s. *Pomp.*, IV, 1, 25 : « mais puisqu'en son *estime*, Un si rare service est un énorme crime... ».
- établi*, renommé, estimé, est vieux, F. ; L. cite *Turcaret*
- état*, 1° manière dont on s'habille, bas, A¹ ; vieux, A² ; * A⁴ sans obs. ; ⊖ A⁵ ; ne se dirait plus, suivant l'Acad., s. Mol., *Avare*, I, 4 : « Où pouvez-vous donc prendre de quoi entretenir l'*état* que vous portez ? »
- 2° estime, notamment dans *faire état*, ne se dit plus, Volt. s. *Hor.*, II, 4, 1 et *Nic.*, II, 3, 9 ; vieilli au moins dans le beau st., F. Déjà, l'Acad. juge que *faire état* ne vaut rien dans le *Quinte-Curce*, IX, 5 : « le roi *fit état* [ratus] qu'il étoit arrivé là plutôt pour le consoler que pour lui pouvoir plus sauver la vie ».
- étrange*, étranger, ne se dit plus qu'en certaines provinces, F.
- exemplaire*, exemple, modèle, commence à vieillir, A¹ ; * A² sans obs. ; vieux, A⁴ ; vieux style, Tr. ; se disait autrefois, F.
- exprimer*, décrire (Fur., 1690) ne se dit plus avec un complément de personne. L'Acad. trouve impropre *exprimé* dans Boil., *Sat.* X, v. 665 : « T'ai-je encore *exprimé* la brusque impertinente ? ».
- extrémité*, fin de vie, ne se conserve que dans *être à l'extrémité* ; ne pas dire avec M^{me} de Sévigné : « Si l'*extrémité* de l'Empereur et de Don Juan d'Autriche vous pouvoit satisfaire, ils n'en reviendront pas », F. ; H. D. T. cite encore St-Sim. : *la veille de son extrémité*.
- faillir*, tomber en faute, était plus en usage autrefois, suivant L. Racine, *Rem.*, II, 129 ; preuve en soit Racine, *Phèdre*, I, 1 : « ne m'ont acquis le droit de *faillir* », et Corneille, *Cinna*, III, 3 : « Qu'une âme généreuse a de peine à *faillir* ». L. cite Beaum.
- falloir*, manquer, au partic., ne se dit plus suivant l'Acad., s. Mol., *Fâcheux*, II, 2, v. 322 : « Mais lui *fallant* un pic, je sortis hors d'effroi ».
- fantaisie*, imagination, s'est dit autrefois, Volt., XIX, 88, *Dic. phil.*, art. *Fantaisie* ; n'est d'usage que dans le didactique, A. ; et encore y passe pour suranné ; « les logiciens et les métaphysiciens disent depuis longtemps imagination comme tout le monde, F. De même, pour l'Acad., *fantaisie* est vieux dans Boil., *Sat.* II, v. 71 : « Mais depuis le moment que cette frénésie... trouble ma *fantaisie* », où le sens se rapproche d'*esprit*, *pensée*.
- feinte*, fiction, employé par La Font., H. D. T., pour F. est impropre dans J. B. Rous. : « Victime abandonnée à l'odieuse *feinte* ».
- force*, violence, pour Volt., n'est pas français dans *Pompée*, V, 4, 33 : « Faite un peu de *force* à votre impatience » ; est un barbarisme dans *Sertorius*, III, 3, 1 : « La *force* qu'on vous fait pour me donner la main ».
- fortune*, 1° malheur, péril, conservé par A. dans les locutions plus ou moins proverbiales : *Dieu nous préserve de mal et de fortune*, à ses *risques*, *périls* et *fortune* (t. de prat. ; L. cite Did.), *contre fortune bon cœur*, *fortune de mer*. Mais l'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce* : « l'obliger après s'être vû en péril de sa vie, à songer plus souvent à la *fortune* qu'il a couruë » (VI, 8) (*au danger où il s'est vu*) ; « C'étoit un spectacle bien pitoyable, même à ceux qui n'auoient point couru de *fortune* » (VIII, 11) (*qui n'auoient point eu de part au danger*) ; « Les Macédoniens trouvèrent fort étrange qu'on eût fait *courre fortune* à Perdicas » (X, 8) (*courir fortune de la vie à Perdicas*). Déjà Racine, VI, 35, avait relevé le dernier ex. et traduit : « pour dire être en péril ».
- 2° destinée, ce qui arrive à quelqu'un. L'Acad. discute le vers d'*Athalie*,

- II, 7, v. 659 : « Vous avez entendu sa *fortune* ». Pour les uns, c'est une « expression hasardée » ; pour les autres elle est « bonne en poésie ». Pour F. aussi, « en prose, ce serait une expression barbare ».
- frauder*, tromper, décevoir quelqu'un, vieillit, A¹ ; se disait autrefois, F. : *il m'a fraudé*.
- fructueux*, au propre, est relevé par un commentateur de Boileau (1772, II, 548), dans le *Lutrin*, V, v. 140 : « Abat l'honneur naissant des rameaux *fructueux* », car *fructueux* « ne s'emploie presque jamais qu'au figuré ». L'autorité de Boileau fait rétablir dans A⁵ *rameaux fructueux*.
- galant* (cf. t. III, 237), 1^o drôle, fam., peu digne du st. de l'histoire, F. qui cite l'abbé Garnier, *Hist. de France* : « Tel était l'équipage du *galant* » (en parlant de Borgia). — 2^o amant, n'est plus si en usage qu'il l'était autrefois, Girard, *Syn.* ; le peuple dit encore *galant*, et c'est ainsi qu'il faut le faire parler, F.
- gentil*, de bonne race, disparaît dans *gentil cheval*, ⊖ A., ne se peut dire que dans la conversation, Acad., s. le *Quinte-Curce*, VII, 4 : « Il ne faut que l'ombre de la gaule à un *gentil cheval* pour le faire aller » ; conservé en revanche dans *faucon gentil*, A., Tr. ; autrement provincialisme signalé par M^{me} Roland en Beaujolais, L. En st. de romance : « Brave et *gentil chevalier*, vous justifiez de toutes les manières votre réputation brillante », Louvet, *Faublas*, V, 131.
- harde*, troupeau, se « restreint aux bêtes fauves » ; on dit *une harde de cerfs*, note l'Acad., s. le *Quinte-Curce*, V, 1, mais non pas : « C'étoient des troupeaux de bêtes et des *hardes* de chevaux ».
- hardes*, fardeau, bagage, vêtements. L'Académie corrige le *Quinte-Curce* : « Ceux qui portoient leurs *hardes* [onera] avec leurs armes » (IV, 9) (expres. basse : *bagages*) ; « [Alexandre] ayant mis le feu à ses propres *hardes* [sarcinis] » (VI, 6) (bas d'autant plus qu'il est employé pour *les bagages du roi*) ; « Les champs étoient semés de *hardes* [sarcinis] » (IX, 9) (*bagage*) ; « ce qu'il y avoit de précieux meubles et de riches *hardes* [vestis] » (V, 6) (fam.) ; « Il fit aussi rendre aux dames toutes leurs bagues, tout leur équipage et toutes leurs *hardes* [cultum] » (III, 13) (bas en parlant d'aussi grandes princesses : *leurs pierreries et tout ce qui étoit à l'usage de leurs personnes*). Cf. : « En allant lui chercher tes *hardes*... Suzanne entre avec des *hardes* », Beaum., *Fig.*, II, sc. 8 et 13. Il s'agit des vêtements de la servante.
- hasard*, danger, recule très sensiblement. Voltaire le trouve mauvais dans *Héraclius*, II, 2, 41 : « Evitons le *hasard* qu'un imposteur l'abuse », et *ibid.*, II, 2, 103 : « Je ne me suis voulu jeter dans le *hasard* ». Pour F., « on ne le dit point aujourd'hui abs. et sans régime ». Cependant, on dit toujours *mettre au hasard* : « pendant que l'ennemi mettait au *hasard* toutes les siennes [ses forces] », Montes., II, 169, *Romains*, VI ; « Vous, l'appui de sa vieillesse, vous allez *mettre au hasard* cette vie dont il a tant besoin », Beaum., *Eugénie*, V, sc. 2. L. cite encore Montes., Volt.
- hâté*, pressé, d'après l'Acad., « ne se dit plus » comme dans l'*École des maris*, III, 4, v. 922 : « Il s'agit d'un fait assez *hâté* ».
- haut*, supérieur, éminent, fréquent chez Corneille et que tous les dictionnaires continuent à mentionner, est critiqué par Voltaire dans le *Cid*, I, 3, 25 : « Et qu'une ardeur plus *haute* à ses flammes succède ». Il eût fallu *plus noble, plus digne*.

- hostie*, victime, dès A¹ n'est plus admis qu'en parlant des sacrifices de l'Ancien Testament. En conséquence, il est repris par l'Acad. dans le *Quinte-Curce* : « durant donc qu'on consultoit les *hosties* » (VII, 7) : « Il n'avoit jamais vu les *hosties* plus favorables » (VII, 7); puis signalé et regretté par Volt. dans *Horace*, III, 2, 4, et *Polyeucte*, V, 3, 2.
- idée*, image, fantôme, est encore admis par L. Racine, *Rem.*, II, 257, mais critiqué par l'Acad. dans *Athalie*, II, 3 : « A deux fois en rêvant révu la même *idée* »; n'est même plus compris par Voltaire dans *Nicom.*, III, 2, 63 : « Le roi n'est qu'une *idée*... ». Cf. cependant : « Vous n'êtes pas le seul, peut-être, qui vous grossissiez mon *idée* », Vauven. à Mirabeau, 30 mai 1739, éd. Gilbert, 133.
- imposition*, imputation, signalé et critiqué par F. dans Bossuet : « Il rendra compte un jour d'une *imposition* aussi fausse et aussi maligne ».
- indice*, dénonciation (lat. *indicium*), encore fréquent dans Corneille, est pris pour une cheville par Voltaire dans *Cinna*, V, sc. dern., 22 : « Si pourtant quelque grâce est due à mon *indice*... ».
- infirme*, *infirmité*, faible, faiblesse, vieux langage, F., malgré l'Acad. : *l'infirmité humaine*.
- intérêt*, s'est dit « anciennement » pour *avarice*, *cupidité*. F. l'admet encore employé abs. : *C'est l'intérêt qui divise le frère d'avec le frère*, mais non pas : *la preuve de l'intérêt sordide de Henri VII...* Pour Suard, *intérêt* n'est pas d'usage dans le sens où l'emploie Vauvenargues : « *L'intérêt* fait peu de fortunes » (II, 11, *Max.*, 56).
- joliveté*, vieux en parlant des gentillesse que font les enfants, A⁴.
- lâchement*, mollement, dans les *Sent. Acad. Cid* : « Chimène... poursuit lâchement cette mort », donne lieu à cette remarque de Volt., XXXI, 254 : « Aujourd'hui on dirait faiblement ». F. admet *travailler lâchement*, au fig., mais non pas *cette ceinture tient lâchement*, au propre.
- large*, libéral, s'est dit autrefois, A²; encore admis avec la négation : *il n'est pas large*, L.
- * *légal*, *légalité*, loyal, loyauté, A²; ⊖ A³. Pour Voltaire, s. *Nicom.*, I, 5, 11, « *légalité* n'a jamais signifié *justice*, *équité*, *magnanimité*; il signifie *authenticité d'une loi revêtue des formes ordinaires* ».
- lettre*, écriture. A⁴ supprime l'ex. : *il écrit d'une méchante petite lettre*. A propos du vers de *Bajazet*, IV, 5 : « Du prince votre amant j'ai reconnu la *lettre* », L. Racine, *Rem.*, I, 433, note que ces mots veulent dire *j'ai reconnu son caractère*.
- licence*, liberté trop grande, dérèglement, achève de prévaloir sur le sens de permission, qui vieillit, A¹, s'est dit autrefois, F., devient fam., A⁵. L'Académie corrige dans Molière, *Avare*, IV, 1 : « je vous en donne la *licence* »; on dirait aujourd'hui la *permission*.
- se licencier*, s'émanciper; *il s'est licencié jusqu'à dire*, *il s'étoit licencié à des paroles un peu dures*, n'est guère d'usage et il n'y a que le peuple qui parle ainsi, suivant le censeur Marin, F.
- louange*, gloire, mérite : *célébrer les louanges de quelqu'un*, A. Mais F. critique dans Brébeuf : *être la louange pour être la gloire de*, et dans les *Lettres édifiantes* des PP. Jésuites : « La *louange* de cet excellent missionnaire, c'est d'avoir toujours craint et fui celle des hommes. »
- majeurs*, ancêtres, vieillit, A²; est vieux, A⁴.
- maniable*, palpable (ex. de Montaigne, L.), passe pour un néologisme aux

- yeux de Desfontaines, *Dic. néol.* : « L'auteur de la *Rel. prouvée par les faits* [l'abbé d'Houteville] dit l'existence *maniable* des choses pour exprimer qu'une chose existe évidemment. »
- mander*, faire tenir un ordre, semble vieillir. Du moins L. Racine, *Rem.*, I, 140, prend-il soin d'avertir que *mander* signifie *commander* et non pas simplement *envoyer une lettre dans* *Androm.*, I, 4 : « ce que vous *mande* un père ».
- manière*, dans *une manière de*, n'est plus que du st. fam. et quelquefois plaisant, moqueur ; on ne dirait plus avec le P. de la Rue : « Jésus ayant fait *une manière de fouet* avec des cordes ». Morellet trouve une expression négligée et mal assortie dans Vauvenargues, I, 127, *Connais.*, 21 : « C'est *une manière de génie* que l'esprit du jeu, puisqu'il dépend également de l'âme et de l'intelligence » ; il aimerait mieux *sorte* ou *espèce*. Cf. : « des *manières de comédies* », Rous., VIII, 16, *Conf.*, I.
- mariage*, dot, se maintient dans les dictionnaires ; toutefois, on critique l'expression *elle a cent mille francs de mariage*, pour *en mariage*, F.
- marier*, doter, encore dans Bossuet, La Bruyère, manque dans tous les dictionnaires.
- marque*, qualité, trace, trait distinctif, est traité de cheville par Voltaire dans *Polyeucte*, II, 2, 9, *Rodogune*, II, 1, 17, et III, 4, 24.
- ménagement*, administration : « laissez-moi pour quelque temps le *ménagement* de notre fortune », Prévost, *Manon*, I (89). A. ne connaît plus que le *ménagement des esprits* et F., le *ménagement des affaires*.
- mesures*, égards, est critiqué par F. dans Bossuet : « Les Vaudois n'avoient pas rompu toutes les *mesures* avec l'Eglise romaine », et par l'Acad. dans *Athalie*, III, 4, v. 551 : « Vous savez pour Joad mes *égards*, mes *mesures* », car « on dit bien les *égards*, mais non les *mesures* de quelqu'un pour une personne ».
- montre*, revue, n'est plus d'usage, Acad. s. *Quinte-Curce*, X, 1 : « Ils firent aussi la *montre* et l'exercice tout ensemble » ; conservé dans *passer à la montre*, F., que Volt. croit devoir traduire dans *Le menteur*, I, 1, 70 : « Et là, faute de mieux, un sot *passé à la montre* » (signifie *revue*).
- muqueter*, guetter l'occasion, vieillit, A⁴ ; fam., A⁵ ; fam. et peu usité, A⁶.
- négligence*, peu de soin dans la toilette : *être vêtu, coiffé à la négligence*. A² ; ⊖ A³ ; barbarisme, F.
- nom*, renommée, repris par Volt. dans *Sert.*, II, 2, 75 : « Je n'ose m'éblouir d'un peu de *nom* fameux », car « il y a une grammaire commune à toutes les nations, qui ne permet pas que les adverbess de quantité se joignent à des choses qui n'ont pas de quantité » ; et *ibid.*, III, 1, 3 : « Qu'un *nom*... trouvât à s'agrandir », car « un *nom* ne s'agrandit pas » ; F. de même repousse *avoir tant de nom* dans *Suréna*, et même *travailler dans l'espoir d'un nom, gagner un nom* qu'il trouve dans Du Resnel et Le Suire. Il admet pourtant *avoir un grand nom*, « et même *avoir quelque nom* ». *Nom*, dit-il, « n'est pas tellement le synonyme de *renommée* qu'il puisse s'employer à sa place ». Sans doute, mais nous disons encore un *nom*, pour un *grand nom* dans les deux sens que l'expression peut avoir (célébrité, noblesse). Cf. : « où trouver quelqu'un qui *porte un nom*, et qui ait le ridicule que vous demandez » (d'être sentimental), Bibiena, *Triomphe du Sent.*, 1750, I, 17, soul.
- nourrir*, élever. Les exemples diminuent dans A., et se réduisent peu à peu au sens fig. : *nourrir les enfans dans les sentimens de piété et d'honneur*.

- nourri dans l'amour de la vertu*, A⁵; on disait « autrefois » *il a été bien nourri, mal nourri*, pour *bien, mal élevé*, A³. L. Racine, *Rem.*, II, 262, traduit: « *Nourri...* sous le nom de Joas » (*Athal.*, IV, 3), par *mis en nourrice*, et: « Un Roi, que Dieu lui-même a *nourri* dans son temple » (*ibid.*, v. 1354), par *élevé*, fig.
- nourriture*, éducation, vieillit, A²; s'est dit anciennement, F.; Voltaire, s. *Héraclius*, IV, 5, 47 (cf. *Nic.*, II, 3, 9 et 40), le regrette, trouvant *éducation* trop long pour le vers. Cf.: « Dans les *nourritures* ordinaires où l'on ne regarde qu'au physique... mais ici, où l'éducation commence avec la vie... », Rous., II, 29, *Emile*, I (plutôt: *nourrissage*).
- objet*, personne. Voltaire critique dans *Rodogune*, III, 4, 25: « Et celui qui perdra votre divin *objet* », car « une femme est bien l'*objet* de l'amour de quelqu'un, et en style de ruelle, cela s'appelait autrefois l'*objet aimé*; mais une femme n'est point son propre *objet* ».
- office*, 1^o devoir, est vieux, F. — 2^o service, seulement avec une épithète ou un mot qui le détermine: *bon, mauvais office, office d'ami*, A³; F. reprend dans La Bruyère: « O homme important et qui à votre tour avez besoin de mes *offices* ».
- olive*, olivier, poét.: *joindre l'olive au laurier*, A.; autrement vieux et inexact sauf dans l'express. consacrée le *Jardin des olives*, F.; Desfontaines, *Dic. néol.*, critique *un simple rameau d'olive* pour *d'olivier*. Cf. encore: « des rochers dont l'âpreté est adoucie par des pins et des *olives* », Ligne, *Belœil*, 131. L. cite A. Chénier.
- ombrager*, 1^o cacher, encore employé par Boileau, *Lutrin*, IV, v. 68: « Ce pupitre fatal qui me doit *ombrager* », ne peut jamais avoir ce sens, suivant Saint-Marc confirmé par F. — 2^o donner ou prendre de l'ombrage (*s'ombrager*: *pigliar sospetto*, Oudin, *Recherches*); inusité, suivant Tr. qui cite Grimarest, *La vie de Molière*; néol., suivant F. qui cite Clément; ce qui a pu induire en erreur Gohin qui cite D'Argenson, Hennebert.
- paire*, en parlant d'une chose composée de parties. A. conserve encore *une paire d'armes, une paire d'habits* qui disparaissent seulement en 1835, *une paire d'heures*, qu'elle explique en disant qu'il s'agit des heures du jour et de la nuit. Raison « tirée par les cheveux », objecte F., qui ne voit dans cette expression, pour désigner un livre de prières, qu'un usage abusif et populaire. Resteront *paire de lunettes, de ciseaux, de mouchettes, de tenailles, de pincettes*.
- paître*, nourrir, donne des signes de vieillesse. L'Acad. corrige dans le *Quintecurce*: « Ils les avoient gardés pour un objet de risée dont ils *païssoient* leurs yeux » (V, 5), pour *repaïssoient*; et même: « qu'Alexandre ne pût aller où avoit été un berger pour *paître* ses troupeaux » (V, 4), pour *faire paître* ou *mener paître*.
- paradoxe*, adj., A.; F. préfère *paradoxal*.
- part*, côté, est repris par Voltaire dans *Héraclius*, III, 4, 60: « Allez de votre *part* assembler vos amis »; critiqué par F. également dans Corneille: *des deux parts*, et dans La Fontaine: *de sa part*, car « on ne dit plus en ce sens que *de toute part, de part et d'autre* ». En revanche, F. maintient *de quelle part?* qui est usité: « une épingle... et *de quelle part?* », Beaum., *Fig.*, IV, sc. 14.
- particulariser*, entrer dans les détails, est moins reçu que le substantif (*particularité*), F.; L. cite Volt.

patron, modèle, ne se dit plus que des choses et en langage d'artisan : un beau patron de dentelle, F. ; A² supprime l'exemple : une femme qu'on peut proposer pour patron.

plaisant, agréable. A² condamne *plaisant séjour*, *plaisante demeure*, *plaisants bocages*, qui se disaient autrefois en poésie. L'Acad. corrige le *Quintecurce*, IX, 7 : « L'issue du combat ne fut pas *plaisante* pour les Macédoniens », où l'on écrirait aujourd'hui *ne fit pas plaisir*. St-Marc note cette « signification surannée » dans Boil., *Art poét.*, I, v. 27 : *sujet ou plaisant ou sublime* ; I, v. 76 : *passer du plaisant au sévère* ; III, v. 289 : *pompeux ou plaisant*. L'Acad. et F. s'en prennent aux mêmes expressions.

phrase, façon de parler, sens supprimé par A², tout en maintenant les ex. : *phrase ordinaire*, *populaire*, *figurée*, etc.

pitoyable, compatissant, se disait « alors », Volt. s. *Nic.*, III, 3. 14 ; sans obs., F.

poste, tenue, gré, disposition, se réduit à une ou deux expressions. A² supprime *choisir un confesseur à sa poste*, et ne maintient à sa poste que « dans certaines phrases, comme *mettre des gens à sa poste* », d'ailleurs familières, F., A⁵. Reste encore, *acheter*, *vendre à poste*. Tout cela deviendra « vieux » pour A⁶.

poursuivre, persécuter, punir, ignoré des dictionnaires, mais que Voltaire cultive, peut-être par fidélité à Racine, est blâmé par La Harpe, *Volt.*, 173, dans *Zulime*, I, 3, 44 : « Dérobez-vous, Madame, aux peuples irrités Qui poursuivent sur nous l'excès de vos bontés », car « on ne peut *poursuivre des bontés* en ce sens, ni surtout *l'excès des bontés* ; on dit *poursuivre des grâces*, c'est-à-dire *tâcher d'en obtenir* ».

poursuivre à, continuer à, suivant l'Acad., ne se dit pas, comme dans *Le Misanthrope*, V, 3 : « Il ne faut pas *poursuivre à* garder le silence. »

prétendu, accepté. A la place de son *prétendu mari*, dans *Le Malade imag.*, II, 4, l'Acad. préfère son *prétendu* tout court. De même, elle trouve impropre *vainqueur prétendu*, pour *reconnu*, dans *Le Misanthrope*, III, 1, v. 843. Pour F., *ma femme prétendue* est fort mal exprimé. Cf. : « La maison de son *mari prétendu* », Montes., I, 243, *Let. pers.*, 70 ; « J'aimois *ma femme prétendue* », Mariv., VIII, 436, *Paysan*, VI ; « votre *prétendu gendre* ». Id.. *Jeu de l'amour*, II, sc. 1.

priser, 1° estimer favorablement, n'est plus d'usage, Volt. s. *Cinna*, III, 4. 152 : « Vous me faites *priser* ce qui me déshonore ». — 2° louer, vanter, suivant Lévizac, Boil., I, 28, a vicilli dans la *Satire* III : « Tandis que mon faquin qui se voyoit *priser*... ».

quitter, laisser quelque chose, pour F. est un gasconisme dans *J'ai quitté ma clef sur la cheminée*, une licence poét. dans l'*Oreste* de Volt. : « *Quittez*, reine, *quittez* ce langage terrible ».

race, en parlant d'un seul individu, fils ou fille, est blâmé par Volt. dans *Héraclius*, IV, 4, 34 : « Pour me rendre le rang qu'occupait votre *race* ».

raffineur, au sens de celui qui subtilise, qu'on trouve dans Balzac, Bossuet (L.), disparaît d'A⁴, n'est pas du goût et de l'usage actuel, F.

regard, rapport, s'est dit autrefois, F. Il en est de même de *au regard de* et *pour le regard*, qui commencent à vieillir dans A¹, qui disparaissent ou vieillissent tout à fait à partir d'A² ou A³. Voltaire regrette le second qu'il trouve dans *Horace*, IV, 1, 11 : « Le jugement de Rome est peu *pour mon regard* ».

reliques, restes, suivant l'Acad., « n'est plus en usage que dans le st. sublime, où même on ne doit jamais l'employer en parlant des hommes vivants » ; ne pas écrire par conséquent : « Mazée... entra dans Babylone avec les tristes reliques de l'armée » (*Quinte-Curce*, IV, 16), mais les *déplorables restes*. Pour L. Racine, *Rem.*, I, 429 et II, 145, c'est un vieux mot qui a de la dignité en vers : les *reliques plus chères* (*Baj.*, III, 2), les *froides reliques* (*Phèdre*, V, 6). F. cite l'abbé Du Bos et Linguet, qui l'appliquent aux ruines.

rompre au sens d'empêcher, prévenir, est critiqué par Volt. dans les expressions de Corneille : *rompre le coup* (*Rod.*, I, 2, 14) ou *les coups* (*Nic.*, I, 1, 77), *rompre des spectacles* (*Nic.*, I, 1, 25), *rompre un destin* (*Hér.*, IV, 1, 37), *rompre un succès* (*Cin.*, V, 2, 19), *rompre des desseins* (*Pol.*, I, 1, 55). Cf. Godefroy, *Lex. Corn.* Le premier et le dernier se trouvent encore dans A⁵. De même, au sens d'interrompre : *rompre un tête à tête*, le *sommeil de quelqu'un*. Cf. : « une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusqu'au lendemain », Montes., I, 418, *Let. pers.*, 134.

ridicule, personne ridicule, a vieilli, A⁵ ; en conséquence, Lévizac, *Boil.*, I, 5, reprend dans le *Disc. au Roi* : « Je ne sais point au ciel placer un ridicule ».

ruelle, réunion chez une dame, passe encore dans Rous., Volt., L. Le premier, La Harpe, *Lycée*, IV, 142, note que ce mot est un de ceux « qui font voir les changements que la mode a introduits dans le langage. Il y a longtemps qu'il n'est plus question de ruelles, aujourd'hui c'est de *bouvoirs*... ».

saison, occasion, circonstance, comme l'emploie Corneille, *Pomp.*, I, 1, 51 : « Et qui veut être juste en de telles saisons », n'est plus compris par Volt. qui soupçonne un mot « pour la rime ». Plus nettement encore, *il est saison pour il est temps*, « ne se dit plus », Volt. s. *Ment.*, IV, 9, 46.

soin, souci, n'est plus admis par F. qu'au plur. ; Volt. corrige, mais d'une manière équivoque, le vers du *Menteur*, I, 1, 22 : « C'est là le plus beau soin qui vienne aux belles âmes ». Cf. : « tous ses soins venoient moins de frayer pour elle... », Rous., IV, 361, *Hél.*, IV, 17.

sublime, élevé, ne se dit plus comme dans *Pompée*, V, sc. dern., 27 : « Prenez-vous en au ciel de ses ordres sublimes » ; n'est plus d'usage tel qu'on le trouve dans *Sertorius*, I, 3, 65 : « Si votre hymen m'élève à la grandeur sublime ». Voltaire, tout en le constatant, le regrette.

succéder, s'emploie moins souvent que *réussir*, note F. après Th. Corneille et l'Académie, *Obs. Vaug.*, II, 246. Il vaudrait encore mieux ne s'en pas servir du tout, suivant Tr.

suffisance, capacité, n'est plus en usage que dans le st. de la chancellerie, A³. F. signale l'archaïsme chez Rousseau : « Le laboureur, l'homme du peuple... ne s'attaque point à son maître pour faire briller sa *suffisance* ». L. cite Montes.

têt, crâne, est vieux, A³, Tr. ; L. cite Buffon (terme de vénerie).

tourner, 1^o interpréter faussement, n'est plus admis, ni même compris par Volt., *Connais. des Bantez*, 132, dans *Le Misanthrope*, V, 1 : « Renverse le bon droit et tourne la justice ».

2^o traduire, est vieux, A², et ne se dit guère qu'en termes de collègue, A³ ; se disait autrefois, F.

* *travail*, ne désigne plus que la cause, et non l'effet. A³ supprime l'exemple *endurer le travail*. L'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce* : « La troupe

- s'éclaircissoit peu à peu, le *travail* [fatigue] l'emportant enfin sur la honte de demeurer en arrière » (VIII, 2); « les uns abattus d'ennui plutôt que de *travail* [fatigue], se couchoient par terre » (VIII, 4); « Calamus... étoit monté sur un cheval que le roi lui avoit aussi envoyé; mais n'en pouvant supporter le *travail* [mouvement], il se fit mettre dans une litière » (X, 1). F. signale l'archaïsme dans Bossuet : « l'Église par le pieux *travail* qu'elle ressentoit pour les mourans... », pour *inquiétude, sollicitude*.
- travailler*, tourmenter, se dit en vers, suivant L. Racine, *Rem.*, I, 93, mais fait de la peine dans *Alexandre*, IV, 4 : « l'ardeur qui vous *travaille* »; a vieilli, suivant l'Acad., s. Boil., *Sat.* X, v. 567 : « Quelque léger dégoût vient-il le *travailler* »; autrefois on en faisait grand usage, F. Se rencontre encore ici et là, dans Rollin, *Mariv.* (*travailler*), L., *La Chaussée* (*se travailler*), F.
- * *traverse*, malheur, suivant Volt., n'est pas le mot propre dans *Horace*, I, 1, 95 : « Qu'on voit naître souvent de pareilles *traverses*... »; ne s'unit pas bien avec les pronoms possessifs ni avec la préposition *de*, F.; cependant, on lit dans Volt., *ferme en ses traverses*, et dans Raynal, *les traverses de la fortune*, L.
- trébucher*, tomber, est vieux, A².
- vertu*, effet, spéc. *faire vertu*, comme dans *Le menteur*, IV, 2, 31 : « Et que sur son esprit vos dons *fassent vertu* », n'est plus d'usage, note Volt.
- viande*, aliment, se disait autrefois, F. Rollin l'emploie encore : « L'une de ces villes devoit lui fournir son pain, l'autre son vin, l'autre sa *viande* ».

C. — NÉOLOGISMES

SENS AFFAIBLI OU RESTREINT¹.

- abrutir*, dans le langage moderne, signifie aussi intimider jusqu'à rendre bête, stupide, F. : « Vous l'avez accablé, contredit, *abrut* ». (Gresset, *Méchant*).
- affligé*, que les écrivains du xvii^e siècle emploient dans son sens étym., est trop faible pour la situation, au gré de l'Académie, dans le *Quinte-Curce*, VIII, 4 : « L'obscurité des bois jointe à l'orage leur déroboit la lumière qui soulage naturellement les *affligés* ».
- * *amitié*, pour amour, devient une expression trop faible dans *Athalie*, II, 7, v. 717 : « fille sans *amitié* » (Acad., éd. L. H.); ce qui n'empêche pas Voltaire d'écrire encore : « Puisse ce fils éprouver pour son père L'*amitié* qu'en mourant te conservait sa mère » (*Mort de César*, I, 1) et d'en être repris par La Harpe, *Lyoée*, IX, 310.
- aventure*, ce qui arrive à quelqu'un, ne convient pas dans le *Quinte-Curce*, V, 4 : « le roi se remit en mémoire l'*aventure* qui lui avoit été prédite par l'oracle lorsque... il lui répondit qu'un Lycien le conduiroit dans la Perse ». L'Acad. corrige : *se ressouvint de ce qui lui avoit été prédit*. La Harpe,

1. A compléter par Gohin : affecter, affectation, âge, allégressé, assommant, attention, aventure, caprice, circonstances, conclure, constitué, constitution, contrarier, costume, couchée, désolant, événements, insensibilité, passionner, pénurie.

- Volt.*, 32, trouve faible dans la bouche d'Artémire : « Le tems... Peut-être éclaircira cette horrible aventure » (*Artém.*), quoique J. B. Rous. ait pu dire que Circé pleurait sa funeste aventure ; mais « ce n'est pas Circé qui parle ». Dès A¹, aventure désigne un événement inopiné.
- cachot*, dès A¹, ne signifie qu'une prison. L'Académie corrige dans le *Quinte-Curce*, IX, 3 : « Vous voulez tirer de leurs cachots des gens qui vivent parmi les serpens et les bêtes sauvages », où l'on devait dire de leurs antres, de leurs cavernes.
- * *charmant*, dont s'empare le jargon mondain (cf. supra, 1084), devient, au gré de l'Académie, une expression trop faible dans *Athalie*, I, 4, v. 347 : « O divine, ô charmante loi ! », surtout après *divine*. Il en est de même de *charmer*, faible et impropre, *ibid.*, I, 4, v. 364 : « Un Dieu si bon ne peut-il vous charmer ? » (éd. L. H.).
- délicieux*, charmant, à la mode, F. ; P. A. signale dans M^{me} de Staal : « Oh ! cela a été délicieux » ; et dans Volt. : « un homme des plus aimables et de la société la plus délicieuse ». Également en parlant des personnes : « c'est un homme délicieux », c'est-à-dire enjoué. D'où le subst. : un délicieux, une délicieuse. En même temps le sens de voluptueux : un homme délicieux dans le boire et le manger, disparaît d'A⁵.
- déplaisir*, pour mauvais traitement, paraît trop faible dans le *Quinte-Curce* : « Tant s'en faut qu'on voulût leur faire aucun déplaisir [ipsas incolumes modo... fore] qu'elles seroient traitées en reines » (III, 12), ne dit pas ce qu'il faut dire dans : « Perdicas étoit plein de vie et n'avoit reçu aucun déplaisir [Perdiccam enim vivere] » (*ibid.*, X, 8). Au sens de *chagrin*, il n'est pas assez fort, selon Volt., pour la perte d'un trône dans *Rodogune*, I, 2, 20 : « Qui naitroient de ma peine ou de ses déplaisirs » ; de même, il doit être remplacé par *désespoir*, *ibid.*, V, 4, 97 : « Et que mon déplaisir, par un coup généreux... ». Il est encore employé avec cette même force, surtout dans le st. noble : « Tant il est insensible à mes déplaisirs », Montes., I, 480, *Let. pers.*, 155 ; « un refus plus cruel Vient m'accabler encore d'un déplaisir mortel », Volt., *Zaïre*, II, 1 ; « A Dieu ne plaise que je veuille insulter à vos déplaisirs », Rous., IV, 159, *Hél.*, III, 20.
- * *entours*, personnes qui entourent, F. ; P. A. signale dans Mirab. : « Comment se persuader qu'il seroit mis à l'enchère par ses entours... ». Cf. encore : « il eût été mieux pour ses entours », Did., *Rameau*, 10.
- disgrâce*, infortune, malheur, F. Cependant, le mot paraît trop faible à Volt. pour une aventure si effroyable dans *Rodogune*, V, 4, 242 : « Mais j'ai cette douceur dedans cette disgrâce ».
- endommager* devient « trop foible » pour l'Académie dans le *Quinte-Curce*, III, 9 : « ce qui assura à Alexandre le flanc de sa bataille pour lequel il avoit toujours appréhendé qu'il ne fût endommagé d'en haut ». F. cite l'abbé Granier : « François méritoit de signaler sa vengeance sur les Pays-Bas, le seul endroit où il pût endommager son ennemi ». Il faut causer du dommage, mais parce que ce mot ne se dit que des choses.
- ennui*. L'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce*, VIII, 4 : « les uns abattus d'ennui [metu] plus que de travail », pour les uns abattus plutôt de la crainte que de la fatigue. Pour les commentateurs de Racine, D'Olivet, *Rem.*, 1738, 117, 1767, 265 (s. *Esther*, III, 4, 34), L. Racine, *Rem.*, I, 279 et II, 46 (s. *Brit.*, V, 5 et *Iphig.*, sc. dern.), *ennui*, désignant toute sorte d'affliction, est d'autant plus poétique qu'il vieillit en prose. Les poètes effec-

tivement y ont recours : « Souffrez que loin de votre vue, Seigneur, j'aïlle cacher mes larmes et mes *ennuis* », Volt., *Zaïre*, III, sc. 6. L. cite encore Ducis et Chénier; F. s'étonne de trouver *ennui* pour *chagrin* dans *Voiture*.

ennuyé, suit *ennui*. On le disait « anciennement » pour être *fâché*, *chagrin*, *désolé de*, etc., F. : « Il étoit fort *ennuyé* pour quelques scandales qui étoient survenus. »

étonner. L'Acad. corrige dans le *Quinte-Curce* : « Alexandre même ne s'étoit vu de sa vie si *étonné* » (IV, 13) (*n'avoit jamais éprouvé une pareille terreur*); « Le roi *étonné* de ce désordre... » (VI, 2) (*consterné*); « Tous les autres ne disant mot, tant ils étoient *étonnés*... » (VIII, 7) (*tous les autres demeurant interdits*). Elle déclare impropre dans Boileau, *Sat.* I, v. 161 : « Pour moi qu'en santé même un autre monde *étonne* ». Le sens se maintient cependant dans le st. noble : « ...mon âme *étonnée* Prévoit que ce billet contient ma destinée », Volt., *Zaïre*, IV, sc. 15; « l'art de ne se laisser ni *étonner* par le danger... », Thomas, II, 220, *Saxe*. Godefroy, *Lex. Corn.*, cite un exemple de Bonaparte, let. du 14 germ. 1796 : « il fut un temps où... je fixais les malheurs les plus inouis... sans me sentir *étonné* ». On trouve aussi *étonnant* dans un sens fort : « un *chagrin étonnant* en étoit la véritable cause », Mariv., VIII, 562, *Paysan*, VII.

étrange, s'affaiblit de toute manière. Au sens d'*extraordinaire*, il ne vaut rien, suivant l'Acad., dans le *Quinte-Curce*, X, 6 : « la foule étoit si *étrange* que plusieurs personnes de considération ne pouvaient passer » (pour la foule étoit si grande). Au sens de *terrible*, le mot est blâmé par Volt., comme terme faible et comme cheville, dans *Rodogune*, IV, 1, 85 : « voyez le sort *étrange* », et V, 1, 33 : « le sort le plus *étrange* ».

* *excessif*, extrême : « le jour ne luisait plus, le froid étoit *excessif* ». Volt., XV, 390, *Siècle de Louis XV*, 37.

excessivement, extrêmement : « le nombre de ceux qui pensent est *excessivement* petit », Volt., *Let. phil.*, 13, éd. Lanson, I, 175; « deux femmes que je connois *excessivement* », Collé, *La Ver. dans le Vin*, sc. 4; « elle est ridée, *excessivement* maigre... », *Crit. du siècle*, let. XXV, I, 330. Au reste, le terme fait de bonne heure partie du jargon mondain : « Vous connoissez M^{me} de Lursay...? *Excessivement*... », Créb., I, 243, *Egar.*, III; « Cécile (avec *excessivement* d'humeur)... », Id., III, 468, *Hazards*; « ils ne sont pas *excessivement* amusants », Voisenon, I, 204, *Félicité*; « Il faut que je compte *excessivement* sur votre retenue », La Morl., *Angola*, I, 109, etc.

* *imbécile*, se disait autrefois pour faible, débile, et ne signifie plus que faible d'esprit, F. Cf. : « milles plats intriguants sont bien vêtus, et tu irais tout nu! et tu serais *imbécile* à ce point? », Did., *Rameau*, 145. Le sens d'insuffisant se rencontre encore chez Volt., *Henriade*, IV : « Prêtres audacieux, *imbéciles* soldats... ».

imbécillité suit le sort d'*imbécile*, L. 3°. Mais le sens primitif n'est pas perdu : « Si le petit sauvage étoit abandonné à lui-même, qu'il conservât toute son *imbécillité*... », Did., *Rameau*, 246; « N'avez-vous pas profité de la foiblesse, de l'*imbécillité* de cette malheureuse », Marm., III, 133, *Laurette*; « mais ils [les regards] n'ont plus leur première *imbécillité* », Rous., II, 181, *Émile*, IV.

infirmé, *infirmité*, se disaient autrefois pour *faible*, *faiblesse*. Au risque de

critiquer l'Académie, F. ne leur accorde plus que le sens de malsain, indisposé, indisposition, maladie habituelle.

gâter, ruiner, détruire, Furet, 1690, ⊖ A¹, passe à *endommager*, quoique Volt. écrive encore : « Les Russes... se retirèrent vers le Boristhène, *gâtant* tous les chemins » (XVI, 234, Charles XII, IV).

goût. Suard trouve à redire dans Vauven., II, 54, Max., 232, à « Les sujets font la cour avec bien plus de *goût* que les princes ne la reçoivent », où *goût* correspond au *con amore* des Italiens. On ne peut douter que ce sens fort ne soit ancien. L. 9^e cite La Bruyère : *Il a du goût à se faire voir*. Cf. encore Montchesnay, *Les Souhais*, 1693 (Gherardi, 1741, V, 17) : « Nous autres savans nous aimons quelque chose qui picotte ; et c'est un *goût* pour nous que d'enlever une proye conjugale ».

gêner, passe au sens d'*incommoder*. Le sens de *tourmenter* est signalé comme un archaïsme par F. dans *Bérénice*, III, 2 : « Quoi, ne vous plairez-vous qu'à vous *gêner* sans cesse ? » ; critiqué par Volt. dans *Rodogune*, I, 1, 17 : « Celle que dans les fers elle aimoit à *gêner* », et dans *Héraclius*, II, 6, 46 : « Comme sa cruauté, pour mieux *gêner* Maurice... » Pourtant, le même Voltaire écrit encore : « D'où vient qu'on m'abandonne au trouble qui me *gène* ? » (*Marianne*, V, sc. 7), et l'Acad. conserve traditionnellement : *Si vous n'avez point d'inclination à ce mariage, ne le faites point, je ne veux point vous gêner*.

intempérance, abs. et sans régime, se disait autrefois de toute passion brutale, ne se dit plus que de l'excès dans le boire et le manger, F.

* *libelle*. Le sens d' « écrit diffamatoire » est déjà donné par A¹.

licencieux, *licencieusement*, se disaient autrefois de la littérature, ne se disent plus que des mœurs. F. cite comme des archaïsmes dans Bossuet : « Ces explications *licencieuses* [libres, peu exactes] font trouver tout ce qu'on veut dans l'Écriture » ; dans Racan : *des sonnets licencieux* (contraires aux règles) ; dans Coste : *une paraphrase très licencieuse* (libre et peu littéraire). L'Académie reprend déjà, dans le *Quinte-Curce* : « par un meurtre horrible, il avoit puni des paroles *licencieuses* » (VIII, 2) (*des paroles offensantes*, car *des paroles licencieuses* signifient des paroles obscènes) ; « quand ils parloient du Roi *licencieusement* et blâmoient ses actions » (VIII, 6) (*quand ils parloient du Roi avec licence et sans respect*, car *parler licencieusement* signifie dans l'usage ordinaire *tenir des discours deshonnêtes*).

linceul, avait autrefois une acceptation assez étendue, à présent ne se dit plus que du drap dont on nous enveloppe après la mort, *Encyclop.*, 1765. Desgrouais, *Gasconismes*, 1766, raconte une anecdote d'un Parisien transporté à Toulouse « pour gouverner une grande maison » et qui n'entend parler que de *linceuls* au lieu de draps de lit. Il lui semble être « dans la salle de l'Hôtel-Dieu où l'on ensevelit les morts ».

meurtrir, tuer, vieillissant à la fin du XVII^e siècle, A¹, vieux, A², un des rares mots de Racine qui aient vieilli (D'Alemb., *Hist. Acad.*, II, 397, note), également relevé comme un archaïsme par L. Racine, *Rem.*, II, 267, l'Académie (éd. L. H.), Féraud, etc., dans *Athalie*, V, 6, v. 1793 : « Allez, sacrés vengeurs de vos princes *meurtris* » (cf. Fontanier, *Études*, 685). A⁵ ajoute qu'il s'emploie quelquefois poétiquement. Cf. : « Et le bois porte au loin les hurlements des femmes, L'ongle frappant la terre et les guerriers *meurtris* », A. Chénier, I, 74, *Aveugle*, v. 255.

* *oppresser*, ne se dit qu'en parlant de certaines affections corporelles, A².

Toutefois, il s'emploie encore ici et là au sens d'*opprimer*. F. signale dans Necker : « le besoin d'*oppresser* et l'ardeur de détruire » ; H. D. T. cite Mercier.

peine perd son sens énergique (cf. Godefroy, *Lex. Corn.*, 125), et n'est plus assez fort pour la perte d'un trône dans *Rodogune*, I, 2, 20 : « Qui naitroient de ma *peine*... ». Voltaire traduit également *peine* par *supplice* dans *Cinna*, IV, 3, 65 : « Mais jouissons plutôt nous-mêmes de sa *peine* ».

quereller, signifie aujourd'hui *repandre, faire des reproches, réprimander*, signifiait autrefois *insulter, défier*, et même *se battre*, Volt. s. *Ment.*, II, 4, 14.

réflexion, remarque faite au cours d'une conversation : « Mais, en cela, Madame, je n'ajouterai rien à votre *réflexion* », Bibiena, 1750, *Triomphe du sentiment*, I, 220.

EXTENSION ¹.

absorbé, occupé, abs. : « vous êtes un peu *absorbé*... », M^{me} Roland, 1790, *Lettres*, I, 341. H. D. T. cite un ex. de Rous. avec un régime.

accessoire, subst., partie secondaire : « Ce n'est là qu'un petit *accessoire* aux yeux du spectateur philosophe », Baudeau, 1771, *Introd. phil. écon.* (D. 11), 681. Au sens pittoresque, H. D. T. cite Diderot, 1765.

action, titre de compagnie, Savary, *Dic. com.*, 1723. H. D. T. cite l'*Esprit des Loix*.

actionné, en parlant de l'action d'une pièce : « aussi n'est-elle point assez *actionnée* », Collé, *Journ.*, I, 411, avril 1754, soul.

actuel. Le sens de *présent* (A⁴) tend à l'emporter, F. Cf. « son état *actuel* », Rous., II, 132, *Émile*, II ; « mon objet *actuel* », Mirab., *Prisons d'état*, 144 ; « la différence *actuelle* de nos sentiments », Riccoboni, III, 28, *Ernestine* ; « la différence *actuelle* de nos fortunes », Id., III, 161, *Amélie*, 1^e part. ; « ce n'est pas le sentiment *actuel* qui les produit », Did., *Parad. com.*, 36. H. D. T. cite Buff. : *l'inspection des choses actuelles*.

actuellement, *présentement*, A³ ; vieux au sens d'*effectivement*, F. Cf. : « *Actuellement* je ne sais plus ce que je suis », Dorat, IV, 167, *Sacr. de l'amour*, LIII ; « je logeois *actuellement* dans la même maison », Riccoboni, V, 60, *Jenny*, 2^e part.

s'adapter, *s'attribuer* : « un homme assez adroit pour *s'adapter* un legs de quinze cent mille francs », Beaum., IV, 50, *Rép. au mém. sign.*

aisance, en parlant de la fortune : *un homme vit avec aisance*, A² ; *il a de l'ai-*

1. A compléter par Gohin : accéder, administration, admiratif, affecter, affirmation, ambition, applicable, apprécier, approprier, arbitrer, arc-bouter, artiste, autorité, bénéfice, brutal, cadeau, capacité, chatouilleux, choix, civilement, comité, commission, composé, concevoir, conciliation, consommateur, coup d'œil, se déboucher, dégradation, déplacement, diction, différence, disposé, embarcation, escarpement, espèce, exclusif, exclusion, familier, fortuné, geste, habitation, humaniser, imaginative, infortunité, impossible, impromptu, indépendant, insociable, instituer, liaisons, libération, lointain, manufacture, mécanicien, mécanique, mémoire, méthodique, modiste, moral, mortalité, natal, nature, négatif, opinion, opposition, s'ordonner, organisation, organisé, pamphlet, patriote, peuplade, philosophe, philosophie, planteur, popularité, possibilité, pressant, se profiler, public, rapidité, rectitude, reçu (part.), relatif, resserrement, respectif, sensation (impression morale), sensibilité, sensible, sensitif, sensuel, social, soupçon, suspension, système, tempérament, titulaire, tournure, tragédien, végétatif, verser, visite.

sance, A⁴; *il est dans l'aisance*, Tr. 1771. H. D. T. cite le *Mondain* de Volt. *amateur*, *ice*, celui qui aime les beaux-arts sans les exercer, A⁵; puis celui qui cultive les beaux-arts sans en faire profession : « je n'ai jamais vu d'autres *amatrices* dessiner des vûes d'après nature », Genlis, *Adèle*, III, 259.

âme, vivacité dans l'expression : *donner de l'âme à un ouvrage*, A²; chant, déclamation où *il y a de l'âme*, A³; *n'avoir point d'âme*, F. En parlant d'un acteur : « Vous lui aurez trouvé *de l'âme*, de la sensibilité... », Did., *Obs. s. Garrick*, 1770, 120.

anatomie, corps disséqué; L. 3^o cite Volt. : *des anatomies en cire colorée*. Au fig., P. A. signale dans La Bletterie : « Je ne connois rien de si parfait en tout genre que le tableau, ou pour mieux dire, *l'anatomie* que Tacite nous présente de Tibère. »

annoncer, être le signe, la marque de, A⁶; P. A. signale dans Thomas : « Ce titre de chevalier *annonçoit* l'honneur »; chez M^{me} de Lussan : « Cette simplicité *annonce* chez elle une raison supérieure »; chez Fonten. : « un teint qui *annonçoit* les fatigues de l'insomnie »; chez Montagnac : « Votre langage et vos manières *annoncent* une éducation qui n'est pas le partage d'un homme du peuple », etc. Pour le réfléchi, le même signale dans Bitaubé : « La vertu qui parle par sa bouche *s'annonce* dans ses regard ». L. 9^o et H. D. T. citent Volt., Rous., Barthél.

appeler, fig. 1^o Avoir recours; P. A. signale dans Segui : « Louis est forcé d'*appeler la guerre* », et dans Coyer : « Ils sentent fort bien qu'ils pourroient se civiliser, *appeler la luxe et la magnificence* »; ou : « *Elle appelle l'or et la soie* pour filer ses vêtements ». — 2^o Nécessiter, exiger, A⁶; P. A. signale dans Boismont : « partout brille le sceau d'un génie qui *appelle la reconnaissance* »; ou : « Le sang d'un Dieu profané *appelle un vengeur* dans la Palestine. »

s'arranger, prendre ses mesures, sens nouv. signalé par Mauvillon, *Stile*, 1751, 135 : *Avertissez-en votre cousine afin qu'elle s'arrange là-dessus*; F. donne à *arrangez-vous* le sens de *choisir*, d'après Genlis : « Mais Dâme, *arrangez-vous*, Monsieur : ou vous ne disiez pas la vérité ce matin, ou vous la niez maintenant. » Au sens 1, L. cite Rousseau; au sens 2, Gresset.

avancer, fig., procurer quelqu'avancement, A³ : « plusieurs ont été *avancés*, eux ou leurs proches... », Rous., IX, 134, *Dial.*, 1; L. 3^o cite Fonten. : *s'avancer... jusqu'à devenir capitaine de vaisseau*.

avenir, situation dans le temps futur : « mon imagination effarouchée qui ne me fait prévoir que de cruels *avenirs* », Rous., VIII, 195, *Conf.*, VII. L. 2^o cite Volt. : *réserver un avenir pour les cœurs innocents*.

banal, trivial : *louanges banales*, *compliments banals*, *invention banale*, A⁶; F. ne connaît encore que *cœur banal* ou *galant banal*, qui paraît aimer tout le monde et n'est attaché à personne.

barboter, se livrer à la prostitution : « Après avoir *barbotté* et connu les mauvais lieux... », Piton, *Paris s. Louis XV*, V, 287, 26 déc. 1752.

cachet de professeur : « j'ai remis 16 *cachets* à une de vos femmes », Rous. à une cliente de Chambéry, 1733 (*Annales*, XIII, 188); « Mon écolière me présentait le petit *cachet* », Did., *Rameau*, 158.

cafetière, d'abord pot à faire bouillir le café (1690, Fur.), puis fém. de *cafetier* signalé par F. dans le *Richelet port.* : vendeuse de café. Cf. : « On courtise les *cafetières* », Mercier, 1782, *Tableau*, LXXI.

campagne, propriété aux champs : *il est allé à sa campagne*, A³ : « Elle étoit partie pour aller à sa *campagne* », Mariv., VIII, 578. *Suite apoc. du Paysan parv.*, VIII (1762) ; « M. Guérin qui a sa *campagne* à demi-lieue d'ici », Rous. à MM. Pictet et Lullin, 24 mai 1762 (*Annales*, VII, 61).

caractère, fermeté : *il a du caractère, il n'a pas de caractère*, A⁵. Cf. : « Elle aimait mieux qu'on manquât de sagesse que de *caractère* », Mariv., *Marianne*, 4^e part., 218 (L. 6^e). Le sens est un peu différent dans un autre passage de Marivaux cité par F. : « avec un homme sans *caractère* [sans mœurs] et sans probité, cette aventure pourroit vous faire le plus grand tort ». On a fait observer qu'un homme sans *caractère* est un homme « à qui on fait faire ce qu'on veut ». Cf. supra, 1115.

caractérisé, abs., évident : « Il y a une obstruction *caractérisée* dans la circulation », Mercier, *Tableau*, I, 44 ; P. A., 243, cite Laugier : « Il dit qu'il n'avoit entrepris cette guerre qu'après y avoir été excité par des *injures caractérisées* ».

* *caractériser*, en parlant de ce qui caractérise. P. A. signale dans Desfont. : « La délicatesse et la précision *caractérisoient* sa manière d'écrire en prose ». Cf. : « l'importance des travaux qui *caractérisent* cette première classe... ». N. Baudeau, 1774, *Phil. Écon.* (D. II), 670. L. cite Condorcet. *Caractéristique* s'emploie de même avec un régime : « les trois arts *caractéristiques* des sociétés policées », Baudeau, *op. cit.*, 808.

caresser, fig., entretenir 1^o dans autrui. L. 3^o cite Voltaire. 2^o en soi-même. P. A. signale dans Bertier : « L'auteur *caresse* l'image qu'il voit déjà comme en perspective ».

chantant, qui se chante aisément, qui est propre à être mis au chant, A³ : « Elles [des pièces de clavecin] sont pleines de goût et bien *chantantes* », Rous., VIII, 273, *Conf.*, VIII.

chauffoir, foyer de théâtre, A³ : « me voilà donc à la Comédie, d'abord au *chauffoir* », Mariv., VIII, 425, *Paysan*, V.

collecte, 1^o quête de deniers qui se paient volontairement ou par aumône, Richel., 1759 ; on dit *cueillette*, F. ; L. 2^o cite Volt. — 2^o voiture qui, chargée de différents paquets, les dépose successivement aux lieux de leur destination, Bachaumont, 3 janv. 1786.

commandé, forcé, feint (cf. *de commande*). P. A. signale dans Fréron : « quand elles [les figures] ne sont que *commandées*... elles donnent à tout le discours un air de déclamation » ; dans Cathalan : « Tout étoit politesse dans ses lettres, et une politesse qui n'étoit point *commandée*. »

* *conséquent*, important : « ...donnent lieu d'espérer que cet établissement utile et agréable pour les enfants deviendra un jour plus *conséquent* », *Guide des Amat. et des Etr.*, par Thiéry, I, 272, 733 ; « N'en a-t-on pas vu être le jouet de chutes à peu près semblables, même plus *conséquentes* encore », Bohaire-Dutheil, *Eulalie ou les préf. amour.*, 1777, préf., p. xix. Un abonné du *Journal de Paris*, 13 juil. 1784, proteste contre cette faute qui n'était jusqu'ici commise que par les « peintres, les sculpteurs, les architectes et autres artistes ». F., confirmé par La Harpe, *Lycée*, éd. de l'an VII, II, 305, dira que c'est du st. mercantile.

* *consistance*, stabilité, solidité, au sens moral, prend un grand développement : « Il a fallu que la Noblesse eût une certaine *consistance*... », Montes., *Loix*, VI, 1 ; « Celui qui réunit la *consistance* d'un ancien peuple avec la docilité d'un nouveau », Rous., III, 334, *Contrat*, II, 10 ; « au lieu que

- ces puissances [foncières] ont une *consistance physique* », La Rivière, 1767, *Ordre nat.* (D. II), 567 ; « la force politique et la *consistance* du corps social s'altèrent... », *ibid.*, 447, etc. De là, on passe au sens d'autorité, crédit (voir Gohin), signalé par F. dans « quelques auteurs » : « Le cardinal de Rohan venoit de donner l'exemple, ce qui fournit matière à des plaintes, à l'occasion du cardinal Du Bois, à qui sa naissance ne donoit pas la même *consistance* ». Ce passage est parfois imperceptible : « Pour le duc de Guiche, c'étoit un homme sans *consistance*, sans esprit... », St-Simon, XXVI, 356 ; « une adresse admirable du cardinal [Fleury], qui divise par là les cabinets du roi... afin d'empêcher aucune puissance à la cour de *prendre consistance* », D'Argenson, 1740, *Journ.*, III, 158, soul. : « Ces avantages réunis lui assurent la plus grande *consistance* possible parmi les nations », La Rivière, *op. cit.*, 533 ; « afin que leur *consistance ministérielle* devint ainsi plus inébranlable », Necker, 1784, *Adm. fin.*, éd. St., IV, 91. A noter encore, en ces divers sens, l'introduction de l'expression chère au card. Fleury : *prendre consistance* ou *de la consistance* : « cette nouvelle phantaisie ne sauroit *prendre de la consistance* sans occasionner un vide immense dans le commerce », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, I, 158 ; « une confédération... *prenoit de la consistance* », *ibid.*, III, 16. P. A. signale *donner de la consistance à un sentiment*, chez Rousseau.
- convenance*, rapport d'âge, d'état, de fortune, de caractère : *faire un mariage de convenance*, A⁵ ; L. (et déjà P. A.) cite Marmont. : « toutes les *convenances* qui font un grand mariage ». D'une façon générale, *convenance* s'applique aux rapports sociaux, mondains. L. 2^o cite Rous. : *convenances de l'opinion* ; Barthél. : *le sentiment exquis des convenances*. La dernière expres. est signalée par P. A. chez Fonten. : « pour le *sentiment délicat des convenances*, il faut des hommes polis par le commerce des femmes ».
- crâne*, tapageur, qui fait le rodomont, A⁵ ; dans le jargon moderne, un fou, un écervelé : *ce jeune homme est un crâne*, F.
- créateur*, celui qui a inventé dans quelque genre que ce soit, et adj. *génie créateur*, A⁴ ; P. A. signale dans Bertier : « Il étoit réservé à M. le Pr. Hénault d'être *créateur* dans un genre déjà connu » ; et : « Les *esprits créateurs*... n'ont pas besoin d'une recommandation étrangère ». L. 2^o et 4^o cite Volt. *Esprit créateur* est dans Fonten.
- création*, invention. A⁵ le dit des *mots qui sont de nouvelle création* ; P. A. signale dans Laugier : « les magnifiques *créations* de la Grèce ». Au sens de *supposition*, L. 4^o cite Montes. : *charges qui sont purement de sa création*.
- crèche*, asile d'enfant : « Le sort lui aura donné à la *crèche* une nourrice normande ou picarde », Mercier, *Tableau*, CCLXXI.
- créer* se dit des choses dont les hommes sont les inventeurs, A⁵ ; fort à la mode : *créer des moyens, des ressources, des vertus, des plaisirs*, et, au réciproque, *se créer des ennemis, se créer un chimérique effroi*, F. Au sens d'imaginer, P. A. signale dans Loiseau : « Le génie de l'amour *créoit* pour elle de nouveaux signes. »
- croûte*, tableau douteux, copie qu'on voudrait faire passer pour original, et généralement tout tableau noir, écaillé, et dont le plus grand mérite est le plus souvent d'être fort ancien, Tr. ; mauvais tableau, A⁵. Cf. : « *Croûte, croûte* abominable... », Did., XIX, 275, à S. Volland, 10 sept. 1768 ; « un ton blafard qui donne l'air d'une *croûte* à celui-ci [un tableau de Vanloo] », Bachaum., XXX, 148, *Salon* de 1785, 13 déc. 1785. Cf. supra, 783.

- culture*, instruction : un esprit naturel et sans culture, A⁵. Cf. : « Des premiers ans du roi la funeste culture », Volt., *Henr.*, III, L., et abs., pour l'état d'un esprit cultivé : « Tout ce qui flatte notre vanité n'est fondé que sur la culture que nous méprisons », Vauven., II, 147, *Max.*, 587.
- décoration*, marque d'honneur : donner une décoration, A³ ; P. A. signale dans E. de Beaumont : « Il n'avoit point encore les décorations militaires ». *déplacé*, d'abord mal placé, puis peu convenable : discours déplacé, paroles déplacées, F. ; il lui tint un propos tout-à-fait déplacé, A⁵.
- dérangé*, en parlant de l'esprit : « un esprit dérangé », Volt., *Louis XIV*, 17, L. Cf. Angola, 1746, II, 150 : « leur imagination creuse et dérangée » (soul.). F. donne : il y a bien du dérangement dans son esprit.
- désapprendre*, oublier ce qu'on avait appris, A. ; puis, perdre l'habitude. P. A. signale dans La Baumelle : « l'homme de cour [y venait] désapprendre la fatuité » ; « elle désapprenoit la mollesse de la cour ».
- descendance*, descendants. F. critique dans Moreau : « Il n'existoit plus de cette famille que la descendance de Clovis ». P. A. signale dans Loiseau : « ce mépris public que nos mœurs impriment à la descendance des pros-crits ».
- développement*, croissance organique. P. A. signale dans Laugier : « La lecture de cet ouvrage a beaucoup contribué au développement de mes idées. » L. cite au propre Bonnet : développement du germe.
- développer*, se développer, faire croître, croître. P. A. signale dans M^{me} de Lusan : « Il avoit une attention singulière pour développer le germe des vertus que le Ciel avoit mis dans le cœur du prince » ; dans M^{me} Riccoboni : « Elle apprit à danser et à développer les grâces de sa personne » ; dans La Motte : « Nous naissons avec ce désir qui se développe en nous longtems même avant la raison » ; dans Elie de Beaum. : « des dispositions pour le théâtre se sont développées en lui assez rapidement ».
- se deviner*, se pressentir. P. A. signale dans M^{me} de Tencin : « Les cœurs sensibles se devinent les uns les autres. » L. 4^o cite Turgot.
- dialoguer*, n'a guère d'usage qu'au passif : scène bien dialoguée, A³ ; P. A. signale dans Desfont. : « personne ne dialogue au théâtre comme lui » (ne fait parler les personnages d'une pièce). L. 2^o cite Volt.
- distinction*, marque honorifique. P. A. signale dans Laugier : « Il avoit joint à ces distinctions flatteuses le gouvernement de Gènes. » L. 3^o cite Volt., Condorc. L'origine de cet emploi se trouve dans cet ex. de Fénelon également cité par L. : « C'était une grande distinction, lorsque quelqu'un pouvait avoir le bonheur d'entretenir un moment Pythagore ».
- divination*, faculté, action de deviner. P. A. signale dans La Bletterie : « Sa prudence étoit une sorte de divination. »
- docteur*, se dit quelquefois abs. pour médecin, A⁶. Cf. Beaum., *Let. s. la crit. du Barbier* (1775) : « A merveille, docteur, dit la dame... A ce mot de docteur, je commençai à soupçonner qu'elle parlait à son médecin. »
- élémentaire*, qui concerne les premiers principes d'un art ou d'une science : géométrie élémentaire, A⁴. Cf. : « Ses fils en avoient plus appris dans quelques livres élémentaires... », *Le Papillotage*, 1765, 18, soul. ; L. cite Rollin : un auteur élémentaire.
- éclipser*, fig., effacer, surpasser. P. A. signale dans Desfont. : « ses plaisanteries grossières [du financier] éclipsent presque entièrement les traits fins et délicats du Glorieux » ; dans La Bletterie : « le personnage principal n'est

- jamais *éclipsé* par les acteurs subalternes » ; dans Laugier : « le prince en lui [Léon X] n'avoit pas totalement *éclipsé* le pasteur ». En parlant du mérite, des talents : *Corneille éclipsa tous les poètes tragiques qui l'avoient précédé*, A⁴ ; H. D. T., L. 3^o citent Palissot, Rous., Raynal, Condorcet.
- emprunté*, embarrassé : *air emprunté*, A⁴ ; signalé par La Touche, 1738 ; L. 5^o cite St-Simon.
- endoctriner*, donner des lumières nécessaires sur quelque affaire, A² ; faire le bec, faire la leçon à quelqu'un, F. Cf. : « à l'instant où il vient *endoctriner* les faibles », Beaun., *Mém.*, éd. Garn., 117.
- entourer*, former la compagnie habituelle : *homme mal entouré*, A⁵. L. 3^o cite M^{me} de Genlis : « Veille sur lui, sur son gouverneur, sur tout ce qui l'entoure » (*Adèle*, III, 363).
- épier*, pénétrer, deviner. P. A. signale dans la *Nécol. des hom. cél.* : « Son père *épioit* les goûts à demi formés de son fils ». L. 2^o cite Volt. : *épier son génie, épier le secret*.
- essentiel*, en matière d'affaire, nécessaire : *clause essentielle, mot essentiel*, A. Le sens se propage : « Encore si elle l'aimoit ! si cette consolation lui étoit aussi *essentielle* qu'à nous », Did., à S. Volland, 20 oct. 1759 (I, 117) ; « celle à qui elle aime à témoigner sa tendresse d'une manière plus marquée, parce qu'elle lui croit apparemment ces témoignages plus *essentiels* », *Ibid.*, 27 fév. 1766 (III, 54).
- s'établir*, gagner du crédit : *un homme est bien établi auprès d'un prince*, A². L. 5^o cite Lesage, *Turcaret* : *établi dans mon cœur*. Au réfl., P. A. signale dans La Baumelle : « Ces dames occupées ailleurs lui laissoient le loisir de *s'établir dans l'esprit* de la princesse. » L. 15^o relève la même expres. dans Genlis.
- s'éteindre*, en parlant d'une personne qui s'affaiblit comme touchant à la mort, A⁵ ; P. A. signale dans Marmont. : « Je *m'éteins* insensiblement, et mon terme approche », et dans Did. : « Ce fut dans les langueurs de la consommation qu'il *s'éteignit* ». L. 18^o cite Fonten., Volt., Genlis.
- étrainte*, embrassement, A⁶. P. A. signale dans Bitaubé : « Au lieu de ces douces *étraintes*, et de ces tendres épanchemens, il trouve un surveillant redoutable dont l'accueil le glace ». L. 2^o cite Rous.
- exécution*, manière d'exécuter, en parlant d'un peintre, d'un graveur, etc. : *Son exécution est facile, agréable... légère, lourde, pincée, etc.*, A⁴.
- * *facé*, expression nouvelle et de pure conversation pour exprimer la physionomie, Tr. ; admise par A⁴. Cf. : « Jamais acteur comique ne fut mieux *facé* qu'Armand et lui », Collé, *Journ.*, I, 146. F. cite Linguet : « des hommes robustes, bien *facés*, bien jambés ».
- faire pour dire*, qu'on trouve dans Molière (L. 66^o) passe pour un provincialisme aux yeux de F. qui le signale dans le théâtre de Genlis : « Non, non, *faisoit-elle*, c'est pour ma mère ».
- fait*, formé, accompli. P. A. signale dans Montagnac : « A mon âge on a sa *façon de penser faite* ». L. 9^o cite Genlis : *réputation faite*. A⁴ le dit de l'homme : *un homme fait* ; M^{me} de Sév., du style : *votre style est fait*.
- * *fixer*, regarder fixement : « Je la *fixois* sans le savoir », Créb., 1736, I, 53, *Egar.*, I ; « Elle le *fixa* quelque tems », *Id.*, III, 352, *Sopha*, XX ; « répondit la reine en *fixant* le prince », Voisenon, II, 160, *Tant mieux pour elle*, II. L'expression appartient donc au jargon mondain dès la première moitié du siècle.

- bonne fortune*, bonnes grâces d'une dame, A¹. L'Acad. critique Boileau, *Sat.* IV, v. 70 : « Cet autre fou... dont l'âme inquiète... Se fait un embarras de sa *bonne fortune* », car « cette expression a une acception parmi nous ». *galanterie*, maladie secrète, A⁵. Cf. : « il ne paraît plus douteux que le roi n'ait attrapé une *galanterie* », Barbier, 1738, *Journ.*, II, 188.
- globe*, pour désigner la terre : « ce sont eux qui changent la face du *globe* », Did., *Rameau*, 132. L. cite Volt. (1741) et Buff.
- grippe*, nom de maladie : « il avoit eu la *grippe* », Rous. au prince de Conti, 19 nov. 1767. L. 2^o cite Bonnet, Voltaire.
- horde*, nom que l'on donne aux peuplades ou sociétés de Tartares errants, A⁴; et à des troupes de sauvages, A⁵. Cf. : « comme une *horde* de sauvages », Did., *Parad. com.*, 45. La Harpe, *Volt.*, 283, note cet emploi dans l'*Orphelin de la Chine*, I, 2, 11 : « J'ai vu de ces brigands la *horde* hyperborée... », et commente : « C'est peut-être la première fois que ce mot de *horde* devenu depuis si commun, a été employé en vers ». Le mot finit par prendre un sens fig. : « cette *horde* d'honnêtes gens [les quakers]... », Coyer, *Bagatelles*, éd. 1769, 66 ; H. D. T. cite la *Marseillaise*.
- idéal*, qui n'a de fondement que dans l'imagination, A², chimérique, A⁴. F. ; P. A. signale dans Desfont. : « Les romans transportent les lecteurs dans un monde *idéal*, et les repaissent d'idées chimériques que la raison ne peut admettre ». Cf. : « lorsque les personnages de ce sujet sont tous *idéaux* », Collé, *Journ.*, III, 178, janv. 1768, soul. Cf. H. L., III, 192.
- ignorer*, faire semblant de ne pas voir : *il m'a ignoré*, expression sur laquelle F. fait des réserves.
- imaginer*, s'imaginer, croire, sens nouv. signalé par Mauvillon, *Stile*. 1751, 135 : *Vous avez imaginé que je serois plus propre qu'une autre à vous amuser* ; critiqué par F. : ne pas dire : *il imagine être un grand homme*. Cf. : « je n'*imagine* pas que vous croyiez aujourd'hui d'être obligé à quelque égard », Bibiena, *Triomphe du sent.*, I, 174 ; « il *imagineoit* que nous riyons uniquement de ma rencontre », Id., *ibid.*, II, 13 ; « Il n'*imagineoit* guères qu'un jour il jugeroit de musique », Did., à S. Volland, 20 oct. 1760 (I, 250). Voyez encore supra, 1066.
- inconsistance*, au sens moral : « à moins qu'on ne l'accuse d'une versatilité et d'une *inconsistance*... », D'Argenson, 1738, *Journ.*, I, 323. Voyez *consistance*.
- * *indispensable*, nécessaire, F. Cf. : « quand on ne laisse pas même aux cultivateurs leurs reprises *indispensables* », Quesnay, *S. le commerce* (D. II), 174 ; « les sacrifices qu'ils font de leur aisance et même du nécessaire le plus *indispensable* », Flamm., 3, 76, *Remont.*, 21 janv. 1770 ; « de cette utilité *indispensable*, constante, universelle, il résulte... », Dupin, 1745, *OEconomiques*, p. III (Coll. des Écon. et Réformateurs).
- indispensablement*, nécessairement : « usure et mauvaise foi qui conduisent *indispensablement* l'Etat le plus florissant à sa ruine totale », Boulainv., 1727, *Mém.*, II, t. I, 15 ; « réparations *indispensablement* nécessaires », Quesnay, 1758, *Tabl. Écon.* (D. II), 62 ; « *indispensablement* nécessaire », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 208.
- * *indisposer*, au sens moral, aliéner, fâcher, A² ; L., H. D. T. citent Rollin, Rousseau. Cf. : « Eh ! qui ne craint d'*indisposer* les supérieurs ? », Mirab. f., *OEuvres*, 1825, II, 36.
- ingrat*, qui déplaît (retour au sens latin) : « des montagnes qui leur paroissent si tristes et si *ingrates* », De Saussure, 1779, *Voyages*, I, 309 ; « Tout

- ce qui distrait mon cœur de sa pente actuelle m'est *ingrat* », Did., XVII, 335, *Voyage à Bourbonne*. L. 1^o cite d'autres ex. de Diderot.
- * *instituteur*, celui qui est chargé de donner les premières instructions à un prince, A³; depuis quelque temps se dit en parlant des particuliers, F. (qui cite Genlis). Cf. : « la place d'*instituteur* qui est proprement maître à lire », D'Argenson, 1734, *Journal*, I, 202; « Il y a des métiers si nobles qu'on ne peut les faire pour de l'argent... tel est celui de l'*instituteur* », Rous., II, 17, *Émile*, I. La Révolution rendra le titre officiel.
- intéressant*, qui plaît, qui s'attire l'affection, néologisme heureux, suivant F. : *c'est un homme intéressant*. A⁵ donne *figure intéressante*. Des ex. de M^{me} de Genlis ont été cités plus haut, 1113, P. A. cite Elie de Beaumont : « Ce jeune héritier... étoit un être trop intéressant... », et s. v^o *âge*, De Cucé : « Il meurt au sortir de l'enfance, dans cet âge intéressant où... ».
- intéressé*, penchant : *sentir un tendre intérêt pour quelqu'un*, P. A. cite M^{me} de Genlis : « l'*intérêt* d'Almanzor pour Boulaski », pour l'*attachement*; et dans un sens un peu moins fort : « On fait alors son devoir, et l'on a l'*intérêt* et l'approbation de tous les honnêtes gens ». L. 8^o cite également Genlis, *Adèle* (1782). De même, en parlant de toutes les choses qui s'adressent au cœur, à la sensibilité : « La jeunesse actuelle ne connaît plus d'autre espèce de comédie que le genre larmoyant; il lui faut ce qu'on appelle de l'*intérêt* », Collé, *Journal*, III, 240, janv. 1770, soul.
- intimité*, liaison intime, A³ : « La marquise m'honore de quelque estime, même d'un peu d'*intimité* », Bibiena, 1750, *Triomphe du sent.*, I, 219.
- intriguer*, composer une intrigue. L. cite Volt. : *intriguer une pièce*, et P. A., Desfont. : *un roman bien intrigué*.
- jouer*, que l'Académie dit des ressorts ou des pièces d'une machine, se dit en st. pittor : « vingt autres monuments pareils... *jouant* même très bien ensemble... », Ligne, *Belœil*, 124; « un reste d'église qui *joue* à merveille au milieu des gros arbres », *ibid.*, 133.
- irascible*, qui s'emporte facilement, A⁶; signalé par F. d'après Marin : *un homme irascible*. L. cite Rous. : *passions irascibles*, Marmont. : *vivacité irascible*.
- libertin*, incline de plus en plus vers le sens de « qui mène une vie déréglée », introduit dans A², et que A⁵ place en tête. L. cite Volt., Raynal. Les anciens sens persistent : qui aime sa liberté, surtout en parlant des enfants, F., et irrégulier, comme dans cet ex. de Rous., faussement interprété par H. D. T. : « Je devins polisson, mais non *libertin* » (VIII, 42, *Conf.*, II).
- local*, adj., 1^o au sens pittoresque : *couleur locale*, A⁵; 2^o au sens moral : « J'avois du moins des objets visibles et des lumières *locales*, en quelque sorte, qui me guidoient », Mirab., 1769, *Écon.*, 245 : « une affaire d'*intérêt* purement *local* », Necker, 1784, *Adm. Fin.*, V, 4; « L'*intérêt* sans doute est très *local* », M^{me} Roland, 1790, *Lettres*, I, 368; « la Sicile où les vices du gouvernement et d'autres *circonstances locales* empêcheraient l'exportation... », Galiani, 1770, *Dial.*, VII (D. 15), 141.
- * *local*, subst., disposition des lieux, A⁵ : « les nouvelles habitudes qu'exige un changement de *local*, de maître, de méthode... », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, V, 244; « Je ne connois personne plus en état de tracer ce plan que lui-même [Wielhorski], qui joint aux connoissances générales que ce travail exige toutes celles du *local* », Rous., 1772, V, 240, *Gouv. Pol.*, I.
- localité*, particularité ou circonstance locale, A⁵. Cf. : « Il a une mémoire

- très garnie de détails et une *localité présente...* », D'Argenson, 1738. *Journ.*, I, 291. Mémoire locale?
- logique*. 1° faculté de raisonner; Desfont., *Dic. néol.*, signale dans les *Lettres gal. et phil.*: « Comme vous avez de l'esprit, vous vous êtes défiée de la *logique* de votre cœur. » La Beaumelle, au témoignage de P. A., écrit de même: « Ce serment qu'elle lui fit dura deux heures, mais ce n'étoit point là la *logique du cœur* ». — 2° suite dans les idées; L. 5° cite Volt.; A⁴ donne: *il n'y a point de logique dans cet ouvrage*.
- * *lumières*, abs., connaissances dues à la philosophie: « Les *lumières* sont un bien dont on peut abuser », Did., à S. Volland, 22 sept. 1761 (II, 32).
- magie*, illusion qui naît des arts d'imitation: *la magie d'un tableau, des couleurs, du clair obscur, la magie du style, de la poésie*. A⁴. Cf.: « Mirabeau lui-même, avec la *magie* imposante d'un noble débit », Roland. *Mém.*, II, 232. L. cite Volt., Did., Beaum.
- petite maison*, destinée à des amusements secrets, A⁵. Cf.: « La mode des *petites maisons* de campagne près de Paris devient plus grande que jamais », D'Argenson, *Journ.*, V, 292, 29 nov. 1748. Cf. supra, 1098.
- majeur*, d'une grande importance: *force majeure*, A¹; *cause majeure*, qui relève du Pape, A¹; d'une grande importance en parlant de l'Église, A²; en parlant de la religion et de l'État, A⁴; *affaire majeure, intérêt majeur*, A⁵; L. 6° cite Duclos: *étourderie majeure*.
- manquer*, ne pas réussir un ouvrage. A⁵ ne connaît que l'adj.: *ouvrage manqué*. L. 1° cite Volt.: *ouvrage manqué*, Did.: *tout cela [dans un tableau] est manqué*; et pour le verbe, D'Alemb.: *manquer un sujet*. P. A. signale dans Desfont.: « des panégyristes qui... *manquent* les âmes de leurs héros ».
- manière*, affectation, A⁵. Cf.: « Elle doit conduire peu à peu l'acteur à la *manière* et à la monotonie », Did., *Parad. com.*, 43. L. 11° cite encore Did., Marmont.
- marche*, mouvement prescrit, *marche des échecs*, A²; *marche d'un vaisseau, d'un poème, d'un ouvrage*, etc., A⁵. L. cite Volt., Delille: *marche du soleil, des cieux*; Condorcet: *marche des montres*; Mairan: *marche de l'esprit*; Did., Rous., en parlant des études; Volt., en parlant de la construction des phrases. P. A. signale dans Houteville: « la *marche* extérieure du raisonnement »; dans La Beaumelle: « telle étoit la *marche* de son cœur »; dans Bertier: « la *marche* du génie des grands hommes ».
- merlan*, perruquier, apparaît dans le *Journ.* de Barbier, 1744, H. D. T.
- national*, appliqué à des choses morales: *vices nationaux*, Tr.; P. A. signale dans Desfont.: « le ridicule *national* ». Tr. mentionne *national* employé au sens de partial uniquement par le P. d'Orléans, *Hist. des Révol. d'Anglet.*, préf., où il proteste qu'on ne le trouvera pas *national* dans son histoire.
- * *nécessiter*, rendre nécessaire. Cf.: « Ce sont les éclats qui partent de ce choc [des parties internes du bloc des passions] qui *nécessitent* l'abstention de la justice et de la police », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guill., 221; « les besoins du Trésor public... *nécessitent* quelques changements dans le système des douanes », 23 nov. 1796 (*Hist. Écon. Rév.*, 1912, I, 286).
- neuf*, nouveau. F. signale dans le *Vert-Vert* de Gresset (1733): « A chaque instant de *nouvelles* finesses, Des charmes *neufs* varioient son débit »; en prose on dirait *de nouveaux charmes*. Cf.: « Dites-moi, s'il vous plaît, ce que c'est qu'un engagement, cela me paroit *neuf*! », Voisen., II, 96.

Zulmis; « la vengeance que vous exercez contre M^{me} de Syrcé est d'un genre *neuf* », Dorat, V, 83, *Malheurs*, XII. Subst. : *donnez-nous du neuf*, A⁵. Cf. : « Ah! vraiment, voilà du *neuf*! », La Morl., *Angola*, I, p. viii, soul.; F. cite Coyer : « Il s'est détaché de cette idée pour ne donner que du *neuf* »; et P. A., Desfont. : « *Le neuf* est tout le but de certains auteurs ». *neuf*, inexpérimenté, poursuit son développement dans le jargon de la galanterie : « le petit homme, fort *neuf* encore », Créb., 1736, I, 143; « Que vous êtes *neuf*, dit la reine », Voisenon, II, 159, *Tant mieux pour elle*, II; H. D. T. cite Hamilton; — puis dans le jargon sentimental : « comment contiendrais-je cette *âme neuve* et passionnée », Beaum., *Deux Amis*, IV, sc. 7. L. cite Marmont. et M. J. Chénier.

* *oculé*, pourvu de bons yeux : « la recherche des causes des frotemens échappe à la mécanique la plus *oculée* », Galiani, 1770, *Dial.*, VII (D. 15), 125; « de grands botanistes très bien *oculés* », Rous., VI, 42, *Let. botan.*, 16 juil. 1772.

* *offusquer*, déplaire, A⁵ : « Ces intrigues *offusquèrent* tellement M. de Maurepas... », Besenval, *Mém.*, I, 328 (1766); « il n'arrivait pas un régiment que M. Necker n'en fût *offusqué* », *ibid.*, II, 349 (1789).

ouvrage, travail à l'aiguille ou autre auquel se livre une femme : « le *panier à ouvrage* à la ceinture », La Morl., 1746, *Angola*, I, 124; « on étala pour intermède les *sacs à ouvrage* », Coyer, *Let. à une dame angloise*, 1749 (*Bagatelles*, 145). L. cite Did., Beaum., Genlis.

partir, se fonder sur, sens nouv. signalé par Mauvillon, *Stile*, 1751, 137 : *En partant de ce principe, on trouvera sans peine...*; enregistré par A⁵ : *partir d'un principe*, pour dire *supposer un principe*. L. 9^o cite Montes., Buf., Volt., Saurin; P. A. signale dans Marmont. : « Et voilà comme nous prenons nos idées pour des sentimens; on *part de là* pour faire toute sorte de sottises ».

passionner, intéresser fortement, que F. donne comme un néologisme, est plus ancien : L. 1^o cite Malebranche. Pour inspirer de l'amour, le terme est plus nouveau : « Je ne puis douter que je ne l'aie *passionnée* », Collé, 1767, *Galant escroc*, sc. 10.

physique, en parlant de l'apparence des personnes (A⁵) : « Il est précédé de son portrait *physique* », Bachaum., 23 août 1785. Pour le subst., voyez supra, 1100.

personnaliser, attaquer personnellement : Rous. cité par L., Linguet cité par G.

* *personnalité*, 1^o détail personnel; en bonne part, Bayle cité par L.; en mauvaise part, A⁴. P. A. signale dans Coyer : « Il ne faut pas croire que l'exclusion des *personnalités* rétrécisse le génie, et on n'a pas besoin de la satire personnelle pour se faire applaudir ». Cf. : « Les *personnalités* ne font aucun bien au public et ne prouvent que de l'humeur », Montaudoin de la Touche, 1757, *Réplique* (Geuthner), 163; « une réponse que le magistrat de Neuchâtel a refusé la permission d'imprimer à cause des *personnalités* », Rous. à D'Ivernois, 20 juil. 1765.

2^o *égoïsme* : « le roi catholique est fort loin de souscrire à cette idée par petitesse et *personnalité* », D'Argenson, 1747, *Journ.*, V, 131. L. cite M^{me} du Delfand, Marmontel.

* *personnel*, égoïste. Un an après l'*Egoïsme* de Cailhava, Barthe fait représenter son *Homme personnel* (Bachaum., *Mém.*, 24 fév. 1778). Dans une

- lettre à Thomas, 25 juin 1777; il distingue longuement l'*égoïste* du *personnel*: « L'*égoïste* vit dans soi et pour soi. Le *personnel* attire à soi tous les autres, et veut faire du monde entier un instrument qu'il emploie à son gré et pour lui seul... » (*Rev. hist. lit.*, 1929, 112).
- pétillant*, au sens moral: « les joies *pétillantes* de l'enfance », Mirab., 1769, *Econom.*, 344. Le xvii^e s. connaît les yeux *pétillants*, la figure *pétillante* d'esprit, fig.
- phosphore*, corps brillant; *le vers luisant est un phosphore naturel*, F. Cf.: « L'imprudent qui veut briller seul n'est qu'un *phosphore*, un feu follet », Beaum., 1787, *Aux abonnés de l'Opéra*. L. cite St-Lambert: *ces phosphores vivants*.
- phisionomie*, abs.: *elle a moins de beauté que de phisionomie*, néol. heureux, F.; cf. supra, 1101. L. cite Mariv., Rous., Did. Fig.: P. A. signale dans Rous.: « Il y a des peuples sans *phisionomie* auxquels il ne faut point de peintre »; « L'histoire moderne n'a plus de *phisionomie*, parce que nos hommes se ressemblent tous. »
- * *position*, au moral, pour exprimer les circonstances où l'on se trouve, A⁵. P. A. signale dans M^{me} de Staal: « La *position* qui met au jour nos actions en décide le prix »; Marmont.: « La *position* d'une jeune veuve est délicate. »
- prenant*, engageant, séduisant; F. cite le P. Paulian: *raisonnement prenant, présenter les choses d'une manière prenante*.
- prendre*, réussir; 1^o en parlant des choses. Desfont., *Dic. néol.*, relève dans les *Chats* de Moncrif (1727): « cet exemple *prit* universellement ». Cf.: « empêcher qu'il [cet ouvrage] ne *prenne* à un certain point », La Morl., *Angola*, II, 166; « cela avoit très bien *pris* dans le monde », Créb., III, 447, *Hazards*. L. cite Did. et Bonnet. — 2^o en parlant des personnes: « la façon dont j'ai *pris* dans le monde », Créb., 1736, I, 283, *Egar.*, III; « Il a été à ma cour étant jeune et il y avoit assez bien *pris* », La Morl., *op. cit.*, I, 5. L. 56^o cite St-Simon: « D'Aquin n'avait jamais pu *prendre* avec M^{me} de Maintenon ». Cf. supra, 1094.
- * *prétention*, au sens moral et abs., est d'assez fraîche date et fort à la mode. F.; L. 3^o cite Volt., Duclos, Did., Barthélemy, Marmontel. Cf.: « Ils sont tout *prétention*, des pieds à la tête », Mercier, *Tableau*, II, 113. D'où l'express. *homme à prétentions* (Laclos, *Liaisons*, LXXXI).
- prévenance*, manière obligeante de prévenir, A⁴; s'emploie souvent au pluriel F.: « ce n'étoient plus mêmes attentions, mêmes *prévenances* » (trad. de Fielding). P. A. signale dans M^{me} de Beaumont: « On vous a fait des *prévenances* qu'un autre achèteroit bien cher ». Cf. supra, 1901.
- prévenant*, 1^o agréable, qui dispose en sa faveur: *mine prévenante*, A²; L. cite Rous. — 2^o gracieux: *homme très prévenant*, A²; L. cite Volt., Raynal.
- primeurs*, fruits et légumes précoces, A⁵, F.; P. A. signale dans Mirabeau: « ceux qui mettent le taux aux *primeurs* ». L. cite La Chaussée. Rous. et fig. B. de St-Pierre.
- professeur*, professionnel, « celui qui exerce un art et en fait profession, par opposition au simple amateur qui le cultive », A⁵; F. critique cet emploi qui lui semble un archaïsme: *professeur de médecine*, en parlant de celui qui n'est que médecin. Il comporte cependant une nuance nouvelle. Cf.: « ...s'étonner qu'il y ait d'autres *professeurs* dans le monde que des ingénieurs », Mercier, *Tableau*, II, 10.

- promettre*, abs. : *cette affaire promet beaucoup* ou simplement *promet*, A⁵. En parlant du visage : « sais-tu qu'elle est jolie ta parente : sais-tu que sa physionomie promet », Louvet, *Faublas*, I, 41.
- puant*, fig., impudent : « cet amour-propre puant », Collé, *Journ.*, II, 75, mars 1757, soul. ; L. 2^o cite Volt. : *mensonge puant*.
- racheter*, compenser : *racheter ses défauts par ses agréments*, A⁴ ; P. A. signale dans Desfontaine : « ces témérités sont rachetées, si l'on peut parler ainsi, de tant d'esprit... ». L., s. v^{is} *racheté*, *racheter*, ne cite que des exemples du XVIII^e siècle. F. rattache au sens de *dédommager* cet ex. de La Bruyère : « Je me rachetterai toujours fort volontiers d'être fourbe par être stupide ».
- raffoler*, se passionner follement pour quelqu'un ou pour quelque chose, A⁴ ; P. A. signale dans un ouvrage anon. : « Elle raffole de cette nouvelle brochure » (terme hazardé et de mode entre les petites maîtresses). L'expression commence à paraître chez St-Sim. : *raffoler quelqu'un* (H. D. T.) ; mais seule la forme intransitive connaît ensuite la grande vogue. Cf. : « bientôt les femmes de la Cour raffolèrent de leurs manières et de leurs airs », *Papillotage*, 20 (soul.) ; « la moitié de la nation raffolle d'un ouvrage (c'est le terme à la mode) », *ibid.*, 124. Cf. supra, 1083.
- rangé*, qui a beaucoup d'ordre dans ses affaires : *homme rangé*, *bien rangé*, A² (*arrangé*, A¹) ; puis, qui vit d'une manière régulière : *être rangé*, F. Dans le même sens, F., d'après l'*Année lit.*, signale et désapprouve *se ranger* : « Vous craignez des écarts... Bon ! je me suis rangé ».
- se rapatrier*, retourner dans sa patrie, sous la forme *repatrier*, serait utile pour éviter une périphrase, F. ; Rous. dit en ce sens *se rapatrier*, L.
- redondant*, ce qui pèche par trop d'abondance : *style redondant*, A⁵ ; P. A. signale dans Desfontaines : « de sévères critiques trouvent le style de la préface trop fleuri et trop redondant ». F. ajoute que le terme est fort employé aujourd'hui par les critiques.
- remplissage*, en musique, *remplissage des parties*, A² ; dans un discours ou une pièce de théâtre, F., A⁵. Cf. : « les endroits qu'on appelle de *remplissage* », Collé, *Journ.*, II, 104, juil. 1757. Le terme finit par prendre un sens défavorable : parties non seulement accessoires, mais inutiles. L. cite Volt., Rous., Vauven.
- rendre*, représenter : *cette copie ne rend pas bien l'original*, A⁴ ; P. A. signale dans Loiseau de Maul. : « Nous ne saurions rendre les impressions diverses... dont ce cœur tendre fut pénétré ». Cf. abs. : « L'arrangement de ce fond m'a coûté beaucoup... je crois à présent qu'il doit rendre, si les détails en sont bien soignés », Collé, *Journ.*, I, 419, mai 1754, soul. (en parlant d'une pièce de théâtre).
- restaurateur*, espèce de traiteur, Tr., 1771. Cf. : « Au lieu de tavernes, il ira chez les restaurateurs », Mercier, *Tableau*, XI, 46.
- salon*, exposition de peinture (au Louvre) : « L'ouverture de notre Salon de peinture et de sculpture », *Corr. de Grimm.*, I, 461, 24 août 1750. Et de là, la critique du salon : « Je ne fais rien du tout que ce Salon », Did., XIX, 272, à S. Volland, 10 sept. 1768. Cf. supra, 768.
- * *sensation*, impression généralisée : *faire sensation*, A⁵. Cf. : « la naissance du duc de Berry a causé peu de joie et presque aucune sensation », D'Argenson, 1754, *Journ.*, VIII, 340 ; « la sensation que ce funeste événement causa sur les deux frégates », *Voyage de La Pérouse*, 1797, III, 215 (déc. 1787) ; « averti de la sensation qu'avait occasionnée ce projet », Mirab. f.,

- 1786, *Hist. sec.*, VI, 298; « il ne fait point à la fin sur eux une certaine sensation », De Lolme, 1787, *Const.*, I, 4; « Il a voulu faire sensation comme lieutenant de police », M^{me} Roland, 1789, *Lettres*, I, 320. L. cite Volt. et Rous.
- * *senté*, abs., véritable, sincère; locution à la mode, suivant F. qui cite Fontenai: « l'estime *sentie* que j'ai pour ses talents ». Cf. « cette estime que j'appelle *sentie* », Helvét., I, 110, *Esprit* II, 8.
- soigner*, fig., donner des soins particuliers à: *soigner son style*, élég., F. Cf.: « Votre prose est supérieure à nos morceaux les plus *soignés* », Le Sage, 1740, *Val. trouvée*, I, let. 7, soul.; L. cite Marmont., Barthél.
- sort*, situation: « Cet homme mérite un *sort* », Gaudet, 1740, *Bibliothèque*, 64. L. cite Beaum., Genlis.
- souscrire*, *souscripteur*, avancer, celui qui avance le prix d'une chose, t. de libraire, Savary, 1723, A⁴; L. cite Mercier: *souscrire pour le Mercure*; Delille: *la liste des souscripteurs*.
- spéculatif*, contemplatif; H. D. T. cite un ex. de Montes.: « Les Musulmans deviennent *spéculatifs* par habitude. »
- statuer*, établir, fixer la vérité: « ce qui prouve la scélératesse de sa conduite et *statue* qu'elle était la suite d'un complot », Fouquier-Tinville, acte d'accusation de Bally, dans Maindron, *Ch. de Mars*, 84.
- suicide*, d'abord l'acte de se tuer, puis celui qui se tue, Tr., 1752, F., A⁵; cf.: « pour que le *suicide* fût puni dans l'autre vie », D'Holbach, *Système*, I, 310; « Ce même Parlement fait trainer sur la claie les *suicides* », Mercier, *Tableau*, IV, 140.
- tenu*, entretenu: *jardin bien tenu, maison bien tenue*, A²; L. cite Fonten., Volt. Néanmoins, La Morlière imprime encore le terme en ital.: « un jardin fort bien *tenu* » (Angola, 1746, II, 89), sans doute en tant que locution consacrée, cliché.
- tripotier*, qui se livre au tripotage: « une jeunesse turbulente, inconsidée, *tripotière* », *Journ. des spec.*, 15 sept. 1777, 195.
- vrai*, conforme à la nature, dont Boileau fait un grand usage (L. 4^o), modifie son sens en étendant son emploi dans la langue des beaux-arts: « Réfléchissez un moment sur ce qu'on appelle au théâtre *être vrai*? Est-ce y montrer les choses comme elles sont en nature? Aucunement. Le vrai, en ce sens ne serait que le commun. Qu'est-ce donc que le vrai de la scène? C'est la conformité des actions, des discours, de la figure, de la voix, du mouvement, du geste, avec un modèle imaginé par le poète, et souvent exagéré par le comédien », Did., *Parad. com.*, 42.
- vu*, prend un sens énergique: *bien vu, bien observé*. Cf.: « Il y a cependant tant de choses *bien vues* dans ses meubles, ses ouvrages, et ses occupations », Ligne, *Belœil*, 119; L. 2^o et 4^o cite Sennebiér, Buffon.

TERMES ABSTRAITS CONCRÉTISÉS¹.

déraison: sa conduite et ses propos sont une *déraison perpétuelle*, A⁴; L. cite Fénelon: « Qu'est-ce que le péché, sinon une erreur et une *déraison*. » Cf.: « Le pont Hollandais... n'est pas naturel... Mais c'est la plus jolie *déraison* du monde », Ligne, *Belœil*, 188.

1. A compléter par Gohin: monstruosité, nouveauté.

exécution : « de là, ces superbes *exécutions d'eau*, et ces tableaux charmants », Ligne, *Belœil*, 198.

extravagance : il ne dit que des *extravagances*, A¹; il a fait une *extravagance horrible*, A². En parlant d'ouvrages d'art : « Outre la vue du golfe de Bothnie... il y a un *reste d'extravagance*, faite autrefois le plus sérieusement du monde, qui fait un effet très pittoresque, par une espèce de petit fort, de petit port et de petit lac », Ligne, *Belœil*, 181.

gaité : parole ou action solâtre : *ce n'est qu'une gaité*, A¹; raillerie : « comme la louange est forte, je comptais me permettre *cette petite gaité* », Ligne, *Belœil*, 229; puis en parlant d'un ouvrage : « *une petite gaité* qu'il s'était permise au théâtre de Fontainebleau », Marmont., *Mém.*, VI (L.). Cf. *folie*, L. 8°.

horreur : 1° personne, chose extrêmement laide : *c'est une horreur*, A²; L. 3° cite Volt., *Memnon* : « Ah ! *l'horreur !* ». — 2° au plur., pour signifier des choses déshonorantes, des actions flétrissantes : *dire, écrire des horreurs*, A³; L. 8° cite Volt., Did., Beaum., Gresset et... M^{me} de Sévigné. Se dit aussi au sing. : « il se trame ici *quelqu'horreur* », Beaum., *Mère coup.*, I, sc. 2; « elle suppose une *horreur* », Louvet, *Faublas*, II, 93; « mon mari n'a pu me cacher plus long-tems *cette... cette horreur* », Id., *Varmont*, I, 32. *impossibilité*, invraisemblance, en parlant d'une pièce : « tout y est rempli d'*impossibilités* dans les incidents », Collé, *Journ.*, II, 44, janv. 1756, soul. *noirceur*, au propre, taches noires : *il a des noirceurs au visage*, A¹. Au fig., L. 6° cite des ex. du xvii^e et du xviii^e s. Cf. : « pour quelques *noirceurs* qu'il médite », Laclos, *Liaisons*, IX; et au sing. : « à quelle autre femme qu'à vous n'eût-elle pas valu une *noirceur* ? », *ibid.*, VI.

pédanterie, chose pédante, sens inconnu des dictionnaires : « Je ne rapporte ceci que pour faire une *pédanterie* de plus et établir une maxime, d'étendre son jardin à bon marché », Ligne, *Belœil*, 152.

platitute : il y a bien des *platitudes* dans ce discours (A²); courant au pluriel (L. 3°), et au singulier : « [I] disait une *platitute* », Marmont. (*ibid.*). En parlant d'un ouvrage : « Hélas ! messieurs, j'ai lu *ma platitute* », Beaum., *Let. s. la crit. du Barbier*. S'est dit en parlant de tabatières; cf. supra, 1106.

sauvagerie, en st. pit. : « plusieurs effets d'eau... au milieu de cette *sauvagerie* et dans le plus épais des bois », Ligne, *Belœil*, 87; « Ce sont des déserts, des lieux arides et de plates *sauvageries* », *ibid.*, 106. Le mot même est un néol.

TERMES APPLIQUÉS AUX PERSONNES¹.

* *absurde*, en parlant des personnes est un anglicisme pour F. qui cite Volt., Chesterfield; admis, A⁵ : *Il n'y a pas d'homme plus absurde dans le monde*. Cf. : « ses sectateurs [du Bon-Sens] les plus *absurdes* », Créb., II, 162, *Tanzai*, III, 4; « Il n'y a aucun homme assez *absurde* pour croire une religion vraie par une pareille raison », Turgot, 1775, éd. Sch., IV, 561.

agaçant. F. signale et blâme chez M^{me} Riccoboni : *femmes agaçantes*.

aride. P. A. signale dans La Beaumelle : « quoique très galant, il étoit un peu *aride* [dans la conversation] ».

1. A compléter par Gohin : accoutumé, arbitraire, exagéré, momentané, nul, réfléchi, sordide, symétrique.

conséquent, néol. signalé par Desfont., *Dic. néol.*, sous la plume de l'abbé d'Houteville et de La Motte : *génie conséquent*, *homme conséquent*; approuvé par F. : ne se dit que des personnes; confirmé par A⁵.

* *se coordonner* : « un homme qui ne peut se coordonner avec le bonheur public », *Arch. par.*, S. 1., LII, 341, col. 1, Un membre. C. Nat., 5 oct. 1792.

crapule, ceux qui vivent dans la crapule : *N'allez pas avec ces libertins, ce sont des crapules*, A⁵.

décousu. F. signale dans les *Trois siècles* de Sabatier : « ces prosateurs *décousus* et *nébuleux* ». L. 2^o cite Did. : *on me reprochera d'être décousu*.

double, celui qui double. F. signale dans Linguet : « ces surprises si désagréables et si communes de nos spectacles de Paris, quand au lieu de l'acteur attendu, on voit paroître son *double* ».

ébauché. P. A. signale dans La Bletterie : « C'étoit un homme *ébauché*, à qui la nature avait donné la perception et la mémoire, et presque l'usage de la parole »; et dans le *Nécrol. des hommes cél.* : « Il étoit dans un âge où l'âme à peine *ébauchée*... ».

* *énergie*, *énergique*, en parlant du discours, de la parole, A¹; prennent un sens moral et s'appliquent aux personnes : *un esprit, une âme, un homme, une nation énergique*, F.; *il se comporte avec beaucoup d'énergie*, A⁵. Comme tels, ils sont fort à la mode, F. Cf. : « Je me souviens que l'abbé [Barthélemy] me tourna en ridicule, une fois que, par hasard, je prononçais ce mot *énergie*; eh! bien qu'il sache qu'aujourd'hui il est devenu à la mode et qu'on n'écrit plus rien qu'on ne le place », M^{me} du Deffand à M^{me} de Choiseul, 1779 (cité par Bourciez, *Rev. crit.*, 1903, II, 276). Voyez plus haut, 1115.

endommager ne se dit que des choses, A²; F. signale néanmoins dans l'abbé Garnier, *Hist. de France* : « le seul endroit où il pût *endommager son ennemi* ».

épistolaire. F. signale et blâme chez Sabatier de Castres : *le louangeur épistolaire. essentiel : homme, ami essentiel*, A³. Cf. : « l'auguste prérogative d'amant de représentation et d'*ami essentiel* », Bibiena, 1750, *Triomphe du sent.*, I, 112. L. 4^o remonte jusqu'à Massillon, et, pour *ami essentiel*, cite Volt.; H. D. T. ajoute D'Alembert.

franciser, en parlant des personnes, A⁴ : « de petits messieurs *francisés* », Rous., IV, 95, *Hél.*, I, 52; « depuis que je suis *francisée*... », *Le Papillotage*, 1765, 128. H. D. T. cite L. Racine : *avoir francisé les héros de l'antiquité*.

futile : *un homme futile*, Tr., 1771; signalé et critiqué par F. dans J. B. Rous. : *troupe futile*, et J. J. Rous., *Disc. s. les sciences : futiles déclamateurs, hommes futiles*. L. cite Volt., Did.

impardonnable, en parlant des personnes, est combattu par les grammairiens « par la même raison qu'on ne dit pas pardonner un homme ou une femme », F. La leçon est répétée par M^{me} Necker, *Nouv. Mél.*, I, 43 : « il faut dire, *vous êtes inexcusables, ou vous êtes indignes de pardon* ».

insidieux : *esprit insidieux*, A⁶. Cf. « *Insidieux valet!* », Beaum., *Fig.*, III, sc. 5. L. cite encore M. J. Chénier : *sophistes insidieux*.

interlope, adj et subst., se dit des navires, puis du commerce, puis des gens : « l'implacable ennemi de ces *interlopes* qui sont l'opprobre de la littérature », Volt. à Marmont., 11 avril 1772 (L.).

- * *isoler*, fig., en parlant des personnes, F., d'après Rous., Linguet. L'adjectif a précédé le verbe : *homme isolé*, libre, indépendant, qui ne tient à rien, A²; à qui personne ne s'intéresse, A⁴. Cf., dans une position quelque peu intermédiaire : « Elle [la maison de campagne] doit être assez près de la ville pour qu'on pût s'en croire entièrement *isolé* », La Morl., 1746, *Angola*, II, 13, soul. En 1770, P. A. cite Bertier : « un homme de peu de fortune, *isolé* presque en naissant... ».
- léché*, fig. en parlant d'un chanteur : « je le trouve trop maniéré, trop *léché* », Collé, *Journ.*, II, 25, juil. 1755, soul.
- nerveux* : plein de force et de solidité : *discours nerveux*, A¹; P. A. signale dans Desfont. : « ces *nerveux* et judicieux *orateurs* ».
- * *nullité*, appliqué aux personnes, mot à la mode, F. Cf. : « ils sont tout prétention, à raison de leur profonde *nullité* », Mercier, *Tableau*, II, 113; H. D. T. cite Gresset, 1747.
- pardonnable*, comme *impardonnable*, « ne se dit que des choses et non des personnes », D'Olivet, *Rem.*, 1767, 308; F. signale le « gasconisme » : *un tel est pardonnable*.
- plumitif*, greffier, Tr., 1771. En parlant d'un premier commis : « Le *plumitif* attendri lui avoua tout », Volt., *Ingénu*, XIII (87). L. rappelle la *canaille plumitive* de Beaumarchais.
- prodigieux*, ne se dit que des choses, F.; P. A. signale dans Diderot : « la connoissance particulière de cet homme *prodigieux* (Démosthène)... ». L. cite Montes. : *ce prince prodigieux* (Charlemagne).
- réprimant* : « Je ne te vois plus comme autrefois *réprimante* et sévère », Rous., IV, 41, *Hél.*, I, 4.
- scientifique*, en parlant des personnes, d'abord savant, voire pédant : *vénérable et scientifique personne*, en st. de notaire, Tr.; H. D. T. cite Racine. Puis, qui procède scientifiquement : « puisque vous vouliez être *scientifique*, c'était là le cas d'examiner si cette disposition inquiète, qu'elles [les femmes] tiennent de la nature,... ne se trouve pas également chez les hommes », M^{me} d'Épinay à Galiani, 14 mars 1772 (*Mél. Baldensperger*, I, 179).
- taré*, se dit aussi des personnes : *un homme taré*, A⁴; M. N. cite encore Mirab., *Lettres*, I, 328 : « Le fils [de M. d'Alber] est *taré* ».
- * *tranchant*, en parlant d'un homme se dit depuis quelque temps, F. : « le *tranchant* et le dur d'un prévot, enté sur la morgue du tribunal », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 219.

TERMES APPLIQUÉS AUX CHOSÉS¹.

- * *décidé* : « Une de ces figures qui sans avoir rien de *décidé*, forment cependant un tout désagréable », Créb., 1736, I, 234, *Égar.*, III; « une fausseté *décidée* », Gaudet, *Bibliothèque*, 66; « un ton de tendresse *décidée* », La Morl., *Angola*, I, 125; « des torts *décidés* », Voisenon, 1, 216, *Thémid.*; « je suis d'un guignon *décidé* », Poinsonet, *Cercle*, sc. 12.
- dévergondé* : « son maintien un peu *dévergondé* », Louvet, *Faublas*, IV, 45.
- habile*. Dans une lettre à M^{me} du Delfand, 1^{er} sept. 1774 (Saint-Aulaire, III, 142), l'abbé Barthélemy critique l'expression : *des expéditions habiles* qu'il

1. A compléter par Gohin : capable, cosmopolite, désintéressé, difficile, épiquerie, ignare, perplexe, pointilleux, tumultueux.

- trouve dans un discours de l'abbé d'Espagnac, « parce qu'*habile* ne se dit que des personnes ».
- idiot*, signalé par Desfont., *Dic. néol.*, dans La Motte, *Fables*, IV, 2 : « *Idiot* préjugé qui n'exceptoit personne ». L. cite Montes. : *lois idiotes*, Volt. : *jurisprudence idiote*.
- intraitable*, qui ne peut être traité, en parlant des « sujets de littérature », signalé chez Clément par F. : « Ce qui rend *intraitable* un poème sur l'agriculture... ».
- mettre*, habiller, parer : « Le Prince Bathiany avait mis le sien [son village] en rouge pâle », Ligne, *Belœil*, 155.
- nomade*, appliqué au paysage : « D'innombrables troupeaux... donnent à tout ce paysage un aspect *nomade* », Béranger, *Voy. de Paris à Marseille*, dans le *Conservateur*, 1788, I, 238, où le mot est souligné.
- bien pris*. F. critique dans l'abbé Prévost l'expression : *sa taille étoit bien prise*, qu'adopte A⁵.
- recueilli*, fig. : « cette *disposition recueillie*, tendre et mélancolique ». Roland, *Mém.*, II, 119. A rapprocher de l'*air recueilli* de La Bruyère (L.).
- * *réfléchi*, qui est fait avec réflexion, F. ; P. A. signale dans Coyer : « Si l'on attribue des vertus au peuple, il faut convenir que ce ne sont pas des vertus *réfléchies*. » Cf. : « une subordination *réfléchie* », Mirab., *L. cachet*, I, 157 ; H. D. T. cite Montes.

N. B. — Les puristes restent très pointilleux touchant la distinction de la chose et de la personne, disputant sur le *déplorable Oreste* d'*Androm.*, I, 1, 46 (D'Olivet, *Rem.*, 1738, 16, 1767, 307 ; Desfont., *Racine vengé*, 157 ; L. Racine, *Rem.*, I, 131, II, 134, 253), admis dans le st. soutenu¹ par A⁵ ; sur le *Pharnace impuni* de *Mithridate*, sc. dern., signalé par L. Racine, *Rem.*, I, 99, blâmé par F. dans le P. Barre : « Ils craignirent que ce prince ne le laissât *impuni* » ; sur le *tu l'as vu... tout sanglant* de *Bajazet*, I, 1, 121, que L. Racine, *Rem.*, I, 415, trouve une belle expression dans Racine, mais que F. corrige dans l'*Année lit.* : « les plaintes d'*OEdipe aveugle et sanglant* » ; sur la *Fortune est glissante* du *Quinte-Curce*, VII, 8, où la personnification fait dresser l'oreille à l'Académie ; sur les *tyrans pernicieux* de *Tancrède*, I, 1, 55, auxquels s'accroche La Harpe, *Volt.*, 299 ; — et inversement sur les *ignorantes décisions* de Bossuet, *l'ignorante audace* de Boileau, etc. (F.) ; sur la *guerre implacable* de quelque traducteur d'un ouvrage anglais (F.) ; sur l'*illustre renommée d'un beau trépas* de *Polyeucte*, I, 4, 48, que Volt. n'autorise qu'en faveur de la poésie ; enfin sur le *Et c'est ce qui chez vous prend droit de m'amener de l'École des maris*, II, 2, v. 381, car *prendre droit* « ne se peut dire des choses », prononce l'Académie.

TERMES PRIS EN BONNE PART.

- abandon*, abondance facile, négligence aimable, en parlant des discours, des ouvrages, des manières, etc., A⁵. H. D. T. cite Buffon.
- consacré* ne devrait « peut-être » s'employer qu'en bonne part : *consacrés aux vertus, à l'amour*. Ainsi en juge La Harpe. *Volt.*, 44, à propos du vers de *Marianne*, III, 2, 5 : « Abandonné ces lieux *consacrés aux forfaits* ».

1. Cf., outre les ex. de L. : « C'était à la Rochelle que cette *déplorable troupe* devait être embarquée », Prévost, *Manon*, II (256).

dévouer, prend un sens nettement favorable, noté par Roubaud, *Synon.* : « attacher, adonner, livrer sans réserve, sans restriction, par le sentiment le plus vif et le plus profond du zèle le plus généreux et le plus brûlant ». L'emploi défavorable peut être considéré comme un archaïsme : « Lâche qui se dévoue aux amours de Tulie », Volt., *Catilina*, II, sc. 1 ; « un homme qui s'est dévoué à l'oisiveté », Rous., IX, 360, *Promen.*, V.

espérer, *espérance*, dans la langue classique, se prenaient en bonne et en mauvaise part (Godef., *Lex. Corn.*, 269). Mais Volt. corrige dans *Le menteur*, IV, 3, 4 : « Avec ces qualités j'avais lieu d'espérer Qu'assez malaisément je pourrais m'en parer », où *espérer* ne peut pas servir de synonyme à *craindre*; et dans *Polyeucte*, IV, 3, 19 : « Après votre pouvoir, voyez notre espérance », qui est le contraire de ce que Pauline entend : voyez la juste terreur qui nous reste, voyez où vous nous réduisez. D'Olivet, *Rem.*, 1738, 34, 1767, 313, fait une remarque semblable sur : « Grâce aux Dieux ! mon malheur passe mon espérance » (*Androm.*, V, 5, 31), tout en reconnaissant que « ces sortes de hardiesses font un merveilleux effet dans la Poésie, lorsqu'elles sont placées à propos et de loin à loin ».

manière, qui a des manières. P. A. signale dans M^{me} Du Bocage : « Si ces belles ne nous paroissent pas quelquefois assez manières, les nôtres le sont souvent à l'excès ». Cf. : « Une petite femme, dont l'air étoit vif, indécent, étourdi, et pourtant assez manières », Créb., III, 175, *Sopha*, XL ; « Elle étoit d'ailleurs très manières », La Morl., *Angola*, I, 7, soul. ; « Il est encore moins permis d'y être aussi peu manières », Bibiena, *Triomphe du sent.*, I, 26. Coyer, *Bagat.*, 110, raille « les airs manières, les complimens, le bon ton ». De là le verbe *manier*, au sens de façonner, signalé par P. A. : « Il avoit manières tous ses confrères ». Cf. supra, 747.

posséder, a un « beau sens » traditionnel à la forme réfléchie : *se posséder*, être maître de soi et de ses passions, F. Vauvenargues y a recours avec la forme simple : « c'est un instinct supérieur aux passions qui les calme et qui les possède (I, 195, *Connais.*, XLV), sur quoi un commentateur note que le mot propre serait *dominer*.

* *succès*, « mis absolument », se prend d'ordinaire (A¹), toujours (F.), en bonne part. Volt. confirme, mais accepte dans *Rodogune*, I, 4, 25 : « Des malheureux succès du grand roi Nicanor ».

sujet : un bon, un mauvais sujet, A. ; abs. le terme est pris dans un sens favorable : « je voudrais... que quelque Anglais, d'un bon coup de baïonnette, t'eût envoyé dans le fossé... du moins, on aurait dit : *C'est dommage, c'était un sujet* », Did., *Père de fam.*, II, sc. 8.

vocabulaire, qu'on ne disait autrefois que par mépris et en se raillant, se dit aujourd'hui sérieusement, F. ; A² ajoute aux ex. de A¹ : *Il y a à la fin de ce livre un vocabulaire de telle langue*. Cf. le titre du *Grand Vocabulaire françois* de Guyot, Chamfort, etc. (1767).

TERMES PRIS EN MAUVAISE PART¹.

accointance, commerce illicite entre personnes de différents sexes (surtout au Palais), Tr. Ce sens galant est enregistré par A⁵. Dans un autre sens,

1. A compléter par Gohin : fabricant, incroyable.

Rousseau (IX, 117, *Dial.*, I) dit : « Le pillard aura fait *accointance* avec l'auteur ».

afficher : *afficher sa honte*, A³. Cf. : « sa conduite est si *affichée* que personne ne va plus chez lui sans besoin positif », D'Argenson, 1749, *Journ.*, V, 435 ; « On passa... tous les soirs chez une Messaline *affichée* », *Papillotage*, 1765, 114. Particulièrement, *s'afficher* « ne se prend guères qu'en mauvaise part », A⁴. F. cite Gresset : « On la trouve partout *s'affichant* de plus belle... ». Cf. : « Toutes vos misères viennent ou viendront de vous être *affichée*... Mais le grand malheur d'une femme qui *s'affiche*... », Rous. à Henriette, 7 mai 1764. Dans un sens galant : « Vous êtes partout avec elle... en vérité rien n'est plus *affiché* que ces sortes de choses ». La Morl., *Angola*, I, p. iv ; « N'ayez jamais qu'une maîtresse ; mais qu'elle soit *affichée*. » *Papillotage*, 28 ; « Je les ai vus ensemble ; et c'est à qui des deux *s'affichera* avec le moins de ménagement », Créb., III, 392, *Hazards*. — Vers la fin du siècle, *afficher* prend un beau sens : « Ces sentiments que *j'affiche* hautement m'ont valu l'estime générale », Mirab. f., *Œuv.*, 1825, II, 64.

apparat, se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie alors ostentation : *Il ne dit, il ne fait rien qu'avec apparat*, A⁴.

apprêté, affecté : *un air apprêté*, A⁵ ; P. A. signale dans Rous. : « Les anciens parloient de l'humanité en phrases moins *apprêtées* » ; et dans Loiseau : « la douceur *apprêtée* et souvent fausse de bien des gens ». H. D. T. cite Delille : *style apprêté* ; Hénault : *personne apprêtée*.

audace, se prend en mauvaise part, à moins qu'on n'y joigne une épithète ou un autre subst., F. Toutefois, L. Racine, *Rem.*, I, 133 et 145, signale dans Boileau : « Que Corneille pour lui ranimant son *audace*... », et dans *Andromaque*, II, 5 : « C'est Hector... Voilà ses yeux, sa bouche et déjà son *audace*. »

avantageux, hautain, A³, confiant, *présomptueux*, A⁴, emploi critiqué par Desfont., *Dic. néol.*, dans le P. de Courbeville, préf. de *l'Homme univers.* (1723) : « De peur qu'on ne me traite d'homme *avantageux*... ». Très usité, F. L'ex. de Voiture cité par L. est douteux.

aventure, seul, en parlant des femmes et des filles, se prend en mauvaise part : *cette femme a eu plusieurs aventures, cette fille est sujette aux aventures*, F. Ce sens précis se prépare au xvii^e s., L. 3^o.

bénévole, se disait autrefois très sérieusement, mais ne se dit plus qu'en badinant dans ces phrases : *lecteur, auditeur bénévole*, F. Cf. : « ce ton sera le même qu'auparavant, ingénu, patelin, *bénévole* », Rous., IX, 323, *Hist. du précédent écrit*.

bénin ne se dit guère des personnes, même par dérision, F. ; Volt. s'en prend aux *Vers à Fouquet*, en tête de *l'Œdipe* de Corneille : « Et je veux bien apprendre à tout notre avenir, Que tes regards *bénins* ont su me rajeunir » ; on est fâché, dit-il, des *regards bénins* (XXXII, 152).

bien-disant, ne peut se dire qu'en se moquant, au sens de « qui parle bien et avec facilité », F.

chansonnier, faire des chansons contre quelqu'un. A³. Cf. : « Tout ceci a donné lieu de *chansonnier* dans Paris », Barbier, 1734, *Journ.*, II, 53.

chercheur, encore noble dans La Fontaine, Balzac (H. D. T.), « se prend ordinairement en mauvaise part », A², F.

collégial. Par mépris, on le dit de ce qui sent le collège, F. ; L. cite Gresset :

- des poètes collégiaux*. Cf. : « Ils disent que c'est une affection *collégiale* », Beaum., *Rép. au mém. sign.*
- croustilleux*, plaisant, drôle, A. ; F. ajoute : « se dit de ce qui est trop gail-lard ». Cf. : « quand il a fallu déceimment raconter les *croustilleux* débats de la nièce et de la tante ». Louvet, *Faublas*, XI, 155. A⁶ traduira *graveleux*.
- dégourdi*, e, à qui on n'en fait pas accroire, A. Mais H. D. T. montre par un ex. de Destouches (1736), que le terme se gâte. Cf. une lettre du 18 avril 1752 citée par Piton, *Paris sous Louis XV*, IV, 214 : « L'on me dit qu'elle [votre fille] est toujours en compagnie d'une certaine baronne que je connais. C'est une *dégourdie* de premier ordre et dangereuse pour la société. »
- * *délayer*, fig., exprimer d'une manière confuse. F. signale dans le *Journal de Mons.* : « Tout ce morceau, déjà trop long, est paraphrasé et *délayé* par le traducteur. » Le *Nouveau spectateur*, n° 3, 1^{er} mai 1776, 152, se demande si on peut dire *délayer un évènement*, comme Beaum., *Let. s. le Barbier* : « Le poète se tue à serrer l'évènement et toi tu le *délaies* ». L. 2^e cite Volt., et H. D. T., *La Harpe*.
- délié*, se prend quelquefois, A³, souvent, F., en mauvaise part. En tout cas, le terme est de moins en moins reçu comme un compliment ; P. A. cite cet ex. de Raynal : « Il n'étoit qu'un *courtisan délié*, et sa commission demandoit un négociateur consommé ».
- démon*, génie, esprit, soit bon, soit mauvais, dit La Touche ; mais il a tort suivant F., car de son temps même on ne disait pas *le démon de la France*. L. Racine, *Rem.*, I, 497, reprend dans Corneille : « Di moi quel *bon Démon* a mis en ton pouvoir... ». *Démon* ne se dit guère en bonne part qu'en parlant du *démon de la poésie*. Cependant, dans *Mithridate*, V, sc. 1 : « Que le *démon* de Rome a formé et nourrie », le mot est à sa place parce que Monime est grecque.
- éblouir*, au fig., a un sens défavorable. Dans Boileau, *Sat.* XI, v. 73 : « Sans elle la Valeur, la Force, la Bonté, Et toutes les Vertus dont s'éblouit la terre » ; *éblouir*, suivant l'Acad., « ne peut se dire des vertus qui éclairent, au lieu qu'il fallait ne nommer que des qualités fausses qui éblouissent ».
- endoctriner* ne se dit plus qu'en plaisantant, A³. F. cite l'*Ile frivole* de Coyer : « Deux cents agathines à moi ! dit le cocher. Gardez-les pour ce triste savant qui *endoctrine* votre fils » (st. moqueur et badin). Cf. supra, 1359.
- érudit*, subst., quand il n'est pas accompagné d'une épithète, se prend en mauvaise part : *ce n'est qu'un érudit*, F. Cf. : « Il ne tenait qu'à moi de faire l'*érudit* », Mercier, préf. de la *Néol.*, p. xv.
- faconde*, suivant M. N., a un double sens : *Sa faconde ne tarit point ; il prend sa faconde pour le talent de Démosthène*. Autrement, c'est un vieux mot, A⁵.
- fille*, prostituée : *entretenir une fille*, A⁵. Quand Boileau dit de M^{lle} de Scudéry : *ne voalant pas donner ce chagrin à une fille qui, aujourd'hui la politesse comme la décence demanderait à une demoiselle qui* ; avec une épithète, *fille* est poli et décent, F. ; L. cite Marivaux : *après avoir parlé chevaux, chiens, chasse ou filles*. Ici et là se rencontre le sens innocent : « Tout état indécet dont une *fille* est obligée de rougir intérieurement », Buf., *Hist. nat.*, II, 493.
- gai*. 1^o qui a une pointe de vin, A⁶. L. cite Volt. : « comme ils devenaient un

peu plus *gais* sur la fin du repas ». — 2° en parlant de propos, de contes un peu libres, A° : « Elle trouve sur une table deux volumes de comédies un peu *gais* », Genlis, *Adèle*, II, 228, soul.

gloire, « lorsqu'il signifie un sentiment, se prend toujours en mauvaise part », d'après Suard ; Vauvenargues a eu tort de lui donner un beau sens, fût-ce dans un *Discours sur la Gloire* (II, 162) : « La gloire... loin de vous nuire, élèvera si haut vos sentimens que vous apprendrez d'elle-même à vous en passer. »

indigne, malgré la règle (cf. t. IV, 533), est pris en bonne part dans la *Thébaïde*, III, sc. 1 : « Et trop *indigne* aussi d'être fils de Créon », vers traduit par L. Racine, *Rem.*, I, 47 : *qui ne méritait pas le malheur d'être*, blâmé par F.

* *inquisitorial*, vexatoire : « les procédés *inquisitoriaux* que l'on pratique aujourd'hui dans le diocèse de Troyes », D'Argenson, 1755, *Journ.*, VIII, 484 ; « renouvellera-t-on les violences *inquisitoriales* qui ont fait doubler le prix des grains en 1661 ? », *Ephém. Citoy.*, 1769, I, 79 ; « cette vérification *inquisitoriale* qu'on cherche à renouveler aujourd'hui », *Arch. parlem.*, Sér., I, t. I, 275, *Récit fait en parlement*, 1788 ; « ces missions *inquisitoriales* », Beaum., V, 386, 6° *Époque*. H. D. T. cite Linguet, 1777 : *une loi plus qu'inquisitoriale*. Le 12 avril 1765, Rousseau discute avec Du Peyrou l'expression de *conclave inquisitorial* appliquée au consistoire de Motiers, à laquelle il préfère *synode inquisitorial*, qui montrerait mieux l'inconséquence d'une assemblée de ministres.

* *leste*, hardi, sans façon, sans égard, t. à la mode, F. ; se dit en mauvaise part des personnes et des choses, A°. Cf. : « elle s'est conduite comme une femme galante des plus *lestes* », Did., à S. Volland, 18 janv. 1766 (III, 18) ; « Il lui a dit : Est-ce que vous avez peur qu'il ne vous aime ? Question *leste*. Non, lui a-t-elle répondu ; mais j'ai une fille », Id., *ibid.*, 17 sept. 1767 (III, 73) ; « les airs cavaliers de la maîtresse du logis, le ton *leste* dont le comte la traitoit, l'accueil non moins *leste* dont elle m'honora », Louvet, *Faublas*, I, 145 ; « souvent il lui arrive de vouloir être prude pendant un quart d'heure... et l'instant d'après vous l'entendez vous tenir... un propos très *leste* », *ibid.*, VII, 74.

marionnette, fig., fort petite femme, A° ; personne qui gesticule beaucoup et fait des singeries, F. Cf. : « théâtre des jeux ridicules de nos *marionnettes politiques* », Vilate, *Myst. Mère de Dieu*, 293. L. 2° cite Volt. : *marionnettes humaines*, Rous. : *traiter en marionnettes*.

orgueil ne se prend pas en bonne part sans épithète, F. ; L. Racine, *Rem.*, II, 129, observe que dans *Phèdre*, I, 1, *orgueil* et *fiercé* se prennent ordinairement pour une sévérité vertueuse.

originalité, en parlant des personnes, ne peut se dire en bonne part, F. Cf. : « Si vous le rencontrez jamais et que son *originalité* ne vous arrête pas... », Did., *Rameau*, 128.

ouvrier, bas dans le propre, très noble dans le fig., ne se dirait plus d'un poète comme Vaugelas l'a dit de Malherbe : *cet excellent ouvrier*, F. ; Mortesquieu le dit encore de l'âme, H. D. T., et Delille, de Dieu, L.

pompeux. Le sens défavorable se précise : *galimatias pompeux*, A°. Volt. signale un terme impropre dans *Polyeucte*, II, 2, 93 ; « Je vais... remplir... par une mort *pompeuse* De mes premiers exploits l'attente avantageuse ». L. cite Boileau : *un pompeux barbarisme*, à côté de : « Soyez riche et *pompeux*

- dans vos descriptions » (*Art. poét.*). Cf. encore : « Ce fut alors que Pompée... acheva le pompeux ouvrage de la grandeur de Rome », Montes., II, 172, *Romains*, VII.
- préjugé*, seul, se prend en mauvaise part; autrement il faut y ajouter une épithète: un *préjugé favorable*. Un *préjugé consolant* ne peut signifier qu'une erreur. Ainsi parle M^{me} Necker, *Nouv. Mélanges*, I, 29.
- * *prétention*, abs. et en mauvaise part, A⁵; à la mode, F.; P. A. cite D'Alembert: « l'air de *prétention* et d'apprêt »; M^{me} Riccoboni: « Elle ne laissoit voir aucune *prétention* », et, s. v^o *déraison*, Gresset: « Depuis... que les *prétentions* de toute espèce sont tant de petites renommées... ».
- ressentiment*, n'est plus employé que pour exprimer le souvenir des outrages, et non celui des bienfaits, note Volt., s. *Bérén.*, II, 4, 6: « Je demeure sans voix et sans *ressentiment* », suivi par D'Olivet, *Rem.*, 1767, 283. Plus justement, F. traduit ici *ressentiment* par *sentiment*, mais note ailleurs *ressentiment* pour *reconnaissance* comme un archaïsme: « Pour vous marquer le *ressentiment* que j'ai de votre générosité » (M^{me} Dacier).
- se revancher*, se dit plus ordinairement du mal; quelquefois pourtant, on le dit du bien: *se revancher d'un bienfait*, F. Néanmoins, Fortia, en 1797, trouve une « expression défectueuse » dans Vauvenargues, II, 144, *Max.*, 573: « Tel que soit un bienfait et quoi qu'il en coûte... on est obligé de *s'en revancher* »; il aurait mieux valu dire *d'en prouver sa reconnaissance*.
- ritournelle*, mot qui a vieilli avec la chose, suivant Rousseau, *Dic. de Musique*; en même temps, se développe le sens fig., ironique: « pour le retour fréquent des mêmes choses, des mêmes idées dans le discours », A⁵.
- scabreux*, se dit d'un conte difficile à raconter, A⁵. Cf.: « Etre seule ici avec un homme de votre âge, cela est bien *scabreux* », La Morl., 1746, *Angola*, I, 109; « que voulez-vous, continua-t-il en rougissant, l'occasion étoit bien *scabreuse* », *ibid.*, II, 98. L. cite Volt. et Rous.
- tête*, se dit quelquefois par antiphrase de quelqu'un qui manque de jugement, de conduite: *c'est une tête*, A⁵; L. 28^o cite Volt., 1770. Cf.: « Une petite femme... lui dit étourdimement: Monsieur le baron, votre roi! *c'est une tête*... — Et le baron [de Gleichen] ajouta: Couronnée, madame », Did., à S. Volland, 28 août 1768 (III, 129).
- timbré*: *bien, mal timbré*, A¹; *mal timbré* seul, A⁴; puis le sens défavorable achève de l'emporter: *un homme timbré, un peu timbré*, A⁵. L. cite Rous., Genlis.
- toiser* qq. ch. ou qq'un, le juger, l'estimer, F., A⁵; H. D. T. et L. citent Montes., Gresset; puis regarder avec dédain: « C'est la manie des grands de regarder ceux qui les abordent, des pieds à la tête; ce qui s'appelle *toiser* », Mercier, *Tableau*, II, 219.
- vulgaire*, trivial, A¹, achève de se gêner en prenant un sens moral. Ainsi, « quoiqu'il ait à peu près le sens de commun, ordinaire », on ne pourrait plus dire avec Racine, *Théb.*, v. 28: « La race de Laius les a rendus [ces monstres] *vulgaires* »; ni avec Boileau: « Entre les grands héros, ce sont les plus *vulgaires* »; ni, avec le P. Marion, dans sa tragédie de *Cromwell*: « La mort est le tourment d'un scélérat *vulgaire* »; tout cela est bon en vers et ne vaudrait rien en prose, F.

SENS FIGURÉ¹.

- aboyeur*, fig., en parlant des hommes qui crient, qui pressent avec importunité, A³; L. cite Volt. Cf.: « il y a autant de différence entre ces *aboyeurs* et les écrivains qu'entre des recors et des juges », Mercier, *Tableau*, II, 116.
- * *absorbant*, fig.: « L'emprunt n'est point un mal, mais c'est l'application de ces fonds précieux à une guerre *absorbante*... », Mercier, *Tableau*, II, 70.
- * *accélérer*, fig.: « accélérer les effets de l'action civile », Necker, *Adm. fin.*, 1784, V, 338; « tout ce qui peut accélérer le succès d'un travail aussi peu encourageant », Clavière, C. Nat., 5 oct. 1792, *Arch. Parl.*, S. 1, LII, 347, col. 2. Le mot, encore mal établi au xvii^e s. (H. D. T.), est courant au xviii^e s. Il en est de même d'*accélération*: « l'accélération des progrès du luxe », Necker, 1784, *Adm. Fin.*, V, 334.
- * *âcre*, *âcreté*, au sens moral: « volupté tranquille qui n'a rien d'*âcre* et de sensuel », Rous., IV, 51, *Hél.*, I, 23; ailleurs, Rous. le dit des baisers: « Ils sont trop *âcres*, trop pénétrants », *ibid.*, IV, 41, *Hél.*, I, 24, et cette expression raillée par Volt. dans son *Aloisia* devient aussitôt célèbre. Le prince de Ligne y fait allusion: « O Saint Preux !... ta lettre 55 m'a fait pardonner l'*âcreté* de ta lettre 14 » (*Belœil*, 218, soul). Lui-même emploie le terme dans un sens pittoresque: « des plantations qui séparant toutes ces bastides, en ôteront l'*âcreté* à la vue » (*ibid.*, 140).
- acrimonie*. M. N. propose l'*acrimonie* du caractère.
- adossé*, fig., par anal. à une troupe appuyée à une position. P. A. cite Montes., *Romains*, 16; « les nations... *adossées* aux limites de l'univers », et Bertier: « des essais de Barbares *adossés* aux pôles du monde ».
- afficher*, fig.: *afficher* le bel esprit, A³; néol. signalé par Mauvillon, *German.*, éd. 1754, II, 229: *Il a grand soin d'afficher ses talents dans toutes les compagnies*; fort à la mode, F. Cf.: « un ridicule d'autant plus grand qu'elle avoit *affiché* plus d'éloignement pour ces sortes de foiblesses », Créb., 1736, I, 104, *Egar.*, I; « *affichant* une constance aussi chimérique que votre passion », La Morl., 1746, *Angola*, II, 47; etc. De même avec *s'afficher*: « [L'honneur] se prouve et il *s'affiche*... », Volt., 1^{er} mars 1726 (H. D. T.); « Il faut *s'afficher*, morbleu ! dire tout haut qu'on a du mérite », *Le Français à Londres*, 1727 (cité par Mauvillon).
- * *alimenter*, heureusement employé au fig., F.; cf.: « les opinions ne devien-

1. A compléter par Gohin: absence, absent, acerbe, acéré, affaiblissement, ampleur, anguleux, s'arranger, arriver, aspérité, aviver, avoisiner, baser, bloc, bonbonnière, bras, cachet, calculer, capiteux, cascade, cercle, charlatanisme, code, combustible, compromission, concentré, conflagration, consistance, constitutif, corroborer, corroder, corrosion, couturé, cul de sac, déborder, décharner, déchirement, décrépitude, se dégager, délayer, se désentraver, désert, déshabillé, détournement, direct, dureté, éblouissement, éboulement, s'ébouler, émigration, empiètement, enclaver, enfiévré, enregistré, entraînant, éveiller, exalter, fangeux, fluctuation, garrotter, graduel, implantation, inanité, incurabilité, inflammable, s'isoler, jonglerie, joujou, lacérer, légitimer, leste, marche, mielleux, mobilité, oblitérer, organisé, palpitant, pas, pâteux, peser, pétilllement, pétiller, pétrifié, physionomie, planer, plénitude, poignant, pondéré, prendre sur le fait, prépondérance, purifiant, ramifier, rapetissé, raviver, rêche, se rambrunir, repoussant, réverbère, reverser, saccadé, salmigondis, scintiller, serpenter, singerie, stagnation, surface, surnager, susceptibilité, susceptible, tarissant, texture, torpeur, tortillé, tourmenter, tranchant, transparent, tuer, vaporeux, vertigineux, violent, viscosité.

- nent flexibles qu'autant qu'elles *s'alimentent* par la pensée, jamais par le caractère », Necker, 1775, *Législation* (D. 15), 214 ; « cette situation *alimente* terriblement l'activité d'une âme sensible », M^{me} Roland, 1790, *Lettres*, I, 373. Le mot vieillit à la fin du xvii^e siècle (A¹), puis tombe dans le jargon de la pratique (A²), et enfin se relève dans le langage économique : « un peuple qui avoit *alimenté* de sucre la plus grande partie de l'Europe », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, V, 292 ; « la laine de ses troupeaux concourt avec celle de l'Espagne, à *alimenter* les nombreuses fabriques de draps établies à Lodève », Necker, 1784, *Adm. des fin.*, éd. Staël, IV, 333.
- allongé*, fig. : « les yeux fuyants, la parole *allongée* et la voix incertaine », Beaum., V, 297, 5^e Époque.
- auréole*, fig. : « il [le roi de Prusse] m'a paru environné d'un nuage magique qu'on appelle *auréole* quand il est autour de la tête des saints », Guibert cité par M^{me} Necker, *Mélanges*, III, 280.
- boursoufler*. 1^o en parlant du style : *style boursoufflé*, A³. L. cite plusieurs ex. de Volt. ; 2^o en parlant des idées, signalé et blâmé dans une traduction par F. : *boursoufler les griefs nationaux*, b. *l'histoire d'un régime*. P. A. signale dans M^{me} de Staël : « Dans la solitude les objets *se boursoufflent* ». *boutonné* : un homme *boutonné*, A². Cf. : « J'ai entrevu dans la conversation, quoique *boutonnée*, qu'on étoit embarrassé... », Barbier, *Journ.*, I, 364.
- * *branche*, fig., partie, A⁵ ; P. A. signale dans E. de Beaumont : « se faire une *branche de revenu* assez importante ». L. 7^o cite Volt. : *branche de commerce*, *branche de l'orgueil* ; F. dénonce comme néol. : *étendre la branche des plaisirs*.
- * *bureau*, fig. donne lieu à une série d'expressions : *bureau de bel-esprit*, P. A. d'après Duclos (préparé par le vers de Boil. : *Là, du faux bel-esprit se tiennent les bureaux*) ; ou simplement : *bureau d'esprit*, F. d'après Coyer, H. D. T. d'après Desmahis ; *bureau de littérature*, F. d'après l'*Ann. lit.* ; *bureau d'ignorance*, L. 10^e d'après Volt. *Bureau d'adresse* se dit métaph. : *cette femme est le bureau d'adresse du quartier* (elle est au courant de tout). G. cite Rous. : *je devins le b. d'a. de tous les souffreteux* (*Prom.*, VI).
- * *cadavéreux*, fig. L'ex. de Rous. cité par L. : *âmes cadavéreuses*, l'est déjà par P. A.
- caractère*, fig. accompagné d'un complément, est à la mode : « ce *caractère de sévérité* qu'elle s'étoit donnée (*sic*) », Créb., I, 103, *Egar.*, I ; « Vous avez un *caractère de vérité* dans votre façon de vous exprimer », La Morl., *Angola*, I, 79, soul. ; « ces magistrats sans charge à qui il ne restoit de leur état passé que le *caractère d'inutilité* qu'ils en avoient conservé », *ibid.*, II, 151, soul. ; « Ladi... est connue surtout par un *caractère d'inflexibilité* », Dorat, V, 43, *Malheurs*, VII. P. A. cite M^{me} de Lambert : « Elle s'est donnée (*sic*) un *caractère de dignité* qui la fait respecter », et d'autres : *caractère de magnificence*, *d'antiquité*, *d'emportement*.
- chaleureux*, au sens pr. : *ce vieillard est encore chaleureux*, F. ; au sens fig. : « un cœur si *chaleureux* », Cerutti, *Feuille villageoise*, cité par Mercier, *Néol.*
- * *choc*, fig., signalé par P. A. : *choc des opinions* (Duclos), *choc des idées* (Batteux). Cf. : « bientôt on verrait renaître le *choc* de leurs prétentions », Monnier, 4 sept. 1787, *Arch. parl.*, S. 1, VIII, col. 1557.
- citation*, fig., en style d'architecte paysagiste : « ...on a bâti un village. Je ne

- lui trouve pourtant pas assez l'air d'une *citation*. A force d'être naturel, il fait regretter qu'on ne l'ait point d'abord *abattu* ». Ligne, *Belœil*, 161.
- cloué*, fig., sens galant : « Le chevalier de Chatelut est *cloué* quelque part ; et quand on est jeune, ce clou-là tient bien fort », Did., à S. Volland, sept. 1767, III, 109.
- cocotte*, fig., appliqué à une femme de mœurs légères : « Une certaine Adeline qui représente aux Italiens et plusieurs *cocottes* de même espèce », *Cahiers des plaintes et doléances des dames de la Halle*, 1789, 16. cité par Nisard, *Parisianismes*.
- colporteur*, fig. : « Je disais quelques polissonneries, que je rapportais des maisons où j'avais été ; car nous sommes tous grands *colporteurs* », Did., *Rameau*, 157.
- * *convulsion*, fig., en parlant du monde physique ou social. L. 3° cite Volt., Mirab., Barthél. ; P. A. signale dans Laugier : « La France éprouvoit depuis plusieurs années les *convulsions* les plus violentes » ; Did. : « L'Etat éprouva pendant cet intervalle des *convulsions* plus cruelles que la guerre ».
- convertir*, fig., changer l'apparence. L. cite Raynal : « elle [l'imposture] *convertit* des phénomènes singuliers en prodiges ». P. A. signale également dans Raynal : « Cette prédiction qui lui parut d'abord une fable grossière, se *convertit* à ses yeux en une vérité lumineuse... ».
- coquetterie*, fig. : « Cent fois elle a fait [l'Angleterre] de ces *coquetteries* en Portugal », D'Argenson, 1738, *Journ.*, I, 331. Se dit aussi « des auteurs et des ouvrages de l'esprit », F. : une *coquetterie d'expressions*. P. A. signale dans Rous. : « c'est cette réserve attentive et piquante, qui... sert, pour ainsi dire, de *coquetterie* à la vertu ».
- cortège*, signalé par Desfont., *Dic. néol.*, dans Nadal, *Hist. des Vestales*, 61 : « un *cortège* de simulachres et de mystères ». L. cite Rous. : *l'amour propre et son triste cortège*, etc. P. A. signale dans Pompignan : « Naturellement ennemie de la délation, le fléau des cours et le *cortège* des Princes... ».
- couvrir*, protéger, fig. : « Elle a, avec sa sœur... une qualité commune, c'est de *couvrir* de sa robe tous les domestiques », Did., à S. Volland, 1^{er} nov. 1760, I, 287 ; L. 5°, *in fine*, cite Ducis : *Couvrir de nos respects la vieillesse d'un père*.
- croisade*. L. cite Volt., lct. à Catherine II : « Il y aura environ quatre ans que je prêche cette petite *croisade*. »
- cuirasser*, fig. : *Il croyoit le surprendre, mais il l'a trouvé bien cuirassé*. A² ; P. A., F. signalent dans Coyer : « un très petit nombre de philosophes qui se sont *cuirassés* contre les ridicules ».
- débauche*, fig. : *débauche d'esprit, de dévotion, de sincérité*, F. (mais on ne dirait plus avec Boileau : *ces hommes accoutumés aux débauches et aux excès des poètes modernes*). P. A. signale dans Hainaut (Hénault ?) : « comme si son ambition d'autrefois n'avoit été qu'une *débauche d'esprit* ». Admis par A⁵.
- décliner*, fig. déclarer. F., signale cette phrase de Coyer : « L'Amiral en se *déclinant* anglais... ».
- découpé*, fig. : « moi qui vis de la vie la plus *découpée* », Did., à S. Volland, 20 juil. 1765 (II, 242).
- décousu*, fig., sans liaison : *style décousu*, A³. P. A. signale : *ces écrits décousus* (Did.), *air trop décousu* (d'un discours) (Bertier), *propos décousus* (anon.). L. et H. D. T. ne citent que des ex. du XVIII^e s. Cf. encore : « des bouts

- de chant, des *idées décousues* », Did., *Rameau*, 130; « l'esprit un peu *décousu*... de Duplex », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, II, 157.
- décrotter*, fig., en parlant d'une « femme assez jolie, mais gueuse, ou mal-propre » : *elle mérite bien d'être décrottée*, Leroux, *Dic. com.* En parlant de l'éducation mondaine, le terme est fréquent dans les lettres de Chesterfield à son fils : « you are not only *décrotté* » (6 mars 1747); « Hanover, Brunswick, Cassel, etc. are of the mixed kind, un peu *décrottés* mais pas assez » (11 mai 1752). Les termes de cette famille finissent par prendre un sens galant.
- décrotteur*, *euse*, fig. : « Has any woman of fashion... taken the trouble of abusing and laughing at you amicably to your face? Have you found a good *décrotteuse*? », Chesterfield, 25 janv. 1750. L. signale *décrotteur bel-esprit* dans D'Alembert.
- délire*, fig. : *le délire des passions, de l'esprit, de l'imagination, un beau délire*, A⁵; P. A. signale le *délire de l'amour* dans La Beaumelle, le *délire de l'orgueil* dans Laugier, les *délires de la jeunesse* dans Gresset, le *délire* d'un poète dans Fréron, les *productions d'un délire raisonné* dans Poncet de la Riv.; F. admet le *délire de la raison* au sing., mais non pas les *délires de la victoire*, au plur. Pour d'autres ex., voyez L., H. D. T.
- département*, fig.; P. A. signale dans Bertier : « Ce célèbre peintre avoit, pour ainsi dire, dans son *département* les animaux. » L. 2^o cite Volt.
- dérivation*, fig., au sens de dériver d'une cause. P. A. signale dans Loiseau de Maul. : « Toutes les loix... ne sont que des *dérivations* de ce principe fondamental... »; L. 4^o cite Volt. : *une dérivation de l'ancienne chevalerie*.
- dessécher*, fig. : *dessécher le cœur* (t. de spiritualité), *l'esprit*, A³; P. A. signale encore : *dessécher le goût* (Desfont.), *dessécher une langue* (La Beaum.); et F., *dessécher les discours*, *dessécher la veine*.
- détourné*, fig. : « Ils y ajoutèrent quelques *plaisanteries détournées* », La Morl., *Angola*, II, 162. A² donne *louange détournée*, délicate et fine.
- discipliné, indiscipliné*, fig. Desfont., *Dic. néol.* signale : *un auteur discipliné, un esprit, un style indiscipliné*.
- disgracier*, fig. P. A. signale dans La Bletterie : « certains tours et certains mots que nous avons *disgraciés* depuis ». Autrement l'adj. seul est utilisé.
- empatement*, fig. : « l'*empatement* des voix », Beaum., 1787, *Aux abonnés de l'Opéra*.
- entacher*, fig., imprimer une tache à, fréquent « dans ces derniers temps », F. : *Ils laissèrent le duc de... jouir sans triomphe, sans même l'entacher*; *Le seul M... est resté entaché, et s'en est moqué*. L. cite Volt., à Richelieu, 29 avril 1771 : « un pair était *entaché* ».
- entourer*, fig. P. A. signale dans De Cicé : « *Entouré des respects* de la Cour et du peuple... ». L., *entouré* 2^o, cite Volt. : *autels... entourés du parjure*.
- éphémère*, fig. : *opinion, succès éphémère*, A⁵; à la mode, F.; P. A. signale dans Marmont. : « Tous les ouvrages nouveaux... ne pouvoient avoir qu'un *succès éphémère* ». L. cite Rous. : *auteur éphémère*, Ancelot : *pouvoir éphémère*.
- éplucher*, fig., s'étend de la morale aux arts : *éplucher un ouvrage*, A⁴; *des mots*, F. Cf. : « l'Académie mettra beaucoup plus de temps à *éplucher* mes remarques », Volt. à D'Argental, 28 août 1761; « s'arrêter à *éplucher* un tableau... », *Crit. du Salon, Patte de Velours*, 1784, 12.
- exploiter*, fig. : *exploiter une idée*, Rous. cité par L. Cf. Mirab., 11 sept.

1790: « Un homme qui *exploitait*, plus ou moins froidement, tous les hommes... ».

- * *factice*, fig. P. A. signale dans Coyer: *des grâces factices*. Terme à la mode, suivant F. Cf.: « de petites vertus *factices* », M^{me} d'Épinay, à Galiani, 14 mars 1772 (*Mél. Baldensperger*, I, 179).
- feu d'artifice*, fig., suite de traits brillants dans la conversation. P. A., s. v^o *conversation*, signale dans Roy: « Prodigue de saillies... sa conversation est un *feu d'artifice* bien servi, et sans interruption de lumières ».
- figurer*, faire figure: *cet homme a figuré autrefois à la Cour*, A². Au fig., P. A. signale dans Bertier: « C'est à ce moment que la Russie commence à *figurer* dans l'Europe. » Au sens d'être en hors d'œuvre, L. 7^o cite Volt.: *ne servir qu'à figurer*.
- * *filiation*, fig.: *filiation des idées*, F.; L. cite Volney: *f. des idées*, Mirab.: *f. des évènements* (20 déc. 1790).
- fixer*, fig. et mor., donne lieu à quantité d'expressions plus ou moins nouvelles: *fixer son attention, son imagination, ses goûts, ses désirs* (qui est dans Racine), *ses inquiétudes*, A⁵; P. A. signale: *fixer l'attention de l'Univers* dans Laugier, *fixer les yeux de l'Europe* dans Raynal, *fixer le jugement de...* dans Diderot, etc.
- flasque*, fig.: « quelques tragédies *flasques*... le plus *flasque* héros », Collé, *Journ.*, I, 85-86, juil. 1749. F. signale dans J. B. Rous.: *expressions flasques*. L. cite Volt.: *flasques auteurs*.
- flétrissant*, fig.: 1^o déshonorant: « cette *flétrissante* besogne », D'Argenson, 1753, *Journ.*, VIII, 232; « l'exaction arbitraire et *flétrissante* », Baudeau, 1771, *Phil. Écon.* (D. II), 710; « s'exposer aux reproches *flétrissants* de la nation », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, IV, 49; « sans aucune distinction honorable ni *flétrissante* », Rous., 1772, V, 298, *Gouv. Pol.*, XIV. L. cite Volt., *paix flétrissante*. — 2^o en parlant de ce qui affaiblit; H. D. T. cite A. Chénier: *main flétrissante de l'âge*.
- fluet*, fig.: « cette hérésie *fluette* », Collé, *Journ.*, III, 128, fév. 1767. soul.
- fondre*, fig., mêler: *fondre un ouvrage dans un autre*, A⁴; P. A. signale dans Desfontaines: « Il y a un art admirable à avoir ainsi *fondus les idées* ». L. 5^o cite Montes.: *fondre des règlements*; Buf.: *fondre des articles*; Did.: *fondre la Bible avec le paganisme*.
- forme*, fig., manière dont une chose est présentée. L. 12^o cite Genlis: *remontrance en forme de définition*. P. A. signale dans Marivaux: « Sous quelle *forme* ingénieuse l'amour véritable ne cherche-t-il pas des raisons pour soutenir son feu ? ».
- frappant*, fig., qui fait une impression vive, A⁵; H. D. T. cite Massillon: *une leçon frappante*, et Tr., La Motte: *l'impression frappante du fond des choses*. Ensuite, c'est un terme à la mode: « des magots de la tournure la plus *frappante* », La Morl., 1746, *Angola*, I, p. vi; « ce coup de théâtre est trop *frappant* », Bibiena, *Triomphe du sent.*, II, 12.
- friperie*, fig.: « toute cette comédie n'est que *friperie* », Collé, *Journ.*, I, 92, août 1749, soul. F. cite, « en style critique », Sabatier de Castres: « Ce n'est pas assez de savoir coudre des lambeaux étrangers à son ouvrage, et dont on conçoit d'abord la *friperie* ».
- galonner*, fig.: « Et voilà que j'ai tous mes parens, pas si magnifiques, il est vrai que je me les étais *galonnés* », Beaum., *Fig.*, IV, sc. 1. L'expression est inconnue des dictionnaires.

- * *gazer*, fig. : *gazer une histoire*, A⁴. Cf. : « quelques couplets nouveaux un peu moins gazés », La Morl., 1746, *Angola*, II, 15 ; « Rosambert... tu gazeras tout cela... », Louvet, *Faublas*, I, 102.
- glacial*, fig. : *air glacial, réception glaciale*, A⁴. Cf. : « Tu me fais cet aveu d'un air bien glacial », Boissy, 1740, *Dehors trompeurs*, II, sc. 10 ; « le président a l'air glacial », Bibiena, 1750, *Triomphe du sent.*, I, 202. L. cite encore Genlis : *froideur glaciale*.
- glisser*, fig., faire peu d'impression, A⁵ ; P. A. cite Mariv. : « une femme sur qui ces choses-là glissoient » (*Paysan*, IV) ; Desfont. : « le ridicule glisse sur certains gens » ; Did. : « Les traits de son éloquence glissèrent sur des esprits qui n'étoient sensibles qu'à leurs malheurs. »
- grappillage*, fig. : « un misérable grappillage sur le traitement des auteurs », Beaum., VI, 202, *Rap. aux auteurs dram.*, 1791. Le sens fig. du verbe est ancien.
- germe*, fig., pour la semence et la cause de quelque chose : *germe de division*, etc., A⁴ ; à la mode ainsi que *germer*, F. ; P. A. cite une kyrielle d'expressions formées avec *germe* : *germe des espérances, des vertus, des passions*, etc. Cf. : « Un mortel plus heureux a déjà développé dans le cœur de Zeïmis ce *germe de tendresse* que la nature y a mis », Créb., III, 348, *Sopha*, XX ; « des réflexions sensées, qui développèrent le *germe* qui étoit en lui », La Morl., *Angola*, I, 115, soul. ; « de ce goût, il s'étoit formé naturellement un *germe de coquetterie...* », Bibiena, *Triomphe du sent.*, I, 9.
- * *germer*, fig. : *la parole de Dieu a germé dans son cœur*, A⁴ ; à la mode, F. ; P. A. cite Destouches : *faire germer des qualités* ; Fontenelle : *des idées qui germent* ; Desfontaines : *faire germer des projets, des vérités qui germeront* ; Rousseau : en parlant de l'esclavage et de la misère qu'on voit *germer avec les moissons*.
- hérissé*, fig. : *un homme hérissé*, si difficile qu'on ne sait par où le prendre, A². L. cite Volt. : *vers durs et hérissés*, D'Alemb. : *érudition hérissée*.
- incendiaire*, fig., séditieux : *c'est un incendiaire, un propos incendiaire*, A⁵ ; néol. heureux, suivant F. qui cite Linguet : *propos incendiaire*, Mallet Dupan : *discours incendiaire*, L. cite Volt. : *principe incendiaire*, Mirab. : *motion incendiaire*.
- * *incorporer*, fig., en st. écon. : « un homme qui *incorpore* ses biens à la terre pour la rendre plus fructifiante, *s'incorpore* donc lui-même à ce sol », Baudouin, 1771, *Phil. Econ.* (D. II), 690 ; « en refusant de les recevoir et de les *incorporer* parmi nous », Turgot, (D. I), 1755, 336.
- laine*. M^m de Sévigné avait dit : *des jambes de laine*. Did. emploie l'expression *une âme de laine*, insensible (à S. Volland, 2 mars 1766, III, 58).
- lampe* : « Quelques femmes de Paris ne se lèvent que vers le soir, et se couchent lorsque l'aurore paroît : une femme bel-esprit adopte ordinairement cette coutume, et on l'appelle une *lampe* », Mercier, *Tableau*, CLXXII.
- logogriphe*, fig., langage obscur : « après l'envoi mutuel [entre la Cour et le Parlement] de ces sérieux *logogryphes*, où personne n'a voulu rien dire de positif... », Mercier, 1783, *Tableau*, VII, 315. L. cite Volt., 1774.
- louche*, fig., peu clair : *phrase, expression louche*, A¹ ; et de là, équivoque : *action, conduite louche*, A⁵ ; P. A. signale dans La Bletterie : *politique louche*. L. 3^e remonte à St-Simon : *couleur louche d'une affaire, le louche*.
- maringouin*, fig. : « les critiques, les *maringouins*, les curieux », Beaum., Barbier, I, sc. 2.

meneur, fig. : *meneurs du corps*, Mirab. cité par L. ; *meneurs d'intrigue*, M. N. *mettre*, fig., en parlant des choses morales, a un grand développement ; cf. L. 16° ; P. A. signale : « on se sauroit *mettre* trop de vertu dans un tel engagement » (Lambert) ; « Les anciens historiens *mettent* moins d'esprit et plus de sens dans leurs jugemens... » (Rous.) ; « Ses mœurs douces... *mettoient* beaucoup de grâces et d'agrémens dans la société » (De Neuville), etc., ; et abs., dans M^{me} de Lambert : « Elle pouvoit *mettre* dans la société plus que personne » ; « La vie civile est un commerce d'offices mutuels, le plus honnête y *met* davantage. » Cf. encore : « car on *met* des mœurs partout, depuis qu'on n'en a plus », Ligne, *Belœil*, 209. Ce sens est applicable aux personnes dès le xvii^e s. (L. 22°).

monopole, fig. : « digue inexpugnable à élever contre les fripons et leurs *monopoles*... », Mirab. f., III, 159, l. XIX à Sophie, 1777.

* *moelleux*, fig. ; en mus. : *voix moelleuse*, *jeu moelleux*, A. ; en peint. : *moelleux dans le dessin, la touche, la couleur*, A⁴ ; en lit. : *discours, livre moelleux* (plein de bonnes instructions), A¹. Dans le même ordre, P. A. cite Bertier : « Voix et instrumens, tout... paroît... d'un *moëlleux* » ; Coyer, *Ile frivole* : « Il mit du *moëlleux* dans son ton qu'il orna d'une boîte d'or » ; dans Mariv. : « Toutes ses questions... n'avoient rien de *moëlleux* ; c'étoient presque autant de petits affronts... ». *Moelleux* subst., en parlant des arts plastiques, remonte au xvii^e s., H. D. T.

morceler, fig. : *style morcelé*, A⁵. P. A. signale dans La Bletterie : « cette dignité *morcelée* et devenue une vaine décoration ». L. cite La Harpe : *lecture morcelée*. Cf. : « *morceler* le ressort du Parlement de Paris », D'Argenson, 1753, *Journ.*, VIII, 59.

mort, fig. : *teint mort, lèvres mortes, décolorés*, A⁴ ; P. A., s. v° *couleur*, signale : « Le peintre n'a employé pour faire ce tableau que des *couleurs mortes* » (en parlant d'un auteur).

* *naturaliser*, fig. : « ils *naturalisent* la dissimulation italienne chez un peuple qui... », D'Argenson, 1739, *Journ.*, II, 345. A. le dit des mots.

* *nébuleux*, fig. 1° soucieux : « Il fut surpris de l'air agité et inquiet répandu sur son visage. Que vois-je, s'écria-t-il ? et que me présage cet air *nébuleux* ? », La Morl., *Angola*, II, 45, soul. ; le sens est ancien ; L. remonte jusqu'à Le Sage et Scarron. — 2° vague : « le pays du monde le moins *nébuleux* », Créb., III, 157, *Sopha* ; « l'air *nébuleux* de l'intrigue », Gresset, *Rép. à Suard*, 1774 ; « Voilà la douteuse aurore d'un règne *nébuleux* », Mirab. f., 1786, *Hist. secr.*, VI, 342 : « du sein de sa position *nébuleuse*, l'auteur a pris à tâche... », *Arrêt du Parl.*, 10 fév. 1789, contre l'*Hist. secr. de la Cour de Berlin* (Mirab., *Œuvres*, VI, p. x).

negre, fig. : « il le fait achever [un opéra comique] par quelqu'un de ses *negres* ». Collé, *Journ.*, II, 108, juil. 1757, soul.

se noyer, fig., se perdre, s'égarer. P. A. signale dans le Roi de Prusse : « Vous n'y trouverez point ces petits détails où *se noyent* tant d'auteurs. »

nuance, fig. ; 1° différence, A³ : « Il y a donc des *nuances* dans le sort de ces ouvriers, ou serfs, ou réputés libres », Baudeau, 1771, *Phil. Econ.* (D. II), 706. — 2° assortiment : « Vous pouvez compter que trois *nuances* forment le caractère du roi », Mirab. f., 1786, *Hist. secr.*, VI, 302. Le développement du sens fig. de *nuance* est marqué par de nombreux ex. dans L.

oisif, dont on ne se sert pas, fig. ; P. A. signale dans La Bletterie : « On n'y

trouve pas une expression qui ne porte coup, pas une syllabe oisive. » *ourdir*, fig. : *ourdir une trahison*, A⁴. Cf. : « la réunion mal *ourdie* de tant d'arts nécessaires », Beaum., 1787, *Aux abonnés de l'Opéra*. Dans ce sens métaph., L. cite Volt. ; *tragédies bien ourdies, ourdir la trame d'une fable* (ce dernier ex. déjà signalé par P. A).

* *papillotage*, à la mode au fig., F. Cf. *Le papillotage, ouvrage comique et moral*, Rotterdam, 1765, où l'on définit longuement le *papillotage* mondain : « On eût demandé il y a cent ans ce que signifioit le *papillotage*, et il eût fallu l'expliquer comme une énigme ; mais grâce à nos mœurs, nous entendons tous aujourd'hui ce qu'on entend par ce terme... »

papilloter, en parlant des yeux, des tableaux, des caractères d'imprimerie, A⁴, du style, A⁵ ; P. A. signale dans Mirab. : « Cet ouvrage m'a tellement suffoqué de millions et de milliards qu'ils me *papillotoient* devant les yeux. » L. cite Did. (peint.), Marmont. (st.), Delille (personne). H. D. T. signale le participe chez Rous. : *jargon papilloté*.

parfum, fig. F. donne le *parfum des louanges*, comme disent « quelques uns ». P. A. signale dans La Beaumelle : « On l'accusoit faussement d'être capable des foiblesses de l'amour, mais elle n'en aimoit que les *parfums* » (p. d. qu'elle n'étoit que coquette).

peloton, fig. : « cet imbécile de parler... ne s'aperçoit pas que nous sommes [la petite Hus] un *peloton d'agrèments* », Did., *Rameau*, 176 ; « c'est du reste un gros *peloton d'idées contradictoires* », Id., à S. Volland, 26 sept. 1762 (II, 182).

philtre, fig. P. A. signale dans Moncrif : « La fée versa dans l'âme du jeune prince ces *philtres* imperceptibles qui développent les vertus. » L. cite Volt.

plonger, fig. en parlant de la vue. P. A. signale dans Thomas : « Quel spectacle pour un philosophe, sur-tout lorsqu'élevé à une grande distance, sa vue *plonge* sur cet amas de préjugés et d'erreurs. » L. 7^e cite Delille ; H. D. T. remonte à St-Simon : *plonger sur la cérémonie*.

poignée, fig. : « M. de Fitz-James pour lequel elle conserve toujours une *poignée d'affection* », Piton, *Paris sous Louis XV*, III, 228 (25 mai 1767).

pomper, fig. et fam. : *pomper quelqu'un*, A⁵. L. cite St-Simon, D'Argenson.

pomponner, fig. : *pomponner son style*, A⁵. Cf. : « quelques petites phrases *pomponnées* », M^{me} d'Epinaï à Galiani, 14 mars 1772 (*Mél. Baldensperger*, I, 178). L., H. D. T. citent M^{me} d'Epinaï, Rivarol, Grétry : *pomponner son chant*.

précoce, au fig. s'étend : on parle de *talent*, de *valeur*, d'*esprit*, de *prudence précoce* (L.). P. A. signale dans la *Nécrol. des hom. cél.* : *réputations précoces*.

* *prépondérant*, fig. ; P. A. signale chez Bertier : « Par ce traité l'Angleterre n'a nulle influence *prépondérante* dans le système général ».

problème, fig. : *cet homme est un problème, cette affaire est un grand problème*, A⁵ ; P. A. signale dans La Beaumelle : « M^{me} de N. qui n'avoit été qu'un *problème*, que chacun tentoit de résoudre... ».

* *profit*, fig. : « les périls mêmes de la navigation *tourneraient au profit* de la Nation », Dupin, 1745, *Œconom.*, I, 74.

* *prononcé*, fig., en peinture *muscles prononcés*, et de là, suivant L. Racine (L. 5^o), et F., *mœurs, caractères prononcés* dans un ouvrage ; puis, en parlant de la personne physique ou morale, *traits, caractère, pensée, intention*

- prononcés*, A⁵. Cf. encore : « le cours de leurs pensées habituelles les ramène aux partis généraux et *prononcés* », Necker, 1792, *Pouv. Exéc.*, éd. Staël, VIII, 272 ; « une nation respectable dont j'estime le caractère fort et *prononcé* », Ducis à Garrick, 15 sept. 1772.
- quincaillerie*, fig. P. A. signale dans Fontenelle ; « Propos galans, badinage onjoué, questions énigmatiques, enfin toute la *quincaillerie* d'Apollon fut par lui déployée ». L. cite St-Simon.
- * *rayonner*, fig. : P. A. et F. signalent, l'un dans Montagnac, l'autre dans Marmontel, *rayonner de joie* ; F. et H. D. T., l'un dans Linguet, l'autre dans Delille, *rayonner de gloire* ou *d'orgueil*.
- recrue* prend au début du siècle un sens fig. fam., en parlant de gens qui surviennent dans une compagnie sans y être attendus, A² ; F. ajoute : ou qui augmentent d'une autre manière une société, une profession, etc. : « Médisante *recrue* à l'opprobre livrée » (Palissot).
- recruter*, fig. ; P. A. signale dans Roy : « Cette société a souvent *recruté* le corps des beaux esprits ».
- rentré*, fig. : *chagrin rentré*, *ambition rentrée*, A⁵ ; L. cite de M^{me} de Sév. : *humeur rentrée*, simple jeu de mot, et un ex. plus typique de Marmont. : *vanité rentrée*. Cf. en un autre sens, peut-être dérivé : « Elle dit des politesses au prince d'un ton si *rentré* et si impoli... », Voisenon, II, 91, *Zulmis*.
- replâtrage*, *replâtrer*, fig., A⁴. L. cite, pour le premier, D'Argenson ; pour le second, St-Sim., Volt., D'Épinay. Cf. Did., à S. Volland, 18 janv. 1766 (III, 23) : « on mettroit tout en œuvre pour *replâtrer* cela ».
- rimer*, fig., s'accorder, en part. dans *cela ne rime à rien*, F., A⁵. Dans sa *Disserl. qu'on ne peut fixer une langue vivante*, 1742, Moncrif (II, 68) cite et blâme comme affectée la phrase : *cela ne rime point à mon esprit, à mon goût*. L. cite les *Serments indiscrets* de Marivaux (1732) : *leur cœur et leur convention ne riment point ensemble*.
- river*, fig. ; H. D. T. cite Montes., Volt.
- * *saillant*, fig., vif, brillant : *cet ouvrage est bien écrit, mais il n'y a rien de saillant*, A³ ; P. A. signale dans La Bletterie : « point d'expressions *saillantes*, point d'agrément dans le style ». L. 4^o cite Buf., Bachaumont, et, subst., Desfontaines : *avoir du saillant dans l'esprit*.
- sortir*, fig., est à la mode : « Le commerce des femmes polit un jeune homme, fait *sortir* ses talens, et les met dans un jour favorable », La Morl., *Angola*, I, 27, soul. ; L. 10^o cite Volt., Did., etc.
- subordonner*, fig., faire dépendre de : « Je ne voudrais jamais qu'il nous *subordonnât* aux volontés de cette puissance », D'Argenson, 1741, *Journ.*, III, 350 ; « *subordonner* la besogne au prix qu'il en reçoit », Beaum., *Mém.*, éd. Garn., 45.
- * *tiraillement*, fig., A⁵ : « les *tiraillements* entre l'autorité nationale et l'administration », Mirab., 23 fév. 1790. L. 2^o et 3^o cite Rous.
- trancher*, se distinguer, faire contraste, fig. : « La qualité de fripon *tranche* moins avec la vertu que le caractère des hommes », Mariv., *Spec.*, cité par Desfont., *Dic. Néol.* ; « leur caractère *tranche* avec celui des autres », Did., *Rameau*, 129. A³ admet qu'une chose *tranche* dans un discours, dans un écrit. L. cite D'Alemb.
- tranché* s'emploie dans le même sens que le précédent. L. 3^o cite Buf., Bonnet. M^{me} d'Épinay le dit de la façon de s'exprimer : « prendre dans le

monde un ton aussi *tranché* » (14 mars 1772, *Mél. Baldensperger*, I, 178). Cf. * *tranchant*.

* *vampire*, fig., prend un grand développement, surtout dans la langue des économistes. H. D. T. cite Mirabeau, 1755. Cf. : « partout, ces *vampires* ont, par le produit de leurs extorsions, acheté la Nation du Prince... », Mirab., 1760, *Impôt*, 100 ; « avec ces agioteurs, avec ces *vampires*... », Mirab., 16 juil. 1789 ; « faut-il pour cela me supposer la voracité d'un *vampire* ? », Beaum., *Mém.*, éd. Garn. 122.

EXTENSION DES TERMES TECHNIQUES.

TERMES CONSACRÉS¹. — *hiérarchie*, *hiérarchique*, depuis quelque temps s'appliquent aux matières profanes : la constante *hiérarchie des grades* (militaires), F. Féraud signale aussi que « M. Moreau et autres modernes s'en servent dans l'ordre civil et politique ». L. cite Rivarol : *hiérarchie des styles*.

inauguration, en parlant du sacre et du couronnement, A³ ; de l'installation des professeurs dans les universités étrangères, F. ; *discours d'inauguration*, A⁵ ; *l'inauguration d'une statue*, A⁵. Cf. encore, fig. : « l'inauguration de Mademoiselle de Voss », Mirab. f., 1786, *Hist. secr.*, VI, 221.

* *manifeste*, de même que *manifestation*, est plus d'usage dans les matières de religion que dans les autres. A. Au sens de prouver, F. signale chez un « auteur moderne » : « On ne disconvient pas que le plaisir des sens puisse coopérer au bonheur : le spectacle enchanteur des merveilles de la nature le *manifeste* à chaque instant. » Au sens de faire connaître ce qu'on est, P. A. signale dans Bertier : « C'étoit aux champs de Fontenoi que la grande âme de ce général devoit se *manifeste* toute entière. » L. 2^o cite Volt.

TERMES DIDACTIQUES : PHILOSOPHIE. — * *alternative*, commun dès la première partie du siècle. L. cite Fontenelle. Cf. : « Il n'y a donc que cette cruelle *alternative*... », Montes., *Let. Persanes*, XC ; « je présenterais cette *alternative*... », D'Argenson, 1742, *Journ.*, IV, 15 ; « l'*alternative* entre le commerce et la guerre », Rous., III, 332, *Contrat*, II, 10 ; « l'*alternative* de quelques chertés », Forbonais, 1766, *Él. commerce*, I, 139 ; « la seconde branche de notre *alternative* », La Rivière, 1767, *Ordre nat.* (D. II), 516 ; « placée dans l'*alternative* ou d'exposer les particuliers... », De Lolme, 1787, *Const.*, I, 151.

analogie, t. de math., phil., gram., A⁴ ; P. A. cite Bertier : « Il règne une *analogie* (rapport, communication) marquée entre les idées et les sentimens » ; Remi de St-Maur : « Les images formées dans notre imagination ont une *analogie sourde* avec les principales affections du cœur. »

* *analogue*, terme de philos., F. Ajoutez à G. : « Le caractère du chevalier Bayard est bien traité et d'une façon très *analogue* aux mœurs de son temps », Collé, *Journ.*, III, 315 ; « cette personne intéresse plus tous ceux à qui elle est *analogue* », Mirab., *Popul.*, 1757, éd. Guil., 217 ; « une comédie purement *analogue* à la cérémonie de ce jour mémorable », Palissot, préf. du *Cercle*, 1755 ; « Plus l'imitation serait parfaite et *analogue*

1. A compléter par Gohin : méritoire.

- aux causes... », Did., X, 462, *Essai sur la peint.*, I ; « je suppose... que leurs baux soient analogues aux résultats de ce calcul », La Rivière, *O. Naturel*, 1767 (D. II), 513, etc.
- * *analyse*, t. dogm., A¹, didac., A², et *analyser*, fig., à la mode, F. ; P. A. signale dans Desfont. : « cette dangereuse passion se trouve, en dernière analyse, l'amour platonique » ; dans Bertier : « Les vues de cet observateur sont grandes, ses idées nettes, ses connaissances analysées » ; dans La Beau-melle : « On n'y analyse point le sentiment comme à l'hôtel de Ram-bouillet. »
- * *base*, fig. ; 1° principe : *base d'un système*, A⁵ ; L. remonte à Mass., Pasc. — 2° modèle. P. A. cite Bertier : « Son code militaire a servi de base à tout ce qui s'est fait depuis en ce genre ».
- circonscire*, t. de dogmat. : *Dieu... ne se peut circonscire*, A¹ ; de géom. : *circonscire une figure*, A⁴ ; P. A. signale dans Rous. : « Pourquoi s'aller cir-conscire par des murs et par des portes... » ; et dans De Brienne : « des vertus... circonscrites dans des bornes étroites ».
- criterium*, t. de dogmatique, A⁵ : « Le grand défaut de la loi sur le divorce, c'est qu'il est impossible de trouver le *criterium*, la manière positive de désigner l'incompatibilité d'humeur », M^{me} Necker, *Mélanges*, II, 81. Lin-guet dit * *critère*.
- * *être*, à la mode, suivant M^{me} Du Deffand, let. à Walpole, 12 mars 1769. à la duchesse de Choiseul, 19 oct. 1773 et 22 avril 1778 (St-Aulaire, III, 13 et 312). Cf. : « A moi, qui te dois un nouvel être... », Bibiena, 1750, *Triomphe du sent.*, I, 7 ; « l'âme noble et sensible qui soutenait mon être ». Ducis à M^{me} Deleyre, 15 juil. 1780. P. A. signale dans Montes. : « il semble que nous augmentons notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des hommes » ; dans Loiseau de Maul. : « tout son être indigné s'élançe pour re-saisir cette portion de lui-même » (son fils), etc.
- existence* se répand en divers sens. P. A. signale dans Montagnac : « un être de son espèce avec qui elle pût partager les peines et les plaisirs de l'exis-tence » (vic) ; dans M^{me} de Beaum. : « Ils n'ont qu'une existence empruntée » (manière de vivre) ; dans Marmont. : « des complaisans de profession qui n'ayant plus dans le monde d'existence personnelle, s'attachent à une jolie femme pour passer encore à sa suite » (id.) ; dans Gresset : « Quand on ne doit point sa réputation à des protecteurs... ni son existence à l'esprit d'autrui... » (situation) ; dans la *Nécrol. des h. cél.* : « Il n'avoit point eu dans la littérature une existence très marquée » (même sens), etc. L. 3° et 4° cite Ducis, Rous., Genlis.
- * *identifier*, t. de l'école, placé à propos, n'a point du tout l'air barbare : *s'identifier avec des étrangers*, F. Cf. : « chacun s'identifie avec son person-nage », Did., *Parad. com.*, 87.
- * *multiplicité* : « ce n'est pas la multiplicité des religions qui a produit ces guerres... », Montes., I, 280, *Let. pers.*, 85. Fréquent chez les économistes : *multiplicité* des péages (Dupin, *OEconom.*, I, 91) ; des officiers (Mirab., *Popul.*, 209) ; des greniers (Forbonais, *El. commerce*, I, 178), etc.
- * *opérer*. P. A. signale dans Did. : « la douceur et les louanges opéroient sur Philippe ». Dès le xvii^e s., *opérer* est entré dans le langage courant : *qu'avez-vous opéré en cette affaire?*, et iron., *un homme a bien opéré*, A¹.
- phénomène*, t. did., fig. et fam. : *c'est un phénomène que de vous voir ici*, A³. Desfont., *Dict. néol.*, signale dans les *Fables* de La Motte : *phénomène*

- potager* pour grosse rave, et dans le *Journ. de Trévoux* : « Il a paru et disparu à Paris un *phénomène littéraire*... » ; P. A. cite Bertier : « Le traité d'alliance entre les cours de Versailles et de Vienne a été regardé comme une sorte de *phénomène politique* ».
- relation*, t. de phil. : « celles de l'ambassadeur, que j'appelle toujours ainsi, ne pouvant me résoudre à le voir *sous une relation* qui nous est étrangère », M^{me} Necker, *Mélanges*, I, 347. Cf. l'expression * *sous le rapport de* qui se répand à l'époque.
- succinct*, *succinctement*, ne se dit proprement que du discours, A¹, ou des personnes par rapport au discours, A² ; fig. et par raillerie : *un repas succinct*, A¹ ; fam., A³ : *déjeuner, dîner, souper succinctement*, A¹. Cf. : « je la priaï de faire ma chambre très *succinctement* », Louvet, *Faublas*, IV, 160.
- * *totalité* : *totalité du bien*, A¹. Cf. : « faire supporter la *totalité* de la charge au propriétaire », Turgot, éd. D. I, 417 ; « elle a encore jeté de son côté la *totalité* du pouvoir exécutif », De Lolme, *Const.*, I, 197.
- un* : *Dieu est un, la vérité est toujours une*, A² ; A⁵ ajoute : *il faut que dans un poème l'action soit une* [simple]. Cf. : « le comédien qui jouera de réflexion... sera *un*, le même à toutes les représentations », Did., *Parad. com.*, 32 ; « Des sensibilités... qui se nuancent pour former un *tout* qui soit *un* », *ibid.*, 38 ; « son monument eût été... *un*, simple et grand », Did., à S. Volland, 27 janv. 1766 (III, 28).
- * *unité*, t. de mat. et de théol. : *il y a en Dieu unité de substance*, A. Cf. « l'*unité* du moi personnel, si je puis ainsi parler », Roland, *Mém.*, II, 106 : « ils sont soumis [ces accents si plaintifs] à une loi d'*unité* », Did., *Parad. com.*, 36.

- TERMES DIDACTIQUES : SCIENCES. — * *agrégation*, t. de chim., A⁴. Cf. : « Cette pierre est-elle un individu ou une *agrégation* d'individus ? », Rous., II, 250, *Émile*, IV, note.
- * *activité*, au sens de *diligence*, est commun dès le xviii^e s. (A¹) ; au sens de *faculté d'agir*, il n'entre que plus tard dans le grand usage, au propre et au fig., en parlant des choses et des personnes. F. signale : *donner une nouvelle activité au commerce, le gouvernement de... sera mis en activité*..., et, dans le corps du génie : *il est en activité* (employé). Le terme est fréquent sous la plume des économistes : « porter ailleurs son *activité* », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, V, 14 ; « les partis sont très en *activité* à Berlin », Mirab., f., *Hist. secr.*, 1786, VI, 10 ; « l'*activité* de l'ambition », De Lolme, *Const.*, 1787, II, 7, etc. Volt. parle de la *sphère d'activité* du génie (H. D. T.).
- * *amalgamer*, fig., A⁵. Cf. : « à la faveur des expressions heureuses auxquelles le poète a su joindre ce mot, et si l'on peut parler ainsi, l'*amalgamer* », D'Alemb., *Hist. de l'Acad.*, *La Motte*, n. 27 ; « votre terrain intérieur sera bien fondu et pour ainsi dire *amalgaminé* (sic) avec le terrain extérieur », René Gérardin, *Compos. des paysages*, 1777, 30.
- amphibie*, fig., 1^o en parlant des personnes qui cumulent les rôles : *c'est un amphibie*, A² ; H. D. T. remonte à Furetière. — 2^o en parlant des choses qui ont une double nature. L. cite St-Simon : *conduite amphibie* ; Montes. : *code amphibie*. P. A. signale dans La Bletterie : « les ouvrages *amphibies*, moitié romans, moitié histoires ».
- central*, t. de géom. et phys. : *point central, feu central*, et métaph. : *Vous regardez-vous comme le point central de l'univers ?*, F. ; P. A. signale dans

- Mirab. : « Ces braves nations ne connoissoient guère de vertu dont la valeur ne fût le principe et le *point central*. »
- * *centre*, fig. ; P. A. signale dans Buffon : « Il étoit dans votre cercle [l'Académie] le *centre* auquel se réunissoient vos lumières » ; dans Du Resnel : « Des différens génies... que cette compagnie rassemble, il s'est formé comme un *centre de lumières* dont les rayons se répandent sur les diverses parties de la littérature françoise », etc. L'expression *être dans son centre* pour dire *être dans un état qui plaît, qui convient davantage*, signalée par Moncrif, II, 66, *Dissert.*, comme empruntée à la langue des physiciens, est ancienne (A¹).
- * *cercle*, fig. : « Maurice s'élançoit au delà du *cercle* étroit des évènements », Thomas, II, 223, *Saxe*. P. A. signale dans le même Thomas : « Comment connoître dans la révolution marquée par les empires, à quel *point du cercle* est parvenu l'Etat qu'on gouverne. »
- * *coupelle*, t. de chim., fig. : *mettre, passer à la coupelle*, A¹. Cf. : « Mon cœur s'est fortifié à la *coupelle* de l'adversité », Rous., IX, 350, *Réveries*, I ; « Quand je serai sorti de cette *coupelle* où M. Goëzman m'a mis au *creuset* », Beaum., *Mém.*, éd. Garn., 165.
- * *direction*, orientation : *direction de l'aimant*, A³ ; et par extens. : « l'esprit de commerce dans la *direction* des colonies... », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 545.
- * *effervescence*, t. de chim. ; à la mode, F. ; P. A. signale dans Elisée : « O vous dont la jeunesse n'est que l'*effervescence* des passions... ».
- élément*, principe, partie composante, t. de chim., A⁴ ; au sens moral : « c'est [une certaine sensibilité factice] un *élément* contraire à la diversité des fonctions d'un grand comédien », Did., *Parad. com.*, 43.
- * *électriser* fig., à la mode, F. Cf. : « Quelle imprudence... de les *électriser* par le contact de la capitale... », Mirab., 8 juillet 1789 ; « Puisse-t-il s'en faire beaucoup de semblables [fêtes] pour *électriser* les âmes ! », M^{me} Roland, 1790, *Lettres*, II, 1. 355.
- équilibre*, t. de mécan., développe ses emplois fig. : en politique (A²), en sociologie, en morale. P. A. signale dans Laugier : « Tant de puissances réunies ne purent *tenir l'équilibre* contre la seule puissance de Louis XIV » ; dans Loiseau de Maul. : « L'*équilibre des sociétés* politiques ne s'entretient que par la diversité des rangs » ; dans Marmontel : « Le bonheur est dans le silence des passions, dans l'*équilibre* et le repos de l'âme. » L. 5^o cite Saurin, Rous., M. J. Chénier, etc.
- * *exalter*, t. de chim., échauffer, fig. : *exalter l'imagination, tête sujette à s'exalter*, A⁵ ; P. A. signale : *une imagination trop exaltée* ; F. reproche à Linguet de dire des personnes : *des spéculateurs exaltés*.
- * *exaltation*, t. de chim., fig., exagération. F. signale dans l'*Année lit.* : *l'exaltation du style*, et dans le *Mercure*, abs. : *c'est encore là de l'exaltation*. L. 6^o cite Volt., Genlis.
- expansif*, t. de chimie, Tr. ; au moral, *bonté expansive*, A⁵ ; H. D. T. cite Rous. : *âme expansive*, que F. signale également dans l'abbé Boulogne : « L'âme du Dauphin fut peut-être moins *expansive* ».
- * *explosion*, chim. ; s'emploie beaucoup au fig. aujourd'hui, F. Cf. : « tôt ou tard il [l'amour de la patrie] fera son *explosion* », Rous., V, 286, *Gouv. de Pol.*, XII (1772).
- extensible*, t. didac., A⁴ ; fig. : « ce désir de propriété est *extensible* à l'infini

- mais il est aussi malléable », Mirab., 1758, *États Prov.*, 21 : « je croyais l'énumération que le comité proposait... trop vague et trop *extensible* », Barnave, I, 159, *Introd. Rév. fr.*
- * *extension*, terme de physique, F., s'applique à une foule de choses : au commerce : « Le commerce maritime de la Chine... auroit vraisemblablement acquis une plus grande *extension* », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, II, 342 ; à la conquête politique : « jusqu'au moment où l'énergie des peuples... mettra des bornes à ces *extensions impolitiques* », *Voy. de La Pérouse*, 1797, II, 352, note ; à l'économie politique : « l'*extension* dans l'espèce et la quotité de nos biens », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 206 ; « l'*extension* des jouissances », Id., 1769, *Économiques*, 157 ; « l'*extension* des clauses d'un marché naturel », Id., 1760, *Impôt*, 107 ; « donner chez elle à ces mêmes droits toute l'*extension*... dont ils sont susceptibles », La Rivière, 1767, *Ordre nat.* (D. II), 448 ; au droit : « en toute loi pénale, les cas de rigueur ne reçoivent jamais d'*extension* », Beaum., *Mém.*, éd. Garn., 48. H. D. T. cite Montes.
- * *fermenter*, t. didac., A⁴, fig. : *les têtes, les esprits fermentent*, A⁵ ; P. A. signale dans Elisée : « L'enthousiasme du bien *fermente* dans les grandes âmes ». *inclinaison*, géom., A². Cf. : « une *inclinaison* à l'anarchie », Montes., *Loix*, XXX, 1. Cf. supra, 1187.
- insécable*, t. didac. ; ⊖ A., F., Tr. Cf. : « les éléments de la parole sont *insécables* », Rivarol, *Œuv. chois.*, I, 125, *Homme intellect.*
- * *intensité*, t. didac., phys., A⁴ : « celle-ci [la volonté de corps] au plus haut degré d'*intensité* qu'elle puisse avoir », Rous., III, 341, *Contrat*, III, 2.
- * *masse*, t. de phys., fig. ; P. A. signale dans Elisée : « les Etats se choquent de toutes leurs *masses* » ; dans La Beaumelle : « Le Czar... compense la supériorité des talens par la *masse* des forces ».
- molécule* n'est usité que parmi les savants, et il y aurait de la pédanterie à s'en servir dans le discours ordinaire. F. Cf. cependant : « la *molécule paternelle* était dure et obtuse ; et cette maudite *molécule* première s'est assimilé tout le reste », Did., *Rameau*, 210.
- nomenclature*, t. d'hist. nat., A⁴ ; se dit par extens. d'autres sciences et surtout de la grammaire, F. Au sens de liste des noms, P. A. signale dans Bertier : « Il a donné quelque chose de mieux entendu qu'une sèche *nomenclature* de statues et de tableaux. »
- onctueux, onctuosité*, t. did., ne s'emploient guères dans le disc. ord., F. ; A⁵ admet *manière onctueuse, prédicateur onctueux*. L. cite Volt. : *onctueux auteur*, Marmont. : *éloquence onctueuse*.
- * *optique*, t. de math., A. ; perspective : *les illusions de l'optique, l'optique du théâtre*, A⁵. Cf. : « selon l'*optique* du théâtre », La Morl., *Angola*, II, 25, soul.
- passif*, t. de physique, A⁴ ; *un être, un rôle passif, se tenir passif*, A⁵. Cf. : « prérogative qui le force à rester sans cesse *passif* », Delolme, 1787, *Const.*, II, 17. H. D. T. cite Volt. : *obéissance passive*.
- périodique* : *ouvrage périodique*, A⁴. Cf. : *L'Observateur, ouvrage polygraphique et périodique* (par J. B. de Varenne), Amst., 1736. L. cite Volt. : *ouvrage périodique* ; D'Alemb. : *écrivain périodique*.
- point*, endroit fixe et déterminé : *point milieu, point d'appui, point d'équilibre, point fixe*, etc., A³. Les emplois figurés sont nombreux. P. A. signale dans La Motte : « se remettre au *point d'intérêt* où l'on étoit avant cette inter-

- ruption » ; dans Raynal : « amener une usurpation au point de maturité où l'on souhaitoit » ; dans Thomas : « Il y a des points de réunion où les vérités se touchent » (L. 9° cite Rous.). De même pour *point fixe ; P. A. signale dans Thomas : « Ami de la justice... manquant d'un point fixe pour appuyer ses vertus » ; dans Raynal : « le gouvernement se trouvera sans point fixe » ; dans La Bletterie : « La révélation est nécessaire aux plus grands génies, ils n'auroient sans elle aucun point fixe » (L. 9° cite Pascal, Bourdaloue) ; — et pour *point d'appui ; P. A. signale dans La Bletterie : « on trouve des encouragements et des points d'appui » ; « servir d'instrument et de point d'appui dans la révolution » (L. 11° cite Marmont., Danton).
- * en raison de, expres. de la géométrie qui a passé dans le langage de la société. P. A. : « Il étoit ses récits avec plus ou moins de complaisance en raison de la distance des tems » (Duc de Nivernois). F. cite Linguet : « Les loix se multipliaient en raison de ce qu'elles devenaient inutiles. »
- réagir, * réaction, t. de phys., A. (le premier seulement dans A³) ; employés dans des écrits sur toute sorte de matières, et comme tels à la mode, F. Cf. : « Les écrivains et le public réagissent [soul.] les uns sur les autres, pour parler le langage moderne », Geoffroy, *Année lit.*, 1784, I, 13. H. D. T. cite au fig. Marmont. (réagir), Montes, (réaction).
- rémission, diminution, t. de méd., A., ou de phys. Fig. : « La chaleur [du comédien] a son progrès, ses élans, ses rémissions... », Did., *Parad. com.*, 32. L. 5° cite un autre ex. de Did.
- reproduction (A⁴), reproduire (A⁵), t. de phys. et de botan. étendus par Volt. : « Florence à laquelle on doit la reproduction de plusieurs arts anéantis pendant des siècles... Cette Compagnie des Indes, reproduite de nos jours par des secousses singulières... », F. ; L. 2° cite Volt., Marmont., Condil., Delille.
- * rotation, t. de phys., A. Cf. : « C'est une rotation continue. un flux et un reflux continuels que celui des modes », *Papillotage*, 1765, 126.
- * somme, quantité, A. ; P. A. signale dans Bertier : « le christianisme seul peut diminuer la somme des maux » ; « cette littérature est utile, non pour rendre les hommes heureux... mais pour diminuer la somme de leurs disgrâces » ; et dans M^{me} de Beaumont : « tous ces menus plaisirs font une bonne somme de bonheur ». Gresset, *Rép. à Suard*, 1774, raille la somme des maux. la somme des plaisirs, expressions à la mode. F. confirme avec cet ex. : « Le talent d'ajouter à la somme des lumières de l'antiquité les connoissances de son siècle ».
- * tendance, t. de mécan., admis au moral, A⁵ : « la tendance de vos devoirs de juridiction », Mirab., 1769, *Économ.*, 281.
- * tendre à : « toutes les autres erreurs tendent à rendre l'homme plus doux... », Raynal, 1772, *Hist. phil.*, IV, 182.
- * thermomètre, fig. : « Nous ferions bientôt venir les assurances des Anglois à cinquante pour cent, ce qui est le thermomètre de cette guerre maritime », D'Argenson, *Journ.*, II, 307.
- * végéter, t. didac., A⁴, se dit d'un homme : *Il ne fait plus que végéter*, A² ; très employé au fig., F. Cf. : « il [l'enfant] vit, ou plutôt il végète d'une vie particulière, toujours foible, renfermée en lui-même, et qu'il ne peut communiquer », Buf., *Hist. nat.*, II, 478.
- * volatil, t. de chim., A. Cf. : « Et ce n'est point un goût volatil. incertain », Sedaine, *Thalie au nouveau théâtre*, sc. 9 ; « un de ces nuages volatils ».

Mariv., VIII, 592, *Paysan*, VII (apoc.); « toutes ces idées volatiles », Mercier, *Tableau*, CLXXXIV; « que la matière subtilisée réponde au volatil de ces idées », *ibid.*, CCCXIII.

MÉDECINE. — *absorbant*, subst., t. de médecine et de pharm., A⁴: « les emprunts, ces funestes *absorbants* des fonds de commerce... », Mercier, *Tableau*, II, 70.

* *atténuer*, t. de phys. et de méd., depuis peu a passé dans le langage commun, F.; se dit au Palais, Tr. Cf.: « faire valoir ou *atténuer* les moyens, selon qu'il veut favoriser ou nuire », Beaum., *Mém.*, éd. Garnier, 45.

* *calmant*, remède, A. Fig.: « deux jambes dont la vue étoient un vrai *calmant* », Voisen., II, 99, *Zulmis*.

se communiquer: une maladie qui se communique aisément, A.; fig.: « Il y a quelque chose d'épidémique dans la façon de penser, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, qui se communique d'un esprit à l'autre », Volt. cité par P. A., s. v° *épidémique*.

* *convulsif*, méd.: « nous nous embrassions avec des transports *convulsifs* », Rous., VIII, 12, *Conf.*, I. Dès A¹, l'Acad. donne *mouvement convulsif*, *poux convulsif*, et en t. de méd., *l'ellébore est convulsif*.

crise, t. de méd., fig., en parlant des affaires d'état: le sort de l'Angleterre est à présent dans sa *crise*, F.; P. A. signale dans Bertier: « La guerre est un état de *crise* pour tout corps politique »; et dans La Bletterie: « L'empire et la religion se trouvaient à la mort de Julien dans un état de *crise*. » L. 2° cite Rous., *Ém.*, II: « Nous approchons de l'état de *crise* et du siècle des Révolutions. »

diète, fig.: « Molé l'aura soutenue [la *Veuve de Malabar* de Lemierre] par la *diète*. J'entends par là les privations de représentation », Collé, *Journ.*, III, 264, juil. 1761, soul.

* *dissection*, chir., fig.: « La loi s'étoit contentée de permettre la *dissection* en général, sans s'inquiéter beaucoup de l'équité de la distribution », Linguet, 1767, *Loix civ.*, II, 374.

disséquer, t. de chir., A.; fig.: « nous *disséquons* les vertus, nous analysons les sentiments », Coyer, *Bagat.*, 1769, 10; « en *disséquant*, pour ainsi dire, une langue morte », Linguet, *Annales*, II, 61.

* *dose*, t. de méd.; P. A., s. v° *agrémens*, cite Fontenelle: « Ses raisonnemens... n'ont pris que la juste *dose d'agrémens* qui leur convenoit ». Cf.: « une *dose* honnête de mépris », Did., *Parad. com.*, 88.

épidémique, fig., F.: *délire épidémique*; A⁵: *passions épidémiques*. P. A. signale dans Volt.: « Il y a quelque chose d'*épidémique* dans la façon de penser... qui se communique d'un esprit à l'autre ». Cf.: « vous objectez que cette *fièvre épidémique* peut préjudicier au commerce, que Carthage n'avoit pas de Lycée... », Coyer, *Bagat.*, 1769, 11.

* *organe*, fig.; P. A. signale dans Mirab.: « Un corps [l'État] dont les parties nobles sont saines et entières, et dont les *organes* ont encore tous leur ressort, peut-il être regardé comme approchant de la caducité? »; et au sens d'intermédiaire, Rous.: « Un cœur malade ne peut guère écouter la raison que par l'*organe* du sentiment »; Coyer: « Le prince, au lieu de s'énoncer par la bouche de son chancelier, fut lui-même son *organe*. » Cet emploi remonte au xvii^e s., A¹.

* *organisé*, fig., pourvu d'organe: *tête bien organisée*, A⁵ (remonte au xvii^e s.,

- L. 3^o); P. A. signale dans Desfont. : « Un siècle se trouve mieux *organisé* qu'un autre siècle » (en parlant des hommes d'un tel siècle). Et de là, réglé; F. cite l'abbé Garnier : « Cette ville étoit devenue le chef-lieu d'une république bien *organisée*. » L'extens. est inverse de celle qu'indique Gohin. *période*, t. d'astr. et de méd., part. en parlant de la fièvre, fig. : *plus haut période, dernier période*, A¹; P. A. signale dans Montes. : « les princes ont dans leur vie des *périodes d'ambition* ». *Période* prend de plus en plus le sens d'espace indéterminé : *dans un certain période, dans un court période*, A⁵; F. signale comme des anglicismes dans une traduction : « Ce *période* [époque, évènement]... paroît être l'époque réelle et véritable de la Chambre des Communes »; « pendant ce *période* [espace] de temps ».
- scarlatine*, t. de méd., entre dans le langage pittoresque : « ces réverbérations *scarlatines*, illuminant les tours et les clochers de la ville », Mercier, *Tableau*, IX, 222; « ces réverbérations *scarlatines* dans les rues, au haut des tours », B. de St-P., *Études*, III, 69. L. cite Chateaubriand.
- spasme*, t. de méd., fig. : « les *spasmes* de son âme », Bachaumont, *Troisième let. s. le Salon*, 28 sept. 1785 (*Mém.*, XXX, 181).
- * *stimulant*, t. de méd., A⁵; au fig., F. cite Linguet : « ce qui nous paroîtroit à nous autres un très petit *stimulant* ». Cf. : « pour tempérer ce dangereux *stimulant* [de l'amour] », Rous., II, 400, *Émile*, V.
- surpeau*, t. d'anatomie, Tr.; fig. : « Je vais dîner en ville... en robe de chambre, parce que je me trouve sous cette *surpeau* à l'heure où l'on dine », Did., à S. Volland, 10 déc. 1765 (II, 339).
- sympôme*, méd., au sens moral : *sympôme d'une révolution*, A⁴. Cf. : « les *sympômes* extérieures de l'âme d'emprunt », Did., *Parad. com.*, 81. L. cite Volt. : *sympômes de la douleur et de la colère*.

- DRÖIT. — * *adminicule*, t. de prat., A¹, et de méd., A²; commence à passer dans le langage ordinaire, F. Cf. : « Que reste-t-il au soutien de cette corruption dont on a fait tant de bruit? Plus rien qu'un *adminicule* de présomption », Beaumont, *Mém.*, 1773-74, éd. Garn., 280.
- déposer*, t. de droit, fig.; P. A. signale dans La Motte : « Quand les bons auteurs d'un siècle *déposent* de la pureté et de la beauté du style d'un de leurs contemporains... »; L. 10^o cite Volt., Rous.
- détériorer*, t. de Palais et d'affaires, A.; P. A. signale dans Bertier : « Le fil et le canevas du roman *détériorer* (*sic*) cette production ».
- immixtion*, t. de pratique, A⁴ : « On est étonné de l'*immixtion* de M. le Prince de Conti dans les affaires de l'Etat », D'Argenson, 1748, *Journ.*, V, 167.
- * *motiver* : *motiver un arrêt*, A³; *motiver son avis*, A⁵; usage borné, F. Cf. : « *motiver* cette inconséquence », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 511; « l'esclavage deviendroit une barbarie, parce qu'il ne seroit plus *motivé* », Linguet, 1767, *Loix civ.*, II, 337; « jamais respect ne fut... plus sainement *motivé* », Beaumont, *Mém.*, éd. Garn., 341. P. A. signale encore dans Mirab. : « Quand ensuite j'ai eu le tems d'établir mes principes et d'en *motiver* les conséquences... ».

- AFFAIRES. — *action*, fig. : « aussi dit-on que les *actions* de Bishopswerder baissent », D'Argenson, *Journ.*, II, 279 (1739); « les *actions* du cardinal en politique tombent de la moitié pour cent », Mirab. f., 1786, *Hist. secr.*, VI, 248.

* *déficit*, terme d'inventaire, A⁴, de finances, A⁵; au sens moral: « mais, dans ce *déficit*, on aura toujours raison de préférer les qualités du cœur à celles de l'esprit », D'Argenson, *Journ.*, 1737, I, 255. G. cite Rousseau. *au pair*, t. de négociants et banquiers: *le change est au pair*, Savary, *Dict. de commerce*, 1723. Par ext.: « qu'on ait parcouru à sa toilette une feuille volante, on a son mot à dire, on s'est mis au courant, on est *au pair* de tout le monde », Marmont., IV, 444, *Essai s. le goût*.

GUERRE, DIPLOMATIE, ÉTIQUETTE. — *étiquette*, cérémonial: *étiquette du Palais*, A²; *étiquette de la Cour*, A⁵ (déjà sous la plume de Maintenon, L. 4^o); puis en parlant des particuliers; L. 5^o cite Marmont., B. de St-Pierre.

passé-port, fig.: « la nécessité d'écrire contre un homme puissant est mon *passé-port* auprès des lecteurs », Beaum., *Mém.*, éd. Garn., 50.

prérogative, s'étend à d'autres objets que la fonction. P. A. signale dans Linguet: « On ne sauroit réclamer les *prérogatives de l'âme*, quand on manque aux règles de l'honnêteté ». L. cite Did.: *prérogatives de l'humanité*.

protocole, fig., st. badin: *les injures des halles... étoient le protocole de V., F.* Cf.: « C'est une formule donnée par le vieil Eschyle; c'est un *protocole* de trois mille ans », Did., *Parad. com.*, 41.

faire recrue, fig.: « c'est la femme la plus adroite à *faire recrue* », Did., à S. Volland, 19 août 1762 (II, 129). L. 4^o cite Volt.

ultimatum, t. de négociation, A⁵. Fig.: « mon *ultimatum* sur le renouvellement du traité que vous me proposez... Je ne désire pas moins de recevoir votre *ultimatum*, comme vous dites si politiquement », Laclos, *Liaisons*, let. 141 et 142.

représailles, t. milit. pénètre dans le langage écon.: « ces impositions, que nous mettrions par *représailles* sur les commerçants étrangers ». Quesnay, *Dial. Commerce* (D. II), 181.

BEAUX-ARTS. — *antique*, se dit dans un sens d'éloge, pour exprimer une beauté semblable à celles que l'antiquité nous a transmises: *cet ouvrage est d'une simplicité, d'une majesté antique*, A⁵; au moral: « Il y a dans cette action je ne sais quoi de touchant et d'*antique*... », Did., à S. Volland, 20 déc. 1765 (III, 9).

* *attitude*, t. de scul. et peint., A⁴; extens. à la danse et au fig., A⁵. Cf.: « le genre d'*attitude* qu'il [le prince Angola] s'étoit procuré », La Morl., *Angola*, I, 83; « Il se procuroit en même tems... une *attitude* singulière », *ibid.*, II, 32; « il se met dans l'*attitude* d'un joueur de violon », Did., *Rameau*, 149; « Je ne sais si vous saisissez bien toute l'énergie de cette dernière *attitude*-là », *ibid.*, 172.

cacophonie, en parlant de l'action théâtrale: « Prenez chacun de ces acteurs... qu'ils soient maîtres absolus de leurs actions, et vous verrez l'étrange *cacophonie* qui en résultera », Did., *Parad. com.*, 45.

* *cadre*, fig., *plan* et *agencement des parties d'un ouvrage*, A⁵; P. A. signale dans Bertier: « Le *cadre* inventé pour faire parler la Péruvienne Zilia ».

* *calquer*, fig., F. d'après Fontenai: « Tout cela est *calqué* sur les *Femmes savantes* ». Auparavant, P. A. signale dans La Beaumelle: « Les auteurs qui donnent dans le trivial, sont des peintres médiocres qui *calquent* les dessins des grands maîtres »; dans Desfont.: « Ces lettres sont *calquées* sur les Lettres Persanes »; dans Bertier: « L'auteur a *calqué* sur ce plan sa

logique de l'esprit et du cœur » ; dans Rous., *Hél.*, II, 17 : « ils calquent les modes françoises sur l'habit des Romains ».

caricature, t. de peint., A⁴, fig. : « puisque Molière ne nous attire plus... qui sait si quelque facétie, quelque grossière *caricature*, quelque scène bouffonne ou triviale, ne nous fera pas rire avec le peuple des guinguettes ? », Marmont., IV, 452, *Essai s. le goût* ; « Les images des passions au théâtre n'en sont pas les vraies images, ce n'en sont... que de grandes *caricatures*... », Did., *Parad. com.*, 81. L. cite Linguet : « Sous prétexte de les peindre, on en fait des *caricatures* odieuses ».

charge, t. de peint., exagération, caricature, se dit par ext. et fig. dans quelques autres arts d'imitation, A⁵ ; F. cite *l'Année lit.* : « Cette *charge* [dans une pièce] est du plus mauvais goût » ; Fontenai : « La Muse du Drame est une *charge* digne de la foire » ; P. A. signale dans Coyer : « Tout fut parodié avec *charge* dans le personnage de... ».

* *clair-obscur*, peint., fig. : « c'est qu'embrasser toute l'étendue d'un rôle, y ménager les clairs et les obscurs... », Did., *Parad. com.*, 93

* *coloris*, fig. ; P. A. multiplie les citations : *coloris des passions, des vertus* (Rous.), *coloris de l'histoire* (Did.), *donner, prendre tel coloris*, etc. Cf. : « M. de Campistron... n'a imité le *coloris* de M. Racine que d'un pinceau timide », Volt., aux auteurs du *Nouvelliste du Parn.*, juin 1731.

se concerter, mus., fig. : « Des sensibilités diverses qui *se concertent* entre elles pour obtenir le plus grand effet possible, qui *se diapasonnent*... », Did., *Parad. com.*, 38.

contraste, t. de peint. et de sculpt., A¹ ; *contraste de passions* (dans une tragédie), *de caractère, de sentiment*, A² ; se dit fig. des ouvrages de l'esprit, F. ; P. A. signale dans M^{me} de Staal : « Le *contraste* de ce tableau de la vie champêtre avec la mienne » ; dans Mariv. : « Ces sortes de générosités sont trop en *contraste* avec le caractère de ces gens de fortune... » ; dans Bertier : « le *contraste* piquant des maux qu'avoit causés Mithridate avec le succès qu'on devoit se promettre de Pompée ». Cf. : « ce *contraste* entre le luxe des uns et la modique fortune des autres », Necker, 1784, *Adm. fin.*, V, 342. Voir encore le *Dic. phil.* de Voltaire, art. *Contraste*.

* *contraster*, t. de peint. et de sculpt., A² ; fig. en parlant d'un poème, A³. P. A. cite Torné : « Faites que ce cri lugubre... *contraste* à l'oreille des riches avec les supplications inutiles des pauvres » ; dans Coyer : « L'or et les pierreries y *contrastent* avec le fer » ; dans le *Journ. de Trév.* : « ne diviser jamais le sujet d'un discours sans faire *contraster* les propositions » ; et fact., La Motte : « Le poète doit *contraster* le stile de son propre récit et celui du discours de ses personnages ». Cf. : « ils paraîtront [ces objets] très minutieux et *contraster* par là avec les inductions ci-dessus », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 435.

costume, t. de peint., A³ (*costumé*) ; se dit aussi des poèmes, pièces dram., fictions, histoires, etc., A⁴. Cf. : « Il a fallu appauvrir mes idées, et me gêner dans le *costume*... », Volt. à Dumarsais, 12 oct. 1755 (s. *l'Orphel. de la Chine*). P. A. signale dans Rous. : « Dans nos pièces de théâtre, le *costume* est négligé ». Pour A⁵, *costume* finit par se dire surtout de l'habillement.

crayon, crayonner, fig., à la mode dans la littérature, F. ; P. A. signale ce curieux texte de La Beaumelle : « Un pinceau libre et fier y [dans le *Télémaque*] *crayonne* les devoirs d'un souverain ». Cet emploi fig. remonte d'ailleurs au xvii^e s.

- * *couleur*, fig. ; P. A. signale dans La Beaumelle : « Elle avoit le teint embelli des couleurs les mieux distribuées » : et en parlant du style (A⁵), dans Bertier : « L'auteur a trop prodigué les couleurs éclatantes. »
- croquis*, t. de peint., se dit quelquefois des ouvrages de l'esprit, F. ; L. cite Volt. ; P. A. signale dans Bertier : « Le censeur de Londres trace ici un croquis de ce qui doit nécessairement composer le Credo des incroyables. » Le sens fig. de *croquer* remonte au xvii^e s. (A¹).
- dessiner*, fig., à la mode. P. A. signale : *dessiner une révérence* (raillé par Coyer dans son *Ile frivole*), *deux sourcils hardiment dessinés* (Marmont.), etc. ; L. 2^e cite Volney : *ces galeries écroulées dessinaient des places publiques*.
- détonner*, fig., en parlant d'un ouvrage d'esprit : *il y a des choses qui détonnent*, A² ; P. A. signale dans Coyer : « On dit que nous mêlons les styles... et que nous sommes sujets à *détonner* » ; F. ajoute : « Les préambules des lois ne doivent jamais *détonner avec* le commandement qui suit. »
- * *dissonance*, fig. : *dissonance de ton dans le style*, A⁵ ; P. A. signale dans Buffon : « Il suffit d'avoir un peu d'oreilles pour éviter les *dissonances des mots* ». L. cite Beaum. : *dissonance dans l'harmonie du bon ordre*. Cf. encore : « cette *dissonance*... complique l'administration », *Arch. parl.*, 1^{re} Sér., t. I, 283, col. 2, 2^e *Mémoire s. l'impos. territoriale* (1787) ; et auparavant : « comme des *dissonances* dans la musique concourent à l'accord total », Montes., II, 193, *Romains*, IX.
- ébauché*, fig. et en parlant des personnes : « des comédiens *ébauchés* », Did., *Parad. com.*, 94.
- * *ensemble*, subst., arch. et peint., A³ (d'abord : *le tout ensemble*, A²) ; fig., F. ; P. A. signale : « Il ne faut pas chercher [dans les Opéras nouveaux] les beautés qui résultent de *l'ensemble* » (Desfont.) ; « Les détails [de la figure d'une femme] n'étoient point avantageux, *l'ensemble* ne permettoit pas de s'en apercevoir » (La Beaumelle) ; « Les siècles futurs dédaignant la critique des petits défauts, le jugeront par *l'ensemble* du mérite et des services et l'appelleront grand homme » (De Neuville).
- esquisse*, *esquisser*, t. de peint. et de sculpt., A⁴ ; appliqués aux ouvrages de l'esprit, F., A⁵ ; P. A. signale : « Cet ouvrage est... une fidèle *esquisse* des mœurs et de l'esprit du jour » (*Observ. litt.*) ; « Tacite *esquisse* le portrait des acteurs destinés à figurer dans cette scène » (Linguet). Cf. : « J'ai achevé *l'esquisse* entière de Catilina », Volt. à Frédéric II, 31 août 1749 ; « J'espère tracer ici *l'esquisse* d'une idée recevable à cet égard », Mirab., *Impôt*, 1760, 102 ; « Voyez ce qu'il [l'orateur] doit... affoiblir, ce qu'il doit *esquisser* ou peindre », Marmont., IV, 383, *Essai s. le goût*.
- expression*, t. de peint. et de sculpt., représentation vive et naturelle des passions, A¹ ; s'applique à la physionomie, au geste, au silence même, A⁵. P. A. signale dans Montes. : « Cette nouvelle agréable donna de la vie à son teint et de *l'expression* à ses grâces ». Cf. : « Ces dames lui trouvent de la gaieté, de *l'expression* », Dorat, V, 35, *Malheurs de l'incons.*, VI ; L. 4^e cite Marmont., Genlis, etc. Cf. supra, 1101.
- * *faire*, subst., t. de peint., scul., grav., A⁴ ; s'emploie depuis quelque temps en littérature, F. Cf. : « on a cru d'abord que ces vers étoient de M. de Laharpe... ce n'est pas là son *faire* », Collé, *Journ.*, III, 296, fév. 1771, soul.
- * *groupe*, t. de peint. et de sculpt., A., en faveur chez les néologues, F. ; P. A. cite déjà Bertier : « ses preuves accumulées comme en *groupe* » ; « Nous invitons l'auteur à éviter dans ses éloges les *groupes* des noms... ». Cf. :

- « Je vais tirer le rideau, Madame, tout le *groupe* du tableau va s'offrir à vos yeux », Bibiena, *Triomphe du sent.*, 1750, I, 219 (la métaphore entière est soulignée).
- * *grouper*, t. de peint. et de sculpt., A. Au fig., P. A. cite Bertier : « Le poète a *grouppé* une foule de personnes illustres... ».
- lumières*, t. de peint. : *les lumières sont bien ménagées dans un tableau*, A¹. Fig. : P. A. signale dans Volt. : « Il [Le Tasse] amène adroitement les aventures, il *distribue sagement les lumières et les ombres* ».
- * *manière*, façon de peindre, A¹; depuis quelque temps. on parle de *style* en peinture et de *manière* dans les belles-lettres, F.; P. A. signale dans Bertier : « Il met beaucoup de feu et d'intérêt dans sa *manière* » (en parlant d'un orateur). Cf. : « C'est la première *manière* de ce grand peintre [Boileau] », Volt. à Brossette, 14 avril 1732.
- * *masses*, t. de peinture, A⁴; à la mode, F. Cf., en parlant de la musique : « il faut que l'intérêt tombe sur les *masses* », Beaum., 1787, *Aux abonnés de l'Opéra*.
- * *modeler*, t. de sculpture, A⁴, au fig. expression nouv., F. Cf. : « si on s'est *modelé* sur l'imposition de la capitation... », *Rép. Gap États Dauphiné, La Sause*, 529. Fréquent déjà chez Buffon.
- monter*, t. de mus. : *monter un luth, une viole*, etc., A¹. Desfont., *Dict. néol.*, signale dans le *Mercur* de janv. 1717, 69 : « *Montez* votre génie au ton que demande votre sujet. » En peint., *montez votre couleur*, A⁴. Plus part., *monter sa lyre*; en parlant d'un poète, L. 35° cite Piron, Volt.; d'un musicien qui compose, P. A. signale dans Bertier : « Campra... *montoit sa lyre* pour quiconque lui témoignoit de la confiance ». Cf. encore : « Mon cousin... *se montoit*, pour ainsi dire, à mon unisson... », Rouss., VIII, 12, *Conf.*, I.
- morbidesse*, t. de peinture auquel M. N. veut « donner plus d'extension »; il dira donc : « ce prince allemand a pris un maître de prononciation pour parler le français avec *morbidesse* et sans accent », pour *suavité, douceur, délicatesse*.
- * *moule*, fig. P. A. signale dans Rous. : « tous les esprits semblent avoir été jettés dans le même *moule* ».
- mouler*, fig.; P. A. signale dans Rous. : « Il vaut toujours mieux trouver soi-même les choses qu'on trouveroit dans les livres; c'est le vrai secret de les bien *mouler* à sa tête »; et : « Les faits changent de forme dans la tête de l'historien, ils se *moulent* sur ses intérêts. »
- nuancer*, peint., fig. : *nuancer des caractères*, A⁴. Cf. : « Des sensibilités... qui se *nuacent*... », Did., *Parad. com.*, 38.
- * *ombre*, t. de peint., fig. : *c'est une ombre au tableau*, A³ (L. 3° remonte à Boil.). P. A. signale dans Coyer : « Le cardinal d'Arquien... *faisoit ombre* dans ces conversations par des naïvetés et des contes de son ancienne vie militaire. »
- palette*, t. de peint., fig. : « De combien de nuances doit être assortie la *palette* d'un peintre comme Racine... » Marmont., IV, 358, *Essai s. le goût*.
- pied d'estal*, fig.; P. A. signale dans Thomas : « La noblesse n'est ni la décoration du vice, ni le *pied d'estal* de l'orgueil. » Cf. « Je ne saurois passer cette petitesse-là à un si grand homme [Voltaire]. Il en veut à tous les *pedestaux* », Did., à S. Volland, 12 août 1762 (II, 124).
- pinceau*, fig., en parlant des poètes et des orateurs, A⁴. L'expression est si

- courante au XVIII^e s. qu'on n'en saurait dénombrer les ex. ; P. A. n'en donne pas moins de six.
- pittoresque*, t. de peint., se dit par ext. de tout ce qui peint à l'esprit : *description, ballet pittoresque*, A⁴ ; *terme, expression énergique et pittoresque*, F. ; *vers, style, geste pittoresque*, A⁵ ; P. A. cite Saurin : *expression pittoresque* ; *Batteux : énergie pittoresque des mots* ; le *Journ. de Trévoux : idée pittoresque* ; la *Nécrol. des h. cél. : style pittoresque*. Voir encore les ex. de Volt., Rous. dans L.
- * *profil*, t. de peint. et arch., A., fig. : « s'il étoit permis à l'orateur de ne peindre son modèle que de *profil* », Marmont., IX, 117, *Elém. de lit.*, art. *Oraison fun.* ; « on doit les énoncer [ces sortes de propositions] d'une manière indirecte, et ne les présenter à l'esprit que comme de *profil* », Gamaches, *Agréments du langage*, 1718, 78.
- proportion*, fig. ; P. A. signale dans Did. : « Si l'idée qu'on nous donne de la personne et de la fortune d'Homère, l'avilit à nos yeux, ses ouvrages nous en donnent une idée bien noble : c'est là qu'on voit ce grand homme dans toutes ses *proportions*. » Le sens se rapproche de *dimension*.
- * *teinte*, t. de peinture, A⁴, fig. : *teinte d'amour propre, teinte de mélancolie*, A⁵. Cf. : « une *teinte* ridicule étoit fondue dans ces sentiments et les dénaturait », Did., *Rameau*, 205. Au sens de « petite quantité », L. cite également Did. : *une teinte légère de stoïcisme*. Cf. supra, 1187.
- * *touche*, t. de peint. et scul., A. ; se dit en matière de littérature, F. Cf. : « Or... ces finesses de style... ces couleurs si bien ménagées, ces *touches* quelquefois si fermes... furent autant de leçons de goût que la poésie reçut de l'éloquence », Marmont., IV, 386, *Essai s. le goût*.
- * *unisson*, t. de mus., fig., Tr., 1771. Cf. : « se ranger à l'*unisson* de la bonne compagnie », Bibiena, 1750, *Triomphe du sent.*, I, 118, soul. ; L. cite déjà Regnard : *mettre... deux cœurs à l'unisson*.
- * *verniss*, fig. : *donner un beau, un vilain vernis à quelqu'un*, A². L. remonte à Dancourt : *remettre un bon vernis sur la réputation*, et H. D. T. à St-Simon : *le vernis de l'importance*. L'extension de la métaphore est considérable au XVIII^e siècle. P. A. cite Rous. : « le *verniss stoïque* qu'il met à ses actions » ; Fréron : « le brillant éclat du *verniss académique* » ; Did. : « enlever à ces vénérables antiques le *verniss fabuleux* qu'elles ont reçu de la poésie ». De même F. signale dans Rous. : *verniss de procédé* ; dans Palissot : *verniss de réputation* ; dans l'*Année litt.* : *verniss de charlatanisme*.

MÉRIENS. — *baroque*, terme de joaillier au XVII^e s., se dit des perles irrégulières (A¹), étend son emploi au XVIII^e : *un esprit baroque, une expression baroque, une figure baroque*, A³. Dès St-Simon (L.), le terme appartient au langage familier. Cf. : « Mademoiselle, de quel prix est cela ?... Deux louis, Madame... C'est horrible... c'est hideux... d'un goût... *baroque* ! », M^{me} de Genlis, *March. de modes*, sc. 3 ; « la singularité des costumes grotesques, des travestissements *baroques* », Louvet, *Faublas*, I, 82. Le terme s'applique également aux arts.

brillanté, fig. ; 1^o en parlant de la personne. P. A. cite Coyer : « Entrez dans un cercle avec un *air brillanté* et un habit de goût ». Cf. « De cet esprit chef d'œuvre de l'art, *brillanté* par l'imagination », Favart, 1741, *Cheroh. d'espr.*, sc. 1. — 2^o en parlant du style : « quelques vers un peu trop *brillantés* », *Journ. des spec.*, 1^{er} sept. 1777, 126.

- * *brillanter*, fig. ; P. A., 1770, signale dans Coyer : « Un diamant brut est l'image d'un savant englouti dans ses livres : qu'il se taille, qu'il se *brillante* avec le monde. » Cf. : « [ces prêtres assermentés] après avoir édifié leur patrie par leurs bons exemples, vont contribuer... à la *brillanter* par leur courage et leurs lumières », Gaz., *Let. à Grégoire*, 103.
- charpente* : 1° *charpente du corps*, F., A⁵ ; L. cite Buf. ; 2° *charpente d'un ouvrage*, A⁵. Desfont., *Dic. néol.*, signale dans les *Mém. de Trévoux*, juil. 1726 : *la charpente d'un sermon*.
- * *côté*, se dit en parlant des étoffes, et fig. en parlant des personnes et des choses, A. ; P. A. signale dans Raynal : « La guerre ne fut pas son *côté brillant* », et dans Coyer : « Il n'en montrait que les *côtés brillants* [de la vie du Prince] ».
- défrichement*, fig. ; P. A. signale dans Laugier : « Le *défrichement* des mœurs ne demande que quelques opérations vives et hardies ». Pour F., *défrichement*, *défricheur* ne se disent qu'au propre. L'emploi fig., de *défricher* remonte au xvii^e s. (A¹). Le sens métaph. reparaît dans *défricher le champ de la littérature* (Coyer cité par P. A.).
- enchâssure* : *l'enchâssure d'un reliquaire*, A¹, *l'enchâssure d'un diamant*, A² ; fig. Desfont., *Dic. néol.*, signale dans La Motte : « L'*enchâssure* de ces écrits augmentera leur prix », et lui-même écrit : « Ces réflexions... ne sont défectueuses que par leur forme et leur *enchâssure* », ce qu'approuve F.
- * *étouffé*, fig., en parlant d'un homme riche (A²) ou gras (Volt., L. 3^o), de la musique, de la voix (Rous., L. 4^o). P. A. signale : « Ce chant est rempli de beautés tendres et touchantes. Quel dommage que le reste ne soit point *étouffé* de même » ; F. mentionne *discours bien étouffé*. Cf. encore : « M^{me} de Lamotte était à Arcis-sur-Aube, où elle avait une maison très *étouffée* », Besenval, 1786, *Mém.*, II, 169.
- * *filière*, t. de métal., fig. : *filière d'esprit*, Tr. 1771. Cf. : « après que les mots ont passé par la *filière* de tous les genres de vers », M^{me} Necker, *Nouv. Mélanges*, I, 14 ; « Depuis douze ans, la Comédie française, seule *filière* de tous vos succès... », Beaum., VI, 190, *Rap. aux auteurs dram.* 1791. L. cite Mirab. : *la filière de l'astuce mercantile*. — *Filière* s'installe aussi dans le st. adm. à propos d'élection. L. cite encore Mirab. : *toutes les filières qui permettent de détourner le choix des premiers mandants*. — P. A. signale dans La Bletterie, au sens d'allonger : « L'extrême disette des faits m'a contraint de *faire passer par la filière*, si j'ose m'exprimer ainsi, ceux que j'avois entre les mains. »
- d'un seul jet*, t. de fonderie, A². Au fig., P. A. cite Fréron : « Les discours de Henri IV (dans la *Henriade*) ont des variations qui prouvent qu'ils n'ont pas été faits *d'un seul jet*. » Cf. supra, 1180.
- justificateur*, t. de fondeur de caractères, employé par Linguet « dans le sens ordinaire de *justifier* », F. : « avec son éclat *justificateur*, nous sommes sûrs de le couler à fond ».
- broyer, faire du noir*, t. d'imprimeur, fig. : se livrer à des réflexions tristes, A⁵. Cf. : « M. le Romain... que sa mélancolie retient dans l'obscurité de sa cahute, où il aime mieux *broyer du noir* dont il puisse barbouiller toute la nature... », Did., à S. Volland, sept. 1767 (III, 108). « On sait combien le moral *broye du noir* quand le physique souffre », Louvet, *Varmont*, I, 50. Pour *faire du noir*, L. 13^o cite Rous. Cf. supra, 1114 : *avoir du noir*.

placage, t. de menuis., A. ; fig. : « de l'esprit par *placage* », Collé, *Journ.*, I, 287, fév. 1751, soul. ; L. cite Rous., La Harpe.

porter, poser, être soutenu : *une poutre qui porte sur la muraille*, A. ; fig., P. A. signale dans Loiseau : « Quelle action a jamais *porté sur* un intérêt plus légitime ? » ; Laugier : « Leur résistance *portoit sur* des maximes qu'on ne peut détruire sans bouleverser les États ». L. 31° cite Rous., Did. — De même pour *porter à faux*, en parlant du raisonnement, A² ; L. 31° cite Volt.

remaniement, qui se dit d'un pavé, d'un toit, et, en t. d'imprim., d'une feuille d'impression, pourrait se dire d'un ouvrage d'esprit qu'on corrige, voire d'une étoffe qu'on manipule, F.

DIVERS. — *ajouré*, t. de blason que Restif, suivant M. N. emploie dans le sens d'éclairé : « une chatière *ajourée* par deux carreaux de papier huilé... ».

caser, t. de trictrac, A⁴, étend son sens et son emploi : 1° s'établir : *il faut bien se caser quelque part, quand on ne peut se loger à l'aise*, A⁵ ; 2° trouver une place, un emploi : *il s'est bien casé*, M. N.

III. — LOCUTIONS

A. — ARCHAISMES

- avertissement au lecteur*, pour *avertissement tout court*, *A⁴; ⊖ A⁵; vieux, F.; maintenu proverb. dans *c'est un avertissement au lecteur*.
- mettre plus bas*, faire déchoir, n'est plus d'usage, Vol. s. *Nic.*, II, 2, 48 : « N'autorisez pas De plus méchants que vous à la *mettre plus bas* » (la puissance absolue).
- avoir la bataille*, n'est plus en usage, Acad. s. *Quinte-Curce*, IV, 11 : « Les ambassadeurs... font savoir à Darius qu'il aura bientôt la *bataille* ».
- attendre le boiteux*, attendre l'occasion, l'issue de l'affaire, ancienne façon de parler, Volt. s. *Suite Ment.*, I, 1, 32 : « *Attendant le boiteux*, je consolais Lucrèce. »
- mener du bruit*, encore approuvé par Andry de Boisregard, *Réfl.*, II, 93, ne se dit plus dans le st. soutenu, Acad. s. *Quinte-Curce*, IV, 13 : « à cause du *grand bruit* que *menoient* les deux armées ».
- grand cheval*, cheval de bataille, ne se dit plus, Acad. s. *Quinte-Curce*, VI, 5 : « Quelques uns furent pris et avec eux son *grand cheval* [Bucéphale] » ; et X, 1 : « C'étoient des hardes de *grands chevaux* tout dressés ».
- faire la comédie*, 1° jouer la comédie, ne se dirait plus aujourd'hui, Acad. s. *Bourg. gentil.*, III, 5 : « le ballet et la *comédie* que l'on *fait* chez le roi » ; condamné même au fig., F. — 2° être comédien, encore dans La Touche et A²; ⊖ A³.
- avoir commerce chez quelqu'un*, ne se dirait plus, Acad. s. *Bourg. gentil.*, III, 6 : « cette marquise agréable *chez qui j'avois commerce* ».
- corps-morts*, cadavre, dans le *Quinte-Curce*, IV, 15 : « Il se fit là un si grand carnage que la place en étoit toute couverte de *corps-morts* », préféré par Bouhours, *Suite*, 139, « le jour d'une sanglante bataille », cède la place à *morts* dans le commentaire de l'Acad. Cf. encore Montes., II, 193, *Romains*, IX : « des *corps-morts* ensevelis les uns après les autres ».
- faire la découverte*, corrigé par l'Acad. s. *Quinte-Curce*, IV, 12 : « ou qu'il eust esté envoyé là seulement pour *faire la découverte* » ; mieux : *envoyé à la découverte*.
- mettre à l'extrémité*, en danger de mort, encore dans Hamilton, L., est condamné par F. dans Jurieu : « la maladie augmente et *met* le patient à l'*extrémité* ».
- être exprès*, parler expressément, locution surannée signalée par F. chez Bossuet : « Les Grecs y sont *exprès* » ; de même en parlant des livres, de l'écriture : « l'écriture y est *expresse* ».
- c'est à faire à*, expression bourgeoise, hors d'usage, même chez le peuple, Volt. s. *Cinna*, I, 2, 88 : « Et *c'est à faire* enfin à mourir après lui ».
- mettre à fin*, expression surannée signalée par F. dans La Font. et Voiture. *il est force*, qui retient l'attention de Racine, VI, 355, et d'Andry de Boisr., *Réfl.*, II, 159, dans le *Quinte-Curce*, III, 9 : « *il est force* que le corps

- cède », a vieilli, pour l'Acad., « quoique *force* en ce sens soit resté en quelques phrases du st. fam., comme dans celles-ci : *force m'est d'obéir, il m'est bien force d'obéir* ». Cf. : « *Il me sera bien force de la laisser là* », Mariv., VIII, 204, *Paysan*, III.
- en intention de*, passe pour un néologisme dans le *Dic. néol.* ; F. préfère dans le *dessain*, malgré la garantie du P. Bouhours : « *Il monte au Parnasse en intention de quereller les Muses.* »
- faire litière de pistoles*, expression entièrement hors d'usage, Volt. s. *Ment.*, IV, 7, 2 : « *C'est un homme qui fait litière de pistoles.* »
- mettre en lumière un livre*, l'imprimer, le donner au public, vieux et hors d'usage, F. ; peu usité, A⁵.
- avoir nom*, se disait autrefois (Rac., Hénault), n'est plus bon que dans le st. plaisant, F.
- prendre le pas devant*, ne se dit plus, Volt. s. *Sert.*, II, 4, 17 : « *Jusque dans mes Etats prennent le pas devant* ».
- commun proverbe*, encore dans Richel., Fur. ; ⊖ A¹ ; *commun* est superflu, Acad. s. *Quinte-Curce*, VII, 4 : « *Les Bactriens disent en commun proverbe...* ».
- faire la punition de*, que F. rencontre dans Maimbourg, est une expression du siècle passé, aujourd'hui surannée.
- tenir à*, considérer, estimer, a vieilli, Volt. s. *Nic.*, II, 3, 49 : *tenir à gloire*, et *Rod.*, III, 4, 90 : *tenir à bonheur*.
- tourner à louange*, faire un sujet d'éloge, s'est dit autrefois, témoin Bos. : « *Ils leur tournent à louange cette irrévérence* », F.
- à pleins vœux*, ne se dit plus, Volt. s. *Pomp.*, III, 2, 105 : « *Ce que le monde entier à pleins vœux souhaitoit* ».

B. — NÉOLOGISMES

LOCUTIONS ABSTRAITES¹.

parler d'abondance, A⁵ ; syn. de *parler de tête*, se dit parmi les prédicateurs, F., III, 682. Cf. : « *aussi n'y a-t-il que les sujets pathétiques sur lesquels il soit possible de parler d'abondance* », Marmont., *Encycl.*, art. *Abondance* (1778).

* *faire beauté*, raillé par Le Sage en 1724 (*Gil Blas*, VII, 13). Cf. : « *Et s'il*

1. *A compléter par Gohin* : activité à, en agir avec, avoir aisé, il est apparent que, s'arranger pour, s'attendrir sur, prendre attention à, de beaucoup, se cacher de faire quelque chose, faire cercle, cœur d'homme, être compagnie, sur le compte, jusqu'à la concurrence, prendre en considération, continuer son indulgence à, faire la conversation, relever la conversation, être au courant, différence de... à, discuter sur, droit de l'homme, avoir des droits à, être dupe, échanger des lettres avec quelqu'un, rire aux éclats, donner de l'éducation, faire une éducation, faire effet, par égard à, envisager sous un aspect, être de, faire événement, prendre de l'exercice, comment se fait-il que, homme comme il faut, aller à fin contraire, fixer quelqu'un, par flots, à l'idée, se faire des idées, indépendamment de, par instants, avoir de l'instruction, invoquer un témoignage, vivre dans l'isolement, en toutes lettres, en mesure de, à toute minute, faire de la morale, faire de la musique, hors nature, être dans la nécessité de faire quelque chose, être dans l'obligation de, fixer l'opinion sur, pardonner une chose à un sentiment, à partir de, à la passion, faire des pleurs, bien ou mal portant, attacher un prix à, en proportion, sous le rapport de, réfléchir à, remplir des engagements, faire route, faire scène, dans le sens de, sentir son bien, se sentir (avec un part passé), faire spectacle, avoir du succès, par suite, par la suite, vouloir avec suite, donner suite à, faire suite à, être à temps de faire, en tête de, de si tôt, au total, avoir trait à, être en usage de, être victime, etc.

- arrive qu'avec cette surprise, ils [les mots] *fassent beauté...* », Créb., II, 178, *Tanzai*, III, 5.
- être bien*, être joli, néologisme, F. (qui cite Marmont. et le *Méchant* de Gresset). Cf. : « les portraits sont décidément bien », Gaudet, 1740, *Bibliothèque*, 54 ; « Pour Cydalise, elle est... singulièrement bien », *ibid.*, 61.
- * *par degrés* : « arriver au bien *par degrés* », Necker, 1784, *Adm. fin.*, V, 12. Cf. : « le prince parvint *par gradation* aux plaisirs les plus vifs », La Morl., *Angola*, II, 93, soul. ; « si Philoctète eût, *par gradation*, loué Pyrrhus », Collé, *Journ.*, II, 7 mars 1755.
- à la *dépourvue*. Cf. Galiani, 1770, *Dial.*, VII (D. 15), 131 : « un marché qu'on vient surprendre pour ainsi dire à la *dépourvue* ». Les dictionnaires ne connaissent que *au dépourvu*.
- de droite et de gauche* ; ainsi parlent depuis quelque temps plusieurs, et surtout les militaires, F., qui cite l'*Hist. d'Anglet.* de Hume. : « Il falloit passer un défilé étroit et couvert de palissades de *droite et de gauche*. »
- avoir l'égard de*, inconnu des dictionnaires : « M. le maréchal de Duras qui eut l'*égard délicat* de me l'accorder [ce rendez-vous] pour le lendemain », Beaum., VI, 132, *Compte-rendu*.
- * *faire époque*. P. A. signale dans D'Alembert : « C'est par là que cet illustre auteur *fera époque* dans l'histoire de la philosophie ». Cf. : « les hommes de génie aiment tout ce qui *fait époque* », *Le Papillotage*, 1765, 16 ; L. cite Rous., Did. ; P. A. donne aussi *servir d'époque* d'après Seguiet : « Son nom *servira d'époque* dans les annales de l'esprit humain. »
- * *faire de l'esprit*, expres. moderne, F. ; P. A. cite La Beaumelle : « Il avoit tant d'esprit dans le commerce, qu'on le soupçonnoit d'*en faire* dans le cabinet. »
- être d'habitude*. F. cite Gresset, *Méchant* : « Et puis d'ailleurs je suis *animal d'habitude* » ; Palissot : « Vous n'aimez rien : moi je suis *d'habitude* » ; La Harpe (en parlant des choses) : « Le courage *est d'habitude* ».
- faire image*. P. A. cite Batteux : « Ce mot *blême fait image* ».
- se faire lire*, en parlant d'un auteur. P. A. signale dans Moncrif : « Il faut pour *se faire lire* par des gens qui sont instruits... ». F. cite l'*Année lit.* : « Ces vers *se font lire* même après ceux de M. de Voltaire », et note que *se laisser lire et se faire lire* étaient des expressions favorites de Desfontaines. La première au moins remonte au xvii^e s., L. 8^o, *in fine*.
- faire une maladie*, gasconisme pour Desgrouais. Cf. : « Je n'ai jamais *fait de grandes maladies* à la campagne », Rous., VIII, 166, *Conf.*, VI ; « Je crains que la mère n'en *fasse une maladie* », Did., à S. Volland, 9 août 1762 (II, 115).
- manière, facon d'être*. Le premier passe du langage philosophique dans le langage commun, L., s. v^o *manière* 5^o. Le second est signalé par P. A. dans M^{me} de Staal : « Cette servitude étoit contraire à ma *façon d'être* » ; et Mirabaud : « Cet état... devient par l'habitude une *façon d'être* ». L., s. v^o *façon* 8^o, cite Marmontel : *notre façon d'être ensemble*.
- sous la plume de* : *sous sa plume il n'est pas de matière qui soit stérile*, A⁶ ; P. A. signale dans La Beaumelle : « *Sous sa plume* vive et naturelle, notre langue acquit de nouvelles grâces. »
- revenir au même* (d'abord : *une chose revient à l'autre*), F., s. v^o *même*, A⁵, s. v^o *revenir*. F. signale et blâme chez Desfontaines : *ainsi cela venoit au même*, où *venir* est contre l'usage. Cf. : « Car voyez-vous, cela *revient au même*... », Créb., II, 158, *Tanzai* ; « mais elle étoit riche ; ça *revient au même* », Genlis, *Lingère*, I, sc. 2.

passé de mode, * F. ; P. A. signale dans Bertier : « plusieurs critiques déjà faites mais non *passées de mode* ». L. 2° cite Volt., *Zadig*. Également avec le verbe ; F. cite Hénault : « Insensiblement ces exercices... *passèrent de mode* ».

* *être nécessité* à : « Nous sommes... *nécessités* à nous estimer préférablement aux autres », Helv., *Esprit*, D. II, ch. 4 ; « elles [les femmes] sont presque *nécessités* à vivre dans le désordre », *L'Écon. polit.*, 145.

avoir opinion, avoir bonne opinion : j'ai *opinion d'un tel*, je n'ai pas *opinion du succès de cet ouvrage*, A⁵. Cf. : « Ceux même qui ont le plus d'*opinion* de la subtilité de leur dialectique », Mirab., *Essai s. le despotisme*, 231. L. cite Fontenelle, *El. de Manfredi*, 1739 : il avait sincèrement peu d'*opinion* de lui-même.

* *être en opposition avec* : « une théorie qui serait constamment *en opposition* avec les faits », Necker, 1775, *Législ.* (D. 15), 241.

se laisser parler sur quelque chose. P. A., 322, cite Du Resnel : « Loin d'avoir aucun empressement à se parer de science, il *se laissoit*, pour ainsi dire, parler sur les choses qu'il savoit le mieux. »

à *la part*, t. de marine, A⁴ ; cf. : « l'avarice des comédiens à *la part* », Mercier, *Tableau*, III, 7.

se prendre de, au sens mor. : *se prendre d'amitié*, *d'aversion pour quelqu'un*, A² ; P. A., 327, signale *se prendre de passion* chez M^{me} Riccoboni. F. cite Buf. : *se prendre d'affection et de goût* ; Marm. : *se prendre d'inclination*. L. 68° donne un ex. de Gresset : *se prendre de goût*, expression du jargon à la mode, suivant F.

en premier. P. A. signale chez Bertier : « ceux qui gouvernent *en premier* » ; ⊕ A., F.

de près en près, signalé par P. A. dans La Motte : « tous ces vices de versification semés de *près en près* ».

prêter à, donner occasion : *prêter à la censure*, à *la critique*, au *ridicule*, A⁵ ; P. A. cite Fréron : « tout ce qui pouvoit *prêter à la plaisanterie* ». L'expression traditionnelle est *apprêter à* : *apprêter à rire* (A⁴).

faire une réputation à quelqu'un. P. A. signale dans La Beaumelle : « Le Chevalier de M. lui donna les premières leçons du monde, et lui *fit une réputation*. » F., A⁵ donnent *se faire une réputation*.

dette sacrée. P. A. signale dans Elie de Beaumont : « La vérité est une *dette sacrée* que cette dame ne pourroit refuser à son plus mortel ennemi. »

à *soi*, marquant l'originalité. P. A. signale dans M^{me} Riccoboni : « Il avoit un esprit naturel, un *esprit à lui* ». Cf. : « Pour avoir un *style à soi*... », M^{me} Necker, *Mélanges*, III, 394.

prendre au tragique, trop sérieusement, F., A⁵ : « Je commençai par *prendre la chose au tragique* », Voisenon (Godard d'Auc.), 1745, I, 264, *Thémidore* ; « Oh ! tu *prends au tragique* Un débat qui pour moi ne sera que comique », Gresset, 1747, *Méchant*, II, sc. 1 ; « Bon ! vous allez *prendre cela au tragique* », Bibiena, 1750, *Triomphe du sent.*, II, 70.

LOCUTIONS FIGURÉES, PROVERBIALES¹.

à *mi-côte*, fig. : « La considération est placée à *mi-côte*, si l'on peut s'exprimer ainsi », M^{me} Necker, *Nouv. Mélanges*, II, 116.

1. A compléter par Gohin : être en adoration devant, s'arracher quelqu'un, ce n'est

- mettre en action*, fig. : instruire par des exemples, traduit F. citant Sabatier de Castres : « Ces fréquens tableaux de l'ab. de Marsy sont autant de préceptes mis en action. » P. A. signale la même expres. chez Hénault : *mettre en action les faits historiques*, chez Loiseau de Maul. : *mettre en action des vertus*, et, dans un autre sens, chez M^{me} de Staal : « Mon esprit étoit... mis en action par les motifs les plus pressans ». F. signale aussi *mettre en activité*, terme de gazette.
- aller trop loin*, exagérer : « si on ajoute que la fortune y est indifférente [au bonheur], c'est *aller trop loin* », Vauven., I, 236, *Réfl.*, 22.
- à chose égale, fig. ; P. A., 1-2, signale à *esprit égal* dans M^{me} de Staal, et à *mérite égal* dans Laugier. L'expression est ignorée des dictionnaires.
- fort de café*, excessif, D'Hautel, *Dic. du bas langage*, 1808. Cf. : « Pour celui-là, il est *fort de café* ; il est diablement hardi et insultant au gouvernement spirituel et temporel », Barbier, fév. 1732, *Journal*, II, 251.
- regarder en face* : *Il vous craint si fort qu'il n'oseroit vous regarder en face*, A¹. Au fig., P. A. cite Diderot : « Miltiade apprit à *regarder la Perse en face* » (à ne pas la craindre).
- présenter sous toutes ses faces*, signalé par P. A. chez Duclos : « Je lui présentois mes raisons sous toutes les faces possibles. » F. dit : *considérer une affaire par toutes ses faces*. Cf. dans Gohin : *envisager sous un aspect*. A *face*, A⁵ dit qu'une affaire peut être considérée *sous plusieurs aspects, sous plusieurs rapports*.
- être de fer* : *cette personne n'est pas de fer*, elle n'est pas infatigable, Leroux. *Dict. crit.* Cf. : « Il seroit obligé de manquer de parole à l'un ou à l'autre. car on n'est pas de fer », La Morl., *Angola*, I, 21, soul. ; « Savez-vous, Mesdames, qu'il faudroit être de fer pour résister aux fatigues de vous faire sa cour », Poinciset, *Cercle*, sc. 13. Enregistré par A⁶ : *on n'est pas de fer, il faudroit être de fer*.
- prêter le flanc*, t. milit., fig. : donner prise sur soi, A³, s. v^o *prêter* ; P. A. cite Rous., *Hél.*, II, 17 : « Malheur à qui *prête le flanc* au ridicule. » F. reproche le pluriel à l'abbé Royou : « Cette arme du ridicule si redoutée de nos philosophes parce qu'ils y *préte*nt si fort les flancs ».
- prendre forme*, abs. : *cela commence à prendre forme*, A⁵ ; F. reproche à Pluche : *il prit forme pour il prit une forme*.
- prendre la forme de* ; P. A. signale dans La Motte : « Tout doit *prendre* dans un personnage passionné la *forme du sentiment* » ; et dans l'abbé Girard, au sens de paraître : « La justice que je me rendois *prit* à leurs yeux la *forme de la senibilité* ». La langue n'a connu jusque-là, au propre, que *paraître* ou *apparaître sous la forme de*.
- grossir la foule*, fig., augmenter le nombre ; P. A. signale dans Hénault : « Je vais *grossir la foule* des princes qui ont vécu. »
- * *être frappé de* : « erreurs telles qu'on peut en être *frappé* », Turgot, D. II, 818 ; « l'Assemblée nationale, *frappée* de l'urgence des besoins de l'Etat... ». Mirab., 26 sept. 1789.
- * *en grand*, fig., d'une manière grande, noble, élevée : *penser, agir, travailler en grand*, A⁴ ; P. A. cite Bertier : « Personne ne prit plus que lui toutes les

pas de la petite bière, brûler la chandelle, être sous le charme, tout craché, descendre d'un cran, faire diversion à, tirer l'échelle, par éclair, laisser errer sa pensée, laisser à froid, faire marcher de front, donner à gauche, prendre en grippe, faire illusion, se mettre en montre.

- sciences *en grand* » ; La Bletterie : « Les Romains étoient toujours *en grand* ce qu'ils étoient ». L. 27° cite en ce sens Marmont. : *Il avait vu en grand les mœurs des nations...* Cf. encore : dans la langue des économistes : « travailler *en grand*, c'est à dire abroger quantité de règles dictées en leur temps par l'inégalité du crédit », D'Argenson, 1738, *Journ.*, II, 18 ; « cet exemple *en grand* porte sur toutes semblables opérations *en petit* », Mirab., 1757, *Popul.*, éd. Guil., 425 ; « en regardant la chose *en grand* », Quesnay, 158, *Tabl. écon.* (D. II), 73 ; « exploitations dont les unes se font *en grand*, les autres *en petit* », Baudeau, 1771, *Phil. Écon.* (D. II), 695, etc.
- faire preuve de* : *faire preuve de noblesse*, et fig. : *faire preuve de courage, de savoir*, A⁵ ; P. A. signale dans Laugier : « le sexe qui a *fait preuve de talent* dans tous les autres genres... ».
- se reposer sur ses lauriers*. P. A. signale dans Did. : « La Grèce *se reposa quelque tems sur les lauriers* qu'elle avoit cueillis à Marathon. » D'abord, *se reposer à l'ombre de ses lauriers*, L. 2°.
- donner dans l'œil à quelqu'un*, lui plaire, A⁴ ; F. signale dans le *Théâtre de Genlis* : « Eh bien ! Isabelle lui a *donné dans l'œil* » (c'est une fille de boutique qui parle). Cf. : « elle avait *donné dans l'œil* à M. le Dauphin », Piton, V, 311, 12 nov. 1763. F. donne le même sens à *donner dans les yeux*, plus ancien au sens d'éblouir (L., s. v° *donner*, 42°).
- faire, jouer un personnage* : *vous me faites faire là un sot personnage*, A⁵. Cf. : « un parti... qui nous expose à *jouer un fort sôt personnage* », La Morl., *Angola*, II, 101, soul.
- user les parquets*. Subst. : « toute la cour, poilous ou autres, *useurs de parquet* ou gens affairés », D'Argenson, 1731, *Journ.*, I, 113.
- faire la pluie et le beau temps*, être en grand crédit, F. ; L. cite Le Sage, 1732, et Volt., 1764. Enregistré par A⁶.
- parler de la pluie et du beau temps*, de choses indifférentes : « Elle ne lui parle exactement que *de la pluie et du beau temps* », Genlis, *Adèle*, III, 213, soul. Enregistré par A⁶.
- gros bon sens*, terme à la mode pour P. A. qui cite le *Papillotage*, 23 : « pour faire éclipser ce *gros bon sens*, qui fit tout le mérite de nos pères ».
- faire le second tome de quelqu'un*, lui ressembler en quelque chose, en mauvaise part, A⁵. Cf. : « il faut souffrir et devenir le *second tome* de Tantale », Bibiena, *Triomphe du sent.*, 1750, II, 159, soul. ; « M^{me} de Talmone lui dit : Je crois que vous voulez donner à mon occasion le *second tome* de M^{me} de Montbazou que vous avez deshonorée avec vos deux coups de pistolet », D'Argenson, *Journ.*, V, 289, 26 nov. 1748. Originellement, *second tome* a le sens, non de répétition, mais de suite. L. cite M^{me} de Sév.
- d'où venez-vous, de quel pays venez-vous?* en parlant d'un homme qui paraît ignorer les choses que tout le monde sait, A³. Cf. : « On se moquera de sa stupidité à cet égard, on lui dira mille fois : *Mais vous ne savez rien, d'où venez-vous donc?* », Genlis, *Adèle*, III, 356. Dans le même sens, *d'où sors-tu donc?* apparaît dans Beaum., *Mère coup.*, I, sc. 4 (L. 1°).
- être un zéro en chiffre*, prov., Tr., 1771 ; * A⁵.
- être entre le zist et le zest* ; * A⁵. Cf. : « ce puriste, assis derrière moi *entre le zist et le zest* », *Crit. du Salon, Pique-nique*, 1781, 8 ; L. 2° cite Car-montelle.

TABLE SOMMAIRE DES MATIÈRES

| | Pages. |
|------------------------|--------|
| PRÉFACE. | V |
| BIBLIOGRAPHIE. | IX |

SECTION PREMIÈRE

LA GRAMMAIRE ET LES GRAMMAIRIENS

LIVRE PREMIER

LA GRAMMAIRE VOLTAIRIENNE

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — La Langue fixée. | 863 |
| CHAPITRE II. — Les Commentaires d'auteurs classiques. | 873 |
| — III. — La Tradition grammaticale. | 896 |

LIVRE II

LA GRAMMAIRE PHILOSOPHIQUE

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — Le Développement de la grammaire générale. | 899 |
| CHAPITRE II. — Le Développement de la grammaire générale (<i>suite.</i>) | 909 |

SECTION II

L'ORTHOGRAPHE

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — Introduction. | 925 |
| CHAPITRE II. — L'Orthographe académique. | 930 |
| — III. — L'Orthographe systématique. | 941 |
| — IV. — Résultats. | 957 |

SECTION III

LA PRONONCIATION

| | |
|---|-----|
| CHAPITRE PREMIER. — Généralités. | 973 |
| CHAPITRE II. — Action négative de l'écriture. | 976 |
| — III. — Action positive de l'orthographe. | 981 |
| — IV. — Orthographe et étymologie. | 984 |

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE V. — Phonétique et lexicologie. | 986 |
| — VI. — Phonétique et morphologie. | 987 |
| — VII. — Prononciation et Versification.. . . . | 989 |

SECTION IV

LE VOCABULAIRE

LIVRE PREMIER

LA LANGUE NOBLE

| | |
|---|------|
| CHAPITRE PREMIER. — Généralités. | 1001 |
| CHAPITRE II. — Épuration. | 1009 |
| — III. — Classification et répartition. | 1017 |
| — IV. — Les procédés du style noble. | 1027 |
| — V. — Les équivalents. | 1030 |
| — VI. — Les accessoires. | 1040 |

LIVRE II

LE NÉOLOGISME

| | |
|---|------|
| CHAPITRE PREMIER. — La crise néologiste.. . . . | 1053 |
| CHAPITRE II. — L'esprit et la langue. | 1060 |
| — III. — La préciosité et le langage à la mode. | 1078 |
| — IV. — Les mœurs dans le jargon mondain.. . . . | 1090 |
| — V. — Les mœurs dans le jargon mondain (<i>suite</i>). | 1110 |

LIVRE III

LA NÉOLOGIE

| | |
|--|------|
| CHAPITRE PREMIER. — Origine et développement. | 1127 |
| CHAPITRE II. — La révolution néologique. | 1143 |
| — III. — Le mot nécessaire.. . . . | 1151 |
| — IV. — Le mot propre.. . . . | 1169 |
| — V. — Le mot naturel. | 1201 |
| — VI. — Le mot conquérant. | 1220 |
| — VII. — Le sens des mots : filiation et distinction. | 1248 |
| — VIII. — Le sens des mots : langage figuré. | 1260 |
| — IX. — Le sens des mots : extension et rectification. | 1274 |

LIVRE IV

RÉPERTOIRE

| | |
|-----------------------------|------|
| I. Forme. | 1283 |
| II. Sens et emploi. | 1329 |
| III. Locutions. | 1400 |